LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE

VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

QUATRE-VINGT-DIXIÈME ANNÉE

TOME DEUX CENT SOIXANTE-DOUZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME DEUX CENT TRENTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1918

LA POLITIQUE ALIMENTAIRE
DE L'ALLEMAGNE
PENDANT LA GUERRE

I. — 1914 ET 1915

A la fin d'août et au début de septembre 1914, l'Allemagne entière se croyait sûre d'entrer à Paris au bout de peu de jours et de briser du même coup la coalition anglo-franco-russe. En mettant même les choses au pire, c'est-à-dire en supposant que la France, quoique surprise par cet échec, résistât encore quelques semaines, l'Empire était persuadé que l'occupation de Paris amènerait la paix dès le mois d'octobre. La chute d'Anvers, l'occupation de Bruxelles, puis de Lille semblèrent d'abord confirmer cette hypothèse répandue joyeusement par toute la presse allemande ; le peuple l'accepta comme un article de foi. L'offensive allemande brisée par notre victoire de la Marne, qui au dire des communiqués officiels allemands n'était qu'un arrêt momentané et sans importance des opérations, apparut bientôt sous un jour nouveau quand on vit arriver la fin de septembre, puis octobre, puis novembre, enfin l'hiver sans découvrir de changements importants dans la situation militaire. Les tranchées creusées de jour en jour en lignes plus profondes et plus longues depuis la Manche jusqu'à la Suisse, la tournure des opérations en Prusse orientale, en Galicie, le blocus des côtes allemandes par la flotte anglaise : tous ces événements amenèrent de grosses déceptions dans le public allemand après les

illusions du mois d'août et commencèrent à faire réfléchir.

On se rappela alors le discours d'Emile Chautemps au Sénat français en juin 1914, on cita les articles du *Figaro* de Charles Richet l'« apôtre de la Paix » qui écrivait qu'avant neuf mois les Allemands seraient à terre et « demanderaient la paix, si la faim ne les empêchait pas de parler » ; on montra les Anglais qui n'ont pas autant que les Français *le cœur sur la langue, mais dont les actes parlent plus clairement que les paroles*, on s'indigna de voir leur flotte se garder d'attaquer la flotte allemande, chercher à étrangler le commerce et à anéantir la navigation de l'Empire en créant, au mépris du droit des gens, une foule d'empêchements à la navigation neutre qui aurait contribué si utilement à l'approvisionnement du peuple allemand ; en obligeant enfin chaque bateau quittant un port anglais pour un port neutre à laisser une caution égale à trois fois la valeur du chargement. On cita la pression anglaise sur les Etats neutres et les entraves apportées à leur commerce légal. On appuya ces affirmations d'articles empruntés au journal *The Financier* qui écrivait : « L'Allemagne est en situation de perdre pour dix ans et plus non seulement les grands marchés de Russie, de France et de Belgique, mais ceux de toutes les nations de langue anglaise. Le commerce allemand s'est arrêté subitement, c'est à nous de le ressusciter. Ce que l'Allemagne a obtenu au prix de longues années de travaux pénibles, nous l'obtenons tout d'un coup, et si nous savons utiliser les occasions, nous n'entendrons plus jamais de notre temps des plaintes contre la concurrence germanique. » Enfin, pour montrer tout le sérieux de la situation, on donnait force détails sur l'exposition de marchandises d'origine allemande, organisée à Londres, avec indications des prix, des débouchés et de tous les renseignements susceptibles de permettre aux Anglais de s'emparer de ces marchés.

De tels indices permettaient d'enfourcher à nouveau le thème favori de la haine de l'Angleterre,

ce pays qui, avec sa volonté de dominer, ne tient compte de rien. Tous les moyens lui ont paru bons et dans ses guerres coloniales elle a appris comment on mène une guerre. Les camps de concentration de la guerre du Transvaal ont prouvé que le gentleman anglais ne rougit pas de lutter contre des femmes et des enfants. L'Angleterre désire maintenant appliquer en grand les moyens éprouvés et faire de toute l'Allemagne un seul camp de concentration. La France, qui se déshonore par son alliance avec ce pays, a accueilli ces projets avec enthousiasme, quoiqu'ils ne soient pas dignes de ce peuple chevaleresque, etc., etc.

Bref, on constata que toutes les mesures prises tendaient à séparer hermétiquement l'Allemagne et l'Autriche du reste du monde, à supprimer toute importation, à détruire systématiquement le commerce de ces deux nations, et que tout semblait arriver conformément à un plan arrêté d'avance entre les belligérants, mais surtout dicté par l'Angleterre. Le plan, on l'appela « l'englische Aushungerungsplan » ou « le plan anglais d'affamer l'Allemagne ».

Longtemps, on avait souri en Allemagne d'un tel projet, qui avait semblé devoir toujours rester une véritable chimère. On s'aperçut qu'il devenait une réalité digne d'attention, le jour où on en sentit les premiers effets : raréfaction des vivres, augmentation des prix, etc., qui coïncidèrent avec le moment où la guerre de mouvement se transformait en guerre de siège, sur le théâtre des opérations de l'Ouest. On avait appris en même temps l'entente par laquelle la France, l'Angleterre et la Russie s'engageaient réciproquement à ne pas faire de paix séparée, et si l'on souriait devant l'exagération de Lord Kitchener déclarant à la Chambre des Communes que la guerre durerait aussi longtemps qu'il le faudrait, et devant celle d'Asquith affirmant qu'on la ferait vingt ans au besoin, on ne riait plus de la situation économique de l'Empire. La population voyait bien que l'espoir d'une paix rapide et glorieuse, entretenu officiellément, s'éloignait de jour en jour, que partout on prenait des mesures pour une campagne d'hiver et une longue guerre, tandis que des symptômes inquiétants se manifestaient aux différents degrés de la vie économique. Tout cela était si peu fait pour la rassurer qu'en haut lieu on sentit le besoin de ramener la confiance et de préparer petit à petit l'opinion à toute une série de mesures énergiques.

La presse déclara qu'il fallait examiner la situation bien en face, protéger les débris de l'importation par tous les moyens possibles et avant tout organiser le pays économiquement, pour vivre aussi longtemps qu'il le faudrait :

Evitons un retour à la misère qui a suivi la guerre de Trente ans. A l'est, nous voyons l'horreur et la bestialité slave, à l'ouest l'effort aveugle de la France et l'art diabolique de la politique anglaise. *Avec un juste instinct, la haine de tout notre peuple se porte sur les Anglais seuls.* Sans eux, la guerre serait terminée depuis longtemps; ils attisent sans cesse le feu, et ils restent la force et l'âme de la résistance, sans que leurs commerçants aient à en souffrir. Ils peuvent laisser la guerre sévir encore plusieurs années pendant lesquelles il faut que nous trouvions le moyen de résister. (*Kölnische Zeitung*, 1er avril 1915.)

La campagne fut menée assez habilement. On fit valoir que l'alliance militaire de l'Autriche et de l'Allemagne, si elle était une question capitale dans la guerre, ne le cédait en rien à une entente économique, même si celle-ci demandait de la part de l'Allemagne certains sacrifices militaires et financiers[1]. On avait par contre l'immense avantage en liant les intérêts économiques des deux empires de faire profiter le premier des richesses que son allié, pays essentiellement agricole, retirait de ses grandes cultures; lui au contraire, pays industriel, verrait sa situation empirer progressivement.

On ne voulait pas compter sur les pays neutres ; la Belgique et la Pologne éprouvées par la guerre ne pouvaient laisser prévoir les ressources qu'on en tirerait ; le Danemark, la Suède, la Norvège, la Hollande, la Suisse, l'Italie et les Etats balkaniques, à supposer qu'ils restassent neutres, ne pouvaient guère soutenir l'Empire, puisque dès novembre le Danemark interdisait l'exportation de l'orge et que la Hollande, l'Italie et la Roumanie suivaient tour à tour son exemple. Le nœud de la question était l'organisation économique de l'Allemagne, car quelle que fût la façon de s'y prendre, tous, grands et petits, habitants des villes et habitants des campagnes, seraient touchés par les mesures à appliquer. On sentait la nécessité de réglementer une liberté économique individuelle qui avait toujours été assez développée, en défendant toute exportation, en fixant des prix maxima et en recourant à une foule de mesures de rigueur... Il fallait que le peuple constatât et reconnût qu'une réglementation sévère était chose légitime et nécessaire dans des circonstances où tout le monde devait être socialiste.

L'opinion s'habituait ainsi peu à peu à un programme qu'on était décidé à appliquer jusqu'au bout, malgré sa rigueur. Evidemment, on atténuait l'effet produit en laissant la masse espérer que le calcul anglais, le « Aushungerungsplan », était faux, que la flotte allemande dérangeait beaucoup la flotte

[1] Il y a quelque dix ans, Julius Wolf, vice-président de la Mitteleuropäischen Wirtschaftsverein, dans son livre : *Une union douanière de l'Allemagne et de l'Autriche* (Leipzig, Deichert) préconisait déjà cette entente. Il ne niait pas alors l'opposition que le projet rencontrait dans la masse du public allemand, comme dans la masse du public autrichien, opposition qui existe aujourd'hui encore, ni les difficultés qu'il rencontrerait tant que durerait le problème économique austro-hongrois. En réunissant les intérêts économiques des 68 millions d'Allemands et des 53 millions d'Austro-Hongrois, il voyait le moyen de créer des Etats-Unis d'Europe plus puissants que ceux d'Amérique.

anglaise, que la guerre gênait l'Angleterre jusqu'alors un des meilleurs acheteurs de l'Empire, et y avait amené le chômage et le bouleversement du marché financier. Enfin, on répandait à outrance l'axiome que la préparation d'une longue guerre a les plus grandes chances de la raccourcir. Une autre école affirmait que le changement économique forcé était très heureux.

Parmi les plus grandes conquêtes dont nous sommes redevables à la guerre, la plus grande est peut-être cette renaissance de notre conscience nationale. Nous avions la manie d'imiter les étrangers, la manie de l'internationalisme, la manie de l'individualisme. Dans l'art, dans la littérature, dans la mode, l'admiration de tout ce qui était étranger paraissait avoir détruit notre esprit de coopération. La guerre a changé tout cela. De nouveau, nous nous sentons Allemands. Le culte de l'étranger, le culte de notre personnalité est tombé comme quelque chose qui ne nous appartenait pas. Si les circonstances amènent un isolement de l'Allemagne et de l'Autriche, chacun accommodera ses pensées et ses actions à cette nécessité.

La conception économique, il est certain, devait subir une transformation complète et la question de consommation, dans le cas d'isolement, devenait le point de départ de la pensée d'économie universelle ; cela seul inquiétait nombre de gens se rendant compte de la transformation profonde à faire subir à la vie industrielle et à la vie agricole. Il ne s'agissait pas de modifier telle ou telle branche de la vie économique, mais toutes les branches et il fallait heurter, bouleverser des habitudes séculaires. Tout était en jeu : l'habillement, le chauffage, l'éclairage, et par-dessus tout, l'alimentation, sans compter un problème primordial, celui de la main-d'œuvre. Tout revenait à deux questions : comment l'Allemagne peut-elle résister économiquement comme « Etat isolé » avec des conditions tout à fait changées? Comment peut-elle couvrir ses besoins par ses propres moyens en tenant convenablement compte de l'Autriche? Suivant les milieux, suivant les partis, la presse reflétait un optimisme ou un pessimisme à outrance, car on sentait que le problème économique avait une grosse importance pratique, qui pouvait mettre en jeu l'issue même de la guerre, si on le négligeait.

***

Les mesures prises jusqu'alors se réduisaient à trois ordonnances du 31 juillet 1914, où l'empire interdisait : dans l'une, l'exportation des céréales, des fourrages, des pailles ; dans

l'autre, celle du bétail et des chevaux; dans la dernière, celle de certaines matières premières. En outre, le 4 août 1914, le Reichstag avait voté une loi, entrant immédiatement en application, qui donnait aux autorités constituées le droit de fixer des prix maxima pour les vivres, le fourrage, le chauffage, l'éclairage et certaines matières premières. Les sanctions comportaient un an de prison et 10 000 marks d'amende.

En ce qui concerne les céréales, la mesure subit une exception en faveur de la Suisse, à qui on vendit 2500 wagons de grains à la grande indignation de tout un parti. « En admettant, disait-on, que nous devons soutenir économiquement les pays neutres, voisins et amis, il peut arriver que dans les mêmes conditions si nous refusons à un autre Etat ce que nous accordons à la Suisse, celui-ci ne considère le refus comme un acte inamical. D'ailleurs la situation de la Suisse ne nous obligeait nullement à cette aide. C'est un tout petit Etat aux besoins très limités et il peut tirer d'Italie tout ce dont il a besoin. S'il s'agissait d'un échange sérieux de produits alimentaires, la question serait toute différente. »

Quoi qu'il en soit, on s'aperçut, devant la tournure des événements, que les mesures prises jusqu'à ce jour étaient tout à fait insuffisantes. Chacun proposa dès lors un remède; parmi la quantité de projets qui virent le jour, il y en eut un particulièrement qui eut du retentissement dans la presse, à cause du caractère scientifique du raisonnement sur lequel il s'étayait, je veux parler de la *Deutschevolksernährung und der englische Aushungerungsplan.* » (Brunswick, 1915 in-8°.)

A l'automne de 1914, son auteur, Paul Eltzbacher, directeur de l'Ecole supérieure de Commerce de Berlin, et quelques autres économistes d'une compétence technique reconnue étudièrent la question au point de vue seul de l'alimentation. La brochure où ils réunirent leurs observations parut en janvier 1915 et fut tirée, malgré sa technicité, à plus de 16 000 exemplai es. La deuxième partie du titre était bien faite pour allécher le gros public qui dans la guerre n'a jamais cessé de voir qu'un seul ennemi : l'Angleterre, et qui se serait contenté après un an et demi de guerre, comme il s'en serait contenté à la fin de 1914, d'une paix, même coûteuse avec nous, à la condition d'avoir les mains libres pour anéantir la Grande-Bretagne. Eltzbacher a tiré parti de cette phobie pour encourager le peuple allemand à se soumettre avec bonne volonté aux mesures pénibles dictées par la raison. Son travail n'aboutit qu'à une conclusion, que l'on retrouve à la fin de

chaque chapitre : « Il faut appliquer telle ou telle réforme, il faut faire tel ou tel sacrifice pour déjouer la perfidie anglaise et démolir *l'englische Aushungerungsplan* ». Quant à ce plan sur lequel le titre pouvait laisser espérer quelque révélation sensationnelle, tout se ramène au blocus ou aux marchés qui seront fermés à l'avenir au peuple allemand.

Les sacrifices auxquels on faisait ainsi allusion avaient été formulés dès le temps de paix par Ballod quand il avait exprimé le vœu de voir l'Etat créer des magasins nationaux pour la plus grande partie des vivres et favoriser les transports alimentaires par des tarifs spéciaux. Au printemps de 1915 on commença à réclamer des instructions précises pour forcer les agriculteurs à cultiver les plantes en tenant compte uniquement de leur valeur nutritive sans se préoccuper de leur valeur pécuniaire. Des pétitions nombreuses affluèrent de toute part pour obtenir les semences, les bêtes de trait et les animaux nécessaires pour mettre les terres en culture. D'une façon générale on voulait voir l'Etat prendre rapidement des décisions législatives, le Bundesrat utiliser le pouvoir que lui conférait la loi du 4 août 1914 et le public s'instruire et se soumettre de lui-même aux nouvelles conditions de vie amenées par la guerre.

Le gouvernement recourut en ce qui concerne les céréales à la fois aux prix maxima et à la monopolisation; il facilitait ainsi l'alimentation du peuple en se plaçant au point de vue social et en adoptant le système du rationnement individuel; il établissait un système qui paraissait idéal pendant la guerre. Il se servit, dans l'application de ces mesures, de différents organes d'administration créés pour la circonstance : la Reichsgetreidestelle ou Société de céréales de l'Empire, la Kriegsgetreidegesellschaft et la Reichsverteilungstelle. Pour la viande le système qui au début sembla offrir le moins d'inconvénient fut celui des jours sans viande ; quant aux légumes, aux pâtisseries, au sucre et aux différentes sortes d'aliments, on se contenta d'expédients qui se remplaçaient les uns les autres avec plus ou moins de succès.

C'est ce qui faisait dire le 20 juillet 1915 à la *Bergish Markischen Zeitung :*

La population est agitée, car personne ne peut donner une véritable explication de la cherté de la vie. Personne ne comprend ni pourquoi on n'a pas fait pousser des centaines de quintaux d'épinards quand la chose était possible, sans tenir compte des producteurs qui craignaient de ne pas en obtenir le prix voulu; ni pourquoi on

continue à autoriser l'exportation de fruits en Hollande et probablement de là en Angleterre quand nous pourrions les consommer sous forme de marmelade. Le sucre d'ailleurs reste trop cher pour permettre aux ménagères de faire des confitures et des conserves au moment où les fruits sont bon marché. Les responsables font le jeu des réclamations socialistes et provoquent la formation de syndicats de consommateurs qui sont autant d'entraves à la liberté du commerce. Les cercles officiels devraient voir enfin clairement les suites de cette opération. Des mesures importantes ont déjà été prises en Bavière et en Wurtemberg; on commence seulement à les envisager en Prusse. Le pays possède des ressources alimentaires en quantité suffisante, personne ne réclame les prix du temps de paix, mais on veut des cours proportionnés aux frais de production. Puisque producteurs et consommateurs n'ont pas réussi à s'entendre librement, c'est à l'Etat d'intervenir. Ce qui est inévitable doit être nettement dit au peuple : il l'acceptera; il a montré assez d'énergie pour qu'on ait confiance en lui, mais il faut exiger de sa part ce qui doit être exigé.

D'autres journaux comme le *Kölnische Zeitung* accusaient surtout les consommateurs : « En juin, par exemple, tout le monde achetait les petits pois et délaissait les choux frisés qui ne trouvaient pas d'acheteurs. On ne tient pas assez compte de la difficulté de la production et on consomme trop de légumes verts entre les deux récoltes de pommes de terre... » Enfin, et ceux-là étaient dans le vrai, il y en avait qui imputaient tout le mal à la grande sécheresse du printemps et aux râfles faites par les marchands en gros dans les pays les plus favorisés, comme la vallée du Rhin et la Westphalie. Le même phénomène se constatait pour le sucre : les petits marchands n'arrivaient pas à pouvoir en acheter faute d'en trouver. Le *Lokal Anzeiger* attribuait cette pénurie à la difficulté de la production, alors que ses confrères, après enquêtes dans diverses régions, avaient acquis la preuve que la fabrication marquait un accroissement sur celle de l'année précédente[1].

[1] Il est intéressant de rappeler à ce propos qu'on fit appel dans une large, très large mesure à l'emploi des prisonniers de guerre. Les agriculteurs s'adressaient au général commandant le corps d'armée dans le ressort duquel ils habitaient, pour obtenir le nombre d'ouvriers dont ils avaient besoin. On n'accordait que des détachements assez importants par village pour faciliter la surveillance et la garde. Pendant le jour on pouvait détacher des petits groupes de six à dix hommes dans un rayon de 6 kilomètres du village. La municipalité s'occupait du logement en affectant à cet usage les maisons vides, les granges, les locaux inoccupés et des sous-officiers étaient chargés d'assurer la surveillance. Les paysans devaient subvenir à la nourriture des prisonniers et leur donner un salaire journalier de 0,10 à 0,20 pfennigs. On accorda très vite des concessions de deux, trois, quatre soldats logés chez l'agriculteur même, sous sa responsabilité. En général on fut très content d'eux, mais on constata qu'il en fallait

Le lait, le beurre et la viande, quand ils se trouvaient en quantité suffisante sur les marchés, ce qui n'arrivait pas toujours, atteignaient régulièrement des prix de famine[1].

Le gouvernement n'ignorait pas cette crise, mais il se demandait comment il pouvait la combattre utilement et rapidement étant donné son ampleur. Après s'être occupé de la question essentielle des céréales, le 5 août, il lança un appel aux commerçants pour leur demander de collaborer volontairement à l'amélioration de la situation économique. « La hausse ininterrompue des produits de première nécessité apporte de grands dangers dans l'existence de toutes les couches sociales ; on doit la combattre par tous les moyens possibles. Les chambres de commerce, les associations syndicales doivent seconder nos efforts. La guerre n'est pas une conjoncture d'où l'on doive tirer le plus grand gain. Par devoir patriotique, il faut se contenter de bénéfices qui assurent l'existence du producteur et la marche de ses affaires... » En même temps, il incita les communes, les villes à s'occuper activement de la question et à prendre les mesures qu'elles jugeaient nécessaires. Mais ces mesures qui peuvent toutes se ramener à la saisie et à la fixation des prix maxima, rencontrèrent des difficultés. Car dans quelles proportions peut-on avoir telle denrée, telle espèce de vivre en réserve chez soi pour son usage personnel? A partir de quelle quantité les considérera-t-on comme des entrepôts destinés au commerce? Comment distinguer les provisions faites en vue d'un commerce normal de celles faites en vue d'accaparement? Une foule de questions analogues fort délicates devaient donc être résolues par les présidents de régence *(Regierunspräsidenlen)*, par les communes et par les préfets de police de

trois pour effectuer le travail d'un ouvrier ordinaire, quoique leur rendement variât avec le petit salaire qu'on leur accordait. Beaucoup d'entreprises industrielles eurent les mêmes avantages.

Au point de vue national, on peut constater avec regret que nos soldats comme ceux des armées alliées aient répondu avec tant d'empressement à l'appel du gouvernement allemand, car ils ont par leur travail accordé un secours précieux à l'agriculture et à l'industrie et ont contribué à prolonger la force de résistance de l'Empire au détriment de leur propre pays.... Mais quand on a vu le traitement auquel on soumettait ceux qui ne se prêtaient pas à cette combinaison et quand on a entendu le récit de ceux qui en ont souffert, on comprend qu'ils aient cherché tous les moyens de sortir des camps, quand ce ne serait que pour être à l'abri du froid et de la faim!

[1] C'était l'application bien connue de ce principe d'économie politique, que plus on retire de marchandises du marché, plus celles qui restent atteignent des prix élevés.

Berlin. Dans cette dernière ville, au milieu d'août, le « magistrat », c'est-à-dire le conseil municipal, réunit des commerçants, des consommateurs, des économistes pour les charger d'étudier spécialement les problèmes économiques qui touchaient directement à l'alimentation de la population. Il les groupa en quatre commissions et les invita à se mettre en rapport avec les organisations similaires qui existaient dans l'empire. Beaucoup de villes suivirent cet exemple. Peu après, le conseil communal créa des cartes de lait, acheta pour 14 millions de marks, 5 500 000 kilos de viande qu'il écoula au fur et à mesure des besoins et d'après l'abondance ou la pénurie des marchés ; dans une de ses réunions en octobre, il déclara avoir dépensé 60 millions de marks pour l'alimentation depuis le début de la guerre.

Cologne acheta des quantités de moutons qu'elle fit frigorifier et qu'elle envoya sur le marché suivant les circonstances ; elle obligea les bouchers à ne vendre le mercredi et le jeudi que des animaux frigorifiés par elle ; ils devaient les débiter au prix de 1 mk 10 la livre pour les morceaux de choix et 0,90 les autres en les réservant à la seule clientèle locale. A ce prix-là, elle perdait 12 marks par mouton. A la fin d'octobre, voyant que les mesures gouvernementales restaient sans effet pour permettre au peuple de s'approvisionner aisément de pommes de terre, l'administration municipale fournit des tubercules au prix de 4 mk 55 le quintal livré en cave, elle décida en même temps que chaque personne n'aurait droit qu'à 1 livre de lard par semaine, qu'elle achèterait 1 mk 90 sur la présentation de sa carte de pain ; la même mesure fut étendue peu de temps après au saindoux, à la margarine, au beurre (1 liv.), au riz (2 liv.), au fromage, aux harengs (10 pièces au prix de 0,08 la pièce).

Magdebourg organisa le 19 août cinq boutiques municipales pour la vente des œufs, des fruits, des légumes, des pommes de terre, des poissons de mer. Le conseil municipal de la ville délégua plusieurs de ses membres et choisit des commerçants qui fixèrent d'un commun accord les prix de vente, organisèrent les étalages et assurèrent les approvisionnements. Il confia la vente elle-même à des sociétés commerciales qui pour les risques encourus avaient le droit de percevoir un bénéfice convenable. A Stettin fonctionnait une commission de contrôle du prix des vivres qui limitait les bénéfices des détaillants à 10 pour 100 pour le beurre, le lard, les œufs, les harengs, le sucre ; à 15 pour 100 pour la

margarine, la fécule ; à 20 pour 100 pour le riz, le café, les marmelades, les conserves de fruits et de légumes, les fromages et les savons. A Bonn, à cette époque, le magistrat n'autorisait les restaurants à servir de déjeuners que de midi à 2 heures. Le menu se composait d'une soupe, d'un plat de viande et d'un autre plat. La carte n'indiquait que douze plats de viande, de volaille ou de gibier. Une telle mesure devint très rapidement générale dans tout l'empire.

On voyait enfin un gouvernement décidé à agir, mais on trouvait ses premières mesures trop timides, trop limitées. La saisie des céréales avait fait espérer qu'elle serait étendue à tous les produits de l'alimentation, car la crainte de la spéculation[1], des accaparements, des disettes s'accentuait de jour en jour. Les diverses réclamations formulées un peu partout en accusant le petit commerce demandaient une intervention rapide des autorités et des mesures prises à temps. L'Union social-démocrate de Dusseldorf émettait une série de vœux analogues et réclama en outre des prix maxima pour tous les vivres, ainsi que leur saisie rigoureuse et la vente de tous ceux qui se trouvaient dans des entrepôts. Le bourgmestre chargé de transmettre ces vœux au Reichstag lui prouva que dans beaucoup de cas les prix maxima donnaient de mauvais résultats, que souvent ils renchérissaient les cours, que la vente forcée et la saisie étaient inapplicables en fait. Il prit comme exemple le lait : quand les laitiers ne peuvent pas le vendre assez cher à un endroit ils le portent ailleurs ; quant à la viande, toutes ces mesures ne réussiraient pas à en augmenter la quantité, etc... Au milieu d'août, la Kriegsauschusz, au nom des consommateurs de toute l'Allemagne et de 70 associations d'ouvriers, de femmes, etc., adressa également au Reichstag le vœu de voir diminuer les prix des céréales, la récolte dépassant les prévisions, et d'augmenter la ration individuelle. La plupart des grandes villes de Westphalie et de Saxe réclamèrent des maxima pour le pétrole, le bois, le charbon, les légumes secs, le sucre et la

[1] La crainte n'était pas tout à fait injustifiée, quand on connaît le contenu d'une boîte de conserves provenant de la « Fleisch konservenfabrik feiner Delicatessen » à Francfort sur le Mein, au prix de 1 mk 35. Le contenu pesait 320 grammes se répartissant en 80 grammes de langue et 240 grammes d'eau et de choucroute. Au prix le plus élevé, la langue vaut 2 marks la livre; il y avait donc là pour 0,32 pfennigs de viande, 0,03 pfennigs de choucroute et d'eau; 0,05 pfennigs prix de la boîte; soit en tout 0,40 pfennigs pour un prix de 1 mk 35. « Ce n'est pas étonnant que la vie soit chère », ajoutait la *Kölnische Zeitung* (n° 958, 19 septembre).

surveillance sévère des marchés pour les autres denrées. Enfin de tous les coins de l'Empire, on demandait que les mesures, quelles qu'elles fussent, ne soient pas prises au dernier moment.

Comme on le voit, beaucoup de gens croyaient que, pour éviter l'augmentation des vivres, il suffisait de fixer des prix maxima ; l'expérience a prouvé que c'était insuffisant. Le résultat ayant été satisfaisant pour le blé et le pain, on a voulu l'étendre au sucre, aux légumes secs, mais trop tard, le gouvernement y étant opposé. Le principal inconvénient de ces prix est de renchérir les marchandises achetées bon marché à l'étranger, car l'importateur en profite pour les vendre aussi cher que les autres et l'on ne peut pas songer, dans telle ou telle catégorie de denrées, à n'appliquer les prix maxima qu'à celles d'origine allemande sous peine de provoquer des fraudes à n'en plus finir. De plus le prix de revient dans un Etat aussi étendu et aussi varié que l'Empire allemand diffère beaucoup d'un pays à l'autre et un prix uniforme risque de ruiner tel commerçant, tandis qu'il enrichira son concurrent. On a constaté, et le ministre Delbrück l'avait déclaré dès le mois d'août, que des prix trop bon marché pour rémunérer les frais de production d'une espèce donnée de vivres la chassent du marché au lieu d'en régler la consommation. La question si complexe du lait en est la preuve quotidienne. Là où les prix étaient trop bas, le lait n'était plus apporté au marché ; on le convertissait en beurre ; quand il fut question d'appliquer les mêmes mesures au beurre, le lait servit sur une plus grande échelle à l'élevage du bétail et là où on ne se livra pas à cette transformation, on abattit les vaches laitières, opération fructueuse étant donné la cherté de la viande, mais événement déplorable pour l'alimentation des enfants et des malades.

Sur quelle base d'ailleurs fixer les prix maxima? Etait-ce en se basant sur les cours des dix dernières années? De combien fallait-il les majorer? De 25 pour 100 comme le prétendaient beaucoup de députés? Qui devait, en outre, avoir le pouvoir de les fixer, de faire les saisies? D'exproprier? De fermer les magasins? Etait-ce les communes? L'Etat seul, comme le réclamaient les social-démocrates? C'étaient autant d'atteintes au droit de propriété qui nécessitaient une étude sérieuse du problème au point de vue juridique. On discuta longtemps, puis on décida que les communes et les *Landeszentralbehörde* auraient la capacité juridique néces-

saire pour résoudre dans leur ressort les questions délicates et prendre les mesures opportunes. L'importance de ces nouveaux pouvoirs n'échappa à personne et arrêta bien des gens enclins à enfreindre facilement les règlements existants[1]. Les idées émises par le bourgmestre de Dusseldorf furent défendues au Reichstag par le ministre de l'intérieur Delbrück, le 21 août :

Nous considérons qu'il ne faut employer qu'à la dernière extrémité les prix maxima qui régularisent les cours, il est vrai, mais qui chassent les marchandises des marchés. Quant à la saisie, si elle est possible pour les céréales, elle est inapplicable à une foule de denrées et on ne doit y recourir qu'à la dernière extrémité. Nous devons avant tout connaître les facteurs qui interviennent dans la fixation des prix, et c'est déjà très difficile. L'enquête faite pour rechercher la cause de la cherté de la viande a duré plusieurs mois et n'a pas abouti. Nous allons en faire une nouvelle en commençant par les producteurs pour arriver ensuite aux consommateurs, nous ordonnerons la vérification des livres, des factures, la visite des caves, des dépôts, enfin la comparution des témoins.

On nous a demandé de faire donner aux administrations communales le droit de fixer des maxima, de faire des saisies. Là où ces mesures furent appliquées, elles ont chassé toutes les marchandises visées. Elles ne peuvent être efficaces que si elles sont appliquées à des régions entières. Peut-être pourrait-on autoriser les communes à monopoliser certaines marchandises sous le contrôle du bourgmestre et du magistrat. A l'heure actuelle, les communes ont le monopole de la vente de la farine et l'on réclame des prix maxima pour la farine pour tout l'Empire. J'estime que cela entraînerait une augmentation du prix du pain; chaque village à peu près ayant son moulin, la farine revient moins cher que si les céréales devaient d'abord passer par la kriegsgetreidegesellschaft.

La question des pommes de terre est très compliquée, car on les utilise pour les hommes et les animaux; quand les prix maxima sont trop bas, les marchés sont vides; quand ils sont trop élevés, le consommateur souffre. Le problème est à l'étude, mais *je ne reculerai pas devant un système hybride, où les saisies partielles et les maxima se combineront*. La production du lait décroît journellement et nous ne pouvons appliquer à ce produit aucune des mesures que je viens de citer. Il faut assurer la consommation des malades et des enfants par une entente entre le commerçant et le producteur, et en empêchant le lait d'aller dans les fromageries. Nous ne pouvons pas faire une politique de consommateurs ou de producteurs, mais une politique conciliant les deux intérêts.

Les différentes autorités, rappelons-le encore une fois, avaient des moyens d'action très étendus pour se substituer aux commerçants récalcitrants; non seulement leurs pouvoirs leur permettaient de traiter les affaires à leur place avec leur clientèle, mais encore elles pouvaient faire travailler, administrer, etc., comme bon leur semblait, aux frais des commerçants, sans que ceux-ci pussent s'y opposer, sous peine d'amende, de prison, de perte de droits civiques.

Les événements confirmèrent rapidement l'opinion de Delbrück. A Berlin, dès la fin de septembre 1915, on protestait à la fois contre la cherté de la viande et contre le petit nombre des animaux amenés sur le marché :

A quoi servent les prix maxima, écrit la *Gazette de Magdebourg*, le 16 septembre, s'ils ne marquent pas un progrès? Pour la viande ils échouent, car les bouchers se déclarent incapables de la livrer à ce tarif-là et personne ne peut les forcer à acheter du bétail pour le vendre au prix marqué. Il faudrait sans cela appliquer la même mesure au bétail sur pied, ce qui est pratiquement impossible. Il faut connaître à merveille le maniement de la saisie et des prix maxima pour s'en servir utilement; si on peut s'en servir pour certaines denrées telles que les céréales, les pommes de terre, leur rayon d'action reste néanmoins très limité.

Cette façon de voir recueillit petit à petit des adhérents qui se rendirent compte que le résultat serait plus satisfaisant en rationnant chacun pour les différentes marchandises d'un usage journalier. Dans les provinces rhénanes, en Westphalie, à Elberfeld, à Solingen et dans d'autres régions, le mouvement s'accentua en faveur du partage proportionnel de la graisse, de l'huile, du pétrole.

On croyait aussi d'une façon générale et des gens compétents eux-mêmes, les Eltzbacher, les Ballod, les Rubner, les Zunst et bien d'autres le croyaient également, que les villes, les communes étaient tout indiquées pour effectuer des achats importants de vivres et arriver ainsi à assurer à la fois la régularité des cours et l'alimentation de leurs administrés. Or, dans beaucoup de cas, on est arrivé à leur reprocher d'avoir joué sur telle ou telle denrée en les achetant par grandes masses quand les cours étaient bas. Elles retiraient ainsi à la fois du marché de grosses quantités de marchandises, et elles contribuaient dans un laps de temps très court à faire monter les prix. Le fait s'était produit pour les pois vendus 900 et 1000 marks, alors que le Bundesrat étudiait la situation et quand il fixa le maximum à 600 marks, il était déjà trop tard. Il s'est renouvelé pour le sucre quand les milieux officiels affirmaient qu'il y en avait de grandes quantités et qu'on n'avait qu'à attendre la livraison des raffineries ; néanmoins, les demandes se produisirent simultanément en si grand nombre que les prix montèrent subitement. Le jour où les municipalités se mirent à vendre leurs provisions, la situation des petits commerçants devint très difficile. On vit des communes vendre le riz 0,40 pfennig la livre parce qu'elles

avaient fait des rafles importantes alors que les marchands le vendaient 0,75 pfennig par suite de l'obligation d'aller s'approvisionner à des prix plus élevés dans des régions où les saisies n'avaient pas eu lieu.

Des associations de marchands et de consommateurs de Berlin adressèrent au « magistrat » de la ville des plaintes analogues disant que la municipalité avait porté atteinte à leurs intérêts par ses achats de vivres. Celle-ci repoussa avec énergie de tels reproches :

Nous mettons en vente dans nos locaux, répondit-elle, des denrées que nous avons achetées dans des conditions exceptionnelles. La viande frigorifiée provient d'animaux importés et de porcs abattus à un moment où les cours étaient extraordinairement bas et où l'offre dépassait de beaucoup la demande. Les conserves de viandes ne proviennent pas du commerce mais des sociétés d'achat qui travaillent sous le contrôle de l'Etat. Les harengs sont d'origine étrangère et les œufs proviennent d'échanges faits avec le gouvernement hongrois sans l'intermédiaire de commerçants. Nous avons toujours l'intention de laisser ceux-ci réaliser des bénéfices, mais leur attitude a contrecarré nos efforts; dans la question des pommes de terre, ils nous ont laissés en plan dès la première semaine. Nous avons aussi offert aux bouchers notre viande frigorifiée en leur reconnaissant un bénéfice de 0,10 pfennigs par livre. Sur 100 bouchers inscrits, 40 ou 50 seulement se sont entendus au début avec nous, et à l'heure actuelle la plupart de ceux-ci ont cessé tout rapport avec nous. Il est impossible dans ces problèmes économiques de tenir compte des intérêts de chacun. Le peuple a pour devoir de faciliter la résistance sur ce terrain sans réclamer sans cesse un appui plus développé du gouvernement qui entraînerait un accroissement des charges que personne ne désire.

Les critiques s'adressaient d'une façon particulièrement précise à la *Zentral Einkaufsgesellschaft* [1]; on lui reprochait notamment ses agissements dans le partage des œufs et du beurre, disant qu'elle procédait au hasard ou d'une façon purement schématique et sans tenir compte des besoins régionaux. On prétendait aussi que ses achats étaient faits maladroitement et trop cher et qu'elle avait ainsi empêché les commerçants en gros de collaborer à ses travaux ; enfin on répétait sans cesse qu'elle se remboursait des pertes subies sur telle ou telle marchandise en augmentant le prix d'une autre et que connaissant d'avance les intentions du gouvernement, quand une baisse des tarifs était prévue, elle en profitait pour vendre aussitôt plus cher la marchandise visée,

[1] Fondée en décembre 1914 avec un capital de 50 millions de marks, élevé à 70 millions en 1915, elle devait servir d'intermédiaire pour assurer l'approvisionnement des villes de l'Empire.

avant que le public connût le changement des cours. Le représentant des villes allemandes dans la société, le Dr Stein, conseiller municipal de Francfort, jugea utile de défendre la Z. E. G. devant des attaques répétées, et voici ce qu'il écrivit à la fin de décembre 1915 :

La société fondée théoriquement pour servir d'intermédiaire à toutes les villes du pays dans leurs achats alimentaires, n'a atteint ce but que récemment à cause d'une méfiance injustifiée vis-à-vis d'elle, et à cause des difficultés insurmontables pour s'approvisionner à l'étranger. En moins d'une année, elle a été obligée d'avoir plus de 1300 employés à Berlin seulement et elle a près de 300 comptoirs échelonnés entre Bruxelles et Constantinople. Les prix sont établis très exactement en tenant compte du prix d'achat et des faux frais; presque toujours elle peut vendre aux villes au dessous du cours normal et pour éviter que les intermédiaires ne profitent de cet avantage, elle oblige les villes à contrôler très sévèrement les prix de vente chez elles. Le fait d'acheter bon marché une petite quantité de marchandises à l'étranger ne permet pas de vendre cette quantité aussi bon marché, quand, au même moment, les quantités plus importantes ne peuvent être acquises que beaucoup plus cher. Dans ce cas-là, la société doit se servir des marchandises achetées à bon compte pour diminuer un peu le prix d'ensemble de ces marchandises et éviter qu'un acheteur profitant de l'occasion ne fasse une bonne affaire au détriment de la généralité. Aussi la Z. E. G. ne peut-elle autoriser une ville à importer à son profit telle espèce de vivres que celle-ci peut se procurer à bon compte, car elle causerait ainsi un préjudice aux autres villes. Afin d'assurer plus rapidement l'exécution des commandes, la société a commencé à décentraliser ses services en créant une dizaine de filiales dans les différentes régions économiques; celle de Mannheim a été fondée avec un capital de 250 000 marks et est en rapport avec 40 villes. Cette organisation ne peut réussir que là où il y a des commerçants en gros, très au courant des marchés et des affaires, pour s'en occuper et on commettrait une grosse faute en forçant tout l'Empire à se soumettre à un tel système. Enfin, une question importante est de savoir si la société doit s'efforcer d'éviter toute perte ou s'il ne vaudrait pas mieux qu'elle acceptât parfois d'en subir pour faire baisser les cours à certains moments, quitte à se faire rembourser par l'Etat ou par les communes [1].

Voilà donc les associations de consommateurs et de commerçants berlinois, dont les intérêts ont l'air opposés en principe, qui redoutent une trop grande ingérence des autorités au début d'octobre. A quinze jours de distance le comité du parti social-démocrate adresse un manifeste au chancelier pour lui demander d'enseigner le plus vite possible au peuple la nécessité de faire des économies de toutes sortes, au besoin en élevant les prix.

[1] *K. Z.*, 22 décembre, nº 1297.

Au même moment, le parti national-libéral fit des démarches près des autorités compétentes pour abaisser le coût de la vie dont « la hausse demeurera une vilaine tache sur l'écu immaculé de l'honneur allemand. Les spéculateurs sont responsables de l'agitation qui s'est emparée de notre peuple qui pourtant est prêt à supporter tous les sacrifices pour vaincre. Les intéressés ont été suffisamment avertis on ne doit plus hésiter à sévir contre ces gens sans scrupules ».

La presse après s'être adressée aux producteurs, se tournait vers les consommateurs ; on suppliait les gens aisés de ne faire aucune espèce de provisions pour ne pas rendre pire la situation des marchés ; on leur reprochait de raréfier les denrées et d'être des spéculateurs dans la plus mauvaise acception du terme en contribuant à la hausse des prix au détriment des concitoyens plus pauvres; on leur persuadait qu'ils n'avaient pas le droit de disposer à leur guise de leur argent. Pour eux, la résistance pendant la guerre n'est qu'une question d'économie, comme pour les Anglais, tandis que pour les malheureux, c'était uniquement une question d'argent. On leur faisait un cas de conscience d'organiser leur existence de façon à faire augmenter le prix de l'alimentation générale du peuple et de remplacer chez eux par des denrées plus chères celles qui sont indispensables aux pauvres gens. La situation était si sérieuse et on se heurtait à une telle force d'inertie, pour ne pas dire de mauvaise volonté, que bien des journalistes se demandaient si le problème économique pouvait recevoir sa solution en ne comptant que sur les bonnes volontés individuelles; aucun d'eux n'osait formuler une réponse, parce qu'ils constataient que l'agitation contre la hausse des prix croissait de jour en jour et que les nouvelles mesures prises ne l'avaient pas apaisée.

Pourtant on commençait à espérer que les approvisionnements seraient suffisants pour triompher de la durée de la guerre, mais on ne pardonnait pas à l'Etat ses erreurs, l'engourdissement des bureaux et l'impunité des spéculateurs. On sentait que chaque moment était précieux et on voyait néanmoins les autorités, qui d'ailleurs s'en rendaient compte, hésiter beaucoup, perdre du temps et finalement prendre des mesures qui ne produisaient pas les effets qu'on en attendait ; en outre, si on ne leur reprochait pas d'avoir accepté trop facilement leur sujétion aux autorités militaires, ce qui est naturel en temps de guerre, on leur faisait un grief de ne pas utiliser suffisamment les attributions qui

leur étaient restées. Un résultat très visibles de cette tournure d'esprit se voyait dans les multiples recours adressés à l'administration militaire et qui normalement auraient dû l'être à l'administration civile. Schiffer, Oberverwaltungsgerichtsrat, du parti libéral, avait constaté ce phénomène.

Le militarisme, disait-il, n'augmente pas seulement sur les champs de bataille, mais aussi à l'intérieur du pays. On accepte volontiers les erreurs et les fautes de l'administration militaire parce qu'elle comprend rapidement la situation et se décide aussi rapidement. Il faut reconnaître toutefois que sa tâche est très simplifiée, car elle ne tient pas compte d'une foule de considérations personnelles techniques et administratives dont doit tenir compte l'administration civile. Il serait dommage que la confiance dans l'Etat et que l'esprit de gouvernement que la guerre a donnés au peuple allemand soient compromis de nouveau par ces questions économiques. De plus, on excite ainsi les agriculteurs contre les ouvriers, les corporations, les classes les unes contre les autres. Enfin, il ne faut pas ébranler la confiance dans le droit et la justice.

Le ton des réclamations montait, les reproches faits au gouvernement se multipliaient et surtout on commençait à désigner d'une façon plus précise ceux que l'on croyait seuls responsables de la cherté de la vie. On proposait d'afficher sur « des tableaux de honte » à la porte des hôtels de ville le nom et l'adresse des gens coupables d'avoir fait monter le prix des vivres. Dans cette alternative, le chancelier jugea le moment venu de répondre aux social-démocrates:

Notre devoir est de faire profiter les classes du peuple les plus malheureuses dans une large mesure des provisions que nous avons. Nous sommes décidés fermement à triompher de toutes les difficultés qui proviennent de la spéculation ou de l'état des affaires. Les mesures prises jusqu'à présent prouvent que le gouvernement conscient de sa responsabilité ne craint pas d'apporter des entraves à la liberté du commerce. D'autres mesures vont suivre. Le peuple peut être assuré que l'attente de nos ennemis de nous affamer est une illusion, mais il doit se rendre compte que la hausse des prix ne tient pas uniquement à la recherche des bénéfices, mais à la rareté des fourrages; toutes les nations belligérantes souffrent d'ailleurs plus ou moins d'un renchérissement analogue. Je connais personnellement les soucis, les sacrifices, les charges que fait peser cette guerre qu'on nous a imposée. Comme chancelier, j'ai à faire tous mes efforts pour les alléger et j'espère que tout le côté spécial de la question (répartition et prix des provisions) ne sera pas agité au sein du parti. Les discussions dans les réunions publiques n'y peuvent rien changer, tandis que les manifestations de mauvaise humeur serviraient à nos ennemis pour abuser leurs populations sur la situation véritable de la guerre, ils les interpréteraient comme un signe de lassitude et un ébranlement dans notre conviction de la victoire. Comme tous les

partis allemands, mais plus qu'aucun d'eux, le parti social-démocrate s'occupe de la paix des peuples; il me semble désigné pour repousser tout ce qui peut contribuer à renforcer l'espoir de nos ennemis et à prolonger la guerre d'une façon inutile. J'espère qu'unis avec le gouvernement, tous les partis, dans l'Empire comme sur les champs de bataille, feront preuve d'esprit de sacrifice et de courage pour triompher le mieux possible de nos difficultés. Ces sentiments ont été jusqu'à aujourd'hui la cause de nos succès; ils devront rester notre loi jusqu'au bout (12 novembre).

Mais il fallait en même temps rassurer les agrariens qui s'effarouchaient de la campagne de presse qui les représentait comme les grands coupables du renchérissement de la vie. Ils avaient chargé le comte de Schwerin-Löwitz, président du conseil d'agriculture d'Allemagne, de demander au chancelier de les défendre. M. de Bethman-Holweg répondit au comte de Schwerin-Löwitz : « Je ne doute pas que les agriculteurs ne soient prêts à supporter à l'avenir, patriotiquement, tous les sacrifices entraînés par la guerre. Je m'efforcerai sans cesse de lutter contre les reproches injustifiés qui attaquent leur réputation dans l'esprit du public... » La communication était longue, louangeuse, mais ne promettait aucune mesure précise.

Prix maxima et saisie, ou l'un des deux seulement, telle avait été la politique adoptée après bien des tâtonnements, par le gouvernement pour les céréales, les pommes de terre et le fourrage. Elle n'avait pas empêché le cours de la viande de porc de monter à Berlin de 75 marks, en décembre, à 95 marks deux mois plus tard ; il faut dire toutefois que bien des gens, et pour ma part je leur donne raison, attribuaient la meilleure part de ce renchérissement aux achats des villes qui à tout prix constituaient des stocks considérables de conserves de viande, et à l'activité de la Zentraleinkaufsgesellschaft. Le résultat était fâcheux au moment où on prêchait la plus grande économie dans l'emploi du pain et de la farine, car il empêchait le public de se rabattre sur la viande, et d'autre part la certitude de réaliser des bénéfices importants poussait le paysan à convertir en fourrages beaucoup de céréales, malgré toutes les défenses qui avaient été faites.

Commentant la lettre du ministre de l'intérieur von Loebell, adressée le 16 janvier au Geheimrat Lering, la *Kölnische Zeitung* écrivait :

Il n'y a pas de doute, nous n'avons pas épargné nos provisions, les mois passés, comme l'exigeaient notre devoir et notre patriotisme.

Il est grand temps maintenant de le faire s'il n'est pas trop tard. Chaque ménage doit se mettre en état de guerre; chaque Allemand, chaque femme allemande doit devenir un soldat de la guerre économique. Le mépris de la mort et le courage devant l'ennemi deviennent à la maison : épargne et privation. Dans les deux cas c'est une question d'exemple et de camaraderie. On n'en fera jamais trop. Le devoir de tout Allemand qui n'est pas sur le front est de resserrer son genre de vie et de l'adapter aux nécessités nouvelles pour résister selon ses faibles moyens.

Comme on le voit, la presse n'était pas unanime à rejeter toute la faute sur l'Etat, et bien des gens pensaient que les consommateurs d'une part, les commerçants et les intermédiaires d'autre part étaient responsables du désordre existant.

En résumé la politique alimentaire de l'Allemagne pendant les dix-huit premiers mois de la guerre traverse une période de tâtonnements où l'on essaie tour à tour ou simultanément les saisies, les prix maxima, le rationnement individuel et le système des cartes. On semble toutefois, à la fin de 1915, se convaincre qu'il serait peut-être nécessaire de faire l'éducation morale de la population après avoir constaté que dans certaines circonstances ni les lois, ni les règlements ne peuvent triompher de la mauvaise volonté et de la force d'inertie des masses. On se décida alors à faire appel aux sentiments élevés des producteurs pour les décider à supporter certains sacrifices et à faire un effort nécessaire. En même temps on rappelait aux consommateurs leur devoir patriotique sans pour cela abroger les divers règlements subsistant toujours et de temps en temps on faisait des exemples pour punir des cas d'accaparement trop criants.

Il est intéressant, en terminant l'examen de cette période, de donner ici l'avis de Hermann Schumacher, professeur d'économie politique de Bonn, assez connu en Allemagne. Il prétendait que sans réglementer les cours, les prix des céréales et du fourrage rien que par leur hausse eussent entraîné l'économie désirée; ils auraient forcé à abattre beaucoup de bétail, ce qui eût amené une baisse du prix de la viande, augmenté sa consommation et diminué par contre-coup l'usage de la farine :

Mais, dit-il, on a préféré le système des prix maxima et nous devons constater qu'il n'a pas donné les résultats attendus. Comme ces prix artificiels ne diffèrent pas sensiblement de ceux du temps de paix, les habitudes n'ont pas beaucoup changé; bien plus, ils ont même poussé à la consommation et il n'y a pas d'autre moyen que d'y joindre la répartition individuelle, si on veut obtenir un résultat satisfaisant. Le même phénomène se produit pour les pommes de terre; leur bon marché permet de les donner en grande quantité au bétail et on gas-

pille ainsi les réserves. Il faut forcer à l'économie et comme ici il ne peut pas être question de créer un monopole comme pour les céréales, il ne reste qu'à changer la politique économique suivie jusqu'à présent. Il est indispensable de se hâter de prendre les mesures utiles sans hésitations, car celles-ci ont plus d'inconvénients que la hâte avec laquelle on pourrait les décider.

On commençait à sentir d'une façon générale dans tout l'Empire le résultat du blocus maritime de l'Allemagne. Si d'un côté la guerre avec toutes ses conséquences financières et militaires, si d'un autre côté, les fautes et les hésitations du gouvernement, pris au dépourvu par la durée et le développement d'une lutte qu'il n'avait pas prévue, avaient une influence directe sur les conditions de la vie de tout le peuple, il est certain que le Aushungerungsplan anglais faisait déjà terriblement sentir ses effets dans tous les milieux et dans toutes les régions du pays. On voulait tenir bon, on voulait résister sur ce terrain-là aussi, mais on envisageait l'avenir avec angoisse, car, malgré les assurances officielles, on ne savait pas si l'on aurait assez de vivres pour durer. Le *Vorwacrlz*, en mettant les choses au pis, avait averti d'avance, dès le mois de février 1915, les ennemis de l'Empire de l'attitude que le gouvernement prendrait quand la véritable disette serait une chose réelle :

Le jour où les provisions seront devenues rares, que l'Angleterre ne se réjouisse pas trop tôt, car le sort nous a mis une arme dans la main dont nous nous servirons si les circonstances l'exigent. A ce moment-là, les considérations d'humanité n'existeront plus et si quelqu'un d'abord doit mourir de faim ce ne sera pas nous, mais nos prisonniers et les habitants des pays que nous occupons. S'ils ont alors à se plaindre qu'ils s'adressent à leurs amis les Anglais qui veulent affamer tout un peuple parce qu'ils ne sont pas capables de le vaincre dans un combat loyal ; ce peuple qui était prêt à se servir du monde entier pour assurer son bien-être n'aura pas droit alors de faire valoir des questions de morale. A ce moment-là, toute la terre se soulèverait et forcerait l'Angleterre à interrompre son blocus si inhumain. Si, par vengeance, nos ennemis usaient de réciprocité en affamant les soldats et les civils allemands qui sont en captivité, les pays civilisés réussiraient alors à leur faire abandonner ce projet. »

L'avenir montrera jusqu'à quel point ces prophéties devaient se réaliser.

Lieutenant FRÉMY.

La fin prochainement.

SILHOUETTES DE GUERRE

M. DANIELS

Dans son discours de Baltimore, le Président des Etats-Unis, après avoir déclaré une fois de plus que les Etats-Unis étaient entrés dans la guerre avec la résolution de la mener jusqu'au bout, et affirmé que tous les efforts devaient être concentrés sur « la force, la force au suprême degré, la force sans limite et sans restriction », répétait avec plus d'énergie que jamais sa phrase d'avril 1917. « Nous acceptons ce défi », disait-il alors. « J'accepte le défi et je sais que vous l'acceptez », répétait-il à Baltimore en avril 1918. Comment les Etats-Unis ont accepté le défi, les régiments américains qui sont entrés en ligne à côté des nôtres et des Anglais dans la troisième phase de la grande offensive allemande, le prouvent glorieusement, et nul n'ignore, malgré tous les mystères qui ne trompent personne, l'ennemi moins que quiconque, que les troupes américaines arrivent en Europe sans interruption.

Ce qu'on sait moins bien c'est le rôle de la marine américaine, les services qu'elle rend et son énorme développement depuis la séance solennelle où le Congrès américain déclarait la guerre à l'Allemagne. Ce développement qui avait déjà commencé d'ailleurs avant la guerre est dû en grande partie aux efforts incessants de M. Daniels, secrétaire pour la Marine, placé à la tête de ce département par M. Wilson lorsqu'il constitua son gouvernement après les élections de 1913 où, sur un programme démocrate, il avait battu à une grande majorité les deux anciens présidents républicains (Roosevelt et Taft) qui lui étaient opposés[1].

[1] On sait que, à part les deux présidences de M. Grover Cleveland, pendant plus d'un demi-siècle les républicains avaient

Rien dans la carrière politique, dans le passé, dans les études de M. Daniels ne l'avait préparé à occuper les importantes fonctions de « Secretary of the United States Navy ». C'est un journaliste de la vieille école, et il présente ce spectacle remarquable du directeur d'un journal à l'ancienne mode, investi de l'autorité complète sur une des plus grandes marines de guerre, sur une des plus grandes organisations navales du monde. Cette tâche est déjà très difficile à bien remplir en temps de paix; des événements que rien ne faisait prévoir lorsqu'il a été mis à la tête de la marine américaine sont venus lui imposer la lourde responsabilité de la diriger dans la guerre la plus formidable de l'histoire, et il s'en est acquitté jusqu'ici de la façon la plus brillante.

***

Josephus Daniels appartient au sud des Etats-Unis, à « Dixie », comme les Américains appellent cette partie de la République, et il en a le type caractéristique. C'est un « homme du Sud ». Ses parents, Josephus et Mary Daniels, habitaient la Caroline du Nord, et c'est à Washington, dans cet Etat [1], qu'il naquit, le 18 mai 1862. Il vient donc d'avoir cinquante-six ans.

Il fut élevé dans son Etat natal, au « Wilson Collegiate Institute [2] », et il y fit de bonnes études moyennes, mais, de très bonne heure, avant même de les avoir terminées, il manifesta une vocation et un goût tout particuliers pour la vie et la carrière de journaliste, et il avait à peine dix-huit ans, qu'il devenait « editor » (directeur) d'un petit journal hebdomadaire local « The Wilson Advance », (le Progrès de Wilson).

Entrer dans la carrière de journaliste à dix-huit ans comme

toujours été au pouvoir. Depuis que Abraham Lincoln avait en 1861 succédé à James Buchanan, les présidents successifs avaient été, après Lincoln, Andrew Johnson, Ulysse Simpson Grant, Rutherford Birchard Hayes, James Abram Garfield, Chester Alan Arthur, tous républicains, puis Cleveland, démocrate, avait eu pour successeur Benjamin Harrison, républicain, et était revenu au pouvoir aux élections de 1893, pour faire place à William Mc Kinley, Théodore Roosevelt et William Howard Taft, tous trois républicains.

[1] Washington, dans la North Carolina, lieu de naissance de M. Daniels, ne doit pas être confondu avec Washington, la capitale des Etats-Unis, dans le district de Columbia, ni avec Washington, en Pensylvanie, chef-lieu du Comté de Washington, ni avec Washington en Indiana, chef-lieu du Comté de Daviess.

[2] Wilson est le chef-lieu du Comté de Wilson dans la North Carolina.

directeur est un joli début. Mais ce début ne fut pas ce qu'on peut appeler à proprement parler un succès éclatant, et un an s'était à peine écoulé que M. Daniels quittait la direction du *Wilson Advance* et décidait de se consacrer à l'étude des lois et d'en faire sa profession. Il fit donc ses études de droit, passa les examens nécessaires, et en 1885, à l'âge de vingt-trois ans, il fut « admitted to the American Bar », reçu « barrister » (avocat). Mais on peut penser qu'il n'avait pas trouvé dans la procédure et la jurisprudence les attractions qu'il avait probablement rêvées, car, une fois avocat, il ne s'occupa point de plaider. Il n'a jamais pratiqué.

Au lieu d'aller à la « Bar », il retourna au journalisme. Il y était attiré par ses goûts et par l'intérêt très vif qu'il avait pris à la politique. Profondément démocrate, il avait accueilli avec joie le résultat des élections de 1885 qui avaient amené à la présidence pour la première fois M. Grover Cleveland. Il avait repris sa carrière de directeur de journal et avait pris la direction de la *State Chronicle* publiée à Raleigh, capitale de l'Etat de North Carolina; en même temps il avait ajouté une autre corde à son arc et était devenu « publisher » (éditeur). Trois ans après, il se mariait et épousait Miss Aggie W. Bagley, fille du major W. H. Bagley; il avait vingt-six ans.

Il s'était lancé avec ardeur dans la politique, la seule carrière qui, dans les démocraties, mène au pouvoir. Sa participation active dans la lutte des partis, l'intérêt passionné qu'il y apportait, l'intelligence dont il faisait preuve, joints à l'influence qu'il exerçait comme directeur de la *State Chronicle*, avaient fait de lui une des grandes, une des plus puissantes personnalités dans la politique « démocrate » du Sud. En 1887, il était nommé Imprimeur d'Etat de la Caroline du Nord, situation avantageuse qui est en même temps une récompense politique. Le « State Printer » (Imprimeur d'Etat) est l'imprimeur officiel de la Législature de l'Etat, il publie tous les documents officiel, les Rapports, les Livres Bleus, les « Acts » de la Législature, etc. Les Législatures des Etats, jalouses de leurs privilèges, sont très fécondes en documents officiels; l'impression et la publication de ces documents sont très largement rémunérées et la charge de State Printer est toujours donnée à une personnalité importante du parti au pouvoir dans l'Etat. M. Daniels occupa cette position pendant six ans.

Aux élections de 1889, les démocrates avaient été battus

par les républicains et Harrison était devenu président de la République. Mais à celles de 1893 la victoire était revenue aux démocrates et Cleveland était retourné à la Maison Blanche. Les services considérables que Daniels avait rendus au parti démocrate l'appelèrent à Washington (la capitale américaine), où il fut nommé « Chief Clerk of the Departement of the Interior » (commis-chef). Il y resta deux ans, de 1893 à 1895. Sa nomination à ce poste officiel ne lui avait pas fait quitter la direction de la *State Chronicle* de Raleigh, qu'il continuait à diriger de la capitale. Il s'occupait même plus activement que jamais de ce journal, et, en 1894, il le fusionna avec deux autres feuilles influentes de l'Etat de la Caroline du Nord, le *North Carolinian* et les *News and Observer*. Il n'a jamais cessé depuis d'être « titular editor » (directeur en titre) du journal résultant de cette fusion, qui se publie à Raleigh sous le titre de *The News and Observer*. Depuis lors son influence dans la presse et dans la politique ne fit que s'accroître, et sa situation dans le parti démocrate de son Etat natal devint prépondérante.

Il fut élu président de l'Association des directeurs de journaux de la Caroline du Nord, et il est membre du comité exécutif démocrate de son Etat. Deux fois aussi il a été choisi comme délégué à la Convention nationale démocrate, désignation importante, car ces « Nominating Conventions » sont, comme on le sait, les rouages principaux du mécanisme extraconstitutionnel par lequel est élu tous les quatre ans le président des Etats-Unis. Cette organisation, qui remonte à 1824, quand Jackson fut défait aux élections pour la présidence, fut, ainsi que le disait récemment une autorité en la matière [1], une anomalie, en contradiction avec l'esprit du pouvoir direct par la majorité. Ce ne fut jamais une véritable institution démocratique, et il est assez curieux qu'elle ait pu être regardée comme le plus sûr et le meilleur moyen de connaître la volonté populaire, et cela au moment où les changements dans la Constitution étaient soumis au suffrage direct! Dans l'élection présidentielle, le citoyen américain ne vote pas pour un candidat, Il vote pour un groupe de délégués qui, s'il est élu, se rendra l'année suivante à Washington, où il votera dans le collège électoral suivant les instructions reçues de son

[1] *American Government and Majority Rule*, par Edward Elliot, Princeton University Press, 1916.

Etat. Quoi qu'il en soit, les Conventions Nationales exercent donc une influence décisive sur l'élection présidentielle qui dépend d'elles et les délégués sont toujours des personnages jouissant dans leurs Etats d'une grande autorité.

La situation acquise ainsi par M. Daniels lui avait donné une telle influence qu'on a pu justement dire de lui qu'il « contrôlait » les votes démocrates dans la North Carolina. Lors des élections de 1912, voyant en M. Woodrow Wilson un candidat qu'il estimait avoir des chances sérieuses de ramener, après tant d'années, son parti au pouvoir et de triompher des républicains auxquels il avait toujours fait une vive opposition, il se prononça sans restriction en sa faveur et, pendant toute la campagne électorale, — et on sait combien elle fut vive et acharnée avec un adversaire comme « le colonel » Roosevelt, — il se prodigua sans ménagement, parlant dans les meetings, écrivant sans relâche dans son journal des articles dont l'effet fut considérable. Il usa de toute l'autorité qu'il exerçait dans son Etat natal et entraîna avec lui les votes de la majorité du corps électoral.

C'est en remerciement des grands services qu'il avait ainsi rendus au succès de sa candidature, que le Dr Woodrow Wilson lui donna le portefeuille de secrétaire de la marine des Etats-Unis.

Les républicains, battus, n'étaient pas contents, et l'administration du nouveau président fut vivement prise à parti. De tous les membres du gouvernement de M. Wilson, il en est peu qui furent plus attaqués alors que M. Daniels, à qui les journaux, — et les politiciens, — du parti républicain reprochaient sa complète ignorance de la marine. Il est parfaitement exact que, quand il débuta dans ses nouvelles fonctions, il ne connaissait absolument rien aux questions navales, mais il est remarquablement intelligent, d'un caractère sage et réfléchi, et fort différent de cette catégorie de politiciens aussi répandue dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien, qui s'imaginent que, par la vertu de la politique, ils ont la science infuse en toutes choses et s'estiment compétents pour trancher souverainement *de omni re scibili et quibusdam aliis*, hommes toujours fâcheux, et souvent néfastes.

M. Josephus Daniels savait aussi bien que quiconque qu'il ne connaissait rien aux questions navales; mais il a une grande qualité, il sait discerner et choisir les hommes. Dès ses débuts à la tête de son Département, il sut s'entourer des conseillers les plus capables, et il a toujours

eu la sagesse d'accepter leurs avis. Cette faculté de distinguer les hommes, il en a donné une récente et remarquable preuve quand il a, au moment de l'entrée des Etats Unis dans la guerre, désigné l'amiral Sims pour commander la flotte américaine dans les eaux européennes, malgré les puissantes influences mises en avant pour faire désigner tel ou tel autre officier. Il a choisi l'amiral Sims à cause de ses services, et principalement à cause des immenses progrès qu'il a fait faire à la marine américaine dans l'emploi de l'artillerie. Et les événements ont prouvé toute l'excellence de ce choix[1].

Pendant les premières années de la guerre, — car il est malheureusement permis de parler ainsi dans cette guerre qui sera non seulement la plus grande, mais une des plus longues de l'histoire, — la situation de M. Wilson et de son gouvernement était, au point de vue de la politique intérieure, très délicate.

J'ignore si, comme le disait récemment l'*Evening Post* de New-York, — un des plus ardents partisans de M. Wilson, — le Président des Etats-Unis a eu la prévision du terrible conflit actuel longtemps avant qu'il se produisît, bien avant même la mystérieuse tragédie de Serajevo, et s'il a envoyé le colonel House en Europe avec la mission secrète de prévenir les gouvernements de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne du péril qui les menaçait. Le colonel George Harvey, l'influent directeur de la *North American Review*, discutait dernièrement ce récit sensationnel avec quelque scepticisme[2]. Ce qui est certain, c'est que les démocrates avaient triomphé des républicains par un programme essentiellement pacifique; que, pendant toute la durée de sa première présidence, M. Wilson, en vue des élections de 1916, avait pris ouvertement pour devise : *Peace and Prosperity*, et que, bien que dès la première heure résolument pro-allié, décidé même, comme beaucoup l'admettent aujourd'hui, à faire entrer les Etats-Unis dans la guerre dès qu'il serait assuré de conserver le pouvoir, il était tenu, par opposition à l'attitude belliqueuse de ses adversaires, à ne pas effrayer, par de trop grands préparatifs militaires, son parti en grande majorité pacifique. Malgré toutes les entraves qu'une telle situation imposait au gouvernement démocrate, il a su, avec une grande habileté, faire accepter à ses partisans, sous le

[1] Voir, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1917, la « Silhouette » de l'amiral Sims.
[2] *North American Review*, mai 1918.

nom de « Preparadness », un programme grâce auquel la marine américaine est aujourd'hui la deuxième du monde.

M. Daniels, nous l'avons dit, sait choisir ses conseillers et, les ayant choisis, sait les écouter et suivre leurs avis. Au premier rang de ces conseillers est l'amiral George Dewey, président du « General Navy Board ». Faisant siennes les idées du Board et de son président, M. Daniels avait pu obtenir pour l'exercice financier 1916-1917 le plus grand budget naval qui ait jamais été voté, s'élevant à un total de 65 625 000 francs, dépassant ainsi de 25 pour 100 le budget de l'Amirauté britannique pour l'exercice 1914-1915. Il a doté la marine américaine de croiseurs de bataille, types de navires de combat qu'elle ne possédait pas. Il a, les Etats-Unis étant encore en dehors de la guerre, fait voter par le Congrès des accroissements considérables d'effectifs pour les équipages et les « Marines »; il a fait voter des accroissements proportionnels pour les cadres; il a constitué sous le nom de « Naval Reserve Force » une très importante réserve navale; il a fait voter des sommes considérables pour l'outillage destiné à la fabrication des projectiles en service dans l'artillerie navale; il a obtenu du Congrès les fonds nécessaires pour la construction de cuirassés dreadnoughts, les plus puissants, les plus rapides et les plus grands qui aient jamais été projetés. Il a enfin, et ce n'est pas le moins significatif de ses actes, fait créer par l'« Act » dont il a obtenu le vote, l'emploi de « Chef des Opérations navales » dont le titulaire doit être un officier en service actif, ayant rang d'amiral, prenant le pas sur tous les officiers commandant à la mer, et, en cas d'absence du secrétaire ou de l'assistant-secrétaire de la marine, remplissant les fonctions de chef de la marine. Il y a actuellement dans les eaux européennes[1] cent cinquante vaisseaux de guerre américains montés par une quarantaine de mille hommes, et ce n'est qu'une partie des flottes des Etats-Unis. Ils devront à M. Daniels une marine qui, après la guerre, sera la première du monde.

***

Bien des améliorations, des progrès considérables sont dus à l'administration de M. Daniels qui avait trouvé en arrivant au ministère, « une organisation hors d'état de fonc-

[1] Ces renseignements n'ont rien de sensationnel. Ils ont été publiés dernièrement dans la presse des Etats-Unis et reproduits par le *Times* de Londres.

tionner pour le bon service de la marine, en mer comme à terre », ainsi que le déclarait le Président du Comité naval de la Chambre des Représentants.

C'est ainsi que, entre autres choses, lui est due la création des grandes écoles navales établies sur les côtes maritimes des Etat-Unis et sur les bords des grands lacs. Les méthodes d'instruction en usage dans ces écoles donnent des résultats vraiment extraordinaires et changent rapidement en « jack tars » accomplis un nombre de civils dont bien des gens en Europe n'ont aucune idée.

Il y a, parmi ces hommes instruits dans ces écoles, des ouvriers, des garçons de ferme, des laboureurs qui n'ont jamais, avant d'y arriver, vu une plus grande étendue d'eau que la mare aux canards de la ferme où ils travaillaient. Mais des méthodes d'instruction intensive, admirablement conçues dans l'esprit le plus pratique, en font rapidement des gens de mer capables d'excellents services. Après une période d'instruction très courte, ils sont embarqués sur des bâtiments de guerre détachés dans des eaux étrangères et ainsi, mêlés aux équipages de ces vaisseaux, y apprennent la pratique du métier. Dès qu'ils sont jugés parfaitement instruits, un certain nombre d'entre eux sont versés définitivement dans les équipages, mais beaucoup d'autres, spécialement choisis, retournent aux Etats-Unis où ils sont employés comme instructeurs. C'est ainsi que le département de la marine a pu, en très peu de temps, créer une superbe force navale, qui a déjà rendu sans bruit de très grands services.

Il ne serait pas permis, puisqu'il est interdit par principe de rien préciser et que nous sommes contraints de cacher à nous-mêmes tant de choses — que l'ennemi sait d'ailleurs parfaitement! — il ne serait pas permis, disons-nous, de donner quelques détails sur le concours apporté par les « United States Naval Forces operating in European Waters », pour donner à la flotte commandée par l'amiral Sims son titre officiel; mais la manière dont est assurée par la marine américaine la protection des transports amenant des Etats-Unis en Europe un courant ininterrompu de soldats, de vivres, de matériel de toute nature, la façon dont est réglé le service des escortes de sûreté qui accompagnent les convois défiant les attaques des sous-marins ennemis, sont tout à fait remarquables. Les régiments américains qui combattent au front en sont le témoignage. Le mérite de cette organisation revient en grande partie au Secrétaire de la Marine

qui a su choisir pour la mettre au point les officiers les plus compétents.

En matière de constructions navales, sous son administration et depuis le commencement de la guerre, les progrès réalisés ont dépassé tous les espoirs. Le 3 juin, parlant à Washington, il a annoncé un « record » en rapidité de construction obtenu à Mare Island, en Californie, dans la construction d'un destroyer. Ce navire, le *Ward*, destroyer de 300 pieds de long et d'une vitesse de 38 nœuds, a été lancé dix-sept jours et demi après que la quille avait été posée. Il était aux quatre cinquièmes complet au moment de son lancement.

M. Daniels, en citant cet exemple, a appelé l'attention sur le fait que, avant la guerre, le temps moyen pour un destroyer entre la pose de la quille et le lancement était de onze mois. Après que les Etats-Unis furent entrés dans la guerre, ce temps fut réduit à cinq mois et demi. Pour arriver au résultat remarquable de ce « record », il avait été fait à l'avance autant de pièces que possible de façon à n'avoir plus qu'à les assembler, méthode qui a en outre le très grand avantage de réduire au minimum le temps que les navires demeurent en chantier, et d'accroître ainsi la capacité de production de tout chantier de constructions donné.

Un des actes personnels les plus fameux de M. Daniels et celui qui a été le plus furieusement critiqué a été sa décision de rendre la marine américaine « dry » (sèche), c'est-à-dire d'interdire la consommation de tout « intoxicant », de toute boisson alcoolique à bord de tous les navires de la flotte américaine. Au début, cette interdiction souleva le plus violent mécontentement dans tous les rangs et elle excita le ressentiment de tous, des officiers comme des équipages. Il fut l'objet de tous les sarcasmes et de tous les quolibets. Les sobriquets les plus ridicules, entre autres celui qui eut le plus de vogue, d'amiral de la « Grape Juice Fleet » (la Flotte du jus de raisin), lui furent prodigués. Mais aujourd'hui les officiers de marine reconnaissent la sagesse de cette mesure, déclarent que les hommes eux-mêmes admettent qu'elle a été salutaire et qu'elle a accru la capacité de rendement des équipages.

Au moment où cette mesure était encore très impopulaire, quelqu'un de ma connaissance demandait au secrétaire Daniels qu'est-ce qui l'avait déterminé à la prendre.

— Voyez-vous, répondit-il, j'ai été moi-même le plus grand

soak[1] de l'Etat de North Carolina, mais un jour j'ai coupé net et court et il est arrivé que je m'en suis fort bien trouvé. J'ai cru que ce qui avait été démontré bon pour moi serait également bon pour la marine américaine et voilà pourquoi j'ai agi ainsi. »

Au physique, M. Josephus Daniels est de petite taille, fort, trapu ; son visage, complètement rasé, est expressif ; ses manières sont aimables et empreintes d'une grande simplicité. Malgré toutes les prédictions peu bienveillantes dont les adversaires du gouvernement ont accueilli sa nomination, il a réussi. Au début, il faut reconnaître que, parmi la majorité des officiers de marine, l'impression causée par le choix de M. Wilson n'avait pas été entièrement favorable. Aujourd'hui il a conquis, — et mérité, — le respect de tous. Il a appliqué les principes simples des grandes affaires à la conduite d'une des plus grandes marines du monde. De même qu'un businessman intelligent veut avant tout faire réussir son affaire et ne cherche pas par vanité à imposer son opinion et sa manière de voir à des hommes qui en savent plus que lui, de même M. Daniels a eu, avant tout, la résolution de faire de la marine américaine l'instrument le plus puissant possible.

Comme Lincoln, dont ce fut un des plus grands mérites, il cherche l'homme le mieux qualifié, le plus compétent qu'il peut trouver et le charge de faire « marcher la machine » pour lui ; il s'entoure des plus grandes autorités techniques, et quand il les a réunies, il fait ce qu'elles suggèrent. La méthode est simple : elle ne demande que de l'intelligence, du bon sens, une absence totale de vanité et la ferme résolution de n'avoir en vue que l'intérêt de la chose publique sans la moindre arrière-pensée personnelle. Cet ensemble de conditions n'est, à la vérité, pas très fréquent chez les politiciens.

MILES.

[1] *Soak*, imbiber, tremper, mot de slang, d'argot américain pour buveur.

LES ÉTRANGERS A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

ET

LA RÉFORME DE LA SORBONNE[1]

Parmi les perspectives que nous pouvons envisager pour le lendemain de la guerre, l'une des plus certaines est le développement de nos relations universitaires avec les étudiants et les maîtres étrangers : nous avons à espérer qu'au moins chez nos amis et nos alliés, il n'y aura pas d'éducation vraiment large et humaine sans un séjour dans nos facultés; et il nous faut, dès à présent, nous préparer à recevoir ces hôtes qui seront les bienvenus.

Certes, les étudiants étrangers ne manquaient pas chez nous, mais ceux que nous attendons ne seront pas de la même sorte. Avant 1914, quelques-unes de nos universités : celles de Grenoble, de Lille, de Toulouse, de Bordeaux, et, plus encore que toutes les autres, celle de Paris, avaient essayé, par des fondations, par des échanges de professeurs, par des facilités offertes aux étudiants des pays voisins, d'appeler à elles tout un peuple de jeunes gens, qui rapporteraient chez eux, espérait-on, l'amour et le respect de la France. Cet appel fut d'autant plus facilement écouté, qu'à cette date les uni-

[1] *Science and learning in France. With a survey of opportunities for american students in french universities (1917)*; livre de première utilité, publié sous la direction de M. Wigmore, où pour chaque discipline sont énumérés, avec l'indication de leurs travaux, les noms de tous les maîtres de l'enseignement supérieur, officiel ou libre, à Paris ou en province : il serait bon à traduire, et nous rendrait de grands services, s'il était un peu complété. — *La vie universitaire à Paris*, Paris, Colin, 1918. Livre excellent en beaucoup de parties, mais incomplet, malgré son titre puisqu'on y a omis systématiquement l'enseignement supérieur libre; ce qui fait désirer un second volume où l'on rendrait, en outre, justice aux universités de province. Il contient plus de considérations générales que de renseignements pratiques.

versités allemandes, si réputées alors, si fréquentées, ne s'ouvraient plus guère que pour leurs nationaux. Mais les étudiants que nous avons acquis dans ces conditions, n'étaient pas tous également à désirer. Il y avait d'abord la foule des jeunes filles qui venaient apprendre le français pour l'enseigner, et qui n'avaient aucune formation intellectuelle ; la Sorbonne avait créé un grade et un examen pour elles ; leur place aurait dû être dans les écoles normales primaires, comme élèves libres ; et, pour sanction de leurs études, le brevet simple aurait suffi; qu'on ne parle plus d'elles en Sorbonne ! Il y avait ensuite, cela était plus grave, une foule presque aussi ignorante, mais plus dangereuse d'autodidactes; gens à plaindre après tout; leur pays n'avait pas d'universités ou ne les y admettait point ; l'Allemagne, toute voisine, ne les laissait pas entrer : ils arrivaient, méprisant déjà notre culture ; la plupart finissaient par être sensibles aux bontés qu'on avait pour eux; mais parfois leur cœur n'était pas en France, ni leur esprit.

La guerre les a emportés ; la guerre nous en apportera d'autres !

Quelques-uns de ces nouveaux hôtes, premières hirondelles qui annoncent le printemps, étaient déjà chez nous avant le 3 août 1914. Anglais, Américains, Polonais, Grecs, Suisses, ils étaient arrivés, dans ces temps lointains, avec un sincère amour pour la France et pour les maîtres français, mais aussi avec certaines défiances qu'on devinait. L'avenir devait les en débarrasser! La guerre ayant éclaté, ils commencèrent par s'étonner, s'inquiéter, s'effrayer. Si grand était le prestige militaire de la Prusse, si oubliée la gloire militaire de la France! Puis, tout d'un coup, l'impression changea : la France de la mobilisation apparut, et si belle ! C'était la vraie France. A la rentrée de novembre, des camarades revinrent du combat, l'un traînant la jambe, l'autre le bras en écharpe, un troisième le visage bandé, mais tous pleins de courage et pleins de joie, vivante image de la victoire de la Marne qui semblait se continuer en leur personne. Quelle secousse et quelle révélation ! Je me souviens de l'effet que produisit un lieutenant blessé et décoré, frère d'un étudiant réfugié de Lille, et fils d'un écrivain connu, qui vint plusieurs fois dans l'hiver 1914-1915 à nos cours de licence ; il ne nous quitta que pour rallier le front. Nos étudiants étrangers le regardaient avec un respect et une admiration qui ne s'arrêtaient pas à l'individu, mais remontaient jusqu'à la France tout entière.

D'autant plus que ces héros étaient restés de bons camarades, doux, modestes, s'excusant presque de n'avoir plus le temps de faire du latin et du grec ! Ainsi nos jeunes amis étrangers modifièrent totalement leur opinion apportée du dehors sur la valeur militaire et morale, sur la valeur absolue des Français. Déjà disposés à aimer la France, ils furent ravis de s'apercevoir qu'ils ne l'avaient qu'à demi connue, et qu'elle dépassait infiniment l'idée qu'ils s'en étaient formée. Ceux-là sont à nous, maintenant, de tout leur cœur et de tout leur esprit, comme nous, leurs maîtres; nous sommes à eux.

Or, cette découverte de la France immortelle que ces jeunes gens avaient faite, tout le monde et partout maintenant l'a faite hors de nos frontières. Diplomates et gens d'affaire, ingénieurs et artistes, et jusqu'aux simples voyageurs en quête d'imprévu, dans tous les domaines de l'action et de la pensée, tout le monde a eu la même révélation : nous en voyons les effets palpables. Qu'on demande, par exemple, aux volontaires canadiens, néo-zélandais, australiens, quels sont les sentiments qui remplissent leur cœur ; ils n'oublieront pas qu'après leur devoir à l'égard de leur pays et de l'Angleterre, ce qui les anime c'est l'amour de la France. J'en ai des témoignages touchants. Mais que dire des Américains ! Je sais un mot admirable d'un jeune étudiant des Etats-Unis qui s'était engagé, qui avait fait campagne en Alsace et qui, épuisé, avait dû prendre un long repos. Il était rentré en Amérique, mais, récemment, il écrivit à un camarade français que la vie, pourtant si douce dans un chez soi qu'il aimait de tout son cœur, lui était devenue insupportable ; il voulait repartir, pour, disait-il, défendre « la patrie ». L'Amérique était *sa* patrie ; mais la France lui était si chère que la défendre était défendre la patrie.

Voilà l'état d'esprit où sont, à cette heure, non seulement les étudiants étrangers demeurés chez nous, mais tous les jeunes gens nés au-delà de la mer ou de l'océan, qui se battent et dont les frères se battent pour la cause commune de la liberté du monde. Demain, revenant à l'étude, ils ne manqueront pas de nous témoigner, dans ce domaine encore, l'attachement qu'ils ont pour la France.

***

Si nous pouvons ainsi compter qu'ils viendront chez nous, nous avons à nous préoccuper de savoir sous quelles condi-

tions ils y viendront. Or je crains que, parmi les gens autorisés qui ont étudié ce problème « au sein des commissions », plus d'un n'en ait pas discerné exactement les données. Les mesures en effet que l'on propose et examine sont presque toutes fondées sur cette opinion implicite que les étrangers, dédaignant leurs universités et trouvant sans doute les nôtres incomparablement supérieures, accourront ici pour y accomplir le cycle complet de leurs études, passer nos examens et rentrer chez eux, tout-à-fait satisfaits par l'estampille officielle que la France leur aura accordée et que leur pays d'origine n'aura qu'à enregistrer. Certes, on n'exprime pas crûment cette idée, mais on s'en inspire par une sorte d'involontaire orgueil qu'il faut résolument écarter.

Il est vrai que, en France comme dans tous les pays du monde, il y a des professeurs exceptionnels, dont le voisin n'a pas l'équivalent : ces maîtres-là, de tous les points du monde, on voudra les entendre et on viendra les écouter. Pierre Duhem avait des élèves du Canada ou des Etats-Unis. Un philosophe comme M. Bergson, un neurologiste comme M. Babinski, attireront toujours des étudiants et des professeurs étrangers. Mais s'imaginer qu'un grand pays ne puisse pas, dans l'état actuel des choses, créer chez lui, le jour où il en aperçoit l'utilité, des « universités » nationales, ou quelque chose d'équivalent, et qu'il admettra que ses enfants aillent se former à l'étranger, la supposition est inadmissible. Je ne donne pas longtemps aux Etats-Unis, par exemple, avec les immenses espaces dont ils disposent, avec leurs ressources variées et presque infinies, avec leur or, avec leur intelligence, avec leur activité, avec leur haute conscience morale, pour qu'ils aient des laboratoires, des bibliothèques, des enseignements de toutes sortes avec lesquels nous ne pourrons tout juste que nous mesurer. Faire aussi grand qu'eux, mais nous n'aurions pas la place !

Heureusement il ne s'agit pas de rivalité! Laissons à nos ennemis, gonflés d'orgueil, la prétention d'être les uniques organisateurs et éducateurs, les seuls maîtres et modèles du monde entier. Nous avons des amis, non des soumis. Nous ne leur imposerons pas notre tyrannie — ne fût-ce qu'une tyrannie universitaire; nous nous mettrons à leur service, selon leurs désirs et leurs nécessités. Et voici sans doute ce qu'ils désireront de nous.

Jadis, au temps où les différents pays, ayant encore une forte originalité nationale, semblaient infiniment éloignés

les uns des autres par les difficultés des voyages et par la « précarité » des relations politiques, une éducation ne s'achevait pourtant point sans un séjour à l'étranger. En particulier, pour ce qui était des universités, l'étudiant qui n'en avait fréquenté qu'une, passait pour avoir reçu une formation incomplète. Saint François de Sales, étudiant à l'Université de Padoue, vint ensuite compléter ses études à celle de Paris. Cette habitude, née au moyen-âge, survécut jusqu'au dix-septième siècle et au delà. Mais, les universités ayant perdu, un peu par leur faute, leur valeur et leur originalité propre, elle tomba peu à peu en désuétude. Plus tard, au dix-neuvième siècle, les universités recommencèrent à vivre en France et à l'étranger, mais elles s'organisèrent suivant un modèle commun ; elles furent dominées par une certaine idée abstraite et impersonnelle de « science » et de « méthode », qu'elles eurent le tort de généraliser à l'excès et d'appliquer à toute sorte de disciplines. Il semblait que le but de l'instruction fût de donner à l'étudiant un certain bagage de vérités qu'on pouvait départir également à n'importe qui, et qui était partout le même, à quelques différences près, — comme on vend indifféremment dans toutes les gares le même panier de provisions : les paniers ne témoignent de leur origine que par quelque parfum d'herbe fine, propre au terroir! Il était donc indifférent qu'on allât à gauche ou à droite, la seule raison de préférer cette université à cette autre étant le renom du panier mieux fait. Or, aujourd'hui cette guerre qui a partout ressuscité le sentiment national, et qui a partout rappelé que les peuples doivent avoir leur vie propre et leur individualité, mais qui a enseigné aussi que ces mêmes peuples doivent se connaître, s'estimer, s'aimer et s'entr'aider les uns les autres, nous ramène à ce qu'avaient de juste et de bon les conceptions d'autrefois. Le jeune homme sera pénétré de l'esprit de son pays ; c'est là, chez lui, sous son ciel, parmi ses compatriotes, qu'il apprendra la « science » ; mais il saura aussi qu'il faut demander à d'autres pays une sorte de ferment ou de complément à la sève puisée dans le sol natal. Quand il aura reçu chez lui une éducation et une instruction en harmonie avec sa naissance, il ira donc, comme saint François de Sales quittant Padoue pour Paris, il ira respirer un autre air. Il ira vivre dans un milieu qui, par la nouveauté et la différence avec toutes ses habitudes, corrigera son jugement, excitera son imagination, enrichira son expérience et activera toute sa vie, même organique. Et le pays où l'on

se dirigera naturellement c'est à cette heure la France vers laquelle tant d'inoubliables souvenirs attireront nos amis ; et ce sont nos universités, nos écoles, nos instituts qui seront appelés à fournir ce ferment du dehors nécessaire à toute formation intellectuelle et même à toute grande formation savante.

Ainsi il ne faut pas s'imaginer que notre enseignement supérieur remplacera pour les étrangers leur enseignement national et en sera l'heureux rival : imagination fâcheuse et dangereuse ! La vérité est que les étudiants étrangers séjourneront chez nous pour deux buts : ou bien pour recevoir les leçons d'un maître dont ils n'ont pas l'équivalent chez eux, ou bien (et ce sera le cas le plus fréquent) pour perfectionner et élargir leur éducation d'homme et de savant en apprenant — pendant un semestre, deux semestres — à regarder un horizon plus large que leur horizon natal. C'est cela qu'ils demanderont à la France. Saura-t-elle le leur offrir ?

***

Je veux me borner ici à parler de ce que je connais par une expérience toute directe; aussi ne toucherai-je pas aux mesures d'ordre administratif qui découlent des justes suppositions que je viens de formuler. Ces mesures vont de soi : si, en effet, le séjour en France n'est qu'un moment dans l'ensemble des études et n'est qu'une partie de la « scolarité » des étudiants étrangers, il faut ménager un accord avec les autres universités, tant pour les programmes que pour les examens; il faut prévoir des « équivalences » et des arrangements mutuels; mais cela regarde le Conseil supérieur de l'Instruction publique, l'Office des Universités, les ministres, que sais-je ? Ne parlons que d'enseignement. Quel est celui qu'on nous demandera?

Il n'y a pas de doute : on nous demandera *la France*. Car qui voudra apprendre l'anglais, ou l'italien, ira directement en Angleterre ou en Italie. Qui voudra s'instruire dans l'archéologie grecque ou romaine, ira là où sont les monuments et les ruines, objets de son étude. Et qui sera apprenti philologue, courra au philologue en renom lequel pourra bien être un professeur de Paris, mais pourra bien aussi ne pas appartenir à Paris et à la Sorbonne. Il n'y a qu'un ensemble d'études qui doive forcément se donner à Paris et qui soit condamné à rester incomplet et insuffisant, si on le prend autre part : c'est la France.

D'ailleurs quel sujet passionnera davantage ceux qui ont versé leur sang pour la France et sur la terre de France? Ils auront traversé nos villes et nos bourgs; ils auront admiré nos anciens clochers, nos maisons d'autrefois, nos châteaux et nos cimetières; peut-être dans les forêts auront-ils rencontré des Pierres Levées, et des Pierres Branlantes. On leur aura dit les légendes des vieux arbres à Fées. Puis le soir, dans leurs campements, ils auront lu nos revues, nos journaux et nos livres. Tout cela aura défilé sous leurs yeux éblouis par l'émotion de la guerre ; mais, cette émotion apaisée, eux-mêmes, s'ils reviennent chez nous, — leurs enfants, s'ils nous les envoient, voudront connaître le sens de cette prodigieuse chevauchée à travers le passé et le présent. Ils demanderont à la Sorbonne de leur expliquer la France.

Et j'ajoute qu'ils voudront connaître surtout la France traditionnelle. Les expériences politiques et sociales de la France d'aujourd'hui les intéresseront, mais ils en ont l'équivalent chez eux. Leur âme, naturellement religieuse, je parle surtout pour les Américains, se reporte plus volontiers vers le passé. J'avais vu bien souvent depuis quelques mois, de grands cars automobiles pleins de soldats en uniforme kaki, s'arrêter devant la porte du musée de Cluny; je demandai enfin au poète Edmond Haraucourt qui est conservateur de ce musée, quelles étranges visites il recevait ainsi. Et il me répondit avec une émotion visible que ses visiteurs étaient des soldats américains ou des volontaires des colonies les plus lointaines d'Angleterre ; il ajouta qu'il n'avait jamais vu nulle part un aussi religieux respect, un amour aussi tendre pour le passé de la France, que chez ces gens dont la plupart étaient ignorants et frustes : ce n'étaient pas des curieux, c'étaient des pèlerins !

Or, la Sorbonne étant bâtie, comme on sait, en face du musée de Cluny, si les visiteurs en kaki avaient traversé le square et la rue, étaient entrés à la Sorbonne et avaient demandé au secrétaire de cette illustre maison dans quelle chaire on y explique les histoires des belles choses qu'ils avaient vues, et où étaient les professeurs chargés d'enseigner l'archéologie française, les institutions françaises, l'histoire de France, on aurait été obligé de leur répondre : « Ici les choses dont vous parlez sont bien enseignées selon les hasards des programmes; mais des professeurs chargés par leur fonction mêmes d'en assurer l'étude, nous n'en avons point ». Oui ! dans cette Sorbonne où toute « spécialité » a sa chaire,

les spécialités « France » (sauf en ce qui concerne la littérature) sont confondues et comme noyées dans les enseignements généraux. La Sorbonne, en se développant, les a oubliées!

Dans l'almanach de l'Université royale de France pour 1831 (je le garde avec piété parce que j'y ai retrouvé le nom de mon grand-père, principal du collège de Villefranche-sur-Rhône, ce qui fait remonter assez haut mes traditions universitaires), je vois que la Sorbonne comptait alors douze chaires qui étaient, naturellement, des chaires très générales : littérature grecque ; éloquence latine; poésie latine ; éloquence française; histoire littéraire et poésie française; philosophie; histoire de la philosophie ancienne ; histoire de la philosophie moderne ; histoire ancienne ; histoire moderne ; géographie ; littératures étrangères. Avec le progrès des études, ces douze chaires sont devenues très insuffisantes ; à chacune d'elles on en a donc ajouté ou substitué beaucoup d'autres ; par exemple, la chaire d'histoire ancienne a été maintenue, mais on a créé une chaire d'histoire grecque et une chaire d'histoire romaine qui la complètent ; la chaire de littérature étrangère n'existe plus ; à sa place je trouve deux chaires d'allemand, une chaire d'anglais, une chaire d'italien, une chaire de provençal. Provignement excellent, qu'il faut encourager! Mais le malheur est que, dans ce large développement des « disciplines », la France a été, comme je l'ai dit, totalement oubliée ! Il eût été si simple, par exemple, de créer pour la France, à côté de la chaire générale d'histoire du moyen-âge ou de la chaire d'histoire moderne, le pendant de ce qu'on avait créé pour la Grèce et Rome, à côté de la chaire d'histoire ancienne ! On se fiait au professeur qui occupait la chaire générale, sans réfléchir que l'immensité de sa tâche l'empêcherait de consacrer à la France le temps qu'il faudrait. Je pourrais faire la même remarque dans le domaine de la philosophie, où l'on complète l'enseignement de la philosophie ancienne par l'enseignement de la philosophie grecque, mais où l'on n'a pas songé à la philosophie française! Elle qui s'honore des noms de Descartes. Malebranche, Condillac, Maine de Biran, Auguste Comte n'avait-elle donc pas le droit de posséder sa chaire et son interprète à côté ou, si l'on veut, à l'ombre de la chaire générale de philosophie moderne?

Voilà quelles lacunes criantes il faut immédiatement corriger. Et je sais bien qu'en fait, le bon sens et le patriotisme des maîtres suppléent autant qu'il est possible à l'insuffisance des cadres ; je sais que la France est toujours le prin-

cipal sujet de leurs méditations et de leurs travaux. Mais on ne le sait ni à Columbia, ni à Harvard, ni nulle part au delà de ces couloirs de la Sorbonne où s'étale, — mais pas avant le mois de novembre! — l'affiche des leçons et conférences de l'année courante. Comment l'Américain ou l'Australien se mettra-t-il en route pour venir étudier la France, en France, s'il n'est pas assuré d'y trouver des maîtres chargés de le guider et de l'instruire? Que la France, avec son sol, ses institutions, son art, sa vie sociale et politique, et non plus seulement avec sa littérature, que la France d'autrefois et d'aujourd'hui devienne à la Sorbonne le centre d'un vaste enseignement! A ce prix seul nous attirerons le flot continu des étudiants étrangers. Et d'ailleurs les autres enseignements en profiteront ; car nos hôtes aimeront à se tourner vers ceux-là aussi, si l'enseignement « français » est bien organisé.

***

Il ne faut pas se dissimuler en effet que ce ne serait rien d'avoir compris quelle chose il convient d'enseigner, si on devait l'enseigner mal. D'abord, il va de soi que l'enseignement de la France par des Français serait intolérable aux étrangers s'il n'était vraiment exact, méthodique, scientifique, et j'ajoute : modeste. S'il tourne au panégyrique, il nous perd. Mais ce que je veux indiquer plus longuement, car, peut-être, y fera-t-on résistance, c'est la nécessité d'imprégner cet enseignement d'*humanisme*. La France ne doit pas être, dans un cerveau d'étudiant, ce qu'est un article de plus dans une encyclopédie ; une notion, une série de faits et d'idées, un tiroir de fiches à côté des autres tiroirs à fiches. Par un privilège presque unique au monde, notre civilisation, notre culture n'est jamais tombée dans les excès de l'individualisme national. Nationale, certes, elle l'a été en son fond et dans sa forme. Mais ce caractère ne l'a jamais empêchée d'être humaine, c'est-à-dire pleine de sens, pleine d'utilité, pleine de vérité et de charme pour tous les hommes. Toujours nourrie de réalité et de raison, elle s'est toujours appuyée sur l'expérience de l'antiquité classique, elle a toujours tendu à réaliser, à égale distance de l'empirisme pur et de la pure abstraction, le type de l'homme complet, de « l'honnête homme ». Elle est éminemment éducative. Elle doit donc être étudiée, elle doit être enseignée comme telle. Il faut que l'étudiant qui aura vécu quelques mois avec

elle puisse sentir qu'il a fait des progrès dans l'art de « bien penser » et de « bien vivre ».

Montaigne, — pour prendre un exemple de cet instinct qui entraîne nos écrivains vers le général et l'humain, — Montaigne était un homme d'humeur inquiète et mélancolique, vivant dans un temps d'incertitude et d'anarchie. Vers quarante ans, il abandonne ses charges, il quitte sa ville et s'en va dans son château isolé; là, il cherche pour lui, pour lui seul, une sorte d'équilibre ou de règle de vie; avec cela plein de défiance dans la raison, dans la science, dans les habitudes traditionnelles. Or, malgré ces dispositions, les plus individualistes qui soient, Montaigne, nourri des anciens, ne peut pas s'empêcher de prendre pour guides et consolateurs Sénèque, Plutarque, Platon, Tite Live, Lucrèce, Pyrrhon, toute l'antiquité; il ne peut pas s'empêcher, à la suite, de lire que ques auteurs contemporains, surtout ceux qui ont raconté des histoires ou qui ont écrit leurs mémoires. Et la « leçon » de Montaigne, — «ce n'est pas la leçon d'autrui, disait-il, c'est la mienne! » — est devenue la « leçon » de Bacon, de Shakespeare, de Pascal, d'Emerson, de tout homme qui ouvre les *Essais;* oui, la « leçon » d'autrui! Le plus « individualiste » de nos écrivains se trouve être, en fin de compte, un « type « de l'homme. Et le maître de Sorbonne qui enseignerait aujourd'hui Montaigne, comme on enseigne la statistique, serait un sot et inutile professeur!

D'ailleurs nos étudiants étrangers se déclareraient vite déçus, si notre enseignement n'était pas une sorte d'éducation générale. Quand, au cours de cette guerre, les Américains ont commencé à collaborer avec nos ingénieurs des mines, ils étaient convaincus que leurs propres ingénieurs étaient de beaucoup les plus entendus et les plus pratiques, étant plus spécialisés et plus « techniciens ». Mais cette opinion n'a pas tenu un instant, car, si les ingénieurs américains semblaient l'emporter par certains « tours de main » empiriquement acquis, le savoir professionnel de nos ingénieurs, appuyé sur une forte instruction scientifique et sur une expérience générale très riche, leur permit, partout où ils passaient, de faire éclater leur supériorité en toute manière. Lors donc que des élèves ingénieurs nous viendront des Etats-Unis, ce ne sera pas pour apprendre un tour de main de plus, mais, avec l'ambition d'acquérir cette culture scientifique générale, qui rend nos ingénieurs incomparables jusque dans le domaine pratique.

A plus forte raison les étudiants de lettres, futurs avocats, professeurs, écrivains, hommes d'Etat, voudront-ils qu'à la Sorbonne on leur donne, sous la « particularité » des études, la « généralité » de l'éducation. Ils exigeront qu'on les aide à cultiver en eux cette connaissance des hommes, cette aptitude à bien juger, cette délicatesse de conscience, ce bon sens et ce bon goût, qui sont le vrai fruit de l'humanisme, ou plutôt qui sont l'humanisme lui-même.

D'ailleurs la Sorbonne est toute prête, je le crois, je l'espère, à assumer pleinement cette tâche éducatrice. « On ne concevrait pas en France, dit excellemment un maître de l'atticisme, un professeur de grande expérience et de grande autorité, M. le doyen Alfred Croiset, on ne concevrait pas un enseignement de Faculté qui, exclusivement attaché au détail, s'interdirait de conclure et qui ne s'efforcerait pas de justifier l'utilité de ses recherches par l'intérêt des idées générales qui s'en dégagent. Il y a toujours dans un texte, dans un document, une certaine représentation de la vie, donc aussi un élément d'art et de philosophie. L'interprétation en est incomplète, si cet élément n'apparaît pas. » Plus loin, à propos de la méthode dite « scientifique », appliquée par nos maîtres à l'enseignement de l'histoire et de la littérature, il ajoute encore : « [Cette méthode] est littéraire aussi en ce sens qu'elle ne doit pas oublier la nature infiniment complexe des faits vivants sur lesquels elle travaille... Elle a besoin de tempérer sa rigueur scientifique par ce qu'on appelle, depuis Pascal, l'esprit de finesse, c'est-à-dire tantôt le goût, tantôt le sens phsychologique, tantôt je ne sais quelle intuition délicate qui avertit du point où la pure logique perd ses droits. » Et M. le doyen Croiset conclut, avec délicatesse et tact, à son habitude : « Cette méthode, bien entendu, n'est pas particulière à une nation plutôt qu'à une autre : c'est celle de tous les bons esprits dans tous les pays. Mais, ce qui est peut-être vrai c'est que la science française s'en préoccupe et s'y complaît avec une sorte de prédilection. » Cette prédilection doit encore s'affirmer dans l'enseignement que la Sorbonne offrira aux étudiants venus du dehors ; on y étudiera la France, « à la française ».

Mais la condition nécessaire de cette étude à la française ne consiste pas uniquement dans la recherche de conclusions générales associées aux faits particuliers, ni dans la collaboration de l'esprit de finesse avec la rigueur des méthodes abstraites.

Et je ne crois pas qu'un étranger puisse tirer tout le fruit « humain » de l'étude de la France s'il n'a pas fait ou s'il ne fait pas en même temps ses « humanités ». Il faut joindre les « humanités », au moins en principe, aux programmes élaborés pour les étrangers, comme nous le faisons dans les programmes de nos enseignements habituels. Dans toutes nos « licences », licence d'histoire, licence de philosophie, licence de langue vivante, aussi bien que licence des lettres anciennes, le règlement exige des candidats une version latine. Or il est question de créer une licence de « lettres françaises » pour les étrangers et l'on songerait à n'y pas inscrire la version latine. Une telle omission serait une faute capitale. Elle signifierait qu'on peut prétendre connaître la France sans connaître les sources de sa vie intellectuelle et morale, le champ où elle a récolté sa plus substantielle nourriture. L' « honnête homme » chez nous, était jadis, l'homme instruit qui avait su s'affranchir de l'horizon, étroit ou large, où l'a enfermé le temps, et devenir le familier des époques où, pour la première fois, et peut-être pour la dernière, la notion d'homme s'est révélée dans sa pureté et sa grandeur. Je n'insiste pas sur ces idées, qui pourtant me tiennent tant au cœur; j'en ai déjà parlé ici, il y aura bientôt quatre ans, à propos de la thèse si intéressante de M. Gillot; et on ne me pardonnerait pas de me répéter. La version latine, — une si petite épreuve ! — affirmait encore ces vérités : qu'on n'y touche pas d'une main téméraire [1] ! Mais je désire ajouter un dernier argument qui n'est pas une épigramme.

La Sorbonne est une très vieille dame : on la regarde comme l'héritière directe de l'Université de Paris; en tout cas, et positivement, documents en main, elle remonte à Robert de Sorbon, chapelain du roi Saint Louis, qui la fonda au mois de février de l'an 1250, *in vico dicto de Coupe-Gueule*. Malgré ce nom de *Coupe-Gueule*, le collège fondé par Robert de Sorbon a toujours été infiniment respectable. On n'y entre pas, on ne doit pas y entrer le chapeau sur la tête, les mains dans les poches, en sifflant une chansonnette entre ses dents. L'ignorance et la suffisance sont ses pires ennemis. Elle instruit; elle civilise et « élève », c'est là sa raison d'être. Le pire danger qu'elle ait à courir, c'est d'être envahie par la cohue, car non seulement la cohue chasserait les hôtes de valeur, mais encore cette

[1] Voir sur ce sujet le fascicule XXVIII du bulletin de l'Association du personnel enseignant des Facultés des Lettres.

cohue elle-même s'en irait comme elle serait venue : flot limoneux qui laisse après soi la boue et la solitude. L'expérience en a été faite. Il faut un choix; la Sorbonne n'aura des élèves dignes d'elle (et alors elle en aura beaucoup) que si elle n'accueille pas tout le monde. Ouverte au petit ouvrier comme au grand seigneur, plus maternelle pour celui qui n'a rien que pour celui que la fortune a favorisé en naissant (elle fut fondée pour de pauvres écoliers), elle a un moyen, un seul, de fermer sa porte aux indésirables, et de l'ouvrir à quiconque est digne de ses soins, c'est d'écrire sur cette porte, non seulement, comme Platon le voulait, « qu'ici personne ne soit admis, s'il n'est géomètre », mais, comme Montaigne l'aurait voulu sans doute : « Qu'ici personne ne soit admis, s'il n'est *humaniste.* » Et il n'est aucun de nos vrais amis étrangers que cette inscription doive écarter Elle les attirera au contraire.

En tête du volume de M. Wigmore, je lis la dédicace suivante :

Aux étudiants et professeurs de France,
dignes gardiens
de la grandeur intellectuelle de leur pays
ce volume,
préparé en un temps
où la France a atteint
le sommet de la grandeur morale,
est offert
avec une profondément cordiale admiration et sympathie
au nom
des étudiants et professeurs d'Amérique.

Il n'est pas d'étudiant ni de professeur français qui puisse lire sans émotion cette dédicace de nos chers camarades d'Amérique. Répondons-leur que, quand ils viendront chez nous, plus tard, nos frères dans la douceur de la paix, après avoir été nos frères dans le dur combat, nous leur ferons partager les travaux non pas d'une Sorbonne amoindrie ou discutée, mais de la France même à son plus haut degré de « grandeur intellectuelle ».

Fortunat Strowski,
Professeur en Sorbonne.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

APRÈS LE CONGRÈS DE BERLIN[1]

LA MISSION DU BARON DE COURCEL

(Février 1882-août 1886.)

VII

Au début de l'année 1885, les négociations engagées entre les puissances en vue d'une conférence où seraient réglées les affaires d'Egypte, battaient leur plein. Bien que la difficulté de s'entendre et l'intransigeance des Anglais eussent fait échouer piteusement la réunion diplomatique qui, l'année précédente, s'était tenue à Londres, le prince de Bismarck insistait sur l'utilité d'une nouvelle tentative. Il préférait ce procédé à des négociations isolées sur les conditions auxquelles l'Allemagne pourrait s'associer à la garantie financière que la France demandait aux puissances pour liquider les dettes du Khédive et remettre sur pied le budget égyptien.

Une conférence, c'était son idée fixe. Mais, il se heurtait à des résistances. Le cabinet de Paris restait hésitant, craignait de blesser l'Angléterre, de la pousser à un coup de tête. On ne s'entendait même pas pour fixer la ville où les plénipotentiaires se réuniraient. Ce ne pouvait être Londres à cause de l'échec précédent; l'Allemagne ne voulait pas que ce fût Berlin, la France que ce fût Paris. Mêmes difficultés pour assurer la neutralité du canal de Suez. Bismarck qui prétendait si peu de temps avant que la question égyptienne était sans intérêt pour l'Allemagne s'y intéressait maintenant de plus en plus; il s'irritait de ces

[1] Voir le *Correspondant* des 10 septembre, 10 octobre et 10 novembre 1917, 25 avril et 25 mai 1918.

pourparlers qui se prolongeaient sans résultat. Il en voulait un peu à tout le monde, à la France à laquelle il reprochait les hésitations et les contradictions de sa politique, mais qu'il continuait néanmoins à ménager, ayant encore besoin d'elle pour la solution des affaires de l'Afrique occidentale, à l'Angleterre qui ne se rendait pas assez vite à ses raisons en ce qui concernait la politique égyptienne et de laquelle, bien qu'il en parlât avec amertume, il souhaitait se rapprocher et enfin à l'Italie dont il critiquait l'attitude soi-disant soupçonneuse et hautaine dans les pourparlers préparatoires de la conférence. « Elle cherche à ménager la chèvre et le chou. » Il enveloppait dans son ressentiment le ministre Mancini « sa personnalité agitée, la malveillance à peine dissimulée de la presse italienne contre l'Allemagne et l'Autriche ». Il se plaignait d'avoir été obligé d'expulser de Berlin le correspondant du *Diritto*. Pour trouver grâce auprès de lui il eût fallu que le cabinet de Rome ne se permît « aucune licence de parole ». Il laissait entendre qu'à ce prix seulement les Italiens s'assureraient la bienveillance de leurs puissants alliés.

A cette époque, ils venaient d'entreprendre une expédition dans la mer Rouge, approuvés par l'Autriche et désapprouvés par la Russie qui se préparait même à protester lorsque sur le conseil de Bismarck, elle y renonça. Le chancelier disait à ce propos : « C'est sur mon conseil qu'elle n'a pas donné suite à son projet. Quant à l'Autriche, si elle a promis son appui à cette expédition c'est qu'elle est trop heureuse de voir dériver vers des parages lointains l'humeur des irrédentistes et l'Italie s'attaquer à l'Abyssinie plutôt que regarder vers le Trentin, Trieste ou la Dalmatie. »

Il avait donc engagé la Russie à ne pas protester et à agir ailleurs suivant ses convenances sans tenir des traités internationaux plus de compte que les Italiens.

« C'est ce que je répondis à Benedetti en 1867, raconte-t-il à l'ambassadeur de la République lorsqu'il me demandait ce que nous ferions si l'armée de Napoléon III entrait en Belgique : Voudriez-vous nous en empêcher? — Je prendrais les ordres du roi. — Mais que lui conseilleriez-vous ? — De ne pas se mettre en travers de la France et de prendre sa Belgique ailleurs.

« Benedetti crut que je visais la Hollande. Il se trompait. Je ne songeais qu'aux Etats de l'Allemagne du Sud. »

La forme même de ces confidences indique clairement la persévérante volonté de plaire à notre pays. Elle se trahit

au même moment dans d'autres circonstances et plus particulièrement lorsque les Chinois sollicitent du gouvernement germanique l'autorisation d'enrôler dans leur armée des officiers allemands. Le cabinet de Berlin s'empresse d'avertir celui de Paris du caractère de sa réponse : « La demande chinoise s'explique par les brillants avantages attachés à ces enrôlements, déclare le chancelier. Je ne peux les empêcher s'il s'agit d'officiers retraités; mais je les empêcherai pour les officiers de l'armée active, dont la démission, s'ils veulent la donner pour passer au service de la Chine ne sera pas acceptée. C'est ce que j'ai répondu. » Sur la demande de la République cette réponse est publiée par les journaux de Berlin.

Ainsi le bon vouloir envers la France s'accuse en raison directe du mécontentement que cause à la Wilhemstrasse l'attitude du gouvernement britannique. En intervenant dans les affaires d'Egypte, Bismarck avait cherché vainement et surtout en 1882 et en 1884, des moyens d'entente avec le cabinet de Londres, se disant prêt à des accords qui, dans sa pensée eussent été le prix du consentement donné par les Anglais à ses entreprises au delà des mers. Ils s'étaient toujours dérobés et telle était la cause de la maussaderie grandissante du chancelier à leur égard. Mais, en ces premiers mois de l'année 1885, ils semblaient comprendre la gravité du péril que leur faisaient courir les appétits de l'Allemagne.

A la rudesse de certains propos, ils entrevoyaient qu'il ne ferait pas bon se trouver en travers du chemin d'une puissance aussi robuste et le poids dont pourrait peser sur eux l'inimitié de la France s'ils la provoquaient imprudemment à propos des affaires d'Egypte. En ces circons tances, on était autorisé à interpréter comme une tentative nouvelle faite en termes plus impérieux, un discours prononcé au Reichstag par le chancelier dans les premiers jours de mars. On eût dit qu'en offrant à l'Angleterre des avantages en Egypte, il offrait le prix de la soumission qu'il exigeait pour sa politique coloniale. D'autre part il en démontrait la nécessité au peuple allemand, l'intérêt qu'il avait à l'adopter prudemment mais résolument; il ne lui en dissimulait ni les charges, ni les difficultés, ni les devoirs.

« Elle ne consiste pas à cueillir sans peine des fruits faciles à récolter, mais à s'engager dans cette grande entreprise avec la volonté d'y persévérer, d'y réussir et dans ce but d'accorder au gouvernement une confiance absolue et toute sa liberté d'action, car cette entreprise ne pourrait réussir si, à chaque petite difficulté journalière, il était contrarié

par les attaques des partis. Si l'Allemagne ne veut pas souscrire à ces conditions, qu'elle renonce aux entreprises coloniales, qu'elle se résigne à laisser d'autres puissances s'y tailler une large part, à déposer elle-même les armes, à croupir dans la médiocrité, car aussitôt qu'elle les aura déposées, les autres puissances qui se disputent la possession du monde trouveront incommode une puissance agglomérée située au centre de l'Europe ne faisant autre chose que les observer et la mettront en tutelle. Telle est l'importante question, la plus importante que le peuple allemand devra trancher de sa propre main en vue de son avenir. »

Dans le même discours, il signalait la malveillance de l'étranger pour les ambitions germaniques et en imputait la responsabilité au Parlement qui, par ses débats passionnés sur ces graves questions où il était en désaccord avec les Etats confédérés, avait favorisé les oppositions et la jalousie du dehors, lesquelles seraient désarmées s'il se montrait uni, enthousiaste et résolu. C'est par de telles paroles que le chancelier s'efforçait d'en imposer aux rivaux de l'Allemagne et de réduire à l'impuissance ses adversaires de l'intérieur en ameutant contre eux les partisans de la politique d'expansion. La presse officieuse, sous son inspiration, dressait le tableau des périls que pourrait faire courir à la puissance anglaise la marche des armées russes dans l'Asie centrale et laissait entendre que cette marche, l'Allemagne, par suite de ses bons rapports avec la Russie, pourrait à son gré la ralentir ou l'activer. Enfin la *Gazette de Cologne* complétait cette va te manœuvre en indiquant très nettement que s'il y avait lieu de contenir la France d'un côté et la Russie de l'autre, l'entente entre Londres et Berlin serait facile dès que les deux gouvernements se seraient mis d'accord sur les questions coloniales.

Cette campagne n'allait pas sans que quelques coups fussent portés à a France. Mais, en les signalant à Paris, l'ambassadeur de la République ne s'en inquiétait pas. Tout en reconnaissant que la politique de l'Allemagne envers l'Angleterre n'avait pas cessé d'être tortueuse, il constatait que, quoi qu'on pensât à Berlin, ce qui dominait c'était le souci de ne pas exciter les défiances de la France. « Entre nous, des motifs de défiance n'existent pas », lui avait dit le chancelier.

Il n'en eût pas dit autant de l'Angleterre, surtout en ce moment où un incident inattendu lui fournissait à l'improviste un nouveau grief contre le cabinet de Londres. Celui-ci venait de publier un recueil de pièces diplomatiques. En

parcourant ce *Livre bleu*, le chancelier y découvrit une dépêche de Sir Edward Malet, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Berlin, dans laquelle était reproduite une conversation confidentielle qu'il avait eue avec Bismarck avant que ne se fussent améliorés les rapports de la France avec l'Allemagne et au cours de laquelle le prince de Bismarck s'était prodigué en offres de bonne entente sans parvenir à les faire accepter. Cette publication le jeta dans une violente colère. Il la considérait comme contraire aux convenances et aux usages, comme une manœuvre destinée à semer entre Paris et Berlin de nouveaux germes de défiances. La presse se fit l'écho de sa rancune et dénonça ce qu'elle appelait la déloyauté de l'Angleterre, accusation d'ailleurs sans fondement, car à aucun moment de cette suggestive conversation, il n'avait été stipulé qu'elle devait rester secrète. Sa première colère tombée, le chancelier, utilitaire au plus haut degré, ne songea plus qu'à tirer parti de l'incident pour amener l'Angleterre à compo ition.

Depuis quelque temps, son fils aîné, le comte Herbert de Bismarck, siégeait à la Wilhelmstrasse comme candidat à la succession du comte de Hatzfeld, secrétaire d'Etat, que l'état de sa santé obligeait à prendre un long repos et qui préparait son départ. Le chancelier se décida à envoyer Herbert en Angleterre pour y dire de vive voix ce qu'il préférait ne pas écrire. Herbert débarquait à Londres le 6 mars et le même jour, il se présentait chez l'ambassadeur de France Waddington auquel il avait ordre d'expliquer préalablement l'objet de sa mission : « Je suis chargé, lui confiait-il, de déc arer ici que l'état actuel des relations entre l'Angleterre et l'Allemagne est devenu intolérab'e et que, s'il n'y a pas un changement immédiat, nous sommes décidés à nous refuser à tout arrangement pour l'Egypte et même à exiger l'évacuation. »

Il ne dissimulait pas d'ailleurs que cette pression d'un nouveau genre avait surtout pour but d'en ever la solution de difficu tés d'ordre secondaire qui restaient pendantes entre Londres et Berlin : « Nous sommes d'accord avec vous, ajouta t-il, sur l'arrangement égyptien, puisque vous l'acceptez et que nous ne vou ons pas être plus Français que les Français, mais mon père est résolu à user de tous les moyens pour peser sur l'Angleterre. »

Nous ignorons ce qui se passa entre le comte Herbert et les ministres anglais, mais un discours prononcé peu de jours avant à la Chambre des Lords par Lord Granville, où il avait

exprimé le regret de paroles agressives prononcées précédemment, permet de supposer que l'entretien conserva une forme courtoise, voire amicale, et que les bases du rapprochement qui devait bientôt se produire furent entrevues par les interlocuteurs. Cependant Jules Ferry, tenu par Waddington au courant de l'incident, écrivait au baron de Courcel : « En fait je ne doute pas que le cabinet anglais ne passe sous les fourches caudines. Le comte Herbert repart ce soir porteur de l'arrangement exigé. » Le baron de Courcel ne croyait pas que les choses fussent aussi avancées. Mais il croyait les Anglais disposés à certaines concessions sur le terrain colonial et qu'il en résulterait une détente dans l'affaire égyptienne. Cet accord cependant ne serait pas d'après lui assez général et assez décisif pour conduire l'Allemagne à se dessaisir des moyens d'action que lui fournissaient la question d'Egypte et l'entente avec la France. Rien dans l'attitude du chancelier ne trahissait un désir de changement; il semblait prêt à s'accommoder pour l'Egypte de solutions variables selon la tournure que prendraient d'autres affaires auxquelles il portait un intérêt plus direct.

Il y avait alors près de trois ans que Jules Ferry dirigeait la politique extérieure de la France. Président du Conseil depuis le 22 février 1883 avec le portefeuille de l'Instruction publique, il s'était attribué, le 21 novembre suivant, celui des Affaires étrangères que Challemel-Lacour venait d'abandonner. Depuis, il portait le fardeau des difficultés que faisaient naître à tout instant l'expansion de l'influence française dans les pays d'outre-mer. A ce titre, il suivait avec une attention particulière les affaires de Chine, qui parmi celles dont il devait poursuivre la solution étaient assurément les plus graves, d'autant plus graves que sa politique au Tonkin provoquait de plus en plus d'amères critiques parmi les membres du Parlement français qui convoitaient sa succession. Cependant, bien que les hostilités fussent engagées avec la Chine, il ne désespérait pas de la contraindre à lui faire des propositions de paix. Sa confiance à cet égard était justifiée par ce qui s'était passé à Berlin au mois de février 1885. Les Chinois ayant voulu contracter un emprunt en Allemagne, les banquiers auxquels ils s'étaient adressés avaient cru devoir consulter le gouvernement et avaient été invités à répondre par un refus, le chancelier étant résolu à ne rien faire qui pût être considéré comme une atteinte à la neutralité. Il poussa la rigueur jusqu'à faire refuser une avance de 10 millions aux agents de la Chine, avance qu'ils eussent remboursée sur un

emprunt qu'ils espéraient obtenir de l'Angleterre; il leur fut consenti en effet, mais aux conditions les plus onéreuses et servit surtout à payer les dettes que le gouvernement de Pékin avait contractées à Londres. Les industriels allemands trouvèrent mauvais que le chancelier eût détourné de leurs usines les commandes chinoises, mais il répondit qu'étant neutre il n'avait pu faire mieux.

Ces détails suffisent pour faire comprendre combien le gouvernement chinois était obéré et avait besoin de la paix. Le colonel Tcheng Ki Tong, attaché militaire à la légation de Chine à Berlin, ne le dissimulait pas et, tout en déclarant qu'il agissait à l'insu de son gouvernement, il s'efforçait de créer un terrain d'entente sur lequel auraient été étudiées et discutées les bases d'un accord. Dans une entrevue avec le commandant de Sancy, attaché militaire de l'ambassade de France, qu'il avait provoquée en demandant le secret et qui eut lieu chez le colonel de Malborg, leur collègue de Suède, il exprima le désir de voir finir promptement le différend et les malentendus qui avaient amené une lutte regrettable entre deux pays si visiblement intéressés à vivre en bonne intelligence.

« Est-ce au nom de votre gouvernement que vous parlez ou en votre nom personnel? lui demanda son interlocuteur.

— Je ne peux parler qu'en mon nom personnel, répondit-il, mais je peux affirmer que mon gouvernement aspire à la paix, sous la condition que les termes dans lesquels elle serait conclue fussent conçus de manière à ne pas froisser l'honneur du peuple chinois ».

L'entretien s'engagea alors sur les bases d'une entente, mais ne put aboutir, le diplomate chinois n'offrant rien de plus que ce que la France avait déjà trouvé insuffisant. Il n'admettait pas que la Chine dût payer une indemnité de guerre. Elle se laisserait détruire plutôt que de signer un traité où ce mot figurerait, et un diplomate qui se laisserait entamer sur ce point jouerait sa tête. Mais peut-être pourrait-on s'entendre pour une convention commerciale qui accorderait à la France le traitement de la nation la plus favorisée. Du reste, si l'on commençait à négocier on arriverait sûrement à une entente. On tournait autour de conditions antérieurement repoussées par le gouvernement français et qu'il persistait à écarter. On se sépara donc sans avoir rien décidé, et deux entrevues qui suivirent ne donnèrent pas meilleur résultat. Cependant le diplomate chinois se déclarait prêt à télégraphier à Pékin pour savoir sur quelles bases son gouvernement désirait que des ouvertures

officieuses fussent faites à la France. Jules Ferry était donc autorisé à prévoir à une date prochaine des propositions de paix acceptables.

Comme d'autre part, depuis le début du conflit jusqu'à ce jour, le corps expéditionnaire au Tonkin n'avait eu que des succès, Jules Ferry, malgré la violence des attaques dont il était l'objet, devait se croire en état d'y résister.

Entre temps et à propos de la Corée, on parlait d'une agression préparée par le Japon contre la Chine. A l'improviste, le comte de Hatsfeld demanda à l'ambassadeur de France ce que ferait le gouvernement de la République si la Chine sollicitait l'intervention de l'Allemagne pour conjurer les suites de ce différend et s'il conviendrait au cabinet de Paris que celui de Berlin consentît à intervenir. L'ambassadeur, quoique sans instructions de son ministre, prit sur lui de répondre négativement. Tant que les hostilités se prolongeraient entre la Chine et la France, celle-ci ne saurait voir d'un mauvais œil l'entrée en scène du Japon qui, dans ses rapports avec la Corée, représentait un principe favorable à tous les pays, tandis que le gouvernement chinois voulait fermer la Corée aux étrangers.

« J'approuve le langage que vous avez tenu à M. de Hatsfeld, écrivait Jules Ferry le 29 mars. Il est certain qu'une intervention de l'Allemagne en faveur de la Chine et contre le Japon à l'heure actuelle nous enlèverait une de nos meilleures chances de paix. Si, au contraire, l'Allemagne profitait de l'occasion qui lui est offerte pour donner à la Chine un conseil autorisé, nos affaires pourraient se régler rapidement. Sous cette forme, le concours de l'Allemagne nous serait précieux et n'aurait rien que de conforme aux intérêts allemands et aux vues du chancelier, qui doivent être pacifiques en Chine comme en Europe.

« *Très confidentielle* et pour votre gouverne : je suis en rapports directs avec Pékin par Sir Robert Hart, qui montre le plus grand zèle pour la paix. J'ai déclaré à la Chine, comme je l'ai fait hier à la tribune, que nous ne poursuivons pas d'autre but que l'exécution pleine, entière et loyale du traité de Tientsin. J'espère que cet embryon de négociation ne sera pas compromis par le petit échec arrivé à Négrier, qui s'est aventuré un peu trop au delà de la frontière chinoise, mais qui tient fortement Lang-Son. »

Jules Ferry se trompait. Le 15 février, il avait pu annoncer à la Chambre que Lang-Son était en notre pouvoir et l'armée chinoise en pleine déroute. Mais maintenant la fortune des

armes menaçait notre drapeau; le 30 mars, tout changeait, et du haut de cette tribune où, jusqu'à ce jour, il avait eu raison de la ligue des partis, Jules Ferry était obligé de convenir que Lang-Son avait dû être évacué et que le général de Négrier était grièvement blessé.

Parmi les contemporains de cette séance, qui ne se rappelle son caractère tragique, les foudroyantes apostrophes de MM. Clemenceau et Ribot, l'ordre du jour présenté par ce dernier et par Mézières, que votèrent 306 députés contre 146, et enfin l'opinion si violemment surexcitée contre le ministre renversé, qu'il dut quitter le Palais Bourbon par une porte dérobée? Qui oserait prétendre aujourd'hui que ces violences n'étaient dues qu'à un patriotisme exaspéré par les imprudences d'une politique coloniale qui nous mettait, au Tonkin, dans une posture gênante? N'était-ce pas plutôt la revanche, contre un ministère qui durait depuis trois ans, d'une majorité lasse d'être dominée et qui se vengeait de sa trop longue servitude en renversant son tyran? Elle lui reprochait de l'avoir entraînée sans lui dire où il la conduisait. Mais le lui avait-elle jamais demandé et ne l'avait-elle pas toujours applaudi?

Du reste, dès le lendemain de sa chute, il était démontré que les nouvelles communiquées à la Chambre avaient été sinon dénaturées, du moins singulièrement exagérées. La situation, loin d'être aussi compromise qu'on l'avait prétendu, restait telle que, comptant pour rien le succès de Lang-Son, la Chine persistait dans son désir de paix et venait de signer des préliminaires que Jules Ferry, encore au pouvoir quoique démissionnaire, n'hésita pas à faire accepter par le président de la République, afin de faciliter la tâche de ses successeurs.

Sa chute fut considérée à Berlin comme un malheur pour la France et pour l'Allemagne. On redoutait que l'événement n'eût pour conséquence une altération des bons rapports qui existaient entre les deux pays. Notre ambassadeur constatait ces inquiétudes : « Cette impression, si elle se prolongeait, profiterait à l'Angleterre qui cherche à se rapprocher de l'Allemagne. » Mais ce malaise fut passager; il se dissipa le 6 avril lorsqu'on apprit à Berlin que chargé par le président Grévy de former un ministère, Brisson, le président de la Chambre, était parvenu à le constituer et avait obtenu de M. de Freycinet qu'il prît le portefeuille des Affaires étrangères.

M. de Freycinet rentrait donc dans ce palais du quai d'Orsay où il avait antérieurement dirigé la politique extérieure de la Frnace et avait laissé d'honorables souvenirs.

C'est de lui, on s'en souvient, que le baron de Courcel, à son départ pour Berlin, avait reçu ses instructions; l'ambassadeur ne pouvait donc que se réjouir de se trouver de nouveau sous ses ordres, et d'autant que le prince de Bismarck s'associa à sa satisfaction en le chargeant de transmettre au nouveau ministre des félicitations cordiales et chaleureuses.

Si notre étude avait pour objet un examen approfondi de la politique française depuis que foisonnaient en Europe les questions litigieuses, c'est-à-dire depuis le Congrès de Berlin et au moment où M. de Freycinet revenait au pouvoir, nous aurions beau jeu à mettre en lumière les fautes commises par les ministères qui s'étaient succédé et les périls qu'avaient fait courir à l'influence française dans le monde leur imprévoyance, leurs hésitations, leurs contradictions et la fréquence des crises ministérielles. Mais tel n'est point le but de ce travail qui se flatte de n'être autre chose qu'un essai d'histoire, dans lequel nous nous abstenons volontairement de toute critique où l'on pourrait voir un manquement à l'impartialité. Des incidents que nous évoquons, nous n'avons voulu retenir que ce qui est nécessaire pour faire comprendre ce qu'a été l'attitude du gouvernement de la République en face des difficultés suscitées de tous côtés par les événements qui ont agité les nations en ces temps lointains, vieux de plus de trente ans.

La tâche qui s'offrait alors à l'activité de M. de Freycinet était considérable, car les points étaient nombreux où il avait à surveiller les intérêts de la France : l'Egypte, le Tonkin, l'Afrique occidentale, Madagascar, la Turquie, les Balkans Mais ce qui importait le plus en ce moment, c'était d'en finir avec le conflit franco-chinois, et c'est à hâter cette solution qu'il consacra dès ce moment son effort. Le 4 avril, avant même qu'il ne fût investi des fonctions ministérielles, la convention préliminaire entre la France et la Chine était signée; au mois de juin, la convention définitive et, au mois de juillet, le ministre de Chine à Berlin venait avertir le baron de Courcel que, par ordre de son gouvernement, il allait partir pour Paris afin d'y rétablir les relations diplomatiques officielles. C'en était fait du conflit franco-chinois dont, durant de longs mois, les chancelleries s'étaient alarmées. Mais il s'en fallait qu'elles fussent au bout de leurs craintes.

A Zanzibar, le sultan Saïd Bargache était en désaccord avec les Allemands installés dans une partie de ses Etats où ils prétendaient indument agir en maîtres et établir leur protectorat. La France et l'Angleterre se trouvaient d'accord pour

étayer sa résistance, tout en lui conseillant d'en maintenir modérés la forme et les témoignages. On croyait en général que ce qui était en jeu entre l'Allemagne et lui c'était une question de tarifs douaniers, ceux qu'il avait établis aux frontières de son royaume semblant trop élevés au commerce germanique qui prétendait lui en imposer la réduction. En réalité, il ne s'agissait pas seulement de droits de douane, mais aussi de territoires que le Sultan déclarait lui appartenir et sur lesquels l'Allemagne avait mis la main. Il persistait à les revendiquer et, si elle s'obstinait à vouloir les conserver, on se demandait comment elle pourrait l'obliger à céder sans recourir à la force. Cependant, comme elle venait de découvrir et d'occuper un vaste et nouveau territoire mieux arrosé et plus riche que ceux qu'elle possédait déjà sur la côte de Zanzibar, on espérait qu'elle s'y développerait promptement et attacherait moins de prix à ceux que le Sultan ne voulait pas lui laisser prendre. Rappelons, pour n'y pas revenir, que ce dissentiment cessa au mois de décembre suivant, un traité d'amitié, de commerce et de navigation ayant été signé à cette date entre l'Allemagne et le Sultan.

Un événement d'une plus grande importance que l'affaire de Zanzibar menaçait alors le repos de l'Europe. Russes et Anglais allaient se rencontrer aux portes de l'Afghanistan, les uns ambitieux de posséder cette province, les autres résolus à la défendre contre toutes convoitises. Le colonel Dwayne, attaché militaire de l'ambassade anglaise à Berlin, familier de l'ambassade de France, voyait dans l'événement un péril pour la Grande-Bretagne, mais il était assuré qu'elle le conjurerait : « Nous n'avons en ce moment dans les Indes que 20 000 hommes rassemblés à une distance telle que nous ne pouvons arriver à Hérat avant les Russes. Or, l'occupation d'Hérat sera pour nous le signal de la guerre. Nous l'avons toujours dit et le sentiment de la nation anglaise sera difficile à contenir, si difficile que M. Gladstone, quoiqu'il n'aime pas la guerre, sera obligé de plaider pour elle devant le Parlement. Le programme de conciliation présenté à la Russie par l'Angleterre renferme en effet le dernier mot des concessions que peut faire notre amour-propre national. D'ailleurs, nous aurons rarement un meilleur moment pour tenir tête aux Russes. Nos caisses regorgent d'argent tandis que la Russie est exposée à échouer dans les moindres tentatives d'emprunt. Les vice-rois indiens sont mieux disposés pour nous qu'ils ne le furent jamais; leurs contingents réunis nous donneraient 200 000 hommes; les Russes sont, en moins bonnes

conditions que nous au point de vue effectifs, transports, marche et ravitaillements. Tous nos efforts pour régler le différend ont échoué. D'ici vingt jours, tout sera décidé; ce sera là paix ou la guerre. »

Ce langage n'était pas précisément rassurant puisqu'il laissait prévoir un conflit entre deux des grandes puissances européennes dont l'une se flattait d'entamer aux Indes l'empire britannique. Peut-être l'intervention du prince de Bismarck pourrait-elle conjurer le choc. Mais il était peu disposé à offrir sa médiation, alléguant que son rôle « d'honnête courtier » au cours de la guerre russo-turque ne lui avait valu que des désagréments.

Dans les premiers jours du mois de mai, le baron de Courcel, prêt à partir pour Paris, alla voir le chancelier:

« J'ai cru utile, lui-dit-il, de me mettre à même de rendre compte avec exactitude à mon gouvernement de votre manière de voir sur les questions pendantes.

— Non seulement utile, mais très désirable, répondit Bismarck ; il semble se produire en effet, depuis quelque temps, dans l'allure de votre gouvernement, certaines hésitations qui nous donnent à penser. Je crois qu'il serait bon que vous exposiez à Paris les raisons qui recommandent la continuation du système que nous avons pratiqué depuis douze mois et dont nos deux pays se sont bien trouvés jusqu'ici. Je serais très fâché qu'après avoir adopté d'un commun accord une certaine manière de procéder, nous fussions amenés, par le désir de conciliation qui peut animer votre gouvernement envers l'Angleterre, à suivre la tactique qui me paraît a plus fâcheuse à l'égard de ceux avec qui on discute, de faire des concessions qui encouragent l'adversaire à demander davantage. Je me suis toujours bien trouvé, en affaires, de ne présenter que des demandes modérées, de m'abstenir de réclamer tout ce qui pouvait paraître désirable et de me borner à n'exiger que le nécessaire, après avoir bien pesé ce qui était en effet nécessaire. Mais céder à ceux en face de qui on se trouve une partie de ce que l'on a commencé par demander, c'est leur donner la confiance qu'en continuant d'insister, ils obtiendront de plus en plus et c'est se placer dans une très fausse situation. Je demande à la France de ne pas me mettre avec elle dans une position semblable. Je vois que votre gouvernement, après avoir présenté un projet pour l'institution d'une commission internationale sur le canal de Suez, est disposé à le retirer ou à le modifier foncièrement, parce qu'il déplaît à l'Angleterre.

« Vous nous avez communiqué un amendement que nous aurions pu sans doute accepter dès le principe s'il vous convenait, mais qui aujourd'hui constitue l'abandon, en faveur des Anglais, d'une position primitivement adoptée après entente entre nous. Si l'on doit être arrêté chaque fois qu'on se trouve en désaccord avec l'Angleterre seule, il est évident qu'au lieu de discuter avec elle pour faiblir après discussion, il vaut mieux se ranger tout de suite à son point de vue et s'abstenir de toute controverse. Dans ce cas, une délibération internationale est inutile. Je préfère, pour mon compte, ne pas m'en mêler, notre dignité s'en trouvera mieux. »

Le chancelier se répand ensuite en critiques sur le projet transactionnel touchant le canal de Suez présenté par le gouvernement français, qu'il accuse de ne tenir compte que des convenances de l'Angleterre dont l'influence s'est fait sentir par l'organe de Lesseps. A son sens, rien ne justifie les prétentions de l'Angleterre de ne pas tolérer d'ingérence en Egypte et ce n'est pas parce qu'elle a eu des déboires en Afghanistan qu'elle est fondée à vouloir en faire payer les frais aux autres puissances. Il entre ensuite dans des développements sur la politique qu'il suit en Egypte. Après l'Angleterre, c'est la France qui a le plus d'intérêts engagés dans ce pays; il est disposé à les soutenir, à nous assurer, avec son appui, celui de l'Allemagne et de la Russie.

« Mais il faut pour cela que nous sachions bien ce que vous voulez et qu'après être convenus d'une chose, nous ne nous retirions pas devant une apparence de mauvais vouloir ou de mauvaise humeur de l'Angleterre. Je ne puis pas, après avoir sollicité les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg de se prononcer dans un certain sens parce que la France le désire, intervenir peu de temps après, auprès des mêmes cours pour les inviter à adopter un avis différent, parce que la France a changé sur les sollicitations de l'Angleterre. Ce n'est pas à moi à défendre votre premier avis contre vous-mêmes et à montrer plus de fermeté que vous dans votre propre sens. Je ne peux pas être plus Français que les Français en Egypte. Quant à l'Allemagne, elle n'a pas d'intérêts sur les bords du Nil qui ne puissent se bien trouver d'un accommodement avec l'Angleterre. Une entente avec les Anglais garantira toujours ce dont nous avons à nous préoccuper par là. Il s'agit donc de savoir si nous devons marcher d'accord avec la France et compter sur sa persévérance ou nous arranger avec les Anglais.

— Mais rien n'indique que la France veuille changer de politique, objecte l'ambassadeur. M. de Freycinet peut avoir

sur certains points de détail des vues personnelles différentes de M. Jules Ferry, désirer modifier la rédaction, se montrer plus disposé à s'inspirer des conseils de Lesseps, mais ce n'est pas une preuve d'un désir de modifier nos rapports avec vous. Il faut tenir compte aussi des sentiments du Parlement, des courants de l'opinion dans les Chambres. On nous dit que votre politique consiste à opposer en Egypte l'Angleterre à la France et trop de députés restent encore sous l'influence de cette idée pour que M. de Freycinet puisse ne pas user de ménagements envers eux.

— Oui, je sais, on m'accuse de vouloir semer la division tantôt entre l'Angleterre et la France, tantôt entre l'Angleterre et la Russie. Qu'aurais-je à y gagner? L'Allemagne, par suite de ses rapports avec les deux empires limitrophes, est plus forte que jamais ; elle ne demande qu'à vivre en paix avec tous ses voisins. Il n'est aucun d'eux à qui elle ait intérêt à prendre quelque chose. Du côté de la Russie nous n'avons que trop de Polonais et nous ne voudrions certes pas en acquérir davantage. Du côté de l'Autriche pourrions-nous songer à nous annexer les Tchéques de Bohême ou les Viennois? Ils nous causeraient bien des embarras. Du côté de la France? Vous savez que, dans mon opinion, nous avons déjà pris trop de territoire français. Pourrions-nous espérer conquérir quelque chose sur la France, la Belgique, la Hollande? Nous trouverions là des nations récalcitrantes. Ce sont des éléments dont nous n'avons que faire. De quelque côté que nous tournions autour de nos frontières, tout gain serait une perte, tout accroissement une cause de faiblesse. Ce n'est donc pas l'ambition de conquêtes nouvelles qui nous dirige, mais le souci de nos relations avec les grandes puissances. A l'égard de l'Angleterre nous avons le choix entre deux façons de nous conduire. Nous pouvons marcher d'accord avec elle, car nos intérêts ne sont divergents sur aucun point si ce n'est dans les questions coloniales pour lesquelles elle a eu la maladresse de se mettre en antagonisme avec nous, mais qu'il serait facile en définitive de régler à l'amiable, ou bien nous pouvons chercher à contrebalancer sa prépondérance maritime par une union des puissances continentales. C'est ce que nous nous efforçons de faire en ce moment à propos des affaires d'Egypte, mais le concours de la France est nécessaire. Si la France s'entend avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie n'ont pas à se mettre à la traverse pour résoudre les questions égyptiennes, autrement qu'il ne plaît à ces deux puissances. Du reste, si vous recherchez les bonnes grâces de

l'Angleterre et que vous vouliez établir une émulation avec nous à ce sujet, nous pourrons vous disputer l'avantage. En effet, la France ne pourrait offrir à l'Angleterre que ce que celle-ci possède déjà surabondamment : un contingent de puissance maritime et coloniale, tandis que l'Allemagne est en mesure de lui fournir le point d'appui continental dont elle a besoin; quoi qu'il en soit, en attendant que nous soyons fixés avec plus de certitude sur la ligne de conduite de votre gouvernement, il ne pourra être surpris que nous gardions de notre côté un peu plus de réserve. »

A cette sortie, le baron de Courcel se borna à répéter ce qu'il avait déjà dit et à promettre d'apporter en revenant de Paris des explications satisfaisantes. Il pressentait d'ailleurs qu'il y avait en tout cela un peu de comédie. Il savait que l'Angleterre faisait les plus grands efforts pour se rapprocher de l'Allemagne et régler à l'amiable les questions litigieuses, en lui accordant toutes les satisfactions dans les affaires d'outre-mer. Par conséquent le langage du chancelier ne répondait plus à la situation des choses, qui peu à peu tendait à revêtir une physionomie conciliante et pacifique.

VIII

En se pénétrant des propos que le chancelier tenait à l'ambassadeur de France et de l'exposé de ses vues sur la Grande-Bretagne, les lecteurs auront été frappés des contradictions qui caractérisent ces confidences et de la tendance à l'apaisement qui s'y manifeste à mesure que le temps s'écoule. On a vu d'abord le chancelier parler du cabinet de Londres que préside Gladstone d'un accent amer, railleur, irrité, essayer de former contre l'Angleterre une ligue maritime des neutres, surveiller dans ses actes, à l'extérieur, le gouvernement britannique, se flatter d'amoindrir sa puissance sur les mers et lui souhaiter un peu partout des embarras. Puis l'accent a changé; ce que Bismarck, dans ses plans, présentait comme des propositions fermes est devenu conditionnel et tout démontre que, prétextant des irrésolutions et des résistances du gouvernement français, il a été conduit à adopter, à travers beaucoup d'impulsivités que révèle son langage, un système de conciliation envers les Anglais. C'est que, dans l'intervalle, le ministère Gladstone a été renversé. Lord Salisbury est revenu au pouvoir. Entre Londres et Berlin, la confiance a commencé à se rétablir. Les pourparlers ont été plus faciles et un système de concessions réciproques

a remplacé la politique de résistance et de mauvaise humeur.

Le chancelier a renoncé du même coup, en ce qui touche l'Egypte, à ce qu'il appelait le Grand Jeu, lequel consistait à tenir en suspens les questions posées dans l'Etat égyptien jusqu'au moment où l'Angleterre serait réduite soit à tenter isolément une action illégale et à se mettre en opposition violente avec l'Europe entière, soit à implorer le concours amical des puissances aux conditions fixées par celles-ci. Du reste, pour réaliser ce plan avec succès, il eût fallu une action très serrée, combinée entre la France et l'Allemagne et fondée sur une confiance mutuelle que les deux gouvernements, en dépit des apparences, n'étaient pas parvenus à s'inspirer et que les circonstances ne comportaient pas. Il n'avait donc plus qu'à suivre les préférences du gouvernement français et, puisqu'il se rapprochait des Anglais, qu'à conseiller à la France d'user envers eux de modération et de ménagement. C'est à croire qu'il voulait se donner un mérite, car si jamais conseil fut inutile, c'était bien celui-là, le cabinet de Paris ne s'étant jamais départi envers nos voisins d'outre-Manche d'une attitude amicale. Maintes fois, on se le rappelle, le chancelier s'en était plaint. On a vu cependant qu'à la date du 10 mai, il cachait encore son jeu, ne semblait pas désarmer, tout en déclarant à notre ambassadeur que si la France « s'arrangeait avec les Anglais, il se réservait de suivre son exemple ». Ce n'était encore pour elle qu'un avertissement. Mais, le 28, il se décide à faire entendre un langage nouveau, à marquer avec netteté que l'orientation de sa politique s'est modifiée, en raison de circonstances inattendues qu'on va le voir exposer en des termes amicaux où se trahit le désir de donner au gouvernement français un témoignage de sympathie et d'intérêt et de le mettre en garde contre les périls que pourrait lui faire courir la continuation d'une attitude hostile à l'Angleterre. On va l'entendre parler comme s'il n'avait pas été lui-même l'inspirateur de cette politique et comme si le cabinet de Paris n'avait toujours refusé de s'y associer. Dans la matinée du 28, il vient à l'ambassade de France. Sa physionomie respire l'émotion et la tristesse.

« J'ai à vous parler de choses d'une nature confidentielle et intime que je désire confier à votre discrétion intelligente, dit-il à l'ambassadeur. Vous jugerez vous-même par la nature de ce que j'ai à vous dire de la réserve que je dois vous demander.

« L'empereur est malade. Le dimanche de la semaine dernière, le 17 mai, la grande-duchesse de Bade a voulu le mener à l'église pour l'y montrer entouré de son affection filiale.

Il n'y était pas allé depuis plusieurs semaines. Ce jour-là, la température était mauvaise, l'empereur a pris froid. C'est encore la grande-duchesse qui l'a fait aller le lendemain au dîner que lui offrait le comte de Hatsfeld quoiqu'il fût encore enroué et indisposé. Depuis ce temps, il garde la chambre. Mais avant-hier des troubles sont survenus à la vessie, et l'empereur a rendu du sang. Ce n'est pas la première fois qu'il a des atteintes de ce genre, mais nous étions habitués à voir de tels accidents survenir seulement lorsque l'empereur s'était exposé à quelque fatigue trop forte pour son âge, par exemple après qu'il avait passé plusieurs heures à cheval pour inspecter ses troupes. Ce qui est inquiétant, cette fois-ci, c'est que ce mal soit arrivé en pleine période de repos et sans que l'empereur ait fait aucune imprudence, ni faute de régime. Nous nous réjouissions même qu'un léger refroidissement l'eût empéché d'assister comme d'habitude aux deux grandes revues de la semaine dernière et eût servi de prétexte pour lui épargner cette fatigue. Il est couché depuis deux jours. Hier, il a souffert assez vivement et l'on m'a dit qu'il était mal le soir. La nuit a été meilleure ; il a un peu dormi, mais c'est par suite de l'emploi de la morphine à laquelle on a eu recours plusieurs fois. Il est très affaibli ; il est donc possible que nous perdions prochainement notre vieux monarque et que nous devions nous préparer à un changement de règne. Les mauvaises nouvelles d'hier soir ont fort dérangé la tranquillité de ma nuit par toutes les réflexions qu'elles m'ont fait faire.

« Vous êtes assez au courant de la situation pour vous rendre compte du changement profond qu'entraînerait l'avènement d'un autre empereur. Je ne sais pas s'il me conviendrait de conserver la direction des affaires dans des conditions nouvelles et en admettant que je le voulusse, je ne sais pas si je le pourrais. Le prince impérial a le désir d'innover. Vous connaissez sa disposition particulière. C'est un esprit de critique joint à l'ignorance de la réalité des choses. Il est de ceux qui aiment à dire : *J'avais bien prévu que les choses iraient mal, qu'elles tourneraient de telle ou telle façon.* Il n'a pas beaucoup d'idées personnelles. La princesse qui a une grande influence sur lui ne craint rien tant que de se mettre en opposition avec les idées de sa mère, au moins tant que le testament de la reine Victoria n'est pas exécuté. Je ne crois pas que le tempérament de la reine soit particulièrement autoritaire, mais elle a un souvenir très vif de ceux qui lui manquent et il ne fait pas bon affronter sa rancune. On dit qu'elle a amassé une fortune particulière

considérable. Je ne veux pas dire que ses enfants y comptent. Mais je sais que ses gendres et petits-gendres font leurs calculs en conséquence. Nous devons nous attendre à une ère des Cobourg, leur influence est destinée à grandir en Europe dans des temps prochains, je veux dire par exemple celle du roi des Belges; on m'assure de bonne source que le prince impérial d'Autriche est soumis de plus en plus aux conseils de sa femme. Quant à notre princesse impériale, elle est Cobourg elle-même. La reine Victoria l'est par son mariage et à ce qu'il y a déjà dans la famille, elle ajoute le Battenberg.

« Je pense bien que je pourrais rester aux affaires comme chancelier avec la direction de la politique extérieure, notre constitution permettrait un arrangement de ce genre, mais il arriverait alors que contre mon gré, on m'imputerait la responsabilité de mesures désapprouvées par moi. Le public ne voudrait pas croire que, sur des questions autres que celles dont je resterais spécialement chargé, je pourrais être mis en minorité sous un ministère quelconque. Je devrais donc couvrir par ma présence et par mon assentiment apparent des actes que je croirais funestes à l'Empire. Si j'avais vingt ans de moins je n'hésiterais pas à entreprendre la tâche d'amener graduellement un nouveau souverain à la connaissance du véritable intérêt de sa couronne et de son pays. Mais il faut du temps pour cela. Je l'ai fait avec notre vieux roi qui, lui aussi dans les commencements, a voulu essayer d'un ministère libéral. Mais il a bien vite reconnu quelles étaient les véritables conditions du gouvernement, il est devenu et est resté depuis lors aussi réactionnaire que les circonstances le lui ont permis. Recommencer ce que j'ai fait avec lui, je ne le pourrais pas aujourd'hui. Pendant des années, je ne l'ai pas perdu de vue un moment sur les vingt-quatre heures de chaque jour. Je le suivais partout à la chasse, aux manœuvres, au spectacle, en voyage, à la campagne comme à la ville. Mes forces n'y suffiraient plus maintenant, je n'en ai plus la santé. Je me sens donc sensiblement déchiré entre le désir que je dois avoir de ne pas priver mon pays du capital amassé de mon expérience et de mon savoir-faire et le doute où je suis de la possibilité pour moi de persévérer.

« Ce qui est à prévoir, dans le cas d'un changement de règne, c'est certainement une tendance de la nouvelle cour à complaire à l'Angleterre et à favoriser tout ce qui tient à ce pays; on y sera d'autant mieux vu qu'on y parlera plus anglais. Cela influera nécessairement sur notre politique. Ce n'est

pas qu'elle soit aujourd'hui hostile à l'Angleterre. Nous ne sommes ni bien ni mal avec elle et nous cherchons à contre-balancer avec votre aide l'excès de la prépondérance maritime des Anglais. De votre côté vous soutenez vos intérêts contre eux dans la mesure où vous pouvez compter sur l'appui des puissances continentales, en ayant soin de ne pas marcher trop avant afin de ne pas vous trouver seuls et brouillés avec l'Angleterre. Ce système pourra être un peu modifié. Je vous en avertis confidentiellement pour que vous vous y prépariez au besoin et que vous évitiez de trop compromettre vos propres relations à l'égard des Anglais. Si je suis amené à quitter les affaires je ne souhaite pas de laisser à mon remplaçant une succession qui serait rendue plus difficile par des malentendus entre l'Allemagne et la France et je crains qu'un changement de direction de notre côté tenant aux circonstances dont je viens de vous parler ne produise chez vous un mouvement de surprise et d'irritation. Cela serait contraire au but que je poursuis depuis quatorze ans, qui est de cicatriser les blessures qui séparent nos deux pays. Il est désirable pour l'Allemagne que de pareils sentiments ne surgissent pas chez vous.

« Je ne sais pas jusqu'où l'on voudra aller dans la prédilection qu'on voudra marquer à l'Angleterre. Je ne puis croire cependant que l'on fasse aux Anglais le plaisir de se charger pour eux de faire la guerre à la Russie et de détourner sur l'Allemagne le péril qui les menace du côté de l'Inde. Ce serait une folie et j'espère bien qu'on ne la commettra pas. Mais la Russie pour sa part, dans le pressentiment d'un changement de règne et de système chez nous, sera nécessairement moins ferme pour résister aux exigences de l'Angleterre, elle craindra d'être moins soutenue qu'à présent, de pouvoir moins compter sur l'Allemagne ; son attitude ne peut tarder à s'en ressentir.

« Si notre vieil empereur nous était conservé et que nous puissions envisager la continuation du système actuel de gouvernement, il n'y aurait rien de changé. Je vous garantirais la même politique que nous avons pratiquée jusqu'ici. Mais je désire, comme je l'ai toujours désiré jusqu'ici, qu'il n'y ait point de méprise entre nous et que vous puissiez avoir confiance en ma parole. Je tiens à ce que vous soyez prévenu parce que j'ai considéré comme loyal et nécessaire de vous indiquer toujours jusqu'à quel point et jusqu'à quel moment nous pouvions marcher ensemble. Je vous conseille donc de prendre en considération ce qui peut arriver afin d'avoir peut-être certains ménagements envers l'Angleterre.

« Je pense qu'il n'en coûtera pas à M. de Freycinet de tenir compte de cet avis. Depuis qu'il est au ministère, il m'a paru que l'action de votre gouvernement est plus molle à l'égard des Anglais. A plusieurs reprises, vous avez fait patte de velours ; il n'y avait pas de griffes. Quoi qu'il en soit, je crois que vous agirez prudemment en usant de modération aujourd'hui. Ne dites pas tout cela comme venant de moi. La situation vous est assez connue. Si vous faites votre rapport, présentez ces conditions comme de vous-même et comme inspirées par ce que vous voyez ici de l'état de choses. Du reste, l'Angleterre et vous avez le même intérêt à vous entendre sur les affaires d'Egypte et j'ai conseillé cette entente à Lord Rosebery. Lorsque vous serez d'accord, vous tiendrez la Turquie, à qui, à la condition de les payer, vous pourrez demander des troupes. La Russie souscrira sans peine à ces arrangements ; elle estime que l'Egypte ne doit pas être séparée du bloc de la future succession ottomane. La France et l'Angleterre peuvent donc s'arranger au moyen des Turcs dont les armées sont excellentes quand elles sont commandées par des officiers musulmans. »

Durant ce long palabre, le baron de Courcel avait dû se faire violence pour dissimuler la surprise qu'il éprouvait en entendant des conseils si différents de ceux qui lui étaient donnés peu de temps avant. Avec son ordinaire sagacité et le don de pénétration dont nous l'avons vu fournir tant de preuves, il essayait de découvrir la véritable pensée du chancelier. Il le croyait sincère dans l'expression de la douleur qu'il ressentirait s'il perdait son vieux maître. Mais il savait déjà par le comte de Hastfeld que l'état de l'empereur ne présentait pas autant de gravité que le disait Bismarck. « Il est ancien, et il n'y a pas lieu de s'en alarmer aujourd'hui plus qu'hier. C'est la gravelle avec ses hauts et ses bas. »

Cet état devait se prolonger longtemps encore. Guillaume Ier ne mourut qu'en 1888 et déjà en 1886 son entourage était péniblement impressionné par les ravages qu'occasionnait la vieillesse dans cet homme jadis si robuste. Le correspondant berlinois d'un journal de Vienne écrivait à cette époque : « Rencontré l'empereur Guillaume dans le parc de Charlottenbourg où se trouve le mausolée de Frédéric-Guillaume III et de la reine Louise et qu'il fréquente assez souvent. Il n'y avait personne et j'ai pu, grâce à l'arrêt de l'équipage et à la descente lente de Sa Majesté, la considérer de près. Comme il a changé depuis deux ou trois ans! On dit que c'est grâce à lui que la paix se maintient et on se demande à Berlin ce qui

arrivera à sa mort. Il a quatre-vingt-neuf ans. » Il faut conclure de ce souvenir que les craintes confiées par Bismarck à l'ambassadeur de France étaient volontairement exagérées, bien que sa sincérité ne pût être mise en doute lorsqu'il s'écriait devant son interlocuteur, les lèvres frémissantes et des larmes dans les yeux : « Ce serait un coup foudroyant pour moi si je le perdais; le monde ne serait plus le même pour moi. »

En répétant ce cri dans le compte-rendu de l'entretien, l'ambassadeur écrivait : « Ils ont fait ensemble de si grandes choses! » Mais tout de même, il doutait de l'entière sincérité de cette communication tragique. « En fait, c'est une évolution de la politique allemande qu'il s'efforce de justifier en dissimulant la véritable cause, laquelle est que sa tentative de former contre l'Angleterre et le ministère Gladstone une vaste coalition d'intérêts a échoué et détourné de l'Angleterre le péril qui la menaçait en Egypte et dans l'Inde. Ni la France, ni la Russie ne se sont laissé entraîner à des résolutions extrêmes. Guillaume vieillissant n'a pas voulu se jeter dans une aventure et la princesse impériale a conjuré très habilement le conflit anglo-russe et montré par cette paix des Dames ce que deviendrait l'orientation de la politique allemande le jour où son mari régnerait. C'est ainsi que le chancelier a été conduit à revenir à sa politique de 1882 et à se donner un prétexte pour expliquer cette transformation. Il prévoit l'ère des Cobourg, le triomphe des idées du feu roi Léopold et du feu prince Albert et il se tourne vers le soleil levant, les contradictions de notre politique intérieure et ses agitations ne lui permettant pas d'espérer trouver en France assez de fermeté et de résolution ni assez de docilité à ses vues pour étayer sa résistance ».

On voit par l'évocation de ce souvenir que le chancelier ne redoutait pas de faire machine en arrière, dût-il s'infliger à lui-même d'humiliants démentis et trouvant, pour les justifier des raisons tirées d'un plus ou moins habile opportunisme, et qui parfois ne manquaient ni de grandeur ni de prévoyance. Ne s'était-il pas déjà distingué dans ce rôle lorsqu'après son entreprise brutale et calomnieuse contre le catholicisme, comprenant la nécessité de mettre un terme au Kulturkampf, il se réconciliait avec la Papauté et pour expliquer sa volte-face au Reichstag, il s'écriait : « Un homme politique ne peut et ne doit pas vouloir supprimer ce qu'on ne peut supprimer; il faut prendre les institutions comme elles sont et surtout l'Eglise catholique telle qu'elle est avec ses dogmes, sa discipline, son histoire, ses institutions. Là est la vérité

politique, le grand réalisme fécond et infaillible; là est surtout le salut quand ce qui est en cause n'est pas l'intérêt d'un jour ou d'une nation, mais la liberté du monde chrétien avec l'avenir d'un pays privilégié entre tous et la dignité du premier principat moral de l'univers. »

Quel désaveu du passé! Comme il eût mieux fait de s'inspirer de ces considérations sages et éloquentes avant de se jeter dans la bataille antireligieuse d'où il sortit vaincu et qui déshonorerait sa mémoire si elle n'était déjà irrémédiablement atteinte par tant d'actes révélateurs de sa mauvaise foi. C'est le même homme que nous retrouvons sur un terrain purement politique dans ces confidences à l'ambassadeur de France et, pour les rendre plus vraisemblables, faisant répandre le bruit que la vie de l'empereur est gravement menacée.

Au mois de juillet, ces rumeurs avaient pris une telle consistance que l'attention publique se portait avec plus de suite et de fixité sur le prince Frédéric, héritier de la Couronne, sur ses actes et sur ses paroles. On constatait qu'il semblait déployer plus de sollicitude et d'empressement envers l'armée. C'était chez lui chose imprévue, car jusqu'alors on l'avait considéré comme moins imbu des traditions militaires des Hohenzollern que pénètré des aspirations pacifiques et libérales communes aux admirateurs des institutions anglaises. Mais deux discours prononcés l'un à Kœnigsberg devant une assemblée d'étudiants, l'autre à Aix-la-Chapelle sur le front d'un régiment dont on fêtait le jubilé venaient de le montrer sous un jour tout nouveau. A Kœnigsberg, il avait insisté sur la nécessité pour l'Allemagne de rester forte par les armes et de ne pas se décourager si tous les buts n'étaient pas encore atteints; il avait exprimé la confiance que la jeunesse allemande compléterait l'œuvre. A Aix-la-Chapelle, il avait été plus explicite encore. Evoquant le souvenir des grands faits d'armes de 1870 et 1871, il avait dit : « Je félicite le régiment de tenir garnison dans la capitale de l'ancienne France carlovingienne où sont déposés les restes de Charlemagne dont la couronne appartient maintenant à ma maison. »

En dépit du caractère belliqueux de ces propos, on ne croyait pas que les bonnes relations de la France avec l'Allemagne dussent être compromises à l'avènement de Frédéric. Nulle cause de dissentiment n'existait en apparence entre les deux pays. Le cabinet de Berlin semblait se désintéresser de la politique suivie par la France en Egypte; les négociations relatives à l'Afrique occidentale allaient se terminer

heureusement par la convention qui fut signée à la fin de l'année et si, en Grèce et en Bulgarie, l'horizon s'assombrissait, on espérait qu'ils n'entraîneraient aucun conflit entre Paris et Berlin.

Voici cependant qu'au commencement du mois d'août, cette quiétude relative était troublée à l'improviste par une campagne aussi violente qu'inattendue de la presse officieuse allemande contre la France, ouverte à propos d'un article du *Temps*. Dans cet article publié le 24 juillet, le journal parisien étudiant les groupements des cavaleries française et allemande sur notre frontière de l'est établissait essentiellement la supériorité de l'armée impériale sur celle de la France durant les premiers jours de la mobilisation. Pour parer au danger qui résultait de cette inégalité de forces, il conseillait l'envoi vers l'Est ou vers le Nord du corps de cavalerie indépendante dont le quartier général était à Paris. Mais il n'y avait rien dans ces propos qui dépassât les bornes d'une appréciation en quelque sorte théorique justifiée par ce qui se passait au même moment en Allemagne. Outre que le grand état-major allemand avait renforcé à une date récente l'effectif du 15e corps d'armée, et pour le renforcer davantage réclamait la création d'une nouvelle brigade de cavalerie qui y serait affectée, il proposait maintenant d'entretenir sur le pied de guerre toutes les batteries d'artillerie stationnées sur la frontière française. D'autre part, la loi du septennat militaire votée en 1880 devant être renouvelée en cette année 1885, le ministre de la guerre Bronsart de Schellendorf voulait profiter de cette circonstance pour apporter à cette organisation militaire des modifications qui en augmenteraient la puissance. Mais, pour faire face aux dépenses qu'exigeraient ces mesures, il fallait obtenir du Reichstag de nouveaux crédits, ce qui devenait difficile et ne pouvait se réaliser qu'en agitant devant lui le spectre d'une France de plus en plus agressive, de plus en plus menaçante.

L'article du *Temps* arrivait à propos pour servir ce dessein et le chancelier n'hésita pas à s'en emparer dans le but d'impressionner le Parlement. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* le commente en termes irrités; elle y voit la preuve que la France poursuit une politique belliqueuse et que la bourgeoisie française médite une guerre de revanche. *La Gazette de Cologne* déclare que cet article a produit une impression profonde dans les cercles militaires allemands et que les suites peuvent en être graves. Quand on relit aujourd'hui les pièces de ce procès accidentel, on ne parviendrait pas à

s'expliquer ces attaques, s'il n'était démontré par ce qui précède qu'elles n'étaient qu'une manœuvre parlementaire.

Peut-être aussi faut-il y voir un témoignage du désir de Bismarck de démontrer au cabinet Salisbury qui avait succédé au cabinet Gladstone la sincérité du rapprochement provoqué par lui et d'effacer les traces des récents dissentiments. A mentionner encore qu'il résulte des propos qu'il tint ou qu'on lui prêtait que, dans sa pensée, il importait de mettre un terme « aux revendications chauvines françaises » dont les propagateurs, à la veille des élections, recherchaient, disait-il, des succès de mauvais aloi. Reprocher au gouvernement français, ainsi qu'ils le faisaient, de persévérer dans sa politique coloniale, d'employer dans des expéditions lointaines les forces nationales qu'il eût été nécessaire de concentrer sur la frontière de l'Est et de faire ainsi le jeu de l'Allemagne, — tel était leur grief, — n'était-ce pas ameuter contre celle-ci, sous forme de réclame électorale, l'opinion française? Il fallait couper court à ces velléités dangereuses pour les relations des deux Etats.

— C'est rendre service au gouvernement de la République, déclare-t-il au baron de Courcel, et nous n'avons pas voulu autre chose.

— On peut s'y méprendre, vu la forme qu'ont revêtue ces intentions bienveillantes, objecta l'ambassadeur.

Le chancelier protesta : « On aurait tort de croire en France que notre bon vouloir a disparu; une admonestation dans laquelle chacun ne prendra que la part qu'il se sentira mériter ne prouve rien au fond contre désir de faciliter sa tâche au cabinet de Paris. » Le vrai c'est qu'il ne croyait plus à la possibilité d'un rapprochement franco-allemand durable et avoué. « Au cours des pourparlers sur l'Egypte, disait-il encore, la France n'a cessé d'hésiter entre l'amitié anglaise et l'amitié allemande, ce qui, sans nous faire renoncer à une coopération à établir le cas échéant, a ébranlé notre foi dans l'espérance que nous avions d'abord conçue. » Cette espérance allait devenir de plus en plus fragile et deux ans plus tard, l'affaire Schnœbelé sera le résultat des dispositions nouvelles du chancelier à l'égard de la France.

IX

La question qui préoccupait à cette date, — juillet 1885, — les Etats allemands, était celle du remplacement comme statthalter en Alsace-Lorraine de feu le maréchal de Man-

teuffel. Nos lecteurs se souviendront qu'on le rendait responsable de la non assimilation des provinces conquises. On cherchait un homme capable de les gouverner avec plus de fermeté sans toutefois renoncer, au moins en apparence, au système de tolérance et de bienveillance relatives qu'il avait pratiqué et qui, s'il n'était pas sans inconvénients, présentait cependant de sérieux avantages à la condition de se borner à des mesures de faveur et non d'être appliqué comme une règle. On apprenait tout à coup que le choix du gouvernement impérial s'était porté sur le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Le chancelier lui avait dit : « Il faut que vous soyez nommé, car je n'ai personne autre que vous. » Hohenlohe s'était décidé à accepter. Comment refuser une mission considérée comme créant à celui qui en était investi une position presque royale? Son caractère personnel, son tact, son aménité naturelle, ses allures de grand seigneur, son tempérament d'Allemand du Sud ne le prédisposaient pas à exécuter dans leur rigueur les ordres de Berlin; mais sans doute il en tiendrait plus de compte que ne l'avait fait Manteuffel et le chancelier avait dû s'en assurer. On en pouvait conclure que le nouveau gouvernement, tout en laissant aux Alsaciens-Lorrains la satisfaction de conserver leur autonomie, serait exercé dans un autre esprit.

Nommé définitivement dans la seconde quinzaine de septembre, le prince de Hohenlohe, à la veille de quitter Paris, alla prendre congé de M. de Freycinet. Il lui exprima d'abord le profond chagrin que ressentait sa famille en s'éloignant de la France. Quant à lui, il partait pour Strasbourg avec appréhension, car il comprenait bien qu'on se faisait en Allemagne sur la manière de gouverner l'Alsace-Lorraine des idées qu'il répugnait à mettre en pratique.

« J'aurais voulu gouverner tranquillement et avec douceur. Mais on me poussera à des mesures rigoureuses parce que l'on croit que les populations sont devenues plus hostiles et que tout est à craindre des excitations qu'elles reçoivent d'ici par suite de la recrudescence des pensées de revanche.

— Mais où en est la preuve? s'écria M. de Freycinet. Quels sont vos griefs?

— La Ligue des patriotes, ses manifestations, le langage de vos journaux...

— Eh! bien, allons au fond des choses et je vous prouverai qu'en tout cela il n'y a rien ou presque rien. On a ergoté sur la présence de Paul Déroulède à Berne ; l'ambassadeur

Arago l'aurait présenté aux autorités helvétiques... C'est faux... Nous avons décoré un Alsacien, oui, à la suite d'une exposition agricole, sur la proposition du ministre de l'agriculture, avec d'autres exposants... Il est vraiment inouï que le prince de Bismarck avec les moyens d'information dont il dispose soit si mal informé de ce qui se passe chez nous.

— Il y a votre guerre de plume.

— Mais ce sont vos journaux qui la font. Un article du *Temps* suffit pour que vous preniez feu.

— C'est que chez nous on croit que vous voulez recommencer la guerre. »

Ce suggestif entretien occupe une trop grande place dans nos documents pour pouvoir être reproduit ici dans sa totalité. Mais ce qu'il y a lieu d'en retenir, c'est que le ministre français ayant insisté pour prouver que son gouvernement était sans reproche, le prince de Hohenlohe promit de s'efforcer de dissiper à Berlin les malentendus sur lesquels on venait de s'expliquer. Il serait heureux de rendre ce service à notre pays où, depuis qu'il y résidait, il n'avait rencontré que des sympathies. Le lendemain M. de Freycinet envoyait au baron de Courcel un compte-rendu de cette conversation et le chargeait confidentiellement de s'assurer de l'effet qu'elle aurait produit. La réponse ne se fit pas attendre. Après avoir causé avec le prince de Bismarck, l'ambassadeur croyait les malentendus aussi dissipés qu'ils pouvaient l'être. Mais la situation restait toujours délicate. Il y avait trop de griefs anciens et durables entre les deux nations, surtout depuis que les Etats allemands avaient confondu leur cause avec celle de la Prusse, pour qu'on pût se flatter de voir disparaître les sujets de récrimination.

« Le danger de cet état de choses gît dans l'ardeur naturelle du fondateur de l'unité allemande qui voudrait dominer l'avenir comme il domine le présent et, tout en conservant à l'Allemagne et à la Prusse le bénéfice intégral des événements de 1814, 1815 et 1871, rêve d'obtenir de la France une adhésion morale définitive à la position que lui ont faite trois démembrements successifs. Chaque symptôme qui vient contrarier ses espérances éveille en lui des accès d'impatience dont les relations entre les deux pays subissent le contre-coup. »

A l'appui de cette appréciation, l'ambassadeur reproduisait les propos que lui avait tenus le chancelier en commentant la conversation du prince de Hohenlohe avec M. de Freycinet.

« Aucun de vos partis dans ses programmes électoraux n'a osé désavouer le principe de vos revendications et se

déclarer partisan d'une acceptation finale des faits accomplis. J'en dois conclure qu'il existe une pensée commune à la nation tout entière... Je suis frappé en constatant chez vous, après un espace de quinze ans, la persistance d'idées et de sentiments qui, à d'autres époques, s'étaient effacés bien plus vite. Ainsi, quinze ans après les événements de 1815, vers 1830, la France envisageait avec beaucoup plus de calme la situation où l'avaient placée les traités de Vienne. Et pourtant, il y avait une bien plus grande différence entre la France de 1812 et celle de 1815 ou 1816 qu'entre celle de 1868 et celle de 1871. La perte de territoire a été bien plus forte la première fois et la différence dans la situation internationale beaucoup plus sensible... »

De quel extraordinaire oubli de l'Histoire témoignait ce langage! Bismarck oubliait les longues protestations de la France, sa constance à saisir toutes les occasions de laisser entendre qu'à son jour et à son heure, elle ferait valoir ses droits sur les frontières du Rhin ; il oubliait que les pays dont les traités de Vienne l'avaient dépossédée représentaient des conquêtes récentes, les conquêtes de Napoléon, et que contrainte de les abandonner, elle se résignait à une restitution. En évoquant ce souvenir, l'ambassadeur aurait ruiné le raisonnement de son interlocuteur. Mais il n'y fit qu'une brève allusion ; il eût été inopportun de se montrer agressif. Le chancelier continuait :

« Je ne peux avoir la sécurité que la France ne cherchera pas à profiter de la première secousse qui se produira en Europe, des difficultés qui viendraient à surgir entre l'Allemagne et une autre nation pour nous attaquer et compromettre l'œuvre du traité de Francfort. Malgré vos protestations c'est un danger sur lequel je ne suis pas rassuré.

« A qui la faute »? aurait pu répondre le baron de Courcel. Il y renonça, mais profitant de ce que la conversation était restée familière et courtoise, il fit en riant : « Mon Dieu, si vous aviez à faire face à une coalition de l'Europe entière, je ne dis pas que nous resterions tranquilles et qu'il n'y aurait personne parmi nous pour faire comme York en 1812 [1]. Mais l'Allemagne n'est pas près d'une situation pareille et vous êtes là pour y veiller.

— York était porté et poussé par le sentiment de la nation tout entière, s'écria le chancelier.

L'ambassadeur contint l'argument qui montait à ses lèvres :

[1] Pendant la campagne de 1812, commandant le contingent prussien dans l'armée de Napoléon, il passa à l'ennemi avec ses troupes.

« Il en serait de même en France ». Mais le terrain était singulièrement glissant et il préféra ne pas insister.

Cherchant à expliquer le violent accès d'humeur du chancelier, il l'attribuait à plusieurs causes : l'opposition irréductible de l'Alsace-Lorraine, mise en lumière par la mort de Manteuffel et qui d'après Bismarck, trouvait des encouragements à Paris; les événements de Bulgarie qui se dramatisaient et compromettaient la paix; son incertitude sur l'attitude de la France en cas de guerre générale et enfin l'échec de ses tentatives pour la détourner du Rhin. Dans ce but, il l'avait aidée à se constituer un empire colonial dont l'importance grandissait de jour en jour : mais, le but n'ayant pas été atteint, la compensation lui échappait, ce qui menaçait de faire de lui un dupeur dupé. Peut-être entrevoyait-il déjà que cet empire serait un jour une proie bonne à saisir et lorsqu'on se rappelle que ce fut le plan de Guillaume II de mettre la main sur les colonies françaises, ne peut-on soupçonner le chancelier de le lui avoir suggéré ?

Ce qui est certain, c'est qu'à la fin de décembre de cette année 1885, le développement de la politique coloniale de l'Allemagne semble devenir la principale préoccupation du tout-puissant ministre. On l'entend à maintes reprises en entretenir le Reischtag. Un jour, il lui expose sa théorie en la matière : « La protection et la surveillance de l'Empire doivent suivre les entreprises coloniales allemandes dans les pays d'outre-mer, mais ne doivent s'exercer que lorsque la nécessité pratique s'en fait sentir. Pas de colonies à la française, point de recherche de la domination pour la domination, point de champ d'expériences, consacré aux tentatives des théoriciens administratifs, point de provinces envahies pour flatter l'ambition des chefs militaires et retenues pour employer de nombreux fonctionnaires et soldats ; pas de considérations politiques, mais des considérations économiques. Je vous livre des régions abritées par le drapeau allemand ; à vous de les conquérir par le travail, le commerce et les capitaux. Il est nécessaire de réduire le rôle et les charges de l'Etat, d'utiliser les organisations locales, d'en créer, dues à l'initiative privée. Les indigènes dont on respectera ainsi les habitudes et la liberté dans la plus large limite se prêteront avec moins de résistance au joug étranger et on évitera d'avoir à les ramener plus ou moins violemment à l'obéissance. En résumé, ni bureaucratie ni armée ; liberté et responsabilité dévolues aux intéressés, protection souveraine et contrôle général exercés par l'Etat. »

Voilà un tableau qui, s'il devenait une réalité, ferait des colonies allemandes un paradis. Mais la phrase finale, — contrôle général et protection exercés par l'Etat, — l'assombrit singulièrement : c'est le régime de l'omnipotence gouvernementale, de la faveur et du caprice, ce régime que plus tard Guillaume II, partout où il a pu établir sa domination, se vantera de pratiquer avec une main gantée de fer.

Dans une autre circonstance, le chancelier interrogé par un membre du Parlement sur le point de savoir si les missions religieuses catholiques françaises et notamment les Jésuites seront admises dans les colonies allemandes répond négativement : « Introduire chez nous les Jésuites, les Jésuites français, serait trahir l'intérêt national et faciliter l'action de la France. Comme Jésuites et comme Français, les missionnaires dont il s'agit obéiront aux prescriptions de leur ordre dont la direction est à Paris et leurs protestations d'amitié pour l'Allemagne ne méritent pas créance. Nous devons au contraire nous préparer à les voir exploiter dans un esprit antiallemand l'influence qu'ils gagneraient dans nos colonies. La paix de l'Empire allemand est aujourd'hui encore malheureusement plus menacé par le sentiment de tous les partis que dans n'importe quel pays. »

Il reprend alors sa vieille chanson : « Nous avons eu le bonheur de vivre constamment en paix et en bonne entente avec le gouvernement français. Nous ne pouvons en dire autant des partis français. Des incidents tels qu'il s'en est produit à l'occasion des circonstances excitantes survenues en Espagne et dans plusieurs autres cas alors que l'opinion publique, pendant que la sagesse du gouvernement n'exerçait pas sur elle son contrôle, son frein et son influence, éclatait dans un premier mouvement, ces incidents m'ont fait voir, à mon grand regret, que les organes dirigeants de tous les partis, considèrent comme la meilleure base de leurs efforts pour conquérir la faveur publique dans les élections et auprès de l'opinion l'hostilité contre l'Allemagne, la possibilité que le moment arrive un jour de prendre une revanche sur l'Allemagne et la volonté de prendre cette revanche. Ce phénomène, je dois l'avouer, m'a fait impression. Personne ne saurait en rendre responsable le gouvernement français, car, ainsi que je l'ai dit, tous les gouvernements auxquels nous avons eu à faire depuis 1870, ont nourri comme nous la conviction qu'il était utile et salutaire pour les deux nations de conserver la paix et ont fait loyalement ce qui dépendait d'eux pour réaliser cette conviction. Mais, vu l'influence qu'a

le sentiment public en France, vu la vive impressionnabilité de la nation, nous ne pouvons pas compter seulement avec le gouvernement du moment, nous devons compter sur la sensibilité des cordes qui trouvent écho dans la population et que font vibrer avec prédilection tous ceux, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui désirent la gagner à leur cause. Il est en conséquence nécessaire et je le regrette, en prévision d'éventualités qui je l'espère ne se produiront pas, mais qui sont possibles, d'observer une grande prudence dans l'organisation de nos colonies, plus que partout ailleurs parce que ce sont des points exposés. Nous ne pouvons laisser prendre racine dans nos possessions à des ressortissants de l'Etat qui, au cas où l'opportunité s'en offrirait, est le plus prêt à se présenter à l'Allemagne en ennemi. »

Dans ce discours, on vient d'entendre le chancelier faire allusion à des incidents survenus en Espagne. C'est à l'occasion de la mainmise par le gouvernement germanique sur un groupe d'îles, — les Carolines, — situé dans le voisinage des Philippines, qu'ils s'étaient produits. Quoique le gouvernement espagnol eût toujours considéré ces territoires comme relevant de la couronne en vertu de titres séculaires, il avait négligé, semble-t-il, de les placer sous son autorité. Il n'y aurait songé que lorsque, au cours de l'année 1885, son ambassadeur à Berlin lui fit part des soupçons que lui suggéraient les convoitises de l'Allemagne sur des îles qu'on ne désignait pas, mais qu'il croyait être les Carolines. Deux navires y furent alors envoyés, chargés d'y conduire un lieutenant du gouverneur, mais bientôt le bruit se répandit que lorsqu'ils étaient arrivés à destination, la prise de possession par les Allemands était déjà un fait accompli et, bien qu'on ne connût pas encore les circonstances précises de l'événement, la population madrilène en fut émue au point de protester bruyamment contre cette violation des droits du royaume. La presse se fit sans retenue l'organe de l'opinion publique, des scènes de violence eurent lieu devant l'ambassade d'Allemagne, des généraux qu'on savait hostiles à la dynastie vinrent offrir leurs services au ministre de la guerre.

Cette explosion du patriotisme espagnol prenait au dépourvu le prince de Bismarck et le jetait dans un embarras d'autant plus grand qu'elle trouvait en France des échos et des encouragements. Mais son parti fut vite pris, il déploya ses efforts pour mettre un terme à l'incident et ramener le calme en Espagne où il voulait éviter à tout prix une révolution. « C'est assez d'une grande république en Europe », avait-il

déclaré maintes fois, sans perdre aucune occasion de donner à la maison régnante des témoignages d'intérêt et d'amitié. Sur le désir qui lui fut exprimé, le gouvernement français empêcha des manifestations qui se préparaient à Paris et en province. Enfin le chancelier ayant appris que le parti carliste, à la faveur des événements, recommençait à s'agiter, dépêcha son fils le comte Herbert au baron de Courcel afin d'obtenir que le cabinet de Paris ne favorisât pas les entreprises de Don Carlos en le laissant s'approvisionner d'armes et d'argent sur notre territoire.

« Mais cette demande est inutile, objecta l'ambassadeur. Nous n'avons jamais cessé de prouver au gouvernement de la reine régente notre amical bon vouloir. »

Enfin, pour compléter ces démarches, Bismarck émit une proposition d'arbitrage, destinée à éviter un conflit qui eût mis en péril la couronne du petit roi, fils encore mineur d'Alphonse XII. On sait que cet arbitrage déféré au pape Léon XIII dénoua la crise et que l'illustre pontife, tout en donnant raison au gouvernement royal, trouva le moyen d'éviter que sa sentence affectât le caractère d'une condamnation de l'Allemagne. Néanmoins, l'épisode ne s'était pas déroulé sans exciter l'humeur du chancelier et c'est sur la France qu'il la déversa, devant le Parlement, sans tenir aucun compte du service que nous lui avions rendu.

J'ai dit plus haut qu'il s'inquiétait déjà des troubles dont la Roumélie orientale était le théâtre. On sait que le Congrès de Berlin en constituant l'Etat bulgare avait, au mépris de toute justice et de toute prudence, laissé cette province au pouvoir des Turcs, séparant ainsi des frères de même race et qui logiquement auraient dû être réunis sous le même sceptre et jouir des mêmes droits, des mêmes avantages et des mêmes libertés. Depuis ce jour, les Rouméliotes encouragés sous main par le gouvernement bulgare n'avaient cessé de s'agiter en vue de conquérir leur indépendance et de se libérer du joug ottoman, en infligeant un désaveu aux décisions du Congrès, au risque de déplaire à la Russie et d'attirer sur eux les vengeances des Turcs. Les puissances avaient suivi ces agitations sans essayer d'y mettre un terme, ne pouvant s'accorder sur la conduite à tenir pour en conjurer les effets. La Russie menaçait les révoltés, mais de la parole seulement; l'Autriche et l'Angleterre, pour faire tête au gouvernement russe, leur prodiguaient en secret des encouragements tout en feignant de les désavouer. L'Allemagne semblait se désintéresser de cette crise, la France suivait son exemple et la

Turquie gardait le silence. Les circonstances étaient trop favorables aux ambitions des Rouméliotes pour qu'ils hésitassent à les assouvir en proclamant leur union avec la patrie bulgare. Ce coup d'Etat était devenu pour eux comme pour leur prince Alexandre de Battenberg une nécessité nationale. Les organisateurs du complot avaient trouvé par toute la Roumélie des adhérents dans toutes les classes sociales; les garnisons de Philippopoli, de Roustchouk leur étaient acquises grâce à des officiers énergiques et résolus qui, durant la guerre contre les Turcs, n'avaient pas toujours reculé devant le crime. La révolution ainsi préparée ne pouvait pas ne pas réussir. Elle éclata le 18 septembre et sa victoire fut immédiate et décisive. Le même jour, l'union avec la Bulgarie, ratifiée par le prince Alexandre, était un fait accompli.

Ayant raconté ces événements en détail dans mon livre sur Ferdinand de Bulgarie[1], je ne peux qu'y renvoyer le lecteur et rappeler que l'Europe fut longtemps troublée par l'événement et par ses suites. C'est d'abord la rupture diplomatique et militaire de la Russie avec le prince bulgare à qui elle ne pardonne pas d'avoir agi sans la consulter, mais qu'elle renonce à châtier par les armes. Alexandre III en donne l'assurance à Guillaume Ier : « Je n'engagerai, lui a-t-il écrit, ni un de mes régiments, ni une de mes caisses dans les affaires des Balkans. » La vengeance qu'il tirera de l'audacieux qui a osé braver sa volonté consistera à provoquer sa chute.

C'est ensuite l'entrée en scène de Milan, roi de Serbie, qui n'admet pas que la Bulgarie s'agrandisse sans que lui-même soit dédommagé, marche sur Sofia, est vaincu et va voir sa capitale envahie lorsque l'intervention de l'Autriche le sauve des suites de sa défaite en s'opposant à la marche d'Alexandre sur Belgrade. Enfin, ce sera l'abdication forcée de celui-ci et les troubles balkaniques dénoués ultérieurement par l'élection de Ferdinand de Cobourg.

Au cours de cette crise qui menace de mettre le monde en feu, le chancelier s'en explique avec l'ambassadeur de France et ne peut se défendre de trahir la satisfaction que lui causent les embarras de la Russie et son impuissance à faire prévaloir dans les Balkans sa politique de domination : « La Russie, dit-il, voit partir au moment où elle s'y attend le moins des torpilles et des mines qu'elle a posées elle-même. Peut-être le gouvernement russe fait-il la réflexion que, s'il a trouvé la principauté bulgare insuffisamment docile à ses directions

[1] Paris, Attinger frères, éditeurs.

quand elle ne comprenait qu'une seule province, il a peu de chances d'être plus satisfait de sa condescendance quand elle sera doublée par l'adjonction de la Roumélie orientale. »

Il n'y a dans ce langage aucune apparence de blâme contre le souverain bulgare ; c'est que, sans méconnaître la gravité de la situation, Bismarck estime que seule la politique du laisser-faire pourra prévenir une conflagration générale et que passer l'éponge sur les torts du prince Alexandre suffira pour maintenir la paix européenne. Une fois de plus, l'œuvre du Congrès de Berlin sera atteinte sans qu'aucune des puissances signataires du traité ose tenter de la défendre et d'en empêcher la violation.

A ceux qui redoutent que la crise bulgare déchaîne la guerre entre l'Autriche et la Russie, le chancelier répond : « Il n'y aura pas de guerre, car il faudrait que quelqu'un la commençât. Or la Russie ne la commencera pas, car elle devine qu'étant données nos relations avec la cour de Vienne, elle trouverait l'Allemagne derrière l'Autriche et l'Autriche ne commencera pas non plus parce qu'elle sait que si elle prenait le rôle d'agresseur, ce serait à ses risques et périls. »

L'année suivante, lorsqu'en automne Jules Herbette vient remplacer à Berlin le baron de Courcel comme ambassadeur de France, le chancelier est moins confiant dans la durée de la paix. Il déplore qu'à Vienne et à Saint-Pétersbourg on s'obstine à ne pas suivre ses conseils ; il accuse le cabinet de Londres de brouiller les cartes en excitant l'Autriche contre la Russie afin de modifier à l'avantage de la Grande-Bretagne les influences dans la presqu'île des Balkans. Néanmoins, il ne désespère pas de parvenir à conjurer un conflit « qui équivaudrait pour l'Allemagne à une demi guerre ou à un quart de guerre. Tous mes efforts tendront au maintien de la paix, je ne dirai pas seulement par sentiment chrétien, — c'est là quelque chose d'élastique, — mais par intérêt. Mon vieux roi et son vieux serviteur veulent finir tranquillement leur existence. C'est à la politique pacifique que je me consacrerai tant que je conserverai la confiance de l'empereur ».

Que valait cette déclaration rassurante, alors que depuis plusieurs années, sous les apparences d'une politique de paix, il pratiquait une politique de guerre !

Ernest Daudet.

La fin prochainement.

QUATRE MOIS DE BOLCHEVISME

RUSSIE, FINLANDE

NOTES DE VOYAGE[1]

---

24 mars 1918. — Le siège de Tammerfors. — Je suis réveillé au milieu de la nuit par de violentes détonations : l'hôtel est en rumeur. Des voyageurs affolés se précipitent dans les caves. Les premiers obus « blancs » viennent de tomber sur la ville. En réalité, il s'agit d'une canonnade intermittente et vraiment anodine, — un coup toutes les cinq minutes environ, — avec de nombreuses pauses.

Dans la matinée, je vais faire un tour du côté de la gare. Les obus continuent à tomber et visiblement, cherchent à encadrer la station. Ce sont surtout des shrapnells de canons de campagne. Ils éclatent à bonne hauteur, un peu au-dessus des maisons. Voilà des artilleurs qui s'y connaissent. On voit qu'ils ont passé par les mains d'instructeurs allemands. A ma grande surprise, il y a dans les rues un monde fou et personne ne paraît s'émouvoir du bombardement. Un obus passe au-dessus de moi et éclate à 100 mètres environ de l'endroit où je me tiens. Au sifflement caractéristique et que je connais bien du projectile « qui vous arrive dessus » instinctivement j'ai rentré la tête dans les épaules; personne autour de moi n'a bronché. J'aperçois des femmes et des enfants qui, tranquillement, continuent leur promenade dans la zone dangereuse. Est-ce de l'inconscience ou du vrai courage?... Peut-être les deux. Je crois surtout que les Finlandais n'ont pas de nerfs.

[1] Voir le *Correspondant* des 25 mai, 10 et 25 juin 1918.

Vers midi, la canonnade s'arrête. Il paraît que de nouveau la ligne de Toiola est coupée par les Blancs près de Lämpela. Celle de Bjornborg est sous le feu des mitrailleuses. Les troupes de Mannerheim seraient au nord, à l'est et au sud, à 4 ou 5 kilomètres de la ville. Comme il était à prévoir, le train diplomatique ne pourra pas partir cette nuit. Pour moi, qui ai eu la chance de passer hier, j'entrevois enfin l'heure de la délivrance.

Vers la fin de l'après-midi, je rencontre des Belges précédemment arrivés à Tammerfors. Ils me disent qu'un obus blanc est tombé ce matin près de la gare, dans la cour de l'hôtel Emaüs, où ils habitent. La fusée du projectile, qu'ils ont ramassée et qu'ils me montrent, est une fusée d'obus allemand de 150. Plus de doute possible, si j'ose ainsi parler, sur l'origine des armes « blanches ».

25 mars. — La canonnade est assez vive toute la nuit. Mais il me semble qu'elle s'éloigne. Effectivement, les nouvelles de la matinée nous apprennent que les Rouges ont contre attaqué violemment hier soir et que le combat s'est prolongé jusqu'au petit jour. Les troupes de Mannerheim auraient perdu un peu de terrain et abandonné, au nord et à l'est, 4 à 5 kilomètres. Au sud, elles s'accrochent toujours à la voie ferrée près de Lämpela, ce qui m'explique pourquoi le train diplomatique n'a pas passé

La ville continue à être très calme. Il passe beaucoup de blessés en traîneaux que des infirmières escortent. Au coin des rues, les gardes rouges réquisitionnent les civils. De préférence ceux d'apparence bourgeoise, les réunissent par petits lots de dix à quinze et les conduisent en rangs travailler aux tranchées sous leur surveillance. C... et moi sommes arrêtés à deux heures sur l'Esplanade, mais on n'insiste pas lorsque nous présentons nos passeports.

L'état-major ne cesse d'envoyer de nouveaux renforts au front. Il en est venu de partout, au secours de la « Manchester » finlandaise. Chaque soldat porte inscrit sur son brassard rouge le nom de la ville à laquelle il appartient. Il y en a d'Abo, de Helsingfors, de Viborg et de cent autres lieux. Tous ces gens-là ont belle allure. Beaucoup de sang-froid sous la canonnade. Tout porte à croire qu'ils se battent bien.

Sont-ils vraiment soutenus par l'idéal révolutionnaire comme d'aucuns le prétendent? Ce n'est pas impossible. Mais il ne faut pas oublier que leur solde est de 450 marks

finlandais par mois, qu'en plus ils sont logés et nourris, que leurs femmes, s'ils sont mariés, ont droit à 25 marks par semaine, à 12 m. 50 par enfant. Je sais bien que l'héroïsme ne se paie pas. Tout de même, nos volontaires de 93, avec leurs souliers sans semelles et leurs haillons, avaient une autre allure!...

26 mars. — Les Blancs ont avancé de nouveau pendant la nuit. On dit ce matin que la ville est presque complètement cernée, qu'il ne reste plus qu'une direction de retraite vers le sud-ouest sur les glaces du lac Pyharjärvi.

Au petit jour, le bombardement a repris, pas très violent mais régulier. Les obus tombent autour de la gare et dans la partie sud de la ville, sur les bords du Rapide.

On place des chevaux de frise à l'entrée du pont de la grande rue qui traverse le Rapide. 250 à 300 gardes rouges sont menés sur la place de l'Hôtel de ville, dans l'attente des événements. Tous les magasins sont fermés, ainsi que les restaurants. Du reste, à partir de midi, il est impossible de rester dehors. On fait rentrer de force tous les passants et on conduit les récalcitrants au poste de police.

Ce n'est pas encore la panique, mais on sent que la confiance disparaît et que l'état-major rouge hésite et flotte. Toute la journée, j'entends distinctement le crépitement des mitrailleuses, à l'est et au sud. Les hauteurs qui dominent Tammerfors, au sud-est des deux lacs, sont occupées par les Blancs, qui, s'ils possèdent vraiment une artillerie, auront là d'admirables positions de bombardement. Mais ils tirent sur la ville avec trois ou quatre canons, ce qui ne leur permet pas de mettre à profit un tel avantage.

Naturellement, la situation critique de la ville suscite une recrudescence de visites domiciliaires et de pillages. Une descente est effectuée dans l'après-midi par quelques gardes rouges dans l'entrepôt d'un épicier avoisinant le Central Hôtel. De mes fenêtres, j'assiste à l'ouverture du magasin, à coups de crosses, et au « déménagement » des vivres.

Les camarades chargent et emportent sur des traîneaux une cinquantaine de caisses de toute nature et, paraît-il, 150 bouteilles de curaçao. Voilà de quoi remonter le moral des hésitants. Plaise au ciel que tout cet alcool fasse son œuvre et que Mannerheim, à l'instar du héros d'Offenbach, règne en maître demain sur un « champ de bouteilles ».

27 mars. — Pas de fait nouveau important, si ce n'est que l'étreinte autour de Tammerfors se resserre. D'après ce que

me dit notre consul, toutes les voies de retraite seraient coupées, et les Blancs seraient partout à moins de 2 kilomètres de la ville.

Le bombardement continue, mais peu actif de la part des Blancs. Les Rouges ripostent avec trois ou quatre canons de campagne qui sont en position tout près des lacs. Fusillade dans toutes les directions, mais intermittente.

La nervosité est extrême. Les magasins demeurent fermés, ce qui rend l'achat des denrées très difficile.

Le pillage prend des proportions magistrales. Au moment où j'écris, un détachement de gardes rouges est en train de fracturer les coffres de la banque Wasa. Des visites domiciliaires se multiplient partout où l'on croit pouvoir trouver de l'argent ou des vivres. L'Hôtel central a été inspecté ce matin; la perquisition dure encore, mais les chambres des étrangers, jusqu'ici du moins, sont respectées.

Deux officiers aviateurs russes au service de l'armée rouge qui, depuis trois mois, habitent l'hôtel, ont levé le pied hier, sans laisser d'adresse : Ils laissent par contre une note impayée de 3000 marks ! Voilà le seul genre de « vol » auquel ces messieurs ont su se livrer !... Les deux vieilles filles qui dirigent la maison sont dans la consternation... Nous sommes naturellement sans nouvelles de Toiola, puisque Tammerfors est cernée.

28 mars. — Les Blancs ont attaqué six fois la nuit dernière. Mais ils avaient contre eux le clair de lune. Les Rouges ont tenu bon. Depuis ce matin, le bombardement augmente et les mitrailleuses n'arrêtent pas. Les Rouges font, ma foi, une très jolie résistance. Leurs pertes sont lourdes, à en juger par les blessés et les morts qui passent depuis deux jours sous nos fenêtres. Or, leurs ressources en hommes sont limitées. (Je ne crois pas qu'ils soient plus de 5 à 6000 dont quelques centaines russes.) Tandis qu'ils ne peuvent plus recevoir aucun renfort extérieur, l'armée Mannerheim, elle, s'accroît d'heure en heure. Ici ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, et qui, jour et nuit, sont sur la brèche. De l'autre côté, il y a des relèves qui ménagent l'énergie et les nerfs des hommes.

Depuis ce matin, l'état-major fait ramasser dans la ville tout ce qui est valide pour l'envoyer au feu. Les vieillards, les enfants (j'en ai vu passer qui n'avaient pas plus de douze ans), les femmes : cette frénésie dans la défense a vraiment quelque chose de profondément émouvant.

Le gros effort des Blancs semble se dessiner du côté Est de la ville, c'est-à-dire sur la gare. La situation de Tammerfors est d'ailleurs telle qu'elle ne peut être attaquée que par l'Est et par l'Ouest. Au Nord et au Sud-Est, elle est protégée par les lacs, qui, bien qu'ils soient gelés (sauf au débouché du rapide), ne pourraient être que très difficilement franchis.

8 heures du soir. — Deux attaques blanches extrêmement violentes on été déclanchées sur la gare, entre 3 et 6 heures. Les Rouges, après avoir plié sous le choc, se sont ressaisis et en fin de compte restent maîtres de la station. Ils se préparent néanmoins à évacuer la partie est de la ville et à faire sauter les deux ponts. Les balles sifflent un peu partout dans les rues. Deux maisons atteintes par les obus brûlent comme des torches. Les petits traîneaux portant les blessés défilent interminablement.

Ces quelques jours de siège rendent déjà la vie extrêmement difficile. Les restaurants sont fermés. Seules trois boulangeries et deux épiceries ouvrent leurs portes chaque jour, l'après-midi, pendant quelques heures, mais il faut prendre rang, pour les aborder, dans une queue interminable.

Fort heureusement, l'Hôtel central veut bien donner à ses clients un repas par jour, repas de poupée il est vrai et que nous payons à prix d'or. Plus rien à boire que du café ou de l'eau ; je me nourris surtout à l'aide d'une vieille provision de conserves qui demain sera épuisée. De ma vie, je n'ai ingurgité autant de sardines et bu autant de café.

29 mars. — Une neige épaisse est tombée cette nuit, qui, maintenant, recouvre la ville d'un immense linceul blanc. J'entends toujours le bruit de la canonnade, mais, dans cette atmosphère floconneuse, il me parvient en sourdine, et comme ouaté. Un traîneau passe près de moi, transportant un mort. Le malheureux a la tête qui pend hors de la banquette et cette tête ruisselante de sang laisse tout le long du chemin une trace rouge sur la neige.

« La neige sanglante », quel titre évocateur pour une histoire de cette abominable tuerie entre Blancs et Rouges!

Une brave femme que ce spectacle émeut sort furtivement de chez elle et, courant derrière le traîneau, d'un geste à la fois simple et pieux, jette un linge blanc sur la tête défigurée du cadavre. Association d'idées : je me souviens alors que nous sommes aujourd'hui le vendredi saint !...

Après cinq jours d'assauts répétés, Tammerfors résiste

toujours. Les Blancs qui n'ont pas avancé du côté de l'Est font en ce moment un gros effort dans la direction opposée. Cependant le désarroi des gardes rouges s'accroît d'heure en heure. Cette nuit, les soldats mécontents de leurs chefs qu'ils accusent, non sans quelque raison, d'incapacité, ont élu comme général un Finlandais du nom de Lehtimäki, tout jeune, paraît-il, et très énergique, mais vraisemblablement aussi ignorant que ses nombreux prédécesseurs. Il est peu probable qu'il arrive à gagner une partie visiblement perdue.

30 mars. — Le siège se prolonge sans qu'aucune issue apparaisse encore. Les Blancs, qui ont dû perdre beaucoup de monde dans leurs assauts répétés de ces jours derniers, deviennent plus prudents et depuis vingt-quatre heures n'attaquent plus. Les Rouges tiennent bon, mais on sent que le découragement les gagne.

Le journal bolchevik de Tammerfors, — *la Gazette du Peuple*, — qui continue à paraître chaque jour, se plaint amèrement ce matin de l'indiscipline grandissante et du mauvais moral d'une partie de l'armée.

Il y a des lâches qni fuient le combat et qui se cachent dans la ville. D'autres se plaignent qu'on les envoie à la boucherie, assimilant ainsi le Gouvernement ouvrier à un vulgaire Gouvernement bourgeois. Qu'ils sachent, ceux-là, que l'état-major rouge ménage au suprême degré le sang de ses hommes et que, s'il leur demande d'exposer leur vie, c'est pour la cause de leur bien-être et non pas pour des buts de conquête comme cela se passait sous les gouvernements d'autrefois.

(A noter que depuis 1809 la Finlande était dispensée de tout service militaire. Elle n'a même pas pris part à la guerre actuelle). Le journal recommande aussi l'économie des munitions, la nécessité de ne tirer sur l'adversaire que lorsqu'il approche à moins de 300 mètres. Il parle vaguement de renforts attendus qui, sous peu, viendraient du sud pour débloquer la ville. Tout cela ne témoigne pas d'une bien grande confiance en la victoire.

Cependant, comme la situation menace de traîner en longueur, j'ai décidé ce matin, d'accord avec les Anglais, les Belges et les Français qui, comme moi, attendent ici l'autorisation de continuer leur voyage, de présenter à l'état-major rouge une note collective que j'ai remise au consul de France pour être traduite en finnois, et dont voici le texte :

La ville de Tammerfors commence à subir un siège qui, sans préjuger des événements, est susceptible de se prolonger un certain temps, peut-être plusieurs semaines. Or, une colonie d'une cinquantaine

d'étrangers, français, anglais, belges, américains, etc..., est enfermée dans la ville.

Ces étrangers ne peuvent rendre aucun service à la défense. Au contraire, ils lui nuisent, puisqu'ils consomment une partie des approvisionnements de la ville, forcément limités.

D'autre part, depuis un mois, qu'ils sont retenus en Finlande, attendant qu'on leur accorde le droit de passage, ils voient de jour en jour leurs ressources s'épuiser. Avant peu, ils se trouveront sans argent, dans une situation plus que précaire.

La colonie des étrangers de Tammerfors a l'honnenr de solliciter de l'état-major de l'armée rouge la faveur d'une négociation officielle avec l'état-major blanc pour leur permettre de franchir les lignes.

Dans tous les sièges connus, des ententes analogues ont été conclues entre les belligérants pour laisser sortir les neutres. En prenant l'initiative d'une telle mesure, l'état-major de l'armée rouge ne fera donc que se conformer aux usages de courtoisie militaire et d'humanité en honneur dans tous les pays civilisés. Le passage de cinquante personnes n'ayant que des bagages à mains nécessiterait un armistice de quelques heures sur un front très étroit : 4 à 500 mètres au plus.

Muni de cette déclaration dûment traduite et recopiée en langue finnoise, je me suis rendu à deux heures aux bureaux de l'état-major, accompagné de M. Mechelin.

Le nouveau général en chef Lehtimäki est un grand garçon joufflu, d'une trentaine d'années, fort et large d'épaules, à la mine énergique et résolue. Il a de beaux yeux bleus et candides qui regardent bien en face et de larges mains calleuses qui serrent la mienne à me faire crier. Il parle anglais, car il a travaillé quelques années en Amérique, avantage inappréciable. Nous allons au moins pouvoir nous expliquer directement. Je l'appelle « général » et je prodigue à son amour-propre les plus basses flatteries : « La résistance des Rouges est admirable; elle permet de penser que Tammerfors assiégé peut tenir longtemps. Rien ne s'oppose au départ des étrangers, si les Blancs veulent consentir à leur passage, etc., etc... »

Lehtimäki refuse de se prononcer d'une manière catégorique. Il attend des renforts. La ville avant peu sera débloquée ! Tout de même, il va réfléchir et me donne rendez-vous pour demain, à 3 heures de l'après-midi. (Sera-t-il encore là, grands dieux !) Je n'ai pas grand espoir, mais je crois qu'une pareille démarche était à tenter. Les Blancs n'ont déclanché aujourd'hui aucune attaque ; ils se contentent d'arroser la ville avec de gros obus une centaine environ, qui tombent sur l'esplanade et sur le quartier ouvrier de Tamela.

31 mars. — Comme je m'y attendais, la réponse de Lehtimäki est négative. « L'état-major, me dit-il, a délibéré sur

votre proposition et à l'unanimité a décidé de la repousser. Pour des raisons stratégiques, nous ne pouvons vous permettre de passer les lignes. » Le consul et moi essayons par tous les moyens de le faire revenir sur sa décision, mais nous nous apercevons promptement qu'il n'y a rien à faire. « Des raisons stratégiques », vraiment, ces Messieurs veulent rire.

En fait de raison, ils n'en ont qu'une : nous sommes des bourgeois, donc des ennemis, partisans des Blancs sans doute, toutes gens dont il faut se méfier et qu'on doit bien se garder de laisser partir. Quand j'oppose à ces énergumènes obstinés les usages courants de la courtoisie internationale, ils me répètent inlassablement : « Notre Révolution n'est pas une guerre comme la vôtre : c'est une guerre de classes. » Et je dois m'estimer heureux qu'ils ne me traitent pas comme un simple bourgeois finlandais.

A force d'insister, j'obtiens pourtant du « camarade » un semblant de promesse. « Revenez dans trois jours, me dit-il, peut-être, à ce moment-là, ce que vous me demandez sera-t-il réalisable. — Ai-je votre parole, général? — Je suis général en chef, Monsieur, et je n'ai qu'une parole. » Et cela est dit avec une emphase comique...

« Je me permets d'attirer votre attention, dis-je en terminant, sur le fait que beaucoup d'entre nous, d'ici à très peu de temps, se trouveront sans ressources. Que comptez-vous faire pour ceux-là, si vous persistez à les retenir?... — Qu'ils ne s'inquiètent pas de leur nourriture, me répond le général, à tous les étrangers sans argent nous délivrerons des cartes qui leur donneront droit aux portions de la garde rouge. »

De quoi pourrions-nous nous plaindre en effet? Nous sommes assurés d'avoir notre place à la gamelle populaire. Il ne me restait plus qu'à me retirer.

Le général avait passé exactement une heure avec moi; ce matin, il avait consacré le même temps à un Américain de notre colonie qui sollicitait de l'état-major l'autorisation de se pourvoir, chez un pharmacien, d'un litre d'alcool... Quelle singulière conception du commandement suprême !

Aujourd'hui, Pâques, il fait un temps splendide. Les Rouges, en farouches anticléricaux qu'ils sont, bombardent depuis ce matin avec fureur. Les Blancs, gens religieux et bien pensants, n'envoient pas un coup sur la ville...

1er avril. — Ce n'est plus une prison que nous habitons, c'est une geôle. Il est interdit désormais d'avoir une lumière

allumée chez soi à partir de 7 heures du soir. Nous avons donc dîné hier dans le noir et nous sommes couchés à tâtons. Malgré les stores épais qui voilent les fenêtres, il paraît que le plus mince filet de lumière suffirait à donner des indications aux Blancs. Et ce n'est pas là une consigne pour rire : il peut en coûter cher de désobéir. Mon voisin de chambre, un Anglais, qui s'habitue mal aux exigences de l'état de siège, a cru pouvoir utiliser un instant, pour se dévêtir, sa lampe électrique de poche. De la rue, sans crier gare, un garde rouge a froidement tiré sur sa fenêtre. Deux petits trous dans la double vitre attestent le passage de la balle qui est allée se loger, sans atteindre personne, au plafond.

Le bombardement du quartier ouvrier a recommencé ce matin dès le petit jour. En représailles, l'état-major impose aux bourgeois du centre de la ville de recueillir et d'héberger chez eux toutes les familles pauvres qui abandonnent en masse leurs logements. L'Hôtel central, pour sa part, récolte 45 personnes, femmes et enfants, qui seront installées dans le salon et dans une partie du restaurant.

2 avril. — C'est le commencement de la famine. Les rations de pain délivrées sur cartes sont ramenées de 100 à 50 grammes par jour. La carte de fromage ne donne plus droit qu'à 200 gr. par semaine. Enfin, à partir d'aujourd'hui, il faut se munir d'une carte de viande qui, provisoirement et jusqu'à nouvel ordre, sans aucune garantie du reste, assure 75 grammes par jour. Plus de lait, plus de sucre, plus de légumes d'aucune sorte. Pour ne pas tomber d'inanition, nous nous gavons d'une sorte de pâte d'avoine épaisse et fade, dénommée « cacha ». Que le siège se prolonge encore une semaine et nous en arriverons au rôti de rat et au bouillon de semelles de bottes !...

Les Blancs, sans prononcer aucune attaque, continuent à s'infiltrer un peu plus avant chaque nuit. Ils occupent maintenant les premières maisons du quartier ouvrier, à l'est de la gare. Partout ailleurs, ils bordent les faubourgs ou longent les lacs. Le bombardement se poursuit avec une régularité parfaite. Hier 120 obus sont tombés sur la ville. Aujourd'hui, environ 200, dont le plus grand nombre sur Taméla. Le centre n'est cependant pas épargné et l'Hôtel central a eu, à plusieurs reprises, sa toiture atteinte.

3 avril. — *L'assaut.* — C'est une sensation vraiment curieuse, quand on a participé soi-même en acteur à un certain nombre de combats, que d'assister en spectateur aux péripéties d'une

vraie bataille. Bien que les nerfs soient légèrement tendus, on conserve tout son sang-froid. On juge des coups en connaisseur, un peu à la manière dont un amateur de tauromachie suit les phases passionnantes de la lutte engagée entre le matador et le taureau. Cette indifférence apparente n'exclut pas la pitié : à chaque homme que j'ai vu rouler sur le sol depuis ce matin, abattu par les obus ou les mitrailleuses, j'ai senti mon cœur battre plus vite. Ce n'est pas ma faute si mon émotion n'a pas été plus loin et si je réserve le meilleur de ma sensibilité pour d'autres victimes.

Cela a commencé au milieu de la nuit, vers 2 heures, par un bombardement extrêmement violent de la ville. Dans l'hôtel, tout le monde est sur pied. Je regarde par la fenêtre de ma chambre : le spectacle est grandiose. Un peu partout, des incendies s'allument, des quartiers entiers de maisons en bois flambent. En face de moi, sur l'autre rive du lac, j'aperçois la lueur des canons « blancs » qui tirent sur nous.

Cependant, il est visible que le gros effort va être tenté encore une fois sur le quartier ouvrier, à l'est de la gare. De ce côté-là, les incendies sont si nombreux qu'on y voit comme en plein jour. Cette préparation intense et, ma foi, fort bien conduite, dure environ deux heures ; au petit jour, l'artillerie s'arrête brusquement ; les « bouchers » vont donner l'assaut.

C'est alors le claquement ininterrompu des fusils et surtout le crépitement des mitrailleuses, car les Rouges ont été abondamment pourvus par les Russes du terrible engin. Peu à peu le bruit se rapproche. On a le sentiment très net que les Blancs avancent. Nous descendons dans la salle du restaurant qui, donnant en angle sur la grande rue et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, nous offre, par ses larges fenêtres une vue superbe sur l'avenue qui relie le pont à la gare. Si le quartier ouvrier et la station sont tombés entre les mains des Blancs, nous n'allons pas tarder à voir les troupes rouges évacuer l'est de la ville et venir se reformer en deçà du pont sous nos yeux, laissant entre leurs adversaires et eux l'obstacle du rapide. Et c'est en effet le spectacle qui ne tarde pas à nous être offert. Imaginez un troupeau de 7 à 800 hommes en panique se précipitant de toute la vitesse de leurs jambes vers le seul passage qui leur permette de gagner l'autre rive. Seulement, les Blancs qui ont fortement avancé à l'est ont également fait des progrès au sud et au nord. Ils tiennent maintenant de ces deux côtés-là le pont sous leur feu, comme

ils l'y tiennent, depuis un moment, de la gare. Avec deux mitrailleuses braquées sur le pont, ils transformeront cette retraite rouge en désastre. N'ont-ils pas encore eu le temps de s'installer fortement sur les positions conquises et d'y amener des mitrailleuses ou bien, par un sentiment d'humanité, dont ils ont, dit-on, donné maintes preuves, désirent-ils éviter une effusion de sang inutile? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que leurs « moulins à café » ne donnent pas. Quelques coups de fusils isolés sont bien tirés sur la masse des fugitifs ; il en tombe quelques-uns, mais le plus grand nombre passe et vient se concentrer sur la grande place entre l'Hôtel de ville et le théâtre. Ces malheureux paraissent complètement désemparés, cherchant tous un refuge dans un rentrant de la place, qui les mette momentanément à l'abri des balles « blanches »; ils se serrent les uns contre les autres, sans s'apercevoir qu'ils offrent ainsi une proie magnifique à l'artilleur qui parviendra à les découvrir. Pas un officier parmi eux pour animer et coordonner cette masse. Ils demeurent là, craintifs et résignés, sans pensée, sans force, sans volonté, vaincus d'avance par un ennemi qui saurait se montrer audacieux.

Mais voilà que Lehtimäki arrive. Et tout change soudain. Ce garçon ne possède évidemment aucune science militaire. Où l'aurait-il apprise?... Et Mannerheim peut le considérer avec raison comme un rival indigne de lui. Mais il possède de splendides qualités d'entraîneur d'hommes, celles qui font le vrai, le solide officier de troupes et il a fait preuve, sous mes yeux, d'un courage physique peu commun. Sautant prestement hors de son auto à fanion rouge, le général, de l'air le plus tranquille du monde, se dirige vers le gros de ses troupes hésitantes. Quelques gestes brefs qui sont réellement ceux du commandement et il disperse ses hommes dans les directions qu'il désigne. Quelques-uns sont affectés par lui à la défense même du pont. Derrière les gros blocs de cellulose, qui forment d'excellents boucliers contre les balles, une quarantaine d'hommes vont se préparer à « tenir ». Mais parmi eux j'en aperçois qui hésitent. Sans doute, ils trouvent le poste trop exposé. Ils font mine de lâcher la partie et de retourner en arrière. Rapide comme l'éclair, Lehtimäki s'est emparé d'un fusil qu'il a arraché aux mains d'un garde rouge, et le brandissant par le canon, il assène de violents coups de crosse sur le dos des lâches. Cela suffit : la résistance est vaincue. Tous se rendent au poste qui leur a été assigné. Le général cependant estime que cela ne suffit pas. Ces hommes ont repris

courage, mais ils n'ont pas le cran qu'il désire. Il est nécessaire de leur en donner, de leur montrer en même temps ce que c'est que le panache et que leur général n'a pas froid aux yeux. Tout à l'heure, ils ont abandonné un peu vite, et probablement sans ordre de lui, toute la partie Est de la ville entre le pont et la gare. Il n'y a plus de Rouges et peut-être déjà les Blancs y sont-ils. En outre, le pont est maintenant sous le feu ennemi de trois côtés. Eh bien, sachant tout cela, Lehtimäki monte tranquillement dans son auto, dit un mot au chauffeur, l'auto démarre dans la direction du pont, le franchit sous une grêle de balles, continue rapidement son chemin vers la gare. Je suis des yeux la petite voiture grise qui va diminuant dans le lointain et je sens mon cœur qui bat à se rompre. La voilà maintenant qui s'arrête. Elle recule, tourne. Le chauffeur exécute sa manœuvre le plus tranquillement du monde. Lehtimäki a vu ce qu'il voulait voir, et surtout fait ce qu'il voulait faire. Il revient à bonne allure, repasse le pont, toujours sous le feu, et, sans s'arrêter sur la place, devant ses hommes émerveillés, dans sa voiture trouée comme une écumoire, il rentre à son état-major.

Maintenant les Blancs peuvent venir. S'ils tentent de poursuivre leur avance, ils trouveront à qui parler.

S'en doutent-ils ? Je l'ignore. En tous cas, ils n'ont pas lancé de nouvelle attaque depuis ce matin, se contentant de bombarder l'Hôtel de ville et ses environs. Nous sommes aux premières loges pour voir ce spectacle et même pour encaisser les coups. Un obus de 15 qui éclate dans la rue, à quelques mètres de l'hôtel, brise toutes les vitres de la maison et envoie trois éclats dans la salle de restaurant sans causer aucun accident de personnes.

Sur la place, les dégâts sont plus graves. Je vois, en moins d'une heure, six hommes tomber sous les obus, dont l'un est littéralement réduit en bouillie. Les balles qui ne cessent de passer venant de la gare abattent une vingtaine d'hommes et six chevaux au moment où ils tentent de traverser la grande rue. Les balles entrent d'ailleurs dans le restaurant de l'hôtel par les fenêtres, comme chez elles. Sur le mur de la maison, c'est un claquement ininterrompu. Je finis par abandonner cet observatoire, tout de même un peu trop exposé, et me résigne à regagner ma chambre. Le premier acte du drame est d'ailleurs terminé. Maintenant, les adversaires ne sont plus séparés que par les eaux tumultueuses du rapide qui déverse l'un dans l'autre les deux lacs.

« Pourquoi me tuez-vous, disait Pascal. Eh quoi, ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau?... »

4 avril. — Pendant la nuit, les Blancs se sont infiltrés dans le quartier nord de la ville, en longeant la ligne de Bjoernborg. Ils tiennent maintenant sous leurs mitrailleuses tous les carrefours de Tammerfors et la grande rue qu'ils prennent d'enfilade. Ils n'ont pas encore osé franchir le pont, bien que ses défenseurs aient battu en retraite. Mais la garde rouge occupe encore le théâtre et l'Hôtel de ville et de ces deux bastions fortifiés commande le passage du rapide. Visiblement, Mannerheim, en chef prudent et ménager de la vie de ses hommes, veut vaincre avec le minimum de pertes.

Dès neuf heures du matin, j'ai repris mon poste d'observation au restaurant. On y est exposé à tous les vents, car il n'y a plus une vitre aux fenêtres, mais je n'ai plus à craindre l'artillerie blanche devenue complètement silencieuse.

La parole est maintenant aux mitrailleuses qui, dissimulées aux regards dans tous les coins, font retentir l'air de leur crépitement formidable. La rue est transformée en désert. De place en place, l'œil découvre des cadavres d'hommes et de chevaux, des traîneaux abandonnés, des flaques de sang le long des murs et sur les trottoirs. La résistance des Rouges, qui visiblement touche à sa fin, se poursuit maintenant par petits groupes d'hommes résolus qu'il faut chasser de réduit en réduit, mais qui se défendent avec l'énergie du désespoir.

Un peu partout, sur les trottoirs, des blessés geignent, appelent à l'aide. D'un porche en face de l'hôtel, dans la grande rue, deux gardes rouges sortent et rasent le mur en se disputant. L'un d'eux s'écroule abattu par une mitrailleuse blanche. Brusquement, le second saisissant son arme par le canon achève le malheureux à coups de crosse sur la tête. Il est lui-même instantanément abattu et s'affaisse sur le corps pantelant de son camarade.

Drame mystérieux et farouche ! Ai-je assisté à l'exécution d'un lâche qui se cachait? à l'assassinat d'un chef incapable? au châtiment d'un traître? Qui pourra savoir la clef de cet affreux mystère, dont je suis presque seul à avoir été le témoin!

8 heures du soir. — En s'infiltrant le long du rapide, les Blancs viennent de pénétrer dans le théâtre dont ils ont tué ou capturé les défenseurs. Seul, dans le centre de Tammerfors, l'Hôtel de ville est encore occupé par les Rouges. Du premier étage de l'édifice, une mitrailleuse crache ses balles avec frénésie.

5 avril. — Les Blancs sont dans l'hôtel ! C'est l'heureuse nouvelle que j'apprends ce matin à mon réveil, cependant que j'entends dans l'escalier la dégringolade folle des curieux qui se précipitent à leur rencontre.

Et, en effet, il y a dans la cour deux soldats qu'une foule compacte entoure déjà et presse de mille questions. Tandis qu'un Anglais à mine épanouie remplit leurs poches de gros cigares, une Norvégienne, les yeux humides de reconnaissance attendrie, les gorge de café et de provisions. Les deux vainqueurs, la bouche pleine, les mains crispées sur d'énormes pains au jambon, répondent de leur mieux aux interrogations qui se bousculent. Ce sont de superbes gaillards du plus beau type finnois, des paysans pur sang, et qui sentent la vraie campagne. Ils portent une culotte et une veste en gros drap beige, de hautes bottes de cuir. A la ceinture, le grand couteau de chasse finlandais et deux grenades à manche, d'origine boche indubitable. Sur la tête, un bonnet de tricot blanc dans lequel se dresse fièrement, comme un minuscule panache, une petite branche de sapin vert.

Pour compléter l'uniforme, un brassard blanc, seul insigne qui les distingue vraiment de l'adversaire. Un officier survient pendant qu'ils sont en train de se goberger. Même costume, mais plus soigné, de petits galons sur l'épaule. Le bonnet de tricot a fait place à une toque blanche en peau de mouton. Un « mauser » pend à la ceinture.

Le chef s'approche des hommes et donne un ordre bref.

Un pas en arrière : la position est correctement rectifiée. On sent une discipline solide, la confiance complète du soldat dans le commandement. Voilà ce qui manque aux Rouges, ce qui fait l'immense supériorité de Mannerheim.

La situation des Blancs a continué de s'améliorer pendant la nuit. Maintenant ils occupent tout Tammerfors jusqu'à l'Esplanade. Seul, en face de nous, l'Hôtel de ville refuse de se rendre et crache sa mitraille avec une obstination enragée. Ils sont là-dedans une poignée d'hommes résolus, qui sans doute ont juré de vendre chèrement leur peau.

Vers le milieu de l'après-midi, cependant, les défenseurs de la « forteresse » se lassent d'être inutilement héroïques : à 4 heures, un drapeau blanc est hissé sur l'Hôtel de ville. « Rendez-vous, crient les Blancs, et descendez tous ! » Et voilà aussitôt le triste défilé qui commence. Un à un, les mains hautes, 30 hommes viennent se ranger sur la place, face à l'Hôtel central, sous les fusils épaulés de dix gardes

blancs. Ils sont sales, déguenillés, la mine défaite et blafarde.

Trois Russes qui se trouvaient parmi eux sont rapidement conduits à l'écart pour être fusillés dans un instant, mesure sévère, mais générale, que Mannerheim a adoptée pour tous les Russes pris les armes à la main au milieu des Rouges.

Les prisonniers commencent d'ailleurs à affluer maintenant de tous les côtés de la ville. Ils arrivent par paquets de 50, 60 et quelquefois plus. Ils sont immédiatement dirigés sous bonne escorte vers la gare.

A 6 heures du soir, la ville haute tient encore, mais assez faiblement, semble-t-il. Les chefs s'y sont réfugiés avec leurs dernières troupes. C'est l'affaire d'une nuit, d'un jour au plus, pour obtenir leur reddition.

Maintenant tout le centre est libre et instantanément la population s'ébroue au dehors. L'allégresse se lit sur tous les visages. Aux fenêtres des maisons apparaissent comme par enchantement d'innombrables drapeaux blancs. Aux bras des civils, aux chapeaux des femmes, on ne voit plus que la couleur blanche.

Des mères se jettent en pleurant dans les bras de leurs fils retrouvés vainqueurs et vivants. On s'embrasse, on se serre les mains, on rayonne de joie. Seules, les pauvres réfugiées, femmes d'ouvriers, qui demain regagneront leur quartier détruit, leurs maisons incendiées, qui (pour beaucoup, cela est certain) ont perdu leurs maris dans la bataille, contemplent silencieuses ce triomphe fait de leurs souffrances, de leurs misères et de leurs illusions perdues!...

8 heures du soir. — Je viens de parcourir les rues qui avoisinent la grand'place et le quartier qui s'étend du pont à la gare. Le spectacle est horrible. Des cadavres rouges dans tous les coins (j'en ai compté plus de 100), quelques-uns horriblement mutilés. Dans le nombre une femme soldat tuée d'une balle au front et un enfant de douze ans à peine. Une grosse filature, l'hôtel Kaleva, plus de vingt maisons ont été entièrement anéanties par l'incendie et je n'ai pas poussé jusqu'au quartier ouvrier de Tamela qui de beaucoup est celui qui a dû souffrir le plus... — Les Blancs ont déjà pris en main toute l'administration de la ville. Le commandant, Grævestrœm qui commande en chef les troupes assaillantes, a son quartier général à la gare dans un wagon. Le service des trains va être rétabli de Tammerfors à Tornéo. Demain matin, sans doute, nous pourrons partir !

6 avril. — Nous partons bien aujourd'hui, c'est l'heureuse nouvelle que M. Mechelin est venu m'annoncer ce matin à la première heure. Rendez-vous général des étrangers à 9 heures à la gare pour l'examen des passeports. Les Blancs ont été extrêmement corrects, voire prévenants : un train sera organisé dans l'après-midi qui nous conduira directement à Tornéo; le départ est fixé à 14 heures. En attendant le départ, je me promène à travers la ville. La dernière résistance de la ville haute a cédé ce matin, au petit jour : les derniers défenseurs se sont rendus sans condition. J'assiste au défilé interminable des prisonniers. Il y en a vraiment beaucoup plus que je ne croyais : 5000, me dit-on, depuis hier. Dans le nombre 200 Russes qui ont été fusillés sur l'heure.

Les troupes blanches qui occupent la ville donnent l'impression d'une armée régulière : beaucoup d'ordre, des cadres excellents, une tenue irréprochable, les officiers ne manquent pas d'allure; beaucoup d'entre eux sont Suédois : quelques-uns, paraît-il, — mais en très petit nombre, — sont boches. En tout cas, on sent chez tous la raideur allemande qui ne laisse aucun doute sur l'origine de leur formation militaire.

Les engagements des bourgeois de la ville dans l'armée blanche affluent, me dit-on, depuis hier soir. Il y en avait déjà 2000 et à peu près autant en perspective. Ainsi, tandis que l'armée rouge, vaincue en chaque rencontre, fait des pertes irréparables, l'armée blanche, comme « cette redoutable infanterie espagnole » dont parlait Bossuet, est « pareille à une tour, mais qui réparerait ses br ches ».

14 heures. — Nous allons partir dans un instant. Hélas! toute la joie que me causait ce départ vient de s'évanouir... Comme je me promenais sur le quai de la gare, j'aborde un officier finlandais que j'avais entendu le matin parler le français le plus pur. Je lui demande s'il peut me donner des nouvelles de France. « Les nouvelles sont mauvaises pour vous, monsieur, me dit-il. Les Allemands ont percé e front anglais et déjà ont avancé de près de 100 kilomètres, leur progression continue; tout porte à croire qu'ils seront à Paris dans quelques jours. Croyez que je vous plains de tout mon cœur. » Ces quelques mots, prononcés très vite, comme se bousculant, me font l'effet d'un coup de massue. Le ton méprisant de l'officier me secoue brusquement et je riposte : « Ces nouvelles sont de source allemande, monsieur, c'est à dire qu'elles sont vraisemblablement fausses ou fortement

exagérées. Sous cette réserve, je vous remercie de votre pitié. Mais permettez-moi de vous dire que je viens d'assister dans Tammerfors au triste spectacle de vos luttes intestines. J'ai vu de ma fenêtre des centaines de Finlandais tomber sous vos coups. Le sang qui coule chez nous c'est le sang de toute la nation, — sans distinction de classes, — et c'est l'étranger seul qui le répand. Croyez, monsieur, que je plains beaucoup plus encore la malheureuse Finlande! »

7 *avril.* — De Tammerfors à Tornéo, nous roulons pendant près de vingt-quatre heures. Les wagons sont pitoyables, ils sont troués de balles et leurs fenêtres n'ont plus de vitres : mais comment pourrions-nous songer à nous plaindre quand nos chaînes viennent de tomber? Deux mois de vexations et d'arbitraire en Russie, trente-cinq jours de prison en Finlande rouge m'ont enseigné, par l'absurde, tout le prix de la liberté. Certes, ce n'est pas chez les bolcheviks que je conseillerai aux hommes épris d'indépendance d'aller vivre.

Peut-être un jour des sociologues amateurs de justice idéale entreprendront (certains le font déjà) de nous démontrer les beautés de la doctrine maximaliste. Ils parviendront difficilement à convaincre ceux qui auront vu le Soviet à l'œuvre. Confiscation et anéantissement des richesses acquises; ruine de l'industrie, du commerce et des échanges; arrêt à peu près complet des transports; les engagements les plus sacrés dénoncés et foulés aux pieds; partout le pillage individuel et le désordre; la jacquerie dans les campagnes, l'anarchie dans les villes; ajoutez à tout cela, la paix la plus ignominieuse qu'ait enregistrée l'histoire : voilà les résultats dont, après six mois à peine de règne, peuvent s'enorgueillir les dictateurs!

Mais peut-être la malheureuse Russie, terrassée aujourd'hui par l'abominable fléau du bolchevisme, évitera-t-elle à l'Occident les horreurs de la contagion, comme une fois déjà, au douzième siècle, subjuguée par les hordes de Gengis-Khan, elle préserva l'Europe de la terrible invasion tatare...

Henry Laporte.

LA QUESTION DES DÉTROITS[1]

L'HISTOIRE ET LES HYPOTHÈSES

La Convention des Détroits de 1841 avait porté un coup fatal à l'influence prépondérante de la Russie à Constantinople. Mais cette puissance ne s'était jamais regardée comme liée par les traités que, sous la pression des événements, elle avait été forcée de conclure à son désavantage. Le traité des Détroits était à peine signé et ratifié que l'empereur Nicolas se mettait à l'œuvre pour reconquérir son influence en Orient. Cependant ses ministres trouvaient que le traité de 1841 avait certains avantages et le baron Brunnov, écrivant à Nesselrode, lui disait sa satisfaction du principe de la fermeture qui mettait les côtes russes de la mer Noire à l'abri des attaques[2]. Ces intentions du tsar, qui étaient manifestes, éveillaient la méfiance de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, et la Turquie, inquiète à juste titre, restait sur le qui vive.

En 1844 cette puissance établit des règles interdisant aux navires l'entrée des Détroits pendant la nuit. Du coucher au lever du soleil, les navires marchands étrangers devaient être traités comme bâtiments de guerre[3]. Exceptionnellement, en cas de mauvais temps, les navires marchands venant de la mer Noire étaient autorisés à aller jusqu'à Buyuk-Liman, mais le lendemain matin, à la pointe du jour, un officier turc était chargé de vérifier si l'état de la mer avait oui ou non justifié cette action. Cette mesure visait uniquement la Russie qui, à plusieurs reprises, avait déguisé des navires de

[1] Voir le *Correspondant* des 25 mars et 25 mai 1918.
[2] F. de Martens, *Traités conclus par la Russie*, vol. XII.
[3] *Parliamentary Papers. Turkey. Treaties and other Documents relating to the Black Sea. the Dardanelles and the Bosphorus.* — 1535-1877. — Turkey N° 16.

guerre en navires marchands, transformation encore plus facile la nuit que le jour.

En février 1847, la Porte prit une autre mesure s'appliquant aux navires de guerre et aux navires marchands dans tous les ports ottomans. A l'arrivée de tout navire, le capitaine du port devait se rendre à bord, examiner le caractère et la nature de la cargaison et vérifier le nombre des passagers et de l'équipage.

Le tsar était convaincu que la mort de « l'homme malade » était imminente, et il voulait prendre ses mesures en vue de cette éventualité. En juin 1844, il fit un voyage en Angleterre. Dans ses conversations avec le prince Albert et les ministres britanniques, il déclara qu'il désirait le maintien du *statu quo* dans les affaires turques. Peu après le comte de Nesselrode, dans son memorandum à Lord Aberdeen, secrétaire pour le Foreign Office dans le cabinet de Sir Robert Peel, répéta cette déclaration, mais avec une modification significative. Il disait que l'existence de la Turquie devait être maintenue, mais qu'au cas où elle serait détruite, l'Angleterre et la Russie devraient conclure un accord relativement à l'établissement d'un nouvel ordre de choses [1]. Cette insinuation provoqua les soupçons des hommes d'Etat anglais qui la rapprochèrent de la conduite de la Russie aux traités de Tilsit, d'Akkerman et d'Unkiar-Skelessi.

En 1850, la question des Lieux Saints vint fournir à la Russie une occasion d'intervenir en Turquie. Les capitulations de 1740 avaient donné à Louis XV, entre autres privilèges, le droit de garder les Lieux-Saints. Profitant de la négligence des gouvernements qui s'étaient succédé en France depuis la Révolution, le clergé grec à Jérusalem, qui était sous la protection de la Russie, avait assumé les fonctions et s'était emparé des droits et des biens qui appartenaient à la France. En 1850, le prince Louis-Napoléon, président de la République française, demanda à la Porte la restitution des droits de la France. Après des négociations de plusieurs mois, l'ambassadeur de France à Constantinople obtint en grande partie satisfaction. A la nouvelle de cette concession la Russie protesta. La Porte essaya vainement de satisfaire les deux parties et Nicolas, dont les sentiments légitimistes avaient été froissés par l'établissement de l'Empire en 1852, commit l'enfantillage d'écrire à Napoléon III une lettre où il l'appelait « ami » au lieu de « frère ».

[1] *Parliamentary Papers*, vol. LXXI.

Comptant sur l'appui de l'Autriche et de la Prusse, Nicolas jugeait le moment venu pour régler une fois pour toutes la question d'Orient. Il ne reculait pas devant la guerre, mais il voulait essayer d'obtenir les sympathies de l'Angleterre. Au début de 1853, Lord Aberdeen était devenu premier ministre. Nicolas saisit cette occasion pour parler à Sir Hamilton Seymour, l'ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg, de l'avenir de la Turquie. Son langage fut à peu près le même que celui tenu par lui en 1844 à Lord Aberdeen. La Turquie était « très malade » et ce serait un grand malheur de ne pas prendre avant sa mort les mesures nécessaires. Cinq jours plus tard, il demanda à l'ambassadeur de faire part de cette conversation à son gouvernement. Lord John Russel, alors Foreign Secretary, répondit que prendre des dispositions à l'insu des puissances pourrait provoquer la crise que l'Angleterre désirait éviter, mais que, en aucun cas, l'Angleterre n'entamerait des négociations disposant de territoires turcs sans être arrivée à un accord préalable avec la Russie.

Le 20 février 1853, le tsar eut un nouvel entretien avec Sir Hamilton. Il ne désirait pas, dit-il, voir Constantinople aux mains de la Russie ou de toute autre grande puissance, mais il ne consentirait pas à la restauration de l'ancien Empire de Byzance, à l'extension des frontières de la Grèce et au partage de la Turquie en petits Etats. Les Principautés jouissaient déjà de l'indépendance sous la protection de la Russie. Le même sort pourrait être fait à la Bulgarie et autres provinces turques. Et l'Angleterre pourrait occuper l'Egypte et la Crète. Lord Clarendon, le nouveau Foreign Secretary, répondit que la fin de la Turquie ne lui semblait pas aussi imminente, et qu'en tous cas si la catastrophe se produisait l'avenir de l'Empire ottoman ne pouvait être réglé que par un Congrès des grandes puissances. Les soupçons de l'Angleterre étaient de plus en plus éveillés.

En même temps, Nicolas envoyait, — février 1853, — le prince Alexandre Menchikov en mission spéciale à Constantinople et renforçait ses armées sur la frontière de Moldavie. Menchikov arriva à Constantinople le 15 mars 1853 et délibérément négligea de voir Fuad, le Reis Effendi, ou ministre des Affaires étrangères. Devant cet affront, celui-ci donna immédiatement sa démission. L'envoyé russe remettait au Sultan, le 19 avril, les demandes définitives de son maître : maintien du *statu quo* relativement aux Saints Lieux, reconnaissance formelle du droit de la Russie de protéger tous les membres de l'Eglise grecque habitant l'Empire ottoman, ce

qui, étant donné leur nombre, équivalait à un droit d'intervention constante dans toutes les provinces turques. Devant l'attitude impérieuse du prince, le Grand Vizir fit appel aux ambassadeurs de France et d'Angleterre. Sur les conseils de Lord Stratford de Redcliffe et du comte Benedetti, les deux ambassadeurs, la Porte refusa de céder à ces demandes. Le 5 mai, la Russie adressait un ultimatum à la Porte, il était rejeté. Le 22 mai, le prince Menchikov rompait les négociations et quittait Constantinople; le 3 juillet les troupes russes envahissaient la Moldavie. Ces nouvelles causèrent une vive émotion à Paris et à Londres. Des escadres anglaise et française furent envoyées dans la mer de Marmara. Des efforts étaient faits toutefois pour éviter une rupture. L'Autriche, intéressée dans la libre navigation du Danube et alarmée à la perspective de l'occupation par la Russie des principautés qui commandaient les rives du fleuve, se joignit aux deux puissances occidentales. Des négociations, à son instigation, furent entamées à Vienne, et les représentants des grandes puissances dans cette ville adoptèrent en juillet une note, préparée à Paris, qu'ils décidèrent de communiquer à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. La Russie accepta les termes généraux de cette note. Le gouvernement turc, sur les avis personnels de Lord Stratford, présenta certaines modifications que le cabinet britannique soumit à Saint-Pétersbourg : elles furent rejetées par le tsar, et son ministre rédigea un memorandum expliquant les raisons de son refus.

Ce memorandum, confidentiel, fut publié dans un journal prussien, et les diplomates furent stupéfaits de voir que le gouvernement russe attachait à la note un sens très différent de celui qu'avaient voulu lui donner ses auteurs. Ces révélations eurent pour effet de rompre le concert des quatre puissances. Tandis que la Prusse et l'Autriche essayaient encore d'obtenir l'adhésion de la Porte, la France et l'Angleterre l'encouragèrent à n'en rien faire. Rassuré par cette attitude, le gouvernement ottoman, au début d'octobre 1853, demanda à la Russie, avec l'approbation de Lord Stratford, d'évacuer les principautés sous quinze jours, ajoutant qu'un refus équivaudrait à une déclaration de guerre. Les gouvernements anglais et français s'appuyaient sur le fait qu'ils étaient parties à un instrument international, le traité de 1841, dont toute la raison d'être était une détermination commune et un accord commun de préserver l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman. L'invasion des provinces danubiennes était une menace sérieuse à cette intégrité. En tous cas c'était une vio-

lation de cette intégrité et la Porte était dans son droit strict en s'y opposant par les armes. Les autres signataires avaient le droit et le devoir de prendre des mesures pour protéger la Turquie conformément à leurs engagements. L'armée russe continuant sa marche, les flottes alliées entrèrent dans le Bosphore (22 octobre 1853), et l'armée turque, sous les ordres d'Omer Pacha, franchit le Danube. La Russie avait annoncé son intention de demeurer sur la défensive pendant l'hiver, l'état de guerre n'était pas encore déclaré et à Vienne on s'efforçait toujours de trouver un moyen de préserver la paix.

Une nouvelle note par laquelle les quatre puissances offraient leur médiation entre les deux adversaires avait même été rédigée lorsque, le 30 novembre, une escadre turque, se rendant du Bosphore à Batoum, était attaquée à Sinope par la flotte russe et virtuellement détruite. Les nouvelles du « massacre » de Sinope arrivèrent à Paris et à Vienne dans le courant de décembre 1853, elles y soulevèrent une violente indignation. A la requête du Sultan les flottes alliées entrèrent dans le Bosphore, le 3 janvier 1854. Aux protestations du gouvernement russe, l'Angleterre et la France répondirent par une alliance, conclurent avec la Turquie le traité de Constantinople du 12 mars 1854, leur donnant pleins pouvoirs et quelques jours après, le 27 mars, déclarèrent formellement la guerre à la Russie. Le traité de Constantinople autorisait les flottes alliées à entrer dans les Détroits. Le Sultan était dans son droit absolu, car, en vertu de la Convention des Détroits, il pouvait permettre à des navires de guerre étrangers de les franchir aussitôt qu'il était engagé dans des hostilités. Les troupes alliées rassemblées à Varna débarquèrent le 14 septembre 1854 en Crimée. Le 20 elles gagnaient la bataille de l'Alma, et le 17 octobre commençait le siège de Sébastopol.

***

Quelques jours après la déclaration de guerre, en avril 1854, les plénipotentiaires des quatre puissances, réunis en conférence à Vienne, avaient rédigé un vague protocole en faveur du maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman et de l'obtention de garanties pour les droits des sujets chrétiens du Sultan. Au mois d'août suivant trois des puissances, l'Autriche, la France et l'Angleterre, posèrent dans une note leurs conditions fondamentales sous la forme de « quatre points », à savoir : l'abolition du protectorat russe sur les principautés danubiennes, la liberté de navigation du Danube, la neutra-

lisation de la mer Noire, la renonciation par la Russie à toute prétention de protéger les sujets chrétiens de la Porte, et subsidiairement le maintien de l'indépendance et de l'intégrité de l'Empire ottoman. Dans le courant de novembre Nicolas autorisa son représentant à Vienne, le prince Gortchakov, à discuter des conditions de la paix sur ces bases.

A la réunion du 28 décembre 1854 le baron de Bourqueney, ambassadeur de France à Vienne, présenta un memorandum, établi d'accord avec Lord Westmoreland, l'ambassadeur britannique en Autriche, et le comte Buol, ministre des Affaires étrangères de la Monarchie, disant que l'objet de la revision du traité de 1841 devait être « d'associer plus complètement l'existence de l'Empire ottoman à l'équilibre européen et de mettre un terme à la prépondérance de la Russie dans la mer Noire[1] ». Le prince Gortchakov accepta le principe d'associer la Turquie à l'équilibre européen, mais il s'opposa à l'idée de mettre un terme à la prépondérance de la Russie dans la mer Noire, ce à quoi le baron de Bourqueney répondit qu'il n'était dans l'intention d'aucune des trois puissances de proposer des mesures dérogatoires à la dignité et à l'honneur du tsar ou à ses droits de souveraineté. Le 2 janvier 1855, le prince Gortchakov était reçu en audience par François-Joseph qui lui déclarait qu'il ne s'associerait jamais à aucun acte affectant l'honneur ou la dignité du tsar. Sur cette assurance Gortchakov consentit à examiner la question de la position de la Russie dans la mer Noire sur les bases indiquées dans sa dépêche du 22 décembre / 3 janvier au comte Nesselrode, où il disait :

Il existe deux moyens de diminuer la prépondérance d'un Etat : ou de l'affaiblir ou de fortifier la puissancee qui en est menacée, soit en augmentant ses propres forces, soit en admettant des contrepoids auxquels elle aurait consenti elle-même. La ferme résolution de notre Auguste Maître et les déclarations positives que m'a faites l'empereur François-Joseph, écartent toute possibilité de diminuer notre prépondérance dans la mer Noire par un affaiblissement direct de la Russie, ou par des prétentions qui atteindraient l'exercice de la souveraineté de la Russie. Quant à l'autre moyen, il est probable que les deux cours occidentales chercheront à obtenir sur le territoire turc des établissements pour leurs vaisseaux de guerre. Nous ne pourrons pas nous y opposer. Il suffirait seulement d'exclure Batoum pour des raisons de sécurité si évidentes que nous pourrons conserver l'espoir d'y rallier même l'Autriche. Ces établissements anglo-français sur la mer Noire seraient provisoires et n'auraient de durée que jusqu'au moment où la Porte elle-même croirait ne plus en avoir besoin

[1] *British and Foreign State Papers*, vol. XLV, 1854-1855.

comme garantie de son existence. Ce dernier principe serait d'accord avec les vues du cabinet de Vienne, car ce n'est point dans ses intérêts de voir la présence de flottes anglo-françaises dans la mer Noire [1].

Nesselrode approuva ces idées et répondant à Gortchakov (6 janvier 1855), lui écrivait, à propos de la revision du traité de 1841 :

L'Empereur juge cette question avec parfaite impartialité. Il part du principe que nos transactions directement conclues avec la Porte n'ont jamais fait de la mer Noire une mer fermée. La fermeture des Détroits au pavillon militaire ne fut pas alors le résultat de nos transactions avec la Porte. Elle fut due uniquement à l'ancienne législation de l'Empire ottoman. Le traité de 1841 servit simplement à reconnaître et à confirmer ce principe, établi par les Sultans dans leur capacité de souverains du territoire adjacent aux deux Détroits. Ils sont libres d'ouvrir le passage, comme ils avaient le droit de le fermer. Aussi longtemps que les Détroits demeuraient fermés, il s'ensuivait naturellement que la mer Noire n'était accesible qu'aux vaisseaux de guerre des deux puissances littorales, la Russie et la Turquie. L'infériorité de cette dernière n'est pas un fait nouveau. Nous ne le contestons pas. D'ailleurs l'Empereur lui-même ne fait pas d'objection à ce que le Sultan, s'il le juge nécessaire, sorte de l'isolement qui lui est imposé par la mer Noire aussi longtemps qu'elle demeure fermée. L'Empereur est alors le premier à admettre le pouvoir que possède le Sultan, en droit et en fait, d'ouvrir le passage des Détroits aux vaisseaux de guerre des Etats avec lesquels il est en paix, mais réciproquement, en ouvrant les Détroits, aux mêmes conditions, d'autoriser le passage d'une mer à l'autre, et cela en faveur de toutes les nations. Si ce principe, adopté dans l'intérêt de l'équilibre général, peut servir à mettre fin à l'infériorité relative dans laquelle la Porte était placée en raison de son isolement, l'Empereur sera prêt à donner spontanément cette nouvelle garantie de sécurité à la paix de l'Europe.

Le comte Nesselrode en citant les observations du tsar que les accords entre la Russie et la Turquie n'avaient jamais fait de la mer Noire une *mare clausum* avait oublié l'article VII du traité du 11/23 septembre 1805 stipulant : « Les deux Hautes Parties contractantes sont convenues de considérer la mer Noire comme fermée et de ne permettre à aucun navire de guerre d'y entrer »! Sur ces entrefaites le tsar mourut, et comme les puissances occidentales considéraient son obstination comme la cause de la guerre, on eut l'espoir que son successeur se montrerait plus disposé à y mettre un terme.

Dans une entrevue entre le comte Buol et le prince Gortchakov, le ministre autrichien avait proposé que le tsar lui-même renonçât à ses droits souverains dans la mer Noire, et limitât le nombre de ses vaisseaux dans cette mer. En vertu

[1] *Etude diplomatique de la Guerre de Crimée* (publication officielle du gouvernement russe).

des traités, disait-il, la mer Noire était un lac fermé, une prison pour les vaisseaux du tsar, et une menace permanente pour la Turquie en même temps qu'une cause de méfiance pour l'Europe. Si la Russie n'avait, comme elle l'affirmait, aucun dessein hostile contre l'Empire ottoman, pourquoi maintenir dans cette mer de grandes forces navales sans emploi? Gortchakov n'avait trouvé d'autre réponse que de dire que cela regardait l'empereur seul, et que d'ailleurs la situation de la Turquie était telle que les puissances seraient impuissantes à lui conserver bien longtemps l'existence, et que par conséquent la Russie ne pouvait demeurer sans protection contre les flottes étrangères et ne pouvait permettre que Constantinople tombât aux mains d'une grande puissance.

A la séance de la conférence du 27 mars, le comte Buol dit qu'elle avait à régler deux questions fondamentales, le maintien de la Turquie en association avec l'équilibre européen par des modifications au traité de 1841, et la question des forces navales dans la mer Noire. Le baron de Bourqueney proposa la neutralisation de la mer noire, Gortchakov répondit que cette proposition était une plaisanterie car elle comporterait l'exclusion des vaisseaux de guerre russes, ce qui serait contraire à l'honneur et à la dignité de la Russie. Lord John Russel informa alors le représentant de la Russie qu'il avait l'ordre de demander une limitation de la flotte russe proportionnelle à celle de la Turquie, et d'obtenir de la Russie l'engagement qu'elle ne s'écarterait pas du *statu quo*. A la séance du 17 avril, le plénipotentiaire russe déclara à M. Drouyn de Lhuys, représentant de la France, que son gouvernement refusait d'accepter toute mesure limitant sa marine. Deux jours plus tard, le 19 avril, Drouyn de Lhuys répondit à cette déclaration que comme la mer Noire était actuellement occupée par les flottes alliées et que la flotte russe dans cette mer avait cessé d'exister, c'était à la Russie et non aux alliés d'accorder des concessions. Dans les séances suivantes (21, 22, 26 avril), Gortchakov fit diverses propositions, mais les plénipotentiaires anglais et français insistèrent avant tout pour une limitation de la flotte russe de la mer Noire. La conférence tint sa dernière séance le 4 juin. Il fut impossible d'arriver à un accord. Le baron de Bourqueney et Lord Westmoreland déclarèrent que dans ces conditions il n'était plus possible de continuer les négociations et le comte Buol prononça la clôture de la conférence [1].

[1] *British and Foreign State Papers.* — *Parliamentary Papers,* Turkey, N° 16. — *Treaties and other Documents relating to the*

En septembre, malgré l'échce des Anglais repoussés pour la seconde fois à l'attaque du redan, l'enlèvement de la position de Malakov par les Français vint forcer les Russes à évacuer toute la partie sud de Sébastopol. L'intention de Napoléon III de donner à la guerre un nouveau caractère en faisant appel aux doctrines des nationalités avait inquiété Lord Palmerston [1]. Le 14 novembre les plénipotentiaires d'Angleterre, de France et d'Autriche s'étaient définitivement mis d'accord sur les « quatre points » (dont l'un était la neutralisation de la mer Noire). La Russie chercha encore à se dérober, mais finalement, après un ultimatum de l'Autriche et sur les conseils de la Prusse, le tsar céda, et le 16 janvier 1856, la cour de Russie se décida à traiter sur la base des « quatre points ». Le 1er février 1856, les préliminaires de paix étaient signés à Vienne.

***

Les représentants de l'Autriche et des puissances belligérantes se réunirent en Congrès à Paris, et après la conclusion d'un armistice jusqu'au 31 mars, le 25 février, ils établirent un projet de traité de paix définitif. Le 30 mars, le traité de Paris était signé [2].

Quelque intérêt qu'offrît dans les circonstances présentes, l'examen des trente articles du traité conclu par ce Congrès fameux et dont il ne reste plus trace, cet examen sortirait du cadre de cette étude. Nous citerons seulement les passages principaux de ceux qui touchent spécialement les Détroits :

Art. VII. — Sa Majesté la Reine du Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, Sa Majesté l'Empereur des Français, Sa Majesté le Roi de Prusse, Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies, et Sa Majesté le Roi de Sardaigne déclarent la Sublime Porte admise à participer aux avantages du droit et du système publics de l'Europe. Leurs Majestés, chacune de leur côté, s'engagent à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, garantissent en commun la stricte observation de cet engagement et considéreront en conséquence tout acte tendant à le violer comme une question d'intérêt général.

Art. VIII. — S'il se produisait entre la Sublime Porte et une ou

---

Black Sea, the Dardanelles, and the Bosphorus. — Annexe A to protocol nº 12, 21 avril 1855. *British and Foreign State Papers*, vol. XLV. — Goriainov, *le Bosphore et les Dardanelles.* — Phillipson and Buxton, *the Question of the Bosphorus and the Dardanelles.*

[1] *Cambridge Modern History*, vol. XI. chap. XI.

[2] Hertslet, *Map of Europe*, vol. II. — Phillipson, *Termination of War and Treaties of Peace.* — F. de Martens, *Recueil des Traités et Conventions.*

plusieurs puissances signataires un malentendu quelconque qui puisse mettre en péril le maintien de leurs relations, la Sublime Porte et chacune de ces puissances, avant d'avoir recours à l'emploi de la force, donnera aux autres parties contractantes l'occasion d'empêcher par médiation d'en arriver à une telle extrémité.

Art. X. — La Convention du 13 juillet 1841, qui maintient l'ancienne règle de l'Empire ottoman relative à la fermeture des Détroits du Bosphore et des Dardanelles, a été revisée d'un commun accord.

L'acte, conclu dans ce but et en conformité de ce principe, entre les Hautes Parties Contractantes, est et demeure annexé au présent traité, et aura la même force et la même validité que s'il en faisait partie intégrale [1].

Art. XI. — La mer Noire est neutralisée. Ses eaux, ses ports, ouverts à la marine marchande de toutes les nations, sont formellement et à perpétuité interdits au pavillon de guerre aussi bien des puissances possédant ses côtes qu'à celui de toute autre puissance, avec les exceptions mentionnées aux articles XIV et XIX du présent traité.

Art. XIII. — La mer Noire étant neutralisée conformément aux termes de l'article xi, le maintien ou l'établissement sur ses côtes d'arsenaux militaires maritimes deviennent inutiles et sans but. En conséquence Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies, et Sa Majesté Impériale le Sultan s'engagent à n'établir et à ne maintenir sur ces côtes aucun arsenal militaire maritime.

Art. XIV. — Leurs Majestés l'Empereur de Toutes les Russies et le Sultan ayant conclu une Convention pour fixer la force et le nombre de navires légers, nécessaires pour le service de leurs côtes, qu'ils se réservent de maintenir dans la mer Noire, cette Convention est annexée au présent traité et aura la même force et la même validité que si elle en faisait partie intégrale. Elle ne peut être ni annulée ni modifiée sans l'assentiment des puissances signant le présent traité.

Au traité était ajouté l'« Article additionnel et transitoire » suivant :

Les stipulations de la Convention relatives aux Détroits, signées ce jour, ne seront pas applicables aux vaisseaux de guerre employés par les puissances belligérantes pour l'évacuation, par mer, des territoires occupés par leurs armées, mais les dites stipulations reprendront leur effet entier aussitôt que l'évacuation sera terminée.

La Convention des Détroits à laquelle fait allusion l'article X fut signée à la même date. Elle dit :

Article Premier. — Sa Majesté le Sultan, d'une part, déclare qu'il est fermement résolu à maintenir pour l'avenir le principe invariablement établi comme l'ancienne règle de son empire, en vertu duquel il a, de tous temps, été interdit aux navires de guerre de puissances étrangères d'entrer dans les Détroits du Bosphore et des Dardanelles, et que, tant que la Porte est en paix, Sa Majesté n'admettra aucun navire de guerre dans lesdits Détroits.

Et Leurs Majestés la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne

[1] Cet acte, dit Convention des Détroits, annexé au traité, est examiné plus bas.

et d'Irlande, l'Empereur d'Autriche, l'Empereur des Français, le Roi de Prusse, l'Empereur de Toutes les Russies et le Roi de Sardaigne, d'autre part, s'engagent à respecter cette détermination du Sultan, et à se conformer au principe ci-dessus déclaré.

ART. II. — Le Sultan se réserve, comme dans le passé, de donner des firmans de passage pour des navires légers sous pavillon de guerre, qui seront employés, comme c'est l'usage, pour le service des missions des puissances étrangères.

ART. III. — La même exception s'applique aux navires légers sous pavillon de guerre que chacune des puissances contractantes est autorisée à faire stationner aux bouches du Danube, pour assurer l'exécution des règlements relatifs à la liberté de ce fleuve, et dont le nombre ne doit pas excéder deux pour chaque puissance.

La Convention entre la Turquie et la Russie, mentionnée dans l'article XIV disait :

ARTICLE PREMIER. — Les Hautes Parties Contractantes s'engagent mutuellement à n'avoir dans la mer Noire d'autres vaisseaux de guerre que ceux dont le nombre, la force et les dimensions sont stipulés ci-après.

ART. II. — Les Hautes Parties Contractantes se réservent chacune de maintenir dans cette mer six navires à vapeur de 50 mètres de long à la ligne de flottaison, d'un tonnage maximum de 800 tonneaux, et quatre navires légers à vapeur ou à voile d'un tonnage qui n'excédera pas 200 tonneaux chacun.

Enfin, sur la proposition de l'Autriche, une autre Convention fut signée à Paris le 15 avril 1856, entre l'Angleterre, l'Autriche et la France. L'article Ier de cette Convention assurait l'indépendance et l'intégrité de l'Empire ottoman sous la garantie respective et conjointe de ces trois puissances, et l'article II stipulait que toute infraction aux stipulations du traité de Paris serait considérée *ipso facto* par les signataires comme un *casus belli* [1].

Avant les conquêtes de Pierre le Grand et de Catherine II, la mer Noire était un lac turc, après le traité d'Unkiar-Skelessi, elle était devenue virtuellement un lac russe. Le traité de Paris en faisait une mer européenne et la plaçait sous la garantie et la sanction formelles des puissances. Aux notions existantes de *mare liberum* et de *mare clausum*, le traité de Paris ajoutait une conception nouvelle, celle de mer neutralisée. Ainsi le principe de neutralisation continentale, adopté dans l'intérêt de l'équilibre politique, était appliqué, dans le même but, à une sphère maritime [2]. Quoi qu'en ait

[1] Hertslet *Map of Europe*, vol. II. — F. de Martens, *Recueil des Traités et Conventions conclus par la Russie*. — Ibid, *Traité de Droit international*.

[2] Pradier-Fodéré, *Traité de Droit international public*, vol. II. — Coleman Phillipson and Noel Buxton *the Question of the Bosphorus and Dardanelles*.

dit une haute autorité en droit international, interdire à une puissance d'entretenir le nombre de navires de guerre qu'elle juge utile était une violation du principe fondamental de la « liberté des mers », revendiquée par chaque grande puissance maritime à la condition, sous-entendue, qu'elle se chargera de la maintenir [1].

***

La Russie, battue, avait été forcée de signer le traité de Paris. Toute sa politique dès lors n'eut plus qu'un but, attendre l'occasion favorable pour le déchirer. Lord Palmerston avait prédit que ce traité ne durerait pas dix ans. Il ne s'était pas trompé de beaucoup.

L'empereur Alexandre avait confié à son oncle, le roi de Prusse, ses sentiments et ses espérances bien des années avant que la réalisation en fût possible. Dans une lettre que le roi Guillaume adressait à son neveu en août 1866, pour lui annoncer ses victoires sur les Autrichiens, il lui disait qu'il lui envoyait son aide de camp, le lieutenant général von Manteuffel, afin d'avoir son opinion sur la situation européenne.

Il recevra avec empressement, écrivait le roi, toutes les observations que vous voudrez lui faire. Vous lui direz franchement s'il existe des intérêts russes dont la satisfaction puisse resserrer les liens qui nous ont unis depuis un siècle, pendant lequel les intérêts de la Russie n'ont jamais été contraires à ceux de mon pays.

A cette communication le tsar répondit :

« Le général Manteuffel m'a fait part de votre pensée intime. Il vous informera des réflexions qu'elle m'a inspirées. Je vous remercie de tout cœur de cette nouvelle marque de confiance. J'ai répondu avec une complète franchise. Dans nos conversations fréquentes, il a connu ma pensée intime. Il vous en rendra fidèlement compte. »

Cette « pensée intime » d'Alexandre II était l'abrogation du traité de Paris. La guerre de 1870 allait lui offrir l'occasion cherchée. Assuré de l'amitié de son oncle, comptant sur l'appui de Bismarck qui voulait arriver à une alliance politique permanente avec l'Autriche et la Russie, au « Dreikaiserbündnis », et dont son chancelier Gortchakov se vantait d'être l'ami, le tsar ne perdit pas de temps. Dès le mois d'août 1870, les journaux de Vienne et de Pesth annoncèrent que des négociations étaient entamées entre le général Ignatiev, ambassadeur de Russie à Constantinople, et le Grand Vizir Ali Pacha, relativement à l'abrogation de certaines clauses du traité de

---

[1] J.-C. Bluntschli, *Das moderne Vœlkerrecht*.

Paris. Toutefois le prince Gortchakov doutait qu'il fût possible d'obtenir directement de la Porte l'abrogation désirée.

Comme en 1866, le gouvernement russe garda, en 1870, une neutralité extrêmement bienveillante vis-à-vis de la Prusse, et dès après Sedan il chercha à obtenir des assurances précises de la Prusse victorieuse. Dans une dépêche datée du 20 septembre 1870 du grand quartier général du roi à Ferrières, Bismarck écrivait au prince de Reuss, ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg, que le roi Guillaume regardait comme parfaitement justifiée la mesure que projetait le tsar, qu'un traité excluant d'une mer voisine le pavillon d'une grande puissance comme la Russie était contraire à la nature et ne pouvait être durable, et que par conséquent si la Russie, considérant les atteintes déjà portées au traité, ne se regardait plus comme liée, la Prusse ferait tous ses efforts pour faire reconnaître la dénonciation par les autres puissances. Quelques jours plus tard, 9 octobre, Bismarck prescrivait au comte Keyserling, ministre de Prusse à Constantinople, de faire connaître aux autres légations et à la Porte qu'une « Entente » (Verhältnis) intime et indissoluble existait entre la Prusse et la Russie. Assuré de l'appui de la Prusse, confiant qu'aucun des co-signataires du traité de Paris n'interviendrait pour le faire respecter, le prince Gortchakov lança sa fameuse dépêche circulaire du 19/31 octobre 1870 [1]. Après avoir, dans ce document, exposé en détails les cas qui, suivant lui, constituaient des atteintes portées par les puissances au traité de 1856, le chancelier russe concluait :

Donc *de jure*, un traité ainsi violé n'avait plus désormais de force obligatoire, et, *de facto*, il n'était plus possible de laisser la sécurité de la Russie dépendre d'une fiction qui n'avait pu résister à l'épreuve du temps. En conséquence, la Russie, considérant sa sûreté et sa dignité, était obligée de se retirer des stipulations en question, et, dans les intérêts de la paix, était prête à arriver à un accord avec les puissances en vue d'établir un accord juste et équitable sur une base plus solide.

En même temps que cette circulaire chaque puissance signataire du traité de Paris recevait une dépêche de commentaires, différents suivant le destinataire.

La Prusse fut naturellement la première informée. Le tsar écrivit directement au roi Guillaume et le prince Gortchakov à Bismarck, — les deux lettres accompagnant la circulaire adressée au quartier général en France. En même temps d'Oubril, le ministre de Russie à Berlin, remettait à Thile,

[1] F. de Martens, *op. cit.* — Hertslet *Map of Europe*, vol. III.

le secrétaire d'Etat prussien, une copie de la circulaire. Dans sa lettre, datée du 31 octobre, le tsar rappelait à son oncle ses conversations avec le général von Manteuffel et disait son ferme espoir que non seulement le roi recevrait favorablement cette nouvelle, mais userait de son influence auprès des autres gouvernements pour leur faire partager son sentiment. Dans sa lettre à Bismarck, le prince Gortchakov disait qu'il ne doutait pas de l'appui complet de la Prusse et terminait en ces termes :

Vous vous persuaderez une fois de plus que nous ne voulons pas vous accorder une demi-confiance. Cela dit, je m'en remets à vos inspirations, et je vous offre d'avance un serrement cordial de main que vous interpréterez, comme moi, dans le sens de la conviction : « Doch wir einander treu geblieben sind. »

En Italie, le baron Uxküll reçut l'ordre de dire au ministre des Affaires étrangères Visconti-Venosta, que le chancelier russe ne doutait pas un instant de l'appui du gouvernement italien.

En Autriche, l'ambassadeur russe, Novicov, dit au comte de Beust qu'un accord gênant et irritant un grand Etat ne pouvait qu'être contraire aux intérêts de l'Europe et en particulier à ceux de l'Autriche.

En France Okounev, le chargé d'affaires russe, insista sur les désastreuses conséquences de la guerre de Crimée et du traité de Paris.

En Turquie, Staal, le chargé d'affaires à Constantinople, essaya de persuader au Grand Vizir, Ali Pacha, que la Russie était animée des meilleurs sentiments pour la Turquie, et que cette abrogation, supprimant une source possible de conflits, lui était favorable. Le Grand Vizir ne fut pas convaincu, mais se rappelant la communication du comte Keyserling sur l'entente indissoluble et intime prusso-russe, voyant les victoires de la Prusse, et comprenant que nulle des puissances signataires ne songeait à faire respecter sa signature, il prit le sage parti de se taire.

Avec l'Angleterre les choses se passèrent un peu différemment. Le baron Brunnov reçut la circulaire à Londres le 9 novembre, mais avant qu'il l'eût remise à Lord Granville, Sir Andrew Buchanan, l'ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg, prévint Gortchakov que le bruit lui était parvenu de la mesure désirée par la Russie, qu'il se refusait à y croire, mais que si cette rumeur était confirmée, il serait obligé de demander ses passeports. La rumeur fut

vite confirmée — et l'ambassadeur ne demanda pas ses passeports. Mais Lord Granville protesta immédiatement contre la note (10 novembre) :

Les dépêches du prince Gortchakov, disait le secrétaire pour le Foreign Office, semblent affirmer que l'une quelconque des puissances qui ont signé le traité peut prétendre que des événements se sont produits qui, dans son opinion, sont en désaccord avec les clauses du traité et, bien que cette façon de voir ne soit ni partagée ni admise par les puissances cosignataires, cette puissance peut, sur cette allégation, adresser à ces gouvernements non une requête pour l'examen du cas, mais l'annonce qu'elle s'est dégagée, ou s'estime dégagée de toute stipulation du traité qu'elle juge bon de désavouer. Cependant il est de toute évidence que l'effet d'une telle doctrine et de tout procédé qui, avec ou sans aveu, est basé sur cette doctrine, est de placer toute l'autorité et l'efficacité des traités sous le pouvoir discrétionnaire de chacune des puissances qui peut les avoir signés. Le résultat en serait la destruction complète des traités dans leur essence. Car, tandis que leur but absolu est de lier des puissances les unes vis-à-vis des autres, et que pour ce résultat chacune des parties renonce à une portion de sa liberté d'action, par la doctrine et le procédé aujourd'hui en question, une des parties, agissant dans sa capacité individuelle et séparée, ramène la question tout entière sous son propre contrôle et ne reste plus liée que vis-à-vis d'elle-même.

Le baron Brunnov, dans un entretien avec Lord Granville au sujet de cette note, — répondant à la thèse britannique que les stipulations des traités ne pouvaient être légitimement abrogées que du consentement de toutes les parties engagées, — fit observer assez ironiquement au ministre anglais que, peu de temps auparavant, le gouvernement britannique en avait, dans deux circonstances, jugé différemment : la première fois dans les négociations à Londres relativement aux affaires du Danemark, quand Lord Russell et Lord Clarendon avaient donné leur assentiment à la dénonciation du traité de Londres de 1852, par la Prusse et l'Autriche; et la seconde, en 1866, au sujet des annexions prussiennes, quand Lord Stanley avait acquiescé à la répudiation des traités de Vienne de 1815. En outre l'ambassadeur de Russie fit remarquer que le principe de la neutralité de la mer Noire n'était pas une idée anglaise, mais bien une idée française, que les circonstances dans lesquelles Napoléon III l'avait conçue n'existaient plus, et qu'elle était devenue « une théorie fausse, désormais sans valeur pratique ».

Dans une entrevue suivante, Lord Granville dit que la forme et la soudaineté de la déclaration russe avaient profondément blessé le cabinet britannique. Néanmoins Brunnov put dire à Gortchakov que le gouvernement britannique

préférait des négociations à un conflit à moins que l'opinion publique ne le forçât à une rupture, ce qui était improbable. Le chancelier impérial russe, en réponse, dit que « la dépêche anglaise n'était en réalité pas autre chose qu'une dissertation sur le droit international ».

Quant à la France, la circulaire russe fut reçue à Tours le 17 novembre. Le comte de Chaudordy se refusa à admettre la légalité d'une dénonciation unilatérale. Le chargé d'affaires de Russie répondit que le traité de Paris avait déjà été violé plusieurs fois. M. de Chaudordy répliqua que la France était engagée dans une grande guerre, et que la question serait examinée plus tard, dans un Congrès.

L'Italie ne fit pas d'objection, à la condition que l'intégrité et la souveraineté de l'Empire ottoman demeurassent intactes. En Autriche, le comte de Beust protesta vivement contre cette répudiation soudaine.

La circulaire causa à Constantinople une réelle stupeur. Le représentant de la Russie s'efforça de calmer la Porte en affirmant que son gouvernement ne désirait pas attaquer le principe de la fermeture des Détroits, ni chercher des agrandissements territoriaux ou une influence prépondérante en Orient. Le gouvernement turc, peu rassuré, n'en protesta pas moins contre la dénonciation et contre la forme dans laquelle elle avait été faite. Bismarck prescrivit au ministre de Prusse de faire tous ses efforts pour amener un accord entre la Turquie et la Russie [1].

Les Etats-Unis approuvèrent complètement la Russie, Hamilton Fish, le secrétaire d'Etat, informa le ministre de Russie à Washington que les Etats-Unis n'avaient jamais reconnu le traité de Paris, et il suggéra même la conclusion d'une alliance offensive et défensive entre les deux puissances, si la Russie voulait soutenir les Etats-Unis dans l'affaire de l'Alabama. L'idée ne séduisit pas Gortchakov, et elle n'eut pas de suite [2].

La circulaire du prince Gortchakov et les prétentions qu'elle émettait étaient fort discutables.

D'abord, c'était un coup de politique contestable, pour ne pas dire plus, de profiter de la situation troublée de l'Europe pour proclamer soudainement la répudiation des stipulations d'un traité solennel, juste au moment où la France qui en avait été le soutien le plus enthousiaste était dans l'agonie d'une lutte mortelle. Gortchakov regardait

---

[1] Goriainov, *op. cit.*
Phillipson and Buxton, *op, cit.*

Bismarck comme son élève. En 1870, il a montré qu'il y avait entre eux une certaine parenté [1]

Il était d'une politique assez méprisable de profiter des défaites de la France pour rompre avec les engagements solennellement pris devant toute l'Europe, le chancellier Gortchakov voulait sans doute se montrer capable de la souplesse et de l'esprit pratique du comte de Bismarck. Les scrupules lui paraissaient aussi chose encombrante [2].

Quant aux allégations que de nombreuses infractions au traité de Paris avaient été commises par les signataires, en envoyant des « escadres entières » à travers les Détroits ainsi que l'affirmait le prince Gortchakov, c'était, disons inexact, pour rester dans le ton diplomatique. En effet d'un rapport déposé devant le Parlement britannique en 1871 [3], il appert que, dans la période de quinze ans écoulée de 1856 à 1871, en dehors des navires légers autorisés par le traité, neuf vaisseaux de guerre étrangers seulement ont été autorisés à franchir les Détroits. De ces vaisseaux un était anglais, deux autrichiens, un français, un prussien, un russe et trois américains. Les Etats-Unis n'étaient pas signataires du traité de Paris, par conséquent le passage de leurs navires ne pouvait être considéré comme une violation commise par un des signataires.

Un navire russe, *l'Alexandre Nevski*, avait bien franchi les Détroits le 5 avril 1868, mais, ainsi que le dit récemment un historien : « Cette invocation (par la Russie) semble manifestement contraire à un principe moral consacré en droit : *Nemo auditur propriam turpidudinem allegans* [4]. « Suivant l'interprétation stricte du traité, des contraventions ont été indiscutablement commises, mais l'objet fondamental du traité n'avait pas été mis en péril par l'admission d'un petit nombre de vaisseaux isolés durant une période de plusieurs années [5]. »

Après de nombreux pourparlers qu'il serait trop long de rappeler ici, à la fin de novembre 1870, la réunion d'une conférence des puissances intéressées fut décidée. Tout le mois de décembre se passa néanmoins en négociations préliminaires pour régler l'ordre de cette conférence, sa procédure, les questions qu'elle examinerait, etc. La première séance eut lieu à Londres le 17 janvier 1871 sans Jules Favre, le plénipotentiaire français, qui n'était pas arrivé. Lord Gran-

[1] Phillipson and Buxton, *op. cit.*
[2] E. Driault, *la Question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours*
[3] Hertslet, *Map of Europe*, vol. III.
[4] N. Dascovici, *la Question du Bosphore et des Dardanelles.*
[5] W. E. Hall, *International Law.*

ville commença par proposer un protocole déclarant l'inviolabilité des traités et l'incapacité des parties signataires à se retirer d'aucune stipulation sans le consentement des cosignataires. Ce protocole fut signé « par les plénipotentiaires de l'Allemagne du Nord, de l'Autriche-Hongrie, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Russie [1]. »

Le 23 janvier, Lord Granville et le baron Brunnov proposèrent deux clauses relatives à la fermeture des Détroits et aux droits du Sultan.

La première disait : « Le principe de la fermeture des Détroits du Bosphore et des Dardanelles en temps de paix, établi comme ancienne règle de l'Empire ottoman et confirmé par le traité de Paris de 1856, reste en vigueur. »

La seconde : « Le Sultan se réserve le pouvoir d'ouvrir les Détroits temporairement et exceptionnellement aux flottes de puissances amies, auxquelles la Turquie peut faire appel au cas où sa sécurité serait menacée. »

Lord Granville insistait pour la substitution du terme « puissances non riveraines » à celle de « puissances amies », et il était soutenu par les représentants de l'Italie et de l'Autriche. A cette époque un des principes dominants de la politique britannique était le maintien intégral de l'Empire ottoman, et, à la suite d'une longue discussion, Lord Granville consentit à retirer sa proposition à la condition expresse que la conférence acceptât une clause rétablissant le Sultan dans tous ses droits de souveraineté. A la seconde séance plénière, le lendemain 24 janvier, Brunnov lut un long mémorandum cherchant à démontrer que les clauses du traité de Paris relatives à la navigation dans la mer Noire n'étaient pas tolérables plus longtemps. Musurus Pacha, le plénipotentiaire turc, fit des objections : la Porte, disait-il, désirait le maintien du principe de la neutralisation, mais dans un esprit de conciliation elle était prête à accepter les décisions des puissances occidentales pourvu qu'elle fût assurée de garanties suffisantes en échange de celles que lui donnait le traité de Paris. Un memorandum de quatre articles fut rédigé, mais les discussions recommencèrent à propos de l'expression « puissances non riveraines [2] ».

Enfin Brunnov accepta le projet. Ecrivant au général

[1] *British and Foreign Papers*, vol. LXI. *Parliamentary Papers*, Turkey, n° 16. — *Treatie and other Documents relating to the Black Sea, the Dardanelles and the Bosphorus.*

[2] *British and Foreign State Papers*, vol. LXI. *Parliamentary Papers*, Turkey, n° 16. — Hertslet, *Map of Europe.*

Ignatiev, le 24 janvier, Gortchakov disait que « l'insistance sur l'expression « non riveraines » constituait presque un aveu de faiblesse de la part de l'Angleterre, dont l'assiette chancelante s'était ainsi révélée ». « Brunnov, disait le chancelier, n'a pas voulu refuser à Granville ce rempart puéril contre l'opposition parlementaire. La barrière établie par cette phrase controversée de l'article II tombera, à la première occasion, comme un château de cartes[1]. »

Les discussions interminables au cours des séances suivantes jettent un jour singulier sur les finasseries que les membres de la conférence considéraient sans doute comme de la grande politique. Enfin à la dernière conférence tenue le 13 mars et à laquelle assistait le duc de Broglie représentant la France, le traité définitif fut accepté par tous les plénipotentiaires. Nous en donnons ici les articles relatifs aux Détroits et à la mer Noire :

Article Premier. — Les articles XI, XIII et XIV du traité de Paris du 30 mars 1856, ainsi que la Convention spéciale conclue entre la Russie et la Sublime Porte, et annexée audit article XIV sont abrogés et remplacés par l'article suivant :

Art. II. — Le principe de la fermeture des Détroits des Dardanelles et du Bosphore, tel qu'il a été établi par la Convention séparée du 30 mars 1856, est maintenu, avec pouvoir pour Sa Majesté Impériale le Sultan d'ouvrir les dits Détroits en temps de paix aux vaisseaux de guerre de puissances amies et alliées, au cas où la Sublime Porte le jugerait nécessaire pour assurer l'exécution des stipulations du traité de Paris du 30 mars 1856.

Art. III. — La mer Noire demeure ouverte, comme jusqu'ici, à la marine marchande de toutes les nations.

Le 16 mars les plénipotentiaires russe et turc signaient une Convention séparée, également datée du 13 mars, dont l'article Ier était ainsi conçu :

Article Premier. — La Convention spéciale conclue à Paris entre Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies et Sa Majesté Impériale le Sultan, le 18/30 mars 1856, relative au nombre et à la force des vaisseaux de guerre des deux Hautes Parties Contractantes dans la mer Noire est et demeure abrogée.

Le traité de Londres ne fut en somme que la légalisation *de facto* de la dénonciation unilatérale par la Russie des clauses du traité de Paris, qui limitaient son action dans la mer Noire. Elle pouvait désormais construire et entretenir une flotte dans cette mer, relever les fortifications de Sébastopol et menacer ainsi de nouveau directement la Turquie à Constantinople.

[1] Goriainov, *op. cit.*

***

Le traité de Londres de 1871 est le dernier instrument diplomatique international déterminant la situation des Détroits. Le Congrès de Berlin de 1878 n'a fait que le reconnaître sans y apporter aucune modification ou addition.

Libéré par le traité de Londres des obligations que lui avait imposées le traité de Paris, le tsar s'empressa de reprendre la politique traditionnelle de la Russie.

La mauvaise administration du gouvernement turc et plus encore l'activité des agents russes dans les territoires ottomans avaient provoqué un soulèvement en Herzégovine en 1875. Aidé par les Serbes et les Monténégrins, il se propagea rapidement en Bosnie. L'intervention des puissances ne fit qu'envenimer les choses. Le comte Andrassy, avec l'approbasion de la France et de l'Angleterre, adressa le 31 janvier 1876 une note au gouvernement ottoman; puis les trois empereurs, en vue d'amener la conciliation, présentèrent le 13 mai 1876 le memorandum de Berlin. L'Angleterre ne l'accepta pas et envoya une flotte dans la baie de Besika. Le 1er et le 2 juillet respectivement la Serbie et le Monténégro prirent ouvertement les armes, déclarant la guerre à la Turquie. Le 8 juillet, François-Joseph et Alexandre se rencontraient à Reichstadt, et, dans cette entrevue dont les conséquences furent si graves, l'empereur d'Autriche s'engageait à garder la neutralité en cas de guerre par la Russie contre la Turquie, à condition qu'il pourrait occuper la Bosnie et l'Herzégovine. Garanti contre toute attaque du côté de l'Autriche, le tsar avait la voie libre pour intervenir. Effrayé à cette perspective le gouvernement britannique offrit sa médiation, que les puissances acceptèrent.

Le 2 novembre 1876, quelques jours après l'ultimatum du général Ignatiev à la Porte, et quelques semaines avant la déclaration de guerre de la Russie à la Turquie, le tsar donnant audience à Yalta, à Lord Loftus, l'ambassadeur britannique, lui déclarait que l'ultimatum n'avait pour but que d'empêcher la destruction de la Serbie, et dans sa dépêche datée d'Yalta, de ce jour, 2 novembre, adressée au comte de Derby, et reçue par le secrétaire pour le Foreign Office, le 14 du même mois, l'ambassadeur écrivait :

Sa Majesté a fait plus spécialement allusion à ses relations avec l'Angleterre. Elle a dit qu'elle regrettait de voir qu'il existait encore en Angleterre un soupçon invétéré de la politique russe, et une crainte continuelle d'agression et de conquête de la part de la Russie. Elle

avait dans plusieurs occasions donné les assurances les plus solennelles qu'elle ne désirait pas de conquêtes, qu'elle ne visait à aucun agrandissement et qu'elle n'avait pas le plus petit désir ou la plus petite intention de posséder Constantinople. Tout ce qui avait été écrit ou dit sur le testament de Pierre le Grand ou les visées de Catherine II était des illusions et des fantômes, qu'ils n'avaient jamais existé dans la réalité, et que, lui, le tsar, considérait que l'acquisition de Constantinople serait un malheur pour la Russie, etc. [1].

Ces assurances du tsar furent confirmées dès le lendemain par le prince Gortchakov, dans sa dépêche datée du 3 novembre, au comte Chouvalov, qui la communiqua le 18 novembre au comte de Derby :

Je vois avec profonde surprise par votre dernière lettre, écrivait le prince, que les idées que nous convoitons Constantinople et du testament de Pierre le Grand continuent à hanter les esprits de certaines gens en Angleterre. Je confesse que je pensais que ces absurdités étaient surannées, qu'elles avaient été mises de côté, comme la conquête des Indes par la Russie, et reléguées dans le domaine de la mythologie politique.

Combien de fois les empereurs de Russie n'ont-ils pas affirmé publiquement qu'aucune annexion territoriale n'entrait dans leur politique, que ces annexions les embarraseraient beaucoup et que le maintien du *statu quo* en Orient était la meilleure combinaison...

La seule combinaison rationnelle pour les intérêts russes, ajoutait le prince Gortchakov, était de laisser les clefs de la mer Noire en des mains assez faibles pour ne pas fermer à la Russie ce débouché commercial et pour ne pas menacer sa sécurité. Le gouvernement turc remplissait ce programme [2].

Devant ces déclarations et sur le reçu de communications des Puissances : que les questions soulevées par les événements d'Orient pouvaient être réglées de concert, Lord Derby proposa le 4 novembre la réunion d'une conférence à Constantinople, basée sur deux principes fondamentaux : l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, et une déclaration formelle de toutes les puissances que, en intervenant, aucune d'elles ne cherchait des avantages territoriaux ou des privilèges commerciaux. Le 19 novembre, le gouvernement russe accepta ces propositions et affirma encore à nouveau ses intentions pacifiques.

Après les délibérations préliminaires du 11 au 22 décembre la conférence se réunit officiellement le 23, sous la présidence de Safvet Pacha. Le même jour Midhat Pacha présentait un décret signé du Sultan créant un Parlement turc de deux Chambres, proclamant l'égalité devant la loi de tous les sujets

[1] Dépêche de Lord A. Loftus au comte de Derby, datée de Yalta, 2 novembre 1876, reçue par le comte de Derby le 14 novembre 1876.
[2] Hertslet, *Map of Europe*, volume IV.

ottomans et affirmant l'intégrité de l'Empire ottoman. Le gouvernement turc jugeant les principales propositions présentées par la conférence : cession de territoire au Monténégro, autonomie de la Bulgarie, de la Bosnie et de l'Herzégovine, en contradiction avec l'un des deux principes « fondamentaux » posés par le comte de Derby, refusa de les accepter. La conférence fut dissoute le 20 janvier 1877. Safvet Pacha, dans sa dépêche du 25 du même mois, — communiquée à Lord Derby, le 8 février, par Musurus Pacha, — déclarait que « son gouvernement ne pouvait accepter un programme qui sur plusieurs points était incompatible avec les droits souverains et l'indépendance du Sultan, tels que les avait reconnus le traité de Paris [1] ». Le prince Gortchakov adressait en même temps une note circulaire aux puissances, demandant quelles mesures elles proposaient pour imposer à la Turquie les décisions de l'Europe [2].

Le gouvernement britannique fit encore une tentative pour préserver la paix. Le 31 mars une note collective fut adressée à la Porte, à la suite d'une conférence tenue à Londres par les Puissances, faisant des propositions pour le règlement des questions pendantes. La Russie y joignait une déclaration, équivalant à un ultimatum, portant que, si la Turquie acceptait les avis de l'Europe, elle devait envoyer tout de suite à Saint-Pétersbourg un représentant spécial pour traiter du désarmement. Safvet Pacha répondit le 9 avril (dépêche communiquée le 12 à Lord Derby), protestant contre le protocole du 31 mars. Il se plaignait de « la brusque et discourtoise déclaration russe », et terminait en exprimant sa confiance dans la bonne cause de son pays : « En face de suggestions hostiles, disait-il, de suspicions imméritées et de violations manifestes de ses droits, violations qui sont en même temps des violations du droit des gens, la Turquie a le sentiment qu'elle lutte à l'heure actuelle pour son existence même. »

Pendant que s'échangeaient toutes ces notes, la Russie avait entamé des pourparlers avec la Roumanie; le 16 avril elle concluait avec le prince Charles la Convention de Bucharest, autorisant le passage des troupes russes à travers la Roumanie, et le 19 avril une circulaire russe annonçait aux puissances que les armées du tsar avaient reçu l'ordre d'envahir le territoire ottoman [3]. Huit jours plus tard, le 24 avril, la Porte faisait appel aux puissances invoquant leur médiation con-

[1] Hertslet, *Map of Europe*, volume IV.
[2] *Cambridge Modern History*, vol. XII, chap. XIV.
[3] Hertslet. *Map of Europe*, vol. IV. — Phillipson et Buxton, *op. cit.*

formément à l'article VIII du traité de Paris, et le lendemain 25, elle adressait aux puissances une protestation formelle contre l'invasion du territoire ottoman par les armées russes.

Le 1er mai, Lord Derby adressait à Saint-Pétersbourg une dépêche exprimant la désapprobation par le gouvernement britannique de l'invasion russe, la déclarant contraire d'abord au traité de Paris par lequel la Russie et les autres signataires s'étaient engagés à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, et ensuite à la déclaration de 1871 signée par la Russie et les autres puissances, affirmant qu'aucune partie à un traité ne peut en dénoncer ou en modifier les stipulations sans le consentement des autres parties cosignataires [1]. Puis Lord Derby fit suivre cette protestation d'une note au prince Gortchakov, en date du 6 mai, où il définissait les intérêts britanniques en Orient. L'examen de cette note nous entraînerait trop loin, nous n'en retiendrons ici que ce qui touche particulièrement au sujet de cette étude : Constantinople et les Détroits.

La grande importance de Constantinople, écrivait le secrétaire pour le Foreign Office, au point de vue militaire, politique et commercial est trop bien comprise pour demander des explications. Il est, par conséquent, à peine nécessaire de signaler que le gouvernement de Sa Majesté n'est pas disposé à rester témoin indifférent du passage en d'autres mains que celles de ses possesseurs actuels d'une capitale occupant une position particulière et d'une importance si considérable. Les dispositions existantes prises sous la sanction de l'Europe, qui régissent la navigation du Bosphore et des Dardanelles lui paraissent sages et salutaires, et il estime qu'il y aurait des objections sérieuses à ce qu'elles fussent modifiées sur aucun point matériel.

Lord Derby concluait en manifestant l'espoir que les hostilités seraient maintenues dans des limites qui rendraient possible à l'Angleterre de conserver la neutralité et en rappelant au gouvernement russe les récentes assurances du tsar qu'il n'avait pas l'intention d'occuper Constantinople ou le territoire bulgare.

Dans sa réponse, datée du 18 mai, et communiquée à Lord Derby le 8 juin, le prince Gortchakov, répondant aux points soulevés relatifs aux intérêts britanniques en Orient, déclarait que la Russie n'entendait pas menacer le canal de Suez ni étendre à l'Egypte ses opérations :

En ce qui concerne Constantinople, ajoutait le chancelier impérial russe, sans préjuger du cours ou du résultat de la guerre, le cabinet

[1] *British and Foreign State Papers.* — Clayden, *England under Beaconsfield.*

impérial répète que l'acquisition de cette capitale est exclue des intentions de Sa Majesté l'Empereur. Il reconnaît que, en tous cas, la question de Constantinople est une question d'intérêt commun qui ne peut être réglée autrement que par un accord général, et que si la possession de cette cité venait à être mise en question, elle ne pourrait appartenir à aucune des puissances européennes. En ce qui regarde les Détroits, bien que leurs deux rives appartiennent au même souverain, ils forment le seul débouché de deux grandes mers dans lesquelles le monde entier a des intérêts. Il est par conséquent important, dans les intérêts de la paix et de l'équilibre général, que cette question soit réglée par un accord commun sur des bases équitables et suffisamment garanties.

Le 8 juin le comte Chouvalov, dans une communication confidentielle, répétait les assurances de son gouvernement relatives au canal de Suez, à l'Egypte, au golfe Persique, aux Indes, mais, à propos de Constantinople et des Détroits, il faisait les remarques significatives suivantes :

En ce qui concerne Constantinople, nos assurances ne peuvent s'appliquer qu'à la prise de possession de la ville ou à son occupation permanente. Il serait singulier et sans précédent que, au début d'une guerre, un des belligérants s'engageât d'avance à ne pas poursuivre ses opérations militaires jusqu'aux murs de la capitale. Il n'est pas impossible que l'obstination des Turcs, s'ils se savent garantis contre une semblable éventualité ne puisse prolonger la guerre au lieu de l'amener à une terminaison rapide. Une fois que le ministère anglais est complètement assuré que, en aucun cas, nous ne resterons à Constantinople, il dépendra de l'Angleterre et des autres puissances de nous éviter la nécessité même d'approcher de la ville. Il leur suffira d'user de leur influence sur les Turcs pour rendre la paix possible avant que cette mesure extrême soit prise. De notre côté nous accepterons volontiers ce point de vue. Au sujet des Détroits les dispositions en vertu desquelles la mer Noire, qui est fermée en temps de paix, est ouverte en temps de guerre à toutes les flottes hostiles à la Russie ont été conçues dans un esprit de méfiance et d'inimitié envers elle. C'est une question qui ne peut être réglée que par un accord général, de telle sorte que la mer Noire soit garantie contre les conséquences de la position anormale et exceptionnelle des Détroits.

Le comte Chouvalov concluait en suggérant des conditions de paix qui reviseraient la situation dans les Balkans et accorderaient à la Russie une indemnité. En même temps les armées russes avaient envahi les territoires turcs en Europe et en Asie, le Monténégro et la Roumanie avaient pris les armes. Dans les derniers jours de juin les Russes franchissaient le Danube; le 7 juillet Gourko s'emparait de Tirnovo; le 18, il prenait Kazanlik et se rendait maître de la passe de Chipka. La route semblait ouverte par Andrinople jusqu'à Constantinople. Des changements dans le commandement ottoman firent remplacer Abd ul Kerim, commandant des

troupes turques en Europe, par Mehemed Ali, et Suleiman Pacha fut rappelé du Monténégro en Thrace. Gourko, battu à Stara Zagora, fut rejeté sur les Balkans et Osman Pacha, rappelé de Vidin, occupait Plevna dont la défense fut l'épisode le plus héroïque de toute la campagne. Le 10 décembre, après quatre mois et vingt jours de siège, ayant épuisé tous ses vivres et ses munitions, il fit une sortie générale et après une bataille acharnée se rendit avec les faibles débris de sa vaillante armée. Quatre jours plus tard les Serbes déclaraient la guerre. Gourko, ayant repris l'offensive, s'emparait de Sofia, le 5 janvier 1878, et le 20 janvier entrait dans Andrinople.

***

Ces victoires produisirent la plus vive émotion en Europe, et surtout à Londres et à Vienne. Constantinople était menacée. Les intentions du gouvernement de Saint-Pétersbourg étaient évidentes par le ton de la presse russe qui n'en était que l'expression. Aussitôt après la chute de Plevna, Lord Derby avait adressé au comte Chouvalov un memorandum, daté du 13 décembre, rappelant les assurances du tsar relatives à Constantinople, et déclarant que, si une tentative était faite pour occuper la capitale turque et les Détroits, la Grande-Bretagne serait forcée d'abandonner la neutralité et de prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarde de ses intérêts, mais qu'elle était prête néanmoins à aider par sa médiation au rétablissement de la paix. Dans sa réponse à ce memorandum (datée du 16 décembre et reçue le 2 janvier 1878), Gortchakov redit que si les Turcs étaient convaincus que la Grande-Bretagne interviendrait dans le cas d'une attaque contre leur capitale, cela prolongerait leur résistance, il répétait aussi les assurances du tsar dans les termes de la dépêche du 18 mai 1877. Il demandait également une définition plus claire de ce que l'Angleterre regardait comme ses intérêts.

Le 13 janvier, le gouvernement britannique répondit que :

> toute opération tendant à mettre le passage des Dardanelles sous le contrôle de la Russie serait un obstacle à la prise en considération des termes d'un règlement définitif, et qu'il comptait donc que des troupes russes ne seraient pas envoyées à Gallipoli.

Le 15 janvier le chancelier russe donna cette assurance sous la condition que des troupes régulières turques ne seraient pas concentrées dans cette péninsule et que l'Angleterre ne l'occuperait pas.

L'imminence d'une attaque contre Constantinople avait frappé de panique la Sublime Porte. Lorsque le gouvernement britannique apprit qu'un armistice préliminaire d'une paix imposée aux conditions de la Russie était sur le point d'être signé, il fit connaître (note du 15 janvier) à Gortchakov que tout traité conclu entre les belligérants, affectant les traités de 1856 et de 1871, devait être un traité européen et ne serait considéré comme valide qu'avec l'assentiment de toutes les puissances parties à ces traités [1].

La Russie avait déjà décidé les conditions fondamentales de la paix, dont la principale, ainsi que le disait Nelidov, était celle affectant les Détroits. Elle voulait assurer à ses vaisseaux de guerre la liberté de navigation dans les Détroits et en même temps en exclure tous les autres pavillons de guerre. Elle voulait pouvoir faire passer isolément des vaisseaux de la mer Noire dans la Méditerranée, mais elle voulait surtout être à même de recevoir dans la mer Noire ses vaisseaux de la Baltique, ou ceux qu'elle achèterait dans des pays étrangers, ou ferait construire dans ces pays ou construirait dans ses propres chantiers du nord. La règle des Détroits devait être modifiée de façon à permettre à la Russie de faire passer, avec l'autorisation de la Porte, des vaisseaux isolés à travers les Détroits. Cette idée de fermer le passage aux pavillons militaires étrangers et de l'ouvrir aux vaisseaux isolés des Etats riverains, sous firman du Sultan, qui serait obligé de l'accorder chaque fois que la demande lui en serait faite, fut communiquée le 4 janvier 1878, aux empereurs Guillaume et François-Joseph. Lorsque Gortchakov fit part à Chouvalov des conditions de paix proposées, dont le IX[e] article stipulait ces mesures pour les Détroits, l'ambassadeur de Russie à Londres avertit le chancelier que cette clause soulèverait une violente tempête en Angleterre. Elle serait considérée comme un monopole de la puissance russe dans les eaux de la mer Noire et des Détroits. Les observations détaillées de l'ambassadeur furent écoutées, et le gouvernement russe fit savoir à celui de la Reine que la question des Détroits regardait les puissances collectivement [2].

Le 31 janvier 1878, la Convention d'Andrinople était signée. Elle fixait pour le même jour la conclusion d'un armistice et arrêtait les bases de la paix [3]. Relativement aux Détroits

[1] Hertslet, *Map of Europe*, vol. IV. — *British and Foreign Satte Papers*, vol. LXI.
[2] Goriainov, *op. cit.*
[3] F. de Martens, *Recueil des traités et conventions.*

elle disait : « Sa Majesté impériale le Sultan conclura un accord avec Sa Majesté l'empereur de Russie en vue d'assurer les droits et les intérêts de la Russie dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles. »

L'émotion ne se calmait pas à Londres. Un vote de 6 millions de livres sterling pour des armements fut demandé au Parlement, la flotte anglaise reçut l'ordre de se rendre à Constantinople, destination qui fut changée pour la baie de Besika, après la démission de Lord Carnarvon, le secrétaire pour les colonies. Malgré la signature et la conclusion de l'armistice, le grand-duc Nicolas avança jusqu'à Tchataldja où il établit son quartier général en vue de Constantinople. Une partie de la flotte anglaise reçut alors l'ordre d'entrer dans la mer de Marmara, la guerre semblait inévitable; l'Autriche de son côté se plaignait de certaines clauses de la Convention d'Andrinople qui lésaient ses intérêts.

La situation à ce moment fut encore compliquée par la Grèce. En juin 1875, la « Grande Idée » avait amené la formation d'un cabinet présidé par le vieil amiral Kanarea, sous le nom de « gouvernement œcuménique ». Pendant le siège de Plevna, la Russie avait voulu décider la Grèce à déclarer la guerre à la Turquie. Elle ne réussit pas, d'une part parce que le gouvernement britannique conseilla à la Grèce de conserver la paix, et ensuite parce que l'opinion publique hellénique n'était pas disposée à s'identifier avec la cause slave dans les Balkans. Mais la nouvelle de la marche des Russes sur Andrinople provoqua une grande agitation à Athènes. Le « gouvernement œcuménique », dont le chef était mort dans l'intervalle, donna sa démission, et Koumoundouros, qui forma le nouveau cabinet, dut céder aux mouvements populaires, et déclarer la guerre, — 2 février 1878, — en soutenant les insurrections qui éclataient en Epire, en Thessalie et en Crète. Les troupes grecques avaient déjà atteint Domokos, quand la nouvelle de l'armistice turco-russe vint montrer aux Hellènes que s'ils attaquaient la Turquie ils combattraient seuls. Le gouvernement rappela ses troupes, mais l'insurrection n'en continua pas moins.

Sur la nouvelle de l'entrée des vaisseaux britanniques dans la mer de Marmara, le comte Chouvalov informa Lord Derby que s'ils venaient devant Constantinople, la Russie se considérerait comme déliée de toutes ses assurances relatives à la capitale turque et à Gallipoli. Le 2 février les vaisseaux anglais étaient mouillés près de l'île de Prinkipo. Le sultan demanda au tsar de ne pas attaquer Constantinople, lui promettant de

se mettre en communication immédiate avec la reine Victoria afin d'obtenir le retrait des navires anglais. Lord Derby répondit en déclarant que toute tentative de la part de la Russie d'occuper Gallipoli ou les Détroits serait considérée comme une mesure contre l'Angleterre. La situation était de plus en plus tendue. Heureusement le 18 février un accord fut conclu par lequel la Russie s'engageait à ne pas occuper Gallipoli, et l'Angleterre à ne pas débarquer de troupes. L'escadre anglaise en conséquence quitta Prinkipo pour le golfe de Mudania.

Néanmoins le grand-duc Nicolas, ardent partisan de profiter de l'occasion pour réaliser les desseins de la Grande Catherine, et adversaire résolu de l'Angleterre, informa la Porte que, la règle des Détroits ayant été violée par l'entrée des croiseurs anglais dans la mer de Marmara, la Russie était dans l'obligation d'occuper, temporairement, Constantinople. De plus sages avis prévalurent, et le 23 février il faisait savoir au Sultan qu'il n'avait pas l'intention d'occuper la capitale.

***

Il était devenu manifeste que la seule manière de sortir d'une situation chaque jour plus menaçante ne pouvait être trouvée que par une conférence européenne. Le 5 février, le comte Andrassy avait proposé une réunion des grandes puissances à Vienne. Le prince Gortchakov avait accepté. Mais pendant les préliminaires nécessaires à cette réunion il avait, le 3 mars, signé le traité de San Stefano, sans tenir nul compte des intérêts des autres puissances [1]. Les énormes indemnités demandées, ou à défaut (certain, car la Porte n'eût jamais pu les payer), les cessions de territoires, la création de nouveaux Etats autonomes, équivalaient à la destruction de la Turquie en Europe.

L'article XXIV disait au sujet des Détroits : « Les Détroits du Bosphore et des Dardanelles resteront ouverts en temps de paix comme en temps de guerre aux navires marchands des Etats neutres venant des ports russes ou s'y rendant. La Sublime Porte s'engage en conséquence à ne jamais établir désormais, aux ports de la mer Noire et de la mer d'Azov, un blocus fictif en désaccord avec l'esprit de la déclaration signée à Paris, le 16 avril 1856 [2]. »

[1] Phillipson and Buxton, *op, cit.* — Hertslet, *Map of Europe*, vol. IV, — F. de Martens, *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie.*

[2] *Ibid.*

Lorsque les clauses du traité de San Stefano furent communiquées à Londres, le 23 mars, l'Angleterre fit aussitôt des préparatifs de guerre. L'Autriche en fit autant. Le 1er avril 1878, Lord Salisbury, qui trois jours auparavant (28 mars) avait succédé à Lord Derby au Foreign Office, adressa une circulaire dénonçant le traité comme étant en conflit avec les intérêts britanniques, en contravention avec les déclarations et les traités internationaux, et donnant à la Russie une prépondérance indue en Orient. Il déclarait que la Grande-Bretagne ne prendrait part au Congrès proposé qu'à la condition que le traité de San Stefano tout entier serait soumis à la discussion. Le chancelier impérial russe répondit, le 15 avril, que la Russie acceptait la discussion des questions soulevées, mais qu'elle ne pouvait admettre d'être convoquée devant un Congrès comme devant un tribunal dont les décisions lui seraient imposées.

Le traité avait soulevé des protestations unanimes. Les Grecs avaient adressé à la Grande-Bretagne une savante étude montrant le complet dédain dans lequel étaient tenus leurs droits historiques; les musulmans faisaient appel à la reine Victoria en sa qualité d'impératrice de cent millions de leurs coreligionnaires; les Lazes demandaient la protection britannique pour empêcher la cession de Batoum et la ruine de Trébizonde qui en serait la conséquence; les Serbes protestaient contre l'inclusion de régions serbes dans la Bulgarie; les Albanais formaient une ligue « pour résister jusqu'à la mort » contre toutes tentatives de porter atteinte à « l'inviolabilité » de leur territoire; les Roumains étaient justement indignés de la perte de la Bessarabie. Mais ce qui était de plus grand poids sur le gouvernement britannique était la certitude que la « Grande Bulgarie » du traité de San Stefano ne serait en réalité qu'une province russe, une menace constante contre Constantinople et une base pour une attaque future de la Russie contre la capitale ottomane.

L'Autriche était de son côté fort opposée au traité, et en France, M. Waddington, qui avait été élevé en Angleterre et était d'origine anglaise, avait de vives sympathies pour l'Angleterre, dans tous les cas où les intérêts français n'étaient pas en conflit avec ceux de cette puissance [1].

Tout contribuait à conseiller au tsar d'écouter les arguments de l'Angleterre. Par l'intermédiaire du comte Chouvalov, l'ambassadeur russe à Londres, un accord secret fut

[1] *Cambridge Modern History*, vol. XII, chap. XIV. The Treaty of Berlin.

conclu entre les deux gouvernements pour une modification de la « Grande Bulgarie » et la formule proposée par Bismarck fut acceptée. « Conformément à l'initiative prise par le gouvernement autrichien, l'Allemagne proposait que les puissances signataires des traités de 1856 et de 1871 se réuniraient pour discuter les clauses du traité de San Stefano. »

Le comte Chouvalov ayant déclaré que le tsar n'avait pas l'intention d'étendre ses conquêtes en Asie au delà de Batoum et de Kars, et en Europe au delà des limites fixées par le traité de San Stefano, le gouvernement britannique convint de ne pas contester ces acquisitions. Lord Salisbury signa le 30 mai avec l'ambassadeur russe trois memoranda. Le premier spécifiait les changements territoriaux acceptés par l'Angleterre. Le second réservait, entre autres choses, au gouvernement britannique le droit de discuter au Congrès toutes les questions relatives aux Détroits, et il enregistrait une déclaration de Chouvalov faite le 18 mai convenant d'accepter le *statu quo* à l'égard des Détroits, c'est-à-dire que la Russie renonçait à exiger le passage des Détroits pour ses vaisseaux de guerre. Le troisième contenait une déclaration de Chouvalov relative aux limites des acquisitions russes.

Le 3 juin le gouvernement allemand invitait les puissances à se réunir à Berlin. Lord Salisbury accepta immédiatement. Le lendemain 4, une convention secrète d'alliance défensive anglo-turque était signée à Constantinople, la Grande-Bretagne s'engageait à protéger les possessions du Sultan en Asie, et le Sultan autorisait en échange la Grande-Bretagne à « occuper et à administrer Chypre[1] ». Le Congrès s'ouvrit à Berlin le 13 juin, sous la présidence et la médiation de Bismarck, et, après avoir tenu vingt séances, aboutit le 13 juillet à la signature du traité de Berlin qui transformait entièrement celui de San Stefano. Les délibérations, qui furent souvent très animées et plusieurs fois près d'être rompues, furent presque complètement un conflit entre les plénipotentiaires russes et anglais. L'Autriche et l'Allemagne se tinrent presque constamment du côté de l'Angleterre. La France et l'Italie l'appuyèrent également la plupart du temps.

Cette lutte entre les représentants de la Russie et de l'Angleterre est bien indiquée dans la lettre que le comte Chouvalov adressait le 19 juin à M. de Giers :

Vous pouvez me demander, écrivait le diplomate russe, pourquoi nous n'avons pas encore obtenu de meilleurs résultats avec le puis-

[1] *British and Foreign State Papers.* — *Livre jaune*, (France). Congrès de Berlin, 1878. — *Livre vert* (Italie) *Affari d'Oriente*, 1877-1878.

sant concours de Bismarck. C'est parce que nous sommes affrontés par une opposition systématique de l'Angleterre et de l'Autriche. Andrassy, très cordial dans ses conversations avec moi, est tout à fait différent en présence des Anglais, et devient l'admirateur servile de chaque mot qui tombe des lèvres de Beaconsfield et de Salisbury. Le résultat est que Bismarck, dont la grande occupation est d'éviter des conflits et de faire aboutir le Congrès à une conclusion satisfaisante, trouve nécessaire de manœuvrer entre les trois et ne se montre pas assez énergique dans sa bienveillance à notre égard [1].

Gortchakov s'était trompé, il avait cru pouvoir compter au Congrès sur l'Allemagne contre l'Angleterre et les autres puissances et il avait été fort désappointé en se trouvant complètement isolé. Il ne pardonna jamais à Bismarck la position dans laquelle il s'était ainsi trouvé.

En ce qui concerne les Détroits le Congrès se borna à confirmer le *statu quo*. L'article LXIII dit : « Le traité de Paris du 30 mars 1856, ainsi que le traité de Londres du 13 mars 1871, sont maintenus dans toutes celles de leurs clauses qui ne sont pas abrogées ou modifiées par les stipulations précédentes. »

Dans cet article LXIII de l'acte final était également incorporée la déclaration suivante du Protocole nº 14, enregistrant les résultats des délibérations de la séance du 6 juillet 1878, « Le président constate l'assentiment unanime de la Haute Assemblée au maintien du *statu quo ante* dans la question des Détroits des Dardanelles et du Bosphore. »

Mais l'interprétation de la règle des Détroits, telle qu'elle avait été décidée par le traité de Londres, donna lieu à de vives discussions au Congrès de Berlin entre les plénipotentiaires anglais et russes. Les délégués britanniques avaient accepté la conclusion du Protocole nº 14 (séance du 6 juillet), à la condition que Batoum, conformément aux assurances données par le premier plénipotentiaire russe, ne serait plus place de guerre et deviendrait un port commercial libre, et c'était à cette condition que l'Angleterre s'était déclarée prête à renouveler ses engagements relativement aux Détroits, c'est-à-dire au maintien du *statu quo* : fermeture des Détroits à tous les vaisseaux de guerre. Le 8 juillet Gortchakov demanda quels moyens le Congrès proposait pour assurer l'exécution de ses décisions. La question fut ajournée à la séance du lendemain, mais après une longue discussion elle ne fut pas résolue. Le 2 juillet Lord Salisbury fit une déclaration dont il demanda l'insertion dans le Protocole de ce jour (Protocole nº 18). Elle était ainsi conçue :

---

[1] Goriainov, *op. cit.*

Considérant que le traité de Berlin modifiera une partie importante des accords sanctionnés par le traité de Paris de 1856, et que l'interprétation de l'article II du traité de Londres, qui est dépendant du traité de Paris, peut ainsi devenir une cause de dispute, je déclare, au nom de l'Angleterre, que les obligations de Sa Majesté Britannique relativement à la fermeture des Détroits ne vont pas au delà d'un engagement avec le Sultan de respecter à cet égard les déterminations indépendantes de Sa Majesté (le Sultan), conformément à l'esprit des traités existants [1].

A la séance suivante (12 juillet) le comte Chouvalov répliqua en demandant l'insertion au Protocole (nº 19) de cette contre-déclaration :

Les plénipotentiaires de Russie, sans être capables d'apprécier exactement le sens de la proposition du deuxième plénipotentiaire de Grande-Bretagne relativement à la fermeture des Détroits, se bornent à demander, de leur côté, l'insertion dans le Protocole de cette observation, que, dans leur opinion, le principe de la fermeture des Détroits est un principe européen, et que les stipulations conclues à cet égard en 1841, 1856 et 1871, confirmées par le présent traité de Berlin, lient toutes les puissances, conformément à l'esprit et à la lettre des traités existants, non seulement vis-à-vis du Sultan, mais aussi vis-à-vis de toutes les puissances signataires de ces transactions [2].

Il convient de constater que l'engagement pris par la Russie au sujet de Batoum, — et formellement reconnu par l'article LIX du traité de Berlin, — ne fut pas tenu huit ans plus tard, lorsque, malgré les protestations de la Grande-Bretagne, le port de Batoum fut fermé et fortifié [3].

***

Lorsque, en 1885, la question des frontières de l'Afghanistan fut sur le point d'amener la guerre entre la Russie et l'Angleterre, l'éventualité de l'entrée de la flotte anglaise dans les Dardanelles fut discutée à la Chambre des Lords, le 7 mai 1885. Lord Stratheden and Campbell dit :

La facilité d'opérer dans la mer Noire est un point de la plus haute importance pour ce pays (l'Angleterre). C'est la seule région où les puissances désireuses de restreindre les ambitions de la Russie puissent lutter contre elle avec succès... Si la mer Noire est fermée à son avantage, la Russie est en droit, comme le montre l'histoire du passé, de se considérer comme invincible... Si le Sultan exclut la Grande-Bretagne de la mer Noire, la Russie peut attaquer Hérat impunément. Constantinople peut aussi être son objectif.

---

[1] *British and Foreign State Papers*, vol. LXIX. — Herstlet, vol. IV.
[2] *Ibid.*
[3] Phillipson and Buxton, *op. cit.*, chap. VIII.

Après avoir montré où la Russie était vulnérable, il demanda si, en vertu des conventions internationales existantes, le Sultan n'avait pas le pouvoir d'ouvrir les Détroits à tout pavillon militaire [1].

Lord Granville, secrétaire pour le Foreign Office, répondit en rappelant la déclaration, inscrite au Protocole n° 18 de la Conférence de Berlin, faite par Lord Salisbury, et en insistant sur ce que cette déclaration n'avait été faite que parce que les plénipotentiaires russes avaient affirmé que Batoum serait un port libre et un dépôt commercial [2].

Depuis lors, en 1895, lors des troubles en Turquie et des affaires d'Arménie; en 1897, lors des troubles en Crète; en 1901, lorsque le tsar voulut passer à Livadia la revue de sa flotte du sud, la question du passage des Détroits fut l'objet de vives discussions et les stipulations à cet égard furent peu observées. L'examen de ces différents incidents nous entraînerait trop loin. Notons cependant que, en juillet 1904, pendant la guerre russo-japonaise, le *Pétersbourg* et le *Smolensk*, deux navires appartenant à la « flotte volontaire russe », dans la mer Noire, franchirent les Détroits déguisés en navires marchands, et se rendirent dans la Méditerranée et dans la mer Rouge. Or, en 1891, un accord spécial avait été conclu entre la Russie et la Porte stipulant que les navires de la flotte volontaire n'avaient, pas plus que des navires de guerre de la marine impériale russe, le droit de franchir les Détroits s'ils étaient armés et avaient à bord des munitions de guerre. Le *Pétersbourg* et le *Smolensk*, bien que battant le pavillon de commerce, étaient armés, avaient à bord des munitions de guerre et des équipages militaires. Aussitôt après avoir quitté Suez, ils se comportèrent en belligérants et saisirent plusieurs navires comme portant de la contrebande de guerre entre autres un paquebot-poste anglais, le *Malacca*. Lorsque la nouvelle en parvint à Londres le 13 juillet elle provoqua une grande agitation. Le gouvernement britannique protesta, déclarant que si les deux navires russes étaient des navires de guerre commissionnés, la Russie avait violé les traités relatifs aux Détroits, mais que s'ils étaient bâtiments de commerce, elle avait manqué à un principe fondamental de droit international qui limite aux navires de guerre légalement commissionnés les opérations de guerre. Les protestations britanniques eurent comme résultat le retrait

[1] Hansard, *Parliamentary Debates*, 3e série, vol. 297.
[2] *Ibid.*

des commissions aux deux navires, et des réparations[1].

Pendant la première guerre des Balkans, les puissances, craignant des attaques des musulmans à Constantinople contre la population chrétienne de cette ville, demandèrent à la Porte et obtinrent d'envoyer chacune un croiseur devant la capitale ottomane. Non seulement cette autorisation fut accordée aux puissances signataires des traités des Détroits, mais aussi à des puissances non signataires, l'Espagne, la Hollande et la Roumanie.

Pendant la guerre turco-italienne, le gouvernement turc posa des mines dans les Dardanelles pour en interdire l'accès à la flotte italienne. Il avait le droit d'interdire le passage aux navires de guerre étrangers, mais non aux navires marchands. Cédant aux remontrances de puissances neutres, la Porte releva les mines et ouvrit de nouveau les Détroits au commerce neutre.

Enfin, au début de la guerre actuelle, la Porte, en laissant le *Goeben* et le *Breslau* franchir les Dardanelles le 10 août 1914, viola à son tour les traités des Détroits. Le 17 août l'ambassadeur de France protesta, la Porte exprima ses regrets, reconnut qu'elle n'avait pas rempli ses obligations et demanda au gouvernement français de considérer comme clos « ce déplorable incident ». Le 4 octobre, l'ambassadeur britannique fit remarquer au gouvernement turc qu'il n'avait pas observé les règles qu'il avait lui-même formulées et promulguées[2].

Déjà l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, (7 octobre 1908), la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie, (5 octobre 1908), avait soulevé à nouveau la question des Détroits. M. Isvolski, alors ministre des Affaires étrangères de Russie, proposa la réunion d'une conférence pour examiner l'attitude de l'Autriche et arriver à une solution définitive de cette éternelle question. La Russie déclarait que, en échange des bénéfices acquis ainsi par l'Autriche et la Bulgarie, elle demandait comme concession l'ouverture des Détroits à ses vaisseaux de guerre. Le comte d'Aerenthal s'engagea à ne pas s'opposer à la revision de la règle des Détroits dans le sens des demandes de la Russie et M. Isvolski promit de son côté d'acquiescer à l'annexion des provinces turques. L'Angleterre,

[1]. T.-J. Lawrence, *War and neutrality in the Far East.* — Sir F.-E. Smith and W. Sibley, *International Law as interpreted during the Russo-Japanese War.* — Hansard, *Parliamentary Debates*, 4e série, vol. 138.

[2] Phillipson, *International Law and the Great War.*

toutefois, en vue des circonstances politiques, jugea inopportune la réunion d'une conférence européenne, surtout si elle avait pour objet la revision du régime des Détroits.

Lorsque, en novembre 1911, l'Italie eut annoncé son intention de bloquer les Dardanelles, M. Tcharikov, l'ambassadeur de Russie à Constantinople, proposa au Grand Vizir et au ministre des Affaires étrangères ottoman de modifier le régime des Détroits. Ils refusèrent d'entrer en négociations sur ce sujet sans la participation de toutes les puissances signataires du traité de Berlin; mais, le 4 décembre, le gouvernement russe adressa soudain à la Porte une note réclamant la liberté de passage pour les vaisseaux de guerre russes, à l'exclusion de ceux des autres puissances. Le lendemain même l'ambassadeur demanda une réponse.

Le gouvernement ottoman répondit qu'une question aussi sérieuse ne pouvait être traitée qu'avec la participation des autres puissances signataires des traités. Le 6 décembre la *Ieni Gazetta* publiait la déclaration suivante inspirée par le ministre des Affaires étrangères turc :

La démarche de la Russie est l'événement le plus important qui se soit produit dans l'histoire de la Turquie depuis quarante ans. Il serait superflu d'insister sur le sens de l'acte russe qui était aussi inattendu que formidable. L'attitude de la Porte dans cette affaire est claire. Nous demeurerons résolument attachés à nos intérêts les plus vitaux. Nul gouvernement, nul Turc ne peut, un seul instant, supporter l'idée que le grand empire ottoman puisse tomber au niveau d'un vassal de la Russie ; bien que nous ne possédions aucun communiqué officiel, nous pouvons déclarer au peuple ottoman que la Porte refusera de déférer aux suggestions russes.

La guerre actuelle allait offrir à la Russie impériale l'occasion de réaliser enfin les projets qui avaient été le but de toute sa politique depuis plus de deux siècles : la conquête de Constantinople et des Détroits. Elle allait même beaucoup plus loin, si l'on s'en rapporte à certains des documents secrets publiés par les bolcheviks. Nous en donnerons ici deux. Le premier, sommaire de diverses négociations secrètes publié par Trotski dans le *Pravda*, est ainsi conçu

Le 19 février-4 mars 1915, le Ministre des Affaires étrangères (russe) a remis aux ambassadeurs de France et d'Angleterre un memorandum qui expose le désir d'ajouter, comme résultat de la présente guerre les territoires suivants à la Russie : la ville de Constantinople, la côte occidentale du Bosphore, la mer de Marmara et les Dardanelles, la Thrace méridionale jusqu'à la ligne Enos-Midia, la côte d'Asie-Mineure entre le Bosphore et la rivière Sakaria, et un

point sur le golfe d'Ismid à définir ultérieurement, les îles de la mer de Marmara et les îles d'Imbros et de Tenedos. Les droits de la France et de l'Angleterre dans les territoires ci-dessus demeureront inviolés.

Les gouvernements français et britanniques expriment tous deux leur empressement à agréer à nos désirs, pourvu que la guerre soit gagnée, et pourvu qu'un certain nombre de demandes faites par la France et l'Angleterre, tant dans l'Empire ottoman qu'en d'autres lieux, soient satisfaites.

En ce qui concerne la Turquie, ces demandes sont les suivantes :

Constantinople sera reconnu port franc pour le transit des marchandises venant de Russie et n'allant pas en Russie, et la liberté de passage à travers les Détroits sera accordée aux navires marchands.

Les droits de l'Angleterre et de la France dans la Turquie d'Asie, définir par un accord spécial entre la France, l'Angleterre et la Russie, sont reconnus. Les lieux saints de l'Islam seront protégés et l'Arabie sera placée sous un souverain musulman indépendant.

La zone neutre en Perse établie par la Convention anglo-russe de 1907 sera comprise dans la sphère d'influence anglaise.

Tout en reconnaissant ces demandes, d'une manière générale, comme satisfaisantes, le gouvernement russe a fait plusieurs réserves.

En vue des désirs que nous avons formulés relativement aux lieux saints de l'Islam, il faut dire maintenant clairement si ces localités devront rester sous la souveraineté de la Turquie, avec le Sultan conservant le titre de Khalife, ou s'il est proposé de créer de nouveaux Etats indépendants. Dans notre opinion il ne serait pas désirable de séparer le Khalifat de la Turquie. En tous cas la liberté des pèlerinages doit être garantie.

Tout en agréant l'inclusion de la zone neutre de la Perse dans la sphère d'influence anglaise, le gouvernement russe estime juste de déclarer que les districts autour des villes d'Ispahan et de Yezd ont été précédemment fortifiés par la Russie, et aussi qu'une partie de la zone neutre qui coupe un coin entre les frontières russe et afghane et va jusqu'à la frontière russe à Zulfagar, était comprise dans la sphère d'influence russe.

Le gouvernement russe considère comme désirable que la question des frontières entre la Russie et l'Afghanistan septentrional soit en même temps réglée suivant les désirs exprimés à l'époque des négociations de 1914

Après l'entrée de l'Italie dans la guerre nos désirs ont été également communiqués au gouvernement italien, et ce dernier a exprimé son consentement pourvu que la guerre aboutisse au succès de la réalisation des demandes italiennes en général et en Orient en particulier, et par la reconnaissance par nous vis-à-vis de l'Italie, dans les territoires qui nous seront cédés, des mêmes droits que ceux dont jouiront la France et l'Angleterre

Le 11 mars 1917, M. Isvolski adressait à son gouvernement le télégramme suivant :

Télégramme secret de l'ambassadeur de Russie à Paris, 11 mars 1917 nº 168.

Ma réponse au télégramme n° 167.

N° 2. — Le gouvernement de la République française, désirant appuyer sur la signification et l'importance des traités conclus avec le gouvernement russe en 1915 dans le but de régler, à la fin de la présente guerre, la question de Constantinople et des Détroits conformément aux aspirations de la Russie, et désirant aussi assurer à son alliée aux points de vue militaire et industriel toutes les garanties désirables pour la sécurité et le développement économique de l'Empire, reconnaît à la Russie toute liberté dans la disposition de ses frontières occidentales. Signé : ISVOLSKI.

La Révolution a réduit à néant toutes ces ambitions; et quel que soit le régime auquel soient soumises « les Russies » à la fin de la guerre, le rêve de Pierre le Grand et de Catherine II, à la veille d'être réalisé, s'est évanoui. Avant le renversement par les bolcheviks du gouvernement provisoire, le prince Lvov, premier ministre de ce gouvernement, avait publié, le 10 avril 1917, une proclamation où ni Constantinople ni les Détroits n'étaient directement mentionnés, mais qui indiquait clairement que les anciennes prétentions étaient abandonnées.

Le gouvernement, disait cette proclamation, juge de son droit et de son devoir de déclarer maintenant que la Russie libre ne vise pas à la domination d'autres nations, à les priver de leur patrimoine national, ou à occuper par la force des territoires étrangers, mais que son but est d'établir une paix durable sur la base des droits des nations à décider de leur propre destinée. La nation russe n'a pas la convoitise de fortifier son pouvoir à l'étranger aux dépens d'autres nations. Son but n'est pas de subjuguer ou d'humilier d'autres peuples.

***

De toutes les questions qui ont joué un rôle dans la politique européenne depuis deux siècles il n'en est pas qui ait eu sur cette politique une influence plus funeste que celle des Détroits. Sa solution s'imposera avec la victoire des Alliés. Elle constitue un des problèmes les plus délicats que les diplomates de l'Entente auront à résoudre. Bien des propositions ont été faites : les uns ont proposé la constitution d'un nouvel Etat de Constantinople formé du Bosphore, des Dardanelles, de Gallipoli, des côtes occidentales de la mer de Marmara et de ses îles, Etat neutre et internationalisé, administré par les Alliés. Cette solution implique l'idée que les Alliés seront éternellement d'accord, que l'Entente sera perpétuelle. Il est peut-être permis de n'en pas être absolument et à jamais certain.

D'autres ont proposé que la Belgique soit chargée

d'occuper Constantinople. La Belgique a droit à toutes les compensations possibles, et tout ce qui sera fait pour elle sera bien fait, mais elle n'a guère qualité pour être maîtresse des Détroits et de Constantinople.

D'autres encore, reprenant une idée ancienne [1], proposent de faire de Constantinople une « Ville Libre », dans le genre des anciennes villes de la Hanse.

Depuis l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, en raison de l'influence prépondérante, chaque jour grandissante, qu'ils prennent parmi les Alliés, il a été proposé de leur confier la garde des Détroits et de Constantinople neutralisés. A ce sujet il est intéressant de rappeler que, en 1868, la Chambre des représentants des Etats-Unis avait voté une résolution demandant au Président de prescrire à l'ambassadeur américain à Constantinople d'insister auprès de la Porte pour l'abolition des restrictions imposées au passage des Détroits, et que, lors du traité de Londres, le gouvernement des Etats-Unis avait fait connaître à la Porte, — le 5 mai 1871, — qu'il ne discutait pas son droit d'interdire le passage des Détroits, mais qu'il ne le reconnaissait pas comme conforme au droit des gens [2]. Le 3 janvier 1873, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis écrivait :

> Le droit abstrait du gouvernement turc d'interdire la navigation des Dardanelles aux vaisseaux de guerre, même en temps de paix, est une question sérieuse.
>
> Ce droit a été néanmoins réclamé depuis longtemps et a été sanctionné par des traités entre la Turquie et certains Etats européens. Une occasion favorable peut se produire pour nous de discuter l'application de cette prétention aux vaisseaux de guerre des Etats-Unis, toutefois il est estimé convenable d'acquiescer à cette exclusion [3].

Une autre proposition faite en 1915 a été l'établissement d'une république autonome, dans laquelle l'élément grec serait prédominant et aurait l'administration civile. Pour éviter que cette république « grecque » obéissant à la « Grande Idée » ne se réunisse à la Grèce, l'auteur proposait une administration militaire internationale composée de troupes fournies par les puissances européennes. Il citait comme

[1] Cette idée avait été émise en 1860 par un Grec, M. D. Rattos, dans une brochure publiée à Paris en 1860 sous le titre : *Constantinople, ville libre.*

[2] *Foreign Relations of the United States*, Lettre de M. Fisch, secrétaire d'Etat, à M. McVeagh, ministre des Etats-Unis à Constantinople, 5 mai 1871.

[3] Lettre du même à M. Boker, ministre des Etats-Unis à Constantinople, 3 janvier 1873.

exemples, entre autres, l'occupation de la Crète par les puissances de 1897 à 1909, l'établissement des zones d'inspection en Macédoine, de 1904 à 1908; ces précédents ne semblent pas très convaincants.

Enfin, pour abréger, citons encore l'idée de l'internationalisation des Détroits, avec un régime comme celui du canal de Suez ou du canal de Panama, Constantinople restant à la Turquie, toutes les fortifications étant démantelées. Ce projet ne semble pas tenir compte que, en fait, le canal de Suez, depuis l'occupation de l'Egypte, est aux mains de l'Angleterre, et que celui de Panama appartient en réalité aux Etats-Unis :

> Aucun code international ne règle l'ouverture des Détroits, ce sont les intérêts des forts qui en décident, or ces intérêts sont complexes, parfois contradictoires... Ainsi les traités ont créé un droit international, mais les grandes puissances intéressées n'en ont, en pratique, requis l'application que lorsqu'elles étaient sûres d'être elles-mêmes, assez fortes pour en transgresser impunément les règles [1].

Aucun traité de paix perpétuelle, aucun Congrès, fut-ce celui de Vienne qui prétendait régler *ne varietur* le sort de l'Europe, n'a eu d'effet de longue durée. Le règlement de nulle question d'intérêt européen n'a été l'objet d'autant de traités solennels, d'engagements formels garantis par toutes les grandes puissances que la question dont l'histoire est résumée dans ces pages. Ainsi que l'a établi Sir Thomas Barclay [2], de 1856 à 1878, quatre traités ont été signés par toutes les grandes puissances « s'engageant à garantir conjointement et collectivement l'intégrité et l'indépendance de l'Empire ottoman ». Une annexe aux Protocoles de la conférence de Londres a même été signée le 17 janvier 1871 par laquelle les signataires prenaient spécialement l'engagement de respecter « l'inviolabilité des traités ». De tous ces instruments diplomatiques il ne reste rien.

Il en a été ainsi de tout temps, il en sera ainsi dans tous les temps, car, dans tous les traités, la clause *rebus sic stantibus* est implicitement comprise.

Ce n'est pas seulement Bismarck qui l'a dit. La plupart des autorités en droit international, la plupart des juristes sont d'accord que, en général, un traité est conclu avec la condition implicite que, si un changement fondamental ou

[1] « La mer Noire et la question des Détroits », *Revue des Deux Mondes*, octobre 1905.

[2] *The Turco-Italian War and its Problems*, par Sir Thomas Barclay, membre de l'institut de Droit international.

vital dans les circonstances vient à se produire plus tard, les stipulations cessent de lier les parties, engagées seulement *rebus sic stantibus* [1].

Plus on parle de guerre pour finir la guerre, plus la guerre étend sa carrière. Plus haut nous parlons d'écraser le militarisme, plus grand se révèle le pouvoir du militarisme, plus furieusement l'on dénonce l'impérialisme, plus forte se montre sa réalité. Plus haut nous plaçons nos principes et nos idéals, plus confus et plus irréconciliables ils deviennent devant l'épreuve suprême de l'intérêt qui, dans la folie générale de la guerre, menace d'engloutir toute la civilisation, depuis le shamrock jusqu'au chrysanthème... Pendant les deux premières années de la guerre, le conflit de notre part a été défensif, soutenu pour un noble principe, et confiné strictement aux droits des nationalités. Dans la troisième année, le but est devenu impérialiste [2].

La guerre est devenue une guerre de conquêtes, la publication des traités secrets en a fourni la preuve irréfutable. Il est puéril d'essayer de le nier. La part de certaines puissances de l'Entente, sera immense. Celle de la France, — obtînt-elle même tous les territoires de « l'ancien duché de Lorraine », expression assez vague d'ailleurs, ou les frontières de 1790 ou de 1814, — ne sera pas à comparer. Elle a toujours eu en Orient une position particulière, elle y a eu depuis les croisades, une influence que nul n'a jamais pu contester, elle y a parmi les populations, non seulement chrétiennes, mais musulmanes, des sympathies profondes, elle est, tous les alliés le proclament, le soldat du droit ; ils peuvent, ils doivent se fier à elle.

Skupievski, un des plus ardents apôtres du panslavisme, reconnaissait que « les seules puissances qui peuvent prétendre à la possession de Constantinople sont l'Autriche, la France, l'Angleterre et la Russie [3] ». Pour des raisons différentes, l'Autriche et la Russie sont désormais hors de cause. La part acquise à l'heure actuelle par l'Angleterre en Afrique, en Asie et dans le Pacifique est magnifique. La véritable solution de la question des Détroits ne serait-elle pas de donner, comme le proposait en 1808 Caulaincourt à l'empereur Alexandre, Constantinople et les Détroits à la France?

***

[1] Comme exemples de l'opinion des auteurs américains à ce sujet voir J. B. Moore, *Digest of International Law*, vol. V. — J. W. Foster *The Practice of Diplomacy*, chap. XV. — Phillipson and Buxton, *op. cit.*

[2] *For the Duration*, par Austin Harrison, *English Review*, avril 1918.

[3] J. J. Skupievski, *la Doctrine panslaviste*.

A L'ARMÉE D'ORIENT

NOTES ET IMPRESSIONS D'UN OFFICIER[1]

V. — La guerre de mouvement.
En colonne du Krusa Balkan a la plaine de Monastir.
(*Septembre et octobre 1916*).

La chapelle Saint-Elie. — Le col de Bigla.

24 septembre 1916. — Quatre mauvaises journées, au cours desquelles la situation a empiré. Pour la première fois depuis le message lancé par avion, nous avons reçu hier des nouvelles de la division, avec des ordres et des instructions. Mais là-bas on ne se fait pas une juste idée des choses, et on parle comme si nous n'avions pas d'ennemi devant nous. Or voilà ce qui s'est passé.

Le 19, les chasseurs d'Afrique qui nous couvraient à gauche dans l'étroite plaine entre le lac de Prespa et les montagnes, ont été bousculés et ont dû se replier sur la vallée de la Zelova. Nous pouvons donc être tournés de ce côté et coupés de notre seule communication avec Kastoria.

Le 20, les deux régiments ont essayé de gagner du terrain. Le bataillon B., du 235e, a occupé les pitons au nord de Pisoderi, où il est arrêté devant la position principale. A sa gauche, le bataillon M. est arrêté aussi devant la grande crête rocheuse, à parois verticales, que nous appelons 1550, de la cote que lui donne la carte autrichienne. Les Bulgares, qui dominent toutes nos positions, y font, à proprement parler,

[1] Voir le *Correspondant* des 10 septembre, 25 octobre, 25 décembre 1917, 10 mars et 25 juin 1918.

pleuvoir les balles. Nos hommes sont mal protégés, car ils ont beaucoup de peine à creuser des tranchées dans le sol rocailleux; ils vivent à plat ventre; impossible de se dresser, sous peine de mort, ce qui rend le ravitaillement et les évacuations très difficiles. Pendant trois jours, l'ennemi renouvelle ses attaques de front de flanc, presque par derrière. Une d'elles est brisée par le feu d'une section d'artillerie, qui a dû faire demi-tour pour lui faire face. Aujourd'hui trois assauts successifs ont été repoussés et arrêtés à 50 mètres seulement de nos lignes. Nos mitrailleuses tirent dans des colonnes par quatre et renversent de nombreux ennemis; les cris de ceux qui sont atteints, succèdant aux hourras dont ils s'excitaient pour l'assaut, encouragent nos hommes. Ceux-ci supportent sans faiblir des privations et des souffrances dépassant encore celles endurées pendant la retraite de décembre 1915.

A droite, le 242e livre aussi de rudes combats, de l'autre côté de Pisoderi. Le lieutenant-colonel B... a mis son poste de commandement à la chapelle du col où, le 19, j'avais pris contact avec les Russes. D'après l'inscription qui accompagne l'image du saint peinte en bleu, rouge et or au-dessus de la porte, elle est dédiée au prophète Elie.

J'y suis remonté le 21, pendant que le colonel commandant la brigade se rendait à celui du 235e. Depuis Pisoderi j'apercevais sur le col les globes blancs des coups fusants. En approchant, je vois, cachés tant bien que mal dans le taillis, tous les chevaux et les mulets du régiment; les hommes s'aplatissent derrière les souches, s'écrasent sur le sol, se font le plus petits possible : les obus arrivent sans arrêt. Le cycliste du lieutenant-colonel B... se précipite pour me faire descendre de cheval : du haut de leurs montagnes, les Bulgares découvrent tout le terrain; aucun mouvement ne leur échappe; on n'est pas à l'abri même dans les creux dont ils voient les contours et qu'ils fouillent à coup sûr.

Ils poursuivent les isolés circulant sur la route; c'est une sensation très désagréable quand on chemine seul, sans rien pour se mettre à couvert, de se sentir cherché, de se voir suivi ou précédé par des obus éclatant à bonne hauteur; les éclats et les shrapnells frappent brutalement le sol de la chaussée, qui est criblé. Le canon dont l'ennemi se sert si bien est le bon 75 de montagne fabriqué au Creusot, avec son obus comparable au nôtre pour l'efficacité.

Dans la chapelle, sur des lits de fougère, des blessés et des

morts sont alignés; en face, d'autres hommes couchés; ils dorment. Des brancardiers, les cyclistes, les agents de liaison se tiennent là aussi, dans un lourd silence. On apporte un soldat, le pied arraché. Tout au fond, derrière l'iconostase, sont installés le poste de commandement et le poste téléphonique. Il y a d'assez bons murs, mais le toit, des tuiles sur chevrons, serait percé comme une toile d'araignée. Les projectiles tombent tout autour; un écorne le mur. On parle bas instinctivement. Le lieutenant-colonel me raconte comment, par un épais brouillard, la compagnie P..., chassant devant elle des éléments bulgares, a escaladé les pentes au nord de la chapelle et, sur le deuxième piton, s'est avancée jusqu'aux tranchées occupées par l'ennemi. En sautant dedans, P... a été blessé de trois balles. A 40 mètres au-dessus sont d'autres tranchées, garnies de mitrailleuses. La nuit venue, les Bulgares en sortent et tentent de reprendre celles qu'ils ont perdues. Bien que la compagnie soit complètement en flèche, elle ne lâche pas un pouce de terrain.

Les journées qui suivirent furent très dures. L'ennemi attaqua tous les jours. La position était battue non seulement de front, mais d'enfilade par des mitrailleuses et des canons; impossible de circuler de jour entre les divers échelons. Plusieurs officiers furent tués ou blessés; Bonnevialle, qui commandait une des batteries a été frappé dans la tranchée à 40 mètres de l'ennemi, où il s'était avancé pour prendre un croquis du terrain qu'il devait battre avec ses canons.

Il y était venu dans le brouillard; un coup de vent chassa les nuages et il fut tué raide d'une balle, en même temps qu'un officier d'infanterie avait les deux bras traversés à côté de lui. Je l'avais rencontré le 18, plein d'entrain, montant au grand trot de son cheval les prairies en contre-bas de la route de Pisoderi, pour aller reconnaître la position d'où il pourrait appuyer l'attaque du village. Un des autres commandants de batterie fut aussi frappé mortellement d'un éclat d'obus : deux sur trois.

Le 242e est bien éprouvé. Il a perdu entre autres le capitaine adjudant-major Troufleau, mortellement atteint au cours d'une des attaques menées par les Bulgares. Il traîna quelques jours à l'ambulance de Pisoderi, où je le vis, étendu sur un sommier sans matelas. « Je suis bien fatigué », dit-il; il portait la mort sur sa pauvre figure tirée et amaigrie. C'était un excellent officier, d'un esprit fin et charmant, professeur de rhétorique supérieure au lycée de Bordeaux.

Son chef de bataillon, le commandant Schmitt, eut sa capote traversée par deux balles. Durant toute cette période il fut admirable de sang-froid et d'énergie [1].

Le lieutenant-colonel lui-même, monté au poste de commandement du chef de bataillon pour se rendre un compte exact de la situation et réconforter ces braves gens par sa présence, y a été bloqué jusqu'à la nuit. Il eut au cours de ces journées et de ces nuits de cruelles heures. Les liaisons avec l'artillerie se font mal : le fil téléphonique manque, les appareils usés ne fonctionnent pas. Le brouillard empêche de communiquer par signaux ou projecteurs. Quant aux coureurs, on ne peut pas y songer; il faut de deux à trois heures pour aller d'un poste à un autre distant à vol d'oiseau de 2 ou 3 kilomètres, en contournant ou en traversant les ravins. Or, sans ces liaisons, impossible d'obtenir les tirs de représailles sur les tranchées ennemies quand les nôtres sont bombardées, ni, ce qui est plus grave, les tirs de barrage au moment d'une attaque. On ne peut même pas arrêter le tir quand il se trompe d'objectif et tape sur nos propres tranchées. Et toujours cette sensation si pénible de ne pas pouvoir faire un mouvement sans être vu. Tout est compliqué dans la guerre de montagnes.

En outre, la situation est difficile par elle-même. Le régiment a sa droite en l'air ; les Russes, qui devraient l'appuyer, n'arrivent pas à se mettre à sa hauteur. Ils se battent bien ; nous les voyons monter à l'assaut de la longue crête à la pointe de laquelle est une maisonnette à toit rouge ; dans les unités en réserve, les hommes filtrent un par un, en courant de buisson en buisson ; malgré la raideur des pentes, le mouvement s'exécute admirablement. Ce qui rend leur voisinage peu agréable, c'est la difficulté de s'entendre : nous n'avons pas la même vue des choses et n'exprimons pas de la même manière ce que nous voyons. Il faudrait, en plus des interprètes, des psychologues qui fussent capables de ramener à notre point de vue les renseignements qu'ils nous donnent. Nous n'arrivons pas à comprendre avec quelle facilité ils nous fournissent des indications erronées sur leur situation propre et celle de l'ennemi; d'après leurs dires, nous les avons crus à Armensko, alors qu'ils y avaient seulement des patrouilles, et encore pas en permanence ; nous y avons

[1] Il a été tué deux mois plus tard à Monastir. Chef d'une grande bravoure et d'une haute valeur morale.

envoyé une colonne de blessés qui fut reçue à coups de fusil. Il est probable que de leur côté ils se plaignent aussi de nous. Nous constatons, comme nous l'avions constaté l'année dernière avec les Anglais, que des difficultés se produisent toutes les fois que des troupes de nationalité différente doivent agir en liaison, et cela malgré la bonne volonté, l'estime, même la sympathie réciproques.

Aujourd'hui je suis encore monté auprès du 242e pour suivre le combat livré par les Russes à notre droite. Ils ont progressé rapidement au début, mais sont bientôt arrêtés et repoussés avec de grosses pertes : je me rappelle leurs fanfaronnades du premier jour...

Grosse canonnade au loin dans la plaine, de l'autre côté de Florina. Armenohor brûle. Deux lignes d'éclatements d'obus marquent les deux fronts de combat ; les tirs se concentrent sur les couverts, boqueteaux et lignes d'arbres.

A midi, un coup de téléphone de Zelova : ordre de redescendre sur le champ.

Qu'y a-t-il? En route, je croise une estafette; je l'arrête. Le pli, ouvert, me donne l'explication de mon rappel. Le bataillon G..., que nous avions laissé en arrière pour nous couvrir, a été attaqué et refoulé. Nous voilà donc coupés de Kastoria. Que l'ennemi continue ce mouvement et nous sommes obligés de lâcher nos lignes et de battre en retraite dans la montagne. L'événement était escompté et n'a pas dû surprendre le colonel. Parce qu'il voit très clair, sans pessimisme, mais aussi sans ces illusions si fréquentes et si dangereuses chez ceux qui commandent, il garde toujours son sang-froid. Pas d'hésitation aujourd'hui sur la décision à prendre : resserrer le détachement sur le col et barrer la vallée au dessous de Pisoderi.

De retour au quartier général, je trouve les bagages rassemblés, les chevaux sellés et bâtés. En l'honneur du dimanche, toutes les femmes de Zelova, vêtues de leurs costumes éclatants, sont assises devant leurs maisons, comme pour assister à notre départ. Nous allons bivouaquer dans un petit ravin, à l'abri des coups de canon. Le convoi est retardé par des obus et n'arrive qu'à la nuit; dîner dans l'obscurité, à la lueur d'un cierge que le vent éteint constamment : n'étant pas ravitaillés, nous n'avons plus de bougies et nous nous éclairons avec des cierges achetés aux popes dans les villages. Le pain et le sel manquent ; nous mangeons les derniers morceaux de biscuit.

25 septembre. — Il fait glacial. Ce matin les arbres sont blancs de givre, et nous nous sommes aperçus au réveil que chacun a marqué sa place sur la couche de gelée blanche qui couvre le sol. Il y a déjà des pieds gelés. Les soldats souffrent d'autant plus qu'ils ont toujours les vêtements de toile, avec lesquels ils sont partis, il y a trois semaines, par une chaleur de 35°.

Nuit pénible et angoissante. La fusillade n'a pas arrêté de claquer ; les échos la renvoient de tous les côtés. C'est plus impressionnant que dans la guerre de tranchée, où l'on se sent protégé par un double réseau de fils de fer. Par moments les coups se précipitent ; sur leur rythme désordonné se détachent le bruit régulier des mitrailleuses et le déchirement des feux de salves. Est-ce une attaque? Les téléphonistes, couchés près de moi, n'ont pas besoin que je leur dise de demander des nouvelles. D'eux-mêmes ils lancent un appel. « On tire beaucoup, chez vous? Que se passe-t-il? — Rien, fausse alerte », ou bien : « De petits groupes ennemis ont essayé de s'approcher de la tranchée. »

Toute la journée les tirailleries continuent, mais pas d'attaque; les Bulgares progressent un peu sur nos derrières; de ce côté, ils ne sont pas plus mordants qu'en 1915 sur la Cerna. Heureusement, car notre situation deviendrait bien difficile avec une seule direction de retraite par la montagne.

27 septembre. — Nous commençons notre seconde journée dans la maison bleue de Pisoderi, heureux de ne pas changer de place, d'être sous un toit, de jouir d'une grande table pour le bureau, et d'avoir été ravitaillés. Combien de jours ou d'heures durera cette tranquillité relative? Les Bulgares occupent les montagnes immédiatement au-dessus du village. Pour rappeler leur présence, ils balaient de temps en temps à coups de mitrailleuses la rue principale menant à l'école où est l'ambulance ; ils nous dominent de si haut que le tir est très fichant; les maisons, plaquées aux escarpements, mettent les autres rues en angle mort.

Jusqu'à présent, ils ne bombardent pas le village; pour montrer qu'ils le tiennent bien sous le feu de leurs canons, ils en font le tour systématiquement avec leurs obus, qu'ils envoient dans les ravins où sont parqués les mulets. Ils n'ont pourtant pas de raison de le ménager pour la population ; elle n'est pas Bulgare comme dans les autres localités de la vallée de la Zelova, mais Kutzo-Valaque; les gens parlent

une langue se rapprochant du roumain et se prétendent Roumains ; ils disent n'avoir jamais de relation avec leurs voisins slaves de Zelova et d'Armensko. Du perron de la maison nous entendons les obus passer au dessus de nous, et les voyons éclater dans le ravin. Le tir est si précis et si méthodique que l'on n'éprouve aucune crainte : il suffirait pourtant qu'il fût raccourci de 100 mètres pour rendre le village intenable. Cela ne nous empêche pas de goûter la douceur d'une belle fin de journée d'automne. Une merveilleuse lumière dorée baigne le paysage, les sommets aux crêtes nettes, aux tons durs, les bois déjà marqués de jaune et de rouge.

28 septembre. — Les jours se suivent sans amener d'amélioration. Pas de relève possible pour les unités en première ligne, tout est engagé; il n'y a pas de réserves. Les souffrances des malades et des blessés sont grandes; les évacuations ne peuvent se faire qu'à dos de mulet; la longueur des trajets les rend très pénibles. Ceux qui sont capables de marcher s'en vont à pied, par petits groupes, s'aidant les uns les autres : j'ai rencontré l'aveugle et le paralytique. Notre seule ambulance a dû elle-même se replier de village en village à mesure que la brigade se resserrait sur la droite pour échapper à la pression de l'ennemi; elle va quitter Pisoderi pour s'installer sous la tente au col de Bigla, à l'abri des canons et des mitrailleuses; de là sa retraite sera assurée en cas de besoin. Beaucoup sont morts dans cette école de Pisoderi, sans même avoir la paix pour leurs dernières souffrances : les balles la frappaient sans cesse, criblant les murs et crevant les carreaux; des blessés, et aussi des fiévreux, enlevés en quelques heures par un accès pernicieux, suite des fatigues excessives supportées depuis un mois. Ces morts obscures, si loin de la France et venues après tant de misères, sans qu'on pût rien pour les adoucir, sont les plus tristes que nous ayons vues depuis le début de la guerre.

2 octobre. — Nous voilà sous la tente, au col de Bigla, à 1500 mètres d'altitude. De Pisoderi et de la chapelle Saint-Elie, on y monte à travers des bois de hêtres. Entre des sommets chauves et rocheux, le col étale de grandes surfaces gazonnées, où végètent des hêtres épars, les uns sous la forme de buissons rabougris et rongés; les autres, devenus arbres en échappant par hasard à la dent des chèvres, sont émondés et cruellement déformés par la cognée des habitants : pour se procurer le bois de chauffage, ils n'abattent pas les

arbres, mais en coupent et recoupent sans cesse les branches. Partout des eaux courantes. En été ces prairies doivent être couvertes d'une profusion de fleurs de montagne; la flore est aujourd'hui réduite à des pensées; de nombreux bouillons blancs dressent leur hampe desséchée au-dessus d'une grosse touffe de feuilles laineuses.

Triste bivouac; il tombe des torrents d'eau. D'énormes nuages arrivent de l'ouest, roulés par le vent, gonflés comme des voiles; ils nous enveloppent, crèvent sur la montagne ou continuent leur voyage vers la plaine de Monastir. Dans les éclaircies, on l'aperçoit au bout de la vallée d'Armensko-Florina, toute plate et nue, avec des villages et de rares lignes d'arbres sur lesquelles éclatent des obus.

Malgré le mauvais temps et l'éloignement, nous avons des visites. D'abord le médecin divisionnaire, docteur L..., toujours en route pour voir par lui-même et diriger le service médical si difficile dans les circonstances présentes, à cause de la dispersion des unités. Puis le général de division. Il nous arrive tout ruisselant d'eau, après avoir erré une heure à travers le massif compliqué de Bigla. Sa venue nous fait plaisir. Certains qu'il nous écoutera, — jamais chef ne fut plus soucieux d'être renseigné, — nous lui exposons la situation telle qu'elle est; il constate la force des positions ennemies, l'absence de chemins. Nous sommes sûrs que désormais il ne nous sera rien demandé que de raisonnable. Le général promet d'améliorer encore le ravitaillement; depuis qu'il l'a pris en mains, nous avons reçu des vivres et des munitions.

Cependant le combat n'arrête pas; depuis douze jours, les Bulgares continuent leurs bombardements et leurs attaques. Ils s'acharnent à reprendre le piton que le commandant Schmitt défend avec son énergie accoutumée. S'ils y réussissent, ils nous empêchent de rester au col Saint-Elie et nous forcent à reculer sur les montagnes de Bigla, abandonnant ainsi la route Pisoderi-Florina. Angoisse perpétuelle pour le chef qui porte la responsabilité de tenir. Dans le silence de la nuit, le bruit des grosses bombes dont l'ennemi écrase nos tranchées résonne sourdement; faute de lance-bombes, nous répondons sur les leurs avec des obus de 65. La fusillade éclate, d'abord par des coups isolés; elle s'étend, les mitrailleuses s'en mêlent.Un appel au téléphone : « Je suis attaqué. J'espère tenir. Mais faites tirer l'artillerie. » La section de montagne qui assure le barrage sur ce point tire tant qu'elle peut. Au bout d'une demi-heure le bruit

s'éteint progressivement. Nouveau coup de téléphone : « Ils sont venus jusqu'à la tranchée, mais nous les avons repoussés ». Cela recommencera la nuit prochaine, peut-être même avant.

4 octobre. — Dans la journée d'hier, coup de théâtre : les Bulgares ont abandonné leurs positions dans la plaine. Des patrouilles envoyées aussitôt constatent qu'ils les ont lâchées aussi devant nous. Leur départ a dû être précipité, à en juger par tout ce qu'ils ont laissé de vivres et d'objets de toute sorte, jusqu'à un sac d'officier, avec son nécessaire de toilette. Nous trouvons de la viande en train de cuire, des sacs de sucre et de café ; les dires des déserteurs, prétendant qu'ils meurent de faim, paraissent bien exagérés. La veille au soir, ils avaient fait encore une attaque bruyante ; les transfuges quotidiens ne savaient rien de la retraite prochaine.

Au commencement de la nuit, nous recevons l'ordre de la suivre dans la montagne, au delà de Buf. Ce matin, contre-ordre ; un seul régiment marche dans cette direction. Les autres doivent descendre à Florina.

Nous prenons donc cette fameuse route d'Armensko, où même les isolés ne pouvaient pas passer sans recevoir des coups de fusil. Elle festonne sur des pentes couvertes d'un manteau de hêtres et de fougères, aux tons de rouille d'une splendeur sans pareille. Le temps est beau ; une bonne chaleur pénètre les soldats à mesure qu'ils descendent ; après les souffrances des semaines passées, ils jouissent de la détente ; tous sont heureux de sortir des montagnes et surtout de ne pas avoir à attaquer les positions qu'ils voient d'assez près pour en admirer l'habile tracé et en mesurer la force. On se flatte que les Bulgares, puisqu'ils battent en retraite, vont continuer leur mouvement et lâcher même Monastir. Il y a un peu de joie dans l'air.

Les lignes devant Monastir.

8 octobre. — Nous n'avons passé que deux jours à Florina et l'avons quittée sans regrets, malgré son air de ville, avec de belles maisons et de nombreux magasins. Mais elle porte les traces d'un ignoble pillage. L'aspect est lamentable.

Nous nous trouvons mieux dans le village turc de Klestina : de grandes fermes, au milieu de bouquets de peupliers. Des batteries tirent tout près, la maison en tremble ; à chaque coup, les corneilles s'envolent en bandes bruyantes.

Les Bulgares tiennent plus solidement qu'on ne croyait.

Ils défendent la ligne Lazec-Kenali ; rien d'étonnant à cela, puisqu'ils ont préparé cette position depuis près d'une année. On s'est trop pressé de les dire en déroute. Il ne s'agit plus de poursuite, mais d'attaque. Or il n'est pas douteux qu'une attaque, pour réussir, demanderait une longue et minutieuse préparation et nous avons l'impression qu'on veut à tout prix faire quelque chose sans attendre... Les Russes protestent énergiquement.

Telle est aussi l'opinion du lieutenant-colonel I..., commandant l'un des régiments coloniaux que nous allons relever. Il l'a fondée sur des faits précis. Il a pris part à l'opération qui vient de faire regagner à l'armée française tout le terrain perdu au mois d'août par les Serbes. Ce qu'il en raconte montre que le haut commandement, prenant ses désirs pour des réalités, s'est constamment trompé sur le compte des Bulgares. Ceux-ci ne se sont pas enfuis ; ils se sont décrochés très habilement, pour s'arrêter quand ils l'ont voulu. C'est une satisfaction pour l'esprit d'entendre l'exposé si clair et le langage plein de bon sens, que le lieutenant-colonel I... assaisonne naturellement d'expressions vigoureuses et colorées.

10 octobre. — Nous voilà de nouveau dans les tranchées, ou, plus exactement, devant les tranchées bulgares. Car les nôtres n'existent pas encore, les coloniaux que nous remplaçons n'ayant eu le temps de faire aucun travail de défense. Pour commencer, on aménage les talus. Ils sont nombreux; dans ce coin, la plaine de Monastir rappelle le Bocage : des chemins creux, des haies, des prairies bordées de peupliers. De gros villages, rouges et blancs, au milieu des arbres. Le pays est si couvert, qu'à 100 mètres de la ligne bulgare, on ne la découvre pas. Mais sur le contrefort de la montagne qu'ils occupent, les réseaux de fils de fer et les tranchées se voient parfaitement ; ils sont déjà baptisés : ouvrages rouges, palier, ouvrages blancs.

En avant de ce contrefort, il y en a d'autres, parallèles, qui s'avancent dans la plaine comme des promontoires. Entre eux, d'étroites vallées, où coule un torrent ; à leur débouché dans la plaine, un chapelet de petits moulins, tous pareils. En amont, à l'endroit où la vallée se resserre, de gros villages aux maisons spacieuses et bien bâties; c'est dans l'un d'eux, Bitusa, que nous cantonnons.

Comme dans ceux de la vallée de la Zelova, la population ne compte guère que des femmes. L'effet est même singulier

d'en voir dans chaque maison cinq ou six sans un homme, le contraire de ce que nous étions accoutumés à voir dans les villages turcs. Parmi les hommes, quelques-uns ont peut-être rejoint les Bulgares, de gré ou de force. La plupart sont en Amérique : soixante dans le village que nous occupons; beaucoup d'autres les imiteraient si le gouvernement grec les autorisait, mais l'émigration est arrêtée depuis la guerre.

Les femmes travaillent courageusement. Engoncées dans leurs lourds vêtements, qui les font aussi larges que hautes, robustes et de mouvements lents, elles sont bien les filles de celles que l'imagination du poète lui montra au pays de Canaris :

Paysanne à l'œil fier qui va vendre ses blés
Et pique gravement deux grands bœufs accouplés,
Assise sur un char d'homérique origine
Comme l'antique Isis des bas-reliefs d'Egine.

A Zelova, nous les avons vues faire du matin au soir la navette entre les champs de maïs et le village, grimpant les durs sentiers avec une énorme botte de paille sur la tête : tous les animaux de bât et les bœufs avaient été enlevés par les troupes. Ici, sous l'œil d'un homme paresseusement assis, la cigarette à la bouche, jeunes et vieilles battent à tour de bras les épis de maïs entassés. Que les grains soient étalés sur l'aire ou que les épis garnissent les fenêtres en rangs serrés, leur jaune brillant, quand il éclate à côté du rouge sombre des piments et du rouge écarlate des tabliers, donne, au soleil, des tableaux d'une couleur merveilleuse.

Deux batteries de 120, installées sur les lisières du village, attirent souvent les obus ennemis. Quand ils commencent à arriver, et que les éclats retombent dans la cour après avoir rebondi bruyamment sur les toits, les femmes rentrent à l'intérieur de la maison, l'air plus étonné qu'effrayé : pour n'avoir jamais vu d'accident, elles ne soupçonnent pas le danger. Mais depuis qu'elles se sont brûlé les doigts, elles ne se précipitent plus pour ramasser les morceaux d'acier. L'aïeule au fin profil, aux yeux si jeunes, qui ne lâche jamais sa quenouille et fait tourner le fuseau sans arrêt, rit en imitant avec sa bouche sans dents le sifflement des obus. Comme nous essayons de lui faire entendre qu'ils tuent, elle rit encore en haussant les épaules, ayant l'air de dire : ils peuvent bien me tuer, je suis si vieille!

17 octobre. — Du poste de commandement du général russe nous avons suivi l'attaque du 14. Les haies, les bouquets

d'arbres entourant les villages, les rideaux de peupliers donnent l'illusion que la plaine de notre côté est couverte de bois. A droite, en face de Kenali, où se fait l'attaque, elle est complètement chauve jusqu'au pied des montagnes ; une brume bleuâtre décèle les marais de la Cerna; sur les pentes, il y a toujours des éclatements d'obus : les Serbes canonnent et combattent sans trêve. Le 14, on tire aussi dans la plaine pour préparer l'attaque, préparation de quelques heures, tout à fait insuffisante sur des tranchées et des réseaux aussi bien organisés qu'ils le sont en France. De même que la première fois qu'on arrive à un observatoire sur le front on demande où sont les lignes, et on les découvre à grand'peine de même on cherche ici où est la bataille. On voit des fumées : colonnes noires et jaunes des gros percutants, globes blancs des fusants ; mais de soldats, point. Le roulement de la fusillade et des mitrailleuses nous apprend que l'attaque est sortie des tranchées ; il continue, s'enfle et diminue, redouble à la nuit. Les fusées éclairantes illuminent les ténèbres de leur lueur blanche. Des fusées rouges demandent les tirs de barrage. L'obscurité continue à s'éclairer longtemps après que tout bruit s'est apaisé. Un coup de téléphone annonce que l'attaque a échoué.

A minuit arrive l'ordre de reprendre sur le champ la préparation d'artillerie, un nouvel assaut devant être donné à 10 heures. A 3 heures du matin, contre-ordre : l'attaque est remise au lendemain.

Le 16, nouvelle remise. Une *Instruction* précise la conduite à tenir. La position bulgare est solidement organisée dans tous ses détails. La multiplicité des mitrailleuses, l'existence de boucliers, la profondeur des tranchées, la valeur des abris donnent à l'adversaire des moyens de résistance qu'on ne peut pas négliger sous peine de nouveaux et coûteux échecs. Les Bulgares ont montré qu'ils sont résolus à défendre le terrain qu'ils occupent ; on ne les en chassera que par une action méthodique et suivie, réclamant de grands efforts ; compter sur un coup de main serait se leurrer, et s'exposer à subir de nouvelles pertes sans résultats.

Mais nous ne pouvons pas laisser l'ennemi sous l'impression que nous nous regardons comme battus; il faut donc faire des démonstrations offensives; on donnera aux opérations une physionomie intermédiaire entre la guerre de tranchées et la guerre de mouvement. On fera des tirs d'artillerie pour démolir les fils de fer; on tentera des surprises.

Quel dommage de ne pas avoir ici des Anglais, qui feraient de ces raids, minutieusement préparés et hardiment exécutés, dans lesquels ils excellent! En même temps, on creusera des tranchées pour résister à une attaque. D'ailleurs celle-ci ne se produira que si les Allemands envoient sur ce front plusieurs divisions. Souhaitons qu'ils en soient incapables.

25 octobre. — L'ètat moral des Bulgares donne lieu à d'interminables discussions. Ce qui est plus grave, c'est que pour s'être exagéré leur dépression, et avoir mal interprété certains faits ou certains symptômes, on a cru qu'ils ne voulaient plus se battre et nous laisseraient aller d'une traite à Monastir et au-delà. Fâcheuse erreur qui a entraîné l'échec des dernières attaques et nous a coûté fort cher. Qu'ils n'aient aucun esprit offensif, c'est certain. Mais, de gré ou de force, ils se défendent parfaitement derrière leurs fils de fer.

Cela ne les empêche pas de continuer à se rendre toutes les fois qu'ils le peuvent. Ils mettent à profit pour cela les circonstances, en particulier quand ils sortent de leurs lignes comme guetteurs ou patrouilleurs. Nous en avons vu arriver qui s'étaient glissés à plat ventre sous leurs fils de fer; ils n'ont pas la peine de passer notre réseau puisque nous n'en avons pas, faute de fils de fer. Mais il n'y a pas eu encore de ces désertions collectives sur lesquelles on comptait. Plusieurs fois des officiers ont envoyé vers nous ou vers les Russes des hommes chargés de dire qu'ils se rendraient avec toute leur compagnie, si nous leur faisions un signal déterminé. Le signal a été fait, mais la compagnie n'est pas venue, Le commandement bulgare a pris des précautions extraordinaires pour prévenir et réprimer immédiatement toute tentative de désertion; des cordons de sentinelles sont placés en avant des tranchées avec cette mission spéciale. Quoi qu'ils pensent au fond, ces hommes ne manquent pas à leur consigne et n'hésitent pas à tirer sur leurs camarades. Un déserteur nous a dit : « J'ai déserté, mais si j'avais été chargé de réprimer la désertion, j'aurais tiré : cela coûte trop cher de ne pas le faire. » Le paysan bulgare est naturellement soumis à ses chefs; il est encore affermi dans cette disposition par une discipline brutale et une répression rigoureuse. Ajoutons que la désertion entraîne pour son auteur des conséquences désastreuses : représailles sur sa famille, confiscation de ses biens; impossibilité de rentrer chez lui après la guerre. La grande majorité des soldats bulgares, qui sont

mariés, ne peuvent pas envisager ces conséquences avec la liberté d'esprit de ce jeune homme se disant étudiant et poète, qui vint un jour se rendre avec l'espoir que nous réaliserions son désir d'aller à Paris terminer ses études littéraires!

Parmi ceux qui nous sont arrivés aujourd'hui, — il en vient presque tous les jours, — il y a un entrepreneur et un mécanicien, tous les deux intelligents et instruits : on sait que la Vieille Bulgarie est un des pays de l'Europe où l'instruction primaire est la plus répandue. Ils parlent volontiers, et nous ont fait des déclarations intéressantes. Je les copie telles que je les ai notées séance tenante.

Ils expliquent d'abord une fois de plus les difficultés qui les empêchent de déserter, malgré le vif désir qu'ils en ont, désir provenant d'une immense lassitude morale et physique : voilà quatre ans qu'ils sont en guerre à peu près d'une façon continue. L'année dernière, pendant les brèves et victorieuses campagnes contre les Serbes, puis contre les Français, le moral était bon, tous les Bulgares étaient heureux de venger les injures du traité de Bucarest; ils savaient bon gré aux Allemands de les y aider. Peu à peu les relations sont devenues moins cordiales; ils leur reprochent de ne pas envoyer de troupes pour les soutenir; ils voudraient les voir combattre à côté d'eux dans la tranchée, au lieu de s'employer seulement comme moniteurs et contremaîtres. Les Bulgares trouvent cette guerre très dure en comparaison de la guerre contre les Turcs, où la baïonnette vigoureusement maniée donnait la victoire : aujourd'hui l'homme se sent écrasé par le fer et par le feu, et réduit à l'impuissance.

Quand nous leur parlons de la situation anormale qui oppose la Bulgarie à la Russie, ils s'animent et répondent avec émotion : ils rappellent la Bulgarie se joignant, il y a quatre ans, à la Serbie, à la Grèce, au Monténégro contre la Turquie, supportant la plus grande part du poids de la guerre : ses pertes en hommes en font foi; voyant la Grèce et la Serbie s'unir contre elle pour la frustrer de cette Macédoine que le traité lui avait promise; comptant sur la France et la Russie pour se faire rendre justice; abandonnée par elles. Alors sont survenus les Allemands, qui ont saisi avec une suprême habileté l'occasion qui leur était offerte de substituer leur influence à celle des Russes, jusque là toute puissante...

4 novembre. — Avec une énergie farouche, les Serbes continuent leurs attaques; ils progressent lentement, mais

sûrement, dans les montagnes sur la droite de la position de Monastir. Chaque fois qu'ils annoncent une attaque, nous recevons l'ordre de surveiller le terrain devant nous, de redoubler les tirs d'artillerie sur les fils de fer, de nous tenir prêts à profiter d'une défaillance possible de l'ennemi pour sauter dans ses tranchées.

Ces jours-là, chacun passe la journée à son poste de commandement. Au cours des heures lentes, on s'emplit les yeux d'un paysage dont les lignes, le charme et la douceur sont de chez nous. L'été de la Saint-Martin nous donne de merveilleuses journées pures et chaudes comme en France les beaux jours de septembre. Un soleil radieux dans un ciel bleu pâle baigne la campagne d'une blonde lumière. Les cimes pointues des peupliers sont teintées d'un jaune clair et brillant : il faut l'automne pour donner un peu de grâce et de variété à leurs silhouettes toutes pareilles, alignées en files rigides. Les autres feuillages tournent au gris, celui des chênes, de formes robustes et massives, et celui des ormes, qui se tordent si facilement au souffle des vents. Les villages font des taches rouges et blanches au milieu des arbres. A peine le soleil a-t-il disparu derrière les montagnes, que l'ombre froide descend sur la plaine. Seuls les sommets du côté de l'Orient restent quelques instants baignés par la lumière; elle teinte de reflets dorés la neige qui les recouvre depuis la nuit dernière. Par d'insensibles dégradations, le bleu du ciel passe au vert pâle, au rose, au gris mauve; la neige, quand elle n'est plus éclairée, devient livide. Une lointaine canonnade s'entend dans la montagne : c'est la bataille des Serbes. Dans la plaine, les batteries exécutent leurs tirs accoutumés; départs et arrivées se prolongent en d'interminables échos.

Encore une journée passée devant les lignes de Monastir.

Jean SAISON.

UN NOUVEAU PORTRAIT

DU

ROI LOUIS-PHILIPPE[1]

La collection de biographies historiques, naguère fondée par la librairie Hachette, et dont j'ai déjà, à diverses reprises, entretenu les lecteurs du *Correspondant*, vient, en pleine guerre, de s'enrichir d'un *Louis-Philippe*. Si le roi des Français posséda plus de qualités solides et attrayantes que de dons exceptionnels, et fut un homme distingué plutôt qu'un grand homme, il incarna un régime et méritait au moins à ce titre de figurer dans la galerie qui doit réunir quelques-unes des personnalités marquantes des trois derniers siècles.

Quant au choix de l'auteur, il se justifie non seulement par la réputation littéraire établie de vieille date, par les titres politiques et académiques de M. Denys Cochin, mais par la magistrale façon dont celui-ci s'est acquitté de sa tâche. Trop avisé pour succomber à la tentation de recommencer ou de condenser l'œuvre de Paul Thureau-Dangin, il s'est proposé « non d'écrire l'histoire, mais de dessiner la figure » de son modèle : de préférence aux annales de la monarchie de Juillet, il a insisté sur des traits caractéristiques, sur des anecdotes que lui révélaient soit ses très copieuses et attentives lectures, soit de précieux documents inédits, soit enfin la tradition orale, transmise de génération en génération dans une des familles parisiennes les plus en vue et les mieux informées. Pour apprécier ou expliquer certains événements, M. Cochin a fait appel en outre à son expérience de vieux parlementaire, en quoi il a eu grandement raison, car de la Convention ou des Chambres de la royauté constitution-

[1] *Louis-Philippe*, d'après des documents inédits, par Denys Cochin, de l'Académie française. — I-287 pages in-8° carré (Hachette).

nelle à celles de notre Troisième République, si les détails du costume et les figures de rhétorique ont pu se modifier, la psychologie des individus est restée à peu de chose près la même, et aussi les raisons déterminantes des votes [1]. Sur les fils de Louis-Philippe enfin, au moins sur leurs dernières années, M. Cochin apporte de charmantes, de touchantes impressions personnelles : son évocation des retours de chasse à courre en compagnie du vieux prince de Joinville est particulièrement exquise.

De tout cela il est résulté un volume très neuf, très savoureux, très agréable à lire, où la science et l'art se dissimulent sous une apparence d'aimable laissez-aller. Le succès en est si bien assuré, même aujourd'hui où l'heure présente accapare si despotiquement notre attention, qu'il suffirait vraiment d'en signaler la publication.

Dans les spéculations historiques comme dans la vie parlementaire, la souriante indulgence, qui n'exclut point la fermeté des convictions, est un trait caractéristique du talent de M. Denys Cochin. Cette indulgence s'étend jusqu'à la famille royale de Naples, dont la visite au printemps de 1830 et l'invraisemblable accoutrement provoquèrent les moqueuses réflexions du bienveillant Charles X ; jusqu'à la tumultueuse et encombrante Mme de Rumford, veuve en premières noces de Lavoisier, mal remariée à un riche philanthrope allemand, inventeur d'un système de chauffage et d'un bouillon de légumes ; jusqu'au La Fayette de 1815, sacrifiant la défense nationale à la permanence de la médiocre Chambre des Cent-Jours [2]. Si ennemi qu'il soit de toute enflure du langage, il n'hésite point, toujours par indulgence ou par sympathie, à accoler aux dix-huit années de la monarchie de Juillet, heureuses et en somme honorables pour la France, l'épithète

[1] Il faut mentionner en particulier la page qui montre Philippe-Egalité décidé à rester chez lui le jour où la Convention doit statuer sur le sort de Louis XVI, puis recevant la visite de ses voisins de banc Merlin et Treilhard, dont les objurgations le déterminent à siéger et à voter. Des défaillances analogues sont, paraît-il, courantes chez nos honorables : M. Cochin s'empresse d'ajouter que « si une scène de couloirs explique à la rigueur une faiblesse, elle n'excuse pas un crime ».

[2] Je dis « au La Fayette de 1815 », car sur celui d'après 1830, M. Cochin porte un jugement spirituellement sincère : « Il veut avec une telle passion donner sa marque, imprimer en toutes choses son principe qu'il devient, même pour le gouvernement qu'il préfère, un ami dangereux, un serviteur redoutable, quoique sincère. Aucune erreur n'est tolérée, aucune faute excusée, aucun crédit accordé : il aime mieux mettre le feu tout de suite à la maison! »

un peu grosse de « glorieuses ». Une profession de foi de Louis-Philippe, encore jeune duc de Chartres, en faveur du schisme constitutionnel devient une preuve de la ferveur de ses sentiments religieux, comme si en 1791 tous les athées n'avaient pas joué cette comédie pour mieux brimer les catholiques orthodoxes; on insiste sur la mort chrétienne de Louis-Philippe, après avoir passé sous silence les traits de voltairianisme pratique dont sa vie et son règne furent émaillés.

Un peu flatté de ci de là, comme il convient aux effigies princières, le portrait n'en est pas moins singulièrement vivant, exempt de toute pose apprêtée. C'est l'enfance à Bellechasse, sous la férule pédante et pourtant chérie de Mme de Genlis, puis presque immédiatement les émotions de la Révolution, le mémorable entretien avec Danton, qui revendique cyniquement la responsabilité, la préméditation des massacres de septembre : « J'ai voulu que toute la jeunesse parisienne arrivât en Champagne couverte d'un sang qui m'assurât de sa fidélité ; j'ai voulu mettre, entre eux et les émigrés, un fleuve de sang. »

« Enfermez-vous dans votre métier de soldat », concluait le tribun en donnant à son interlocuteur le conseil, étrange sur de telles lèvres, de ménager l'avenir. Dévoué à la cause de la Révolution, le prince entendait bien en effet la servir exclusivement sur le champ de bataille, et se garer des intrigues politiques où s'enlizait misérablement son père Sa présence à Jemmapes, dont le souvenir après 1830 devait tourner à la « scie », fut l'apogée d'une trop brève carrière militaire : bientôt en effet son nom le proscrivait de l'armée et du territoire français. M. Cochin a rappelé avec humour et émotion les épreuves de cette émigration fort peu dorée, le stage de professeur dans les Grisons, où « Monsieur Chabos » risquait de se trahir par l'imprudente exubérance de son langage et par quelques bribes de luxe, le voyage aux Etats-Unis, marqué par une prophétie qui se vérifie sous nos yeux : « J'aime cette nation. Elle sera peut-être un jour une puissante alliée de la nôtre. »

Même après avoir fait sa soumission à Louis XVIII et recouvré son rang de premier prince du sang, le duc d'Orléans refusait tout d'abord de porter les armes contre sa patrie et de figurer dans l'état-major du prince de Condé. C'est l'avènement et surtout le couronnement de Napoléon (ce Napoléon dont il devait ramener les cendres aux Invalides) qui paraît avoir déterminé une évolution dans son esprit et fait momentanément de lui un *ultra* de la contre-révolution. En 1805,

il pressait Louis XVIII d'assurer sa popularité en Europe en proclamant d'avance sa renonciation aux « conquêtes révolutionnaires » : c'était, dans le conflit qui depuis plus de dix ans dominait notre politique étrangère, prendre parti pour la « faction des anciennes limites » contre celle des « frontières naturelles »; par un singulier renversement, jacobins et bonapartistes étaient ici les vrais héritiers de l'ambition de Louis XIV, dont les royalistes, tant absolutistes que constitutionnels, répudiaient les traditions. Un peu plus tard, le duc d'Orléans sollicitait en vain du gouvernement anglais l'autorisation de passer en Espagne, non pas comme les pamphlétaires légitimistes l'en ont faussement accusé par la suite, non pas pour s'adjuger la couronne de Ferdinand VII, mais pour la défendre contre l'usurpation de Joseph Bonaparte, contre l'agression des armées impériales. Le temps, la dictature napoléonienne, le mariage de Palerme aussi peut-être, avaient eu raison des scrupules de Louis-Philippe, qui ne répugnait plus à croiser le fer contre ses anciens compagnons d'armes de Jemmapes.

Rappelé en France et remis en possession de son patrimoine par les événements de 1814, le duc d'Orléans, tout en observant une correction irréprochable, reprit ses avances aux libéraux modérés, et tint à marquer une nuance, plus qu'une nuance, entre son attitude et celle des autres princes. Il faut dire que Louis XVIII, qui eût dû se sentir en sympathie avec ce partisan de la politique de conciliation, lui prodiguait les procédés disgracieux, presque blessants. Etait-ce instinctive défiance de la part du roi, qui n'avait qu'à consulter ses propres souvenirs de comte de Provence pour savoir combien peut être redoutable l'opposition discrète et sournoise d'un cadet de la famille régnante? Louis XVIII cédait-il à ce respect aveugle des traditions qui, en matière d'étiquette surtout, étaient pour lui comme autant de dogmes? Toujours est-il qu'en 1815, au premier rang de ses griefs, Louis-Philippe dénonçait au roi « des étiquettes qui, en ravalant les princes de votre sang presque au niveau des particuliers, les séparaient de votre famille aux yeux du public et les plaçaient nécessairement, dans leurs rapports avec les autres princes des maisons souveraines de l'Europe, dans une position d'infériorité ». On sait l'avanie qui se reproduisait chaque fois que le ménage d'Orléans venait faire sa cour aux Tuileries : les deux battants de la porte s'ouvraient pour la duchesse, fille de souverain et en conséquence annoncée sous le titre

d'Altesse *Royale*; puis l'huissier, dûment stylé, refermait prestement, presque insolemment, l'un des battants devant le duc, qui n'était annoncé que comme Altesse *Sérénissime*. Libéral, mais nullement démocrate, Philippe d'Orléans, bien loin de dédaigner ces misères, laissait voir qu'il en était ulcéré; la duchesse Marie-Amélie, très tendre épouse, en souffrait plus que lui-même; mais, directes ou indirectes, toutes les sollicitations échouèrent devant l'obstination royale [1]. Les doléances du duc étaient moins justifiées quand il se plaignait que les princes eussent besoin d'une autorisation spéciale, systématiquement refusée en pratique, pour siéger, opiner et voter à la Chambre des pairs : la pleine liberté à cet égard aurait risqué de renouveler les scènes déconcertantes de la fin de l'ancien régime, où l'on avait vu les princes entrer en controverse les uns avec les autres sur les affaires publiques et parfois critiquer les actes du gouvernement royal; que certaines situations privilégiées comportent, pour leurs titulaires, en guise de compensation, quelques restrictions aux droits des simples particuliers, cela n'a rien que de très logique et en somme très équitable.

A la nouvelle du débarquement du Golfe Juan, le duc d'Orléans accompagna d'abord le comte d'Artois à Lyon, puis fut investi du commandement supérieur des départements du nord, où il s'employa activement, consciencieusement et inutilement à arrêter le mouvement [2]. Quand, à Lille, il prit congé du roi, qui allait passer la frontière, et lui demanda ses ordres, les vieilles défiances revinrent en mémoire à Louis XVIII, pour lui inspirer cette revêche réplique : « Ma foi, Monsieur, vous pouvez faire tout ce que vous voudrez. » Louis-Philippe profita de la permission pour demeurer en Angleterre dans la retraite et la réserve, même quand le roi, ayant changé d'avis, lui eut mandé de le rejoindre à Gand, où il avait organisé un embryon de cour et d'armée sous la protection des troupes de Wellington; revenant plus tard sur ces événements, le vieux roi des Français s'est rendu

[1] Un des premiers actes de Charles X après son avènement fut d'accorder au duc d'Orléans le titre d'Altesse Royale.

[2] M. Cochin, fidèle à l'ancienne tradition légitimiste, ne voit dans les Cent-Jours qu'un coup d'Etat militaire, une sorte de *pronunciamiento*, faisant violence aux vœux de la population civile. La vérité me paraît être que si la bourgeoisie éclairée était hostile à Napoléon, comme le montrèrent les élections, les masses ouvrières et surtout rurales, galvanisées par la perfide menace du rétablissement de l'ancien régime, acclamèrent le retour de l'île d'Elbe.

cette justice : « Je ne rejoignis pas plus le drapeau de l'émigration de 1793 que celui de Gand en 1815. »

Il a écrit aussi, ce qui est infiniment plus contestable : « Il n'y a jamais eu de parti d'Orléans. » Sans doute, personnellement, il n'a jamais, quoi qu'en aient prétendu les légitimistes, conspiré pour supplanter la branche aînée. Mais en ce qui concerne son père, je serais moins affirmatif que M. Denys Cochin. Mais surtout, il y eut sûrement, à partir du début et à travers les différentes phases de la Révolution, un parti, un groupe, une faction, à la fois doctrinaire et réaliste, qui, désireux de sauvegarder les « conquêtes de 89 » tout en limitant le bouleversement politique, hanté du précédent anglais de 1688, considérant la maison d'Orléans comme acquise ou compromise par l'attitude et les votes de Philippe-Egalité, ne cessa de rêver d'une monarchie libérale dont le roi appartiendrait à la branche cadette. Les membres de ce parti, dotés de plus de philosophie que de scrupules, se prêtèrent sans difficulté à accepter et même à servir les gouvernements successifs, sans renoncer à leur pensée de derrière la tête, je n'ose dire à leur idéal; dans un temps fertile en émotions, ces gens au cœur plutôt sec atteignirent pour la plupart une imposante longévité; Albert Sorel a montré les survivants d'entre eux saluant la monarchie de Juillet « comme la Terre promise ».

Dans la période d'insigne désarroi qui suivit le désastre de Waterloo, alors que les hypothèses les plus saugrenues, les plus incongrues étaient sérieusement envisagées, celle par exemple de l'installation d'un Hollandais protestant sur le trône de France, la solution orléaniste ne pouvait manquer d'être agitée, entre Français comme dans les conseils des Alliés. Si la discrétion de Louis-Philippe l'empêcha de profiter de ces velléités, peut-être même d'en être informé, Louis XVIII les sut ou les devina, ce qui n'était point pour accroître ses sympathies à l'endroit de l'éventuel et involontaire bénéficiaire de l'intrigue. Au lieu de s'en tenir cette fois à la froideur, le roi passa la mesure en infligeant au duc un exil déguisé de deux ans en Angleterre.

De retour en 1817, Louis-Philippe, reprit au Palais-Royal et à Neuilly, sa vie de riche particulier, de chef très aimé d'une charmante et nombreuse famille. Très loin, nous nous l'avons dit, de faire fi de sa qualité et de ses prérogatives de premier prince du sang, il s'appliquait pourtant, inon par calcul politique, du moins par largeur d'esprit et

par naturel libéralisme, à accueillir, à attirer les généraux de Napoléon, les représentants des lettres, de la haute finance, de la grande industrie. Cette attitude était accentuée par les amers sarcasmes des cercles ultra-royalistes, qui y dénonçaient une tactique et qui, à tout propos, jetaient cruellement, maladroitement à la face du duc d'Orléans la mémoire et le vote régicide de son père.

Rien donc d'étonnant à ce que, au lendemain des ordonnances de 1830 et du succès de l'insurrection, le nom du duc d'Orléans se soit présenté, imposé à tous ceux d'entre les vainqueurs qu'effrayait également l'avènement de Napoléon II, prélude probable d'une grande guerre européenne, et la proclamation de la République, inséparable alors du souvenir de la Terreur et de la disette, considérée comme un régime de sanglante anarchie.

Le prince, loin d'aller au devant des sollicitations, avait quitté Neuilly pour le Raincy, retraite plus mystérieuse, qui ne fut point impénétrable aux investigations de Thiers et de quelques amis. Il se décida sans trop de peine à accepter le titre et les fonctions de lieutenant-général du royaume, que lui offraient les députés, que lui confirmait Charles X. Des documents très sérieux, groupés et commentés par la prenante dialectique de M. Denys Cochin, semblent bien établir que Louis-Philippe eut la velléité de s'en tenir là, à la condition que le petit duc de Bordeaux lui serait confié pour l'élever et le proclamer roi sous le nom de Henri V. La duchesse de Berry, nièce pourtant de Marie-Amélie, refusa avec l'emportement qui donnait chez elle l'illusion de l'énergie, et Philippe d'Orléans se résolut alors à ceindre la couronne pour son propre compte. Si l'épisode fait honneur à sa délicatesse, il faut convenir que la transaction écartée eût été un hommage théorique au principe de la légitimité plutôt qu'une solution viable : entre les défiances passionnées des légitimistes et celles des libéraux, la tâche du lieutenant-général ou régent n'eût point tardé à se révéler impraticable.

Louis-Philippe céda incontestablement à la tentation de jouer le grand rôle politique pour lequel il se sentait des aptitudes : profondément patriote, comme ses fils devaient l'être avec et après lui, il conçut aussi l'ambition d'épargner à la France la double épreuve de l'invasion étrangère et des déchirements intérieurs; prince enfin et Bourbon, il chercha à sauver quelque chose de l'établissement monarchique.

Est-ce à dire que de 1815 à 1848, la période de la royauté

constitutionnelle forme dans notre histoire un ensemble homogène, tout au plus un dyptique, dont l'incident de 1830 marquerait la rainure? On l'a insinué et même imprimé depuis 1870 : mais à parler franc, c'est là un argument de propagande « fusionniste », imaginé et utilisé après coup, plutôt qu'une conception véritablement historique. Les hommes de la génération de 1830, les fidèles de la Restauration comme les amis de la monarchie de Juillet, Berryer comme Thiers [1], eussent protesté à l'envi si l'on s'était avisé devant eux de représenter Louis-Philippe comme le successeur ou même le continuateur de Louis XVIII et de Charles X. La vérité a été formulée par Prevost-Paradol dans la page célèbre où il montre tous les grands corps de l'Etat, tous les rouages essentiels subsistant après 1830 sous le même nom [2], parfois avec les mêmes titulaires, mais baissant tous d'un degré dans l'opinion, mais découronnés, malgré l'exceptionnelle valeur intellectuelle et souvent morale des individus, de ce prestige qui fait les institutions durables.

M. Cochin proteste contre l'appellation de « monarchie bourgeoise », en alléguant que d'illustres et vieilles familles se rallièrent au trône de Juillet. Mais sans compter que la masse des gentilshommes de province observèrent une attitude boudeuse ou nettement hostile, l'épithète n'est-elle point justifiée par la suppression à peu près totale de la « Maison » royale, par la prédominance politique de la haute bourgeoisie, surtout par les allures personnelles du souverain? Tandis que ses fils, dès leur prime jeunesse, alliaient à une attirante aménité des façons de très grands seigneurs, et marquaient tout naturellement, comme il convient à des princes, la distance entre eux et leurs interlocuteurs, Louis-Philippe, abondant en anecdotes, prodigue d'affables attentions, doué de la conversation la plus variée, la plus instructive, souvent la plus insinuante, péchait presque toujours par excès de familiarité, et descendait insensiblement au niveau de

[1] Les lecteurs du *Correspondant* se souviennent peut-être des curieuses lettres de 1836, publiées naguères, et relatives à un projet de mariage autrichien pour le duc d'Orléans. Même dans cette correspondance confidentielle, même avec un interlocuteur comme le comte de Sainte-Aulaire, Thiers, premier ministre de Louis-Philippe, saisit le moindre prétexte pour répudier âprement toute solidarité avec la Restauration.

[2] Encore faut-il tenir compte de ce qu'au lieu de s'appeler, comme on s'y attendait, Philippe VII, roi de France, le nouveau souverain prit le nom de Louis-Philippe, roi des Français; il y a là plus qu'une question de mots.

ceux qu'il aurait dû dominer tout en évitant de les froisser[1]. Le descendant de saint Louis et de Henri IV était bien, sinon le « roi des barricades » que vilipendaient les salons légitimistes, du moins le chef d'une monarchie bourgeoise. Cette caractéristique de la royauté nouvelle eût sans nul doute graduellement disparu si le duc Ferdinand-Philippe d'Orléans avait succédé à son père, si le duc de Nemours était devenu régent du royaume... Les destins en décidèrent autrement.

Sans entrer dans le détail des événements de la monarchie de Juillet, M. Denys Cochin a résumé, avec une remarquable hauteur de vues d'historien et d'homme d'Etat, les causes qui en amenèrent la chute. Il a justement insisté sur la fausse manœuvre des mariages espagnols, qui, pour un avantage d'amour-propre, pour la satisfaction anachronique de renouer les traditions de Louis XIV, chargèrent le gouvernement français de l'apparence d'un manquement à la parole donnée et nous aliénèrent l'opinion anglaise tout entière, depuis la reine et le prince-consort jusqu'au dernier boutiquier de Londres, en passant par l'irascible Palmerston, qui n'était pas homme à pratiquer le pardon des injures; il eût pu, en s'appuyant d'une lettre fameuse du prince de Joinville, indiquer la stérilité, l'impopularité de la politique extérieure de Guizot, qui en était venu à accepter (faut-il dire à solliciter?) le rôle d'auxiliaire de Metternich, de défenseur du plus terre-à terre et égoïste *statu quo*... Mais la raison dominante de l'effondrement du régime de Juillet, c'est le manque de bases larges et solides, en dehors de cette bourgeoisie qui ne comptait point alors le dévouement poussé jusqu'au sacrifice parmi ses nombreuses et appréciables qualités[2]. Par la fatalité des circonstances ou par sa propre faute, la monarchie de 1830 avait contre elle l'aristocratie terrienne, dont la fidélité dynastique, exaspérée de « l'usur-

[1] Ce trait de caractère est excellemment indiqué dans les Mémoires inédits du comte de Sainte-Aulaire. D'autre part, les Souvenirs d'Alexis de Tocqueville, publiés il y a un quart de siècle, contenaient un magistral portrait de Louis-Philippe, que l'éditeur a cru devoir sacrifier à des scrupules de déférence politique. Léon Lavedan, qui avait eu connaissance de cette page, me l'a textuellement récitée un jour; ma mémoire, bien inégale à la sienne, n'en a retenu qu'une touche à la Tacite : « Une seule qualité royale, le courage.... » Tocqueville assurément était un légitimiste passé à gauche, c'est-à-dire doublement un adversaire : mais son jugement n'en devient pas pour cela négligeable.

[2] Combien elle s'est heureusement transformée, en grande partie sous l'influence des convictions chrétiennes redevenues en honneur chez elle, c'est ce dont témoignent éloquemment les fastes de la présente guerre.

pation » de Juillet, ne se serait ralliée qu'à la longue, comme il advint aux jacobites d'Angleterre; les catholiques pratiquants, qui exagéraient sans doute leurs griefs en criant à la persécution, mais qui avaient à se plaindre de nombreux dénis de justice, d'incessantes et exaspérantes vexations; l'élite intellectuelle, indéfiniment sevrée des droits politiques sous le régime du cens; le prolétariat ouvrier, aux souffrances et aux revendications duquel les doctrinaires de l'économie politique et ceux de la politique tout court s'accordaient à témoigner une dédaigneuse indifférence. Au regard de cette effrayante coalition, je dis mal, de cette inquiétante énumération, l'appui intéressé et médiocrement sûr de la majorité censitaire du Palais-Bourbon menaçait, à la moindre complication, de ne pas peser plus qu'un fétu.

Dans des conditions si précaires, le gouvernement royal, et le roi lui-même dans une large mesure, eurent l'incontestable mérite d'assurer à la France dix-huit années de prospérité, de calme matériel, de paix extérieure; ils amorcèrent, par la conquête de l'Algérie (à laquelle les princes prirent une part brillante et parfois glorieuse, le mot peut se risquer à propos de la Smalah), ils amorcèrent cette reconstitution de notre empire colonial qui devait se compléter à la fin du dix-neuvième siècle. Avant de monter inopinément sur le trône, Louis-Philippe, formé à l'école de l'adversité, mêlé à de formidables événements, doué d'éminentes qualités intellectuelles et d'exemplaires vertus domestiques, était peut-être l'homme le plus distingué de toutes les familles régnantes d'Europe, le prince le plus « moderne » de son temps au sens favorable du mot. Pendant les quelques mois qui séparèrent sa chute de sa mort, son attitude demeura digne, courageuse, exempte de récriminations contre ceux qui l'avaient servi sans fidélité ou desservi sans vergogne. C'est ce Louis-Philippe avant l'avènement, ce Louis-Philippe détrôné que M. Denys Cochin s'est plu de préférence à faire revivre dans son attachante esquisse. La postérité (et je viens sans doute d'en fournir trop longuement la preuve) discutera longtemps encore les actes et les responsabilités du règne; elle s'inclinera devant les mérites de l'homme privé, en même temps qu'elle rendra hommage au talent comme à l'inspiration du dernier venu d'entre ses biographes.

DE LANZAC DE LABORIE.

LA BATAILLE DE CAMBRAI

DU POINT DE VUE ALLEMAND

Que s'est-il passé, devant Cambrai, à compter de 6 h. 40 le 20 novembre 1917, jusqu'au 4 décembre suivant ?

C'était un mardi, jour d'automne, qui rendait Paris presque sombre. Dans la soirée survint une nouvelle étonnante : les Anglais, disait-on, avaient percé les lignes, entre l'Escaut et la Sensée; leur entrée dans Cambrai semblait imminente.

Enfin, l'immobilité était vaincue ! On allait revoir la guerre de mouvement. L'horizon s'éclairait. — Depuis, certaines des prévisions de Bernhardi se vérifièrent.

Devant Cambrai, comme ailleurs, depuis tant de mois, les éléments engagés dans la bataille appartenaient à toutes les parties de l'empire britannique : Anglais, Ecossais, Gallois et Guernesyens, Indiens, Terre-Neuviens y participèrent. L'opinion publique s'émut. Cambrai, apparu dans une apothéose de victoire, disparaissait dans les horreurs d'une défaite. L'Angleterre sait regarder en face les plus rudes situations. A d'autres on ajouta une nouvelle commission d'enquête. On voulut découvrir les responsabilités.

Spectateurs, acteurs même, mais non point juges, il est permis de collaborer à l'histoire d'événements demeurés incompris. Après avoir discuté ailleurs cette bataille, vue du côté des Anglais, les circonstances nous mettent à même de la considérer... d'en face. C'est un pas dans la voie longue et difficile par où l'esprit accède à la vérité historique. Comdonc l'Allemagne vit-elle l'épisode de Cambrai dans l'automne de 1917 ?

***

Vous êtes dans ce Cambrésis, tout en molles ondulations. De la Sensée au canal de l'Escaut, la ligne allemande dessine

un saillant dont la courbe se moule sur des poitrines bavaroises et prussiennes. La pointe de ce saillant rentrant (du côté allemand) est au village de Mœuvres, légèrement au nord-nord-ouest d'une route reliant Bapaume à Cambrai. Les Anglais s'y trouvent à 13 000 mètres de Cambrai. A droite, à gauche, c'est la « ligne Hindenburg », née du recul volontaire mais non spontané de l'armée allemande et de l'offensive du 9 avril précédent. A l'arrière, une série de positions : « la ligne Hindenburg de réserve. » Enfin, devant la ville le canal de l'Escaut complète l'organisation défensive de l'ennemi.

Reste à dire que deux hauteurs paraissent commander le terrain : la crête de Bourlon, au nord, vient en pente douce vers Douai; la côte 133, au sud, porte le bois Luteau. De ce qui reste d'une futaie moyenne on y embrasse, jusqu'au Catelet, l'accès du canal de l'Escaut.

Les durs combats livrés en Flandre semblent s'apaiser. Par un coup de surprise, dont la conception initiale était juste, il s'agissait de contraindre, enfin, la Fortune à se prononcer. L'ordre d'attaque britannique disait :

Le but de l'entreprise est de percer le système défensif de l'ennemi par un coup de main soutenu par les tanks, et de jeter, ensuite, de la cavalerie par la brèche, afin de gagner une plus grande profondeur de terrain. Après la percée du système défensif ennemi, le plan est de lancer en avant le corps de cavalerie pour prendre Cambrai, le bois de Bourlon et les passages de la Sensée. La 1re division de cavalerie enverra un détachement sur Sailly et Tilloy, afin de couper Cambrai, et se réunira avec le corps de cavalerie arrivant de la région à l'est de Cambrai.

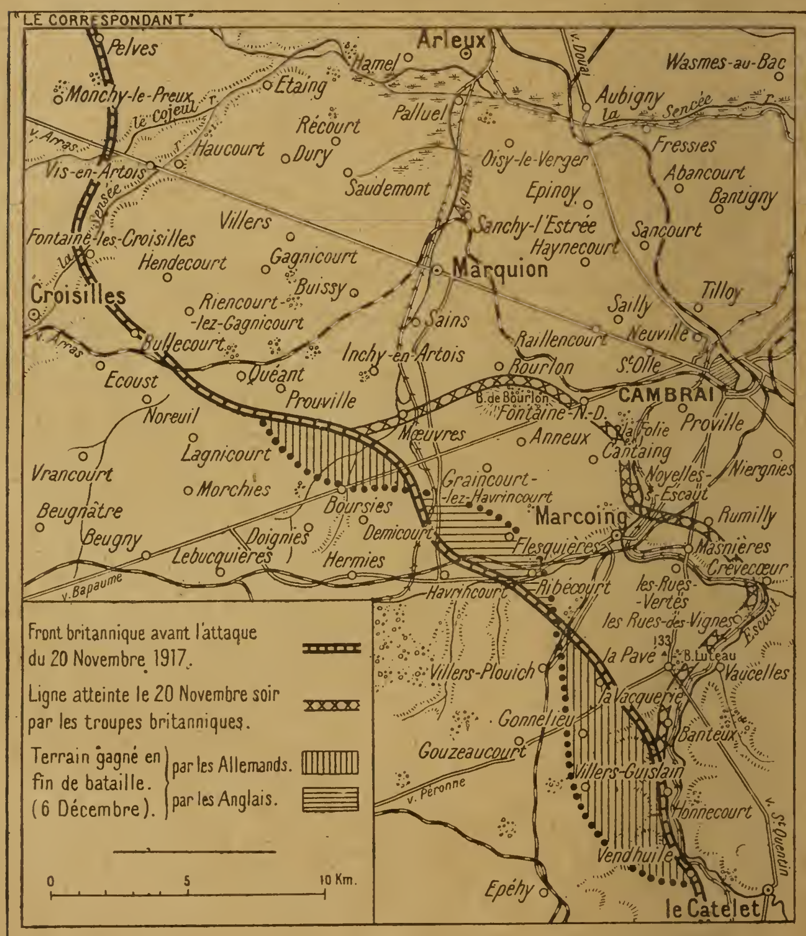
Le succès de l'entreprise dépend entièrement de la possibilité de s'emparer des passages franchissant le canal de Saint-Quentin, près de Masnière et de Marcoing, de percer la dernière position défensive de l'adversaire et de mettre notre cavalerie en action, avant que l'ennemi n'ait le temps de faire avancer ses divisions de réserve pour la contre-attaque.

On attendait de la surprise ce que n'avait pu donner une bataille rangée. Surprise, donc secret, et mise en ligne d'une masse considérable de tanks, tels sont les deux éléments caractéristiques de l'affaire de Cambrai. En outre, le maréchal Haig tenait en réserve une importante cavalerie.

L'ennemi ignorait ces dispositions. De notre côté, en dehors du commandant en chef Haig, seul Sir Julian Byng, qui commanda aux Dardanelles le IXe corps et se distingua au cours de l'évacuation de Gallipoli, connaissait le projet. Dans l'armée française, le général Pétain, seul aussi, en avait

été informé. Sous prétexte de déplacement de troupes, il avait amené à pied-d'œuvre des formations françaises importantes, tant d'infanterie que de cavalerie.

On était aux plus mauvaises heures de Caporetto. L'état-major britannique se décida pour le mardi 20 novembre, à 6 heures 20 du matin. Il s'agissait d'engager, d'un seul coup, deux corps d'armée à huit divisions d'infanterie, trois divisions de cavalerie, plus toutes les formations de tanks amenés en France : en tout au moins 300 unités.



Le 20, peu avant l'attaque, l'artillerie commence un feu de grande intensité. Des projectiles à fumée enveloppent le terrain d'une mer de nuages. Les observateurs allemands

aveuglés n'aperçoivent ni tanks, ni fantassins. Entre Gonnelieu et Demicourt, la masse d'assaut est prête. En même temps, disons-le une fois pour toutes, autour du village de Bullecourt, sur la voie ferrée Arras-Marquion, les Anglais multiplient les diversions, toutes heureuses. Les 3e et 16e division y enlevèrent, avec tous leurs objectifs, 1000 prisonniers.

L'ordre d'assaut est donné. C'est stupéfiant. Des centaines d'uniformes monstres cuirassés s'ébranlent, franchissent tous les obstacles, les dépassent. Derrière ces socs monstrueux dont les sillons s'orientent surtout au nord-nord-est, les fantassins suivent. L'ennemi ne s'en rend pas compte : des nuages de fumée, le brouillard les couvrent. Il est d'ailleurs surpris, affolé. Les défenseurs de la première ligne, ceux des tranchées plus en arrière sont mitraillés, écrasés, cernés. Les Anglais ont réussi! Les Allemands sont pris à l'improviste. Au crépuscule, Mœuvres, Anneux, Cantaing, Noyelles, Rumilly ont changé de mains, comme aussi les hauteurs à l'ouest du canal, entre Crèvecœur et Banteux. C'est à ce moment-là que les Allemands reçoivent un premier choc de cavalerie : les lanciers du Bengale, entre autres, poussent leurs chevaux jusqu'aux faubourgs de Cambrai. Une poche, large et profonde de plusieurs kilomètres, est creusée dans le front adverse. L'état-major allemand en convient : c'était un succès considérable. Il reconnaît aussi qu'on s'en trouvait à *l'un des moments les plus critiques de toute la guerre de positions sur le front occidental.*

Que fallait-il, suivant lui, pour conclure après d'aussi brillantes prémisses? D'abord, que les Anglais utilisent *méthodiquement* ce premier avantage. Ce n'était plus affaire tactique, mais stratégique. Cela supposait l'intervention des réserves. Ensuite, l'état-major allemand serait-il à même de surmonter le premier effet de surprise? Avait-il assez de force et de réserves pour arrêter la *percée complète* dont il reconnaît avoir été menacé?

C'est donc dans la nuit du mardi 20 au 21 novembre que le sort allait se prononcer. Depuis plusieurs heures, il s'annonçait favorable aux Anglais [1].

[1] La résistance allemande se manifesta, surtout, devant Flesquières (entre les routes de Bapaume et de Péronne) où une crête abritait maintes batteries allemandes. Plusieurs tanks y furent réduits en miettes par un seul officier allemand qui, bien que blessé et abandonné par ses hommes, servit seul un canon et d'une seule main (il avait perdu l'autre) jusqu'à ce qu'il fût tué sur sa pièce. (Témoignage confirmé par le général en chef Haig.)

Sir Julian Byng ne sut pas, alors, frapper le coup décisif. Il était parvenu à glisser le levier sous l'obstacle. Le moment venu de peser sur l'outil, il sembla moins décidé qu'au départ. En ces courtes heures, avant que l'évolution de la bataille ne vînt le prouver, l'Allemagne releva ses cartes. Elle mit en ligne des divisions d'attaque, assez vite pour que le fruit rare, la surprise, perdît de sa saveur.

***

En pleins champs, dans les villages et les maisons isolées, dans les boqueteaux, dans ce qui restait des tranchées, l'infanterie allemande commence de se reprendre. Les tanks se butent au mur mouvant d'une mitraille plus nourrie. Les brigades de cavalerie, déjà passées en avant, subissent le feu des mitrailleuses. Jusqu'alors faibles, les pertes ne nos alliés commencent de grandir. Sur ces entrefaites, les attaques de diversion, au nord, près de Riencourt, au sud, devant Vendhuille, échouaient.

Le jour se leva sur une terre remplie de flaques d'eau, où traînaient, çà et là, quelques « bouchons » de brume, de longues écharpes de fumée artificielle. Un ciel bas couvrait ce champ de carnage. C'était l'automne des Flandres.

Byng n'entend pas lâcher. Il engage du monde, divisions fraîches, escadrilles nouvelles, et, encore des escadrons de cavalerie. Mais l'effet de surprise, sinon déjà perdu, du moins défloré, l'avance se fait plus lente. Sur la rive ouest de l'Escaut, les régiments bavarois et prussiens abordent leur adversaire et le refoulent, qui dans Anneux, qui sur Fontaine. Bien plus, voici les Anglais ramenés sur la rive orientale du fleuve, dans leurs positions de départ. Cent quarante tanks anglais reculent, à moins qu'ils ne demeurent sur place, immobilisés par un coup heureux de l'artillerie allemande. Et quand, pour la seconde fois, le ciel s'éteignit par dessus le Cambrésis, cette bataille qui avait innové se trouva compromise. Cambrai n'était pas pris, ni la Sensée franchie. Peu à peu, d'heure en heure, on en revenait à l'ancienne méthode : l'affrontement direct, meurtrier, mais inutile. A droite, comme à gauche, les Allemands sont martelés par Sir Julian Byng qui tente d'élargir ce qui lui reste d'un avantage arraché par surprise. Bien plus, du point de vue tactique, la position de Byng devenait une pointe menacée sur ses flancs.

Le troisième jour, 22 novembre, Mœuvres et Fontaine

assistent à des massacres. Anglais, Irlandais, Ecossais rivalisent d'ardeur. Mais plus s'exaspère leur courage, plus aussi les lignes ennemies se renforcent. Puisque le bénéfice de la surprise est perdu, comment en irait-il autrement? L'ennemi vient, à son tour, d'en faire une expérience nouvelle. Elle est d'hier : Compiègne!

Les Anglais rentrent dans Fontaine. L'adversaire les en chasse. De même, pour le bois de la Folie, où nos alliés s'étaient infiltrés. Quant à reprendre Rumilly, Banteux, Vendhuille, ce fut impossible.

Le 23, nouveau rassemblement des troupes britanniques. De Quéant à Banteux, l'artillerie gronde L'assaut des fantassins suit. Les Allemands en reconnaissent la splendeur. Il fallait gagner la ligne de collines qui dominent la campagne, à droite et à gauche de Bourlon. Les tanks reviennent à la charge. De Mœuvres à la Folie, par Bourlon et Fontaine, on voit ces éléphants de la bataille moderne, dont les silhouettes massives évoquent une charge de cauchemar. Devant Mœuvres, les adversaires demeurent affrontés sur place; partout ailleurs, lentement, mais encore, l'Allemand cède. Et c'est alors que Ludendorf ordonne la contre-attaque qui lui rend Bourlon et son bois. Dans Fontaine et la Folie, les Prussiens restent inébranlables. Trente nouveaux tanks jonchaient le sol et, durant la nuit, ni Rumilly ni la campagne au sud-est de Masnières ne purent changer de mains. De part et d'autre, c'était l'exaspération à son paroxysme. La lutte devenait si hideuse qu'elle en fut presque belle.

Vint la journée du 24, la bataille n'était plus une et massive. La tempête semblait s'apaiser. Plus que des attaques sporadiques et localisées. Surtout, vers Inchy, les Anglais tentaient d'améliorer le flanc nord de leur zone de pénétration. Bourlon et son bois reviennent, encore une fois, aux Anglais, mais ceux-ci y laissent 300 hommes et 8 officiers prisonniers, avec 20 mitrailleuses.

Les troupes de combat et les réserves britanniques commencent à souffrir beaucoup : du nord, du sud, les pointeurs ennemis leur envoient des bordées de plein flanc. Derrière, le ravitaillement de Byng subit des feux croisés. Et, pendant plusieurs journées, pour le village de Bourlon et les collines proches, on se mesure à qui mieux mieux. Le 26, le 27 encore, de Bourlon à Fontaine, chacun engage des troupes fraîches. Ces deux localités sont successivement prises, perdues et reconquises. Nos Alliés, en les quittant une dernière

fois, y laissent des prisonniers. Jusque tard dans la nuit du 27 au 28, dans les bois, dans les maisons en ruines, les corps à corps continuèrent.

Tant qu'on fit, autant qu'on voulut faire, vint l'accalmie. Ce fut la journée du 28. Mais, le lendemain, sur les lisières du bois Bourlon, on en revint au corps à corps.

Ainsi, dix jours après le début de la bataille, la grande tentative de percée anglaise devant Cambrai, semblable en cela à toutes les offensives des Flandres, s'était éparpillée en attaques partielles, et la gigantesque marée de tanks en était à la période du reflux.

Beaucoup de braves n'étaient plus, mais un résultat apparaissait, légère compensation de leur mort. Partant de la route Bapaume-Cambrai, à égale distance de Mœuvres, au nord-ouest, et Graincourt, au sud-est, mais en arrière vers le sud-ouest-ouest, la ligne de feu nouvelle contournait Anneux, Cantaing et Noyelles, aux Anglais, revenait vers le sud, entre Marcoing et Masnières, pour rejoindre les lisières de Crèvecœur, ces deux derniers villages aux Allemands. Ensuite, elle descendait nettement au sud, en longeant l'Escaut, faisait un détour à l'ouest, laissant aux ennemis Banteux, Gonnelieu et Villers-Guislain, pour se terminer contre les premières maisons de Vendhuille, reperdu par nos amis. La comparaison s'établira aisément, si l'on se souvient que, le 20 novembre, avant l'assaut, le front passait au sud-ouest de Mœuvres, aux Allemands, entre Flesquières et Havrincourt, au nord de la Vacquerie, contre Banteux, englobait Honnecourt et se terminait au nord-est de Vendhuille, appartenant aux Anglais. — Bref, au soir du 29 novembre, malgré la surprise, les Anglais avaient perdu les villages de Banteux, Gonnelieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Vendhuille, tous groupés au sud-est de la route Péronne-Cambrai et la Vacquerie.

Par contre, Sir Julian Byng gardait de sa première conquête les cinq localités d'Anneux, Graincourt, Flesquières, Marcoing et Ribécourt, toutes massées entre la route Péronne-Cambrai, dont je viens de parler, et celle qui relie Bapaume à Cambrai, déjà citée.

***

A ce moment, l'état-major allemand comprit que le premier effet de surprise était terminé. Dans la nuit du 29 au 30, l'initiative commençait à changer de camp. Les Britanniques, dont le courage fut célébré par l'Allemagne elle-

même, s'acharnent à élargir leur zone de pénétration. Et l'état-major allemand préparait dans le mystère sa surprise à lui. Il ne pouvait renoncer à la série de collines si importantes qu'il venait de perdre. Ce fut l'occasion d'une offensive au succès de laquelle se trouvaient attachés des effets moraux considérables. La nomination d'une Commission d'enquête par le gouvernement de Londres en devait être, quelques temps plus tard, comme la synthèse officielle.

Bref, le vendredi 30, commença une seconde bataille de Cambrai. Ses initiateurs, cette fois, étaient les Allemands.

L'état-major britannique, soit dans le rapport officiel du maréchal Haig, publié par la *London Gazette*, soit dans ses appréciations officieuses, en a convenu : il n'escomptait pas contre-offensive de pareille envergure.

Tout à coup, canons, mortiers, mines commencent à couvrir les Anglais de leurs coups croisés et conjugués. Entre Mœuvres et Bourlon, premier recul. Plus loin, Fontaine et La Folie sont perdus, et l'infanterie britannique reflue dans les villages de Graincourt, d'Anneux et de Cantaing.

Dès 8 h. 50 du matin, les fantassins allemands abordent Gonnelieu et Villers-Guislain. Ils dépassent la ligne adverse et, 1 h. 10 minutes après, ces deux localités sont à eux. Les artilleurs prussiens poussent leurs pièces sur la rive ouest de l'Escaut. Surtout, autour de La Vacquerie et de la Pave, Ecossais et Irlandais provoquent l'admiration des officiers ennemis tant ils dépassèrent leurs plus hautes preuves d'héroïsme [1]. Les Allemands leur prirent, quand même, 4000 hommes et 4 batteries. Les événements se précipitent. Les côtés nord et sud de la poche creusée par la surprise de Byng sont refoulés vers l'ancienne ligne de tranchées; bien plus, l'ennemi atteint les emplacements de batteries anglaises *d'avant le 20 novembre*. Vendhuille et Honnecourt, à nos alliés avant cette entreprise malheureuse, sont, maintenant, à leurs adversaires. D'assaillant le général Byng devenait assailli et, avec la masse principale de ses réserves

[1] Une compagnie du 13e bataillon d'Essex demeura isolée dans une petite tranchée, près de Mœuvres. Sept heures durant, ses hommes se défendirent. Puis, vers 16 heures, la compagnie tint conseil sous la présidence de deux officiers survivants. D'un consentement unanime, il fut décidé qu'on ne se rendrait pas. Deux fantassins, dont les noms furent tirés au sort, purent se faufiler à travers les Allemands et annoncer à l'état-major ce que leurs camarades avaient décidé. On les entendit tirer dans la nuit, puis leur feu s'éteignit et l'on en conclut qu'ils avaient jusqu'au bout tenu leur magnifique résolution. (Témoignage du maréchal Haig.)

échelonnées en arrière, il dut défendre ses anciennes positions. Il engage des troupes fraîches, flanquées d'auto blindées et de cavalerie. La nuit suivante fut aussi active que la journée à peine finie. Vint le 1er décembre, nos alliés s'obstinent devant Mœuvres, où les Allemands s'installent. Plus à l'ouest, on se battait pour la rive occidentale de l'Escaut. La cavalerie hindoue s'élance d'Epehy [1], ne peut déboucher, pas plus que les Ecossais, dans les murs écroulés de Vendhuille.

Après ce deuxième jour de la deuxième bataille de Cambrai, nos Alliés perdaient encore 60 canons et 108 mitrai leuses. Il s'y ajoutait 450 prisonniers.

Dès lors, la zone de pénétration anglaise, produit de la surprise du 20 novembre, se trouve étranglée, si bien que l'ennemi exécute, désormais, des feux concentriques d'est en ouest, du nord au sud, d'ouest en est. Conclusion, perte de Masnières.

Le 2, dans la matinée, corps à corps entre Inchy et Bourlon. Au sud de la Vacquerie, nouvelle perte de 9 canons et 18 mitrailleuses. Comme l'a fait remarquer la presse anglaise, dès le 2 décembre, l'affaire de Cambrai coûtait à la Grande-Bretagne 6000 prisonniers et 100 canons.

Le 3, de Marcoing jusqu'à la route Péronne-Cambrai, ce fut comme le 29 novembre autour du bois de Bourlon : la tempête s'apaisait. A l'action générale succédaient de combats locaux. Pied à pied, les adversaires se disputent des lambeaux de terrain, d'anciennes tranchées informes. A la baïonnette, à la grenade les hommes, exaspérés de part et d'autre, se livrent à des débauches d'héroïsme. N'étaient les crimes des uns qui souillent leur ciel, chacun des adversaires eût pu accorder son estime à l'autre.

La Vacquerie est perdue. Entre la route de Bapaume-Cambrai et la voie ferrée Gouzeaucourt-Marcoing, sir Julian Byng fait encore avancer des réserves, amenées à marches forcées. On se battit pour les hauteurs du bois de Bourlon, et, plus au sud, pour Villers-Guislain, Gonnelieu et La Vacquerie.

Sur ces entrefaites, l'état-major ennemi ralentit son action et regroupe ses forces. Vint le 5 décembre. Ce fut la journée décisive. Elle compta, non plus au sud, où l'on venait de se battre avec tant d'ardeur, mais du côté exactement opposé, par delà le chemin Bapaume-Cambrai, en direction

[1] Epehy, village nettement à l'ouest de Vendhuille, lui-même sur l'Escaut.

nord, entre les villages d'Inchy et Bourlon. Sur un front de 10 000 mètres et une profondeur de 4000, l'infanterie allemande pousse vers le sud-ouest. L'un après l'autre, Graincourt, Anneux, Cantaing, Noyelles (entre les routes Bapaume-Cambrai et Péronne-Cambrai), enlevés par les Anglais dès le premier jour d'attaque, sont perdus. De même encore pour les hauteurs boisées, au nord de Marcoing. L'atmosphère était remplie de fumées d'incendies. Plusieurs villages importants, autant de torches qui embrasaient la longue nuit d'automne, l'automne lugubre, hurlant, noyé des Flandres.

Dès le mercredi 5 décembre, ce fut fini. La bataille avait duré seize longues journées. Elle se déroula en deux temps. Cambrai, but stratégique, fut frôlé. Prises, puis reperdues, les hauteurs qui dominent le champ de ce mémorable combat demeuraient à l'ennemi. Et tout autant la ville de Marcoing. Restait-il quelque chose au moins? Oui, deux villages : Flesquières et Ribecourt avec quelques kilomètres carrés en forme de demi-lune, convexité au nord-est. Et les Allemands? Ils s'étaient attribués un terrain d'égale superficie, au sud de Mœuvres, lui aussi en demi-lune, mais convexité au sud-ouest. Surtout, à l'extrémité opposée du champ de bataille, ils avaient conquis 6 villages : la Vacquerie, Banteux, Gonnelieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Vendhuille, entourés d'une surface dessinant un ovale dont l'axe était nord-nord-ouest au sud-sud-est. Et voilà ce que fut la « BATAILLE DES TANKS » : puissante offensive anglaise, suivie de percée par surprise, étalée en combats locaux, transformée en offensive allemande qui s'arrêta en affaires de détails. L'Allemagne avait amélioré ses positions.

L'Angleterre engagea dans cette entreprise, soit d'un coup, soit en apports successifs, 20 divisions. Elle y laissa 227 officiers et 9600 hommes prisonniers avec 172 canons, 742 mitrailleuses, 19 lance-mines. D'abord perdues, 32 pièces allemandes revinrent à leurs premiers détenteurs. 140 tanks étaient hors de combat, dont 75 demeuraient derrière les lignes allemandes et 32 démolis ou immobilisés entre les fronts adverses.

***

C'est alors qu'apparut, une fois de plus, mais avec une précision particulière, le caractère complexe d'une guerre comme celle dont nous sommes les contemporains. Les aspects politiques et militaires des événements se mêlent si étroitement

que leur discrimination devient presque impossible. Ainsi, la bataille de Cambrai, quasi nulle dans ses résultats tactiques, sinon même coûteuse, devint-elle l'occasion d'une crise politique, en Angleterre. Le rapport officiel de Sir Douglas Haig, publié et commenté depuis par la presse alliée, en fut la consécration écrite. Rendons-leur ce témoignage, nos alliés britanniques ne craignent pas de s'expliquer sur les faits les plus graves. Il demeurera caractéristique de leur attitude, dans cette guerre, qu'ils aient rendu publiques les enquêtes sur les expéditions des Dardanelles, de Libye, du Sinaï et de Palestine, qu'ils aient reconnu les fautes commises en Mésopotamie, que, surtout, ils aient exposé les conclusions de l'enquête sur la perte de Kut-el-Amara et de la Commission, dite Vincent-Bingley, relative au service sanitaire dans la campagne de l'Irak-Arabi.

De l'affaire de Cambrai on retiendra ce que, depuis, Ludendorf nous a démontré, par ailleurs. Il était inexact, comme tant de bons esprits le soutinrent... et le prouvèrent, que nous ne pourrions sortir de la guerre de positions; comme inexactes furent les assurances préconçues qu' « une armée qui s'enterre est une armée perdue ». Dans la guerre de positions, déclencher une offensive exige des préparatifs qu'on soustrait difficilement aux aviateurs. Au surplus, un bombardement qui, parfois, dure plusieurs jours, met en garde l'adversaire.

Un second problème est plus compliqué encore : comment enlever des lignes défensives échelonnées en profondeur ? Problème double : secret à garder et artillerie d'accompagnement, il fut résolu, devant Cambrai, le 20 novembre 1917. Ce fut la première manifestation massive du tank. Peut-on dire que cet instrument nous ait déçus ? Non. Une arme ne vaut pas seulement par elle-même, elle ne rend pas que d'après l'héroïsme et l'habileté de ceux qui s'en servent. Qu'est un engin, si puissant qu'on l'imagine, dans une guerre comme la nôtre? Tout cela n'est rien et attend, pour valoir, par soi la puissance d'intellect et de caractère qui coordonne la somme totale des moyens pour triompher. Depuis quatre ans bientôt, il ne nous a guère plu d'accepter la leçon des faits. A raisonner suivant les principes, on peut prouver beaucoup de science et parfois moins de bon sens. Combien, pourtant, ce dernier personnage est désirable. Il arrive que son habit soit sans éclat. Mais serait-ce un défaut qu'il fût vêtu des couleurs éteintes de nos soldats ?

Je viens de raconter la bataille de Cambrai vue du côté allemand, en me servant des yeux allemands. Je l'avais déjà discutée, en la regardant du côté anglais, ayant en mains la relation du maréchal Sir Douglas Haig. A quelques divergences près, et qui sont de détails, les deux témoignages concordent. C'est preuve d'un sincère effort vers la vérité.

Reste à dire que, dans ces circonstances, la France demeura oublieuse d'elle-même. Et pourtant, plus qu'aucune nation au monde, n'a-t-elle pas droit d'aimer le panache? Dans la journée du 30 novembre, le général Pétain envoyait à portée de combat plusieurs divisions, mises à la disposition entière de Sir Julian Byng. Ce qu'on ignora longtemps, une partie de l'artillerie française, attachée à ce groupement, prit part à la bataille, mais, — a écrit sir Douglas Haig, — *il eût été superflu d'engager les éléments d'infanterie* (française). Le maréchal a reconnu, d'ailleurs, que leur seule présence constituait un sérieux atout dans le jeu du général Byng.

L'Entente est entrée en guerre par la volonté allemande, en perdant, d'abord, un petit pays dont la devise n'a pas encore été comprise. Pour vaincre il faut accepter de la vivre dans toute sa rigueur. L'union fait la force. Qu'est-ce à dire, sinon qu'après le glorieux oubli de soi pratiqué par tant d'êtres qui nous honorent, on doit en arriver, partout, à cette induction scientifique, essentielle à notre époque : regarder, voir. ensuite, puis agir d'après ce que l'on a regardé et vu. La vie, ni la guerre ne se conduisent ni ne se gagnent d'après des théories et des idées convenues.

Charles STIÉNON.

REVUE DES SCIENCES

Toujours la question du sucre : sucre de palmier et sucre de maïs. — Le sel favorise la culture intensive de la betterave. — Le sucre guérit-il la tuberculose ? Un professeur italien l'affirme. — Un arbre exotique précieux : le kapok.

Voici venir la saison des fruits. En dépit des gelées, il nous resterait encore assez de groseilles, de fraises et même de cerises pour en mettre une bonne partie en réserve sous forme de confitures. Malheureusement, le sucre manque. Cette question du sucre est devenue et menace de rester longtemps si irritante, qu'il faut aviser. Des mesures du genre de celles dont nous parlions dans la dernière « Revue des Sciences », propres seulement à protéger notre industrie sucrière et à intensifier son rendement, ne seront pas suffisantes pour remédier au mal : c'est que, malgré tout, il nous est difficile d'augmenter considérablement notre production en cannes et en betteraves ; il faudrait trouver d'autres végétaux s'accommodant d'autres sols et d'autres climats, qui puissent les suppléer. Or ce projet n'a rien de chimérique. Les plantes saccharifères ne laissent pas en effet d'être assez nombreuses ; et si toutes, parmi elles, n'ont pas une richesse en sucre suffisante pour permettre une exploitation rémunératrice, il en est quelques-unes qui pourraient sans doute, dans de certaines conditions de culture et de traitement industriel, rivaliser avantageusement avec la canne et la betterave.

De ce nombre sont d'abord certaines espèces de palmiers. Ceux-ci sont certainement, au point de vue alimentaire, parmi les plus utiles végétaux. Leurs fruits sont extrêmement riches en substances nutritives ; de beaucoup d'entre eux, on extrait en abondance des matières grasses et des huiles de qualité supérieure ; d'autres ont un tronc dont la pulpe est facilement transformée en une farine parfaitement comestible et il en est beaucoup qui peuvent donner du sucre.

En effet, si on pratique au moment de la montée de la sève des incisions dans le stipe des palmiers, il s'en écoule

un liquide sucré, le *lagni*, qui, par fermentation spontanée, donne une sorte de vin susceptible de produire une ivresse aussi courte qu'intense. Bien qu'à ce point de vue spécial, la variété « Besser » soit la plus estimée, on peut dire que partout où croit le *Cocos nucifera* les indigènes préparent du vin de palme. En certaines régions, par exemple en Malaisie, ils vont même jusqu'à en opérer la distillation, pour obtenir un spiritueux très chargé en non-alcool, l'arrack, qui provoque des ivresses tenaces, caractérisées par une excitation cérébrale intense.

C'est précisément de cette sève non fermentée du palmier qu'on retire, dans la plupart des contrées de l'Inde, le sucre de palme, en mettant en œuvre un traitement rudimentaire qui permet cependant, dans les pays de production, de faire au sucre de canne une redoutable concurrence. Suivant les terrains où poussent les palmiers incisés, suivant les soins culturaux qu'ils reçoivent et suivant aussi la façon dont les incisions sont pratiquées dans le stipe, le rendement de la sève est variable, en qualité comme en quantité ; mais on peut dire que, d'une façon générale, le suc recueilli contient de 8 à 15 pour 100 de saccharose, ce qui correspond presque à la richesse saccharine des betteraves.

C'est plus spécialement un dattier qui est exploité à cet usage, le *Phoenix sylvestris* ; il est incontestable que si les indigènes voulaient consentir à lui donner une culture rationnelle, ainsi qu'à lui accorder une fumure convenable et à lui épargner l'épuisement prématuré que déterminent des saignées trop abondantes, les palmeraies pourraient donner des rendements bien supérieurs à ceux qu'elles donnent normalement. D'après une estimation donnée par M. E. Annett dans les Mémoires du département de l'Agriculture de l'Inde (*Bl. Inst. Intern. Agric. Rome*, juin 1913, p. 297), la production totale du sucre de dattier dans l'Inde serait d'environ 300 000 tonnes, c'est-à-dire sensiblement le dixième de la production totale du globe. Le Bengale, qui en est la région productrice par excellence, en fournirait à peu près 750 000 tonnes. Mais, alors que les auteurs sont généralement d'accord pour fixer à plus de 100 kilos la quantité de sève recueillie en moyenne par arbre, M. E. Annett l'évalue à 77 kilos seulement, ce qui ne correspond guère qu'à 10 kilos de sucre brut.

La technologie spéciale du sucre de palmier est, en effet, très primitive, et se borne à une ébullition prolongée de la sève dans de simples pots en terre ou en faïence. Une conception aussi simpliste de la concentration et de l'évaporation

des jus ferait sourire nos industriels sucriers, mais, dans l'Inde, tout propriétaire de quelques palmiers fabrique lui-même son *gur*, ou sucre brut. Dès que la production est supérieure à sa consommation familiale, il vend l'excédent disponible à des courtiers qui le dirigent vers des centres comme Calcutta, où des usines plus ou moins outillées en effectuent le raffinage approximatif, M. E. Annett estime que l'imperfection des méthodes mises en œuvre entraîne, dans le rendement des jus en sucre, une perte dépassant parfois 20 pour 100. Toutefois, les frais de récolte sont extrêmement bas, et le rendement par hectare, en y comptant 600 arbres en moyenne, atteint presque 6 tonnes de gur; le prix de revient du sucre de palmier est donc, malgré tout, inférieur à celui du sucre de canne.

En dehors de la consommation en nature, le gur entre pour une part importante dans la composition des confiseries, dont les indigènes sont très friands et dont la fabrication se développe de plus en plus dans les grands centres. Quant à la mélasse restant en fin d'opération, elle peut être employée par les rhumeries, à peu près au même titre que le vesou de canne.

Il y a donc, dans la production de ce sucre, une industrie encore très rudimentaire, mais néanmoins rémunératrice et susceptible, en tout état de cause, d'être grandement perfectionnée. Aussi faut-il souhaiter qu'elle soit introduite partout où la chose est pratiquement possible, dans celles de nos colonies où les palmiers saccharifères abondent et peuvent d'ailleurs être multipliés.

Cependant le sucre de palmier ne peut être qu'un produit exotique : or, l'expérience prouve qu'il est prudent et avantageux, pour les peuples modernes, de ne point attendre de l'importation leur ravitaillement en substances indispensables.

Puisque la betterave risque de ne pas être suffisante, en raison des besoins croissants, il faut chercher, sur notre sol même, une autre plante qui puisse remplir le même office. On a pensé au raisin, à la figue, à la pomme ; on a récemment parlé du sorgho, mais il semble bien que ce soit le maïs qui doive retenir à ce point de vue l'attention des éconmoistes, des cultivateurs et des industriels.

L'idée d'exploiter le maïs comme plante sucrière n'est pas nouvelle ; il y a un peu plus d'un siècle que Parmentier a constaté dans ces tiges vertes l'existence d'un sucre différent du sucre de canne, le seul connu et utilisé jusque-là. C'était à l'heure difficile du blocus : l'habile administration de Napoléon Ier suscitait de toutes parts des initiatives

propres à assurer à la France son indépendance économique... Les recherches de Deyeux en vue de la fabrication du sucre de betterave ayant donné des résultats pratiques avant que les études de Parmentier eussent abouti, l'idée de ce dernier fut abandonnée : nous allons peut-être la voir renaître à la faveur des circonstances actuelles.

L'étude de la question au point de vue des réalisations pratiques avait d'ailleurs fait déjà des progrès avant la guerre, grâce aux essais tentés aux Etats-Unis, à l'usine de Murrys-Villa dans la Pensylvanie et grâce aux travaux du docteur Naby et du professeur Stewart. Ces savants ont conclu de teurs recherches, qu'avec des procédés de culture appropriés, le maïs peut être aussi riche en sucre que la canne. En effet, si l'on détache l'épi au moment où les grains sont encore laiteux, avant par conséquent que se soit produite la migration des éléments de réserve de la plante vers ses fruits, la teneur en matières hydrocarbonées ne fait qu'augmenter progressivement au point d'arriver à représenter 17 pour 100 en poids de la plante. Dans ces conditions, les résultats réalisés par M. Stewart auraient été de 88 pour 100 de jus pour la tige de maïs, avec une teneur en saccharine moyenne de 13 pour 100, alors que rachis, grains, glumes et pétioles renferment 20 pour 100 environ de matières fermentescibles d'où l'on retire la moitié en alcool à 95° en laissant un résidu riche en matières azotées qui représente un tourteau de haute valeur pour le bétail. Le rendement ainsi obtenu atteindrait 90 kilos de sucre à la tonne et un poids sensiblement égal de cellulose d'excellente qualité pour la papeterie. Si l'on rapproche de ces chiffres les poids de récolte de maïs qui varient, du Mexique aux Etats-Unis, entre 130 et 170 tonnes à l'hectare, on constate que les rendements à l'hectare oscillent là-bas entre 11 000 et 15 000 kilos de sucre, une quantité égale de cellulose, le dixième d'alcool et le vingtième de tourteaux. Ces chiffres portent sur une seule récolte ; or, on en fait couramment deux par an aux Etats-Unis et trois, dans le même temps, sous le climat plus chaud du Mexique.

Il est évident que nous ne pouvons espérer obtenir sous nos climats de pareils résultats, mais nos départements du midi et tous les points de l'Algérie qui sont suffisamment arrosés trouveraient vraisemblablement leur compte à intensifier la culture du maïs en vue d'en faire une plante sucrière. — Si l'on prend, en effet, pour rendement moyen 50 à 60 000 kilos à l'hectare, — et il n'est pas douteux qu'on arrive à augmenter considérablement ce chiffre par l'emploi judicieux des

engrais et des irrigations, on voit que le maïs envisagé comme producteur de sucre, de cellulose et de tourteau peut être d'un rendement fort rémunérateur. Hâtons-nous de dire cependant qu'il ne faudrait pas entreprendre et généraliser cette culture, sur de simples données théoriques, avant que toutes les conditions pratiques de succès aient été attentivement déterminées. Outre qu'il faut envisager la création d'usines spéciales dans les régions intéressées, il convient de se rendre compte que le maïs-sucre est pour ainsi dire, une espèce à créer et qu'elle ne prospérera pas nécessairement partout.

Il lui faut d'abord du soleil, mais le soleil à lui seul n'est pas suffisant : seules les terres fraîches ou pouvant être copieusement arrosées donneront des résultats satisfaisants. Cette question de l'eau est d'autant plus grave que si la quantité importe seule lorsqu'il s'agit de l'irrigation, la qualité joue un rôle considérable en vue des traitements ultérieurs, à la sucrerie et à la papeterie. En sucrerie surtout, on sait combien est nécessaire la pureté de l'eau dont la teneur en substances minérales augmente proportionnellement les déchets en « non sucrés ». Le problème est donc encore complexe et coûterait de graves insuccès à ceux qui n'en étudieraient pas soigneusement toutes les données avant de passer à la pratique.

Nos départements du Nord n'ont donc pas encore lieu de s'inquiéter ; la betterave n'est pas menacée immédiatement et ne le sera vraisemblablement jamais, car il ne s'agit que de lui trouver un coadjuteur, non un remplaçant. D'ailleurs, il est vraisemblable qu'elle aussi bénéficiera des progrès de la science qui l'aideront à soutenir la concurrence en accroissant sa valeur ou son rendement. A ce propos il n'est pas sans intérêt de rappeler certaines expériences qui furent faites en Hongrie, quelques années avant la guerre, touchant l'emploi du chlorure de sodium comme engrais : ces expériences présentent un intérêt général, mais elles portèrent tout particulièrement sur la culture de la betterave.

Stimulant de premier ordre pour les organismes animaux, le chlorure de sodium, le sel vulgaire est, d'une façon courante, considéré comme une substance toxique pour les végétaux. Les terrains bas qui avoisinent la mer et dont la constitution géologique rend possible les infiltrations d'eau salée doivent à leur salinité même d'être à peu près complètement stériles ; ce n'est pas, en effet, le seul excès d'humidité qui doit être incriminé dans leur cas puisqu'en divers points il a été possible d'en abaisser le plan d'eau au moyen de pompes puis-

santes, sans que la fertilité du sol ainsi desséché s'en soit trouvée accrue : il semble donc que le sel, dont la terre s'est imprégnée au contact de l'eau de mer, joue, vis-à-vis des végétaux, le rôle d'un véritable poison. Cependant, il n'est pas certain que ce ne soit pas là une formule trop absolue.

Tout d'abord il faut constater que les terrains en question ne sont pas absolument stériles : certaines espèces végétales peuvent au contraire y vivre et s'y développer. D'autre part, il faut tenir compte des phénomènes d'accoutumance qui permettent aux végétaux comme aux animaux de supporter à la longue des doses de substances nocives bien supérieures à celles qui eussent été mortelles pour eux au début. Enfin, il faut remarquer que, dans tous les phénomènes du même ordre, c'est surtout la question de quantité qui intervient; telle substance jugée utile dans ses conditions habituelles d'emploi devient nocive quand on l'utilise à doses massives, et cela aussi bien chez les végétaux que chez les animaux. D'ailleurs, il s'agit le plus souvent de ce qu'on pourrait appeler « des cas d'espèces », et telle dose, mortelle parce que trop massive pour certaines catégories d'êtres vivants, est au contraire anodine, voire même utile, pour d'autres catégories.

Il est donc antiscientifique d'affirmer que le sel est nécessairement nocif pour les plantes en se fondant uniquement sur le fait de la stérilité des sols qui en sont saturés. Dans les proportions où il figure d'habitude dans les rations animales, il est pour l'organisme un stimulant et un aliment précieux, mais il n'est pas douteux qu'il ne tarderait pas à provoquer de graves désordres si l'on venait à en forcer la dose ou à donner de temps à autre en une seule fois la valeur globale de plusieurs doses.

Il est logique d'admettre qu'il doit en être de même pour les plantes : du reste, on ne saurait perdre de vue que, dans le cas où on veut, par exemple, désherber des allées de jardins ou de parcs, il faut pulvériser sur le sol des solutions salines concentrées, faute de quoi le résultat obtenu est négatif.

De là à supposer qu'un jour viendra où le sel pourra être proposé comme engrais, il y a loin, et cependant, à la suite de recherches expérimentales poursuivies systématiquement pendant plusieurs années, en Hongrie, à la station agronomique de Magyarovar, dans plusieurs écoles d'agriculture et dans divers domaines de la Couronne, on peut penser que cette hypothèse, un peu surprenante au premier abord, pourrait bien devenir une réalité démontrée.

Les essais ont porté sur des terrains géologiquement très

dissemblables et sur des surfaces de plusieurs hectares (on ne saurait donc leur dénier une réelle valeur indicative, étant donné surtout que, dans chacun d'eux, les conditions de la pratique ont été réalisées d'une façon aussi complètement différente que possible). Il est vrai que les recherches ont été limitées à la culture de la betterave sucrière, mais, à en juger par l'exposé qu'en a donné le *Bulletin de l'Institut international de l'agriculture, de Rome*, (juin 1913, p. 926), on aurait obtenu, sur plusieurs points, des résultats excellents.

On a remarqué tout d'abord que les terres trop plastiques et trop lourdes, comme sont les terres fortement argileuses, se prêtent mal aux emplois du sel dans la culture betteravière ; il en est de même des terrains très sablonneux. Dans ces deux natures de sol, l'application du sel s'est traduite par une diminution de récolte. En terre forte, on a même constaté que le sel provoque sur les plantes l'apparition de crevasses, phénomènes d'autant plus à redouter que les blessures ainsi produites sont autant de portes ouvertes aux infections par les moisissures et les microorganismes.

Au contraire, dans la grande majorité des autres cas, l'application du sel a provoqué une augmentation sensible de rendement. En l'épandant uniformément sur toute l'étendue d'un champ, on a constaté un effet sensible à partir de la dose de 174 kilos à l'hectare et vérifié que le rendement s'accroît jusqu'à 348 kilos qui paraît constituer la dose optima. Par contre, en pratiquant l'épandage en ligne, l'augmentation progressive jusqu'à 348 kilos a conduit à des résultats contradictoires, et la dose de 174 a donné des résultats bien meilleurs. La supériorité de l'épandage en ligne paraît bien constatée. Ces résultats sont donc intéressants; toutefois, il faut regretter l'absence d'indications précises en ce qui concerne l'influence exercée par le sel sur la richesse saccharine des betteraves; l'augmentation du poids brut a, sans nul doute, de l'importance, mais à la condition stricte qu'elle ne soit pas accompagnée, — et pratiquement neutralisée, — par une diminution dans le rendement sucrier unitaire.

D'autre part, on doit remarquer que les essais poursuivis en Hongrie ont uniquement porté sur une seule plante et qu'il s'agissait d'une betterave cultivée dans des terrains avoisinant la mer; l'habitat peut avoir créé en elle une accoutumance spéciale au sel.

Il faut donc se garder de donner aux résultats obtenus des conclusions trop générales et trop optimistes et d'affirmer en se fondant sur eux que, dans toutes les circonstances et

dans tous les terrains, le sel doit être désormais considéré comme un engrais pour tous les végétaux. Mais il y aura lieu de renouveler ces expériences, de les vérifier et de les étendre, de manière à fournir aux agriculteurs des indications pratiques.

***

Une découverte, toute récente, qui fait quelque bruit dans le monde scientifique, mais qui suscite, dans le grand public, une légitime émotion et de vives espérances, paraît devoir donner au sucre un rôle thérapeutique nouveau, singulièrement utile. Il s'agit du traitement de la tuberculose par injections d'eau sucrée. Le professeur Lo Monaco de Rome, qui préconise cette méthode, la justifie par des considérations scientifiques et surtout par les résultats incontestablement très remarquables qu'elle lui a donnés jusqu'ici chez les malades qu'il a traités. Enregistrons le fait et sans nous prononcer encore, attendons que des vérifications rigoureuses aient déterminé la place définitive de la nouvelle découverte dans la thérapeutique scientifique. En tous cas, il est vraiment suggestif de constater que c'est peut être dans l'utilisation des produits les plus simples de la nature que se trouve le secret d'une action efficace sur les plus terribles fléaux.

Bonne nature! On pourrait presque dire que la plus grande partie des ressources qu'elle nous réserve sont encore insoupçonnées. Témoin, le Kapok.

Le *Kapok*, encore appelé bourre végétale, ouate végétale, ou silk-cotton, est la fibre qu'on retire du fruit d'un arbre exotique de la famille des malvacées, l'*Eriodendron*, ou *Bombax*, plus connu sous le nom d'*arbre ouatier* ou *fromager*. Il en existe plusieurs variétés qu'on rencontre dans toute la zone tropicale, aussi bien en Afrique et en Amérique qu'aux Indes et en Malaisie, mais la plus estimée est l'*Eriodendron anfractuosum* qui paraît originaire de l'île de Java où il croît spontanément. C'est un bel arbre de 10 à 15 mètres, à tige généralement lisse, qui affectionne les sols poreux, argilo-siliceux, et qui résiste aussi bien aux longues périodes de pluie qu'aux sécheresses prolongées. Quoique les indigènes aient, de temps immémorial, utilisé le Kapok comme matière textile, ils se contentaient de le récolter où ils le trouvaient ; mais, depuis que les Hollandais ont apprécié ce produit et l'ont fait connaître en Europe, il y a une cinquantaine d'années, il est devenu l'objet d'une exporation considérable, les colons en ont entrepris la culture méthodique et les indigènes les ont imités. Cette culture est d'ailleurs facile ; l'arbre se repro-

duit sans peine par boutures ou par semis en pépinières ; du soleil et quelques soins appropriés activent la croissance des sauvageons qui peuvent être mis en place définitive au bout de huit à douze mois, mais à raison d'environ 400 par hectare. Les fruits apparaissent dès la troisième année, mais la récolte n'est vraiment importante qu'à partir de la dixième.

Fleuris en avril-mai, les arbres mûrissent leurs fruits en novembre ; à ce moment, l'enveloppe extérieure s'ouvre et bâille, laissant entrevoir la fibre qui forme autour des graines un épais matelas soyeux. Comme l'arbre est assez haut, on se sert, pour la cueillette, de longues tiges de bambou terminées par un crochet. Quand le fruit a été complètement séché au soleil, — et à l'abri du vent qui pourrait emporter la légère récolte, — il est complètement ouvert, et un simple battage au fléau, ou d'une façon plus moderne, avec des machines spéciales, suffit pour séparer la bourre peu adhérente.

Avec ses 1000 à 1500 fruits un arbre en plein rapport donne de 2 à 3 livres de Kapok.

Avant la guerre, le Kapok était surtout utilisé par l'Allemagne qui en achetait de grandes quantités à la Hollande ; la France en importait relativement peu, mais il est probable que la hausse énorme qui s'est produite sur les cotons aura pour conséquence une extension considérable de sa culture et de son utilisation. Nous ne saurions nous en plaindre, car plusieurs de nos colonies, l'Indo-Chine notamment, se prêtent parfaitement à la culture de l'Eriodendron, et le parti qu'on en peut tirer est de nature à encourager toutes les initiatives dans ce sens. Le Kapok a des propriétés précieuses : d'une élasticité extrême et d'une grande légèreté, très facilement maniable, ne prenant que difficilement l'humidité et séchant rapidement sans avoir rien perdu de ses propriétés, ne se pelotonnant pas, à peu près inattaquable par les insectes, le Kapok convient parfaitement à la confection des matelas qui conservent longtemps leur souplesse ; à ce point de vue, le crin végétal et le crin de cheval sont, à la fois, très nettement inférieurs et moins économiques. Pour les mêmes raisons, il paraît devoir supplanter ces matières dans l'ameublement.

Il possède en outre une remarquable flottabilité, puisqu'il est capable de supporter jusqu'à 35 fois son propre poids sans couler. Il est donc bien supérieur à ce point de vue au liège et au poil de renne pour la fabrication de bouées et autres engins de sauvetage. Et ceci d'autant plus que l'immersion prolongée ne lui fait perdre que très lentement cette propriété, puisque, après un séjour de un mois dans l'eau, sa flottabilité

n'était diminuée que d'un dixième, perte qu'il récupère du reste aussitôt qu'il est sec.

On a longtemps éprouvé de la difficulté à en faire des tissus ; mais, aujourd'hui, on dispose de procédés qui permettent de le filer soit seul, soit mélangé à du coton. On obtient ainsi des fils utilisables aussi bien pour la fabrication des dentelles que pour celle des vêtements ou des tapis. La chapellerie emploie également le Kapok. On prétend qu'il peut servir à faire d'excellent fulmi-coton. Enfin, tout récemment, M. Jacques Silhol signalait dans un rapport à l'Académie des Sciences qu'il y aurait souvent avantage, après l'avoir stérilisé, à le substituer au coton comme agent de pansement, en raison de sa souplesse et de la façon spéciale dont il se comporte dans certains cas, vis-à-vis des substances minérales, des substances organiques, et même des microorganismes.

La fleur renfermée dans ses fruits n'est d'ailleurs pas le seul produit intéressant de l'arbre Kapok. Les jeunes pousses sont mangées comme légumes par les indigènes qui, de plus, attribuent des vertus médicales aux feuilles, à l'écorce et aux graines. En décoction, elles combattraient efficacement la dysenterie. Le bois lui-même, difficilement attaquable par les insectes, constitue un bon bois d'œuvre, quoique très peu dense. On a même songé à faire de l'écorce une matière première pour la pâte à papier, mais ce sont surtout les graines qui, avec le Kapok, semblent appelées à prendre une certaine importance commerciale en raison de l'huile qu'elles renferment.

Cette huile, assez semblable à celle du coton, est de couleur claire et de saveur agréable, en sorte qu'elle peut parfaitement être utilisée dans l'alimentation encore qu'on l'ait réservée jusqu'ici pour la savonnerie. Préalablement décortiquées et traitées par le sulfure de carbone, ces graines laissent, après extraction, un tourteau assez riche pour figurer dans la ration du bétail ou pour servir d'engrais. L'analyse faite sur des tourteaux de Kapok du Venézuéla a montré qu'ils renfermaient de 8 à 9 pour 100 d'eau, 30 pour 100 de protéine, 25 pour 100 de cellulose, 26 pour 100 de matières hydrocarbonées, des traces de graisses et 7 pour 100 de cendres. Ils seraient naturellement plus riches encore si on n'en décortiquait pas les graines en vue du traitement au sulfure; ce décorticage, du reste, n'assure pas à l'huile une plus-value bien sensible.

Francis Marre.

CHRONIQUE POLITIQUE

La journée d'hier, quatre juillet, restera dans les souvenirs parisiens comm eune des plus caractéristiques manifestations de l'âme populaire. On n'avait pas revu pareille spontanéité depuis les grandes visites historiques qui marquèrent les débuts de l'alliance russe et qui donnèrent le ton aux réceptions des souverains alliés ou amis qui se succédaient avant la guerre. Il s'y ajoutait, hier, l'émotion de cordialité profonde qui s'emparait de la foule, à la pensée de l'aide américaine venant renforcer la volonté nationale. Il y avait, dans cet enthousiasme populaire, sincère, ardent, cordial, sans l'ombre d'arrière-pensée, une très appréciable mesure du sens réaliste qui anime les couches profondes de notre nation, si simplement et admirablement équilibrée quand elle est laissée à ses naturelles impulsions. C'étaient de bons et solides compagnons de labeur que saluait la foule, savourant la satisfaction confiante de pouvoir continuer une besogne commune avec des forces accrues; ce n'était, à aucun moment, l'impression d'un « remplacement d'équipe », d'une relève de nation dans la bataille. Le peuple français ouvrait toute grande sa maison à ses vaillants amis venant l'aider à la défendre, et avec d'autant plus de cordialité qu'il s'agit pour lui de ce but primordial à atteindre : que la maison reste sa maison; et qu'il accueille des amis, non des garnisaires. Pas une fausse note n'a troublé cet élan populaire, et cela est aussi digne de remarque que les périodes très éloquentes, les apostrophes émues et les promesses réciproques échangées dans les messages, discours, télégrammes ou adresses des personnages officiels, — parce que le protocole n'y avait aucune part et que l'âme nationale, en ne forçant pas la note, lui a gardé sa pureté et sa justesse.

Si cette manifestation de la collaboration de plus en plus efficace des Etats-Unis, guidés par le président Wilson, a couronné les vœux de tous, nos lecteurs sentent bien que nul n'a pu s'en réjouir plus que nous, qui, — sans en fixer les modalités que pouvaient seules développer les opportunités

du jour, — l'avons obstinément prévue, espérée, attendue, même à une époque où il était de style de n'y pas croire. Il ne nous déplaît pas de nous souvenir de notre isolement tenace. Cela nous permet peut-être de ne pas racheter aujourd'hui, par des outrances d'exubérance, l'aveuglement d'une hostilité qui ne fut jamais notre fait. N'ayant point à « sauver notre face », cela nous permet aussi de ne pas adhérer à cette conception d'une sorte de conversion, ou tout au moins d'évolution du président Wilson dans la question de ses sympathies pour les Alliés. M. Wilson n'a nullement eu besoin de se convertir, même dans le sillage du *Lusitania*. Il faisait seulement de la politique en homme d'Etat qui sait ce qu'il veut, où il compte arriver et qui en prend les moyens les plus sûrs. Cela s'est appelé, dans tous les temps et dans tous les pays, — je m'excuse du mot, mais il n'y en a pas d'autre, — faire de l'opportunisme.

Comme l'indique une fois de plus le *Miles* de cette livraison même, M. Wilson, pour ses desseins en faveur de l'Entente, avait besoin des quatre années de sa nouvelle présidence : il s'agissait donc d'abord de se faire élire et lui seul pouvait apprécier quels temporaires sacrifices de formules il devait consentir à cette pacifique conquête du pouvoir. C'est cette manœuvre de grande envergure qu'on se refusa chez nous si longtemps à comprendre. Mais M. Wilson, en même temps qu'un politique, est un idéologue, et c'est pourquoi la défaveur n'eut pas plus d'action sur sa volonté qu'aujourd'hui n'en a l'adulation. Il a su, dès le début, où il voulait parvenir, il a temporisé jusqu'à ce que son pouvoir fût solidement affermi; et de ce pouvoir il a usé pour éveiller son pays à la lumière d'une destinée nouvelle, pour le convertir, au besoin, à la conscience du formidable développement qu'il assurait à sa puissance internationale. Il y a donc bien eu une conversion, mais celle du pays et non du président. De cette conversion, M. Wilson fut non le sujet, mais l'artisan. Maintenant qu'elle est acquise et que le pays apprécie la fantastique plus-value qu'elle lui garantit, il est le premier à accorder à son chef les attributs et les pouvoirs presque illimités d'une dictature sans équivalent dans l'histoire.

L'heure actuelle est d'abord réconfortante pour nous, puisque l'aide matérielle et morale des Etats-Unis nous arrive au moment, — tout juste, — où elle était devenue indispensable. Il y a, dans cette tardive mais heureuse coïncidence, une réciprocité de services que des esprits réalistes voient déjà parfaitement et sur laquelle nous reviendrons plus loin; l'aide précieuse nous arrive, espérons-le, à temps, mais c'est notre propre résistance depuis quatre ans qui l'a, seule, rendue possible. De sorte que nous sommes, très réellement, ce

qu'on pourrait appeler le centre effervescent de ce magnifique mouvement de salut ; et c'est pourquoi le peuple français, — en accueillant avec gratitude les amis qui viennent l'aider à sauver sa maison où s'abritent les traditions de la plus authentique civilisation, — reste, très simplement, le maître de maison. L'heure est donc réconfortante et c'est une telle conviction que fêtait hier non seulement la capitale, mais le pays entier.

L'heure est grave aussi, et c'est peut-être ce qu'aperçoivent moins nettement les récents adulateurs du président Wilson. Elle est grave en ce que, le politique ayant accompli son œuvre ou du moins lui ayant donné l'impulsion décisive et définitive, l'idéologue paraît qui rêve de l'aménager au gré de son idéologie. Mais ici la dictature n'est plus possible, parce que les forces de pensée échappent à la conscription. En ce domaine, le génie suprême c'est d'organiser une œuvre d'équilibre entre les aspirations et les possibilités. La prudence des chefs du peuple doit leur interdire de planter comme des arbres de plein vent, qui doivent résister aux assauts de l'homme et aux tempêtes de la nature, des arbustes de serre chaude que des souffles contraires risqueraient de briser ou qui, pour chercher le soleil trop haut, s'aminciraient en de trop faibles et interminables tiges, sans ombrage et sans fruits. J'ai cru, contre vents et marées et quand presque personne n'y croyait, à la sincérité « pro-alliée » de M. Wilson. Je ne suis donc pas suspect d'opposition préconçue quand, aujourd'hui, au milieu du concert d'éloges qui accueille sa conception organique du monde de demain, je demande la permission de craindre que nous ne soyons lancés dans le royaume d'Utopie.

Je ne demanderais pas mieux que de croire réalisable cette conception millénariste de paix universelle et éternelle, et il ne faut rien rejeter *a priori* de ce qui peut améliorer le sort de nos descendants. Mais je ne puis m'empêcher de craindre que, — là où l'Eglise catholique a échoué, à une époque où régnait l'unité de croyance et où, fatalement, le chef de cette Société des nations d'autrefois a pu être amené, en un cas ou en l'autre, à prendre personnellement allure de partisan, — M. Wilson lui-même ne puisse réussir, avec la diversité, combien plus grande, des convictions, des besoins et des appétits. L'idée est très séduisante, aujourd'hui surtout où le harnois de guerre est lourd aux épaules du monde entier. Restera-t-elle pratique, le jour où tous les sacrifices, consentis maintenant sous la menace de l'ennemi commun, ne seront plus requis qu'en vertu d'une contrainte morale en prévision d'un danger futur ? Encore une fois, il ne faut pas disperser des rêves par de simples négations. Je crois pouvoir maintenir toutefois que, jusqu'ici, on ne nous a encore donné

que des systèmes métaphysiques et pas un seul programme viable d'organisation effective. Or si la nouvelle organisation devait, comme on a l'air de le dire, succéder immédiatement à la déclaration de paix, il serait tout de même bon de savoir, sans tarder à quoi s'en tenir, — à seule fin que la guerre ne dure pas jusqu'à ce qu'on s'entende!

Ce sont de semblables et très modestes réflexions qui, — si je trouve un peu exagéré d'appeler les Américains « les sauveurs du monde », comme l'a imprimé un de nos confrères, — me font trouver encore plus excessif ce qu'un autre a écrit, sans raillerie apparente, en appelant le discours du Président des Etats-Unis à Mont-Vernon, le 4 juillet, le « Discours sur la montagne d'un nouvel évangile ». Je me persuade que si M. Wilson lit ces appréciations, il ne pourra manquer tout de même d'en sourire, bien qu'il paraisse plutôt réfractaire à cette frivole habitude. Il y a déjà bien des mois que j'ai fait prévoir qu'au pontife de Rome on allait substituer le pontife des Etats-Unis. Je marque encore une étape. Et nous ne sommes pas au bout du chemin. Pour m'en tenir, cette fois, au discours qui nous a été câblé et où le Président a peint cette fresque de l'avenir qu'il conçoit, j'estime que ces déclarations sont moins précises que les fameuses quatorze conditions précédemment énumérées par lui et que j'ai citées en leur temps. Qu'on en juge :

Voici quels sont les buts pour lesquels les peuples associés du monde combattent et qui doivent être acceptés de leurs ennemis avant que la paix puisse à nouveau régner :

1° La destruction de tout pouvoir arbitraire, en quelque lieu que ce soit, qui puisse, isolément, secrètement et de par sa seule volonté, troubler la paix du monde; si ce pouvoir ne peut être détruit actuellement, le réduire du moins à une virtuelle impuissance;

2° Le règlement de toute question concernant soit les territoires, soit la souveraineté nationale, soit les accords économiques ou les relations politiques, sur la base de la libre acceptation de ce règlement par le peuple immédiatement intéressé et non sur la base de l'intérêt matériel ou de l'avantage de toute autre nation ou de tout autre peuple qui pourrait désirer un règlement différent en vue de sa propre influence extérieure ou de son hégémonie;

3° Le consentement de toutes les nations à se laisser guider dans leur conduite à l'égard les unes des autres par les mêmes principes d'honneur et de respect pour la loi commune de la société civilisée qui régissent les citoyens pris individuellement de tous les Etats modernes dans leurs rapports réciproques, de telle sorte que toutes les promesses et toutes les conventions soient religieusement observées, qu'aucun complot ni aucune conspiration particulière ne soient tramés, qu'aucun préjudice ne soit impunément causé dans un but égoïste, et qu'une confiance mutuelle, établie sur le noble fondement d'un respect mutuel du droit, soit instaurée;

4° L'établissement d'une organisation de la paix qui donnera la certitude que le pouvoir combiné des nations libres empêchera tout empiètement sur le droit et qui contribuera à assurer davantage le

respect de la paix et de la justice par l'établissement d'un véritable tribunal de l'opinion dont les décisions devront être acceptées par toutes les nations et qui sanctionnera toute modification internationale sur laquelle les peuples directement intéressés ne pourraient se mettre d'accord amicalement.

Ces grands buts peuvent être résumés en une seule phrase. Ce que nous poursuivons, c'est le règne de la loi basé sur le consentement des gouvernés et soutenu par l'opinion organisée de l'humanité. Ces grands buts ne peuvent être atteints par des discussions et des tentatives de conciliation et d'accommodement sur ce que les hommes d'Etat peuvent désirer, en vue de la réalisation de leurs projets d'équilibre de pouvoir et d'opportunité nationale. Ils ne peuvent être atteints que par la détermination de ce que les peuples conscients du monde désirent, dans leurs aspirations ardentes vers la justice, vers la liberté et l'opportunité sociales.

Donc deux choses essentielles, au résumé : le consentement des gouvernés et l'organisation de l'opinion de l'humanité. Candide va cesser de cultiver son jardin pour accourir à la consultation, et vraiment il n'y sera pas de trop. Je ne voudrais point qu'on se méprît sur ma pensée. Je n'ai aucune intention de traiter par l'ironie un sujet qui m'épouvante encore plus qu'il ne me séduit. Je crois M. Wilson apostoliquement sincère, je veux dire d'une sincérité d'apôtre. Seulement ce qui m'effraie d'abord c'est l'urgence de la décision de principe puisqu'il s'agit des « conditions de paix », et c'est la totale absence d'indication des moyens pour réaliser de si belles choses.

Consentement des gouvernés à la loi : qui sera l'organe de ce consentement? Il y aura majorité et minorité, d'où nécessité de liquider la question soit du referendum, soit de la représentation proportionnelle : qui la liquidera? — Mais ce sera une bien autre affaire pour organiser la représentation effective et loyale (toujours par majorité) de l'opinion de l'humanité! Je n'insiste pas, je ne demande qu'à « voir » pour croire.

A mon sens, du reste, je ne sais vraiment pas pourquoi nos ennemis ne se déclareraient pas prêts à souscrire à cette « Déclaration des droits de l'humanité ». Sur les questions *en soi*, tout le monde pourrait être d'accord. C'est une dernière possibilité que leur laisse noblement le sincère philosophe idéologue de Princeton. Comme tout, pour rendre ce système viable, est une question de voies et moyens d'exécution, et que ces voies et moyens seront fatalement différents suivant les longitudes et les latitudes, c'est peut-être les fondations d'une Babel où l'on pourrait recommencer à se comprendre, que vient de jeter M. Wilson. Comme il faudra bien, un jour ou l'autre, que, à moins de disparaître sous les flots sans cesse grossissants des Alliés, les Centraux finissent par écouter la voix de la raison après avoir si longtemps obéi

aux appels de la violence, il y a là, pour eux, une ultime occasion de faire encore partie demain du « monde civilisé ». Mais c'est la dernière, et ils doivent commencer à savoir que, pour avoir été appelés au combat par un chef idéologue, les Américains n'en ont pas moins les poings solides.

Pour nous, et malgré les difficultés de réalisation que paraissent offrir les conditions formulées au tombeau de Washington par son illustre successeur, nous ne saurions trop répéter à quel point nous faisons confiance à une amitié si ardente et si efficace. Nous n'irons pas jusqu'à dire, avec quelques-uns, que nous *devons* la mériter. Nous l'avons déjà fait et avec une abnégation qu'il serait d'une fausse modestie d'oublier ou de tenir pour négligeable. Nous n'avons qu'à continuer : c'est tout à fait différent. Aussi est-ce avec une joie émue que nous pouvons lire la touchante et si affectueuse déclaration que M. Walter Berry, président de la Chambre de Commerce américaine de Paris, a prononcée au banquet d'hier. Il y a déjà quelque temps que d'analogues propositions avaient été pour la première fois lancées. Mais l'expression qui en fut donnée, en cette fête du 4 juillet, par un homme officiel est d'une allure et d'une cordialité qui ne peuvent laisser personne insensible.

Mes amis de France, dit M. Walter Berry, avant notre entrée dans la guerre, — et nous y entrons à peine aujourd'hui, — les Etats-Unis vous ont consenti des avances financières. Aujourd'hui nous nous rendons compte pleinement que pendant quatre ans c'est *pour nous* que vous vous battiez. Alors, ces avances étaient pour nous; c'était prêter à nous-mêmes. Donc, ces avances, jusqu'au dernier dollar, doivent être annulées. Pendant que votre mur vivant tenait ces hordes enivrées de domination universelle, — les tenait *pour nous*, — vos chantiers navals étaient déserts, votre flotte marchande tombait en ruine. Donc, après la guerre, nous serons prêts à vous donner les navires nécessaires et tous les moyens de reprendre pleinement votre commerce maritime. Puisque c'est *pour nous* que vos villes ont été mises à sac, vos fourneaux incendiés, vos usines démantelées, c'est à nous de vous les reconstruire. Et nous le ferons. Et quand nous aurons fait tout cela, nous rentrerons chez nous, en remerciant encore la France d'avoir sauvé le monde du pangermanisme.

Je ne sais ce que deviendront ces ouvertures et si le Président de la Chambre de commerce américaine entendait faire des promesses ou prendre des engagements. Toujours est-il que ses paroles ne peuvent pas avoir été prononcées « en l'air ». Nous en prenons acte, comme d'un témoignage qui honore les Américains comme nous. Une fois de plus, — ce n'est jamais trop souvent, même pour des Français! — il déclare au monde la véritable place de la France dans cette guerre, où elle est le grand champ de bataille et le premier soldat, et ce que le monde doit à son abnégation et

à sa valeur. A la veille, peut-être, d'un nouveau choc ennemi, c'est là un acte public qui magnifie notre armée et notre peuple, de façon à redoubler leur énergie et leur vaillance. « Il n'y a pas à dire, disait devant moi un ouvrier qui venait de lire cette allocution en ouvrant son journal, il n'y a pas à dire, ça, c'est de l'alliance! »

Cette manifestation franco-américaine en l'honneur de l'anniversaire du « Jour de l'Indépendance » est de beaucoup l'événement le plus important de la quinzaine. M. Lloyd George, qui se trouvait en France pour la réunion mensuelle du Conseil supérieur de la guerre, est arrivé inopinément dans la tribune officielle, avec M. Orlando et M. Sonnino. Et ce fut un geste très élégant du Premier britannique de venir saluer les soldats des Etats-Unis et de France, au jour anniversaire de la Grande Séparation. Ce qui prouve combien « le temps est un grand maître » : rien ne vaut que ce qui se fait avec sa collaboration, — à condition qu'on ne la refuse pas!

Je ne sais pas, bien entendu, ce qui s'est passé à Versailles, entre les ministres et les généraux de l'Entente. Mais sans faire partie du Secret Sanhédrin, on peut constater que l'équilibre des effectifs « combattants », — j'insiste sur le mot « combattants », — est tout prêt d'être acquis sur le front occidental, et cela est de bon augure. Où sera porté le coup de boutoir qu'on peut attendre des Allemands? Nul ne le sait sans doute, et les avions n'ont point de renseignements à donner, pour la raison que leurs constatations de préparatifs d'offensive s'établissent d'habitude par les concentrations d'artillerie sur tel ou tel point du front, et que aujourd'hui le front ennemi est uniformément bardé d'artillerie. Il faut donc avoir recours à d'autres indices.

En Italie, les Autrichiens qui, dans leur récente offensive, avaient passé le Piave, ont été rejetés sur l'autre rive et y sont encore. Les poursuivra-t-on? J'entends bien qu'il faudrait, en principe, frapper sur cet adversaire, comme certains le conseillent, afin d'obtenir la solution que la diplomatie n'a su amener. Et le raisonnement me semble juste en principe. A cela le *Corriere della Sera* faisait, ces temps-ci, une réponse indirecte, en disant que les Alliés, — et j'imagine qu'on pensait aux Américains, — devraient songer à aider les Italiens à pousser l'ennemi. Ce serait certainement une facilité de plus; mais je crois que notre confrère se montre trop modeste et que l'armée italienne, qui doit bien compter 4 millions d'hommes, est plus que capable de l'effort nécessaire, le jour où ses chefs le jugeront utile ou profitable.

La question de l'intervention en Russie est toujours stationnaire. Il y a bien six mois qu'on a annoncé, pour la pre-

mière fois, l'intervention du Japon, et nos lecteurs savent par quelles fluctuations a passé cette « grande idée ». Elle paraît avoir à peu près la devise de Paris : *Non mergitur sed fluctuat!* Une nouveauté cependant, dans la question russe, c'est l'apparition, — le mot n'est pas trop fort, — de Kerenski à Londres et à Paris, en attendant qu'il surgisse à New-York. L'ancien dictateur trouve, évidemment, en pays alliés, une dure pente à remonter. Il a déçu tant d'espérances quand il était au pouvoir, qu'il ne doit point s'étonner de trouver désorientés ceux-là mêmes qui lui avaient fait le plus de confiance. Je ne suis pas de ceux qui refuseraient *a priori* le concours de personne, car je ne trouve rien de plus pitoyable, en politique, que de brimer les gens en leur disant : « Voyez qui marche avec vous, oyez qui vous approuve. » C'est là du parlementarisme de primaire. Mais, sans refuser ces concours, encore ne doit-on y faire foi, après déception, que sur raisons très solidement établies. Je ne suis pas à même de savoir exactement si Kerenski a désormais des vues plus nettes et des résolutions plus fermes que par le passé. Il se déclare très hostile aux bolcheviks, et nous trouvons fort naturellement que c'est une excellente note. Est-il encore, ou toujours, apte à servir d'axe au mouvement d'hostilité qui doit mettre fin à leur pouvoir dépravateur? C'est une question que, pour le moment, je n'ai point les éléments de trancher. Il y a cependant, en Russie, une situation qui ne peut s'éterniser dans le *statu quo*, car le *statu quo*, en fait, n'y dure pas. Jusqu'ici nous perdons constament. Jusques à quand?......

Pendant ce temps, le Président de la République a remis leurs drapeaux nationaux aux troupes polonaises et aux troupes tchéco-slovaques qui combattent sur notre front. C'est la suite méthodique des « reconnaissances » décernées par les Alliés, et les Français en particulier, aux nationalités à extirper des serres de leurs oppresseurs. Etant donné la position actuelle des questions, ces gestes devaient se produire et ils ont été faits, de part et d'autre, avec une sincère émotion et une réelle éloquence. Espérons que, de tant d'unions, la force enfin sortira victorieuse.

INTÉRIM.

5 juillet 1918.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Cours de psychologie et de philosophie. — I. Psychologie, par E. BAUDIN, professeur au Collège Stanislas. 1 vol. in 8°. (De Gigord).

Sorti d'une longue expérience de l'enseignement et montrant les qualités de composition claire et ordonnée qui conviennent à l'enseignement jointes à une parfaite compétence, se distinguant par le caractère positif de son exposition, suivant en général, comme il est naturel ici, l'ordre du programme pour le baccalauréat, adoptant d'ailleurs une disposition typographique qui sépare nettement l'essentiel des développements plus spéciaux, cet excellent manuel rendra de grands services aux élèves et il est capable de plaire à un public plus étendu.

Luther et l'Allemagne, par l'abbé J. PAQUIER. 1 vol. in-12. (Gabalda).

L'auteur, qui a donné sur l'histoire du protestantisme des travaux remarquables et qui connaît bien Luther, a voulu rechercher dans les œuvres du réformateur sinon l'origine de ce que l'on reproche aujourd'hui à l'Allemagne, du moins des ressemblances entre son esprit et celui de l'Allemagne; il a fait pour Luther ce qu'on a fait à maintes reprises depuis quatre ans pour Kant ou Hegel par exemple; livre neuf, livre passionné certes, mais livre d'un historien bien informé et abondant en citations utiles et curieuses.

La jeune Italie, par André MAUREL. 1 vol. in-12. (Emile-Paul).

Le critique d'art informé et l'écrivain délicat que a si bien rendu le charme des villes italiennes et fait revivre leur prestigieux passé a voulu examiner aussi l'œuvre politique et sociale des Italiens d'aujourd'hui; ceux-ci lui en sauront gré qui regrettent avec raison que les splendeurs anciennes cachent à des esprits trop hâtifs l'importance de leur récent essor; l'auteur expose donc d'abord « la naissance et la croissance » de cette nouvelle Italie dont il nous montre ensuite l'effort actuel sur les divers « fronts », front de terre ou de mer, front industriel ou intellectuel et il tâche de définir en ses grandes lignes son avenir, qui peut être magnifique. Livre très étudié et intelligent, qu'on aura plaisir et profit à lire et, quand il y a lieu, à discuter.

Traité de logique, par Edmond GOBLOT. Préf. de E. BOUTROUX. 1 fort vol. in-8°. (Colin).

Important ouvrage où le distingué philosophe, — partant d'une conception nouvelle du raisonnement déductif dont il avait montré précédemment la nature proprement constructive et les attaches avec l'induction, — remanie complètement la logique traditionnelle, avec beaucoup d'ingéniosité et de rigueur à la fois. Discutable nécessairement, surtout dans certaines conclusions, c'est un essai fort remarquable dont il faudra désormais tenir compte.

Cœurs français, consciences anglaises. Le Réveil, par J. HÉNOUARD. 1 vol. in-12. (Perrin).

Roman de guerre, d'une grande largeur de vues, où, dans le cadre d'une intrigue intéressante et vivante, l'auteur a su résumer la psychologie de deux peuples amis, et particulièrement l'évolution rapide et l'adaptation à la guerre de notre alliée d'outre-Manche : « L'Angleterre au balcon » des débuts du livre devient ainsi le combattant âpre et résolu d'aujourd'hui. Etude animée, saisissante, et roman entraînant.

Souvenirs d'un sous-officier allemand. Préf. de L.-P. ALAUX. 1 vol. in-12. (Payot.)

Livre curieux d'un soldat allemand qui, après avoir combattu un peu sur toutes les parties de notre front français, et même en Galicie, depuis l'invasion par le Luxembourg jusqu'aux batailles de Verdun en 1916, — lassé du militarisme allemand, s'est réfugié en Danemark; bien placé pour voir par les circonstances de son service, il donne dans ses mémoires toute l'histoire d'un bataillon allemand promené de secteur en secteur, et insiste sur de nombreux actes de violence ou de brutalité auxquels il a assisté.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA POLITIQUE FRANÇAISE

AU BRÉSIL

I. — Les Résultats de la décade 1904-1914.

La guerre nous invite à reviser notre actif national. Elle nous oblige à réaliser la lutte pour la vie, ce « struggle for life » dont on a beaucoup parlé en France durant ces dernières années, sans d'ailleurs s'en soucier davantage. La « lutte pour la vie » c'était l'excuse commode des arrivistes sans scrupule. Dans les classes dites « dirigeantes » beaucoup préféraient pratiquer le « moindre effort ». Le charme de la vie n'était-il pas dans la fantaisie, l'imprévu, l'inspiration? Se soumettre à la méthode, à la réflexion, à la discipline, n'était-ce pas gâter la joie de vivre? Une intelligence vive, primesautière, une énergie nerveuse, une imagination fertile ne permettaient-elles pas de se tirer d'embarras en toutes circontances et par conséquent de prendre l'existence comme elle se présentait? Ainsi raisonnaient bien des particuliers, ainsi agissaient dans les affaires publiques bon nombre de nos dirigeants. Notre vie extérieure notamment en offre maintes preuves, je voudrais le démontrer succinctement en prenant le Brésil comme exemple.

J'ai choisi le Brésil parce que je le connais bien, et cette raison suffirait à la rigueur. Mais il y en a d'autres. Entre ce pays et la France les relations sont relativement simples, par conséquent faciles à suivre dans leurs causes et leurs effets. Les intérêts en jeu, quoique très importants, ont été gérés, dans ces dernières années en particulier, avec une légèreté et une imprévoyance déconcertantes. Enfin, le Brésil est le premier parmi les pays d'Amérique où l'opinion s'est déclarée en faveur des Alliés. Son geste avait d'autant plus de valeur que l'influence allemande était à cette époque prépondérante. Peut-être a-t-il surpris ceux qui avaient conservé le sou-

venir des dissentiments d'autrefois, sans comprendre qu'il ne s'agissait alors que de mouvements d'humeur sans profondeur et que la communauté du danger effacerait immédiatement.

Nos relations avec le Brésil sont de diverses sortes. Il y a tout d'abord les relations de voisinage avec notre colonie, la Guyane, relations peu importantes actuellement, vu l'atonie de celle-ci et l'état d'abandon de ses frontières, déserts livrés aux tribus sauvages et aux chercheurs d'or. Longtemps le tracé de ces frontières a été le sujet de contestations; le désaccord datait du traité d'Utrecht et demeurait une menace de conflits La sagesse des deux gouvernements réussit enfin à l'apaiser en 1901 par un arbitrage.

Nous avons ensuite des rapports moraux et économiques, ceux-là ayant précédé ceux-ci.

Mais avant d'aller plus loin, rappelons le fait capital qui s'imposera à nos observations et à nos conclusions. Le Brésil est une nation jeune, en pleine croissance, colonisant un territoire dont les richesses latentes sont immenses comme son étendue. Il veut résolument, d'une énergie inlassable, le mettre en valeur et, l'entreprise dépassant ses moyens, il demande le concours des étrangers. Voici donc la condition essentielle imposée aux rapports franco-brésiliens : *ils devront avoir un caractère productif.* Ce caractère productif signifie que les échanges de services ne seront pas bornés à un trafic de produits, si important soit-il, mais qu'en même temps et surtout ils seront, de notre part, générateurs des forces nationales brésiliennes. Peut-être, certainement même, quelques-unes de ces forces nouvelles entreront-elles en concurrence avec celles de notre pays ou de nos colonies; tel sera le cas, par exemple, de certaines cultures et industries dont les produits viendront lutter sur les marchés avec les nôtres Si cette considération nous arrête, nous commettrons une grave erreur dont nous sentirons le poids tôt ou tard. Ce raisonnement a faussé notre régime colonial sous l'ancienne monarchie et il a causé la perte de nos possessions. Il n'est pas totalement extirpé de notre organisation coloniale actuelle et nous cause un tort énorme. A la rigueur, il peut s'expliquer, non se justifier, lorsqu'il s'agit de pays soumis à notre domination, mais il est incompréhensible à propos d'un peuple indépendant qui invite avec insistance les étrangers de toute nationalité à prendre part sur son sol à son œuvre de civilisation, et qui n'a de considération que pour ceux qui répondent à son appel d'une manière effective. Cette observation est capitale

lorsqu'on étudie l'histoire du Brésil; elle explique les succès de nos concurrents et aussi nos déboires, car malheureusement notre libéralisme intellectuel s'accommode mal du libéralisme économique.

Si l'on met à part nos tentatives de conquêtes infructueuses, on peut situer vers le milieu du dix-huitième siècle le début de nos relations avec le peuple qui devait, au dix-neuvième siècle, constituer l'empire du Brésil. A cette époque, les colons brésiliens cherchaient à s'affranchir du joug écrasant du Portugal. Les idées libérales françaises les éclairèrent sur la voie à suivre. Ils vinrent en nombre de plus en plus grand les étudier en France, les rapportèrent chez eux, les propagèrent et finalement y puisèrent leurs forces libératrices.

L'indépendance brésilienne réalisée, le nouvel empire ressentit aussitôt des besoins nouveaux : il dut consolider ses finances, développer son commerce, instruire son peuple.

Les banquiers anglais qui, depuis le commencement du seizième siècle, possédaient la clientèle de la cour de Portugal, ayant suivi celle-ci au-delà de l'Atlantique, étaient bien placés pour offrir leurs services au jeune gouvernement et les faire accepter; ils n'y manquèrent point et, depuis cette époque, ils sont demeurés les banquiers en titre du Brésil. Mais ces banquiers anglais n'eurent garde d'oublier le commerce anglais. Profitant de leur crédit, ils obtinrent un régime douanier de faveur qui dura jusqu'en 1834 et permit à ce commerce de prendre sur ses rivaux une grande avance.

Aux Français, le gouvernement brésilien confia l'éducation et l'instruction. Il engagea des professeurs, des artistes, des savants qui trouvèrent des élèves avides de recevoir leur enseignement et qui, en dépit des difficultés soulevées par les Portugais, accomplirent leur mission d'une façon si satisfaisante que notre influence morale en reçut un nouvel éclat. Dans l'ordre intellectuel, nous continuions donc de rendre des services hautement appréciés.

Malheureusement, dans l'ordre économique, nous réussissions moins bien. Non parce que nous reculions devant des efforts ; au contraire, nous en fournissions de considérables, mais ils étaient mal dirigés. Les faveurs dont jouissaient les Anglais ne nous décourageaient point et nous luttions courageusement pour conquérir notre place sur le marché brésilien. Nos concurrents britanniques bénéficiaient d'une réduction de droits de douane de 9 pour 100 sur les tarifs qui nous étaient appliqués ; par suite de l'ancienneté et de l'intimité de leurs rapports avec le Portugal, leurs notables étaient

admis dans les conseils techniques du gouvernement ; leurs marques commerciales connues avantageusement de longue date étaient entrées dans les habitudes de la consommation locale : aucun de ces obstacles ne nous arrêtait. Nos premières tentatives échouèrent, mais notre élan n'en fut point brisé. Non seulement les armateurs allèrent de l'avant, mais ils furent suivis par une masse d'individus dont l'existence avait été bouleversée par la Révolution et les événements consécutifs, et qui se précipitaient vers l'Amérique pour y chercher fortune. Belle floraison d'énergie qui eût donné de fructueuses récoltes si elle avait été coordonnée et si le gouvernement avait pratiqué une politique économique appropriée. Beaucoup de ces « pacotilleurs » furent victimes de leur individualisme excessif, quelques-uns cependant réussirent et fondèrent des maisons puissantes, qui auraient pu donner naissance à une forte organisation commerciale si les relations entre la France et le Brésil n'avaient pas été viciées par les effets d'un protectionnisme colonial étroit et égoïste. Au café et au sucre des Antilles nous avons sacrifié notre commerce, notre navigation et notre industrie bancaire avec le Brésil. Ces privilèges ont enrichi quelques planteurs, mais n'ont point sauvé nos colonies de la ruine.

Un autre besoin non moins pressant du Brésil naissant était le peuplement de son sol. La population française n'a jamais été, sauf le cas de troubles politiques ou économiques, à l'étroit sur son territoire au point d'être obligée d'aller chercher sa nourriture à l'étranger. Mais à toutes les époques elle a vu sortir de son sein un nombre plus ou moins considérable de ses enfants poussés par l'esprit d'aventure ou certaines causes locales. Cette émigration très limitée et d'une nature spéciale est capable de donner naissance à des groupements plus ou moins importants, mais non point de peupler de vastes contrées. Elle ne pouvait donc que prendre une part modeste dans le peuplement des vastes territoires brésiliens, laissant aux Portugais, aux Italiens, aux Espagnols, aux Allemands, aux Slaves la prépondérance numérique.

Toutefois l'influence d'une colonie se mesure plus encore à la valeur de ses membres qu'à leur nombre ; l'essentiel est qu'ils prennent place dans l'élite dirigeante du pays. Cette observation se vérifie partout. Au Brésil notamment les Anglais le prouvent et il ne dépendait que de notre volonté de les imiter ! Les Brésiliens attendaient de nous un concours technique et financier pour la mise en valeur de leur sol, l'utilisation de ses richesses ; en retour ils nous offraient,

avec une large rénumération de ces services, les matières nécessaires à notre industrie. La considération dont nous jouirions auprès d'eux était subordonnée à la façon dont nous saurions répondre à ces propositions.

Dès les débuts de l'empire et plus tard, au cours du dix-neuvième siècle, les Français apportèrent au Brésil l'appui de leur intelligence, de leur savoir-faire, de leur expérience aussi bien pour l'enseignement que pour l'exploration scientifique du pays et de ses ressources, la création d'industries nouvelles, le développement du commerce. Ces pionniers ont été partout, et la liste des plus illustres d'entre eux, de ceux qui ont marqué dans l'histoire, est longue. Mais s'ils ont indubitablement honoré leur pays, ils n'ont point renforcé son influence commerciale dans la même proportion, faute d'unité d'action, d'esprit de suite et aussi d'un appui éclairé de la part de la métropole.

Les places conquises à grand peine furent abandonnées au fur et à mesure de la disparition des occupants ou cédées à des concurrents étrangers, et les Français qui vinrent plus tard durent recommencer de nouvelles expériences, lutter contre des rivaux établis parfois sur des positions créées par nos compatriotes. C'est dans ce travail de Pénélope que s'est gaspillée une bonne partie de notre activité.

A cette instabilité, à ce perpétuel recommencement, à ce mépris de l'expérience s'opposaient la permanence, la cohésion nationale de nos rivaux. Sous l'influence de leur gouvernement, mieux encore sous la conduite de leurs chefs d'industrie, de commerce, de banque, *ils comprirent qu'une situation acquise doit être gardée coûte que coûte par un compatriote,* afin d'être le point de départ d'une nouvelle étape en avant et de maintenir la solidité de l'ensemble. Aussi leur influence économique ne cessa-t-elle de grandir d'année en année, à mesure qu'ils amassaient des forces et de l'expérience. Aux Anglais se joignirent les Allemands, les Italiens. Ceux-ci et ceux-là débutèrent surtout comme simples colons, puis de progrès en progrès occupèrent, dans le commerce, l'agriculture, l'industrie, la banque, des positions de plus en plus importantes, pénétrant à leur tour dans l'élite dirigeante brésilienne. Du domaine des affaires ils passèrent dans celui de l'intellectualité et avec les Portugais luttèrent contre notre prééminence. Ils apportèrent au Brésil non seulement des éléments de peuplement, mais aussi des intelligences appliquées à la mise en valeur des richesses du pays.

***

La révolution brésilienne de 1889 entendait rompre toutes les entraves qui, au dire de quelques impatients, avaient retardé jusque-là l'essor du Brésil. D'après eux, l'empire c'était la tradition européenne, c'est-à-dire un régime vieillot, incapable de réaliser rapidement la colonisation d'un pays neuf et d'une richesse pratiquement infinie; la République au contraire ouvrait la porte toute grande aux méthodes américaines qui avaient fait la prodigieuse fortune des Etats-Unis. Les années qui suivirent furent donc employées à la poursuite de ce rêve. Les désillusions vinrent vite. A vouloir forcer son allure, le Brésil gagna des crises terribles, politiques, économiques, financières, qui lui imposèrent un temps d'arrêt prolongé.

La marche en avant ne fut reprise que sous le président Rodriguez Alvès, qui gouverna de 1902 à 1906. Son programme précis se résumait en trois articles principaux : amélioration et développement de l'outillage politique et économique, y compris l'assainissement et l'embellissement des grands centres ; extension de la production et de l'industrie manufacturière; peuplement du pays. Voilà les trois services essentiels que les Brésiliens demandaient et demandent encore actuellement à l'activité étrangère.

A ce moment notre situation au Brésil était fort effacée. Nous avions plutôt reculé qu'avancé et nos concurrents nous distançaient de plus en plus. La raison principale de ce recul était précisément notre méconnaissance des besoins du pays, qui avait entraîné la non-conformité de notre commerce, — ce mot étant pris dans son sens le plus général, — aux conditions essentielles locales. Autrement dit, nos échanges de services n'étaient pas pour le Brésil des générateurs de forces nouvelles à un degré comparable à celui qu'atteignaient nos concurrents anglais, allemands, italiens, américains, portugais. Dans le commerce d'importation nous n'étions représentés que par des maisons de détail, dans celui d'exportation nous ne figurions pas ; de même dans la banque ; quant à l'industrie, notre place y était des plus minimes. Dans l'instruction nous jouions encore un rôle d'une certaine importance grâce surtout aux congrégations religieuses expulsées de France. Notre langue, notre littérature, nos arts conservaient leur influence, mais cette influence était vigoureusement battue en brèche par nos concurrents et mal soutenue par les Français.

Le plus souvent on ne voit dans les échanges que ce qui a trait aux ventes et aux achats de marchandises et on impute

nos mécomptes à nos commerçants, à nos industriels, à nos représentants officiels. C'est ne voir qu'un aspect du problème et par conséquent énoncer des jugements incomplets ou erronés. Le commerce international, dans l'acception étendue que nous envisageons ici, est l'ensemble de tous les échanges de services, de produits, aussi bien moraux que matériels, et c'est de cette manière qu'il faut l'examiner si l'on veut être exact.

Que notre commerce de marchandises fût peu brillant vers 1902-1904, c'est ce qu'apprenait le moindre coup d'œil sur les statistiques commerciales; mais le chiffre de nos ventes eût pu être plus élevé, comme il l'a été plus tard, sans que pour cela notre situation eût été très sensiblement améliorée.

Notre influence avait diminué parce que nous avions vécu sur les résultats de causes anciennes, sans les rajeunir, les renouveler, les renforcer. L'influence française qui persistait était bien plus celle du génie français qui autrefois avait fortifié et guidé le mouvement libérateur et éducateur que celle des Français du moment, dont l'effacement contrastait avec l'activité de leurs concurrents. Aux besoins nouveaux des Brésiliens nous paraissions ne plus savoir répondre; les moyens ne nous manquaient point, mais leur mise en œuvre rationnelle faisait défaut.

Cependant, en regard de nos besoins, ceux des Brésiliens paraissent complémentaires; les relations seraient donc faciles et d'un profit mutuel certain si elles étaient dirigées convenablement.

La production française, on le sait, est caractérisée par un fini, un goût et une personnalité qui ont assuré sa réputation, mais en élèvent le prix. Elle est par définition destinée à la clientèle assez riche pour la payer et nos meilleurs consommateurs sont précisément les nations prospères. Donc plus un peuple s'enrichira, plus il nous achètera. L'intérêt primordial de notre industrie est que nos clients voient leur fortune augmenter ou tout au moins se soutenir. Le Brésilien, en particulier, apprécie la production, la vie françaises à un degré élevé, et en conséquence l'enrichir c'est travailler en toute certitude pour l'exportation française. Ce fait si important devrait donc déterminer notre politique au Brésil, car il nous est loisible de travailler à cet enrichissement, d'en retirer de larges profits qui s'additionneraient avec ceux que notre industrie récolterait par ailleurs, et nous bénéficierions, en toute certitude, de l'augmentation du pouvoir d'achat du pays.

Nous pouvions tout d'abord activer l'exportation des matières premières dont la plupart sont utilisées dans nos usines. En employant à leur production, à leur préparation,

nos compatriotes et nos capitaux nous ramenions en France une portion notable des sommes déboursées pour nos achats au Brésil : nous réalisions une économie importante. Notre intérêt nous poussait également à répondre à l'appel du Brésil désireux d'introduire chez lui certaines industries de première nécessité, faciles à monter. L'objection que notre travail national en eût souffert ne tient pas. Nous n'avions que le choix : prendre ces places ou les abandonner à d'autres. Et au surplus il s'agissait d'articles où notre exportation est paralysée par le protectionnisme étranger et par les conditions onéreuses de notre fabrication. La construction de l'outillage économique indispensable à la mise en valeur du pays était aussi un vaste champ ouvert à notre activité. Toutes ces entreprises exigeaient, pour être profitables à nos intérêts, la présence à leur tête de Français; or notre élite intellectuelle et technique, multipliée par nos écoles spéciales, essaime suffisamment, quand on sait s'y prendre, et au Brésil, en particulier, sa capacité, sa probité, son dévouement sont appréciés.

Ainsi, répétons-le, les besoins des Brésiliens et les nôtres se conciliaient parfaitement, rien ne les séparait, aucune incompatibilité essentielle n'existait entre eux. Mais encore fallait-il à ces affinités une direction éclairée. Voyons donc comment nous l'avons mise en œuvre et quels résultats nous avions obtenus en 1914, c'est-à-dire au moment où les progrès du Brésil commençaient de marquer un nouvel arrêt.

***

Le trait le plus caractéristique de nos relations, au cours de cette période, a été une exportation intense de nos capitaux. En l'estimant à plus de deux milliards on est voisin de la vérité. Qu'a-t-elle produit pour la France et pour le Brésil?

Ceux qui ont été mêlés à cette exportation et l'ont suivie attentivement ont constaté que trop souvent elle manquait de discernement. Entre les trois articles du programme Rodriguez Alvès précité, il existe un rapport qui doit être absolument respecté sous peine d'échecs graves : la construction des ports et des chemins de fer, l'assainissement des grands centres, leur embellissement même sont indispensables à l'extension de la production et du peuplement et, en conséquence, doivent précéder ceux-ci, mais encore faut-il veiller soigneusement *à ce que cette avance ne soit pas exagérée.* Ces diverses opérations sont étroitement liées : si la création de l'outillage, les améliorations sanitaires, somptuaires précèdent de trop loin l'accroissement des forces productives,

elles deviennent un passif, dont le poids mort grève terriblement les finances du pays avant qu'elles aient été préparées à le supporter. Une crise se produit alors et arrête de nouveau tout progrès. Or, en dépit des avertissements répétés des Brésiliens les plus notables, cette précaution essentielle fut négligée et le pays, ayant augmenté sa dette beaucoup plus rapidement que ne croissaient ses ressources, a été jeté dans une perturbation qu'aggravaient encore les événements européens. Pour nous Français, qui avions mis nos capitaux principalement dans les travaux d'outillage, nous en avons souffert plus que d'autres. Nous avions jusqu'en 1914 touché les intérêts de ces placements ; ensuite le service des coupons a été suspendu pour la majorité de ces titres ; il commence seulement à reprendre. Quant au capital, frappé d'une forte dépréciation provisoire, il s'est trouvé immobilisé précisément au moment où la poursuite de la guerre réclamait la mobilisation de toutes nos ressources à l'étranger. Du point de vue financier cette politique a prêté à la critique; à d'autres égards il en a été de même. Ces travaux publics représentaient un élément d'activité très important pour notre exportation, notre navigation, nos banques, nos techniciens désireux de s'établir à l'étranger. Nous l'avons partagé, dans certains cas, avec nos rivaux étrangers et si maladroitement que nous n'avons su en garder que la plus petite part. En définitive, on n'exagère pas en affirmant qu'en majorité, nos capitaux ont servi davantage les intérêts de nos concurrents que les nôtres.

Ce résultat n'est que la conséquence logique de causes bien connues. Dans la dernière décade qui a précédé la guerre, l'épargne française n'a pas caché ses préférences, plus impulsives que raisonnées, pour les placements étrangers. Elle a littéralement émigré et comme toutes les émigrations a obéi aux lois fatales qui chassent de leurs foyers les grandes foules humaines : les capitalistes français ont considéré que leurs capitaux ne trouvaient point en France d'emploi assez rémunérateur, qu'ils y étaient exposés à des dangers. On soutiendra qu'ils se trompaient, peu importe puisqu'ils n'en agissaient pas moins sous l'empire de ces sentiments. L'émigration commença donc, elle grandit sous l'influence d'exemples plus ou moins encourageants et aussi d'une propagande habile. Il y eut des abus, d'autant plus que notre ignorance enracinée des questions étrangères, la faiblesse organique de notre commerce extérieur, ses lacunes, notamment en ce qui concerne les banques, nous mettaient en mauvaise posture pour

diriger nous-mêmes un mouvement aussi étendu. Ici encore il eût fallu marcher par étapes, proportionner l'émigration de nos capitaux à l'accroissement de nos moyens d'action. On n'y pensa point tout d'abord et, lorsqu'on y songea, le mal était fait. Il y a mieux encore, et l'épisode suivant est caractéristique de l'incohérence qui règne dans certains milieux officiels et de leur aversion pour l'action raisonnée.

En 1875, le gouvernement français avait été amené à interdire l'émigration au Brésil pratiquée au moyen du recrutement public organisé par des sociétés, et cela en raison des abus commis au préjudice des émigrants. Cette mesure était alors justifiée. Par la suite, le gouvernement brésilien ayant amélioré ses services, les plaintes diminuèrent ; la rareté de notre émigration, d'ailleurs orientée vers nos colonies, enlevait toute portée pratique à cette interdiction et la réduisait à un acte de principe contre le peuplement du Brésil. Or, depuis le prêt de nos capitaux en quantités énormes et leur affectation à la création des ports et des chemins de fer, nous étions associés étroitement à la fortune du pays et intéressés à sa prospérité rapide dont dépendait la sécurité de nos avances. Une entrave à son peuplement compromettait nos intérêts et c'était désormais le seul effet de la circulaire du 31 août 1875. Ce préjudice était d'autant plus grave que les pays migrateurs, comme l'Italie, invoquaient notre exemple pour justifier des mesures analogues et qu'ainsi, aux yeux des Brésiliens, nous assumions toute la responsabilité des obstacles que rencontrait leur immigration. La situation était claire, elle ne donnait lieu à aucune ambiguïté, et cependant l'administration française compétente, non point le ministère des Affaires étrangères, s'opposait obstinément à toute modification : la circulaire n'avait plus de raison d'être, elle nuisait à nos intérêts ; oui, mais elle existait, et cela suffisait à la rendre intangible! Il fallut recourir à des stratagèmes pour briser la résistance d'un bureaucrate aussi entêté que puissant et pour qui l'unité d'action des services publics était lettre-morte.

***

Tandis qu'affluaient nos capitaux dans des conditions si peu favorables à notre prestige, nous commettions ou plutôt nous continuions de commettre une lourde faute, en ne défendant point notre influence morale et même en la compromettant. Celle-ci, nous l'avons noté, venait de ce que les idées françaises avaient été à l'époque de l'indé-

pendance, puis sous l'empire, génératrices de patriotisme. Elle résultait donc d'un service rendu et la durée de l'effet dépendait de la persistance de la cause. Pour que notre influence conservât son rang, il fallait que les idées françaises continuassent à procurer aux Brésiliens les accroissements d'énergie nationale qu'ils recherchaient et cela dans les conditions nouvelles qu'ils avaient eux-mêmes posées. Malheureusement tel n'était point le cas et, circonstance aggravante, nous agissions plutôt en sens contraire.

Au nombre des hommes qui jetèrent l'empire à bas en 1889 il y avait plusieurs fervents « positivistes », et le nouveau régime fit de larges emprunts au système politique d'Auguste Comte. Nul doute que les idées du philosophe français n'aient exercé une réelle action sur certaines institutions de la jeune république ; mais il n'en est pas moins vrai que la révolution était avant tout l'aboutissement de crises économiques redoutables et une réaction contre les interventions de l'Europe, la France comprise, dans les affaires brésiliennes. Sa raison d'être fut la réalisation de l'indépendance économique et politique du pays, l'exaltation des forces nationales. Elle obéit à une poussée de nationalisme et c'est donc de ce point de vue que les services étrangers furent alors considérés et estimés.

S'il est exact que la langue suit le commerce, le français, par suite de la faiblesse de nos échanges, rencontrait des concurrents redoutables, dans l'anglais et l'allemand notamment, et il avait à soutenir cette lutte au moment même où, par suite d'un trouble passager dans les idées en France, il devenait le véhicule de doctrines tendant précisément à affaiblir les fondements du patriotisme. On pense si l'occasion de nous supplanter était tentante pour nos concurrents. Ils n'eurent garde de la négliger. Que la solidité des fondations jetées par nos ancêtres ait permis de résister à ces attaques, que les infamies allemandes pendant la guerre aient provoqué l'indignation d'une partie de l'élite brésilienne, enthousiasmée d'autre part par le courage et le patriotisme de notre armée, que le pays ait été ainsi conduit à adhérer à notre cause, et que l'influence française brille aujourd'hui d'un nouvel éclat, cela atténue, corrige ou renverse le résultat de nos erreurs, cela ne les excuse point. Ces heureuses circonstances nous permettent de nous reprendre, mais aggravent singulièrement notre responsabilité en nous enlevant désormais tout droit à arguer même de notre ignorance.

Le français n'a plus aujourd'hui au Brésil le monopole dont il a joui longtemps; les programmes scolaires font une

part de plus en plus large à l'anglais et, avant la guerre, à l'allemand. Les parents insistent dans ce sens. Les rapports avec les Etats-Unis, chaque jour plus fréquents, avec l'Angleterre, répandent l'usage de l'anglais. Des écoles anglaises, nord-américaines, allemandes, italiennes ont été instituées en grand nombre par l'initiative privée. Non seulement elles instruisent, mais éduquent, propagent des habitudes, un genre de vie, des sympathies qui poussent les jeunes gens à aller compléter leurs études aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne et finalement travaillent à les transformer en clients de ces pays. Si l'initiative privée agit de la sorte, les gouvernements ne demeurent pas indifférents, ils procurent parfois un appui plus ou moins effectif, dans tous les cas ils ne perdent de vue aucun de ces efforts.

La langue française avait pour elle son prestige sans égal sur les Brésiliens, mais ce n'était pas une raison pour négliger d'en fortifier la valeur, encore moins pour travailler à l'amoindrir.

Les universités françaises ont fini par s'apercevoir des dangers de cet abandon et depuis une dizaine d'années ont tenté de renouer des liens intellectuels plus étroits entre la France et le Brésil. Des sociétés diverses ont également pris d'heureuses initiatives. Des missions scientifiques, militaires, des échanges de professeurs, des expositions d'art français, enfin en dernier lieu la création d'un lycée français à Rio de Janeiro ont marqué un réveil de notre volonté de défendre nos positions. Mais ces efforts encore à leur début marquent plutôt une intention qu'une réalisation. Ils ne vaudront que par la ténacité que nous mettrons à les soutenir. Nos concurrents ont une longue avance sur nous. Et puis il importe d'appuyer ce travail par une action économique puissante, et cela regarde nos industriels et commerçants.

Enfin, la valeur de la langue française serait dépréciée aux yeux des Brésiliens, s'ils pouvaient lui reprocher d'être le véhicule d'idées antipatriotiques, amorales, intolérantes, comme malheureusement ils en ont été tentés parfois au cours des années qui ont précédé la guerre. L'anarchie intellectuelle professée chez nous par certains dilettantes a été exploitée par nos adversaires. La politique anticléricale, la rupture brutale avec le Saint-Siège, l'expulsion des congrégations religieuses, la confiscation des biens de l'Eglise ont profondément choqué le libéralisme d'un grand nombre de Brésiliens qui ont jugé cette attitude rétrograde, dictée par un esprit despotique analogue à celui qu'ils reprochaient aux

Portugais du « pacte colonial ». Notre bon renom en a souffert.

En ignorant officiellement, de parti-pris, les congrégations françaises au Brésil qui occupent dans l'enseignement une place importante, notamment dans l'enseignement féminin, nous avons volontairement réduit leur collaboration. Quelles qu'aient été les raisons de cette consigne, elle n'en a pas moins été nuisible à nos intérêts.

M. Georges Lafond, chargé de missions dans l'Amérique du Sud, a signalé quelques-uns des thèmes exploités contre nous avant la guerre par nos ennemis, dans la presse et dans les livres. En voici un exemple : « En Allemagne, lisait-on, vibrent dans toute leur vitalité ces enthousiasmes collectifs que la démagogie et un régime dissolu cherchent à étouffer en France. On n'y admet ni l'antimilitarisme si développé, ni le mépris des ancêtres glorieux, ni les sectarismes qui égarent le jugement de l'enfance, ni l'outrage systématique du pouvoir, ni la haine des classes, ni la persécution acharnée des convictions religieuses. » Que nous ayons prêté le flanc à ces attaques venimeuses, qui donc oserait le nier ?

Les deux traits que nous venons d'esquisser donnent leur physionomie particulière à nos relations avec le Brésil au cours de la décade qui précéda la guerre, mais ne suffisent pas à les décrire complètement. Pour achever cette esquisse, d'autres restent encore à noter dans l'exportation et l'importation.

* * *

Nous achetions toutes les matières premières que fournit le Brésil, et nous en achetions de grosses quantités. Pour le café notamment nous venions au troisième rang, après les Etats-Unis et l'Allemagne. A cette situation nous joignions l'avantage de posséder, dans la place du Havre, le principal entrepôt de cette denrée en Europe. Gros consommateur, principal entrepositaire, nous étions naturellement bien placés pour jouer un rôle important dans ce commerce au Brésil. L'avons-nous fait ? Non. Dans la culture encore routinière où d'énormes progrès restent à accomplir, dans les différentes opérations de l'exportation où également tant de perfectionnements sont à apporter, les Français sont demeurés à l'écart. Cet effacement nous coûte cher : gros frais de courtage, de fret, d'intérêt, etc., et surtout absence de compatriotes dans les milieux dirigeants brésiliens capables de représenter, de défendre nos intérêts. Et ces pertes sont doublées par le fait que ce sont nos concurrents étrangers

qui profitent de tout ce que nous abandonnons et occupent les places qui devraient nous appartenir. Nous les armons contre nous! Quant aux Brésiliens, comment attacheraient-ils de la considération à nos intérêts dont nous faisons si peu de cas? Aussi le café, qui aurait dû être un facteur de notre influence, a-t-il été au contraire une cause de son affaiblissement et l'origine de difficultés nombreuses.

Les charges de la guerre de 1870 nous ayant amenés à le frapper d'un droit fiscal élevé à son entrée en France, les Brésiliens nous reprochèrent d'en entraver la vente et ainsi d'être responsables de leurs crises économiques. Singulier reproche de la part de ces partisans d'une fiscalité excessive. Mais dans cette discussion, parfois acerbe et qui dura longtemps, nos contradicteurs, à défaut de logique, avaient l'avantage d'être unis, mieux encore, de posséder dans nos milieux dirigeants des associés, dont l'action s'éxerça avec succès en leur faveur. Plus récemment, il y a une dizaine d'années, lorsque les planteurs brésiliens imaginèrent cette vaste opération de la «valorisation» qui consistait à hausser artificiellement les cours du café, ils l'exécutèrent en nous empruntant une partie importante des capitaux, et les circonstances se présentaient de telle façon que notre intérêt, à ce moment, était de leur prêter ce concours. Notre incurie ancienne était responsable de cette situation paradoxale qui, en définitive, aboutissait à rendre plus cher au détriment des consommateurs français, le café que nous achetions, et, chose plus grave encore, à charger de cette opération des Allemands dont nous fortifiions de la sorte la maîtrise sur le marché mondial du café!

Même observation pouvait être faite à propos du tabac, avec cette particularité qu'ici l'acheteur c'était l'Etat français; le commerce français, ayant négligé de s'intéresser aux transactions sur le tabac, avait laissé le commerce allemand s'en emparer et en transporter le siège à Hambourg. Dans ce port, par suite d'une centralisation de toutes les opérations, le consommateur trouvait toutes les variétés de qualités, toutes les quantités qu'il désirait à des prix avantageux, en sorte que l'intérêt de la régie française était, au point de vue industriel, de faire des achats de tabac brésilien à Hambourg plutôt qu'à Bahia, à des Allemands plutôt qu'à des Français, voire à des Brésiliens.

Pour la plupart de nos importations tirées du Brésil, nous agissions de même. Tel un rentier oisif, nous réglions nos achats par un décaissement sans nous soucier de concourir à ces vastes opérations afin d'en tirer les divers avantages

qu'elles comportaient et aussi de rentrer dans une partie de nos dépenses. Nous les abandonnions à nos concurrents, même à nos ennemis, qui les recueillaient soigneusement et les retournaient contre nous.

Cet esprit fâcheux se retrouvait chez nos exportateurs et leur a causé un sérieux préjudice, car les produits français, appartenant en général à la classe des objets de luxe ou de prix élevé, sont plus exposés que les articles de consommation courante et à bon marché aux effets de la fiscalité et des crises économiques. Ils ont à franchir des barrières douanières après des formalités multiples et compliquées, ils sont concurrencés par la contrefaçon, les fraudes que favorise l'élévation des tarifs, et si les fortunes privées sont atteintes, c'est sur eux que sont effectuées les premières restrictions. Toutes ces difficultés sont surmontables à la condition de posséder une organisation commerciale appropriée, un outillage, une méthode et surtout un personnel compétent. Malheureusement ce n'est pas le cas.

Dans le commerce de l'importation comme dans celui de l'exportation, nous n'avons donc au Brésil qu'une place de second plan, malgré l'importance de certaines de nos transactions, parce que notre organisation est arriérée, donc sans valeur aux yeux d'un jeune pays : par suite nos compatriotes jouissent de peu d'influence dans les milieux dirigeants des affaires.

Notre colonie est numériquement faible et si au point de vue de l'honorabilité, du patriotisme elle ne le cède à aucune autre, on doit reconnaître qu'elle ne renferme pas assez d'hommes jouissant d'autorité soit au Brésil soit en France. A qui la faute? Elle n'incombe point certainement à ces Français dont la plupart sont venus à leurs risques et périls, isolément et ont acquis leur situation à force d'énergie. Ils ont agi de leur mieux, et il serait profondément injuste de ne voir dans ces efforts individuels que ce qui prête à la critique. La responsabilité remonte à ceux qui, dans la Métropole, possèdent à un titre quelconque, privé ou officiel, la charge de notre commerce extérieur et n'ont point appliqué toutes leurs forces à la formation, au recrutement d'un personnel *spécialisé* possédant à la fois l'instruction technique et les qualités de caractère nécessaires, deux conditions aussi indispensables l'une que l'autre. Il appartenait à ces dirigeants de corriger les défectuosités d'une colonie issue principalement de l'esprit individualiste, d'en combler les lacunes, en y envoyant, pour représenter notre industrie, notre finance, notre commerce, des Français préparés méthodiquement à ce rôle. Les

nouveaux venus eussent été initiés par les anciens à la pratique du milieu brésilien et, en retour, les auraient fait profiter de leur crédit, de leur influence. En 1914 quelques tentatives avaient été faites, mais étaient encore trop peu nombreuses.

Si des progrès avaient été réalisés dans la publicité et l'organisation des renseignements, par contre notre commerce continuait à être privé d'un crédit national approprié à ses besoins. A cet égard il demeurait sous la dépendance des étrangers. Dans la masse des capitaux que nous avions déversés avec profusion sur le Brésil, une part trop minime avait été faite au crédit commercial. Notre épargne fut employée à peu près exclusivement à des travaux urbains, à la construction de chemins de fer et de ports, à des emprunts d'Etat ou de villes, à la création d'industries. Elle ignora notre commerce. Elle servit surtout à payer du personnel, des machines, des matériaux, de l'outillage étrangers, elle traita avec défaveur le personnel et les produits français. La France était le « banquier du monde », s'exclamaient les thuriféraires officiels, ignorants et inconscients, espérons-le pour eux. Il eût mieux valu pour elle être tout d'abord son propre banquier, mais l'internationalisme était à la mode. Aussi avait-il bien raison ce grand personnage brésilien qui disait à un Français : « L'argent de la France est à qui veut le prendre. »

Quant à assurer aux voyageurs et à nos marchandises des transports aussi perfectionnés que ceux de nos concurrents, comment y réussir en présence de la crise qui paralyse notre marine marchande depuis si longtemps, de l'infériorité technique de nos ports, des tarifs élevés et compliqués de nos chemins de fer, de l'insuffisance de nos canaux ? Des efforts considérables furent réalisés, mais ont été en partie perdus parce qu'ils manquaient de cohésion ou qu'ils étaient annihilés par ailleurs. Le transport d'un voyageur ou d'une marchandise est, en effet, une opération complexe qui met en œuvre des moyens divers. Sa réussite requiert le perfectionnement de tous ces moyens et un agencement parfait. Qu'ils jouent mal ou que l'un d'eux soit défectueux et le résultat est compromis. Malheureusement ce fut le cas trop souvent.

En 1907, une de nos principales compagnies de navigation, les Messageries maritimes, effectuait les services rapides entre la France et le Brésil. Ses bateaux étaient âgés, démodés, car elle ne pouvait les remplacer, son existence étant liée au renouvellement d'une convention postale avec l'Etat, renouvellement que la Chambre se refusait à examiner, malgré les réclamations de tous les intéressés du commerce

et de l'industrie, des agents diplomatiques et consulaires. Les bateaux des Messageries maritimes, qui avaient eu la vogue une dizaine d'années auparavant, vivaient sur leur ancienne réputation ; ils conservaient une petite clientèle d'étrangers qui sacrifiaient leurs aises au plaisir de se retrouver dans un milieu qui leur était sympathique. Mais il va de soi que cette clientèle fondait rapidement. Le Parlement et le gouvernement se décidèrent enfin à agir et, à la suite d'une réorganisation de nos services postaux, une compagnie spéciale eut en partage les lignes de l'Amérique du Sud : la Sud-Atlantique. Elle s'équipa, mit en chantier des bateaux neufs, qui entrèrent en service en 1913. Au commencement de 1914 elle possédait des navires rivalisant au point de vue de la vitesse et du confort avec les plus beaux types de la marine allemande; mais le matériel n'est pas tout, comme on va le voir. En février 1914, des familles argentines appartenant à la haute société de Buenos-Ayres et retournant chez elles, sollicitées de la façon la plus tentante par les Allemands qui inauguraient le *Cap Trafalgar*, donnèrent la préférence au *Lutetia* de la nouvelle compagnie française, et voici comment elles en furent récompensées. Tout d'abord le départ de Bordeaux était retardé de six heures pour faits de grèves : la compagnie, ayant débarqué les meneurs, l'administration maritime française, cédant à une pression politique, lui enjoignait de les reprendre et arrêtait l'autorisation de départ jusqu'à ce que le commandant du bateau eût cédé. Celui-ci dut capituler. Résultats : en pleine mer l'équipage des chauffeurs laissa tomber la vitesse jusqu'à ce que le commandant eût obéi à de nouvelles exigences. Les appareils de circulation d'eau sabotés crevèrent, inondant les appartements de luxe des Argentins ; à l'arrivée à Rio de Janeiro, à côté du *Cap Trafalgar* triomphant, l'équipage en effervescence monta sur le pont, menaçant de déserter et ne se calma que sur l'intervention du consul. On imagine le parti que les concurrents allemands tiraient de ces désordres qui malheureusement, dans les années qui précédèrent la guerre, ne furent pas isolés.

***

Ce tableau de notre activité au Brésil n'est guère satisfaisant, on en conviendra. Malheureusement il est exact, les faits sont là. A moins de fermer les yeux ou de vouloir les interpréter d'une manière fantaisiste, force est de les regarder et d'en tirer des déductions logiques. Notre activité a

été désordonnée, elle ne s'est pas suffisamment adaptée aux besoins du Brésil, et c'est pourquoi, malgré sa réelle intensité, elle n'a pas été aussi fructueuse que nous aurions pu l'espérer. Notre prestige est aujourd'hui rétabli par les torrents de sang versés par notre armée, par son héroïsme admirable, sa valeur reconnue et aussi par la magnifique tenue morale du pays au cours de la terrible épreuve que nous subissons. Reste à profiter de la situation ainsi redressée. Nous n'y parviendrons qu'à la condition de réformer sérieusement nos manières d'agir. C'est ce que nous allons examiner.

II. — Les Réformes nécessaires.

La décadence de l'expansion française dans l'Amérique latine, aussi bien d'ailleurs que dans d'autres pays étrangers, a été depuis longtemps le thème de plaintes innombrables. Mais il y a dans ces doléances quelque chose d'inexact ; notre commerce n'a pas déchu, à proprement parler, *il est plutôt demeuré stationnaire, tandis que celui de nos concurrents augmentait rapidement.* Depuis le début du dix-neuvième siècle nos agents officiels, nos chambres de commerce, nos négociants ont tour à tour dénoncé cette situation, l'ont étudiée et ont préconisé des remèdes. L'ancienneté, l'universalité, la similitude de ces plaintes démontrent la persistance du mal et l'inefficacité des traitements employés.

Les archives du ministère des Affaires étrangères renferment des rapports commerciaux, concernant la période de 1821 à 1870, qui relatent des doléances et des conseils de nos compatriotes analogues à ceux que nous entendons aujourd'hui.

Qu'avons-nous donc fait, dans ces dernières années notamment, pour réformer nos méthodes d'expansion et leur donner une efficacité au moins égale à celles de nos rivaux? Nous avons pris des mesures d'un caractère général et d'autres visant spécialement le Brésil. Parmi les premières, citons le développement de l'enseignement commercial et économique, bien qu'il y ait des réserves très sérieuses à formuler sur ses résultats pratiques ; la création d'un comité consultatif de conseillers du commerce extérieur où l'on rencontre beaucoup d'hommes compétents, mais dont les avis ne paraissent pas exercer une grande influence sur l'orientation de notre politique économique ; l'institution des attachés commerciaux, institution qui a causé quelques déceptions parce qu'elle a été détournée de son but; l'organisation de renseignements commerciaux, appréciée par ceux qui l'ont

employée et critiquée principalement par ceux qui l'ont ignorée de parti-pris. Avec les réformes douanières c'est à peu près tout. Quant à l'intérêt spécial que nous portons à nos affaires au Brésil, il s'est manifesté par des missions d'étude, de propagande, par l'intervention anonyme ou non de nos capitaux dans l'équipement politique et économique du pays et enfin par la création de banques commerciales encore trop jeunes pour avoir pu exercer une action sérieuse. Telles quelles, ces mesures ne sont pas négligeables et, l'expérience aidant, elles donneront de bons résultats. Néanmoins cet effort est encore bien faible quand on mesure la distance qui nous sépare de nos concurrents. De la part des pouvoirs publics, l'intervention a consisté surtout, et il serait permis de dire exclusivement, en études et en conseils, études consciencieuses, conseils judicieux incontestablement; aux industriels et aux commerçants on a répété sur tous les tons : « Voici comment agissent vos concurrents, imitez-les. » Mais le peuvent-ils? En ont-ils les moyens? Toute la question est là; on ne paraît guère y penser.

Par exemple, on leur recommande d'organiser leur représentation commerciale sur le modèle des Allemands qui possédaient avant la guerre, dans le monde entier, des armées de voyageurs et de représentants de commerce, dotés d'une instruction professionnelle approfondie, travaillant suivant des méthodes éprouvées, fruits de longues expériences et de traditions mises en commun. Dans le même temps, on constate que le rendement de notre personnel commercial est entravé par la diminution de notre population et par le développement monstrueux du fonctionnarisme et des professions dites libérales ; on relève également que sa valeur technique souffre de l'infériorité où nous laissons notre enseignement professionnel et enfin que sa valeur morale, elle aussi, est atteinte par l'hypertrophie de l'individualisme. Mais en présence de ces faits les pouvoirs publics demeurent inertes et se bornent à discourir, à discuter, à écrire, sans agir. Comment s'étonner alors que notre représentation commerciale continue d'être inférieure à sa tâche ?

On conseille aux industriels et aux commerçants de réduire leurs prix au minimum, d'opérer la livraison des marchandises avec le maximum de rapidité et de régularité, autrement dit d'abaisser leurs prix de revient et de perfectionner leurs moyens de transport. Mais les prix de revient sont les effets d'une multitude de causes dépendant étroitement de la vie politique, sociale, économique du pays. Ils sont donc

lourdement grevés par le désordre et l'incurie dont souffrent toutes les parties de notre activité nationale. Nos moyens de transport sont dans le même cas.

Ces exemples, qui seraient multipliés aisément, suffisent à rappeler ce fait perdu de vue trop fréquemment : *notre expansion est, avant tout, conditionnée par notre vie intérieure.* La réforme de celle-ci doit précéder la réforme de celle-là ; notre expansion est un miroir où se reflètent les défauts de la métropole. L'une et l'autre mettent en œuvre les mêmes éléments, la première utilisant les excédents de la seconde. Si la France veut réorganiser son commerce extérieur, qu'elle commence donc la tâche chez elle. Jusqu'ici elle a trouvé plus commode de fermer les yeux à cette évidence, de voir dans son commerce une sorte d'entité distincte à qui elle a prodigué les bons conseils, sans jamais se résoudre à les appliquer à son propre cas, et c'est pourquoi elle n'a obtenu que des résultats insuffisants. Elle s'est trompée elle-même et en a souffert. Aujourd'hui les illusions ne lui sont plus permises.

Ceci posé, il n'est pas douteux que notre expansion ne saurait attendre, pour agir, l'accomplissement des réformes fondamentales nécessaires en France. Les rudes leçons de la guerre nous ont rendu la saine notion de la lutte pour l'existence. Nous n'ignorons pas qu'à la paix, la concurrence commerciale reprendra et que, pour restaurer notre pays, relever ses ruines, réorganiser ses forces productrices, le concours de toutes ses énergies, l'usage de la technique la plus perfectionnée, l'utilisation rationnelle et économique de toutes les ressources nationales seront indispensables. Notre commerce extérieur a une tâche de première nécessité à remplir. Il faut qu'il procure au pays les matières, les aliments nécessaires à son industrie, à ses habitants et aux prix, les plus bas, il faut qu'il rende au travail national les débouchés anciens, qu'il en découvre de nouveaux.

Si avant la guerre l'opinion publique se désintéressait des questions extérieures et n'y prêtait qu'une attention passagère, superficielle, cela tenait à ce qu'elle n'en percevait pas l'intérêt. La masse vivait sur elle-même et ne distinguait rien en dehors d'un horizon borné. La résistance à l'invasion allemande, la lutte pour la liberté du monde ont fait de notre pays le théâtre d'une action formidable où tous les peuples de la terre ont mis en commun leurs hommes, leurs ressources, leurs capitaux. Cette solidarité internationale est une grandiose leçon de politique étran-

gère et chez nous personne n'ignore plus maintenant que nous devrons à la paix accomplir un effort pour donner à nos relations étrangères l'ampleur, la vigueur, la fécondité qu'il est raisonnable d'en attendre.

De ces dispositions favorables il convient de profiter sans retard, pour réaliser tout de suite certaines améliorations, en attendant les résultats, à plus longue échéance, des réformes essentielles à introduire ultérieurement dans notre vie intérieure. Ces améliorations réalisables *immédiatement* touchent le personnel, les méthodes et l'action à exercer ; je voudrais tout d'abord les indiquer.

***

Le personnel est l'élément capital de toute entreprise. C'est une vérité dont on n'est pas assez pénétré en France, où l'on croit avoir réuni toutes les chances de réussite lorsqu'on s'est appliqué minutieusement à l'élaboration des plans, à la rédaction des contrats et des instructions, tandis que l'on n'attache qu'une importance secondaire à la valeur morale et technique des hommes chargés de transformer ces conceptions intellectuelles en quelque chose de vivant. Cependant l'expérience nous enseigne que le travail vaut par l'ouvrier plus que par l'instrument et cette observation se vérifie avec plus de force encore lorsqu'il s'agit d'un travail accompli à l'étranger, dans un milieu différent de celui qui nous est familier.

La bureaucratie qui a tout envahi en France, les affaires privées comme les affaires publiques, le nivellement par en bas poursuivi par notre démocratie, la lutte directe ou indirecte contre toute autorité, l'irresponsabilité introduite principalement au sommet de la hiérarchie sociale ont transformé l'homme en un automate, en une pièce de rouage interchangeable, tirant son principe moteur non point de son intelligence, de son énergie, de son expérience, mais des règlements, des instructions où l'on s'efforce, sans jamais y réussir, à prévoir tous les cas et à les résoudre par avance. Nous nous sommes ainsi habitués à considérer comme secondaire sa valeur spécifique à côté de celle qu'étiquettent les examens. C'est une erreur dont la guerre nous permet de mesurer les conséquences redoutables, et dont notre expansion a gravement souffert. Croyant échapper à ces déboires nous avons alors recruté du personnel étranger qui, à certains égards, présentait des avantages, mais n'avons réussi qu'à tomber dans un mal pire que celui que nous cherchions à éviter. En réalité, le succès d'une entreprise dépend, avant

tout, du facteur humain. Les autres facteurs ne viennent qu'après dans l'ordre des valeurs. Tirons donc de ces expériences, si chèrement payées et si souvent répétées, tout le profit qu'elles comportent, et comme première amélioration de notre expansion, portons tous nos efforts sur le recrutement du personnel qui représentera les intérêts privés et publics de la France au dehors.

Mais aussitôt l'objection se présente : les Français ne veulent pas s'expatrier, ils ne consentent pas à vivre à l'étranger, on n'en trouve pas. Elle est vieille cette objection, on la formulait déjà vers 1880, avant la conquête de notre empire colonial. Et cependant elle ne l'a pas arrêtée. Nous n'avons pas peuplé cet empire, il est vrai, notre natalité ne nous le permet point et la terre de France nous retient, mais tout de même nous y avons envoyé des colons qui ont pris le rôle d'élite dirigeante, et ils eussent été plus nombreux encore si notre politique coloniale avait été plus habile, plus libérale. Non, l'objection n'est plus d'actualité, c'est un cliché usé. Il est difficile de trouver du personnel pour l'étranger, oui, mais cela n'est pas impossible et les intérêts en jeu valent bien quelques efforts. En ce qui concerne le Brésil en particulier, le prélèvement à opérer pour recruter le personnel spécialisé, de direction, de contrôle, qui est indispensable, représenterait quelques dizaines de personnes par an ; à ce taux et si les choix étaient bons, nous aurions en quelques années une colonie importante, sinon par le nombre, du moins par l'influence, ce qui est essentiel.

Dans l'ordre des qualités à exiger du personnel, donnons le premier rang au caractère. Un jugement droit, une volonté ferme, un esprit assez solide pour résister à la dépression que provoque trop souvent l'isolement, assez pondéré et sage pour résister à la griserie qui résulte fréquemment de l'accroissement rapide d'une situation; telles sont les conditions que l'expérience recommande.

Les qualités techniques viennent ensuite, non point certes qu'elles soient négligeables, mais parce qu'à la rigueur un homme doué seulement d'un caractère trempé, équilibré, pourrait les acquérir par la pratique; les preuves de ce fait abondent au Brésil, comme ailleurs, où l'on voit des hommes, aujourd'hui à la tête de situations très importantes, partis de rien, quelquefois sans instruction, n'ayant eu d'autre arme que leur énergie et leur jugement, tandis que le contraire n'existe pas. Aussi convient-il, à partir du minimum de capacité technique indispensable, de donner la préférence au carac-

tère le plus éprouvé. Les brillants sujets de concours ne sont pas en général indiqués pour l'étranger, ils consentent rarement à y demeurer ; ils voient dans ces emplois une étape vers une situation enviée dans la métropole, que leurs titres indiquent à leur ambition. Ceux que l'on appelle communément « les fils à papa » sont dans le même cas : ce sont généralement des oiseaux de passage dont le concours est médiocre quand il n'est pas mauvais. De même, ceux dont l'humeur changeante recherche dans l'expatriation l'aventure. La vie à l'étranger n'est pas un jeu de hasard, la fortune ne s'y gagne pas dans un coup heureux, elle résulte avant tout d'efforts intelligents et tenaces. Un caractère équilibré, un jugement droit, un minimum de connaissances professionnelles, telles sont donc les conditions à exiger du personnel spécialisé dont nous avons besoin

Son recrutement pourrait être opéré de deux manières, soit parmi le personnel actuellement en fonction dans les administrations, les usines, les maisons de commerce de la métropole, soit parmi les élèves des écoles techniques. Une entente entre les employeurs, les diverses associations professionnelles, les directeurs et les sociétés d'anciens élèves des écoles techniques faciliterait la préparation des listes d'emplois, la sélection des candidats et la présentation de leurs demandes appuyées de références sérieuses. On arriverait de la sorte, ou par quelque procédé analogue, à organiser ce recrutement dans des conditions rationnelles. Les essais de ce genre pratiqués jusqu'ici isolément ayant réussi, leur généralisation systématique serait très probablement fructueuse.

Enfin, et pour en finir avec cette question, un bon conseil aux indépendants, à ceux qui vont chercher fortune par leurs seuls moyens : qu'ils aient la précaution avant de partir de se renseigner soigneusement, de se procurer des appuis, des relations et même un emploi, dût-il être passager. L'isolement dans un milieu étranger où l'on ne connaît rien des hommes et des choses est une épreuve redoutable à laquelle beaucoup succombent.

***

Un personnel convenablement choisi et spécialisé saura discerner sur place la meilleure conduite à suivre. Mais en France, chez les dirigeants de notre commerce extérieur, il y a un esprit à réformer et la besogne est urgente. Deux idées principales sont à inculquer : *la nécessité de solidariser toutes nos forces nationales et de conduire ces affaires*

avec une compétence spéciale. La guerre nous a révélé à quel point nous avions sacrifié à l'internationalisme, au cosmopolitisme, à l'humanitarisme ; les Allemands s'étaient infiltrés chez nous peu à peu, sournoisement, ils s'étaient emparés de presque de tous nos ressorts ; dans l'industrie, le commerce, la finance, le journalisme, l'enseignement, la politique même, ils occupaient des positions maîtresses. Si ces déplorables errements survivaient à une pareille leçon, la partie serait perdue d'avance. Heureusement l'opinion française éclairée réagit aujourd'hui. Eloignée de tout ostracisme, elle n'accepte le concours que des étrangers qui travaillent loyalement et, dans cette collaboration, tient à observer la mesure, à conserver le rôle et les moyens de direction dont nous ne saurions nous désintéresser sans capituler honteusement.

« L'union fait la force », les Français qui pratiquent l'union sacrée depuis trois ans, ont réappris le vieil adage. Puissent-ils être convaincus de sa vérité aussi bien dans la concurrence commerciale internationale que dans la lutte contre l'invasion germanique. Car alors ils noueront des ententes, des groupements d'industriels, de commerçants, de financiers, immédiatement réalisables, qui étudieront des programmes d'expansion et les exécuteront avec le maximum de capacité et de puissance. A nos colonies à l'étranger, renforcées comme il a été indiqué par un personnel sélectionné, l'action concertée, méthodique des grandes maisons de la métropole apportera un large accroissement de forces matérielles et morales. Cet exemple d'union venant de haut, la prospérité qui s'ensuivra inciteront irrésistiblement nos compatriotes d'outre-mer à la solidarité et seront le meilleur antidote contre les discordes qui les divisent trop souvent.

Au surplus, pour éprouver le besoin de cette solidarité, on ne saurait trop engager nos hommes d'affaires, nos chefs de maisons de la métropole à voyager, afin de juger des choses *de visu* et de prendre contact avec les pays où ils travaillent. C'est une fâcheuse habitude qu'ils ont de demeurer à poste fixe en France au lieu de faire comme leurs concurrents qui, de temps à autre, visitent leur clientèle. Ces relations, où l'intimité personnelle naît et se développe, exercent un rôle capital dans la bonne marche des affaires. Les rapports par intermédiaires, si bien choisis soient-ils, ne sauraient en tenir lieu. Cette manie casanière à laquelle on obéit en France, aussi bien dans les administrations publiques que privées, nous cause un tort incalculable. Les affaires les plus importantes ne se traitent pas toujours dans un bureau, au milieu de

l'arsenal professionnel; l'atmosphère moins réservée d'un salon, d'un club, les circonstances diverses de la vie sociale s'y prêtent aussi bien et souvent mieux.

Enfin ces déplacements auront encore cet avantage de donner aux chefs de notre industrie et de notre commerce la *compétence spéciale* dont ils manquent parfois. Tout Français qui a voyagé à l'étranger et *a fortiori* y a résidé a été maintes fois frappé par ce fait que nos affaires y sont conduites de France par une direction dont la centralisation excessive ne correspond point à un souci égal de la compétence. Beaucoup de ces dirigeants, pour peu qu'ils occupent dans leur profession une situation importante, se croient en état de mieux connaître les questions que ceux qui les ont examinées sur place. Avec un dossier correctement établi, copieusement garni, ils se feront une opinion qui cédera difficilement devant les avis de l'expérience. Ils sont victimes de notre tendance à la généralisation, de nos facilités d'assimilation, et s'exposent ainsi à de graves erreurs. Des voyages d'études leur apprendraient à éviter ce danger. Ils y acquerraient la compétence spéciale nécessaire, à tout le moins se rendraient-ils compte de leur incompétence et comprendraient-ils la nécessité de s'entourer des conseils de spécialistes.

***

Ces réformes applicables sans longs délais entraîneront l'adoption d'un programme d'action au Brésil adapté exactement à nos besoins et à nos possibilités puisqu'elles auront pour effet d'éclairer et de fortifier notre direction sur place. Nous pourrions donc nous dispenser de parler de ce programme. Nous nous y arrêterons cependant, non point pour aborder des détails qui ne seraient pas à leur place ici, mais pour insister sur certains principes généraux dont l'expérience confirme l'importance. Nos positions dans la grande République ne sont pas négligeables, tant s'en faut, bien qu'il eût été facile de les acquérir à un prix moins élevé; telles quelles, elles n'en ont pas moins une grande valeur. Il s'agit donc, en premier lieu, de les utiliser, d'en tirer tout le profit qu'il est permis d'en attendre. Ces positions sont représentées d'un côté par les créations récentes, — dont quelques-unes ont besoin d'être consolidées, — chemins de fer, ports, établissements de crédit divers ; de l'autre par nos établissements commerciaux et industriels de date plus ancienne, par nos sociétés de navigation. Il y a là réunis tous les éléments propres à donner à notre commerce les appuis, les concours

indispensables à son développement. Il appartient à nos capitaines de l'industrie, du commerce et de la finance de mettre en œuvre ces instruments, de préparer une politique d'affaires et de la poursuivre avec l'énergie, l'intelligence, la décision dont ils ont donné des preuves si éclatantes dans l'organisation de notre industrie de guerre. *Leur premier souci sera donc de chercher moins à créer, à innover, qu'à employer ce qui existe et ainsi à le fortifier.* Cette première application de la solidarité nationale dont il faut nous imprégner sera profitable à tous, aux nouveaux venus comme aux anciens.

Dans le choix des entreprises, nous observerons qu'il y a des bénéfices certains que nous avons négligés à notre grand détriment. Nous achetons au Brésil des produits divers dont le prix est constitué, en partie, par les frais de courtage, les manipulations diverses dans les ports, les transports sur voies ferrées, les camionnages, les intérêts d'argent, les commissions de banque, les salaires d'employés européens, le fret maritime, etc... Nos compatriotes et nos capitaux en participant à ces opérations en retireraient de larges bénéfices et en même temps assureraient à la France des rentrées qui réduiraient le coût de ses importations.

Voyons le commerce du café, par exemple. Avant la guerre, on pouvait estimer que les frais ci-dessus représentaient 40 à 50 pour 100 du prix de revient du café à quai au Havre. Sur une exportation en France de 2 millions de sacs, coûtant de 60 à 70 millions de francs, c'était donc une somme de 30 à 35 millions sur laquelle il ne dépendait que de notre savoir-faire de prélever une part plus ou moins large, qui aurait allégé d'autant le poids de nos importations dans la balance de nos échanges avec l'étranger. Nous y avons manqué, puisqu'à part le transport sous notre pavillon des deux tiers de nos importations de café, nous abandonnions aux étrangers presque toutes les opérations de courtage et d'exportation. Nous réunissons cependant toutes les conditions de réussite : nous possédons au Havre le marché du café le plus important de l'Europe, nous sommes nous-mêmes gros consommateurs de la fève brésilienne, enfin nous avons développé en France le commerce de détail et la propagande en faveur de sa consommation à un point qui n'est surpassé nulle part ailleurs, à telle enseigne qu'en dépit du droit de douane à l'importation dont nous le frappons, c'est dans notre pays qu'au cours des dernières années, la progression de la consommation individuelle a été une des plus fortes. Pareilles observations sont à faire à propos du caoutchouc, du tabac, des cuirs, du cacao.

C'est donc là qu'il faut agir tout de suite et en premier lieu. L'intérêt de la France exige que, dans la période de restauration qui suivra la guerre, nous économisions nos ressources financières en réduisant au strict indispensable les payements en numéraire ; celui du Brésil nous sollicite d'apporter à ce pays la contribution de notre intelligence et de notre technique à l'amélioration, au développement de ses moyens de production ; enfin celui de nos industriels et de nos commerçants les pousse à s'associer à des affaires qui leur procureront de copieux bénéfices et donneront à notre influence économique la base solide qui a jusqu'ici fait défaut.

***

Les améliorations que nous venons d'indiquer sont immédiatement réalisables par la seule volonté des intéressés. Sans doute y en a-t-il d'autres ; nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Dans tous les cas celles-ci seraient très efficaces et nous procureraient des avantages certains et importants. Mais elles ne sauraient nous dispenser d'accomplir celles, beaucoup plus vastes et plus essentielles, qui ne relèvent pas seulement de l'initiative privée, mais ressortissent surtout à l'action publique du Gouvernement et du Parlement. Elles touchent aux différents éléments de la vie nationale qui, rappelons-le encore une fois, conditionnent notre expansion ; elles sont donc indispensables et leur défaut mettrait en péril les premières.

Elles tendent en premier lieu à abaisser le prix de revient de notre production. Celui-ci est en fonction de la population active, de l'outillage national, du crédit public, de la perfection de nos procédés industriels et commerciaux, de la vitalité de notre politique économique, etc ; il est le produit de tous ces facteurs et chacun d'eux doit être amélioré sans cesse sous peine de compromettre le résultat final. Ce fait capital a-t-il tenu dans les préoccupations de nos gouvernants la place prééminente qui lui appartenait? Non, malheureusement. Ils allégueront peut-être que l'opinion elle-même n'y prêtait qu'une médiocre attention, mais l'excuse serait mauvaise.

Nous avons examiné il y a un instant les moyens de recruter le personnel dans les conditions présentes. Ces moyens seront opérants, mais il n'en restera pas moins que l'infériorité numérique de la population française continuera de mettre notre expansion en mauvaise posture vis-à-vis de beaucoup de ses concurrents. Le problème de la natalité, étant un des plus complexes, prête à des controverses;

on n'est pas d'accord sur ses solutions et sous ce prétexte on ne fait rien. Cependant il n'est pas douteux que l'alcoolisme détruit la race dans ses racines, que la syphilis agit de même, que les manœuvres abortives réduisent sensiblement le nombre des naissances. Quels remèdes énergiques a-t-on pris contre ces maux, au sujet desquels l'avis de toutes les personnes compétentes est unanime? On les attend encore ; les intérêts électoraux n'ont permis jusqu'ici que des demi-mesures sans valeur pratique.

Si le monde du vice paraît à ce point redoutable à nos législateurs qu'ils refusent de lui imposer la moindre contrainte, au moins attendrait-on de leur prévoyance l'amélioration de la valeur morale et professionnelle de la jeunesse. Ce serait une façon indirecte de combattre le fléau de la dépopulation et d'en neutraliser les effets. Ici encore nous sommes déçus. Avant la guerre, la jeunesse citadine et paysanne, entre la sortie de l'école primaire et la caserne, était « moralement abandonnée » suivant l'expression d'un ministre de l'Instruction publique. Sur 3 216 000 adolescents de treize à dix-huit ans, un douzième à peine était doté d'une éducation professionnelle ou d'un complément d'instruction générale. Quant à notre enseignement professionnel, il était reconnu insuffisant au point de vue du nombre des élèves et de la valeur des méthodes. Une pareille incurie est à peine croyable.

La production française se distinguant par ses qualités personnelles de goût, de fini, il eût été logique que l'enseignement professionnel fût chez nous plus perfectionné qu'ailleurs. Or c'est précisément le contraire qui a lieu. Il a fallu évidemment que la race possédât en elle des ressources ataviques bien puissantes pour suppléer à de pareilles lacunes. Mais il n'est pas de trésor qui ne s'épuise quand on néglige de le reconstituer. Avant la guerre, nous pouvions à la rigueur payer ces prodigalités, mais après la destruction effroyable de capitaux de toutes sortes qu'elle cause nous ne sommes plus capables de supporter les frais de pareilles imprévoyances. Coûte que coûte, nous devons améliorer la valeur de tous les Français sans exception, afin qu'ils produisent plus et mieux et aussi qu'ils consomment davantage. Car le pouvoir de consommation d'un peuple n'est pas indifférent à ses facultés expansives; il réagit sur la production intérieure, l'enflant ou la rétrécissant, et par là sur les prix de revient. Les Anglais, les Américains, les Allemands sont de gros consommateurs et de grands exportateurs.

La formation de l'élite n'était pas mieux soignée. Nos

sociétés modernes aux rouages innombrables et délicats, avec leurs besoins formidables, sont semblables à d'immenses usines; chaque citoyen est spécialisé dans sa besogne et attend sa nourriture, son habillement, son logement, ses distractions, son instruction, non plus de sa propre activité, mais de l'échange de ses services. Pour que ce travail concerté, immense et complexe s'accomplisse normalement sans à-coups, à la satisfaction de tous, il faut qu'il soit soumis à une discipline, à une règle, à une direction, conditions qui supposent une élite, des chefs aux divers degrés de la hiérarchie et pour chaque nature de fonctions. Un chef doit être une tête et un exemple. Cela est vrai dans l'armée, dans la marine, dans l'industrie, dans le commerce. Comment ne le serait-ce pas dans les fonctions sociales et politiques? Et cela nécessite non seulement une instruction, mais surtout une éducation, un entraînement appropriés; car l'élite dans une démocratie a d'autant plus besoin de capacité morale et professionnelle qu'elle ne tire son autorité que de sa valeur et qu'elle est toujours mise en discussion. Raison de plus pour veiller attentivement à sa formation. Malheureusement notre enseignement a pour objet principal de préparer les jeunes gens aux examens qui donnent accès aux diverses carrières où, une fois entrés, ils parcourent presque automatiquement les degrés de la hiérarchie. Il forme des savants, des érudits, des intelligences encyclopédiques. Cultive-t-il le jugement, la volonté, la conscience, sans lesquels il n'y a pas de véritables chefs? Le développement de ces qualités essentielles est abandonné au hasard.

Dans sa remarquable étude sur « la Réforme de l'Education nationale [1] », M. Georges Hersent note, avec l'autorité d'un homme habitué à la conduite des grandes entreprises industrielles, les différences caractéristiques de l'éducation en Allemagne, en Angleterre et en France.

En Allemagne on inculque de bonne heure au peuple le goût de la spécialisation, de l'achèvement de la tâche, de la soumission à la méthode, au point que toute initiative est généralement abolie chez les exécutants inférieurs, et, l'esprit féodal aidant, l'éducation assure à la société, à l'activité sous toutes ses formes, des chefs entraînés au commandement, des hommes patients, laborieux, obéissants, attachés à leur devoir.

En Angleterre, le respect de la liberté et de l'indépendance individuelle sont à la base même du système d'éducation.

[1] Voir le *Correspondant* des 25 avril, 10 mai et 25 mai 1917.

Le premier souci sera donc de mettre l'individu dans le plus parfait état de défense, par une large culture physique. Au cours de la pratique des sports en commun il reconnaîtra la nécessité de la discipline et acquerra l'habitude de l'initiative et de la responsabilité. Energie, caractère, ténacité, telles sont les qualités développées et qui ont pour résultat de mettre chacun à la place qu'il doit occuper dans la société.

Le Français individualiste supporte mal une règle trop rigoureuse et se prête peu à la coopération. Capable de grandes initiatives, il en perd souvent les fruits faute de discipline et de persistance. Ses efforts procèdent plutôt d'une tension nerveuse. Et l'éducation, au lieu de réagir contre cet atavisme, paraît l'avoir étroitement épousé. L'enseignement idéaliste vise à la culture des sentiments de générosité, de droit, de justice, mais néglige la préparation à la vie pratique, l'adaptation aux difficultés de l'existence. Cette préparation à la vie, à ses luttes, est incomplète; nous laissons au jeune homme la lourde tâche de l'acquérir par sa propre expérience, à ses dépens.

En ce qui concerne le Brésil, il est un moyen de former un personnel spécialisé qu'il importe de ne pas négliger. Il consisterait tout d'abord à créer des bourses d'études pour nos jeunes compatriotes au lycée français de Rio ou à celui de Sâo-Paulo. Ces élèves apprendraient la langue portugaise, l'histoire du pays, la géographie, ils noueraient des relations qui leur seraient utiles plus tard. En même temps il conviendrait que les principales entreprises et maisons françaises au Brésil acceptassent de prendre part à la formation de ce futur personnel, en constituant chez elles, chacune suivant ses moyens, des pépinières où de jeunes hommes possédant l'instruction théorique acquerraient la pratique et se familiariseraient avec les hommes et les choses du pays. Cet apprentissage chez l'employeur est pratiqué au Brésil avec succès par nos concurrents et, dans plusieurs pays étrangers, des maisons, des administrations françaises y ont aussi recouru efficacement.

L'infériorité de notre marine marchande nous coûtait avant la guerre plus de 300 millions de francs payés annuellement à l'étranger pour le transport de nos marchandises. Pense-t-on qu'une pareille sujétion ait été sans influence sur notre expansion? Que sera-ce après la guerre?

L'outillage démodé de nos ports, les difficultés qu'y rencontrait la navigation se traduisaient par des surcroîts de dépenses, qui chargeaient les prix de revient. Pareil phénomène appa-

raissait également dans nos transports intérieurs par chemin de fer ou par eau. Là encore des améliorations de diverses sortes sont nécessaires à la prospérité de notre commerce extérieur.

Le service des renseignements commerciaux a été grandement amélioré; de ce côté l'Etat a fait de sérieux efforts. Ce qui reste à faire dépend surtout des particuliers. Ce sont des études spéciales, des enquêtes personnelles qui dépassent la compétence des administrations publiques. Le commerce est outillé à cet égard ou le sera au fur et à mesure de ses besoins.

J'ai gardé pour la fin de cette revue rapide la question de notre influence intellectuelle et morale. D'abord parce que le spectacle magnifique des vertus militaires et civiques de notre pays au cours des terribles épreuves qui l'accablent depuis plus de quatre ans a relevé son prestige aux yeux des étrangers que la « kultur » n'avait pas totalement subjugués; la victoire fera le reste en montrant aux autres l'Allemagne dépouillée de son masque. Ensuite parce que cette question sera aux trois quarts résolue si nous réussissons à réorganiser notre expansion économique, à lui donner le caractère d'utilité conforme à celui que désirent les Brésiliens, à la placer sous une direction française sage, éclairée, à pratiquer l'union, la solidarité entre nous, autrement dit, si nous apparaissons forts, capables de défendre nos intérêts, si nous donnons une haute idée de notre puissance et de notre compétence. Néanmoins, dans cet ordre d'idées, il sera bon, il sera même nécessaire de prendre certaines mesures qui fortifieront nos liens intellectuels avec les Brésiliens et surtout nous mettront à même de mieux comprendre les hommes et les choses de ce pays, car nous les connaissons moins bien qu'ils ne connaissent les nôtres pour la raison que notre curiosité à cet égard est moins éveillée que la leur.

Les projets de développement ou de création de lycées français, l'installation de chaires d'enseignement supérieur français au Brésil, brésilien en France, l'échange de professeurs, les missions militaires, commerciales, savantes, les bourses de voyage accordées à de jeunes universitaires choisis, les travaux des sociétés savantes, les facilités accordées dans nos universités et grandes écoles à la jeunesse sud-américaine, toutes ces mesures, dont la réalisation commencée depuis quelques années se poursuit maintenant avec un redoublement d'activité, sont excellentes et concourront puissamment au résultat désiré, à la condition que les hommes qui en seront chargés soient choisis et équipés avec le plus grand soin. Pour nous surpasser, nos concurrents ne reculeront

devant aucun effort en hommes et en argent, ne l'oublions pas.

Il y aura cependant au Brésil une fraction importante de l'opinion dont l'hostilité ou simplement l'éloignement ne cédera pas sans efforts spéciaux de notre part. Ce sont les catholiques, sinon tous, du moins un nombre important, qui, offensés dans leurs sentiments religieux par notre politique anticléricale d'avant-guerre, ne désarmeront pas tant qu'elle persistera. Cette partie de l'opinion n'est pas négligeable; les événements actuels nous en ont révélé la puissance dans tous les pays latins et anglo-saxons. Depuis trois ans nous avons travaillé activement à apaiser son aversion; mais nous n'y avons réussi que dans une faible mesure, car notre action a été incomplète quand elle n'était point contradictoire. Seuls le rétablissement de relations correctes avec le Saint-Siège, l'abandon de l'ostracisme dont la religion chrétienne est systématiquement frappée en France dans les milieux officiels, fait d'autant plus scandaleux qu'il contraste avec les ménagements observés, à bon droit, avec la religion musulmane, seules ces mesures d'équité mettront fin aux préventions dont nous sommes l'objet.

Nous connaissons mal le Brésil. En effet, jusqu'à la guerre, la place réservée dans nos journaux à sa vie politique, économique et sociale était minime. Encore cette documentation était-elle souvent influencée par des considérations intéressant davantage les Brésiliens que les Français. Malgré l'énormité des capitaux envoyés là-bas nous nous contentions de renseignements parfois superficiels ou inexacts, dans tous les cas insuffisants. Quant à soigner notre réputation au Brésil, qui donc en avait cure? La guerre nous a révélé la nécessité de veiller sur notre crédit moral comme sur notre crédit financier. Des services de propagande opérant dans les deux sens ont été improvisés de toutes pièces. Survivront-ils aux événements qui les ont fait surgir? Dans tous les cas il est indispensable que les Français organisent leurs services d'information brésiliens mieux qu'ils ne l'avaient fait avant 1914. Ces services doivent posséder un ensemble de moyens perfectionnés et puissants, aux mains de spécialistes ayant une connaissance approfondie de la vie brésilienne et de nos intérêts. De la sorte nous assurerons des relations suivies et judicieuses entre notre opinion publique et celle du Brésil; nous propagerons en toute indépendance dans les deux pays les renseignements qu'il est de l'intérêt général de répandre; nous documenterons l'épargne et le travail français; enfin nous éclairerons comme il convient la pensée française et la pensée brésilienne.

***

Nous venons d'envisager des réformes réalisables, les unes immédiatement, les autres à plus longue échéance, qui, lorsqu'elles seront appliquées, donneront à notre expansion un personnel dirigeant et exécutant compétent, des moyens perfectionnés. Mais il ne s'agit là que d'efforts particuliers. Pour qu'ils se transforment en un effort national, il restera à les coordonner dans une synthèse où chacun trouvera sa place légitime, recevra l'appui de la communauté, et sentira la direction qui le maintiendra dans la ligne de nos intérêts généraux. Nous avons vu que cette coordination avait trop fréquemment manqué soit au cours de la décade qui a précédé la guerre, soit même durant les périodes précédentes. La faute en incombe incontestablement aux gouvernements et aux parlements qui se sont succédé, à leur méthode vicieuse de travail. La démonstration en est aisée.

Les organes officiels de notre politique étrangère sont, avec le Parlement, les ministères des Affaires étrangères, du Commerce, des Finances et de la Marine. A côté des ministres, il y a : en France, les bureaux, les commissions et chambres consultatives, les groupements professionnels; à l'étranger, les agents diplomatiques et consulaires à qui incombent la préparation des décisions ministérielles et leur exécution. De la régularité du jeu de ces divers rouages dépendra l'unité, la continuité de notre action gouvernementale, son exacte conformité à nos intérêts.

Or voici, pour les affaires brésiliennes seulement, dans quelles conditions un ministère comme celui des Affaires Etrangères a travaillé de 1871 à 1914. Il a vu se succéder à sa tête trente-quatre ministres différents, soit pour chacun une durée moyenne de quinze mois environ. La direction des services d'Amérique qui ont dans leurs attributions les affaires des vingt Etats du nouveau continent a changé une trentaine de fois au moins de titulaire. Au Brésil, la légation a été en général composée d'un ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire et d'un commis de chancellerie; les deux premiers ont été rarement ensemble, ils se sont remplacés à tour de rôle. Quinze titulaires ont passé à la tête du poste, ce qui représente un séjour moyen de deux ans et dix mois, qu'il faut réduire d'un tiers au moins à cause des congés. Nous avons quatre consulats, dont les circonscriptions varient en étendue depuis une fois et demie jusqu'à sept fois la superficie de la France. Leur personnel est numériquement insuffisant, installé médiocrement,

sans frais de déplacement. En aurait-il d'ailleurs que le travail du bureau ne lui permettrait pas d'en user.

Cette instabilité invraisemblable n'est pas spéciale au ministère des Affaires étrangères, elle affecte toute l'action gouvernementale et administrative française.

Tout récemment, M. Louis Marin, député, plusieurs fois rapporteur du budget du ministère des Affaires étrangères, en signalait d'autres exemples dans les numéros de janvier de *l'Europe nouvelle* et il en définissait ainsi les conséquences fâcheuses à l'égard du personnel : inappropriation générale de l'agent à son poste et aux affaires y afférentes; ignorance du pays nouveau et de sa langue; inaccoutumance aux conditions matérielles et morales du milieu ; plus grande difficulté pour les agents d'emmener avec eux leur famille, d'où inconvénients graves pour eux et pour la mission dont ils sont chargés; inertie rapide chez les agents, convaincus qu'ils n'auront pas le temps de déployer leur activité; obéissance passive à l'égard du ministre et des chefs de service dont l'omnipotence est redoutée, état d'esprit déplorable chez les agents ayant besoin à leur poste de sécurité, de liberté d'esprit, d'autorité, de confiance, d'indépendance et de hardiesse; pertes de temps considérables pour la solution des affaires; pertes d'argent très sensibles pour le Trésor; primes aux agents fortunés; développement du favoritisme, etc.

Dans ce tableau des misères de la « Carrière », les agents qui ont servi à l'étranger reconnaîtront les difficultés dont ils ont souffert et qu'ils ont dû surmonter à force de courage et de dévouement. Mais cette instabilité réagit également sur les bureaux en France et sur les titulaires des portefeuilles ministériels; elle ne leur permet pas de s'adapter à leurs fonctions, de les connaître autrement que superficiellement, elle les conduit inévitablement à préférer, à la solution des affaires qui engage la responsabilité, les expédients qui la réservent et reportent la décision finale à une époque indéterminée; elle paralyse leur initiative, leur autorité, elle compromet le sort des affaires publiques et privées, elle encourage le favoritisme, etc.

Voilà dans quelles conditions ont joué les divers organes dont dépend la direction supérieure de notre expansion, son unité, son adaptation à nos intérêts généraux. Nos insuccès sont l'effet naturel de causes connues; si nous voulons sérieusement supprimer ces effets, attaquons-nous aux causes.

Suffirait-il, comme on l'a préconisé, de rattacher les consuls au ministère du Commerce ou encore de multiplier nos attachés

commerciaux? Ces médiocres expédients n'auraient d'autre effet que de perpétuer le mal en l'aggravant. Le rôle commercial de nos consuls n'est qu'une partie de leurs attributions, partie importante bien entendu, mais qui n'est pas la seule. Ce rôle, ils le remplissent aussi bien que le leur permettent les conditions déplorables dans lesquelles ils travaillent; et ils soutiennent aisément la comparaison avec leurs collègues étrangers aux points de vue professionnels et sociaux, à part quelques exceptions, assez rares, comme il y en a partout et auxquelles d'ailleurs les intrusions de la politique ne sont pas étrangères.

Quant à la multiplication des attachés commerciaux, il faut s'entendre. Les spécialisera-t-on par pays ou par groupes de pays? Les traitera-t-on de telle manière qu'ils aient intérêt à demeurer longtemps dans le même poste, à l'étudier à fond de façon à devenir une source d'expérience au profit de nos compatriotes et du gouvernement? Stimulera-t-on la mobilité de leurs mouvements, l'extension de leurs investigations? Leur accordera-t-on des facilités de voyage afin qu'ils soient entre la France et l'étranger des agents de liaison capables d'encourager les initiatives privées en les renseignant et aussi d'apporter leur collaboration vivante à ce travail de synthèse indispensable à l'élaboration de notre politique étrangère? Alors ils seront utiles. Mais si l'on prétend les sédentariser dans un travail de bureau, si le souci de leur avenir les condamne à chercher la récompense de leurs services dans des changements de poste, si la pénurie de leurs moyens les réduit aux renseignements de seconde ou de troisième main, si nos commerçants ne voient en eux que des commissionnaires chargés aux frais de l'Etat de présenter des échantillons, de recueillir des renseignements sur les clients, en un mot de faire la représentation, on n'aboutira qu'à la création d'emplois inutiles et à encourager l'apathie de certains de nos négociants. La valeur de l'institution est donc avant tout, comme toujours, dans le choix des hommes et dans l'esprit qui interprétera les règlements.

Au surplus, on oublie que notre ministère du Commerce est étroitement associé avec notre ministère des Affaires étrangères dans tout ce qui concerne la protection de notre commerce extérieur et qu'il est ainsi en état de soutenir les intérêts dont il a la charge. Mais lui aussi souffre de notre instabilité constitutionnelle et c'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le défaut d'objectivité qui apparaît dans ses conceptions sur les relations franco-brésiliennes. En voici quelques exemples.

Si l'on cherche une idée maîtresse dans notre politique économique brésilienne, entreprise ardue, on la découvrirait, à la rigueur, en ce qui concerne la décade que nous avons envisagée, dans notre prétention d'obtenir un abaissement de tarif douanier en faveur de certains de nos produits et pas toujours les plus intéressants, prétention qui, examinée à la lumière de l'expérience, décelait chez nos dirigeants plus d'obstination que de sagacité. En effet, l'histoire du Brésil, les archives de notre légation établissent d'une manière indiscutable que ce pays est opiniâtrément attaché au protectionnisme depuis près d'un siècle et qu'il n'y a dérogé partiellement qu'en faveur des Etats-Unis et de l'Argentine pour des motifs impérieux qui n'existent pas avec la France. Ce sont là des faits qui s'imposent comme tels. Les discuter, c'est perdre son temps. Engager notre diplomatie dans cette impasse, c'est la condamner à un échec, gaspiller son crédit. La Chambre de Commerce de Rio-de-Janeiro ne s'est pas fait faute de le déclarer après nos ministres et nos consuls.

La poursuite d'un accord douanier avait pour but de favoriser le travail français, idée louable, certes, mais dont la réalisation devait être cherchée là où elle pouvait l'être. Or, tandis que nos dirigeants s'obstinaient dans leurs erreurs, ils négligeaient de saisir les occasions à leur portée où le profit pour l'activité nationale tout entière était certain.

La stabilité de nos pouvoirs publics est donc indispensable à la prospérité de nos relations extérieures. Sans elle il n'y a ni responsabilité, ni autorité éclairée. Sans elle notre expansion, abandonnée sans défense aux aventures, nous affaiblit peut-être plus qu'elle ne nous sert.

Le commerce extérieur n'est pas affaire d'improvisation : il exige au contraire une connaissance approfondie des milieux étrangers, de leurs traditions, une expérience consommée des hommes et des choses; il réclame de la méthode, de la réflexion, du jugement, de la prévoyance, de la hardiesse, de la ténacité. Dans les décisions à prendre, il veut encore que les questions ne soient pas considérées seulement sous l'angle d'où l'on croit les apercevoir de la métropole, mais avant tout du point où elles sont réellement visibles sur place. La réalité ne saurait être impunément méconnue, tôt ou tard elle a sa revanche. En un mot, il consiste à servir les intérêts de son pays et ceux de l'étranger avec le maximum de compétence professionnelle et morale.

A. d'Anthouard.

SILHOUETTES DE GUERRE

LE GÉNÉRAL HUMBERT

Le canon gronde furieusement. L'Allemand essaie de forcer, au nord de Paris, toutes les routes qui y peuvent conduire; le torrent a rompu, le 21 mars, le mur que l'armée britannique semblait, du Noyonnais à l'Amiénois, lui opposer; il en roule les débris et, sans cesse grossi de nouveaux appoints, dévale vers le sud : sa violence s'augmente de ses ravages mêmes; les plaines sont envahies, les bois emportés, les monts submergés, les villages ravagés, les cités cernées, puis, à leur tour, englouties. Rien ne semble devoir arrêter la poussée d'une armée déjà formidable, mais que, par surcroît, l'orgueil de ses succès et l'âpre espérance d'en finir surexcitent jusqu'à l'ivresse. Routes de Compiègne, de Senlis, de Creil sont menacées — et au bout, c'est Paris. Une angoisse affreuse serre les cœurs : tant d'efforts héroïques depuis quatre ans, tant d'entreprises valeureuses, tant de grands espoirs et tant de grands travaux vont-ils être, en quelques jours, rendus vains? Va-t-on voir dans une semaine l'ennemi sinon dans nos murs, du moins à nos portes? Oui, car d'heure en heure le torrent se déchaîne plus furieux, ses eaux s'infiltrent dans les fissures, les élargissent et les muent en trouées; l'Ile-de-France s'ouvre à l'ennemi. Les troupes françaises, accourant du sud à la rescousse, arriveront elles assez vite pour barrer la route? Troupes pleines de vaillance et d'élan, l'âme exaltée par le péril, le cœur fortifié par la grandeur même de l'effort exigé, mais troupes hâtivement précipitées dans une bataille compromise, aux trois quarts perdue, troupes à qui il faudra s'engager par petits paquets, sans leurs moyens d'action

ordinaires, sur un sol déjà miné et qui tremble sous leurs pieds, troupes qui, fatiguées d'un long voyage, vont, sans essuyer la poussière de leurs visages, être jetées au feu quand l'incendie dévore tout? Pour souder leurs éléments, grouper leurs efforts, diriger vers les points utiles leur résistance, engager vers les reconquêtes possibles leur énergie, leur adresser, avec les premiers ordres, les appels au cœur, et de cette intervention hâtive et improvisée tirer une victoire, quel chef faudra-t-il trouver qui se dresse dans la tourmente et dise : « Là et pas plus avant? »

Un général, mince, d'allures jeunes et jeune d'ailleurs, à la physionomie tout à la fois calme et fine, élégant dans tous ses gestes, l'œil vif, la main frémissante d'ardeur, mais le front barré d'énergie; autour de lui, un état-major qui l'entoure de confiance affectueuse, parce que, depuis des années, il l'a fait à son image et jamais ne lui a donné l'occasion de le voir en défaut; général et état-major d'armée acceptent la tâche surhumaine : renouer une trame que chaque heure défait, ressaisir les mailles qui fuient sous les doigts. Ils l'acceptent sans hésitation, sans trouble, sans grands gestes, avec résolution. Avant de le crier aux troupes, le général Humbert s'est dit qu'il était, — honneur qui prime tous les honneurs qu'il a pu connaître, — appelé à « défendre le cœur de la France ». La grandeur même de la tâche fortifie, — loin de la troubler, — une âme bien trempée et, pour se rassurer, il a, avec la foi dans la fortune de son pays et la vertu de ses soldats, la conscience très nette de sa propre valeur, justifiée par un passé de soldat heureux.

Le général Humbert va, en effet, barrer au torrent la route de Paris, arrêter la première ruée de l'armée de Hindenburg et la contraindre à chercher ailleurs le succès qu'en cette semaine de mars, il lui aura, d'une main ferme, et contre toute espérance, arraché.

***

Ce qui frappe, chez le général Humbert, c'est son air d'extrême jeunesse. Le cheveu encore dru et gardant son châtain, le front lisse, l'œil rendu plus vif par le sourcil, si j'ose dire, en bataille, la moustache mince, un peu mousseuse, la taille souple, bien prise dans cette tunique bleu de ciel aux longues basques, légendaire dans les armées, la jambe alerte, le geste aisé, et, dans une certaine dignité qui découragerait tout essai de familiarité, quelque chose cependant d'amène

et d'accueillant, tout, jusqu'à une certaine recherche dans l'élégance qui est d'un sous-lieutenant frais émoulu de l'école, tout déconcerterait quiconque se ferait de nos généraux d'armée une image que d'ailleurs peu réaliseraient : je veux dire le chef alourdi par l'âge ou desséché par le souci, blanchi sous le harnois et assombri par l'expérience. Rien de tout cela chez le jeune général commandant la 3e armée française.

Si on l'entend parler et si on le voit agir, cette jeunesse s'affirme. Le ton est ferme, la voix timbrée; sans doute retrouve-t-on, dans la façon dont il résume une situation, dicte un ordre, soulève une hypothèse, résout un problème ou même raconte un épisode, un chef qui « en a vu bien d'autres »; et par là nous sommes bien persuadés que le général Humbert n'est pas d'hier sorti des écoles, car un jeune homme ne parlerait point avec une telle autorité, mais le geste est si vif, — il faut bien revenir sans cesse à ce qualificatif, — la pensée si rapide, et si évidemment infatigables l'âme et le cerveau, que l'on est ramené à l'idée d'un tout jeune chef et qu'on se figure fort aisément ce que pouvait être, — physiquement et moralement, — le lieutenant Humbert de 1885 rangeant en bataille, à Rô-Thuong, sur la côte d'Annam, ses cent cinquante tirailleurs et zouaves en face de quelques milliers d'Asiatiques qu'il va fort proprement mater.

C'est que ce général d'armée à l'allure si jeune est déjà un vieux soldat et « en a vu », — c'est assez le cas de l'écrire de ce soldat des colonies, — de toutes les couleurs.

***

« Notre général, me dit un officier qui l'a beaucoup observé, notre général, c'est de l'élégance dans de l'énergie. »

L'énergie, telle est bien la qualité maîtresse de l'homme et elle ne lui est certes pas venue avec l'âge et les grades. S'il la garde, avec ce caractère d'aisance qu'elle prend chez lui, c'est qu'il s'est depuis la jeunesse, et disons mieux, depuis l'enfance, habitué à la pratiquer. Car ce n'a pas été une enfance ordinaire que celle de ce soldat qui, enfant de troupe à quatorze ans, est devenu général d'armée à cinquante-trois.

Avec une simplicité, — où il y a, au fond, un orgueil légitime et qu'il ne cache pas, — le général Humbert dit : « Je suis, moi, un enfant de la balle. » Le fait est que, fils d'un modeste soldat, il a porté l'uniforme de nos régiments à un

âge si tendre que, encore qu'il soit un des plus jeunes de nos généraux d'armée, je crois bien pouvoir affirmer qu'aucun de ceux-ci ne coiffe le képi rouge depuis plus longtemps que lui, puisqu'il l'arborait à quatorze ans. Il a mis trente-quatre ans à orner de feuilles de chêne ce modeste képi d'enfant de troupe, mais il les a cueillies un peu partout : du Tonkin au Maroc en passant par Madagascar, en attendant les grandes batailles de la grande guerre qui en ont doublé la couronne.

Ce qui fait l'intérêt de cette carrière et, partant, de cette physionomie, c'est l'extrême variété de cette vie militaire. Elle apparaît comme une gageure : manifestement, le jeune soldat, parti de si modestes débuts, s'est promis d'être un soldat complet et, pour ce, de connaître toutes les faces du métier, car nous l'allons voir passer à travers les situations militaires les plus paradoxalement diverses, jeune maréchal des logis de chasseur à cheval qui, après avoir forcé l'entrée de Saint-Cyr, en sort métamorphosé en fantassin, soldat de l'armée métropolitaine passé à l'armée coloniale, un jour au Tonkin, un autre au ministère de la marine, courant de Madagascar à l'Elysée, colonel d'un régiment du Midi quand le Midi bougeait et adjoint de Lyautey au Maroc; l'école des enfants de troupe, le peloton des élèves brigadiers, Saint-Cyr, l'Ecole de guerre; et, — je n'écrirai pas pour *couronner* cette carrière, car le général est loin, je pense, d'avoir dit son dernier mot, — mais pour achever de lui donner toute sa valeur d'enseignement, le commandement d'une division, celui d'un corps d'armée et celui d'une armée, conquis en moins d'un an au cours de combats où il n'a eu, pour réussir, qu'à appliquer ce qui a toujours dû être sa devise : *Vouloir.*

***

Lorsque ce modeste gendarme à cheval de Rambouillet, dont son fils, aujourd'hui général, ne peut parler sans une profonde et reconnaissante émotion, obtenait pour le petit homme une place d'enfant de troupe au 20e chasseurs à cheval, il ne paraît point qu'il pensât à ce bâton de maréchal que tout soldat de France a cependant, dit-on, dans sa giberne. Le général avoue lui-même que le *summum* de ses rêves d'enfant de troupe était la situation d'adjudant. Je l'entends parfaitement : lorsque j'entrai au régiment, l'adjudant, que je définissais mal auparavant, m'apparut fort gros personnage; combien doit-il apparaître tel à un enfant de troupe! Mais l'enfant, s'il était modeste en ses visées, était trop intelligent

et trop laborieux pour ne se point distinguer; il voulait être bachelier, le fut, — première victoire qui, en de telles circonstances, en valait bien d'autres. Engagé volontaire à dix-huit ans, dans les chasseurs à cheval, et brigadier après un an, il obtenait de suivre quelques classes du lycée voisin de son quartier, — autre trait qui témoigne d'une légitime envie de forcer la destinée, — et, le jour même où se lisait en bonne place son nom sur la liste d'admission à Saint-Cyr, son colonel le faisait maréchal des logis. Ainsi le futur général d'armée devait-il connaître tous les grades, sauf celui d'adjudant, objet de ses ambitions puériles!

En 1883, Georges Humbert sortait premier de Saint-Cyr; l'ex-chasseur à cheval galopait déjà et Dieu sait si, tout fantassin qu'il doive être, il cessera de galoper. Aussi la « petite garnison » lui paraissait-elle un peu étroite. Plus actif encore qu'ambitieux, — il me semble qu'il est resté tel, — il aspirait à se battre, il alla donc où l'on se battait alors et du 102e d'infanterie demanda à être versé dans l'armée coloniale où il devait rester quatorze ans. Il partait pour le Tonkin au lendemain de Langson.

On a beaucoup dit, quand après 1871 on cherchait avidement les causes de notre désastre, que les guerres d'Afrique avaient, plus qu'ils ne les avaient formés, « déformé les futurs généraux de 1870 ». Il n'y avait guère paru en Crimée et en Italie où nos chefs se montrèrent fort à leur honneur, tous sortis de la pépinière algérienne; et je crois bien qu'il faut décidément reléguer l'argument dans le bric-à-brac des légendes périmées. Une campagne exige avant tout de ceux qui la font caractère, décision, ingéniosité, familiarité avec le péril, science du terrain, connaissance des soldats, toutes choses qui s'acquièrent aussi bien en Afrique ou en Asie qu'en Europe. Il n'est pour s'en convaincre que de souligner sur la liste de nos grands chefs les noms de ceux qui dans les campagnes coloniales se sont formés à la guerre, — pourtant si différente, — qui les attendait, à commencer par Joffre, Gallieni, Nivelle, d'Esperey, Gouraud, Mangin et tant d'autres grands chefs, pour finir par les héros de nos divisions proprement « africaines ». Humbert ne cèle point que ses campagnes hors de France l'ont, plus que l'Ecole de guerre, préparé à commander; on y commande et parfois « en chef » de si bonne heure, — fût-ce à la tête de 500 hommes!

« Quelle fut votre première victoire, mon général? » demandais-je un jour au général Humbert. C'était peu d'heures

après que, faisant barrage à l'ennemi, le chef venait de transformer en échec la victoire de l'Allemand. « Ma première *victoire*, si vous voulez, me répondit en souriant le général, fut remportée, il y a trente-trois ans, à la tête de 150 hommes. » Et sur ma prière, avec un peu d'ironie, — car il n'aime point se donner les apparences de s'en faire accroire, — il me conta l'incident. Il prenait toute sa valeur des événements même qui venaient de se dérouler; peut-être, après tout, le général qui venait de faire échec à un demi-million d'Allemands, conduits par les meilleurs chefs de l'Empire, avait-il éprouvé moins d'ivresse le soir du 30 mars 1918 que dans cette journée de 1886 où avec ses 150 hommes il avait d'un seul coup délivré une province.

Pendant un an, il avait mené des frontières de Chine à l'Annam, du Tonkin au Cambodge une existence « charmante ». Cette existence « charmante » avait consisté à prendre un peu partout, sur les troupes chinoises, sur les Pavillons noirs, sur les Annamites insurgés ou sur les brigands jaunes de tout poil la revanche de Langson : pièges à éventer, embuscades à dresser, combats à livrer sous la menace, si l'on était par hasard battu ou pris, d'un terrible sort, des rapides à descendre, des marécages à traverser, — où la fièvre guette, ennemie plus mortelle que le Jaune, — mais la joie de vivre, sous le drapeau tricolore, une vie pleine de périls et d'actions, de conquérir des terres à la France et de porter toujours plus avant le respect de son nom. En 1886, le jeune lieutenant est jeté, avec 150 hommes, sur la côte d'Annam, à Rô-Thuong, pour délivrer des chrétientés opprimées : car à la fierté de servir la France s'ajoute toujours celle de protéger le faible et de faire triompher la civilisation chrétienne; toute réflexion faite, le général Humbert fait-il autre chose en ce moment contre la kultur à la Walhalla? Vous pensez si le lieutenant Humbert avait pu étudier la carte du Binh-Tuang où les chrétiens criaient à l'aide. Mais quoi! une route est une route, une crête est une crête, si l'on a de bons yeux : et comment n'en aurait-on pas de bons à vingt ans quand on doit en avoir de si bons à cinquante? L'important tout de même est de savoir ce qu'il y a sur les routes à sa droite et à sa gauche et derrière la crête qui se dresse en face. Les chrétiens de Ninh-Hoa vinrent prévenir le jeune chef que le péril était grand. « Ces chrétiens jaunes furent votre premier « 2e bureau », mon général? — C'est cela même! » Des bandes de six ou sept cents Chinois marchaient

sur les deux routes, à la vérité assez éloignées, à droite et à gauche de celle où notre petite troupe s'était avancée : derrière la crête que celle-ci, à six cents mètres de là, franchissait, on signalait une autre bande, au moins aussi forte. Et derrière nos Français un fort détachement de garde annamite marchait, sous prétexte de leur faire honneur, de ces « amis » dont on prie Dieu de vous délivrer. Le pis était que les Chinois, embusqués derrière la crête, y avaient traîné quarante pièces à mitraille qui dataient du dix-huitième siècle, ayant été fondues pour les Cochinchinois par des ingénieurs français et portant sans doute des fleurs de lis et l'*ultima ratio regum*. Sans doute cela est-il moins redoutable que les quelques centaines de batteries lourdes que le général Humbert devait voir apparaître sur son front de Noyon à Montdidier au printemps de 1918. Mais enfin quarante canons à mitraille, fussent-ils contemporains de Louis XIV, sont peut-être plus redoutables que des 155 longs quand on n'a soi-même pas le plus petit canon à sa disposition.

Le jeune chef était bien proprement cerné. En ce cas, une seule chose reste à faire : foncer sur l'ennemi qui est en face et, s'il a des canons, les lui prendre. Les Chinois avaient pointé les leurs sur une ligne choisie, ignorant l'art d'allonger ou de raccourcir le tir : encore fallait-il passer le « barrage » et, si avec les 150 hommes on essayait de le franchir, combien en sortiraient vivants et comment enlever les canons et mettre en fuite cette canaille si quelques soldats seulement échappaient à la volée de mitraille ? Bref le *problème des effectifs* se révélait, — et déjà gênant, — au jeune chef. 100 tirailleurs garnissaient la route; 50 zouaves étaient en réserve à droite. Les tirailleurs usaient leurs cartouches sans obtenir de résultats et la mitraille balayait devant eux la route, prouvant que les canonniers défilés derrière la crête se riaient de nos balles. Bien avant Ludendorf et avec tous les grands chefs passés, présents, — et futurs, — le petit lieutenant pensait que la surprise seule procure la victoire. Les zouaves, sur son ordre, gagnèrent la colline par les champs, puis, arrivés à mi-pente, se jetèrent sur la route *sous* la trajectoire des canons; escalader le reste de la montée, gagner au pas gymnastique la crête, tuer les canonniers effarés, prendre les canons, les retourner contre l'ennemi, ce fut l'affaire d'un moment. Les tirailleurs, se jetant à leur tour sur l'infanterie chinoise, firent parler la baïonnette et, le soir même, les bandes chinoises quittaient le pays, le jeune lieutenant Humbert comptant

ses trophées : 39 canons et des drapeaux, sans parler des prisonniers, au milieu du concert de gratitude des chrétiens délivrés.

Je me suis arrêté à ce premier épisode, — très semblable à tant d'autres engagements coloniaux, — parce qu'il me plaît très précisément de justifier ce que j'écrivais tout à l'heure, à savoir que l'esprit de décision se forme en ces rencontres chez un tout jeune homme qui, s'il est intelligent, tire de tels exploits tout à la fois la confiance en lui-même et d'utiles leçons. Une grande bataille dépouillée de ses à côtés pose-t-elle au fond plus de problèmes qu'un combat de Rô-Thuong? Tout au plus peut-on dire qu'ils se magnifient, mais en restant les mêmes : dans la même minute un petit lieutenant Humbert a eu à résoudre dix problèmes de stratégie et de tactique, sans parler de la crise des effectifs et de l'emploi des réserves. Et il a, avant d'être un chef d'armée, trente ans pour réfléchir là-dessus.

***

Soyez sûrs qu'il y a réfléchi, mais au milieu de bien des avatars. Car, rentré en France en 1887 et passé capitaine, le jeune homme, qui entend bien que de vaincre des Chinois sur la route de Ninh-Hoa ne suffit tout de même point pour acquérir tout l'art militaire, profite de son retour pour entrer à l'Ecole de Guerre. Ainsi commence à se réaliser le rêve qu'il a fait d'être l'officier qui aura tout connu de son métier, l'étude et l'action, la pratique et la technique. Et le voici, breveté, en 1891, au gouvernement de Paris où l'excellent général Saussier achevait assez lourdement sa carrière, puis au Ministère de la marine où l'amiral Lefebvre l'a mandé en qualité d'officier d'ordonnance. Il n'y était point installé que l'amiral démissionnait et que Félix Faure, député de la Seine-Inférieure, prenait, avec le portefeuille, toute la « maison » de son prédécesseur. C'est, pour le jeune capitaine, le principe de la seule mission que certes il n'eût pas entrevue. Car Félix Faure, élu peu de mois après président de la République, ayant pris en estime ce jeune homme si plein d'ardeur réfléchie et de zèle pour son métier, entendit l'emmener avec lui à l'Elysée. C'était, croyant le connaître, le méconnaître. Deux ans d'Ecole de guerre, l'état-major du gouvernement de Paris, le ministère de la marine, cela faisait bien du bureau pour un soldat impatient d'action. Aux offres de Félix Faure il opposa son désir d'aller, avec les camarades,

conquérir Madagascar. Le Président, — il s'en fallut, — ne s'en formalisa pas, se promettant une revanche, et lâcha son ex-officier d'ordonnance sur les Hovas.

L'expédition était, on s'en souvient, conduite par le général Duchesne, soldat plein de valeur et chef plein de fermeté. Le général Humbert n'en peut parler que d'une voix émue. Duchesne était de ces chefs pour qui toute mission est « sacrée ». Pour de tels hommes, l'obstacle n'est jamais invincible, tant la volonté absolue de le vaincre agit efficacement. L'expédition, entreprise dans des conditions presque folles, faillit, on le sait, échouer à ses débuts mêmes : le corps expéditionnaire, se débattant, à la côte, au milieu de difficultés inextricables, se mourait de la fièvre ; quant à se porter sur Tananarive, à travers un plateau sans routes tracées, avec ces quelques milliers d'hommes et les ravitaillements, il n'y fallait pas songer. C'est alors que Duchesne conçut l'audacieuse idée de former une colonne légère qui, emportant simplement des vivres pour quinze jours, quelques canons et peu de munitions, se jetterait à travers la brousse vers la capitale hova. C'était de l'audace, mais raisonnée. Sans doute, Tananarive résistant ou s'incendiant, le corps restait sans vivres ni munitions et échouait près du port, mais de cet « effet de surprise », qui neuf fois sur dix emporte tout, Duchesne attendait tout. L'événement lui donna raison : quand il ne restait plus que quinze coups par pièce, Tananarive se rendait et la France comptait un domaine de plus, grand comme la France elle-même. Humbert, qui avait suivi le général en chef à toutes les heures et, devant Tananarive, gagné, en combattant sous ses yeux, son quatrième galon, prit là une leçon d'énergie qu'il n'a, dit-il, jamais oubliée. Et, rentré en France commandant, il pouvait sans scrupule accepter la place que le fidèle président Félix Faure lui offrait à l'Elysée. Ainsi fut réalisé le désir d'un jeune audacieux qui avait entendu prouver que le chemin de la rue Royale au faubourg Saint-Honoré doit, — pour être tout à fait beau, — passer par Tananarive. Dès cette époque, le futur général était de ces hommes dont on dit qu'ils sont « heureux » tout simplement parce qu'ils dirigent leurs actes suivant l'axe d'une volonté raisonnée.

***

Repassé dans l'armée métropolitaine par permutation, mais resté à l'Elysée jusqu'à la mort du président, Humbert

rentre dans « les voies normales », allant, en sa qualité d'officier breveté, par un balancement régulier, des commandements de troupes aux bureaux d'état-major. Car, chef de bataillon au 30e d'infanterie à Thonon, en 1899, officier du 3e bureau (opérations) de l'état-major de l'armée en 1900, lieutenant-colonel en 1904, et colonel en 1907, commandant le 96e de ligne, il devient, en 1909, chef d'état-major du 3e corps. Il s'en faut que cet homme heureux, — heureux de toutes les façons puisqu'il a fondé un foyer qui, à tous égards, est béni de Dieu, — il s'en faut, dis-je, que cet homme heureux n'ait pas d'histoire. Il s'exposa même à avoir « des histoires », ce qui, à telle époque, offrait plus de risques qu'une rencontre avec Pavillons Noirs ou Hovas; ne les esquivant point, il les résolut par cette audacieuse énergie qui n'a pas toujours besoin d'un champ de bataille pour s'exercer. Mais est-ce l'heure d'insister sur un épisode qui évoquerait le souvenir des troubles civils dont le Midi fut, quelques jours, le théâtre et de montrer le colonel du 96e s'imposant au respect, puis à la sympathie d'une population aigrie qui, se disposant peut-être à mal accueillir régiment et colonel, finit, grâce à un geste heureux de ce dernier, par acclamer l'un et l'autre? N'est-ce cependant rien que d'avoir, en faisant saluer le drapeau sur la place même où l'outrage contre la discipline avait été commis, réconcilié sous ses plis des Français un bien court instant divisés?

Les étoiles de brigadier tombent sur la manche du colonel, commandant déjà, à Chambéry, la 56e brigade, en 1912. Mais n'y a-t-il pas bien longtemps que ce jeune général aspire à reprendre la campagne? Le Maroc ouvre un champ de bataille : Humbert y est, sur sa demande, envoyé. Un Lyautey, grand connaisseur en matière d'énergie, n'entend point qu'un pareil auxiliaire lui échappe, fût-ce à quelques lieues, et il le prend pour adjoint à Rabbat. Les vaillants soldats qu'il y avait dirigés étaient à Kénifrah quand soudain, à travers le Maroc, se répand la rumeur de la grande guerre, de la vraie guerre, imminente. Pour cette guerre, à laquelle tant de travaux l'ont préparé, Humbert a sous la main les soldats mêmes qu'il mènera aux grands combats. La *1re division du Maroc* va partir pour la France : ce régiment d'infanterie coloniale du Maroc qui aujourd'hui à conquis la célébrité, ce 1er zouave de marche, et deux régiments de tirailleurs de marche qui, rappelés en grande partie de Kénifrah, vont en quinze jours paraître sur les champs de bataille de France,

bref cette division du Maroc qui tout entière, de Montdement en 1914 aux épisodes de la grande bataille de France de 1918, conquerra l'immortalité, c'est Humbert qui, le 11 août, s'embarque à sa tête à Casablanca.

***

Ayant achevé sa mobilisation à Bordeaux et opéré sa concentration à l'ouest de Mézières, la division du Maroc est jetée vers la Belgique où vient de se jouer le premier acte de la tragédie : elle n'arrive que pour recueillir le 9e corps auquel on la rattache et dont elle couvre le repli en territoire belge du 23 au 25. Alors commence cette célèbre retraite entre Sambre et Marne qui, lorsqu'elle aura été sérieusement étudiée, constituera un des plus beaux chapitres de notre histoire militaire. Si en effet le « miracle de la Marne » fut possible, c'est grâce au caractère que, dès les premières heures, prend et, jusqu'aux dernières heures, garde cet énorme repli de nos armées du 25 août au 5 septembre. *Retraite agressive* : ç'a été le mot d'ordre parti du cabinet de Joffre et, inégalement, mais en dernière analyse appliqué par toutes nos armées.

Nul n'est plus apte à le comprendre et plus préparé à le mettre en pratique que le jeune commandant de la division du Maroc. Ce sera la caractéristique de l'action du général Humbert, à la tête de sa division, de son corps d'armée, de son armée; au cours de cette guerre, il a été, il est et restera, à travers tous les avatars de sa carrière, un partisan de la constante attitude « agressive ». Retraite, — oui, mais agressive ; défensive, oui, mais agressive, — en attendant les offensives possibles ; l'ennemi contenu non par une résistance passive, mais par d'incessantes contre-attaques, attaques et retours offensifs, seul système qui permette de transformer en succès final une affaire un instant compromise.

Pas une heure, du 26 août, au matin, au 5 septembre, au soir, la division du Maroc, tout en rétrogradant, n'a le droit de se faire une mentalité de vaincu, parce que, pas un jour, elle ne cesse de combattre et toujours heureusement. Quand elle rompt, c'est par ordre, après avoir fait reculer l'ennemi en mauvais arroi. Et si l'admirable courage d'une division d'élite sert l'esprit de son chef, celui-ci pénètre et exalte ses troupes que pas un instant il ne cesse d'avoir en main. On croit voir un duelliste qui, se fiant à la lame merveilleusement trempée bien emmanchée au bout d'un bras solide, sait qu'il peut rompre, sûr

de ses parades, de ses ripostes et finalement de ses revanches.

Le 26, la division couvre les débouchés à gauche de la 4e armée (Langle de Cary); le 27, la division de cavalerie de la garde prussienne vient se buter contre elle à la lisière sud de la forêt de Rocroy, croyant sabrer des vaincus. Elle est reçue de telle façon que, quelques heures après, les cavaliers allemands sont en complète déroute, leur corps à moitié détruit, tandis que nos « Marocains » ne comptent que 37 tués ou blessés. Là-dessus, ordre de se replier pour continuer à couvrir la gauche de la 4e armée aux environs de Lanoy : c'est là que, le 28, pour remplir cette mission, la division reprend l'offensive dans la direction de Signy-l'Abbaye, pendant que la 4e armée s'opposera au passage de la Meuse par les Allemands à Sedan. On a beaucoup parlé de ces combats, mais de façon assez vague. Ce fut, cette bataille autour de Sedan, un des épisodes saillants de cette « retraite agressive » qui fait si grand honneur à notre armée. En ce qui concerne la division Humbert, elle s'engage d'un élan, la droite à Fosse-à-l'Eau, la gauche à Dammery, contre des forces dont le chiffre, — alors inconnu, — se trouve avoir été un corps d'armée : combat violent, un contre deux, couronné par un succès complet; on a, en trois heures, réduit au silence l'artillerie ennemie et pris Fosse-à-l'Eau, la division perdant, à la vérité, en cette âpre lutte, le tiers de son effectif; de ce fait, la 4e armée a pu continuer son repli sans être inquiétée; sur ordre, la division Humbert doit à son tour s'associer, — toujours en arrière-garde, — à ce mouvement. C'est par une marche forcée que, le 29, elle peut, sans être talonnée par un ennemi qui maintenant sait quels hommes il a en face de lui, rallier le gros de l'armée. Mais, le 30 au matin, elle est de nouveau appelée à jouer son rôle d'arrière-garde à la mode de celles que, dans les retraites d'Italie, un Bayard pouvait commander! Sus à l'ennemi; puis, l'ennemi rejeté pour vingt-quatre heures, repli. Humbert s'engage au nord de Rethel, s'empare, au nord-ouest, des hauteurs de Berthoncourt, et, une fois de plus, au soir du succès, reçoit l'ordre de rompre. Par une manœuvre heureuse, sur la rive sud de l'Aisne, il se dérobe, traverse la vallée, regroupe sa division éprouvée, sans que l'Allemand fatigué fasse rien pour troubler cette difficile opération. D'ailleurs une discipline merveilleuse ne cesse de régner : aussi bien se fortifie-t-elle d'un moral dont quatre succès remportés en cinq jours sont le secret. Et, dès lors, ce moral ne se démentira pas.

Et il est nécessaire, car l'heure approche où on va enfin faire front pour la bataille de libération et de revanche. A Fère-Champenoise, Humbert reçoit l'ordre de se porter au sud des marais de Saint-Gond, rattaché à la nouvelle armée Foch (la 9e). Il place sa division à Broussy-le-Grand et Broussy-le-Château, puis vient s'installer sur le plateau de Montdement.

Le nom est aujourd'hui célèbre et les exploits qui l'illustrèrent[1]. Cramponné au plateau encore que débordé à sa gauche par la perte d'Esternay, plus tard à sa droite par celle de Fère-Champenoise, Humbert résiste trois jours aux assauts répétés de l'ennemi. Mieux que personne, il se rend compte que, le plateau perdu, c'est Foch pris en écharpe et, sur ce point capital de l'énorme partie de la Marne, la bataille gravement compromise, le centre enfoncé. La 42e division, qui, les 6, 7 et 8, se bat à sa gauche, est derrière lui, le 9, portée vers Fère-Champenoise qu'elle a mission de reprendre : il faut qu'Humbert couvre le mouvement; s'il est défoncé, la 42e est prise de flanc et la manœuvre échoue. Cette journée du 9 est donc une journée d'ardente lutte : le départ, à la gauche, de la 42e division, forçant la division du Maroc à assumer un double secteur de bataille, l'affaiblit en le distendant; le village situé au pied de la colline, le château même sont enlevés, après une lutte acharnée, par l'ennemi. Humbert ne peut le souffrir : pendant qu'à sa gauche, le colonel Cros lutte péniblement et héroïquement du côté de Saint-Prix, le général lance le vaillant colonel Lestocquoi et son brave 77e, mis à sa disposition, contre le château, ainsi que les zouaves, et une heure après Humbert reprend, sous la vieille tour ronde maintenant en ruines, son poste d'observation, tandis que 3000 cadavres allemands jonchent la plaine. Cependant Fère-Champenoise était, par la 42e division, glorieusement reconquis.

La nuit tombant, on eut *le sentiment* que l'ennemi avait, au pied des pentes, abandonné le village. Etait-ce bien vrai ? Si c'était vrai, c'était la confirmation de la victoire, la révélation qu'à son tour l'Allemand, déconfit, battait en retraite. Les troupes descendirent et, quelques heures après, Humbert trouvait dans le village zouaves, tirailleurs et fantassins dans une liesse bruyante : les soldats, comme le chef, acquéraient là l'émouvante certitude d'une grande victoire. Pour le jeune

[1] Cf., dans l'*Illustration* du 15 septembre 1915, le récit écrit par un témoin, officier de l'état-major du général Humbert.

général, dont l'enfance avait été tout à la fois assombrie et passionnée par le récit de nos désastres, c'était l'heure que, plus de quarante ans, il avait attendue. Un jour, à un ami qui l'interrogeait devant moi sur le moment précis où il avait eu le sentiment de cette revanche, le général donnait cette précision; j'entendis soudain sa voix se fêler et, — chose bien rare chez ce soldat si maître de lui, — je vis des larmes brouiller ses yeux. Il en parut le premier étonné et comme contrarié : mais, plus que le récit des combats de Montdement, ces larmes nous faisaient revivre cette heure incomparable de septembre 1914, — ajoutant, d'ailleurs, une sorte de grâce à l'épopée virile que nous entendrons si simplement narrer[1].

La descente sur les marais fut enivrante. On trouvait partout le terrain abandonné, mais jonché de cadavres, — et de bouteilles. Ce furent marches forcées vers la Marne, puis vers la Vesle : le 14, Humbert rejoignait l'Allemand à Prunay-les-Marquises sur la Vesle, entre Reims et Beaumont, le culbutait, le rejetait sur les Marquises, l'y attaquait et y rencontrait une vive résistance, l'y réattaquait le 15, le rejetait encore à une demi-lieue à l'est où la bataille allait, hélas! pour bien longtemps se stabiliser.

Au moment où elle se stabilisait, le défenseur de Montdement recevait le commandement du 32e corps formé des deux belles divisions qui avaient constitué, dans les combats de la Marne, l'aile gauche de Foch : 42e et Maroc. Tenant le front des Marquises aux Cavaliers de Courcy, — Reims compris, — le 32e corps, après avoir pris la Pompelle, supportait à Sillery, le 27 septembre, la poussée de la première contre-offensive ennemie : il me plairait de conter comment, réveillant le souvenir qu'il avait gardé de certaine manœuvre pratiquée quelque dix ans auparavant par la garde prussienne au cours de grandes manœuvres, Humbert put, avant qu'aucun prisonnier fût fait sur l'ennemi, dire avec une belle assurance à ses officiers : « Messieurs, c'est la garde qui nous attaque. » C'était la garde et ce fut tant pis pour la garde. Le général, qui venait de recevoir pour la première fois un groupe d'artillerie lourde, improvisa un tir de *ratissage*, — ainsi que l'on

[1] « La Division du Maroc a, sous les ordres du général Humbert, fait preuve de vaillance, bravoure, énergie, ténacité au combat depuis le 28 août et dans les journées des 6, 7, 8, 9 septembre. Les résultats obtenus comme aussi les pertes cruelles, mais glorieuses, qu'elle a subies en témoignent. Tous, zouaves, coloniaux, tirailleurs, indigènes ont fait d'une façon admirable leur devoir. » (Ordre général de la 9e armée, 22 septembre 1914.)

dit aujourd'hui, — derrière les premières compagnies d'assaillants et les *ratissa* si proprement qu'isolées du gros, elles vinrent se heurter, avec la violence du désespoir, à nos hommes et, après un court combat, furent décimées ou capturées. Le général lui-même avait dirigé cette jolie opération, tandis que des ordres très fermes et parfois sévères actionnaient la défense d'infanterie. Une heure après, les prisonniers affluaient. L'assaut de la garde en restait là, brisé dans son premier élan.

Mais déjà le 32e corps était destiné à aller chercher vers le Nord de nouveaux champs de bataille.

***

La bataille des Flandres de 1914 a été récemment reconstituée[1] et le lecteur a pu juger de la part que prit le 32e corps en ces âpres combats. C'est une de ces divisions — la 42e — qui apparaît, la première des divisions françaises, sur le champ de bataille. Grossetti apporte aux Belges aide et réconfort, débarquant à Dunkerque, se portant incontinent à Furnes au milieu des acclamations de nos alliés, prenant l'offensive au nord de l'Yser sur les Dunes, ramené au centre du combat par la menace suspendue sur Ramscapelle, reprenant le village, rétablissant la ligne. Ce pendant, le général Humbert s'achemine rapidement vers le champ de bataille avec son état-major et la 38e division substituée à la division du Maroc dans son 32e corps. Que l' « Africain », — comme on l'appelle dans les dépêches au cours de cette bataille, — n'ait pas versé un pleur lorsqu'il s'est séparé de ses « Marocains », je n'en jurerais pas : il perdait avec eux tout à la fois de rudes soldats et autant d'amis. Mais, même privé de cette force, le 32e corps allait jouer dans la bataille le rôle le plus utile et peut-être le plus méritoire.

Deux batailles se livraient en Flandre à la date même où Humbert y apparaissait : bataille sur l'Yser, — franco-belge, — bataille devant Ypres, anglo-française. Les Belges, étayés par la division Grossetti et la brigade des fusiliers-marins de Ronarch, défendaient l'Yser, puis la chaussée de Nieuport à Dixmude, tandis qu'au sud le 1er corps britannique du général Douglas Haig couvrait la ville d'Ypres, de la Lys à Bixschoote. Entre les deux batailles un trou existait, masqué à peu près, pendant quelques jours, par la division de cava-

[1] Louis Madelin, *la Mêlée des Flandres. L'Yser et Ypres.* Plon, 1917.

lerie de l'entreprenant général de Mitry et deux divisions territoriales, les 87e et 89e. Rien n'était plus dangereux pour les défenseurs de l'Yser à gauche, pour les défenseurs d'Ypres à droite que ce « défaut » entre Dixmude et Bixschoote. A la vérité, il était, dans une certaine mesure, barré du nord au sud par le canal de l'Yser, continué vers le sud par le canal d'Ypres, mais on sait ce que vaut l'obstacle naturel s'il est mal défendu. D'ailleurs le général Foch, devenu le coordinateur de toute cette confuse « mêlée des Flandres », le général d'Urbal, placé à la tête du détachement d'armée de Belgique et les vaillants chefs français, placés peu à peu sous leurs ordres, étaient et ne cesseront d'être d'accord pour préconiser l'offensive ou, si l'on était réduit à la défensive, cette fameuse *défensive agressive* dont j'ai dit qu'elle était précisément aux yeux d'un Humbert la seule défensive acceptable. Sur le point faible de la bataille, entre Dixmude et Bixschoote, il ne se faut point contenter de garnir solidement la rive ouest des deux canaux, il faut les franchir, prendre une offensive hardie vers Lessen et Zarren par Woumen et Clœrcken, menacer la forêt d'Houthulst, si possible, l'enlever et, de Bixschoote, s'avancer vers Westvoosebek, Langemarck, Poelcapelle, Pilken, Paschendaele, toutes localités situées à l'est des canaux. Ainsi seront couverts sur leur droite les Belges défendant la ligne de l'Yser, sur la gauche les Anglais et bientôt les Anglo-Français violemment attaqués dans le saillant d'Ypres, ainsi seront singulièrement gênés dans leurs essais de glissement vers le sud, — après leur échec définitif devant la ligne de l'Yser, — les Allemands qui s'accommoderaient fort de jeter toutes leurs énormes masses d'assaut sur le corps Haig. Que les troupes françaises atteignent ou non les objectifs qu'elles se sont hardiment proposés, elles n'en entravent pas moins cruellement l'Allemand. Du *défaut* entre Dixmude et Bixschoote on fait au contraire un tremplin d'où s'élancent les soldats du général Humbert.

Car c'est « l'Africain » qui est chargé de cette partie, — offensive, — de la bataille. La 42e division l'a rallié et, au commandement de ses deux divisions, il joint celui de la 89e territoriale, qui pendant ces semaines devait, dans la main du chef du 32e corps, *rendre* merveilleusement, et, parfois, celui de la brigade marine de l'amiral Ronarch et des divisions de Mitry. Sans se laisser détourner de sa mission par ce que d'Urbal appelait avec un beau sang-froid « l'incident de Ramscapelle » et se fiant en Grossetti, son meilleur divi-

sionnaire, pour le réparer, Humbert attaque, le 30 octobre, avec sa 38e division sur le front Merkem-Legghen, en direction de Zarren, tandis que Mitry menaçait la forêt d'Houthulst. Dès le 29 au soir, il avait atteint les abords de Luyghem. Le 30, il progressait vers Merkem et n'était arrêté là que par la résistance d'un ennemi trois fois supérieur en forces. Le 31, à l'heure où l'Allemand déclanche sur tout le saillant d'Ypres une furieuse attaque qui, un instant, paraît avoir démantelé la ligne anglaise, Humbert qui, à la gauche de cette bataille, subit lui aussi l'effet de cette violente contre-offensive, non seulement résiste, mais continue à attaquer dans la direction de Woumen, ne cessant de transmettre en la soulignant la consigne donnée par Foch à tous ses lieutenants : *Offensive.* La 42e, qui, ayant, une fois pour toutes, assuré l'intégrité du front belge, a rallié son corps d'armée, atteint les abords du château de Woumen, la 89e territoriale occupe le bois de la Canardière, la 38e aborde Luyghem et Merkem. Sans doute sont-ce progrès médiocres, mais l'offensive remplit son rôle : elle retient sur ce front les forces allemandes qui, sans cette diversion, se porteraient au sud-est d'Ypres et peut-être y consommeraient la défaite de Sir Douglas Haig. L'Allemand le sent, s'impatiente, voudrait enlever avec Dixmude un des points d'appui d'Humbert, n'y arrive pas. L'ennemi, solidement accroché par celui-ci, ne peut détacher de ce front une seule division.

Du 1er au 10 novembre, c'est la mission d'Humbert : entraver l'ennemi en ne cessant pas une heure de l'inquiéter; il la remplit à souhait, de concert maintenant avec le 16e corps. L'ennemi impatienté essaie, avant un second assaut, — l'assaut suprême sur Ypres, — d'enfoncer les tenaces agresseurs de la région d'entre Dixmude et Bixschoote. Le 10 novembre, il attaque avec de grosses forces la 38e division, parvient à franchir le canal à Poesele, s'insinue entre cette localité et Drie-Grachten. Humbert résiste, repousse toutes les tentatives faites, du 11 au 13, pour franchir l'Yser à Dixmude et le canal au sud, rejette les Allemands sur la rive est de celui-ci, sauf aux abords de cette Maison du Passeur qui allait être, — d'une façon si singulièrement démesurée, — célèbre, de longues semaines, en France. En fait, son nom reparaît vingt fois dans les communiqués. C'est que si les Allemands mettent une sorte de point d'honneur, un peu puéril, à sauver du naufrage de leur grand rêve, noyé, de l'Yser cette misérable épave, Humbert ne se dissimule pas que, puisqu'on se stabilise, encore

faut-il que l'on puisse compter sur une sécurité au moins relative et que, partant, le canal soit tout entier à nous. Ce n'est qu'après un mois d'une lutte bien disproportionnée à son objet que l'entêtement de notre général a raison de celui des Allemands. Le 10 décembre, la Maison du Passeur est à nous et notre ligne ainsi assurée.

Transporté alors au sud d'Ypres, le corps d'armée, devant Zillebeke, Zwartelen et la cote 60, connaît, au cours du triste mois de décembre 1914, les attaques locales auxquelles, obéissant à l'esprit de son chef, il ne manque point de riposter, — dent pour dent et œil pour œil. Et le 15 janvier, il passe de la plaine humide à la montagne silvestre et va relever en Argonne le 2e corps.

***

On s'était trop habitué, sur ce front d'Argonne, à se laisser « grignoter », si bien qu'après avoir, en septembre 1914, reconduit le kronprinz jusqu'aux pentes de Vauquois et de Binarville, on avait peu à peu, au cours d'actions locales, assez sensiblement reculé dans le bois de la Grurie pour que l'on en fût à se battre dans les bois de la Chalade, au Four de Paris et à la Harazée. Les petits ruisseaux font les grandes rivières et une tranchée prise toutes les semaines, cela finit, en bout de trimestre, par constituer un beau morceau de terrain. Sans doute, le commandant de la 3e armée, qui, en septembre 1914, avait reconduit le prince Frédéric-Guillaume de Prusse de la ligne de l'Ornain sur le nord de l'Argonne, estimait-il peu de chose — à côté de ces 50 kilomètres regagnés en trois jours, — la perte d'une demi-lieue ou même d'une lieue de terrain. Mais telle disposition d'esprit était, nous le savons déjà, peu compatible avec le tempérament offensif du général qui installait son corps dans les bois d'Argonne ; l'Yser avait habitué le 32e corps à une autre attitude. Désormais aucune tranchée ne serait attaquée par l'Allemand sans que deux tranchées allemandes fussent par nous assaillies et, s'il continuait à nous vouloir « grignoter », eh! bien, on répondrait en mordant. Et aussitôt fait que dit : une tranchée perdue, deux prises. Peut-être estima-t-on, au quartier général de Sainte-Menehould, ce terrible Humbert un peu bien agité : mais l'Allemand l'estima, lui, plus incommode encore et, puisqu'il perdait au change, se calma. Après deux mois de ce nouveau front, on disait couramment qu' « Humbert s'était *incrusté* en Argonne ».

On trouva bien, à la vérité, moyen de l'en « désincruster », mais lui tout seul et pour un brillant avancement. Le 11 mars 1915, le commandant du 32e corps était appelé à la tête du *détachement d'armée de Lorraine* (D. A. L.) institué à cette date même.

C'était, en réalité, un commandement d'armée; le D. A. L. se voyait doté d'un front important allant de Pont-à-Mousson à Raon l'Etape, y compris l'importante position du *Couronné de Nancy*. Là, depuis les célèbres batailles de septembre 1914, — qui restent l'honneur du général de Castelnau, — on ne s'était point, comme en Argonne, laissé « grignoter ». Au contraire, chose déjà assez rare au printemps de 1915, une sorte de zone *neutre*, parfois large d'une lieue, jamais inférieure à une demi-lieue, s'étendait entre nos positions et celles de l'ennemi, un *No man's land*, comme disent nos alliés britanniques. Mettre un Humbert en face d'un *No man's land*, c'est faire sentir à l'ogre la chair fraîche. Si on n'occupait point cette bande de territoire, avant peu l'ennemi s'y installerait. Ainsi ai-je vu raisonner nos chefs, en une situation toute pareille, devant Verdun en ce même printemps de 1915. C'était merveille, pensait Humbert, que tenant le nord de la forêt de Paroy, l'Allemand n'eût pas sauté sur le fort de Manonviller simplement occupé par un petit poste et fort hasardé en territoire, si j'ose dire, contesté. Humbert conquit à ses idées le général Dubail, commandant du groupe d'armées. Ayant chassé l'Allemand du nord de la forêt de Paroy et pourvu d'une solide défense le fort de Manonviller, il récupéra le terrain « neutre » et, mieux encore, en quelques coups de main; le 20 juin, l'entreprise se couronnait par une attaque de surprise qui, bousculant sur un front de 4 kilomètres toute la ligne allemande, — 200 prisonniers étant par surcroît raflés — porta nos avant-postes où ils sont encore aujourd'hui.

Cette humeur agressive signalait notre général à l'attention du haut commandement[1]. A l'heure où son ancien commandant d'armée en Argonne était éloigné pour nous avoir fait payer un peu cher, le 13 juillet 1915, une disposition toute contraire, on pensa très naturellement pour le remplacer à

[1] Cité à l'ordre de l'armée le 10 avril 1915. Général Humbert : « Commandant un détachement d'armée, a commandé une division, puis un corps d'armée avec la plus grande distinction. Juge avec calme les situations les plus délicates. Se décide vite et poursuit sa décision avec une opiniâtreté et une énergie à toute épreuve. »

l'ancien commandant du 32e corps et, le 22 juillet, le général Humbert était nommé au commandement de la *3e armée.*

***

C'était une tâche de réorganisation qu'on lui confiait là. En fait, après avoir, Humbert parti, repris leur *grignotage*, les Allemands ne s'étaient point contentés de nous mordre, mais, le 13 juillet, avaient failli nous manger. Nous avions perdu de belles positions, et quand, dès le lendemain de son arrivée à Sainte-Menehould, l'ancien commandant du 32e corps parcourait nos lignes brisées, il constatait avec tristesse que rien ne subsistait de ce qu'il avait essayé d'en faire. On ne tirait pas un coup de canon en trois jours : en ce pays de montagnes boisées où la défense peut s'accrocher aux aspérités, exploiter le couvert ou s'enfoncer sous les crêtes, les tranchées étaient médiocres et les installations défectueuses. On juge si un Humbert attend un mois pour remédier à telle situation : dès l'été de 1915 commence ce prodigieux travail dont, au printemps de 1916, visitant les tunnels creusés, j'admirais le résultat; ceux qui avaient connu l'Argonne de 1915 montraient quelque étonnement devant ce qu'elle était devenue en 1916. C'est que l'actif général d'armée ne s'en rapportait à personne pour se rendre compte de la façon dont étaient exécutés les ordres.

Sans doute cette tâche de réorganisation d'une armée et d'un front suffisait-elle à occuper les journées. On ne peut cependant se défendre d'un regret, c'est que, pendant ces années 1915-1916, remplies par tant de batailles, les deux offensives d'Artois, l'offensive de Champagne, la mêlée de Verdun, la bataille de la Somme, un chef, dont l'esprit offensif et l'âme ardente se fussent accommodés d'une constante action, ait été, par les circonstances, tenu hors de ces grands tournois. Lorsqu'en février 1916, se déclanchait l'attaque formidable des Allemands sur Verdun, le général, voisin immédiat de la bataille, dut plus d'un jour, prêtant l'oreille à la canonnade, connaître les affres du supplice de Tantale. Que de fois les lauriers d'un Pétain, arrêtant d'une main si ferme la ruée allemande, durent hanter ses rêves! Sans doute appuyait-il par son canon notre résistance sur les positions de la rive gauche de la Meuse. La forêt de Hesse, toute voisine des bois d'Avocourt, de Marre et de Cumières, s'emplit souvent du bruit du canon : c'est la contribution d'Humbert à la bataille. Mais cette position en marge dut lui peser plus d'une fois. A

une visite aux bois d'Avocourt, ce jour-là attaqués, j'associe précisément l'image du général Humbert. Etant allé saluer le général alors chargé du secteur de gauche de la bataille et ce jour-là assailli, je rencontrai chez lui le commandant de la 3e armée, accouru faire lui-même sa « liaison ». Et j'avais l'impression que, devant cette bataille à livrer, le commandant d'armée eût bien volontiers changé son sort contre celui du voisin, moins haut placé dans la hiérarchie. Que vaut pour un Humbert un commandement s'il ne lui permet point de diriger et de dominer une vive action ?

En juin 1916, il put concevoir quelque espoir. La bataille de la Somme allait s'engager. Le général Foch, alors commandant le groupe des armées du Nord, entendait bien qu'elle pût prendre, au moment opportun, l'extension que d'ailleurs le général Joffre concevait. A droite des Anglais, la 6e armée (Fayolle) attaquerait, puis la 10e (Micheler); si, après quelques semaines, la bataille obtenait son plein effet, on engagerait une troisième armée française. L'armée Humbert fut en conséquence enlevée à l'Argonne, que se partagèrent les armées Nivelle et Gouraud, et portée en réserve dans la vallée de l'Oise.

On sait comment la bataille de la Somme, menée avec une imperturbable sûreté de main par le général Fayolle sous la haute direction du général Foch, après nous avoir rendu de haute lutte une partie de la Picardie, fut, à la fin de l'automne, arrêtée ou plutôt suspendue. Car ce n'est pour personne un secret que le général Joffre comptait la réengager au printemps de 1917 et poursuivre résolument l'exploitation des résultats acquis. L'ennemi, que notre victorieuse poussée mettait en posture dangereuse, préféra céder du terrain qui lui eût été à coup sûr enlevé dès les premiers jours de combat et, en mars 1917, se replia sur la ligne Saint-Quentin-La Fère.

A cette époque, le général Nivelle, qui avait succédé au général Joffre dans son commandement, avait cru devoir élargir, en vue d'une action plus considérable et d'une grande « bataille de France », les projets de son prédécesseur. Sans doute (le plan datant d'avant le repli), des armées attaqueraient-elles de Péronne à la région de Noyon en direction de Saint-Quentin et La Fère, mais tandis que l'armée allemande serait retenue par ces combats dans la « poche de Noyon », une formidable attaque serait, contre son flanc gauche, tentée de Soissons au sud de Reims. Ce n'est point

l'heure d'apprécier par les résultats obtenus la valeur d'un plan qui ne put recevoir qu'une demi exécution. Le repli bien organisé des Allemands sur la ligne, précisément à conquérir, de Saint-Quentin à La Fère et le soin qu'ils avaient pris, en ravageant savamment le pays qu'ils étaient contraints d'abandonner, de créer devant la ligne où ils s'établissaient une sorte de glacis bouleversé rendaient la poursuite mal aisée et, si elle n'était ajournée de quelques mois, l'attaque en direction de l'est presque impossible. Peut-être se paya-t-on trop facilement de cette formule qu'après tout, les Allemands nous abandonnaient ce que, de ce côté, on s'apprêtait à leur arracher, comme si la conquête du terrain eût été le but essentiel et non secondaire d'un fort beau plan de campagne. Pour n'avoir pas à reculer la date de l'offensive, on reporta du côté de l'attaque de flanc les grandes pensées, les grands espoirs et, partant, les grandes ressources, et, ainsi, l'énorme opération stratégique qui devait avoir pour théâtre la poche considérable que dessinait dans les premières semaines de 1917 le front allemand, de Péronne à Reims, fut-elle transformée en un assaut donné, du sud au nord, entre Soissons et Moronvillers. Le front de Saint-Quentin à La Fère ne serait que le théâtre d'une simple diversion, mais sans moyens efficaces d'action comme sans buts très définis.

Ainsi le général Humbert, primitivement chargé, de concert avec la 1re armée, de l'attaque sur le front, de la Somme à l'Oise, se trouva-t-il frustré par la destinée de la part prépondérante que, tout d'abord, il devait avoir dans la grande bataille de printemps.

Aussitôt avisé de la retraite allemande, il s'était jeté à sa suite dans la direction où elle s'opérait et, au milieu d'un terrain avec un art infernal subversé, était parvenu jusqu'aux avancées de la « ligne Hindenburg ». Il s'y était heurté, le 4 avril, entre l'Oise à droite et Dallon à gauche. Après deux journées de combat dont la prise d'Urvillers fut le point culminant, il rejetait l'ennemi sur sa position principale : Saint-Quentin comme La Fère se trouvaient, de ce fait, en bordure de sa ligne et à notre portée.

N'eût-il pas convenu, — quitte à reculer de quelques semaines l'offensive générale et à en remanier le plan, — de poursuivre de ce côté, après un mois ou deux de préparation, une attaque si heureusement amorcée? L'Histoire se prononcera. Il serait téméraire de la faire aujourd'hui parler. Ce qui est certain, c'est que, au milieu d'avril, il était préma-

turé d'attaquer, sur les solides positions où il s'était installé, l'Allemand sans de très grands moyens. Or, je le répète, les combats entre Oise et Somme ne devant plus être qu'une diversion, ces « grands moyens » avaient passé aux armées de l'Aisne. C'est privé d'artillerie lourde, et plus généralement des ressources nécessaires à une attaque aussi importante, que le général Humbert recevait l'ordre d'attaquer, le 13 avril, sur le saillant de Saint-Quentin. Il était fatal que l'attaque ne donnât point de grands résultats et d'ailleurs on n'en attendait point de tels. Tout l'intérêt s'était reporté sur l'assaut qui allait être, de Soissons à Moronvillers, donné aux positions allemandes de la région de l'Aisne. Une fois de plus le sort desservait un chef qui, à l'automne de 1915 en Champagne, au printemps, puis à l'été de 1916, à Verdun et sur la Somme, avait vu, l'âme frémissante d'impatience, se dérouler à quelques lieues de son quartier général les actions les plus considérables sans y pouvoir prendre part et qui, une quatrième fois, quand il allait faire la preuve de ses talents de grand chef, était leurré de ses généreux espoirs.

***

Tandis qu'à sa droite se déroulaient les phases de la bataille de l'Aisne, le général Humbert, installé à Noyon, « administrait » plus encore qu'il ne commandait son singulier secteur. C'était, de l'Oise à la Somme, ce pays si savamment dévasté, que le remettre en état constituait dans le sens exact du mot un « travail de Romain. » Restant dans la zone des armées, ces cantons ne pouvaient cependant être laissés dans l'état misérable où l'ennemi les avait sciemment plongés. Ces populations, courbées pendant deux ans et demi sous un joug odieux, il les fallait faire rentrer fraternellement dans la communauté française. Ces cités dévastées, il les fallait relever de leurs ruines, ces villages presque disparus, les ressusciter, ces champs ravagés, ces vergers saccagés, leur faire produire de nouveaux fruits. Ces routes rompues, il les fallait tirer de leur chaos. L'armée, qui avait libéré, devait reconstituer toute une vie locale. Oui, « travail de Romain », car c'est ainsi que les légionnaires, nos aïeux, avaient sans cesse, entre deux campagnes, organisé les « marches » et mis en valeur les provinces. Un Humbert, faute d'être pour l'heure un chef d'assaut, fait revivre la figure de ces proconsuls, chefs de guerre qui administraient lorsqu'ils ne combattaient point. Ce soldat se doit faire

organisateur et, ce qui est plus difficile, réorganisateur, il se doit courber sur toutes les plaies pour les panser, les morales et les matérielles, et, pour ce, devenir, comme l'avait été Gallieni à Madagascar, Lyautey au Maroc, haut administrateur dont les soucis iraient des âmes à relever aux labours à reprendre. Soucis en apparence étrangers à l'esprit du soldat, et par là d'autant plus lourds, mais tâche bientôt passionnante pour un esprit actif et une âme de patriote : quelle récompense en effet, si on y regarde bien, pour un chef français que d'avoir à rendre à la vie française, — des églises aux foyers, des mairies aux chaumières, des écoles aux sillons, — toute une province atrocement meurtrie et presque expirante!

On dira probablement un jour ce qui fut fait et comment cet état-major fut amené à se constituer en petit Conseil d'Etat. Et l'on verra comment un homme, tout animé du zèle de servir et armé pour le faire de pouvoirs singuliers, peut de bouillant soldat devenir actif organisateur. Ces huit mois constitueront, dans cette existence si pleine, un chapitre qui n'en sera pas l'un des moins beaux. Un de ceux qui ont collaboré avec lui dira en détail ce qui fut fait ; je n'apporte ici que le témoignage d'un homme qui vit le Noyonnais en mai, puis en novembre 1917 et garde l'impression profonde que, des rues de Noyon aux champs picards, il a ressentie, celle d'une étonnante résurrection.

Avec quel sentiment un Humbert quitte en décembre ces cantons! C'est aux mains de nos alliés britanniques qu'il confie, avec leur défense, leur gouvernement! Le pressentiment lui est-il permis qu'il ne reverra ces cités qu'en flammes, ces champs que bouleversés, ces campagnes que désertées, toute son œuvre détruite, mais qui n'en restera pas moins un souvenir vivant dans l'âme de ceux qui, définitivement cette fois, viendront derechef relever ces nouvelles ruines et panser ces nouvelles plaies?

***

Nous voici parvenus aux événements d'hier. Parce qu'ils sont d'hier, la discrétion s'impose et, partant, la brièveté. Et ce sont cependant ces événements qui, soudain, mettent au tout premier plan cette figure de grand chef. Humbert a de ses vœux ardents appelé la bataille, mais la bataille offensive où le chef pousserait à l'assaut ses soldats — à la reconquête, à la victoire. La victoire, elle va se présenter sous sa forme la plus imprévue. Mais quelle plus magnifique

en ses conséquences? De quel général pourra-t-on un jour écrire que, deux fois en quatre mois, il a, rompant dans les circonstances les plus ingrates le dessein ennemi, barré la route de Paris et, en saisissant d'une main ferme un commandement difficile, couvert « le cœur de la France ».

Placé en réserve par la prévoyance d'un Pétain, à Clermont, en arrière de la nouvelle zone de défense britannique, l'état-major de la 3e armée a passé l'hiver à étudier les « hypothèses » que suggère aux chefs alliés l'évident dessein d'offensive qui se trahit chez l'ennemi. La plus plausible de ces hypothèses est une attaque sur le front britannique. Si elle se produit, un Humbert, appelant immédiatement à lui les corps destinés à constituer son armée, interviendra, à l'heure convenue entre les états-majors alliés, dans la bataille engagée : quand, après plusieurs jours de résistance, l'Anglais, fatigué, croira devoir nous céder la partie, l'assaillant, fatigué lui aussi, trouvera devant lui une armée fraîche, — les casques bleus de France, — le général Humbert et son armée solidement groupée. Telle est assurément la conception que le général en chef Pétain caresse et dans laquelle il met ses espérances les plus légitimes.

On sait comment l'événement déconcerta les prévisions, comment dès le premier jour de bataille, — le 21 mars, — l'armée du général Gough, sous une irrésistible poussée, dut rompre et presque se rompit, comment, dès le soir de ce jour tragique, les Français furent appelés à la rescousse, l'admirable corps Pellé précipité à marches forcées sur le Noyonnais menacé et bientôt à moitié perdu, comment, sans les troupes prévues, qui à peine s'acheminaient vers la région, le général Humbert était appelé, par le général Pétain, dont en ces heures critiques la lucide intelligence fut à la hauteur de sa froide volonté, non plus à relever nos alliés fatigués, mais à les remplacer ou à les rallier sur un champ de bataille où soufflait le vent de la défaite, — sinon de la panique, — tandis que le flot allemand semblait rouler, sans cesse grossi en force et en violence, vers l'Ile de France.

Ce n'est point le lieu de raconter ici cette bataille d'arrêt. Alerté dès le 21, l'état-major de la 3e armée a eu à peine le loisir d'examiner la situation, qui d'ailleurs à chaque heure se modifie en s'aggravant. Le 22, Humbert est chargé de prendre en main, avec toutes les troupes françaises et anglaises, entre le canal Crozat et la région de Nesle, la bataille compromise : le 23, à midi, c'est chose faite. Déjà Pellé s'est jeté avec

trois divisions au nord de l'Oise et, en s'y opposant, a sinon arrêté, du moins entravé la ruée, mais l'inondation déborde de toute part, à notre droite du côté de Chauny, à notre centre à travers les bois du Noyonnais, à notre gauche sur Ham, sur Nesle, et bientôt, de Ham, le flot roulera sur Guiscard, de Nesle sur Roye, sur Lassigny, sur Montdidier. Trois routes de Paris sont menacées.

Ce qui frappa les témoins, ce fut, en ces circonstances tragiques, le calme du général. « Juge avec calme les situations les plus délicates », avait dit de lui une citation du général Joffre, déjà vieille de trois ans. « Se décide vite et poursuit sa décision avec une opiniâtreté et une énergie à toute épreuve. » Ce que Joffre avait écrit en avril 1915 du commandant de corps d'armée de 1915, y a t-il un mot que le général commandant l'armée de 1918 ne justifie? Tandis que son état-major s'installe à Montdidier même, donnant ainsi l'exemple d'une audacieuse confiance, le général, après s'être montré en public presque souriant, part pour Noyon rejoindre le général Pellé, le 25 au matin. Là il se rend bien compte de la situation. Sans doute sera-t-on contraint de rompre, de céder du terrain, mais si on le dispute pied à pied, l'ennemi, se fatiguant, s'essoufflera : cependant les divisions de secours arriveront, les unes après les autres, le 25, le 26, le 27, et la digue se formera qui finalement arrêtera le flot déjà en partie brisé.

Tel fut le dessein et tel il se réalisa. Le 24, le 25, il faut reculer à droite sur l'Oise, à travers le massif de la Cave et de Behéricourt, abandonner Chauny, abandonner Noyon, mais, au sud de ce champ de bataille trois jours disputé, le général Pellé fera le 27 digue jusqu'à Lassigny ; à gauche il faudra, essayant en vain de reprendre une trame que rompt sans cesse le repli des troupes britanniques sur la gauche, reculer de Nesle sur Roye, sur Lassigny, sur Montdidier, mais finalement le corps Robillot arrivera à canaliser, puis à détourner le flot vers l'ouest. Et tandis que, le 27, l'armée allemande glisse vers l'Amiénois, Humbert la fait attaquer pour retenir à lui les forces qui ailleurs pourraient faire la trouée ; le 28, le 29, il recommande la « défensive agressive »; le 30, il repousse le suprême assaut sur son front.

Son action personnelle a, cependant, été constante... Résister, résister, résister « quel que soit l'état des troupes », a-t-il crié le 25 au matin, et le soir, à l'heure la plus critique : « *Les troupes... défendent le cœur de la France. Le sentiment de la grandeur de cette tâche leur montrera leur devoir* ». Le 26, c'est

aux chefs qu'il s'adresse : « *Ne pas reculer d'une semelle de la position principale de l'armée* », et il ajoute : « *Que tous les chefs soient profondément résolus à accomplir ce devoir jusqu'à la limite extrême du sacrifice et sachent l'exiger de leurs hommes.* » Dès le 28, le flot endigué, il relance ses troupes à l'offensive, le 29, leur ordonne la « défensive agressive » avec la même fermeté froide sous laquelle on sent, avec une résolution imperturbable, une émotion frémissante.

Mais ce ne seraient que phrases si chacune d'elles n'était suivie ou précédée d'ordres nets, clairs, lumineux. Il est impossible que, durant cette « semaine sainte » tragique, cet homme ait perdu de vue un instant sa bataille, ses cartes, ses lieutenants, ses soldats, les divisions engagées et celles qui accourent, le dessein de l'ennemi et le sien. C'est d'une main ferme que, le 30, il fermait définitivement à l'Allemand la route de Paris et muait décidément pour lui en échec une victoire presque acquise par lui et par lui escomptée. —

***

Le 7 juin, le général Humbert faisait paraître un ordre qui derechef alertait son armée : l'Allemand, après son entreprise de l'Aisne, arrêtée entre Villers-Cotterets et Château-Thierry, allait attaquer; beaucoup se demandaient encore où il allait porter son nouveau coup de bélier. « Sur nous », — dit Humbert, résumant les indices, — « et demain ». Le 9, l'ennemi attaquait. Humbert l'arrêtait, le 10, sur ses ailes, le retardait au centre où une poussée furieuse avait fait fléchir la ligne, le ramenait le 12, lui fermait décidément, le 13, la route de Compiègne, comme celle de Senlis, lui barrait pour la deuxième fois le chemin de Paris.

Reproduisons purement et simplement l'ordre qui clôt cette seconde bataille puisqu'il la résume :

Soldats de la IIIe Armée :

La bataille engagée par l'ennemi le 9 et terminée le 13 a été pour lui un dur échec. Il comptait nous écraser en un jour et être le soir à Compiègne. Les ordres trouvés sur les prisonniers le prouvent. Vous avez ruiné son dessein.

La gauche de l'armée, général Jacquot, grâce à ses énergiques contre-attaques, n'a pas perdu un pouce de terrain; au centre et à droite, une résistance acharnée dans laquelle il a subi des pertes énormes a réduit son avance à quelques kilomètres.

Le 11, le général Mangin, accourant à la rescousse avec un groupement de divisions, l'a, par une brillante attaque, vigoureusement

rejeté en arrière sur une large partie du front, achevant ainsi l'effondrement de son plan.

Si nous avons perdu du terrain, comme il arrive presque fatalement dans la défensive, lui, il a perdu la bataille.

Il voulait aller à Paris une seconde fois, comme au mois de mars. Vous lui en avez fait claquer la porte au nez. Il n'ira pas. — HUMBERT.

Cette bataille, qui, un jour, trouvera son historien, n'est certes pas la dernière que soit destiné à livrer le général Humbert. Beaucoup de chefs estimeraient qu'en la gagnant ils auraient couronné de la façon la plus enviable une carrière de soldat. Sans doute le soldat qui, en évoquant le souvenir de la brusque retraite de l'ennemi héréditaire devant Montdement, laissait, presque en s'excusant, jaillir une larme songe à d'autres victoires où se satisfera mieux le rêve de sa jeunesse, où se réalisera le génie offensif qui n'a cessé de l'animer, où, lançant à la poursuite ses soldats vainqueurs, il fera mieux sans doute que de fermer à l'ennemi les routes de Paris, mais ouvrira celles de l'Allemagne assaillie. Mais tel qu'il se dresse aujourd'hui devant nous, un Humbert est néanmoins complet.

Energie à toute épreuve. Ainsi le jugeait le chef suprême en 1915. J'hésite à penser que le jugeait autrement le capitaine qui voyait l'ancien enfant de troupe forcer à travers mille difficultés, et *parce qu'il le voulait*, les portes de Saint-Cyr, que le jugeaient autrement le colonel qui l'avait regardé combattre, jeune lieutenant, au Tonkin, l'admirable soldat qui, devant Tananarive, le promouvait, à trente-trois ans, chef de bataillon, au soir de l'action, l'illustre général qui, au Maroc, le prenait comme adjoint. J'hésite encore moins à penser que telle est encore, — cette « énergie à toute épreuve », — la qualité que lui reconnaîtraient entre bien d'autres, après les deux batailles d'arrêt de 1918, les chefs de notre armée, un Foch comme un Pétain. Car « l'épreuve » s'est répétée et l'énergie s'est à chaque épreuve confirmée inlassable.

C'est de cette biographie de soldat l'enseignement réconfortant. On dit couramment dans l'armée que le général Humbert est « un homme heureux ». Des débuts difficiles de sa jeunesse à ses dernières victoires, le général Humbert a connu, comme tout homme, plus parfois que bien d'autres, traverses et obstacles; il a vaincu le sort avant de vaincre l'ennemi; et son « bonheur » est fait de constante et entreprenante énergie.

MILES.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

APRÈS LE CONGRÈS DE BERLIN[1]

LA MISSION DU BARON DE COURCEL

(Février 1882-août 1886.)

X

La révolution de Philippopoli pesa lourdement sur les derniers mois de l'année 1885, moins encore par la perspective des périls que faisait courir à la paix générale cette violation du traité de Berlin que par l'agitation à laquelle elle donnait lieu dans les chancelleries. A mentionner toutefois que cette agitation vue à distance ne semble pas avoir été bien sérieuse; des cris, des gestes, pas d'actes; personne ne voulait pousser jusqu'à la guerre la défense du traité foulé aux pieds par les Bulgares.

Les puissances les plus intéressées dans cette affaire, la Russie, la Turquie et l'Autriche, étaient résolues à ne pas intervenir et c'est du voisin que chacune d'elles attendait une intervention qui ramènerait la nation bulgare au respect des accords diplomatiques, mais dont aucun cabinet n'osait prendre l'initiative. L'Autriche se contentait de préparer des mesures dans la Bosnie et l'Herzégovine dont le Congrès lui avait confié l'administration, pour s'annexer ces provinces au moment opportun et, en attendant, veillait à ce que la Serbie ne fût pas diminuée au profit de la Bulgarie; elle avait affirmé sa volonté sur ce point en arrêtant aux portes de Belgrade les Bulgares victorieux de l'armée du souverain serbe.

[1] Voir le *Correspondant* des 10 septembre, 10 octobre, 10 novembre 1917, 25 avril, 25 mai et 10 juillet 1918.

La Turquie, suzeraine de la Roumélie, ne protestait que pour la forme contre la révolution de Philippopoli et restait sourde aux excitations des Russes qui, en invoquant les décisions du Congrès de Berlin, la poussaient à intervenir à main armée pour les faire respecter.

La Russie, tout en fulminant contre les auteurs du coup d'Etat, coupables à ses yeux d'avoir agi sans la consulter, restait sur la réserve; la colère du tsar Alexandre III ne s'exprimait qu'en paroles. L'Angleterre suivait cet exemple, sinon dans le même état d'âme, du moins avec le désir nettement avoué de ne pas laisser écraser les jeunes races chrétiennes résidant dans les Balkans. Quant à l'Allemagne, elle affectait de se désintéresser de ces dissentiments, tout en se montrant favorable aux desseins de son alliée l'Autriche.

Entre tant de tendances contradictoires, le gouvernement français, sous peine de voir s'amoindrir son influence en Europe, était tenu de préciser son attitude, tâche d'une exécution facile puisque, s'étant toujours montré le partisan de la paix, il n'avait qu'à persévérer dans cette voie et qu'à prêcher la modération. Mais, alors que tout le monde voulait la paix, on pouvait aussi bien travailler pour elle en marchant avec telle puissance qu'en marchant avec telle autre. Cette considération détermina le choix du Cabinet de Paris et son rapprochement avec la Russie. « Nous résolûmes donc, sans sortir du rôle réservé qui nous convenait, de profiter des occasions qui se présenteraient d'être agréables à la Russie vers laquelle allaient de plus en plus les sympathies françaises. »

C'est M. de Freycinet qui, dans ses *Souvenirs*, nous fait cet aveu d'autant plus précieux à enregistrer qu'il précise le moment où le Cabinet de Paris est entré dans la voie qui, à travers des hésitations et des incidents provoqués par les crises ministérielles ou par les exigences des partis, devait avoir pour résultat la conclusion de l'alliance franco-russe.

« D'accord avec mes collègues, ajoute-t-il, je pris soin, en toute circonstance, de consulter le cabinet de Saint-Pétersbourg, afin de ne pas risquer de contrarier ses vues. » Le gouvernement russe se montra reconnaissant de cette attitude. Le 25 décembre 1885, son ambassadeur, le baron de Mohrenheim, communiquait au quai d'Orsay une lettre qu'il venait de recevoir de Saint-Pétersbourg et dans laquelle le ministre de Giers « rendait pleine et entière justice à l'attitude si parfaitement correcte et loyale de M. de Freycinet dans toute la phase parcourue et à l'empressement avec

lequel il s'était associé à tout ce qui pouvait contribuer à l'apaisement de la crise ».

En fait, la politique russe au lendemain de la révolution de Roumélie consista, bien que le traité de Berlin eût été ourdi contre elle par la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Allemagne, à en réclamer la stricte exécution, attitude qui semble quelque peu étrange si l'on veut se rappeler combien la revision du traité de San Stefano avait été dommageable pour la Russie, l'avait humiliée et irritée en la dépouillant en partie du gain de ses victoires sur les Turcs. Mais depuis elle s'était résignée, se contentant de tenir la Bulgarie en tutelle. Maintenant que cette tutelle n'avait pu empêcher le soulèvement des Rouméliotes et leur réunion avec les frères bulgares, elle se résignait encore en se bornant à insister pour obtenir l'exécution pure et simple du traité, réclamation qu'elle formulait pour couvrir sa retraite. Bien qu'elle n'en attendît aucun résultat, elle savait gré à la France de la soutenir. Giers, en témoignage de reconnaissance pour cette attitude, affectait d'oublier qu'au Congrès, le gouvernement français, représenté par Waddington et Saint-Vallier, avait fait le jeu de la coalition diplomatique qui s'était formée contre les Conventions de San Stefano. De Berlin, le prince de Bismarck observait l'effort que faisait la France pour s'assurer la confiance et la gratitude des Russes et, bien qu'en d'autres temps il eût pris ombrage des velléités d'alliance qu'il constatait entre les deux pays, il n'apparaît pas, dans les rapports qui nous servent de guide, qu'il s'en soit inquiété de nouveau au cours de la crise bulgare.

Il avait d'ailleurs pris ses précautions en donnant accès à la Russie dans l'alliance austro-allemande et s'était assuré contre les risques qu'une entente contractée à son insu entre Vienne et Saint-Pétersbourg aurait pu faire courir à l'Allemagne. Lorsqu'on observe son attitude à cette époque, on le voit surtout préoccupé d'entretenir les rivalités qui fréquemment tiennent ses deux voisins en défiance l'un contre l'autre. Du reste, il ne croit pas à la guerre. Il n'y croit pas parce qu'il n'en veut pas et qu'il sait bien que, tant qu'il s'y montrera opposé, elle n'éclatera pas.

Cependant il s'en fallut de bien peu qu'à la fin de 1885 et au début de 1886, il ne fût impuissant à l'empêcher par suite du soulèvement de la Grèce. Pour comprendre ce soulèvement, il faut se rappeler qu'au Congrès de Berlin, le gouvernement du roi Georges avait obtenu de rentrer en possession d'une

partie de la Thessalie et de l'Epire que la Turquie s'engageait à lui rétrocéder. Mais deux ans après le Congrès, la Sublime Porte n'avait pas tenu ses engagements et en 1885, bien qu'au mois de juin 1880 une conférence réunie à Berlin sous la présidence de Bismarck eût établi le tracé des frontières grecques, rien n'indiquait que la Turquie songeât à déférer au vœu de l'Europe. Lassé d'attendre le bon plaisir des Turcs, effrayé des agrandissements de la Bulgarie, convaincu qu'ils mettraient en péril l'indépendance hellénique et qu'il était nécessaire de s'opposer à ce que le peuple bulgare réalisât ses ambitions et parvînt à jouer dans les Balkans un rôle analogue à celui que la Prusse jouait en Allemagne, le gouvernement du roi Georges Ier n'avait pas craint de mettre sur le pied de guerre ses armées de terre et de mer en alléguant qu'il ne tolérerait pas que l'équilibre dans les Balkans fût rompu à son détriment et que la Turquie refusât plus longtemps la rectification de frontières qu'elle avait promise.

Si légitime que fût cette prétention, elle se heurta, à peine formulée, au mauvais vouloir de l'Europe. Il fut signifié à la Grèce que ses menaces contre la Sublime Porte, constituant un danger pour la paix, n'étaient pas tolérables et ne seraient pas tolérées. Pour ménager l'orgueil national hellène, on promettait aux Grecs de multiplier les démarches à Constantinople afin d'inviter les Turcs à tenir leurs promesses, mais en même temps on exigeait du Cabinet d'Athènes qu'il cessât ses armements et renvoyât dans leurs foyers les soldats qu'en vue d'une action coercitive il avait appelés sous les drapeaux.

Présentées sans ménagements à un peuple fier, pourvu d'un illustre passé et accoutumé à lutter pour son indépendance, de telles exigences, loin d'atteindre le but qu'elles visaient, ne pouvaient qu'exciter son patriotisme et fortifier la résistance qu'elles prétendaient briser. Tel fut leur effet d'un bout à l'autre du territoire hellénique. Le ministère Delyannis qui était alors au pouvoir vit s'assoupir les oppositions contre lesquelles il avait à lutter quotidiennement, tous les partis se grouper autour de lui et leur appui imprimer au soulèvement le caractère d'un grand mouvement national. Roi, ministres, parlement, presse, population étaient d'accord pour proclamer que l'heure était venue pour le royaume de vaincre ou de périr. Plus les puissances parlaient haut et plus la Grèce élevait la voix de manière à faire croire que sa résistance était irréductible.

Ce qui contribuait à l'exaspérer, c'était la rigueur dont elle

était l'objet de la part de l'Europe et les ménagements dont usait celle-ci à l'égard du gouvernement ottoman, véritable auteur du conflit qui eût pris fin si la Grèce eût obtenu la satisfaction à laquelle elle avait droit. Cette satisfaction lui étant refusée, le conflit s'envenimait sans que les puissances recourussent pour y mettre fin à un autre procédé que celui qui consistait à en imputer la responsabilité à la Grèce seule sans rien exiger de la Porte, politique d'une injustice offensante dont l'Angleterre s'était faite le champion par égard pour l'empire ottoman en qui elle voyait le défenseur naturel de ses possessions asiatiques menacées par la Russie.

Dans l'heure de détresse qu'elle traversait, la Grèce ne pouvait compter que sur un appui sincère et désintéressé, celui de la France. Le gouvernement de la République était alors représenté à Athènes par le comte Charles de Moüy que nous avons eu déjà l'occasion de présenter à nos lecteurs lorsqu'il résidait à Berlin comme conseiller d'ambassade au cours de la mission Saint-Vallier et qui, après avoir occupé depuis divers postes importants, termina sa carrière diplomatique comme ambassadeur au Quirinal. Epris de littérature et d'art, admirateur passionné des chefs-d'œuvre de l'antiquité et du glorieux passé de la Grèce, elle lui a inspiré des pages pénétrantes sur ses monuments et ses paysages. En 1884 il en était déjà l'ami très passionnément dévoué. Mais quelle que fût son affection pour elle, il avait une trop grande expérience des dessous de la diplomatie contemporaine pour ne pas mesurer l'étendue des périls auxquels se condamnerait le gouvernement du roi Georges en persistant dans la résistance outrancière qu'il opposait aux sommations de l'Europe.

Ami de Delyannis, honoré de la confiance du roi, appelé à conférer tous les jours avec lui ou avec ses ministres, il ne cessait de leur montrer à quels dangers les exposait cette résistance qui liguait contre eux tous les gouvernements; il en développait à ses contradicteurs, en termes affectueux, les conséquences fatales, s'efforçait d'apaiser leurs velléités belliqueuses, de les convaincre que les dispositions pacifiques de l'Europe vouaient leurs tentatives à un échec certain. Les conseils du représentant de la France étaient ceux d'un ami. Ceux que leur faisait entendre le représentant de la Grande-Bretagne affectaient un tout autre caractère. En 1880, à la conférence de Berlin, les plénipotentiaires anglais avaient défendu les intérêts de la Grèce en contribuant d'accord avec la France à l'établissement d'un tracé de frontières qui

donnait satisfaction aux affinités du peuple hellène. En 1885, le Cabinet de Londres semblait parler en ennemi, tant il mettait d'ardeur à excuser et presque à justifier l'attitude de la Sublime Porte et les procédés dilatoires auxquels elle avait recours pour retarder indéfiniment l'exécution de ses promesses. On eût dit qu'en demandant qu'elles fussent tenues sans plus de retard, la Grèce formulait une exigence illégitime.

Au cours d'une visite que fit à Delyannis Sir Horace Rumbold, ministre d'Angleterre, ce diplomate, irrité de ne pouvoir convaincre son interlocuteur de la nécessité de céder à la volonté de l'Europe, se livra aux plus véhéments reproches. Après avoir menacé les Grecs du courroux européen et du blocus de leurs côtes par les flottes alliées, il s'emporta jusqu'à déclarer à Delyannis qu'il devait quitter le pouvoir pour permettre à son successeur de réparer le mal que lui-même avait fait : « Si vous ne vous retirez pas, vous porterez devant l'Histoire la responsabilité de la ruine de votre pays. Sachez d'ailleurs que mon gouvernement est résolu à s'opposer par la force à toute action que vous tenteriez par terre ou par mer contre la Turquie. »

Ces propos comminatoires arrachèrent à Delyannis une protestation véhémente. « Vous oubliez, s'écria-t-il, que je suis le ministre du roi de Grèce et non celui du roi d'Angleterre. »

On se sépara sur ces mots. Mais une heure après, l'entretien était connu dans la capitale. Le même soir, la population athénienne indignée manifesta bruyamment devant la légation anglaise et le roi Georges, affectant de croire que le ministre anglais n'avait parlé qu'en son nom personnel, demanda son rappel. Les explications échangées entre Londres et Athènes et l'intervention du gouvernement français apaisèrent le différend. Mais elles ne modifièrent pas les dispositions des puissances. Les cabinets rédigèrent une note collective invitant la Grèce à un désarmement immédiat sous peine de voir ses côtes bloquées. La France déclara qu'elle s'associait à l'invitation, mais non à la menace, et le pavillon français ne figura pas parmi les bâtiments qui effectuèrent le blocus sans changer l'opinion du peuple hellène. L'atteinte portée à son indépendance l'avait poussé à bout. Néanmoins le roi Georges ne tarda pas à comprendre qu'en persistant dans une politique qui était un défi à l'Europe il s'exposait à perdre sa couronne et que, pour conjurer un si grand risque, il était contraint de céder à l'impérieuse néces-

sité. Mais la crise se prolongea durant plusieurs mois encore. Elle ne prit fin qu'en juillet 1886.

A cette époque, le cabinet Delyannis ayant donné sa démission, les conseils de la France, mieux accueillis par un nouveau ministère que présidait Tricoupis, avaient été couronnés de succès. Elle récoltait ainsi le fruit de sa prudence et de son refus de s'associer aux mesures coercitives auxquelles avaient recouru les autres puissances. Mais au lieu de lui savoir gré de son attitude qui dénouait le conflit sans effusion de sang et obligées de reconnaître que cet heureux résultat lui était dû, celles-ci n'en témoignèrent aucune satisfaction. La presse allemande manifesta son mécontentement avec la vivacité qui caractérisait ses attaques contre le gouvernement français. Elle s'en prit au comte de Moüy. Elle l'accusa faussement d'avoir entretenu les illusions de Delyannis.

« En s'associant aux efforts de l'Europe, disaient les journaux de Berlin, mais en refusant de souscrire à l'ultimatum adressé à la Grèce sous prétexte que cette menace était inutile autant qu'humiliante pour les Grecs, la diplomatie française a voulu s'assurer un triomphe facile et prouver qu'elle était assez influente à Athènes pour réussir là où les autres échouaient, elle n'a pas joué un jeu loyal. »

Ces propos n'étaient qu'un témoignage de la jalousie de la Wilhelmstrasse contre le quai d'Orsay, dont au cours de cette étude nous avons recueilli trop de preuves pour qu'il y ait lieu d'être surpris de celle que nous rappelons.

Un trait à retenir et qui complète le tableau des incidents de cette époque, c'est que parmi les mécontents qui formulaient ces critiques injustes figurait un diplomate hellène, Ranghabé, ministre de Grèce à Berlin. Au cours de la crise, on l'avait entendu blâmer sans retenue la résistance de son gouvernement aux injonctions des puissances et il en imputait la responsabilité au comte de Moüy. Il l'avait dit au baron de Courcel, lequel s'en serait sans doute étonné s'il n'avait su que Ranghabé, ennemi juré de Delyannis dont il guettait la succession, était depuis longtemps dévoué à la politique de l'Allemagne. En 1870, oublieux de l'accueil amical qu'antérieurement il avait reçu à Paris lorsque sous l'Empire il était venu y représenter son pays, il avait toléré que ses deux fils prissent du service dans l'armée prussienne et combattissent dans ses rangs contre la nation française au mépris des services rendus par celle-ci à la Grèce. Ce trait d'ingratitude ne l'avait pas empêché d'assiéger de ses sollicitations au Congrès

de Berlin les plénipotentiaires français afin d'obtenir par leur entremise qu'il fût fait droit aux réclamations de la Grèce. Satisfaction lui avait été donnée, mais sans doute sa mémoire était fragile puisqu'un peu plus tard, dans une interview que publiait avec son consentement un journal de Berlin, il s'était montré de nouveau oublieux du passé et avait obligé l'ambassadeur de France, comte de Saint-Vallier, à le lui rappeler et à exiger un désaveu public auquel il avait piteusement consenti. Ce n'est qu'un très minime incident parmi ceux dont nous évoquons le souvenir. Mais c'est un devoir pour l'historien de stigmatiser au passage les ingrats qu'il rencontre sur son chemin, lorsque surtout il peut les montrer toujours semblables à eux-mêmes, ce qui est ici le cas.

Nous avons cru nécessaire de raconter d'une haleine la crise hellénique en raison de son importance, sans tenir compte d'autres faits qui s'étaient produits tandis qu'elle se déroulait. Ses péripéties nous ont conduit jusqu'au mois de juillet 1886, alors qu'on ne pouvait contester que son dénouement pacifique était l'œuvre de la France et que celle-ci venait de rendre un service signalé à la cause de la paix. On ne saurait cependant méconnaître que ce service avait été facilité par la volonté des trois empereurs d'écarter systématiquement les risques de guerre. Ils se rencontraient tous les ans. En 1884, on les avait vus se réunir à Skiernewice; pendant l'été de 1885, ils se retrouvaient à Gastein et à Kremsier et, bien qu'il y eût accord réciproque pour envelopper de silence les propos échangés dans ces entrevues, elles donnaient lieu à des commentaires où l'imagination des nouvellistes tenait autant de place que la vérité. Mais, en dépit des contradictions qu'ils présentaient, ils n'en étaient pas moins toujours interprétés dans un sens pacifique. Toutefois, — et c'est un trait de mœurs de la diplomatie qu'il convient de mettre en lumière, — on regrettait dans le monde politique et dans la presse que, même lorsque ces conférences des chefs d'Etat considérés comme les arbitres des destinées du monde n'avaient pas eu pour effet de les aiguiller vers des voies nouvelles, rien ne fût dit de nature à en convaincre l'opinion.

En présence des rivalités des nations et des divergences dont témoignaient les négociations engagées de ci et de là, on restait toujours sur le qui-vive et, derrière le silence officiel, on cherchait, comme derrière un mur, ce qu'assurément on n'y pouvait découvrir : « Ce silence voulu ne fait pas le compte des diplomates, déclarait l'un d'eux à Berlin dans

un cercle d'amis. Même quand il n'y a rien eu de nouveau, ils voudraient qu'il y ait eu quelque chose. »

L'un des plus éminents et des plus qualifiés, le comte de Launay, ambassadeur d'Italie en Allemagne, poussait plus loin encore l'expression de ses regrets et gémissait non sans une certaine candeur sur la difficulté qu'en ce qui concernait les entrevues impériales, il éprouvait à renseigner son gouvernement. « Que peut-on savoir ici, étant donné la réserve systématique du comte de Hatsfeld? Il est inadmissible qu'entre les souverains accompagnés de leurs ministres des Affaires étrangères, il ne se traite pas de grosses questions. Nous n'en restons pas moins réduits aux hypothèses et comme, sur ces rencontres dont parle toute l'Europe, il est impossible de rien écrire à son gouvernement, il est fort désagréable de n'écrire que sur des présomptions. »

Ce mot est caractéristique. Il démontre que les rapports internationaux ne comportent pas toujours des périodes agitées et intéressantes et ne donnent pas lieu toujours à des négociations compliquées.

Toutes celles qui s'étaient déroulées entre Paris et Berlin et dont le baron de Courcel avait été l'intermédiaire touchaient à leur terme. Les questions de politique coloniale étaient à peu près résolues et les embarras du gouvernement de la République au Tonkin, à Madagascar, voire en Egypte, tendaient de plus en plus à se dissiper, ou tout au moins ne menaçaient-ils plus d'élever des nuages entre Paris et Berlin. La mission de notre ambassadeur semblait avoir singulièrement perdu de son importance et le vouer pour un certain temps à un rôle d'observateur. C'est dans ce rôle qu'on le voit alors se renfermer. Il ne nous reste qu'à l'accompagner dans ses explorations à travers les affaires intérieures de l'Allemagne.

Il en était une qui préoccupait alors l'opinion dans toute l'étendue de l'empire, réveillant parmi les gouvernements confédérés des préoccupations et des passions qu'on avait lieu de croire éteintes depuis le traité de Prague qui, en 1866, avait mis fin aux dissentiments de la Prusse avec l'Autriche en dépossédant celle-ci au profit de celle-là de son influence séculaire dans les pays allemands. On sait que, par suite de ce traité, la principale victime des victoires prussiennes avait été Georges V, roi de Hanovre. Coupable aux yeux de la Prusse d'avoir pris parti pour l'Autriche dans la guerre qui venait de finir, il avait subi, dans toute sa rigueur, le sort du vaincu.

Expulsé de son royaume, il n'avait pu, malgré ses protestations, malgré le vœu de ses sujets, les empêcher de tomber sous la domination du vainqueur Guillaume Ier. Comme la Hesse électorale, comme le duché de Nassau, comme la ville libre de Francfort, le Hanovre était devenu province prussienne et Georges V aurait perdu jusqu'à sa qualité de prince allemand si la Prusse eût osé le dépouiller dès ce moment de ses droits sur le duché de Brunswick dont, comme chef de la branche cadette de cette maison, il devait hériter à la mort du prince régnant le duc Guillaume, dernier représentant de la branche aînée. Mais l'attitude réservée et prudente dans laquelle celui-ci s'était confiné pendant la guerre austro-prussienne l'avait préservé de la confiscation. Resté en possession de sa couronne de 1866 à 1884, époque de sa mort, il avait continué à régner et à figurer parmi les princes confédérés de l'Allemagne sans que les droits de son successeur fussent officiellement contestés. Mais, le 18 octobre de cette même année 1884, il rendait l'âme, le trône devenait vacant et l'héritier légitime, le duc de Cumberland, fils de Georges V, s'étant présenté pour y accéder en vertu de ses droits, l'accès lui en était refusé par une décision du Conseil fédéral de l'empire allemand obéissant aux ordres de l'empereur.

Si dans la pensée du souverain son opposition à l'exercice d'un droit incontestable eût été définitive, on eût appelé un autre prince allemand à succéder au duc Guillaume. Mais il n'en fut rien. La décision affectait un caractère provisoire. L'empereur voulait laisser la porte ouverte à une réconciliation. Nul n'ignore qu'elle s'opéra en 1913, lorsque, le duc de Cumberland ayant renoncé en faveur de son fils à ses droits sur le duché, le jeune duc de Brunswick consentit à les exercer aux conditions qui lui étaient imposées, c'est-à-dire en renonçant, comme petit-fils de Georges V, à ses prétentions sur le Hanovre et en souscrivant à l'annexion contre laquelle son grand-père et son père n'avaient cessé de protester. Il est vrai que Guillaume II le dédommageait de cette renonciation en lui donnant en mariage sa fille unique, la princesse Victoria, à laquelle il assurait par cette alliance le riche héritage des Guelfes et le rang de princesse régnante. L'opération était donc doublement avantageuse pour les Hohenzollern, sans compter qu'elle mettait fin à la seule résistance qui eût survécu aux événements de 1866.

Mais en 1884 on n'en était pas encore là et, pour pourvoir à la vacance du trône, on avait fait voter par la Diète de

Brunswick la nomination d'un régent qui gouvernerait la principauté jusqu'à ce qu'il en fût décidé autrement. Cette création d'une régence, c'est-à-dire d'une fonction qui donnerait rang de souverain à celui qui en serait investi, devait déchaîner et déchaîna de très vives ambitions. Il fut d'abord question d'appeler à ce poste le prince Henri VII de Reuss. C'était un très grand seigneur; il avait été ambassadeur d'Allemagne à Vienne et, par son mariage avec une fille du grand-duc régnant de Saxe-Weimar, il était le neveu de l'impératrice Augusta. Mais cette candidature fut éphémère; à l'improviste, il s'en dressa une de plus vaste envergure, celle d'un Hohenzollern, le prince Albert de Prusse, fils du frère cadet de Guillaume Ier. Elle l'emporta haut la main, car elle ajoutait deux voix à celles dont disposait la Prusse dans le Conseil fédéral de l'Empire.

Cette lutte d'influence donna lieu à un incident qui marqua combien était fausse la position des princes de la famille britannique à qui leur qualité de membres de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha donnait en Allemagne le même rang princier qu'en Angleterre ils tenaient de leur naissance. Parmi les documents communiqués à la Diète de Brunswick, tandis qu'elle discutait la question de la régence, on trouva une lettre du duc de Cambridge, frère du duc de Cumberland et commandant en chef de l'armée anglaise, lequel comme appartenant à la maison guelfe revendiquait le droit d'être nommé régent si son aîné n'était pas admis à régner. En outre, il laissait entendre qu'il ne renoncerait ni à sa position de prince anglais, ni à son commandement, ni à sa résidence en Angleterre et qu'il se réservait d'exercer ses fonctions à distance, sauf quelques voyages en Allemagne. Cette lettre, qui d'ailleurs n'avait plus, quand elle fut rendue publique, qu'un intérêt rétrospectif, provoqua en Allemagne une très vive indignation. Les journaux déclarèrent qu'il était inadmissible qu'un étranger, quelle que fût sa naissance, fût appelé à monter sur un trône allemand quand pour les fonctions les plus modestes la nationalité allemande était indispensable.

Cette théorie contraire aux traditions de la légitimité tombait en plein sur le duc d'Edimbourg, second fils de la reine Victoria, héritier présomptif des duchés de Cobourg-Gotha. On lui faisait un grief de ne pas vivre en Allemagne, de regarder l'Angleterre comme sa patrie propre, d'avoir accepté la charge d'amiral anglais et même d'avoir épousé une princesse russe. On demandait que la Constitution impé-

riale fût complétée par une loi qui priverait les étrangers du droit de succéder sur un trône d'Allemagne.

Cette campagne, bien qu'accidentelle, était une atteinte aux idées et aux préjugés des vieilles dynasties germaniques, si fières jusqu'à ce jour de leur antiquité et qui, sous la forme d'une confédération volontaire présidée par un empereur, avaient réussi à se donner l'apparence d'une souveraineté effective, laquelle en réalité n'était que nominale. Maintenant battues en brèche par le flot démocratique, elles semblaient destinées à succomber sous le sentiment populaire, affolé d'unité et de concentration. C'était l'œuvre de la Prusse qui commençait à porter ses fruits et tendait à frapper au cœur le particularisme des Etats confédérés.

Ce particularisme, Bismarck n'avait cessé de le combattre lorsqu'il le considérait comme nuisible à l'influence prussienne et à l'unité de l'empire constitué sous le sceptre des Hohenzollern. Mais c'était un outil de gouvernement auquel il n'attacha plus aucun prix quand il cessa de gouverner. En 1889, après sa disgrâce, dans les rares circonstances où il cherche à mesurer l'influence qu'il a conservée sur l'opinion, il change de langage, vante la doctrine qu'il combattait quand il était le maître et, pour accentuer sa haine contre le souverain auquel il ne pardonnera jamais de l'avoir renvoyé comme un laquais, il affecte d'adorer ce que jadis il a brûlé.

« Tenez la main à ce que vos représentants à Berlin ne laissent pas porter atteinte aux droits des confédérés », dit-il en juillet 1893 aux délégations du Mecklembourg et du Brunswick. C'est ainsi qu'il se vengera de Guillaume II dont la princesse de Bismarck, encore plus irritée que son mari, réléguera le portrait dans les écuries de Friedrichsruhe.

Mais qui pouvait prévoir en 1886 que, trois ans plus tard, dans cet empire d'Allemagne qui lui devait d'exister et où, sous le sceptre de Guillaume Ier, il avait pendant si longtemps exercé une véritable dictature, il ne serait plus rien qu'une épave glorieuse, rappelant de grands souvenirs, mais ayant perdu toute autorité et ne pouvant plus se flatter de la reconquérir. Jamais il ne fut plus puissant que dans ces dernières années du règne de Guillaume Ier. Tandis que ses adversaires prédisaient qu'après la mort du vieil empereur, sa dictature prendrait fin, il recevait du futur Frédéric III l'assurance que celui-ci ne se priverait pas de ses services. Le prince de la Couronne avait fait cette promesse avec la volonté de la tenir et, lorsqu'il sera appelé au trône, elle s'imposera d'autant

plus à lui qu'il sera atteint aux sources de la vie et se saura condamné. Si son règne ne doit être qu'un interrègne, ne sera-t-il pas intéressé à s'assurer la collaboration de l'homme d'Etat considéré par toute l'Allemagne comme le créateur de la grandeur nationale et, grâce aux faveurs du destin, comme l'arbitre des destinées de l'univers? C'est à cette réputation, auréole de son nom, que le chancelier doit l'accroissement de sa puissance. Acclamée par les uns, supportée avec dépit par les autres, elle n'est ni contestable ni contestée. Elle a grandi en raison de la vieillesse de l'empereur qui de plus en plus s'abandonne à son ministre, s'en remet de plus en plus à lui du soin de diriger les affaires de l'empire auxquelles il porte de moins en moins son attention, fortifié dans sa confiance en Bismarck par les dispositions de son petit-fils le prince Guillaume en lequel il salue déjà son héritier, comptant pour rien le kronprinz Frédéric dont il croit la mort plus prochaine que la sienne. En 1885, et jusqu'en 1888, le chancelier est donc le maître et, comme il se flatte de tenir dans sa main le futur Guillaume II qui joue à son égard le rôle d'un élève respectueux, soumis et pénétré d'admiration pour les enseignements qu'il en reçoit, il reste convaincu qu'il dispose et disposera toujours d'un pouvoir sans bornes.

Cette conviction n'aura pas pour effet de le rendre plus bienveillant pour la France. Dans ses rapports personnels avec l'ambassadeur de la République, rien n'est changé; il y a toujours assaut de procédés courtois, échange de propos aimables, un effort réciproque pour éviter les chocs; les rapports entre Paris et Berlin gardent leur caractère amical. Mais quand il regarde aux dessous de la politique allemande, le baron de Courcel y constate l'existence d'éléments de défiance et d'inimitié, révélateurs de desseins secrets qui ne lui permettent pas de croire à la sincérité des assurances pacifiques qu'on lui donne.

C'est ainsi qu'au printemps de 1886, il découvrira que la Wilhelmstrasse nourrit sur le Maroc des projets menaçants pour notre sécurité. De ce temple de la diplomatie prussienne, où depuis 1864 tant de comédies se ont jouées avec le chancelier pour metteur en scène, s'abattent sur Constantinople et Madrid des nuages chargés d'intrigues, à travers lesquels se trahit une double tentative pour faire du Maroc, en Turquie d'une part et de l'autre en Espagne, un sujet de conflits entre ces pays et la République française. Des émissaires allemands opèrent sur les rives du Bos-

phore, invitent secrètement la Sublime Porte à faire valoir ses droits sur les pays marocains en instituant une Légation à Tanger. Un effort analogue est fait à Madrid. La mort récente d'Alphonse XII, le discrédit de la politique dynastique, le refroidissement de l'enthousiasme qui a caractérisé les rapports de Madrid avec Berlin, refroidissement qui a eu pour cause l'affaire des Carolines, ont privé l'Allemagne de ses moyens d'action sur le peuple espagnol. La chancellerie teutonne cherche à les recouvrer en faisant du Maroc une pomme de discorde entre l'Espagne et la France. Ainsi se trouvent légitimées les craintes de ceux qui, lorsque le chancelier poussait la France à se constituer un empire colonial, le soupçonnaient de songer déjà à s'en emparer un jour, lorsqu'il aurait atteint son plein degré d'organisation. Quand on se rappelle qu'à la veille de la présente guerre, Guillaume II osa proposer à la Grande-Bretagne une alliance qui aurait eu pour objet de mettre la main sur les colonies françaises, il est permis de supposer que l'empereur s'inspirait en cette circonstance d'un vieux plan qui en d'autres temps lui aurait été suggéré par Bismarck.

XI

Le 28 décembre 1885, le président Grévy, dont le septennat venait d'expirer, était porté pour la seconde fois à la présidence de la République et selon l'usage le ministère Brisson, qui occupait le pouvoir quand le mandat présidentiel avait pris fin, donna sa démission. Grévy commença par la refuser, n'ayant aucun motif pour se priver du concours de ministres avec lesquels il s'était toujours entendu, mais Brisson la maintint. Sa résolution fut attribuée au dépit qu'il avait éprouvé lorsque, décidé à poser sa candidature à la présidence, il s'était vu contraint de se retirer devant l'intention exprimée par Grévy de se présenter de nouveau aux suffrages du Congrès. Peut-être serait-il plus juste de dire que le ministre démissionnaire se laissa impressionner par les difficultés qu'il aurait à résoudre s'il conservait le pouvoir, par suite du changement qu'avaient apporté dans la représentation nationale les élections du 4 octobre. Les républicains au premier tour s'y trouvaient en minorité, cent vingt-neuf contre cent soixante-dix-sept conservateurs. Le 18, les élections de ballottages avaient amélioré quelque peu cette situation et reconstitué en partie l'ancienne majorité. Mais, composée de toutes les fractions du parti républicain et toujours prête à se diviser,

elle avait devant elle une minorité compacte de deux cent deux membres monarchistes, qui se transformerait en majorité si cent voix seulement se détachaient des groupes de gauche. Pour maintenir l'union de ceux-ci, il était nécessaire qu'ils fussent tous représentés dans le ministère en exercice et c'est la difficulté de le former tel qu'il devait être pour gouverner utilement qui avait surtout contribué à décider Brisson à la retraite. Ceux qui l'ont connu savent que son intransigeance ne le disposait pas aux concessions et aux sacrifices qu'eût exigés la situation politique créée par les dernières élections.

En fait, il ne semblait y avoir qu'un homme dans le parti républicain qui fût en état de répondre aux nécessités du moment. C'était M. de Freycinet. Dans le ministère Brisson, il avait dirigé les affaires étrangères ; il était prêt à continuer à les diriger dans le cabinet nouveau, mais elles exigeaient trop d'attention et de soins par suite des complications des affaires coloniales pour qu'il n'hésitât pas à se charger de la présidence du Conseil, laquelle lui fut offerte après le refus de Brisson. Finalement, il assuma cette double charge, et le 7 janvier était constitué sous sa présidence le ministère dans lequel il conservait le même portefeuille que dans le ministère Brisson.

Ce nouveau cabinet, dont nous n'avons à parler ici qu'au point de vue de la politique extérieure, ne valait ni mieux ni moins que ceux qui l'avaient précédé sous la présidence Grévy. Mais il présentait cet avantage que la direction de cette politique ne changeait pas de mains et à cet égard il serait bien accueilli dans tous les pays. Le pape Léon XIII en donnait un exemple qui résume ce qu'a été à ce moment l'impression de l'Europe. Le 7 janvier, le comte Lefebvre de Behaine, ambassadeur de France au Vatican, étant venu annoncer au Pape la formation du nouveau ministère, était salué par cette réponse : « Pour la France, c'est un avantage que M. de Freycinet conserve le pouvoir, car sa finesse, son honorabilité, son élévation de caractère offrent beaucoup de garanties. Sans doute les conjonctures présentes sont fort graves pour vous au dehors comme à l'intérieur. Il y a la question religieuse qui me cause de si pénibles inquiétudes; il y a la question d'Orient engagée sur bien des points en Grèce, sur le Danube, en Egypte; il y a le Tonkin. Mais M. de Freycinet semble avoir triomphé heureusement à Madagascar; peut-être réussira-t-il aussi bien au Tonkin. Je souhaite pour la République qu'il réussisse dans la tâche immense qu'il a acceptée. »

Il n'y avait aucune raison pour que le chancelier d'Allemagne n'exprimât pas les mêmes vœux que Léon XIII en faveur du nouveau ministère; il avait vu M. de Freycinet à l'œuvre et, s'il n'avait pas eu à s'en louer en tant que réserve, condescendance et désir de plaire au même degré qu'au temps de Jules Ferry, du moins les dissentiments avaient-ils été toujours atténués par une cordialité qui en arrondissait les angles. Mais le chancelier, que nous avons vu si prompt à prendre ombrage lorsqu'hommes ou choses lui déplaisaient, s'était offusqué de voir figurer sur la liste des nouveaux ministres le nom du général Boulanger. Il n'est dit nulle part dans nos documents qu'il se soit plaint au baron de Courcel de la présence de ce général dans le cabinet français. Boulanger du reste n'avait jusque là fait parler de lui que par quelques mesures plus bruyantes que prudentes lors de son commandement en Tunisie et n'était pas encore devenu compromettant. Il est néanmoins évident que la campagne ouverte par la presse allemande contre la France, à dater du mois de mars, a suivi de près l'entrée de Boulanger dans le gouvernement et a pris pour prétexte « les progrès du chauvinisme en France attestés par le ton agressif de la presse française, par les démonstrations de la Ligue des patriotes et par la popularité des idées de revanche ».

Sur ces fondements les journaux du chancelier dressent leurs accusations. Ils rappellent que ces idées, pendant les dix années qui suivirent la guerre, avaient été cultivées avec ferveur. « Ce n'était pas toutefois avec l'intensité actuelle, pour l'excellente raison que l'impression produite par la défaite si récemment subie se faisait encore vivement sentir parmi les masses. De plus le rétablissement des forces offensives et défensives de la France n'avait pas fait encore d'assez grands progrès pour que l'on pût désirer voir la guerre sainte éclater promptement. La campagne tunisienne était encore trop fertile en expériences déprimantes pour ne pas modérer une explosion trop rapide du chauvinisme. Mais, Gambetta à la présidence du Conseil, tout change et le système de la Défense nationale soutenu par le général Campenon, ministre de la guerre, et par Miribel, chef d'état-major général, le perfectionnement de l'armée et du système défensif du pays, la Ligue des patriotes, les sociétés de tir, de gymnastique et autres associations patriotiques et une présomption considérable excitent la confiance dans l'espoir du succès. L'accord des trois puissances impériales en 1884 fut une douche sur ces têtes échauffées, ainsi

que les complications de la politique coloniale au Tonkin et à Madagascar. M. Ferry, malgré tout, ne parvint pas à faire paraître acceptable aux Français l'établissement de bons rapports avec l'Allemagne. Le régime Ferry fut combattu et vaincu par monarchistes et radicaux. La devise chauviniste : traiter avec l'Allemagne, c'est trahir la France, devient nationale et Ferry est qualifié de Prussien. »

C'est la *Gazette de Cologne* qui parle ainsi. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Gazette nationale*, la *Gazette de Voss* lui donnent la réplique. Celle-ci dénonce la folie des armements qui sévit en France, à la faveur de l'idée de revanche, et qui trahit les sources de sa prospérité. A propos des fiançailles d'Amélie d'Orléans avec le prince royal de Portugal, le même journal fait remarquer que, dans l'état démocratique de la France, une restauration monarchique ne pourrait se maintenir qu'en inscrivant la revanche dans son programme. La *Gazette nationale* accentue son langage jusqu'à la menace : « Si le ministère Freycinet maintient à leur taux actuel les exagérations des dépenses militaires écrasantes en l'état économique présent du pays, ce sera une preuve décisive que l'idée de revanche ne cesse pas de dominer les cercles français. Le jour viendra où il faudra vérifier si les espérances qui inspirent ces sacrifices valent le prix dont on les paie. »

Durant la période qui nous fournit ces documents, il n'est guère de jour où la presse allemande ne s'attache à nous provoquer par le caractère calomnieux des attaques qu'elle nous prodigue et des hypothèses sur lesquelles elle fonde ses accusations sans tenir aucun compte des démentis que nous lui opposons. Le mensonge reste toujours l'arme préférée des journaux officieux et de leurs inspirateurs; ils en usent avec leur perfidie habituelle. Au mois de juin 1886, cette campagne commencée au mois de mars n'est pas close et les menaces continuent, enveloppées d'hypocrisie et surtout remarquables par la persistance avec laquelle les Allemands dénaturent la vérité en nous imputant leurs propres méfaits.

Le 18 juin, la *Gazette de Cologne*, qui se fait toujours remarquer par son acharnement à surveiller nos actes et à en tirer des conclusions malveillantes, écrit : « Il y a dans ces derniers temps différents indices qui montrent que les dispositions de l'Allemagne à l'égard de la France se mettent de plus en plus en harmonie avec celles de la France à l'égard de l'Allemagne. Le jour viendra peut-être où les Français reconnaîtront qu'ils n'ont nui qu'à eux-mêmes par les excitations que,

depuis seize ans, ils dirigent contre tout ce qui est Allemand et auxquelles de notre côté il a été opposé une longanimité dont l'Histoire n'offre peut-être pas d'exemple. » Huit jours plus tard, la *Post* reprend l'accusation et la précise : « En France, monarchistes et républicains s'efforcent à l'envi de nuire à l'Allemagne. Il suffit qu'en France, à l'inauguration d'un cercle ou à un banquet, le mot Alsace-Lorraine soit prononcé ou que son image reste voilée d'un crêpe pour que les susceptibilités et les colères s'éveillent. C'est d'ailleurs l'effet de la présence de Boulanger aux affaires. Le projet de loi militaire qu'il a élaboré est une menace qui doit nous ouvrir les yeux. Il met l'armée française dans des conditions d'aptitude à la guerre qui dépassent la mesure jusqu'à présent réputée nécessaire pour une nation vivant au milieu d'Etats amis ou avec qui elle entretient tout au moins des rapports pacifiques. »

La déloyauté de ces dernières attaques résulte surtout de ce fait que, dès le début de la campagne ordonnée par la Wilhelmstrasse, une explication avait eu lieu entre le baron de Courcel et le comte Herbert de Bismarck, fils du chancelier, propre à y mettre un terme et à dissiper les malentendus. L'ambassadeur, résolu à crever ce nouveau ballon, était venu trouver le jeune secrétaire d'Etat et l'avait interpellé avec vivacité : « Si vous lisez quelquefois vos journaux, avait dit le diplomate français, vous avez pu vous apercevoir de tout ce qu'ils contiennent de désagréable pour mon pays. Je ne m'explique pas cette campagne. Si vous poursuivez par cette voie quelque chose de désagréable pour nous, quelque but détourné, intéressant soit votre politique intérieure, soit votre politique extérieure, ne croyez pas que je veuille vous demander vos secrets. Il est possible que, pour des motifs de tactique parlementaire ou autres analogues, vous teniez à attirer l'attention du peuple allemand sur certaines questions internationales présentées sous un certain aspect ; il est possible qu'il vous convienne encore pour des raisons particulières d'accentuer aux yeux de l'Europe les causes de division qui existent entre la France et l'Allemagne. Si cela est, je ne prétends pas pénétrer et encore moins discuter vos mobiles, quoiqu'il soit un peu pénible pour la France d'être choisie comme un tremplin. »

Le comte Herbert proteste. Le mot n'est pas de mise alors que c'est le droit de l'Allemagne d'énoncer ses griefs déjà formulés par le chancelier et de se plaindre de la recrudescence du chauvinisme en France :

— Alors, si cette campagne ne s'explique pas par des vues secrètes, si elle a pour unique objet d'agir sur l'opinion, je vous déclare qu'elle manque entièrement son but, car l'opinion française ne comprend rien à ce que vous voulez ; on se le demande, on le cherche et, comme on ne trouve rien, on hoche la tête et l'on passe ; mais si l'impression est fugitive, elle n'est pas bonne. Tout en s'effaçant vite, elle laisse derrière elle de mauvais germes, une amertume latente, une défiance vague qui peut devenir dangereuse un jour. Ce n'est pas là, je suppose, ce que vous voulez, mais c'est ce que vous produisez.

« — Est-ce notre faute, s'écrie le comte Herbert, si dans votre pays le désir de revanche contre l'Allemagne se ranime, devient commun à toutes les classes, à tous les partis pourtant si profondément divers? »

Et il invoquait la popularité de Déroulède, son succès relatif aux dernières élections, l'influence d'un Paul Bert, les opinions de personnages touchant de près au gouvernement, les idées connues du ministre de la guerre, Boulanger, son patriotisme militant, son ambition, ses facultés d'initiative :

« Que d'exagérations dans ce tableau, répondit l'ambassadeur. Mais serait-il vrai, faudrait-il s'en étonner? La Prusse nous a fait en 1870 beaucoup de mal. Le démembrement a laissé des regrets et des aspirations qu'il serait vain de nier et qu'on ne peut étouffer. Moi-même je me considérerais comme un mauvais Français si je ne les partageais pas. Est-ce à dire que nous songeons à la guerre? Et si cela était, à qui la faute? Ce que vous nous reprochez, c'est une situation que vous avez voulue et créée. »

Raisonnement logique et juste qui aurait pu se résumer ainsi : il ne fallait pas nous prendre l'Alsace et la Lorraine et, la guerre finie, des relations cordiales auraient pu se rétablir qui malheureusement n'existent pas. « S'en suit-il qu'en France on veuille la guerre, que le désir presque universel de paix n'y forme pas un contrepoids aux ressentiments légitimes qui peuvent s'apaiser, mais non s'éteindre? Nous conduiront-ils dans un avenir plus ou moins éloigné à une guerre nouvelle? Qui le sait? Efforçons-nous de jeter un pont entre le présent et cet avenir incertain et si, grâce à nous, notre génération arrive sans catastrophe à l'âge qui suivra le nôtre, nous aurons rempli notre tâche. »

Herbert en revient alors à la distinction déjà faite par son père entre la nation française sage et prudente dans sa généralité et les Parisiens, « foule présomptueuse et ignorante,

agitée, indifférente aux conséquences de ses actes et capable par son effervescence d'entraîner dans une aventure la masse qui est modérée, voire un gouvernement qui ne serait pas au même degré que le cabinet Freycinet maître de la situation et résolu à maintenir la paix. »

Poursuivie sur ce ton, la conversation s'épuisait et s'arrêta en laissant au baron de Courcel l'impression qu'il n'était pas en son pouvoir de convaincre son interlocuteur, lequel ne voulait pas être convaincu.

Cependant il ne lui suffisait pas d'avoir discuté pied à pied les griefs imputés à la France ; il tenait pour un devoir de sa charge de découvrir les raisons des violentes attaques de la presse que la chancellerie allemande ne niait pas avoir inspirées. Il avait remarqué, lors d'attaques précédentes, qu'elles s'étaient produites lorsque le chancelier cherchait à obtenir du Reichstag un vote important ou lorsqu'un refroidissement se produisait dans les relations du cabinet de Berlin avec celui de Saint-Pétersbourg. Mais cette fois aucune de ces deux causes n'avait assez de force pour expliquer la prise d'armes des journaux.

Le banquier Bleichrœder, qui voyait souvent Bismarck, apporte à l'ambassadeur une autre explication. Selon lui, le chancelier considérait les institutions républicaines comme condamnées. Pressentant leur effondrement, il aurait cherché des garanties contre la création d'une dictature au profit d'un général entreprenant porté par son origine à flatter la passion militaire du pays ou contre l'établissement d'une monarchie orléaniste, facilité par le résultat des dernières élections générales. Le banquier assurait que le chancelier avait voulu par cette campagne de presse agir, au profit d'une république modérée, sur le corps électoral français en lui montrant les dangers qu'une dynastie orléaniste ferait courir à la paix. Mais Courcel n'admettait pas cette raison. Il savait que les d'Orléans n'avaient aucune chance et que la République n'était pas menacée. Tout au plus supposait-il que Bismarck redoutait un retour au pouvoir des anciens ministres de Mac-Mahon, partisans d'une alliance franco-russe, son cauchemar et celui de de Moltke. Il fallait donc pour expliquer la campagne agressive des journaux trouver une autre cause.

Le 22 mars, le hasard ouvrit à l'ambassadeur sur ce sujet une perspective inattendue. Il assistait à un dîner donné par le chancelier pour fêter l'anniversaire de l'empereur.

Il est assis à côté du maître de la maison, ils causent familièrement. Il est alors question d'établir le monopole des spiritueux et Courcel demande à Bismarck s'il compte présenter bientôt aux chambres prussiennes son projet d'impôt sur les licences des débitants de boissons, qui en est le préliminaire.

« Pas encore, je dois d'abord épuiser la procédure devant le Reichstag qui est saisi du projet de monopole. Il le rejettera et je lui proposerai alors le projet d'impôt sur les licences qui se réaliserait mieux par la voie de la législation impériale que par la législation particulière de la Prusse. Quand le Reichstag se sera mis dans son tort en refusant l'impôt sur les licences comme le monopole, je serai plus libre pour saisir le Parlement prussien où je ne rencontre pas les mêmes oppositions et l'Allemagne se rendra compte ainsi que l'opposition systématique que me fait la majorité du Reichstag n'a rien de commun avec le bien de la nation et la consolidation de l'empire. Elle comprendra qu'il faut un changement de système. Nous marchons ainsi à notre Brumaire. Il y faudra de l'énergie et de la décision, mais tout peut s'accomplir légalement avec d'autant plus de facilité que nous avons une bonne armée. La Constitution allemande est simplement l'annexe d'un traité entre les princes et les gouvernements de l'Allemagne. L'Empire, Etat fédératif, est aussi une fédération d'Etats. Ce traité, ce pacte fédéral peut être modifié par ceux qui l'ont conclu. Ils n'ont qu'à le déclarer rompu ; l'annexe tombe du même coup, c'est-à-dire la Constitution, et un quart d'heure après, séance tenante, ils peuvent substituer au pacte ancien un pacte nouveau, soit une constitution modifiée suivant les nécessités nationales. Cela est parfaitement correct, il n'y a rien à y redire. Le besoin de préserver l'unité de l'Empire qui répond au sentiment public et le dévouement de l'armée garantissent l'issue pacifique de cette procédure ».

Ainsi, pour briser l'opposition du Reichstag, le chancelier n'aurait pas reculé devant un coup d'Etat et ne le dissimulait pas. Il rappelait à l'ambassadeur qu'un jour où il avait du mal avec le Parlement, Manteuffel lui offrit d'entrer avec lui dans le ministère pour faire un coup d'Etat : « Je répondis que, le jour où le coup d'Etat serait nécessaire, je le ferais tout seul. »

Et, continuant sa démonstration, il expose le peu que valent les difficultés qu'on pourrait lui susciter alors qu'il a le dépôt de la signature royale et qu'il est assuré de le conserver tant que vivra Guillaume I[er], et qu'il peut changer les ministres.

« Dans un pays où le pouvoir s'exerce de haut en bas et non de bas en haut, les ministres d'ailleurs comptent si peu que personne ne convoite leur place. En Prusse, le roi seul compte : c'est une grande institution. »

Il fallait conclure de ce langage que si le chancelier songeait à un coup d'Etat, c'était en prévision d'un changement de règne et afin de mettre son œuvre à l'abri des risques et des vicissitudes que pourrait lui faire subir l'influence de la princesse impériale devenue impératrice pour subsituer dans l'empire le régime parlementaire au régime autoritaire.

« Mais, écrivait l'ambassadeur, pour que ce plan puisse être mis à exécution, il faut un puissant mouvement de l'opinion publique, car de telles entreprises ne peuvent passer qu'à la faveur d'une forte émotion populaire. Et quel meilleur moyen d'imprimer à l'Allemagne la secousse morale nécessaire que la vieille et infaillible recette de l'évocation du péril français? »

Est-ce à ce besoin que devaient être attribuées les attaques de la presse? En ce cas il fallait s'attendre à pire. Un jour, parlant avec l'ambassadeur des difficultés d'ordre intérieur qui existaient en Allemagne comme en France, Bismarck avait dit : « Il y aurait un moyen de mettre tout le monde d'accord chez vous comme chez nous et de rétablir l'harmonie dans chaque nation, ce serait de nous faire la guerre. »

Le mot n'était-il qu'une boutade? Exprimait-il un désir intime, plus ou moins contenu jusque-là, et, lorsque l'homme d'Etat prussien le laissait tomber de ses lèvres, en dépit de ce que lui commandaient la prudence et la réserve auxquelles il était tenu, cédait-il à une hantise qui révélait ses dispositions d'esprit? Nous sommes ici une fois de plus en présence d'un problème qui s'est déjà posé pour le lecteur comme pour nous.

A quel moment, dans ses rapports avec les représentants de la République française, le chancelier a-t-il été sincère? Est-ce quand il menace? Est-ce quand il flatte? Etait-il sincère lorsqu'il manifestait l'espoir que la France se résignerait éternellement à la perte de l'Alsace et de la Lorraine et lorsqu'il affectait de croire à l'efficacité des efforts auxquels il se livrait pour la détourner de toute idée de revanche? Sans doute, en 1866, l'Autriche, dans des conditions analogues, s'était résignée jusqu'à laisser s'éteindre en elle la flamme sacrée du patriotisme et jusqu'à payer sa sécurité du prix de sa servitude. Mais un homme aussi averti que le prince de Bismarck a-t-il pu sérieusement attendre de la

France, dont la nationalité avait été formée librement par l'adhésion spontanée et volontaire des peuples qui s'étaient unis à elle, ce qu'il avait obtenu de l'empire autrichien, fait de pièces et de morceaux, de races diverses sans cohésion entre elles et déloyalement maintenues sous le joug par la force et par leur impuissance à le briser.

Il ne suffit pas de poser ces questions pour les résoudre; plus on y regarde, plus on arrive à cette conclusion que jamais la France n'a été autre chose pour le chancelier qu'un ennemi qui ne cesserait d'être dangereux que lorsqu'il serait abattu. C'est cette conviction que révèle toute sa politique à partir de 1864. S'il en était autrement, sa conduite ne se comprendrait plus. Il est vrai que, si telle est la vérité, il faut reconnaître qu'il s'est lourdement trompé dans sa marche vers le but qu'il poursuivait. Non seulement il ne l'a pas atteint, bien que pour l'atteindre il n'ait reculé devant aucun moyen, mais ceux qu'il a employés pour donner à son pays l'empire du monde ne le lui ont pas assuré et retombent sur ses successeurs et ses héritiers de tout le poids des scélératesses qu'il avait mises en œuvre pour fonder son œuvre sur des bases solides et durables. Quoi qu'il ait fait, il n'a pu remédier à leur fragilité.

On pourrait croire qu'à l'approche de la fin de sa dictature il prévoyait cet avenir et que c'est afin de le conjurer qu'il renonçait à son système de bienveillance et de flatterie envers notre pays pour recourir à des procédés aigres, acrimonieux, menaçants, qu'il se gardait de pratiquer dans ses relations officielles avec le gouvernement français mais dont sa presse se faisait l'organe.

M. de Freycinet à Paris le prenait de haut et non sans dignité avec ces attaques. Dans ses entretiens avec le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, il l'obligeait à reconnaître qu'elles n'étaient pas fondées. « Tant que je serai au pouvoir, lui disait-il, la paix ne sera pas troublée par le fait de la France, pourvu que sa dignité soit respectée. » Il répétait ces propos au baron de Courcel en l'invitant à ne rien négliger pour dissiper les malentendus. « Je sais que vous y avez beaucoup travaillé, ne vous rebutez pas. La France ne menace personne. Elle est sincère dans ses protestations. Elle demande seulement qu'on respecte ses droits et qu'on ménage sa juste fierté. Pourvu que cette règle élémentaire des rapports entre nations civilisées soit observée, on n'aura pas à se plaindre de nous. Notre politique se fait au grand jour : elle n'a ni

dessous, ni arrière-pensées. Voilà ce dont il serait bien désirable qu'on fût convaincu une bonne fois à Berlin. »

Ceci était écrit le 10 mai. Le 19, un journal français, *le Gaulois*, publiait un télégramme daté d'Allemagne dans lequel il était dit que le baron de Courcel se rendait en France en vue d'un rapprochement entre les deux cabinets. La *Gazette de Cologne* en le reproduisant le commentait en ces termes : « Les gouvernements de France et d'Allemagne entretiennent de bonnes relations officielles et n'ont jamais été séparés par aucun malentendu. Il ne saurait donc être question de rapprochement. Mais les progrès du chauvinisme en France rendent impossible les rapports amicaux des deux peuples. Le voyage du baron de Courcel dont *le Gaulois* se promet de si grands résultats ne saurait rien changer à cette situation, ni en bien, ni en mal. »

Cette fois, la rancune du chancelier ne se dissimule plus. Il l'accentue en déclarant, par la plume de ses organes officieux, qu'il n'est pas de rapports amicaux possibles entre les deux peuples. Ainsi le masque est tombé. Constatons cependant que, cinq mois plus tard, une parole venue de haut infligera un démenti à ce langage. Le 24 octobre 1886, lorsque Jules Herbette nommé ambassadeur de France à Berlin en remplacement du baron de Courcel présente à l'empereur ses lettres de créance, celui-ci en réponse à son discours lui dit : « Vous avez exprimé ma pensée en disant que l'Allemagne et la France ont de nombreux intérêts communs et qu'elles pourraient y trouver un terrain d'entente profitable aux deux nations. » Mais que valait la parole du souverain courbé et affaibli par l'âge et dans quelle mesure pourrait-il imposer sa volonté à son tout-puissant chancelier? N'avait-il pas avoué jadis qu'il craignait d'être entraîné à la guerre malgré lui et la suite ne devait-elle pas prouver, — l'affaire Schnœbelé, — qu'il s'en était fallu de bien peu que cette crainte se réalisât? Ne nous étonnons donc pas qu'à l'époque où nous a conduit ce récit, on soit disposé en France et même en Europe à voir la main de Bismarck dans les incidents où se révèle une hostilité persistante contre notre pays, tel par exemple, celui-ci :

Au mois de janvier 1885, un sieur Georges Dunn était arrivé à Rome porteur d'une lettre de l'empereur de la Chine adressée au Pape Léon XIII et dans laquelle était exprimé le désir de voir des relations directes s'établir entre le Vatican et le gouvernement chinois. Reçu le 3 février par le Souverain

Pontife, l'émissaire impérial lui exposait l'objet de la mission dont il disait avoir été chargé par l'impératrice elle-même. Le mystère qui enveloppe encore aujourd'hui ce qui fut dit dans cette audience ne permet pas de le préciser et nous ne pouvons que nous en tenir aux rapports diplomatiques qui s'en font l'écho sans prétendre affirmer l'entière authenticité des détails qu'ils contiennent, encore qu'ils aient tout au moins pour eux l'autorité de la vraisemblance. Georges Dunn, d'après ces rapports, aurait déclaré au Souverain Pontife qu'avec ou sans son concours, le gouvernement chinois désirait en finir avec l'ingérence de la France dans les affaires des missionnaires, c'est-à-dire dans les difficultés qui, à tout instant, s'élevaient à leur sujet entre Paris et Pékin. Il en était une notamment que la Chine voulait voir se résoudre sans délai. Dans l'enceinte du palais impérial, existait un sanctuaire catholique désigné sous le nom de Pétang, dont l'empereur demandait la restitution que les missionnaires s'obstinaient à lui refuser. Si le Pape voulait intervenir, ils seraient obligés de céder et, outre ce résultat, l'intervention pontificale aurait pour effet d'inaugurer entre Rome et Pékin des relations diplomatiques qui équivaudraient à la destruction du protectorat religieux que la France exerçait en Chine et que celle-ci ne voulait plus tolérer. Le marquis Tseng, ministre de Chine à Londres, serait en même temps accrédité au Vatican qui, de son côté, enverrait un légat à Pékin, et dès lors la solution des questions religieuses deviendrait facile.

Léon XIII ne pouvait qu'être flatté par une proposition qui était un témoignage de respect et de confiance et accroîtrait le prestige du catholicisme dans l'Extrême-Orient. Mais il était incontestable qu'elle tendait à amoindrir l'influence française. Aussi objecta-t-il qu'en ce qui touchait la restitution du Pétang, sa réponse serait subordonnée à l'opinion des cardinaux compétents. Ils auraient à décider si ce ne serait pas un très grave danger pour les missionnaires de renoncer au protectorat français. Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat à la chancellerie romaine, et le préfet de la propagande exprimèrent le même avis. Pas plus que Léon XIII, ils ne voulaient rompre avec les traditions qui conféraient à la France en Chine le protectorat des missions catholiques. Ce protectorat, le Saint-Siège ne pouvait le demander ni à la Russie, ni à l'Angleterre et pas davantage à l'Italie.

On voit ce que durent être les négociations qui s'étaient

engagées entre Rome et Paris d'une part et de l'autre entre le Vatican et l'envoyé de Chine. La France invoquait les actes pontificaux qui lui conféraient le protectorat des chrétiens en Orient et le cardinal Jacobini lui déclarait qu'il ne laisserait rien sacrifier de nos droits et de nos intérêts. Il s'étonnait du reste de l'insistance du gouvernement chinois et s'en inquiétait. Il inclinait à croire que le cabinet de Pékin était poussé à susciter des embarras à la France. Il disait à l'ambassadeur Lefebvre de Behaine :

— Veillez, veillez! Je n'oserais assurer qu'un danger ne vous menace pas.

— Quel danger?

Le cardinal soupirait, levait les bras et les yeux au ciel, comme un homme empêché de dire tout ce qu'il sait, et son silence était gros d'inquiétudes. Léon XIII ne les partageait pas. Il ne cessait de répéter que la France n'avait pas à craindre qu'il se prêtât à de mauvais desseins contre elle : « Elle sera contente de nous. »

Du reste, Georges Dunn lui tenait maintenant un langage plus modéré qu'au début de la négociation. Il se bornait à se plaindre de la durée de ces pourparlers avec lesquels l'intérêt général commandait d'en finir. Mais le Pape ne se hâtait pas de prendre une résolution. Entre l'insistance de la Chine et les démarches du gouvernement français qui le pressait de répondre par un refus aux offres chinoises, il demeurait hésitant. Assurément il attachait quelque prix à recevoir à sa cour un représentant de l'empire chinois et à faire représenter le Saint-Siège à Pékin, mais il était résolu à ne pas déplaire à la France, bien qu'elle eût des torts envers lui, alors surtout qu'elle s'efforçait de les lui faire oublier en lui promettant que notre ambassadeur à Constantinople, exercerait avec le plus grand zèle le protectorat des chrétiens. « En France, disait-on au Saint-Siège, nos hommes d'Etat ont toujours fait une profonde distinction au point de vue des missions religieuses entre leurs opinions à l'intérieur et leur attitude à l'extérieur. »

La formule n'était pas heureuse et révélait l'inconséquence du rédacteur. Protéger le catholicisme au dehors, mais le persécuter au dedans, n'était-ce pas affaiblir la protection dont on voulait se faire un titre à la gratitude du Saint-Siège, et que pouvaient penser de cette contradiction les peuples orientaux? Mais le Pape était bien tenu de se contenter de ce langage, quelque illogique qu'il fût, et, tout compte fait, il

considéra que mieux valait se déclarer satisfait que s'exposer à irriter la République française en faisant le jeu de ses ennemis.

De plus en plus l'influence allemande perçait sous cette intrigue. A la fin de juillet, on télégraphiait de Berlin à la *Gazette de Cologne* : « Tant que subsistera en Chine pour les catholiques le protectorat français, le catholicisme pâtira et ira sans cesse en décroissant. » Ce n'était pas précisément un langage bienveillant et, dans un journal officieux, il était significatif. A la même date, le diplomate chinois marquis Tseng était arrivé d'Angleterre en Allemagne où lui avaient été prodiguées des attentions exceptionnelles. Reçu à Kissingen par le chancelier, il avait trouvé à Berlin un accueil tel qu'on le réservait aux plus hauts personnages. Félicité à la gare par un délégué de l'office impérial des Affaires étrangères, il avait été conduit au Kaiserhof et installé dans les appartements de gala. L'empereur, absent de Berlin, n'avait pu le recevoir, mais il avait dîné à Potsdam chez le prince impérial. Comment interpréter cette réception?

« Il est ministre de Chine en Angleterre, écrivait le baron de Courcel; il n'avait donc rien à faire à Berlin. Quel est l'objet de son voyage? D'après les uns, sa visite se rattacherait à l'institution d'une représentation pontificale à Pékin afin d'arriver à déposséder la France de la protection de tous les catholiques en Chine et du droit exclusif de leur délivrer des passeports, quelle que soit leur nationalité. D'autre part, il s'agirait d'assurer aux usines allemandes les commandes de la Chine lorsqu'elle voudra développer sa flotte militaire. La nation européenne chargée de construire le matériel chinois, les navires, les chemins de fer, serait durant de longues années à l'abri de crises industrielles. Qu'a promis Tseng en échange de ces politesses? Pour ce qui est du protectorat des chrétiens, il semble que ce n'est qu'une menace éventuelle; on a voulu flatter les rancunes de Tseng contre la France pour s'assurer les commandes. »

Le 26 août, le diplomate chinois allait visiter les usines d'Essen. Rentré à Berlin, il voyait de nouveau le prince de Bismarck et, au moment de quitter la capitale, il prédisait que « désormais les relations de la Chine et de l'Allemagne seraient plus intimes ».

Au cours de ces incidents la malveillance des gazettes allemandes contre la France n'avait pas désarmé. Au mois de juin, le parlement français ayant voté une loi contre l'espionnage, elles y voyaient un procédé désobligeant pour

l'Allemagne; elles raillaient les journaux parisiens qui prétendaient qu'à Paris, les garçons d'hôtel, les fleuristes, les agents d'assurances étaient des espions; elles détournaient leurs compatriotes de venir en France s'ils voulaient échapper au danger d'être mis en suspicion. D'autre part, les attaques contre le général Boulanger devenaient plus vives de jour en jour. On accusait ce ministre de vouloir la guerre, les mesures légitimes qu'il prenait pour fortifier l'armée étaient présentées comme des provocations volontaires qui ne méritaient que mépris.

L'extrait suivant de la *Gazette de la Bourse* donne le ton de ces commentaires : « Jusqu'au moment où la France aura commencé à mettre effectivement sur pied 600 000 hommes, l'Allemagne peut considérer très froidement ses expériences militaires et si, ce dont nous ne doutons pas, la France doit arriver à des armements aussi menaçants, l'Allemagne ne manquera pas non plus de moyens pour rendre inoffensives de semblables menaces. » Ces polémiques avaient leur écho à Rome où le germanisme réconcilié avec le Saint-Siège se plaisait à affirmer l'existence « entre Sa Sainteté et Bismarck d'une douce et précieuse harmonie » qui aurait pour lendemain une entente entre le Quirinal et le Vatican. La prélature de carrière et la presse germanophile ajoutaient foi à ces rumeurs. Mais le secrétaire d'Etat Jacobini et les membres les plus autorisés du Sacré-Collège ne les accueillaient qu'avec incrédulité.

Quant à Léon XIII, il semble de plus en plus décidé à conserver une attitude expectante. Il avait ajourné déjà l'envoi d'un légat en Chine et déclaré qu'il ne savait à quel moment les circonstances lui permettraient une autre décision. Au mois d'août 1886, il était plus explicite encore et annonçait à Lefebvre de Behaine que « rien ne serait fait avant l'hiver prochain, ni rien qui pourrait déplaire à la France ». C'était en somme l'ajournement *sine die* des négociations, ajournement inspiré par le sincère désir de ne pas porter ombrage à la France.

Quelques semaines auparavant, en procédant à une promotion de cardinaux, Léon XIII avait élevé à sept le nombre des prélats français figurant dans le Sacré-Collège, ce qui donnait à la République une incontestable supériorité sur les autres Etats catholiques. Quelle noble réponse à la politique sectaire que pratiquait alors contre le catholicisme le Cabinet de Paris et dont ce grand pape se plaignait amèrement dans ses entretiens avec le représentant de la France accrédité au Vatican!

XII

Dès le début de l'été, notre ambassadeur s'était rendu en France; il en revint à la fin de juillet et l'on apprenait que, durant son séjour à Paris, il avait présenté à M. de Freycinet et fait accepter sa démission en alléguant la nécessité de prendre un repos qu'exigeait sa santé. Cette allégation n'était pas un prétexte, mais un motif très légitime qu'à son grand regret le ministre des Affaires étrangères avait dû admettre. Il savait mieux que personne, et nos lecteurs en sont assurément aussi convaincus qu'il l'était lui-même, combien durant les trois années et demie qui s'étaient écoulées depuis l'arrivée du baron de Courcel à Berlin sa mission avait été laborieuse et au prix de quels incessants et lourds efforts il l'avait menée à bonne fin. La gravité des questions qui s'étaient posées entre le gouvernement républicain et le gouvernement impérial, l'espèce de brutalité avec laquelle le chancelier, en soutenant un débat, cherchait à y faire prévaloir son opinion, l'irritation que lui causait une résistance prolongée à ses vues et la surveillance que dans toute négociation difficile ses contradicteurs devaient exercer sur eux-mêmes et sur lui pour éviter les pièges où il ne craignait pas de les attirer, autant d'éléments de fatigue et de tension d'esprit qui exigeaient de leur part une vigueur intellectuelle et physique qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder. Elle constituait l'un des privilèges du chancelier et, indépendamment de l'autorité qu'il devait à sa haute situation, à son passé, à sa renommée d'homme d'Etat consacrée par des succès retentissants, contribuait à faire de lui un adversaire redoutable.

Le comte de Saint-Vallier n'avait pas eu à souffrir de cet avantage, sa mission ayant toujours conservé un caractère essentiellement pacifique et aucun conflit de paroles ne s'étant jamais élevé entre lui et le chancelier. S'il en eût été autrement, sa force d'âme lui aurait permis de braver toutes les tempêtes, mais il se fût exposé, en raison de l'état précaire de sa santé, à payer de sa vie une résistance soutenue et prolongée.

Le baron de Courcel était physiquement mieux taillé pour la lutte, mais il n'avait pas eu au même degré que son prédécesseur l'art de plaire au chancelier. Les négociations qui s'étaient engagées entre eux avaient été fertiles en disputes, l'ambassadeur ne s'étant jamais prêté à paraître dupe et

défendant son opinion avec une vivacité qui maintes fois déconcerta son contradicteur et lui faisait dire qu'il regrettait Saint-Vallier. Dans ces débats, le baron de Courcel se livrait tout entier, sans ménager ses forces, peut-être même plus passionné que prudent, attaché surtout à ne pas se laisser entraîner dans le labyrinthe des perfidies de son adversaire, alors qu'il était contraint par ses instructions de défendre une politique presque toujours contraire à celle que Bismarck cherchait à faire prévaloir. A ce jeu, lorsqu'il faut être tous les jours sur la brèche, éventer incessamment des pièges, tenir tête à des attaques souterraines et en démontrer l'injustice, les forces s'épuisent vite, et si au terme de l'épreuve elles ne sont pas détruites, tout au moins est-il nécessaire qu'elles soient réparées et reconstituées par une période de repos. Ainsi le brillant ambassadeur, qui si longtemps et si souvent avait tenu tête à Bismarck, s'était vu dans la nécessité de donner sa démission et M. de Freycinet obligé de l'accepter.

Le moment était d'autant plus opportun pour faciliter un changement diplomatique dans la représentation de la France en Allemagne que tout en Europe était à la paix. Sans doute les questions susceptibles de la troubler restaient en suspens. Les affaires rouméliotes n'étaient qu'assoupies. En Angleterre, le cabinet Salisbury, en train de se consolider, ne contenait qu'imparfaitement ses rivalités avec la Russie, sur le Bosphore, dans les Balkans et en Asie centrale. Mais Bismarck ne voulait pas d'agitations; il était tout aux questions économiques et la paix lui était nécessaire. A cette heure même, il favorisait la formation d'un consortium allemand dans lequel entraient les usines Krupp et les grandes banques et destiné à la construction d'un chemin de fer en Chine.

A la même date, les empereurs Guillaume I[er] et François-Joseph se rencontraient à Gastein, leur entrevue était considérée comme une preuve de la solidité et de l'intimité de leur alliance. Mais l'absence d'Alexandre III faisait craindre qu'on n'eût voulu prouver à la Russie que, dans cette alliance devenue intangible, elle ne figurait que comme amie de second degré. On savait d'autre part que le chancelier d'Allemagne avait invité le secrétaire d'Etat russe, Giers, à se trouver sous peu de jours à Egra en Bohême où ils auraient un entretien amical. Bismarck, à la veille de ces rendez-vous, avouait que c'était une preuve de courtoisie que l'Allemagne

avait voulu donner à la Russie. « Nous tenons à la ménager et à la détourner amicalement d'envoyer des troupes en Bulgarie, ce que ne tolèreraient pas l'Angleterre et l'Autriche. » La rencontre des deux personnages eut lieu finalement à Franzensbad. On pouvait dire dès ce moment qu'Alexandre de Battenberg, prince de Bulgarie, était sacrifié à l'intérêt de la paix.

Une apparition du ministre russe à Berlin ne modifia pas ce dénouement de la crise balkanique, prévu et voulu depuis l'entrevue de Gastein. Nous avons rappelé plus haut qu'Alexandre III avait alors écrit à Guillaume Ier pour lui donner l'assurance que la paix ne serait pas troublée. « Une conséquence de cet apaisement dont le bénéfice nous reste acquis jusqu'à nouvel ordre, écrivait le baron de Courcel, c'est l'atténuation des récriminations bruyantes et des défiances injurieuses à l'égard de la France. Par un phénomène d'une régularité en quelque sorte mathématique, l'amertume de langage des organes de la chancellerie allemande à l'égard de notre pays croît en raison de la crainte qu'on éprouve à Berlin d'une brouille avec la Russie; elle décroît à mesure que cette crainte disparaît. Aujourd'hui qu'on a ramené la Russie, on cesse d'être inquiet de notre côté; on n'a plus besoin de nous contenir en nous intimidant. On renonce, je veux dire on surseoit à prendre contre nous les devants dans un conflit que l'on considère comme inévitable à l'Ouest le jour où il viendrait à éclater à l'Est. Enfin, dans les conjonctures actuelles, on serait peut-être bien aise d'acquérir notre suffrage dans les délibérations européennes par l'aumône de quelques menus bons procédés. En tout cas, on nous laissera tranquilles pour quelque temps. »

Ces prévisions devaient se réaliser durant plusieurs semaines et en fait c'est seulement au mois de décembre, lorsque le ministère Freycinet fut renversé et remplacé par le cabinet Goblet avec M. Flourens comme ministre des Affaires étrangères et le maintien du général Boulanger dans la nouvelle administration comme détenteur du portefeuille de la Guerre, que se rouvrit la période des orages succédant à une période de calme et d'apaisement. Dans l'espoir d'obtenir du Reichstag le renouvellement de la loi militaire et le vote des crédits nécessaires à son exécution, le chancelier agita de nouveau le spectre français devant cette assemblée. Mais, à cette époque, la mission du baron de Courcel avait pris fin et ces incidents appartiennent à celle de son successeur Jules

Herbette. Nous n'avons pas à en parler dans cette étude dont sa démission, telle que nous venons de la raconter, forme le dernier chapitre.

Elle avait été donnée dans le courant de juillet et le 24 août, au château de Babelsberg, l'ambassadeur démissionnaire fut admis à présenter à l'empereur ses lettres de rappel. Il y fut de la part des souverains, dit-il, l'objet des attentions les plus courtoises. La veille il avait reçu le grand cordon de l'Aigle noir. Le 30, il dîna chez le prince de Bismarck pour prendre congé. Avant de se séparer de lui, il lui recommanda son successeur, lequel n'était pas encore officiellement désigné. « A quelque parti qu'il appartienne, répondit le chancelier, je l'accueillerai bien, parce qu'il représentera pour moi non un parti, mais la France. »

Paroles pompeuses et sensationnelles, toutes de convention et qui ne répondaient pas à la réalité. Si dans ses rapports avec la France le chancelier avait toujours affecté de ne pas confondre le gouvernement de la République avec les partis français, il les confondait dans ses projets agressifs, ne pouvant ignorer qu'au pouvoir et hors du pouvoir, ceux-ci souffraient également dans leur patriotisme et que, divisés sur l'opportunité d'une guerre de revanche, ils nourrissaient les mêmes espérances dans un avenir réparateur plus ou moins lointain. Le baron de Courcel ne pouvait donc se laisser tromper par un langage qu'il avait maintes fois entendu sinon dans sa forme actuelle du moins dans son esprit.

Il en sera de même de son successeur Jules Herbette qui, à la direction politique de la chancellerie du quai d'Orsay où se sont affirmés ses mérites, a percé à jour les perfidies et les ruses de Bismarck et a acquis assez d'expérience de la comédie jouée par ce dernier pour n'en être pas la dupe lorsqu'il lui sera donné de la serrer de plus près.

La période de l'histoire de l'Allemagne contemporaine que j'ai voulu raconter dans cette étude et qui comprend les onze années écoulées entre le Congrès de Berlin et la disgrâce du chancelier ne se termine pas avec le départ du baron de Courcel. Pour que ce récit fût complet, il faudrait le continuer jusqu'à la disgrâce du dictateur, laquelle n'eut lieu qu'en 1889 lorsque Jules Herbette était encore ambassadeur de France à Berlin. Mais ayant décrit ailleurs les péripéties de cet événement, je ne peux ici que signaler les pages que j'y ai consacrées [1].

[1] *Les auteurs de la guerre de 1914.* — I. *Bismarck*, par Ernest Daudet. Attinger frères éditeurs, 1916.

Dans cette partie du drame bismarckien où pour la dernière fois le chancelier, si peu de temps avant de disparaître, mit en péril la paix du monde, on le voit jeter le masque et justifier toutes les craintes suggérées à ses contemporains, amis ou ennemis, par ses ambitions, son orgueil et ses prétentions à la suprématie universelle. La crise qui coupe court à sa vie d'homme d'Etat et le relègue à l'improviste parmi les épaves de son temps ne laisse pas d'être pathétique. Sur les deux tombes de Guillaume I[er] et de Frédéric III, elle fait se dresser un nouveau personnage, l'empereur Guillaume II, presque inconnu jusque-là, dont Bismarck se flatte d'avoir préparé l'avènement en l'initiant à l'art de gouverner, qu'il regarde comme son élève et sous le nom duquel il espère continuer à régenter en dictateur l'empire d'Allemagne.

Mais il se trouve qu'en fait de ruse et de duplicité, l'élève se révèle bientôt plus fort que le maître. Après avoir joué à son égard la comédie de la déférence et de la résignation, de la soumission et de la gratitude pour tant de services rendus à l'Etat, il déclare que désormais il entend gouverner seul et en un tour de main il brise la volonté qui voulait s'imposer à lui ; il la brise en usant des armes déloyales dont Bismarck lui avait appris à se servir.

Ce spectacle fut donné à l'Europe en mars 1889, neuvième mois du règne de Guillaume II. Il marque la fin du pouvoir de l'ex-chancelier, qui survivra durant neuf ans à sa disgrâce, mais réduit à l'impuissance de jouer aucun rôle. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre dans l'histoire du jeune empire germanique et où l'on commence à saisir sur le vif les premiers effets de la prussification exercée par le tout-puissant ministre sur ses compatriotes au cours de sa dictature et continuée par le nouvel empereur. En se séparant de son maître, l'élève n'avait pas renoncé à atteindre le but visé par celui-ci et pas davantage à gouverner d'après ses procédés et ses méthodes; on les retrouve à tout instant dans la conduite de Guillaume II, quoique moins habilement utilisés qu'au temps de celui-ci, et c'est par là que sa dictature peut être considérée comme le prologue de la guerre de 1914.

Ernest DAUDET.

VERDUN

AUX JOURS D'ANGOISSE

Tous ceux qui ont vécu les premiers jours de la bataille de Verdun en ont gardé un souvenir à part de tous les autres souvenirs de cette guerre. Immédiatement nous avions senti qu'il aurait pour nous une telle valeur. Après deux ans nous le retrouvons en nous vivant avec la même intensité tragique.

Quand se déchaîna cette bataille de Verdun, j'appartenais, comme conducteur, à la section sanitaire automobile d'une de nos plus fameuses divisions algériennes. Nous restâmes cinq jours en ligne, les cinq jours que notre 37e division passa au nord de Verdun à se sacrifier pour ralentir la ruée allemande. Ils nous parurent des semaines. Avec un matériel diminué, rudement éprouvé par chaque voyage, nous assurâmes l'évacuation des blessés aux heures d'angoisse où les boches avançaient sans cesse, où, la nuit, sous des barrages ininterrompus, on ne savait jamais jusqu'à quel point les nôtres avaient dû reculer, jusqu'à quel point les routes battues restaient accessibles. Si je passe en revue mes souvenirs d'alors, ce sont toujours les mêmes scènes qui se lèvent devant mes yeux avec le plus d'intensité. A peine étions-nous « relevés », je les ai notées en hâte, de tout mon cœur. Je n'ai jamais essayé d'en modifier la suite et le mouvement, sûr que je n'arriverais jamais à être plus sincère et qu'une recherche d'habileté ne donnerait pas à ces témoignages la valeur qui leur manque. P. M.

Zouaves et Tirailleurs africains.

Sur la grand-route, nous roulons sans trop d'entraves. Ici, nous doublons une colonne de zouaves qui s'en vont au

combat. Habillés tout de neuf, bien gardés du froid par leurs capotes moutarde, ils grimpent à une allure endiablée la côte du *Cabaret-Rouge*. La plupart de ces hommes ont déjà coiffé leurs casques couleur de terre. Mais beaucoup d'entre eux conservent encore et conserveront jusqu'au moment critique la traditionnelle chéchia. A leurs postes de marche, chefs de bataillon et capitaines mènent le train, un bâton à la main ou tout simplement appuyés sur leur sabre. Plus haut, sur la route stratégique de Souville à Belrupt qui, à travers bois, nous conduit à la caserne Chevert, une autre colonne de zouaves arrive, se dirigeant par Fleury et Douaumont vers Louvemont. Ceux-ci vont plus vite encore que les premiers, et je retrouve le grand pas allongé, le pas du bled de la 45e division traversant Paris en toute hâte, le 2 septembre 1914. Et, comme le 2 septembre, comme à tous les tournants critiques de cette guerre, les troupes d'Afrique vont arriver sur le champ de bataille à l'heure de l'héroïsme.

Après les zouaves, ce sont des tirailleurs dont les files profondes émergent de la nuit obscure, brusquement éclairées par nos phares. Etrange apparition! Sous les casques jaunes, ces visages d'Orient semblent plus lointains que de coutume. Avec leurs pommettes cuivrées et leurs longs yeux en amande, ils évoquent, par comparaison, les anciens Samouraïs du Japon. Les plus grands et les plus beaux, — dents blanches et barbes annelées, — font surtout penser aux Sarrasins du Moyen-âge. Et, dans le nombre, parmi les blancs comme parmi les indigènes, surtout parmi les vieux sous-officiers arabes, quels fiers visages militaires et quelles superbes allures!

Le défilé de ces hommes est si beau, leur élan si tranquille et si sûr que je voudrais écarter comme un cauchemar l'idée qui s'impose à mon esprit : encore quelques heures, deux ou trois, pas davantage, et ceux-ci vont à leur tour entrer dans la fournaise.

Reposées, complétées, entraînées avec un soin jaloux, ces compagnies vont s'effriter, se dissocier, perdre le meilleur de leur moelle et de leur sang. Orgueil de leurs chefs, réservées pour de grands desseins, demain peut-être elles ne seront plus là. Elles seront à coup sûr décimées irrémédiablement. Et ces braves gens qui, ce soir encore, s'en vont pleinement vigoureux, bien abrités par leurs chaudes capotes et leurs peaux de mouton, par les grands cache-nez qui protègent leurs cols frileux, quelles souffrances abominables, quels supplices vont-ils subir tout à l'heure, couchés dans la

neige, par plus de dix degrés au-dessous de zéro, sans espoir de manger ou de boire le moindre aliment chaud, exposés à la plus violente trombe d'acier qui se soit jamais abattue sur un champ de bataille!

Et des corps voleront écrasés, ouverts, éparpillés dans un tourbillon de terre et de fumée âcre, et d'autres corps seront percés, tailladés, non point jusqu'à la mort immédiate, mais jusqu'aux plus extrêmes douleurs qu'aviveront encore la gelée mordante et l'impossibilité de revenir à l'arrière ou d'y être emportés pour chercher des soins.

Cependant ils s'élancent vers cette horreur aussi vite qu'il leur est possible, zouaves et tirailleurs, ceux-ci parce qu'il y a « service des Français » qu'on ne discute point et qu'ils sont trop fiers pour craindre la mort, ceux-là parce que le sang français d'Algérie et les traditions qu'il inspire sont les plus généreuses du monde et parce que, depuis plus de quatre-vingts ans, il y a un corps français porteur de la chéchia qui partout s'est couvert de gloire.

Les deux régiments qui s'en vont là, suivant les deux autres, tout seuls, vers les éclairs, une poignée de cinq mille hommes (et cette nuit quel autre renfort serait disponible?) avec le devoir d'appuyer les débris d'un corps épuisé et de tenir envers et contre tout, leurs titres sont les plus nombreux et les plus beaux qu'une troupe puisse revendiquer : petits-fils des zouaves d'Inkermann et de Sébastopol, de Magenta et de Solférino, des tirailleurs de Froeschwiller et de Wissembourg, héros eux-mêmes ou frères des héros de Charleroi et de Guise, de Quennevières et de la Champagne, noblesse héritée et noblesse acquise les obligent à la fois.

Ainsi la 37e division marche au-devant du plus terrible effort qu'on puisse demander à des soldats.

Verdun sous les obus.

Maintenant, après des heures et des heures d'attente sur la neige, parmi une foule toujours croissante, une foule sanglante de blessés sans abri, nous parvenons à quitter l'ambulance d'évacuation. En toute hâte, il faut revenir à Verdun, traverser la Meuse que les canons boches visent avec un inlassable acharnement, dépasser la ville, remonter là-haut sur les sombres collines couronnées d'éclairs rouges.

Justement, voici une auto sanitaire d'une autre section, une *Delahaye*. Son conducteur a déjà fait en plein jour ce

chemin compliqué que je me rappelle si mal. Il sera mon guide. Je roule sur les traces de sa voiture. Et une troisième voiture, de la section celle-ci, ferme la marche.

Nous filons à toute vitesse, les trois autos séparées par quelque intervalle, en prévision d'un obus qui atteindrait l'une d'elles.

Oh ! les vilaines minutes ! A peine avons-nous parcouru quelques centaines de mètres, l'incendie se dévoile en toute son étendue. Verdun est bien visible, cette fois, et l'inondation qui l'environne l'est bien aussi ! Dominant la masse noire de la citadelle, par-dessus les vieux remparts sombres et un long rideau d'arbres décharnés, les flammes s'élèvent en gerbes colossales. A travers ce brasier, plus loin, illuminés par en-dessous, surgissent les toits avec leurs cheminées et les tours pâles de la cathédrale qui, dirait-on, brûle aussi.

C'est l'effet de clair-obscur le plus horrible qu'on puisse imaginer. Et ce qui en augmente encore l'horreur, c'est le grand paysage de plaines livides, couvertes d'eau ou de neige, que l'immense flamboiement arrache aux ténèbres : une morne étendue sans vie qui a pris la couleur du sang jusqu'aux limites imprécises où la sinistre lumière combat l'ombre hostile. Enfin, les côtes de Meuse commandant cette ville qu'on dirait vouée au sort des cités maudites, les côtes de Meuse vaguement éclairées d'en bas par de brusques reflets rouges qui paraissent lécher leurs pentes et d'en haut par l'orage de la bataille.

Immobiles et sombres comme des dieux barbares, sous les éclairs innombrables et sans cesse renaissants des obus, ces massives collines achèvent de donner un sens mystique à ce formidable tableau.

Ah ! nous sommes bien seuls, maintenant, aux abords de Verdun ! Plus une voiture, plus un soldat. Tout le monde est garé. Le village de Glorieux, les villas d'officiers dans les faubourgs, le chemin de fer et ses voies luisantes sont dépassés comme en rêve. Maintenant nous sommes éclairés directement par les flammes qui, à l'intérieur de la citadelle noire, jaillissent d'un invisible foyer. La voiture, nos vêtements, nos visages, nos mains sont rouges. T..., mon camarade de voiture, serre les dents et trouve le temps long. Moi aussi. Dieu ! qu'on se sent pauvre et faible ainsi, sur une frêle voiture, avec un moteur qui gronde et vous empêche d'entendre les arrivées d'obus, avec l'appréhension d'être arrêtés par une panne stupide.

On voudrait passer vite. Or, justement, voici qu'au pied de la citadelle il faut ralentir l'allure, à cause des bifurcations et aussi à cause des trous d'obus. Et, comme nous longeons ces vieux remparts noirs qui enferment l'incendie, ce que je craignais arrive. Une explosion retentit au sommet de la citadelle, ou plutôt une série d'explosions sèches, brisantes, déchirantes. Autour de nous s'abat une pluie de flammèches et de débris... Beaucoup de fracas. Mais, Dieu merci ! aucun mal pour les trois voitures. Et nous avons passé.

L'ARRIVÉE DU XXe CORPS.

Nous sommes tous là, groupés autour des voitures, sans pensée, les mains gourdes, les pieds à demi-gelés et voici qu'un flot de soldats envahit la cour de la caserne. Je reconnais, dans la pénombre, les capotes bleu horizon de l'infanterie. Une infanterie qui paraît fraîche. Des renforts, peut-être, des renforts, enfin!

On s'informe : c'est bien cela! Et c'est le XXe corps d'armée qui pousse vers les lignes sa 39e division, la division de Toul, la *division d'acier*. Le 156e d'infanterie va passer la nuit à la caserne Marceau.

Voici les mitrailleurs de ce régiment. Une masse d'hommes et de mulets nous enveloppent. Serrés coude à coude entre les baraquements et nos autos, les soldats sont une foule agitée dans la nuit commençante. Ce sont de jeunes soldats, robustes, râblés, équipés de neuf, avec cet air de vraie discipline et de force alerte qui, avant la guerre, était le caractère de nos fantassins de l'Est. Ceux-ci n'ont rien perdu comme allure. Ils restent dans les bonnes traditions évidemment. A première vue, on comprend cela :

— Face à gauche, halte!... Repos! Les mulets en file!

Officiers et sous-officiers commandent à voix haute, brève, claire, comme à la manœuvre. Et les mouvements s'exécutent comme à la manœuvre.

Il s'agit de *faire le cantonnement*. Les gradés s'en occupent. Les hommes restent sur place. Ils battent la semelle et s'ébrouent. Le froid est plus cuisant que jamais. La neige tombe à flocons épais. Les explosions continuent de faire trembler les Hauts de Meuse et de jeter d'innombrables éclairs dans l'impitoyable ciel.

Quelle arrivée pour ces petits soldats qui savent ce qui les attend! Des environs de Bar, où l'on venait de les con-

centrer, le gros du régiment a été transporté à une lieue de Verdun par des camions automobiles. Mais ceux-ci, les mitrailleurs, à cause de leurs mulets et de leurs charrettes, ont dû faire l'étape *à pied, d'une seule traite.*

— Cinquante-cinq kilomètres aujourd'hui! m'explique un petit Parisien. Rien que ça sur les bretelles! Et sans manger, hein! On en a *marre!...* Vivement qu'ils nous laissent entrer dans ces baraques et qu'on dorme un peu. C'est une caserne, ça, dis? Y a-t-il longtemps que vous êtes là, vous autres?

J'explique de mon mieux notre situation ici sans insister sur son caractère inquiétant. Je dis quelques mots de la situation générale sans en préciser le caractère tragique.

— Alors, continue le Parigot, suivant son idée, si c'est une caserne, il doit y avoir des lits...

D'autres fantassins écoutent cette conversation. Tout un groupe de bonnes figures franches et rondes. Ah! s'il pouvait y avoir seulement quelques paillasses, même quelques paillassons, dans cette maudite caserne, et que j'aie la joie de montrer cela!

Mais il faut bien que je dise la vérité. Rien, il n'y a rien du tout que des planches et du béton.

— Ah! t'en fais pas, vieux! dit alors un autre soldat moins naïf que ses camarades et d'un accent plus faubourien. T'en fais pas!... Qu'on entre seulement dans la *kasbah!* Y aura toujours un *bat-flanc.* Tu croiras que tu es de garde.

Cependant l'attente des ordres est bien longue! Et les mitrailleurs, échauffés par leur marche, sont gelés maintenant par un froid mortel. Pour cette nuit, sans regarder plus loin, — car ils savent pourquoi ils viennent, — mais pour cette nuit du moins, une caserne, une vraie caserne qu'ils imaginaient bien close, leur semblait d'avance un lieu de délices. Ils rêvaient de petits lits bien alignés et aussi de cuisines et de cantines où ils trouveraient peut-être un peu de soupe chaude.

Et maintenant le mirage s'est évanoui. C'est peut-être une belle caserne tout de même, cette caserne Marceau, mais dépouillée comme une caserne-fantôme, à peu près vide. Il ne s'y trouve autant dire personne : quelques brancardiers, quelques automobilistes, sans parler des voituriers qui grouillent alentour dans les champs. Cela ne constitue pas la vie normale et familière d'un tel lieu.

Et sur les figures qu'ils rencontrent, sur les figures de ceux qui ont déjà souffert dans ce secteur inconnu, ils ont bientôt

découvert la gravité et la tension des mauvais moments.

Au reste, inutile d'être bien fins pour deviner que ça chauffe là-haut, puisque la terre ne cesse de trembler sous le choc des explosions et le ciel de s'allumer comme aux nuits de grands orages.

Enfin, quand on appelle le XXe corps ainsi à l'improviste, et que ce n'est pas pour lancer une grande attaque française, on sait trop bien ce que cela veut dire.

Je les étudie, ces mitrailleurs, je les entends et devine ce qu'ils pensent tout bas, mêlé que je suis à leurs groupes. Oui, certes, ils s'attendent bien à tout, à quelques heures près d'ailleurs. Mais ils n'en disent rien. Pas une allusion à la bataille parmi ces hommes qui vont s'y jeter, pas une question sur le bombardement boche et les attaques en cours. On dirait qu'ils arrivent à Verdun pour une attaque très dure sans doute, mais qui ne mettra pas leur vie en danger.

Paysans lorrains aux rudes faces brunies, Parisiens aux visages plus pâles et fins, ouvriers et vignerons de l'Aube à l'expression naïve et futée à la fois, gars du Nord très placides et très doux, ils ont tout ensemble le calme intérieur et la maîtrise de soi. Le calme ? J'entends le calme volontaire qui est une constante victoire sur l'instinct et sur l'imagination.

Car il ne faut pas croire qu'ils ne savent pas, qu'ils ne pensent pas, qu'ils ne se rendent pas compte. Allons donc! Un jour, dans les salons, les prétendus connaisseurs de l'âme populaire, les derniers naturalistes pourront dire cela. Ici, une telle opinion ferait hausser les épaules de quiconque sait voir et sentir.

On dira encore, oui, certains oseront dire que des hommes tels que ceux-ci marchaient par soumission aveugle et craintive, comme un troupeau de moutons que les chiens de bergers pousseraient vers la flamme! — Non! ce n'est pas même vrai des boches. Ce l'est bien moins encore des Français. Ceux qui auront une si piètre idée de la discipline des vrais soldats n'auront jamais vu ni l'immense laisser-aller d'une bataille ni les faux-fuyants qu'y peut découvrir la lâcheté. Les vrais soldats, ils ne les auront jamais compris.

Ceux-ci sont admirables. Et leur sang-froid, leur profonde résignation sont des réalités si sensibles qu'elles nous imposent à tous et que nous ne cessons de causer entre nous et de supputer l'avenir.

L'avenir! Ceux-ci, nous le savons, l'ont entre leurs mains.

Ceux-ci vont, demain, se sacrifier pour tous. Et ils ne se plaignent pas. Oui, c'est une bien grande chose, — et je n'en ai, pour ma part, jamais vu de plus grande, — que de sentir cette unanime fermeté, cette noblesse d'âme si simple et si vraie. C'est une chose qui se grave au fond du cœur d'un trait brûlant...

Enfin, les officiers reviennent de leur inspection. A leur approche, les voix s'étouffent. Ils sont fort affairés, les chefs, et on comprend combien leur tâche est lourde. Il suffit de les voir pour sentir leur sérieux profond : ces chefs-là obéissent à leur devoir et pensent à leurs hommes d'abord.

Le capitaine fend les troupes qui s'effacent devant lui. C'est un homme de très haute stature, au visage puissant, un visage doux et viril à la fois d'officier de carrière. Je me dis aussitôt : « Celui-là est un vrai chef. Il a le signe. Ou je me trompe fort, ou sa présence et les exemples qu'il donne sont des forces précieuses. Tant qu'il sera vivant, sa troupe aura confiance. En voilà un qui, à coup sûr, sait plus précisément que ses hommes et que nous-mêmes la gravité de la situation ! Tout à l'heure, sans doute, il vient de recevoir un ordre. Le sacrifice de sa vie au fond de sa conscience est fait. Mais rien n'altère sa maîtrise de soi, son équilibre d'âme, son austère bonhomie, sa complète autorité. » Le capitaine a le plus beau regard d'homme que j'aie jamais vu. Il ordonne aux gradés :

— Voilà ! vous allez faire coucher les hommes dans les baraquements. Il n'y a rien comme literie. Mais nous n'avons pas le choix. Tout le monde restera équipé naturellement !... Demain, il faudra voir à faire le café avant le départ. Ce sera de très bonne heure, je vous préviens. Je ne sais pas encore l'heure exacte. Je recevrai des ordres incessamment. Demain, nous serons ravitaillés, *peut-être*. Si nous ne le sommes pas, j'aviserai.

Rien, certes, dans ces paroles n'est bien consolant ni bien encourageant. Mais cela est dit avec une netteté qui met fin à toute conjecture. Les hommes voient d'ailleurs que leur capitaine va partager leur présente infortune comme il partagera tous les périls du lendemain. Avec eux il pénètre dans les baraquements sales et froids que nous avons spontanément abandonnés pour faire place aux fantassins. Avec eux et les autres gradés, il va s'étendre sur un plancher poussiéreux, comme les autres, abrité contre le froid par sa capote et un simple couvre-pied.

Bientôt, la compagnie de mitrailleurs tout entière et, plus loin, dans les bâtiments voisins, les autres compagnies du 156e se sont engouffrées sans mot dire. Sans mot dire sur les ordres qui ne souffrent aucun commentaire, mais non pas sur les détails de l'installation qui, pendant quelques minutes, ne vont pas sans échange de cordiales disputes et même de grosses blagues retenues. A 10 heures, tous les fantassins sont logés; et bientôt ils se taisent, terrassés par le sommeil aussitôt qu'étendus.

Rude veillée des armes! Couchés sur les planchers froids ou sur les plates-formes de béton plus froides encore, — avec neuf degrés sous zéro, — meurtris par leurs bretelles de cuir et leurs cartouchières pleines, ces mitrailleurs qui ont parcouru *55 kilomètres en un jour*, sans prendre le temps de manger autre chose que quelques bouchées de pain et de conserves, ces mitrailleurs vont s'engager d'un instant à l'autre dans une bataille sans merci. Entassés, recroquevillés, appuyés les uns contre les autres pour se tenir un peu chaud mutuellement, comme ils donnent une impression de confiance fraternelle! Et penser qu'ils sont au bord du grand abîme, penser que demain ils prendront part au carnage indicible qui, là-haut, se développe sans trêve, à en juger par l'embrasement du ciel et le tonnerre continu des explosions!

Tout à l'heure, la vue des renforts, le sang-froid des fantassins arrivaient à nous distraire de cette horreur. Maintenant, nous sommes repris par les pensées qu'elle suggère. Et puis, il fait si froid!

Dans le couloir du bâtiment qui fut notre *home* si précaire, beaucoup de mitrailleurs, qui n'ont pu se coucher dans les chambres faute de place, ne sont guère mieux que nous. Le couloir est si étroit! La plupart des fenêtres ont leurs vitres brisées. Mais là, du moins, on est sous un toit et nos pieds couverts de neige pourront se sécher un peu. On s'assied sur des sacs et des toiles de tentes, sur des mitrailleuses et des mousquetons.

Il y a près de moi dans ce couloir, un petit paysan lorrain aux larges pommettes, aux clairs yeux bleus, qui regarde droit devant lui sans rien dire. Et deux Parisiens de quelque vingt-cinq ans qui causent gentiment et gravement :

— C'est pas le *filon* d'être ici! déclare l'un d'eux qui est resté debout, adossé à une cloison. Moi, je ne vois rien à faire pour *roupiller*.

— Je ne dis pas..., répond l'autre. Mais il faut encore

s'estimer heureux de ne pas rester dehors. La neige, elle tombe, et comment!

— Penses-tu qu'on est bien mieux ici?

— Un peu!... Tu n'as qu'à essayer du dehors. On a le temps d'y être, dehors. Seulement, faut pas rester debout comme ça. Tiens, fais comme moi. Accroupis-toi et bourre-toi au milieu des sacs. Tu verras si tu ne dors pas.

Ces deux-là sont bien de vrais Parisiens, comme la majorité de leurs camarades mitrailleurs, comme un bon tiers des hommes du XXe corps. Ce sont des enfants de la Chapelle, de Ménilmontant, des Buttes-Chaumont, de la banlieue du nord et du nord-est. Beaucoup d'ouvriers parmi eux et de petits commerçants. Cœurs généreux, têtes chaudes, âmes un peu errantes, beaucoup d'entre eux n'ont sans doute pas de règle morale bien précise. Mais la plupart gardent un fond d'honnêteté singulière, un vif goût du travail bien fait, et aussi un candide amour de la vérité et de la justice, amour souvent mal inspiré, souvent trompé, vivant quand même.

Tels nous nous les représentions avant cette guerre. Nous avions confiance en eux. Mais on pouvait redouter un peu, malgré tout, les mouvements trop rapides de ces esprits et de ces cœurs troublés par trop d'influences diverses, leur logique simpliste, leur orgueil individualiste dressé contre la discipline. Or, depuis vingt mois, unis à la calme race du Nord, à la dure race lorraine, confondus avec l'intrépide peuple de Meurthe-et-Moselle qui s'est montré un si pur foyer d'héroïsme, ces Parisiens ne cessent pas d'étonner le monde. C'est un fait. Et je me répète tout bas :

— A trois reprises déjà, au moins, ceux-ci ont contribué, au premier rang, à sauver la France. A trois reprises, ils ont *tenu* là où les plus braves hésitaient. En Lorraine, dans la Somme, en Belgique, ils se sont mis en travers d'invasions sûres d'elles-mêmes et devant qui tout pliait, et ils les ont arrêtées. Ils ne les ont pas arrêtées à eux seuls, cela va sans dire. Mais ils ont donné l'exemple d'une résistance que, sans eux, on eût pu croire impossible. En tout, pour tout, partout, ils ont excellé, et dans l'action offensive et dans la défensive tenace, et dans l'enthousiasme exalté et dans la froide résistance. Leur tenue est impeccable. Leur allure est la plus militaire. Leurs défilés sont les plus beaux. Ils sont, de l'aveu de tous, le seul corps peut-être de toute l'armée française où la discipline n'ait rien perdu dans la guerre de austérité qu'elle avait dans la paix. Ils ont gardé la religion

du rite militaire français. Entre nos corps d'élite, ils furent toujours et ils restent le plus parfait et le plus sûr. Ils sont le XXe corps.

Et je le comprends cette nuit mieux que jamais : le XXe corps ne serait pas tout ce qu'il est sans les Parisiens, comme les Parisiens n'y donneraient peut-être pas toute leur mesure sans les Lorrains. Le sang-froid guerrier des uns et la générosité des autres se sont associés, pénétrés, développés dans la vie commune, sous l'influence, — je dis bien l'influence, — de la discipline vivante et agissante qu'ont façonnée et maintenue jalousement nos plus hautes intelligences militaires. Le résultat de ce chef-d'œuvre est le stoïcisme héroïque dont j'ai sous les yeux les humbles témoins.

Une mauvaise lampe à pétrole suspendue au plafond éclaire vaguement ce long couloir où souffle la bise glacée. Au dehors, les rugissements du canon continuent d'emplir la nuit. Dans les chambres, des centaines d'hommes reposent, alignés docilement et fraternellement. Beaucoup d'entre eux passent les dernières heures d'oubli qu'il leur soit donné de vivre sur la terre...

Et, devant moi, le petit Lorrain, les mains croisées sur les genoux, persiste à regarder droit devant lui, sans rien dire. Les Parisiens sont comme lui, maintenant. Ils ne dorment pas. Ils se taisent. Et leurs braves yeux clairs, des yeux réellement transfigurés, d'une simplicité d'expression presque enfantine, reflètent je ne sais quel grand songe intérieur.

Alors, soudain, devant ce décor d'une caserne de l'Est qui évoque si exactement les dures alertes nocturnes qu'on faisait tant de fois, depuis quarante-cinq ans, dans les garnisons frontières, je comprends la vraie grandeur de l'effort militaire français, je mesure la vraie noblesse de ceux qui l'ont préparé :

« Le riche parle bien des richesses, le roi parle froidement d'un grand don qu'il vient de faire, et Dieu parle bien de Dieu. » Comme elle est vraie, cette parole de Pascal!... La guerre seule parle bien de la guerre. La grande épouvante seule fait pleinement comprendre ce qu'est une véritable âme de soldat. Quel mérite avaient-ils donc ceux qui, par vocation fidèlement suivie, les pressentaient dans leur réalité, ces nécessités de la vie guerrière! Dans un pays qui ne voulait plus les admettre, où beaucoup de sages n'arrivaient plus eux-mêmes à les concevoir fortement, comme il était beau de se préparer au suprême sacrifice, de maintenir autour de soi les disciplines et les pratiques qui montrent dans ce sacrifice le devoir évi-

dent, le devoir concret d'un peuple résolu à vivre indépendant!
— *A la guerre*, proclament les devises imprimées sur les murs des tristes casernes, *à la guerre il faut savoir souffrir, obéir, mourir.* Pensée révoltante pour la nature et la raison humaine, livrée à elle-même. Combien la détestaient comme un legs d'atavismes barbares! D'autres la lisaient avec un respect craintif et lointain, sans trop vouloir, sans trop pouvoir en bien pénétrer le sens, qui n'est pas figuratif. Et pourtant, c'était bien sous la règle d'une telle pensée que les gestes enseignés, les habitudes prises dans les casernes pliaient les corps et les âmes à l'acceptation de l'obéissance, de la souffrance et de la mort. Plus ces habitudes et ces gestes furent enseignés avec ferveur, avec rigueur, plus ils devaient former, pour les années terribles, des hommes vraiment maîtres d'eux-mêmes : des *soldats*.

O casernes de l'Est sans beauté, sans charme d'aucune sorte, casernes où tant de générations ont cru perdre les plus belles années de leur jeunesse, combien rares ceux qui savaient voir que vous étiez de tels séminaires d'héroïsme!

Mais s'ils n'allaient point réussir demain, ceux-ci, dans leur si lourde tâche? S'ils allaient être écrasés avant même d'avoir combattu? A quel espoir faudrait-il nous rattacher? Et je chasse péniblement de mon esprit l'horrible idée de l'épreuve qui nous menace et de *l'à quoi bon?* que répéteraient tant de pauvres mères.

Combien il est meilleur de nous rappeler inlassablement l'Epreuve immense et mystérieuse qui s'impose à l'esprit avec une lumineuse évidence! « Alors, Il commença à être saisi de peur, de dégoût et d'angoisse : — Mon âme est triste jusqu'à la mort. Demeurez ici et veillez avec moi. Puis, s'éloignant des disciples à la distance d'un jet de pierre, il s'agenouilla la face contre terre et pria : — Mon père, s'il est possible, — *et tout vous est possible, — que ce calice s'éloigne de moi! Mais que votre volonté se fasse et non la mienne!* » Voilà les seules paroles dont le sens ne s'épuise jamais et s'égale à toute angoisse.

Maintenant, les fantassins dorment tous, pour quelques minutes peut-être. On dit que le XXe corps commence à s'avancer sur le plateau et qu'il entrera dans la fournaise à l'aube...

Un poste de secours aux avant-lignes.

A l'issue de Bras, notre situation risque de ne plus valoir beaucoup mieux qu'au centre du village où tout à l'heure

nous nous débattions autour de notre voiture inutilisable. Mais je pense aux autres et j'hésite à m'en aller, quoiqu'il soit plus impossible que jamais de savoir s'il reste un seul être vivant dans ce village. Or, presque aussitôt, un bourdonnement de moteur s'approche. Voici une de nos autos disparues. J'entends la voix du maréchal des logis C... qui nous hèle. Comme par gageure, il revient comme il est parti, par le carrefour et la gran-droute de Vacherauville. La deuxième auto le suit. C... crie :

— Eh! bien, il ne fait pas bon au milieu du village. Mais on y passe quand même. Allez vite ! Allez vite au poste de secours. Alors j'explique que notre voiture, la voiture que nous pilotions M... et moi, est restée en panne au milieu de Bras, ligotée par des fils de fer, complètement immobilisée, juste dans l'axe du tir de barrage. Et Dieu sait comment nous avons pu nous échapper. A... montre que, déjà, sa voiture est à demi chargée. Une cacophonie de phrases incohérentes. D'autant que mon camarade M... retrouve son idée fixe de rester auprès de l'auto en panne. Mais il n'y faut pas songer. Et le maréchal des logis le comprend sans peine. Je lui demande :

— Vous avez donc trouvé le poste de secours? Y a-t-il beaucoup de blessés?

— Parbleu ! c'en est plein. Quand nous en partions tout à l'heure, il y en avait plus de soixante-dix. Ils arrivent à chaque instant, les blessés ! J'en emmène douze ou treize. La deuxième voiture en porte le même nombre. Et celle-ci, celle d'A...?

— Nous y avons trois blessés seulement. Plus quatre conducteurs, A..., T..., M... et moi.

— Installez-vous tous les quatre sur l'avant et allez vite là-bas compléter le chargement de la voiture.

— Sans doute, j'y vais sans tarder. Mais où est-il exactement ce poste de secours?

— A la sortie est du village, route de Louvemont, une des dernières maisons à gauche !... Impossible de pousser plus loin. Les boches ont encore avancé. Vous ferez attention au virage! Ça marmite dur!

Je m'en doutais un peu. A peine C... disparu, la deuxième voiture, à son tour, passe et file. T... est à son volant. Je monte à côté de lui, pour le guider. Et laissant A... et mon excellent M... sur la route où ils doivent nous attendre, nous partons vers le village.

— Pas à gauche, dis-je à T..., à droite! Ce chemin-ci ne vaut pas l'autre comme chaussée. Mais je le crois plus sûr. Le lieutenant l'avait choisi avant-hier pour nous conduire à Louvemont... Attention au trou de marmite! Bon! Nous sommes dedans ! Il n'existait pas l'autre jour, celui-ci pas plus que tous ces autres.

Heureusement nos voitures s'arrachent assez bien de la terre bouleversée. Gare, néanmoins, aux ressorts et aux fusées de roues ! Plus sûr que l'autre, mon itinéraire? La question se pose. Voici presque devant nous, juste à gauche du chemin, un des éclatements les plus formidables que j'aie encore vus. La flamme a jailli par-dessus tout un gros pâté de ruines qui, vues d'ici, se détachent avec une tragique puissance sur le halo de l'incendie voisin.

T... a brusquement ralenti! Il demande, la gorge sèche :

— Alors..., faut-il y aller?

— Bien sûr, il faut y aller ! Maintenant nous y sommes : un peu plus, un peu moins! Tant pis pour les cahots. Si la voiture casse, on le verra bien.

Et nous nous lançons aussi vite que possible parmi les débris qui jonchent la route : poutres calcinées, moellons, plâtras, chevaux abattus et toute sorte de formes sans nom, plus nombreuses encore que dans l'autre quartier du village :

— Gare, T...! A cent mètres devant nous, là où ça flambe, là, tu tourneras à droite. Pas à gauche, surtout ! Tu nous fourrerais en plein dans le feu et dans les éclatements.

Aïe ! nous sommes projetés du siège par une violente secousse, nos têtes vont heurter le toit de la voiture. Je m'aperçois alors que je n'ai pas mon casque. Bah ! ce n'est pas cela qui sauve. Ils ont envoyé ici des nouvelles marmites, les sales boches ! Et la route est arrachée, soulevée, ravinée en tous sens comme le lit d'un torrent plein d'épaves. A la lueur pourpre de l'incendie, j'aperçois des brancardiers qui, de l'angle d'une maison, surgissent en courant. Ils baissent le dos et rasent les murs. Je reconnais les uniformes kakis et, sous la visière des casques, les faces jaunâtres et les yeux en amande de nos tirailleurs. Un d'eux ralentit sa course et, gentiment, nous crie de sa voix gutturale et brève :

— Passez ! Passez vite ! Ça marmite ici, dur !

Virage en coup de vent. Au même instant, quelque chose d'énorme s'abaisse du ciel comme un bolide, fauche brutalement l'air par-dessus nos têtes et, presque aussitôt, derrière nous, l'éclatement de cet obus domine de sa flamme aveu-

glante la lumière, si intense pourtant, de l'incendie. Ah ! dans ce coin, les éclats jaillissent avec leur pleine force. Ils s'échappent de tous côtés, en sifflant, percent et défoncent les toits, crèvent les murs ou rebondissent contre eux en arrachant des plâtras... Ici, les éclats qui vous touchent !...

Enfin, voici le poste de secours. Je le suppose du moins... Oui, un brancardier montre sa tête angoissée hors d'un abri et fait des signes. Il est bien logé, le poste ! Juste au bord de cette rue qui est prise d'enfilade. Ils n'ont pas eu le choix, les pauvres diables !

A peine arrêtés, nous sautons à terre. Le brancardier est un tirailleur, un Algérien français très brun, sans doute un métis. Il nous crie de nous approcher tout près de l'abri, un faible abri bétonné construit sur la cave d'une pauvre maison basse :

— Il n'arrête plus, ce marmitage ! nous dit-il. Ce n'est plus tenable. Les blessés crient qu'ils courent autant de dangers ici que sur la ligne d'attaque. Et pourtant là-haut ça chauffe. Et dans le ravin à droite !... Tout à l'heure les boches ont failli enlever le village. Nous pourrions être *chopés* sans dire ouf... Le médecin-chef tué, la moitié des brancardiers aussi. Comprenez bien la chose, les gars ! Il faut venir tous avec vos voitures, tous !... Là, couchez-vous ! Couchez-vous donc !

Vaine précaution, d'ailleurs. Les obus éclatent de telle sorte que leurs éclats fauchent vers nous, vers l'ouverture de l'abri dont la masse extérieure s'élève à peine au-dessus du sol. Un éclat tombe sur le béton, avec une violence terrible. T... l'a évité de quelques centimètres.

Le brancardier a dans les yeux cette lueur égarée de ceux dont les nerfs sont trop longtemps tendus à l'extrême. Un de ses camarades apparaît bégayant, ahuri, presque fou. Et, tant de la cave elle-même que d'une écurie voisine où vacille la flamme d'une bougie qui éclaire des formes agitées et gémissantes, voici que les blessés surgissent. Ils ont entendu l'auto. Ils veulent partir tous. Ils veulent fuir cette zone de mort. Presque tous indigènes, ils psalmodient des lamentations arabes, gémissant à qui mieux mieux l'angoisse et la détresse. Un gradé français, — un adjudant, je crois — le front balafré, le bras gauche enveloppé d'un linge rouge, nous supplie, lui aussi, avec des sanglots dans la voix :

— Emmenez-nous Emmenez-nous !

— Pas si vite ! interrompt le brancardier. Pas si vite !

Rentrez tous. Vous allez vous faire nettoyer. Et puis, les blessés couchés, les plus graves d'abord... A plat ! A plat, tous !

Mais, dès qu'on a reconnu, parmi tant d'autres fracas plus forts, les *départs* lointains qui nous menacent, on s'est précipité, en bloc, d'instinct, dans l'écurie branlante qui peut nous ensevelir tous, blessés, infirmiers et chauffeurs. Et c'est là, dans cette tanière enfumée où règne une horrible odeur de sang, quand les deux explosions attendues se produisent et ébranlent les murs en soufflant la bougie, c'est là que je comprends à fond toute la détresse de ces malheureux.

Torturés par leurs blessures, brûlés par la fièvre, mais échappés à la mort du combat, ils sentent maintenant l'alternative ou d'être achevés là, par un obus, infailliblement, dans un délai plus ou moins long, ou d'être capturés par les boches. Les emmener, c'est donc les arracher une deuxième fois à la mort.

A peine les derniers éclats ont-ils balayé la rue, nous nous précipitons, T... et moi, pour aménager la voiture. Et voici que de nouveau ils sont vingt derrière nous, les blessés, puis trente et davantage, sortis une fois de plus malgré nos objurgations, lamentable troupeau criant en plusieurs langues la souffrance et le désespoir. Il y a des Arabes affreusement blessés, des visages sanglants où l'on ne voit plus qu'un œil, des épaules arrachées couvertes d'un linge d'où le sang ruisselle. Il y en a qui se traînent sur les genoux, à quatre pattes, insoucieux de la neige, des éclats meurtriers et de l'âcre fumée jaune qui emplit cette rue infernale...

Mais, soudain, du milieu de cette foule surgit un homme qui, pour chacun, efface aussitôt l'image de tous les autres. Oh ! cet homme en soutane poudreuse et déchirée ! Oh ! ce long visage osseux à la barbe pauvre, ces grands yeux à l'intense regard, si différent des autres regards ! Ces yeux-là n'expriment à la fois que volonté, abandon de soi-même, amour de tous plus fort que la peur et qu'on sent réellement plus fort que la mort. Oh ! cette voix un peu rauque aux intonations rudes, suppliantes et tendres à la fois !

Je devine aussitôt l'aumônier qui tout à l'heure guidait nos voitures, l'aumônier du 2e zouaves. Une fois de plus il fait rentrer les tirailleurs dans l'abri et dans l'écurie :

— Voyez, mes petits enfants, leur dit-il, voyez! On fait ce qu'on peut. On vous emmènera tous, tous. Il n'en restera pas un ici. Et tant qu'il en restera un, je serai avec lui. Mais,

cette fois, je ne puis en envoyer que sept : les plus touchés d'abord !...

Et comme un grand Arabe réclame avec une intonation méchante et veut passer outre, l'aumônier le retient par le bras et l'écarte. Il en retient d'autres :

— Voyons, c'est à désespérer d'être bon avec vous.

Et d'une voix déchirée :

— Ah! si je pouvais vous faire tous partir, mes pauvres petits!

Alors les blessés se taisent et ceux même qui n'ont pas compris sont subjugués par l'autorité de cette voix. Ils obéissent et, tristement, s'enfoncent de nouveau dans l'écurie qui sera peut-être leur tombeau.

Bientôt, la nécessaire élimination achevée, sept tirailleurs se pressent dans la voiture à côté de trois fantassins; et casés Dieu sait comme, gémissant à chaque nouvelle arrivée d'obus, ils nous supplient de partir.

Mais le plus dur de notre tâche reste à accomplir. Il y a les les deux blessés couchés qu'il faut emmener de toute urgence. Et comment arrimer deux brancards chargés, surtout aux crochets les plus élevés de la voiture, sous le toit?

Dans la cave, on apprête ces deux blessés le plus vite possible. Mais, tout de même, que c'est long! Chaque seconde a, ici, la valeur d'une minute. Et plus il y a de malheureux dans cette voiture si exposée, plus je frémis à l'idée de la catastrophe qui la menace!

Et puis je me répète : « Mais tout cela n'est rien peut-être. Toutes les horreurs sans nom qui nous environnent et en quelque sorte suspendent et paralysent notre pensée ne sont rien à côté de celles qui s'apprêtent. Un signe avant-coureur?... Quelle atmosphère d'affolement partout, et d'inouï et de jamais vu! Où en sommes-nous? »

Entre deux *arrivées* et deux plongeons vers le sol, j'interroge en hâte un tirailleur qui revient de la mêlée. Il a contourné le village, à travers les jardins, pour éviter les obus :

— D'où viens-tu, *crouïa*? Vacherauville?...

— Oui, par là. Mais les boches sont un peu plus loin, de ce côté. Je travaillais à creuser la terre... Alors, éclat pour moi!... Deux doigts coupés... *Macache* !

Le caporal brancardier intervient :

— Du côté de Vacherauville, peut-être que les boches sont assez loin encore : deux kilomètres environ. Mais, là-haut, sur la côte du Poivre et surtout vers Haudromont,

ils sont beaucoup plus près : 1500 mètres et moins. Ils se sont avancés jusqu'à Bras dans la nuit. Seulement, *ça n'a pas collé*... Ils attaquent toujours, hein! *Ils en veulent.* C'est pour cela qu'ils nous *balancent* toutes ces marmites.

Et, avec la fierté algérienne et, dans le regard, un éclair de rage et de haine, il conclut :

— Là-haut, il y a encore des zouaves et des tirailleurs. Ils ne passeront pas la côte du Poivre, les boches. Ils n'y arriveront pas..., jamais!

Dieu l'entende! Je n'ose questionner l'aumônier qui, sans doute, en sait davantage. Il surveille maintenant la sortie de l'abri des deux blessés couchés. Il les console et les encourage, en guettant les arrivées d'obus. On ne trouve plus les crochets des brancards. On s'énerve. Et, chaque fois que les marmites ronflent très bas au-dessus de nous et vont éclater en pleine rue ou sur les maisons proches, les brancardiers se cramponnent à la voiture et manquent de tout lâcher.

Enfin, nous sommes prêts!

— Revenez vite, mes amis, supplie l'aumônier, revenez à tout prix! Vous voyez ce qu'est la situation : excessivement grave.

— Oui. Mais la section est appelée de toutes parts. La section! Ce qu'il en reste, plutôt. Nous n'avons plus que sept voitures!

— Mais le médecin-chef m'affirmait que nous pouvions disposer de quarante autos...

— Hélas!... Je vous jure, Monsieur l'Aumônier, que notre section n'a plus que sept voitures utilisables. Nous ferons ce que nous pourrons..., tant que nous pourrons..., quoique l'entrée du village soit à peine praticable.

— Je le sais, mon pauvre ami. Venez tout de même. Il le faut ?

Pierre MUENIER.

LA MISÈRE

DE

L'ABBÉ DE SAINT-CYRAN[1]

> Sa réputation a gardé je ne sais quoi de contesté, de difficile et d'obscur. Il mérite qu'on s'y applique de tout son effort.
>
> (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, p. 357.)

Un malheureux! Sa vie entière ne fut qu'une longue faillite, rendue plus amère par quelques succès apparents dont il ne se dissimulait pas toujours la vanité désolante. Je sais bien que Sainte-Beuve, presque toujours infaillible en matière d'anatomie morale, tient Saint-Cyran pour un génie souverain, pour un caractère incomparable : grave préjugé contre l'impression toute contraire qu'une évidence peut-être fallacieuse me force à défendre. Mais ce qui me gêne encore davantage, c'est la peur, non de manquer moi-même, car j'en suis très éloigné, mais d'inviter quelque jeune lecteur à manquer de respect envers Saint-Cyran. Son zèle que

[1] Jean du Vergier de Hauranne, né à Bayonne en 1581 ; fils de bouchers et non pas d'une famille noble, comme sa légende le dira plus tard. Etudes à Louvain où il fut très choyé par Juste Lipse, et où, très probablement, il n'a pas connu Jansénius avec lequel il se liera bientôt, mais à Paris, de 1604 à 1610. A Bayonne, avec Jansénius, en 1611. En 1617, il est à Poitiers, appelé par l'évêque H. de la Rocheposay et devient assez vite un personnage. C'est à Poitiers que par l'intermédiaire de Condren il se lie avec Bérulle; à Poitiers encore qu'il a rencontré Robert Arnauld d'Andilly en 1620. Amitié qui s'étendra peu à peu à toute la famille Arnauld. En cette même année 1620, on lui donne l'abbaye de Saint-Cyran. Il y résidera peu et désormais ne quittera presque plus Paris. Ce n'est qu'en 1633 qu'il prend décidément la haute main sur Port-Royal. Depuis longtemps il inquiétait de graves personnages par ses propos très hardis sur la décadence de l'Eglise. Richelieu le fait emprisonner à Vincennes en 1638. Libre après la mort du cardinal, il meurt en 1643.

je crois sincère, sa piété que je crois fervente, l'extrême vénération qu'ont toujours eue pour lui de saints personnages, Bérulle et Mme de Chantal par exemple, et surtout peut-être les infirmités que nous allons dire, tout nous commande envers lui une attitude déférente et précautionnée. Aussi bien n'est-il pas inutile de rappeler que Saint-Cyran a quitté ce monde avant le conflit du Formulaire. Aurait-il souscrit en bon catholique? Sainte-Beuve le croirait assez volontiers et moi comme lui, pour des raisons qu'on verra bientôt. En tous cas, nous n'en savons rien, et le casuiste le plus relâché ne nous permettrait pas d'affirmer le contraire Nos fautes réelles ont assez de poids; s'il faut encore que l'on nous impute celles que nous aurions pu commettre, *Domine, Domine, quis sustinebit?* Son parti l'a célébré sans mesure, ses adversaires l'ont accusé de crimes affreux. Pas plus que la dévotion délirante des uns, je ne veux imiter à son endroit la sévérité passionnée des autres. Vu de près et mis à nu, le pauvre homme ne justifie pas de tels excès. Ardent génie, mais fatalement voué à l'impuissance, volonté généreuse, mais rongée par d'incurables faiblesses. Des deux forces ennemies qui se disputaient Saint-Cyran, l'une voulait qu'il marchât l'égal de François de Sales, de Bérulle, de Condren; l'autre qu'il dépassât et qu'il achevât Calvin; il a déçu tout ensemble et les bons et les mauvais anges, il n'a fait ni le bien qu'il aurait voulu, ni le mal qu'à certaines heures il se vit peut-être tenté de faire, ou que du moins il portait en lui; il n'a rien créé, il n'a rien détruit. Grand homme si l'on veut, mais grand homme manqué, plus digne de pitié que d'admiration ou de colère.

« Un de ses principaux talents, écrit le P. Rapin, était de prendre de l'autorité sur les esprits quand une fois on l'écoutait et de s'en rendre maître. » « Un de ses principaux », non, c'est là son principal talent, c'est le seul don, royal d'ailleurs, qui le distingue. La plupart des chefs catholiques, Bérulle, Condren et, plus tard, M. de Meaux, ont eu moins de prestige, ou un prestige moins foudroyant. Bien que peu vraisemblable, le fait est certain.

Sur Bérulle, sur le P. de Condren, sur le P. Bourgoing, sur le P. Amelote, sur Vincent de Paul lui-même et sur une infinité d'autres il exerça longtemps une sorte de fascination; Richelieu, grand connaisseur d'hommes, l'avait choisi pour accompagner Henriette de France en Angleterre : plus tard il lui fera l'honneur de le redouter; Arnauld enfin, le grand

Arnauld l'écoute et le suit avec la docilité d'un enfant.

Ce don, ce prestige, il le connaît bien, il s'y complaît d'une manière assez puérile, il en joue volontiers. Reconnaissons néanmoins qu'il ne vise pas à se rendre populaire, à s'attacher beaucoup de fidèles. Un très petit nombre d'âmes rares lui suffit. Ambitieux, dit-on. Pour moi je ne sais, mais plus encore réservé, solitaire. Au reste, il n'a pas à chercher les âmes; elles viennent à lui d'elles-mêmes. Il faut donc enfin que d'une manière ou d'une autre, sainteté, génie aient rayonné de ce vaste front contracté, de ces yeux ardents et de tout son être. Ajoutez à cela, spontanée ou affectée, — les deux peut-être, — la mimique céleste de l'oracle, du prophète. Ne l'oublions pas : son époque se montrait plus sensible que nous ne voudrions aux manifestations extérieures, même forcées, à l'appareil, même théâtral, de la vertu. Saint-Cyran, qui n'était pas homme à perdre un pouce de sa sainteté, aura sans doute et plus d'une fois, sincèrement, pieusement joué à l'homme de Dieu.

A l'en croire, il ne fait jamais rien de lui-même, il attend, il suit pas à pas les inspirations particulières qui le conduisent; c'est un « mouvement » spécial de Dieu qui lui commande la moindre de ses démarches, qui lui dicte le moindre de ses propos.

Ma révérende mère, écrit-il à l'abbesse de Port-Royal, je me suis trouvé aujourd'hui avec quelque volonté de vous aller parler de la croix, laissant à Dieu à me déterminer sur le champ et à l'heure si ce sera en public ou à l'assemblée. La révérence que je dois à Dieu me tient ainsi suspendu, lorsqu'il s'agit de parler de lui.

Pour se rassurer sur l'initiative qu'il vient de prendre en écrivant une lettre de direction,

Il faut croire, remarque-t-il, que puisque je vous écris, c'est Dieu qui me le commande. Il ne faut plus douter que ce ne soit lui qui m'y a engagé et qui a livré votre âme, comme parle l'Ecriture, entre mes mains.

Il ne se croit pas inspiré, mais il serait à peine fâché de le paraître. Ce qui d'ailleurs nous choque davantage dans ses lettres et ses propos, c'est la banalité presque habituelle et la futilité fréquente de ces prétendus oracles. On verra bientôt que je ne force pas la note. Encore une fois il n'est pas jusqu'à son illuminisme qui n'ait quelque chose de gauche et de mesquin.

Une personne de considération, dit Lancelot, son biographe, l'étant venue saluer chez lui depuis sa sortie de

Vincennes, voulant délibérer avec ses amis s'il lui rendrait visite, il arriva qu'en cette conjoncture, on lui apporta le billet qu'on lui avait tiré pour le mois d'août. *(Le saint du mois.)* Aussitôt, interrompant ce qu'il disait, il se mit à genoux et, ayant pris un peu de temps, il regarda son billet. C'était saint Augustin qui lui était échu et la sentence était que celui à qui la charité de Dieu et du prochain a été donnée doit prier Dieu sans cesse qu'il soit rendu digne de mépriser toutes les autres amitiés et de souffrir beaucoup. Après quoi, il se remit encore à prier; puis se relevant, il dit : « Me voilà parfaitement résolu. Je ne le dois point faire (rendre la visite), et quand un prophète m'aurait parlé, je ne me tiendrais pas plus assuré de ce que Dieu veut de moi en cette rencontre. »

S'il était seul, on se contenterait de hausser les épaules. Mais la mise en scène, mais tant d'embarras pour si peu de chose, mais la prodigieuse importance qu'il se donne, tout cela est bien affligeant, pour ne rien dire de plus.

Il était prodigieusement occupé de lui-même. Dans ses lettres, pourtant corrigées par l'urbanité de d'Andilly, son moi s'étale avec une obstination déplaisante. Ses disciples eux-mêmes n'en revenaient pas. Il a toujours peur de ne pas paraître assez héroïque. Dès que tel de ses actes peut donner une idée moins haute de sa sainteté, il prend les devants et prescrit l'exégèse orthodoxe.

Il avait des aphasies soudaines sur lesquelles nous aurons bientôt à consulter les médecins. Mais il nous prévient comme toujours. « Je l'ai vu souvent, raconte Lancelot, après s'être élevé comme un aigle en nous parlant, s'arrêter tout court. De peur que cela ne nous surprît, il disait : « Ce n'est pas que « je ne trouve rien à dire, mais c'est au contraire parce qu'il se « présente trop de choses à mon esprit et je regarde Dieu pour « voir ce qu'il est à propos que je vous dise. »

Un jour il fait une exhortation, et par bonheur ne s'arrête pas en plein vol. Le bon disciple aussitôt de courir à son encrier. « Je voulus écrire quelque chose de cette conférence... Mais ce discours était si divin que, l'un de nous lui ayant dit que j'en avais remarqué quelque chose, il lui répondit : « Comment aurait-il pu le faire, puisque... j'ai voulu moi- « même en mettre quelque chose sur le papier et ne l'ai pu. » « L'esprit de Dieu, disait-il, est quelquefois *vadens et rediens*... » Deux jours après, il me parla lui-même de cette conférence : « Eh ! bien, avez-vous compris ce que nous dîmes?... En voilà « assez pour toute votre vie... »

Cet air guilleret que prend la sibylle descendue du trépied, ce large sourire quand on lui dit que M. Lancelot se flatte de résumer sur ses tablettes une révélation aussi riche, non, cela ne rend pas le son plein et franc du véritable inspiré.

Que penser de sa fameuse et cornélienne tirade, tant admirée par Sainte-Beuve? Saint-Cyran est loin de Paris et des archers, à Port-Royal des Champs, dans la cellule de M. Le Maître, développant je ne sais quel fantastique projet de réforme. Lancelot, frais débarqué parmi les solitaires, écoute, partagé entre l'ahurissement et l'enthousiasme. Soudain Saint-Cyran s'arrête. Il a remarqué les yeux écarquillés du bon jeune homme et, changeant de ton : « Vous n'êtes « pas encore accoutumé à ce langage, lui dit-il, et on ne « parle pas comme cela dans le monde; mais voilà six pieds « de terre où on ne craint ni le chancelier ni personne. Il « n'y a point de puissance qui nous puisse empêcher de parler « ici de la Vérité comme elle le mérite! »

« Mâle indépendance », se récrie Sainte-Beuve, naïf pour une fois. Ni François de Sales, ni Bossuet, ni Fénelon n'osèrent jamais défier ainsi les puissants. — Je l'espère bien pour eux. Eh! sans doute, face à face avec Richelieu ou le Pape, ce Mirabeau d'Eglise nous semblerait sublime. Mais que vaut ce courage à portes fermées, cette confession criée, j'entends bien, mais du fond d'un désert et en présence de deux disciples, fidèles entre les fidèles? Ne croyez pas du reste que, lorsqu'il enfle ainsi la voix, Saint-Cyran veuille se moquer de nous. Il se prend très au sérieux et frémit lui-même au sentiment de son héroïsme. Voilà ce qui me gêne. Car enfin, ce qui s'appelle brave, il ne le fut jamais. Dès qu'il sort de sa forteresse, il va, mystérieux comme un conspirateur, le doigt sur les lèvres, avouant lui-même en riant que, pour éviter des aventures, il dit souvent le contraire de sa pensée. A Vincennes, le crayon à la main, et dans des lettres que des mains très sûres porteront à des amis éprouvés, il fait encore, quelquefois du moins, la figure d'un assez beau *vinctus Christi*. Avec ses juges, il biaise, il perd pied, il recule. Ses panégyristes eux-mêmes ont de la peine à ne pas le voir piteux. Il est prisonnier, *res sacra*; il a d'autres excuses que nous apporterons. A Dieu ne plaise que nous lui reprochions ses misères. Nous demandons seulement qu'on ne l'élève pas au rang des héros.

***

En s'affirmant et en s'exaltant de la sorte, à tout propos et hors de propos, ne cherchait-il pas à se rassurer contre lui-même? Pour ma part, je m'arrêterais volontiers à cette hypothèse. Il avait certes de beaux moments, où le génie bouillonnait en lui, où il se sentait de force à subjuguer l'univers; mais ces transports s'éteignaient bientôt pour faire place au trouble, à la confusion, à l'accablement. Après tout, et malgré quelques triomphes, il ne serait jamais qu'un pauvre impuissant. Il le savait. Connaissait-il aussi la vraie raison de cette inguérissable misère? J'espère que non. Quoi qu'il en soit, il me paraît difficile de ne pas reconnaître dans son cas des indices nettement morbides, une hérédité psychopathique assez accusée. Trop de lecture lui aura tourné la tête, disait de lui son examinateur de Vincennes, Jacques Lescot, — plus tard évêque de Chartres, — après douze séances d'un interrogatoire fatigant et décevant. Beaucoup lire n'a jamais brouillé une bonne tête. Le mal assurément venait de plus loin. Port-Royal a-t-il connu ce triste secret? Oui et non. Pour qui s'est décidé à tout voir en beau et en saint, les excentricités d'un malade peuvent ressembler à la folie de la croix.

Jeune encore, mais déjà grave, Saint-Cyran débute par un livre fort bizarre, sa *Question royale*. Simple jeu d'esprit, nous assurent ses fidèles, constamment réduits à nous demander des actes de foi. Saint-Cyran humoriste et à la manière du doyen Swift, pour ma part je le croirai lorsque l'on aura trouvé dans les papiers de Bossuet une esquisse du *Lutrin*.

« Ce qui est plus singulier, écrit Sainte-Beuve, et tout à fait caractéristique, c'est que M. de Saint-Cyran récidiva à quelques années de là. Etant à Poitiers auprès de l'évêque, en 1617, il fit imprimer un ouvrage sous ce titre : *Apologie pour H.-L.-Ch. de la Rocheposay, évêque de Poitiers, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité* ». Livre absurde, ce ne serait rien, mais deux fois imprévu sous la plume d'un homme qui songeait dès lors à restaurer la pureté primitive du sacerdoce.

« Cette récidive de paradoxe, continue Sainte-Beuve..., nous paraît assez grave de symptôme : il était temps qu'il s'arrêtât. » Or justement, et quoi qu'on en dise, il ne s'arrêtera pas. Dans les premières lettres à Robert d'Andilly, le déséquilibre mental éclate jusqu'à l'évidence. Si l'auteur de ces lettres ne nous était pas connu, l'on hésiterait à peine sur l'épithète

qui lui convient. Longtemps et péniblement contenue, c'est une explosion de vagues projets grandioses et tout ensemble de tendresse passionnée pour le confident, pour l'agent peut-être que le malade croit avoir enfin rencontré. « Dans le fond, on n'est pas fait comme cela ou on est extraordinaire », prononce avec modération le P. Rapin. Sainte-Beuve lui-même est tout abasourdi, tout honteux. Il cite courageusement quelques phrases d'une incohérence folle, ne voulant pas nous dissimuler, dit-il, « que ce fût là le point de départ, le premier, le long et confus tâtonnement de la pensée de celui qu'on verra un si souverain docteur ». Oublie-t-il que ce « souverain docteur » avait alors plus de quarante ans ? Mais laissons les passages simplement baroques et qu'il serait trop long de citer. Choisissons plutôt la lettre qui, d'après Sainte Beuve, rachèterait, par son incontestable beauté, les ridicules de cette correspondance; le « petit billet où notre prochain et définitif Saint-Cyran va déjà (!) grandement s'ouvrir et comme apparaître dans sa hauteur » :

Cet onzième d'août, entre dix et onze heures de nuit... Les grands sont si peu capables de m'éblouir que, si j'avais trois royaumes, je les leur donnerais, à condition qu'ils s'obligeraient à en recevoir de moi un quatrième, dans lequel je voudrais régner avec eux : car je n'ai pas moins un esprit de principauté que les plus grands potentats du monde... Si nos naissances sont différentes, nos courages peuvent être égaux et il n'y a rien d'incompatible que, Dieu ayant proposé un royaume en prix à tous les hommes, j'y prétende ma part. Cela irait bien loin, s'il n'était après dix heures de nuit et si je n'avais peur de parler en vain en voulant inspirer par mes paroles un désir de royaume dans l'esprit d'un ami que je ne puis bien aimer à ma mode s'il n'a une ambition égale à la mienne, qui va plus haut que celle de ceux qui prétendent à la monarchie du monde.

Sur quoi Sainte-Beuve écrit sans sourire : « A cette heure de nuit, dans l'échauffement de la solitude, dans la présence lointaine et prosternée d'un disciple soumis, il lâche son secret : cet homme, qui a plus d'ambition que le cardinal de Richelieu, et qui, son opposé en tout, son rival, son rebelle dans l'ombre, n'en sera ni séduit, ni intimidé, ni vaincu, il est trouvé. »

Oserai-je bien le dire ? Sainte-Beuve n'a pas compris. Ayant accepté des deux mains le Saint-Cyran légendaire, — celui de Port-Royal et celui de l'ennemi, le réformateur sublime ou redoutable, le rival de Richelieu, — il le retrouve partout, même dans les propos incohérents d'une nuit de fièvre. La principauté dont parle Saint-Cyran et qu'il définit dans le seul endroit sensé de sa lettre, c'est tout bonnement

le royaume du ciel que Dieu propose « en prix à tous les hommes ». Traduite en prose raisonnable, la lettre dit simplement : « Je veux être un bon chrétien et que vous, Robert, le soyez aussi. » Intention salutaire, mais qui n'égale pas à Richelieu les prêtres innombrables qui l'ont formée.

Le reste est fumée, aspiration confuse vers la grandeur, demi-hallucination peut-être. En tout cas, ce petit billet ressemble de point en point aux lettres qui le précèdent et qui gênaient fort Sainte-Beuve. Toute cette correspondance avec d'Andilly rend le même son alarmant, présente le même caractère morbide. S'il m'était permis de préciser à ce point mes conjectures, je dirais qu'à l'époque où ces lettres furent écrites, — vers 1620, — les troubles cérébraux dont nous cherchons le diagnostic atteignent leur plus haut degré d'intensité. Nulle violence d'ailleurs, même à cette époque. C'est une mégalomanie douce qui s'épuise en paroles et ne tend pas à l'action. Ensuite, ce peu d'activité commence à décroître. Ici encore, nulle violence : la mélancolie grandissante ne va jamais jusqu'au désespoir. Dépression paisible qu'interrompent quelques beaux réveils, mais qui tend vers une sorte d'hébétude majestueuse. Telle est du moins l'impression que nous laissent les lettres de ce déclin toujours bizarres, toujours pleines de son moi, mais de plus en plus lasses. Pendant ses années de Paris, lorsqu'on nous le montre si redoutable, lorsqu'on le dresse contre Richelieu, Saint-Cyran n'est peut-être déjà plus qu'un précoce vieillard. Il essaie bien encore parfois de remonter sur son Sinaï, mais ses oracles eux-mêmes languissent. Suprême secousse, suprême trépied, Vincennes l'achèvera.

Son érudition semble avoir été prodigieuse, mais toutes les connaissances que son étonnante mémoire retenait sans peine se mêlaient, se heurtaient chez lui, produisant les associations d'idées les plus imprévues et les plus bizarres. Ici encore le mot propre me fait peur. Il faut bien dire pourtant que sa conversation et ses lettres sont comme un tissu de coq-à-l'âne théologiques. J'en veux donner un exemple que j'emprunte aux souvenirs de la Mère Anne-Eugénie Arnauld, aimable créature, aussi ingénue qu'on peut l'être dans la famille :

La Mère Agnès (sa sœur), qui était alors notre abbesse, m'ayant demandé si quelque sœur de la chambre des enfants pourrait balayer une petite montée qui en était proche, je n'acceptai pas cette proposition, pensant qu'elles avaient assez affaire et, ayant dit cela à la Mère, elle s'en contenta.

C'était une faute contre l'esprit d'obéissance et qui méritait certainement quelque pénitence légère :

Il arriva que M. de Saint-Cyran m'envoya quérir ce jour-là pour me parler d'une chose qui ne me regardait point, et qu'ensuite il me demanda si je n'avais point quelque conduite à prendre de lui. Il me vint dans l'esprit de lui dire ce qui s'était passé. Il voulut savoir pourquoi je n'avais pas accepté de balayer cette montée.

Il avait raison et faisait même paraître en la circonstance plus de finesse qu'on ne l'aurait cru. La suite le montre bien :

Je lui dis que c'était de peur qu'il ne m'entrât de la poudre dans la gorge qui m'empêchât de chanter. Il me répondit : « On a bien affaire de votre chant. »

Ceci encore est charmant et des deux côtés. Mais Saint-Cyran ne s'en tient pas là :

Si Dieu, reprend-il, avait inspiré à une personne de se faire religieux, et qu'après il lui fît connaître qu'il veut qu'il fasse un grand pèlerinage qui l'en pût empêcher, il doit obéir au dernier.

Ne trouve-t-on pas qu'ici le déraillement, si j'ose dire, est manifeste? Que vient faire cette minutie de casuiste, cette niaiserie? A la peccadille qu'on lui proposait, à l'incident très simple qu'il avait à juger, quelle idée d'aller accrocher un cas de conscience aussi fantastique. N'oubliez pas du reste que ses paroles sont des oracles. Aussi Eugénie va ruminer longtemps cette solution plus que douteuse et qui mènerait droit à l'illuminisme. Mais nous avons d'autres preuves de son imprudence. Ici je voulais seulement faire comme toucher du doigt l'étrange travail, la fermentation baroque de cet esprit bourré de lectures. Il finit par où il aurait dû commencer :

Je lui dis que notre Mère ne m'avait pas dit nommément de le faire. « Eh! bien, me répondit-il, le Père Eternel avait-il dit précisément à son Fils de souffrir tout ce qu'il a souffert pendant la Passion? Il connut seulement qu'il l'aurait agréable... Rendez votre volonté pliable à l'obéissance. » Je fus touchée de ces paroles et me mis à balayer la montée avec joie de pouvoir réparer ma faute.

Plusieurs de ses *obiter dicta* rapportés par Lancelot sont d'une telle incohérence, d'un tel saugrenu, que les éditeurs des *Mémoires* ont jugé bon de les supprimer. Nous avons par bonheur à la Bibliothèque nationale une bonne copie et non expurgée; on y lit des choses curieuses. « Un jour Lancelot et ses écoliers vont voir le prisonnier (à Vincennes). Celui-ci les bénit en leur faisant une croix sur le front et leur dit : « Encore que je ne sois pas évêque, je suis pourtant prêtre de

Jésus-Christ. » Puis il donne à chacun trois dragées de Verdun. Aussitôt il recommence à leur en donner à chacun encore autant, en l'honneur du mystère de la Sainte-Trinité, disait-il. Ainsi faisait-il presque toutes ses actions au nombre de trois. Tous les matins, il se lavait les mains, les yeux et la bouche, et cela par trois fois, en disant à la première : « Je me lave en l'honneur du Père; à la seconde : je me lave en l'honneur du Fils; à la troisième : je me lave en l'honneur du Saint-Esprit. » Et il recommandait à ses disciples d'en faire autant.

Il ne parlait pas non plus comme tout le monde, mais « par bonds et volées ». De longs silences laborieux coupés par des explosions haletantes. Il s'interrompait souvent et court, quelquefois sans doute parce qu'il s'apercevait brusquement qu'il en avait trop dit, mais quelquefois aussi parce que lui manquaient soudain ou les mots ou les idées. Nous avons cité plus haut un exemple de ces arrêts singuliers, et on sait bien que ces phénomènes, surtout quand ils deviennent chroniques, — c'est bien ici le cas, — relèvent directement de la médecine. Il ne paraît pas d'un autre côté que la volonté ait fonctionné chez lui d'une manière normale. Presque tout se passait en velléités. Il commence avec élan, mais se décourage ou du moins se dégage presque aussitôt. Il n'est constant que dans son goût pour la solitude et le silence. Là est son idée, son désir fixe. Ainsi pour la composition de ses livres, sur laquelle d'ailleurs les détails nous manquent. Peut-être se contentait-il de tracer le plan, de communiquer ses fiches. D'autres, notamment Barcos, son neveu, se chargeaient de la rédaction. Il annonçait en grande pompe un immense ouvrage qui devait en finir avec le protestantisme et auquel il travaillait, disait-il et disait-on, depuis toujours. Lui mort, pas de livre, même ébauché. Pour son œuvre la plus originale, elle s'est faite en quelque manière toute seule. Il convertit M. Le Maître et lui conseille le désert. Quelques autres suivent et la petite communauté s'organise comme elle peut. Ainsi pour les petites écoles. L'idée est de lui, mais à peine la machine en branle, il se retire. Il fait bien, d'ailleurs, car il avait eu la chance de trouver à ses ordres des lettrés, des grammairiens et des éducateurs du premier mérite. Il vient les voir, il les critique du haut de son nuage, et à peine parti, il ne pense plus à eux. Ambitieux paradoxal qui ne conçoit le dessein d'une œuvre que pour s'en désintéresser au plus vite. On veut qu'il ait remué ciel et terre pour évincer Zamet de Port-Royal et prendre sa place à la tête de l'abbaye. Je n'en crois rien. Il a

désapprouvé la direction de Zamet comme il désapprouvait à peu près tout le monde, mais tout au plus aura-t-il vraiment désiré se charger de la Mère Angélique et des autres sœurs de son ami d'Andilly. Dès que cela lui fut possible, il se déchargea de la besogne sur M. Singlin. Sa volonté malade ignore les joies viriles de l'effort, d'une application patiente. Il critique, il rêve, il n'a pas la force d'agir.

Je ne dis rien de ses longues maladies sur lesquelles on ne nous a laissé que des indications fort vagues, mais je ne puis taire ce que nous savons de plusieurs membres de sa famille. Son neveu Barcos, abbé de Saint-Cyran lui aussi, honnête d'ailleurs, savant et saint homme, avait certainement quelque chose d'assez excentrique. Taciturne, beaucoup plus rigide que son oncle, le parti le révère de loin, mais ne l'aime pas et semble plutôt le redouter. Un autre neveu est « pulmonique » avec « une grande débilité d'estomac »; un autre, enfin, hystérique au plein sens du mot. « M. de Hauranne fut obsédé pendant quelque temps... Les esprits venaient quelquefois la nuit tirer ses rideaux... Quelquefois il chantait d'une voix si mélodieuse qu'il ravissait tout le monde, quoique de lui-même il ne sût point chanter. D'autres fois il lui prenait de si furieuses contorsions que trois hommes n'auraient pu l'arrêter ni le retenir. Souvent il disait aux domestiques leurs pensées. D'autres fois il disait des choses si relevées que M. de Saint-Cyran faisait mettre M. d'Arguibel auprès de son lit pour les écrire. Mais lorsqu'il le voyait dans ses contorsions, il en était extrêmement affligé et en pleurait. Cependant, étant bien assuré du fond de sa piété, il le faisait communier tous les huit jours. »

On n'affirme pas : tel neveu, tel oncle. Qui ne sent néanmoins que, dans la circonstance présente, la névrose du petit de Hauranne donne à réfléchir. Il va du reste sans dire que les crises de Saint-Cyran, fréquentes semble-t-il mais assez courtes, ne présentaient rien de trop choquant. Un médecin, libre d'esprit, n'aurait pas aimé cette exaltation, mais les disciples que nous avons vus si bizarrement prévenus n'avaient pas trop de peine à la croire toute divine. Aussi bien cette hérédité morbide tendait-elle naturellement chez lui non pas à la fièvre chaude, mais à un assoupissement progressif des facultés mentales. Ni violent, ni même sombre. N'allons pas lire sur son visage les cinq propositions de Jansénius. Il est mélancolique, mais avec beaucoup de bonhomie et de douceur. Très gentiment serviable, très affectueux. « Le croira-t-on, se demande un docte jésuite,

Saint-Cyran, dans ses lettres inédites aux religieuses de Port-Royal, prodigue les assurances de son affection. » On le construit *a priori* froid, sec et sinistre, et naturellement l'on s'étonne de lui trouver des dispositions toutes contraires. Il avait un cœur excellent. Comme il se lasse vite de tout et que d'ailleurs il estime que tout va de travers en ce monde, il se passe volontiers de la société des grandes personnes. Mais les jeunes gens ne le fatiguent jamais et, de leur côté, ne le trouvent point farouche. Les enfants surtout lui sont chers.

Je vous avoue, disait-il à M. Le Maître, que ce serait ma dévotion de pouvoir servir les enfants. Etant au bois de Vincennes, je m'occupais avec le petit-neveu de M. le Chantre; je lui montrais les rudiments, les genres et la syntaxe. Après l'avoir nourri pendant quelque temps, je l'envoyai à Saint-Cyran. J'aurais pu le garder comme une espèce de jouet dans ma prison, mais j'aimais mieux m'en priver pour le tirer de bonne heure d'un lieu où il ne pouvait avancer dans la vertu. J'aime extrêmement toute sorte d'enfants.

« Une espèce de jouet »! Ces petits êtres, qu'il choisissait aussi volontiers dans la classe pauvre, l'amusaient; ils charmaient sa mélancolie, comme David celle de Saül. Quand on aime les enfants, on ne les épouvante guère. Et voilà pour détendre encore l'austère visage qu'on lui a fait.

Nulle violence, disons-nous, cela est vrai pour l'extérieur, mais peut-être fut-il obsédé quelquefois par de noirs fantômes. N'aurait-il pas eu, très atténué d'ailleurs, le délire de la persécution? Ecoutons encore Lancelot : « M. de Saint-Cyran me dit une fois... qu'un de ses domestiques avait voulu attenter sur sa personne et qu'il avait été ravi d'avoir trouvé cette occasion pour pratiquer la modération envers ses ennemis. »

On le voit : une tendre complaisance envers lui-même dénoue aisément ses crises. Autre solution également pacifiante; il pleure beaucoup. Sainte-Beuve s'attendrit : « Cela fait honneur aux hommes austères quand ils pleurent. » Austère ou non, est-ce bien d'un homme qu'il s'agit? Pour s'en éclaircir, que l'on veuille réaliser dans sa laideur pitoyable le tableau suivant :

« Un jour, comme il était au parloir à Port-Royal avec la princesse de Guéménée, la Mère Angélique et quelques autres, on vint à parler de la pauvreté du monastère qui certainement était grande en ce temps-là... Comme l'on parlait donc de cette nécessité où la maison était réduite, M. de Saint-Cyran entra dans un mouvement qu'il est diffi-

cile d'exprimer. Il dit, la larme à l'œil, et c'était sans doute une larme de joïe : « On plaint assez la pauvreté des filles « de Port-Royal, mais personne ne s'avise de plaindre la pau-« vreté de l'abbé de Saint-Cyran, laquelle est encore quel-« quefois plus grande que la leur. » Cette parole parut assez surprenante et je m'imagine que M. de Saint-Cyran ne se laissa aller à ce mouvement que pour faire voir qu'il ne recommandait pas seulement la pauvreté, mais qu'il la pratiquait, et pour détourner la tentation d'orgueil dont ces saintes et vertueuses épouses de Jésus-Christ eussent pu être attaquées, à cause des louanges que l'on donnait à leur pauvreté. »

Pour être héroïque, le contresens que se permet ici Lancelot ne saurait convaincre personne. La candeur, poussée à de telles extrémités, prend un autre nom. Scène lamentable : ces femmes qui souffrent de la faim et Saint-Cyran au milieu d'elles, pauvre imaginaire et très assuré de ne manquer jamais de rien, Saint-Cyran, la larme à l'œil, suppliant que l'on pleure aussi et plus encore sur lui-même. — Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi! — S'il ne touchait pas alors à cette hébétude finale qui selon nous le guettait depuis son enfance, imagine-t-on vanité plus niaise, égoïsme plus répugnant? On dira que je m'arrête aux divagations d'un vieillard. Excuse dangereuse. Saint-Cyran est mort à soixante-deux ans. La seconde enfance commence normalement beaucoup plus tard. Quoi qu'il en soit, et ce dernier fait et les autres se ressemblent, se tiennent et paraissent nous inviter avec plus ou moins de force au même diagnostic : mégalomanie morbide, ataxie intellectuelle et morale, ces deux infirmités s'impliquant et s'intensifiant l'une l'autre. Nous ne disons pas, ce qu'à Dieu ne plaise, que Saint-Cyran ne soit que cela, mais à un degré quelconque il est cela, constamment cela. Notre explication paraît-elle peu fondée, estimez-vous cet homme parfaitement sain? Comme il vous plaira. Les indices que nous avons recueillis et ceux que nous aurions pu ajouter à une série déjà trop longue n'en subsistent pas moins. Il faut les expliquer d'une manière ou d'une autre. L'hypothèse que nous proposons est encore la plus bénigne. Elle ne grandit pas Saint-Cyran, elle nous le montre foncièrement impropre au rôle imposant que lui a taillé sa légende, mais en revanche elle nous permet d'excuser les erreurs d'un cerveau malade, d'atténuer la responsabilité d'une volonté vite défaillante, de juger sans irritation des travers qu'on ne supporterait pas chez un homme ordinaire,

et de suivre enfin, avec une sympathie mêlée de pitié, les aventures religieuses d'un génie et d'un saint manqué.

***

Nous avons vu son visage de faiblesse. Il en a un autre qui présentement ne doit pas nous occuper. Ce malade, cet impuissant a l'âme naturellement et passionnément religieuse. Il s'arrête au seuil du haut mysticisme, mais enfin sa vie profonde, la seule après tout qui compte, est pleine de Dieu. Chose étrange! Le meilleur et le vrai Saint-Cyran, l'homme de prière, l'histoire le soupçonne à peine. On s'obstine à nous le présenter comme un réformateur considérable, comme le chef, les uns disent d'une élite, les autres d'une secte chrétienne. Chef, réformateur, que d'ironie dans ces titres appliqués à Saint-Cyran! C'est bien là du reste, je le sais trop, le personnage qu'il aurait voulu, qu'à certains moments il a cru jouer. D'où qu'elle vienne, sa tare originelle, sa mégalomanie stérile le voulait acteur, mais elle le condamnait d'un autre côté à mal tenir, à lâcher bientôt son rôle. Ce qu'il a fait dans cet ordre ou plutôt ce qu'il a rêvé de faire est pur artifice, autosuggestion, vie d'emprunt; tout cela, incohérence et faillite. Dépouillons-le de cet appareil de théâtre avant de l'aborder enfin dans sa vérité.

On nous accorde qu'il a mis bien du temps à se déclarer. « En somme, écrit Sainte-Beuve, M. de Saint-Cyran, fort respecté, fort admiré et vanté sous main de tous ceux qui le connaissaient, restait jusqu'à cet âge de plus de quarante ans à l'écart, sans charge ni lien, enveloppé comme d'un manteau de prudence, attendant l'heure et faisant ses voies lentes et profondes en divers sens : une sorte de Sieyès spirituel en disponibilité. »

Tantôt Richelieu, maintenant Sieyès. Poésie peut-être que tout cela. La réalité paraît moins brillante. Cette longue inaction de Saint-Cyran, avouée par Sainte-Beuve, ne ressemblerait-elle pas plutôt au grave silence de certains diplomates, ne cacherait-elle pas le néant? Il ne fait rien parce qu'il n'a pas d'autre programme qu'une vive animosité contre les jésuites, qu'un désir âpre et confus de « principauté ». Aurait-il enfin conçu quelque dessein précis, que sa faiblesse nerveuse reculerait bientôt devant les difficultés d'un effort persévérant. Je sais bien que, du jour où il aura quitté son manteau de prudence, on nous promet des merveilles. Ainsi, à chaque nouvelle brochure de cet écrivain malheu-

reux, nous assurait-on qu'on ne l'y reprendrait plus et qu'à l'avenir il se montrerait raisonnable. Il recommençait de plus belle. Ici, je veux dire quand il s'agit de passer du rêve aux actes, le malheur est qu'il ne commence pas, ou si peu que rien. Il continue à rechercher la solitude, il tâtonne, il se dérobe, timide malgré ses façons de prophète. De vagues soupirs, des chuchotements sur la décadence présente de l'Eglise; une ou deux réformes bizarres, mal agencées, qu'il annonce avec fracas et qu'il exécute pour sa part sans entrain, sans conviction, des lettres encore plus banales que solennelles, une quantité de petits papiers d'une insignifiance totale, telle est en deux mots l'activité de Saint-Cyran pendant ses années d'initiative et de gloire. On a le théâtre, les acteurs, l'affiche; manque la pièce. La ville se pavoise, les cloches sonnent; le prince n'arrive pas.

Ces vues paraîtraient moins paradoxales si l'on se tenait plus en garde contre l'illusion d'optique, bien connue des logiciens, et qui donne tant d'apparence à la construction de Sainte-Beuve. *Post hoc, ergo propter hoc.* Le mouvement janséniste ayant immédiatement suivi la carrière mystérieuse de Saint-Cyran, on se trouve naturellement tenté d'éclairer la première de ces aventures par la seconde, d'établir une étroite dépendance entre l'une et l'autre, d'attribuer enfin au suspect de Vincennes l'organisation et la mise en train d'une secte qu'il n'aura peut-être néanmoins ni prévue ni voulue d'aucune manière et dont le développement, s'il avait pu prophétiquement le connaître, ne l'aurait peut-être pas moins ahuri que désolé. A ce pauvre cerveau si peu cohérent, on fait couver de vastes desseins, à ces épaules que nous avons vues si chancelantes, on fait porter un long siècle de manœuvres tenaces. Eh! sans doute, le vrai jansénisme commence avec la *Fréquente communion* du grand Arnauld et tout laisse croire que Saint-Cyran a fourni l'idée première et la documentation de ce livre. Sérieux indice, je l'avoue, mais d'où l'on n'a pas le droit de conclure que le docteur Arnauld, à l'individualité si puissante et si tranchée, ait été simplement le lieutenant et l'exécuteur testamentaire d'un aussi débile conspirateur. Est-ce à dire que nous le jugeons inoffensif? Non, très dangereux, au contraire, comme nous le dirons bientôt. Mais il y a danger et danger. Saint-Cyran a fort bien pu caresser et insinuer à sa confuse façon des erreurs beaucoup plus graves que les cinq propositions de Jansénius: rêver d'un schisme beaucoup plus radical que celui d'Arnauld.

On voudrait avoir sur lui, mais sur lui encore vivant, — et non pas sur le Saint-Cyran posthume, expliqué peut-être, mais peut-être aussi défiguré, si l'on peut dire, par la conduite de ses amis jansénistes, — sur lui seul, dis-je, l'impression d'un homme sage, en dehors des partis, et qui l'aurait connu de première main. Ce témoin exceptionnel, par bonheur, nous le tenons. C'est Vincent de Paul. Ils avaient vécu, pendant de longues années, dans une intimité fraternelle. Bourse commune, rencontres fréquentes et, s'il n'avait tenu qu'à Saint-Cyran, même logis. Nous imaginons sans peine leurs attitudes respectives; du côté de Vincent de Paul, vénération tendre; de l'autre côté, bonté protectrice et très confiante. Sous ses airs de réformateur, il était prodigieusement simple et naïf. Le prétendu secret de Saint-Cyran, Vincent l'aura su, je crois bien, sur le bout du doigt et beaucoup mieux qu'Arnauld, moins humble et qui, du reste, a joui moins longtemps des confidences du maître. Secret pitoyable d'ailleurs. Ni plan de campagne, ni rien de semblable; une complainte, sinistre et saugrenue, qu'il recommençait indéfiniment et qu'il enrichissait, le cas échéant, d'une strophe nouvelle : la pauvre Eglise n'existe plus depuis cinq cents ans; Calvin pensait juste, mais son expression l'a trahi; qui nous délivrera des jésuites! Le reste à l'avenant. C'était là tout ce qu'il avait trouvé pendant ses longues années de préparation ou de « disponibilité », comme parle Sainte-Beuve. Il avait essayé cet air sur une quarantaine d'amis, notamment sur le P. de Condren; mais celui-ci, homme du Nord, avait bientôt froncé le sourcil. Vincent était du Midi et proche voisin de notre Basque. Il savait donc ce que parler veut dire dans ce pays-là et il écoutait de sang-froid ces fantastiques propos. Son jeu est limpide : ne pas irriter en lui résistant de front un saint et savant homme, pressé, par moments, d'ouvrir une soupape aux fumées qui lui brouillent le cerveau. Il avait l'âme grande et ne croyait pas facilement le mal. Il finit cependant par s'inquiéter quelque peu. Il essaya donc de calmer Saint-Cyran et de lui faire entendre raison, l'informant des soupçons qui couraient sur lui et l'invitant à plus de prudence. L'autre, que les vives émotions rendaient muet, subit, tout congestionné, la remontrance de son ami : puis il s'abîma de longs jours dans la contemplation de son propre martyre; enfin il répondit par lettre qu'on le calomniait atrocement, — je ne romance pas d'une ligne : ceci est écrit en toutes lettres dans nos documents. Ce drame avait naturellement mis fin à

l'ancienne intimité, mais on continuait à se voir. Sur ces entrefaites éclata dans le monde parisien l'étrange nouvelle : M. de Saint-Cyran à Vincennes (15 mai 1638). Belle occasion de tourner définitivement le dos à ce malheureux. Vincent fera le contraire. Il court chez le neveu du prisonnier, Barcos, le console, l'encourage à la patience. « *Date locum irae*, lui dit-il, attendez que s'évapore la colère du cardinal ! » Maternel, il songe aux interrogatoires qui vont être infligés à ce bègue, à cet insigne maladroit qui, même à l'air libre, dit tant de bêtises; il lui fait tenir ce sage conseil : surtout ne parlez pas, ne répondez que par écrit.

Mais le plus compliqué restait à faire. Très certainement on convoquerait Vincent devant les juges; on lui demanderait, à lui prêtre, son opinion sur l'orthodoxie d'un homme qu'il avait connu mieux que personne. Quel serait son témoignage ?

Le beau cas de conscience! Accabler un accusé, même coupable, sous les confidences que l'on a reçues de son amitié, cela répugnait fort à la noblesse naturelle du saint. C'était bien là pourtant ce que le cardinal espérait de Vincent de Paul. L'affaire avait été engagée très à l'étourdie, l'accusation manquait de preuves. Si la justice suivait son cours normal, on allait à un non-lieu. De quel secours ne serait pas la déposition de Vincent! On le savait en froid avec Saint-Cyran. Il n'avait pu se retirer ainsi de lui que pour de graves raisons Bref, il dirait sans doute le mot décisif. Vincent ne l'entendait pas de cette oreille. Servir Richelieu n'était pas son affaire. Comme il manquait de naïveté, le zèle religieux, soudain manifesté par le ministre, lui semblait assez équivoque. Une fois encore, du reste, on violait sans pudeur les lois de l'Eglise, on abandonnait la foi et l'honneur d'un prêtre à un juge laïque, à quel juge, grand Dieu! à Laubardemont. Recommencerait-on Loudun? Autant de raisons et très fortes qui inclinaient Vincent ou à se taire ou à prendre la défense de Saint-Cyran. D'un autre côté, il avait, lui, mais singulièrement jalouse, la passion de l'orthodoxie; mais vive jusqu'à lui donner le cauchemar, l'horreur de l'hérésie et du schisme. Aurait-il hésité à dénoncer Calvin, à le charger de toutes ses forces ? Tout se résumait donc à déterminer exactement ce qu'il pensait lui-même de Saint-Cyran et de ses tendances. Qu'il le jugeât sérieusement engagé sur la voie mauvaise et le malheureux était perdu. Qu'on y songe bien. Au point où en étaient les choses, il n'y avait plus que deux attitudes possibles : ou

l'anathème au sectaire ou la main tendue à l'innocent. A-t-il hésité longtemps? Nous l'ignorons, mais nous savons bien qu'en son âme et conscience, il n'a pas voulu de l'anathème.

Nous avons sa déposition; il prend une à une, comme le demandait l'interrogatoire, les singularités doctrinales que l'on reproche à Saint-Cyran et il les explique avec une aisance tranquille qui ne va pas toujours sans malice.

Sur la demande si je n'ai pas ouï dire audit sieur de Saint-Cyran que le Pape et la plupart des évêques ne font pas la véritable Eglise...

Je réponds ne lui avoir jamais ouï dire ce qui est contenu dans la dite demande, si ce n'est une fois seulement, que plusieurs évêques étaient enfants de la cour et n'avaient point de vocation. Jamais néanmoins je n'ai vu personne plus estimer l'épiscopat que lui, ni quelques évêques, comme feu M. de Comminges (Donnadieu de Griet)... Il avait grande estime aussi de feu François de Sales... et l'appelait bienheureux.

A-t-il déclaré les vœux de religion contraires à la liberté de l'esprit de Dieu?

Je suis en doute si je lui ai ouï dire les dites paroles... Je sais néanmoins qu'il a assisté un sien neveu pour se faire capucin... et mené lui-même le fils d'un de ses amis aux Carmes réformés.

On a la note : on voit aussi la méthode. A tous les on-dit qui pèsent sur l'accusé, le saint oppose ou des affirmations toutes contraires de Saint-Cyran ou même des actes. Qu'a-t-il dit tel jour sur les vœux? Je n'en sais trop rien; mais un autre jour je l'ai rencontré conduisant un de ses intimes dans un cloître. Façon élégante de montrer qu'il ne faut pas prendre au sérieux les déclarations de Saint-Cyran.

Il est bien curieux que Saint-Cyran, de son côté, harcelé par le juge d'instruction, ait adopté le même moyen de défense :

Il lui arrive souvent, dit-il, quand il parle à des personnes sûres et où il n'y a nul danger, d'exprimer ses pensées avec des paroles trop fortes, et que la figure qu'on appelle catachrèse, c'est-à-dire abus de paroles, lui est fort familière, sans que pour cela il ait dessein de blesser la vérité.

Plus loin, il avoue encore qu'il use

souvent de catachrèses ou exagérations lorsqu'il parle des choses de Dieu avec quelque sentiment.

Il est ainsi fait : toujours excessif et parfois jusqu'aux outrances les plus singulières. Les énormités que l'on rapporte de lui vont-elles jusqu'à l'hérésie? Non, répond Vincent. Les plus folles restent susceptibles d'un sens orthodoxe. —

De quel droit les interpréter avec bienveillance? — Mais c'est un devoir :

Je pense que cela se doit expliquer par les actions de la vie dudit sieur de Saint-Cyran, qui étaient la plupart pour le soutien de l'Eglise, témoins ses écrits et ce qu'il faisait faire pour le salut des âmes.

Il applique ce principe, et très habilement, à la plupart des propos incriminés. Il donne un sens catholique à tout ce qu'il se rappelle des confidences de Saint-Cyran. Pour les autres, sur lesquelles on l'interroge, il en a perdu le souvenir. Autant dire qu'il attachait bien peu d'importance à ce qui lui venait de ce côté-là. Deux mots résument sa déposition :

Un des plus hommes de bien que j'ai jamais vus... Jamais je n'ai appelé ledit sieur de Saint-Cyran mon maître.

Un saint homme, incapable de vouloir le mal, de songer à l'hérésie ou au schisme, très uni à Dieu, très édifiant; un cerveau mal fait, confus, incohérent, tout en lueurs fugitives et qui, par moments, semble divaguer un peu. C'est ainsi que le jugeait saint Vincent de Paul, en 1639, après avoir eu « depuis quinze ans ou environ... assez grande communication avec lui ».

Il ne faut pas dire, comme on l'a fait quelquefois : le saint était si bon! Il aura poussé jusqu'à l'extrême limite les complaisances de l'amitié. On pense l'excuser; il estimerait qu'on le déshonore. L'excuser, et de quoi? De nous avoir présenté, dans sa déposition, un Saint-Cyran aussi peu conforme que possible au portrait classique et traditionnel de cet énigmatique personnage? Mais quand ce dernier portrait serait le bon, quand l'Eglise même, — ce qu'elle n'a jamais fait, — en aurait sanctionné la ressemblance, en condamnant la personne de Saint-Cyran, que résulterait-il de là sinon que le saint aurait manqué de clairvoyance? Simple erreur d'appréciation, de psychologie, comme nous disons, et qui n'entraînerait pas l'ombre d'une faute vénielle. Au lieu de cela, vous préférez une je ne sais quelle faiblesse de cœur, un Vincent de Paul désarmé par la pitié, faisant bon marché et de la foi du serment et des dangers de l'Eglise, palliant à force de réticences et de restrictions mentales des fautes qu'il savait ne pas être imaginaires, des erreurs dont il pressentait le venin. A quelle attitude le réduisez-vous, de quelles responsabilités ne chargez-vous pas sa conscience? S'il n'avait tenu qu'à lui, Saint-Cyran était acquitté, libre de reprendre, et avec un nouveau prestige, une propagande que le saint croyait à un degré quelconque funeste. Il était si bon! Sa grande

bonté l'empêchera-t-elle bientôt de prendre la tête de la croisade antijanséniste, de tout remuer en vue d'écraser sans retard le schisme naissant? Qu'elle nous plaise ou non, pourquoi lésiner avec l'évidence? Soit qu'il tende au prisonnier de Vincennes une large main confiante, comme il vient de le faire, ou qu'il anathématise le même Saint-Cyran, comme il fera dix ans plus tard, le saint est également, je veux dire absolument et passionnément sincère.

On ne peut douter, en effet, que, dans les dernières années de sa vie, Vincent de Paul se soit expliqué sur le compte de Saint-Cyran avec une rigueur implacable. « Un auteur d'hérésie », disait-il, par exemple, et qui méditait « d'anéantir l'état présent de l'Eglise et de la remettre en son pouvoir ». Et il ne l'accusait pas en l'air, il donnait des preuves, publiant très haut le souvenir de ses propres entretiens avec Saint-Cyran, toutes ces extravagances auxquelles il trouvait jadis un sens orthodoxe ou qu'il se refusait de prendre au sérieux. Métamorphose complète que les historiens du saint ont constatée avant nous et qu'ils expliquent sans peine. « Il y eut d'abord d'honnêtes gens, écrit l'un d'eux, qui ne prirent pas à la rigueur toutes les expressions du novateur... et il semble que notre saint inclina assez longtemps de ce côté-là. »

Collet, que nous citons, n'admettait pas l'authenticité, aujourd'hui indiscutable, de la fameuse déposition, mais il sentait bien, et au besoin les jansénistes lui auraient fait voir, que la conduite du saint, dans ses relations avec Saint-Cyran, eût été sans excuse s'il n'avait pas cru, et pendant longtemps, à la bonne foi et à l'orthodoxie foncière de son ami.

« Il ne savait à quoi attribuer les discours étranges qui échappaient à son ami, et son extrême charité les lui fit peut-être quelquefois prendre plutôt pour les saillies indiscrètes d'un esprit qui ne pèse pas ses termes que pour des erreurs auxquelles il fût attaché par système et par conviction. Le temps le détrompa pleinement... Le livre de Jansénius, la part que Saint-Cyran y avait eue, la liaison plus ou moins sensible entre les maximes de Saint-Cyran et cette foule d'erreurs du nouvel Augustin, l'usage que des personnes, ou prévenues ou séduites, faisaient du nom et des paroles de cet abbé, qu'on faisait valoir pour contrebalancer le poids et l'autorité de ceux qui poursuivaient la condamnation du système de l'évêque d'Ypres; tous ces motifs déterminèrent enfin le saint prêtre à révéler ce mystère d'iniquité. »

Quoi de plus vraisemblable? Dans les premiers troubles

jansénistes, Vincent a cru trouver l'explication de Saint-Cyran et la clef de ses propos. Cet homme, qu'il avait tenu pendant quinze ans et plus pour un saint au cerveau quelque peu dérangé, lui apparaissait enfin dans sa vérité sinistre. Sous des dehors dévots et bon enfant, Saint-Cyran n'avait cessé de préparer la machine qui allait déchirer l'Eglise, de former l'équipe de traîtres qui mettrait en branle le fatal engin. Eclairé trop tard par les événements, Vincent donnerait du moins l'alarme et substituerait au bonhomme inoffensif du procès de Vincennes le puissant, l'habile et tenace novateur qui est devenu, ou peu s'en faut, et grâce peut-être surtout à Vincent lui-même, le Saint-Cyran de l'histoire. Chétifs que nous sommes, oserons-nous combattre une substitution que sanctionne une autorité aussi considérable, en appeler de M. Vincent à M. Vincent, des terribles lettres du saint contre le sectaire, à la bénigne déposition de 1639?

Nous simplifions, nous idéalisons très vite nos morts. Ils ne sont plus là pour opposer la protestation de leur présence réelle au fantôme ou trop embelli ou trop diminué que nous évoquons. Vivants, ils n'avaient même pas besoin de parler pour arrêter l'excès de nos admirations ou de nos mépris. Lorsqu'il déposait devant les juges de Saint-Cyran, Vincent de Paul avait encore dans les yeux ce visage de misère que nous avons dessiné plus haut, un pauvre homme dans toute la force du mot. Il voyait aussi, avec la même évidence, la naïveté, la piété foncière, le zèle touchant et très efficace de ce bon prêtre. Aussi convaincu de sa faiblesse que de sa vertu, il haussait les épaules à la pensée des conceptions grandioses et perverses dont on accusait son ami. Du reste, cette impression, il ne la devait qu'à lui-même. Pour connaître Saint-Cyran, il n'avait alors besoin de consulter personne, mais simplement l'image parlante qui s'était lentement et sûrement formée dans sa propre mémoire. Dix ans après, il jugera plus ou moins, mais fatalement, sur la foi d'autrui. Et les jansénistes et les adversaires s'accordaient à faire de Saint-Cyran le chef du nouveau parti, les premiers, trop habiles pour ne pas se recommander d'un homme aussi considérable et qui avait été leur ami; les seconds, trop combattus jadis par Saint-Cyran pour ne pas incliner volontiers à le rendre responsable du mal qui avait suivi sa mort. On ne dit pas que Vincent ait accepté bouche bée de pareils soupçons. Mais comment n'en aurait-il pas été frappé? Ne répondaient-ils pas à l'idée que Saint-Cyran avait de lui-

même et qu'il imposait aux candides? Après tout, ce mégalomane n'aurait-il pas essayé d'accomplir la mission exceptionnelle dont il se croyait chargé? Tout se paie en ce monde et surtout nos péchés mignons. Sa farouche légende, Saint-Cyran ne la doit peut-être qu'à sa propre vanité.

Le premier jugement de Vincent de Paul était le fruit d'une série d'intuitions, contrôlées et confirmées les unes par les autres, pendant une longue intimité avec Saint-Cyran. Intuitions irraisonnées, mais qui n'en paraissent que plus sûres. Alexandre n'aurait pas su défendre par de bons arguments la confiance absolue que lui inspirait son médecin. Il fit bien pourtant de boire la coupe. Ainsi de Vincent, lors du procès de Vincennes. Il avait l'esprit si juste et si fin! Le second jugement qu'il a fait de Saint-Cyran est d'un tout autre ordre. C'est la conclusion d'un raisonnement. Il pense appliquer le principe de causalité. Peut-être se laisse-t-il égarer par le *post hoc, ergo propter hoc.* « Je vois une secte organisée, je cherche l'organisateur. » Ce raisonnement nous impressionne, mais sans nous convaincre. D'instinct, je préférerais m'en rapporter aux intuitions de Vincent. Saint-Cyran lui-même, comme on va le voir, semble nous donner raison.

***

Reconnaissons qu'il n'y a pas de jugement téméraire à le soupçonner d'abord des pires desseins. Il s'est donné savamment toutes les apparences d'un conspirateur louche et tortueux. Les preuves de cela sont partout et rien sans doute n'aura contribué davantage à noircir la mémoire de Saint-Cyran. « Il recommandait très expressément à ceux à qui il écrivait de faire brûler ses lettres et de tenir ses maximes secrètes. » Une visitandine lui écrit : « J'ai observé ce que vous m'avez commandé de faire de vos lettres, au moins de celles qui touchent le sujet même de ces papiers. » « Je vous supplie, écrit de son côté un oratorien, que la crainte que ce que vous m'écrivez ne soit vu ne vous en empêche point; car je vous promets que j'observerai exactement toutes les défenses que vous m'en faites. » Le saint abbé de Foix, F. de Caulet, affirme sous serment « qu'en la plupart des choses qu'il lui disait, il lui recommandait de n'en parler à personne, lui disant que s'il en parlait, il le nierait ». Tout cela est aussi vrai que fâcheux et d'abord semble autoriser tous les soupçons. Mais en présence d'un personnage aussi bizarre, il ne faut jamais se hâter de con-

clure. On ne pense pas toujours à mal quand on se cache. Des gens très inoffensifs ont cette manie. Ainsi vous verrez citer partout, comme particulièrement accablantes, ces quelques lignes adressées par Saint Cyran à son ami Robert d'Andilly : « Si la peste dont on nous menace ici n'est trop forte à Paris, je m'y rendrai bientôt après et là je vous dirai, dans les allées de Pomponne, à la faveur des ombres des arbres, ce que je n'estimerais pas être assez bien caché dans ce papier. » Vous pensez qu'il ne peut s'agir ici que de quelque affreuse communication. Il n'ose écrire un des moyens qu'il a conçus pour ruiner l'Eglise. Eh! bien, non! A quelque temps de là, Saint-Cyran, écrivant encore à d'Andilly, s'enhardit à lui dévoiler, mais encore bien timidement, une partie du mystère :

Si je meurs bientôt, vous saurez, relisant quelquefois mes papiers, qu'il y avait autrefois un homme en la terre qui vous aimait jusqu'au point qu'il n'osait vous dire ce qu'il disait à Dieu tous les jours pour lui témoigner l'excès de son amour et l'engager à vous aimer de même, en arrachant de votre âme tout l'amour du monde, qui a une malignité plus grande que vous ne pensez.

En d'autres termes, la mondanité de d'Andilly lui faisait peine; il aurait bien voulu le harceler sur ce point et lui prêcher la retraite, mais il n'en avait pas le courage.

Il en venait même quelquefois, pour sauver ce redoutable secret, à des procédés plus que déplaisants : ledit Saint-Cyran, raconte dans sa déposition l'abbé de Prières, m'a « fortement recommandé de ne point dire à personne les maximes » que je lui avais « ouï tenir, alléguant pour cela le passage : *occulte propter metum Judaeorum* » et ensuite me fit récit

d'une histoire qu'il disait s'être passée entre lui et un autre ecclésiastique auquel il s'était aussi ouvert desdites maximes et... dit que, craignant que ledit ecclésiastique en fît rapport à Mgr l'évêque de Poitiers, ou à quelque autre, il l'aurait (avait) arrêté tout court sur un chemin où ils étaient et l'aurait prié de le confesser en ce lieu-là à l'heure même, à quoi ledit ecclésiastique s'étant accordé... il se serait confessé à lui et lui aurait déclaré en sa confession qu'il reconnaissait avoir manqué en lui proposant lesdites maximes, et l'aurait requis de lui en bailler l'absolution, ce qu'il disait avoir ainsi fait afin d'obliger ledit ecclésiastique de garder sous le sceau de confession lesdites maximes qu'il n'eût pu autrement tenir secrètes. En faisant ce récit, il riait avec telle effusion que lui, déposant, ne l'a jamais vu rire de la sorte.

L'anecdote n'est pas belle et très certainement l'abbé de Prières ne l'a pas inventée. J'estime néanmoins que, si elle diminue l'homme, le prêtre et le casuiste, elle n'exalte pas

non plus la finesse du conspirateur. Comment! C'est à l'abbé de Prières que Saint-Cyran fait, à brûle-pourpoint, de si graves confidences qui peuvent le perdre, qui le perdront en effet! Il le connaît à peine et, depuis quatre ou cinq jours qu'ils se sont rencontrés à Maubuisson, ils n'ont fait que se quereller. Et c'est à ce moine intransigeant qu'il enseigne, non pas seulement ses propres maximes hérétiques, mais encore le moyen qu'il a trouvé de les enseigner sans péril. « Sans cette confession, dit-il, l'ami de Poitiers l'aurait trahi. » Va-t-il donc se confesser aussi à l'abbé de Prières? Il serait bien reçu. Pour ma part, je vois là beaucoup de vulgarité, beaucoup de sottise, mais après un tel aveu, il ne reste rien du machiavélisme de Saint-Cyran. Son secret, mais tout le monde le connaît. Il le dit au premier venu. « Il est ridicule, dit fort bien le grand Arnauld, de prétendre que M. de Saint-Cyran ait eu dessein de cacher sa doctrine, et néanmoins de produire une information de quantité de témoins qui en découvrent, sinon les principales, au moins les plus criminelles et les plus extravagantes maximes. Il faut bien, ou qu'il n'ait point parlé avec tant de confiance à tant de personnes, ou qu'il n'ait pas eu dessein de tenir secret ce qu'il leur disait », ou plutôt, comme nous pensons, il faut qu'à certaines heures de démence, ce malheureux, ce malade, bavard et dissimulé tout ensemble, ait confié à quelques centaines d'oreilles et avec des airs de mystère les ridicules idées qui lui traversaient le cerveau. On le voit bien du reste dans les *Informations* juridiques. Dès la première visite qu'il reçoit d'eux, il dit tout à des inconnus, à de jeunes gens; il s'amuse à les déconcerter :

Le dit sieur de Saint-Cyran, dépose l'un d'eux, se serait lors mis à blâmer par des discours la conduite des religieux et de toutes les autres personnes spirituelles de ce temps, disant qu'ils n'entendaient aucunement l'Evangile..., et que lui, sieur de Saint-Cyran, avait les véritables lumières de l'Evangile..., donnant à entendre que tous les hommes étaient dans les ténèbres, ce qui était aussi confirmé avec chaleur par un des neveux dudit.

Car la chambre était pleine, quatre personnes pour le moins. Singulière façon de prêcher dans les ténèbres. Et, n'en doutez pas, ces balivernes, saint Vincent de Paul, le P. de Bérulle, le P. de Condren, Zamet, bien d'autres personnes recommandables les ont entendues. Qu'on ait mis si longtemps à s'éloigner de lui, que même après le grand éclat du procès beaucoup et des meilleurs lui soient restés fidèles,

là est le mystère. De toute évidence il faut qu'on l'ait pris pour un saint homme et qu'on ait cru qu'il n'était pas toujours dans son bon sens. Saint-Cyran lui-même n'en revenait pas. A ces moments-là, son démon le ravissait bien sans doute, mais aussi l'épouvantait. Il savait qu'il allait dire des choses énormes, mais il prenait plaisir à les dire. Au lieu de les taire, ce conspirateur, unique en son genre, les aurait criées. Pour finir par un trait qui nous dispenserait de toute autre preuve, le voici encore pris en flagrant délit de mystère. C'est encore l'abbé de Prières qui parle :

Dit être bien mémoratif qu'allant un jour dire la messe dans l'église de Maubuisson, il aurait rencontré près la grande porte de ladite église, ledit sieur de Saint Cyran, avec son neveu, lequel l'aurait arrêté, lui disant : « J'ai une pensée épouvantable, laquelle je ne vous dirai pas, parce que vous n'en êtes pas capable » et puis lui dit : « Toutefois, je vous la dirai ; c'est que, voyant cette grande porte fermée pour la clôture des religieuses, je considère qu'au temps que cette porte était ouverte et que les religieuses avaient liberté de sortir pour faire leurs processions et aller à leurs affaires, elles étaient bien plus sages que celles d'à présent. » Et le déposant lui ayant répondu avec simplicité qu'il croyait bien que les filles de ce temps-là étaient sages et que depuis, étant devenues folles, il avait fallu les enfermer, il aurait répliqué que si les filles de ce temps-là étaient folles, celles d'à présent sont enragées depuis la clôture.

« Je ne vous la dirai pas. » — « Je vous la dirai. » Cet impulsif pouvait-il mieux faire éclater son incontinence verbale, l'impossibilité où il se trouve de taire quoi que ce soit? La faiblesse de ses nerfs n'est pas moins évidente. La moindre opposition le démonte, le pousse aux gros mots. Egarement d'autant plus significatif que le vrai Saint-Cyran est bonhomme, doux, conciliant, plein de bonté. Avec cela, je n'ai pas besoin de souligner le haut comique de cette scène. Que l'on songe au chœur invisible, aux colombes de Maubuisson séparées de nos deux augures par quelques pierres et une ou deux grilles. « Folles » ou « enragées », la messe dite, ils les retrouveront au parloir et se disputeront leur confiance. Car il y a conflit, de ce chef, entre les deux prêtres; cistercien lui-même, l'abbé de Prières redoute qu'à l'exemple des filles de Port-Royal, celles de Maubuisson n'abandonnent la juridiction de Citeaux, et l'abbé de Saint-Cyran, grand défenseur de la Hiérarchie, voudrait voir toutes les religieuses sous la juridiction des évêques. Mais cela n'est rien auprès de la richesse symbolique de cette anecdote. Elle nous livre tout Saint-Cyran. Ce sont là

de ces traits qu'il faudrait inventer, si la vie, plus ingénieuse que le meilleur romancier, ne les inventait pour nous. Voici donc l'abbé de Saint-Cyran pris d'une soudaine horreur pour la clôture. S'il ne tenait qu'à lui, il renverserait toutes les grilles et rendrait aux moniales la liberté des premiers siècles. Néanmoins le même abbé prêche la clôture, l'impose aussi rigoureuse que possible à ses filles du Saint-Sacrement. Volontiers il s'armerait d'un glaive de feu pour la défendre. Ainsi pour tous les sujets d'ordre religieux : réception des sacrements, vœux, distribution de la grâce, et le reste. A l'état normal et reposé, à sa table de travail, à son prie-dieu, il voit les choses sous un certain jour; il les voit sous un autre quand ses accès le prennent. Egalement sincère et convaincu dans les deux cas, mais avec cette différence que pendant la crise, soit, par exemple, devant la porte de Maubuisson, ses convictions ne durent que peu de minutes. Le soir même, il n'y pense plus, il n'en garde qu'un souvenir vague, d'ailleurs persuadé qu'il y avait du vrai dans les oracles « épouvantables » qu'il a proférés. Cinq ans après, mis en face de la déposition de l'abbé de Prières, il jurerait qu'on l'a mal compris, qu'on le calomnie, qu'il a toujours été pour la clôture, et, disant de la sorte, il resterait en somme dans la vérité, parce qu'enfin sa pensée consciente et réfléchie, celle de ses écrits et de ses conférences, répudie énergiquement les boutades folles, la malédiction frénétique lancée aux murailles de Maubuisson. Ses disciples pareillement. La Mère Angélique, la Mère Agnès, avec une même émotion, mais avec une franchise plus entière, refuseront de reconnaître dans la déposition de l'abbé de Prières les leçons quotidiennes du maître. D'un autre côté, puisqu'il n'y a pas moyen de faire de l'abbé de Prières un calomniateur et un parjure, comment empêcherez-vous les adversaires de Saint-Cyran d'enrichir d'une maxime nouvelle la liste déjà longue de ses hérésies ? Ils ont raison, ils ont tort, les uns et les autres, car en vérité ils ne traitent pas du même personnage, malgré l'identité du nom et des traits extérieurs. Il y a deux Saint-Cyran : celui des heures calmes et celui des extravagantes; le théologien et l'illuminé. Des deux, lequel est le vrai, celui qui répond le mieux au type original que chacun de nous porte en lui-même, aux tendances profondes qui nous dirigent d'ordinaire et souvent à notre insu ? Je crois, pour ma part, que chez lui, c'est l'illuminé qui domine et que le patriarche janséniste, vénéré par

ses fidèles de Port-Royal, n'est qu'un Saint-Cyran de surface. Nous reviendrons bientôt à ces distinctions essentielles. Au reste, il va de soi que ces deux personnages ne vivent pas indépendants l'un de l'autre. Il se fait entre eux des échanges constants où ce n'est pas le plus raisonnable qui reçoit le moins. La doctrine réfléchie, consciente, officielle, de Saint-Cyran est en quelque façon traversée, contaminée et tour à tour ou réduite ou exagérée par les paradoxes qui obsèdent ce malade. Le moins sensé de ces deux « moi » projette son ombre sur l'autre; il l'enchante en même temps qu'il l'épouvante. De là viennent, d'un côté, ce continuel besoin de secret et ces précautions infinies; de l'autre, ces indiscrètes et quotidiennes saillies. Qui se fait peur à soi-même voudrait naturellement se cacher aux autres; mais en revanche, quand on est l'hôte de quelque démon fougueux et brillant, on ne résiste guère à la tentation de le montrer et par là d'étonner, d'éblouir le monde.

***

C'était bien toutefois une hérésie qui germait sourdement dans les arrière-conceptions, dans les aspirations crépusculaires de Saint-Cyran; mais ce n'était pas le jansénisme. On oppose les appréciations portées sur ce mystérieux personnage par deux des chefs du parti catholique : Condren effrayé des hardiesses du novateur, Vincent de Paul se refusant à prendre au sérieux ces mêmes hardiesses ou leur donnant un sens acceptable. Pour nous, ils avaient également raison l'un et l'autre. Avec le P. de Condren, nous estimons Saint-Cyran fort dangereux; avec Vincent de Paul, plus ou moins irresponsable, assez innocent. Tout dépend du point de vue auquel on se place. Homme d'action, réaliste, pragmatiste enfin au sens orthodoxe du mot, Vincent juge des idées par l'homme : il interprète et au besoin il corrige les extravagances de Saint-Cyran, en les essayant, si l'on peut dire, sur l'homme en chair et en os qu'il avait regardé vivre et dont la conduite, loin de traduire, dans l'ordre des faits, ces extravagances, se dressait contre elles pour les contredire. Apologie incomplète, mais suffisante dans la circonstance. On lui demandait : est-il coupable, faut-il le punir? Et le saint répondait : non. Condren est un philosophe, un théologien, un gardien de la foi. *Custos, quid de nocte*? Il sonde les ténèbres des intelligences et des cœurs, attentif à ces vagues poussées, à ces premiers tressaillements,

qui annoncent la naissance d'une erreur ou nouvelle, ou renouvelée. Condren laisse l'homme, ses idées conscientes et ses intentions au jugement de Dieu, nous ajoutons pour notre part à celui des médecins. Bon ou pervers, responsable ou visionnaire, peu importe. Qu'il le sache ou non, qu'il le veuille ou non, il dit quelque chose, et de très grave; de ses propos, rapprochés les uns des autres, rattachés à leurs racines lointaines, se dégage une ébauche de système et très redoutable. Quel système? Condren ne s'est pas expliqué là-dessus; mais il n'est pas difficile de répondre. Saint-Cyran, à son insu, et certainement sans le vouloir, tendrait à substituer au catholicisme un christianisme purement intérieur, dans lequel on s'unirait directement à Dieu sans recourir à la grâce des sacrements et sans dépendre de l'autorité de l'Eglise.

Un jour, raconte Lancelot, certain directeur « qui avait plus de réputation que de science » — c'est Vincent de Paul — « fit entendre à M. de Saint-Cyran que sa doctrine sur l'Eglise lui était suspecte. Sur quoi M. de Saint-Cyran lui demanda : « Mais vous-même, Monsieur, savez-vous bien ce « que c'est que l'Eglise? » Cet ecclésiastique se contenta de dire que c'était la congrégation des fidèles sous notre Saint-Père le Pape, et M. de Saint-Cyran, sans s'expliquer davantage sur ce qui manquait aux lumières de cet ami, lui répliqua d'une manière grave et pleine d'autorité : « Vous « n'y entendez que le haut allemand. » Ce n'est pas qu'il ne révérât en effet l'Eglise composée des Pasteurs dont le Pape est le premier, et des fidèles, mais il était affligé de ce que ce grand directeur ne connaissait pas mieux l'esprit et la majesté de l'Esprit de Jésus Christ, lui qui conduisait beaucoup d'ecclésiastiques de mérite et qui aurait dû être en état de les instruire solidement, après s'être nourri lui-même, non plus simplement de ce que saint Augustin après saint Paul appelle le lait de l'enfance chrétienne, mais de ces aliments forts et dignes des parfaits, qu'on trouve dans les Saints Pères et dans les canons des anciens conciles. Car c'est là ce que M. de Saint-Cyran voulait lui faire comprendre... (à savoir) que pour bien juger de l'esprit de l'Eglise et même de la vraie doctrine, il ne suffit pas de voir ce qui se pratique communément, ou quelles sont les opinions les plus reçues dans les écoles modernes, mais qu'il faut remonter aux sources toutes pures de la tradition la plus universelle. »

Il ne faut que presser un peu ce verbiage pour arriver à des conclusions que certes ni Lancelot ni Saint-Cyran n'au-

raient acceptées, mais qui n'en restent pas moins logiques. Leur Eglise n'est pas l'Eglise vivante et visible de Vincent de Paul. Saint-Cyran ne disait-il pas un jour en termes formels : « Je vous confesse que Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières : il m'a fait connaître qu'il n'y a plus d'Eglise. » Folie, mais qui n'est pas sans rejoindre, à travers les méandres de l'inconscience, des affirmations plus sérieuses. Il faut se souvenir, écrit-il,

> que Dieu a réduit toute la religion à une simple adoration intérieure faite en esprit et en vérité, et qu'ainsi lorsque l'homme a reçu le don d'une telle adoration au dedans, la moindre action de charité et de piété au dehors est grande devant Dieu,

et qu'ainsi, ajouterons-nous, on peut assez commodément se passer des sacrements, se résigner à la disparition de l'Eglise. Il ne substituerait pas, comme on le répète, une religion de crainte à la religion d'amour, mais un individualisme mystique au catholicisme. Le grand Arnauld et les janséni tes aboutiraient à l'hérésie ou au schisme, Saint-Cyran à la négation même de l'Eglise et de toute église.

Par là s'expliquerait peut-être le malaise sourd qui perce dans les confidences de Saint-Cyran et dans beaucoup de ses écrits. Tout vrai catholique lui trouvera l'air d'un étranger et d'un étranger malheureux. Mélancolie très différente de celle de Pascal. Il n'est pas à charge à lui-même, content de soi bien plutôt. C'est, — encore une fois nous le poursuivons ici dans ces régions chaotiques où le comprendre et le vouloir ne sont encore que d'imperceptibles semences, — c'est le catholicisme qui l'assiège et qui le blesse : « l'adoration intérieure » esclave d'une autorité étrangère, soumise à des rites précis; des canaux officiels prescrits à la grâce ; des conditions, une surveillance imposées par la créature aux visites du Créateur: Voilà bien au fond ce qu'il reproche à l'Eglise. Si elle ne s'interposait pas entre Dieu et lui, il la trouverait moins corrompue. De cette révolte implicite, et non pas d'une théologie puritaine, découlent ses vues sur les sacrements. Exiger pour que l'absolution soit valide un acte préalable de pur amour, des fruits éclatants de pénitence, autant dire que l'absolution n'a pas d'efficace. La réconciliation s'est faite dans le silence et loin du prêtre. Ainsi du malade qui n'attend pas pour guérir la visite du médecin. On l'a dit presbytérien et non sans quelque apparence. Mais le presbytérianisme ne pouvait être pour lui qu'une étape. Fatalement on irait plus

loin. Sainte-Beuve l'a bien pressenti. Saint-Cyran dans le *Petrus Aurelius*, dit-il, « sous air de maintenir la prérogative extérieure et les droits de l'Episcopat..., revenait en bien des endroits sur la nécessité de l'*Esprit intérieur* qui était tout. Un seul péché mortel contre la chasteté destitue selon lui l'évêque et anéantit son pouvoir. Le nom de chrétien ne dépend pas de la force extérieure du sacrement, soit de l'eau versée, soit de l'onction du saint-chrême, mais de la seule *onction de l'Esprit*. En cas d'hérésie, chaque chrétien peut devenir juge; toutes les circonscriptions extérieures de juridiction cessent; à défaut de l'évêque du diocèse, c'est aux évêques voisins à intervenir, et, à défaut de ceux-ci, à *n'importe quels autres;* cela mène droit, on le sent, à ce qu'au besoin chacun fasse l'évêque, sauf toujours, ajoute Aurelius, *la dignité suprême du Siège apostolique ;* simple parenthèse de précaution. Mais qui jugera s'il y a vraiment *cas d'hérésie?* La pensée du juste, *en s'appliquant autant qu'elle peut à la lumière de la foi,* y voit *comme dans le miroir même de la céleste gloire.* Ainsi se posait, dans l'arrière-fond de cette doctrine, l'omnipotence spirituelle du véritable élu... »

Admirable clairvoyance! Comme il l'emporte sur le commun des profanes qui se mêlent de théologie. Mais pourquoi tourner court en si bon chemin? La logique du système ne laisse pas l'ombre d'un trône à cet « évêque intérieur » dont parle Sainte-Beuve, elle exige que le premier venu « fasse » et l'évêque et le prêtre. En effet, il ne s'agit pas d'opposer la juridiction du directeur à celle de l'évêque ou du prêtre, mais l'indépendance absolue du chrétien intérieur à n'importe quelle direction transmise par l'homme.

Vers la fin de sa vie, il avait pris une bizarre habitude, qui peut-être se rattachait, dans l'arrière-fonds de sa pensée, aux tendances que l'on vient de dire. Le dimanche, ne pouvant plus célébrer la messe à cause de ses infirmités, il venait à Saint-Jacques du Haut-Pas, sa paroisse, où il se mêlait, non sans quelque ostentation, à la foule des laïques. Avec eux, il allait à la sainte table. Un surplis rappelait toutefois sa dignité et faisait éclater sa condescendance. Ce n'est là manifestement qu'un indice et beaucoup moins grave que tant et tant de paroles anarchistes répétées par lui avec une insistance troublante. Qu'on veuille bien se rappeler la folle scène devant la porte de Maubuisson : M. de Saint-Cyran, assailli par une pensée « épouvantable » qu'il ne veut pas dire, qu'il dit pourtant. Je crois volontiers qu'en de telles crises le vrai Saint-

Cyran, l'illuminé, le mystique individualiste et asacramentaire, faisait explosion.

Ni église, ni prêtre, ni dogme, rien que Dieu et moi. Il semble du moins que l'on ait le droit de construire ainsi la philosophie religieuse qui s'agite, à l'état de larve, dans les dernières retraites de cette conscience : philosophie encore trop informe et trop débile pour maîtriser la pensée consciente de Saint-Cyran, assez active déjà néanmoins pour inspirer à ce docteur étourdi quelques sacrilèges boutades et pour entretenir chez lui une inquiétude éternelle.

Je tâche de l'ausculter à fond et je le harcèle en conséquence. A Dieu ne plaise toutefois que je prétende le tenir. Le système qu'on vient d'exposer n'est, après tout, qu'une construction de notre esprit. Il y a, dans les écrits de Saint-Cyran, des textes sans nombre, formels, éclatants, qui justifieraient une construction toute contraire. Pourquoi, d'ailleurs, ne lui laisserions-nous pas le bénéfice de ses impuissances naturelles et de ses manies ? Qu'on doive le tenir pour un maître dangereux, je l'ai assez dit, mais que la philosophie destructive que l'on tire, et très logiquement, de ses propos inconsidérés réponde aux désirs, aux appels de sa pensée, de sa vie profonde, cela ne me paraît que probable. Comme novateur, même inconscient, on a peine à le prendre si fort au sérieux. Les fâcheuses semences que nous allions chercher dans les plus intimes replis de son être n'ont peut-être fait que traverser, pendant quelques minutes de fièvre ou d'irritation, la surface de son esprit. Pour peu qu'on l'ait pratiqué, l'on reste moins effrayé de ses hardiesses que déconcerté par ses enfantillages.

Il avait du reste la rage de contredire. Donnez-lui n'importe quel truisme, la définition de l'Eglise par exemple, il répondra que vous n'y entendez goutte. Censurez Calvin, il lui trouvera du bon, ce qui ne l'empêchera pas, une fois seul dans sa chambre, d'exorciser le livre de Calvin avant de le lire. Un mot lâché ne revient pas. Les extravagances de Saint-Cyran appartiennent donc à l'histoire. Libre à nous de les méditer, mais enfin il ne faut pas oublier que ce prophète parle quelquefois des choses les plus augustes avec une légèreté prodigieuse. Quant à mettre en système ces extravagances, peut-être, — je dis peut-être, — est-ce leur faire beaucoup trop d'honneur.

Henri Bremond.

LES MAITRES

DE LA

POLITIQUE ALLEMANDE

Dès leur élévation au commandement suprême, le 30 août 1916, Hindenburg et Ludendorff ne cachèrent pas leurs idées tranchantes en matière politique. Le premier déclara qu'en ce qui concernait la conduite générale de la guerre, il ne saurait se laisser influencer par les considérations dynastiques qui avaient prévalu auprès de son prédécesseur von Falkenhayn, contraint de « monter » la grande opération de Verdun pour replâtrer le prestige militaire effrité du kronprinz. Quant à l'ober-quartier-meister Ludendorff, il prétendit mettre aussitôt en pratique le mot de Bernhardi : « L'art de la guerre ne saurait exister sans liberté. »

Acceptant les responsabilités écrasantes du commandement sur tous les fronts à une heure critique pour l'Allemagne, — le 28 août la Roumanie vient d'entrer dans la guerre et les foudroyants succès de Broussilov font « trembler la défense allemande dans ses fondements » (von Ardenne), — les deux grands chefs y mettent comme condition une indépendance absolue à laquelle souscrit le Kaiser. Revendiquant leur pleine liberté d'action, ils prétendent non seulement rester au dessus de la politique allemande, mais au besoin en être les maîtres.

Amenés à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Empire, leur influence y apparaît de plus en plus marquée et leur activité dans ce domaine se manifeste sous toutes les formes.



Hindenburg répond aux innombrables adresses patriotiques à lui adressées de tous les points de l'Empire. Ainsi il écrit à la Chambre de Commerce de Brême : « Tous les Allemands de droite et de gauche doivent s'unir dans la volonté de vaincre. »

A l'occasion de la quatrième année de la guerre, il envoie un message au chancelier Michaelis pour affirmer la confiance « ferme comme un roc de l'armée allemande ».

Parfois même, et bien qu'il n'ait rien d'un orateur, il prend la parole en public. Un jour il s'adresse à la foule, d'un balcon du palais de l'état-major à Berlin, pour proclamer la nécessité de tenir jusqu'au bout « sous peine d'être anéantis par nos ennemis ».

Ludendorff lui-même écrit au député Schiffer, le 26 octobre, un message dont celui-ci donne lecture à la grande Commission du Reichstag : « Nous accomplirons notre tâche immense si nous sentons derrière nous le peuple allemand uni et plein de confiance et s'il cesse de se déchirer par de vaines discussions. «

Pour se ménager un moyen d'action sur les ouvriers, au moment où ceux-ci souffrent particulièrement de la disette alimentaire, le haut commandement imagine la *Hindenburg-Spende*, gratification Hindenburg, qui a pour but d'accroître le rendement des travailleurs des munitions. Cette combinaison permet de réserver aux Schwerstarbeiter (ouvriers des plus durs travaux) une allocation supplémentaire de vivres, dont des offices centraux règlent la répartition, faveur qui apparaît comme un témoignage de la sollicitude du grand chef.

La *Hindenburg-Spende*, instituée dès l'hiver de 1916, avait pour dessein d'amadouer les classes ouvrières. Au printemps de 1918, une création similaire, la *Ludendorff-Spende* aura pour objet de se concilier les classes paysannes. Elle tend à réunir des fonds pour l'organisation du crédit agricole sur de larges bases, par une souscription placée sous la haute invocation de Ludendorff dont la bataille de l'Empereur vient de mettre le nom en pleine lumière.

Par l'organe du communiqué, dont ils font parfois une tribune retentissante, et par leur action sur la presse, Hindenburg et Ludendorff, estimant que leurs fonctions les ont préposés à la garde du moral, exercent sur le peuple allemand une influence constante.

Lorsque le besoin s'en fait sentir, et d'après les directives données par l'état-major, les journaux allemands alignés comme à la parade prêchent le « maintien de l'état d'esprit victorieux créé par Hindenburg ». De fréquents appels sont faits à la conservation des nerfs. « Il est plus que jamais urgent de conserver la force de nos nerfs, laquelle, a dit Hindenburg, est si nécessaire pour la victoire finale. »

Persuadé que plus la guerre se prolonge, plus elle devient une lutte d'endurance morale et de résistance nerveuse, le haut commandement insiste sur l'importance de l'élément « nerfs ». Aussi s'attache-t-il à ébranler ceux des nations alliées par tous les moyens; tel est un des buts de leurs raids aériens sur les villes ouvertes : les mathématiciens germaniques prétendent avoir calculé que, pour cinq cents personnes tuées ou blessées dans ces bombardements, vingt mille reçoivent à des degrés divers une atteinte nerveuse et que le moral ennemi s'en affaiblit d'autant.

Contre les vérités déprimantes qui viendraient du dehors et susceptibles d'effriter la confiance, l'état-major établit un blocus étroit et vigilant, cependant qu'il tend un brouillard artificiel de mensonges devant les yeux du peuple allemand pour maintenir celui-ci dans le dogme de l'infaillibilité des chefs militaires. A cet effet toutes les rencontres avec l'ennemi sont présentées, soit dans le bulletin, soit dans ses commentaires officieux, comme un succès des armes allemandes, au moyen d'une distorsion plus ou moins habile des faits : c'est la victoire article de foi.

Dans les circonstances critiques, Hindenburg intervient sous forme d'un appel au peuple. Lors des grèves signalées à Berlin l'hiver dernier, une déclaration signée du feld-marschall, affichée sur tous les murs de la capitale, dans les tramways et le métropolitain, s'exprimait ainsi : « Je considère que le moindre arrêt dans le travail équivaut à un grand affaiblissement de notre puissance défensive et constitue, en même temps qu'un péché, un crime impardonnable contre les hommes qui tiennent dans les tranchées. »

La préoccupation du haut commandement n'apparaît pas moindre en ce qui concerne le moral de l'armée. La dernière création issue à cet effet du cerveau fécond de Ludendorff consiste dans la création d'un corps spécial, les Wohlfahrts-offizieren, quelque chose comme les officiers de réconfort. Composé d'officiers inaptes par blessures de guerre, et organisé par division, il se charge principalement de confé-

rences, non pas faites à tous les hommes d'une unité en bloc, mais à certains soldats désignés par les chefs de corps parmi les plus intelligents et ceux qui ont le plus d'influence. Ces derniers à leur tour reçoivent mission non seulement de colporter la bonne parole parmi leurs camarades, mais de rapporter à leurs capitaines l'effet produit autour d'eux, jouant ainsi le rôle d'une sorte d'indicateurs du moral.

Les thèmes ordinaires de ces causeries roulent sur la guerre sous-marine et ses effets, les ressources et les victoires de l'Allemagne, surtout la valeur économique et alimentaire des territoires conquis, les mesures prises par le gouvernement en faveur des veuves et orphelins de la guerre, enfin sur le parallèle entre la paix Hindenburg ou paix allemande et la paix socialiste présentée comme antiallemande. En outre les wohlfahrts-offizieren préconisent la lecture de la presse pangermaniste de préférence à toute autre.

D'ailleurs des éditions spéciales de journaux circulent sur le front, soumises au visa des bureaux de Ludendorff, répétant à l'envi que l'ennemi est à bout, l'Angleterre affamée, la France saignée à blanc, l'Amérique incapable d'intervenir efficacement avant la décision que Hindenburg, maître de l'heure, déclenchera sur le front d'occident. Chaque dimanche, les aumôniers régimentaires distribuent des feuilles qui traitent non seulement de questions religieuses, mais d'actualités politiques et économiques. Enfin certains députés du Reichstag, agréés spécialement par Hindenburg, sont venus faire au front, dans les cantonnements de repos, des conférences sur des thèmes choisis et approuvés par Ludendorff.

Cette propagande active et revêtant un certain caractère politique n'allait pas sans inquiéter certaine fraction du Reichstag. Au cours d'une séance orageuse, le 6 octobre dernier, le député socialiste Landsberg accusait violemment le haut commandement, et en particulier Hindenburg, de poursuivre la guerre par intérêt personnel, puis il dénonçait la propagande officielle poursuivie dans l'armée, aussi bien à l'intérieur que sur le front, et jusque dans les tranchées, par la distribution de tracts et de brochures, par l'apposition d'affiches qui présentaient au soldat la paix Hindenburg comme la seule possible. S'élevant énergiquement contre de telles pratiques, Landsberg affirmait que, dès le lendemain de la fameuse motion socialiste du 19 juillet (ni annexions, ni indemnités), la politique avait commencé à se manifester dans l'armée, spécialement sous l'impulsion du nouveau

Vaterlands partei ; il citait à la tribune maints exemples d'officiers, de pasteurs, de fonctionnaires qui, par des conférences et des pamphlets, soutiennent les revendications de ce parti contre la résolution de paix Scheidemann, et il concluait en mettant en cause le ministre de la guerre.

Celui-ci, le général von Stein, sur le ton cassant d'un officier prussien, répliquait que le haut commandement avait jugé nécessaire « de donner au soldat des éclaircissements, l'armée ayant faim de nourriture spirituelle », déclaration que les gauches de l'assemblée accueillaient par des rires.

Il fallut que le sous-secrétaire d'Etat vînt ensuite affirmer que chancelier, chefs de l'armée et ministre de la guerre se trouvaient d'accord pour empêcher l'introduction de la politique dans l'armée.

En dépit de ces dénégations, le fait d'une propagande officielle ne paraît pas niable : il a fallu pour cela de graves motifs, la nécessité de s'opposer à la diffusion jugée dissolvante des idées de paix socialiste, de soutenir le moral du combattant et de le préparer à de nouveaux sacrifices.

Le 7 janvier dernier, très tardivement, le ministre de la guerre publiait une circulaire d'après laquelle « le parti de la Patrie allemande n'est pas considéré comme association politique ». Cette classification permet aux soldats de devenir membres du parti, à ce dernier de continuer sa propagande et aux chefs de l'armée de déclarer « qu'ils ne font pas de politique ».

***

Au cours de la crise intérieure du mois de mars 1917, le rôle du haut commandement se manifestait avec éclat. Ludendorff en particulier se prononça énergiquement pour le remplacement de Bethmann-Hollweg, reprochant à celui-ci son manque de vigueur et la modération de ses buts de guerre. Dans une entrevue avec les chefs de partis du Reichstag, l'ober-quartier-meister prit la parole et exposa vigoureusement le point de vue de l'état-major ; quelques mots de Hindenburg appuyèrent ces déclarations.

Cependant le comte Westarp, chef du parti conservateur, au cours d'une réunion à l'hôtel Adlon des partis conservateurs et libéraux, faisait voter à l'adresse de l'Empereur l'adresse suivante : « Les soussignés demandent le renvoi de Bethmann-Hollweg : au grand quartier général, seul Luden-

dorff est irremplaçable, car la grâce ou la disgrâce du Kaiser ne saurait l'atteindre. »

Ainsi le parti militaire l'emportait et Bethmann-Hollweg devait se retirer, remplacé dans les fonctions de chancelier par Michaelis, obscur fonctionnaire prussien et instrument d'autant plus docile aux mains de l'état-major. La presse pangermaniste adressait aussitôt aux grands chefs de bruyantes approbations. « Nous voulons supporter tout ce qu'apporte la gravité de l'heure présente, écrivait la *Taegliche Rundschau*, et résister tenacement, les dents serrées jusqu'au bout. N'avons nous pas avec nous nos fidèles Hindenburg et Ludendorff? A ceux-là le peuple concède joyeusement le droit de parler et d'agir en son nom : ce droit repose sur le respect, la confiance et même l'amour. »

Puis vint l'époque où une violente querelle de principes partagea l'opinion allemande. On se rappelle que le 19 juillet une importante fraction du Reichstag, comprenant les socialistes majoritaires et minoritaires, des progressistes et une partie des centristes, votait une motion, soutenue par Scheidemann, Erzberger et Dittmann, adhérant au principe d'une paix « sans annexions ni indemnités », formule bénigne en apparence, mais qui cache un piège dangereux, et cependant modérée si on l'oppose à la paix du glaive, la paix de la force ou « paix Hindenburg », laquelle ne rêve que spoliations et conquêtes.

Aussitôt le parti de la patrie allemande, et à sa tête l'amiral von Tirpitz et le duc Albrecht de Mecklembourg, partait tumultueusement en guerre contre la « paix de conciliation ». Dans un discours incendiaire prononcé à Munich, le comte Westarp s'écriait : « Nous revendiquons non seulement d'importants agrandissements territoriaux, mais une indemnité financière. Nous avons conquis la côte de Flandre avec notre sang et y renoncer signifierait que nous avons perdu la guerre contre l'Angleterre : or l'Angleterre est au seuil de la famine... Ce n'est ni la conciliation, ni la renonciation, mais seulement la victoire allemande qui peut amener la paix. »

Le *Vorwärts* protestait énergiquement contre une telle propagande. « La presse pangermaniste ose appeler le Reichstag qui représente le peuple allemand établissement d'idiots et maison de fous ; elle ose prétendre que la résolution pacifique de l'assemblée, qu'elle flétrit du nom de résolution ignominieuse ou de banqueroute, a été adoptée par une assemblée de déments », et il retraçait un sombre tableau de la discorde intestine. « On serait tenté de croire que deux armées ennemies

sont opposées l'une à l'autre dans le pays et qu'elles ne combattent pas avec des canons et des mitrailleuses, mais avec de l'encre, des discours et des résolutions solennelles. L'esprit de la paix civile est mort. »

Si infranchissable qu'apparût le fossé entre ces opinions extrêmes, jusqu'alors la querelle, confinée dans le domaine théorique, n'avait porté que sur le conflit de deux formules. Les événements tragiques qui se précipitaient dans une Russie convulsionnaire allaient mettre les politiciens et l'état-major allemand en présence des faits et en demeure d'appliquer l'un ou l'autre principe. Dès lors le rôle de Hindenburg et de Ludendorff va se manifester dans les affaires extérieures avec la même intransigeance qu'en politique intérieure.

Le 25 décembre, à l'ouverture des négociations de Brest-Litovsk, le sous-secrétaire d'Etat von Kühlmann, déclarant adhérer au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, affirmait qu'il ne ferait pas d'annexions par la force.

Aussitôt nouvelle et frénétique levée de boucliers chez les pangermanistes. Le 3 janvier, la section de la Prusse orientale du parti adressait à Hindenburg la pétition suivante : « Nous, Prussiens orientaux, dont les fils et les frères vaillants ont par milliers fécondé ce sol de leur sang, nous ne pouvons admettre que le prix de si rudes sacrifices doive être restitué sur la parole d'un ennemi. »

La section de Poméranie adressait une protestation non moins violente à l'état-major, faisant appel à l'énergique intervention de celui-ci ; et les nationaux-libéraux de la province de Brandebourg votaient une résolution réclamant du haut commandement « des exigences déterminantes en ce qui concerne les frontières de l'Est et de l'Ouest ».

A ces violentes campagnes, le parti socialiste opposait une résolution votée le 5 janvier. « La fraction social-démocrate du Reichstag déclare qu'une paix durable n'est possible que si l'on applique d'une manière loyale le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle est décidée à s'élever avec énergie contre toute atteinte portée à ce droit dans le dessein de masquer des annexions. »

Cependant Ludendorff avait délégué aux pourparlers de Brest-Litovsk un de ses anciens et intimes collaborateurs à la section des opérations du grand état-major, le colonel Hoffmann : celui-ci, faisant résonner brutalement le sabre allemand, ne manquait pas de soutenir avec énergie le point de vue annexionniste du haut commandement.

En même temps Ludendorff avait adressé à Berlin un mémoire contenant des « Instructions relatives aux négociations avec les Russes »; en compagnie de Hindenburg il conférait au grand quartier général avec d'importantes personnalités. Tous deux étaient appelés à Berlin au grand conseil de la couronne réunissant avec eux le Kaiser, le kronprinz, le chancelier et le sous-secrétaire d'Etat von Kühlmann : on assura que les deux grands chefs militaires y parlèrent en dictateurs, et qu'à la réunion du 2 janvier, le Kaiser, d'accord avec von Kühlmann, s'étant déclaré partisan de concessions à la Russie, Hindenburg soufflé par Ludendorff aurait protesté avec violence et réclamé impérieusement « la paix allemande »

Enfin Ludendorff jetait dans la balance la menace de sa démission, éventualité qui faisait jeter un cri d'alarme à la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, organe de la maison Krupp: « Si Ludendorff part, Hindenburg le suivra et ce sera une catastrophe. » La nouvelle de cette fausse sortie n'était d'ailleurs pas confirmée par l'agence Wolff.

Les feuilles pangermanistes défendaient cette ingérence du parti militaire, en soutenant cette thèse audacieuse : « Lorsque l'état-major a été interrogé sur les garanties stratégiques nécessaires aux frontières, il a fait connaître son avis technique comme c'était son devoir. Donc pas d'intrusion des militaires dans la politique », écrivait le *Lokal Anzeiger*.

Par contre, dans le *Berliner Tageblatt*, Theodor Wolff blâmait l'action politique des grands chefs en évoquant l'ombre de Bismarck : « Les pangermanistes proclament que tout le peuple et l'armée sont compacts derrière Hindenburg-Ludendorff. La thèse prétend que les militaires doivent avoir le dernier mot, attendu qu'il s'agit d'affaires militaires. Mais la construction de la paix est en premier lieu une affaire politique: il faut donc encore une fois s'en rapporter à Bismarck qui distinguait rigoureusement entre la tâche des fonctionnaires politiques et celle des militaires. »

Quoi qu'il en soit, le point de vue du grand quartier général ne tardait pas à l'emporter. Dès le 28 décembre, von Kühlmann déclarait se refuser à l'évacuation des territoires envahis et menaçait de recommencer la guerre sur le front russe.

Quant au fameux « droit des peuples », certains socialistes eux-mêmes déclaraient ouvertement le fouler aux pieds, tels que Hoenisch à la Chambre des députés de Prusse, et le social-démocrate Krumm, de Giessen, qui dans une réu-

nion du parti de la Patrie allemande tenue à Butzbach « clouait au pilori le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en lui opposant le droit du peuple allemand ».

Sur ces entrefaites, une grève éclatait en Allemagne, le 31 janvier, atteignant rapidement plus d'un million de travailleurs. Mais après en avoir laissé filtrer la nouvelle, l'agence Wolff faisait brusquement sur ces événements un silence de cabinet noir. Des correspondances d'Amsterdam relatèrent toutefois qu'au cours de réunions tumultueuses le cri de : « A bas Hindenburg » avait été poussé à Francfort, et celui de : « A bas Tirpitz » à Cologne.

Le gouvernement réprimait le mouvement gréviste avec promptitude et vigueur. A Berlin, un ordre du général commandant les marches de Brandebourg proclamait l'état de siège et des cours martiales fonctionnaient aussitôt, réduites à trois officiers avec procédure sommaire.

Le député socialiste Dittmann, convaincu d'avoir poussé à la grève, était condamné à dix ans de prison, châtiment trop doux aux yeux des pangermanistes, dont l'un, le capitaine de frégate von Schmoll, écrivait : « Ce traître méritait les travaux forcés. »

Toute opposition était impitoyablement brisée. Le président de la Ligue des Invalides de la guerre, M. Kuttner, ayant organisé une manifestation pangermaniste, se voyait révoqué pour avoir conseillé aux mutilés de renvoyer au gouvernement leur croix de fer.

Commencée le 31 janvier, la grève se terminait le 5 février. Cette manière forte était l'œuvre de Hindenburg et Ludendorff, ceux-ci, tout en ramenant l'ordre à l'intérieur, prétendant montrer à l'ennemi que seuls commandent en Allemagne les partisans de la forte paix du glaive.

Enfin le 16 février, un conseil de la couronne, où les deux grands chefs firent une fois de plus triompher leurs volontés, décidait de s'emparer de toutes les provinces baltes, pour venir au secours des populations « qui réclamaient la protection militaire allemande contre les bolcheviks ».

Cette mesure provoquait une violente indignation du *Vorwärts* :

C'est pour s'emparer de territoires qui ne leur appartiennent pas que le Kaiser et l'état-major ont joué la comédie de Brest-Litovsk. On ne fera pas croire au monde civilisé que, si les hordes de Hindenburg vont reprendre la marche sur Pétrograd et pénétrer en Ukraine, c'est pour sauver l'humanité aveugle du fléau bolchevik. En dénonçant

l'armistice conclu sur le front austro-allemand, nous prouvons à l'univers entier que, dans son manifeste au peuple du 4 août 1914, le Kaiser mentait effrontément lorsqu'il s'écriait : « Nous n'entrerons pas en guerre poussés par un esprit de conquête... »

On peut s'étonner d'une telle violence de langage. L'état-major allemand la tolère, parce qu'il sait que ces propos d'apparence audacieuse servent de soupape de sûreté aux colères socialistes et d'exutoires aux rancœurs populaires. L'ouvrier allemand qui lit le *Vorwärts* voit avec satisfaction son journal dire son fait aux militaires, mais ceci ne l'empêche pas de jeter un coup d'œil attendri sur la chromo pendue au mur de toute maison allemande et qui représente Hindenburg à sa table de travail aux côtés de son fidèle Ludendorff. Jamais un acte de désobéissance, jamais un geste de révolte, jamais un mouvement de rébellion n'a suivi ces déclamations fougueuses.

Ainsi, sous couleur d'expédition de représailles contre les maximalistes, l'état-major allemand prétendait ériger les provinces baltes en marches de l'Empire comme nécessaires à la sécurité des frontières stratégiques de l'Est. Et comme des parlementaires de divers partis, notamment du centre et du parti national, voulaient se rendre pendant les vacances de Pâques en Courlande et en Esthonie pour y étudier « les vrais sentiments du pays », l'autorité militaire interdisait brutalement tout voyage de députés allemands dans ces provinces. Le député Noske protestait vainement contre cette mesure à la Commission principale du Reichstag. « On nous a opposé des raisons militaires graves : en réalité ce sont des raisons politiques. Le parti militaire veut nous mettre en présence de faits accomplis. »

***

Devenus les maîtres de la politique allemande, Hindenburg et Ludendorff, en dépit de leur immense prestige, le premier entouré de la vénération populaire, le deuxième objet de l'admiration des classes dirigeantes, ne se sont pas vu épargner certaines attaques.

Ainsi le 2 octobre 1917, au moment où l'Allemagne entière célébrait solennellement le 70e anniversaire de Hindenburg, la municipalité socialiste de Nuremberg refusait de voter une participation budgétaire au fonds proposé pour un festival Hindenburg.

Au mois d'octobre, tandis que le député Landsberg accu-

sait au Reichstag les généraux de prolonger la guerre par ambition personnelle, un organe socialiste, l'*Arbeiter Zeitung*, écrivait : « Nous considérons comme un état de choses intolérable que l'empereur se tienne continuellement éloigné du centre de la vie politique, qu'il se confine au milieu des généraux et que le chancelier passe son temps à faire la navette entre Berlin et le grand quartier . »

Le 22 février, au cours de débats mouvementés à l'occasion du traité de Brest-Litovsk, le député socialiste Ledebour, ayant été rappelé à l'ordre pour avoir appelé ironiquement *demi-dieux* Hindenburg et Ludendorff, ajoutait au milieu du tumulte : « Je ne placerai donc plus ces deux messieurs au-dessus de la nature humaine. »

Le 26 mars, le chef des socialistes indépendants, Haase, prononçait un discours, que l'agence Wolff se gardait bien de reproduire, où il s'écriait : « L'ultimatum allemand au gouvernement russe restera dans l'histoire un document de la politique de violence la plus exorbitante... La vérité, Messieurs, c'est que le chancelier de l'Empire, le comte Hertling, n'est que l'enseigne qui couvre le parti militaire tout-puissant : celui qui gouverne, c'est Ludendorff. »

A propos de la réforme électorale en Prusse, à laquelle l'état-major ne cacha pas son opposition, la *Volkstimme* déclarait dans un article intitulé : *A bas le militarisme!* « On voit aujourd'hui clairement que dans l'intérêt du peuple allemand le militarisme doit être supprimé aussitôt que possible. »

Lors des débats sur l'état de siège et la censure, le 6 juin, le socialiste indépendant Herzfeld s'exprimait ainsi : « Les représentants de la dictature militaire Hindenburg et Ludendorff ont été déclarés tabous ; aucune critique ne peut leur être adressée, mais Liebknecht et Dittmann ont été livrés aux militaires... C'est la caste militaire qui gouverne le pays... la bourgeoisie a capitulé. »

Mais ces protestations et ces attaques contre les tout-puissants chefs militaires n'émanent que d'une infime minorité de l'opinion, même parmi les socialistes, dont l'un, Heilmann, proclamait dernièrement dans l'*International Correspondenz :* « Je passe à Hindenburg. »

***

Pour jouer ce rôle important en matière politique à côté de leurs hautes attributions militaires, il faut à Hindenburg et Ludendorff une organisation appropriée.

A cet effet, toute la vie de l'Empire se trouve centralisée au grand quartier général, où les bureaux de l'état-major comportent, — indépendamment des départements militaires, — des sections économique, financière, diplomatique, commerciale, maritime et politique; à la tête de cette dernière est placé le colonel Nikolaï, dont le socialiste indépendant Cohn blâmait les agissements à la séance du Reichstag du 14 juin; chacune de ces branches d'études et d'exécution est dirigée par des hommes choisis avec le plus grand soin et depuis longtemps spécialisés, hauts fonctionnaires civils, hommes d'affaires... etc., avec un rang militaire élevé.

Ainsi le chancelier lui-même est rattaché au 1er bureau (organisation générale), avec le grade de lieutenant-colonel.

Toutes les affaires importantes sont étudiées minutieusement, et leurs plans élaborés au grand quartier même par le soin de ces compétences : en dehors de ces conseillers ordinaires, il arrive que Ludendorff fasse appel à l'avis d'hommes particulièrement qualifiés. Ainsi, lors des pourparlers de Brest-Litovsk, on convoqua au grand quartier le conseiller Roetger, président du Comité de guerre de l'Industrie allemande, et le conseiller Friedrich, président de la Ligue des Industriels. En avril dernier, M. Helfferich, directeur de la Deutsche Bank, d'ailleurs grand favori de l'état-major, était convié à une conférence où l'on discuta les questions économiques roumaines.

Le chancelier de l'Empire fait constamment entre Berlin et le grand quartier de ces navettes que blâment périodiquement quelques socialistes. Le Kaiser lui-même se rend près de Hindenburg et Ludendorff chaque fois qu'il s'agit d'une question grave, et c'est intentionnellement du grand quartier même qu'il arrête, signe et date ses décisions les plus importantes.

Ainsi les bureaux de l'état-major, organisme aussi minutieux qu'universel, inspirent, dirigent et contrôlent toutes les affaires de l'Empire. Lors d'un Congrès des Associations de propriétaires fonciers allemands, un hobereau, von Oldenbourg, le proclamait avec orgueil : « Ce n'est pas à la Wilhelmstrasse ni au Reichstag, mais au grand quartier général que bat le véritable cœur allemand. »

Cette organisation dont ils sont si fiers n'est pas d'ailleurs une création allemande : elle a été étroitement calquée sur celle des bureaux de Napoléon en campagne, lequel, pour traiter des affaires de l'Etat entre deux plans de batailles,

s'entourait de représentants de chacun des départements ministériels attachés au grand quartier impérial et qu'on appelait le *portefeuille*.

Hindenburg et Ludendorff n'ont donc rien innové en cette matière; mais l'influence des deux grands chefs se faisait de plus en plus sentir, à mesure que s'affirmait la vigoureuse personnalité de Ludendorff, ce jeune général de cinquante-trois ans accouplé au septuagénaire Hindenburg, et en même temps que le Kaiser, avec une abnégation qui a dû coûter à son super-orgueil, consentait à l'éclipse de son soleil impérial devant la constellation des Gémeaux : Hindenburg-Ludendorff.

***

A côté de l'état-major tout-puissant le gouvernement allemand apparaît un organisme vide, sans autorité ni pouvoir, un assemblage de fantoches qui gesticulent et pérorent pour la galerie, pour la masse allemande qu'il faut berner et pour la foule étrangère qu'il s'agit de duper.

Dans l'ombre, l'état-major tient les fils, décide et impose ses volontés. demeurant dans tous les domaines le maître des destinées allemandes. Toutes les conceptions et toutes les directions, toutes les exécutives politiques, diplomatiques et économiques, aussi bien que les opérations militaires, émanent du grand quartier général et le gouvernement officiel n'a qu'un rôle : obéir, mettre la main sur son cœur, mentir au peuple allemand et au monde entier, exercice dans lequel une longue pratique traditionnelle l'a rendu expert.

Ce double mécanisme apparent explique le développement de la guerre aussi bien que ses origines.

Ainsi tandis que le gouvernement allemand donnait aux Etats-Unis des assurances au sujet de la guerre sous-marine, l'état-major la poursuivait avec un redoublement de sauvagerie, car Hindenburg et Ludendorff disposent des forces navales aussi complètement que des armées.

Le grand quartier général imposait aux différents chanceliers des campagnes pacifistes avec tentatives d'amorçage, cependant qu'il continuait la guerre sous sa forme la plus implacable.

C'est le gouvernement qui, discutant avec les maximalistes, les amadouait par des promesses et les leurrait de fallacieux espoirs, mais c'est l'état-major qui confectionnait lui-même le traité de Brest-Litovsk et d'ailleurs se hâtait de le violer.

Les choses ne se sont guère passées autrement lors du récent discours au Reichstag du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères à la séance du 25 juin, et où l'on a voulu voir un « incident Kühlmann ». On a prétendu que ce dernier, omettant de soumettre le texte de son discours à Hindenburg-Ludendorff, aurait émis ses conceptions politiques personnelles en désaccord avec celles du parti militaire. Une telle incartade aurait valu à von Kühhmann d'être débarqué sur l'heure.

Ce qui peut-être a surpris l'état-major c'est la nature des commentaires passionnés dans la presse allemande auxquels a donné lieu cet exposé et leur retentissement à l'extérieur. Ludendorff y a coupé court dès le 28 juin en interdisant brutalement tout commentaire nouveau.

La démission de von Kühlmann s'en est suivie le 10 juillet. Toutefois c'était moins de son discours que du mauvais accueil fait à ses paroles que le Secrétaire d'Etat était rendu responsable par une politique brutale et réaliste qui demande à ses hommes de « réussir » et ne leur pardonne pas un échec.

D'ailleurs le comte Westarp, l'homme-lige de Ludendorff, avait répliqué le même jour à von Kühlmann, en faisant résonner le bruit du glaive allemand : « L'Allemagne doit donner à sa frontière le tracé géographique que les autorités militaires compétentes jugent nécessaire... Notre glaive nous a procuré la paix en Orient, il nous la procurera aussi en Occident », et il concluait : « La victoire doit être conquise à la pointe du glaive. »

A quoi le socialiste minoritaire Haase répliquait : « Le comte Westarp a nettement exposé ce que veut le parti militaire, et chez nous c'est le parti militaire qui règne. »

***

Sans doute on peut apercevoir en Allemagne deux politiques aux prises. D'un côté les partisans de la victoire commerciale, hommes d'affaires, diplomates dont von Kühlmann serait le représentant, qui admettraient au besoin une paix de conciliation, « sans annexions ni indemnités » apparentes, mais avec d'énormes avantages commerciaux, permettant à l'Allemagne au sortir du conflit de battre tous ses concurrents dans la lutte économique et d'achever dans la paix l'œuvre de la guerre.

D'un autre côté, les partisans de la victoire par les armes,

militaires, conservateurs, pangermanistes industriels, ayant pour chefs véritables Ludendorff et l'état-major, qui prétendent supprimer toute concurrence en écrasant les nations occidentales et en rendant possible l'accaparement des matières premières et des débouchés importants.

En réalité, une différence plus apparente que réelle sépare ces deux thèses. Il s'agit toujours d'un enjeu économique, envisagé sous deux modes d'assimilation. Les uns prétendent absorber et digérer progressivement les richesses convoitées, les autres les engloutir d'un seul coup; les premiers, gourmands insidieux, ne manifestent qu'un appétit robuste; les seconds, voraces gloutons, témoignent d'une boulimie redoutable; mais pour dépecer et dévorer la proie, tous se retrouveront d'accord autour de la table.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. La grande majorité de l'Allemagne, — les maîtres, les intellectuels, les dirigeants, — marche derrière Hindenburg et Ludendorff; quant au peuple allemand, toujours docile, il suit les chefs militaires au pas de parade, et le président de la Chambre des Seigneurs de Prusse s'écriait avec raison : « Les succès de nos armes ont ranimé le vieil esprit prussien, *l'esprit de Potsdam* et de l'école des Hohenzollern. » Le remplacement de von Kühlmann par l'amiral von Hintze en est une nouvelle preuve.

Quant à Ludendorff, bien qu'amené à faire de la politique intérieure et à diriger en maître les affaires extérieures de l'Allemagne, n'oublions pas qu'il mène toujours la guerre, et qu'avant de passer la main aux diplomates, tout en les gardant à la portée de son sabre, il poursuit vigoureusement l'application de sa plus récente devise : « Les actes continuent à primer les paroles. »

Commandant Henri Carré.

DE LA NOMENCLATURE
DES RUES DE PARIS

A PROPOS D'UNE DÉCISION RÉCENTE

Par un vote unanime, dont l'inspiration a obtenu l'adhésion également unanime de l'opinion publique, le Conseil municipal de Paris vient d'attribuer à l'avenue du Trocadéro le nom du *Président Wilson*. Nos « édiles » (pour parler comme la rhétorique administrative) ont entendu par là manifester la gratitude de la France et de sa capitale pour l'intervention de la confédération nord-américaine dans la « guerre du droit ». Le choix est également heureux, d'une de nos plus belles voies publiques, qui traverse la place où a été naguère érigée la statue de Washington, et dont le changement de vocable ne peut contrister personne, ni entraîner de gêne sérieuse. C'est assez en effet de la vaste place du Trocadéro et du palais du même nom pour perpétuer les lauriers espagnols du duc d'Angoulême, lauriers bientôt séculaires; d'autre part, la nouvelle avenue du Président Wilson ne compte pour ainsi dire pas de magasins, et l'on sait que ces sortes de mutations sont surtout dispendieuses et fastidieuses pour les commerçants, obligés de renouveler l'en-tête de leurs factures et de leurs correspondances d'affaires.

Dans la même séance et l'une des suivantes, quelques autres décisions analogues sont intervenues : on peut en prévoir un plus grand nombre pour le lendemain de la guerre, car alors les autorités municipales éprouveront le désir très légitime de célébrer les victoires qui auront assuré le salut de

la patrie, les héros qui seront tombés pour sa défense ou auront fait triompher ses armes. Sera-t-il permis à un vieux Parisien de formuler à ce sujet de brèves réflexions, en envisageant surtout la question de *méthode*?

***

C'est une pratique relativement récente qui affecte à nos voies publiques le nom soit de personnages notables, soit de lieux illustrés par des événements militaires ou des traités de paix. Les rues du vieux Paris rappelaient par leur dénomination tantôt les églises, couvents ou hôtels seigneuriaux adjacents, tantôt les villages de banlieue dans la direction desquels elles aboutissaient, tantôt les négoces ou industries auxquels elles donnaient asile, tantôt une enseigne commerciale particulièrement voyante ou achalandée, tantôt enfin quelque épisode de la chronique du quartier, rixe, assassinat, scandale. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, les appellations à la moderne firent, en petit nombre, une première apparition. Après la tourmente révolutionnaire, qui là comme ailleurs avait procédé par hécatombes, sans ménagement et sans discernement, la plupart des vieux vocables furent rétablis, mais les voies nouvelles reçurent des noms empruntés à la récente épopée militaire : rues de Rivoli et de Castiglione, quai de Montebello, ponts d'Austerlitz et d'Iéna, etc. L'évolution s'accentua un demi-siècle plus tard, sous la dictature préfectorale d'Haussmann. Parmi les voies importantes, ouvertes alors en grand nombre, plusieurs sans doute furent dénommées d'après l'ancien système, comme les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain, les rues de Lyon et de Rennes, le boulevard de Strasbourg, mais d'autres portèrent les noms de Magenta, de Solférino, de Malesherbes, d'Haussmann lui-même. Une quantité considérable d'anciennes rues disparurent totalement dans les travaux de voirie qui remaniaient et éventraient des quartiers entiers; d'autre part, une administration plus soucieuse de régularité et de décorum extérieurs que d'archaïsme s'acharna à supprimer, non seulement les édifices dont la saillie rompait l'alignement des grandes voies tirées au cordeau, mais les vocables trop hardis ou trop familiers : si quelques dénominations incongrues furent dûment sacrifiées, on en supprima davantage qui n'étaient qu'amusantes ou pittoresques.

Au début de la Troisième République, l'administration municipale manifesta quelque velléité de renouveler les pros-

criptions en masse, les « fournées » révolutionnaires. Les protestations furent si vives, dictées par des motifs de bon goût, de sentiment ou d'intérêt, qu'on se contenta d'éliminer un certain nombre de noms de consonance par trop bonapartiste, comme les rues Billault (Washington) ou Saint-Arnaud (Volney), les avenues de l'Empereur (du Trocadéro et Henri-Martin), de l'Impératrice (du Bois-de-Boulogne), Joséphine (Marceau), Marie-Louise (Hoche), du Roi de Rome (Kléber), les boulevards Ornano (Barbès) et du Prince-Eugène (Voltaire). Dans la période la plus récente, on n'a guère rayé que des appellations susceptibles de créer une confusion, ou quelques autres qui avaient avec le cours du temps pris une acception désobligeante, et dont les habitants eux-mêmes sollicitaient la modification[1]. Quant aux nombreuses voies, grandes ou petites, ouvertes depuis une trentaine d'années, si parfois la passion politique ou religieuse a dicté des choix regrettables, il faut reconnaître que, dans l'ensemble, le plus large, le plus libéral éclectisme a présidé à leur baptême : leur nom a été emprunté soit à de grandes villes étrangères, soit à des batailles glorieuses pour nos armes, soit surtout à des notabilités d'ordre politique, militaire, littéraire, artistique... ou simplement municipal[2] : tous les siècles de notre histoire ont été mis à contribution, dans des proportions inégales bien entendu, et cette chronologie s'échelonne de Vercingétorix à Benjamin Godard, d'Alésia, Tolbiac et Vouillé à Villersexel et à Sfax[3].

Il est à prévoir qu'au lendemain de la guerre des raisons financières et économiques ralentiront, pour un certain temps au moins, la création de nouvelles voies, tandis qu'au contraire s'imposera à bref délai la commémoration de glorieux souvenirs. Nous devons souhaiter sans doute que la règle prévale de ne point donner à une rue ou avenue le nom d'un personnage vivant; il serait même plus sage, en exceptant les héros tombés les armes à la main, de laisser un certain laps de temps s'écouler entre la mort d'une personne et l'attribution de son nom à telle ou telle voie publique. Nos

[1] C'est ainsi que la rue Bréda, ainsi désignée du nom, bien anodin à l'origine, d'un propriétaire ou d'un entrepreneur, est devenue la rue Henri-Monnier.

[2] Cette petite faiblesse existait déjà sous l'ancien régime, où prévôts des marchands et échevins donnaient volontiers leurs noms aux rues nouvellement percées. Aujourd'hui, on attend qu'un conseiller municipal soit décédé pour lui décerner « l'immortalité » de la plaque bleue.

[3] Il y a bien quelques cas d'ostracisme, dont les plus inexcusables peut-être s'appliquent à François de Guise, à Guizot et à Jules Simon.

destinées et nos sympathies individuelles sont sujettes à des revirements si imprévus que, pour consacrer la réputation d'un homme, il convient d'attendre que sa carrière soit terminée; même alors, la prudence commande de se défendre de cet engouement du premier moment qui fait tourner à l'apothéose tant d'oraisons funèbres et risque de ménager aux générations postérieures des sujets d'impertinent étonnement. De ces disproportions dans l'hommage rendu, le Paris moderne offre au moins deux exemples insignes, relatifs à deux hommes disparus depuis assez longtemps pour qu'on puisse en parler librement sans irrévérence. Auteur d'une massive histoire de France qui a figuré dans la bibliothèque de tous nos grands-pères, que personne aujourd'hui ne lit ni même ne cite plus, sénateur du département de l'Aisne, et ayant joué un rôle parlementaire honorablement effacé, maire enfin du seizième arrondissement de Paris, Henri Martin méritait sans doute à ces divers titres que son nom désignât, à Passy, quelque rue de médiocre importance : c'est ce qui a été fait, mais il apparaît comme manifestement exagéré qu'*en sus,* ce même nom d'Henri Martin ait été attribué à l'une des plus élégantes, des plus somptueuses avenues de Paris[1]. De même, par sa philanthropie, par les soins médicaux ou plutôt hygiéniques prodigués à la classe ouvrière (encore qu'il ait abusé de la panacée du camphre), par sa ferveur démocratique même si l'on veut, comme par la longévité qui fit de lui en 1876 le président d'âge de la première Chambre des députés de la République, Raspail n'était point indigne de la plaque bleue; ce qui est tout à fait abusif, c'est de lui avoir attribué le patronage d'un très long, large et important boulevard, qui, de la statue de Chappe au Lion de Belfort, traverse trois arrondissements de la rive gauche : le contraste est scandaleux, presque ridicule, avec la rue écartée et solitaire qui, dans les mêmes parages, porte le nom de Michelet (lequel appartenait au même parti politique). De semblables désignations n'eussent sûrement point été décrétées de sang-froid, cinq ou dix ans après la mort des intéressés.

Il n'en demeure pas moins évident que d'ici peu un certain nombre de voies publiques, et non des moindres, devront

[1] En fait, on a commencé par l'avenue, et c'est un entrepreneur à court d'imagination qui a été incité par le voisinage relatif à donner le même nom à la rue qu'il créait : mais il demeure très vrai que la mémoire d'Henri Martin ne comportait que la rue, et est écrasée par l'avenue.

rappeler les faits d'armes glorieux, le courage des peuples, des corps d'élite, des individus : il nous faudra (et ce ne sont là que quelques désignations prises entre cent) des avenues, boulevards ou rues de la Marne, de l'Yser, de Verdun, des Belges, des Chasseurs Alpins, de la Division marocaine; une plaque recevra le nom du conseiller d'Etat Collignon, qui contracta un engagement volontaire à cinquante ans passés, et une autre celui du général Gallieni, mort à la peine après avoir sauvé Paris et accompli au ministère une féconde besogne, méconnue par la passion politique ou la hantise électorale[1]. Pour satisfaire à cet impérieux devoir de gratitude, le seul moyen prat que, puisque les grandes voies nouvelles se feront rares pendant plusieurs années, sera de débaptiser un nombre plus ou moins élevé de voies existantes. Sans doute, ce procédé suscite d'inévitables réclamations; il lèse certaines habitudes ou certains intérêts : dans ses études sur Paris, Maxime du Camp affirmait il y a quarante-cinq ans que le changement de nom de la rue du Quatre-Septembre, exceptionnellement commerçante, il est vrai, avait coûté *trois cent mille* francs aux riverains. Mais nous n'aurons pas le choix, et d'ailleurs, comme il me reste à le montrer, dans plus d'un cas les inconvénients de la mesure seront compensés par d'indéniables avantages.

***

Pourchassées depuis plus d'un siècle, depuis l'administration d'Haussmann surtout, les répétitions du même nom dans la liste de nos voies publiques parisiennes sont loin d'avoir été complètement supprimées : elles donnent encore quotidiennement lieu à de fâcheuses et agaçantes confusions. Qu'une place, forcément limitée à quelques immeubles, porte le même vocable qu'une des voies qui la traversent ou y aboutissent, il n'y a pas grand mal à cela. D'autre part, des motifs traditionnels et pittoresques militent en faveur du maintien de nos vieux *faubourgs* historiques, devenus des rues parfois très centrales et toujours fort animées (faubourgs Saint-Honoré, Poissonnière, Saint-Denis, Saint-Martin, du

[1] J'entends bien que le conseil municipal vient de créer une avenue Gallieni : mais il a été choisir la piste à bon droit anonyme, dépourvue de maisons, qui à travers l'Esplanade conduit du pont Alexandre à l'Hôtel des Invalides; ce qu'il faut en pareil cas, c'est une voie habitée, dont le nom revienne sur les lèvres des facteurs de la poste et des cochers de fiacres, ces dispensateurs de la notoriété parisienne.

Temple, Saint-Antoine, Saint-Jacques). Mais d'autres « doublets », souvent d'origine récente, sont sans excuse. Nous avons déjà signalé la rue et l'avenue Henri-Martin. La rue de la Chaussée d'Antin, au nom agréablement archaïque, personnifie un quartier et évoque le souvenir de la mort, de la « pompe funèbre » de Mirabeau; mais la rue d'Antin tout court, à quelque distance de là, et plus loin encore l'avenue d'Antin, n'est-ce pas beaucoup, beaucoup trop, pour consacrer la mémoire de ce duc d'Antin dont le principal mérite fut d'être tout à la fois fils légitime de la marquise de Montespan et courtisan raffiné de Louis XIV? Quelques réserves qu'on puisse, qu'on doive faire sur l'inspiration et l'influence de Voltaire, son rang dans notre histoire littéraire et philosophique lui confère assurément des droits à la plaque bleue, bien placée sur cet ancien quai des Théatins, où se termina en apothéose sa longue et orageuse carrière : pourquoi, à trois ou quatre kilomètres de là, en plein Paris industriel, avoir été inscrire encore le nom de Voltaire sur les murs du boulevard dont on retirait le patronage au prince Eugène? L'application de la règle de l'unité rendrait libre ici la disposition de trois ou quatre voies importantes, et ces exemples se pourraient multiplier.

Il y a trente ou quarante ans, l'administration municipale a très heureusement poursuivi la suppression des rues dites *neuves* (Neuve de l'Université, Neuve des Mathurins, etc.). Le foyer de confusion ainsi éteint risque présentement de se ranimer avec les *cités* ou plutôt les *squares*, qui pullulent depuis quelque temps. Le *square* (ce mot était-il indispensable à acclimater chez nous?) désigne étymologiquement un carré de verdure bordé de rues, et c'est à cette définition que répondent les squares créés par Haussmann, comme le square Saint-Jacques ou le square Montholon. Un snobisme récent s'est mis à donner la désignation de squares à des cités ou impasses, parfois non contigus à la voie déjà existante dont on leur a imposé le vocable. C'est ainsi que le square Latour-Maubourg est séparé de l'avenue du même nom, qu'entre la rue et le square du Champ-de-Mars la distance intermédiaire atteint un bon kilomètre : une expérience personnelle, acquise dans les œuvres de guerre, m'a révélé qu'il y a là une occasion de très fréquentes erreurs. Supprimons-les, en débaptisant les cités ou squares, dont les futurs noms seront empruntés aux souvenirs de la guerre.

Une autre source de confusions, c'est la longueur excess-

sive de certaines voies : tous les facteurs, tous les cochers ou chauffeurs, tous les concierges, tous les enquêteurs savent qu'au-delà du chiffre cent, les gens distraits ou oublieux s'égarent perpétuellement dans l'énoncé des numéros, prenant le 19 pour le 119, ou le 154 pour le 254. Il convient sans doute de respecter l'unité de vieilles voies historiques comme les rues Saint-Honoré et de Vaugirard, malgré leurs *quatre cents* numéros : appliqué aux voies plus ou moins récentes, le sectionnement n'offrirait guère que des avantages. Pour me limiter à la région qui m'est la plus familière, le nom de boulevard *Saint-Germain* devrait être restreint au voisinage de l'ancienne abbaye, soit à la partie comprise entre le boulevard Saint-Michel et la rue du Bac : du pont Sully au boulevard Saint-Michel et de la rue du Bac au pont de la Concorde, deux tronçons seraient libres ainsi pour de nouveaux noms, et chacune des trois sections comprendrait environ cent numéros. Le boulevard Raspail ne garderait ce nom qu'entre le boulevard Montparnasse et le Lion de Belfort, là où précisément se dresse le monument de l'apôtre du camphre, du Nestor de la démocratie. La rue de l'Université recevrait un nouveau vocable à partir de la place du Palais-Bourbon, où justement sa direction s'infléchit. Il n'est pas d'arrondissement sans doute où des réformes analogues ne pourraient tout à la fois mettre fin à des inexactitudes et rendre libres un nombre appréciable de parrainages.

A prolonger ces observations pratiques, techniques et par un certain côté tant soit peu terre à terre, on risquerait de lasser la bienveillance du lecteur. Aussi bien, je crois en avoir dit assez pour démontrer qu'avec quelque dose d'ingéniosité et de bonne volonté, si nombreuses que soient les gloires de la grande guerre, il sera aisé de leur donner à toutes ou à presque toutes la consécration populaire d'un nom de rue, de boulevard ou d'avenue, sans attendre l'époque où reprendra le percement de voies nouvelles et l'extension continue de l'agglomération parisienne[1].

DE LANZAC DE LABORIE.

[1] Entre la rédaction de cet article et la correction des épreuves, le Conseil municipal, dans la séance d'apparat du 14 juillet 1918, a réalisé quelques-uns des desiderata énoncés plus haut, notamment en ce qui concerne l'avenue d'Antin. Mais certaines décisions trahissent l'improvisation, le défaut de réflexion : par exemple, il est pour le moins étrange, au paroxysme de la lutte engagée contre le militarisme prussien, d'aller débaptiser le quai Debilly, qui perpétuait le souvenir d'un général français tombé à Iéna.

LA POLITIQUE ALIMENTAIRE
DE L'ALLEMAGNE
PENDANT LA GUERRE[1]

II. — 1915 ET 1917

Nous avons indiqué les différentes idées qui avaient cours en 1914 et en 1915 et les mesures que divers milieux réclamaient de la part du gouvernement. Le lecteur aura remarqué la confusion qui exista dans l'empire où l'on ne savait quelle politique économique adopter définitivement. A la fin de 1915 seulement, le ministre de l'intérieur Delbrück réussit à mettre un peu d'ordre dans son administration, en édictant des mesures destinées, les unes à augmenter directement la production, les autres à changer la façon de vivre du peuple allemand.

Pour accroître le rendement, il encouragea l'amélioration de la culture, en s'efforçant de préserver de la réquisition, le plus longtemps possible, les chevaux de trait, en développant la traction par les bêtes à corne et, enfin, partout où cela se pouvait, en intervenant directement pour créer la motoculture, soit par la fondation des syndicats et leur large dotation, soit par l'établissement de l'électroculture chaque fois que l'électricité pouvait être amenée dans des centres agricoles, même au prix de frais élevés d'installation.

Il améliora ensuite les conditions de la main-d'œuvre par l'emploi des prisonniers travaillant groupés sous la sur-

[1] Voir le *Correspondant* du 10 juillet 1918.

veillance de « gefreite » et de « feldwebel », ou isolément dans des fermes « en kommando », sous la responsabilité des cultivateurs. On comptait, en général, trois prisonniers pour faire le travail d'un ouvrier ordinaire. En 1916, on vit les enfants des écoles et des collèges réquisitionnés et envoyés presque d'office, dans le voisinage des grandes villes, se livrer aux travaux des champs, sous la direction de leurs maîtres et de leurs surveillants, répartis en escouades et forcés de fournir un certain rendement.

La question des engrais, si importante en Allemagne, où le sol a tant besoin d'amendement, notamment en Brandebourg et dans les sables et les bruyères de la Prusse orientale, préoccupa vivement les autorités. L'engrais animal baissait quotidiennement à cause de la diminution du troupeau national. Les engrais potassiques et calcaires continuaient à être produits en quantité suffisante par l'Allemagne, mais des difficultés très sérieuses existaient pour les autres engrais chimiques. Les engrais phosphoriques issus des scories de déphosphoration Thomas nécessitaient l'emploi de minerai de fer, et l'on sait que l'empire en importait une grande partie, puisque, en 1910, il en avait acheté 1 100 000 tonnes en Suède et en Norvège, soit le tiers de sa consommation. Quant aux phosphates, en 1913, il en avait tiré de Belgique, d'Algérie et des Etats-Unis 930 000 tonnes; ces marchés, la Belgique exceptée, se trouvaient fermés à partir de 1914. On essaya de trouver des palliatifs pour conjurer cette pénurie, mais sans succès.

Le troupeau allemand comptait alors 25 500 000 porcs et 10 500 000 bovidés; après de longues hésitations et malgré les protestations du comte de Schwerin-Loewitz, le ministre de l'intérieur, Delbrück, se décida à ordonner une diminution de 35 pour 100 pour les porcs et de 10 pour 100 pour les bêtes à corne, convaincu qu'il valait mieux laisser à l'alimentation humaine une partie des produits consommés par le bétail : pommes de terre, orge, maïs, son, et régler l'abatage d'animaux en bon état, plutôt que d'accepter indistinctement des bêtes bien et mal nourries. Notons enfin, en passant, les différentes mesures définitivement adoptées pour les céréales, ordonnant d'abord que la farine contînt 28 pour 100 de son et ensuite que la pâte eût une proportion de fécule de pommes de terre de 20 à 35 pour 100, ce qui donnait au meilleur pain une teneur de 39 à 52 pour 100 de farine pure.

S'il fallait maintenant énumérer tous les changements

apportés par ordre dans la façon de vivre du peuple allemand, nous dépasserions le cadre de notre étude; aussi ne citerai-je que les mieux observés : l'établissement des jours sans viande, la défense de servir des pommes de terre pluchées dans les principaux grands services publics, la conservation des déchets de cuisine pour lesquels beaucoup de grandes villes avaient créé des étuves urbaines afin de les dessécher et de les employer à l'alimentation du bétail. On comptait que 100 maisons fournissaient 35 kilos de ce nouveau fourrage chaque jour. Les municipalités recueillaient également les eaux de cuisine et les eaux de toilette et récupéraient les matières grasses en suspension évaluées à 0,20 grammes par individu. Pour économiser l'amidon on supprima l'empesage du linge et pour remplacer la paille on alla jusqu'à favoriser l'emploi de la sciure de bois et des vieux papiers comme litière.

Delbrück était en outre partisan des prix maxima combinés avec la saisie. Si, en France, la loi du 22 juillet 1791 promulguée depuis cent vingt-cinq ans pour régler le commerce de la viande et du pain demeurait en vigueur quand la guerre éclata, rien de tel n'existait en Allemagne et il fallut tout créer pour organiser ce système économique. Le ministre protégea simultanément les syndicats de producteurs et de commerçants ainsi que de nombreuses tentatives de centralisation sans négliger des moyens de second ordre, tels que l'organisation par contrainte et la monopolisation de certaines branches de commerce, en créant les Kriegsgetreidestellen, les Kartoffelstellen, les Zentraleinkaufstellen, en établissant des échelles de peines pouvant aller jusqu'à un an de prison et 10 000 marks d'amende. Néanmoins la fixation des maxima fut extrêmement difficile à établir. Des prix trop bas imposent aux commerçants et aux producteurs des sacrifices au profit de la généralité et font par contre-coup à celle-ci plus de tort qu'il n'est nécessaire en poussant les gens à restreindre la fabrication ou la production et en encourageant la transformation de matières premières en objets non tarifés. Des prix trop élevés avantagent une minorité au profit de laquelle se manifeste la contrainte de l'Etat et lui procurent des avantages et des bénéfices disproportionnés : si un fabricant quelconque, produisant un objet de première nécessité pour le prix de 2 francs et le vendant normalement 2 fr. 25, apprend que la loi vient de fixer un prix maximum de 2 fr. 50, il n'hésitera guère à demander immédiatement le prix légal.

Evidemment les ordonnances du Bundesrat à première vue parurent être merveilleuses : il y était toujours dit que l'acquéreur devait payer un prix fixé pour une quantité et une qualité déterminées. Tout avait été prévu : les tarifs étaient indiqués par des experts, des spécialistes et arrêtés par les plus hautes autorités administratives. (Ordonnance du 24 juin 1915.) Plus tard même on créa des Preisprüfungstellen, c'est-à-dire un nouvel organe administratif chargé uniquement de fixer les prix dans tout l'empire. (Ordonnance du 25 septembre 1915 et du 4 novembre 1915.) Théoriquement tout fut parfait, mais quel changement dans la pratique! A Iéna par exemple le prix de l'orge fut fixé durant l'été à 11 marks 25 le quintal, quand on prit aux agriculteurs les quantités qu'ils avaient en réserve. Or à la fin de l'automne le directeur du district autorisa la vente d'orge au prix de 16 marks le quintal. L'individu à qui on avait enlevé du grain au prix de 11 marks 25 devait donc le racheter s'il en avait besoin avec une perte de 4 marks 75 Ailleurs des syndicats de consommation craignant les prochaines saisies de certaines denrées mirent comme condition première à leurs achats que le vendeur, en cas de saisie, s'engageât à reprendre la marchandise au prix de vente; en cas de refus le syndicat ne concluait pas l'affaire.

Dans beaucoup de districts le cours des pommes de terre fut fixé à un tarif que les agriculteurs trouvaient trop bas; dès lors ils apportèrent des quantités infimes sur les marchés. Les autorités, pensant les contraindre à la vente, déclarèrent immuables les prix indiqués jusqu'à la prochaine récolte. Or, en présence d'un tel état de choses, les paysans employèrent exclusivement les stocks restant à engraisser le bétail et les porcs. Le public affamé houspilla les autorités et les força à revenir sur leurs déclarations en consentant à des augmentations. Enfin on ne trouva pas le moyen d'empêcher les producteurs de certaines régions d'envoyer leurs produits sur les marchés où la vente était pour eux la plus avantageuse, ni de les transformer en marchandises non soumises aux règlements, par exemple en donnant au bétail les céréales, les betteraves à sucre comme cela avait eu lieu pour les pommes de terre chaque fois que le prix n'était pas assez rémunérateur. Dans tous ces cas naturellement le consommateur pâtissait en dernier ressort.

Considérant cet état de choses, le sous-secrétaire d'Etat Michaelis affirma que, sans tenir compte des blés de Roumanie, si les mesures nécessaires avaient été prises, on aurait dû

arriver à assurer une ration minima de 6 livres de pain, par semaine et par individu, sans addition de fécule ni de son, et le député Wendorff concluait : « Les autorités n'ont pas compris à temps qu'il était de leur devoir d'intervenir pour assurer l'alimentation du peuple et leur incompétence a été absolue. » Ces autorités ainsi attaquées n'étaient autres que le ministre de l'intérieur lui-même, le docteur Delbrück, qui malgré tout défendait ce système économique. Toutefois le mécontentement public atteignait de telles proportions que, au mois de mai 1916, l'empereur se décida à lui demander sa démission; elle fut saluée avec joie. La note officielle annonçant le changement débutait par ces mots : « Si, à propos du départ de M. Delbrück, on peut regretter quelque chose, c'est le retard qu'il a mis à donner sa démission dont la nécessité se faisait sentir depuis des semaines et même des mois... » L'incident avait une autre portée qu'un simple changement de personne; il entraînait un changement de politique économique et il décida le gouvernement à faire un pas de plus dans le socialisme d'Etat.

On avait enfin compris que les maxima, même avec une saisie légale simultanée, mais sans une organisation du commerce des vivres et des matières premières, ne pouvaient qu'amener des troubles et des perturbations dans les marchés économiques. Les juristes allemands, soutenus par Delbrück, avaient considéré la saisie de guerre comme une mobilisation des matières premières et comparaient son rôle dans le domaine des biens à l'ordre de mobilisation pour les hommes. La saisie comprise de cette façon n'était pas un signe de disparition de telle ou telle chose, mais de prévoyance : c'était une concentration des forces et de l'énergie économiques sous la surveillance d'états-majors économiques. Evidemment on entrait davantage dans la voie de la contrainte, mais il est des époques où il est indispensable de rompre avec le « laissez faire-laissez passer » cher à l'individualisme libéral; c'est affaire de tact qu'établir le règne de la contrainte en bouleversant le moins possible les habitudes particulières et le régime du temps de paix.

Envisagée ainsi, la saisie pourrait être un instrument idéal, car elle ne retire pas la propriété, elle la restreint seulement autant que l'usage des objets visés peut servir à la guerre et elle laisse le maximum de liberté compatible avec le bien de l'Etat. Ses moyens sont ceux des cartels : limitation de production, justification de dépôt, contrainte de livraison. Elle

ignore volontairement les intérêts privés et laisse jouer immédiatement la raison d'Etat en suspendant la libre circulation des biens et la vie économique normale. Cet arrêt, on en profita pour donner à la circulation une nouvelle direction. Isolée, la saisie n'est qu'un moyen pour atteindre un but et elle appelle d'indispensables mesures complémentaires, notamment : l'unité de vue dans l'organisation des saisies, le dédommagement pour le tort causé, a répartition équitable des biens saisis, enfin une action rapide, modérée mais énergique. Delbrück ne sut pas employer ces moyens, si bien que, d'après les chiffres cités à la tribune du Reichstag, 2 200 000 tonnes de céréales ont été ainsi perdues en 1915 pour l'alimentation humaine. Il n'obtint pas l'unité de vues entre les pouvoirs civils et militaires et chaque mesure eut le caractère d'un expédient, sans compter que les saisies opérées dans certaines régions vidèrent aussitôt les marchés en faisant émigrer les marchandises dans les régions restées libres.

Au printemps de 1916, on réclamait de tous côtés l'unification de la politique alimentaire et économique de l'empire ainsi que des actes énergiques et coordonnés. On aspirait à une « dictature de l'alimentation », suivant le terme vulgarisé alors par la presse. Ce vœu reçut sa réalisation, à l'occasion du départ de Delbrück, dans la création d'un ministère de l'alimentation, *Ernaehrungsamt*, ayant à sa tête un directeur tout-puissant. — Entendons-nous, la toute-puissance était entièrement nominale. — Le chef responsable du nouvel organe fut M. de Batocki, un juncker prussien qu'une spécialisation dans les questions agricoles semblait avoir désigné. Aussitôt au pouvoir, dans une circulaire restée célèbre, il exposa le système qui, à son avis, devait ramener l'abondance dans toute l'Allemagne et réparer les fautes commises avant lui. Il divisait les denrées en deux catégories : celles qui sont de conservation facile et les denrées périssables. La première série comprenait les céréales, les pommes de terre, le bétail, le beurre, les conserves de légumes et de fruits. Une administration publique spéciale faisait toutes les opérations qui les concernaient, contraignait les producteurs à livrer leurs produits, mais leur laissait largement ce dont ils pouvaient avoir besoin; finalement elle répartissait les approvisionnements entre un certain nombre de filiales pour les céder aux consommateurs.

L'autre série comprenait les denrées périssables telles que

les légumes frais, les pommes de terre nouvelles, les fruits, les volailles, le laitage. Pour cette catégorie les communes passaient des contrats de livraison avec les producteurs, mais afin d'éviter des hausses de prix anormales et d'empêcher certaines communes mieux administrées de pouvoir affamer les autres, un comité général était chargé de la vérification des contrats. La plus large initiative était laissée aux communes pour l'emploi et la répartition de ces denrées. Après la centralisation à outrance de Delbrück, c'était un essai de décentralisation. Les communes, qui jusqu'à présent n'avaient aucun rôle pour ainsi dire, furent du jour au lendemain appelées à s'approvisionner elles-mêmes en se servant du commerce libre, alors que, pendant près de deux ans il avait été presque entièrement muselé, les anciens commerçants ayant été réduits à une existence misérable ou étant devenus fonctionnaires dans un des nombreux organes de création récente. Les beaux résultats qu'on attendait du dictateur de l'alimentation et de son administration ne se réalisèrent pas; plus le temps passait, plus l'*Ernaehrungsamt* se montrait inférieur à sa tâche et, malgré toutes les promesses faites et les engagements pris, il ne put empêcher que la population de Berlin, qui en mai 1916 avait une livre de pain par jour, ne se contentât, en novembre de 6 livres par semaine, en janvier 1917 de 1900 grammes et en mars de 1600 grammes, alors qu'à la même époque la ration d'une semaine à Berlin tombait à 500 grammes de viande, 2500 grammes de pommes de terre, 50 grammes de beurre, 30 grammes de margarine et 1 œuf.

A quoi attribuer ce deuxième échec de la politique alimentaire? Avant tout, semble-t-il, à la tendance allemande à tout réduire en chiffres et à tout vouloir soumettre à des règlements. Avec une minutie spéciale à leur race, les économistes, en se fondant sur les statistiques médicales, avaient décrété, à quelques centaines de calories près, quels étaient les besoins du peuple; sans discuter leurs calculs qui, théoriquement, pouvaient être justes, ils n'avaient pas compté avec les aléas d'une récolte plus ou moins bonne, avec les difficultés de transport, avec la température. Puis des règlements, si minutieux soient-ils, ne savent jamais tout prévoir; ils supposaient d'une part une administration active et soigneuse et une collaboration étroite de tous les Etats de la Confédération germanique. Or cette collaboration économique n'a jamais été complète et, depuis 1916 déjà, les tendances séparatistes

des Etats allemands se manifestèrent de plus en plus sur le terrain économique. A mesure que les conditions de la vie devenaient plus dures, les Etats agricoles, comme le Wurtemberg et la Bavière, opposaient un *non possumus* plus catégorique aux demandes d'approvisionnements venues de contrées au sol déshérité comme la Prusse, ou de rég ons surpeuplées comme la plaine industrielle rhénane. Enfin si l'égoïsme des Etats était déjà très grand, dans ces Etats à leur tour l'égoïsme individuel prenait des proportions énormes. L'administration la plus minutieuse n'arrivait pas à en triompher. Mais le ministre de l'alimentation était résolu à surmonter ces deux obstacles; il s'attaqua d'abord au consommateur et commença par recourir au rationnement individuel pour tout l'empire en étendant le système des cartes au plus grand nombre d'aliments possible : viande, sucre, beurre, lait, café, etc.; puis s'adressant au cultivateur ou au producteur, il fit appel à sa bonne volonté pour obtenir de lui qu'il cultivât mieux et plus intelligemment, pour le décider à bien vouloir vendre tout ce qu'il pourrait et à restreindre sa propre consommation dans la plus grande proportion possible.

Dans cet ordre d'idées un document type est l'appel lancé par M. de Loebell, ministre de l'intérieur prussien, aux habitants du royaume : « La guerre peut exiger de chacun l'extrême limite de nos forces et de nos biens. Chacun n'a pas fait ce qu'il a pu s'il n'a fait que suivre les ordonnances, car l'esprit de sacrifice trouve en cette matière un vaste terrain où s'exercer. L'agriculteur allemand conscient de son devoir patriotique s'efforcera de tirer de son champ et de sa charrue tout ce qu'il peut en tirer. » Batocki espérait beaucoup sentir l'Allemagne tout entière vibrer et répondre chaleureusement à de tels appels; à la fin de l'été il vit disparaître ses illusions successivement et constata lui-même l'échec de sa politique, si bien que, lorsqu'il fut permis d'évaluer les promesses de la récolte, le ministre de l'alimentation, après avoir parcouru à peu près tout le cycle des moyens économiques connus, dut se résoudre à employer la contrainte.

Si imprévu que cela paraisse, près de neuf mois avant que le Reichstag eût voté la loi sur le service militaire auxiliaire obligatoire, il y avait dans l'empire tout un parti, soutenu par les centres urbains et les commerçants, pour réclamer la création d'un régime de contrainte à exercer sur les agriculteurs, non seulement pour les forcer à vendre leurs produits, mais pour les obliger à travailler et à travailler non à leur

guise, mais suivant un plan général adopté pour tout le pays. Chacun d'eux devait cultiver le nombre d'hectares prescrit, la plante indiquée et élever le nombre d'animaux fixé. De là à franchir le dernier stade du socialisme d'Etat, la monopolisation, il n'y a qu'un pas et il est bien près d'être franchi, puisque sans insister sur les sociétés officielles pour l'achat du blé, des pommes de terre, du bétail, on a déjà fait, à l'automne de 1916 et dans l'hiver de 1917, des tentatives pour créer le monopole du commerce des céréales et du pétrole au profit de l'Etat, avec l'intention bien nette de les perfectionner suffisamment pour les conserver quand la paix aura été signée.

Tout cela est-il absolument nouveau pour l'Allemagne? Il semblerait que non si l'on se rappelle ce que Frédéric II exposait dans son *Antimachiavel* au chapitre III :

La puissance d'un Etat ne réside pas dans l'étendue de son territoire, mais dans la richesse et dans le nombre de ses habitants: il faut donc dans le domaine économique que le gouvernement soutienne officiellement les branches de l'industrie capables d'enrichir les habitants. Il ne faut pas abandonner à elle-même la vie économique, car l'Etat perdrait inévitablement de sa puissance, mais le gouvernement doit surveiller la production. Les industries qui n'amènent pas d'argent dans le pays sont à restreindre, par contre il faut augmenter celles qui contribuent à augmenter la richesse, mais il faut indiquer exactement les objets à produire et la façon de les produire pour obtenir le plus grand succès possible.

Il est difficile de prévoir jusqu'où ira le gouvernement allemand dans cette voie, mais dès maintenant on ne peut s'empêcher de faire de curieux rapprochements entre ce qui se passe en Allemagne et en France. Ici, avec le monopole des tabacs, des allumettes, des poudres, des télégraphes, de certaines voies ferrées, on parcourt le cycle du socialisme d'Etat; après le règne absolu de l'individualisme issu de la Révolution, on revient aux groupements, soit avec les monopoles, soit avec les syndicats, les cartels, les trusts. Or dans l'empire, où jamais la Révolution ne se fit sérieusement sentir et où la monarchie presque absolue trouve son dernier refuge, on voit les monopoles surgir successivement, les commerçants en gros et en détail se transformer en fonctionnaires et les initiatives individuelles s'effacer devant l'organisation tracée officiellement par les pouvoirs publics. N'est-il pas curieux de constater que deux grands Etats aux formes gouvernementales diamétralement opposées aboutissent au

même système économique, l'un librement, l'autre sous la poussée des événements?

Evidemment, si un gros reproche à faire à ce système est la contrainte qui en est le fondement pour ainsi dire, quoique l'Etat n'intervienne pas toujours brutalement et que souvent il se manifeste par voie d'exemple ou d'aide, néanmoins le grief le plus sérieux à lui adresser est celui de l'incapacité de l'Etat. Théoriquement, une association officielle ne devrait pas être inférieure en capacité aux grandes compagnies financières ou industrielles; pratiquement, il n'en est pas ainsi, car l'Etat n'a pas l'esprit d'initiative et n'est pas stimulé par la concurrence; pas de compétence, car il n'est pas organisé en vue de ce rôle; pas d'esprit de suite, car ses représentants sont soumis aux vicissitudes de la politique, sans compter le danger d'un fonctionnarisme grandissant.

Le gouvernement allemand ne cherche pas par ce moyen à augmenter le rendement de ses impôts; il ne vise qu'un but socialiste : faire payer aux consommateurs le seul prix de revient; mais on est en droit de se demander, en voyant les exagérations quotidiennes des social-démocrates, si le régime qu'ils veulent établir dans leur pays n'est pas plutôt une forme de collectivisme que le véritable socialisme d'Etat d'un Rodbertus ou d'un Lassalle? Le collectivisme, à s'en tenir à sa définition, réclame la suppression de la propriété pour tous les biens qui touchent à la production : c'est un communisme mitigé qui propose la mise en commun des terres, des mines, des fabriques, des matières premières. Cette expropriation s'accomplira légalement et les instruments de production seront mis en œuvre par la nation elle-même, par le gouvernement, après une lutte de classes entre producteurs et consommateurs. C'est un peu le spectacle qui nous est offert.

Mais, en poussant les choses à l'excès, il est aisé de prévoir les grandes difficultés que rencontrera la thèse collectiviste. Le droit de propriété individuelle ainsi mutilé et restreint aux produits du travail personnel ne sera plus qu'un mot, puisqu'on aura oublié volontairement que la propriété est la liberté de disposer. La destitution des chefs d'industrie, des patrons, des agriculteurs, pour les remplacer par des fonctionnaires, entraînera une telle diminution du rendement que les réformes proposées en seront fortement compromises; elle portera un coup terrible à l'épargne. La suppression de tout producteur indépendant, l'Etat devenant seul entrepreneur, impliquera la suppression de la liberté du travail. On

ne pourra plus choisir son emploi à sa guise et le poste indiqué devra être conservé bon gré mal gré. Enfin si l'on applique la formule de la répartition collectiviste : à chacun selon le nombre d'heures de travail qu'il a fournies, on retombe dans toutes les exagérations de la doctrine marxiste et l'on rouvre l'éternel problème de la rétribution de la peine prise ou du travail fourni.

Il est impossible dès maintenant de dire ce que sera l'avenir économique de l'Allemagne et si elle atteindra cette forme de collectivisme, mais à l'heure présente elle nous montre un socialisme d'Etat qui veut être moral et national; une justice plus complète dans la répartition, un bien-être supérieur des classes ouvrières lui apparaissent comme la condition du maintien de l'unité nationale dont l'État est le représentant. Cependant ni les règles de cette justice, ni les limites où doit s'arrêter l'amélioration ne sont précisées. L'arbitraire le plus absolu règne partout. La multiplication des institutions collectives d'intérêt public est le moyen de développer la solidarité morale en limitant le champ des actions purement égoïstes; mais saura-t-elle s'arrêter à temps pour sauvegarder l'initiative individuelle indispensable à l'accroissement de la production, et l'éducation morale des races allemandes est-elle assez puissante pour triompher de l'égoïsme individuel? C'est l'inconnu de demain.

Pour ma part, en lisant quotidiennement les appels réitérés du chancelier au dévouement, à l'esprit de sacrifice et les polémiques violentes dirigées contre ceux qui profitent des circonstances pour s'enrichir honteusement, je ne crois ni à cette prudence gouvernementale, ni à cet esprit d'abnégation du peuple allemand. La *Gazette de Lausanne* du 19 juin 1918 relève, dans le compte-rendu d'une des dernières séances du Reichstag, ces paroles où le député Wirth, du centre, flétrit l'incurie qui règne dans les nombreux lazarets dénommés « Hungerlazarette » (lazarets de la faim). « Il est bien rare, déclarait-il, que les vivres arrivent intégralement aux blessés. Le député Schöpflin affirme que les infirmières des hôpitaux de Berlin offrent à leurs amants les aliments dont elles frustrent les malades (*sic*). La situation n'est pas plus brillante dans les trains sanitaires. La filouterie en ce qui concerne la fabrication des succédanés (Ersatzprodükte) ne connaît plus de bornes. »

N'y a-t-il pas là beaucoup plus qu'un symptôme?

Lieutenant FRÉMY.

NOTES ET APERÇUS

UNE FÊTE PROPHÉTIQUE A WORMS IL Y A CINQUANTE ANS

Il y a cinquante ans, le 29 juin 1868, fut inauguré à Worms le monument de la Réformation. C'est en l'honneur de Luther que se devait dérouler la cérémonie, et si le projet initial de lui ériger une statue, conçu en 1856 par les premiers organisateurs, avait, grâce au sculpteur Rietschel, pris une ampleur singulière, l'événement déjoua ces aspirations, car la fête ne fut que le triomphe de la Prusse, la prophétie d'une oppression aujourd'hui consommée.

La « journée » du 29 juin, solennité de l'inauguration, mérite donc d'être rappelée, surtout pour son incident principal, la confiscation du souvenir de Luther et de l'enthousiasme suscité par son nom au profit de Guillaume Ier et de sa mainmise sur l'Allemagne. Un de nos journalistes d'alors, Paul Clère, prenant texte d'un récit documenté qu'il empruntait au *Courrier du Bas-Rhin*, le déclarait sans ambages : « Sous prétexte de présider à cette fête nationale, le roi de Prusse, maintenant de retour à Potsdam, est venu tenir à nos portes les assises de l'unité germanique. » Du Lac, dans l'*Univers*, écrivait aussi : « Le roi de Prusse ne pouvait manquer à cette fête, et il a si bien arrangé les choses qu'il en a eu les honneurs. Luther a disparu derrière le futur empereur de l'Allemagne. »

L' « inoubliable grand-père », dirigé par son chancelier, avait escompté et préparé ce succès. Rappelons, d'après l'article de Schniegans, dans le *Courrier* bas-rhénan, comment il avait manœuvré :

Le roi Guillaume, écrit-il, désirait ardemment assister à la fête; il savait mieux que personne calculer l'effet que produirait sur l'Allemagne et sur l'Europe sa présence à Worms; mais la Hesse grand-ducale n'est pas entrée entièrement dans la confédération du Nord. Worms ne fait point partie du territoire fédéral : le roi devait donc attendre une invitation du grand-duc. Comme elle tardait, il écrivit pour la demander, exposant au grand-duc qu'il assisterait très volontiers à l'inauguration du monument de Luther, mais qu'il désirait être invité. Quand le roi de Prusse désire, il commande. Le grand-duc lui répondit qu'il inviterait tous les princes protestants et Sa Majesté tout d'abord. Aussitôt cette lettre partie, M. Dalwigh, le chef du cabinet actuel et le chef aussi de la résistance antiprussienne, demande un congé et se retire à Riga. Or l'on pense dans la Hesse que ce congé se transformera un de ces jours en une démission du

ministère dirigeant. L'influence prussienne qui lutte depuis 1866 contre ce cabinet l'emporterait bientôt, et de la plus ostensible façon.

Ce pronostic était aisé à tirer et le chroniqueur avoue qu'au cours de la cérémonie, un Hessois, son voisin, avait murmuré : « Le roi reçoit aujourd'hui le serment de fidélité d'un nouveau vassal. » Mais la Hesse ne fut pas seule ce jour-là à subir l'annexion violente et le *Journal de Paris* résumait l'impression des assistants qu'avait blessés l'attitude conquérante du roi de Prusse et de son état-major : « Le roi a recueilli ainsi pour lui-même tout l'enthousiasme, toute la ferveur, tous les témoignages de piété, tout le culte profond que 100 000 pèlerins arrivés de toutes les parties de l'Allemagne venaient apporter à Luther. »

Le contraste était saisissant entre les chaleureuses déclarations que l'avocat Oppermann de Zittau faisait acclamer et le tonnerre de *hurrah* à la Prusse que déchaîna l'audacieuse démarche du souverain, montant comme au Capitole avec son cortège de princes et de gardes au monument de la Réformation, sans souci des discours inachevés. Le premier orateur avait insisté sur la pensée maîtresse du sculpteur Rietschel : « Mon monument, avait dit l'artiste, sera une forteresse au faîte de laquelle Luther se placera comme un vaillant combattant. » Mais au-dessous de Luther et autour de lui, Savonarole, Jean Hus, Wiclef, Melanchton, Swingle, Reuchlin devaient symboliser tous les efforts de libération, et lorsque tomba le voile qui cachait l'énorme groupe, la foule qui criait : *Luther ! Luther ! Freiheit !* entendait s'associer aux paroles d'Oppermann : « Nous élevons ce monument en l'honneur de tous ceux qui ont combattu pour préserver la liberté de la pensée de la violentation, de la force brutale, que celle-ci porte sur les épaules un manteau de pourpre ou une cotte de maille ! »

Cette fougueuse et théorique protestation du droit contre la force, ces cris de : Liberté ! Liberté ! n'empêchèrent en rien le triomphe facile que s'accorda le monarque et qui fit terminer en apothéose de l'unité prussienne cette inauguration de Worms. A peine « M. le prélat Zimmermann de Darmstadt » venait-il d'offrir à la ville de Worms, au nom du protestantisme, le monument de la Réformation, au moment où le bourgmestre Bruck, un catholique auquel le jeu de la parité donnait cette mission, ouvrait la bouche pour remercier, Guillaume Ier quitte son estrade et se dirige vers l'effigie de Luther et de ses précurseurs. Une immense acclamation salue ce geste, étouffant des cris indignés : « La parole au bourgmestre; continuez ! Respectez la ville de Worms ! » Interdit et balbutiant, l'orateur reprend, s'arrête, essaie de lire son discours. Guillaume, entraînant à sa suite son cortège de vassaux : le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Hesse, le grand-duc de Saxe-Weimar, le prince Guillaume de Bade, remplaçant le grand-duc soi-disant empêché, poursuit sa marche. La fanfare éclate : l'hymne royal de Prusse, *Heil dir im Siegerkranz*, couvre les efforts du bourgmestre de Worms [1].

[1] Voici le texte même du *Courrier du Bas-Rhin* :

« Il reprend (le bourgmestre); mais le roi passe devant l'orchestre; les musiciens se lèvent et entonnent l'hymne royal de Prusse : *Heil dir im Siegerkranz!* Les tribunes répondent; la foule chante, non pas

Paul Clère, dans le *Journal de Paris*, déplore l'aveuglement de cette « foule surprise » qui « a confondu la fête solennelle » rêvée par le sculpteur « avec les vulgaires triomphes de la force représentés par un roi conquérant », sans voir quels périls menaçaient dans l'avenir la liberté du monde. Le publiciste contemporain du scandale flétrissait la manœuvre du roi Guillaume, soulignant « de quelle façon souveraine il est, de sa propre autorité, monté au Capitole, entouré de ses gardes, tandis que le pauvre bourgmestre de Worms prononçait une consciencieuse harangue, étouffée par le cliquetis des armes et l'étincellement des casques ».

Nous qui avons vu et subi depuis cinquante années les conséquences de l'audace inspirée par Bismarck à son roi et à l'Allemagne prussifiée, nous pénétrons mieux encore le sens de la fête de Worms. Elle était prophétique, cette ascension au monument de Luther, et cette déformation d'une cérémonie organisée d'après des idées toutes différentes. C'est le cas de redire, après le professeur F.-H. Foerster, avouant, au mois de juin 1916, dans la publication allemande *Friedenswarte*, la fâcheuse origine de l'empire d'Allemagne, qu'il ne faut pas rechercher une inspiration chrétienne dans cette conception du triomphe de la force. Elle naît, au contraire, « de l'esprit païen, de l'individualisme purement national et égoïste qui a pris possession de l'humanité depuis la Renaissance et a trouvé en Bismarck son praticien le plus génial ».

Contre les mécontentements que ne pouvait manquer de susciter en Hesse ou ailleurs cette audace royale, qu'il savait doser et conduire, le chancelier de fer usait de l'épouvantail toujours commode de la « menace française [1] ». Il en jouait à merveille jusqu'au jour propice de l'agression qu'il excellait à décorer du nom de défensive.

Quant au travestissement de cette fête de Worms et aux contradictions de cet anniversaire dont abusait la Confédération du Nord pour étendre ses tentacules sur l'Allemagne entière, on en peut croire les réflexions mélancoliques qui inspiraient à Paul Clère ce tableautin désabusé :

Quand Luther il y a trois siècles vint défier dans cette même ville de Worms non pas seulement l'empereur Charles Quint, mais une

---

sans doute comme elle vient de chanter le choral de Luther, mais assez haut cependant pour couvrir les cris de ceux qui protestaient, assez haut pour étouffer la parole du bourgmestre. Celui-ci se presse; il termine son discours comme il peut; il descend de la tribune, ému, irrité; plusieurs assistants se précipitent vers lui et lui serrent les mains : « Vive le bourgmestre! », crient quelques voix isolées, mais la fanfare prussienne étouffe tout! »

Après avoir exprimé son irritation pour l'incident grâce auquel « la fête s'était affranchie du caractère théologique qu'on voulait lui donner » et noté quels amis peu sûrs se faisait « dans le sud le roi Guillaume en agissant ainsi », Schniegans ajoutait : « Il est singulier qu'il ne se doute pas de ce qu'il y a, dans une pareille démarche, de manque de tact politique et de profonde maladresse. Laissez s'évanouir un jour les appréhensions de guerre contre la France, et la réaction contre la Prusse prendra de formidables proportions. Mais aujourd'hui n'y pensons pas trop encore : dans cette partie de l'Allemagne, on regarde beaucoup trop du côté de Paris, et l'on croit trod aussi avoir besoin de la protection des fusils à aiguille. »

Eglise qui était alors encore la seule puissance morale qu'il y eût en Europe, il eût succombé dès le premier jour s'il n'avait eu pour appui l'un de ces princes souverains que le roi de Prusse vient de réduire à l'état de simples vassaux et de capitaines de son armée. La réforme religieuse eût trébuché dès son premier pas si, au lieu de se produire au sein d'une fédération où chaque prince, chaque évêque, chaque ville libre trouvait dans la constitution générale de l'Etat la garantie de son action indépendante et de son choix en matière de religion, elle fût née dans un pays centralisé comme l'est aujourd'hui l'Allemagne du Nord. C'est la « petite Allemagne » qui a rendu possible le prodigieux mouvement de réforme religieuse. Au lieu de Charles Quint et de sa diète, mettez dans le Worms de 1522 le roi Guillaume Ier commandant à 8000 hommes et sentant dans sa main tous les ducs, margraves, landgraves, princes et villes de l'Allemagne, que fût devenu Luther? Quel Jean-Georges, quelle Wartbourg eût pu le protéger?

Ces vues rétrospectives n'ont que plus de couleur aujourd'hui. L'Allemagne unifiée est devenue pour son empereur et roi l'instrument de règne et la cavale de guerre dont le rôle est de servir. Quand Martin Luther criait aux soldats allemands : « Le poing de l'Allemagne, c'est le poing de Dieu! » il ne soupçonnait pas à quel degré serait déformé cet évangile qu'il avait prétendu libérer Les prédicateurs allemands de nos jours, comme le pasteur Lehmann, de Hamberge en Holstein, dans un discours pour le « Sedantag »[1], ont amplifié la doctrine. « L'âme allemande est l'âme du monde; Dieu et l'Allemagne sont inséparables. C'est assez pour nous d'être une partie de Dieu. L'âme allemande est l'âme même de Dieu. » Si l'on en est venu, outre-Rhin, à ces aberrations qui proclament que la « volonté de Dieu s'incarne dans l'âme allemande », qui dira la part qu'il faut assigner dans des divagations de ce genre à la confiscation de ce qui devait être un symbole d'unité religieuse pour les protestants d'Allemagne, au profit de cet étatisme formidable qui fut dès l'origine l'idéal et le but exclusif des Hohenzollern? A cet égard, le cinquantenaire du monument de Worms est à signaler, tant la fête du 29 juin 1868 était grosse de promesses. Si les catholiques d'Allemagne, ceux aussi de toutes les nations y veulent réfléchir, qu'ils s'inspirent de l'avertissement du poète latin :

Nam tua res agitur paries cum proximus ardet.

« Ta maison peut flamber quand la voisine brûle. »

L'invasion allemande pronostiquée il y a cinquante ans a fait ses preuves.

Eugène GRISELLE.

[1] Recueil de sermons intitulé *Du Dieu allemand*, 1915, cité ici même d'après l'ouvrage de M. J.-P. Bang, professeur danois de théologie, 25 octobre 1916, p. 265. — « Ce merveilleux fait d'armes..., disait-il, nous donne le courage de croire que l'âme allemande est l'âme du monde et que Dieu et l'Allemagne sont inséparables... Humilions-nous dans la joie profonde de pressentir les desseins de Dieu... Cela peut ressembler à de l'orgueil et cependant nous sommes certains qu'il y a en nous la plus profonde humilité, quand nous disons : l'âme allemande est l'âme même de Dieu; elle doit dominer l'humanité et elle la domine. »

CHRONIQUE POLITIQUE

Enfin! nous sommes en train de doubler notre cap des tempêtes, et jamais on ne l'aura plus justement appelé le cap de bonne espérance! Notre premier mot doit être aujourd hui d'hommage à notre haut commandement et de reconnaissante admiration pour nos soldats. Il semble bien qu'après la longue et dure, et douloureuse attente, nous venions de commencer un nouveau chapitre de la guerre. Il ne paraît guère possible que nous n'ayons pas encore à subir des orages, mais l'on a le sentiment profond et la conviction raisonnée qu'ils seront passagers et que nous marchons vers le soleil. Nous avons vécu les mois cruels que nous avait fait prévoir M. Painlevé et les heures pénibles qu'avait annoncées M. Clemenceau. Cela, c'est le passé. L'avenir, même immédiat, s'annonce plus favorable. A condition que nous soyons tenaces et sans impatience, le succès croissant paraît assuré.

Mais si, à l'arrière comme à l'avant, les cœurs se dilatent dans la sensation de la force retrouvée, on ne doit pas manquer d'en reporter le mérite sur ceux qui, dans l'abnégation de l'obscure besogne quotidienne, travaillèrent sans désemparer à reforger l'instrument militaire indispensable à la nouvelle et définitive période. Pris entre la défection russe et la lenteur initiale de l'appoint américain, notre haut commandement devait borner ses ambitions à des objectifs limités, résister au tumultueux verbiage des irresponsables et s'en tenir au séculaire — mais difficile — axiome : bien faire et laisser dire. Imposer aux Français, épris ataviquement de l'idée d'offensive, une préparation minutieuse et longue, sans fracas, d'aucuns auraient dit volontiers : sans gloire, et cela durant des mois interminables, telle fut l'œuvre nécessaire. Et si, aujourd'hui, le généralissime Foch a en mains un instrument souple, résistant et pénétrant, c'est que le commandant en chef Pétain l'a patiemment et amoureusement préparé sans risquer de l'ébrécher avant que la trempe en fût achevée. Il ne faudra pas oublier cela.

Le jour semble venu où, les effectifs combattants étant enfin équilibrés et la supériorité du nombre devant aller sans cesse en croissant de notre côté, nous pouvons vaquer à une pres-

sion offensive dont l'effet se multipliera avec les semaines. Ce n'est pas là l'offensive générale, imprudemment prônée à temps et à contretemps par quelques esprits trop simplistes qui planent si loin des réalités qu'ils les perdent de vue. Mais ce n'est plus la seule défensive, à laquelle nous condamnaient nos effectifs en hommes et en avions. On aura remarqué les communiqués sur l'action de nos divisions aériennes. Là aussi, nous avons considérablement amélioré notre situation, parce qu'on n'y a lésiné ni le temps ni la peine. Nous possédions des avions, nous ne possédions pas une « aviation ». J'ai des raisons de croire que désormais il y a un corps et une tactique, parce qu'il y a un chef. Toujours l'organisation !

La situation, — même en tenant le compte qu'il faut des aléas de guerre, des surprises possibles, — me paraît s'établir ainsi : l'armée allemande, lancée dans un effort qu'on lui a répété sous toutes les formes devoir être décisif et victorieux, a donné son maximum; et ce maximum s'est trouvé impuissant à atteindre le but imposé par l'état-major et escompté par le pays. Malgré d'incontestables succès locaux, — et grâce avant tout à l'abnégation et à la vaillance de notre armée, — les Allemands n'ont réussi leur fameux grand coup, ni le 21 mars, ni le 27 mai, encore moins le 9 juin et plus du tout le 15 juillet. Il y a là une loi de résultats décroissants dont les causes sont évidentes et dont il n'est sans doute pas présomptueux d'espérer d'ultérieurs développements. L'effort maximum de notre ennemi a donc été cette fois brisé par l'armée française, avec la collaboration d'un nombre encore très restreint de divisions alliées.

Tout l'avenir « militaire » tient en ces chiffres, étant donné, bien entendu, que les moyens matériels augmenteront au prorata du nombre de combattants. La conclusion s'impose et elle ne peut pas ne pas s'imposer même à l'état-major allemand.

Je répète ce que je disais il y a un mois : l'Allemagne se voit perdue. Elle a la perception nette que l'équilibre est déjà rompu en notre faveur. Que fera-t-elle ? Par quel moyen, s'il en peut exister, essaiera-t-elle de rétablir le niveau, la parité ? Je l'ignore. En tout cas, l'apparence n'est pas que le remplaçant de M. de Külhmann aux affaires étrangères, l'amiral von Hintze, ait été choisi pour provoquer des négociations ! Mais l'apparence seulement... Il n'est pas sans exemple que les plus terribles des politiciens irréductibles aient eu plus de facilité pour les « arrangements » que les

hommes réputés de la diplomatie de transaction. Mais, sans doute, avant d'en arriver là, tentera-t il quelque coup en Russie, grâce à la connaissance qu'il a de ce pays et des ressources que peut y découvrir son habileté sans scrupules.

Probablement devons-nous aux récents succès la permission donnée à la presse de nommer les chefs de nos armées, et c'est là une heureuse réforme de nos mœurs, — à la condition toutefois qu'on n'y trouve pas occasion de devenir injustes par zèle de justice. C'est ainsi, par exemple, que les deux premiers jours de la contre-offensive sur le flanc droit de l'ennemi, on aurait vraiment cru que l'un des généraux qui la commandaient l'avait, à lui seul, décidée, montée, exécutée. On n'a pas évité, en l'espèce, quelques excès. Et, dès le troisième jour, — il n'est jamais trop tard, dit le proverbe, — sans doute à la suggestion des Alliés qui furent dès le premier instant plus méthodiques en leurs raisonnements, on rendit au haut commandement la part qui fut la sienne et qui, naturellement, est la première. Le haut commandement seul pouvait découvrir le moment propice à cette pression offensive, et ceux qui connaissent le tempérament du général Foch savaient bien qu'il ne le laisserait pas échapper. Inscrivons donc ici les noms glorieux des généraux d'armées qui ont exécuté si brillamment la pensée des grands chefs ; ce sont de gauche à droite, sur la ligne de combat, les généraux Mangin, Desgoutte, de Mitry, Berthelot et Gouraud. Au moment où j'écris, nos troupes ont fait 20 000 prisonniers et pris 400 canons. La surprise du Chemin des Dames est vengée, l'ennemi qui avait passé la Marne en quelques points a dû revenir sur l'autre rive, Château-Thierry est à nous ; et, quand ces lignes paraîtront, d'autres résultats seront sans doute connus. Ludendorff réagit, comme il est naturel, mais jusqu'ici sans succès, et la contre-offensive déclenchée avec habileté et avec audace par les généraux Mangin et Desgoutte, sous la direction du général Fayolle, a, de toute évidence, troublé ses plans sur sa droite, comme les a troublés sur sa gauche l'habile camouflage des premières positions du général Gouraud qui attendait, sans pertes, l'ennemi sur les secondes. Nous voilà donc en pleine guerre de mouvement, et j'imagine que ce n'est pour déplaire ni aux chefs, ni aux soldats ! Avec des généraux jeunes et une armée dont on a tâté le pouls, qu'on a trouvé excellent, le pays peut avoir confiance. Les Allemands ne peuvent se faire là-dessus aucune illusion. L'armée française n'a jamais été plus en forme et l'armée américaine a montré ce qu'elle vaut. Ce sont deux constatations qu'au lendemain des fêtes du 4 et du 14 juillet, l'ennemi a dû faire avec un particulier déplaisir.

Car, succédant à la fête de l'*Independence Day* du 4, la fête « nationale » du 14 devint, cette année, la fête la plus internationale qu'on pût rêver. Toutes les troupes alliées, ou à peu près, étaient représentées dans le défilé et se partagèrent les ovations de la foule. Quant aux manifestations orales ou écrites des chefs d'Etat, ministres et parlements, je renonce à les énumérer; mais c'est sans raillerie que je forme de nouveau le souhait qu'il soit publié un recueil de cette littérature mondiale. Il n'y a là aucune ironie, on le pense bien... mais une opportunité véritable. Il est de première importance que tout le monde puisse avoir sous la main, au moins dans les bibliothèques, car ce serait un très copieux volume, ces déclarations. Aujourd'hui, dans toute la flamme de l'enthousiasme indispensable, cette publication, qui s'augmenterait, tous les mois, des suppléments nécessaires, serait la chose la plus naturelle du monde. Plus tard serait peut-être trop tard, si elle devait risquer de prendre, en telles occurrences inattendues, un faux air de réquisitoire. En somme, il s'agirait de faire, pour ces productions d'une temporaire immortalité, ce que la Chambre des députés fait pour les professions de foi de ses membres, au début de chaque nouvelle législature. Il en résulte un énorme volume in-4° qu'on appelle le Barodet, en souvenir du député qui fit voter l'impression de ce recueil aussi édifiant qu'indiscret. Si mes vœux étaient exaucés, nous aurions un Barodet international dont je n'ai pas besoin, je pense, de faire ressortir l'intérêt de premier ordre. Avec de bonnes tables et des références multipliées, ce serait un admirable instrument de contrôle perpétuel. Cette précieuse compilation serait le naturel bréviaire — pardon, le terme serait impropre; disons : le code — de la Société des Nations, ou, si l'on préfère, son Livre d'or.

Au fait, sera-t-elle Société, Ligue, Alliance, Fédération? Peu importe, pourvu que l'on s'entende. Et ce dernier 14 juillet a prouvé, une fois de plus, qu'on finit toujours par s'entendre entre braves gens. Fut-ce à la suite d'échanges de vues, ou seulement de coïncidences de pensées, je ne sais; toujours est-il que des côtés les plus différents, et en même temps, surgit sous les plumes les plus diverses l'idée de commémorer, au 14 juillet, non la prise de la Bastille, mais la Fédération de 1790, non un souvenir de lutte, mais un souvenir d'union. La pensée est excellente, et que n'a-t-elle pris son essor trente ans plus tôt! Qui sait combien de luttes intestines elle eût évitées et quelles voies elle eût ouvertes à la concorde! Je ne sais plus quel est le ministre en fonctions qui insista sur la commémoration de la Fédération. Mais voici ce qu'en écrivait à ses diocésains, le 9 juillet, S. Em. le cardinal de Cabrières :

... Plus probablement et pour des motifs plus élevés, c'est le grand spectacle de la *Fête Nationale de la Fédération* célébrée, au Champ de Mars le 14 juillet 1790, qu'on avait désiré rappeler, chaque année, à l'esprit du peuple.

... Plus de 200 000 travailleurs volontaires — parmi lesquels se trouvaient des représentants de toutes les classes de la société jusqu'à des femmes et des enfants, — s'employèrent avec une enthousiaste ardeur à préparer le terrain sur lequel s'éleva l'*autel de la patrie.* Sur cet autel improvisé, une messe fut dite, dont le célébrant ne paraissait pas animé d'une grande piété et qui portait déjà la responsabilité de plusieurs votes contraires à la doctrine et aux plus graves intérêts de l'Eglise.

Mais le serment, lu par le général de La Fayette, et répété par le roi lui-même et par plus de cent mille fédérés venus de toutes les communes de France, n'avait rien de contraire ni à la religion ni à l'ordre social. Il rendait même hommage à la fonction royale de Louis XVI; et l'ordre extérieur paraissant ainsi assuré, Mgr de Juigné, archevêque de Paris, avait pu prescrire, peu auparavant, un *Te Deum* pour remercier Dieu d'avoir ramené la paix dans la capitale.

Enfin le mot de Fédération n'impliquait rien de contraire aux traditions ou à la prospérité future de la patrie, dont tous les fédérés proclamaient, par le titre sous lequel ils abritaient leurs opinions, qu'ils entendaient être unis par la communauté des lois et du nouveau régime politique adopté par la nation.

Nous pouvons donc considérer le souvenir lointain du 14 juillet 1790 sans en être trop attristés : ce fut une heure d'accalmie, avant les grandes épreuves qui suivirent, et dans lesquelles périrent violemment beaucoup de ceux qui avaient salué cette journée comme l'annonce et l'aurore d'une époque pacifique et heureuse...

J'ai le souvenir d'un temps, — il y a vingt-neuf ans précisément, — où de telles déclarations sur cette fête et ce serment eussent clarifié bien des idées et apaisé beaucoup d'esprits qui s'épuisaient en distinctions et en anathèmes inopérants. Et j'ai gardé mémoire aussi de certaine brochure où l'on s'était efforcé de montrer ce qui, dans la Révolution, n'était contraire ni à la religion, ni à l'ordre social... Ce fut une belle musique! Nous y voici, enfin; mais on a perdu trente ans en polémiques vaines. Il est décidément très mal porté d'avoir raison avant l'heure.

Nous avons eu, en ce même 14 juillet 1918, la preuve qu'avec de la bonne foi et de la sincérité, on arrive à s'entendre même sur les questions en apparence les plus épineuses. On sai quelles craintes firent naître chez les catholiques certaines dispositions législatives au sujet des « Pupilles de la Nation » et quelles modifications obtinrent les multiples interventions de nos représentants de droite, sur la liberté d'éducation à assurer à l'enfant. La présence de Son Em. le Cardinal Amette, à côté de M. Lafferre, ministre de l'instruction publique, le jour de l'adoption de la première centaine de pupilles, montrait assez la confiance placée par le chef du diocèse dans la parole officielle des gouvernants. Cette parole fut aussi nette que possible, et M. Lafferre demanda au

Cardinal Amette de se faire le garant du serment prononcé par le ministre au nom du gouvernement. Ce fut une manifestation profondément émouvante de l'union sacrée la plus loyale. Les questions relatives à l'application de la loi ont été expressément définies en quelques déclarations du conseil supérieur de l'œuvre, et lues par le président, M. le conseiller d'Etat Hébrard de Villeneuve. Elles sont trop importantes et marquent une trop belle date dans l'histoire des rapports sociaux entre Français d'opinions diverses, pour que nous ne les citions pas ici :

La loi du 27 juillet 1917 sur les Pupilles de la Nation, votée à l'unanimité par la Chambre des députés et par le Sénat, est une loi de liberté, de fraternité, de respect mutuel, de concorde et de solidarité sociales.

Elle sera appliquée dans cet esprit.

C'est une loi de liberté. En adoptant les orphelins de guerre, la nation ne prend et ne veut prendre ni la place des mères ni celle des tuteurs naturels des orphelins ; elle ne leur retire aucun droit, elle ajoute seulement sa protection à la leur. *De plus, l'Etat autorise toutes les œuvres existantes et offrant les garanties suffisantes à exercer leur patronage sur les orphelins de la guerre.*

C'est une loi de fraternité et non pas d'assistance. Elle est faite pour le riche comme pour le pauvre. L'Etat a contracté une dette sainte envers les Pupilles de la Nation. La loi assure aux orphelins inégaux par la fortune le même titre d'honneur. Elle les rapproche les uns des autres par un brevet de noblesse qui leur est conféré et qui rappelle le sacrifice de leurs pères tombés pour le salut commun.

C'est une loi de respect mutuel. *La volonté du père défunt ou, à son défaut, la volonté de la mère sera rigoureusement observée. Leurs traditions, leurs croyances, leurs sentiments seront scrupuleusement respectés, notamment en ce qui concerne le genre d'éducation à donner à l'enfant.* La loi s'efforcera avant tout de reproduire les nobles traits de la famille française dont les droits seront sauvegardés et dont elle favorisera la renaissance.

C'est une loi de concorde et de solidarité sociales. Elle a pour but essentiel de pratiquer l'union sacrée dans la tâche la plus élevée et la plus délicate : la protection et la formation de l'enfant. La meilleure manière d'honorer ceux qui ne sont plus, n'est-ce pas de continuer cette *union*, partie intégrante de la force morale de la nation, née d'un amour profond de la patrie et scellée dans le sang des batailles ?

Mais il y a une morale à tirer des résultats ainsi obtenus et M. Jean Guiraud le fait en termes excellents, dans la *Croix* du 16 juillet. La pensée de beaucoup de nos adversaires d'hier, dit-il, a évolué vers la liberté et la justice. « Rendons-leur hommage et mettons loyalement notre main dans la leur. La guerre, en prouvant la nécessité de l'union et, par conséquent, des terrains d'union pour le présent et encore plus pour l'avenir, leur a montré dans la protection des pupilles de la nation un moyen de grouper toutes les forces vives du pays sans demander à personne le sacrifice de ses sentiments personnels et de ses opinions. » Mais il en est d'autres qui voulaient écraser les consciences sous prétexte de les défendre.

Ceux-là ont été mis en échec « par la vigoureuse campagne, méthodique, documentée, inlassable qui a été faite contre le projet de loi primitif, devant l'opinion publique, par les études de nos jurisconsultes, le pétitionnement et les campagnes de presse, et, à la tribune du Parlement, par la dialectique et l'éloquence de nos amis ». M. Jean Guiraud y voit pour nous une leçon de choses et un encouragement. Et il conclut avec raison : « C'est le peuple qu'il faut convaincre, c'est lui qu'il faut éclairer, en appelant à lui de toute violence et de toute injustice. »

La besogne ne manquera pas, sans doute, — et même sur des questions moins importantes, et qui peuvent paraître futiles, mais qui sont loin d'être indifférentes à la bonne santé morale du public. On a commencé par sourire des fétiches devenus fameux Nénette et Rintintin, et il n'y aurait qu'à continuer si, peu à peu, il ne finissait par s'établir, dans un nombre déjà trop grand d'esprits, une confiance mi-honteuse mi-avouée dans une protection assurée par les deux petites poupées de laine! Dans sa dernière *Vie de Paris*, M. Hermant nous rapporte que les deux bonshommes doivent être « tout laine » et unis par un cordon ayant treize nœuds... Il est prudent de se défier de ces amusettes-là. Surtout dans les moments où la nervosité publique est surexcitée, on n'a que trop de tendances à tolérer tous les ébats de la folle du logis. Et c'est un souci louable de dignité qui a fait interdire par l'ancien gouverneur de Paris, si je ne me trompe, l'adoption, par les soldats, de Nénette et Rintintin. Sourions donc, si l'on veut, aux molles gambades des pantins; mais le sourire est exigible. Je serais porté à trouver qu'on abuse un peu, depuis quelque temps, d'une certaine mythologie adaptée aux faits du jour. Ici, c'est M. Brieux qui écrit : « Les croisades de jadis lançaient les peuples à la conquête du tombeau d'un Dieu ; celle-ci jette les foules disciplinées à la défense d'une déesse : la Liberté... » Ailleurs, c'est une sorte d'invocation, — charmante d'ailleurs, — aux nymphes de la Marne, deux fois propices. J'entends certes bien ce que ces messieurs veulent dire, et qu'il ne s'agit pas, pour autant, de restaurer le paganisme! Tout de même, ce sont là coupes de phrases ou jeux d'esprit qui ne sont pas sans quelques inconvénients lorsqu'ils se généralisent. Et ces analogies de pensée, à peu de jours de distance, ne sont-elles pas un peu symptomatiques d'une ambiance? Je n'aime guère les insistances sur ce qu'on a appelé le « miracle » de la Marne; mais à choisir entre le miracle et les nymphes, j'abandonnerais les nymphes au fil de la rivière.

Ces constatations ne sont guère de la chronique politique, me dira-t-on? Peut-être plus qu'il n'y paraît. Car elles sont, si je puis ainsi dire, barométriques et peuvent indiquer des

symptômes de désorientation mystique dont le développement insidieux ne serait pas sans danger. Je n'y trouve aucun tonique pour le moral public. Et il est si facile à surexciter, en ce moment de préoccupations constantes. Ce qui se passe, se dit et se pense sur la question de l'intervention pontificale entre les belligérants en fournirait des exemples quotidiens. A ce sujet, Mgr Duchesne, l'éminent directeur de l'Ecole française de Rome, a écrit le 28 février dernier une lettre que je trouve dans la très utile publication *les Nouvelles religieuses* du 15 juin. Un prêtre belge, M. l'abbé Misonne, avait demandé au savant historien de l'Eglise s'il connaissait des cas où les Papes auraient tranché la question de droit entre des nations chrétiennes en conflit, sans y avoir été invités officiellement.

... Y a-t-il, écrit Mgr Duchesne, dans l'histoire une circonstance où l'on ait vu le pape intervenir en des litiges politiques sans connexion avec les intérêts religieux dont il a la charge, évoquer alors le différend et le trancher, appliquant ensuite les sanctions dont il disposait ?

Je réponds que je ne connais pas un fait de ce genre. Peut-être y en a-t-il qui m'aient échappé. Mais il incombe à celui qui allègue contre le pape actuel l'attitude de ses prédécesseurs de préciser les faits qui lui semblent établir qu'il y a réellement des différences d'attitude. Le Saint-Siège est resté neutre dans la guerre de Cent ans, laquelle était née d'une différence dans la manière d'interpréter le droit successoral relativement à la couronne de France. Si d'autres cas se sont produits, des cas analogues, dans lesquels aucun intérêt religieux ne soit engagé et dans lesquels le pape se soit porté juge, alors on les examinera. Pour le moment, je crois que les attaques contre Benoît XV doivent chercher un autre terrain que celui-là...

Mais les adversaires du Vatican ont-ils besoin d'un terrain pour leurs « opérations »? Des nuées leur suffisent. Nous reviendrons sur cette question pour parler de la belle défense que font à ce sujet les catholiques anglais notamment dans *The Universe*.

Signalons, en finissant, que la situation empire en Russie à notre détriment. Avant tout on y souhaite de l'ordre : le premier qui le fera régner sera facilement accepté comme tuteur, même s'il est Allemand. Les Alliés arriveront-ils à temps ? Et sont-ils même décidés à partir ? Cette fois, ils ne pourront pas arguer de leur ignorance. Cela fut prévu, à maintes reprises, dès l'an passé. Et quel beau début pour la Société des Alliés que de sauver un des leurs des griffes de l'ennemi ! — On annonce, aux dernières nouvelles, que Nicolas II aurait été fusillé après un jugement sommaire. Où est la vérité ? Assassinat par une brute, comme on disait il y a quelques jours ? Assassinat « légal », comme les informations les plus récentes le donneraient à croire ? C'est un crime de plus au passif des Soviets. Kerenski avait sauvé le monarque déchu.

21 juillet 1918. INTÉRIM.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La France pendant la guerre, 2e série, par Gabriel ALPHAUD. 1 vol. in-12. (Hachette).

Nous avons déjà signalé le premier volume de cette très intéressante enquête qui complétera celle de notre collaborateur M. Hélys et contribuera, comme elle, à faire connaître le visage de la province française pendant les jours d'épreuves et son bel effort de guerre. A côté de notations pittoresques on y trouvera des renseignements économiques précieux. Les provinces étudiées ici sont l'Alsace reconquise, la Guyenne, l'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge, les Ardennes (envahies), la Bourgogne et la Provence.

Fauquebois, par Pierre NOTHOMB. 1 vol. in-12. (Plon).

Roman d'une exquise délicatesse, doucement souriant, doucement ému, plein d'une poésie intime et pénétrante, conduit avec goût, dont la forme excellente est d'un artiste très raffiné, encore qu'il sache rester simple et clair. C'est la Belgique paisible au milieu du siècle passé, toute sa vie digne et charmante et joliment surannée, le vieux château de famille et les paysages mélancoliques et purs, et toutes les nuances fugitives et fanées d'une époque disparue que le délicieux écrivain et poète évoque au cours d'une histoire toute de grâce et d'émotion.

Les campagnes de 1915, par le général MALLETERRE. 1 vol. in-12. Cartes et croquis. (Berger-Levrault).

Le critique militaire bien connu, réunissant en un ensemble ordonné des articles de journaux et de revues, a composé une chronique claire et intelligente d'une année de guerre remarquable par l'effort important qu'accomplirent alors les belligérants et par les dangers particuliers que nous y fit courir l'Allemagne; c'est le premier volume d'une série qui rendra des services.

Dans la Picardie dévastée, par Maurice THIÉRY. Préf. de S. PICHON, ministre des Affaires Etrangères. 1 vol. in-12. (De Boccard).

On trouvera dans ce petit livre les impressions d'un combattant qui, poursuivant l'ennemi au cours de sa retraite de l'an dernier, a pu observer directement les traces de son passage et de son occupation, ses organisations défensives et ce qu'il a fait du pays. Il a complété ce qu'il a vu par les témoignages des habitants et nous a donné une série de croquis des plus vivants.

Bismarck, par C. LACOUR-GAYET, de l'Institut. 1 vol. in-12. (Hachette).

L'excellent historien réunit ici en un volume clair et utile une série de conférences données au *Foyer*. Sans avoir la prétention de renouveler le sujet et d'apporter de l'inédit, l'auteur, comme on devait s'y attendre, a mis en œuvre habilement les nombreux documents qu'il a étudiés; on aura ainsi sous la main une histoire, agréable à lire et facile à consulter, du terrible chancelier qui a tant influé sur l'histoire contemporaine.

Ce qu'était la province française avant la guerre, par Jules BERTAUT. 1 vol. in-12. (Renaissance du Livre).

Ce fin et amusant petit livre, — qui fera le plaisir des lettrés et piquera la curiosité du public français, né moraliste, — sera sans doute un document pour les futurs historiens de nos mœurs. C'est un tableau alerte et vivant d'une ville de province, où toutes les classes de la société, leurs habitudes, leur psychologie diverse, leurs qualités comme leurs menus ridicules sont évoqués ou mis en action avec un esprit charmant, un style délicat et léger et une observation pénétrante. Quelques réserves à faire sur divers chapitres.

Traité entre Delphes et Pellana, par Bernard HAUSSOULLIER, de l'Institut. 1 vol. in 8°. (Champion).

Voici un excellent exemple de ce que sait produire l'érudition française et un modèle non seulement de science vaste et précise, mais de clarté et d'élégance dans l'exposition. D'ailleurs l'inscription étudiée est une des trouvailles remarquables faites à Delphes par notre Ecole d'Athènes. Après en avoir établi le texte avec la sûreté de main et l'ingéniosité qui lui sont habituelles, l'éminent épigraphiste en tire une foule d'enseignements précieux et, par des rapprochements avec d'autres textes, par des explications de divers termes de droit grec, enfin par de nombreux développements historiques et juridiques, il éclaire bien des questions qui dépassent le cas particulier du traité.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

MARNE ET PIAVE

C'est le nom donné depuis quelques jours à la Via dei Baullari, étroite rue au bout de laquelle, quand on a dépassé Sant'Andrea della Valle, en marchant vers le Tibre, on aperçoit le porche solennel, quelques hautes fenêtres et la corniche sculptée du Palais Farnèse.

Rome ne nous avait pas cédé sans quelque regret la propriété de ce palais magnifique. Mais les regrets vont être emportés dans l'enthousiasme d'une victoire commune.

De l'autre côté de la Piave, les Italiens en juin ont repoussé l'envahisseur autrichien. C'est un événement très important dans l'histoire de la grande guerre. Pendant l'arrêt qui se produisait chez nous entre les offensives, j'ai été visiter le champ de bataille de nos vaillants Alliés, et les féliciter.

Depuis la Marne, l'Yser, Verdun, nous avons eu de grands sujets de fierté. Dès 1915, les anciennes défaites dont le souvenir a pesé sur la vie des hommes de mon âge étaient effacées. Mais nous n'avons commencé à retrouver la joie et la confiance inspirées par notre première victoire de la Marne qu'il y a quelques semaines, lors de la défaite des Autrichiens en Italie.

L'hiver avait été rude, convenons-en. Les armées allemandes revenaient de Russie. Celles d'Amérique n'arrivaient point encore. Les avions la nuit, les canons à longue portée dans le jour, sans effrayer Paris, l'insultaient et l'irritaient. Nos soldats, pliant sous le nombre, arrêtaient cependant l'ennemi à Montdidier, à Château-Thierry, devant Reims.

Tout à coup et presque au même moment, quand la guerre devenait pour nous le plus menaçante et laborieuse, deux nouvelles nous furent données. Il nous fut révélé d'une part que l'empereur d'Autriche, un an avant, au printemps de 1917, avait fait à l'Entente des ouvertures de paix. Et d'autre part nous apprenions que le même empereur,

réunissant toutes ses forces, avait entrepris d'écraser l'Italie. Quel revirement en quelques mois!

De ces deux nouvelles contradictoires, la première était-elle vraisemblable ? L'empereur Charles en 1917 avait-il pu sincèrement penser à la paix? Oui, pour deux raisons.

D'abord un retour de sagesse politique. Son prédécesseur François-Joseph avait dit : « Je suis avant tout un prince allemand. » Contre la vérité politique, contre l'histoire, ce prince mal inspiré avait voulu être le « brillant second » du roi de Prusse. Tout le monde sait maintenant comment celui-ci, après un accès de colère du comte Berchtold contre la Serbie, précipita l'Autriche dans la guerre, malgré les regrets tardifs de l'empereur et de son ministre, et malgré l'arrangement presque conclu, presque achevé au dernier moment entre l'ambassadeur à Pétrograd, comte Szapary, et M. Sasonov. L'ultimatum de Guillaume II, écrivions-nous alors, écarta tout danger de paix.

Mais on attendait mieux de l'empereur Charles que de François-Joseph. N'avait-il pas, comme l'héritier du trône qui fut assassiné à Serajevo, eu la pensée de sortir du régime dualiste, d'accorder plus d'indépendance à ses sujets slaves, dont la fidélité jadis avait sauvé le trône des Habsbourg contre les Hongrois ; de fonder de nouveaux royaumes à Agram, peut-être à Prague, et de reformer, autour du Saint Empire, une fédération de peuples autonomes? Une nouvelle Autriche fédérative pouvait naître après le règne allemand de François-Joseph. Qui empêchait alors un rapprochement avec les Alliés? Dans les guerres européennes d'il y a cent ans, les lettres de Talleyrand, après Austerlitz, conseillent à Napoléon de ménager l'Autriche et de se réconcilier avec elle. Et il y a quarante ans, au Congrès de Berlin, qui donc avait obtenu que la Bosnie et l'Herzégovine fussent confiées à François-Joseph ? Lord Beaconsfield. Cette politique austrophile fut continuée par Lord Salisbury ; et l'Angleterre s'y montrait fidèle encore lorsque, dans la crise de folie autrichienne et de crime allemand de 1914, elle offrait sa médiation !

Rien, dans nos traditions ni en celles de nos alliés anglais, ne s'opposait à l'essai de rapprochement si généreusement tenté par le prince Sixte de Parme. La difficulté était de satisfaire les revendications de l'Italie. Mais alors une autre raison, une raison de prudence, permettait d'espérer de l'empereur les concessions nécessaires et d'amener un accord raisonnable : c'est que l'Autriche, au printemps de 1917, se

sentait gravement menacée à l'Est par l'armée roumaine, reconstituée sous la direction du général Berthelot et des officiers français. La défection russe a fait avorter de ce côté des projets dont le succès était certain. Nous n'avons appris que beaucoup plus tard cette lamentable histoire. Nos officiers, partis de Jassy en août, n'ont pu traverser qu'après de longs mois d'efforts et d'aventures l'anarchique Russie et parvenir à la côte mourmane !

Mais, en mars et en mai 1917, alors que les ouvertures de paix avaient été apportées par le prince Sixte de Bourbon-Parme, l'armée roumaine réorganisée se préparait à envahir la Transylvanie. Le succès n'était pas douteux ; au début de juillet, le général Averesco partait en avant, et l'armée alliée allait se mettre en marche, lorsque le commandant des Russes, Tcherbatchev, reçut contre-ordre par une dépêche envoyée de Pétrograd et signée de Kerenski. Il voulait au premier moment n'en point tenir compte, mais les Soviets civils ou militaires avaient veillé ; et tous les officiers inférieurs de l'armée de Tcherbatchev étaient instruits du contre-ordre, même avant leur général.

Cette défection a perdu la Roumanie et prolonge la guerre. Mais la menace avait été grave, l'invasion de la Transylvanie imminente. Rien d'étonnant donc à ce que ces craintes qui duraient encore en juin eussent amené en mars et en mai des ouvertures de paix.

Ce qui étonne, par contre, c'est la brusquerie du revirement qui suivit. Aucune réponse décisive ne s'était produite et même des pourparlers s'étaient prolongés, quand l'empereur Charles se jeta dans l'extrême parti de la guerre, dans l'extrême politique pangermaniste. Malgré la surprise d'un secret dévoilé, l'empereur Charles, qui, dans l'intérêt de ses peuples, souhaita la paix en 1917, ne pouvait-il du moins, en 1918, louvoyer, gagner du temps ? Quand Guillaume II jette sur nous 80 divisions ramenées de Russie et, après un coup de surprise, passe l'Aisne et la Vesle, l'Empereur Charles dirige contre l'Italie toute son armée, composée de vingt peuples divers, conduite par l'Allemand Conrad Hoetzendorf et le Serbe Boroevic ; il passe la Piave ; il bombarde Venise. Les deux attaques étaient concertées et l'ordre de Berlin obéi à Vienne au jour dit.

Nos amis les Italiens ont été les premiers vainqueurs. Leur victoire a été un signal. A ce moment la roue de la fortune a tourné décidément en faveur des Alliés. Quel beau

champ de bataille! Et puisque j'ai eu la bonne fortune de le voir, comment peindre cette fantastique vision ?

De hautes montagnes bordent la plaine de la Vénétie. Le plateau d'Asiago est situé à plus de 1000 mètres au-dessus de la plaine. Aux deux bouts de l'horizon, des collines servent d'échelons ; à l'est, le Montello s'étend en longueur comme un vaste perron; à l'ouest, les collines de la Lusiana ont les formes de grandes vagues, avec des sommets aigus, où s'accroche un village, où se dresse une église, avec son campanile séparé. Et des cloches sonnent, bien que nous ne soyons qu'au vendredi ou au samedi; je pense que la joie de la récente victoire les met en branle. Elles répondent gaiement au lointain grognement de l'artillerie lourde autrichienne.

Mais ces vagues ou ces échelons sont rares. Et c'est un haut rempart escarpé qui règne au long de la plaine. Le génie militaire a dû y tracer des routes en lacets, où montent et descendent et se croisent au bord du précipice les processions de camions automobiles. La plaine, arrosée par la Piave, la Brenta, l'Astico, le Bacchiglione qui fait tourner des moulins aux portes de Vicence, est un splendide et immense jardin où jaunissent les blés et les avoines entre les oliviers et les vignes en guirlandes.

Les villes, pendant les courts arrêts de la course en automobile, éveillent, au milieu de l'appareil de guerre, des souvenirs d'histoire et d'art. Les unes, Cittadella, Castel Franco, Marostica, ont gardé leur armure du quinzième siècle. D'autres comme Trévise et surtout Vicence sont ornées de la parure du dix-huitième : une seconde Renaissance fleurit à Venise au temps de Guardi, de Longhi, de Tiepolo, de Goldoni. Vicence est une petite merveille. L'étroite rue qui commence au palais Da Porto est toute bordée d'autres palais dignes de ce nom. Sur la place, la Maison de ville, avec ses arcades et ses colonnes, est élégante et charmante. Sur la scène du théâtre Olympique, orné de statues, une amusante invention de Palladio a fait construire toute une rue en perspective qui rappelle celle du Palais Da Porto.

Ces belles et riantes cités sont plus ou moins bombardées ; Padoue, Vicence par les avions ; Trévise, Bassano par l'artillerie lourde. J'ai vu quelques maisons démolies; mais, heureusement pour nos alliés, rien de comparable, tant s'en faut, à ce que j'ai vu dans Arras, Armentières, Béthune, Pont-à-Mousson, Verdun ! Des précautions cependant sont prises. Sur la place du Santo, à Padoue, s'élève encore le haut

piédestal construit et sculpté par Donatello. Mais la silhouette de Gattamelata, la tête nue, le bâton de commandement à la main, ne se dessine plus sur le ciel. J'ai vu à Rome Gattamelata, et auprès de lui Colleone son compère, tous deux démontés, leurs grands chevaux couchés derrière eux ; gigantesques, l'air furieux, émergeant à la lueur d'un flambeau, de l'ombre des caves du Palais de Venise. Et à Padoue, dans la chapelle de Santa Maria de l'Arena, les pieds enfoncés dans une profonde couche de sable, j'ai pu apercevoir, entre d'épaisses matelassures un instant écartées, quelques miraculeuses figures de Giotto.

A Nervesa, sur la rive droite de la Piave, eurent lieu de durs combats. Les Autrichiens, descendus de la colline de Montello, avaient dépassé le village et s'étaient emparés de l'importante station du chemin de fer. Tout ce terrain a été reconquis ainsi que le Montello; et l'ennemi, chassé de la rive droite, a dû regagner les montagnes. Tout Nervesa est détruit ; un coin de clocher tient debout en équilibre instable ; et sur la belle route bordée de platanes, des obus autrichiens abattent encore un arbre en travers, de loin en loin. Dans la plaine, l'armée commandée par S. A. R. le duc d'Aoste a joué un rôle prépondérant; elle a couvert Venise. Dans les montagnes, la sixième armée a mérité les plus grands éloges. Elle est composée de trois corps : un français, un anglais et un italien. Les Français au centre, sous les ordres du général Graziani, ont supporté le rude choc de l'attaque ennemie avec une fermeté inébranlable. Leur part dans le succès a été très grande. Ce témoignage leur a été loyalement rendu devant moi par le très distingué commandant des trois corps unis, M. le général Montuori.

Aujourd'hui l'armée autrichienne, jetée hors de la Vénétie et refoulée dans les hautes montagnes, contemple, comme d'un balcon très haut, la plaine couverte de riches récoltes. Elle manque de tout et elle n'atteindra pas ces biens convoités. Elle recule encore, et les journaux m'apprennent que les Anglais ont avancé de nouveau, depuis le jour où j'ai été faire visite, dans cette région montagneuse, aux Français leurs voisins.

J'ai eu l'honneur d'être reçu par l'heureux vainqueur, M. le général Diaz. Un nom espagnol comme il en est demeuré beaucoup à Naples. Jeune encore, savant officier d'artillerie, très vigoureux soldat, aimé et estimé des troupes, M. le général Diaz, qui parle notre langue comme nous-mêmes, m'a sem-

blé plein de sympathie pour les Français. Il m'a parlé avec émotion de leur utile concours, ainsi que de celui des Anglais. J'étais heureux de répondre en remerciant les Italiens de l'aide qu'ils nous donnaient en ce moment même à Bligny. Quelle belle et sainte et durable alliance s'est fondée entre nos nations !

J'ai eu aussi le grand honneur d'être reçu en son quartier général, près de Padoue, par Sa Majesté le Roi. Etre admis auprès d'un roi qui vient de remporter une victoire cause quelque émotion. La bonté, la simplicité royales me rassurèrent vite, et aussi la conviction aussitôt acquise de se sentir en présence d'un homme extrêmement intelligent. Le signe certain de l'intelligence, c'est-à-dire l'absence de toute mise en scène et la clarté et la précision des idées, se manifeste chez le roi Victor-Emmanuel dès les premiers mots. Il a bien voulu me parler de ses troupes, de celles qui combattent en France, en Grèce, ailleurs encore : tous ses effectifs doivent être présents à sa mémoire à une compagnie près. Il ressent une vive émotion des maux de la guerre, mais sans se départir d'une fermeté très résolue. Il ne reçoit personne avant le soir, passant toutes ses journées au milieu de ses soldats, jusque dans les postes les plus avancés. « Deux ou trois personnes, dit-il très simplement, avec quel ques précautions, peuvent aller à peu près partout. » J'ai gardé de cette visite un souvenir respectueux ; ayant vu un roi pénétré de ses grands devoirs envers son peuple, et occupé, en de graves circonstances, à les remplir de son mieux, sans ostentation comme sans réserve.

***

Avant cette petite expédition au front de l'armée italienne, j'avais été à Rome. L'armée, le front de bataille, c'est le présent, que sera l'avenir? Comment imaginer l'Europe future? Les Etats qui la composaient sont comme les édifices d'une ville bombardée ; il en est d'écroulés et d'autres qui se dressent fièrement. Aucun n'est intact. Comment pourrait-on prononcer encore ce mot d'équilibre, dont les diplomates ont fait si fréquent usage?

Le président Wilson sur la colline verte de Mount Vernon annonce qu'il aperçoit l'humanité future. Plus d'arbitraire ! Plus de violence ! Les peuples ne connaîtront plus que des gouvernements librement acceptés.

Mais quel sera l'idéal de ces peuples? Quelle philosophie éclairera leurs raisons et dirigera leurs volontés?

C'est, je crois, celle qui inspirera à l'homme la plus haute idée de sa nature, de son destin, et par conséquent de ses devoirs ; la recherche du bien-être est fort naturelle, mais n'est pas toute la philosophie.

Aucun philosophe n'a eu de l'homme une plus haute idée que Descartes quand il a dit : « Je pense, donc je suis. » Et quand il a affirmé que : « ma raison, si j'en fais un usage honnête et sincère, ne me trompe pas »; que « Dieu, en un mot, ne me trompe pas. »

Tout au contraire, une autre école abaisse l'homme et exalte, à ses dépens, la société, l'État. Hobbes est l'ennemi de Descartes, le seul dont celui-ci parle avec amertume; Hobbes fait de l'homme une bête de proie : ses passions le portent à tout vouloir, à tout conquérir. Il n'évitera la guerre (the miserable condition of war) qu'en faisant abandon de sa personnalité et de sa volonté, à la condition que son voisin fasse de même et que, de l'abandon mutuel de toutes ces volontés, consenti par un contrat, naisse le Léviathan social, suivant le mot de Hobbes ; ce Dieu terrestre, dit-il encore, qui est l'Etat. Et peu lui importe la forme monarchique, aristocratique ou populaire. L'important, c'est l'abandon de soi-même, et la création de l'être collectif qui devient la seule réalité.

Il ose parler d'un Etat chrétien (a christian Commonwealth). Il nie tous les dogmes et personne n'a prononcé de paroles plus impies. Il accepte cependant la religion, il la pratique, il donne l'exemple, parce que l'Etat a besoin de la religion et l'impose. Hobbes est l'inventeur du cléricalisme.

Il prétend nous délivrer de la guerre ! Il se souvient, vivant au dix-septième siècle, des guerres féodales et des troubles causés par d'encombrantes personnalités. Qu'est-ce que cela à côté des guerres que nous voyons? Guerres des Léviathans sociaux qui se jettent les uns sur les autres !

Descartes avait fondé le droit de l'homme. Hobbes crée le culte de l'Etat. Suivant le premier, la société s'organise pour l'homme, et les lumières intérieures de sa raison le font juge de l'utilité et de l'équité des lois. Pour le second, le seul droit est celui de l'Etat, le seul devoir est d'augmenter sa force ; et il n'y a pas de justice, pas de principe respectable en dehors des lois et des intérêts de l'Etat.

Je ne puis songer à exposer ici toutes ces idées ; je voudrais,

si je vis assez après la guerre, en faire le sujet d'un livre : montrer comment le *Contrat social* de Rousseau est une pure traduction du Léviathan de Hobbes ; comment la première révolution française est inspirée par Descartes ; mais comment la seconde, celle de Robespierre, celle qui prétend forcer d'être libres, suivant le mot du *Contrat social*, est inspirée directement par Rousseau.

Le culte de l'Etat a besoin de l'abaissement de l'homme individuel. Il faut ruiner d'abord sa confiance en sa raison : il y a là, pour employer une expression actuelle, une préparation d'artillerie, une préalable destruction à laquelle s'employèrent activement Hobbes, dans ses objections aux *Méditations* de Descartes ; Kant, lorsqu'il refuse à notre raison la connaissance des choses en soi, et n'accorde aux idées, d'abord jugées par nous éternelles et nécessaires, qu'une valeur toute relative, une simple utilité sociale, puisqu'elles n'ont cours qu'entre nous et nos semblables ; Hegel enfin, qui achève minutieusement la destruction de notre logique ordinaire et inaugure ensuite le nouveau culte de l'Etat et de l'Empire dont les Treitschke et les Bernhardi deviendront plus tard les prêtres. Et Hegel rend justice au grand prédécesseur qui a préparé pour lui les voies. « Qui suis-je ? », dit-il à plusieurs reprises dans ses ouvrages. — « Un pur luthérien. »

L'Angleterre, la France, malgré Rousseau, n'ont point voulu du Léviathan de Hobbes. Et il est possible de montrer, je crois, que le monstre a émigré en Allemagne. Il s'est créé là une idole proprement allemande qui ne ressemble en rien au Dieu éternel.

Pour moi, quand je vais à Rome, je m'incline devant un antique et immortel pouvoir qui, en dehors des trônes et des républiques, conserve dans son intégrité la lumière divine apportée au monde il y a deux mille ans. Chaque Etat a ses lois qui s'approchent plus ou moins de la justice et de la vérité. La croyance en cette justice et en cette vérité éternelles, ou, pour parler plus simplement, la foi en Dieu ne peuvent pas être limitées par les principes et les règlements d'un Etat ; elles sont l'objet d'une religion universelle. Et, dans l'existence de cette religion que ma raison accepte sans nulle contrainte et qui règne hors du domaine de l'Etat, loin de voir un asservissement, je trouve un soutien pour ma conscience, un guide moral pour ma vie, une garantie pour ma liberté individuelle.

C'est avec ces sentiments que je me rendais à Rome.

Devais-je aussi me permettre d'y parler de questions politiques ? Je me promettais, et je n'y ai pas manqué, si j'avais l'honneur d'être reçu par le pape et son éminent secrétaire d'Etat, de plaider uniquement la cause des peuples opprimés, tels que l'Arménie, la Pologne...

Autrefois, avec Albert de Mun et avec Jean Jaurès, j'avais dénoncé les crimes du Sultan commis contre l'Arménie. Et de plus vieux souvenirs, mes souvenirs d'enfance, me rappelaient les efforts de mon père et de ses amis pour la Pologne. Je relus l'admirable écrit de Montalembert qui date de 1863 : *le Pape et la Pologne.* Contre le partage, les papes Clément XIII et Clément XIV avaient protesté. Lors de l'écrasement de l'insurrection de 1863, les puissances de l'Europe avaient gardé le silence. Seul le pape Pie IX avait parlé. Un jour où il célébrait la mémoire d'un humble capucin martyr, saint Fidelis de Sigmaringen, il avait interrompu la cérémonie, et l'auditoire étonné avait entendu ces mots prononcés de sa voix puissante : « Non, je ne veux pas, quand je paraîtrai devant le Juge éternel, avoir à m'adresser ce reproche : *Vae mihi quia tacui!* » C'est en ce temps-là que le P. Gratry écrivait : « Depuis le partage de la Pologne, l'Europe est en état de péché mortel. »

Si l'Europe, me disais-je, venait à expier ce péché et si, par là, elle devenait après la crise actuelle plus catholique, ce serait par la renaissance de la Pologne. La grande puissance slave, espoir et protectrice des Slaves, avait été la Russie schismatique. Ce rôle ne pouvait plus, après les hésitations et les fautes de l'empereur Charles, être dévolu à l'Autriche. Elle était retombée dans la servitude de l'Allemagne, — non secourue, non ravitaillée, d'ailleurs! L'avenir, c'était la Pologne ressuscitée, mais la Pologne avec ses anciennes cités, Kholm, Kiev, Mohilev, Vilna; la grande Pologne, patronne catholique des Slaves.

Et au moment où paraît en Europe un formidable belligérant nouveau, qui vient de faire franchir l'Atlantique à un million de combattants, le président Wilson n'entendra-t-il pas, une fois de plus, la voix du pape s'élever en faveur de la Pologne ? Si cela était, il devrait croire que quelque chose est changé dans l'ancien monde.

Mais la voix du pape s'est élevée déjà. Dans la note de juillet 1917, Benoît XV demande que l'ancien royaume de Pologne renaisse. Et, comme on le verra, un délégué du pape a été envoyé chez les Polonais. Leur cause n'est point aban-

donnée. Mais peut-être un nouvel effort sera-t-il tenté en faveur de cette grande cause qui, chez nous, a été chère à tous les partis; chère à Quinet et à Michelet autant qu'à Dupanloup et à Montalembert.

J'avais aussi, pour désirer reprendre le chemin de Rome, des raisons personnelles. Lors de ma mission en Grèce, en novembre 1915, les circonstances ne m'avaient pas permis d'aller présenter mes hommages au pape Benoît XV; j'avais eu ensuite diverses occasions de correspondre avec Son Eminence le cardinal Gasparri, soit à propos du protectorat d'Orient, soit pour d'autres raisons. En août 1917, une note du pape ayant paru presqu'en même temps qu'un manifeste du président Wilson, j'avais, dans un article, comparé ces deux documents l'un à l'autre; ne les trouvant pas très différents quant au fond, alors que l'opinion publique était portée à critiquer l'un et à admirer l'autre, et me permettant seulement de prétendre que le Président nous offrait une encyclique et le Pape un protocole.

Nous avons alors en France jugé le pape sous l'influence de nos passions de belligérants. Nous sommes belligérants, nous devons le rester, tant que l'indépendance des peuples ne sera pas garantie contre le retour d'attentats semblables à celui de Guillaume II en 1914. Mais le pape ne peut prier et ne peut s'entremettre qu'en faveur de la paix. Prier? La passion a été jusqu'à lui contester ce droit. Quelle est, disait-on, la paix qu'il demande au ciel? Comme si la prière, adressée à Dieu pour obtenir un bien général, dictait les voies et moyens; comme si, aux paroles « donnez-nous notre pain quotidien », elle devait ajouter un menu; ou bien, aux vœux pour la santé de nos parents, une ordonnance; ou bien encore un traité tout paraphé aux supplications que nous adressons tous à la Providence pour le retour de la paix!

Nous devons le reconnaître cependant : la mission du pape en ce monde ne peut pas se borner à celle d'un moine en prières. Le gouvernement et la défense de l'Eglise catholique le mettent en rapport avec tous les Etats et l'obligent à adopter, en bien des circonstances, une ligne politique.

Quelques jours à Rome, quelques conversations au Vatican font comprendre l'immensité de ce gouvernement. Il grandit sans cesse. « J'étais, il y a deux ans, en Amérique et je viens d'Australie », me dit un jeune et fort distingué prélat, Mgr Ceretti, aujourd'hui secrétaire des affaires extraordinaires.

— D'Australie? l'Eglise catholique s'y est beaucoup développée, je crois?

— Elle existait à peine il y a cinquante ans. L'Australie possède aujourd'hui sept archevêques et dix-huit évêques. L'Eglise est florissante aussi dans la Nouvelle-Zélande, dans la Tasmanie... »

Lors de mon voyage à Rome, la République portugaise venait de solliciter l'envoi d'un nonce à Lisbonne. Le ministre des affaires étrangères de Chine, qui est un catholique, demandait l'établissement des relations diplomatiques pour son pays. Question délicate et qui nous touche de près. Et je me rappelais que la Chine est un pays de protectorat.

La protection par chaque Etat de ses nationaux en pays étranger est de droit commun. Dans certains pays infidèles, l'Eglise, protectrice des catholiques de toutes nationalités, a désigné pour ce soin une nation élue. C'est un privilège que la France possède dans le Levant et dans l'Extrême-Orient; et en même temps une charge qu'elle a fidèlement remplie. Ce régime n'empêche pas le pape d'envoyer, comme il le fait à Constantinople, un délégué apostolique. Mais s'il envoyait en Chine un nonce et recevait un ambassadeur, il n'y aurait plus lieu pour la France d'exercer un protectorat dans un pays qui entretiendrait avec le chef de la chrétienté des relations diplomatiques régulières.

Personne ne connaît mieux les questions de protectorat que l'éminent secrétaire d'Etat, M. le cardinal Gasparri; et, par une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire en 1917, on a pu juger de son respect des droits séculaires de la France. D'autre part M. Pichon, étant ministre en Chine, a protégé les missions de toutes nationalités et revendique les droits que réserve à la France le traité de Tien-tsin. Lui aussi est un grand expert en cette matière. Le malheur est que l'éminent secrétaire d'Etat et notre très distingué et patriote ministre des affaires étrangères ne se connaissent plus!

Il faut bien avouer que la prétention de protéger l'Eglise catholique à l'étranger sans avoir aucun rapport officiel avec le pape peut sembler paradoxale. Mais les relations seront renouées un jour. Trop de raisons démontrent qu'elles sont nécessaires. Et en attendant ce jour, la suppression du protectorat ne serait un bien ni pour la France ni pour l'Eglise.

Ayant eu à Rome l'honneur d'être admis à une audience du pape et d'avoir des entretiens avec les plus éminents prélats et avec les plus illustres hommes d'Etat, je reviens

pénétré de quelques convictions que je vais essayer d'exposer ici.

***

Au Vatican, l'amitié pour la France n'a jamais cessé de régner. On entend constamment tenir ce langage : « Nous ne pouvons nous appuyer que sur la France... Elle seule possède un pouvoir apostolique... Nous avons besoin, dans l'intérêt de l'Eglise, d'une France grande et forte. »

Mais la France n'est pas seule, et au début de la guerre l'Entente avait à souffrir de l'antipathie dont la Russie était l'objet. La promesse d'installer le tsar à Constantinople et le schisme grec à Sainte-Sophie ne pouvait plaire à Rome. « Rien ne ressemble plus à la douloureuse histoire de la primitive Eglise, m'a dit un éminent prélat, que l'histoire de l'Eglise sous les tsars. — Ou bien, ai-je ajouté, l'histoire des catholiques du duché de Posen sous les Hohenzollern. »

Même dans les derniers jours, même en pleine guerre, lorsque le grand-duc Nicolas entra à Lemberg, l'évêque, Mgr Szeptyckyi, fut expédié en Sibérie et un prosélytisme impérieux fut exercé en Galicie. Depuis la dissolution de l'Empire russe, un revirement s'est opéré au Vatican en faveur de l'Entente. Le fait n'est pas douteux et m'a été affirmé, en dehors du Vatican, par les hommes les mieux placés pour observer et apprendre.

Un autre fait s'est produit en notre faveur : la victoire de la Piave et d'Asiago. Un même élan d'enthousiasme a entraîné alors toutes les âmes italiennes, même celle des plus « noirs », comme on dit à Rome. Un député conservateur m'a dit qu'au fond de sa province quelques cléricaux endurcis se refusaient encore à cet élan; mais il les eût aisément nommés et comptés tant l'exception était rare. Les preuves de cette union sacrée éclatent de toutes parts. Un très illustre homme d'Etat italien m'a assuré de son respect pour le pape et de sa satisfaction d'avoir vu le gouvernement, en ces jours difficiles, garder avec lui les meilleurs rapports. « On le juge mal, disait-il; on ne tient pas compte d'effroyables difficultés. »

Dans les *Loges* de Raphaël je demandais à un aimable jeune garde noble qui m'avait été donné pour guide si cette garde des Papes se recrutait encore aisément : « Nous sommes nombreux, me dit-il en riant; mais pas plus de 18 présents en ce moment; il ne reste à Rome que quelques

blessés comme moi et quelques vieux soldats. Tous les autres sont au front. Un de nos chefs, le comte L..., est aide de camp du général Badoglio. »

Autre témoignage de l'entente parfaite qui règne devant l'ennemi commun entre tous les Italiens. Un des chefs de l'armée, et non des moindres, m'a dit : « Nous opérons en Vénétie, dans le pays le plus pieux de toute l'Italie; tous les députés sont catholiques; les évêques et les prêtres exercent une grande influence. J'ai invité les évêques de Vicence et de Padoue, les principaux curés à mon quartier général; je leur ai dit que je comptais sur eux pour nous aider à chasser l'envahisseur, à sauver la patrie. Pas un ne m'a fait défaut et je vous déclare qu'avec une bonne volonté unanime ils nous ont rendu les plus grands services. »

J'ai entendu soutenir (mais par des Français) qu'un rapprochement avec le pape serait imprudent en ce moment, parce qu'il porterait ombrage au parti avancé, qui est en même temps le plus déterminé pour la guerre. Je ne crois aucunement à ce danger, tant la victoire me paraît avoir uni tous les cœurs. Et cette union était plus facile qu'on ne le pense chez nous.

Certainement, parmi les témoins italiens, hommes d'Etat ou hommes de guerre avec qui j'ai eu l'honneur de m'entretenir, il n'en est pas un qui admette et ose dire que la question romaine puisse de nouveau être mise en discussion. Quarante-huit ans se sont écoulés; l'œuvre de Bismarck fut désastreuse et a bouleversé l'Europe; celle de Cavour apparaît plus durable et féconde. La dynastie aujourd'hui régnante était plus italienne, plus autochtone que ne l'étaient, à Parme et à Naples, les descendants de Louis XIV, dont elle a pris la place, ou à Florence, les archiducs d'Autriche. Le pape refusa la loi des garanties offerte par l'Italie, et ce fut heureux. Si cette loi avait été ratifiée par toutes les puissances catholiques, comme Visconti Venosta l'avait proposé, le problème eût été résolu sans doute et l'indépendance du pape assurée. Mais si le pape eût accepté les offres venues de l'Italie seule, il fût devenu, quels que fussent les termes adoptés, un sujet de ce royaume. Il ne l'est pas. Un souverain est détrôné en droit par un traité, en fait par une invasion. Or le Vatican et ses jardins ont été respectés. Et il n'y eut jamais de traité, jamais d'acte diplomatique supprimant la royauté du pape, mais seulement une convention militaire passée le 20 septembre 1870 entre le général

Kantzler et le général Cadorna, et réglant les mouvements de leurs troupes.

Depuis lors, sans que le pape eût accepté la loi des garanties, l'Italie s'est efforcée d'en observer les principes. Il a gardé tout l'extérieur et certains droits essentiels de la souveraineté. Le Vatican a pu recevoir et envoyer des ambassadeurs et exercer librement le gouvernement de l'Eglise, sans cesse grandissant.

Quel sera l'avenir, me disais-je donc, en arrivant à Rome? Et en mon esprit s'enracinait cette conviction : l'Europe future, après cette épouvantable épreuve, sera plus catholique qu'elle ne l'était auparavant. Il a été prononcé beaucoup de discours sur les anciennes et les nouvelles idées, les ruines du passé et la démocratie future. Il est généralement admis que les Etats-Unis d'Amérique, en opposition avec le vieux monde, offrent les derniers progrès accomplis par la démocratie. Cependant, si nous cherchons en fait comment l'autorité est départie, nous verrons que deux hommes seulement, à l'exclusion de tous les rois et empereurs, parlent en leur nom propre, avec leur autorité personnelle, à l'univers : le Pape et le Président des Etats-Unis.

Et si l'on veut aller au fond des choses, ainsi que j'ai essayé de le faire plus haut, seule l'institution de la papauté, gardienne, — au-dessus des gouvernements et des lois, — d'un idéal de justice et de vérité, garantit notre indépendance individuelle, sauve la liberté de notre jugement, élève l'homme au-dessus du rôle d'une simple molécule sociale et contribue à en faire un citoyen libre en l'affranchissant du culte aveugle de l'Etat.

***

Nous avons assisté, le dimanche 7 juillet, ma femme et moi, à la messe du pape. Il la célébra suivant toutes les formes usitées depuis le temps de saint Clément par le plus modeste prêtre. Mais, avant de monter à l'autel, on le voit assis dans un fauteuil, deux assistants à ses côtés, et les costumes et les attitudes rappellent exactement ceux du portrait de Jules II.

J'avais obtenu aussi une audience. Le pape me dit : « Vous êtes venu au Vatican avec l'agrément de M. Clemenceau? — Oui, Très Saint-Père, j'ai cru devoir, malgré mon grand désir de venir à Rome, prendre l'avis de l'homme qui tint notre drapeau avec un grand courage patriotique, alors

que l'ennemi était à 80 kilomètres de Paris. Cet agrément a été donné de fort bonne grâce, mais à une démarche personnelle : je n'ai point de mission.

— Eh! bien, dit le Saint-Père, étant heureux de vous voir, j'en sais très bon gré à M. Clemenceau. »

Je demandai la permission de dire quelques mots de la Pologne et d'invoquer les souvenirs de Clément XIV et de Pie IX. Le Pape rappela sa lettre de juillet 1917, où il est affirmé que l'ancien royaume doit être rétabli, et la mission confiée par lui à Mgr Ratti. Il attend le rapport de ce prélat. « Quand on veut agir, dit-il, en dehors des passions politiques, suivant uniquement la Justice et la Vérité, tâchant ainsi d'être l'instrument de la Providence, on ne saurait s'entourer de trop de lumières. »

Il prononça ces mots avec un sentiment profond. Son expression est pleine de bonté, de douceur; mais sa volonté est de représenter fidèlement, suivant sa mission, la Justice de Dieu sur la terre. Je quittai l'audience plein de reconnaissance, attendant les initiatives du Saint-Père avec confiance et respect.

Pendant mon séjour, le journal inspiré par le Vatican lança un blâme sévère contre les Allemands coupables d'avoir torpillé un navire-hôpital; et la voix du Pape lui-même s'éleva pour châtier les Turcs des atrocités commises contre l'Arménie.

***

Je me suis éloigné de Rome la mémoire une fois de plus remplie de ses merveilles. J'aime Rome, même celle de Bernin, celle de la place Navone ou de la place d'Espagne, avec ses fraîches fontaines et ses obligeantes inscriptions latines qui apprennent au voyageur que les bons papes Pie, ou Sixte, ou Clément ont amené pour lui ces belles eaux. Rien n'égale, sous un soleil de juillet, les belles vues du Palatin, où j'ai pu errer avec mon cher et vénéré confrère Mgr Duchesne. Les tons des marbres et des briques romaines mêlés à ceux des chênes verts n'ont jamais été compris et reproduits que par Corot.

Au Vatican, petit mais immortel royaume, les plus belles œuvres qu'ait produites l'esprit humain sont assemblées. Dans ma jeunesse, les élégantes et presque dansantes figures de Botticelli m'avaient surtout charmé; la figure en blanc, par exemple, au premier plan, dans la fresque qui est à droite de l'autel de la chapelle Sixtine, ou bien je m'arrêtais, con-

fondu, devant les grandes conceptions de Michel-Ange, telles que la *Création de la femme*. — Mais l'art nous réserve sans cesse de nouvelles joies et je reviens cette fois, après tant d'années et tant de visites, avec l'illusion d'avoir mieux vu et mieux compris Raphaël. Banale découverte! L'*Apollon sur le Parnasse*, les yeux au ciel, son violon à l'épaule, à ses pieds Homère, Virgile et Dante : c'est peut-être la merveille du monde. Saluons-la, en ce siècle de progrès, pendant lequel, depuis quatre ans, presque au même endroit, les hommes font éclater sans relâche d'infâmes pétards d'acide picrique. « Notre génération, a dit Rabelais, a vu appàraître l'imprimerie qui vient du ciel, la poudre qui vient de l'enfer. »

Et que d'inventions depuis Rabelais! Sans les automobiles, la guerre actuelle serait finie depuis deux ans : il n'y aurait plus de chevaux. Elle dure pour assurer la liberté des peuples. Mais que pourra bien être, après cinquante ans de nouvelle chimie, une nouvelle guerre! Nous sommes plus loin de Napoléon, en fait d'armement, que lui-même ne l'était des Croisés. Gloire aux héros qui bravent de tels engins pour la défense de la liberté et de la patrie! Mais quel n'est pas, devant un pareil arsenal, le crime de l'agresseur!

C'est après ce séjour à Rome que je me rendis à Padoue et en Vénétie où je passai trois journées émouvantes et charmantes. La victoire italienne, après les durs et tristes mois d'attente durant l'hiver à Paris, m'était nettement apparue comme le signal attendu d'un retour de fortune. La course rapide que je fis à travers la Vénétie, sous un ciel éblouissant, au bruit du canon, apercevant les palais et les vieux remparts des villes, accueilli par des alliés tout joyeux de leurs récents succès et sûrs d'apprendre bientôt le nôtre, cette course au bord de la Piave, sur le plateau d'Asiago, a précédé immédiatement pour moi les journées de triomphe de la Marne. Quelles émotions : à Modane, le soir, un officier murmure à mon oreille : « L'offensive a été déclanchée aujourd'hui. » Nuit inquiète; longues journées d'un voyage ralenti par le transport des troupes; nombreuse artillerie allant à Sens et à Joigny. Quel Français oubliera jamais les jours suivants? La muraille opposée à Reims par les troupes de Gouraud; l'avance constante de Mangin vers Soissons; le chagrin subit de savoir l'ennemi passé sur la rive gauche de la Marne, essayant de gagner du terrain vers Epernay... Puis la revanche, la grande contre-offensive qui, à son tour, a surpris l'ennemi. Mouvement contre mouvement, assaut contre

assaut. Mais le nôtre, mieux combiné, a rejeté l'envahisseur de l'autre côté de la Marne, comme il l'a été là-bas de l'autre côté de la Piave. Et nos succès se poursuivent. Ah! j'avais pu dire à la Chambre, en 1915, « déjà pour nous il n'y a plus de Sedan »! Verrons-nous bientôt la défaite allemande? Et l'Europe troublée par Bismarck, déchirée par Guillaume II, retrouvera-t-elle l'équilibre et le repos ?

Les Anglais qui, par la voix de Lord Grey, avaient été jusqu'à implorer la paix à la fin de juillet 1914, et l'avaient fait si noblement, auront rempli un vaillant rôle dans la grande guerre. La victoire des Italiens a annoncé, comme un coup de clairon, le retour de la fortune vers les Alliés. Les légions américaines fraîchement débarquées ont débuté par des coups de maîtres. Et que dirons-nous des armées françaises ? Avant le développement du secours britannique, pendant deux ans, elles ont lutté presque seules; après l'abandon de la Russie, après le retour chez nous des divisions allemandes, et quand le concours américain n'était qu'une espérance, elles n'ont pas connu une minute de découragement. « L'univers s'est soulevé contre nous », disent les Allemands. Moralement, c'est vrai : ils ont révolté la conscience de tout le monde civilisé. Mais militairement, quels terribles assauts lancés d'Allemagne, d'Autriche, de Bulgarie, de Turquie a supportés la France pendant que ses alliés se préparaient ? Ils sont venus, ils ont comblé nos espérances. Ils ont trouvé les soldats français à leur poste, sur leur sol dévasté, autour de leurs villes détruites. La Marne, comme la Piave, a été repassée par l'ennemi en déroute. La victoire prochaine apparaît. Et nous pensons au mot que Pascal portait écrit sur sa poitrine : « Joie ! Joie ! Pleurs de joie ! » — Joie profonde, mais que nous ne pouvons exprimer sans des larmes !

Denys Cochin.

LE GÉNÉRAL BLISS

Le 26 juin dernier, M. Baker, secrétaire de la Guerre des Etats-Unis, annonçait à Washington que 900 000 soldats américains étaient déjà en France, et, quelques jours plus tard, à la veille de l'Independence Day, qui allait être célébré à Paris et à Londres avec un enthousiasme dépassant celui des Etats-Unis eux-mêmes, le président Wilson déclarait dans un manifeste désormais célèbre que, à cette date, 1 019 115 soldats américains avaient été transportés en France, dont 721 740 dans les quatre mois de mars, avril, mai et juin. Ce n'est qu'un commencement. « Pourquoi 5 millions d'hommes, disait dernièrement M. Wilson, à une réunion où ce chiffre était indiqué comme celui des effectifs auxquels il fallait porter l'armée de campagne des Etats-Unis. Pourquoi 5 millions d'hommes? L'Amérique fournira autant de millions d'hommes qu'il faudra, « whithout stint or limit » (sans restriction, ni limite).

Depuis le jour où le Président des Etats-Unis a décidé que son pays déclarerait la guerre à l'Allemagne, les hommes d'Etat de l'Empire britannique ont dit avec un remarquable ensemble que, sans l'intervention des Etats-Unis, la cause de l'Entente eût été gravement compromise, et ces derniers temps cette affirmation a été répétée par eux avec une insistance dont il faut admirer la franchise.

Successivement M. Winston Churchill, ministre des munitions, M. Bonar Law, chancelier de l'Echiquier et leader des Communes, Sir Auckland Geddes, directeur du Recrutement,

le Premier Ministre lui-même, tout en annonçant que l'Empire avait mis sous les armes 8 500 000 soldats ou marins, Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, et d'autres encore, ont déclaré nettement que, sans l'intervention des Etats-Unis, nous aurions « perdu la guerre », mais que, grâce à leur concours donné sans restriction, la victoire complète et entière, aussi complète et aussi entière qu'il était possible de la rêver, est désormais une certitude absolue.

En Italie, de nombreux hommes politiques et au premier rang M. Orlando, à la Chambre italienne, ont affirmé la même foi dans les résultats de l'intervention américaine. L'opinion des hommes d'Etat de l'Entente est donc unanime.

En appréciant le concours des Etats-Unis, il y a trois points sur lesquels il convient de bien appeler l'attention, sans parler de l'aide inappréciable qu'ils ont apportée à l'Entente en matière d'argent, de vivres et de ressources de toute nature. Ils ont adopté la conscription quarante jours après la déclaration de guerre; ils ont envoyé le général Pershing et ses troupes en moins de quatre mois; et, en quatre-vingt-dix jours, ils ont adopté le programme de blocus des Alliés en mettant l'embargo sur les exportations aux pays neutres du Nord. En considérant les préparatifs des Etats-Unis, il faut reconnaître qu'ils se sont donné la tâche de créer une armée immense en partant, en fait, de rien, et qu'ils sont déjà arrivés à des résultats auxquels personne n'eût voulu croire, qu'on n'eût osé espérer ni en Europe, ni même en Amérique, s'ils avaient été prédits il y a un an.

« L'idée qui est derrière tout l'ensemble de la grande bataille en France, ont répété maintes et maintes fois les écrivains militaires allemands, est l'annihilation des réserves de l'ennemi. » L'entrée en scène des masses américaines en « nombre illimité » rend cette annihilation impossible.

Au début, le gouvernement des Etats-Unis ne s'était pas rendu compte de la grandeur de l'effort qu'il allait lui falloir faire. Ce ne fut qu'après que M. Baker fut revenu de son voyage en Europe que la gravité de la situation fut pleinement reconnue. Ses rapports firent comprendre au gouvernement que la décision, à moins d'événements imprévus, ne pourrait être obtenue cette année et que le poids de la campagne de 1919 porterait en majeure partie sur les troupes américaines, dont il fallait organiser les masses. Ce n'était pas besogne facile. Le haut commandement allié ne pouvait pas se faire de grandes illusions. Il savait certainement,

contrairement à ce que disaient les fameux « experts », que l'appui que pourrait donner en 1918 une armée américaine, en tant qu'armée américaine, serait forcément limité. L'Amérique était encore beaucoup moins prête que ne l'avait été l'Empire britannique en 1914; son armée régulière était un cadre bien petit pour organiser les masses; la grande distance où elle se trouvait du théâtre de la guerre, le manque de transports augmentaient encore les difficultés, et il ne faut pas oublier que la première réellement grande offensive qu'aient été en état d'entreprendre les armées britanniques ne se produisit qu'en juillet 1916, à la bataille de la Somme, soit environ deux ans après le commencement des hostilités. Pendant ces deux ans, ce fut l'armée française qui soutint en réalité sur le front ouest tout le puissant effort de l'ennemi, le choc de ses meilleures troupes, — troupes excellentes, animées d'un grand esprit d'offensive et fort bien commandées, n'en déplaise aux stratèges en chambre. C'est là un fait capital, qui domine toute la guerre, et que, aujourd'hui, on semble parfois un peu perdre de vue...

Puisque de l'avis, — et de l'aveu, — des plus hautes autorités politiques alliées, c'est aux armées américaines que va incomber la tâche de donner le coup de grâce aux troupes impériales, il plaira sans doute au lecteur de lire quelques notes sur la carrière de leurs chefs les plus éminents.

C'est à ce titre que nous donnons, cette fois, la silhouette du général Bliss, représentant des Etats-Unis au Conseil de guerre permanent interallié de Versailles.

***

Le général Tasker Howard Bliss est né à Lewisburg (Pensylvanie), le 31 décembre 1853. Il a donc soixante-cinq ans. Comme un grand nombre des personnages les plus importants à l'heure actuelle dans les Etats-Unis, il est le fils d'un clergyman, de feu le Révérend George R. Bliss qui exerçait son ministère à Lewisburg. C'est dans cette ville que le futur général fit son éducation, d'abord à l'Académie, puis à l'Université. Il montra de bonne heure des aptitudes pour les mathématiques et une vocation particulière pour la carrière des armes. Après de bonnes études, il entra à la grande école militaire des Etats-Unis, à la « Military Academy », à West Point. Il se destina à l'artillerie et passa avec succès ses examens de fin d'études en 1875. A sa sortie

de l'Académie militaire, il fut nommé second lieutenant au 1er régiment d'artillerie, le 16 juin 1875, et cinq ans plus tard, le 1er juillet 1880, il recevait sa commission de premier lieutenant au même régiment. On se marie jeune aux Etats-Unis, et le lieutenant Bliss avait à peine deux ans de grade qu'il épousait, à vingt-sept ans, en 1880, Eleanora E. Anderson, de Rosemont, Pensylvanie.

Entré à l'Ecole d'artillerie, il en sortit en 1884 « graduated with honours », c'est-à-dire avec des mentions spéciales méritées à ses examens de sortie.

Comptant toujours au 1er régiment d'artillerie, il fut, après avoir reçu ses « degrés », maintenu à l'Ecole d'artillerie comme « Adjutant », poste qu'il occupa de 1884 à 1885. Dans son service au régiment comme à l'Ecole d'artillerie, il avait fait preuve de qualités, de connaissances étendues qui l'avaient fait tout particulièrement remarquer par ses chefs. Dans cette même année 1885, le Président des Etats-Unis avait nommé une commission chargée de faire une enquête et un rapport sur la valeur et l'utilisation au point de vue militaire des voies d'eau, fleuves, rivières, canaux, etc., existant sur les territoires de la République. Il fut choisi comme « Recordar » (secrétaire) de cette Commission. La façon dont il s'acquitta de ses fonctions attira encore sur lui l'attention, et il fut nommé immédiatement professeur de sciences militaires à l'Ecole de guerre navale (United States Naval War College).

Bien qu'à cette époque, et sous le gouvernement du président Cleveland, les Etats-Unis fussent fort loin d'être une grande puissance militaire, les études dans les écoles militaires et navales étaient très fortes. Les professeurs étaient choisis avec le plus grand soin, et leurs cours étaient extrêmement bien faits, égaux, parfois même supérieurs, à ceux professés dans bien des Ecoles de guerre des grandes nations européennes. Celui de Bliss fut remarquable entre tous, et les officiers de marine qui l'ont suivi, pendant les trois ans (de 1885 à 1888) où il a été professeur de Science militaire à l'Ecole de guerre navale, y ont puisé de précieux enseignements. Il était désormais classé au premier rang parmi les jeunes officiers d'avenir de l'armée américaine et réputé apte à remplir les fonctions les plus diverses. Il ne devait plus servir comme officier de troupe. En 1888 il quittait l'Ecole de guerre navale et faisait ses débuts dans le service d'état-major où il devait arriver aux plus hautes fonc-

tions. Il était attaché en qualité de A. D. C., — aide-de-camp, — au lieutenant-général Schofield, commandant l'armée des Etats-Unis, et nommé inspecteur du tir du fusil (inspector of rifle practice). Il occupa ces emplois de 1888 à 1895, époque où il fut attaché comme capitaine, — il avait été nommé à ce grade le 20 décembre 1892, — en « service spécial » près du ministre de la guerre jusqu'en 1897.

Ces diverses fonctions l'avaient mis tout à fait en évidence et il fut nommé dans le courant de 1897 attaché militaire à la Légation des Etats-Unis à Madrid.

Il se trouvait ainsi en Espagne pendant la période qui précéda la guerre hispano-américaine. La situation était très délicate pour les membres de la Légation. Il arrivait au moment où l'insurrection qui avait éclaté à Cuba en février 1895 avait fait des progrès très considérables. L'appui donné, directement ou indirectement, malgré l'observation apparente de la neutralité, par les Etats-Unis aux insurgés cubains était l'objet de vives attaques dans la presse et l'opinion espagnoles, fort excitées d'autre part par l'attitude de la presse « expansioniste » des Etats-Unis.

La position d'un officier américain, mis par sa situation diplomatique en relations fréquentes, en contact permanent avec les officiers espagnols, était extrêmement difficile. Par son tact, sa bonne grâce, le capitaine Bliss sut garder avec eux les rapports les plus courtois et éviter tout froissement désagréable. Ce n'était pas aisé.

***

La politique qui se manifesta ouvertement aux Etats-Unis à propos des événements de Cuba et qui a reçu le nom d' « Expansion » n'était cependant pas nouvelle.

En réalité, l'histoire des Etats-Unis, ainsi que l'a démontré un écrivain qui fait autorité dans le pays en matière de Droit international [1], présente un record presque continu d'expansion territoriale. Mais cette expansion avait été jusqu'alors presque entièrement limitée au continent de l'Amérique du Nord. Lorsque l'insurrection cubaine de 1895 éclata, les Etats-Unis avaient déclaré adopter une politique de neutralité et de non-intervention. Les intérêts américains dans

[1] *The United States as a World-Power, 1895-1902*, par John B. Moore, professeur de Droit international à l'Université de Colombie, New-York. — *Cambridge Modern History*, vol. VII, ch. XXI.

la grande île espagnole s'étaient au cours des dernières années développés en proportions considérables, dans les plantations, les mines et d'autres entreprises. Pendant les cinq années précédentes, le commerce des Etats-Unis avec Cuba avait doublé. Dans son message annuel du 7 décembre 1896, le président Cleveland avait déclaré que les Etats-Unis, bien que désireux d'accorder à la souveraineté de l'Espagne le respect auquel elle avait droit, ne garderaient pas indéfiniment une attitude neutre. Le général Martinez Campos, capitaine général à Cuba, avait affirmé que l'Espagne entendait encourager et protéger les industries de production. Son successeur, le général Weyler, tout en demandant aux propriétaires des plantations d'entretenir des forces pour leur défense personnelle, avait interdit la production, et il avait adopté un système de « concentration » dans le dessein de forcer les insurgés à capituler ou de les y amener par la famine. Ces mesures produisirent une vive agitation aux Etats-Unis, où l'opinon publique les dénonça comme contraires à l'humanité. Le président McKinley demanda à l'Espagne de mettre fin aux conditions existantes et de rétablir l'ordre. Lorsque cette requête fut présentée au gouvernement espagnol, Canovas venait d'être assassiné, et Sagasta qui lui avait succédé répondit en termes très conciliants. Il annonçait l'établissement d'un régime autonome et une modification dans la conduite des hostilités. Par suite, dans son message du 6 décembre 1897, McKinley émit l'opinion que le temps n'était pas encore venu de reconnaître les insurgés comme belligérants, ou de reconnaître leur indépendance, ou d'intervenir. Cependant un comité central de secours aux Cubains (Central Cuban Relief Committee) était établi, ayant son centre à New-York. Le général Blanco avait succédé au général Weyler. Mais ni l'offre de l'autonomie, ni l'institution réelle d'un gouvernement autonome n'amenaient la paix.

Le 8 février 1898, une lettre particulière adressée par M. Dupuy de Lome, ministre d'Espagne à Washington, à M. Canalejas, à Cuba, était publiée à New-York. Elle avait été soustraite dans le courrier postal... Les idées exprimées dans cette lettre dont M. Dupuy de Lome se reconnut loyalement l'auteur, en donnant sa démission, furent désavouées par le gouvernement de Madrid. Le 14 février, l'incident fut déclaré clos. Mais le lendemain soir le cuirassé *Maine*, de la marine des Etats-Unis, qui avait été envoyé à la Havane le 24 janvier, pour la protection des sujets américains, sautait

dans la rade de la Havane. Les Espagnols, qui étaient venus, autant qu'il était possible, au secours des victimes et qui avaient rendu aux morts les honneurs funèbres militaires, proposèrent une enquête commune sur les causes de l'explosion. Cette offre fut rejetée, ainsi que la demande du gouvernement espagnol pour le rappel du consul général américain à la Havane. En mars, le Congrès à l'unanimité mettait à la disposition du Président une somme de 50 000 000 de dollars pour des mesures militaires. Le 28 mars, était publié le rapport de la commission d'enquête navale nommée par les Etats-Unis, concluant à la destruction du *Maine* par l'explosion d'une mine sous-marine. Cette conclusion était inexacte, comme l'a démontré plus tard une enquête directement faite sur la coque du vaisseau, ainsi que l'avait établi d'ailleurs le rapport de la Commission espagnole, communiqué au gouvernement des Etats-Unis. L'Espagne demandait en même temps que le cas du *Maine* fût soumis à l'arbitrage. Les représentants des six grandes puissances européennes à Washington adressèrent au gouvernement américain une note exprimant l'espoir que des négociations pourraient empêcher la guerre. Le Président répondit que l'état des choses existant à Cuba ne pouvait plus subsister. Le 11 avril, il adressait au Congrès un message recommandant l'intervention, qu'il estimait justifiée par des considérations d'humanité, et pour la protection du commerce et des industries des citoyens américains à Cuba. Le Congrès votait une résolution, approuvée par le Président le 20 avril 1898, déclarant que les Cubains « devaient, de droit, être libres et indépendants », demandant que l'Espagne renonçât sur le champ à son autorité sur l'île, et donnant « mission et pouvoir » au Président d'employer l'armée et la marine des Etats-Unis pour imposer satisfaction à cette demande.

***

Pendant son séjour en Espagne comme attaché militaire, T. H. Bliss avait étudié avec soin l'armée espagnole, s'était rendu compte de son organisation défectueuse et avait ainsi acquis des connaissances le mettant à même de rendre les plus grands services. Il avait fait preuve de beaucoup de tact pendant toute la période difficile dont nous venons de parler, et dès que des préparatifs furent commencés aux Etats-Unis, plusieurs semaines avant la rupture définitive, en vue de la

guerre jugée inévitable par le gouvernement des Etats-Unis, il était revenu en Amérique pour y prendre part. Nommé aussitôt major, en avril 1898, et ensuite désigné comme chef d'état-major du major général James H. Wilson, commandant la première division du Ier corps, il fit ainsi toute la campagne de Porto Rico. En même temps que l'amiral Dewey attaquait les Philippines, s'emparait de l'arsenal de Cavite et bloquait Manille que les Philippins insurgés, sous les ordres d'Aguinaldo, investissaient par terre, des expéditions avaient été préparées pour l'invasion de Cuba et de Porto-Rico, et des démonstrations navales avaient été faites aux points les plus exposés de ces îles. Le blocus était établi au sud et au nord de la côte cubaine, et San Juan, à Porto-Rico, était également bloqué. Après la destruction de la flotte de l'amiral Cervera, et la prise de Santiago, l'invasion de Porto-Rico commença. Le général Miles, chargé du commandement de cette expédition, s'embarqua à Guantanamo, dans l'île de Cuba, le 21 juillet, avec 4000 hommes environ. Il débarqua quatre jours plus tard, le 25, à Guanica, sans rencontrer d'opposition sérieuse, et fut bientôt renforcé par les troupes des généraux Wilson, Schwan et Brooke. Le 27 juillet, le général Miles entrait dans Ponce, port important, sur la côte sud de l'île de Porto-Rico, à 50 milles de San Juan. Il y établit son quartier général et de ce point dirigea les opérations qui, en quinze jours, mirent les troupes américaines en possession d'une grande partie de l'île. La destruction des flottes espagnoles à Manille et à Santiago avait convaincu le gouvernement espagnol de l'impossibilité de continuer la guerre. Dès le 22 juillet, il avait fait des ouvertures de paix formelles. Le Président y avait répondu le 30 juillet, posant des conditions équivalant à la renonciation par l'Espagne à tout ce qui lui restait de son empire colonial. Elle avait dû s'incliner et avait accepté, sans qualification ni réserve, à la date du 7 août, les conditions posées par le Président. Cette décision avait amené l'arrêt soudain des opérations militaires à Porto-Rico.

Le major Bliss n'avait pas attendu longtemps sa « Lieutenant-Colonelcy ». Le 9 mai 1898, il était nommé lieutenant-colonel et en même temps était investi des fonctions difficiles de « Chief Commissary Subsistence Volunteers ». Le Commissariat, — l'Intendance, — des corps volontaires levés pour la campagne hispano-américaine avait dû être créé de toutes pièces et son fonctionnement avait été souvent défectueux. Les aptitudes du lieutenant-colonel Bliss pour les fonctions

les plus diverses le mirent à même d'assurer à la satisfaction générale le fonctionnement de ce service à la tête duquel il resta jusqu'au 13 juin 1899. Au point de vue purement militaire, la courte campagne de Porto-Rico n'avait ni présenté grandes difficultés, ni donné lieu à des engagements très sérieux. Les troupes espagnoles, peu nombreuses, disposant de ressources très insuffisantes, n'avaient pu opposer au corps expéditionnaire américain qu'une faible résistance. Néanmoins les opérations de ce corps avaient été bien conduites et, dans ses fonctions de chef d'état-major du major général Wilson, comme dans celles de « Chief Commissary Subsistence », T. H. Bliss avait rendu des services appréciés. Il y avait donné des preuves de cette aptitude particulière qui le caractérise à remplir les fonctions les plus variées.

Les conditions posées par le gouvernement des Etats-Unis comportaient le renoncement par l'Espagne à tous ses droits de souveraineté sur Cuba et l'évacuation immédiate de l'île, la cession aux Etats-Unis et l'évacuation immédiate par l'Espagne de l'île de Porto-Rico, d'autres îles appartenant à l'Espagne dans les Indes orientales, et aussi la cession d'une île dans les Ladrones au choix des Etats-Unis. Ces conditions ayant été acceptées, le gouvernement américain prit les dispositions nécessaires pour l'occupation militaire de ces îles, et de Cuba en particulier. Les troupes américaines avaient dès le mois de juillet été très éprouvées par les maladies, surtout par la malaria, mais la dysenterie et la fièvre jaune avaient également fait des ravages. Un certain nombre de régiments durent être rapatriés rapidement. Pour les autres, il fallut les établir dans des positions salubres. Une commission militaire fut nommée avec mission de rechercher des emplacements pour l'établissement de camps remplissant ces conditions. Bliss fut choisi pour faire partie de cette commission qui siégea pendant les mois d'octobre et de novembre 1898.

On sait que, par le 5e article du protocole, les gouvernements américain et espagnol s'étaient mis d'accord pour nommer chacun cinq commissaires qui devaient se réunir à Paris avant le 1er octobre pour la conclusion de la paix. L'on se souvient également que dans ces négociations de Paris les deux principaux sujets de controverse furent la dette cubaine et la disposition des Philippines. Les Etats-Unis, se substituant à l'Espagne, avaient immédiatement pris l'administration des douanes. Bliss fut mis à la tête de cet important service. Il fut nommé d'abord « Collector of Customs »,

receveur des douanes, du port de la Havane, et presque aussitôt après mis à la tête des douanes pour toute l'île, avec le titre de « Chief of the Cuban Customs Service », — chef du service des douanes cubaines. — Il fit preuve dans ces fonctions de très réelles qualités administratives et les remplit de décembre 1898 au 20 mai 1902. Pendant qu'il les occupait, il avait été nommé brigadier général des volontaires, le 26 avril 1901. — Le 21 février 1901, comme suite à la Convention du 5 novembre 1900, une constitution avait été adoptée pour Cuba. Le Congrès des Etats-Unis avait voté une loi autorisant le Président à donner aux Cubains le gouvernement de leur île, sous certaines conditions. Le 12 juin 1901, ces conditions avaient été acceptées; le 24 février 1902, les élections cubaines avaient eu lieu, et le 20 mai, le nouveau gouvernement de Cuba était entré en fonctions. Le service des douanes lui avait été remis et Bliss était rentré aux Etats-Unis. Le 21 juillet, il était nommé brigadier général dans l'armée régulière [1] et, le même jour, était désigné pour faire partie du Conseil de l'Ecole de Guerre de l'armée, — « Member of the Army War College Board ».

Il restait toutefois à régler différents points établissant les rapports entre les Etats-Unis et la nouvelle république. Le brigadier général, qui pendant près de quatre ans avait été à la tête des douanes cubaines, qui avait fait une étude approfondie de la situation politique et économique de l'île, était tout particulièrement désigné pour la négociation de ces accords. Le 13 novembre de la même année 1902, il était nommé envoyé spécial à Cuba pour négocier le traité de réciprocité entre la République cubaine et les Etats-Unis. Les traités furent signés le 2 juillet 1903. Ses services militaires, la manière brillante dont il avait rempli des missions civiles si diverses l'avaient mis au premier rang. A son retour, il fut placé à la tête de l'Ecole de Guerre, — « Commandant of the Army War College », — et nommé membre du Conseil commun de l'Armée et de la Marine, — « Joint Army and Navy Board », — et membre de l'état-major général de l'armée des Etats-Unis. Il le demeura de 1903 à 1905.

[1] Pendant la guerre hispano-américaine et le maintien sous les armes de divers corps de volontaires qui suivit, beaucoup d'officiers de l'armée régulière reçurent dans l'armée volontaire des grades supérieurs à ceux qu'ils avaient parmi les réguliers. A la paix, un certain nombre de ces officiers furent confirmés dans leurs grades dans l'armée régulière.

***

Après la destruction de la flotte espagnole à Cavite, pendant la guerre, le 1er mai 1898, les troupes américaines, sous les ordres du général Merritt, avaient débarqué dans l'île de Luçon, au commencement de juillet. Le 13 août, elles s'étaient emparées de Manille avec l'aide des Philippins insurgés que commandait le chef révolutionnaire Emilio Aguinaldo. Par le traité de Paris du 10 décembre 1898, l'Espagne avait cédé les Philippines aux Etats-Unis et le général Merritt avait été nommé gouverneur. Mais Aguinaldo, qui avait promis à ses compatriotes l'indépendance sous un protectorat américain laissant les indigènes se gouverner eux-mêmes, n'accepta pas la cession, organisa une république philippine dont il se proclama président et établit un gouvernement national. Les relations entre Américains et Philippins devinrent de plus en plus tendues et, le 4 février 1899, la mort d'un soldat philippin, tué par une sentinelle américaine, fit éclater les hostilités. Les troupes américaines sans grandes difficultés s'emparèrent en août de Malalos, la capitale des insurgés, et se rendirent maîtres de tout le nord et le centre de l'île. Les Philippins, incapables d'opposer une résistance sérieuse en rase campagne, eurent alors recours à une guerre de guerillas, qui dura pendant près de deux ans et se continua même après la capture d'Aguinaldo en avril 1901. Le 1er juillet 1901, le gouvernement des Etats-Unis déclara, dans une proclamation qui établissait le pouvoir civil, l'insurrection terminée, et le juge Taft fut nommé gouverneur de l'archipel.

Toutefois la pacification dans les esprits était loin d'être complète et les rapports étaient souvent difficiles entre les autorités américaines et leurs administrés. Le tact, l'énergie, les qualités d'administrateur et de soldat, dont le général Bliss avait donné des preuves dans tant de circonstances si diverses, le désignaient tout naturellement au choix du gouvernement. En 1905, il fut nommé au commandement de Luçon. Il le quitta en 1906 pour prendre celui du département de Mindanao, la plus grande de toutes les îles de l'archipel. Pendant les trois ans, — 1906-1909, — durant lesquels il exerça son commandement sur ce vaste territoire, d'une superficie de 36 292 milles carrés, avec une population de plus de 500 000 habitants, il y rendit des services signalés et contribua puissamment à faire apprécier aux indigènes le régime américain.

Rentré aux Etats-Unis, il fut de nouveau placé à l'état-major général de l'armée et, de juin à décembre 1909, remplit les fonctions de président de l' « Army War College ». En décembre, il était nommé « Assistant Chief of Staff », — sous-chef de l'état-major général, — en même temps qu'il était désigné pour faire partie, comme précédemment, du « Joint Army and Navy Board » dont il avait été membre avant d'être envoyé aux Philippines.

***

En août 1910, il était nommé « Commander » du Département de Californie, c'est-à-dire commandant de l'armée de cet Etat [1]. Il demeura titulaire de ce commandement jusqu'au 30 juin 1911. A la fin de 1910, un mouvement insurrectionnel avait éclaté dans les Etats du Nord du Mexique, dont le général Porfirio Diaz était alors le président. Jusqu'au mois de février 1911, ce mouvement semblait n'avoir qu'une importance purement locale, mais à partir de cette époque il prit un caractère beaucoup plus grave. En mars, le gouvernement des Etats-Unis, en raison des intérêts très considérables de beaucoup de ses citoyens au Mexique et en vue d'empêcher également que des détachements de l'un ou l'autre des partis ne passassent sur le territoire américain, avait jugé nécessaire de concentrer des troupes considérables le long de la frontière méridionale. Le général Bliss fut tout naturellement appelé à prendre le commandement de la brigade provisoire chargée de protéger la frontière de la Californie. La démission du vieux président du Mexique, le 26 mai, la nomination comme président provisoire du Senor de la

[1] La garde nationale de l'Etat de Californie se composait alors de 3 régiments d'infanterie, 3 pelotons de cavalerie, un corps d'artillerie de côtes, un détachement du service de santé, une compagnie de signaleurs, et 9 divisions de milice navale.

Des détachements de l'armée régulière fédérale tenaient en outre garnison dans l'Etat de Californie, à San-Francisco, Benicia, Monterey et San-Diego.

On sait que, jusqu'à l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, leurs forces militaires étaient composées de l'armée régulière fédérale, recrutée volontairement, forte de 30 régiments d'infanterie, plus le régiment d'infanterie indigène de Porto-Rico, et quatre régiments d'infanterie pour les Philippines, de 15 régiments de cavalerie et 2 régiments de cavalerie pour les Philippines, 6 régiments d'artillerie de campagne et 170 compagnies d'artillerie de côtes, et de la *National Guard*, également recrutée volontairement, qui appartenait aux différents Etats.

Barra, et celle en novembre du général Madero amenèrent la fin, — très provisoire, — de cette période d'agitation au Mexique.

Les troupes américaines n'avaient fait qu'un service de police de la frontière et n'avaient jamais eu à combattre. Le 30 juin, le général Bliss quittait le commandement de la brigade provisoire de la frontière californienne pour prendre celui de la « Western Division » (Division occidentale) pendant le mois de juillet 1911. L'année suivante, il commanda pendant six mois l' « Eastern Division » (Division orientale), du 29 janvier au 31 août 1912.

Il fut ensuite mis à la tête du Département du Sud et de la cavalerie régulière, du 15 février 1913 au 15 février 1915, et redevint membre de l'état-major général. Le 15 février 1915, il était de nouveau nommé sous-chef de l'état-major.

Malgré tous ses services, il n'était encore que brigadier général. Le 20 novembre 1915, après treize ans passés dans ce grade, il était enfin nommé major général. Il avait soixante-deux ans.

; mais, bien avant cette époque, les lois pour les augmentations de l'armée et de la marine qu'il avait fait voter, les modifications introduites dans le commandement prouvent clairement aujourd'hui que les idées du Président étaient déjà arrêtées. Il n'attendait que le renouvellement de ses pouvoirs.

Le 22 septembre 1917, le major général Hugh Scott, chef de l'état-major général, atteint par la limite d'âge qui, aux Etats-Unis, est soixante-cinq ans pour les officiers de son grade, prenait sa retraite. La question de savoir qui lui succéderait dans ces fonctions si importantes était fort débattue. Le nom du général Bliss était fréquemment cité. Mais l'opinion générale, dans l'armée et dans les cercles politiques, penchait à croire que le lieutenant-général Kuhne serait le successeur direct du général Scott. Le général Bliss, en effet, avait alors soixante-quatre ans, et le peu de temps qu'il avait encore normalement à demeurer en activité de service avant d'être atteint par la limite d'âge semblait s'opposer à sa nomination. Ce fut néanmoins lui qui fut nommé.

Lorsque le célèbre colonel House, l'ami personnel du président Wilson, vint en France, le général Bliss l'accompagna

comme conseiller militaire et assista ainsi au fameux conseil de guerre des Alliés, où il fut décidé d'établir le conseil permanent de Versailles. Nommé représentant des Etats-Unis à ce conseil de Versailles, le major général Bliss recevait, le 23 mai, le brevet de « full general » et était remplacé, comme chef d'état-major général, par le major général Peyton C. March, nommé également général.

On voit par ces notes que le représentant des Etats-Unis à Versailles a derrière lui une longue carrière au cours de laquelle il n'a cessé de rendre à son pays les services les plus divers et les plus distingués.

Il a depuis bien des années été considéré comme une des premières autorités militaires des Etats-Unis. Au physique, c'est un homme de taille élevée, robuste, trapu, dont les yeux profonds, le front large, le visage intelligent coupé d'une moustache grisonnante dénotent l'activité cérébrale. Ses rapports avec les politiciens dans les diverses fonctions qu'il a occupées le portent à éviter la politique, mais s'il est soldat avant tout, il n'a néanmoins rien de ce que dans les armées anglo-saxonnes on appelle un « martinet », d'un chef exigeant une discipline rigide.

Dans la vie privée, c'est un gentleman de caractère gai et aimable, de relations agréables. C'est un clubman. Il est membre de trois des meilleurs clubs de Washington : le « Army and Navy », le « Metropolitan » et le « Chevy Chase », et de l' « University Club » de New-York. Son « home » est dans le pays de sa femme, à Rosemont (Pensylvanie). Mais, quand il est à Washington, c'est au War Department qu'on est sûr de le rencontrer.

MILES.

LE NOUVEAU MAROC

LE SÉBOU ET KÉNITRA

Les fleuves, ces chemins qui marchent, ont toujours attiré les hommes le long de leurs rives; leurs embouchures surtout ont joui de ce privilège facilement explicable. Ne sont-elles pas des portes qu'il est indispensable de franchir, soit pour pénétrer avec le plus de facilité dans l'intérieur du pays, soit pour atteindre la mer, carrefour où se croisent sans cesse les nations?

Et partout en effet où la nature n'a pas opposé son veto sous la forme d'obstacles infranchissables, l'homme civilisé s'est établi à l'entrée de tous les fleuves navigables. Cette loi n'a guère été violée qu'au Maroc, pour le plus grand dommage de ce pays doté cependant de tant de biens, et son plus beau fleuve, le Sébou, est resté tout à fait abandonné jusqu'à ce que nous ayons établi notre protectorat sur l'empire chérifien.

Cette artère se fait remarquer non seulement par l'étendue, la fertilité et l'importance politique de son bassin, mais encore par la puissance de son débit et la longueur utilisable de son cours. Le Sébou naît dans l'Atlas et ses eaux coulent sur près de 600 kilomètres; un de ses premiers affluents arrose Fez, l'antique capitale chérifienne; bientôt il quitte les régions montagneuses et, pénétrant dans la vaste plaine littorale de l'Ouest, il y replie indolemment des méandres plus nombreux que ceux de la Seine dans l'Ile-de-France. Il se jette enfin dans l'Atlantique, un peu au-dessus du 34° de longitude, à 80 kilomètres de la zone espagnole.

La distance à vol d'oiseau qui sépare Fez de l'Océan

égale celle qui existe entre Paris et la Manche; la plaine en couvre au moins la moitié et, malgré les marais qui s'étendent sur la rive gauche du fleuve, elle n'est nulle part au Maroc plus riche que dans le bassin du Sébou. Les populations sont cependant clairsemées, ici comme dans les autres parties du protectorat, mais cela ne tient qu'à l'insécurité chronique de ces régions.

Le fleuve roule une masse d'eau considérable qu'on ne peut évaluer à moins de 25 mètres cubes en plein étiage et qui atteint jusqu'à 3000 mètres au moment des plus fortes crues, en janvier ou février.

Pour achever de donner une idée suffisamment pratique de la valeur commerciale du Sébou, son lit mesure plus de 3 mètres de profondeur dans un assez long secteur à partir de son embouchure; la tranche d'eau reste ensuite supérieure à 1 mètre jusqu'à près de 100 kilomètres à vol d'oiseau dans l'intérieur et des travaux relativement peu importants permettraient même de prolonger encore cette distance sur laquelle la navigation par chalands de plus de 20 tonnes est déjà praticable. Malgré la « barre » qui brise sur un étroit plateau sous-marin, l'embouchure du fleuve est de plus accessible à des navires de 1200 tonnes calant 3^{m}, 30 au moins pendant 250 jours par an.

Cet état de choses doit être jugé d'autant plus favorable qu'on n'a presque rien fait encore pour améliorer l'œuvre si imparfaite de la nature. La plupart des fleuves qu'on rencontre sur les côtes de l'Afrique occidentale présentent des conditions de navigabilité tellement analogues à celles du Sébou que la même flotte peut les desservir tous. Ils n'en sont pas moins considérés comme des voies commerciales fort utiles. Le Sénégal est le plus connu et l'un des mieux exploités parmi eux; sa barre très mobile n'a pas la profondeur moyenne de celle du Sébou et, si son cours utilisable se prolonge sur 800 kilomètres, il présente le grave inconvénient de rester à sec la plus grande partie de l'année. Le rôle commercial du grand fleuve marocain apparaît donc, par simple comparaison, comme pouvant être considérable, mais de plus la masse intarissable de ses eaux, fortune incomparable pour l'Afrique, permettrait d'irriguer de nombreux hectares consacrés, grâce à elles, aux cultures les plus rémunératrices. Les vastes et insalubres marais étendus sur sa rive gauche, au-dessus de Kénitra, et qui sont aujourd'hui un redoutable obstacle à la colonisation pourraient même faciliter plus tard notre œuvre

dans la région. Leur assèchement, qui coûterait des millions, assurerait en effet de grands espaces libres à notre colonisation dans ce pays où nos compatriotes ne peuvent s'établir facilement à cause des imperfections de son régime foncier.

Nous ne pouvions laisser dormir longtemps les divers éléments de richesses qui existent dans le bassin du bas Sébou, aussi avons-nous commencé par créer un port à l'embouchure du fleuve dont les eaux sont sillonnées dès aujourd'hui par nos convois, tandis que nos colons s'installent le long de ses rives. Ces œuvres de paix affirment la solidité de notre domination, elles contribuent également à nous assurer dans une certaine mesure la grande victoire définitive qui doit terminer cette guerre, et c'est une des raisons pour lesquelles il convient de les décrire ici.

***

L'histoire de l'utilisation du Sébou par notre marine mérite déjà d'être contée avec quelques détails. Le travail préliminaire indispensable, l'étude du régime du fleuve, fut commencé par la mission Dyé dès l'année 1905. Les nécessités politiques, dérivées de l'action inopinément entreprise par nous à Casablanca deux ans plus tard, éloignèrent notre attention du Sébou au moment où nous le connaissions à peine. Les événements de Fez l'y attirèrent de nouveau lorsque l'appel du sultan nous fit décider, en avril 1911, de lancer une colonne au secours de la capitale chérifienne assiégée par les rebelles. Le service des étapes prit alors la détermination de débarquer ses approvisionnements à Méhdéya, maigres ruines abandonnées sur la rive gauche et à l'embouchure du fleuve. Mais on s'aperçut bientôt de la difficulté presque insurmontable qu'il y avait à se servir dans la mauvaise saison de ce mouillage comme port de débarquement [1].

Il fallait donc trouver mieux; or le fleuve qui se dirige d'abord vers le nord-est, entre deux plateaux surélevés de 60 mètres, fait bientôt un crochet très aigu pour tourner nettement au sud, ensuite il arrondit une vaste boucle dont la base mesure près de 3 kilomètres de longueur. La berge droite de cette boucle est basse et marécageuse, mais la rive gauche, au contraire, sablonneuse et légèrement surélevée,

[1] Ces difficultés proviennent du fait que le courant du fleuve atteint en période de crue jusqu'à 6 nœuds à l'heure, soit près de 11 kilomètres, et que le ressac fatigue beaucoup dans le même temps les navires à l'ancre près de l'embouchure.

présente les meilleures conditions pour un établissement, si vaste qu'il soit.

L'eau du Sébou est à peine saumâtre pendant le reflux, elle est douce au jusant en ce point où la largeur du fleuve atteint près de 200 mètres et sa profondeur 5 ou 6. La réunion d'avantages si divers fit qu'on décida d'installer dans cette boucle un poste et un mouillage qui remplaceraient Méhédya.

Le bled désert s'y étendait jusqu'au fleuve que n'animait jamais aucune embarcation. Le sultan Mouley Hassan avait cependant fait construire en 1892 sur la rive gauche une casbah, c'est-à-dire un quadrilatère de murs où le maghzen entretenait depuis lors quelques cavaliers chargés de faire la police de cette région particulièrement dangereuse. La grande piste de Rabat à Fez y passait, resserrée entre le fleuve, de vastes marais et la forêt de Mamora fréquentée par les pillards zemmours.

Le poste fut logé dans la casbah près des murs de laquelle vinrent décharger les navires. La casbah se nommait Kénitra, à cause d'un petit pont qui enjambait sans peine le Fouarat, minuscule affluent voisin du Sébou, et tel est également le nom de la ville qui s'est bientôt créée autour de l'ancienne fortification maghzen.

Le nouveau poste rendit dès les premiers jours de son existence les plus grands services pour le ravitaillement de la colonne de Fez, puis pour celui de tous les fortins ou camps qui jalonnèrent bientôt la route suivie par nos soldats.

Le premier des convois qui prirent la piste derrière le corps expéditionnaire devait être protégé par la colonne Gouraud, devenue si fameuse dans les fastes marocains. Une embuscade des Zemmours, tendue contre ce convoi qui comptait 4000 chameaux, coûta la vie au capitaine Petitjean, frappé à côté du ponceau parrain de Kénitra.

Une stèle de maçonnerie se dresse aujourd'hui en ce point, et autour du tombeau de l'officier mort pour son pays 40 hectares de vignes alignent déjà leurs ceps chargés de grappes. Leur première récolte date de 1915, et ce simple fait démontre combien le début de la mise en valeur du territoire aura suivi de près sa conquête!

La création de la ville de Kénitra, devenue le chef-lieu de toute la région, fut également entreprise et menée à bien avec une promptitude qu'il convient de rappeler. On ne peut parler de certaines de nos colonies sans avoir à répéter toujours les mêmes noms. Celui de Faidherbe revient sans cesse

lorsqu'il s'agit du Sénégal; à Madagascar, c'est celui de Gallieni, qui créa tout ou peu s'en faut, dans la grande île; et de même le nom du général Lyautey est intimement lié à l'histoire du Maroc. C'est lui qui reconnut l'importance du poste nouvellement créé et qui décida d'y bâtir une ville.

Les autorités militaires n'avaient pas tardé à réunir la casbah des bords du Sébou au réseau des Decauville, parti de Casablanca, qu'elles poussaient toujours derrière nos colonnes. Des ouvriers, des mercantis, attirés par ces travaux et par la garnison, avaient dressé leurs gourbis ou leurs baraques sous les murs de Kénitra, lorsque le 2 avril 1913 le résident général vint examiner sur place le poste dont il avait déjà ordonné la transformation.

Une première vente de lots de terrains à construire eut lieu dans le cours du mois de juillet suivant, peu de temps après que le Decauville eut atteint l'embryon de la cité en gestation. Le plan de la ville avait été dressé, conformément aux ordres reçus, par des hommes hardis qui prévoyaient pour leur œuvre un avenir prospère. Cette façon d'agir se retrouve fréquemment au Maroc et les craintes qu'elle a soulevées se sont rarement justifiées. La nouvelle ville s'étale sur la rive gauche du Sébou qui la borne au nord, tandis que vers le sud constructions et voies carrossables empiètent sur la forêt de la Mamora; son sol est presque tout entier formé de sable pur dans lequel il était hier encore difficile de se mouvoir.

L'ancienne casbah construite sur le bord du fleuve représente le centre de la ville; les terrains réservés aux services militaires sont situés au sud et à l'est de ses murailles, tandis que le quartier administratif se développe au contraire à l'ouest. Une vaste place sépare ce dernier du quartier civil [1], construit plus près du fleuve, dont les rives mêmes sont logiquement réservées à la douane ainsi qu'au service du port.

Ce plan rationnel n'est pas seulement dessiné sur le papier;

[1] La spéculation, cette plaie du Maroc, a moins sévi à Kénitra qu'ailleurs, grâce à la précaution prise par l'administration de bâtir elle-même et de vendre aux enchères publiques une notable partie des terrains de la ville. Leur prix oscillait, grâce à cette sage mesure, entre 5 et 40 francs le mètre, avant la guerre, au moment où la sagesse et la pondération étaient des qualités très rares dans le public marocain. Ils ont beaucoup baissé depuis. Les recettes des douanes du port accusent une progression très rapide du mouvement des affaires. Elles n'atteignaient que 277 210 pesetas en 1913; elles atteignaient déjà, en 1915, le chiffre de 2 453 863 pesetas.

on peut en suivre la réalisation sur le terrain que sillonnent des avenues et des rues macadamisées; la plupart des constructions publiques sont également terminées et notamment l'hôpital, organisme si nécessaire dans une ville coloniale. Une importante population arabe et israélite est établie en amont des quartiers militaires, car cette cité tout européenne ne pourrait se passer d'un quartier indigène où loger ses ouvriers, ses employés et surtout les commerçants et les commissionnaires marocains qu'on jugea indispensable d'y attirer par suite de la nature de son commerce. Le rôle actuel de son port est en effet de servir de trait d'union entre l'Océan et les grandes villes de l'intérieur, Fez et Meknès, qui n'avaient hier encore de relations suivies qu'avec Tanger internationalisée et Larache devenue espagnole.

Et c'est dans ce quartier indigène qu'on pourra plus tard le mieux juger de la prospérité de la ville, car c'est là que logera sa main-d'œuvre.

***

Un touriste qui chercherait une vue d'ensemble de Kénitra la trouverait en se plaçant sur le plateau gréseux dont la large masse sépare le nouveau bourg de l'Océan peu éloigné. Le spectacle ne lui donnerait certes aucune impression d'art; il ne saurait cependant lui déplaire, car il présente, au soleil couchant, une douceur dont le dur Maghreb n'a guère l'habitude.

Le Sébou tranquille traverse le milieu du paysage, sa rive droite s'étale sans obstacle d'aucune sorte; l'autre rive, sur laquelle est bâtie Kénitra, s'élève doucement vers la forêt voisine, dont les derniers chênes-lièges s'avancent, disséminés comme une prudente avant-garde, jusqu'aux premières maisons.

Le soleil d'Afrique a beau prodiguer ses feux sur la surface des eaux, sur le sable de la rive d'où émergent les constructions espacées, il a beau se refléter brutalement sur les tôles des baraques primitives ou renforcer la blancheur des murailles passées au lait de chaux, la silhouette familière des maisons construites comme chez nous, leurs façades trouées de fenêtres symétriquement alignées que couvrent des toits de tuile et surtout les masses sombres de la forêt qui ferme tout un côté de l'horizon constituent un ensemble dont ne se lassent ni les yeux ni les esprits fatigués des blancheurs orientales.

Nos bourgs serrent leurs maisons les unes auprès des autres, de grands vides séparent ici les constructions que ne domine pas encore non plus le clocher habituel de nos paysages français; cette vue de Kénitra est cependant un rappel de mémoire vers la patrie absente, qui se recrée dans ce décor étranger, et son charme vient de là.

La population européenne fixée dans la ville permettait, dès avant la guerre, de la ranger parmi les agglomérations les plus importantes du protectorat; mais une des meilleures raisons d'espérer dans l'avenir de Kénitra doit se chercher en dehors de son enceinte[1]. De nombreuses exploitations agricoles ont été fondées dans les régions voisines; la majorité d'entre elles se trouve sur la rive droite du fleuve, dans le Gharb, qui s'étend jusqu'à la frontière actuelle de la zone espagnole. C'est là notamment que sont situés les importants domaines du duc de Guise, et il est inutile de dire combien l'exemple d'un colon de cette qualité peut avoir d'heureuses conséquences. La culture des céréales, l'élevage et la viticulture ne sollicitent pas seuls l'attention de nos compatriotes établis dans la région; ceux-ci peuvent encore s'occuper de l'exploitation de la Mamora, la forêt la plus considérable du Maroc.

C'est donc l'agriculture qui doit assurer dans l'avenir, comme elle fait dès maintenant, la prospérité du port et de la région de Kénitra, et cela justifie par avance tous les soins que pourra prendre l'administration et tous les sacrifices qu'elle fera pour faciliter l'établissement de plus nombreux colons dans cette partie du protectorat.

Des obstacles d'un ordre particulier se dresseront cependant devant nos compatriotes fixés dans cette région; ils devront notamment lutter contre le paludisme. Or cette lutte sera plus pénible et plus coûteuse ici que dans le reste du Maroc; aussi est-il utile de rappeler le souvenir de la superbe Mitidja algérienne, ce « cimetière des colons », qui devint prospère lorsque l'effort de trois générations successives l'eut enfin assaini!

Comme tout se tient, la rectification du cours du Sébou ou même la création, encore lointaine, d'un canal parallèle à son lit et l'endiguement de ses affluents inférieurs pourront faire avancer d'un grand pas l'œuvre de l'assainissement en

[1] Il y avait à Kénitra en 1915 : Français ou Algériens, 583; Espagnols, 181; Italiens, 64; divers, 17; militaires, 525; prisonniers allemands, 136 = 1456, et environ 2000 indigènes.

même temps qu'ils faciliteront les transports fluviaux. Cette question des transports n'a pas cessé de fixer l'attention des pouvoirs publics depuis les premiers temps de notre occupation jusqu'à maintenant. Si le fleuve lui-même constitue pour Kénitra une route fort utilement employée, la nécessité ne s'imposait pas moins d'en ouvrir d'autres. L'autorité militaire l'a compris la première, elle a poussé son Decauville au-delà de Kénitra, jusqu'à Fez qui fut atteint en 1917, elle le reliera demain aux lignes d'Algérie par la trouée de Taza; mais cela ne peut suffire!

La question des voies ferrées normales dont le Maroc a de toute évidence le plus urgent besoin était hier encore une question ressortissant surtout de la diplomatie. Aucun chemin de fer ne pouvait être construit dans notre protectorat avant la ligne internationale du Tanger-Fez. Mais l'Espagne n'a pas encore pacifié la partie de sa zone que devait traverser la ligne, et la compagnie française chargée de la construction et de l'exploitation de la voie ferrée n'aurait sans doute pas abouti de longtemps si la guerre mondiale ne lui avait facilité la tâche. Le rail reliera donc Fez à l'Océan, mais peut-être touchera-t-il Kénitra avant de pouvoir atteindre Tanger!

Déjà la nouvelle ville trouve d'autres éléments de prospérité dans le réseau de ses routes. La première a été ouverte en 1916, longue de 38 kilomètres; elle relie Kénitra à Rabat et par conséquent à Casablanca. Une autre atteint Fez et Meknès; une troisième sera poussée plus tard jusqu'à Tanger; une dernière, plus modeste que les précédentes, se dirigera vers l'ouest pour atteindre dès le sixième kilomètre Méhédya l'ancienne gardienne du Sébou.

Ce poste fut peut-être une escale pour les Carthaginois d'après le Périple. Les Romains ne s'y fixèrent pas, ils avaient fondé Tamusida à quelques kilomètres en amont de Kénitra et y entretenaient une faible garnison. Les véritables fondateurs du Méhédya actuel ont été les Espagnols. Les Portugais les avaient bien précédés un siècle auparavant, mais ils n'avaient pu se maintenir plus de deux mois sur ce point où rien ne subsistait de leur passage.

L'embouchure du Sébou était ensuite devenue un repaire de pirates jusqu'au moment où les Espagnols y débarquèrent. Le port voisin de Larache leur appartenait depuis peu et ils affichaient la prétention de reprendre au Maroc les anciens projets de conquête du Portugal tombé sous

la domination de leurs rois depuis plus de trente ans. Ils envoyèrent donc en 1614 une flottille composée de quatre navires espagnols et de trois portugais montés par 7000 hommes. Leurs troupes s'emparèrent du fortin et des batteries qui se trouvaient sur la rive droite, puis elles passèrent sur la rive gauche où elles se mirent sans tarder à construire la place actuelle, nommée Saint-Michel d'Outremer par ses fondateurs. Cette forteresse resta près de soixante ans au pouvoir de l'Espagne, mais le sultan Mouley Ismaël la lui enleva en l'an 1092 de l'Hégire (1681 de notre ère); on n'y comptait alors que 306 habitants, garnison comprise.

La solide position naturelle de la forteresse lui avait permis de résister dans ce laps de temps à plusieurs assauts, elle se rendit cette fois sans opposer la moindre résistance, mais la « fièvre tierce », qui avait une fois failli vaincre les Espagnols assiégés par les Marocains, dut bientôt écarter ces derniers de leur nouvelle conquête. Quelques rares indigènes habitaient seuls les ruines de la place abandonnée depuis longtemps lorsque notre marine y installa la mission permanente chargée de piloter les navires dans l'embouchure du Sébou.

Voici près de sept ans que deux douzaines de matelots y voisinent avec un petit caïd marocain logé dans une ancienne habitation espagnole et surtout avec les graves cigognes, seuls hôtes permanents de ce cimetière de murailles que le printemps fleurit d'une débauche de marguerites blanches et jaunes. Nos hommes ont utilisé le mieux possible les squelettes de maisons de la vieille forteresse, ils ont même tiré parti des canons de bronze, magnifiquement timbrés aux armes de Carlos II, Philippe III et IV, que l'incurie musulmane y avait oubliés depuis plus de deux siècles.

Ces restes d'un beau passé militaire ornent aujourd'hui l'habitation privée du capitaine de vaisseau commandant du poste. Ainsi ce chef militaire, chargé d'une œuvre éminemment pacifique, demeure dans un cadre digne de son caractère. Des fenêtres de son bureau dont les proportions réduites rappellent celles d'une cabine de navire, il peut embrasser du regard son domaine tout entier, la rade, l'embouchure du fleuve et son matériel flottant ancré sous l'illusoire abri des vieux remparts espagnols !

Tout l'invite au travail dans sa thébaïde à demi-terrestre, à demi-maritime, où presque personne ne vient jamais ; seul

le téléphone de Kénitra le relie au reste du monde et il n'entend guère dans cette sorte de bateau qu'est devenu Méhédya d autre bruit que la sirène d'un remorqueur en action ou les claquements de bec des cigognes flegmatiques!

Les quelques murs ruinés de Méhédya sont tout ce que nous légua le passé dans ce vaste et beau domaine du bas Sébou. Nous avons au contraire beaucoup travaillé dans cette même région si délaissée jusque-là ; nous l'avons dotée en peu d'années d'à peu près tous les éléments nécessaires à sa future mise en exploitation et Kénitra résume cette œuvre éminemment civilisatrice.

Malgré la hâte qui se révèle dans les constructions de cette ville impromptue, nous avons donc le droit de tirer un juste orgueil de sa naissance et de ses progrès rapides. Havre et Rouen au petit pied de cette Seine de l'Afrique du Nord, Kénitra, clef du Sébou et cité toute française, ne manquera bientôt plus que d'un nom, français lui aussi, comme ses maisons et ses colons!

Car pourquoi vouloir affubler cette ville de ces trois syllabes qui mentent à ses origines autant qu'à son aspect? Un autre nom vient à la pensée pour elle qui devrait l'emprunter à celui dont la ferme volonté sut la faire sortir du néant. Ce nom ne rappellerait pas seulement sa fondation, il dirait en même temps la reconnaissance de la jeune cité et celle du Maroc entier qui doit tant au créateur de Kénitra.

L. d'Anfreville de la Salle.

UN INITIATEUR CATHOLIQUE

ARTHUR VERHAEGEN

« En pleine santé, tandis que j'achève d'écrire ces lignes, j'accepte d'avance, en toute soumission, la mort et le genre de mort que Dieu me réserve. *Fiat voluntas tua, Domine, et miserere mei!* » C'est par ces mots que le 10 août 1907 M. Arthur Verhaegen, membre de la Chambre des Représentants, président de la *Ligue démocratique belge*, terminait son testament. Dieu lui réservait de passer en captivité, là-bas en Allemagne, les dernières années de son existence et de ne rentrer, septuagénaire, dans une Belgique encore asservie, que pour y mourir. Ne plaignons pas cette mort; M. Arthur Verhaegen avait d'avance accepté... Mais à la lumière du testament qui, sans pressentir une telle fin, faisait humblement adhésion, nous voudrions dérouler le spectacle de toute une vie qui nous paraît avoir la double portée d'une page d'histoire belge et d'un acte de rayonnement chrétien.

I

Lorsqu'on feuillette l'histoire des vieilles magistratures communales du Brabant, on y trouve fréquemment, à dater du seizième siècle, parmi les personnalités patriciennes qui honoraient ces charges, le nom des Verhaegen : ils sont « drossarts », mayeurs, bourgmestres, échevins, maîtres de la table du Saint-Esprit, greffiers de cours féodales, secrétaires de seigneuries, notaires royaux, procureurs. « Ils vivent dans leurs terres, modestement mais librement, et se montrent fidèles à l'Eglise, à laquelle ils donnent de nombreux enfants[1]. » De temps à autre, un de ces enfants se

[1] Arthur Verhaegen, *Les cinquante dernières années de l'Université de Louvain* (1740-1797), p. 449. (Liége, 1884.)

fait prêtre : Pierre-Théodore, qui vécut de 1762 à 1822, fut l'avant-dernier recteur magnifique de la vieille université de Louvain; Pierre-Joseph, qui vécut de 1800 à 1868, fut en Amérique provincial des Jésuites, fonda l'université de Saint Louis et en fut le premier recteur. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, sur le beau tronc catholique qu'affermissaient d'âge en âge la foi et la piété des Verhaegen, un rameau fléchit et momentanément se détache : Pierre-Théodore Verhaegen, né en 1800, mort en 1863, fut dans Bruxelles l'actif représentant du parti « libéral » antichrétien; l'université « libérale » de Bruxelles le compta parmi ses fondateurs et parfois, à la Chambre des Représentants, sa parole sonna la charge contre les intérêts catholiques. Mais l'âme de son fils, l'âme de son petit-fils, M. Arthur Verhaegen, se greffèrent derechef sur le vieux tronc des croyances traditionnelles: et M. Arthur Verhaegen, en son testament, se souviendra du grand-père pour inviter ses enfants à servir d'autant mieux l'Eglise que cet ancêtre lui fit plus de mal. « Je prie Dieu, insistera-t-il, de retirer mes enfants de cette terre avant l'âge et d'éteindre ma descendance plutôt que de permettre qu'ils perdent la foi et combattent la sainte Eglise. Qu'aucun d'eux ne se considère comme assuré de conserver pour lui-même et pour sa descendance la foi et la fidélité à la religion. Qu'aucun d'entre eux ne regarde comme suffisante une vie honnête, mais dépourvue de bonnes œuvres, de piété et de zèle pour la propagation de la religion. La vie doit être un combat, elle ne saurait être un repos. »

La foi, la pratique n'étaient point pour M. Arthur Verhaegen une convention mondaine, une accoutumance familiale; elles étaient une « grâce », une « miséricorde ». Il raconte, en un paragraphe de son testament, que lorsqu'en 1864, âgé de dix-sept ans, il quitta les jésuites de Bruxelles pour l'école du génie civil à Gand, quelques camaraderies fâcheuses faillirent le frustrer de cette « grâce »; et il remercie, nommément, son ami Constantin de Burlet d'avoir su, en cette heure critique, « sauver une âme », — la sienne... La perpétuité de la foi dans la lignée des Verhaegen, voilà ce qui lui importe :

Dieu tient dans ses mains la vie de mes enfants, comme aussi la continuation de ma race. Il en adviendra suivant sa volonté, devant laquelle je m'incline avec respect. L'instabilité des familles constitue au surplus un fait tellement dominant à notre époque, qu'il serait puéril de prêcher à ses enfants et à ses descendants la stabilité maté-

rielle. Ce que je leur recommande de préférence, c'est la stabilité dans la foi. Pour le reste, à la grâce de Dieu.

Servat et arcet, « conserver et défendre » : telle est la devise de la famille. M. Arthur Verhaegen maintient qu'elle doit s'appliquer surtout à la conservation du patrimoine moral et religieux. Il y a une situation sociale à conserver, puisque les Verhaegen appartiennent à la noblesse du royaume; mais la volonté de M. Arthur Verhaegen est que ses enfants « considèrent cette situation comme entraînant l'obligation morale de donner l'exemple autour d'eux par leurs vertus, leurs œuvres et leurs travaux, afin que le nom de Verhaegen ne personnifie jamais l'ignorance, la paresse, l'indifférence, la mollesse ou même les vices que l'on rencontre trop souvent dans la noblesse ». Il y a une fortune à conserver, « mais sans que le désir de l'augmenter soit jamais la cause d'une injustice ni d'une indélicatesse ni même de la moindre dureté à l'égard de fermiers, de locataires, d'ouvriers, de domestiques». Et cette fortune d'ailleurs, si imposante soit-elle, n'exclut pas le travail.

Je ne serai jamais assez riche pour qu'aucun des miens puisse demeurer oisif. Je m'en félicite. Je vous supplie de travailler, dans quelque position de fortune que vous soyez, comme j'ai travaillé moi-même. Si votre situation vous le permet, travaillez beaucoup pour la gloire de Dieu et le bien du prochain, et modérément pour vous-même. Il est juste que ceux qui ont la fortune, c'est-à-dire qui ont reçu leur salaire par avance, en agissent ainsi.

Voilà les enseignements que purent lire et méditer, dans les mois qui suivirent la mort de M. Arthur Verhaegen, ses enfants et petits-enfants, éparpillés loin de lui par l'invasion allemande ; et ces enseignements, qui leur définissaient et leur recommandaient une certaine conception de la vie, illuminaient pour eux la vie même qui venait de s'éteindre et qui, sans relâche, sans défaillance, avait toujours servi la vérité religieuse et le bien social.

II

On put croire, à une certaine époque, que le domaine de l'histoire, celui des études d'art confisqueraient le labeur de M. Arthur Verhaegen. Sa *Monographie de l'église Saint-Sauveur de Bruges*, publiée en 1879; son livre sur *les cinquante dernières années de l'ancienne Université de Louvain*, qui est de 1884; sa biographie du cardinal de Franckenberg,

qui est de 1889, attestèrent en lui des goûts d'historien. Mais les réhabilitations dont ces deux derniers livres présentaient le dossier intéressaient l'histoire religieuse belge et la politique belge; et si M. Verhaegen historien, pour la sérénité de ses recherches, se retranchait dans une tour d'ivoire, cette tour d'ivoire avait vue sur le forum, dont les luttes l'attiraient et le réclamaient.

C'est en crayonnant une notice biographique sur son arrière-grand-oncle Pierre-Théodore, le recteur de Louvain, qu'il constata que le commun des historiens manquait d'équité pour l'ancienne université brabançonne. Un mot du comte Charles de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse dans les provinces belges, faisait loi pour eux tous : « Il est honteux, écrivait-il en 1765, que nous ayons dans notre université des gens si peu faits pour maintenir le bon goût et entièrement livrés à la barbarie pour les sciences et à la rusticité pour les mœurs. » Louvain demeurait rebelle au philosophisme et rebelle au joséphisme : c'était là sa barbarie, c'était là sa rusticité. L'opinion nationale belge, de génération en génération, acceptait ainsi sans examen les verdicts autrefois portés par les bureaucrates autrichiens contre un corps professoral dont ils détestaient l'esprit d'autonomie. M. Verhaegen revisait le procès et montrait comment cette université qu'on interrogeait perfidement sur son bilan scientifique s'était comportée, vis-à-vis du germanisme usurpateur, comme un centre de fidélité religieuse et de fière indépendance.

Chemin faisant, au cours de cette histoire, il avait rencontré la physionomie du cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines : entre l'institution joséphiste du Séminaire général et ce cardinal de l'Eglise romaine, il avait vu s'engager un duel, où finalement le cardinal avait vaincu; le germanisme, après avoir voulu disputer à l'Eglise, au nom de l'Etat, la surveillance et la direction de l'éducation des clercs, avait dû reculer. Le portrait de ce grand prélat, dont les historiens dévoués aux idées joséphistes avaient amplement médit, tenta M. Verhaegen; dans les protestations du cardinal contre les actes oppresseurs de Joseph II, il aimait à saluer un langage avant-coureur du mouvement national de 1830; et cet homme d'Eglise, si longtemps diffamé, se dressait devant l'opinion publique belge, dans l'ouvrage de M. Verhaegen [1], comme un lointain mais éloquent précurseur de cette idée belge de liberté, dans laquelle sont jalousement incluses, par un trait

[1] Lille et Bruges, Desclée, 1889.

propre à la Belgique, toutes les libertés religieuses. Au moment des luttes ardentes entre catholiques et libéraux, c'était travailler à l'éducation politique du peuple belge que de mettre en relief le rôle qu'avaient eu les susceptibilités catholiques dans la révolution brabançonne de 1790; et les travaux historiques de M. Verhaegen, en marquant ainsi la façon de parrainage qu'avaient exercée les catholiques au berceau de la jeune nation belge, étaient en quelque mesure des actes politiques, riches d'une portée sociale.

III

M. Arthur Verhaegen voulait être une utilité et, si possible, une force dans le parti catholique belge : c'est avec ce dessein qu'il cheminait dans la vie. Une petite brochure : *Dévotions populaires et croyance en Dieu*, qu'il fit paraître en 1909 dans une collection d'écrits apologétiques populaires, témoigne de son attitude intellectuelle en face de l'idée religieuse : il y établissait très fermement que « pour croire à l'existence, à la toute-puissance, à l'intelligence et à la sagesse infinies de Dieu, le catholique n'a qu'à suivre la voie que lui trace la raison »; et qu'au delà de cette voie, « il n'a point d'abîmes à franchir pour accepter l'idée d'une religion, c'est-à-dire d'un lien permanent entre Dieu et lui, et pour s'incliner devant le fait éclatant de la religion catholique ». C'est de ce terrain très classique, très traditionnel, que sa pensée prenait élan vers la vérité chrétienne, et c'est sur ce terrain que, d'un geste d'apôtre, il convoquait l'indifférence et l'incroyance. Mais cette foi devait être vécue, cette vérité comportait des applications sociales; les rapports du peuple avec le christianisme, du christianisme avec le peuple, soulevaient une série de problèmes : on faisait encore acte d'apologétique en les étudiant et en s'efforçant au moins de les poser, et peut-être de les résoudre. Ce fut l'originalité de M. Arthur Verhaegen d'entrevoir peu à peu ces problèmes, et de savoir les regarder en face dès qu'il les entrevoyait, et d'oser sanctionner l'audacieuse franchise des coups d'œil par l'audacieuse netteté des solutions, et d'exercer à la longue une influence si profonde sur ses coreligionnaires, que l'histoire de ses évolutions d'esprit résume et symbolise les évolutions du parti catholique belge.

Ses origines, ses liens de famille le qualifiaient pour devenir un des membres actifs, — et bientôt sans doute un des *leaders*, — de cette *Fédération des cercles* qui, depuis 1867,

aspirait à « rapprocher, dans chaque centre de population, et cela en dehors de toute opinion politique, ceux qui faisaient profession de la foi catholique, et à former une société aimable et polie, mais en même temps sérieuse et chrétienne [1]. » L'électorat belge était demeuré un électorat censitaire : la *Fédération des cercles* représentait et groupait les éléments catholiques que leur situation sociale et pécuniaire appelait à exercer, au moins par leurs bulletins de vote, une influence civique. Il y eut des heures où cette « société aimable et polie » devint une force d'assaut : on la vit, à partir de 1878, soutenir vigoureusement les campagnes parlementaires qui visaient les lois scolaires du ministère libéral ; et la victoire de 1884, qui ramena les catholiques au pouvoir [2], fut en partie l'œuvre de cette puissance d'opinion qu'incarnait la *Fédération des cercles* et de cette puissance d'action qu'elle avait su mettre en branle. L'urgence des questions d'enseignement, qui durant ces années décisives l'avait obsédée, avait relégué au second plan l'étude et le souci du problème social.

Au demeurant, dans la Belgique d'alors, beaucoup de catholiques ne connaissaient ce problème que pour le craindre : les résolutions qu'avaient prises en 1863, 1864 et 1867 les congrès de Malines ne l'avaient éclairé que d'une lumière indécise et fragmentaire, d'une de ces lumières tremblotantes qui, loin d'aider le regard, le font trembler lui-même nerveusement. Les laborieuses tentatives d'Edouard Ducpétiaux pour faire élaborer à Malines non seulement un programme d'œuvres charitables, mais un programme d'économie chrétienne, avaient à peine abouti à un demi-succès, d'autant plus décevant qu'honorable. En 1863 il avait obtenu que les habitations ouvrières et les coopératives fussent inscrites à l'ordre du jour ; mais en fait on avait manqué de loisirs ou d'audace pour s'en préoccuper. En 1864 il avait développé tout un projet de législation protectrice du travail ; mais tout de suite des alarmes avaient surgi, condensées par François Beslay dans un contre-projet. Le congrès de 1867 n'avait osé ni repousser ni admettre l'intervention de l'Etat

[1] Defourny, *Les Congrès catholiques en Belgique*, p. 53 (Louvain, 1908).
[2] A la fameuse journée du 7 septembre 1884, où de nombreux cortèges catholiques, à Bruxelles, fêtèrent cette victoire, M. Arthur Verhaegen était parmi les manifestants ; et longtemps il garda comme souvenir le chapeau « melon » qui dans la bagarre provoquée par les libéraux fut enfoncé sur sa tête à coups de canne. Il donna lui-même une monographie de cette journée sous le titre : *La Manifestation du 7 septembre 1884*.

dans le régime du travail, et, bien timidement, on avait « laissé la question ouverte aux méditations des penseurs, des catholiques et des industriels. » On avait en définitive, à ces trois congrès de Malines, constaté des difficultés plutôt qu'on ne les avait résolues, et plutôt développé des objections qu'ébauché des solutions ; on avait fait, non pas œuvre positive, mais œuvre critique, — et beaucoup plus critique, parfois, à l'égard des réformes proposées qu'à l'égard des abus auxquels ces réformes voulaient mettre un terme. Et ces délibérations au cours desquelles certains discours prophétiques avaient été prononcés n'avaient pu imprimer à l'activité sociale catholique ni direction ni élan.

A côté de la *Fédération des cercles*, quelques directeurs d'associations populaires avaient fondé, en 1867, la *Fédération ouvrière.* C'était un premier essai de juxtaposition — l'on n'ose encore dire d'organisation, — de ce qu'il existait de bonnes volontés catholiques, — le mot : forces, eût encore été prématuré, — dans le monde ouvrier belge. On cataloguait en 1872, dans cette ruche industrielle qu'est la Belgique, 55 000 de ces bonnes volontés ainsi fédérées. Elles n'avaient rien d'inquiet ni même d'entreprenant : groupées en des œuvres excellentes par des directeurs dont elle savaient le zèle, elles se remettaient pacifiquement à eux. En dépit des suggestions émises dans la revue *l'Economie chrétienne* par certains esprits précurseurs comme Limbourg ou comme De Jaer, en dépit de l'exemple que donnait dès 1878 M. Helleputte en fondant à Louvain la *Gilde des métiers*, ces directeurs d'œuvres eussent jugé imprudent de trop devancer, sur le terrain social, l'allure incertaine et finalement empêtrée des congressistes de Malines. La *Fédération ouvrière*, comme la *Fédération des cercles*, s'attardait en piétinements, et l'on constatait avec surprise, en 1887, que la *Fédération ouvrière*, déjà vieille de vingt ans, n'avait pas encore osé demander que la possibilité d'observer le repos du dimanche fût garantie au travailleur par la loi [1].

Telle était l'atmosphère qui régnait dans les cercles dirigeants du catholicisme belge, au moment où M. Arthur Verhaegen y faisait son entrée. Les catholiques multipliaient les œuvres charitables ; ils aimaient que pour chaque détresse, matérielle ou morale, un remède fonctionnât, et que ce

[1] Sur la *Fédération ouvrière*, voir Vermeersch, *Manuel social*, 3ème édit. II, p. 9-11. (Louvain, 1909); Defourny, *op. cit.*, p. 60-62 et 153; Verhaegen, *Vingt-cinq années de vie sociale*, p. 11-15. (Bruxelles, Dewit, 1912).

remède fût fourni par eux, dans une œuvre dépendant d'eux ; ils en étaient glorieux pour Dieu et glorieux un peu pour eux-mêmes ; ils voulaient que le peuple qu'ils soulageaient n'ignorât point leur gloire. « Voilà, peuple éprouvé, ce que chaque jour des chrétiens répandent pour vous d'or, d'efforts, de sacrifices, d'héroïques abnégations, dans une seule cité [1] ». C'est en ces termes qu'un catholique liégeois concluait un rapport sur les bonnes œuvres qui fonctionnaient à Liége : les congressistes goûtaient la douceur de s'applaudir eux-mêmes en l'applaudissant.

Mais ce « peuple éprouvé », dont ils invoquaient ainsi l'admiration, ne se tenait guère aux écoutes de leurs congrès. En dehors de la petite fraction, assez inactive encore, d'ouvriers proprement catholiques, la foule des travailleurs se répartissait entre une minorité très entreprenante de socialistes et une grande masse d'indifférents. Et de cette masse l'action catholique s'occupait assez peu. On veillait, avec une assiduité protectrice, sur le petit bercail pieux et pacifique que formait la société ouvrière catholique ; on songeait moins à faire de ce bercail un centre d'appel qu'à le protéger contre des courants d'air nocifs ; et parmi cette élite d'ouvriers, sainement conservés, sainement conservateurs, on visait à prolonger l'œuvre de conservation. M. Arthur Verhaegen, tout le premier, paraissait dénué de toute ambition plus vaste, lorsqu'en 1878, donnant une conférence aux membres de la société ouvrière Saint-Joseph, de Charleroi, il leur disait :

> On se rit de votre petit nombre : vous n'êtes qu'une poignée, quelques centaines d'hommes, et ceux qui vous persiflent sont légion. Eh ! qu'importe ! Le nombre n'est ni la sagesse, ni la raison, ni la vérité. Vous avez, vous, la sagesse et la raison que donne la possession de la vérité catholique ! A d'autres, perdus dans les ténèbres de l'erreur, le sombre doute, les systèmes vicieux qu'il faut perpétuellement faire et défaire, le scepticisme glacial et les navrantes négations modernes. A vous, mes amis, la lumière, la vraie lumière ! C'est elle qui vous a amenés ici [2].

Qu'on fît pour eux des journaux populaires religieux, M. Verhaegen l'admettait bien volontiers : cela les instruirait, les fortifierait, les encouragerait. Mais l'idée d'une presse qui pénétrerait dans la foule des indifférents lui demeurait encore complètement étrangère : ceux-ci « apparaissaient, écrira-t-il plus tard, comme formant un monde à

[1] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 9-10.
[2] Verhaegen, *op. cit.*, p. 17.

part, fermé à l'action catholique et dont il n'y avait lieu de s'occuper que pour les plaindre. » M. Verhaegen, entre 1870 et 1880, partageait cette erreur d'optique avec ceux qui l'avaient devancé dans les voies de l'action catholique; il semblait qu'il allât hériter de leur timidité d'esprit en même temps que de leur générosité d'âme, et de leurs lacunes en même temps que de leurs maximes.

Il semblait aussi, à cette époque-là, que Léon Harmel, l'industriel du Val des Bois, se préparât à représenter et à faire prévaloir une conception toute patriarcale du patronat chrétien, et qu'il ne conçût encore l'action sociale de l'employeur que sous la forme d'une tutelle impérieusement bienfaisante.

Et c'était l'époque encore où, là-bas en Italie, le libéralisme économique gardait un prestige immense pour la jeune intelligence de Giuseppe Toniolo; et personne plus que lui n'aurait été surpris et déconcerté, s'il eût alors eu sous les yeux l'exposé de la sociologie catholique dont il devait un jour être l'initiateur.

Mais à chacune de ces destinées intellectuelles, un coup de barre était réservé : il fut donné à Léon Harmel par le comte de Mun, par le marquis de la Tour du Pin, par l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*; le comte Medolago Albani surgit à l'heure propice pour ouvrir au professeur Toniolo des horizons où son âme se complut et que sa pensée précisa; et quant à M. Arthur Verhaegen, c'est en jetant les yeux autour de lui sur les réalités sociales de son terroir de Gand qu'il sentit éclore en sa conscience un sens nouveau de l'action chrétienne.

IV

Le socialisme révolutionnaire, en 1877, s'implantait dans la cité gantoise; en 1878, il entrait, drapeau déployé, dans le conseil des prud'hommes; en 1880, il offrait à tout venant le pain de chaque jour par la fondation du *Vooruit*, coopérative de boulangerie. *Vooruit!* En avant! Cette devise d'œuvre économique était celle d'une armée en marche. Il y a je ne sais quoi d'orageux dans la population gantoise : le moyen-âge mit aux prises ses patriciens et ses plébéiens, ses tisserands et ses foulons; experte aux discussions, jalouse de n'obéir qu'à elle-même, elle ne se soumet à ses flatteurs que sous bénéfice d'inventaire; de par une expérience séculaire, elle sait, derrière l'appât des phrases, chercher les titres des idées

et en apprécier l'aloi; elle aime qu'on ait pour elle de la considération intellectuelle.

Contre le socialisme qui prenait des airs de conquérant, M. Verhaegen vit se dessiner dès 1878, parmi les foules ouvrières de la ville, une ébauche de résistance : elle avait son centre au cabaret du *Chat noir*, dans la *Ligue des électeurs indépendants*. Deux tisserands en étaient l'âme : la plupart des ouvriers qu'ils enrôlaient inclinaient, à l'origine, vers le parti libéral. Rien de confessionnel dans cette ligue et rien non plus de systématiquement anticonfessionnel : M. Verhaegen, un jour, constata que des catholiques frappaient à la porte. C'étaient le typographe Eylenbosch, l'élève pharmacien Herman Ronse, l'ancien instituteur Eugène de Guchtenaere : devant eux la porte de la *Ligue* s'ouvrait, et tous ces éléments d'origine ouvrière enrayaient efficacement la montée socialiste. Les dix mille membres du *Vooruit* ne tardèrent pas à se sentir menacés. D'année en année, la *Ligue des électeurs indépendants* devenait plus active : dépassant le cadre où semblaient d'abord l'enfermer ses origines ouvrières, elle se transformait en 1886 en *Association générale des ouvriers et des bourgeois* et fondait un journal qui s'appelait le *Rayon de lumière*. Il fallait de l'argent pour le lancement : l'argent se trouvait dans la poche des tisserands antisocialistes. Il leur plaisait de descendre dans la mêlée, avec une feuille bien à eux, et de disputer les esprits à la doctrine nouvelle. Eylenbosch s'occupait de fédérer les sociétés mutualistes ouvrières que le *Vooruit* n'avait pas encore conquises. Un certain Léon Bruggeman, qui depuis l'âge de sept ans travaillait dans les filatures, désertait son syndicat, trop révolutionnaire pour ses goûts, et prenait une part active à la fondation d'un syndicat antisocialiste de cotonniers. Sous les porches d'églises et dans les sous-sols des tavernes, dans les salles de meetings et dans les lacis des ruelles ouvrières, Bruggeman et ses amis faisaient campagne, et les trois quarts des adhésions qu'ils recueillaient étaient des adhésions catholiques [1].

M. Verhaegen observait ce phénomène : à l'écart de la *Fédération des cercles* et de la *Fédération ouvrière catholique*, à l'écart de toutes les forces catholiques organisées, une initiative ouvrière autonome avait su chercher et trouver, dans les sphères ouvrières catholiques, d'actifs éléments de lutte contre les partis révolutionnaires. L'effacement même où se canton-

[1] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 28-44.

nait la haute bourgeoisie catholique abandonnait à l'assaut socialiste le gros du monde ouvrier. Et c'étaient des ouvriers qui, face à face avec cet assaut, concertaient la contre-attaque; et, parmi ces ouvriers, d'aucuns étaient douloureusement pauvres, comme ce Léon Bruggeman à qui la maigreur de son salaire et la luxuriance de ses quatorze paternités n'avaient jamais permis de faire d'économies. A coups de discours, à coups de sarcasmes, et, s'il le fallait, à coups de poing, ce Bruggeman était toujours au premier rang contre les « rouges », alors qu'il aurait eu beau jeu à faire exhibition de son indigence comme d'une charge d'accusation contre le régime économique existant.

M. Verhaegen méditait sur ces spectacles imprévus, sur la détresse de ce travailleur dont le travail n'avait pas assuré la vieillesse, sur l'élan de ces hommes du peuple qui, par une action spontanée, indépendante, s'évertuaient à défendre l'esprit populaire contre les mauvais bergers. Sa conscience de chrétien se sentait mal satisfaite en observant qu'à certaines injustices sociales beaucoup de ses amis ne concevaient d'autre remède que l'aide tout arbitraire de leurs aumônes, et ses intuitions d'homme d'action l'amenaient à saluer dans les ouvriers catholiques des collaborateurs éventuels d'apostolat, pour la diffusion populaire du christianisme.

Les œuvres scolaires, c'était bien; et les œuvres de patronage, c'était bien; et M. Verhaegen, tout le premier, notait avec joie que, « dans la mesure où elles avaient réussi à atteindre les familles ouvrières, ces œuvres avaient conservé la foi, la pratique religieuse et les mœurs ». Mais il remarquait, d'autre part, que de nombreuses familles ouvrières, celles qui jouissaient d'une aisance relative, « n'acceptaient pas de plein gré les écoles pour pauvres, les patronages pour pauvres, ni même les cercles ouvriers où l'on coudoyait trop de pauvres », et que, « dans certains centres, la grande majorité de ces familles ne mordait pas à l'hameçon de la charité [1] ». Au delà des œuvres destinées au soulagement des pauvres, M. Verhaegen apercevait, sous la bannière socialiste, des coopératives de boulangerie, et des mutualités, et des journaux à deux centimes, qui visaient l'ouvrier, — l'ouvrier, trop aisément assimilé au pauvre par un conservatisme un peu vieillot. Il voyait, à la faveur de ces œuvres, le socialisme étendre ses conquêtes sur « cette énorme fraction du peuple que sa situation plaçait en dehors de l'action chari-

[1] Verhaegen, *M. Jules Lammens et les œuvres catholiques*, p. 74-76. (Gand, Sifler, 1909.)

table des catholiques ». M. Verhaegen promenait sur cette « énorme fraction » le regard anxieux du semeur qui se demande s'il moissonnera. Ce n'étaient pas seulement des méthodes nouvelles qu'il fallait proposer à l'action catholique : il fallait lui ouvrir un champ nouveau et la pousser, pour ainsi dire, à la conquête d'un monde nouveau.

Ainsi prenaient lentement essor les apostoliques ambitions de M. Verhaegen; ainsi s'évadait-il des habitudes d'esprit qui étaient celles de sa classe et celles de son parti. Lorsque, au fond d'une conscience chrétienne, s'éveille le sens des responsabilités sociales, on la voit, des profondeurs mêmes de son humilité, s'élever, en une belle rectitude d'élan, jusqu'à certaines audaces de pensée, jusqu'à certaines audaces d'action; et rompant avec les préjugés mondains, dédaigneuse d'un routinier qu'en dira-t-on, c'est avec une allégresse et une fierté d'autodidacte qu'elle ose faire acte d'obéissance logique à toutes les exigences de l'idée chrétienne. Telle était la conscience de M. Arthur Verhaegen, garante de son indépendance d'esprit, garante aussi de sa constante vaillance.

V

Elle était déjà très mûre, très maîtresse des complexités du problème social, lorsqu'en 1885 le comte Albert de Mun, devant *l'Association générale des Etudiants* de Louvain, développa dans un magnifique langage les conditions sociales du renouveau chrétien et lorsqu'en mars 1886 les sanglantes grèves de Charleroi sonnèrent le glas d'une économie politique antichrétienne. Ces grèves révélaient un malaise que le parti libéral, durant son passage aux affaires, avait commis la faute de laisser s'aggraver et que le parti catholique, maintenant dépositaire du pouvoir, devait étudier et soulager. Un rapport célèbre de M. Beernaert, un discours royal qui en sanctionna les conclusions engagèrent l'Etat belge dans les voies d'une législation sociale; et l'institution des congrès catholiques de Liége, qu'avait projetée dès 1885 *l'Union nationale pour le redressement des griefs*, mit sous les yeux des catholiques belges, en 1886, 1887 et 1890, l'urgence des problèmes sociaux.

« Malgré mes nombreux rapports avec le clergé, déclarait aux congressistes Mgr Doutreloux, évêque de Liége, j'ignorais que, depuis le mois de mars dernier, les socialistes avaient formé dans toutes les paroisses des environs, même dans les paroisses agricoles, des associations d'ouvriers rattachées

aux associations socialistes[1]. » C'était pour M. Verhaegen une force, de s'être tenu au courant des mouvements, publics ou occultes, qui s'ébauchaient et se dessinaient : il pouvait à bon escient parler du peuple, l'ayant connu de longue date et surtout l'ayant aimé. Il avait pris peu à peu, à l'endroit des aspirations et des frémissements populaires, une attitude différente de celle où s'attardaient, tout près de lui, beaucoup d'hommes politiques et beaucoup d'hommes d'œuvres : l'heure avait sonné où cette singularité même allait le mettre en relief et le désigner à l'attentive confiance des congressistes de Liége comme l'un des conducteurs de l'opinion catholique dans les voies nouvelles qui s'imposaient.

> Aucune institution existante, expliquera-t-il plus tard, ne devait certes être supprimée. Mais des œuvres nouvelles devaient être créées, en même temps que des lois protectrices de la faiblesse devaient être votées.
>
> Il fallait, d'une part, s'occuper des intérêts matériels des classes populaires et, d'autre part, intéresser l'ouvrier lui-même à la direction des œuvres nouvelles, l'émanciper en quelque sorte et se borner désormais à lui offrir des conseils désintéressés.
>
> Il fallait en outre, — et ceci concernait le législateur, — introduire résolument dans nos codes la protection des faibles et restreindre à cette fin la liberté économique illimitée dont jouissait le capital[2].

Telle fut l'évolution dont les congressistes liégeois entrevirent les premières étapes avec une perspicacité timide encore ; et parmi les orateurs qui prirent à tâche de rassurer leurs timidités, aucun peut-être ne montra plus de décision et plus de hardiesse que M. Verhaegen. Il fut dès 1886, avec M. Schollaert, désigné comme secrétaire du congrès, et, tout en même temps, chargé du rapport sur les œuvres de mutualité. Dans cette Belgique où l'on comptera, un quart de siècle plus tard, 8541 sociétés mutualistes reconnues, il n'y en avait pas plus de 212 en 1886. L'humilité même de ce chiffre est glorieuse pour le nom de M. Verhaegen : elle atteste l'état précaire du mouvement mutualiste au moment même où il pressait les catholiques de donner à ce mouvement impulsion et appui.

Il fit derechef office de rapporteur au congrès de 1890 : cette fois, ce fut de la presse populaire qu'il traita. On était sous l'impression de la bataille électorale qui venait de se livrer à Bruxelles pour le renouvellement du conseil de l'industrie : les socialistes avaient triomphé. Il existait cepen-

[1] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 52.
[2] Verhaegen, *op. cit.*, p. 57.

dant des journaux populaires catholiques, largement répandus; pourquoi donc leur influence apparaissait-elle à demi stérile? M. Verhaegen répondait que ce qui manquait à cette presse, c'était une partie positive, un programme de réformes sociales bien arrêté et journellement défendu. On achetait ces feuilles pour les nouvelles qu'elles donnaient; on n'y cherchait rien de plus, parce que rien de plus n'y pouvait être trouvé. « Ce sont des journaux bourgeois à bon marché, insistait M. Verhaegen. A côté de la politique bourgeoise que traitent couramment ces feuilles dites populaires, il existe une politique sociale qui grandit chaque jour et dont elles n'entretiennent pas les ouvriers. » Il traçait pour les congressistes un schéma de cette politique : il le leur présentait comme un programme sommaire du journal populaire catholique. Et l'on trouvait préconisée, dans ce programme, la fondation de sociétés de secours mutuels, de sociétés d'assurances contre les accidents, de sociétés d'épargne, de sociétés pour la construction de maisons ouvrières, de coopératives ou d'institutions similaires, de groupements corporatifs enfin, qui aviseraient à la limitation des heures de travail, à l'amélioration des salaires, au soulagement des chômeurs, à l'établissement de certaines lois protectrices du travail. Des congressistes s'émurent; ils sentirent qu'on était à un tournant où s'imposait un virage; ce virage contrariait des habitudes, des préjugés, des intérêts; le langage de M. Verhaegen paraissait dur à certaines torpeurs. Mais devant lui son évêque se leva, Mgr Stillemans, qui venait de prendre possession du siège de Gand :

> De l'aveu de tous, déclara le prélat, il y a trois catégories d'ouvriers : les socialistes, les indifférents et les catholiques. Je crois que les premiers crient bien haut qu'un seul journal, leur *Vooruit*, s'occupe des intérêts matériels de l'ouvrier. Je crois que la plupart des ouvriers de la seconde catégorie, les indifférents, pensent de même. J'ajoute que beaucoup d'ouvriers catholiques ne sont pas loin de se rallier à cette manière de voir. Voilà la situation vraie. Je pense qu'il est grand temps d'y apporter remède. Pour ma part, je saluerais avec bonheur l'apparition d'un journal populaire dans lequel les questions ouvrières et sociales seraient traitées...

Nous ignorons le parti socialiste, avait dit en substance, quatre ans plus tôt, Mgr Doutreloux ; et Mgr Stillemans signalait à son tour que les ouvriers, eux, ne connaissaient jusqu'ici qu'une presse amie, la presse socialiste. Les alarmes mêmes de ces pasteurs d'âmes militaient en faveur des conclusions de M. Verhaegen : non sans de vifs débats, le congrès les fit siennes [1].

[1] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 65-71.

Son influence, encore, se fit sentir et respecter dans les discussions successives auxquelles donna lieu la nature et l'organisation des œuvres professionnelles. En 1886, les congressistes liégeois voulaient qu'elles fussent mixtes, c'est-à-dire composées, en fait, de patrons et d'ouvriers, et qu'elles fussent expressément chrétiennes. Il y avait dans ces formules, théoriquement indiscutables, quelque chose d'un peu abrupt et d'impérieux à l'excès, que M. Verhaegen était soucieux d'amender. Il avait vu de près les ouvriers gantois s'organiser entre eux, d'une façon bien autonome, pour la lutte contre l'agitation socialiste ; il ne voulait pas que des déclarations de principes trop sommaires, trop peu nuancées, jetassent la suspicion sur de pareilles unions; et il admettait d'ailleurs très sincèrement qu'il serait bon que les statuts prévissent l'entrée des patrons dans ces groupements. Le congrès liégeois de 1890 adopta ce point de vue sous le libellé suivant :

Là où les réunions fécondes de patrons et d'ouvriers ne pourraient s'établir encore, le Congrès recommande le groupement par profession des ouvriers industriels chrétiens, sous une direction qui s'inspire toujours des sentiments de justice et de fraternité chrétienne. Cette forme d'association professionnelle permet de prendre en main, d'une façon immédiate et efficace, les intérêts moraux et matériels de l'ouvrier. Elle n'est pas exclusive de la bonne entente avec les patrons, et il importe que dans ce dernier cas les statuts prévoient l'entrée des patrons dans la corporation [1].

Le congrès de Malines, en 1891, parut apporter à cette doctrine un nouveau tempérament en indiquant que les unions professionnelles, là où les circonstances ne se prêteraient pas à l'établissement d'associations mixtes, pourraient être composées soit d'ouvriers, soit de patrons, et en ajoutant, sous une forme plus discrète que ne l'était le texte voté à Liége : « Mais il est souhaitable, chaque fois que les circonstances le permettent, qu'elles n'excluent par leurs statuts aucune catégorie de membres. » Et pour éviter que les ouvriers qu'inquiéteraient des unions expressément confessionnelles ne s'acheminassent vers les groupements socialistes, le congrès se bornait à stipuler, sans imposer à ces unions aucune étiquette religieuse, qu'elles devraient « reconnaître la religion, la famille et la propriété comme les bases de l'ordre social [2] ».

Les expériences faites à Gand par M. Verhaegen et ses con-

[1] Defourny, *op. cit.*, p. 195-198.
[2] Defourny, *op. cit.*, p. 267.

tacts quotidiens avec les réalités du monde ouvrier avaient lentement éclairé l'esprit public catholique et contribué pour une grande part à déterminer ces votes, qui désormais élargissaient, avec les cadres mêmes de l'action, l'horizon des conquêtes.

VI

Rentrant de Liége ou de Malines dans sa cité gantoise, M. Verhaegen, par son action personnelle, sanctionnait l'esprit de ces votes et en étendait la portée. On le voyait en 1888 créer un comité d'œuvres sociales pour opposer au *Vooruit* une coopérative catholique : la petite bourgeoisie s'insurgeait, et pour l'instant le projet succombait. Mais l'idée de mutualité planait au-dessus des objections : sans retard on allait l'appliquer. M. Verhaegen fit sortir du sol gantois la société de secours mutuels *la Paix* : un comité l'organisait, la secondait de ses conseils, recrutait péniblement parmi les bourgeois, encore fort hésitants, les premiers capitaux nécessaires ; mais l'œuvre une fois fondée, ce comité n'aspirait point à y commander ; un bureau exclusivement composé d'ouvriers devait en gérer les destinées, et la personnalité de M. Verhaegen, quelque bienfaisante qu'elle eût été pour les débuts de l'œuvre, s'effaçait volontiers devant celle de l'ouvrier sculpteur Pierre de Buck [1].

Le mois de novembre 1890, en exécution des vœux qu'avait votés en septembre le congrès de Liége, voyait éclore, à Gand, une feuille catholique franchement populaire qui s'appelait *le Peuple (Het Volk)* et qui déclarait « entrer en lice pour les intérêts matériels et moraux des ouvriers et des petits bourgeois victimes de l'organisation actuelle de la société ». La plume de M. Verhaegen marquait en termes expressifs, dès le 9 novembre 1890, le caractère du journal :

Ce qu'il faut, proclamait-il, c'est réduire la puissance illimitée ou, en d'autres termes, la liberté sans bornes du capital, protéger efficacement les ouvriers et les petits bourgeois contre l'oppression de l'argent, considérer le capital et les machines comme des instruments mis à la disposition de l'homme par le Créateur, non pas pour transformer le plus grand nombre des hommes en esclaves d'un petit nombre de privilégiés, mais bien pour apporter aide et assistance aux masses populaires et les aider à obtenir la prospérité qu'il est possible d'atteindre ici-bas.

Et M. Verhaegen, après avoir rappelé que le libre épanouissement de l'idée chrétienne, maîtresse de fraternité, était la

[1] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 58-59.

condition nécessaire de toute amélioration sociale, réclamait que la constitution étendît considérablement le droit de suffrage et que le travail eût sa place à côté du capital dans le corps électoral ; puis il esquissait les méthodes législatives par lesquelles l'Etat pouvait prêter aide aux travailleurs, les méthodes corporatives par lesquelles eux-mêmes pouvaient s'aider et s'entr'aider [1]. Une semaine plus tard, dans le second numéro, il abordait la question du salaire. Des susceptibilités s'insurgeaient, invoquaient la vigilance de l'évêque contre ces aspects imprévus qu'affectait la propagande sociale du christianisme; l'évêque avait confiance. M. Jules Lammens, sénateur catholique de Courtrai, beau-père de M. Verhaegen, obtenait que le *Bien Public de Gand*, qui depuis 1853 était l'un des organes directeurs du catholicisme belge, prêtât à l'audacieuse petite feuille, un an durant, son atelier et ses presses, pour lui laisser le temps et les moyens d'acquérir pignon sur rue. « Les bons patrons n'ont rien à craindre d'elle », redisait M. Verhaegen.

D'autres pourtant continuaient de craindre et ils obsédaient l'évêque, mais c'était le pape Léon XIII qui leur répondait... Il leur répondait, le 15 mai 1891, par son encyclique sur la condition des ouvriers. Le *Volk* avait le vent en poupe; moins d'un mois après, d'hebdomadaire il devenait quotidien. Le typographe Eylenbosch, l'ouvrier sculpteur Philippe de Munnynck, en devenaient tour à tour rédacteurs en chef. Son caractère de journal populaire, rédigé par des ouvriers pour les ouvriers, allait s'accentuant. Des prêtres, périodiquement, y donnaient des articles d'apologétique. Tous les antagonismes, assurément, n'étaient pas désarmés; les journaux flamands catholiques de Bruxelles et de Gand refusaient au *Volk*, dont la caisse était encore médiocrement remplie, les arrangements qu'il eût souhaités. Mais ces oppositions mêmes témoignaient combien il était nécessaire que le *Volk* vécût pour agir non seulement sur l'opinion ouvrière, mais sur l'opinion catholique; et la délicate générosité de M. Verhaegen, invisible et présente, empêchait assidûment que le *Volk* ne mourût.

Après la mutualité, après le journal, l'organisation ouvrière devait être créée. En ce même mois de novembre 1890 où le *Volk* voyait le jour, M. Verhaegen s'en préoccupait. Il adressait à M. de Guchtenaere, président de l'*Association générale des ouvriers et des bourgeois*, les statuts éventuels d'une

[1] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*. p. 82-86.

fédération qui grouperait toutes les sociétés ouvrières gantoises disposées à reconnaître la religion, la famille et la propriété comme les bases de l'état social. Avant la fin de l'année, la *Ligue ouvrière antisocialiste* de Gand était fondée; et quelques paroles que tint à prononcer dès la première séance l'ouvrier cotonnier Théophile Claeys subsistent comme un document précieux sur l'origine et le sens de cette création.

Ouvriers comme nous le sommes, déclarait-il, nous désirons ardemment le relèvement de notre classe. Jusqu'ici, lorsque nous défendions dans les cercles ouvriers nos intérêts et nos droits, lorsque nous faisions connaître nos griefs, l'on nous soupçonnait de socialisme. L'élection pour le conseil de l'industrie et du travail a été nécessaire pour ouvrir les yeux aux catholiques et leur faire ajouter foi à nos plaintes. La défaite des ouvriers antisocialistes et des ouvriers catholiques aura été bonne pour nous. Voici en effet qu'un homme appartenant à la classe supérieure s'est levé pour défendre nos droits méconnus. C'est M. Verhaegen qui a pris l'initiative du groupement fédératif dont nous attendons le plus grand bien. Son intervention est d'autant plus honorable pour lui que ce n'est pas nous, ouvriers, qui sommes allés à lui, mais que c'est lui qui est venu à nous. Je le remercie au nom de tous les ouvriers antisocialistes [1].

La nécessité même de lutter contre le socialisme sur le terrain des intérêts économiques provoqua parmi les membres de la *Ligue ouvrière*, en 1894, un victorieux élan pour la fondation d'une coopérative ; et ce que M. Verhaegen n'avait pu accomplir en 1887, faute de concours bourgeois, fut ainsi réalisé sous ses auspices, sept ans plus tard, par des concours ouvriers.

Il y avait de l'humilité, et je ne sais quel détachement conquérant, dans la joie qu'éprouvait M. Verhaegen à susciter des initiatives ouvrières, et puis à leur inculquer, tout de suite, la conscience de leur liberté, et à leur laisser, sans délai, la propre maîtrise de leur élan. Il aimait, chaque semaine, donner dans un cercle d'études sociales et d'enseignement mutuel des leçons d'économie politique [2], mais il ne voulait se servir de son prestige de professeur que pour éveiller des esprits, pour orienter des âmes, pour préparer et mûrir les orateurs ouvriers qui, se mêlant eux-mêmes au conflit des doctrines, mettraient au service de l'idée sociale chrétienne la verdeur de leurs énergies et la fraîcheur de leur langage. Ainsi se proposait-il, sans jamais s'imposer, comme un auxiliaire de l'action ouvrière. Ses auditeurs étaient sûrs de lui : jamais il ne fut soupçonné de vouloir amuser leurs impa-

[1] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 97.
[2] Verhaegen, *op. cit.*, p. 153.

tiences ou briser leurs élans. Lorsque s'organisèrent, dans les divers métiers gantois, des syndicats ouvriers antisocialistes, il amena chacun d'eux à prendre un conseiller et à le choisir, de préférence, parmi les anciens ouvriers de la profession; mais le syndicat antisocialiste des tisserands, — de ces tisserands gantois connus à travers les âges par la dureté de leurs têtes et l'ardeur de leurs frémissements, — ne voulut pas d'autre conseiller qu'un bourgeois, qui s'appelait Arthur Verhaegen [1].

Si les Gantois, en 1893, acceptèrent, à l'exemple de l'Angleterre, que dans les tissages quatre métiers fussent confiés à un seul tisserand, ce fut ce bourgeois qui les y décida, à la suite du voyage d'études qu'il avait fait en Angleterre avec deux d'entre eux [2]. Ils le sentaient mêlé sans cesse aux détails de leur vie, également soucieux de collaborer avec eux et de ne point les dominer. Sa voix, parfois, prenait un accent d'autorité plus instante, pour leur lire ou leur commenter quelque document pontifical sur la question sociale [3] ; mais dans cette assurance dont alors se ponctuait son langage, nul n'eût osé soupçonner quelque survivance d'un orgueil de classe ou d'une morgue intellectuelle ; c'était l'assurance du fidèle, qui savait par expérience la sécurité des enseignements de son Eglise et qui visait à faire accepter ces enseignements pour faire partager cette sécurité. On savait, par ailleurs, que ses libéralités, si copieuses qu'elles fussent, n'étaient jamais pour lui un instrument de règne. Lorsqu'un jour de 1900 les tisserands de Gand firent malgré lui une maladroite tentative de grève générale, il ne voulut point que l'erreur commise par leur syndicat en compromît l'existence : il vint à eux, avec une avance de 20 000 francs, pour empêcher qu'ils ne pâtissent trop de leur faute ; et lorsqu'après l'échec qu'il avait si justement prévu ils lui remboursèrent cette somme, les liens s'étaient encore resserrés entre leurs cœurs et le sien [4].

Que les patrons catholiques consentissent à conférer et à négocier non seulement avec leurs propres ouvriers, mais avec les délégués des unions professionnelles, tel était son

[1] Verhaegen, *op. cit.*, p. 159.
[2] Verhaegen, *op. cit.*, p. 163.
[3] Parfois le commentaire était l'occasion d'un opuscule : c'est ainsi que dans sa brochure sur le minimum de salaire (Gand, Sifler 1892) il commenta la doctrine de Léon XIII sur le juste salaire et en déduisit, non sans soulever des polémiques qui ne le troublaient point, les applications pratiques.
[4] Verhaegen, *op. cit.*, p. 161.

rêve. Il le voyait réalisé par les industriels d'Angleterre, par ceux de Hollande aussi, dans une certaine mesure : un voyage qu'il faisait à Enschede avec deux ouvriers fileurs lui permettait d'étudier le mécanisme de ces pourparlers, sincèrement propices à la paix sociale. Il obtint en 1908 que, dans le groupe des industries de la construction, s'organisassent des conversations de ce genre [1] ; il attendait, patient et longanime à l'endroit des résistances patronales, que l'exemple fût suivi. Sa confiance dans l'avenir s'affermissait lorsqu'il regardait s'installer dans sa ville de Gand, par l'initiative de la *Ligue ouvrière antisocialiste*, le *Secrétariat général des unions professionnelles chrétiennes*, dont le P. Rutten, Dominicain, devenait le directeur. Des expériences chaque jour plus précises lui permettaient d'affirmer que « le syndicat ouvrier était une conséquence nécessaire de l'organisation collective du travail dans la grande industrie [2] », et que tôt ou tard, entre les chefs d'industrie et ces groupements de travailleurs, des causeries s'engageraient et des cordialités s'échangeraient.

Son exemple à lui ne montrait-il pas d'une façon décisive la possibilité de pareilles causeries et combien étaient efficaces de pareilles cordialités ? Même lorsqu'ayant quelques loisirs il descendait dans un domaine qui apparaît à beaucoup comme un terrain réservé pour une élite, celui de la culture artistique, M. Verhaegen, lui, se refusait, là encore, à s'isoler du peuple, et c'est pourquoi les mouvements artistiques qu'il sut mettre en branle eurent en Belgique une répercussion profonde parmi les ouvriers d'art. Un de ses familiers nous écrit à ce sujet :

Quelques années après sa sortie de l'Université de Gand, on vit ce jeune ingénieur des ponts et chaussées, lesté de fortes études mathématiques et techniques et doué d'un rare talent de dessinateur, se détourner peu à peu des premiers travaux par lesquels il avait déjà fait ses preuves : construction de chemins de fer, travaux maritimes et hydrauliques, pour s'élever bientôt à des recherches et à des réalisations d'un ordre plus élevé, et notamment à la restauration pieuse et savante des monuments religieux et civils du Moyen-Age. Le style qu'il est convenu d'appeler le gothique, et de préférence celui du treizième siècle, dans ses traductions flamandes, mosanes et rhénanes, n'eut bientôt plus de secrets pour lui. Sa maîtrise s'affirma aussi bien dans les travaux de Saint-Vincent de Soignies et de la Collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles que dans des « reconstitutions » singulièrement compliquées, telles que celle du donjon de Gérard le Diable à Gand, — qui fut son œuvre personnelle, — et,

[1] Verhaegen, *op. cit.*, p. 166-167.
[2] Verhaegen, *M. Jules Lammens*, p. 82.

dans la même ville, celle du puissant « Château des Comtes » où sa collaboration fut active et précieuse. Ce style médiéval qu'il connaissait autant qu'il l'aimait, — et qu'il contribua tant à remettre à la mode dans la Belgique d'aujourd'hui, avec le savant archéologue Helbig et avec le baron Bethune, le bâtisseur de Maredsous et le fondateur des écoles Saint-Luc, — est aussi celui que M. Arthur Verhaegen choisira quand il acceptera de construire aux environs de Gand le « Nouveau Béguinage » ou qu'il s'avisera d'agrandir ses résidences familiales de Boitsfort et de Meirelbeke. Comme les « Maîtres de l'œuvre » des temps héroïques, il ne se bornait pas à dresser les plans et à faire les épures, mais il suivait et dirigeait volontiers lui-même les travaux d'exécution, sachant au besoin tailler lui-même dans la pierre un écusson ou un fleuron d'ogive ou battre au marteau quelque délicat ouvrage de ferronnerie. Et ce contact professionnel avec des artisans, auquel l'entraînait cette passion constructive, le ramenait par une courbe heureuse à l'autre souci dominant de la vie : le devoir social. On vit ainsi sa maison de ville se doubler d'un atelier pour la verrerie d'art, qui a marqué sa place dans l'histoire du vitrail au dix-neuvième siècle, tandis qu'à l'ombre de son château de Meirelbeke surgissait et prospérait un atelier d'ébénisterie qui répandit en Belgique et en Angleterre d'excellents types de mobilier religieux. Dans ces ateliers d'art, tout comme dans les mutualités et les syndicats créés sous son inspiration, on le voit surtout préoccupé d'instruire et d'initier les artisans, et aussitôt que ceux-ci ont compris le rôle qu'il attend d'eux, il s'efface et cesse d'être le bon patron pour n'être plus que le bon conseiller.

Pour le renouveau esthétique comme pour le renouveau social, M. Arthur Verhaegen se complaisait à être un éveilleur d'âmes, un solliciteur d'initiatives, un professeur d'autonomies, et à n'être rien de plus.

VII

Lorsque, en 1909, la *Ligue ouvrière antisocialiste* fêta le jubilé de vingt-cinq ans du gouvernement catholique, M. Arthur Verhaegen, haranguant les ouvriers gantois, résuma devant eux le quart de siècle qui venait de finir ; il leur montra que deux idées s'y étaient enfin réalisées : d'une part, le droit des faibles à la protection de la loi ; d'autre part, le droit des ouvriers à participer à la vie politique [1]. Ce qu'il taisait et ce que ses auditeurs n'oubliaient pas, c'était le rôle qu'il avait joué personnellement pour hâter l'avènement de ces droits.

Il avait, en 1894, au nom de la Ligue ouvrière gantoise, développé au roi Léopold II, d'abord dans une conversation, puis dans un mémoire, les appels adressés par le monde ouvrier belge à l'intervention de la loi. Interdiction du tra-

[1] Verheagen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 221.

vail du dimanche et du travail de nuit; interdiction aux femmes de l'entrée des mines et des industries dangereuses; limitation des heures de travail dans les industries nuisibles à la santé; assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents; attribution de la personnalité civile aux unions professionnelles; extension aux ouvriers agricoles des lois instituant les conseils de l'industrie et du travail et les conseils de prud'hommes; érection d'un ministère du travail : voilà ce qu'il demandait à l'Etat législateur. Mais il advenait que cet Etat législateur fît à certaines heures figure d'Etat patron, d'Etat entrepreneur. M. Verhaegen ne permettait pas que dans cette autre fonction la conscience de l'Etat s'assoupît; il réclamait, pour les ouvriers qu'engageaient les pouvoirs publics, le relèvement des petits salaires, et l'inscription d'un certain minimum de salaire dans les cahiers des charges d'adjudication publique. Il attendait enfin de la générosité de l'Etat des allocations pour les associations tendant à la prévoyance, à l'épargne, à l'assistance mutuelle, et pour les cours professionnels.

L'œuvre sociale accomplie par le gouvernement catholique belge fut dans ses grandes lignes la réalisation de ce programme[1]. M. de Bruyn, alors ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, consulta M. Verhaegen sur l'organisation d'un office du travail. « Un office ne suffit pas, répondit M. Verhaegen; c'est un ministère qu'il faudrait... » Et dès 1895, six années avant l'Etat français, le gouvernement catholique belge créa un ministère de l'industrie et du travail, dont l'office projeté fut le principal rouage[2].

Il semblait à M. Verhaegen que, pour assurer pleinement la protection légale des faibles, il importait que le choix des législateurs fût en partie leur œuvre : la participation des ouvriers à l'électorat politique, consacrée par la réforme constitutionnelle de 1893, eut en lui un défenseur tenace. Lorsque certains de ses amis songèrent à restreindre les bases de l'électorat communal, il les conjura d'y renoncer : ce fut une douleur pour lui de les voir passer outre et de constater qu'à la suite de la désillusion qu'éprouvaient les foules ouvrières, la pénétration de l'influence catholique dans les milieux socialistes était ralentie et parfois enrayée[3]. Du moins ces foules rendaient-elles à M. Verhaegen hommage

[1] Voir notre brochure : *L'œuvre sociale de l'Etat belge* (Paris, De Gigord, 1912 : publication de la *Société Bibliographique*).
[2] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 179.
[3] Verhaegen, *op. cit.*, p. 196.

et justice; elles savaient avec quelle ardeur et quelle sincérité, soit comme membre de la Chambre des Représentants, soit comme notabilité du parti catholique, il réclamait pour elles, dans l'exercice de leur droit de suffrage, une véritable autonomie.

De même que les ouvriers socialistes choisissaient leurs candidats, il voulait que la *Ligue démocratique*, qui depuis 1891 représentait les intérêts des travailleurs et de la petite bourgeoisie, choisît directement et souverainement les siens. Il lui paraissait inadmissible que des ouvriers catholiques, parce que catholiques, dussent se laisser passivement englober dans les cadres du parti catholique et docilement voter pour les candidats qu'estampilleraient les autres groupements de ce parti. Son rêve et son vouloir, c'était qu'ils formassent entre eux un groupement bien distinct, qui représenterait, d'une part, leurs convictions religieuses et politiques, communes avec l'ensemble des catholiques, et d'autre part leurs intérêts économiques, leurs intérêts d'ouvriers, et que les candidats nommément désignés par ce groupement fussent inscrits dans la liste d'entente proposée aux suffrages catholiques.

Sur le terrain même de Gand, dès 1894, M. Verhaegen fit appliquer ces théories : elles eurent pour résultat immédiat l'envoi à la Chambre des Représentants d'un typographe catholique et d'un employé de commerce catholique [1]. Ce qui se passait à Gand pouvait se réaliser ailleurs : il semblait naturel et logique que partout les associations catholiques faisant partie de la *Ligue démocratique*, agissant en pleine indépendance, désignassent par elles-mêmes, en vue de la formation d'une liste catholique unique et commune, les candidats auxquels leur donnerait droit leur force numérique proportionnelle. Il fallut douze ans de polémiques entre journaux, d'explications entre évêques, de correspondances entre les autorités du catholicisme belge et l'autorité romaine, avant que M. Verhaegen, successeur de M. Helleputte à la présidence de la *Ligue démocratique*, obtînt pleine satisfaction : une lettre du cardinal Merry del Val, datée du 30 mars 1905, clôtura des discussions qui avaient trop duré; et quatre ans plus tard le cardinal Mercier, causant avec un collaborateur du *Corriere d'Italia*, constatait avec joie qu'à chaque période électorale la vieille *Fédération des cercles catholiques* et la jeune *Ligue démocratique* désignaient chacune leurs candidats en nombre proportionnel à leurs

[1] Verhaegen, *op. cit.*, p. 183-184.

effectifs; que c'était là un acte de confiance mutuelle; et qu'après avoir livré, en commun, la même bataille électorale, chaque groupement retournait à l'application de son programme, en toute liberté[1].

La distinction des associations, insistait M. Verhaegen, n'a pas comme conséquence naturelle la désunion des catholiques : c'est le contraire qui est vrai. Elle procure au parti le concours actif des ouvriers organisés et groupés. La vie politique y gagne en intensité et en sincérité. L'électeur n'hésite pas à faire connaître ses vues, ses vœux et ses griefs dans le sein du groupe auquel il appartient et où il rencontre ses amis... On ne l'aura point induit en la tentation de porter le vœu chez les socialistes, qui sont toujours prêts à accueillir et à exacerber les plaintes et les griefs... Il faut résolument faire place à l'âme populaire. Le groupe des ouvriers, s'il est assez important ; le groupe agricole, dans les mêmes conditions, doivent, en fin de compte, avoir leurs hommes à eux, sur la liste des catholiques unis. Leurs vœux et leurs griefs seront ainsi portés directement, par des représentants qui leur inspirent confiance, devant le parlement ou, tout au moins, devant la droite parlementaire [2].

Le droit de suffrage des ouvriers catholiques, grâce à cette véracité d'organisation, s'exerçait, sur le sol belge, avec une sincérité et une ampleur dont aucun autre pays n'offrait l'exemple : leur représentation politique, telle que l'avait conçue M. Verhaegen, devenait, à proprement parler, une représentation économique, une représentation des intérêts. A peine admis à la vie politique, ils entraient au Parlement avec leur programme et avec leurs hommes, avec des députés qui étaient vraiment les leurs et qui pouvaient se présenter, authentiquement, comme les temoins de leur volonté ; et plusieurs de ces députés, ainsi désignés au suffrage de tous les catholiques par le suffrage préalable des catholiques de la classe ouvrière, devenaient ministres. On n'avait pas embrigadé les travailleurs catholiques pour amuser leur fièvre de réformes ou confisquer leurs suffrages, mais tout au contraire pour leur donner une voix qui désormais résonnait, bien distincte et bien nette, dans les débats parlementaires. M. Verhaegen écrivait en 1912 avec une allégresse d'initiateur :

Cette reconnaissance des organismes électoraux qui ont la confiance des ouvriers catholiques a été pour ceux-ci un puissant réconfort, en même temps qu'elle a été pour le parti catholique un acte de sagesse politique et un élément de succès. Aussi pouvons-nous, après vingt-cinq ans, envisager avec quelque satisfaction la période qui se ter-

---

[1] Verhaegen, *op. cit.*, p. 263-298.
[2] Verhaegen, *M. Jules Lammens*, p. 87-88.

mine. Nous n'avons ni à regretter ce qui a été fait, ni à abandonner actuellement la voie dans laquelle nous nous sommes engagés [1].

Et le comte Albert de Mun, qui par son discours de Louvain, en 1885, avait en quelque mesure donné le branle à tout ce mouvement, apportait à M. Verhaegen, en tête du livre : *Vingt-cinq années d'action sociale*, un nouveau témoignage public de leur union dans une foi commune.

VIII

De par tout son passé, de par toute son œuvre, M. Verhaegen incarnait des croyances, des revendications et des droits. L'envahisseur allemand, dès 1914, le surveilla comme une conscience fière et le redouta comme une puissance d'opinion. Cette conscience devait être mise au secret, cette puissance devait être exilée. Des perquisitions furent faites chez M. Verhaegen : on confronta son écriture avec un billet qu'avait reçu sur le front son gendre, M. de Grand-Rý, et qui contenait certains renseignements réputés d'ordre militaire ; on conclut que ce billet était de la main de M. Verhaegen. Dix ans de travaux forcés, commués en deux ans de forteresse, sanctionnèrent cette conclusion.

M. Verhaegen dut passer l'hiver de 1915, le printemps de 1916, dans la prison de Gross Strehlitz. Quelques heures de promenade à travers un étroit jardin potager étaient le seul relâche que comportait la séquestration. La messe quotidienne, d'abord permise, fut bientôt défendue. « Le comte Georges de Beauffort et moi, écrivait M. Verhaegen à sa fille, faisons notre lit, notre lavabo et cirons nos bottines. Georges ravaude ses chaussettes et fait de la tapisserie. Je n'ai pas ces talents et j'écris beaucoup. » Il écrivait sur l'existence de Dieu, sur la Providence : même au fond de ses détresses, il la sentait toujours vigilante et, quand même, toujours aimante ; il choisissait, pour la célébrer, l'heure où d'autres peut-être se fussent révoltés contre le malheur, révoltés contre elle. Il composait un roman social : *les Temps nouveaux* ; les visions d'avenir qu'il y déroulait étaient pour ce prisonnier comme une façon d'évasion. Il étudiait avec M. de Beauffort des plans de restauration du château des Beauffort à Mielmont. Ainsi travaillait-il, et puis il priait.

L'affection de vessie dont il souffrait le fit acheminer, au cours de l'été, vers les bains de Wildungen, dans la principauté de Waldeck-Pyrmont. Son compatriote, M. de Lalieux,

[1] Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, p. 339.

qui passa là plusieurs mois avec lui, écrira plus tard : « Je remercie Dieu chaque jour d'avoir mis M. Verhaegen sur le chemin de ma vie d'épreuves... Sa résistance morale et son optimisme, fondés sur sa confiance inébranlable en la Providence, étaient merveilleux. Je ne l'ai jamais vu ni abattu, ni découragé, alors même que les souffrances physiques et des insomnies désagréables l'affligeaient. » De longues promenades à travers l'amphithéâtre des collines voisines, certaines excursions vers les curiosités artistiques de la région, et l'attente quotidienne d'une décision gouvernementale qui le rendrait enfin à l'affection des siens aidaient M. Verhaegen à prendre patience. En septembre 1916, la Prusse prévenait le Vatican qu'elle allait le mettre en liberté ; mais une fois de plus, la Prusse trompait cyniquement le Vatican.

Et M. Verhaegen, au lieu d'apprendre sa libération, apprenait la condamnation de son fils Pierre, conseiller provincial, à douze ans de prison. D'avoir, « par ses écrits, relevé le courage de ses compatriotes et, en conséquence, fait du tort à l'armée allemande » : tel était le crime de M. Pierre Verhaegen. « Dieu ne nous envoie que pour notre bien cette nouvelle et dure épreuve, commentait son père. Quand il le voudra, elle prendra fin. J'espère que, Dieu aidant, le fils ne se laissera pas plus abattre que ne l'a fait le père... » Ainsi M. Verhaegen, vis-à-vis de la Prusse geôlière, se tenait-il plus droit que jamais.

Il semblait qu'à coups de désillusions, elle voulût opprimer son courage. A la fin d'octobre 1916, à la suite d'une comparution devant la commission internationale de la Croix-Rouge, son départ pour Montreux paraissait décidé : il l'écrivait aux siens, s'attendait à les revoir bientôt. Mais les semaines se traînaient; la station estivale de Wildungen prenait sa triste parure d'hiver; M. Verhaegen était toujours là, offrant à Dieu, pour les siens, ce supplément d'épreuves. Il vit approcher Noël, se remémora la maison de Gand, déserte ou presque déserte, le silence morne qui, sous ce toit lointain, avait remplacé les joies exubérantes de naguère; il demandait une grâce à Dieu, celle d'avoir un rêve qui lui rendît un instant l'image de ces joies : « Je suis seul, écrivait-il, dans une solitude presque aussi absolue que celle de la cellule des prisonniers. Heureusement, je jouis de la paix du cœur, de cette paix que les anges ont promise aux hommes de bonne volonté. Ma conscience ne me reproche rien. Si je la laissais parler, elle témoignerait même de quelque fierté. Ce sont là des compensations. »

Wildungen gardait son prisonnier, et peu à peu ce prisonnier avait faim : le régime convenait peu à son « vieil estomac »; il demandait, en février 1917, l'envoi d'un peu de pain d'épices. En mai 1917, il se crut libre; on lui dit qu'il partait pour Constance, on l'y envoya. On l'y fit piétiner, malade et mal installé; à sa porte, il avait la frontière et ne la pouvait franchir. On invoqua des subtilités, au début de juin, pour le réexpédier à Wildungen. Il se sentait très affaibli, mais ne voulait pas se décourager. « Cinq minutes de marche, écrivait-il le 10 juin, me mettent sur les dents. Je mange très peu; dès que je lis des livres ou des journaux qui, en temps ordinaire, m'intéressaient, je m'endors. Il semble que je n'aie plus de goût pour rien ni d'aptitude pour quoi que ce soit. Tout cela ne m'effraie pas. J'accepterai avec joie la mort, si Dieu me l'envoie en exil. »

Le 27 juin, il apprenait qu'il était désormais autorisé à résider à Bruxelles; Gand, sa chère ville de Gand, lui demeurait interdite. Bruxelles, c'était le renouveau de la vie de famille, mais ce n'était pas encore la liberté. Il s'installa chez l'une de ses filles, avec sa femme; deux de ses filles, qui étaient à Gand, n'eurent pas la permission de venir le voir; elles ne devaient avoir de passeport que lorsqu'il serait dans son cercueil. Affaibli, fatigué, il n'abandonnait ni les vastes espoirs ni les grands projets : il esquissait le plan d'un journal catholique d'information rapide; il voulait, jusqu'au bout, travailler... Un jour la *Kommandantur* de Gand manda ses deux filles, toujours retenues loin de lui; on leur dit textuellement : « Verhaegen Arthur, c'est votre père? — Oui. — Il est mort; vous pouvez aller pour deux jours à Bruxelles. » Cette brutalité même était une façon d'oraison funèbre : il avait fallu que ce grand citoyen gantois fût mort — le 11 septembre 1917 — pour qu'on permît à des Gantois et à des Gantoises, fussent-elles ses filles, de se glisser jusqu'à lui.

Ses amis du parti catholique, ses amis de la classe ouvrière, possédaient à l'avance, en une sorte de testament public, ses suprêmes pensées d'avenir : ce sont les pages de conclusion par lesquelles il terminait il y a six ans ses *Vingt-cinq années d'action sociale.* Avec cet humble esprit d'adaptation aux réalités sociales qui distinguait son génie d'homme d'action, il se gardait bien de penser que ceux qui lui succéderaient devraient à jamais régler leurs méthodes sur les siennes; nul n'était plus éloigné que lui de ce qu'il appelait « le fétichisme des modalités actuelles ». Mais comme un peu de bien avait

été accompli, comme un « résultat considérable » avait été obtenu, il en concluait très franchement :

Jusqu'à ce que des modes plus adéquats d'action populaire soient découverts, que des circonstances nouvelles, — peut-être l'entrée en scène d'hommes plus jeunes, — ouvrent des voies que nous ne connaissons pas encore, — les catholiques belges agiront sagement, me paraît-il, en conservant et en développant les modes de pénétration et d'action sociale actuellement en vigueur.

Il faut, leur criait-il, « brûler sans hésiter les étapes, lorsque la raison nous dit que les étapes doivent être atteintes bientôt. Il faut aller aussi loin que le demande l'esprit de justice, dans la voie de la protection légale des petits et des faibles ». L'esprit de justice qui animait M. Arthur Verhaegen allait loin : conventions collectives de travail, suppression de la promiscuité des sexes dans l'usine et sur les chantiers, fixation à quatorze ans de l'entrée des enfants à l'atelier, réglementation des heures de travail des adultes, amélioration du salariat par l'organisation de primes patronales en vue de la vieillesse, de la maladie, du chômage involontaire : telles lui paraissaient être les étapes du prochain lendemain. Ce n'est pas là du socialisme, affirmait-il; et quelques charges nouvelles pesant sur le capital n'étaient pas pour l'effrayer.... Il écrivait même que cela ne ferait que porter bonheur à la société humaine. « Naturellement, continuait-il, les inégalités sociales tendront à diminuer. Que les catholiques s'en réjouissent! Si tous les hommes remplissaient leur devoir, les inégalités, réduites par l'observation de la justice et adoucies par la pratique de la charité, ne choqueraient plus personne. »

C'est ainsi qu'au seuil d'une vieillesse qui, par des souffrances cruellement imprévues, devait le mener rapidement à la mort, M. Arthur Verhaegen fouillait l'exigeante loi du Christ, afin d'en faire jaillir, pour les hommes, toujours plus de bonheur : et l'idée qu'il se faisait de la future Belgique[1], où « toutes les mesures de justice rencontreraient l'adhésion empressée des catholiques », impliquait un acte de foi dans la vertu souveraine des principes de l'Evangile et dans l'unique efficacité sociale du divin code d'amour.

Georges Goyau.

[1] La gratitude due par la nation belge à cet éducateur social trouva dès l'année 1917 une première expression dans l'acte royal qui fit de M. Verhaegen un baron à titre héréditaire : la nouvelle n'en parvint à Bruxelles qu'après sa mort.

L'OCCUPATION ALLEMANDE

A SAINT-QUENTIN

(AOUT 1914 A MARS 1917)

D'après le journal de Lucie B

Malgré les nouvelles de plus en plus pessimistes et les convois de Flamands qui ne cessaient de passer en longs cortèges tout chargés de douleurs, c'est seulement à la fin du mois d'août que les habitants de Saint-Quentin sentirent la menace de l'ennemi tout proche. «Le 26 août 1914, écrit Lucie B., au matin, par un temps gris et froid, je rencontrai mon amie, Simone G. Elle revenait de la messe et semblait consternée : « Ah! me dit-elle, je viens de voir des cavaliers anglais. « Ils sont assis sur les marches de la fabrique de M. X. Ils « ont un air las qui fait pitié. » Je rentre, je préviens maman. Ensemble, nous allons les chercher. » Ils étaient huit, conduits par un grand diable de sous-officier. C'étaient des Irlandais. Ils croulaient de faim, et plus encore de fatigue, mais ils n'étaient ni désemparés, ni démoralisés : « Ils nous racontent qu'ils ne se sont pas couchés depuis trois jours, qu'ils se sont battus corps à corps dans les rues de Cambrai, un contre dix. Nous les restaurons avec des sandwichs, du vin blanc. Ils remercient, se remettent en route. » Mais, derrière eux, d'autres arrivent et d'autres encore. Bientôt, tout Saint-Quentin est dehors avec des charges de pain et de victuailles; les provisions que chacun avait faites sont distribuées : « Nous courions de l'un à l'autre. Ma mère avait pris en pitié les chevaux, qui semblaient non moins fourbus que les hommes. Elle disait : « Ils font la guerre, eux aussi... » Elle leur donnait du sucre que, par la suite, quand nous

en avons été complètement privées, nous avons regretté plus d'une fois. » La matinée passe vite. Vers midi, Lucie B. s'apprête à rentrer chez elle. Elle aperçoit deux soldats qui rôdent autour de sa maison. Ce sont des Irlandais. Leurs yeux clairs font une tache pâle dans leurs figures tannées par le soleil. Ils ont l'air affamé.

« — Voulez-vous entrer? Vous vous reposerez, vous déjeunerez.

— Est-ce que la maman est là? demandent-ils.

— Non.

— Alors, nous n'entrons pas. »

Pendant plus d'une demi-heure, Lucie B. s'évertue à les convaincre. Ils jurent qu'ils ne céderont pas. « Je bouillais d'impatience. Ils me répondaient avec un bon sourire : « Non, « quand la maman sera là. » Pourtant, ils étaient visiblement exténués de fatigue et de besoin. Dans le drame qui se déroule, je crois qu'on ne saurait rien trouver de plus sympathique que ces deux grands garçons infiniment respectueux de la jeune fille qui les accueille : « Heureusement, maman finit par arriver. Les Irlandais entrent, se mettent à table avec nous. Nous aurions bien voulu les faire jaser, avoir d'eux quelques détails dont nous étions avides, mais ils n'ouvraient la bouche que pour manger et bâiller. Ils étaient tellement fourbus que, le déjeuner fini, ils n'ont même pas accepté de fumer. A peine leur café pris, ils ont demandé à aller dormir. Ma mère leur a fait disposer un bon matelas dans une chambre, ils se sont jetés dessus. Vers trois heures, des laitiers passent dans notre rue. Ils viennent de la campagne, ils disent : « Les Allemands sont tout près, nous les « avons vus. » Je mets mon chapeau et cours sur la place. Je rencontre un officier anglais :

— Pardon, Monsieur, est-il vrai que les Allemands arrivent?

Il me répond d'un ton léger : Mais non, mais non...

Mais je voyais que, comme tous ses compatriotes, il obéissait à un mot d'ordre. On a dit depuis qu'ils faisaient ainsi afin de ne pas jeter la panique dans les villes et les villages et garder les routes libres pour l'artillerie... J'insiste :

— C'est que nous avons des soldats chez nous.

Alors, l'officier change de ton :

— Réveillez-les tout de suite, qu'ils partent immédiatement.

Je cours vers la maison... »

Réveiller ces deux hommes qui pendant trois jours et autant de nuits ne sont pas descendus de cheval, c'est plus facile

à ordonner qu'à réaliser. Lucie B. ouvre la porte de la pièce où sont les tommies. Ils dorment. Elle entre, s'agenouille près du matelas, touche les soldats à l'épaule. Ils dorment. Elle les secoue. Ils dorment. Elle les secoue plus fort. Ils s'éveillent, bâillent, ouvrent de grands yeux étonnés :

— Il faut partir, dit Lucie, les Allemands sont là...

Les tommies s'étirent de nouveau, ouvrent un large bec pour bâiller derechef et laissent tomber cette question :

— Dans la rue?

— Non; mais tout près de la ville.

Alors ils font : « Ah ! Ah ! » l'air de dire : nous avons le temps...

Sans se presser, ils roulent leurs molletières et, avant de partir, ils veulent remercier Mme B. :

« — Nous avons eu le cœur si touché; pour le lit, surtout; pour le bon lit, Madame. »

Tout l'après-midi, les troupes anglaises continuent de passer : « Nous tâchions d'avoir quelques nouvelles, nous étions si anxieux ! Mais les Anglais continuaient à ne vouloir rien dire. Je me rappelle un officier écossais auprès duquel j'ai beaucoup insisté :

— Certainement vous battez en retraite. Les Allemands sont derrière vous?

Il avait de grands yeux gris. Une lueur de malice s'y allume et il me répond en plaisantant :

— Comment donc ! J'en ai 500 000 à mes trousses. »

Cependant, sur la place de l'Hôtel de Ville la queue des partants s'allongeait pour l'obtention des passeports. Le dernier train était annoncé pour 11 heures du soir.

***

La journée du lendemain 27, Lucie B. et sa mère la passent à l'ambulance Vauban, installée dans une vaste salle de fêtes. L'ambulance était remplie de Français blessés et d'Anglais malades, épuisés par la fatigue, incapables de continuer à marcher... Du haut du beffroi, on voyait les troupes allemandes ; elles approchaient; elles s'étendaient sur le pays, elles cheminaient sur les routes en interminables colonnes couleur de cendre... « Le lendemain, vers trois heures, dans l'après-midi, les bruits deviennent tout à fait alarmants. La mère de mon amie, Simone G., vient nous chercher à l'ambulance et nous emmène chez elle. Située entre la Basilique et l'Hôtel de Ville, sa maison est un excellent poste

d'observation. Nous montons au second étage, nous nous postons à une fenêtre, derrière les volets. De là, nous avons une bonne vue de tout ce qui pourra se passer sur la place. Toutes les maisons saint-quentinoises sont prêtes : je veux dire que, dans toutes, on a enlevé les œuvres d'art, caché l'argenterie, les bijoux et dissimulé ce qu'on a pu des vins et des liqueurs... Nous restons des heures à regarder. La nuit vient. Alors seulement, nous songeons à dîner. Un carillon brutal de la sonnette, un martellement de coups de crosse nous fait sursauter. » La porte ouverte, un géant paraît, un géant de taille à dévorer un éléphant. Il pénètre dans le vestibule: « Brod »... Il entre dans la salle à manger et désignant le buffet : « Butter, Wein »... On lui donne ce qu'il demande. Il s'en va chargé de ses provisions, laissant derrière soi cette abominable odeur sur quoi les savants ont tant discuté.

« Il est tard; cependant aucune de nous ne songe à se coucher. Un livre traîne sur une table, je l'ouvre. C'est un recueil de Molière. Quel tonique! J'en lis quelques passages à haute voix, mais ni Simone ni sa mère ne m'écoutent; moi-même je ne sais ce que je lis. Nous n'entendons qu'un bruit : celui des bottes des soldats qui ne cessent de défiler... » Soudain, nouveau carillon, nouveau tintamarre à la porte. Cette fois, c'est un officier. Il salue Mme G. d'un air prétentieux, sa haute taille cassée en deux, les bras écartés en ailerons et, dans un excellent français :

— Combien pouvez-vous loger d'hommes, cette nuit?

Mme G. hésite : « Deux, peut-être. »

L'officier remercie, vire sur ses talons. « Rapidement, nous faisons des combinaisons, pour rendre une chambre disponible. Notre crainte, la seule, c'est de n'être ici que des femmes : nous savons bien que nous serons pillées, que nos maisons seront brûlées, peut-être; mais la brutalité et, pire que la brutalité, voilà ce qui nous épouvante. Aussi, bien que nous ayons vingt-cinq et vingt-six ans, Simone et moi, Mme G. décide que nous ne devrons pas paraître, non plus que la jeune bonne.

— Quand ils arriveront, dit-elle, je les recevrai. Avec mes cheveux blancs, je n'ai rien à redouter.

Nous montons au premier; nous nous embusquons en haut de l'escalier obscur, prêtes à porter secours à Mme G. si besoin en est... Encore des coups de crosse à la porte. Un homme entre lourdement, puis un autre, puis un troisième, un quatrième... Nous en comptons quinze. Mme G. proteste :

— Mais c'est un régiment que vous m'amenez. J'avais dit à votre officier : j'ai place pour deux.

Un des soldats, qui parle bien le français, s'esclaffe de tant de naïveté :

— Ah! Ah! Vous êtes marquée pour trente-deux.

Néanmoins, à force de discuter, Mme G. obtient qu'on s'arrête à seize, plus un sous-officier... Ils envahissent le rez-de-chaussée, ils s'affalent n'importe où, sur les carpettes, sur le tapis-brosse ou à même sur les parquets. Ils sont fourbus de leur dernière étape : 80 kilomètres! Seul, le sous-officier s'entête à vouloir monter. Mme G. le précède, nous fait signe de pousser un matelas; nous en basculons un, Simone et moi; le sous-officier le reçoit sur la tête sans broncher; il redescend, sa charge sur le dos, et disant : « Bonne, Madame, bonne. »

Dans la salle à manger, il se fait donner du pain, de la viande, des fruits, un fromage entier, une bouteille de Champagne et deux bouteilles de vin, il engouffre le tout, seul, au nez de ses subordonnés qui semblent trouver cela tout naturel. »

La nuit passe sans que ni Lucie ni ses hôtes osent dormir. Nuit brève. Dès trois heures, grand branle-bas. A leur fenêtre, les deux jeunes filles reprennent leur poste d'observation. Sur la place, dans les premières lueurs du jour qui pointe, elles distinguent la masse confuse des hommes qui s'agitent : « Couverts d'une poussière qui s'allie à la couleur de leur uniforme, ils font de longs efforts pour rentrer dans leurs bottes. Péniblement, ils s'aident les uns les autres, tapant du pied contre les murs des maisons, contre les marches des seuils... Enfin, ils se mettent en route. Ils ne marchent pas, ils se traînent. Malgré leurs rodomontades : « Nach Paris! » nous voyons bien que ceux-là, tout au moins, n'y arriveront jamais. A cinq heures, Mme G. est débarrassée de ceux qu'elle a logés. La rue se vide. Nous ouvrons la porte pour gagner l'escalier. Une odeur abominable nous pique aux narines, nous soulève le cœur. Aucun relent de ménagerie n'en peut donner l'idée. Cependant, au rez-de-chaussée, Mme G. a déjà ouvert portes et fenêtres. Des chemises, des caleçons immondes traînent sur le parquet. Le matelas du sous-officier est souillé d'excréments. Quels êtres! La bonne déclare qu'elle ne touchera à rien de tout ça. Alors, Simone et moi attrapons des bâtons; adroitement, nous enlevons ces puanteurs, nous les portons à la rue. Puis, à grand renfort d'eau de Javel, nous lavons, nous brossons les parquets. Ceci fait, nous pensons à déjeuner; mais à peine avons-nous mordu

dans notre pain, nous le rejetons avec horreur. Enfermé cependant dans le buffet, il s'y est imprégné d'odeur boche... Ma hâte est grande de rentrer à la maison pour rassurer les miens. Toujours bonne et dévouée, Mme G. m'accompagne... Afin d'éviter de traverser la place où l'armée allemande continue de défiler, nous prenons par les rues étroites et tortueuses qui sinuent la ville. Partout s'entassent des linges souillés, malodorants; partout on lave, on brosse et je ne puis retenir un sourire en voyant une domestique qui, avec une grimace de dégoût, nettoie à grand seaux d'eau jusqu'aux vantaux de la porte d'entrée. Ils partent. Ils sont partis! »

***

« Nous nous croyions délivrés; nous nous trompions. Après ceux qui ont passé, d'autres viennent. La Kommandantur s'installe dans les locaux du Crédit lyonnais, sur la Grand-Place. Les commandants s'y succèdent, éphémères. Chacun marque son entrée en fonctions par une ordonnance dont les menaces vont en empirant. Il semble par là que le nouvel arrivant veuille nous dire : « Vous allez voir si, avec moi, vous pourrez broncher. » Partout des « Verboten ». C'est le premier mot allemand que nous ayons lu, je crois. Le commandant Boden se rend spécialement odieux. Des Anglais sont découverts dans une maison, il les fait fusiller. Aussi, comme nous étions, même les puristes, devenus excessifs dans notre langage, nous disions à tout instant : « Mais il ne crèvera donc pas? » D'employer ce mot comme pour un chien, nous soulageait. Or, voilà que notre souhait se réalisa. Une nuit, à la suite d'une orgie, Boden est pris d'une indigestion. Le major appelé conclut à une crise d'appendicite, à une intervention immédiate. Peu après, Boden expira. »

Pour faire régner l'ordre, on vit arriver les « diables verts ». Aucun nom ne leur convenait mieux. Par leur méchanceté, par leur cruauté, ils étaient vraiment diaboliques. Où les recrutait-on? Dans leur aspect, ils n'avaient rien d'humain. Leur brutalité était inouïe : un Saint-Quentinois qui, sur un trottoir, marche paisiblement se sent administrer un soufflet à le renverser. Quand il est remis de son émotion :

— Enfin, pouvez-vous me dire ce que j'ai fait qui me mérite pareil traitement?

— Votre g..... me dégoûte.

Un ancien fonctionnaire, décoré de la Légion d'honneur,

vieillard de soixante-dix ans, monte la rue d'Isle. Un gendarme l'arrête, lui arrache sa décoration, la jette à terre, puis le soufflette. Des « dames » sont souffletées pour ne pas avoir cédé le pas à un officier [1]. « Une de mes amies est traitée de même, parce qu'elle lève la tête pour suivre, dans le ciel, les évolutions d'un avion allié. Le colonel de gendarmerie était la brute la plus féroce qu'on puisse imaginer. Du matin au soir, il ne dégrisait pas. Il répétait : « Je ne serai content que quand j'aurai fait pendre douze bourgois de la ville, sur la place. »

« Pendant quelque temps, par intérim, il fut à la tête de la Kommandantur. La terreur plana. Nous vivions dans l'angoisse de ce qu'il pourrait inventer pour nous faire souffrir... Très grand, large d'épaules, sec de visage, il faisait penser à un Don Quichotte sinistre et cruel... Il allait, par les rues, zigzaguant d'un trottoir à l'autre, coudes écartés, et criant d'une voix que la fureur enrouait : « Place! Place!... »

« Pour tenter d'oublier, nous nous réfugiions à l'ambulance. Il y avait terriblement à faire. Tout le matériel anglais avait été volé par les boches qui n'avaient amené aucun service sanitaire. Jusqu'à la mi-octobre, rien ne fut organisé. Nos blessés restaient des jours entiers dans de petites églises ou des écoles de campagne. Personne pour les panser. On nous les amenait peu à peu dans de grands chariots de moisson où on les jetait dix, vingt à la fois. Des paysans réquisitionnés les conduisaient. Arrivés en ville, faute d'un gîte, on déversait souvent les blessés sur l'asphalte d'une place, en plein soleil. Ils y restaient des heures. Un jour, c'était vers le 10 septembre, une infirmière de notre hôpital nous raconte qu'elle vient de voir, par la porte grande ouverte du lycée Henri Martin, des blessés français, dont beaucoup d'alpins, par terre, dans la cour. Dès qu'elle est libre, à midi, ma mère y va bien vite. Elle emporte des provisions, de l'ouate de l'eau oxygénée. Les pauvres gens n'avaient eu ni à boire, ni à manger depuis plusieurs jours. Les pansements n'étaient pas faits. Quelques-uns avaient des vers qui grouillaient dans leurs plaies saignantes. C'était grand pitié de les voir, grand pitié de les entendre. Brûlés de fièvre et de soif, leur cri à tous était le même : « A boire, Madame, à boire. »

Ils sont restés dans cette cour, sans que les Allemands s'en soient occupés non seulement toute la journée mais la nuit entière.

[1] A rapprocher de cette déposition de Mme L. : « A Mulhouse, ma sœur, tout près d'accoucher, a été bousculée et descendue du trottoir par un officier. Il pleuvait à torrents... C'était en temps de paix. »

Par la façon dont sont traités les blessés, nous pouvons juger du sort des prisonniers : « J'étais à l'ambulance, quand un matin, le 3 septembre, une infirmière me dit :

« — J'ai récolté cette petite provision de chocolat et de biscuits ; puisque vous habitez près de l'Hôtel de Ville, voulez-vous la porter aux prisonniers? Il paraît qu'ils sont parqués dans une cour et meurent de faim. » Tandis que, bien vite, je m'apprête, l'infirmière continue, m'expliquant que, parmi les captifs, je trouverai des blessés et des malades non guéris, mais que les Allemands n'en ont pas moins enlevés de notre ambulance. Ma hâte d'arriver à l'Hôtel de Ville est grande, cependant je passe par la maison, j'y fais préparer quelques vivres ; puis j'entre à l'épicerie Potin. Très bonne, très charitable, la patronne est vite apitoyée. Elle me remplit un grand panier : sandwichs au jambon, tartines avec des sardines, chocolat ; elle ordonne à un commis de le porter, de me suivre. Nous arrivons à l'Hôtel de Ville. Derrière un grillage, dans une toute petite cour, des centaines de prisonniers sont tassés l'un contre l'autre. Le soleil les brûle. Pour les blessés, pour les malades, pas même l'abri d'une toile. Je m'approche et me heurte aux baïonnettes des soldats qui montent la garde. J'insiste, expliquant pourquoi je viens. L'un d'eux, qui parlait assez bien le français et à qui mon costume d'infirmière et mon insigne de la Croix-Rouge inspiraient une certaine déférence, me dit :

— Allez à l'Hôtel de Ville, là vous aurez peut-être l'autorisation nécessaire.

Je m'empresse de le faire. Je n'étais pas entrée dans l'Hôtel de Ville depuis l'occupation. L'intérieur offrait un aspect de désordre, de saleté qui contrastait avec celui que j'avais connu. A peine si l'on trouvait où mettre le pied dans les couloirs naguère si bien tenus. Partout, des bottes de paille, des monceaux de cartouches... Aucun officier ne parle français. Me voilà désolée. Pourtant, à force de demander, je finis par être adressée à un sous-officier, un petit avec une face de bébé en porcelaine et de gros yeux bleu pâle derrière de larges lunettes. Il parle très bien français. Je lui explique l'objet de ma démarche. Sans trop se faire prier, il m'accorde l'autorisation exigée. Je retourne vers la cour, j'en franchis le grillage, laissant derrière elle le commis de Potin avec son panier. Tout de suite, me voilà entourée. Un blessé étendu, à même sur le sol, me montre sa jambe hideuse à voir, couleur lie de vin avec des plaques noires ; une enflure énorme... Je

reconnais Zizi, un nègre du plus beau noir que j'avais soigné à l'ambulance. Zizi était populaire dans mon service. »

Sans le vouloir, il avait été le héros d'une aventure assez plaisante. Une nuit, un soldat allemand frappe à la porte de l'ambulance, criant : — Rhumatismes, rhumatismes...

On lui explique que l'ambulance est réservée aux Français et qu'il doit aller dans une ambulance allemande ; on lui en indique une. Il feint de ne rien comprendre :

— Moi, rhumatismes ; pas pouvoir marcher... Malade...

Il se traîne jusqu'à la première salle ; un lit, par hasard, était libre. Il s'en approche, commence à se déshabiller. Il faisait un clair de lune éblouissant. Tout à coup, en se retournant, le boche aperçoit, dans le lit voisin, émergeant de la blancheur des draps, frappé en plein par la clarté lunaire, le masque sombre de Zizi. Le boche pousse un cri aigu, il ramasse son fourbi et, subitement guéri de ses rhumatismes, il file grand trot vers la sortie. Le lendemain, tout le quartier savait l'histoire et Zizi savourait les cigarettes et les bonbons que lui apportaient voisins et voisines « parce qu'il avait fait déguerpir un boche... »

« Mais, reprend Lucie B., je dis aux prisonniers que je eur apporte à manger. Un sous-officier s'ap proche :

— Ce n'est pas prudent, Mademoiselle, de vouloir leur donner cela dans la cour. Ils ont tellement faim ! La plupart n'ont rien mangé depuis cinq jours ! Vous ne pourrez faire une distribution raisonnable. Ils vont se jeter sur ce que vous leur tendrez et vous serez renversée. »

Et, me désignant, dans l'Hôtel de Ville, une étroite fenêtre à hauteur d'homme :

— Demandez qu'on vous laisse pénétrer dans l'intérieur et, de la fenêtre, vous tendrez quelque chose à chacun.

Après de nouveaux pourparlers, j'obtiens l'autorisation nécessaire. Pour atteindre à la fenêtre, je monte sur une table ; mais impossible au sous-officier de faire défiler ses hommes. Ils se ruent vers moi. Je vois une houle de bras qui se tendent, je vois des faces qui n'ont plus rien d'humain, des yeux révulsés qui supplient, des bouches avides qui crient : « A moi, à moi... » J'ai une impression horrible : celle d'être au milieu de naufragés qui implorent de moi le secours qui leur conservera la vie. Mon panier est vide depuis longtemps que les bras continuent à se tendre. J'ai la désolation de m'en aller sans avoir pu donner à la moitié de ces malheureux ! »

Que, pour s'excuser, les Allemands n'allèguent pas la

rareté des vivres, la difficulté de se les procurer. A cette époque, les provisions de toute espèce abondaient dans Saint-Quentin. Les Allemands les gâchaient, tant ils étaient repus. Les boîtes de foie gras étaient jetées au ruisseau, à peine entamées. Les chiens, les chats s'en régalaient. Nuit et jour, on n'entendait, dans la ville, que le bruit de ces boîtes traînées sur les pavés. Non, si les Allemands ne nourrissaient pas leurs prisonniers, c'est qu'ils ne le voulaient pas.

***

Les blessés confiés aux ambulances françaises y recevaient les soins nécessaires ; mais qu'advenait-il de nos compatriotes que les Allemands mettaient dans leurs ambulances ? « Tous les jours, de midi à deux heures, pendant le répit que nous laissait notre travail, à Vauban, nous courions à Fervaques [1]. Quel spectacle ! Pour soigner leurs blessés, les Allemands avaient amené quelques religieuses et des « frères bruns » qui, sous leur robe de bure, avaient l'air de uhlans déguisés. Ces « frères bruns » étaient peu nombreux et les blessés étaient innombrables. Le Palais de Justice avait vu ses belles galeries transformées en dortoir. Au rez-de-chaussée et au premier, les Allemands avaient disposé des lits réquisitionnés en ville. Dans ces lits fort confortables, ils avaient couché leurs compatriotes. Au second étage, à même le dallage, étaient jetés les Français ; au sous-sol, sur un peu de paille, également les Français; aux jours d'affluence, les blessés étaient mis sous l'escalier. Ce que nos compatriotes ont pu souffrir à Fervaques est inimaginable : il y avait des amputés, des grands blessés qui, au sortir de la salle d'opération, étaient jetés sur le dallage. A certains, les « heureux », on avait octroyé un couvre-pied de satin bleu ou rose volé dans quelque maison; il y en avait aussi de roulés dans de merveilleuses soieries de Chine pillées dans un château du voisinage et qui étaient toutes maculées de sang et de boue. La paille, dans le sous-sol, n'était jamais renouvelée. Les pansements n'étaient pas remplacés, aucun soin de propreté. Pour dix à douze blessés, un seau hygiénique. Ceux qui pouvaient se lever s'en servaient. Les autres devaient attendre notre venue, une fois par jour. Ces seaux n'étaient vidés que quand ils étaient pleins. C'était une puanteur horrible. Les « frères bruns » ne soignaient nullement nos blessés, non pas, peut-être, par mauvaise volonté,

[1] C'est le nom donné couramment au Palais de Justice bâti sur l'emplacement de l'abbaye de Fervaques.

mais parce qu'ils étaient débordés ; cependant ils ne voulaient pas que nous touchions aux pansements et nous n'osions désobéir dans la crainte de ne plus être autorisées à venir. Les « frères bruns » ne paraissaient qu'aux heures de repas pour apporter une soupe immonde et, le matin, pour le débarbouillage. Avec un torchon humide, — le même pour tous, — le frère brun humectait un peu le visage de ces malheureux... Nous apportions ce que nous pouvions : des œufs, des biscuits, mais en cachette. Ces pauvres gens nous voyaient venir avec une joie que je ne peux dépeindre. Quand nous nous en allions, c'étaient des supplications ; ils nous retenaient par nos tabliers.

— Restez, restez encore... Vous reviendrez demain?... Ne nous abandonnez pas[1]...

Je dois dire qu'on les laissait le moins possible dans ce lieu de torture. Dès qu'une place était libre dans une ambulance française, on y envoyait les plus gravement atteints. A Vauban, aucun de nos blessés n'ignorait le martyre enduré par leurs camarades de Fervaques et plus d'un officier, bien avant d'être guéri, a obtenu d'être envoyé en Allemagne, afin de laisser son lit à un plus malheureux que lui. »

***

Ces jours si tristes n'allaient pas sans présenter des moments de détente. C'étaient ceux où, toutes portes et toutes fenêtres closes, on se narrait, entre parents ou amis sûrs, les hauts faits de l'envahisseur. Les vieillards, ceux qui avaient vu « 70 », disaient à voix très basse :

— Il faut que je vous raconte ce que vient de faire « mon Prussien ».

Le cercle se resserrait et, l'histoire terminée, les jeunes, à leur tour, chuchotaient, de bouche à oreille :

— Chez nous, voilà ce qu'a fait « Boche » ; car très vite on avait transformé le nom générique en un nom particulier : « Chose curieuse, ces Allemands, ces formidables Allemands qui nous opprimaient, qui, si la fantaisie leur en prenait, pouvaient nous écraser, nous éprouvions du soulagement à nous les dépeindre tels qu'ils étaient... »

Parmi tant de récits dont aucun n'est dépourvu d'intérêt, il faut se résigner à choisir les plus caractéristiques. Ecoutons ce qui s'est passé chez M. D.

[1] Cet état de choses dura jusqu'à la mi-octobre 1914. A partir de ce moment, les Allemands organisèrent des cliniques où rien ne manquait et où les meilleurs chirurgiens furent appelés.

Un des principaux parmi les notables de la ville, M. D. habitait, avec sa femme et sa fille, dans la rue de la Sous-Préfecture, un vieil hôtel charmant, datant du dix-huitième siècle. M. D. était inscrit à la Kommandantur comme ayant une chambre disponible. « Ce fut quelques jours après « leur défaite » de la Marne. Nous ignorions encore ce qui s'était passé, mais nous nous réjouissions parce que nous voyions leur cavalerie et leurs camions passer en désordre. » Un après-midi, un officier arrive chez M. D. Il demande à voir la chambre. On la lui montre. C'était un personnage fort arrogant, un capitaine de la garde vaniteux à l'excès d'appartenir à une des plus vieilles familles de l'aristocratie. Il jette sur la chambre un regard dédaigneux et dit qu'elle ne lui convient pas. A cette époque, l'organisation laissait beaucoup à désirer. Les officiers se présentaient chez l'habitant selon leur fantaisie et sans billet de logement. Deux heures passent. Un autre officier frappe et, comme le capitaine de la garde s'en était allé, on installe le nouvel arrivant. Il était fourbu; il se couche. Vers neuf heures, tous les D. en font autant. La défense était stricte d'avoir de la lumière; les volets devaient être clos à la nuit; aussi, dans Saint-Quentin, chacun se couchait-il de bonne heure, désireux au surplus de dormir pour oublier... Dix heures. Tapage formidable à la porte : coups de crosse de fusil, de revolver; coups de bottes dans les vantaux. Maîtres et domestiques se réveillent en sursaut.

M. D. se lève, ouvre sa fenêtre. La rue est grise de boches, de boches à cheval, en tête desquels se trouve le capitaine de la garde qui crie comme un possédé :

— Ouvrez, ouvrez, c'est moi.

De sa fenêtre, M. D. explique :

— Nous avions compris que vous ne reviendriez pas. Nous avons donné la chambre à un de vos camarades.

Boche n'entre pas dans ces raisons. Il s'obstine. Derrière lui, la troupe des cavaliers gesticule et vocifère des menaces qui paraissent d'autant plus violentes qu'elles sont faites en allemand. Le charivari recommence dans les volets, dans les vantaux. M. D. descend. Sa femme, ses filles s'habillent en hâte. M. D. ouvre la porte. Boche entre et, à sa suite, non seulement le porte-drapeau, mais quinze solides gaillards casqués, bottés, éperonnés, qui roulent des yeux terribles et envahissent le vestibule :

Boche dit : — Je couche ici.

Il monte et, avec lui, le porte-drapeau. Arrivés devant la

chambre d'amis, M. D. croit devoir redire : — Il y a un officier allemand dedans.

Boche hausse les épaules et, brutal : — Vous mentez.

Il se met à taper à coups de bottes, à coups de crosse dans le vantail. Pour profondément endormi que soit l'autre, il finit cependant par s'éveiller. La porte s'ouvre. Boche voit surgir devant lui un homme rouge de fureur et dans le plus simple appareil : rien qu'une chemise, encore est-elle fort courte. Boche vocifère des injures véhémentes ; il bouscule l'incongru qu'il ne croit pas être un compatriote et se précipite dans la pièce. Là, les deux hommes se gourment : coups de pied et coups de poing trottent... Finalement, ils se reconnaissent. Alors, tous deux s'adressent de longues excuses, avec de grands saluts en plongeon, très raides, très compassés et d'autant plus comiques qu'il ne faut pas oublier la tenue, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'officier surpris dans son sommeil. Les excuses terminées, Boche se tourne vers M. D.

— Il faut, n'est-ce pas, que je loge quelque part et, puisqu'il n'y a pas de chambre, donnez-moi la vôtre... Avant de me coucher, je veux un bain.

Pendant toute cette scène, le temps avait coulé. Il n'était pas loin de onze heures. Mme D. intervient, allègue l'impossibilité de satisfaire, en ce moment, à une telle exigence.

— Eh! bien, j'en veux un, demain matin, à cinq heures.

— Je vous le ferai donc chauffer moi-même, répond Mme D. Mes domestiques sont surmenés, je ne puis leur demander de se lever si tôt.

— Bon...

Boche va se coucher, non sans avoir, au passage, jeté un long regard sur Mlle D. et sa mère, celle-ci jeune encore et charmante : brune, un teint mat, des yeux de diamant noir.

Le lendemain, dès cinq heures, Mme D. est debout. Boche a été plus matinal qu'elle. Quand Mme D. ouvre sa porte pour gagner la salle de bains, Boche est déjà dans le couloir et prêt à se baigner; entendez par là qu'il est nu! « Nu, du haut jusques en bas », comme spécifierait gaillardement Dorine. Sans vergogne, d'un air aisé, Boche se promène d'un bout à l'autre du couloir Durant tout le temps que Mme D. prépare le bain, — et, par un fait exprès, le chauffe-bain, ce jour-là, fonctionne mal, — Boche ne cesse sa promenade. Il cambre la taille, roule les hanches, multiplie les effets de torse. Souvent, il s'arrête devant la porte de la chambre de Mlle D.,

espérant qu'elle va sortir, ou bien il interpelle Mme D. :

— Madame, est-ce que ça ne vous fait rien de me voir comme ça?...

Mme D. a bien trop d'esprit pour paraître choquée. Et, de son air le plus naturel, sans même une rougeur aux joues :

— Moi, Monsieur? Rien du tout...

Nulle réponse ne peut vexer Boche davantage. Il court noyer son dépit dans son bain... Maintenant, il est baigné; il a réendossé son uniforme. Botté, casqué, il part à la tête de ses hommes. Le voilà dans la rue, sur son grand cheval. A l'une des fenêtres, il aperçoit Mlle D. qui regarde, curieuse. Boche, de son épée, lui fait le plus beau des saluts, car il faut que, dans la famille D., nul ne puisse en douter : Boche est un parfait gentilhomme!

***

Après la bataille de la Marne, les Boches s'installèrent à Saint-Quentin comme s'ils devaient y rester éternellement. Dans la plupart des maisons n'avaient-ils pas, sur les cartes, tracé une ligne allant du Havre à Belfort et marquant la nouvelle frontière à quelques kilomètres de Paris! « D'ordre supérieur, on nous ferme la porte de Fervaques. Nous n'avons plus la consolation d'y aller secourir nos malheureux compatriotes. Une nuée de femmes allemandes, tirées en grande partie des maisons spéciales d'outre-Vosges, envahirent la ville. Les Boches les appelaient : « Les filles de la guerre. » Elles suivaient l'armée soi-disant comme infirmières. Elles en portaient le costume qu'elles déshonoraient. Certaines étaient bien au courant de tout ce que recélait Saint-Quentin. Anciennes femmes de chambre ou cuisinières, elles indiquaient les maisons où il y avait gros à piller. Elles abordaient, sans nul embarras, leurs connaissances d'antan : rue du Petit-Paris, le valet de chambre des B. s'entend interpeller :

— Hé! Joseph! Bonjour. Tu vas bien?

Une infirmière boche vient vers lui :

— Tu ne me reconnais pas? Je suis Anna, voyons. La femme de chambre d'avant la guerre...

Malgré les conventions, et d'ailleurs comme tous les infirmiers, elles étaient armées d'un revolver. Le jour de leur arrivée, plusieurs se rendent à l'Hôtel de France et l'une, mettant son revolver sur la poitrine de la propriétaire.

— Tu vas nous donner tout ce que nous voulons, sinon...

Quand un avion allié passait au-dessus de la ville, dans

leur rage impuissante, elles tiraient des coups de revolver. Au printemps de 1915, des avions vinrent bombarder la gare. Ce fut un travail merveilleusement réussi. Tant qu'elles eurent des cartouches, les infirmières s'en servirent contre les aviateurs; puis elles prirent les fusils des soldats et continuèrent de tirer... Leur dévergondage était un scandale. Indignée, ma mère osa en parler à un officier que nous logions :

— Comment pouvez-vous supporter cela?...

D'un ton tranquille, l'officier répliqua :

— Il faut considérer que ces femmes sont des « filles de la guerre », Madame. Elles suivent l'armée... Et alors, et alors...

D'un geste de sa main gauche qu'il agitait, il complétait la phrase. »

Au bout de quelques mois, ces infirmières disparurent comme elles étaient venues. Un train spécial fut chauffé pour les ramener en Allemagne, où elles débarquèrent glorieusement alourdies des futurs représentants de la kultur et avec des malles remplies des fruits de leurs pillages.

Encore, pour excuser leur conduite, ces « filles de la guerre » avaient-elles leur basse extraction; mais que dire de certaines infirmières professionnelles ! « Un de nos meilleurs amis, M. S., en eut deux à loger. C'était la pire des calamités. Mieux valait assurément avoir des soldats ou des officiers. Les infirmières de M. S. étaient diplômées du Grand Hôpital de Charlottenbourg. L'une était doctoresse. On voit par là le milieu. Or très fréquemment, le soir, dans leur chambre, la doctoresse et sa compagne recevaient deux de leurs collègues. A elles quatre, elles buvaient autant, sinon plus que des hommes : certaine nuit, elles absorbèrent huit bouteilles de liqueurs ! Quand elles avaient bu, leur divertissement préféré était d'ouvrir les fenêtres et, laissant l'électricité allumée, de se livrer en chemise à des ébats de bayadères. Les voisins, qui les voyaient, étaient tellement révoltés qu'ils ne les appelaient que les « g.... » C'est le nom qui leur convenait... »

Dénuées de tout scrupule, ces infirmières ont volé non seulement dans les armoires à linge, et Dieu sait quelles richesses elles y trouvaient, mais encore à l'hôpital allemand où elles travaillaient. Au moment où les vivres étaient le plus rares, où les blessés eux-mêmes étaient réduits à la portion congrue, la doctoresse et ses compagnes chapardaient le cacao, le thé, les vins fortifiants. Elles les vendaient aux domestiques de M. S. « pour se faire de l'argent de poche ».

Par douzaines, elles chipaient les œufs et les apportaient à la cuisinière pour qu'elle leur confectionnât des gâteaux...

***

Les directeurs des établissements de crédit, les grands commerçants des quartiers centraux de Saint-Quentin, ceux de la Grand-Place, de la rue de la Sellerie, de la rue d'Isle, reçurent l'ordre de déménager dans les 24 heures : autorisation seulement d'emporter leurs vêtements, leur linge de corps. A leur place, vinrent s'installer des commerçants allemands : restaurateurs de Hambourg; libraires de Leipzig, de Francfort; cafetiers, épiciers, marchands de tabac, tailleurs militaires... A chaque magasin, la vue était offusquée par de grandes pancartes ou par d'immenses calicots sur lesquels se détachaient, en durs caractères gothiques : « Hamburger-Hof »... « Frankfürter-Hof »...

Ces magasins allemands étaient exclusivement réservés aux Allemands et aux neutres, car à Saint-Quentin, où l'industrie de la broderie était florissante, les brodeurs suisses étaient nombreux. Aux Français, il était interdit d'aller dans les boutiques boches. « Verboten » superflu ! Aucun n'avait envie de l'enfreindre ! Quand, d'aventure, un officier en veine d'amabilité proposait, pour se faire bien venir dans la maison où il logeait, de faire acheter quelque denrée par son ordonnance dans une des épiceries boches, la maîtresse de maison répondait avec dignité et non sans une secrète malice :

— Merci. Nous ne manquons de rien. Nous avons notre ravitaillement américain...

Rien ne pouvait vexer davantage nos ennemis. « Ils enrageaient que les Américains nous envoyassent des vivres :

— Oh ! répétaient-ils souvent, avec colère, si nous avions en Allemagne le ravitaillement américain, nous serions sûrs de la victoire !... »

Point de demeure bourgeoise qui n'eût son ou ses officiers allemands à recevoir [1]. Point de logement d'ouvrier qui n'eût deux ou trois soldats : « Notre maison, étant proche de la kommandantur, était réservée aux officiers qui arrivaient tard, souvent en pleine nuit, et qui ne faisaient que passer. Tous

[1] Jusqu'au printemps 1916, les officiers de passage logeaient en grand nombre à l'Hôtel Terminus, mais à la suite du fameux bombardement qui détruisit le quartier de la gare, les officiers furent logés chez les habitants. Une liste de 300 maisons bourgeoises fut dressée la kommandantur.

les soirs nous en avions un nouveau. Quand ils débarquaient, conduits par un soldat, leur phrase, à tous, était la même ; on aurait dit qu'ils pénétraient dans un hôtel :

— Chauffage central? Electricité?...

Leur question était d'autant plus comique que ma mère ou moi, qui venions leur ouvrir, tenions à la main une veilleuse dont on se servait, par nécessité, dans les maisons qui, comme la nôtre, ne jouissaient pas du « confort moderne ». Faite d'une vieille boîte à sardines dans laquelle on mettait un peu du saindoux fourni par le ravitaillement, ces « lampes à la graisse » permettaient d'économiser les bougies qui coûtaient un prix excessif : un franc, un franc vingt-cinq, une bougie longue comme l'index et à peine plus grosse. « Lorsque c'était moi qui ouvrais la porte, à la demande : électricité? je répondais, tendant ma lampe : — Voilà... Souvent, à la vue du lumignon fumant et malodorant, Boche déguerpissait et, si l'heure n'était pas trop tardive, il retournait à la kommandantur : — On m'a donné un mauvais logement. J'en veux un meilleur. »

Cependant Mme B. n'était pas débarrassée. Quelques heures plus tard, on sonnait de nouveau. Un autre officier se présentait qu'il fallait héberger. « La plupart étaient arrogants. Nous leur montrions une grande froideur, une grande fermeté. L'essentiel était de les convaincre qu'ils ne nous terrorisaient pas. Leur insolence tombait. De menaçants, ils devenaient non pas polis, mais plats... Leur désir à tous était d'entrer en conversation avec nous. Nous avions beau ne leur répondre que par monosyllabes, ils ne se rebutaient pas. Ils voulaient nous convaincre que c'étaient l'Angleterre et la France qui leur avaient déclaré la guerre. Ils répétaient leurs rengaines :

— Vous ne savez pas... Vous êtes trompés par vos politiciens.

Ils nous faisaient aussi des cours d'histoire extraordinaires pour nous prouver que l'Alsace et la Lorraine étaient allemandes depuis le déluge! A partir de juillet 1916, ils avaient complètement perdu l'espoir d'une victoire décisive. Avec un cynisme abominable, ils déclaraient qu'il leur fallait une paix rapide pour reprendre la partie manquée, dans dix ans, dans vingt ans, quand l'Allemagne serait assurée de la victoire par un stock considérable de tout ce qui est nécessaire à une guerre prolongée : munitions, vivres, graisse, cuirs, etc... Cela, ils l'ont redit partout, dans toutes les maisons. Ils concluaient :

— Finalement, voilà ce qu'il faut maintenant que vous fassiez : que vous vous mettiez avec nous, pour battre les Anglais qui vous trompent...

Nous nous indignions. Alors ils s'exclamaient :

— Il n'est pas possible à un Allemand de causer avec un Français, il ne comprend pas...

— Monsieur, répondions-nous, c'est notre avis : il n'est pas possible à un Français de causer avec un Allemand.

Ils s'en allaient furieux, menaçant de porter plainte à la kommandantur, d'y déclarer qu'on leur avait manqué de respect, qu'on les avait injuriés. Parfois, ils mettaient leur menace à exécution. Alors, sur le registre, une croix noire était tracée en face de votre nom : toutes les vexations pleuvaient sur vous : perquisitions, réquisitions, refus de laissez-passer, interception de toute correspondance de guerre...

Le blanchissage coûtait si cher (l'huile étant devenue introuvable, on faisait le savon avec du beurre) que le renouvellement d'une paire de draps, chaque nuit, n'allait pas sans dépenses. Toutefois, nous préférions notre sort à celui de nombre de nos amies qui, durant des jours, des semaines, parfois des mois, devaient loger le même officier. » Rien n'était plus odieux, plus redoutable. Ils tentaient de s'immiscer dans les intérieurs, de prendre leur part de la vie de famille, de s'y incruster. Ils commençaient par jouer avec le chat ou le petit chien familiers qu'ils renvoyaient d'ailleurs d'un coup de pied brutal quand ils en étaient las. — Quels êtres ! — Puis ils attiraient les enfants, les caressaient malgré la mère qui aurait voulu les leur arracher. Toutes les occasions, tous les prétextes leur étaient bons pour parvenir à s'imposer, car si les Allemands font profession de mépriser les Français : « ces freluquets, ces singes », leur sentiment est tout autre en ce qui concerne les Françaises : « si gracieuses, si aimables ! » Avec l'obséquiosité qui leur est propre, ils ne rataient jamais l'occasion de glisser un compliment. Positivement, les Françaises les subjuguaient. Nombre de soldats ont rompu leurs fiançailles avec Gretchen dans l'espoir d'épouser une Française... Chez les D. la cuisinière dit à l'ordonnance : « Vous, fiancé? — L'homme secoue la tête : — Non ! Fini. Plus fiancé à Fraulein allemande. Après la guerre, fiancé à Fraulein française » et, des doigts faisant le geste de coudre rapidement : « Bien travailler, Française. Toujours jolie, Française... »

« Vers la fin de 1916, reprend Lucie B..., nous avons

logé un officier. Ce devait être un grand propriétaire wurtembergeois. Intelligent et de bonne éducation, il avait vécu à Paris. En montant à sa chambre, dans le vestibule, il s'arrête devant une aquarelle : « Tiens, mais cet endroit, ce petit village, c'est sous Laon. J'y ai été commandant de place pendant plusieurs mois. Toutes les familles, je les connaissais. Je savais ce qui se passait dans chaque maison. Moi qui croyais connaître la France et qui me représentais les Français comme une race de café-concert et les Françaises comme des poupées futiles, légères, ne cherchant que le plaisir, je suis bien revenu de mon opinion. Les vraies Françaises, je les ai vues. Rien à leur reprocher comme conduite. Travailleuses avec cela ; courageuses comme des hommes, faisant tous les travaux que naguère faisaient leurs maris. Elles menaient bien leur ferme et leur maison. Bonnes ménagères et bonnes mères de famille et fidèles, voilà ce qu'elles sont. »

Ainsi, rien qu'en remplissant les devoirs de leur vie monotone et médiocre, des Françaises ont amené un Allemand, et qui ne leur était pas indulgent, à leur décerner le plus enviable, le plus beau des éloges. Sans être taxé d'exagération, peut-être est-il permis de dire qu'elles ont, elles aussi, remporté leur victoire de la Marne !...

Cette élégance à savoir se parer avec un rien, cette dignité souriante, cet enjouement dans l'esprit et pourtant ce bon sens, ce sérieux, ce cœur sensible et droit, que possède toute Française digne de son pays, étaient pour les boches autant de raisons de s'émerveiller, de s'étonner. Eux si orgueilleux d'être Allemands, eux convaincus de la supériorité de leur race, que de fois, à Saint-Quentin, ne les a-t-on pas entendus répéter : « Quand je serai rentré en Allemagne, ma femme fera ceci, ou cela, comme une Française ! »

« L'une de mes amies, Mme C., dut loger longtemps un jeune officier d'état-major marié à une féministe. Fort riche, Mme C. n'en était pas moins une excellente femme d'intérieur : s'occupant de sa maison, surveillant ses domestiques, disposant des fleurs dans les vases, faisant travailler ses enfants. Avec cela, intelligente jusqu'au bout des doigts, elle pouvait, à l'occasion, se faire un chapeau, une chemisette, ce qui ne l'empêchait pas de trouver le temps de lire, de faire de la musique, de s'occuper de bonnes œuvres.

Son officier n'en revenait pas. A tout instant, il répétait : « Quand je serai rentré à Berlin, il faudra que ma femme sache faire tout ce que fait une Française ! »

Pauvre balourd ! Comme si de dire : « Il faut », ou « Je veux » suffisait pour qu'un tel désir se réalise.

***

Respirons un peu d'air pur!

Rien n'est plus admirable que l'attitude de la population de la ville. Rien de plus édifiant que la solidarité qui unit tous les Saint-Quentinois. Les souffrances supportées en commun transforment en abnégation l'égoïsme de chacun. Dans cette ville où avant la guerre les socialistes étaient innombrables, où Sébastien Faure était ardemment applaudi, l'antagonisme des classes disparaît. Les sectaires renoncent à leurs idées. Tous les habitants se tiennent par des liens étroits. Sacrifices et douleurs ont façonné les âmes. Celui qui a des vivres en donne à celui qui n'en a pas. Celui qui a de l'argent en prête, sans intérêt, à celui qui en manque. Un souffle de charité secoue toutes les énergies : on apprend qu'un artiste-peintre est dans la détresse. Aussitôt c'est à qui aidera l'infortuné. En un mois, il vend pour trois mille francs de peinture : « Pourtant, on peut le croire, la peinture ne nous intéressait guère, à ce moment. Aucun de nous n'éprouvait le besoin d'acheter une aquarelle de 200 francs ! » Les œuvres de bienfaisance vont se multipliant. Il faut signaler surtout ce qu'a fait la population en faveur des prisonniers. « Vraiment, on peut le dire, la société du secours aux prisonniers a été admirable. Elle se constitua, dès octobre 1914, sous les auspices de la municipalité. Parmi ses membres, les uns recueillaient dans chaque quartier argent, vêtements et vivres, les autres s'engageaient à faire la cuisine, pour les prisonniers, deux fois par semaine, soit de la soupe (en ce cas, il y avait entente pour qu'au même jour la soupe fût de même nature), soit des légumes, soit du dessert. Ma mère avait la spécialité des gâteaux de riz que nous faisions avec du lait concentré, mais sans œufs. Tout ce qu'on réunissait pour les prisonniers était centralisé chez Mme Gray, qui était propriétaire d'un magasin de parapluies et dont les employées avaient l'autorisation d'aller, accompagnées de boches, porter elles-mêmes la nourriture aux prisonniers. Non seulement la classe aisée donnait, mais la classe travailleuse. Je puis citer une fleuriste qui habitait dans notre rue. Son commerce marchait mal. Elle n'avait plus de fleurs naturelles et ne réussissait guère à vendre les fleurs en papier qu'elle s'était mise à fabriquer. Cependant, malgré sa pénurie, elle

a, jusqu'à la fin, deux fois par semaine, fait la soupe pour les prisonniers et non en petite quantité, mais par seau d'une vingtaine de litres... Tous les gens du peuple qui habitaient dans les faubourgs cultivaient un potager qu'ils ensemençaient avec les graines vendues par le ravitaillement américain. A ceux qui logeaient en ville, dans des chambres, la municipalité prêtait des terrains. Sur les légumes qu'ils récoltaient, ces braves gens faisaient la part des prisonniers : « Eux d'abord ; pour nous, ce qui restera... » Et, voyez comme les boches sont abominables : ils allaient, la nuit, voler dans ces jardins de pauvres ! Nous priver pour les prisonniers, rogner pour eux sur le peu que nous avions, nous semblait tout naturel, parce que tout le monde le faisait. Ce n'est que quand nous avons été rentrées en France que nous nous sommes rendu compte de ce que l'effort de nos concitoyens avait représenté de volonté, de dévouement et combien il était méritoire.

Grâce à l'argent recueilli, l'œuvre pour les prisonniers faisait confectionner des vêtements, du linge, avec des tissus cédés à bon compte par les fabricants. Les prisonniers nous arrivaient non seulement affamés, mais dépourvus du nécessaire, dépouillés toujours de leur casque, de leurs chaussures. Souvent, on les faisait descendre du train qui les amenait vers la ville, à 3 kilomètres de celle-ci. Là, on leur donnait des sabots, de vieilles savates, on leur enlevait leurs brodequins. On les faisait marcher dans la boue ou la poussière jusqu'à Saint-Quentin. Puis les boches mandaient les membres de la société pour les prisonniers et montrant ceux-ci :

— C'est une honte ! La France est bien bas ! Ses soldats ne sont même pas chaussés! Trouvez des souliers pour ces hommes.

Les membres de la société se mettaient en quête; souvent ils ne pouvaient se procurer que des chaussures de luxe. Les boches les raflaient encore !

— Il faut des souliers à lacets...

Ainsi, sur chaque prisonnier, ils arrivaient à voler deux et trois paires de chaussures.

Nous qui les avons vus de près, nous pouvons le dire : « C'est un peuple qui pratique d'odieux petits vols. »

Quand les prisonniers arrivaient, on en était immédiatement averti par un cri, toujours le même :

— V'là « ces » Français!...

Le ton dont cela était jeté vous prenait aux entrailles.

Aussitôt, chacun de sortir de chez soi. Au passage du défilé, les Saint-Quentinois tâchaient de saisir quelque renseignement :

— D'où venez-vous ?... Y en a-t-il d'autres derrière vous ?...

Les nôtres répondaient :

— Ça va bien... Du courage... Tout marche bien.

Les plus fatigués, les plus las, ne parlaient que d'espoir. « Pour nous empêcher de causer avec les prisonniers, les Boches leur faisaient accélérer le pas. Les gendarmes, les policiers nous frappaient, nous giflaient pour nous faire taire; leurs coups tombaient aussi bien sur les femmes que sur les hommes. Mais leur brutalité était sans effet. Ils n'en revenaient pas :

— Nous n'avons jamais vu ça, disaient-ils. Ces Français, on ne peut les tenir.

Nous glissions du tabac et quelques provisions ou un peu d'argent aux prisonniers. » Que de scènes émouvantes! Une femme du peuple vient de toucher vingt francs, pour sa quinzaine, à la Caisse d'épargne; elle en donne cinq. D'autres offrent leur pain. Dans l'été de 1916, nombre de prisonniers sont parqués dans les ateliers d'une fabrique. La chaleur est grande. On laisse les fenêtres ouvertes. Tout Saint-Quentinois qui passe jette quelque chose à nos soldats. Une pauvre femme, qui a de nombreux enfants, vient de recevoir quatre pains. Immédiatement, elle en donne deux aux prisonniers. Elle reste un moment à les regarder. Comme ils sont hâves! Elle hésite; elle se décide, elle jette le troisième de ses pains. Elle reste encore, hésite de nouveau, puis, comme si elle s'excusait : « Vaut mieux que je m'en aille. Faut tout de même que j'en garde un pour mes p'tiots. »

Entre les prisonniers, la fraternité règne, aussi bien chez les Anglais que chez les Français. « Je me rappelle avoir porté à des Britanniques de pleins seaux de porridge. Ils m'ont dit :

— Merci, Madame, mais ce sera pour nos blessés, pour nos malades... »

Qui sait le régal que le porridge représente pour nos alliés se rendra compte de ce que ce renoncement avait de méritoire. Citons encore ce trait : « Une de mes amies (cette fois, il s'agit de Français) va leur porter des vivres. Quand elle a fini sa distribution et comme elle va se retirer, un soldat boche, qui devait être un brave homme, celui-là, la rappelle :

— Madame, il y a trois officiers qui n'ont rien eu. Ils se sont mis à l'écart pour ne pas diminuer la part de leurs hommes. »

Le Boche n'en revenait pas. Chez ses compatriotes, c'est le

contraire qui aurait eu lieu. Les officiers se seraient servis les premiers. L'égoïsme de nos ennemis est féroce : « Un soldat qui recevait un paquet de victuailles n'en offrait jamais à ses camarades. Bien mieux : certaines compagnies regorgaient de vivres : jambon, viande conservée, tandis que, dans la même rue, d'autres compagnies n'avaient rien; car la répartition du ravitaillement se faisait très mal. Plutôt que de donner à leurs camarades, ceux qui avaient de trop préféraient vendre leur surplus aux Saint-Quentinois... » De tels traits font juger l'âme d'un peuple.

***

A mesure que l'occupation se prolonge, la vie matérielle devient plus difficile. Comme toujours, dans des circonstances semblables, c'est la bourgeoisie moyenne qui souffre le plus. « Pour pouvoir durer, nous avions réduit nos dépenses au strict nécessaire. Pendant trois ans, nous avons porté robes, manteaux et chapeaux d'avant-guerre. La question « toilette » n'existait plus pour nous. En revanche, nous payions notre loyer. *Le « moratorium » ne jouait pas, pour la plupart des Saint-Quentinois. Les locataires disaient : « Les propriétaires, eux aussi, ont besoin d'argent...* » Le chauffage, la nourriture, les bonnes œuvres absorbaient ce que nous possédions. Pour épargner le combustible, nous nous étions cantonnés dans une seule pièce, avec la domestique. Elle vivait avec nous; elle prenait même, à la fin, ses repas à notre table. Pour nous, nous n'avons jamais eu à regretter cette décision, car c'était une brave fille qui sut toujours se montrer réservée. » Mais chez d'autres, chez la plupart des Saint-Quentinois, les domestiques devinrent vite une des plaies de l'occupation. Du jour où elles étaient admises à la table familiale, c'en était fait de la déférence, de l'obéissance. Certaines, même, ne se contentaient pas de se placer sur un pied d'égalité avec leurs maîtres, elles dominaient ceux-ci, les menaient par la crainte. Une observation leur déplaisait-elle, leur refusait-on une augmentation de gages ou l'autorisation de sortir le soir, elles menaçaient aussitôt :

— Je vais aller à la kommandantur. Je dirai que « Madame » a du vin, des provisions de cachés...

On ne peut imaginer le nombre de délations qui eut lieu ainsi. Un des exemples les plus tragiques de ces vengeances ancillaires s'est passé, non à Saint-Quentin, mais à Lille. Il

est si douloureux, si caractéristique qu'il faut le citer.

A la suite d'un incident ménager, une des plus notables bourgeoises de Lille, Mme Deplat, congédie une femme de service. Celle-ci se rend à la kommandantur et porte contre son ancienne maîtresse la plus mensongère, la plus terrible des accusations : Mme Deplat a un poste de télégraphie sans fil caché chez elle. Aussitôt une perquisition est faite qui, naturellement, ne donne aucun résultat. N'importe : Mme Deplat est arrêtée, emmenée à la prison de Loos.

— Vous y resterez jusqu'à ce que vous ayez indiqué où se trouve votre poste de télégraphie.

— Je resterai donc ici jusqu'à la fin de la guerre. Je ne puis vous faire voir, chez moi, ce qui n'y existe pas.

— A votre aise...

On est aux jours les plus durs de 1916. Dans la prison de Loos, particulièrement humide, Mme Deplat souffre atrocement. Elle n'est plus jeune; elle approche de la soixantaine. Elle prie qu'on lui permette de faire venir de chez elle quelques vêtements chauds. On l'y autorise. Elle dresse une liste pour sa femme de chambre. Le lendemain, on lui apporte un volumineux paquet. Elle l'ouvre; elle y trouve, non les fourrures et les lainages qu'elle a demandés, mais, — quelle dérision, — un balai de jonc et une souquenille de bure qu'on la contraint d'endosser. On la condamne aux travaux les plus rebutants. C'est elle qui doit nettoyer les latrines des soldats. Au bout de quelques semaines de martyre, elle est enfin délivrée par la mort. Ajoutons que, dès que son incarcération fut connue, ses parents, ses amis multiplièrent les démarches pour obtenir de l'aller voir ou tout au moins de lui écrire. Ils se heurtèrent à un refus obstiné. Il fallait que nulle souffrance ne fût épargnée à la victime : souffrances physiques, souffrances morales...

Retournons à Saint-Quentin : « Dans la classe populaire, le manque d'argent se faisait relativement peu sentir. Dès le mois d'août 1914, tout indigent eut droit à un secours quotidien de 0 fr. 25 qui, à l'entrée de l'hiver, fut porté à 0 fr. 40. A cette somme, les femmes de mobilisés ajoutaient leur allocation. Des œuvres de bienfaisance s'organisèrent; enfin, les circonstances firent que beaucoup parmi les femmes du peuple trouvèrent moyen de gagner quelque argent. Quand l'investissement eut lieu, la plupart, pour s'occuper chez elles, se mirent à se confectionner de la lingerie. Elles avaient trouvé à s'approvisionner d'étoffe chez les fabricants qui, sûrs d'être

dévalisés par les boches, avaient été heureux d'écouler, au prix de gros, le plus possible de pièces de percale.

On sait qu'en Allemagne toute la lingerie est piquée à la machine. Devant ces chemises cousues soigneusement à la main et enjolivées d'un bout de dentelle au crochet, les soldats boches écarquillaient les yeux :

— Oh! disaient-ils à leur hôtesse, si j'avais ça pour ma « dame », je donnerais bien 10 marks!

Marché était vite conclu. Une femme nous a raconté avoir vendu 35 francs un petit mouchoir qu'elle avait orné d'une broderie anglaise très simple. » Aussi bien les Taschentuch étaient-ils ce qui tentait le plus nos ennemis. Ce qu'on a pu écouler à Saint-Quentin, durant l'occupation, de mouchoirs bariolés de dessins représentant, soit le moulin de Tout-Vent, où l'on s'est battu en « 70 », soit des aéroplanes, soit quelques fleurs, est incroyable. Brodés à la machine, avec des cotons aux couleurs criardes, ces mouchoirs n'auraient pas trouvé amateur dans une foire de campagne. Ils plaisaient au goût barbare non seulement des soldats, mais de leurs officiers. Les bénéfices réalisés par les brodeurs de Taschentuch étaient si élevés que la kommandantur finit par s'en émouvoir; elle taxa les mouchoirs : un demi-mark, un mark, selon leur « beauté »!

Néanmoins le commerce en resta fructueux. Ecoutez l'histoire d'un petit garçon. Ce bambin avait vraiment le génie des affaires. Il n'avait que treize ans. Ayant disposé quelques mouchoirs sur un étal, il imagina de se présenter aux portes des casernes, à celles des cafés, des brasseries. Ses premiers bénéfices, il les employa à faire broder pour son compte, puis il eut des vendeurs. Par mois il a avoué gagner... devinez un peu? 1000 francs! Très économe avec cela, très entendu, point du tout la tête tournée par la prospérité, il mettait ses gains de côté. Qu'est-il devenu lors de l'évacuation de la ville, le petit vendeur de Taschentuch? S'il a résisté au froid, aux privations, tenons pour assuré que, dans quelque dix ans, nous le retrouverons millionnaire.

Henriette Celarié.

La fin prochainement.

LA FRANCE, LA CHINE ET LE VATICAN

Quelques journaux parisiens reproduisaient, le 11 juillet, le télégramme suivant envoyé de Rome la veille, d'après l'*Osservatore Romano* : « La République chinoise ayant exprimé le désir d'entrer en rapports diplomatiques officiels avec le Saint-Siège, le Pape a accueilli bien volontiers ce désir et a donné son agrément pour la nomination de Taï Tcheng-ling, ancien ministre de Chine en Espagne et Portugal, aux fonctions de ministre auprès du Saint-Siège. » A son tour, un correspondant particulier télégraphiait de Rome, le 15 juillet : « La *Epoca* annonce que c'est Mgr Petelli, délégué apostolique, qui ira diriger la nonciature apostolique de Pe-King. Le journal annonce comme très prochaine également la nomination d'un nonce apostolique à Tokyo. »

Sans doute faut-il lire Mgr Petrelli, camérier secret, naguère envoyé en mission à Tokyo par Benoît XV. M. Taï Tcheng-ling est bien connu à Paris où il a été secrétaire de la Légation, puis chargé d'affaires de Chine, après avoir passé par notre Ecole des Sciences politiques; rentré dans son pays en 1912, il fut conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères; il est et reste aujourd'hui envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République de Chine à Madrid et à Lisbonne. Nous apprenons de source particulière que M. Taï ne résidera pas à Rome d'une manière permanente, qu'il ira présenter ses lettres de créance au pape et qu'il reviendra ensuite en Espagne. Il ne retournera en Italie qu'en cas de nécessité. Les personnes et les noms ne font d'ailleurs rien à l'affaire. Il importe seulement de se rendre compte de la situation nouvelle que ces nominations peuvent créer à la France; il

nous faut donc étudier d'abord quelle est cette situation : il ne s'agit de rien moins que du protectorat des missions exercé en Chine par notre pays.

***

Avant la France, le Portugal exerça le protectorat sur les missions catholiques d'Asie en vertu d'une bulle de Nicolas V, accordée le 8 janvier 1454, au roi Alphonse V, confirmée par plusieurs papes, Sixte IV (juillet 1481) et Léon X (3 novembre 1514), mais révoquée par Clément VIII, Paul V, Urbain VIII et Clément X. Ce ne fut toutefois qu'en 1567 qu'un diocèse avec résidence en Chine fut érigé à Macao, et dont le titulaire Melchior Carneiro se retira en 1569 ; le 23 janvier 1576, Grégoire XIII, par la bulle *Super specula*, sur la demande de D. Sébastien, créait à Macao un évêché sous le titre de Santa Maria et sous la juridiction de l'archevêque de Goa qui devait former un diocèse comprenant la Chine, le Japon, les îles et terres adjacentes, sous le patronage du roi de Portugal.

Un premier coup fut porté à ce protectorat le 22 juillet 1622, par la bulle *Incrustabili* de Grégoire XV instituant la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui a à sa tête un préfet général assisté d'un certain nombre de cardinaux ; c'est elle qui dirige les missions dans le monde entier, mais son pouvoir ne devrait s'exercer que dans le domaine spirituel.

Une nouvelle atteinte aux prérogatives du Portugal fut portée par la création de trois vicaires apostoliques français nommés le 9 septembre 1659 par le pape Alexandre VII pour suppléer à l'insuffisance des évêques portugais : François Pallu, de Tours, évêque d'Héliopolis, vicaire apostolique du Tong-King, avec l'administration des provinces du Yun-Nan, du Kouei-Tcheou, du Hou-Kouang, du Se-Tch'ouan, du Kouang-Si, en Chine, et du Laos, puis, le 1er avril 1680, vicaire apostolique du Fou-Kien et administrateur de toutes les missions en Chine ; Pierre de la Mote-Lambert, de la Boissière, au diocèse de Lisieux, en Normandie, évêque de Bérythe, vicaire apostolique de la Cochinchine, avec l'administration des provinces de Tche-Kiang, Fou-Kien, Kouang-Toung, Kiang-Si et de l'île de Haï-Nan, en Chine, plus tard, 1er avril 1630, administrateur général des missions de Siam, Cochinchine et Tong-King ; Ignace Cotolendi, de Brignoles, au diocèse d'Aix-en-Provence, évêque de Metellopolis, vicaire apostolique de Nan-King, avec l'administration des provinces

de Pe King, Chan-Si, Chen-Si, Ho-Nan, Chan-Toung, de la Tartarie et la Corée, qui mourut le 16 août 1662, sur la côte de Coromandel, sans avoir atteint sa destination.

Plus grave encore fut la fondation de la mission française des jésuites à Pe-King. Cette mission, qui pour le temporel relevait du roi de France, fut créée par cinq jésuites envoyés en Chine par Louis XIV dans les circonstances suivantes : le jésuite Philippe Couplet, flamand de Malines, s'était embarqué à Macao, sur un navire hollandais, pour défendre à Rome les intérêts de sa Compagnie dans la question des Rites. Débarqué en Hollande (octobre 1682), il se rendit en Italie en passant par Paris. Là, Louvois et le duc du Maine songèrent d'abord à lui confier la liste de leurs *desiderata* sur la Chine; il est probable que le roi et le P. de la Chaise pensèrent ensuite que, les intérêts de la France étant d'accord avec ceux de la religion et de la science, il serait mieux de les confier à des Français qu'à des étrangers.

On profita de l'ambassade envoyée au Siam en 1685 sous la conduite du chevalier de Chaumont pour y adjoindre les six jésuites : Guy Tachard, Jean de Fontaney, Joachim Bouvet, Jean François Gerbillon, Claude de Visdelou et Louis Le Comte; le premier resta au Siam, les cinq autres arrivèrent à Pe-King le 7 février 1688. A partir de 1700 seulement, la mission française fut séparée complètement de la mission portugaise existant déjà dans la capitale de la Chine; en effet, le 3 novembre de cette année, le P. Gerbillon, supérieur, reçut du général de la Compagnie de Jésus, Thyrse Gonzalez, les pouvoirs de vice-provincial pour tous les jésuites français de Chine.

Le 4 juillet 1693, l'empereur K'ang-Hi fit don aux jésuites français, qui l'avaient guéri d'une fièvre maligne grâce à un emploi judicieux de la quinine, d'une maison dans la Ville jaune (dans Pe-King) où ils s'installèrent et dans le voisinage de laquelle ils construisirent une chapelle. Cet établissement fut reconnu bientôt comme insuffisant : en 1699, l'empereur leur concéda le terrain, également dans la Ville jaune où, par les soins des PP. Gerbillon et Bouvet et les largesses de Louis XIV, fut élevée en quatre ans une belle église française connue d'abord sous le nom de *Si T'ang* (église de l'Ouest), puis, à la fin du dix-huitième siècle, sous celui de *Pe T'ang* (église du Nord); elle a été détruite en 1827. En outre le roi de France envoya un riche mobilier et des instruments de mathématique.

Peu de temps après l'arrivée des jésuites français à Pe-King, le pape Alexandre VIII, le 10 avril 1690, par les bulles *Romani Pontificis* et *Romanus Pontifex,* créait les diocèses de Macao, Nan-King et Pe-King. Le bref du 23 octobre 1696 réduisait la juridiction de l'évêque de Macao aux provinces de Kouang-Toung et de Kouang-Si. Ce démembrement était causé par l'impossibilité pour l'évêque de Macao de faire face aux besoins des missions grandissantes de l'Extrême-Orient; ces trois évêchés dépendaient théoriquement de l'archevêché de Goa et du protectorat portugais, mais en pratique ils relevaient de la Propagande et c'est de cette congrégation qu'ils recevaient leurs pouvoirs et avec elle qu'ils correspondaient directement. La création en Chine, en 1690 et 1696, de vicaires apostoliques remplissant les fonctions d'évêques porta encore un coup sensible au protectorat portugais, car ils échappaient à la juridiction des évêques.

Si les évêques des trois diocèses de Chine étaient à la nomination du Portugal, le Saint-Siège, en dehors de ces diocèses, nommait des vicaires apostoliques avec le titre d'évêques *in partibus*, les missionnaires de Chine relevant soit des évêques, soit des vicaires apostoliques; les deux brefs, l'un d'Alexandre VIII en 1690, l'autre d'Innocent XII en 1696, établirent cette administration.

Comme on le voit, l'évêque de Macao, qui avait sous sa juridiction, outre Macao, le Kouang-Si, le Kouang-Toung et l'île de Haï-Nan, n'avait absolument aucun droit d'intervenir à Pe-King; ce qui ne l'empêchait pas d'abuser de son autorité pour employer parfois des mesures vexatoires à l'égard des missionnaires étrangers qui traversaient son diocèse ou séjournaient à Canton en qualité de procureurs de missions qui ne relevaient de lui en aucune manière. Lors de la suppression de la Compagnie de Jésus, l'évêque de Macao tenta même de se substituer à l'évêque de Nan-King pour désigner un administrateur délégué au siège de Pe-King alors vacant par la mort de Mgr Polycarpe de Sousa, mais il fut blâmé et par la Propagande et à Lisbonne.

La faiblesse du Portugal, — disons aussi sa situation d'infériorité à l'égard de la Chine, — lui faisait, de plus en plus, perdre son influence, quoiqu'on la retrouve encore active dans les querelles de la question des rites chinois et les missions des patriarches d'Antioche et d'Alexandrie à Pe-King au commencement du dix-huitième siècle; le dernier, Georges-Ambroise Mezzabarba, pour se concilier les bonnes grâces du

Portugal, s'embarqua à Lisbonne à destination de la Chine le 25 mars 1720 ; malgré ses qualités de négociateur, il échoua dans la tâche devenue impossible de concilier les intérêts divergents des différentes sociétés de missionnaires et du culte rendu aux ancêtres et à Confucius par les Chinois.

Vainement Lisbonne recherchait toutes les occasions de regagner le prestige perdu par son protectorat. D'autre part, le droit de *présenter* au Pape des sujets pour les évêchés de Chine lors de leur vacance impliquait l'octroi par la couronne d'une subvention sans laquelle les prélats désignés n'auraient pu vivre. Aussi lorsque le dernier évêque titulaire de Pe-King, Gaetan Pirès-Pereyra, mourut le 2 novembre 1838, après une courte administration de Mgr de Castro, le diocèse réduit à la province de Tche-Li fut transformé en vicariat apostolique ; le Français, Mgr Mouly, supérieur de la mission des Lazaristes français qui avaient remplacé les Jésuites à Pe-King lors de leur suppression, fut chargé de l'administration sans que le Portugal élevât la moindre protestation. Les successeurs de Mgr Mouly à Pe-King ont tous été des lazaristes français jusqu'au titulaire actuel, Mgr Stanislas Jarlin.

Au fur et à mesure que diminuait l'influence du Portugal, augmentait celle de la France dont le nombre des missionnaires dépassait celui des autres nations. Quand la France signa avec la Chine son premier traité, le 24 octobre 1844, son ambassadeur, M. Théodose de Lagrené, continuant la tradition de Louis XIV et de Louis XV, en protégeant la religion catholique, marquait par l'article 22 du traité de Whampoa en 36 articles que : « Tout Français qui, conformément aux stipulations de l'article 2, arrivera dans l'un des cinq ports, pourra, quelle que soit la durée de son séjour, y louer des maisons et des magasins pour déposer ses marchandises, ou bien affermer des terrains et y bâtir lui-même des maisons et des magasins. *Les Français pourront, de la même manière, établir des églises, des hôpitaux, des hospices, des écoles et des cimetières.* » Assurément cette clause n'impliquait pas une reconnaissance du protectorat de la France sur les missions, mais elle témoignait du vif intérêt qu'elle prenait à leur développement et préparait la voie à de nouvelles négociations. L'article 13 du traité signé par la France à T'ien-Tsin, le 27 juin 1858, stipule bien que :

La religion chrétienne ayant pour objet essentiel de porter les hommes à la vertu, les membres de toutes les communions chrétiennes jouiront d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés

et le libre exercice de leurs pratiques religieuses; et une protection efficace sera donnée aux missionnaires qui se rendront pacifiquement dans l'intérieur du pays, munis de passeports réguliers. Aucune entrave ne sera apportée par les autorités de l'Empire chinois au droit qui est reconnu à tout individu en Chine d'embrasser, s'il le veut, le christianisme et d'en suivre les pratiques sans être passible d'aucune peine infligée pour ce fait. Tout ce qui a été précédemment écrit, proclamé ou publié en Chine, par ordre du Gouvernement, contre le culte chrétien est complètement abrogé, et reste sans valeur dans toutes les provinces de l'Empire.

La France continue donc à marquer l'importance qu'elle accorde aux missions, mais elle ne réclame pas encore un droit formel de protection.

***

Les choses vont changer avec la Convention que nous signons à Pe-King le 25 octobre 1860; en effet il est marqué dans l'article 6 : « Conformément à l'édit impérial rendu le 20 mars 1846, par l'auguste Empereur Tao-Kouang, les établissements religieux et de bienfaisance qui ont été confisqués aux chrétiens, pendant les persécutions dont ils ont été les victimes, seront rendus à leurs propriétaires *par l'entremise de Son Excellence le Ministre de France en Chine*, auquel le Gouvernement impérial les fera délivrer avec les cimetières et les autres édifices qui en dépendaient. » C'est en effet à notre ambassadeur le baron Gros que le gouvernement chinois fait remise des quatre églises, — ou au moins de leurs terrains, car sauf le Nan T'ang, elles avaient été détruites, — et des cimetières ; c'est également notre ambassadeur qui fait délivrer à vingt-huit missionnaires établis en Chine les passeports qui leur sont nécessaires pour circuler librement dans l'Empire ; ces premiers missionnaires étaient Français, mais dès le 14 décembre 1860, nous délivrons des passeports à Mgr Spelta et au P. Scutari, italiens ; le 27 décembre de la même année, aux Pères Zottoli, Adinolfi, Massa, Sica et Giaquinto, également italiens; puis en 1861 à des dominicains espagnols, ensuite à des Belges et à des Hollandais et enfin à des Allemands : il est à noter que c'est la légation de France qui, le 4 mars 1882, remet des passeports aux missionnaires de la Congrégation du Verbe divin (prêtres de Steyl), le Bavarois Anzer, qui sera vicaire apostolique au Chan-Toung, et l'Autrichien Freinadametz. D'autre part, la France obtenait à Canton l'emplacement du palais du fameux commissaire impérial Yé pour y ériger une cathédrale.

L'article VI de la Convention de Pe-King qui stipulait la restitution des établissements confisqués aux Chrétiens aurait, s'il avait été exécuté à la lettre, amené une perturbation profonde dans la propriété foncière en Chine ; son but était de rendre plus facile l'œuvre des missionnaires, et non de l'édifier sur des ruines. Notre ministre en Chine, M. Berthemy, obtint du Tsoung-li Yamen, le 20 février 1865, une déclaration au sujet de l'acquisition de terrains et de maisons dans l'intérieur du pays, déclaration ou mieux convention qui fut complétée le 14 avril 1895 par M. Auguste Gérard. Ainsi donc, convention de Pe-King, passeports, convention Berthemy, les missionnaires doivent exclusivement à la France ces instruments de protection.

Du reste la France accomplit son œuvre de protection sans qu'aucune réclamation s'élevât de la part des autres puissances étrangères. Le Portugal même n'avait pas fait entendre de protestations au sujet de la Convention de Pe-King et, dans le traité qu'il négocia à T'ien-Tsin le 13 août 1862, il ne fit pas insérer de clause relative à son protectorat du christianisme en Chine. Le Portugal en outre s'adressa à la France pour obtenir des passeports lorsqu'en 1876 la mission de Haï-Nan, qui dépendait jadis du vicariat de Canton, en fut distraite par le Pape et placée sous la juridiction de l'évêque de Macao. La France restait donc maîtresse incontestée du protectorat des missions en Chine, protectorat qui fut certainement pour nous une source de grandes difficultés et de tracas, surtout de la part de certains missionnaires étrangers; mais il était également le principe de toute notre influence dans l'Empire du Milieu à une époque où la création de notre empire colonial de l'Indo-Chine ne nous avait pas encore fait prendre la place que nous occupons aujourd'hui dans la politique chinoise.

Toutefois une question devait se poser tôt ou tard : les Chinois reconnaissaient notre protectorat, mais qu'adviendrait-il le jour où quelque puissance occidentale, s'avisant que l'exercice de ce protectorat, tout en étant un hommage rendu à la religion, était plus encore un des facteurs de notre politique en Extrême-Orient, voudrait protéger elle-même ses nationaux qui pouvaient se trouver parmi les missionnaires catholiques, au lieu de les laisser s'adresser aux représentants d'un pays étranger? Parfois des missionnaires, des Autrichiens, des Espagnols, tentèrent de se soustraire à l'obligation de demander des passeports aux consuls français ;

chaque fois les autorités provinciales chinoises refusèrent de leur permettre de circuler dans le pays pour exercer leur ministère. Il ne s'agissait que d'efforts de simples missionnaires, mais les circonstances pouvaient changer, si au lieu d'individus des agents officiels battaient en brèche notre protectorat. C'est ce qui arriva en effet.

***

Lors de la rupture des relations entre la France et la Chine au sujet des affaires du Tong-King, nous avions remis la protection des missionnaires catholiques, d'accord avec le Tsoung-li Yamen, au ministre de Russie à Pe-King, M. Serge Popov, qui s'acquitta du reste avec zèle de cette nouvelle charge. Mais, à la suite d'une requête de missionnaires italiens de Han K'eou, en 1884, le ministre d'Italie en Chine, M. de Luca, profita des circonstances pour donner à ses nationaux des certificats individuels permettant de ne pas les confondre avec les Français. Le Saint-Siège, sans aller jusqu'à une protestation, opposa un démenti absolu à l'affirmation des Italiens qu'il était reconnaissant de l'intérêt témoigné par M. de Luca aux missionnaires. Le moment était d'ailleurs peu favorable à un rapprochement entre Vatican et Quirinal, car en janvier 1885 le tribunal suprême de Rome avait condamné la Propagande à convertir ses biens immeubles en rente italienne. Si des soixante-douze missionnaires italiens environ qui se trouvaient alors en Chine, un bon nombre eussent accepté la protection italienne, d'autres lui étaient hostiles, tant en raison de l'appui efficace qu'ils avaient toujours trouvé auprès de la Légation de France, que de leur éloignement pour un gouvernement qui avait mis fin au pouvoir temporel du Pape. Le coup porté à notre protectorat fut encore détourné cette fois, mais il était facile de voir que de divers côtés on cherchait à amoindrir notre influence en Chine, que l'on essayait de pousser la Cour de Pe-King à contester nos droits spéciaux; et, parmi ceux qui se montraient le plus hostiles à notre égard, était le cardinal Manning, centre de toutes ces intrigues à Londres, qui s'entendait avec le ministre de Chine dans cette capitale, le marquis Tseng, chargé d'engager directement avec le Pape la question de la renonciation du Saint-Siège à notre protectorat.

Cette même année 1885, et toujours à propos des affaires du Tong-King, le Saint-Père, soit qu'il ignorât que la Russie remplaçait la France temporairement dans le protectorat

des missions, soit qu'il craignît qu'une puissance schismatique ne fût pas qualifiée pour jouer même momentanément le rôle de la fille aînée de l'Eglise, profitant du départ du P. Giulanelli qui allait administrer une nouvelle mission au Chen-Si, remit à ce missionnaire franciscain une lettre destinée à l'empereur de Chine. Il y réclamait sa bienveillance, afin qu'il ne résultât, de la lutte alors en cours entre la France et l'Empire du Milieu, aucun dommage pour la religion catholique; et il rappelait qu'il ne faisait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs qui, plus d'une fois, avaient imploré les puissants princes, ancêtres de Kouang-Siu, en faveur des missionnaires d'Europe et du peuple chrétien. Cette démarche du Saint-Siège n'eut pas lieu, du reste, en dehors de la France, car dès le mois de février 1885, le texte latin de la lettre fut communiqué par le secrétaire de la Propagande à notre ambassadeur au Vatican, M. Ed. Lefebvre de Behaine. En revanche, le P. Giulanelli reçut de la Chancellerie pontificale l'ordre formel de se concerter exclusivement avec Mgr Tagliabue, évêque de Pe-King, pour faire parvenir à l'empereur de la Chine la lettre du Pape. C'était une maladresse : tout d'abord, le franciscain, s'adressant à notre consul à T'ien Tsin pour obtenir un passeport pour le Chan-Si en passant par Pe-King, ne lui parlait pas de la mission spéciale dont il était chargé; d'autre part, Mgr Tagliabue, chef d'une mission française, avertit notre ministre de ce qui s'était passé, lui annonçant que la lettre était de pure courtoisie et qu'il n'y entrait pas un mot de politique et que l'envoyé, ayant obtenu le 8 avril une audience du Tsoung-li Yamen, par l'intermédiaire de Sir Robert Hart, inspecteur général des douanes chinoises, avait présenté sa lettre et s'en était retourné ; le P. Giulanelli paraît avoir eu une attitude correcte; il lui eût été d'ailleurs difficile d'agir autrement, n'ayant aucun titre officiel du Saint-Père. Deux jours plus tard, le Tsoung-li Yamen lui faisait remettre une lettre de félicitations au Pape; et, à son retour à Rome, Giulanelli, reçu en audience particulière par Léon XIII, lui transmettait la lettre du gouvernement chinois.

Comme on le voit, ce fut une simple mission de courtoisie et Giulanelli ne fut nullement un légat comme on l'a répété ; si elle fut décidée en dehors de la France, c'est que notre pays, en guerre avec la Chine, n'était pas à ce moment représenté à Pe-King. Cette mission n'avait donc aucune importance par elle-même, mais elle eut le fâcheux résultat

d'inspirer au Tsoung-li Yamen et surtout à Li Houng-tchang l'idée de traiter des affaires des missionnaires avec Rome en dehors de la France et, dès ce moment, le gouvernement chinois songea sérieusement à accréditer par lettres spéciales adressées au Pape le ministre chinois Siu et à proposer au Saint-Siège de nommer de son côté un nonce à Pe-King. Ce fut Li Houng-tchang qui fut chargé de mener les négociations ; suivant une habitude qui lui causa des déboires, notamment lors de la guerre avec le Japon, où il avait tout d'abord désigné le commissaire des douanes allemand Detring et le journaliste anglais A. Michie, que le gouvernement de Tokyo refusa de reconnaître, Li fit choix pour délégué en Europe d'un agent d'une compagnie de télégraphes, George Dunn, ancien associé de la maison David Reid & C°, de Chang-Haï, qu'il chargea (30 novembre 1885) en particulier d'obtenir du Supérieur des Lazaristes à Paris le déplacement de la cathédrale du Pe T'ang et d'établir des relations directes entre la Chine et le Saint-Siège. En cas de réussite, le marquis Tseng, ministre à Londres et à Paris, favorable à l'Allemagne qui le combla d'égards lors d'une visite à Berlin et à Essen, aurait été accrédité auprès du Vatican.

Le principal objet de la mission de Dunn était vraiment que la cathédrale catholique de Pe-King, l'église du Nord, le Pe T'ang, construite dans l'intérieur de la ville impériale, fût transférée ailleurs. Ce n'était pas frapper à la bonne porte que de s'adresser à la Congrégation de la Mission; cette église était en effet la propriété de la France qui en avait posé la première pierre, le 1er mai 1865, pour remplacer l'ancienne église détruite, élevée jadis sur un terrain octroyé par le grand empereur K'ang Hi en 1693 aux missionnaires français, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Les Chinois avaient besoin de l'emplacement de cet édifice pour étendre les jardins destinés à l'impératrice douairière, lorsque l'empereur T'oung Tche eut atteint sa majorité, en 1885. La France leur aurait donné satisfaction s'ils s'étaient adressés directement à elle, mais, suivant ses habitude de cheminements détournés, Li Houng-tchang conduisit les négociations par l'intermédiaire du commissaire des douanes, Detring, son factotum à T'ien-Tsin, qui s'entendit avec le procureur des missions dans cette ville, l'abbé Favier, pour obtenir la cession de l'église. L'abbé Favier, — sans consulter la Légation de France, c'est-à-dire le véritable propriétaire, sans demander l'approbation de ses supérieurs, — signa une

convention par laquelle l'établissement du Pe T'ang ainsi que celui de la Sainte Enfance seraient livrés aux Chinois dans un délai de deux ans. On comprend que, dans ces conditions, la mission de Dunn ne pouvait aboutir et le Pe T'ang ne fut cédé aux Chinois que lorsque Li Houng-tchang, revenant sur ses précédentes démarches, rendu plus accommodant en voyant poindre un rival dans le marquis Tseng, s'adressa à notre ministre à Pe-King, M. Ernest Constans, qui opéra le transfert demandé le 14 décembre 1887. Les droits de la France, un instant écartés par une procédure trop hâtive, étaient respectés, en même temps que satisfaction était accordée au gouvernement chinois.

D'ailleurs des idées nouvelles germaient dans l'esprit de certains missionnaires de Chine aussi bien que dans les milieux de la Propagande : quelques vicaires apostoliques caressaient le projet de voir placer à la tête de l'Eglise de Chine un primat résidant dans la capitale ; mais il fallait compter avec la rivalité des différents ordres religieux; le primat de Pe-King étant un lazariste, les autres ordres religieux, jésuites, franciscains, dominicains, belges, etc., voudraient avoir également un représentant permanent pour poursuivre auprès de la Légation la conclusion des affaires de leurs missions. L'idée d'un primat venait de deux vicaires apostoliques des Missions étrangères de Paris, Mgr Guillemin, de Canton, et Mgr Ponsot, du Yun-Nan ; leur éloignement de la capitale leur avait sans doute suggéré cette hiérarchie; Mgr Delaplace, évêque de Pe-King, leur répondit que l'assentiment du gouvernement français était indispensable et qu'en tout cas il lui serait impossible de donner l'hospitalité aux représentants de leur temporel (procureurs) dans aucun des établissements soumis à sa juridiction. Si une suite avait été donnée à ce projet, on aurait probablement vu renaître à Pe-King les difficultés qui surgirent au dix-septième siècle avant la création des vicariats apostoliques, lorsque, les différentes congrégations opérant dans les mêmes villes, des rivalités, voire des conflits, éclataient entre elles.

Malgré tant de circonstances défavorables, Dunn, arrivé à Rome, en janvier 1885, avec une lettre de l'empereur de Chine pour Léon XIII, s'il devait forcément échouer dans la question du Pe T'ang, faillit réussir dans son projet d'établissement de relations entre le Vatican et la Chine. Il fut reçu en audience par le Saint-Père, le 3 février ; Mgr Antonio Agliardi, archevêque de Césarée, depuis cardinal-évêque d'Albano, fut

désigné comme légat en Chine, mais devant les représentations de la France, le Pape ajourna *sine die* l'envoi de tout représentant à Pe-King.

***

Les affaires allaient prendre une autre tournure lorsqu'en 1882 l'ambassade d'Allemagne à Paris déclara à notre gouvernement que son pays avait l'intention de protéger à l'avenir tous ses nationaux, missionnaires compris, en Chine. Nous sommes loin de l'époque où le comte d'Eulenburg quêtait l'appui de la Légation de France, lorsqu'il négociait à T'ien-Tsin en 1861 un traité au nom de la Prusse et du Zollverein ! Seules les missions protestantes allemandes existaient en Chine et encore dans un territoire peu étendu. Elles avaient fait leur apparition sous le pavillon néerlandais en 1827, lors de l'arrivée du Poméranien Karl Friedrich Gützlaff qui passa depuis au service anglais ; c'est comme élèves de ce sinologue qu'en 1847 le Suédois Théodore Hamberg et l'Allemand Rodolphe Lechler allèrent en Chine installer les missions évangéliques de Bâle, et Heinrich Küster et Ferd. Genähr, également allemands, la Société des missionnaires du Rhin. Ces sociétés qui n'avaient guère comme champ d'action que le terrain de Canton et de Hongkong débordent maintenant sur le Kouang-Si. Rien à dire de la déclaration allemande au point de vue du droit international ; en pratique quelques difficultés se présentaient dans l'exercice de ce protectorat. Il est évident que l'Allmagne, prise tout à coup d'un beau zèle pour le protectorat de ses missionnaires, n'avait nullement en vue les intérêts de la religion, mais visait un but politique : l'événement le prouva d'ailleurs. Multipliant ses sources d'influence, l'Allemagne, qui en 1860 faisait en Chine pâle figure à côté de la France et de l'Angleterre, était devenue la rivale de cette dernière dans le chiffre des affaires, visait la première dans sa suprématie religieuse en même temps qu'elle comptait exploiter ses missionnaires dans les intérêts de la politique d'hégémonie qu'elle ne dévoilait pas encore, mais qu'elle préparait dans l'Extrême-Orient. Il n'y avait sans doute que fort peu de missionnaires *catholiques* allemands en Chine, si les missionnaires *protestants* allemands du Rhin et de Bâle pullulaient dans l'estuaire de la rivière de Canton. La création d'une nouvelle société leur fournit l'instrument nécessaire à leur politique. Un prêtre du diocèse de Münster, en Westphalie, l'abbé Arnold Janssen, aumônier

des Ursulines à Kempen (Prusse rhénane) eut l'idée, — lui fut-elle suggérée ? — d'imiter l'exemple de la France et de l'Italie, et de créer pour les gens de langue allemande un séminaire de missions étrangères. Il l'établit à Steyl, sur la Meuse, près de Venloo, dans le Limbourg hollandais, ne pouvant le faire en territoire prussien, à cause de la loi bismarkienne contre les ordres. Ce séminaire, à proximité de Crefeld et de Düsseldorf, était un établissement purement allemand. M. Janssen était d'ailleurs encouragé dans son œuvre, qu'il commença en 1875, par Mgr Timoléon Raimondi, des Missions étrangères de Milan, vicaire apostolique de Hongkong, l'un des hommes les plus hostiles au protectorat de la France, malgré les services rendus par notre pays à sa congrégation. Le cardinal Franchi, préfet de la Propagande, donna son appui et le séminaire fut inauguré le 8 septembre 1875 par Mgr d'Essen. Restait à trouver un champ d'action favorable pour les membres de la nouvelle Congrégation, désign e sous le nom de *Societas Verbi divi* et communément comme la Congrégation des prêtres de Steyl.

La province du Chan-Toung, patrie des grands philosophes Confucius et Mencius, avait en 1839 formé un vicariat apostolique qui fut attribué par Grégoire XVI aux Franciscains italiens de la stricte observance, déjà établis au Hou-Kouang. Le nombre de ces religieux étant trop limité pour l'étendue du territoire qu'ils avaient à évangéliser, Mgr Elisée Cosi, vicaire apostolique du Chan-Toung, accepta avec plaisir de se décharger d'une partie du fardeau de sa lourde mission au profit des prêtres de Steyl, et le 2 janvier 1882 il choisissait, pour être son provicaire dans la partie méridiona e de la province, le P. Jean-Baptiste Anzer, de Ratisbonne, en faveur duquel fut créé dès le 22 novembre 1885 un vicariat apostolique comprenant les préfectures de Yen-Tcheou, de Ts'ao-Tcheou et de Yi-Tcheou, ainsi que la sous-préfecture de Ts'i-Ning. Comme tous les autres missionnaires, Mgr Anzer, qui fut sacré évêque de Telepte par Mgr Krementz archevêque de Cologne, se réclamait de la protection française, et cette protection ne lui fit pas défaut lorsqu'en 1884, il fut l'objet d'une agression brutale à Ts'ao-Tcheou; notre réclamation à ce sujet fut même l'occasion d'une avanie faite à notre chargé d'affaires, M. de Semallé, par l'un des ministres chinois, Tchang Pei-loun.

Les Allemands étaient dans la place ; il s'agissait pour eux de s'en rendre maîtres. En juillet 1886, le ministre d'Alle-

magne, M. von Brandt, l'un des plus intelligents mais aussi des plus audacieux et des moins scrupuleux diplomates de l'Empire, se rendit à T'ien-Tsin pour des affaires de chemin de fer et profita de la circonstance pour essayer d'obtenir de Li Houng-tchang la protection des missions catholiques allemandes, dans les mêmes conditions que la France possédait la protection des missions en général. La tentative était prématurée : il fallait d'abord décider le principal intéressé, c'est-à-dire Mgr Anzer, à renoncer à la protection de la France dont le prélat bavarois connaissait l'efficacité : il était non sans raison fort hésitant. Le ministre d'Italie, M. de Luca, marchait d'accord avec M. von Brandt et entamait des négociations avec le Tsoung-li Yamen. Le 3 novembre 1888, le gouvernement allemand faisait savoir à la France qu'il était convenu avec le gouvernement chinois que ce dernier n'accorderait jamais à des sujets allemands, y compris les ecclésiastiques, de visa sur des passeports autres que des passeports allemands. Cinq jours plus tard, nous recevions du gouvernement italien une communication analogue. Il était évident, suivant le droit international, que nous ne pouvions empêcher le gouvernement chinois de viser les passeports que lui présenteraient, pour des missionnaires italiens et allemands, les légations d'Italie et d'Allemagne, mais des articles VIII et XIII du traité de 1858 il résultait que nous avions le droit de demander au Tsoung-li Yamen qu'il continuât dans l'avenir à viser *tous* les passeports délivrés à des missionnaires catholiques par le ministre de France, sans que la nationalité de ces derniers pût être une fin de non recevoir en aucun cas.

Aussi, le 10 novembre, le prince K'ing et les membres du Tsoung-li Yamen, y compris le marquis Tseng, en général peu favorable à notre pays, et Hiu King-tch'eng, déclaraient à notre ministre, M. Lemaire, qu'en cédant aux pressantes instances des ministres d'Allemagne et d'Italie, ils avaient expressément réservé qu'ils continueraient à viser tous les passeports de missionnaires qui leur seraient présentés par la légation de France, *dans les mêmes conditions que par le passé*, et à traiter avec nous les affaires touchant les personnes munies de ces passeports. Nous aurions donc satisfaction entière, si nous obtenions de Rome un avis aux diverses Congrégations de procéder comme elles l'avaient fait jusqu'alors pour l'obtention des passeports. La Chine jouait un double jeu : paraître ne pas vouloir léser les droits de la France, multiplier le nombre

des protecteurs des missions dans l'espérance d'affaiblir leur action, ce qui était une erreur; outre que les protecteurs pouvaient un jour s'unir dans une action commune, partant plus dangereuse, pour soutenir leurs revendications, celles-ci pouvaient augmenter en nombre et en importance; au lieu d'avoir à traiter avec une puissance unique et somme toute conciliante, la France, le Yamen devait redouter de se trouver quelque jour en présence d'un pays brutal, sans ménagement, et c'est du reste ce qui se produisit, comme nous le verrons.

Le Saint-Siège, saisi de la question, demanda à l'évêque de Pe-King, Mgr Tagliabue, lazariste, un rapport sur la question de l'opportunité du maintien du protectorat unique des missions catholiques : le préfet de la Propagande, le cardinal Simeoni, ne témoignait guère de fermeté dans la question. En décembre 1888, l'évêque de Pe-King envoya à Rome un rapport concluant au maintien du protectorat de la France et à l'exclusion de tout autre, et ce même mois, le Saint-Siège invita les missionnaires de Chine, par l'intermédiaire des chefs de congrégations résidant à Rome, à continuer, comme par le passé, de s'adresser à la Légation de France pour solliciter des passeports et, en cas de besoin, pour demander protection contre les abus de pouvoir des autorités locales.

En vérité, le principe de notre protectorat était sauvegardé; il fallaitt outefois éviter d'envenimer la question, surtout en présence de l'insistance du gouvernement allemand, dont l'ambassadeur à Paris avait remis, le 1er décembre, une nouvelle note au gouvernement français. Le ministre d'Italie à Pe-King ne montrait pas moins d'ardeur; il annonçait aux missionnaires italiens que, le 19 novembre et le 22 décembre 1888, un accord était intervenu entre l'Italie et la Chine, par lequel ils étaient désormais placés sous le protectorat de la légation du roi Humbert. En réponse à cette communication, qui renfermait une partie comminatoire, les évêques italiens se bornèrent à faire connaître au ministre d'Italie qu'ils prendraient, au sujet de la mise en demeure qui leur était adressée, les instructions du Saint-Siège. Une nouvelle circulaire du 10 décembre 1889 n'eut pas plus de succès : quelques évêques seulement répondirent par un simple accusé de réception et d'autres par un *non possumus* nettement accentué. D'ailleurs, par une lettre du 11 février 1890, la Congrégation de la Propagande, par l'intermédiaire du vicaire apostolique de Hongkong, Mgr Raimondi, auquel la

mission fut sans doute particulièrement désagréable, faisait enjoindre aux prélats italiens de se maintenir *religieusement* sous la protection française et de repousser la protection des autorités diplomatiques et consulaires italiennes, même si la nôtre venait à leur manquer. A la suite de cet échec, le gouvernement italien cessa de payer la pension que quelques religieux, ses nationaux, touchaient comme ayant appartenu aux communautés dispersées après le 20 septembre 1870.

Mais le Saint-Siège, intraitable à l'égard des prétentions italiennes, laissa à Mgr Anzer la liberté de choisir son protecteur. Appelé à Pe-King au mois de juin 1890 par M. von Brandt, que le cardinal Simeoni avait avisé de la liberté d'option donnée à Mgr Anzer, intimidé par le ministre allemand, il fut obligé d'accepter six passeports, datés du 21 novembre 1889, pour les missionnaires allemands Jakob Kohlhaas, Anton Volpert, Peter Roeser, Ambrosus Verhaus, Hermann Fiedler et Joseph Freinademetz, arrivés l'hiver précédent et munis de passeports français datés du 1er avril 1890. En quittant Pe-King, Mgr Anzer écrivait officiellement, le 23 juin 1890, au ministre de France : « Devant les instances répétées de mes supérieurs, je suis prêt à accepter les nouveaux protecteurs, mais je pars pour Rome afin de connaître les derniers ordres du Souverain Pontife et de mon Supérieur général. »

La lettre portait qu'il considérait le protectorat français « comme le plus efficace », et il laissait entendre clairement qu'il avait encore espoir de le conserver. Toutefois, le 23 octobre 1890, Mgr Anzer reçut du pape l'avis officiel qu'il était libre de choisir sa protection en Chine : le Saint-Siège ne voulait pas engager un conflit avec Berlin. Les missions allemandes étaient perdues pour nous, mais ce qu'il y eut de plus grave, c'est que lorsque Mgr Anzer retourna en Chine, porteur d'une lettre du cardinal Rampolla à Li Houng-tchang, exprimant les condoléances du Pape à la Cour impériale à l'occasion de la mort du Septième Prince, cette missive contenait dans son dernier paragraphe un projet d'établissement, en Chine, d'une hiérarchie catholique; *il n'était question* ni de nonce, ni de délégué apostolique, ni de protectorat. Mgr Anzer ne réussit pas d'ailleurs dans ses négociations avec Li Houng-tchang, et, en août 1891, le cardinal Rampolla invita Mgr Ferrata à déclarer que « la chancellerie pontificale ne se prêtera contre le protectorat religieux de la France à aucune

manœuvre en vue de nous nuire ». Enfin, en novembre 1891, le Saint-Père renonça à son projet d'envoyer en Chine un prélat chargé d'une lettre pour l'empereur et, en ce qui concernait l'avenir, il déclara à notre ambassadeur, le comte Lefebvre de Behaine, qu'il était résolu à ne rien faire que de concert avec nous et à la suite d'arrangements qui feraient l'objet de stipulations écrites entre le gouvernement de la République et le Saint-Siège.

***

Malgré le plaisir que les Allemands pouvaient trouver à diminuer même faiblement l'influence acquise en Chine par la France, ils avaient des raisons plus graves d'établir un protectorat sur leurs nationaux catholiques. La religion n'avait rien à voir en l'affaire; comme le commerce, comme l'industrie, elle n'était qu'un prétexte pour permettre aux projets ambitieux d'hégémonie du Kaiser et de ses conseillers de se développer plus librement. Protéger une soixantaine de missionnaires, dont le gouvernement de Berlin au fond n'avait cure, n'était pas le but honnêtement et simplement visé : ces missionnaires pouvaient naturellement exercer leur ministère, mais aux yeux de leur empereur leur devoir essentiel était de lui fournir le moyen cherché pour intervenir en Chine d'une manière efficace. Depuis longtemps, l'Allemagne cherchait à s'assurer un point d'appui sur la côte de Chine : elle enviait l'Angleterre à Hongkong, la France au Tong-King et en Cochinchine. Tout d'abord elle avai songé à la côte du Fou-Kien : Amoy offrait un excellent port, mais outre qu'il était ouvert au commerce international qui n'aurait sans doute pas accepté d'être privé des avantages obtenus à la suite des traités de 1842 et de 1844 signés par l'Angleterre, les Etats-Unis et la France, le Japon émettait des prétentions particulières sur cette partie du littoral chinois et il n'était pas sage d'entrer en lutte pour ce motif avec l'empire du Soleil-Levant. L'Allemagne changea de terrain, remonta vers le nord et songea qu'elle trouverait sans doute ce qu'elle désirait sur la côte du Chan-Toung où son géologue, le baron Ferdinand de Richthofen, avait signalé la baie de Kiao Tcheou à son attention. Peut-être essayait-elle d'occuper cette baie, en expédiant le 23 juillet 1896, de Tche-Fou, la canonnière *Illis*, en apparence à destination de Nagasaki, qui se perdit dans un typhon avant de remplir sa mission.

Une occasion de reprendre un projet si malencontreusement retardé se présenta bientôt. Le 1er novembre 1897, deux prêtres de Steyl, les PP. Nies et Henle, furent tués par une bande de brigands appartenant probablement à la société dite *Ta Tao Houei*, Société du Grand-Couteau, dans le petit village de Kia Tchouang, du district de Kiu-Yé, dans la préfecture de Tchao Tcheou. Quelle aubaine pour l'Allemagne! Autrefois, en un cas semblable, la France aurait entamé avec le Tsoung-li Yamen de longues et pénibles négociations qui se seraient terminées par le paiement d'une indemnité plus ou moins forte et le châtiment de quelques misérables comparses. Autres temps, autres procédés! Le dimanche matin 14 novembre, à 8 heures, le contre-amiral allemand von Diederichs paraissait avec les vaisseaux *Kaiser, Prinzess Wilhelm* et *Cormoran*, et, sans avis, à la grande stupéfaction des Chinois, occupait Kiao Tcheou; cette prise de possession, faite contrairement au droit des gens, fut ratifiée par Pe-King qui, incapable de résister, céda à bail, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, les deux côtes de la baie de Kiao Tcheou, le 6 mars 1898. Le tour était joué, mais on peut dire que cette affaire n'a pas été sans influence sur le mouvement des Boxeurs en 1900. L'établissement du protectorat allemand des missions portait ses premiers fruits. Mais on les voulait plus abondants.

Une audacieuse tentative de mainmise sur les missions de Chine allait être essayée à la veille de la guerre, sous le prétexte de faire une enquête sur la situation des écoles catholiques en pays de mission, en réalité, pour étudier les possibilités d'étendre l'influence religieuse, partant politique, de l'Allemagne dans l'empire chinois. Une commission nommée à cet effet au Congrès eucharistique tenu à Vienne le 10 septembre 1912 désigna pour conduire l'enquête en Chine, au Japon et en Océanie, l'abbé Auguste Schmidlin, professeur d'histoire de l'Eglise à la Faculté de théologie catholique de l'Académie de Münster, en Westphalie, et directeur de la revue *Missions-Wissenschaft*, qui devait être en 1914 l'un des signataires du trop fameux manifeste des 93 intellectuels allemands, *An die Kulturwelt*! A son arrivée en Chine, Schmidlin envoya une circulaire à tous les vicaires apostoliques et, comme il lui était matériellement impossible de les visiter tous, il les invita à se faire représenter à trois conférences qu'il organisait, à Hongkong, pour le sud de la Chine, à Han-K'eou, pour le centre, et à Pe-King, pour le nord; ces conférences eurent lieu, la troisième, au lieu de Pe-King, à Ts'i-Nan,

capitale du Chan-Toung, la province où les Allemands possèdent l'établissement de Kiao Tcheou; les quatre cinquièmes des vicariats y furent représentés, mais une dizaine, les plus importants, déclinèrent l'invitation de Schmidlin qui n'était porteur que de lettres du ministre allemand de l'Instruction publique et de l'évêque de Strasbourg; il n'était muni d'aucun papier l'accréditant pour Rome; Schmidlin présentait son œuvre comme étant absolument catholique et internationale, non une œuvre nationale de quelque pays que ce fût, mais l'on sait ce qu'est une œuvre internationale aux mains de l'Allemagne. D'ailleurs les missionnaires ne s'y trompaient pas et le *Pèlerin* du 22 mars 1914 écrivait : « C'est une nouvelle menace pour le protectorat et l'influence de la France qui n'aura d'autre garantie que le patriotisme de ses missionnaires. » Il est vrai que cette garantie est grande et les événements l'ont prouvé depuis le commencement de la guerre. Schmidlin quittait la Chine en avril 1914 après un séjour de plusieurs mois, après avoir constitué un comité permanent. Il emportait les documents de son enquête destinés à servir à l'œuvre de propagande allemande catholique qui devait être étudiée au Congrès eucharistique de Metz.

***

Revenons à la question du jour. La Chine, n'ayant pas nommé un agent en résidence permanente à Rome, marque ainsi qu'elle n'aura recours à ses services que dans des circonstances exceptionnelles. La situation de ce diplomate sera d'ailleurs toujours délicate, car les clauses du traité de T'ien-Tsin de 1858 et de la Convention de Pe-King de 1860 étant toujours opérantes, la Chine ne peut avoir aucune action sur les missionnaires domiciliés dans le pays sans avoir recours à la France ou, dans le cas des missionnaires allemands et italiens, à l'Allemagne et à l'Italie qui ont revendiqué le protectorat de leurs nationaux. Au point de vue du temporel, car c'est toujours pour des questions temporelles et non pour des questions de doctrine auxquelles dont les Chinois ne s'intéressent pas que naissent les difficultés, Rome est absolument impuissante. C'est pour l'avoir ignoré que Li Houng-tchang commit l'erreur de charger Dunn d'une mission au Vatican que cet Anglais était incapable de remplir.

La position du délégué apostolique à Pe-King ne sera pas non plus fort aisée : naturellement, il sera entouré par les supérieurs des missions du respect et de la considération

dus à sa haute situation; mais son action ne saurait s'étendre au temporel des missions sur lequel Rome n'a aucun droit. A Pe-King même, le vicaire apostolique, Supérieur de la mission des Lazaristes, Mgr Jarlin, est un Français protégé comme tel par la Légation de France, et qui ne manquerait pas de la consulter en cas de difficultés.

Comme on le voit, le problème, comme la plupart des problèmes ecclésiastiques, est délicat et fort compliqué; mais je ne crois pas que la France ait à souffrir sérieusement du nouvel état de choses. Toutefois il est nécessaire d'examiner ce problème pour éviter des surprises désagréables pour les uns comme pour les autres; il faut s'entendre, il faut causer. Voyons d'abord l'état actuel des missions catholiques en Chine.

En 1914, les pays d'Extrême-Orient étaient répartis entre les onze congrégations suivantes : Missions étrangères de Paris, Franciscains, Lazaristes, Missions étrangères de Milan, Congrégation de Scheutvelt, Dominicains, Jésuites, Séminaire Saint-Paul de Rome, Congrégation de Steyl, Ordre de Saint-Augustin, Congrégation de Saint-François-Xavier de Parme. Les Missions étrangères de Paris et les Lazaristes, dont la maison-mère est à Paris, les Jésuites du Tche-Li sud-est et du Kiang-Nan, qui dépendent des provinces de Champagne et de France, relèvent de la France au point de vue de la nationalité. A la première société appartiennent l'archevêché de Tokyo, les trois évêchés de Hakodate, Nagasaki et Osaka et les vicariats ou préfectures de Seoul, Taikou, Mandchourie septentrionale et méridionale, Se-Tch'ouan nord-ouest, oriental et méridional, Kien-Tch'ang, Thibet, Yun-Nan, Kouei-Tcheou, Kouang-Toung, Kouang-Si et Tch'ao-Tcheou; — les Lazaristes possèdent le Tche-Li septentrional, occidental, oriental, central, maritime, le Tche-Kiang oriental et occidental, le Kiang-Si septentrional, oriental et méridional; — enfin les Jésuites occupent le Tche-Li sud-est et le Kiang-Nan. On remarquera tout d'abord que les provinces de la frontière terrestre de la Chine au sud et à l'ouest, en particulier celles qui bordent le Tong-King, sont entre les mains de Français : Kouang-Toung, Kouang-Si, Yun-Nan et Se-Tch'ouan; les deux capitales, Pe-King et Nan-King, sont également évangélisées par nos compatriotes. Sur 47 vicariats ou préfectures apostoliques, 24, c'est-à-dire un peu plus de la moitié, sont dirigés par des prêtres français au nombre de 757, c'est-à-dire plus de la moitié du total des prêtres catholiques en Chine. En dehors des congrégations

françaises, les unes sont italiennes (Franciscains, Missions étrangères de Milan, Séminaire Saint-Paul de Rome, Congrégation de Saint-François-Xavier de Parme), d'autres espagnoles (Dominicains, Ordre de Saint-Augustin), une belge (Scheutveet), une allemande (Steyl); on remarquera l'absence de l'Autriche qui, malgré le rôle important qu'elle joue dans l'Eglise romaine, ne participe presque en rien au travail considérable des missions, assumé par la France pour la plus grande part.

Il peut être intéressant de rapprocher ces statistiques du chiffre de la population étrangère en Chine en 1917 qui s'élevait à 220 485 individus, sur lesquels la France et ses protégés (714) comptaient pour 2262, alors qu'il y avait 2899 Allemands, 2297 Portugais, 5618 Américains, 8479 Anglais, 51 310 Russes, 144 292 Japonais !

Aussi voyons-nous, par suite de la pénurie d'ouvriers, nos missions abandonner une partie de leur champ évangélique. Le Kiang-Nan, qui dépend de la province de France des Jésuites, est incontestablement l'une des plus anciennes et des plus prospères de Chine ; elle renferme le fameux établissement de Zi-ka-wei, et comprend, avec une population de 50 à 60 millions d'habitants, les provinces chinoises de Kiang-Sou et de Ngan-Houei. Ell comptait en juillet 1914, comme religieux de la Compagnie de Jésus, 1 vicaire apostolique, 141 prêtres (dont 18 indigènes), 14 scolastiques (dont 3 indigènes), 26 frères coadjuteurs (dont 7 indigènes), c'est-à-dire un total de 189 Jésuites; comme clergé séculier, 50 prêtres, 21 grands séminaristes, 4 petits séminaristes, 87 latinistes ; comme congrégations religieuses, *hommes* : 42 Petits Frères de Marie (dont 2 indigènes), 16 catéchistes religieux; *femmes*, 27 carmélites (dont 17 indigènes), 115 Auxiliatrices du Purgatoire (dont 40 indigènes), 51 sœurs de Saint-Vincent de Paul (dont 6 indigènes), 19 Petites Sœurs des Pauvres (dont 1 indigène), 195 Présentandines (toutes indigènes). On voit l'importance de cette mission et quel effort est nécessaire pour la maintenir. Depuis quelques années les pertes ont été considérables par la maladie et par la guerre, et le recrutement a été péniblement assuré à cause du manque de noviciats, aussi les Jésuites français, trouvant que le fardeau dépassait leurs forces, ont-ils abandonné à leurs confrères espagnols, qui ont accepté avec empressement, le Ngan-Houei et ses 10 sections, avec 58 districts, qui comprend en particulier la mission de Wou-Hou. Jadis les Lazaristes français avaient abandonné une partie du Ho-Nan aux Missions étrangères

de Milan. C'est sur le Kouang-Si que Schmidlin aurait jeté son dévolu ; c'est une des provinces les plus pauvres de Chine, mais elle est limitrophe du Tong-King. On peut juger, par les agissements des missionnaires allemands restés aux Indes ou même de leurs confrères protestants du Kouang-Toung, quels agréables voisins ils eussent été pour nous. C'est au Kouang-Si que fut martyrisé le 29 février 1856 l'abbé Auguste Chapdelaine dont la mort amena notre intervention en Chine en 1858[1]. La province de Kouang-Si, outre un vicaire apostolique, Mgr Maurice François Ducœur, résidant à Nan-Ning, ne compte que 26 prêtres européens et 4 indigènes pour un petit groupe de 4716 chrétiens ; la perte n'eût pas été grande pour les Missions étrangères de Paris dont elle relève, mais son abandon eût été néfaste pour la France. Partout où pénètre l'Allemand commencent les difficultés : nous le voyons en Corée, champ fertile abondamment arrosé du sang de nos missionnaires en 1866, où nos Missions étrangères ont imprudemment accepté les services de Bénédictins allemands.

Qu'on ne vienne pas dire que la France peut négliger ou dédaigner la source d'influence qu'elle tire des missionnaires. J'écrivais, il y a quelques années, qu'un haut fonctionnaire anglais disait que la France avait en ses missionnaires *the finest Intelligence Department in the world.*

Au commencement du dix-neuvième siècle, notre consul à Canton, De Guignes, déclarait : « Il est de la dernière importance, de la saine politique, que le gouvernement français vienne au secours des missionnaires et qu'il protège ces hommes vraiment respectables. Abandonner les missions serait un malheur : peut-être les circonstances présentes ne démontrent-elles pas assez évidemment combien elles sont nécessaires; mais une fois qu'elles seront détruites ou abandonnées, le moment viendra où l'on sentira quelle perte on aura faite. »

Le Français missionnaire a d'ailleurs droit à la même protection que le Français commerçant ou industriel et la France a un devoir à accomplir également à l'égard de tous ses na-

[1] Faisons ressortir brièvement ici la différence de conduite de la France et de l'Allemagne; nous n'avons déclaré la guerre à la Chine en 1858 qu'après nous être vu refuser toute espèce de satisfaction pour le meurtre de notre compatriote; après la lutte, nous n'avons réclamé aucun territoire. Au contraire, l'Allemagne, après l'assassinat des Pères Nies et Henle, s'est empressée d'occuper Kiao Tcheou avant d'ouvrir la moindre négociation; on peut ajouter que le supplice de l'abbé Chapdelaine eut lieu par ordre et sous les yeux du fonctionnaire officiel de Si lin hien, tandis que les deux prêtres allemands furent les victimes de brigands, c'est-à-dire de criminels de droit commun.

tionaux; non seulement il ne faut pas qu'elle tente d'affaiblir ou de supprimer le puissant moyen d'action qu'elle a entre les mains, il faut aussi qu'elle sache s'en servir ; ne perdons pas de vue que l'exercice du protectorat des missions est un élément fécond de résultats pratiques. Si la France ne veut pas viser un but de propagande religieuse, est-ce une raison de ne pas utiliser à son profit les relations créées et les progrès accomplis par les missionnaires ? La possession de pays nouveaux, témoin l'Indochine, peut dépendre à un moment donné de la nationalité des missionnaires qui les explorent, et c'est parce qu'elles s'aperçoivent des avantages de ce moyen d'action que des puissances étrangères disputent à la France le protectorat dont celle-ci était fière à juste titre. Le missionnaire fraye souvent la route au drapeau de la France, et, parfois, il en marque la trace avec son sang. C'est lui qui, avant le négociant, le diplomate et le soldat, nous a ouvert les portes de la Chine.

D'autre part, Rome ne peut négliger ce formidable renfort qu'apportent à la Propagande les innombrables missions françaises, assurément les plus riches, les plus prospères de toutes. En admettant même que toutes les missions composées d'éléments qui lui sont étrangers échappent au contrôle de la France, il lui resterait encore la part la plus importante. Il est impossible au Saint-Siège de se passer des services inappréciables de ces bons ouvriers qui ne séparent pas leur pays de leur foi et qui, en ce moment même, en donnent la preuve. Il serait impolitique au Vatican de ne pas tenir compte des intérêts de la puissance dont les nationaux lui apportent le concours le plus dévoué et le plus indispensable. Il est donc nécessaire que Rome et France trouvent un terrain commun d'entente, ce qui ne sera pas difficile si de part et d'autre on y met de la bonne volonté. Rome n'oublie certes pas qu'aucune nation, — je ne dis pas gouvernement, — n'a rendu autant que la France des services à la religion.

La rupture, en 1904, rupture brutale, vient on le sait de la France; mais les circonstances dans lesquelles elle s'est produite sont dans un passé déjà éloigné, et l'on a eu le temps d'estimer les graves inconvénients d'une mesure qui n'avait peut-être pas été prise avec le sang-froid nécessaire. Notre absence du Vatican, au milieu du concert de puissances aussi bien hérétiques et schismatiques que catholiques, est pour nous une cause d'infériorité lorsqu'il s'agit de débattre des intérêts internationaux autant que nationaux. Si nous avons

déjà à regretter les difficultés que nous rencontrons dans l'exercice de notre protectorat, non seulement sur les missions d'Extrême-Orient, mais aussi sur celles de Terre-Sainte plus encore en péril, que sera-ce lorsqu'après la guerre nous aurons à discuter avec Rome la situation religieuse de l'Alsace-Lorraine où nous ne saurions laisser subsister l'influence d'un clergé allemand hostile contre lequel nous sommes impuissants sans l'aide du Saint-Siège, et les questions relatives à l'Eglise grecque dont nous ne pouvons nous désintéresser, car elles sont du domaine de la politique orientale?

Entre Rome et la France, le contrat est bilatéral : de part et d'autre, il y a des intérêts en jeu ; on doit donc causer, mais ce n'est pas ici que nous avons à dire comment la conversation officielle doit être engagée, quel tact sera nécessaire pour la bien conduire : il suffit d'en constater l'absolue nécessité ; les deux parties, qui ont chacune leurs intérêts, leurs droits, leurs devoirs, ne peuvent que perdre à ne pas s'entendre, et aucun homme de bon sens ne peut nier qu'il y ait urgence de reprendre franchement des relations séculaires qui n'ont pas peu contribué à grandir le rôle de la France à l'étranger.

Mais il ne suffit pas de rétablir les relations avec le Vatican ; il faut que la France gère son patrimoine lointain, en l'espèce son protectorat des missions, d'une manière sage et ne le laisse pas péricliter ; or n'est-ce pas le conduire fatalement à la décadence et le livrer à la convoitise de rivaux que d'empêcher le recrutement des missionnaires alimenté par des noviciats qui ont disparu dans la tempête ? Il faut en autoriser le rétablissement : dans quelle mesure, on doit l'étudier. Dès que la guerre a éclaté, tous les missionnaires, même les évêques, en âge de servir ont été rappelés sous les drapeaux où ils ont fait bravement leur devoir; mais ils ont laissé derrière eux des cadres vides ou désorganisés. Que faisaient pour la défense nationale quelques centaines de prêtres au milieu de millions de combattants? Plus avisés, les Allemands, ménagers de leurs intérêts, ont eu soin de maintenir leurs missionnaires là même où leur action était le plus efficace pour leur pays. Sous prétexte d'égalité, il ne faut pas tomber dans l'erreur d'utiliser toutes les capacités dans une besogne unique, partant insuffisante pour assurer le rendement maximum de l'effort national dans son ensemble.

Henri Cordier,
De l'Institut.

LES VRAIES " CONTEMPLATIONS "

Jusqu'en 1905, nous admirions sans réserves la majestueuse harmonie des *Contemplations*, le mieux composé des livres de Hugo, d'une ordonnanee presque classique en sa symétrie : *autrefois*, *aujourd'hui*; chacune de ces deux parties divisée en trois livres. *Autrefois*, commençant par l'aurore du talent de Hugo, le charme de la passion jeune; puis Chérubin grandit, et c'est « l'âme en fleur »; nouvelle passion, moins candide et très vive; mais les bonnes âmes se rassuraient en pensant que Victor Hugo aimait beaucoup sa femme. Ensuite l'homme se dégageait des liens de l'amour, luttant, rêvant au progrès. Et tout à coup, avec la seconde partie, *aujourd'hui*, le coup de foudre de la mort, prélude de l'exil : au livre V, le poète est en marche vers son sacrifice, et son dévouement à l'humanité l'amène « au bord de l'infini », sorte d'apocalypse un peu déroutante pour le lecteur qui se contentait de lire les courts poèmes, les plus beaux, du reste, et s'arrêtait respectueusement, sans y entrer, au seuil des grandes pièces philosophiques : *Horror*, *Dolor*, *les Mages*, et surtout *Ce que dit la bouche d'ombre*.

Dans l'ensemble, le livre présentait une unité magnifique, les deux parties étant étroitement liées par le développement lent, sage et superbe d'un esprit s'avançant vers la liberté, évolution marquée par des dates précises dont, seul, Edmond Biré contestait la sincérité, au grand scandale des lettrés qui (j'en étais!) ne cachaient pas au critique leur mésestime scientifique.

***

Et voici qu'en 1905, sans crier gare, Paul Meurice, l'ami du poète, son exécuteur testamentaire, seul détenteur jusque-là des manuscrits légués par Hugo à la Nationale, publiait la grande édition Ollendorff et nous révélait que presque toutes

les dates imprimées à la fin des pièces étaient fausses, les dates du manuscrit étant autres; que, notamment, le fameux morceau « écrit en 1846 » était bien de 1854, comme l'avait conjecturé Biré.

Ce fut une stupeur. Puis parurent les études de M. Dupin, dans la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris;* de M. Rigal, dans la revue *Archiv für das Studium der Neueren Sprachen und Literaturen;* de M. Paul Berret, dans la *Revue universitaire,* et les partisans de Victor Hugo purent respirer plus librement : on leur démontrait qu'ils pouvaient continuer à lire *les Contemplations* dans les bonnes vieilles éditions. Même on a décoché quelques pointes désagréables à l'ombre de Biré. Pour les hugolâtres bon teint, on n'a pas le droit d'avoir raison contre Victor Hugo.

Des hugophiles plus modérés se demandèrent si Paul Meurice (ce parfait galant homme dont tous ceux qui ont eu affaire à lui se rappellent encore avec reconnaissance l'aménité, la bonne grâce), si Paul Meurice avait été, dans cette affaire, d'une scrupuleuse exactitude. Ils constatèrent que, aux pages 467 et 468 de son édition, où il oppose les dates du manuscrit à celles du livre, il avait commis au moins six erreurs pour les dates imprimées : avait il mieux lu celles du manuscrit? Il fallait donc contrôler son travail. J'ai constaté en effet qu'il n'avait pas exactement transcrit un certain nombre de dates du manuscrit. Pour *Magnitudo Parvi,* quand le livre dit « Ingouville, août 1839 », Paul Meurice donne comme date du manuscrit : 1er février 1855. C'est tout à fait insuffisant, car, au folio 234, on lit : « Commencé en 1836, fini le 29 janvier 1855. » Le millésime 1836 est surchargé; au-dessous on voit une première date qu'on ne peut lire. Hugo se corrige encore une fois et se décide enfin pour la date : 1er février 1855.

L'éditeur est plus malheureux encore pour la date de *Hier au soir;* il nous donne, comme date du manuscrit, « 4 juin 1833 »; or c'est de sa grosse écriture d'exil que Hugo a écrit cela au folio 86, mais, en-dessous, on lit assez sûrement : 1843.

Voici une erreur plus sérieuse pour *la Bouche d'ombre,* que Hugo date dans le livre « Jersey, 1855 », et que Paul Meurice prétend être, d'après le manuscrit, du 13 octobre 1855, quand, au folio 495, on trouve cette note de Hugo : « 1er octobre-13 octobre. J'ai fini ce poème de la fatalité universelle et de l'espérance éternelle le vendredi 13 octobre 1854. » Il ne peut y avoir d'erreur de la part de Hugo, car le 13 octobre 1854

est bien un vendredi, tandis que, en 1855, le 13 octobre tombe un samedi.

Enfin, pour douze pièces non datées dans le manuscrit Paul Meurice a tenté un classement « d'après les indications que donnaient le papier, l'écriture ou certains faits notoires ». Je n'entrerai pas ici dans des discussions arides sur la méthode de Paul Meurice : je dirai simplement qu'il me paraît avoir tenu, dans ce classement hypothétique, beaucoup trop compte de la couleur du papier; il a attribué par exemple des dates très anciennes aux poésies écrites sur papier bleuté, alors que des pièces exactement datées et très postérieures figurent également sur ce genre de papier. L'écriture non plus n'est pas toujours un guide absolument sûr, Hugo en exil reprenant quelquefois son écriture fine des premières années.

En résumé, il faut savoir bon gré à Paul Meurice de nous avoir révélé le procédé de Hugo en matière de dates; seulement, pour étudier sérieusement les « vraies » *Contemplations*, il ne faut pas s'appuyer sur l'édition Ollendorff, mais uniquement sur le manuscrit : c'est ce que j'ai fait.

***

Puis j'ai dû tenir compte de toute une série de publications, de valeur très inégale, nous révélant chacune un coin de la vie sentimentale de l'auteur des *Contemplations*. Tandis que M. Gustave Simon, dans un livre excellent, *la Vie d'une femme*, nous apprenait ce que fut la noble épouse, le bon génie du poète, nous lisions successivement, de Tristan Legay, *les Amours de Victor Hugo*; de M. Wellington Wack, *le roman de Juliette et de Victor Hugo*; de M. Hector Fleischmann, *une maîtresse de Victor Hugo*; de M. Barbier, *Juliette Drouet, sa vie, son œuvre*, et surtout la 2e édition du livre de M. Louis Guimbaud : *Victor Hugo et Juliette Drouet*... La liste n'est probablement pas close, car les manuscrits inédits de la dame abondent encore, très curieux, paraît-il : ils trouveront donc un éditeur et un bon débit. Avec ce qu'on nous a déjà donné, nous pouvons affirmer, sans l'ombre d'un paradoxe, que la principale inspiratrice du livre, ce n'est pas la fille du poète morte à Villequier, mais sa maîtresse en titre.

Comme Louis XIV, le poète-soleil s'humanisait fréquemment. Nouvelle Maintenon, Juliette Drouet voulait lui épargner la déchéance sénile des trop longues amours, la fin d'un

Louis XV, et c'est ce qu'on peut dire à sa louange [1]. Mais cette bonne intention est très postérieure aux *Contemplations.* Le rôle de Mme Drouet, jusqu'au chef-d'œuvre, est néfaste, en vertu même de la très grande intelligence de cette femme. Sans exagération, c'était un esprit supérieur. Son amour lui dicte des choses superbes [2]. Elle a des trouvailles presque géniales, car il ne leur manque que la rime et le rythme pour valoir les plus beaux vers passionnés du recueil [3]. Seulement toute cette intelligence est employée à capter Victor Hugo :

Je suis ton maître et ta proie,

dira l'auteur d'*Eviradnus* : il est d'abord le maître, puis la proie de celle qui a conçu, dès le début, le plan qu'elle lui dévoile plus tard : « Je t'aimerai tant et *à mailles si serrées,* que rien de mauvais ne pourra passer entre ton cœur et le mien [4]. » Ce qui pourrait les détacher devient, grâce à sa patiente industrie, un lien de plus : elle a, de Pradier, une fille qu'elle aime beaucoup ; mais la petite Claire n'est pas un obstacle, une gêne, au contraire : Juliette amène Hugo à aimer Claire « comme son enfant [5] ». Hugo fait apprendre par cœur à l'enfant du sculpteur un de ses chefs-d'œuvre, *la Prière pour tous* :

Ma fille, va prier !...

De son côté, la mère, restée cabotine, pense que le théâtre de Victor Hugo est parfait pour terminer l'éducation de son enfant ; du reste elle choisit : Claire va entendre *Marion Delorme* et *Lucrèce Borgia* [6]. On ne sait ce qu'aurait donné à la longue cette méthode un peu particulière, car Claire mourut jeune : au lit d'agonie de sa fille, c'est encore à son amant que pense Juliette : « J'ai le désespoir dans l'âme, mais je t'aime ; le bon Dieu peut me broyer le cœur à plaisir, s'il veut, mais le dernier cri qui en sortira sera un cri d'amour pour toi, mon sublime bien-aimé. » Quand Claire meurt enfin, le 21 juin 1846, Hugo, par amour pour sa maîtresse, se substitue au vrai père et paye le monument que Pradier avait rêvé, mais qu'il oublie de réaliser [7].

Puis Victor et Juliette, ou, comme il est dit dans cette bizarre correspondance, « Toto » et « Juju » recommencent leurs roucoulements à perdre haleine. Ceux qui ont lu dans

[1] Guimbaud, p. 491. — [2] Wack, p. 128. — [3] Guimbaud, p. 414-415. — [4] Guimbaud, p. 473-474. — [5] Guimbaud, p. 150-151 ; p. 139. — [6] Guimbaud, p. 141, note 4 ; p. 141-142. — [5] Guimbaud, p. 401, 153, 157-158.

le remarquable livre de M. Guimbaud le chapitre III, « la tristesse d'Olympio », apprécieront en connaissance de cause la petite note qui figure sur le folio 9 où Victor Hugo esquissait un premier plan des *Contemplations* : *Venus in sylvis*, écrit le toujours fringant Olympio, égrenant ses souvenirs, et savourant les lettres ardentes que, chaque jour, il reçoit de sa brûlante amie. La *Nouvelle Héloïse* est à la glace à côté des déclarations de Juliette [1].

Cette femme est trop intelligente pour croire qu'elle pourra garder indéfiniment Hugo par la passion. Pour le dominer jusqu'au bout, elle étudie donc son fort et surtout son faible. Souffre-t-il de n'être pas assez soigné dans son intérieur légal ? Elle se fait couturière pour lui, et femme de chambre. Il est gourmand, et peu satisfait de la cuisine familiale ? Elle lui confectionne de petits plats exquis [2]. Surtout elle a deviné son péché mignon : une vanité toujours assoiffée d'éloges. Elle l'en abreuve, elle l'en gave, sans jamais arriver à assouvir cet appétit de compliments, qu'elle excite avec une déplorable ingéniosité. Un jour, elle s'exclame : « Je voudrais être toi pour te louer comme tu le mérites [3]. » Elle est vraiment trop modeste, car, à lui seul, le poète n'eût jamais atteint ces sommets de l'orgueil où elle l'entraîne : ainsi une photographie de Hugo par un amateur révèle à Mme Drouet un art nouveau : « On dirait que c'est le portrait de son âme, tant le sublime y domine [4]. » Pour elle Hugo est « vraiment roi », « mon roi, notre roi à tous ! » Mais ce roi pourrait trouver banal un éloge qui a traîné partout; Juliette a des trouvailles plus neuves : Hugo est un arc-en-ciel, que dis-je! le soleil lui-même! Mais cela avait déjà été utilisé pour un « tyran » ; Juliette, pieuse à sa façon, cherche dans sa religion des éloges qui n'aient jamais servi. Dès 1841, elle dépose une auréole sur sa tête. Le voilà canonisé de son vivant. C'est quelque chose; il y a mieux : au ciel les saints rendent à Hugo un culte de dulie; le 26 février, c'est « l'anniversaire des anniversaires fêté au ciel par toutes les grandes âmes des génies qui t'ont précédé sur la terre [5] » !

Grand ! dit le mont Géant. — Et beau ! dit le mont Rose.

Dans les jolies mains de Mme Drouet l'encensoir se balance, toujours plus fort, toujours plus haut, répandant des torrents

[1] Guimbaud, *passim*, et notamment p. 293; Tristan Legay, *Victor Hugo jugé par son siècle*, p. 519. — [2] Guimbaud, p. 198, 104-105. — [3] Guimbaud, p. 185. — [4] Barbier, p. 150. — [5] Guimbaud, p. 282, 286, 288, 106, 469.

de cette fumée qui grise. La maison de Hugo devient un temple dont il est la divinité. Non seulement il est *son* Dieu, aimé d'un amour « à rendre le bon Dieu lui-même jaloux », mais il approche de la Divinité : il est fonction de la Divinité; il existe *ad majorem Dei gloriam* : c'est Mme Drouet qui le lui révèle : « Dieu veut que tu vives encore longtemps pour sa plus grande gloire [1]. »

Puis, à petites doses, elle le compare au fils de Dieu. Enfin, voyant que, si énorme qu'il soit, l'éloge est digéré, elle augmente la ration. Après tout, qu'est-ce que l'Evangile auprès du discours du 5 avril 1850 [2] ? La naissance du poète est « plus lumineuse, et plus utile, et plus heureuse encore pour le genre humain que celle du Christ... Et dans une ère prochaine on datera de Victor Hugo comme on date encore de Jésus [3] »!

Et donc elle l'empoisonne d'éloges si capiteux qu'aucun compliment honnête ne pourra plus lui paraître autre chose qu'une tiédeur affadissante, voire une insulte sournoise. Qu'est ce que la sincère admiration de la pauvre Mme Hugo, à côté de cette adoration d'autant plus redoutable qu'elle est à la fois sincère et calculée ? Hugo, le dur maître du début, est devenu la chose de Mme Drouet : elle l'accapare, elle veut tous ses moments, jour et nuit [4]. Elle envahit son intimité, même sa correspondance, qu'elle ouvre et expurge de tout ce qui est billet doux [5]. Elle est jalouse de tout, de toutes, même de Mme Victor Hugo. Elle imagine, avec le poète, on ne sait trop quel mariage, célébré le 17 novembre 1839 [6]. Cette inconsciente en conclut que toute nouvelle infidélité de « Toto » serait un sacrilège, puisqu'il y a maintenant entre eux des liens sacrés [7] ! Voilà Hugo bigame. Il y a une seconde Mme Victor Hugo. A celle-ci aussi le poète confie le soin de rédiger sa biographie, de tenter une nouvelle édition ou, si l'on préfère, une contrefaçon du *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* [8]. La voilà qui, avec toutes sortes de protestations et de fausses excuses, s'inscruste dans la famille Hugo [9]. Fêtes ou deuils, elle est là, encore là, toujours là, surtout à la mort de Mme Hugo. Les lettres qu'elle écrit alors au poète dépassent toute imagination. Des citations seraient insuffisantes : il faut les lire *in-extenso* [10].

[1] Guimbaud, p. 205-206. Wack, p. 169, 176. Guimbaud p. 492. — [2] Wack, p. 208. Guimbaud, p. 113, 471. — [3] Guimbaud, p. 473. — [4] Wack, p. 127. — [5] Barbier, p. 51. — [6] Guimbaud, p. 366, note 1. — [7] Wack, p. 160. — [8] Barbier, p. 121. — [9] Wack, p. 207. — [10] Guimbaud, p. 463, 464.

Il faut aussi se demander quelle a dû être sur Hugo l'action d'une pareille liaison, que seule la mort a pu dénouer, et ce que put être, sur la délicatesse du cœur du poète, l'influence d'une femme qui, malgré sa haute intelligence, de temps en temps détonnait, et se remettait à parler l'argot des toutes petites coulisses ; désespérant de le voir le jour de la sainte Juliette, elle plaisante : « Ta pauvre Juju roupillera nez à nez avec sa veilleuse [1] » !

Tout cela ne nous intéresserait guère, si l'on pouvait séparer la vie de Victor Hugo de son œuvre ; mais elles se pénètrent, et Juliette, qui a envahi l'existence personnelle du poète, entre du même coup dans sa vie intellectuelle. Il y a chez Hugo des théories sur le vrai bien qu'il doit à sa maîtresse. Tandis que Victor Pavie, au moment où la liaison devient publique, gronde affectueusement son grand ami d'une faute qu'il considère comme une déchéance, Juliette Drouet magnifie Hugo d'avoir commis cette faute, et d'en avoir tiré une morale : « Merci, merci, oh ! merci ! tu n'es pas seulement sublime, tu es bon, et, ce qui vaut encore mieux, tu es indulgent [2]. » Entre Pavie et Juliette, Hugo n'hésite pas, et, s'appropriant la théorie de sa maîtresse, répond à son ami : « Je n'ai jamais commis plus de fautes que cette année, et je n'ai jamais été meilleur. Je vaux bien mieux maintenant qu'à mon temps d'*innocence* que vous regrettez. Autrefois j'étais innocent, maintenant je suis indulgent. C'est un grand progrès, Dieu le sait [3]. » Et Juliette aussi !

Cela, c'était au début de leur amour. A la veille du chef-d'œuvre, en 1852, elle lui prêche encore la haine et le mépris des « préjugés » sociaux [4]. L'emprise sur l'auteur des *Contemplations* se resserre : Mme Drouet finira par faire faire au poète la plus invraisemblable démarche qui se puisse imaginer : l'oraison funèbre de Mme Louis Blanc par Hugo devient le panégyrique de Mme Drouet : c'est celle-ci qui nous l'apprend [5]. Pradier avait donné à sa statue de Strasbourg les traits de sa maîtresse. Hugo, sous couleur de dépeindre la compagne idéale de l'homme politique, entonne la louange de son amie sur le bord de la fosse de Mme Louis Blanc !

C'est un vrai cas de possession. C'est chez Mme Drouet qu'il écrit *les Châtiments* [6]. C'est chez Mme Drouet qu'il commence à écrire *les Contemplations*. Pour résumer la néfaste

[1] Wack, p. 167. — [2] Guimbaud, p. 265. — [3] *Correspondance*, I, 147. — [4] Guimbaud, p. 424. — [5] *Depuis l'exil*, p. 382. Guimbaud, 488-489. — [6] Guimbaud, p. 431.

influence de cette femme, je demanderai à Hugo lui-même la formule exacte. Au dos d'un de ses portraits, il met la dédicace que voici : « Ces yeux dont tu es la lumière, ces oreilles dont tu es la musique, ces narines dont tu es le parfum, cette bouche dont tu es le souffle, ce front dont tu es la pensée, ces cheveux dont tu es la couronne, tout cela fait une tête et cette tête se ferait couper pour toi [1]. » *Ce front dont tu es la pensée* ! N'est-ce pas inquiétant, surtout si l'on songe que David d'Angers, qui n'était pas un rigoriste, écrivait tout uniment, dès 1833, que cette femme était « son mauvais génie [2] ».

Et maintenant que nous savons sous quel astre principal furent composées les *Contemplations*, à quelles dates précises elles furent écrites [3], nous allons suivre l'évolution exacte de la pensée de Victor Hugo en lisant les pièces dans l'ordre où elles ont été composées. Tout lecteur pourra faire personnellement cette étude comme moi, grâce à un procédé matériel très simple : il suffit de prendre un exemplaire du livre, de briser la brochure, de supprimer l'ordre fictif imaginé par le poète, et de ranger les pièces ainsi isolées par ordre chronologique : cela compose un exemplaire « factice » mais bien plus réel que l'édition officielle. Voilà ce que j'ai fait,... et voici les vraies *Contemplations*.

Jusqu'a Villequier.

Au début du livre nous sommes à Etampes, le 25 août 1834, et c'est la pièce 10 du livre II [4] :

Mon bras pressait ta taille frêle.

C'est une vraie lune de miel, mais ce n'est pas Phœbé la blonde : c'est Hécate-Trivia qui ouvre le poème. Hugo cherche, loin des yeux « obliques et méchants », un coin où il puisse aimer sa mie (II, 16).

[1] Guimbaud, p. 105, note. — [2] Biré, *Victor Hugo après 1830*, I, 97.

[3] Je n'étudierai pas la question de savoir pourquoi telle pièce a été antidatée, et telle autre postdatée, pourquoi enfin quelques morceaux portent bien dans le livre la date réelle du manuscrit : ce sont questions intéressantes pour *l'arrangement* des *Contemplations*, mais qui ne touchent que rarement au présent sujet.

[4] J'indique ainsi, par le numéro du livre en romain, et par le numéro de la pièce en chiffres arabes, les poésies dont je parle : les lecteurs pourront ainsi suivre et vérifier cette étude dans n'importe quelle édition.

Puis, jusqu'au 9 juillet 1838, pas une pièce. Ce n'est pas que le poète s'endorme dans son amour, car il fait *Marie Tudor*, *Angelo*; il publie ses *Chants du Crépuscule*, ses *Voix Intérieures*. Tout à coup éclate cette explosion d'amertume, *Melancholia* (III, 2), où il est question de toutes sortes de tristesses, surtout de celle du poète ; Hugo proclame le droit de l'homme de génie aux changements et aux variations, surtout le droit à la passion :

La foule hait cet homme et proscrit cette femme;
Ils sont maudits. Quel est leur crime? Ils ont aimé!

Hugo prêche une autre doctrine dans *Il fait froid* (II, 20). A celle pour laquelle il éprouve une fidélité « sans ennui », il recommande l'indulgence,

éponge des fautes lavées.

Vilaine image, et mauvaise idée, car seule la vertu a le droit de se montrer miséricordieuse : l'indulgence du vice, même consacré par la durée, n'est qu'une complicité. Pourtant Hugo n'a pas perdu le sens de l'expiation; il esquisse dans *Saturne* (III, 3) son système sur la vie future, un peu incertain encore : après la mort les bons iront épeler les soleils, tandis que les méchants seront enfermés dans ce globe « horrible et solitaire ». Puis, pour se remettre l'esprit de ces visions funèbres, Hugo part en voyage ; le 15 mai 1839, il écrit une *lettre* (II, 6) qui, visiblement, n'est pas adressée à Mme Hugo, car il est question d'un beau navire

Qui naguère dormait au port, le long du quai,
Et que n'ont retenu, loin des vagues jalouses,
Ni les pleurs des parents, *ni l'effroi des épouses*,

symbole d'autant plus limpide que, dans la pièce liminaire, écrite à la même époque, il nous dit que

Le navire, c'est l'homme.

Le navire qui porte Hugo et son génie est ballotté par des vents contraires. Voici que la tendresse paternelle souffle à son tour. Le 5 juin 1839, il écrit *A ma fille* (I, 1). Inspiration bizarre : à l'enfant de quinze ans il fait un cours de psychologie et de résignation :

La gaîté manque au grand roi sans amour,

vers difficile à expliquer devant une vraie jeune fille ; système singulier, car voici, d'après Hugo, la loi sainte et accessible à tous :

Ne rien haïr, mon enfant; tout aimer,
Ou tout plaindre !

On peut préférer à cette indulgence suprême la fière intransigeance de la petite Célie dans *l'Aventurière.*

1839 et 1840 sont des années creuses pour notre livre. Elles ne nous donnent que *la fête chez Thérèse* (I, 22), jolie pastorale à la Watteau, et l'étrange poésie adressée à une femme qui, nous le verrons, nuisit elle aussi aux *Contemplations,* à Mme de Girardin (I, 10), pièce commencée le 27 août 1840 pour l'amie vivante, et transformée en oraison funèbre en 1855 ; l'ingéniosité du poète utilise ainsi un vieux « copeau », comme disait Juliette ; en 1840 il écrivait :

Souvent, songeant à vous, je dis : Vivez, Madame !...
Puis, tout à coup, devant ma pensée inquiète,
Vous vous transfigurez...

En 1855, il écrit à celle qui lui a révélé le mystère des tables tournantes [1] :

Jadis, je vous disais : Vivez, régnez, Madame !...
Aujourd'hui, vous voilà pâle, grave et muette,
Morte et transfigurée...

Même pénurie en 1841 : un madrigal à Mme Drouet (II, 2), une antithèse violente, *Intérieur* (III, 18), la pièce *à M. Froment-Meurice* (I, 17), assez insignifiante, la riposte *à un poète qui m'envoie une plume d'aigle* (V, 19), plus insignifiante encore. Un seul morceau est assez curieux : *A quoi songeaient les deux cavaliers dans la forêt* (IV, 12). C'est une des rares pièces postdatées; écrite le 11 octobre 1841, elle est imprimée avec la date « octobre 1853 » pour rentrer ainsi dans la partie noire du livre : grâce à ce changement de date, elle semble se rapporter à la mort de Léopoldine. On voit par quels procédés le poète met de l'unité dans son livre ; au contraire le manuscrit souligne le pêle mêle de sa vie : le 10 juin 1842, il écrit *Mes deux filles* (I, 3), et, le 10 octobre :

Que le sort, quel qu'il soit, vous trouve toujours grande.

La femme toujours grande, la « beauté » pour laquelle brûlent les chants allumés dans son âme, c'est, bien entendu,

[1] Voir, à ce sujet, l'étude de M. Claudius Grillet : *Victor Hugo spirite,* dans le *Correspondant* du 10 juillet 1914.

Juliette Drouet. Même mélange en 1843, l'année du drame de Villequier.

L'ouverture est en mode mineur : le 3 février, Hugo écrit *Quia pulvis es* (III, 15) et, le 15, ce délicieux madrigal paternel, « à ma fille, en la mariant » (IV, 2). Il a eu beau célébrer les noces de Léopoldine « dans la plus stricte intimité », presque dans l'incognito[1], la maîtresse, probablement furieuse de n'avoir pas pu assister à la cérémonie, lui envoie, dès le lendemain, un mot exaspéré, et exaspérant : « Je voudrais ne pas être injuste, mon Toto, je voudrais ne pas te faire de peine et ne pas ajouter à tes ennuis dans ce moment-ci : mais vraiment je t'assure que le cœur me manque. Toujours être sacrifiée à tout : aux affaires, aux plaisirs et aux affections de famille, ce n'est pas vivre[2]. » Ainsi relancé, Hugo fait de la tristesse : il reprend le genre lugubre avec *Epitaphe* (III, 15), le 11 mai. Mais bientôt il réagit, et la passion reprend son chant de triomphe. A mesure que Hugo se rapproche, à son insu, de la date fatale, l'hymne charnel retentit de plus en plus violent. C'est d'abord *Lise* (I, 11), évocation des premiers troubles, du reste souvenir délicieux de fraîcheur d'un amoureux de douze ans pour une jeune fille de seize ; puis c'est *Aimons toujours* (II, 22), pièce emportée, endiablée : à la « noble femme », sorte de Joconde, il conseille d'aimer,

> Afin qu'on voie en tes beaux yeux
> Des voluptés intérieures
> Le sourire mystérieux.

Le 4 juin, c'est *Hier au soir* (II, 5), du même à la même. Puis le poète s'apaise, et, le 9 juin, soupire une idylle, *Aux arbres* (III, 24), voyant entre eux et lui une fraternité de calme et de pureté :

> Et mon cœur est encor tel que le fit ma mère !

Pourtant ce cœur a faibli : en un symbole antique, *le Rouet d'Omphale* (II, 3), il peint, le 20 juin, sa puissance asservie à une femme... et voici la catastrophe, le 4 septembre 1843.

Dans le manuscrit l'auteur demandait à l'imprimeur une page de points après cette date : dans le livre il se contente d'une ligne, et cette ligne de points fait très bien ; mais, pour en bien comprendre la portée, il faut se rappeler que Victor Hugo était, ce jour-là, dans les Pyrénées, en compagnie de Juliette ; qu'elle est revenue à Paris avec le père désespéré,

[1] E. Biré, *Victor Hugo après 1830*, II, 36-37. — [2] Guimbaud, p. 387.

et que, à peine rentrés, elle lui écrit, le 13 septembre au soir : « Mon Victor adoré, il est plus de cinq heures, et tu n'es pas encore venu[1]. » Le 8 octobre, elle nous apprend que, sur l'ordre du poète, elle commence la relation de leur expédition, et qu'elle la compose « des souvenirs encore joyeux de notre voyage », ce qui ne l'empêche pas de trouver sa journée triste et longue, car « rien ne peut remplacer un baiser de toi... Tâche donc de venir, mon Toto bien aimé[2] ».

Dans l'imprimé, tout est parfaitement correct, parce qu'au verso de la ligne de points on trouve la pièce intitulée *Trois ans après*, datée par conséquent, dans le livre comme dans la réalité, de novembre 1846 ; mais, dans le manuscrit, on a la surprise de voir que, moins de deux mois après la mort de Léopoldine, il écrit ceci :

Le poète s'en va dans les champs ; il admire,
Il adore ; il écoute en lui-même une lyre... (I, 2.)

et le reste. C'est une pièce aussi fraîche, aussi coquette qu'un joli bouquet de fleurs aux couleurs vives. Un peu de préciosité, un peu de grandiloquence, un peu d'ironie gaie aussi : tous les arbres, et surtout les chênes vénérables, s'inclinent devant lui, comme des ulémas devant le muphti,

Contemplant de son front la *sereine* lueur,
Et murmurant tout bas : C'est lui! C'est le rêveur!

Cela a été écrit le 31 octobre 1843, et le rapprochement de toute cette gaieté fraîche avec le 4 septembre est si bizarre que V. Hugo en a eu tout de même conscience : au folio 13 il a raturé millésime, mois et quantième, jusqu'à rendre la date presque illisible.

Cela ne l'empêche pas d'avoir un réel chagrin. Juliette s'en est bien aperçue. Pour combler dans le cœur du poète le vide creusé par la mort de Léopoldine, cette inconsciente lui parle de l'affection filiale de la pauvre petite Claire Pradier pour lui[3]. Mais Hugo a déjà d'autres idées en tête : depuis le mois de mai il a une nouvelle maîtresse[4]. Cela ne l'empêche pas, bien entendu, de se montrer plus courtois que jamais envers Mme Drouet, à laquelle il envoie, le 21 mai, pour la sainte Julie, ce bouquet à la plume : « Que veux-tu que je t'écrive ? Que veux-tu que je te dise ? Je suis plein de toi. Depuis plus de onze ans, n'es-tu pas mon souffle, mon sang, ma vie ? Que puis-je t'apprendre que tu ne saches ? N'es-tu

[1] Guimbaud, p. 389. — [2] Guimbaud, p. 390. — [3] Guimbaud, p. 393. — [4] Guimbaud, p. 168.

pas au commencement et à la fin de toutes mes pensées ? Oh ! ma bien-aimée, il me semble que tu es devenue moi-même, et que, quand je te parle, je parle à mon âme [1]. » C'est dans cet état d'esprit qu'il va écrire son plus incontestable chef-d'œuvre : *A Villequier*, la merveille où tant de douleurs semblables ont trouvé l'écho de leur désespoir, ces pages qu'on touche dans le manuscrit avec respect, presque en frémissant, pages très raturées, quoi qu'en dise Paul Meurice [2]. Au folio 273 la pièce est ainsi datée : « 4 septembre 1843, Villeq. » Puis le poète corrige le 3 en 4 ; il écrit enfin au-dessous : « 24 octobre 1846. » Je n'ai pas besoin de commenter la pièce. Citons pourtant la seconde strophe :

Maintenant que du deuil qui m'a fait l'âme obscure
Je sors, pâle et vainqueur,
Et que je sens la paix de la grande nature
Qui m'entre dans le cœur...

Cela semblait très naturel, très humain, avec la date du livre : 4 septembre 1847. Quatre ans après! C'est pour toutes les douleurs, même pour celle-là, que La Fontaine a écrit ce vers si mélancoliquement vrai :

Sur les ailes du temps la tristesse s'envole...

Mais, un an après le drame, la grande nature seule n'aurait pas encore pu faire son œuvre d'apaisement. La nature a deux collaboratrices, ou plutôt Hugo a deux autres consolatrices, la femme du peintre plus connu par son infortune que par son talent, et Juliette qui s'acharne, qui, pour maintenir son empire, exploite tout, jusqu'au deuil du père : elle ne craint pas d'écrire à Hugo, au lendemain de leur retour des Pyrénées à Paris, le 13 septembre 1843 :

Mon Victor adoré, quel que soit ton désespoir, le mien est encore plus grand, car je le sens à travers mon amour qui le centuple et le multiplie au delà des forces humaines. Jamais homme n'a été aimé par une pauvre femme comme tu l'es par moi, et le pauvre ange que nous pleurons tous le sait et le voit à présent, comme le sait et le voit le bon Dieu, et elle me pardonne comme lui aussi, j'en suis sûre. Je ne pense à elle, pauvre bien-aimé, que comme à un ange du ciel. C'est à elle que j'adresserai mes prières pour qu'elle te donne la force et le courage dont tu as besoin pour supporter son absence. C'est à elle que je m'adresserai pour que tu m'aimes toujours. C'est encore à elle que je m'adresserai à l'heure de la mort, pour que le bon Dieu me prenne avec vous tous dans son paradis [3].

---

[1] Guimbaud, p. 188-189. — [2] Ed. Ollendorff, p. 161. — [3] Guimbaud, p. 389.

1845

Ici un creux : pendant un an, pas un vers; à peine quelques pages de prose : Hugo reçoit à l'Académie Saint-Marc Girardin, en janvier, Sainte-Beuve, en février; puis plus rien, au moment où son génie n'a jamais été plus brillant. Est-ce deuil paternel? On le voudrait. Mais l'explication la plus probable est tout autre : l'existence intime de Victor Hugo l'absorbait tout entier. Son cousin Alfred Asseline a le premier, je pense, révélé le pourquoi de son silence; Edmond Biré a reproduit l'anecdote avec enthousiasme[1]. J'en prendrai le récit dans la correspondance inédite d'une très honnête femme de lettres : Mme Amable Tastu écrit à Mlle Népomucie Lemercier, le 15 juillet :

Le scandale donné par le nouveau pair de France qui occupe à l'Académie le fauteuil de votre noble père a-t-il été jusqu'à vous? Depuis huit jours c'est l'entretien de tout Paris... L'auteur des *Burgraves*, le poète olympien, a été surpris avec la très jolie femme du peintre X... [2], par le mari escorté du commissaire de police, dans un petit appartement du passage Saint-Roch, loué par le susdit poète sous un faux nom. La dame a été conduite en prison, et, pour éviter le même sort, le pair de France a été obligé de déclarer sa qualité et de signer au procès-verbal. Le mari a déposé sa plainte et demandé à la Chambre la permission de poursuivre le coupable. On s'est agité de tous côtés pour étouffer l'affaire. La dernière version est que de hautes influences ont arrangé les choses moyennant la poudre merveilleuse qui les arrange toujours : pension faite à la femme, travaux promis au mari, départ du poète pour l'Italie où il va passer deux ans, dit-on, le voyage payé...

Comment le scandale fut-il étouffé ? Mme Tastu l'ignorait. Grâce au beau-frère du poète, nous le savons. Victor Hugo, après le constat, était rentré chez lui, avait tout avoué à sa femme,

Celle qui, lorsqu'au mal, pensif, je m'abandonne,
Seule peut me punir, et seule me pardonne,
Qui de mes propres torts me console et m'absout.

Plus forte que la plus énergique héroïne des drames romantiques, aussi grande qu'une héroïne de Corneille, Mme Hugo avait accepté de sauver son mari, et même sa rivale! Elle avait promis de calmer l'époux outragé! Sa seule vengeance consistait à raconter, en famille, « une histoire de crépage de chignons homérique entre ses deux rivales, Mme *** et Juliette, dans une maison tierce où Hugo avait donné rendez-vous à l'une d'elles ;

[1] *Victor Hugo intime*, p. 127-129. *Victor Hugo après 1830*, II, p. 82 et suiv. — [2] Je supprime naturellement le nom.

l'autre l'avait su, et les deux poules jonchèrent de débris le champ de bataille que le coq avait préalablement déserté. La victoire resta, par la suite, à Juliette[1]. » Quel usage celle-ci fit-elle de sa victoire? Jusqu'à quel point a-t-on le droit de lui demander compte de ce silence d'une année entière ? Combien de vers de Victor Hugo nous a-t-elle fait perdre à un moment où il n'écrivait que des chefs-d'œuvre ? Ceux-là qui désireront le savoir n'auront qu'à lire les lettres de l'exigeante maîtresse dans le livre de M. Guimbaud[2]. Dans cette revue elles seraient déplacées.

1846

En revanche, 1846 est une année féconde. Les pièces sont en nombre, et quelques-unes sont délicieuses. L'idylle est fort bien représentée, car l'âme de Hugo est toujours « en fleur ». Un soir qu'il regarde le ciel (II, 28) près de Mme Drouet, il s'entend dire par elle les choses du monde les plus flatteuses et ne peut résister au plaisir de les traduire en vers :

> Dans le ciel vaste, ombre où vous vous plaisez,
> Où vos regards démesurés vont lire...

Voilà pour le penseur, et voici pour l'amoureux :

> Belle, et tranquille, et de me voir charmée...

Est-ce fatuité ? C'est plutôt modestie, car Juliette va bien plus loin quand elle tient elle-même la plume : « Je voyais distinctement autour de ta chère petite tête un halo lumineux, comme celui que nous regardons ensemble dans le ciel quelquefois; je t'adorais avec mon cœur pendant que mes yeux étaient éblouis[3]. » Pour ne pas être en reste, le poète marivaude avec la sirène et lui chante une *Chanson* (II, 4) fort jolie. Ce ton lui devient si naturel qu'il est employé même là où il détonne : *A la mère de l'enfant mort* (III, 14), il dit des choses assez fades et termine le tout par une pointe, par une chute plutôt :

> Hélas! vous avez donc laissé la cage ouverte,
> Que votre oiseau s'est envolé!

C'est qu'il a d'autres idées en tête que de rêver au problème de la mort. Il songe à tout planter là pour partir avec sa maîtresse,

> l'âme pleine de foi (II, 21).

[1] Paul Chenay, *Victor Hugo à Guernesey*, p. 129-131. — [2] *Victor Hugo et Juliette Drouet*, p. 395-396, 409. — [3] Guimbaud, p. 106.

Heureusement, le projet échoue. Hugo le remplace par un déplacement de famille, par *la Vie aux Champs* (I, 6). C'est une détente de bonhomie. Avec les enfants des autres, il pratique déjà l'art d'être grand-père. Il raconte, aux petits,

> Oh! des contes charmants qui vous font peur la nuit.

Attendri par toute cette innocence, le poète songe à sa propre jeunesse, *aux Feuillantines* (V, 10), à la naissance de Léopoldine (IV, 9). Cette jolie veine est traversée par un mauvais filon : les compliments que Juliette lui décoche à tour de bras agissent comme des suggestions. Quand on s'est entendu dire par l'aimée qu'on a un halo lumineux autour du crâne, on finit par se regarder dans la glace pour découvrir au moins la lueur de l'auréole. De là, un commencement d'apocalypse (VI, 7). Hugo ne tourne pas encore au « Mage », mais il fait un pas de ce côté-là :

> Ecoutez. Je suis Jean. J'ai vu des choses sombres (VI, 4).

Cette pièce est une de celles que le manuscrit ne date pas et que M. Paul Meurice attribue vraisemblablement à 1846, comme plusieurs autres consacrées à la mémoire de Léopoldine (IV, 9). Notons encore l'explosion de douleur :

> Oh! je fus comme un fou dans le premier moment... (IV, 4).

Elle est fort belle et très sincère, évidemment. Seulement, Hugo pose à ses lecteurs une question un peu agaçante, parce qu'elle laisse deviner chez lui la prétention d'avoir non pas le monopole, mais la précellence de la douleur :

> Pères, mères, dont l'âme a souffert ma souffrance,
> Tout ce que j'éprouvais, l'avez-vous éprouvé?

Certains seraient tentés de répondre en protestant, de dire que leur douleur a été pure de tout mélange. Hugo, dans le livre imprimé, date du 4 septembre 1846 une de ces douces plaintes :

> O souvenirs! printemps! aurore!

Et voici que le manuscrit nous révèle un rapprochement inattendu : le 8 septembre, l'inspiration a changé, bien vite changé :

> Viens! une flûte invisible
> Soupire dans les vergers...
> Aimons-nous! Aimons toujours!
> La chanson la plus charmante
> Est la chanson des amours.

Ce qui ne l'empêche pas d'écrire, le 9 septembre, le lendemain! que le penseur réjouit le ciel en extase devant sa méditation :

fermant leur bouche de leur doigt,
Derrière lui, tandis que l'extase l'enivre,
Les anges souriants se penchent sur son livre. (I, 24).

N'est-ce pas Hugo lui-même qui a condamné chez autrui ces contrastes trop brusqués, et durement attaqué *un autre* qui

Chante landerirette après alleluia...?

Après l'hosannah des anges, voici le refrain gai, l'*églogue*, (II, 12) transposée dans l'espace, mais écrite le 28 septembre :

Nous errions, elle et moi, dans les monts de Sicile...

Craignant la jalousie des dieux, elle lui donne un conseil prudent :

J'ai peur qu'on ne nous voie !
Cherchons un antre afin d'y cacher notre joie !

Livre aussi étrange que le cœur même de l'auteur, où tous les contrastes se trouvent non pas échelonnés, mais juxtaposés. Il n'y a pas, dans toutes les vraies *Contemplations*, une seule période qui soit animée par un sentiment unique. Ainsi la dizaine de pièces que Hugo va encore écrire jusqu'à la fin de l'an 1846 présente un fond sombre, strié d'éclairs de joie. Le 12 octobre, il évoque le souvenir de Léopoldine dans son rôle de grande sœur :

Elle était pâle, et pourtant rose... (IV, 7).

Le 16, il ravive ses souvenirs de fierté paternelle, devenus des sources de larmes :

Oh ! je l'avais, si jeune encore,
Vue apparaître en mon destin!
C'était l'enfant de mon aurore,
Et mon étoile du matin ! (IV, 6).

Sous l'influence de sa détresse personnelle, pensant que ce qui brille de loin est souvent lugubre de près, il jette un coup d'œil morose sur la terre, sur toutes les tristesses, les épreuves, les désastres, les cataclysmes de notre planète :

Et que tout cela fasse un astre dans les cieux! (III, 11).

Le 24 octobre, il complète la pièce *à Villequier* avec quatre strophes, les plus profondes, les plus sombres du chef-d'œuvre :

Nous ne voyons jamais qu'un seul côté des choses...

Le 1er novembre, jour de la Toussaint, il se rappelle tout ce qu'il devait de bonheur tranquille, insconscient, à sa fille, à sa vie de famille :

Oh ! que de soirs d'hiver radieux et charmants
Passés à raisonner langue, histoire et grammaire,
Mes quatre enfants groupés sur mes genoux, leur mère
Tout près, quelques amis causant au coin du feu !
J'appelais cette vie être content de peu!
Et dire qu'elle est morte! Hélas! que Dieu m'assiste! (IV, 5).

Juste au moment où Hugo vient de réaliser ainsi le rêve, l'idéal d'Alfred de Vigny, être un Raphaël noir, « forme angélique, couleur sombre », voilà qu'une dissonance éclate, le 3 novembre, avec les *Paroles dans l'ombre* (II, 15) : c'est dans l'ombre de la chambre adultère qu'elles sont murmurées par Juliette regardant Hugo travailler :

Sans doute, je vous ai ; sans doute je vous voi.
La pensée est un vin dont les rêveurs sont ivres,
Je le sais; mais, pourtant, je veux qu'on songe à moi.
Quand vous êtes ainsi tout un soir dans vos livres,

Sans relever la tête et sans me dire un mot,
Une ombre reste au fond de mon cœur qui vous aime;
Et, pour que je vous voie entièrement, il faut
Me regarder un peu, de temps en temps, vous-même.

C'est exquis, mais à la manière de Fragonard. C'est très exact encore, car c'est bien là ce que Juliette disait, ou même écrivait, à Hugo travaillant auprès d'elle : « Je te voyais tout à l'heure et je me sentais saisie d'admiration et d'extase devant ta noble et belle figure inspirée... Je serais bien heureuse s'il m'était permis de lire, à genoux, les sublimes choses que tu écrivais, avec des yeux si doux et un front si rayonnant.[1] » Que voilà donc un singulier cabinet de travail, et comme on est surpris, presque froissé, de voir, une semaine après, le 10 novembre, Hugo revenant à sa tristesse, et voulant nous faire comprendre la douceur de la présence de Léopoldine, em-

[1] Guimbaud, p. 106.

prunter à Juliette la formule dont elle s'est servie pour son propre compte :

L'humble enfant que Dieu m'a ravie
Rien qu'en m'aimant savait m'aider;
C'était le bonheur de ma vie
De voir ses yeux me regarder (IV, 3).

C'est très probablement à cette époque, si l'on en juge par l'écriture, qu'il compose la jolie pièce tendre :

Je respire où tu palpites (II, 25).

Nous apprenons là toute l'importance de l'amour dans un système philosophique bien ordonné :

L'amour fait comprendre à l'âme
L'univers, sombre et béni;
Et cette petite flamme
Seule éclaire l'infini.

Mais alors on est bien obligé de se demander de quel droit Hugo adresse, dans *Trois ans après* (IV, 3), des reproches à Dieu, des reproches aussi à ses amis qui lui parlent de devoir social à remplir, à lui, miné, vidé par le chagrin ?

Vous voulez que dans la mêlée,
Je rentre, ardent parmi les forts,
Les yeux à la voûte étoilée...
Oh ! l'herbe épaisse où sont les morts !

C'est très beau, cette protestation, mais juste une semaine auparavant il travaillait auprès de sa douce amie, et c'est peut-être chez elle qu'il a composé sa lamentation. Que faut-il en conclure ? Dirons-nous que c'est de l'hypocrisie ? A Dieu ne plaise. Serait-ce de la douleur arrangée ? Plutôt. Ou peut-être même est-ce tout simplement le jeu de la vie en partie double ou triple qu'il mène obstinément. Cela rappelle cette définition si vivante qu'il donnait de lui-même dans *les Feuilles d'automne* :

Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal,
Fait reluire et vibrer mon âme de cristal,
Mon âme aux mille voix, que le Dieu que j'adore
Mit au centre de tout comme un écho sonore.

Ou encore, pour prendre une idée moins lointaine, une pensée de cette époque même, c'est bien là, dans une même âme, la lutte de multiples éléments contradictoires, telle

qu'il l'a étudiée dans une de ses pièces les plus vraies : c'est une étude profonde de l'âme humaine ; c'est une confession aussi :

Le matin, on s'éveille, et toute une famille
Vous embrasse, une mère, une sœur, une fille !
On déjeune en lisant son journal, tout le jour
On mêle à sa pensée espoir, travail, amour ;
La vie arrive avec ses passions troublées ;
On jette sa parole aux sombres assemblées ;
Devant le but qu'on veut et le sort qui vous prend,
On se sent faible et fort, on est petit et grand ;
On est flot dans la foule, âme dans la tempête ;
Tout vient et passe ; on est en deuil, on est en fête ;
On arrive, on recule, on lutte avec effort...
Puis, le vaste et profond silence de la mort ! (IV, 11).

Ce mot, qui ne déparerait pas les *Pensées* de Pascal, a été écrit, nous dit le manuscrit, « le 11 juillet 1846, en revenant du cimetière de Saint-Mandé ». En ce jour, pour obéir au testament de la pauvre petite Claire, d'abord enterrée à Auteuil, on l'avait exhumée et transportée là [1]. Encore Juliette ! Toujours Juliette !

1847-1853

Nous franchirons très vite ces sept années qui ne fournissent au recueil que douze pièces en tout. Hugo n'a pas encore, en somme, mis ses *Contemplations* sur le chantier ; il se contente de prendre des notes sur ses différents états d'âme. Comme il se livre de plus en plus à la politique, la prose électorale envahit la part de la poésie : les notes en vers sont très rares. Il suffit donc de citer *le Crucifix* (III, 4) daté de la « nuit du 4 au 5 mars 1847 ». De la même inspiration, la courte pièce du 8 avril (IV, 10), où il cherche à distinguer, dans le saphir sombre du ciel,

la nuit, les robes bleues
Des anges frissonnants qui glissent dans l'azur.

Ce son de cloche devient de plus en plus rare, et ressemble bien aux tintements des églises de la ville d'Is. Du fond de son cœur montent des énergies poétiques nouvelles. Il a, le 19 mai 1847, comme un pressentiment des *Châtiments* (I, 28). Il regarde sur sa lyre cette corde d'airain qu'il y avait placée, d s novembre 1831, à la fin des *Feuilles d'automne*.

[1] Guimbaud, p. 154-155.

Il sent sa force intacte. Son deuil s'atténue. Sa douleur admet certains arrangements. Ainsi, le 4 octobre, songeant au cimetière de Villequier, il lance cet appel à la morte :

> Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
> Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends (IV, 14).

Puis, songeant que l'anniversaire douloureux tombe le 4 septembre, il date sa pièce du 3 septembre; il aura ainsi l'air d'arriver au rendez-vous funèbre juste le 4. Il y a là véritablement un peu d'apprêt. C'est après coup, et pour l'effet du livre, que Hugo a modifié la date de ses pièces funéraires. Il tracera ainsi, dans ses *Contemplations*, une voie douloureuse qui, dans sa vie réelle, était envahie d'herbes folles. Pour l'instant, il songe à beaucoup d'autres choses. Il est comme la France d'alors : il s'ennuie. Son inaction lui pèse, surtout au début de 1848. Le 11 avril, il compose *Veni, Vidi, Vixi* (IV, 13), cri de lassitude poétique, soupir peut-être d'incertitude politique. Puis, plus rien jusqu'au 15 juillet 1852 où, à Bruxelles, il compose une pièce assez ordinaire adressée « au fils d'André Van Hassel » (V, 2). Après le coup d'Etat, il est parti pour la Belgique, naturellement avec Mme Drouet; elle le rejoint à Jersey, et c'est pour elle qu'il cueille, en 1852, la fleur sur la colline (V, 24), à l'île de Serk, dit le livre; à Boulay-Bay, dit une première copie, le 28 août; à Jersey, le 31 août, dit une seconde rédaction. Il y a entre ces deux textes quelques variantes, surtout deux nuances assez curieuses : la pièce se terminait d'abord par ces deux vers, formule banale :

> Tandis que je songeais, laissant errer mes yeux
> Sur la mer où tombait le soir mystérieux.

Hugo corrige cette demi-platitude superbement :

> Tandis que je songeais et que le gouffre noir
> M'entrait dans l'âme avec tous les frissons du soir.

Sur l'autre copie figure une variante intime :

> Fane-toi sur ce sein où je dors loin du monde

Mme Drouet préférait peut-être le compliment, d'une correction toute protocolaire, et d'un lyrisme un peu hyperbolique :

> Fane-toi sur ce sein en qui palpite un monde.

Mais je crois que, pour son compte, Victor Hugo aimait mieux l'autre rédaction. Comme il le dira dans la pièce liminaire des *Chansons des Rues et des Bois*, il aime à mettre Pégase au vert. Il se repose des *Châtiments* en composant des pièces comme celle qui est datée, dans le manuscrit, du 16 avril 1853 :

Elle était déchaussée, elle était décoiffée (I, 21).

Il offre à cette belle fille un petit tour « sous les arbres profonds (toujours *Venus in sylvis!*), elle accepte,

Heureuse, effarée et sauvage.

Un peu plus tard, le 5 juin, il se rappelle une scène de cerisier qui diffère de celle de Jean-Jacques autant que la sensualité est différente de la sensibilité (II, 7).

On peut négliger *Unité* (I, 25), qui est du 2 juillet, et qui appartient à la catégorie des copeaux. Les deux dernières pièces de 1853 sont plus intéressantes, parce qu'on y trouve un écho des *Châtiments*. Le 22 juillet, il écrit *sur un exemplaire de la Divina Commedia* (III, 1) quelques vers de fière allure où il semble bien dire à Dante : « Moi aussi je suis poète, et poète politique. » Le 10 novembre, il compose *Insomnie* (III, 20), décrivant ainsi l'état de fièvre où l'a laissé la publication de ses satires politiques : *les Châtiments* ont paru en octobre ; il les avait finis en mai, comme nous l'apprend, au folio 45, cette note : « Il y a deux ans, jour pour jour, le 31 mai 1853, j'écrivais la dernière pièce des *Châtiments*. » On comprend que jusqu'à ce 31 mai-là, il ne pouvait guère songer à ses *Contemplations*.

Le livre n'est encore qu'ébauché. Les vingt années précédentes n'ont donné en tout que soixante-deux pièces. 1854 va en fournir cinquante, et 1855 quarante-six, dont quelques-unes sont fort longues et constituent de vrais poèmes. *Les Contemplations* appartiennent pour les trois cinquièmes à 1854 et 1855. C'est donc deux années climatériques de la vie de Victor Hugo qu'il nous reste à étudier.

Maurice Souriau,
Professeur à l'Université de Caen.

La fin prochainement.

LA PRÉPARATION
DE LA LUTTE ÉCONOMIQUE
PAR L'ALLEMAGNE

I. — VERS LE SOCIALISME D'ÉTAT
CONCENTRATION INDUSTRIELLE. — MONOPOLES ET CONSORTIUMS

L'étude que nous nous proposons de faire de l'avenir économique de l'Allemagne devrait avoir comme préface l'exposé du prodigieux développement industriel et commercial qui en avait fait la première puissance économique du monde. Les lecteurs du *Correspondant* ont lu cet exposé dans l'article du 25 mars 1918, où M. Max Turmann a résumé à leur intention les nombreux livres écrits sur ce sujet dans ces dernières années[1]. Nous n'y reviendrons pas.

Pour donner une idée de ses progrès, poursuivis avec une régularité presque mathématique, citons seulement quelques chiffres établissant la comparaison entre son commerce d'exportation et celui des trois grands pays exportateurs, l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, depuis 1898, c'est-à-dire depuis l'époque où il s'est mis à croître avec une rapidité particulière[2].

[1] Max Turmann, *Quelques caractères de l'expansion économique allemande.*

[2] Extraits du rapport fait par M. Landry, député, au nom de la commission du commerce et de l'industrie de la Chambre, sur le commerce des exportations. (Annexe au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1915). Ce rapport est très complet et on y trouve des documents statistiques intéressants.

	ANGLETERRE — Millions de livres.	ALLEMAGNE — Millions de marks.	ÉTATS-UNIS — Millions de dollars.	FRANCE — Millions de francs.
1898....	294	3756	1210	3510
1905....	407	5731	1491	4866
1913....	635	10080	2428	6875

Ainsi, de 1898 à 1913, soit dans l'espace de quinze ans, alors que les exportations anglaises augmentaient de 115 pour 100, les américaines de 100 pour 100, les françaises de 95 pour 100, elles augmentaient en Allemagne de 168 pour 100.

Si, au lieu de mesurer leur accroissement absolu, nous le mesurons dans son rapport avec la population, autrement dit par tête d'habitant, nous constatons, au cours de la même période, un accroissement de 91 pour 100 en France, 87 pour 100 en Grande-Bretagne, 50 pour 100 aux Etats-Unis contre 117 pour 100 en Allemagne. Dans les deux cas, elle tient la tête, et de beaucoup. A la veille de la guerre, elle était en train d'établir son hégémonie économique sur le monde entier.

Par quels moyens, M. Max Turmann l'a déjà dit. Au cours de cette étude, nous aurons l'occasion d'y revenir pour montrer comment les Allemands comptent appliquer, en les modifiant au besoin, les principes qui leur ont si bien réussi.

Qu'ils aient l'intention de reprendre la conquête économique du monde, ce n'est pas douteux. Comme tous les impérialismes modernes, l'impérialisme allemand est d'origine et de tendances économiques. Il le restera tant que les Allemands auront beaucoup d'enfants et conserveront les qualités grâce auxquelles ils produisent plus que les autres peuples : ténacité, opiniâtreté, esprit de discipline, goût pour l'association, surtout application au travail. Leur presse quotidienne et périodique, les déclarations de leurs industriels, les discours de leurs hommes d'Etat sont remplis de cette affirmation, que le principal objet de la paix doit être de faciliter l'expansion économique de l'Empire, indispensable non seulement à sa prospérité, mais au bien-être de chacun de ses citoyens.

C'est ce qui explique la crainte que leur inspire la menace de l'arme économique qui, si elle est bien maniée, peut leur porter des coups si efficaces[1]. *Intérim* a cité, dans sa *Chronique politique* du 25 mars, l'article très significatif du capitaine Persius dans le *Berliner Tageblatt* du 2 mars. Nous trouvons la même note dans de nombreux articles de journaux.

[1] Voir l'article de M. Hersent, *Correspondant* du 10 décembre 1917.

Plus significatifs encore sont des discours tels que celui que le Dr Helfferich a prononcé devant le vice-chancelier de l'Empire, le Dr von Payer, à l'assemblée générale des commerçants exportateurs, tenue à Berlin le 16 mars dernier. La personnalité de l'orateur et la qualité de l'assistance à laquelle il s'adressait donnent un grand poids à ses paroles.

Après avoir rappelé, non sans mélancolie, le prodigieux enrichissement de l'Allemagne dans les années qui ont précédé la guerre, il énumère toutes les mesures prises par les Anglais pour ruiner son commerce : « Ils ont, par leurs listes noires, par le contrôle des neutres, empêché les étrangers de trafiquer avec nous. Ils ont tout mis en œuvre : liquidations forcées, violation des traités, annulation des brevets, mises sous séquestre, destruction de nos établissements, confiscation de nos stocks. » Et, ajoute Helfferich :

Ce ne sont pas là seulement des méthodes de guerre. C'est l'objet même de la guerre. Son but c'est de ruiner, de déraciner le commerce allemand ; ils poursuivent ce but avec une énergie sauvage de vandales après le passage desquels l'herbe ne repousse plus. Les résolutions de la conférence de Paris [1] à cet égard sont caractéristiques. Carson n'a-t-il pas dit qu'il fallait bombarder notre commerce de bas en haut? L'abrogation de la clause de la nation la plus favorisée, un traitement brutal réservé à notre armée et à notre marine, tels sont les principaux articles adoptés à Paris. On se préoccupe aussi de nous priver de tout approvisionnement en matières premières après la guerre, notamment de métaux...

Cela dit, Helfferich revient sur le développement économique de l'Allemagne; une fraction importante des 70 millions d'Allemands était, chaque jour davantage, redevable de son gagne-pain au commerce extérieur, si bien que la défense de la plus grande Allemagne n'intéresse pas seulement les capitalistes et les propriétaires, mais tous les Allemands, même les plus modestes.

« Heureusement, conclut-il, on commence à s'en convaincre. Il y a peu de temps, le ministre français du commerce, M. Clémentel, a prononcé cette phrase : « Aussi longtemps « que nous, gouvernements de l'Entente, nous appliquerons « ces idées, l'ouvrier allemand, en nous combattant, luttera « pour son pain quotidien. » Et c'est strictement exact.

Le gros de la population se préoccupe davantage des difficultés du ravitaillement alimentaire, qui la touchent plus

[1] Voir, sur les conférences économiques des Alliés, les articles de M. Biard d'Aunet (*Correspondant*, 10 juillet et 25 septembre 1916).

immédiatement que les difficultés industrielles. Elle redoute d'avoir à supporter même en temps de paix la privation des denrées coloniales. Cette crainte inspire directement des réflexions comme celle-ci, que nous trouvons dans un journal socialiste de Brunswick : « Nous avons toutes raisons de demander une paix de conciliation et non pas une paix fondée sur notre puissance militaire, ainsi que le proposent les pangermanistes. Le marché mondial nous sera d'autant plus accessible et plus ouvert que les frictions causées par la guerre auront disparu. »

Elles ne disparaîtront pas aisément. C'est pourquoi le gouvernement prépare depuis longtemps l'organisation qui assurera, malgré les difficultés prévues, la reprise de la vie économique de l'Empire, si gravement atteinte par la guerre.

Nous essaierons de donner une vue d'ensemble de la manière dont s'exerce son action, d'abord par une ingérence directe dans la vie économique, puis par les moyens mis en œuvre pour fournir à l'industrie les matières premières dont elle a besoin; enfin par la création des organes de toutes sortes et de l'outillage destinés à favoriser le développement des affaires.

A. — La section des matières premières de guerre.

L'organisation créée en Allemagne en vue de soutenir la lutte économique après la guerre se rattache trop intimement à celle qui fonctionne dès maintenant pour que nous ne disions pas d'abord un mot de celle-ci. Elle nous intéresse d'autant plus qu'antérieure à la politique des *consortiums*, qui est aujourd'hui la nôtre, elle n'a peut-être pas été étrangère à l'inspiration de cette politique, qui préoccupe le monde des affaires et a des échos jusqu'au Parlement [1].

Cette organisation fut improvisée. La méthode et la prévoyance des Allemands se sont trouvées en défaut sur ce point; ou plutôt ils avaient si bien préparé la guerre qu'ils escomptaient une victoire très rapide, nécessaire pour éviter les effets du blocus industriel et alimentaire que pouvaient exercer les Alliés. Ils n'avaient donc pas prévu les moyens de lutter contre ce blocus, dont ils ne croyaient pas avoir à souffrir. Sous la pression de la nécessité, et servis par ce sens des réalités que leur a donné Bismarck, — le plus grand service que leur ait rendu cet homme d'Etat, a dit Treitschke, —

[1] Interpellation E. Brousse, à la Chambre, le 28 juin 1918.

ils se sont mis au travail et ont fourni un immense effort couronné de succès, puiqu'ils ont pu continuer à vivre et à faire la guerre malgré les difficultés inhérentes au blocus.

C'est l'autorité militaire qui a entrepris et poursuivi cette tâche. Mais elle n'a pas hésité à faire appel aux conseils et à l'aide effective des industriels. Elle a trouvé en eux un état-major tout préparé, qui joignait à la compétence l'habitude du commandement et le goût des responsabilités.

L'intervention de l'autorité militaire était motivée par l'importance que présentent pour la conduite de la guerre la création et l'entretien des stocks de matières indispensables à la fabrication du matériel de toute sorte et des munitions.

L'économie des matières premières! mot abstrait, sans vie, sans couleur, qui, à première vue, ne représente rien. Mais lorsqu'on songe que tout ce qui nous entoure, outillage, constructions, habillement, alimentation, moyens de défense et de transport, comprend une partie de matières premières étrangères, on se rend compte que cette économie n'est pas une abstraction. Quand on constate que l'existence même d'un pays bloqué, fermé, dépend de ces matières premières, on saisit vraiment toute l'importance de la question. [1]

Il fallait non seulement assurer la régularité de la fabrication, mais aussi éviter tout gaspillage.

L'idée fut soumise au Ministre de la Guerre par le Dr Walter Rathenau, président de la Société générale d'Electricité de Berlin (Allgemeine Elektricität Gesellschaft, A. E. G.), qui contrôle dans le monde entier des entreprises électriques et électro-chimiques estimées à plus d'un milliard. Le 8 août 1914, il institua la section des matières premières de guerre, Kriegs Rohstoff Abteilung (K. R. A.). Cette institution ne fut mise au point qu'en mai 1915, lorsque le coton importé jusque-là d'Italie vint à manquer. Voici dans quels termes une note officielle de mars 1915 expose l'objet poursuivi :

Si l'on compte que la guerre durera longtemps, l'économie des matières premières servant à la défense nationale prend une importance peut-être décisive pour le sort de la campagne. Il y a toute une catégorie de matières que notre pays ne produit pas en quantités suffisantes ; l'industrie, surprise par la guerre, n'en avait pas amassé des stocks plus considérables qu'à l'ordinaire. L'importation peut être arrêtée entièrement ou partiellement. Les besoins de l'armée font augmenter dans des proportions extraordinaires la consommation de certains métaux, de certains textiles, de certaines substances chimiques, spécialement de matières pour explosifs ; il peut y avoir,

---

[1] Walter Rathenau : *Deutschland Rohstoffversorgung*, Fischer, Berlin, 1917.

au bout de quelques mois seulement, pénurie sensible des produits indispensables. Or on peut remédier à cette situation, ou du moins prolonger la période pour laquelle on est approvisionné : 1° en réglementant l'emploi de ces produits et notamment leur consommation dans l'industrie privée ; 2e en faisant des achats à l'étranger ; 3e en opérant des réquisitions dans les territoires occupés.

Tâche immense, si l'on songe que la guerre moderne fait appel à peu près à toutes les industries : 80 pour 100 des usines allemandes travaillent aujourd'hui pour le compte de l'Etat et la fourniture du matériel de guerre.

La *Section des matières premières de guerre* comprit d'abord une division générale pour les questions d'organisation et les questions économiques ; un bureau des saisies ; un bureau de statistique; une division pour les transports, la répartition et le groupement.

Dès le début son fonctionnement fut facilité par une collaboration étroite entre les autorités militaires et les organisations industrielles. Les chefs d'industrie avaient senti le besoin d'apporter de la méthode dans la répartition des commandes militaires, de façon à éliminer les spéculateurs et les intermédiaires superflus. Le 8 août 1914, les deux grandes fédérations industrielles allemandes, le *Bund der Industrieller* et le *Central Verband der deutschen Industrie*, unissaient leurs efforts et constituaient un Comité de guerre de l'industrie allemande. Celui-ci désignait une commission devant servir de lien entre l'industrie et l'administration, en vue de la répartition des commandes, de la division plus efficace du travail et notamment de la fourniture des métaux. En même temps, des banques de crédit de guerre se créaient pour soutenir, avec l'aide de la Banque d'Empire, les entreprises atteintes par la guerre [1].

Cette association des industriels avec le K. R. A. s'est traduite par la formation de sortes de sociétés ou conseils d'administration chargés de diriger les industries qui devaient être approvisionnées en matières premières. Ce sont ou des sociétés par actions, ou des sociétés à responsabilité limitée, ou de simples chambres de compensation rattachées à une grande banque. Elles sont reconnues d'utilité publique et et ne doivent pas payer plus de 4 à 5 pour 100 de dividende. Comme elles ont besoin, pour remplir leur tâche, d'importants crédits de banque, il leur a été adjoint à chacune un

[1] Théodore Reinach, *La Législation économique allemande pendant la guerre actuelle*, II, p. 22. (Paris, Imprimerie nationale, 1917.)

commissaire d'Etat. Il doit approuver chaque opération importante et réunit en sa personne les rôles d'un directeur général et d'un président de Conseil de surveillance [1].

Les sociétés de guerre n'ont qu'à exécuter ce qui leur est prescrit par les *Offices d'attribution*. Ceux-ci répartissent les matières premières. Ils se composent des représentants de la K. R. A., chargés du contrôle, et des représentants des divers offices d'achat, qui représentent les employeurs. Enfin, il existe pour certaines branches de l'industrie des *Commissions de guerre*. Leur rôle est de servir de conseil technique à la K. R. A. et aux Offices d'attribution.

Ces sociétés [2] n'ont de sociétés commerciales que l'apparence extérieure. Mais elles présentent sur des offices administratifs la supériorité que leur donne leur recrutement : au lieu de fonctionnaires, elles sont composées d'industriels ayant à la fois la compétence et l'esprit commercial.

Pour certaines industries qui ne comptaient qu'un petit nombre d'entreprises déjà groupées en syndicats, on créa, au lieu de grandes sociétés anonymes, des offices de comptabilité. Il y eut enfin quelques offices spéciaux pour l'exportation, chargés d'examiner les demandes de dérogation aux interdictions d'exporter.

Le rôle de ces organismes divers : prise en charge des matières, leur répartition entre les consommateurs industriels suivant leurs besoins et leur capacité productive, fixation des prix, établissement des statistiques, est à peu près celui qui incombe aux organismes chargés de préparer la reprise de la vie économique à la fin de la guerre. Nous allons voir comment s'est faite l'évolution.

B. — Le commissariat impérial pour la période de transition et l'Office économique d'Empire.

C'est le 3 août 1916 que fut créé, sur l'initiative du Dr Helfferich, alors vice-chancelier, le *Commissariat impérial pour la période de transition*. Il se compose [3] du commissaire impé-

[1] Professeur Wiedenfeld (*Neue Zurcher Zeitung* du 4 janvier 1918).
[2] Société des métaux de guerre, des produits chimiques de guerre, de la laine de guerre, des peignés de laine, des cuirs de guerre, des peaux brutes, des huiles de graissage, etc.
[3] D'après le rapport présenté au Comité du Reichstag pour le Commerce et l'Industrie. (*Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 19 février 1918).

rial et de neuf collaborateurs, dont l'un est en même temps son suppléant. Les autres membres sont nommés par le chancelier de l'Empire et choisis parmi les notabilités de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce et de la Navigation. Chacun des collaborateurs dirige une des divisions de l'Office, correspondant aux finances, aux transports, aux métaux (2 divisions), aux textiles, aux céréales et viandes, à l'importation par mer, à l'importation par terre, à l'organisation générale. C'est le « petit conseil ». A chaque division correspondent des commissions, composées de professionnels et d'experts, chacune chargée d'une marchandise spéciale. C'est le « grand conseil ». Il comprend près de 400 membres.

Le Commissariat était rattaché au Sous-Secrétariat d'Etat de l'Intérieur. Il ne pouvait étudier les mesures à prendre après la guerre qu'à la condition d'être exactement renseigné sur la situation présente des approvisionnements. Un décret du 3 août 1916 imposa donc aux industriels et commerçants l'obligation de soumettre au commissaire ou à ses délégués toute leur correspondance d'affaires et leurs livres de commerce. Ils doivent aussi laisser inspecter leurs dépôts et magasins. Les sanctions prévues en cas d'infraction à ces prescriptions peuvent aller à six mois de prison et 10 000 marks d'amende, s'il y a mauvaise volonté. S'il y a simple négligence, la peine est réduite de moitié.

Le commissaire impérial, M. Stahmer, a demandé les renseignements les plus détaillés et les plus précis sur la nature et la quantité des marchandises, le lieu où elles sont en dépôt en Allemagne ou à l'étranger, la date de l'achat ou de la passation du contrat, le délai de livraison, le port d'embarquement, le nom du navire s'il est déjà désigné, sa nationalité, le montant du fret, le mode de paiement, et, dans le cas de paiement échelonné, le montant mensuel des frais supplémentaires restant à payer pour dépôt, assurances, intérêts, etc.

Grâce à ces renseignements, on a réuni les éléments nécessaires à l'établissement des statistiques évaluant les besoins en matières premières et en marchandises. On a dressé l'état du tonnage et des contrats de fret déjà conclus, et déterminé quelles sont les marchandises dont les maisons allemandes disposent par leurs contrats d'achat et de livraison à l'étranger et qui pourront être importées en Allemagne après la guerre.

Pour l'achat de certaines matières, des négociations ont été engagées avec des groupes industriels, les règlements nécessaires ont été préparés et discutés. On a déterminé,

d'accord avec la Banque impériale et les intéressés, les principes d'après lesquels il sera procédé pour le paiement des marchandises importées. Le Commissaire impérial a établi un ordre de préférence pour les achats à faire d'avance; il a réglé aussi la part de ces achats qui doit revenir à des organes officiels.

En août 1917, lors de la crise qui amena au pouvoir le chancelier Michaelis, le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Intérieur, auquel était rattaché le *Commissariat impérial pour la période de transition,* fut scindé en deux sous-secrétariats : un département politique et un département économique et social. Les réflexions que cette réforme inspira à la presse conservatrices sont assez intéressantes pour être rapportées :

Ce n'est pas un département impérial du Commerce ou du Travail que l'on crée, mais bien un département impérial de l'Economie politique. Cette mesure d'organisation présente, en tout cas, un avantage : elle nous permettra de conduire désormais notre politique sociale non plus simplement d'après des considérations d'ordre social, comme nous l'avons fait à peu près exclusivement jusqu'ici, mais aussi, et avant tout, espérons-le, d'après des considérations d'ordre économique. Si nous devions obtenir une paix selon la formule Erzberger-Scheidemann, ce serait notre politique sociale qui serait la première à en supporter les conséquences ; cette paix en effet mettrait notre commerce extérieur dans une situation telle que tout développement économique ultérieur de l'Allemagne deviendrait impossible, puisque nous serions à la merci de nos ennemis pour les matières premières. On comprend que, dans ces conditions, on ne puisse conduire une politique sociale sans avoir nécessairement égard à la situation économique. De ce point de vue, la réunion de la politique économique et commerciale et de la politique sociale sous une direction unique apparaît comme une des meilleures solutions qu'on pouvait apporter à la question du sectionnement du ministère de l'Intérieur. *(Deutsche Tageszeitung.)*

On demanda que le *Commissariat impérial pour la période de transition* fût rattaché à l'Office économique d'Empire ainsi créé. C'était naturel, les questions d'après guerre se trouvant liées intimement avec celles qui se posent dès maintenant. Helfferich s'y opposa, peut-être pour conserver son autonomie à l'institution que lui-même avait créée. Son remplaçant, le docteur Schwander, devait, croyait-on, donner satisfaction au vœu des industriels et des commerçants qui demandaient ce rattachement.

Mesure opportune, continue la *Deutsche Tageszeitung.* Ce Commissariat a la charge de régler nos exportations. Mais avant qu'il puisse exercer ses fonctions, il faut que la paix lui ait délimité le terrain sur

lequel son activité se déploiera. Et tout dépend, en l'occurence, des principes que posera le Sous-Secrétaire d'Etat du département économique impérial. Nous devons, par la paix, assurer nos importations de matières premières, même contre l'action de certaines forces privées, comme celles des trusts en Amérique et en Angleterre. C'est là une nécessité primordiale. Mais, avant tout, nous devons obtenir une indemnité de guerre sous forme de matières premières, afin de pouvoir de nouveau remplir nos entrepôts qui sont vides et de pouvoir aussi régler une partie de nos dettes, puisque l'Empire ne doit délivrer ces matières premières aux industriels que contre la remise de titres des emprunts de guerre.

En présence de cette considération, toutes les autres questions passent au second rang, et, en particulier, la question de la politique sociale. Si les social-démocrates s'avouent partisans de cette reconstitution de notre édifice économique, ils ne peuvent qu'être de ce sentiment : notre politique sociale ne doit pas compromettre, fût-ce pendant un seul jour, notre force de concurrence contre l'Angleterre, l'Amérique et même la Russie, si cette dernière puissance vient à devenir industrielle, sous l'influence anglo-américaine. Et une paix sans annexions ni indemnités aurait pour conséquence, autant dire inévitable, cette dernière éventualité.

Nous pouvons penser que le docteur Schwander regardait sa tâche comme difficile, car il se retira au bout de peu de temps, sans avoir réalisé la réforme souhaitée. Ce fut l'œuvre de son successeur, le baron von Stein. La nomination de ce dernier au poste de Secrétaire d'Etat à l'Office économique d'Empire fut mal accueillie par la presse socialiste et radicale. Elle repoussait à l'avance le choix pour ce poste d'un libéral de l'école de Manchester ou d'un fonctionnaire sans opinion nette, et exigeait que l'on prît une personnalité acquise aux idées socialistes et prête aux réformes dont ils attendent une ère économique nouvelle. Alors que le pangermaniste *Lokal Anzeiger*, dont on connaît les attaches avec la grande industrie, disait du baron von Stein : « C'est le candidat que nous avions signalé comme le plus indiqué qui vient d'être appelé au poste laissé libre par le départ du docteur Schwander », le *Berliner Tageblatt* observait qu il n'était « qu'un fonctionnaire correct ». Quant au *Worwaerts*, il y voyait une offensive dirigée contre le socialisme d'Etat :

Les social-démocrates et la grande majorité du peuple allemand considèrent que le seul moyen de reconstituer économiquement l'Allemagne est d'organiser systématiquement toute notre vie économique, c'est-à-dire d'appliquer les principes socialistes. Or les milieux où dominent les influences du grand capital craignent comme le feu l'application de ces principes ; ils cherchent donc à convaincre le public que l'Allemagne doit rester fidèle au système dont la guerre a fait éclater l'insuffisance. Le libre jeu des forces économiques a fait

son temps. Il faut que le nouveau chef de l'office économique ouvre les yeux et choisisse. Il s'agit pour lui de se prononcer, soit pour les intérêts du peuple allemand, soit pour ceux du grand capital.

M. von Stein fit d'abord modifier la composition du Comité consultatif du commissariat : la présidence en est donnée non plus au Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, mais au Chancelier ou, à défaut, au Secrétaire d'Etat de l'Office économique.

Enfin un décret du 23 janvier 1918 réunit en une seule administration, sous les ordres du Secrétaire d'Etat von Stein, le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Office économique impérial et le Commissariat impérial pour la période de transition. Ce service ainsi refondu comprend deux sections dont chacune est dirigée par un sous-secrétaire d'Etat : section de politique économique (docteur Goeppert) ; section de politique sociale (docteur Caspar). Une section particulière, chargée de la statistique, a été confiée à M. Weber, ancien directeur de la Mitteldeutsche Bank.

Ils ont sous leurs ordres deux catégories de collaborateurs. Les uns, bénévoles, sont de grands commerçants ou industriels, placés à la tête des comités techniques et chargés d'établir la liaison avec le monde des affaires. Les ouvriers y auront des représentants. Les autres, dits « conseillers rapporteurs », sont des fonctionnaires appartenant au cadre de l'administration. Il est prévu qu'ils seront changés périodiquement, pour éviter la routine et faciliter la circulation des idées.

Le « grand conseil » dont nous avons parlé ne sera plus convoqué. On redoute, non sans raison, l'inanité des discussions théoriques, les seules auxquelles puisse se livrer une assemblée aussi nombreuse. L'Allemagne n'est décidément pas mûre encore pour le parlementarisme.

C. — La concentration des industries.

Une des premières conséquences des conditions économiques produites par la guerre a été la concentration qui s'est fait sentir dans toutes les branches de l'industrie. Elle résulte immédiatement de la pénurie de la main d'œuvre et des matières premières. Au lieu de laisser toutes les fabriques continuer à travailler d'une manière ralentie, c'est-à-dire avec un mauvais rendement, on résolut de mettre les moyens de production à la disposition de celles qui étaient les mieux placées pour en tirer parti. C'étaient naturellement les grandes entreprises, où les frais généraux et le prix de revient sont moin-

dres que dans les petites et les moyennes. Celles-ci furent forcées à cesser le travail. Dans certains cas, les industriels se sont entendus directement. Très souvent, l'accord ne put s'établir et la centralisation fut décidée par contrainte [1].

L'action du gouvernement s'est exercée d'abord par le Comité permanent pour l'arrêt et la concentration des entreprises, créé le 22 novembre 1916. Il fut supprimé un an après et l'étude de cette question confiée à l'Office économique d'Empire, en raison de son importance essentielle pour l'avenir du pays.

Dans la grande industrie comme les houillères et la métallurgie, la concentration existait déjà avant la guerre et avait donné d'importants résultats. L'Allemagne est le pays des cartells et elle leur doit une bonne part de son développement économique. La tendance n'a fait que s'accentuer. Plusieurs sociétés de mines de charbon de la Ruhr ont fusionné volontairement (octobre 1917). On signale de même des concentrations dans l'industrie chimique, dans celle du ciment, etc.

Les grandes entreprises métallurgiques vont plus loin encore. Aux phénomènes de fusion et de concentration viennent s'ajouter de ces phénomènes d'intégration que M. Georges Blondel signalait déjà en 1912, sous la forme de participation à des entreprises nouvelles. Ainsi la *Gelsenkirchener Bauwerks Aktion Gesellschaft* a entrepris la création d'un chantier naval à Flensburg ; Krupp a créé à Kiel la *Germane Werft*; la Deutsche Luxemburg Gesellschaft, le *Nordselwerk* à Emden. De même le groupe Thyssen.

Dans le même ordre d'idées, trois grandes associations viennent de se former pour l'importation du bétail et tout ce qui touche à l'industrie de la boucherie et à l'utilisation des sous-produits. Un accord s'établira probablement entre elles.

Il fallait indemniser les industries dont on arrêtait ainsi le fonctionnement. Le principe généralement admis fut que les bénéfices réalisés par celles qui continueraient à travailler seraient partagés entre toutes, au prorata de leur production du temps de paix, ou du capital engagé dans l'affaire, ou bien encore des commandes passées au syndicat par chaque usine qui entretient ses relations avec sa clientèle.

[1] Sur 1700 fabriques de chaussures, 1200 ont été arrêtées. Dans l'industrie des huiles, 720 fabriques ont fusionné en 15. Dans celle des cotons, sur 1700 filatures et tissages, 70 seulement ont été maintenues ; dans celle de la soie, le nombre des métiers est passé de 45 000 à 2500.

Dans l'industrie textile, les usines arrêtées touchent par an à titre de compensation 1 mark 20 par broche et 100 marks par métier arrêté. Cette indemnité représente l'intérêt du capital à 3 ou 4 0/0, plus 3 à 4 0/0 d'amortissement du matériel et des bâtiments.

Les usines en marche haussent le prix des objets manufacturés du montant des indemnités dues aux usines arrêtées, puis du montant de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Le prix d'un tissu arrive ainsi à être le triple de celui auquel il pourrait être livré. La concentration obligatoire n'a donc pas toujours donné le résultat qu'on en attendait, de fournir les produits manufacturés à bon marché.

D. — Société centrale d'achats. — Centrale pour les devises. — Centrale du tonnage.

On peut rattacher aux phénomènes de concentration la formation de Sociétés destinées à exploiter certaines industries dans les conditions résultant de la situation économique nouvelle. Telles sont les sociétés d'achat et de répartition des matières premières.

A leur tête se trouve la Société centrale d'achats (Zentral Einkauf Gesellschaft : Z. E. G.) créée par M. Ballin, le directeur de la Hamburg Amerika Linie. Elle débuta avec une organisation administrative très complète, dont presque tous les éléments avaient été puisés dans le personnel de cette société.

La Z. E. G. eut d'abord à compter avec les importateurs; il en résulta une forte hausse des prix. Pour supprimer la concurrence, le gouvernement lui donna le monopole de toutes les importations : toute denrée ou objet entrant en Allemagne sans passer par son intermédiaire est confisqué et payé au prix fixé par la société elle-même.

Pour être en mesure de remplir la tâche qui lui incombe, elle s'est transformée en un trust colossal, auquel les grands commerçants allemands ont apporté leurs capitaux et leur expérience des affaires. L'Etat a limité l'intérêt attribué aux capitaux engagés, mais pour dédommager les capitalistes, il les a pris comme administrateurs avec de gros traitements; les fonctionnaires de carrière appartenant au cadre régulier du Ministère du Commerce y seraient, paraît-il, en petit nombre.

La politique générale d'achat de la Z. E. G. est déterminée

par le Comité supérieur qui règle la vie économique du pays[1].

Au-dessous de cette grande Société une foule d'autres se sont fondées, en se spécialisant pour chaque sorte de matière. Un relevé fait en mars 1917 en donne 139, dont un certain nombre se subdivisaient en plusieurs branches.

La Société centrale d'achats agit dans les pays neutres par l'intermédiaire de filiales constituées selon la législation indigène. Leurs directeurs sont désignés par le gouvernement allemand et recrutés parmi les nationaux ou parmi les Allemands ayant dans le pays de gros intérêts commerciaux ou financiers. La part faite aux premiers est faible ; leur rôle est surtout de ménager des contacts faciles avec les hommes d'affaires et les autorités administratives de leur pays. Inutile d'insister sur la grande influence que ces sociétés donnent à l'Allemagne dans les pays neutres.

La succursale hollandaise est la « N. V. Algemeene Import et Export », société anonyme créée à Rotterdam le 20 décembre 1915 : « l'Algimex », comme l'appellent les Hollandais. La société est dirigée en fait par un Allemand, M. Max Luhn, propriétaire d'une grande fabrique de savon à Elberfeld et directeur de la section « huile et matières grasses » de l'Algimex. On dit plaisamment qu'il en est le « recteur spirituel ». Son autorité est accrue de l'importance que lui donne son titre officiel d'attaché commercial à l'ambassade allemande de la Haye. Les bureaux occupent une centaine d'employés, Allemands pour la plupart. Ce sont des hommes encore astreints au service militaire, ou des jeunes filles mineures que leurs parents peuvent rappeler en Allemagne. Le personnel est donc bien en main.

A côté de la Centrale d'achats, une des plus importantes par le rôle qu'elle joue est la Centrale pour les devises, que dirige la Reichsbank. Elle a accaparé les devises provenant des exportations, des ventes de titres ou des opérations à crédit et les distribue pour les besoins de l'importation. Aucun achat à l'étranger n'est donc possible sans l'intervention de ces deux sociétés.

[1] Il réunit les chefs des principaux organismes économiques du temps de paix et du temps de guerre : le ministre allemand de l'Agriculture, le ministre allemand du Commerce, le chef de la Société centrale d'achats pour les importations (Z. E. G.) ; un général en activité de service représentant les intérêts militaires ; le Directeur des vivres, qui a rang de Ministre et assure la distribution de tous les articles d'alimentation ; des représentants des alliés de l'Allemagne : un représentant de la Banque impériale allemande.

A la paix, quand la navigation maritime aura repris, une troisième interviendra encore par la force des choses : la Centrale de tonnage, indispensable pour répartir le fret et le distribuer d'après le degré d'utilité des marchandises à importer.

La concentration est aussi la conséquence de ce fait que l'Etat a entièrement pris en mains certaines branches de la production. Il est évident que la réglementation stricte et détaillée de la distribution d'un produit dans tout l'Empire risque d'arrêter complètement le fonctionnement de certaines entreprises.

Une application de la centralisation a été faite pour l'exploitation des ressources de l'Ukraine. On a créé un grand syndicat de commissionnaires, englobant toutes les firmes importatrices allemandes, chargé de réunir et de faire sortir les produits de l'Ukraine. Il est sous la forme d'une société en commandite par actions, au capital de 600 000 marks, composée pour moitié de fonctionnaires, pour moitié de négociants importateurs. Elle fixe la commission qui reviendra aux négociants ainsi que la quote-part de risques qui devra être à la charge de l'Etat. C'est le conseil de surveillance de la société qui fixe les prix de vente en réservant aux firmes importatrices une rémunération suffisante.

E. — Les Syndicats d'importation pour la période de transition.

Ce régime continuera-t-il à fonctionner après la guerre? Dès 1916, on songea à transformer les compagnies existantes de matières premières en syndicats d'importation pour la période qui suivra la conclusion de la paix. L'idée vint du gouvernement. Le 10 mai 1916, le sous-secrétaire d'Etat, Dr Richter, a déclaré devant le Comité du Reichstag : « Afin d'obtenir les matières premières les plus importantes, il sera après la guerre créé des compagnies industrielles ayant une administration libre, mais avec la coopération d'un commissaire d'Etat. Elles seront chargées d'acheter et de répartir les marchandises et de faire connaître tous les renseignements utiles. »

La forme de ces *offices économiques* prévus pour la période de transition ne paraît pas encore complètement déterminée. On leur laisserait un caractère assez libéral, les tenant en dehors du syndicat obligatoire et du simple rouage administratif. Ils seraient composés d'hommes de métier délégués par leurs collègues d'une même industrie; le gouvernement

aurait le droit d'y appeler comme membres des professionnels, commerçants, industriels et ouvriers.

La coopération obligatoire de l'industrie avec l'administration a trouvé en Walther Rathenau un partisan convaincu d'avance que les avantages de cette forme économique l'emportaient sur ses inconvénients. Il est allé si loin dans cet ordre d'idées que la *Gazette de Francfort* (30 avril 1918), après avoir rendu compte de son dernier ouvrage, *le Nouveau Régime économique* (Berlin, Fischer, 1917), lui rappelle que, pour le commun des mortels, la route du bonheur passe par la liberté.

Il n'est pas le seul à penser ainsi. Un autre économiste, Georges Bernhard [1], explique que le système par lequel l'Etat a rendu de plus en plus étroit son contrôle sur l'industrie et la production nationales n'est pas une modification temporaire aux conditions antérieures. C'est l'aboutissement logique des tendances qui se manifestaient déjà ; la guerre n'a fait que précipiter le mouvement.

Deux causes contribueront à prolonger le contrôle de l'Etat. D'abord, les facilités que lui donneront pour la perception de l'impôt les grandes associations qui dirigent les approvisionnements en matières premières. Ensuite, c'est le seul moyen qu'il aura pour se prémunir contre les éventualités d'une guerre future en matière de ravitaillement [2].

Son action pourra s'exercer soit par une nouvelle extension de ses attributions, qui aboutiront à la suppression complète des entreprises privées, soit par un simple contrôle, laissant toute initiative à l'individu. Mais les bénéfices de celui-ci seront limités par la participation obligatoire de l'Etat.

La coercition est regardée comme toute naturelle. L'existence des syndicats d'importation l'implique; autrement, des maisons de commerce extérieures au syndicat pourraient acheter meilleur marché que les membres du syndicat.

Les meilleures d'entre les raisons données en faveur des syndicats et des monopoles d'importation se ramènent à la nécessité d'empêcher l'aggravation du change : il faut réduire les importations au minimum de ce qui est indispensable. Le seul moyen pour cela est de les contrôler grâce à une centralisation énergique.

D'autre part, les industriels en sont partisans; ils se voient avec plaisir affranchis de la dépendance du commerce en gros.

[1] Dans le *Plutus*, 19 décembre 1917, 2 janvier 1918.

[2] Notons que cette idée revient constamment dans les études des professeurs et des économistes allemands.

Sous le régime de la liberté, disent-ils, les intérêts de l'industrie n'étaient pas suffisamment protégés; la preuve en est que le commerce n'a jamais constitué de gros stocks de réserve pour les époques de crise, de sorte que l'industrie restait impuissante en face de coups de bourse soudains sur les prix.

Nous trouvons les objections nettement exposées dans une étude du docteur Landauer, intitulée : *Notre approvisionnement en matières premières après la guerre* [1].

La première est qu'une imposition de droits sur l'importation des matières premières n'est rien moins qu'une révolution dans l'ordre économique. Jusqu'à présent, l'Etat s'est toujours proposé de protéger par des droits le travail national, mais, dans l'intérêt même du producteur et du consommateur, il n'a jamais voulu grever en rien l'importation des matières premières. La protection d'une matière première indigène n'est admissible que lorsque celle-ci est elle-même une industrie nationale, ou capable de le devenir. Elle ne doit jamais être développée comme un moyen d'assurer un revenu à l'Etat.

Puis viennent les arguments classiques contre les monopoles d'Etat : l'industrie officielle travaille moins économiquement que l'industrie privée ; des fonctionnaires ont un rendement moindre que des commerçants intéressés aux bénéfices de leurs entreprises. Les employés d'une administration officielle, quand même ils auraient été d'abord des hommes d'affaires, ont vite fait de se « bureaucratiser ».

Un bureau d'achat est dans des conditions moins bonnes pour acheter que ne l'est un commerçant ordinaire, toujours obligé par la concurrence de suivre les fluctuations du marché pour y saisir les occasions. Par cela même qu'il échappe à la concurrence, le monopole n'a pas cet intérêt à bien faire.

Quant aux profits des intermédiaires que l'on espère économiser, ils seront au moins égalés par le coût de l'administration et les frais résultant des prix d'achat plus élevés.

Enfin, l'Allemagne a tout intérêt à augmenter le commerce de transit dans ses ports pour essayer de les substituer aux ports anglais comme marchés de certaines matières premières, ce qui peut réussir si l'Angleterre affaiblit elle-même son commerce de transit en adoptant une économie protectionniste ou un système impérial préférentiel.

***

La fin prochainement.

[1] N° 4 des *Questions économiques pressantes (Dringliche Wirtschafts Fragen)*, Leipzig, 1917.

REVUE DES SCIENCES

Applications militaires de la phosphorescence. — Utilisation rationnelle des vieux souliers, — L'huile extraite des graines de tomates et des pépins de raisin. — Emploi des feuilles d'arbres pour l'alimentation du bétail. — Inventaire de l'industrie nationale française. — Les conditions de notre relèvement économique. — Ce que certains industriels et certains commerçants ont su réaliser en pleine guerre : un exemple à suivre, celui des bijoutiers et des fourreurs de Paris.

Dans l'immense complexité de la guerre moderne, en dépit, ou peut-être en raison de l'énormité des forces de toute nature qui sont engagées, il n'y a pas d'élément qui soit négligeable, surtout quand il s'agit des applications possibles des plus récentes découvertes de la science. Une publication technique américaine, le *Metallurgical chemical Engineering*, les ayant récemment signalées, il n'y a aucune indiscrétion à révéler quelques-unes des ingénieuses applications que l'armée britannique fait actuellement de la lumière émise par certains corps phosphorescents ou radioactifs. Ces corps peuvent être de diverses natures, soit formés de composés sulfureux, comme ceux qu'a étudiés Becquerel, soit à base de sels de radium. A vrai dire ceux dont nous disposons, en l'état actuel de nos connaissances chimiques, n'ont qu'un pouvoir éclairant insignifiant : mais c'est précisément en cela qu'ils sont utiles, stratégiquement parlant, car leur lueur n'étant visible qu'à de faibles distances dans l'obscurité, ils ne peuvent en aucun cas fournir des indications à l'ennemi, tandis qu'ils permettent d'établir, dans une zone très restreinte, tout un système de signaux et de repères qui peuvent être d'un grand secours pour une petite troupe manœuvrant dans les ténèbres.

A cet effet, nos alliés sont pourvus par exemple d'un grand nombre de petits appareils qui sont simplement de gros boutons en bois, larges d'environ 0m,07, dont la surface a été enduite d'une composition phosphorescente, protégée

par une couche de celluloïd transparent : ces boutons sont munis d'une petite pointe acérée qui permet de les enfoncer sur n'importe quel morceau de bois fixé en terre. On les place, pendant le jour, sur tous les points que les combattants auront avantage à repérer pendant leurs allées et venues. Ce sont les cailloux blancs du Petit-Poucet, ou, si l'on veut, autant de gros vers luisants immobiles et discrets qui jalonnent les ténèbres.

Ils sont parfaitement perceptibles de 10 à 20 mètres, et peuvent remplir leur office, sans être remplacés, pendant plusieurs mois. On peut aussi les employer à la main comme des signes de télégraphie optique, pour faire parvenir à petite distance, suivant un code convenu, des ordres ou des indications qu'il y aurait inconvénient à donner à haute voix.

Dans d'autres cas, on emploie, suivant le même principe, des rubans dont un côté est lumineux. Solidement fixés sur le sol pendant le jour, ils indiqueront la nuit le chemin praticable pour une petite troupe. Aux endroits où ce chemin se trouve dangereusement coupé ou embarrassé, une disposition particulière du ruban suffit à en avertir les piétons : ce sont par exemple des enroulements autour d'un tronc d'arbre abattu, des interruptions, de petits tronçons étendus perpendiculairement à la direction principale, etc. Les soldats lisent en quelque sorte sous leurs pieds les signes conventionnels d'une carte. On peut enfin dessiner ainsi à même le sol des lettres, des flèches, toutes sortes d'indications utiles pour ceux qui doivent évoluer dans des zones où il importe que les observations ennemies ne soient point aidées par l'éclat des lampes, des phares et des projecteurs. Entre autres avantages, on a pu ainsi faciliter grandement la besogne nocturne des brancardiers en dirigeant leurs recherches et en leur traçant, pour le retour, les chemins les moins accidentés, par suite les moins douloureux pour les blessés. Mais les Britanniques ne s'en sont pas tenus là : ils ont encore eu l'idée de fixer, sur le dos de la tunique des combattants, de petits carrés de drap lumineux, grâce auxquels les tireurs restés dans la tranchée ne risquent pas, en cas d'obscurité profonde, de confondre avec l'assaillant les camarades qui se portent à sa rencontre en avant du parapet.

Ces ingénieuses utilisations d'une « obscure clarté » peuvent d'ailleurs être multipliées. On les trouve dans les montres et les boussoles à cadran lumineux dont les officiers font grand usage. Nul doute qu'elles soient généralisées

après la guerre dans la pratique courante des « arts de paix ». En particulier ne pourrait-on pas y trouver le moyen de rendre enfin visibles la nuit, dans notre grande ville, le numéro des immeubles et le nom des rues?

***

De Grande-Bretagne encore, nous vient un autre exemple qu'il peut être bon de suivre. Il ne faut rien laisser perdre, pas même les vieux souliers. Il est bien vrai que les chaussures de cuir sont devenues objets si précieux qu'on s'ingénie partout à en prolonger la durée jusqu'à l'extrême limite, grâce à d'habiles et multiples réparations : la note du savetier tient une grande place dans le « livre de raison » de nos ménagères, et nul ne s'étonnerait aujourd'hui de voir le grand Corneille stationner devant l'échoppe de sire Grégoire. Mais même quand « après long travail et usaige » elles refusent décidément leurs services, même s'il n'est plus pratique de tailler dans leurs empeignes racornies des brides de galoches ou quelques menues pièces de harnachement, il est possible encore d'en tirer parti. C'est donc un tort de les envoyer pourrir dans les immondices : le vieux cuir, bien que substance azotée, est long à se décomposer; il ne peut donner autre chose qu'un très médiocre engrais. Aussi y a-t-il mieux à en faire, comme le prouvent les ingénieuses pratiques de nos amis britanniques, récemment signalées par le *Génie Civil*, d'après une conférence faite par M. Lamb devant la *Society of Chemical Industry.*

Tout d'abord bouilli avec de l'acide chlorhydrique dilué, puis traité par la soude caustique également diluée, il donne environ le quart de son poids d'un noir animal qui, séché et épuré, peut servir aux mêmes usages industriels que le noir obtenu avec les os. En outre les sous-produits de cette distillation, recueillis sur l'acide sulfurique, fournissent à peu près 25 pour 100 de sulfate d'ammoniaque. Le noir épuré vaut 1 franc le kilo, et le sulfate d'ammoniaque 0 fr. 50.

On peut aussi commencer par séparer la semelle de l'empeigne pour traiter celle-ci à part, de manière à en extraire les matières grasses dont elle est imprégnée, suif, paraffine, stéarine, huiles diverses. On obtient ainsi, dans une proportion de 15 pour 100 du poids du cuir, une graisse excellente pour divers usages industriels, notamment pour le corroyage des peaux. Enfin, en dehors de ces utilisations d'ordre chimique, nos alliés font aussi des vieilles semelles un usage

pittoresque et inattendu. Après en avoir extirpé tous les clous et toute la ferraille, qui ne laissent pas de représenter une valeur appréciable, ils les coupent en petits morceaux qu'ils incorporent, pour un dixième environ, dans de l'asphalte ou du bitume. Le mélange ainsi obtenu et répandu avec du gravier à la surface des routes que l'on veut recharger constitue un macadam très résistant, très souple et très silencieux. Avec 1000 kilos de vieux cuir, il y a de quoi faire l'opération sur un hectomètre de chaussée ordinaire. N'est-ce pas un beau sujet de réflexions philosophiques que le spectacle de ces vieilles semelles, dont les derniers débris sont précisément consacrés à consolider la grande route qui les a usées?

Mais ce qu'il faut retenir surtout de cette utilisation rationnelle des chaussures hors d'usage, c'est la volonté qui, de plus en plus, se manifeste parmi les techniciens de laisser sans emploi le moins possible de déchets, ceux-ci fussent-ils dépourvus de toute valeur marchande appréciable *a priori*.

***

Dans cet ordre d'idées, l'attention doit être attirée sur une industrie que l'on est en train de créer en France, celle de l'extraction de l'huile contenue dans les graines de tomates. Elle est née il y a six ou sept années en Italie, il y a trois ou quatre ans en Amérique et, dans quelques mois, elle existera chez nous. Quelques chiffres suffisent à préciser son importance pratique. Cent kilos de tomates fraîches, telles qu'on les met en œuvre dans les usines de conserves, laissent après traitement 4 kilos de marc humide; 3 quintaux de ce marc humide donnent 1 quintal de marc sec, lequel contient au minimum 50 kilos de graines. Or 1 quintal de graines fournit 14 kilos d'huile, 80 kilos d'un tourteau constituant un bon aliment pour le bétail et 6 kilos seulement de déchets celluloïques inutilisables.

Si on veut bien ne pas perdre de vue ce fait, qu'à l'heure actuelle on traite annuellement en France plus de 500 000 tonnes de tomates fraîches, qui servent à préparer ces sauces ou extraits dont la consommation est devenue générale, on voit qu'on obtient ainsi 20 000 tonnes de marc humide, pouvant fournir environ 6500 tonnes de marc sec et 3200 tonnes de graines. Celles-ci peuvent, après traitement convenable, donner près de 450 tonnes d'huile et plus de 2500 tonnes de tourteaux comestibles. A notre époque, où les besoins de matières grasses sont absolument impérieux,

l'intérêt est grand d'apporter aux usines 450 000 kilos d'une huile applicable à un très grand nombre d'usages industriels et qui, à l'heure actuelle, est absolument perdue pour tout le monde. Du reste, il faut bien se dire que, dans tous les pays du monde, la production et la consommation des conserves de tomates ne cesse de s'accroître dans des proportions considérables : elle occupe chez nous, pendant près de deux mois chaque année, un grand nombre d'usines, et tout permet de croire que, dans un avenir très bref, elle en occupera bien plus encore. En Amérique, on ne produisait, en 1908, que 106 000 quintaux de purée de tomate; on en produit 1 630 000 en 1918. En Italie, on a *exporté* 275 290 quintaux de conserves de tomates en 1910, 350 928 quintaux en 1911, 435 427 en 1912 et 510 863 quintaux en 1913. Une progression analogue est certainement à prévoir en ce qui concerne la production des usines françaises, si on tient le compte nécessaire des goûts manifestés par le public.

Lorsque, il y a quelques mois, la nécessité apparut comme absolument urgente de produire, en France même, le plus possible de matières grasses, afin de réduire d'autant nos importations de substances oléagineuses exotiques, les services spéciaux du ravitaillement conçurent le projet d'utiliser dans ce dessein les graines de tomates, à l'imitation de ce qui se fait de l'autre côté des Alpes. Immédiatement ils firent appel au concours de quelques spécialistes et firent étudier non pas l'installation d'une ou de plusieurs usines ne devant avoir qu'une existence éphémère et limitée à la durée des hostilités, mais la *création dans notre pays de toute une industrie nouvelle* qui survivra à la période de guerre. C'est là une conception intelligente dont on ne saurait trop louer les auteurs. Des mesures furent prises pour que dès cette année, et par des moyens de fortune, s'il le faut, la fabrication pût commencer : elle produira, d'après les prévisions les moins optimistes, de 250 à 300 tonnes d'huile. L'année prochaine, elle en produira au minimum le double.

La technique à mettre en œuvre est, du reste, d'une grande simplicité. Les marcs humides, tels qu'ils sont recueillis comme déchet de la fabrication des conserves, sont d'abord pressés, pour être débarrassés d'une bonne partie du liquide qu'ils contiennent, puis traités, soit par un criblage sous courant d'eau, soit par dessiccation et criblage, de façon à séparer les graines qu'ils contiennent. Celles-ci sont broyées à la meule et réduites en farine fine, puis après

réchauffage soumises à l'action d'une presse hydraulique qui exprime mécaniquement une huile odorante et colorée, qu'il est facile d'épurer et de désodoriser en ayant recours aux procédés d'usage courant dans les huileries.

La même installation peut servir, — et servira dès cette année, — à traiter dans le même dessein les pépins du raisin. Le marc, épuisé pour la fabrication des piquettes, ou distillé pour obtenir de l'eau-de-vie, contient de 12 à 15 pour 100 de son poids de pépins qu'il est facile de séparer après dessiccation et qui contiennent de 14 à 20 pour 100 d'huile. Si on table sur une production de 60 millions de quintaux seulement de raisins dont les pépins pourront être utilisés, si on admet que 100 kilos de raisins fournissent en moyenne 3 kg., 700 de pépins, on recueillera 2 200 000 quintaux de ceux-ci, et, après traitement, on aura de 250 à 280 000 quintaux d'huile. En admettant, par prudence, qu'on ne puisse traiter industriellement qu'un tiers, ou même qu'un quart des pépins de raisin fournis par la vendange prochaine, le résultat à escompter n'en est pas moins d'un intérêt très grand.

Non moins intéressante au point de vue pratique est la proposition que M. Hitier a faite à l'Académie d'agriculture, d'utiliser le plus possible les feuilles d'arbres pour l'alimentation du bétail, en cette année où les sécheresses persistantes ont grandement nui à la production du foin. On l'a fait déjà en 1893, dans une année où les pluies furent également très rares, et les travaux entrepris à cette époque par M. A. Ch. Girard, professeur à l'Institut agronomique, ont établi que la substitution à poids égal des feuilles au meilleur produit des prairies naturelles ou artificielles se fait toujours à l'avantage des animaux soumis à ce régime.

Les feuilles peuvent être consommées soit à l'état vert, soit à l'état sec indifféremment [1], mais les feuilles vertes sont de beaucoup les plus digestibles. Cependant il faut exclure les très jeunes feuilles, parce que leur récolte présente de graves inconvénients au point de vue de la vitalité des arbres et, d'autre part, parce que souvent elles fermentent vite, au grand dommage des animaux auxquels on les donne comme provende.

De tout temps, en Périgord, on a récolté au mois de

[1] Toutefois la feuille d'aulne n'est acceptée par le bétail que lorsqu'elle est à l'état sec : l'inverse se produit pour les aiguilles de pin.

septembre, des feuilles de chêne qu'on fait sécher pour les donner pendant l'hiver aux bœufs soumis à l'engraissement. Dans tout le massif central, on cultive des frênes en têtard pour en utiliser les feuilles pendant l'hiver; dans les Vosges, le Jura et l'Anjou, c'est la feuille d'orme qu'on fait sécher pour les bœufs et les vaches; dans les Cévennes, le Vivarais, le Dauphiné, on récolte avec le plus grand soin, pendant l'automne, les feuilles de mûrier qu'on donne sèches aux moutons et aux animaux de race bovine. M. Hitier voudrait que ces pratiques fussent généralisées et introduites cette année dans les régions où elles ne sont pas usitées. Il faudrait, dit-il, profiter, pour recueillir ce fourrage, des coupes de bois qui sont faites un peu partout en France, à une époque de l'année où les arbres ont toutes leurs feuilles. On pourrait en récolter et en utiliser des quantités équivalentes à plusieurs tonnes de foin par hectare. Les procédés de conservation à mettre en œuvre sont identiques à ceux auxquels on a recours pour les fourrages ordinaires des prairies naturelles et artificielles : la dessiccation ou fanage et l'ensilage. Il faut seulement éviter un séchage trop rapide, étaler les feuilles en couches minces sous un hangar et les remuer fréquemment pour faciliter à la fois leur aération et le départ de leur humidité naturelle.

Aussi bien faut-il se souvenir, à ce propos, de ce que Müntz a écrit au sujet de l'emploi des feuilles et des sarments de vigne dans l'alimentation du bétail : « La vigne après la vendange peut donner, par ses feuilles, un fourrage équivalent à une coupe de foin d'une même surface de prairie à rendement moyen... Laisser perdre, dans une année où les fourrages sont rares, un aliment aussi substantiel que les feuilles de vigne, dont la production peut être évaluée, pour les 2 millions d'hectares que comprend le vignoble français, à plus de 40 millions de quintaux métriques de foin, constituerait une erreur économique contre laquelle on ne saurait trop vivement réagir. »

***

Dans tous les domaines, d'ailleurs, ces erreurs économiques ou industrielles, qui ont été, pour ainsi dire, la règle pendant de trop longues années, doivent être désormais combattues avec une inlassable énergie. Dans ce dessein, l'Association nationale d'expansion économique a chargé M. Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, de dresser en quelque

sorte l'inventaire de l'Industrie nationale française. Avec le concours de collaborateurs instruits et dévoués, il a mené à bien la tâche qui lui était confiée, et publié, en une série de livres, les résumés des constatations qu'il a faites. Ses conclusions sont aussi éloignées de ce pessimisme systématique qui est un puissant destructeur de l'énergie créatrice que de cet optimisme intransigeant qui conduit parfois aux pires catastrophes. Les énormes efforts réalisés pendant la guerre prouvent d'ailleurs de façon éloquente que nous étions en retard, puisqu'il a fallu les faire. M. Henri Hauser montre clairement au pays les difficultés qu'il lui faudra surmonter dès le lendemain du jour où la paix sera signée.

D'abord, un fait domine en quelque sorte toute la situation : la nécessité de reconstituer ce que l'ennemi et ce que la guerre ont détruit; reconstitution qui sera lourde et absorbera une très grande partie de nos forces. Ensuite, la main-d'œuvre sera très réduite, en quantité comme en qualité, car chaque homme qui tombe sur le champ de bataille n'est pas seulement une unité qui disparaît, c'est encore une énergie perdue pour l'ensemble de l'unité nationale. D'autre part, la question du combustible sera très grave : elle l'était déjà avant la guerre, puisque nous nous trouvions en présence d'un déficit annuel de 20 millions de tonnes que l'importation seule arrivait à combler. La situation sera pire après la victoire, parce que ce ne sera pas du jour au lendemain que les mines du Nord et de l'Est pourront être rééquipées après les dégâts savamment pratiqués par l'ennemi. Aussi bien, l'accroissement de nos industries métallurgiques et chimiques va créer des besoins nouveaux en charbon ou en coke et accroître encore le déficit, malgré tout ce qui pourra être tenté afin d'accroître la productivité totale de nos mines. Le problème du tonnage maritime ne sera pas moins inquiétant et compliquera singulièrement la difficulté d'importer des matières premières ou d'exporter nos produits fabriqués. Enfin, la baisse de notre change s'accroîtra peut-être encore et contribuera à entraver nos possibilités de ravitaillement extérieur.

Le tableau est sombre, il est malheureusement véridique. Par bonheur, des promesses de relèvement rapide viennent l'éclairer. Nous avons su rendre plus intense qu'autrefois notre extraction minière, puisqu'à l'heure actuelle, avec un territoire partiellement envahi et qui n'a plus même la moitié des houillères qu'il possédait avant la guerre, notre pro-

duction mensuelle de charbon dépasse la moitié de ce qu'elle était avant la guerre. Nous pourrons, nous devrons continuer dans cette voie et augmenter autant qu'il se peut le rendement de nos charbonnages. En même temps, nous exploiterons beaucoup mieux que nous ne l'avons fait jusqu'ici nos ressources en houille blanche. La totalité de l'énergie hydroélectrique utilisée en France avant la guerre était inférieure à la seule production de la région des Alpes, de juin 1915 à juillet 1916. Depuis, nous avons fait des progrès vraiment merveilleux au sujet desquels ils ne convient pas, pour le moment, de donner la moindre précision numérique. Dans un autre ordre d'idées, nous trouverons dans nos colonies d'admirables réservoirs de denrées et de matières premières qui jusqu'ici ont lourdement grevé le budget de nos achats à l'étranger. Nous réaliserons une mise en état intelligente de nos moyens naturels de transport par la correction de notre réseau navigable intérieur.

En somme, la guerre nous a valu de réaliser des progrès industriels énormes et c'est une constatation qu'il est doux de pouvoir faire, parce qu'elle légitime tous les espoirs. Dans un discours qu'il a prononcé récemment au Musée social, M. Clémentel, ministre du Commerce, a cité, sur ce point, des exemples que tous les Français doivent connaître. « Un grand syndicat de production, a-t-il dit, celui des bijoutiers et des orfèvres de Paris, se composait avant la guerre d'individualités qui s'ignoraient et qui se jalousaient. Il comprit que mieux vaut joindre ses efforts que les opposer. Ces hommes se sont réunis au centre de la capitale, dans une maison construite pour eux en pleine guerre et qui renferme, à côté de salles corporatives et de locaux pour l'enseignement technique, de grandes pièces réservées à la réception des acheteurs étrangers. Alors qu'autrefois, avant la guerre, l'acheteur qui allait en Allemagne, à Pforzheim, trouvait dans une seule ville toute la production allemande réunie et y faisait rapidement ses achats, lorsqu'il arrivait à Paris, il lui fallait des journées pour se reconnaître au milieu des colonnes du Bottin, puis il lui fallait aller à la recherche de ses fournisseurs dans la capitale, dans la banlieue ou en province. Il passait quelques journées d'agrément dans la grande ville, il allait voir le dernier Salon, applaudir la dernière pièce à succès, il remportait d'excellents souvenirs de France... mais il allait faire ses commandes en Allemagne. »

Demain, quand les acheteurs étrangers de bijouterie ou d'orfèvrerie arriveront à Paris, ils seront reçus dans la maison commune de la corporation, et là, ils trouveront de quoi s'installer pour travailler vite, des pièces réservées à chacun d'eux, des sténo-dactylographes, des traducteurs, des postes téléphoniques nombreux, grâce auxquels ils pourront converser avec leurs clients vendeurs. En quelques jours, ils auront terminé leurs affaires.

Mais les concurrents d'hier, devenus les associés d'aujourd'hui, ont fait plus et mieux encore. Ils ont commencé à envoyer en pays neutres des voyageurs collectifs. Dix-sept cartes différentes de la même industrie ont été confiées au même représentant, et cela, — pour qui connaît les milieux industriels français, — est une véritable révolution.

En outre, pour pouvoir travailler « en série », ils ont créé une première usine pour l'estampage des couverts en argent et pour la récupération des cendres : un laboratoire d'essais qu'ils subventionnent travaille pour la communauté.

De même, nous étions autrefois tributaires du marché allemand des fourrures. La guerre éclate. Les fourreurs français, qui se jalousaient, il y a quatre ans encore, et se combattaient âprement, se sont réunis. Ils ont trouvé des banquiers intelligents et ils ont organisé, à des intervalles rapprochés, deux grands marchés de leur industrie. Le premier a amené en France 5 millions d'affaires, le second en a amené plus de 20 millions. Quand, du Canada ou des régions septentrionales de l'Europe, les pelleteries de luxe pourront nous être librement envoyées, notre pays sera devenu, pour leur commerce spécial et pour les industries de leur tranformation, un centre puissamment organisé, qui fera au centre allemand d'avant-guerre une concurrence triomphante.

Puissent ces exemples être suivis. Par une union intime des industriels entre eux et des chefs d'usines avec les savants qui peuvent seuls assurer les progrès techniques, l'avenir doit nous réserver les plus merveilleux résultats dans le domaine des développements et des relèvements économiques.

Francis Marre.

CHRONIQUE POLITIQUE

« Qu'est-ce qui vous étonne le plus ici ? » demandait Louis XIV à un de ses hôtes princiers, à qui le royal bâtisseur faisait les honneurs du nouveau Versailles. — « Ce qui m'étonne le plus, c'est d'y être », lui fut-il répondu. — Je crois bien qu'à vouloir être sincère, en ces premiers jours de la cinquième année de guerre, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des belligérants confesseraient que ce qui les étonne le plus, c'est d'être encore en guerre après quatre ans et de n'en pas prévoir la fin! Songez aux premiers mois de la campagne, même après la victoire de la Marne, au moment de la plus grande popularité du « grand-père », le futur maréchal Joffre, et comparez l'espèce d'ahurissement qu'amena la proximité de la saison d'hiver, avec la décision calme et réfléchie qui soutient aujourd'hui la nation et l'Alliance. « Quel état, et quel état! »

Il y a quatre ans, Kitchener passait pour un bourreau, qui ne voyait pas la fin avant la troisième année! Il est juste de reconnaître que le Sirdar avait, du premier coup, exactement estimé les éléments du problème; car, de son vivant, on ne pouvait guère prévoir la révolution russe, et il est mort au moment même où il allait accélérer et organiser l'offensive moscovite; d'autre part, il paraît évident que si la Russie avait tenu, la guerre eût difficilement dépassé la troisième année. Mais où sont les Russes d'antan?... Depuis lors, de six mois en six mois, nous avons parcouru les étapes douloureuses ou glorieuses, vaillantes toujours, qui nous mènent à la conclusion souhaitée. Les cadres primitifs de l'Entente se sont élargis à la mesure des sympathies qu'éveillait notre cause et des prévisions d'échec qui s'imposent de plus en plus en ce qui touche les rêves allemands de mégalomanie. Il y a bien aujourd'hui, si je ne me trompe, vingt-deux peuples ligués avec nous contre l'ennemi commun : cela fait presque un nouvel allié tous les deux mois, — l'alliance bi-mensuelle.

Et ce n'est sans doute pas fini. Mais j'entends bien que, sans risquer, par curiosité, de rien enlever à la volonté de l'avant ni de l'arrière, on cherche à deviner pour combien de temps nous « en » avons encore. Ici les pythies et les devins perdraient leur latin et même leur grec.

Sans vouloir marcher sur leurs brisées, il n'est pas défendu de réfléchir à certaines constatations d'où pourra peut-être jaillir quelque lueur orientant l'avenir. Mettons d'abord, à la base de notre statistique réaliste, les déclarations répétées, d'un bout à l'autre de l'Alliance, d'abord sur la nécessité vitale et ensuite sur l'efficacité certaine de l'appoint américain. Or cet appoint nous le devons, cela est aussi bien incontestable, au Président des Etats-Unis. M. Wilson est donc, dans toute la rigueur du terme, le maître de la guerre. Un arrêt ou une suspension de son concours suffirait, cela découle de tout ce qui a été proclamé, à arrêter net toute la machine. Bien entendu, rien n'est à redouter de semblable et c'est même pour ce motif qu'on en peut raisonner! Ceci n'est exposé que pour arriver à nous rendre compte de la conscience qu'il a certainement lui-même de son œuvre et de la place qu'elle lui assure dans l'histoire non seulement des Etats-Unis mais du monde. Il n'y a pas là d'exagération ni de battage : c'est comme cela. Il est évident que les Etats-Unis ont besoin de notre propre concours; mais le leur nous est, — dans l'espèce, — encore plus nécessaire. Il n'est pas humainement admissible qu'ayant organisé, inauguré, perfectionné une œuvre semblable pour un but maintes fois affirmé dans ses discours, le Président puisse ne pas vouloir la terminer, la couronner, la clore lui-même, afin d'être bien sûr qu'elle sera conforme à l'idéal qu'il a conçu et au but qu'il veut atteindre. Mais, pour cela, il faut que le Président soit toujours Président. Et l'on voit tout de suite où je veux en venir.

M. Wilson, dans l'état de la Constitution américaine, ne peut pas être cette fois investi d'un nouveau mandat. Et la durée de son mandat actuel est de quatre ans, dont la dernière année sera, comme d'habitude, plus ou moins agitée par la désignation de son successeur. Il faut donc retrancher presque toute cette dernière année de ce que j'appellerai le temps « utile » de son magistère, lequel est en exercice depuis bientôt dix-huit mois. Je laisse au lecteur le soin de joindre la période déjà écoulée à la période

ingrate de la fin et de retrancher le tout du total des quatre années de la seconde présidence. Il reste environ dix-huit mois, deux ans au plus, au cours desquels M. Wilson terminera la guerre et constituera la Société des Nations ou une ligue analogue. Pour qu'il n'en fût pas ainsi, il faudrait une modification radicale soit de la Constitution des Etats-Unis, soit de la nature humaine en ce qu'elle a de plus essentiellement noble dans la légitime fierté. Rien n'est absolument impossible, il est vrai; mais je raisonne comme les fabricants de traités : *rebus sic stantibus*.

Ces données de temps concordent d'ailleurs excellemment avec celles qui me paraissent résulter aussi d'une saine et prudente appréciation de l'évolution probable de la guerre. Au moment où ceci est écrit, les Allemands se sont retirés sur la Vesle. Ils se sont créé, par cette retraite, des disponibilités importantes, car entre Soissons et Reims il suffira désormais de 10 à 15 divisions au lieu de 40 à 45. Mais cet avantage existe également pour nous. Il peut donc y avoir équivalence de nombre; mais il y a inégalité organique à notre profit. L'ennemi doit, plus que nous, et du fait même de la retraite, bien qu'elle n'ait rien d'une déroute, reconstituer ses unités. Il ne doit guère avoir aujourd'hui que 15 à 20 divisions, au maximum, en état de tenter un coup quelque part. Toute la question, pour l'instant, est donc de savoir qui prendra l'initiative de la manœuvre. Qu'on l'appelle pression, attaque, offensive, peu m'importe. Et, pas plus qu'auparavant, je n'ai la prétention de pénétrer la pensée des chefs : je m'efforce seulement de dégager l'avenir le plus prochain du passé le plus récent. Quoi qu'il en soit, du reste, et même si la pression en question s'effectuait rapidement par nos soins, il serait sans doute prématuré d'escompter la « poursuite » que, d'instinct, rêve tout le monde. Dans l'état de l'armement, soit de notre côté, soit du côté de l'ennemi, ce qui gênera longtemps encore l'avance rapide sera, je le crains, le défaut de mobilité suffisante. Ne surestimons pas, sur ce point, notre adversaire, puisque, malgré l'immense avantage des fameuses lignes intérieures, il n'a pas trouvé le moyen de faire succéder ses dernières attaques à des intervalles plus restreints que du 21 mars au 27 mai, au 9 juin et au 15 juillet. Et s'il n'a pas frappé plus vite, tenons pour certain qu'il ne l'a pas pu! Il y a donc là un défaut congénital, si l'on peut dire, aux armées modernes, telles qu'elles sont comprises jusqu'ici. Je ne cri-

tique pas, ce n'est pas mon affaire, je constate. Cela étant, il ne paraît pas impossible qu'à l'automne l'ennemi soit encore accroché solidement à notre sol, sur une ligne que les deux mois prochains nous réussirons, espérons-le, à le forcer à établir plus loin. Mais, quoi qu'il fasse, le flot arrivant des Etats-Unis est destiné à grossir le nôtre jusqu'à submerger l'adversaire qui n'aura donc, à ce moment, le choix qu'entre la submersion ou la paix. Or ce résultat, par ce que l'on peut savoir des « arrivées » américaines, sera acquis dans un temps qui concorde sensiblement avec celui que j'évaluais plus haut. De sorte que même les événements militaires me semblent corroborer par avance les déductions que je me suis permises en m'appuyant sur des dates que nul au monde ne peut éluder.

En attendant, nos troupes qui n'eurent jamais plus d'allant ni de volonté continuent leurs avances, de concert avec les divisions alliées, malgré la résistance plus vive qu'elles rencontrent. L'émulation est évidente, et il a suffi de ce nouveau frémissement de succès pour accentuer encore davantage leur ardeur et leur entrain. Elles se trouveront récompensées par l'élévation du général Foch, généralissime des armées alliées, à la dignité de maréchal de France. M. Clemenceau, en soumettant le décret à la signature du Président de la République, a eu soin de dire qu'il était l'organe de la France entière. Le maréchalat, dans la pensée du gouvernement, « non seulement est une récompense pour les services passés, mais il consacrera mieux encore dans l'avenir l'autorité du grand homme de guerre appelé à conduire les armées de l'Entente à la victoire définitive ». L'applaudissement sera unanime dans toutes les armées alliées et la France y ajoutera son émotion.

Mais la réalité est assez belle pour n'avoir pas besoin d'amplifications, et il est peut-être exagéré d'écrire, comme le fait le critique militaire de la *Tribune de New-York* : « La seconde bataille de la Marne est la plus grande victoire de la guerre; elle dépasse en résultats la victoire française de Verdun et celle de la première bataille de la Marne. » Je comprends bien que, pour l'auteur, le fait de la participation de ses compatriotes à ce succès l'environne d'une auréole particulièrement sympathique; cependant il doit être permis de faire remarquer, avec un sourire amical, que de tels rapprochements sont caducs et quelque peu dangereux : ils risqueraient, si l'on en prenait l'habitude, peu à peu, et avec les plus pures intentions du monde, de détruire

inconsciemment les justes rapports des événements entre eux, et de rejeter dans la pénombre les hauts faits des premières années de la campagne, faute desquels, ne l'oublions pas, ceux d'aujourd'hui n'auraient jamais pu exister. Il n'y a pas, dans ces simples remarques, l'ombre d'une récrimination; il y a, uniquement, le soin de l'archiviste à mettre chaque chose en sa place. De même remarquerai-je que la *Gazette de Francfort* (24 juillet) — citée par M. Bidou, — écrit : « L'ennemi nous attendait à Reims; il ne s'en cache pas, il s'en fait gloire. Nous ne saurions dire comment il a été renseigné... » Un mot de plus et la *Gazette* dirait comme d'autres journaux allemands et, je crois bien, Ludendorff en personne : « Nous avons été trahis », ce qui est le « tarte à la crème » de tous les mauvais cas!

Il n'y a pas eu de trahison. Il y a eu un homme méthodique et avisé, le général Pétain, qui a établi, dès avant le milieu de juin, que l'attaque allemande aurait lieu en Champagne et qui, par des mesures de reconnaissances judicieusement comprises, est arrivé à l'y circonscrire au point qu'elle s'est produite exactement comme elle était attendue. Tout finit par se savoir, même cela. Après avoir prévu et localisé l'offensive de Champagne, le général Pétain a donné l'ordre aux commandants d'armée d'abandonner la première position sans la défendre et d'attendre l'ennemi sur la seconde. On sait comment ces ordres, excellemment et totalement exécutés à l'armée Gouraud, lui ont valu le succès le plus complet, assurant par là l'échec absolu de l'attaque ennemie, et faisant de ce succès de la IVe armée la clef de tous les autres. De même, — on peut le dire après les critiques militaires étrangers, — la contre-offensive Mangin-Degoutte a été prévue, prescrite et organisée par le général Pétain dans une instruction du 12 juillet. — J'ai déjà fait remarquer la discrétion obstinée de notre commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, je la regrette pour mon compte, et je la viole délibérément; car le soldat qui l'aime, sachant qu'il en est aimé, tient à ce qu'on lui rende justice. C'est d'autant plus facile et naturel qu'il n'y a qu'à dire la vérité, ce qui ne saurait gêner personne.

En même temps que le maréchalat est conféré au général Foch, la médaille militaire est décernée au général Pétain : c'est la seule distinction qui pût encore lui échoir avant les cinq étoiles, et je reproduis ici la superbe citation qui l'accompagne. Il est rare de trouver une telle propriété de termes

dans un document semblable. Ici tous les mots portent et tous les mots sont justes :

Au cours de cette guerre, dans les différents commandements qu'il a exercés, brigade, division, corps d'armée, armée, groupe d'armées, armée française, a toujours fait preuve des plus belles qualités morales et techniques. Soldat dans l'âme, n'a cessé de donner des preuves éclatantes du plus pur esprit du devoir et de la plus haute abnégation ;
A su toujours maintenir dans les armées placées sous ses ordres une discipline ferme et bienveillante ;
A soutenu au suprême degré leur moral et exalté leur confiance;
Vient de s'acquérir des titres impérissables à la reconnaissance nationale en brisant la ruée allemande et en la refoulant victorieusement.

Puisque nous en sommes aux questions d'ordre militaire, il est bien difficile de ne pas signaler le projet de loi sur les fautes dans le commandement. Qu'il y ait « quelque chose » à faire, c'est possible; mais que ce soit ce qu'on se propose de faire, certainement non! Le projet déposé par le gouvernement, — et qui sera, je l'espère, quand il viendra en discussion, s'il y vient, amendé jusqu'à la transformation complète, — est d'allure fort jacobine et décèle une improvisation fâcheuse. La composition du Conseil est, à elle seule, une marque suffisante de l'esprit qui l'anime : deux généraux, les présidents des Commissions de l'armée au Sénat et à la Chambre des députés, plus le président de la Cour de cassation. Par exemple, s'il s'agissait de faire comparoir devant ce tribunal un de nos grands chefs, ce seraient M. Sarrut, M. Boudenoot et M. Renoult qui jugeraient, avec seulement deux généraux, si le général X... est coupable d'avoir transgressé les ordres reçus, ou de les avoir mal exécutés, — ou d'avoir obéi quand il eût fallu désobéir, sans doute aussi, car le cas peut se présenter où le devoir y contraint. N'insistons pas trop, aujourd'hui, car il n'est guère possible que ce projet reste en l'état, malgré le bon billet que donne un de ses défenseurs, en arguant que les officiers auront pour garantie de l'impartialité des juges la conscience qu'auront les juges de leurs responsabilités. Et nous voilà en plein dans la logomachie révolutionnaire. Cela devait arriver. Leurs responsabilités devant qui? Il n'y a pas encore longtemps que M. Charles Humbert était vice-président de la Commission de l'armée du Sénat, et peut-être ce timide exemple a-t-il déjà quelque éloquence. Encore une fois, il est

possible qu'il devienne opportun, en certains cas, de procéder à l'instruction d'une espèce particulière, mais le projet actuel rappelle, par les plus mauvais côtés, le fameux décret abrogeant le décret de Messidor, qui fut un des coups les plus odieux portés à la considération qui fait partie essentielle de l'autorité militaire. Grâce à cette fantaisie « civile », on pouvait voir, — comme le rappelait récemment le général Humbel, — à un banquet de fin de manœuvres, le généralissime occuper la cinquantième place au lieu de se trouver en face du ministre, comme l'eussent demandé les convenances les plus élémentaires, au même titre que la civilité puérile et honnête. Ce projet, déplorable en sa teneur présente, nous rapporte un vilain relent d'avant-guerre. On avait pu croire que le vent des batailles avait chassé tout cela et que « Limoges » suffisait, d'où l'on pouvait revenir après réflexions pour recevoir justice.

Serait-ce qu'on aurait voulu accentuer la recherche des responsabilités militaires pour encourager, s'il en eût été besoin, les membres de la Cour de Justice à stipuler enfin la responsabilité politique pour les ministres civils ? C'est bien possible, après tout. Et, en ce cas, le calcul n'eût pas été entièrement mauvais, puisque M. Malvy vient d'être condamné pour forfaiture dans l'accomplissement de ses fonctions de ministre de l'intérieur. Cinq ans de bannissement, sans dégradation civique, tel est l'arrêt prononcé au nom de 101 sénateurs contre 81. Les attendus sont sévères et la peine peut paraître légère si l'on veut bien songer que la victoire amènera probablement une amnistie. Le fait considérable, c'est la condamnation. Dans l'espèce actuelle, je suis porté à croire que les décisions de la Cour de Justice seront un soulagement pour l'immense majorité des Français. D'une part, il est proclamé, — autant dire à l'unanimité des voix, — que le ministre de l'intérieur, pendant la guerre, ne fut ni traître, ni complice de traître. D'autre part, l'incontestable faiblesse de M. Malvy dans l'exercice du pouvoir et le manque de tenue qu'il affichait dans sa vie privée, et qui était la fable du public dès les premiers jours de la guerre et encore plus dès l'émigration du gouvernement à Bordeaux, ne pouvaient bénéficier d'une indulgence qui aurait démoralisé le pays rendu attentif par des mois de polémiques violentes. Nous nous sommes délibérément abstenus d'en suivre ici les développements, parce que, si nous n'avons pas attendu 1914 pour être des adversaires politiques de

M. Malvy, ni le verdict pour regretter son attitude de guerre, nous ne pouvions croire à la trahison à propos de l'offensive de mai 1917. Nos lecteurs se souviennent peut-être que nous les avons mis en garde contre les commentaires tendancieux au sujet de cette opération malheureuse que deux ministres de la guerre avaient à bon droit déconseillée.

Quand se seront apaisés les bruits du forum, il restera de ce procès la marque d'une évolution décisive de l'esprit public. A partir d'aujourd'hui la responsabilité ministérielle ne sera plus un vain mot, comme elle l'était depuis des années et des années. Ce n'est pas la quotité de la condamnation qui a la plus grave importance, c'est le fait lui-même de cette condamnation. Elle montre qu'il y a, même dans les temps troublés, des limites qu'on ne peut franchir impunément. Et la justice exige de reconnaître que, pour virulent, excessif et outrancier qu'ait été Léon Daudet dans cette campagne sans merci, il est infiniment probable, il paraît même sûr que, sans ses furieuses accusations, M. Malvy serait encore ministre de l'Intérieur, ce à quoi la France n'avait rien à gagner, — et ce qu'on a si copieusement nommé « le parti ouvrier » pas davantage. A ce sujet la discrimination est fort opportune, que fait l'arrêt, entre la presque unanimité des ouvriers français dont il célèbre l'élan patriotique et « les repris de justice ou les hommes tarés qu'ils auraient chassés de leurs groupes s'ils avaient connu leur action et leurs desseins ». Nous avons encore, hélas ! d'assez nombreuses « affaires » à liquider après l'affaire Bolo, l'affaire du *Bonnet Rouge* et l'affaire Malvy. Et tout ce linge sale ne se lave même pas en famille, comme le demandait le grand Empereur !

Nous n'aurions jamais eu plus de profit moral à nous délester de ces boulets trop lourds, ne fût-ce que le temps d'une prière, à l'appel de nos cardinaux. Pourtant nous avons le regret, quand sous les voûtes de Notre-Dame de Paris sont représentées toutes les puissances alliées de l'Entente, de n'y trouver aucun représentant de nos pouvoirs publics. Tout cela en vertu de la Séparation! Mais n'aurait-on pu donner au moins une marque de courtoisie à l'Union?

INTÉRIM.

7 août 1918.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Sanguis martyrum, par Louis Bertrand. 1 vol. in-12. (Fayard).

Sous la forme d'une fiction, — mais c'en est une à peine, — l'excellent écrivain nous donne un magnifique, ample et vivant tableau de la vie des chrétiens au milieu du troisième siècle, et de la persécution de Valérien. Des visions très colorées et très évocatrices de cette Afrique du Nord que l'auteur connaît et rend si bien; l'histoire devenue tout humaine et toute proche de nous; les passions diverses qui s'agitent au sein de la communauté chrétienne; toute cette psychologie sociale ou individuelle par quoi il sait se dégager d'une vue trop conventionnelle des premiers chrétiens; la grande figure de saint Cyprien qui domine sereinement tout ce drame et celle de son ami Cecilius Natalis chrétien riche et quelque peu tiède, mais qui devant le martyre ne faiblit pas plus que son évêque; le don d'animer les masses et de manier les caractères; enfin de hautes leçons, toujours applicables, une pensée pénétrante et souvent grosse d'une émotion qui se contient: voilà des qualités rares et rarement unies, qui font la valeur de cette œuvre remarquable.

L'Escadrille des Eperviers (impressions vécues de guerre aérienne), par Charles Delacommune, sergent-aviateur. Préface de Maurice Barrès. — II-310 pages in-16 (Plon).

Quoique l'aviation militaire ne date que de quelques années, il s'est déjà formé autour d'elle une légende, qui sur bien des points enjolive et même déforme la vérité. C'est cette vérité, très noble dans sa simplicité, dans son horreur de la vanterie et de la réclame, que rétablit le sergent Delacommune. Episodes de la vie en escadrille, reconnaissances, bombardements, combats aériens, tout cela est rapporté de la façon la plus vivante, la plus pittoresque, parfois la plus émue, mais avec un accent de sincérité, de modestie, bien fait pour séduire et convaincre le lecteur.

Gabriel Deshayes, par le chanoine Alexis Crosnier. 2 vol. in-8°. (Beauchesne).

Missionnaire populaire et curé, supérieur d'ordre, fondateur de congrégations, homme d'œuvres dans toute la grandeur du mot et en même temps âme intérieure qui puise sa fécondité extérieure dans sa vie surnaturelle, le P. Deshayes a joué un rôle important dans la reconstitution religieuse de la France après la Révolution ; évangélisant la Bretagne, l'Anjou et d'autres parties de l'Ouest, il a porté particulièrement son effort sur la restauration de l'enseignement chrétien ; et à cette occasion, c'est tout un tableau d'histoire, très renseigné et très vivant, dépassant l'intérêt d'une simple biographie, que l'on trouvera dans ce remarquable ouvrage. La documentation très sérieuse et très étendue, résultat de longues recherches, la composition habile et parfaitement ordonnée malgré la complexité du sujet, le don de faire vivre son héros et ceux qui l'entourent, enfin la langue excellente et le talent de style que l'on connaît au délicat écrivain en font un très beau livre.

L'âme de la victoire, par Jean Nesmy. 1 vol. in-12. (Grasset).

Roman d'une noble inspiration, rédigé sous forme d'autobiographie, où l'on suit depuis son enfance un jeune « intellectuel », devenu peu à peu antimilitariste et irréligieux, mais que la guerre remonte tout à coup, réveillant en lui les traditions de la race, et qu'elle rend au patriotisme d'abord, puis à la foi. Dans cette attachante étude d'âme, le délicat écrivain se retrouve à chaque pas, et en particulier dans des évocations de la campagne limousine et de poétiques visions d'enfance.

Ce que le monde catholique doit à la France, par Georges Goyau. — I-191 pages in-16 (Perrin).

Destinée en principe aux catholiques des pays neutres dont les sympathies s'attardent encore dans l'indécision, cette substantielle monographie n'en a pas moins de quoi intéresser et réconforter le lecteur français. A côté des services rendus au catholicisme par la France officielle, l'auteur n'a eu garde de négliger la part des individualités, qui à l'occasion se trouvèrent être des hommes de génie ou des saints dans le domaine de l'apologétique, de l'apostolat ou de la piété.

Etudes robespierristes. La corruption parlementaire sous la Terreur, par Albert Mathiez. 328 pages in-18. (Colin).

La plupart des études contenues dans ce volume traitent, avec détails à l'appui, de la corruption parlementaire sous la Terreur ; elles montrent une partie du personnel jacobin mêlant à la politique les louches et fructueuses « affaires ». Les deux dernières monographies tentent non seulement une réhabilitation, mais une apothéose de Robespierre, dont l'auteur s'est institué l'admirateur et qu'il place comme orateur « aux côtés d'un Périclès, d'un Démosthène, d'un Cicéron, bien plus haut qu'un Danton ou qu'un Gambetta » : c'est dire le parti-pris qui inspire ces dernières pages, où la documentation fait le plus souvent place à l'affirmation pure et simple.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard Trogan, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA RÉFORME

DE

LA CHAMBRE DES LORDS

LE RAPPORT DU VICOMTE BRYCE [1]

« Nous sommes en guerre et en révolution », écrivait dernièrement, à propos de la situation en Angleterre, M. Frédéric Harrisson, s'étonnant avec une chaleur un peu irritée que tant de gens y vissent si peu clair [2]. Cette myopie est en effet assez étrange, car il est de toute évidence, depuis pas mal de temps, que la prolongation de la guerre « mondiale » entraîne forcément la révolution « mondiale ». Pour ne pas choquer les personnes qui ont peur des mots, au lieu de « révolution », mot qu'on imprime couramment en Angleterre, je supprimerai une lettre et dirai « évolution ». Cette « évolution », qui « évolue » chez nos amis et alliés, se manifeste actuellement par de tels changements dans la Constitution anglaise qu'elle en sera modifiée complètement.

Le « Cabinet », dont on pouvait faire remonter l'origine à Henri VI et qui, dans la forme qu'il avait il y a quelques mois encore, datait de la révolution de 1689, qui avait été considéré comme une nécessité absolue par Pitt lors de la constitution de son ministère en 1783, que Bagehot regardait comme une preuve particulière de l'excellence de la Consti-

[1] Bien qu'on puisse douter que ce Rapport doive aboutir à la grave modification qu'il envisage, il nous semblé utile de l'étudier avec quelque détail, — ne fût-ce qu'à titre d'expérience, — en un moment où tant de réformes constitutionnelles se préparent ou s'effectuent dans tous les pays du monde. (N. D. L. R.)

[2] *Obiter Scripta*, VI, par Frédéric Harrisson. D. C. L. *Fortnightly Review*, juin 1918.

tution anglaise [1], a disparu comme une ombre légère en décembre 1916 et il n'en sera plus jamais question.

Il a entraîné avec lui, dans sa disparition, la responsabilité ministérielle, qui n'est plus guère qu'un nom. La Chambre des Communes, dont les pouvoirs sont expirés depuis quatre ans, n'en a pas moins voté des lois comme les qualifications électorales nouvelles, le suffrage des femmes, etc., modifiant complètement la composition et les bases du corps électoral dont ses membres sont issus.

Enfin, sur l'initiative du gouvernement, une Conférence nommée pour présenter un projet de réforme de la Chambre des Lords a rédigé un rapport qui, sous le nom de réforme, ne conclut à rien moins qu'à la disparition de cette Chambre et à son remplacement par une assemblée complètement différente dans sa composition, ses fonctions et ses droits.

***

Pour bien comprendre toute l'importance de ce projet, il convient de se rappeler que, depuis le treizième siècle, c'est-à-dire depuis son origine réelle, le Parlement a toujours été composé du souverain et des trois Etats du royaume qui sont, d'après la Constitution, les Lords Spirituels, les Lords Temporels et les Communes.

Avant d'examiner le rapport de la Conférence, il n'est peut-être pas inutile de rappeler brièvement la situation de la Chambre des Lords.

Elle remonte au Grand Conseil de la Nation, et même plus loin encore, suivant Freeman qui trouvait le germe du Parlement dans les assemblées des tribus teutoniques décrites par Tacite [2]. Elle remonte, en tout cas, directement au Conseil des Barons, tandis que le Parlement ne date en réalité que de la fin du treizième siècle.

Simon de Montfort, comte de Leicester, le leader des barons, après avoir défait le roi à la bataille de Lewes en 1264, convoqua le premier Parlement d'Angleterre à Westminster le 28 janvier 1265. En réunissant cette assemblée, Simon de Montfort dépassa de beaucoup les limites étroites des privilèges du grand Conseil des Barons et, tout en conservant l'ancienne forme des convocations royales aux nobles, il convoqua également deux chevaliers de chaque « Shire » ou comté et, fait plus important, deux bourgeois de chaque

[1] Bagehot, *The English Constitution.*
[2] Freeman, *The History of the Norman Conquest.*

cité, « Cinque Port[1] » et grande ville. Des chevaliers des Shires avaient bien été appelés à l'un des conseils en 1254, mais ce n'était pas là une coutume régulière et les bourgeois, ou « common people », n'avaient eu aucune représentation directe avant ce Parlement de 1265. Ainsi ce premier Parlement réel contenait, en principe, tous les éléments essentiels qui ont composé le Parlement jusqu'à nos jours.

Dès la première année de son règne agité, Edward Ier adopta l'usage de convoquer une assemblée représentative, mais ce ne fut qu'en 1295 qu'il convoqua ensemble à Westminster, d'après un plan mûri et bien étudié, les trois Etats du royaume.

Deux ans après cette convocation, Edward, ayant un pressant besoin d'argent pour sa guerre en Flandres, essaya de revenir aux moyens employés par ses prédécesseurs. Mais le Parlement qu'il avait lui-même appelé à l'existence se révolta et le contraignit à signer l'important document connu sous le nom de *Confirmatio Chartarum*, qui proclamait solennellement et pour toujours qu'aucune taxe, aucun impôt ne pourraient être édictés sans le consentement du Parlement. Mais, même sous Edward Ier, le clergé avait regardé avec méfiance la nouvelle assemblée et avait très souvent refusé d'assister à ses réunions, en réponse aux convocations du roi. Il insistait pour siéger à part et légiférer pour lui-même dans l'assemblée ecclésiastique de convocation. Le résultat fut qu'il perdit, comme état séparé, tout contrôle direct sur la législation et les taxations. Les évêques et les abbés mitrés continuèrent, il est vrai, à siéger dans la Chambre Haute en vertu de leurs « temporalities », de leurs dignités et biens temporels, mais les abbés mitrés perdirent leurs sièges à la dissolution et à la confiscation des monastères par Henry VIII, et aujourd'hui il ne reste plus qu'un certain nombre d'évêques siégeant dans la Chambre des Lords, pour représenter ce qui fut le premier Etat du royaume.

Ce ne fut que dans les premières années du règne d'Edward III que le Parlement fut définitivement divisé en deux Chambres, celle des Lords, succédant au conseil des barons,

[1] Les « Cinque Ports » étaient les grands ports de la côte sud-est, Douvres, Sandwich, Hastings, Romney et Hyte qui jouissaient de droits et de privilèges spéciaux, en échange desquels ils avaient le devoir de fournir des vaisseaux à l'Etat. Sous Edward Ier ils devaient fournir, pour une durée de quinze jours sans aucune rémunération, 57 navires. Jusqu'en 1688 un ou deux membres de chacun des Cinque Ports étaient directement nommés par le « Lord Warden », plus tard ils furent élus. Les bills de 1832 et 1835 réduisirent le nombre de ces membres de 16 à 3. Ensuite ils ont été compris parmi les membres des comtés.

et celle des Communes composée des chevaliers des « Shires » et des représentants des bourgeois. Les chevaliers, par instinct et par connexion eussent dû se ranger du côté des barons, mais ils en décidèrent autrement. La plus grande manifestation du pouvoir croissant du Parlement se fit sentir dans la manière dont furent traités Edward II et Richard II. Edward fut déposé en 1327 et son arrière-petit-fils fut chassé du trône en 1399. Dans chaque cas la succession fut fixée par les Lords et les Communes et, en fait, depuis ce temps le titre à la Couronne devint non seulement héréditaire, mais aussi parlementaire. La guerre des deux Roses et le pouvoir absolu des souverains de la maison des Tudors réduisirent presque complètement, pour un temps, l'action du Parlement dans le gouvernement du pays. Inutile de rappeler comment les Stuarts, qui manquaient singulièrement des qualités des Tudors, entrèrent en lutte avec le Parlement, dont la guerre civile assura le triomphe, — très momentané du reste, car Cromwell, irrité des intrigues parlementaires, le remplaça par un gouvernement militaire, réussissant ainsi à faire ce qui avait coûté à Charles Ier sa couronne et sa vie. — La restauration de Charles II, tout en rétablissant le Parlement dans sa situation ancienne, semblait aussi rendre à la Couronne toute sa suprématie passée. Les fautes de Jacques II amenèrent la révolution de 1688 dont les deux grandes mesures, le Bill of Rights et l'Act of Settlement, inaugurèrent le régime de la monarchie constitutionnelle.

La composition numérique de la Chambre des Lords a singulièrement varié à diverses époques de son histoire. Lorsqu'elle se réunit après la bataille de Bosworth, il n'existait que 29 « Lay Peers » (Pairs laïques). A la mort d'Elizabeth le nombre des Pairs temporels avait augmenté, mais il n'était que de 59. Les Stuarts l'élevèrent à 150. Quand George Ier monta sur le trône le nombre total des Pairs, en comprenant les 26 Pairs spirituels et les 16 Lords représentatifs d'Ecosse, était de 207 et, un peu plus d'un siècle plus tard, à l'avènement de William IV, ce nombre, — en y ajoutant les 32 Pairs spirituels et temporels pour l'Irlande, provenant de l'Act d'Union de 1800, — était monté à 309. Soixante-dix ans plus tard, au commencement de ce siècle, alors que les évêques écossais et irlandais n'avaient plus de sièges dans la Chambre des Lords, elle comptait environ 600 membres. Il y a quelques mois, au 1er janvier 1918, 684 Lords avaient le droit de siéger à la Chambre Haute, y compris 16 Pairs représentatifs

pour l'Ecosse qui sont élus à chaque Parlement nouveau et 28 Pairs représentatifs pour l'Irlande, élus à vie.

La Chambre des Lords est donc aujourd'hui composée, conformément à la Constitution, de deux « Etats » du royaume, les Lords spirituels et les Lords temporels. Les Lords spirituels sont au nombre de 26, les deux archevêques de Canterbury et d'York et 24 évêques [1]. Les Lords temporels consistent dans les Lords héréditaires et les « Life Peers » ou « Law Lords » (Pairs à vie ou Lords de justice) qui sont les Lords d'appel en ordinaire.

Le souverain a constitutionnellement le droit d'assister à n'importe quel moment aux délibérations de la Chambre des Lords. En outre il y vient en grand apparat pour l'exercice de sa prérogative. Ce droit n'a pas été exercé depuis fort longtemps mais il l'a été fréquemment pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, surtout par Charles II, Jacques II et William II. Sir Erskine May [2] établit que les dernières occasions dans lesquelles le souverain exerça ce privilège furent les 9 et 12 janvier 1710 quand la reine Anne assista aux débats sur la guerre avec l'Espagne [3].

Le prince de Galles et les autres princes de sang royal ont des sièges dans la Chambre des Lords, mais ils n'y possèdent

[1] Depuis 1869, les Lords Spirituels ont été représentés à la Chambre des Lords par les deux Archevêques de Canterbury et d'York, le premier comme Archevêque et Primat de *toute* l'Angleterre, et le second en sa qualité d'Archevêque et de Primat d'Angleterre (on sait qu'au point de vue de la juridiction ecclésiastique, l'Angleterre est divisée en deux « provinces », la province de Canterbury et celle d'York), et par vingt-quatre évêques. Avant cette date et depuis l'Act d'Union de 1800, qui avait réuni l'Eglise d'Irlande à l'Eglise d'Angleterre, un archevêque et deux évêques irlandais (anglicans, bien entendu) siégeaient à la Chambre des Lords de session en session, choisis par rotation parmi tous les évêques anglicans irlandais qui étaient Lords de Parlement *in posse* En 1869, l'Acte de Desetablissement de l'Eglise d'Irlande a fait disparaître de la Chambre des Lords les trois Lords Spirituels d'Irlande.

Canterbury, York, Londres, Durham et Winchester sont toujours représentés, mais les autres vingt et un évêques sont pris par rang d'ancienneté sur tous les évêques d'Angleterre et les évêques ont rang de préséance après les vicomtes et avant les barons. Mais l'Archevêque de Canterbury passe avant tous les Pairs, immédiatement après la famille royale, comme étant le premier personnage du royaume.

[2] Sir Erskine May, baron de Farnborough, *Constitutional History of England*, un des meilleurs et des plus fameux ouvrages sur la Constitution anglaise.

[3] D'autre part, le souverain n'entre jamais dans la Chambre des Communes. Le seul cas authentique connu de la présence du souverain dans cette Chambre est celui du 4 janvier 1642, quand Charles I[er] s'y rendit en personne pour demander l'arrestation de Pym, Hampden, Holles, Hazelrig et Strode.

aucun droit ou aucun privilège dont ne jouissent les autres membres. Ils peuvent prendre part aux votes et intervenir dans les débats, mais ils ne le font jamais.

La Chambre des Lords est le théâtre de toutes les grandes cérémonies concernant l'existence et les travaux du Parlement. Si le roi ouvre ou proroge en personne un nouveau Parlement ou une nouvelle session, c'est à la Chambre des Lords qu'il se rend dans tout l'apparat qui accompagne toujours cette visite. Si le Parlement ou la session sont ouverts ou prorogés par Commission royale, c'est dans la Chambre des Lords qu'a lieu cette cérémonie. Le « Royal Assent », l'assentiment royal, donné aux mesures votées par les deux Chambres du Parlement est proclamé dans la Chambre des Lords.

Le Lord Grand Chancelier (Lord High Chancellor) est, en vertu de sa charge, Speaker, président de la Chambre des Lords, mais ses fonctions n'ont guère de ressemblance avec celles du Speaker des Communes. « Mr Speaker » doit être, au moment où il est élevé au fauteuil, membre de la Chambre des Communes. Il n'est pas membre du gouvernement, et bien qu'il puisse être nominalement libéral ou conservateur, unioniste ou radical, une fois installé il doit se tenir scrupuleusement à part de toutes les considérations de parti. Il ne prend pas la parole dans les débats, ni ne prend part aux votes. Le Speaker de la Chambre des Lords, lui, n'est pas nécessairement membre de cette Chambre. Sir Erskine May dit qu'il est arrivé fréquemment que le Lord Keeper[1] a pendant des années rempli l'office de Speaker sans avoir été élevé à la Pairie.

Le Lord Grand Chancelier était toujours, — avant le petit coup d'Etat par lequel, en prenant le pouvoir, M. Lloyd George a supprimé le Cabinet tel qu'il existait depuis le dix-septième siècle, — membre du gouvernement et faisait invariablement partie du Cabinet. Différent du Speaker des

[1] Le Keeper of the Great Seal, — Garde du Grand Sceau, — est le haut fonctionnaire de l'Etat qui garde le Grand Sceau, c'est-à-dire le Lord Grand Chancelier, anciennement appelé Lord Keeper. La remise du Grand Sceau au Lord High Chancellor lui confère sa dignité. Depuis l'Union de 1707 avec l'Ecosse, il n'y a plus eu qu'un Grand Sceau pour le Royaume-Uni. Le Lord Grand Chancelier prend rang devant tous les ducs qui ne sont pas de sang royal et marche immédiatement après l'Archevêque de Canterbury. Il siège sur le Woolsack, — le sac de laine, — et quitte ses fonctions quand le gouvernement change. Le Lord High Chancellor a £ 10 000 d'appointements annuels, et tous les ex-chancellors, n'eussent-ils été que quelques heures en fonctions, reçoivent une pension annuelle de £ 4000 (100 000 francs). Un catholique romain ne peut être Lord High Chancellor of England.

Communes il peut prendre la parole au sujet d'une mesure présentée par un de ses collègues du gouvernement et donner son vote. Dans les Communes le Speaker est le seul juge de toutes les questions d'ordre et ses décisions sont sans appel. Dans les Lords, au contraire, le Speaker peut bien s'adresser à la Chambre sur des questions d'ordre, mais son opinion peut être discutée comme celle de tout autre Pair. Leurs Seigneuries tranchent elles-mêmes ces questions en cas de conflit d'opinions. Un membre des Communes ne peut prendre la parole s'il n'est appelé par le Speaker. Si deux ou plusieurs Pairs se lèvent en même temps pour s'adresser à la Chambre, le Lord Chancelier, en tant que Speaker, n'a aucun pouvoir pour accorder la parole à l'un plutôt qu'à l'autre. C'est la Chambre qui décide et s'il est nécessaire elle vote pour dire quel est le Pair qui sera entendu le premier. Un membre des Communes prononçant un discours doit s'adresser au Speaker et ne jamais désigner nominalement d'autres membres auxquels il peut avoir l'occasion de faire allusion. Il doit dire simplement « l'honorable membre pour telle ou telle circonscription ». Dans la Chambre des Lords ce n'est pas au Lord Chancelier, mais à toute la Chambre que s'adresse l'orateur en disant : « My Lords » et un Pair fait allusion à un autre en lui donnant son titre dans la Pairie. Aux Communes si, dans un vote, les oui et les non sont en nombre égal le Speaker peut voter et sa voix est prépondérante. Ce fut le « casting vote », le vote prépondérant, du Speaker Abbot qui, dans la session de 1805, scella le destin politique de Lord Melville, trésorier de la Marine, dans les *cent jours* de Pitt. Le Lord Chancelier n'a jamais à assumer une telle responsabilité. En cas d'égalité des voix, à la Chambre des Lords la motion est purement et simplement rejetée.

Au moyen de la clôture, il peut, dans les Communes, êtr mis fin à un débat ou être imposé silence à une opposition. Dans la Chambre des Lords tout ce qu'il est possible de faire est de présenter une motion pour que « le noble Lord ne soit pas entendu plus longtemps ». C'est un procédé parfaitement déplaisant et contraire à l'extrême courtoisie qui est la note dominante de la Chambre des Lords et c'est bien rarement qu'on y a eu recours. Depuis plusieurs siècles, avant la prise en considération du discours du Trône, un Bill est lu dans chaque Chambre, mais il ne dépasse jamais ce stage préliminaire. Le but de cette lecture est d'affirmer le droit des Communes de faire justice aux griefs du peuple, et celui des Lords de prendre l'initiative dans la législation,

avant de prendre en considération les désirs du Souverain.

La dernière occasion dans laquelle un vote adverse des Lords a amené la démission du gouvernement fut en 1832, quand le gouvernement de Lord Grey démissionna sur le vote contraire du bill de Réforme. Mais la décroissance de l'influence et du pouvoir de la Chambre des Lords date du vote de ce bill. « Avant cet Act, a dit M. Walter Bagehot, si la Chambre des Lords n'était pas une Chambre dirigeante, c'était du moins une Chambre de Directeurs[1]. »

La Chambre des Communes a été réformée trois fois depuis 1830. Les modifications profondes apportées dans le corps électoral par les successives extensions des « qualifications », les changements dans la composition, dans le nombre des circonscriptions, bien d'autres causes encore ont contribué à la modifier. Au contraire la Chambre des Lords est demeurée à peu de choses près ce qu'elle était lors de la dissolution des monastères.

Différentes propositions avaient été faites longtemps avant la guerre pour lui donner une popularité, une autorité, une influence plus grandes que celles qu'elle possédait.

La plupart de ces projets proposaient d'en faciliter l'entrée à des hommes de mérite reconnu, par l'extension des Pairies à vie qui déjà existaient pour les évêques et les Lords d'appel, et d'étendre à la Pairie de Grande-Bretagne le principe de sélection qui avait existé depuis l'Union pour les Pairies écossaise et irlandaise.

Dans le débat sur l'Adresse, à l'ouverture de la session de 1909, plusieurs membres du parti libéral d'alors avaient demandé que des mesures fussent prises pour diminuer les pouvoirs des Pairs. M. Asquith, premier ministre, répondit que « le bill des finances et d'autres questions importantes devaient être discutés et votés avant qu'on s'occupât d'autre chose ». Le bill des finances de M. Lloyd George souleva une violente opposition. Sa discussion aux Communes dura cinquante-sept jours et demi. Il ne fut lu en troisième lecture que le 4 novembre; et le 22 novembre, à la Chambre des Lords, Lord Lansdowne proposa une motion déclarant que la Chambre Haute ne devait pas donner son consentement à ce bill tant qu'il n'aurait pas été approuvé par la nation. Cette motion fut votée par 350 voix contre 75. Le 2 décembre M. Asquith protesta contre ce vote des Lords et annonça que le Parlement serait dissous le plus tôt possible.

[1] Walter Bagehot, *The English Constitution.*

Ces élections, qui commencèrent le 14 janvier 1910, donnèrent au gouvernement libéral une majorité réduite de 334 à 124, majorité uniquement composée des nationalistes irlandais et des labouristes, — 82 nationalistes et 40 labouristes. — La campagne électorale avait été faite sur le veto des Lords et le budget de M. Lloyd George ou la réforme des tarifs que M. A. Balfour déclarait être la seule alternative.

Le 4 avril M. Asquith, dans le Comité des Communes, déposa une motion portant que : « Il est expédient que la Chambre des Lords soit rendue incapable par une loi de rejeter ou d'amender un bill de finances. »

Poursuivant sa campagne contre les pouvoirs de la Chambre des Lords, M. Asquith présentait, le 11 avril, une nouvelle motion ainsi conçue :

Il est expédient que les pouvoirs de la Chambre des Lords, en ce qui regarde des bills autres que les bills de finances, soient restreints par une loi, de manière que tout bill de cette nature, voté par la Chambre des Communes en trois sessions successives et envoyé à la Chambre des Lords un mois au moins avant la fin de la session, s'il est rejeté par cette Chambre dans chacune de ces sessions, devienne loi sans le consentement de cette Chambre, sur la déclaration de l'Assentiment royal, pourvu que deux ans au moins se soient écoulés entre la date de la première introduction du bill dans la Chambre des Communes, et la date où il est voté par les Communes pour la troisième fois. Pour l'intelligence de cette résolution, un bill doit être considéré comme rejeté par la Chambre des Lords s'il n'a pas été voté par cette Chambre, soit sans amendement, soit avec tel amendement qui puisse seulement être accepté par les deux Chambres.

Rappelons en passant que, le même jour, était votée la résolution fixant à cinq ans la durée du Parlement. Conformément à ces résolutions le « Parliament Bill », connu populairement sous le nom de « Veto Bill », fut déposé à la Chambre des Communes, mais avant que la discussion pût en être commencée, le roi Edward VII mourut. L'opinion en Grande-Bretagne était très divisée sur cette question du veto des Lords. M. Asquith savait fort bien, et tout son gouvernement avec lui, qu'il n'était maintenu au pouvoir que par les voix irlandaises, et, dès cette époque, il était évident que la confiance de l'Irlande dans la politique suivie par M. Redmond commençait à singulièrement diminuer. Le Premier Ministre chercha donc à arriver à un accommodement avec l'opposition. Des communications privées entre les leaders des deux partis aboutirent à une Conférence entre les membres du gouvernement et l'opposition sur les relations entre les deux Chambres du Parlement. La première réunion eut lieu le

17 juin. Il y eut vingt et une réunions, la dernière le 10 novembre. Ce jour-là la Conférence se sépara définitivement sans avoir pu arriver au moindre accord. Une nouvelle dissolution eut lieu et les élections générales du 2 décembre n'amenèrent d'autres changements qu'une perte de trois voix pour les libéraux, d'une voix pour les unionistes, et un gain de 2 voix pour les Irlandais et de 2 voix pour les labouristes.

Le 3 avril 1911 commença en comité la discussion du « Parliament Bill ».

Les Lords étaient inquiets de la campagne violente menée contre eux. Plusieurs Pairs avaient considéré que la meilleure manière de parer était de « se réformer eux-mêmes », « mending or ending » (réparer ou finir). — En conséquence, le 8 mai, Lord Lansdowne présentait en première lecture à la Chambre des Lords un Bill de réforme sous le titre de « The House of Lords Reconstitution Bill ».

Sans entrer dans les détails de ce bill, disons qu'il réduisait à 350 le nombre des membres de la Chambre Haute, ainsi composée : 100 Lords de Parlement élus par l'ensemble des Pairs héréditaires, parmi les Pairs héréditaires possédant certaines qualifications (indiquées dans une « Schedule » annexe); — 120 Lords de Parlément élus pour des districts électoraux à former par des commissaires dans le Royaume-Uni, l'élection étant faite par des collèges électoraux composés des membres des Communes représentant les circonscriptions dans chaque district électoral; — 100 Lords de Parlement nommés par le roi, c'est-à-dire par lés ministres, proportionnellement à la représentation des partis dans la Chambre des Communes; — 7 Lords spirituels de Parlement composés des deux archevêques de Canterbury et d'York et de cinq évêques élus par les Archevêques et Evêques d'Angleterre et des Galles; — 16 Pairs ayant rempli de hautes charges judiciaires. Les Lords de Parlement seraient élus pour une période de douze ans, un quart des membres de chaque catégorie se retirant tous les trois ans. Une autre proposition intéressante du projet de Lord Lansdowne était l'interdiction au gouvernement de créer plus de cinq pairs héréditaires chaque année. Son adoption eût évité les cas regrettables qui ont donné lieu à de récents débats dans les deux Chambres.

En même temps, et en opposition au Parliament Bill, le bill proposé demandait le Referendum au peuple.

On sait comment, en présence d'une opposition qui ne désarmait pas, M. Asquith demanda la création du nombre de Pairs suffisant pour faire passer aux Lords le Parliament Bill;

malgré cette menace, il ne fut voté qu'avec une majorité de 17 voix. Trente-sept Pairs, adversaires résolus du bill, avaient voté pour le Gouvernement, afin de sauver la Chambre des Lords de l'invasion de 500 membres nouveaux, qui eussent été élus on ne sait comment, et dont elle avait été menacée.

***

Le 27 août 1917 M. Lloyd George, premier ministre, nommait une commission dite « Second Chamber Conference » chargée de faire une enquête et un rapport sur :

« I. — La nature et les limitations des pouvoirs législatifs à exercer par une Seconde Chambre réformée.

« II. — La meilleure manière de régler les différends entre les deux Chambres du Parlement.

« III. — Les changements qui sont désirables pour que la Seconde Chambre puisse, à l'avenir, être constituée de manière à exercer avantageusement les fonctions appropriées à une Seconde Chambre. »

Cette conférence était composée de 30 membres, 15 appartenant à la Chambre des Lords, le vicomte Bryce, Lord Balfour of Burleigh, le comte Beauchamp, l'archevêque de Canterbury, le marquis de Crewe, Lord Denman, le comte de Donoughmore, le comte de Dunraven, le comte de Durham, le marquis de Lansdowne, le comte Loreburn, le duc de Rutland, le comte de Selborne, Lord Stuart de Wortley, Lord Sydenham — et 15 appartenant à la Chambre des Communes, le Rt. Hon. Evelyn Cecil, le Rt Hon. Lord Hugh Cecil, M. Ellis Davies, le Rt. Hon. Sir Charles Hobhouse, M. W. Hudson, le Rt. Hon. J. A. Murray Macdonald, M. J. A. R. Marriott, le Rt. Hon. Sir Henry Norman, Bart., M. T. P. O'Connor, le Rt. Hon. J. M. Robertson, M. A. Clavell Salter, le Lt. Colonel R. A. Sanders, M. T. Scanlan, le Rt. Hon. Sir Thomas Whittaker et Sir George Younger, Bart..

Le vicomte Bryce était chairman (président). Avant la première séance qui eut lieu le 2 octobre, le comte de Donoughmore s'était retiré, il avait été remplacé par Lord Burnham. Le 12 octobre, M. A. Clavell Salter, membre unioniste pour la division de Basingstoke, Hants, nommé juge du Banc du Roi était remplacé par M. Austen Chamberlain.

Les travaux de la conférence durèrent plus de six mois, pendant lesquels elle tint 48 séances. En avril 1918 le vicomte Bryce adressait son rapport au Premier Ministre. Le lecteur trouvera ici des extraits des points principaux traités dans la première partie de ce document, et les recommandations

les plus importantes présentées dans la deuxième partie, suivies de quelques réflexions suggérées par l'étude du rapport[1].

La première partie débute en spécifiant que la Conférence s'est appliquée à étudier la Chambre des Lords en tant que corps législatif, mais qu'elle s'est totalement abstenue d'examiner, en quoi que ce soit, les droits et privilèges de la Pairie comme Ordre, ou de tout Pair pris isolément en sa qualité de Pair, ni rien de ce qui concerne les fonctions juridiques de la Chambre des Lords, soit comme cour d'appel de dernier ressort, soit autrement[2].

Il expose ensuite les conclusions adoptées relativement aux fonctions d'une Seconde Chambre, à sa composition, et à la place qu'elle doit occuper dans la Constitution.

Fonctions d'une Seconde Chambre. — I. — L'examen et la revision de bills (projets de loi) provenant de la Chambre des Communes, fonction devenue de plus en plus nécessaire depuis que, en de nombreuses occasions, au cours des trente dernières années, la Chambre des Communes a été obligée de légiférer sous des règles spéciales limitant les débats.

II. — L'initiative de bills traitant de sujets de nature à ne pas soulever comparativement de sérieuses controverses, qui peuvent être votés plus facilement par la Chambre des Communes, s'ils ont été complètement discutés et présentés sous une forme bien étudiée avant de lui être soumis.

III. — L'interposition de tel délai, avant que le bill ne soit voté et ne devienne loi, qui puisse être nécessaire pour permettre à la nation de formuler son opinion adéquate. Ce délai ne doit pas dépasser cette limite. Il serait spécialement utile dans le cas des bills qui affectent les fondements de la Constitution ou introduisent de nouveaux principes de législation, ou qui soulèvent des questions sur lesquelles l'opinion du pays pourrait paraître presque également partagée.

[1] « Conference on the Reform of the Second Chamber. — Letter from Viscount Bryce to the Prime Minister. — Presented to Parliament by Command of His Majesty. — Published by His Majesty's Stationery Office. » *Parliamentary Papers,* Cd. 9038. 1918.

[2] La Chambre des Lords agit comme Cour d'appel en dernier ressort des jugements rendus par toutes les cours supérieures de justice de Grande-Bretagne. Ce tribunal est composé, sous la présidence du Lord Grand Chancelier, des Lords d'Appel, qui sont tous les Pairs occupant ou ayant occupé de hautes fonctions judiciaires, et de six Lords d'Appel en Ordinaire (Lords of Appeal in Ordinary) spécialement nommés. Ces derniers reçoivent chacun pour ces fonctions un traitement annuel de £ 6000 (150 000 francs). Le Lord High Chancellor (Lord Grand Chancelier) touche £ 10 000 (250 000 francs), ainsi qu'il a été dit plus haut.

IV. — La discussion libre et complète de grandes et importantes questions, telles que celles sur la politique étrangère, à des époques où la Chambre des Communes peut être si occupée qu'elle ne pourrait trouver le temps suffisant pour cet examen. Des discussions de ce genre peuvent être d'autant plus utiles qu'elles ont lieu dans une assemblée dont les débats et les votes n'engagent pas le sort du gouvernement exécutif.

Éléments qui doivent trouver place dans une Seconde Chambre. — I. — Des personnes d'expérience dans les diverses formes de services publics, telles que fonctions judiciaires, fonctions du gouvernement local, du service civil, fonctions parlementaires; des personnes possédant des connaissances spéciales dans des départements importants de la vie nationale, tels que l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie, les Finances, l'Education, les Affaires navales et militaires; et des personnes ayant également des connaissances spéciales de ce qu'on appelle questions impériales, telles que les affaires étrangères et les sujets qui intéressent les Dominions au delà des mers.

II. — Des personnes qui, capables de rendre des services efficaces dans une Seconde Chambre, peuvent ne pas avoir la vigueur physique nécessaire pour supporter la tension croissante qu'entraînent la candidature à un siège dans la Chambre des Communes et le service dans les Communes.

III. — Un certain nombre de personnes qui ne sont pas des hommes de parti à l'extrême, mais d'une tournure d'esprit leur permettant de juger les questions politiques avec calme et avec une indépendance relative de préjugés ou de partis pris. On ne peut attendre d'aucune Assemblée qu'elle échappe à l'esprit de parti, mais habituellement les excès de cet esprit peuvent être modérés par la présence d'un bon nombre de membres qui n'y cèdent pas.

Position que doit occuper la Seconde Chambre dans le système constitutionnel. — La Conférence est tombée d'accord qu'une Seconde Chambre ne doit pas avoir des pouvoirs égaux à ceux de la Chambre des Communes, ni viser à devenir la rivale de cette assemblée. En particulier elle ne doit pas avoir le pouvoir de faire ou de défaire les ministères, ou jouir de droits égaux dans les questions financières. Il en a été décidé ainsi non seulement par une coutume et une tradition anciennes, mais aussi par la forme de la Constitution britannique qui rend l'Exécutif dépendant de l'appui de la Chambre des Communes et qui serait sérieusement affectée dans son fonctionnement

si le pouvoir de forcer le gouvernement à se démettre était étendu à une seconde Chambre.

Toutes les précautions possibles devraient être prises pour assurer que, dans une Seconde Chambre réformée, aucun parti d'opinion politique ne puisse avoir une prédominance marquée et permanente, et pour que cette Chambre soit composée de telle sorte qu'elle ne soit pas accusée d'agir habituellement sous l'influence de mobiles de parti.

La Seconde Chambre devrait avoir pour but de se rendre compte de l'opinion et des idées de la nation dans son ensemble, et devrait reconnaître sa responsabilité entière vis-à-vis du peuple, ne cherchant pas à s'opposer à sa volonté, mais seulement à la comprendre et à lui assurer son effet lorsqu'elle est suffisamment exprimée. Elle devrait posséder l'autorité morale qu'une assemblée tire non seulement du fait que ses membres ont été spécialement choisis pour remplir des devoirs publics importants, mais aussi de leur éminence personnelle, de leur capacité reconnue à servir la nation et de la confiance que leurs caractères et leurs carrières sont de nature à inspirer. Elle devrait, par l'exercice de cette autorité, et spécialement en se montrant supérieure à des mobiles de faction, s'efforcer d'éclairer et d'influencer le peuple par ses débats, et être reconnue par le peuple comme qualifiée, quand l'occasion se produit, à requérir la reprise en considération de mesures importantes sur lesquelles son opinion n'a pas été complètement constatée.

Enfin la Conférence a été également d'opinion que l'autorité de la Seconde Chambre serait rehaussée, et qu'il serait conforme à toute l'histoire constitutionnelle de ce pays qui a été marquée par un développement régulier et graduel que n'a rompu aucun changement soudain et violent, si, autant qu'il était possible, la continuité était maintenue entre l'ancienne Chambre des Lords et la Seconde Chambre nouvelle, en transférant à ce nouveau corps les meilleures traditions de manière à rehausser sa dignité, et de faire d'un siège dans la nouvelle assemblée un objet d'ambition légitime.

Après ces diverses considérations, jugées par beaucoup, et non peut-être sans quelque raison, plus philosophiques que pratiques, et plutôt vagues, le rapport de la Conférence entre avec plus de précision dans son sujet, dans le chapitre où il traite de la composition de la Seconde Chambre. C'est d'ailleurs la question qui a provoqué les plus longs débats, et sur laquelle les opinions ont été les plus divergentes.

Composition de la Seconde Chambre. — Le principe d'essayer de conserver une sorte de continuité réelle entre la Chambre des Lords et la nouvelle Seconde Chambre, avait été adopté à l'unanimité, bien que certains membres y attachassent plus d'importance que d'autres. Ce principe conseillait de prendre une partie de la Chambre dans la Pairie existante, Mais d'autre part les adversaires de cette idée étaient d'opinion que trois conditions étaient nécessaires pour donner à la nouvelle assemblée la force indispensable. Elle devait s'appuyer sur l'autorité populaire, l'accès devait en être librement et également ouvert à tous les sujets des Sa Majesté, et elle devait répondre aux idées et aux sentiments du peuple. Par suite la grande majorité de ses membres devait être choisie de manière à jouir de cette autorité populaire.

La Conférence rejeta l'idée d'une Chambre élue sur la base d'une « qualification » de propriété, possédée par une classe privilégiée d'électeurs, aussi bien que de cette « qualification » pour les personnes à élire. Plusieurs membres avaient proposé de choisir les élus dans des catégories déterminées par exemple parmi ceux ayant rempli certaines charges publiques. Cette proposition fut écartée, car il eût été difficile d'établir une liste satisfaisante de catégories, qui puissent n'être pas trop nombreuses pour être utiles, ni trop limitées pour permettre à beaucoup d'hommes de mérite et de valeur d'être choisis comme candidats.

La Conférence en vint alors à examiner cinq méthodes qui pourraient être adoptées pour constituer dans la Chambre la prédominance de l'élément populaire.

La première méthode était la nomination par la Couronne, c'est-à-dire par les ministres. Ce plan ne parut pas devoir être accepté favorablement par le pays, parce qu'il n'offrait aucune garantie de mérite et qu'il pourrait servir souvent à récompenser des services rendus à un parti politique. La limitation à des catégories déterminées n'offrirait pas d'autre part des garanties contre ces inconvénients.

La seconde méthode était l'élection directe par les mêmes électeurs que pour la Chambre des Communes. Des arguments sérieux furent présentés en faveur de ce système. Il donnerait, disaient ses partisans, une Chambre à la fois homogène et directement responsable vis-à-vis du peuple, ayant pour elle le poids de la volonté populaire. Emanant directement du peuple, elle jouirait de sa confiance et réfléchirait ses vues et ses idées. Si les élections avaient lieu fré-

quemment, elles exprimeraient constamment les dispositions les plus récentes de l'opinion publique, donnant ainsi à la Seconde Chambre une force et une vigueur nouvelles.

D'autre part les adversaires de l'élection directe objectaient, et leur objection était de poids, qu'une Chambre élue sur la même formule électorale que la Chambre des Communes deviendrait inévitablement sa rivale. Ayant comme elle reçu du peuple un « mandat » égal, elle pourrait réclamer des pouvoirs financiers égaux, ce qui serait contraire au principe de la Constitution qui assigne aux Communes la fonction de faire et de défaire les gouvernements. Les ministres auraient deux maîtres à servir et à redouter. Les membres directement élus de la Seconde Chambre seraient probablement du même type que ceux élus aux Communes, de sorte qu'aucun élément nouveau ne serait introduit dans la législature, bien que cela soit reconnu désirable. La Seconde Chambre serait, en fait, un dnplicata de la Chambre des Communes. Les circonscriptions à créer pour une assemblée comparativement peu nombreuse telle que la Seconde Chambre seraient tellement plus étendues que celles qui élisent aujourd'hui les membres des Communes qu'elles tomberaient plus facilement sous l'influence des organisations des partis. Comme les dépenses pour une élection dans ces circonscriptions plus étendues seraient aussi plus fortes, les candidats riches auraient un avantage.

Ces considérations ont amené la Conférence dans son ensemble à se prononcer contre le système de l'élection directe, elle a abordé en conséquence la discussion des méthodes d'élection indirecte.

Là encore elle s'est trouvée en présence de plusieurs systèmes. Le premier qui lui a été soumis a été l'élection à la Seconde Chambre par les autorités locales groupées en circonscriptions locales d'étendue convenable. Les Conseils de Comtés et de « Boroughs » de Comté, et peut-être aussi en leur adjoignant les Conseils des Boroughs ne dépendant pas d'un Comté, ceux des districts urbains et des districts ruraux pourraient constituer des corps électoraux; ou bien des délégués de ces autorités locales pourraient former des collèges électoraux pour certaines circonscriptions territoriales locales.

De cette manière un électorat de personnalités choisies par le peuple, dans ses diverses circonscriptions de gouvernement local et ainsi qualifiées pour le représenter, pourrait être créé. Cet électorat choisirait pour la Seconde Chambre des hommes ayant une influence locale et une expérience pratique des affaires.

Ce plan avait paru séduisant, mais ses adversaires soutinrent qu'il introduirait certainement les questions de parti dans les élections de ceux de ces Conseils de Comté et de Borough qui jusqu'à présent en avaient été exempts, et que, dans les élections locales où cet esprit de parti existait déjà, il ne ferait que le développer. Le résultat, objectaient les opposants, serait d'amener les électeurs de gouvernement local à penser, en votant, plus aux opinions politiques d'un candidat qu'à ses aptitudes; il créerait des divisions dans les Conseils eux-mêmes et introduirait l'esprit de parti dans le fonctionnement de l'administration locale. Comme les membres des conseils de gouvernement local sont actuellement élus pour remplir des fonctions qui ont fort peu à faire avec la politique nationale, il n'y a pas de raison valable pour leur confier la mission fort différente de choisir les membres d'une assemblée chargée des fonctions politiques d'une Seconde Chambre. Dans beaucoup de grands districts de Grande-Bretagne, les Conseils locaux de Comté et de Borough sont composés en majorité de membres appartenant à un parti politique. Dans ces districts, ce parti, quel qu'il soit, s'emparerait de presque toute la représentation de la Seconde Chambre, les hommes de valeur qui n'appartiendraient pas à ce parti seraient laissés de côté, et le parti en minorité ne serait pas représenté. L'adoption de la représentation proportionnelle ne serait pas un remède. Après longue discussion, ces derniers arguments l'emportèrent.

Un autre projet fut ensuite discuté, la désignation des membres de la Seconde Chambre par une autorité sérieuse, impartiale et indépendante, constituée par un Comité mixte permanent des deux Chambres.

Ceux qui proposaient ce plan demandaient que les membres de la Seconde Chambre fussent choisis par un Comité de Sélection, composé également ou presque également de membres des deux Chambres du Parlement, que ce Comité (ou cette Commission) fût peu nombreux, ne dépassant pas vingt membres, que ceux-ci fussent, pour la première fois, choisis d'accord et que les noms des premiers membres fussent publiés dans une annexe au bill pour la reconstitution de la Seconde Chambre, et obtinssent ainsi la sanction des deux Chambres du Parlement. Deux membres de la Commission se retireraient, était-il proposé, chaque année, et les vacances ainsi créées, ou celles qui se produiraient pour d'autres causes seraient remplies par cooptation. Les noms des nouveaux membres seraient déposés sur la table de la Chambre des Communes pendant trente jours de manière à permettre au

Parlement de s'opposer, le cas échéant, à la sélection proposée.

Ce projet fut favorablement accueilli par un nombre important de membres de la Conférence. Toutefois la majorité considéra comme essentiel pour le bon fonctionnement d'une Seconde Chambre de lui donner une base plus large que l'élection par une Commission, fût-elle même constituée et renouvelée par le Parlement. Cette majorité cherchait cette base plus large dans l'élection par le Parlement lui-même. Elle soutenait qu'une Commission telle que celle proposée amènerait certainement dans la Seconde Chambre des hommes de mérite personnel, mais que cela n'était pas suffisant pour justifier cette méthode, parce qu'il était universellement reconnu que, dans la Chambre des Lords actuelle, il y avait en grand nombre des hommes de grand mérite et de haute valeur personnelle. Il n'était pas suffisant, disait-on, que la nouvelle seconde Chambre fût bien équilibrée dans sa composition; ce qui était nécessaire c'était que, autant que possible, ce fût une assemblée « représentative ». Ils soutenaient que l'élection directe par les électeurs ayant présenté des difficultés insurmontables, la meilleure manière d'obtenir les avantages de l'élection directe sans en avoir les inconvénients, était de confier la sélection de la masse des membres de la Seconde Chambre à ceux que les électeurs avaient désignés pour les représenter dans le Parlement.

Il y avait deux manières d'arriver à ce résultat. La Chambre des Communes tout entière pourrait voter pour l'élection de la Seconde Chambre, ou elle pourrait être divisée en groupes, dont chacun serait chargé de l'élection d'un certain nombre de membres. La première manière souleva l'objection, très fondée, qu'une élection par l'ensemble des Communes deviendrait inévitablement un débat pur et simple entre les partis, qu'elle serait conduite par les « whips » des partis, et roulerait sur les gages donnés, sur les services rendus aux partis par les personnes à élire et que leurs titres personnels ne compteraient que pour une faible part.

La représentation proportionnelle, — qui d'ailleurs ne trouve pas grand appui dans le public, — n'écarterait pas cette objection, car il ne serait pas pratique de l'appliquer à une élection où la liste des candidats contiendrait plusieurs centaines de noms, et le quotient serait si faible qu'un très petit nombre d'électeurs pourrait, en s'entendant, assurer l'élection de n'importe quel candidat. Ce système par conséquent ne donnerait pas le genre de Seconde Chambre que le pays semble, croit-on, désirer.

D'autre part, si les membres de la Chambre des Communes étaient répartis en groupes représentant certaines grandes divisions du pays et si à ces groupes était confiée la mission de choisir les hommes qu'ils jugeraient les plus propres à siéger dans la Seconde Chambre, il y aurait moins de probabilité de voir se produire les dangers auxquels il est fait allusion ci-dessus. Les membres du Parlement composant ces groupes connaîtraient, du moins il est permis de le supposer, les hommes les plus propres à représenter les besoins et les désirs de la partie du pays à laquelle eux-mêmes appartiennent, et ils se prononceraient sous l'influence d'une responsabilité vis-à-vis de leurs commettants, que n'aurait pas la Chambre des Communes tout entière. Ils seraient à même de se réunir en assez petit nombre pour discuter à l'amiable et arriver à des compromis, pour choisir des hommes représentant le mieux les divers partis politiques, et ils pourraient aussi réserver un certain nombre de sièges pour des hommes qui ne fussent pas des politiciens de parti actifs, mais qui paraîtraient qualifiés pour envisager les questions courantes avec franchise et impartialité.

Ces considérations, après discussion, reçurent l'approbation de la majorité de la Conférence, et lorsque la question fut posée entre ce système dit le « Group scheme », et celui de l'élection par une Commission électorale de membres des deux Chambres, le projet d'élection par des groupes géographiques de membres de la Chambre des Communes obtint la majorité.

Le duc de Rutland, le marquis de Lansdowne, le comte de Dunraven, le comte Loreburn, Lord Balfour de Burleigh, Lord Sydenham, Lord Hug Cecil ne furent néanmoins pas convaincus et demandèrent qu'il fût indiqué dans le rapport qu'ils étaient opposés à l'élection par la Chambre des Communes, même agissant par groupes.

Ils tenaient pour improbable que l'élection par groupes de membres du Parlement pût produire une assemblée possédant les attributions requises pour une Seconde Chambre, ou bien qualifiée pour assumer les fonctions assignées à cette assemblée. Les membres de la Seconde Chambre ainsi constituée, élus par des hommes qui seraient eux-mêmes inévitablement des hommes de parti, pourraient difficilement échapper à l'esprit de parti. Ils seraient presque inévitablement choisis comme hommes de parti et se trouveraient eux-mêmes liés par des attaches de parti. En outre, disaient ces opposants, il était à craindre que ce système amenât à des

transactions et des marchandages de l'espèce la plus « undesirable ». Un nombre très restreint d'électeurs pourrait, par une « machinerie » proportionnelle, choisir un membre de la seconde Chambre. Il y aurait souvent une irrésistible tentation à choisir des hommes non pour leurs mérites ou leurs aptitudes à prendre part aux affaires traitées, mais par le désir de les récompenser de services de parti, politiques ou pécuniaires, ou même par amitié personnelle.

Si les groupes avaient la faculté de choisir des membres siégeant aux Communes, l'occasion pourrait être saisie pour mettre les sièges de certains de ces membres à la disposition de candidats de parti, ou dans d'autres cas, de se débarrasser d'un membre dont la popularité déclinait pour le remplacer par un autre plus entreprenant et plus utile au parti. Les opposants redoutaient que, dans toutes ces transactions, qui pouvaient se produire d'une infinité de manières, l'organisation de parti, disposant de sommes considérables, obtenues de sources diverses, dont elle a la disposition, tendît à se faire sentir plus que jamais.

Ils faisaient en outre remarquer que si les fonctions et la position de la Seconde Chambre devaient être celles que la Conférence avait décidé de lui assigner, elle devait avoir un caractère différent de celui de la Chambre des Communes, et ne pas pouvoir devenir sa rivale, et qu'il serait par conséquent peu sage d'établir, à côté des Communes, une Seconde Chambre fondée sur le même principe électif d'où les Communes tirent leur autorité, mais possédant cette autorité à un moindre degré et opérant par un système prêtant à de graves critiques. Etant elle-même une création de la Chambre des Communes elle ne serait à l'égard de cette assemblée qu'un frein insuffisant.

Il serait difficile de nier que ces objections émanant de personnalités aussi hautes, aussi au courant de toutes les mesquines intrigues de la vie parlementaire, et de la néfaste influence exercée par les organisations des partis, ont un poids considérable.

Néanmoins la majorité répondit à ces objections que la responsabilité des membres de la Chambre des Communes, élisant par groupes, vis-à-vis de leurs commettants et des électeurs des grandes circonscriptions qu'ils représenteraient dans ce cas, imposerait un frein à cet esprit de parti si redouté. Les groupes seraient désireux de nommer des hommes de haute situation politique, et aussi s'appliqueraient à étudier le sentiment local. Pour ces motifs ils ne seraient pas subor-

donnés à l'action des directeurs et des « whips » des partis, et cette responsabilité donnerait une garantie contre l'exercice de cette influence indue que craignaient les adversaires du projet. En supposant qu'un centre d'influences politiques corruptrices existe, on peut raisonnablement soutenir qu'une Commission électorale peu nombreuse, même si elle est nommée en vertu de l'autorité du Parlement et composée de membres du Parlement, ne serait pas moins accessible à l'action d'influences de cette nature que ne le seraient des assemblées plus considérables composées de membres de la Chambre des Communes, qui forment la base du projet recommandé. Sur la nécessité de maintenir le principe de distinction entre la Seconde Chambre et les Communes, de manière à empêcher la rivalité, tout le monde était d'accord. Ce principe était sauvegardé non seulement par le caractère indirectement représentatif de la Seconde Chambre, mais aussi par d'autres points, tels que la plus longue durée du mandat, les pouvoirs législatifs et financiers différents. La majorité de la Conférence, acceptant ces arguments, adopta, à la suite de ces débats, la méthode d'élection par des membres des Communes, groupés en circonscriptions territoriales.

Ce point acquis, la Conférence s'occupa de constituer les groupes géographiques et de déterminer le nombre des membres de la Seconde Chambre dont l'élection serait attribuée à chaque groupe, la population respective des circonscriptions de ces groupes géographiques prise comme base du nombre de sièges alloués à chacune. On estima nécessaire que ces circonscriptions fussent relativement peu nombreuses, que, autant que possible, leurs populations respectives fussent à peu près égales et que les limites des comtés fussent respectées. Le plan de voter par représentation proportionnelle, adopté parce qu'il faciliterait une représentation équitable de tous les partis politiques, rendait désirable que le nombre de sièges auxquels devrait élire chaque groupe ne fût pas inférieur à cinq pour chaque élection. Ainsi, en supposant que la Chambre serait renouvelée par tiers, le nombre total des sièges affectés à la circonscription de chaque groupe ne serait pas inférieur à quinze. Les considérations et l'examen des conditions économiques, agricoles, industrielles et commerciales des diverses parties de la Grande-Bretagne, des caractères et des affinités de leurs habitants amenèrent la Conférence à diviser l'île en treize circonscriptions électorales. Toutes ou presque toutes les circonscriptions déterminées ont l'avantage d'être des « entités naturelles », les comtés composant chaque

circonscription ayant entre eux une certaine connexion naturelle et quelques-unes même ayant, dans une certaine mesure, des qualités raciales distinctives, correspondant aux divisions anciennes qui ont constitué le Royaume-Uni. Ces différents points une fois réglés, le nombre total des membres de la seconde Chambre élus par cette méthode fut arrêté à 246 pour la Grande-Bretagne. La Conférence a laissé de côté tout ce qui concerne la représentation de l'Irlande, en raison de la gravité et de l'incertitude de la situation dans cette île.

La grande majorité de la Seconde Chambre ainsi constituée, la Conférence eut à examiner comment on maintiendrait la continuité historique de la Seconde Chambre nouvelle avec l'ancienne Chambre des Lords. Deux arguments rendaient très désirable d'éviter une rupture complète avec le passé. D'abord le respect qu'il est à souhaiter de voir la nation éprouver pour la Seconde Chambre, respect qui sera d'autant plus grand qu'elle sera considérée comme l'institution ancienne refondue suivant les idées et les sentiments modernes, plutôt que comme une création entièrement nouvelle. L'autre considération était que, parmi les pairs actuellement existants, il y a beaucoup d'hommes distingués, capables et ayant une longue expérience administrative et législative, dont il est à souhaiter que le pays conserve les services. En conséquence, la Conférence a décidé, malgré l'opinion contraire de quelques membres, qu'une partie de la Seconde Chambre serait choisie parmi les pairs. Elle a jugé également bon, encore malgré quelques dissidents, que parmi les pairs ainsi choisis quelques-uns fussent pris au banc épiscopal.

Les pairs spirituels constituent un des éléments les plus anciens du « grand Conseil de la nation ». Ils ont siégé dans le Conseil avant la conquête normande, et, à diverses époques avant la Réforme, ils composaient, en comprenant les abbés mitrés, près de la moitié de la Chambre des Lords. Cette décision est conforme au principe de continuité invoqué et ainsi que l'ont fait remarquer quelques membres de la Conférence, la situation de l'Eglise (d'Angleterre), au point de vue de la loi, le Parlement étant l'autorité qui légifère pour elle, rend utile d'avoir dans la législature des personnes ayant qualité pour parler en son nom et directement au courant des fonctions sociales aussi bien que religieuses que l'Eglise exerce. En fixant le nombre de membres à prendre dans la Chambre des Lords actuelle, il a été jugé convenable, afin de trouver place pour les pairs qui ont pris une part active dans les affaires publiques, d'en augmenter le chiffre

un peu plus qu'il ne sera nécessaire dans l'avenir. En conséquence, la Conférence recommande que le nombre compris dans cette section soit fixé à quatre-vingt-un; que, pour la première fois, toute cette section soit choisie parmi les pairs, mais que, subséquemment, le nombre des pairs dans cette section soit graduellement réduit à trente, les cinquante et un sièges restant devenant ainsi accessibles à des personnes qui ne seront pas forcément pairs. Comme on va le voir, la Conférence a jugé nécessaire que les deux chiffres, permanent et temporaire, fussent divisibles par trois.

Deux méthodes s'offraient pour l'élection de ces membres de la pairie. L'une était de les faire désigner par l'ensemble des pairs. Cette méthode fut rejetée principalement pour les mêmes raisons qui avaient prévalu contre l'élection des membres de la Seconde Chambre par l'ensemble de la Chambre des Communes, la crainte de l'influence des directeurs des partis politiques et des questions de parti. L'autre méthode était la création d'un Comité de Parlement, spécialement qualifié pour cette fonction délicate. La Conférence a donc proposé l'institution d'un « Joint Standing Committee » (Comité mixte permanent) des deux Chambres du Parlement, composé d'hommes d'autorité et d'expérience et représentant tous les partis politiques. Les membres de ce Comité qui, pour la première élection, proviendraient de la Chambre des Lords actuellement existante et ensuite de la nouvelle Seconde Chambre, seraient choisis par le Comité de sélection de cette Chambre. Les membres provenant de la Chambre des Communes pourraient être désignés par le Speaker. Cinq membres de chaque Chambre sont considérés comme suffisants pour la composition de ce Comité électoral. Il serait constitué à l'origine de chaque Parlement et il serait pourvu aux vacances possibles par le Comité de sélection de la Seconde Chambre ou par le Speaker des Communes suivant le cas.

Partant du principe généralement admis qu'une Seconde Chambre doit être à l'abri des fluctuations violentes et soudaines de l'opinion, la Conférence est arrivée à ces deux conclusions : 1. Un membre de la Seconde Chambre doit exercer son mandat pendant un temps plus long qu'un membre des Communes. — 2. La Seconde Chambre ne doit pas être renouvelée dans son entier tout d'une fois, mais seulement partiellement, une proportion de ses membres se retirant à des intervalles déterminés.

La Conférence, acceptant ces conclusions, recommande donc que le mandat d'un membre de la Seconde Chambre

soit fixé à douze ans pour les deux sections ci-dessus mentionnées, et que, tous les quatre ans, un tiers de chaque section se retire. Ce plan semble offrir deux avantages : la Seconde Chambre, tout en ne changeant pas soudainement en entier sous une impulsion populaire momentanée, sera ainsi tenue en contact permanent avec l'opinion publique dans des conditions qui ne pourraient être obtenues avec un mandat à vie. — Elle contiendra toujours un nombre considérable de membres qui auront acquis une expérience législative et une maîtrise des affaires publiques par un service d'une certaine durée.

En résumé, la Seconde Chambre proposée par la Conférence sera composée de 246 membres élus par des membres des Communes groupés en circonscriptions territoriales et de 81 membres élus par un Comité mixte permanent des deux Chambres. Les choix seront faits pour une période de douze ans, un tiers dans chaque section se retirant tous les quatre ans.

Naturellement ce système ne peut être intégralement appliqué pour la composition de la Seconde Chambre à ses débuts. Mais un point essentiel du système est que jamais plus d'un tiers de la section la plus considérable ne puisse être élu à la fois ou par la même Chambre des Communes.

Pour résoudre la difficulté dans le cas de la constitution initiale de la Seconde Chambre la Conférence propose :

En ce qui concerne la section à élire par la Chambre des Communes : — Un tiers de cette section serait élue par les membres de la Chambre des Communes *actuelle* groupés en circonscriptions territoriales conformément au plan proposé pour toutes les élections subséquentes de la Seconde Chambre. Ce tiers se retirerait au bout de quatre ans. — Un tiers de cette partie de la Seconde Chambre serait pareillement élu par les membres de la *prochaine* Chambre des Communes et se retirerait au bout de huit ans. — Le tiers restant serait élu par le Comité mixte permanent des deux Chambres déjà formé dans le but d'élire la partie de la Seconde Chambre dans laquelle les membres de la Pairie doivent être représentés. Ce dernier tiers siégerait pendant la période totale de douze ans.

Par cette méthode, au bout de quatre ans, le système d'élection par la Chambre des Communes existant à l'époque où chaque période de quatre ans prendrait fin, fonctionnerait complètement et, au bout de douze ans, la Seconde Chambre tout entière serait constituée suivant la méthode proposée, chaque membre élu siégeant pour douze ans, et la Chambre étant renouvelée par tiers tous les quatre ans.

On voit d'après ce qui précède qu'il est admis que le début

de la composition de la Seconde Chambre aurait lieu pendant l'existence de la Chambre des Communes actuelle. Si la législation pour la constitution de la Seconde Chambre devait être différée jusqu'au Parlement prochain, il est évident que certaines modifications seraient nécessaires. (Il est regrettable que ces modifications n'aient pas été indiquées, car il est aujourd'hui à peu près certain que des élections générales vont avoir lieu en Angleterre à bref délai.)

La question a été posée de savoir laquelle des trois organisations électorales proposées élirait, la première, sa part du tiers de la Seconde Chambre. Il a été admis que le Comité mixte permanent opérerait le premier, parce qu'il serait qualifié pour prendre en considération le sentiment du pays considéré dans son ensemble et désigner ainsi dans ses choix des hommes éminents n'ayant aucun lien avec des circonscriptions géographiques particulières.

En ce qui concerne la section à élire par le Comité mixte permanent, l'ensemble de cette section devant être élu pour la première fois comme dans l'avenir par le Comité mixte, — la Conférence a été d'avis de laisser à ce Comité le soin de nommer ceux qu'il élirait, pour une période de quatre, huit ou douze ans, à son choix. Ainsi qu'il a été dit précédemment, les membres élus à cette première élection seraient pris exclusivement parmi les Pairs.

Toutefois, à la seconde et à la troisième élections, le principe d'admettre graduellement dans cette section d'autres membres que des Pairs entrerait en vigueur, et à ces élections la moitié seulement des vacances serait réservée aux Pairs, tandis qu'aux élections suivantes aucune restriction ne serait imposée au choix du Comité mixte, sous la réserve que le nombre des Pairs ainsi désignés siégeant dans la Seconde Chambre ne tomberait pas au-dessous de trente.

La Conférence a ensuite examiné plusieurs cas particuliers.

L'un d'eux est celui des « Law Lords » (Lords de justice) qui siègent en vertu des acts dits « Appellate Juridiction acts » de 1876 et 1887.

Aussi longtemps que la Seconde Chambre continuera à remplir les fonctions judiciaires que remplit actuellement la Chambre des Lords, ces hauts personnages doivent continuer à siéger comme membres *ex officio*. Leurs connaissances spéciales et leur longue expérience doivent servir dans l'avenir, comme elles ont servi dans le passé, à donner aux bills la forme légale. La même considération s'applique au Lord grand chancelier et aux anciens Lords chanceliers qui

prennent part aux opérations juridiques de la Chambre. Ils demeureraient membres *ex officio* de la Seconde Chambre tant qu'ils siégeraient comme juges d'appel. Il a été longtemps admis que les membres de la Maison royale créés pairs siégeraient à la Chambre des Lords, bien que, depuis plusieurs générations, ils n'aient ni participé aux débats ni pris part d'autres manières à la vie politique. La Conférence a pensé que cet usage peut être maintenu, en ce qui concerne les fils et petits-fils d'un souverain.

Différentes autres questions dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer ici ont été également discutées.

Il est toutefois trois points qui méritent l'attention.

Les ministres doivent-ils être autorisés à prendre la parole dans les deux Chambres, n'ayant naturellement le droit de vote que dans la Chambre à laquelle ils appartiennent?

Les membres de la Seconde Chambre doivent-ils recevoir des émoluments comme en reçoivent aujourd'hui les membres des Communes?

Quelles sont les mesures à prendre pendant la période de transition entre la Chambre des Lords actuels et la Seconde Chambre nouvelle pour assurer le fonctionnement régulier du régime constitutionnel pendant cette période?

La Conférence a jugé devoir laisser au gouvernement le soin de trancher ces questions ainsi que plusieurs autres. De même la Conférence s'est abstenue d'examiner l'inclusion dans la Seconde Chambre de personnes ayant qualité pour exprimer les idées des Dominions de Self Government et des autres possessions britanniques au-delà des mers. Après de longs débats au cours desquels l'importance de cette question a été reconnue, la Conférence a jugé ne pas devoir faire des propositions qui, si elles étaient adoptées, pourraient affecter les relations du Parlement avec les parties éloignées de l'Empire. La Conférence aborda ensuite le grave sujet suivant :

Fonctions législatives de la Seconde Chambre. — Il a toujours été admis, dit le rapport, — et c'est la pratique dans presque tous les pays où existe une Seconde Chambre, — que celle-ci doit avoir pleins pouvoirs dans la sphère législative qui n'a pas un caractère financier. Elle peut reviser, corriger et, dans certains cas, refuser de discuter un bill émanant de l'autre Chambre. Elle peut prendre l'initiative de bills (projets de loi) publics ou particuliers. Elle peut discuter toutes les questions de

politique générale, intérieure ou impériale. Dans les questions financières seules, son rayon d'action est limité par les droits supérieurs, établis depuis longtemps, de la Chambre populaire. Ce sont donc les questions de finances et ces questions seules, que la Conférence a jugé devoir examiner.

Elle a décidé de refuser de tenter la refonte dans leur ensemble des anciennes règles qui ont déterminé les privilèges de la Chambre des Communes relativement aux finances. Elles offrent une espèce de labyrinthe de controverses historiques, constitutionnelles et juridiques. Il a donc été convenu de ne s'occuper que d'une branche du sujet, — de la distinction à établir entre les bills purement financiers, dans leurs effets comme dans leur forme, et ceux qui, bien que contenant certaines stipulations financières, sont aussi destinés à traiter des sujets non financiers; de la manière de distinguer ces deux classes de bills et des conséquences qui doivent résulter de cette distinction.

Qu'est-ce, en effet, qu'un bill purement financier?

Un bill présenté à la Chambre des Communes, soit pour accroître les revenus de l'Etat, soit pour affecter des revenus à des buts publics déterminés, peut, tout en semblant ne viser que l'accroissement des ressources financières ou la dépense de l'argent, avoir des effets industriels, commerciaux, sociaux ou politiques, plus importants et de conséquences bien plus grandes que ne le seraient ses effets financiers directs. Bien des changements considérables, certains même révolutionnaires, peuvent être obtenus par des mesures prétendues financières. La Conférence a pensé que si la Seconde Chambre, élue comme il est proposé, doit rendre des services réels, ses opinions sur des changements de cette nature doivent être entendues. Il semble que l'intérêt du public non seulement au point de vue du contribuable, mais à celui du citoyen, exige que de semblables mesures ne soient pas hâtivement votées et ne deviennent pas lois sans avoir été mûrement étudiées.

Une Seconde Chambre, constituée comme il a été dit, semble propre à servir de sauvegarde dans ce but. Les jalousies et les antagonismes qui se sont dans le passé manifestés contre l'action d'une Chambre non représentative, composée de membres appartenant à une classe unique et pour la plupart riches, ne s'adresseront pas, on doit s'y attendre, à l'action strictement limitée, comme la Conférence pense qu'elle doit l'être, d'une Seconde Chambre d'une composition ainsi modifiée et d'un caractère si popu-

laire. Si ce point est admis, comment distinguer les bills purement financiers des autres qui, tout en contenant des clauses financières, sont aussi bien plus importants dans leurs effets non financiers?

Il suffit évidemment de trouver une définition claire et précise qui puisse être insérée dans un Statut. Mais le rapport avoue un peu naïvement que « la Conférence a passé bien des heures à essayer de trouver une définition, mais sans succès. La complexité du problème et la diversité des cas auxquels il fallait répondre étaient déconcertantes ».

Elle a consulté de « très hautes autorités qui ont déclaré que c'était aussi le résultat auquel elles étaient arrivées ». Après examen des cas douteux qui se sont présentés, la Conférence a été amenée à croire que la meilleure manière de traiter ces bills douteux et discutables serait de les soumettre à un petit comité mixte permanent des deux Chambres dont la décision serait définitive. En conséquence, elle recommande la nomination, au début de chaque Parlement, d'un Comité des finances, de sept membres de chaque Chambre. Chaque Chambre aurait le droit de soumettre à la décision de ce comité tout bill financier contenant des clauses de nature à avoir des conséquences sérieuses qui ne seraient pas uniquement d'un caractère financier.

Ce comité aurait le devoir d'examiner non seulement les sujets que le Bill prétendrait comprendre, mais aussi les buts qu'il couvre et ses effets probables, de façon à bien préciser son caractère et de décider si certaines de ses clauses, étant strictement financières, sont du domaine des Communes seules, et si d'autres peuvent être justement examinées et amendées par la Seconde Chambre en raison des résultats sociaux et économiques qui peuvent en découler, celles-ci touchant alors des questions de politique nationale générale. Si le comité concluait dans ce dernier sens, les clauses déclarées non financières pourraient être rejetées et amendées par la Seconde Chambre, toujours sous la réserve de la règle qu'aucun amendement de nature à augmenter les charges imposées à la nation ne peut être fait par la Seconde Chambre.

Si des amendements dans des clauses déclarées non financières n'étaient pas acceptées par les Communes, le différend entre les deux Chambres serait réglé comme il va être dit.

Règlement des différends entre les deux Chambres. — La Conférence a divisé cette question, l'une des plus délicates de toute la réforme, en deux cas distincts :

1° Les méthodes de conciliation et de compromis permettant de régler les différends.

2° Comment obtenir un règlement final quand il n'aura pas été possible d'arriver à un compromis?

Des Conférences entre les deux Chambres pour régler leurs différends ont fait depuis longtemps partie du mécanisme parlementaire. La Conférence reconnaissant que cette méthode a été généralement futile et que, au cours des dernières années, on y avait eu rarement recours, en propose une nouvelle sous le vieux nom de « Conférence libre ». Elle propose de désigner au début de chaque Parlement un petit nombre de membres de chaque Chambre, choisis « parmi les plus expérimentés, les plus judicieux et les plus dignes de confiance, et représentant tous les partis qui peuvent exister dans chaque Chambre », et d'en former un Comité de Conférence permanent. A ceux-ci, chaque Chambre en ajouterait un plus petit nombre qui, tout en ayant les mêmes mérites que ceux de l'élément permanent, y ajouteraient des connaissances spéciales sur le sujet particulier source du litige qu'il s'agirait de régler. Le nombre des membres permanents de ce Comité de Conférence pourrait être de vingt pour chaque Chambre, de manière qu'il ne « fût pas trop nombreux pour une discussion facile et sans apparat, et ne fût pas susceptible de se laisser entraîner par cette chaleur de sentiments qui est apte à se développer avec le nombre des membres de toute assemblée ».

Le nombre de membres additionnels à ajouter pour leurs connaissances spéciales serait déterminé par l'importance du sujet, mais il ne devrait pas excéder dix pour chaque Chambre, de manière que le nombre total des membres de ce Comité ne dépassât jamais dans aucun cas soixante.

Une fois le Comité de Conférence libre ainsi constitué, tous les amendements présentés par l'une des deux Chambres à un bill voté par l'autre, s'ils n'étaient pas acceptés par cette autre Chambre, seraient déférés, à la requête de l'une ou de l'autre, à la Conférence libre qui étudierait la manière d'arriver à l'amiable à la solution de la controverse, soit par compromis, soit en proposant une nouvelle solution plus acceptable par les deux Chambres que celle contenue dans le bill votée par l'une d'elles, ou que les amendements votés par l'autre. Cette solution trouvée, la Conférence libre en ferait part aux deux Chambres. Chacune l'accepterait ou la rejetterait. Si elle était acceptée en bloc par les deux Chambres, la discussion serait considérée comme

close et le Bill pourrait recevoir l'assentiment de la Couronne.

Dans le cas contraire, si les deux Chambres n'acceptaient pas la solution ou si, acceptée par l'une, elle était repoussée par l'autre, trois méthodes furent examinées :

a). — Celle des Chambres qui aurait accepté le bill modifié par la Conférence libre aurait le droit de le soumettre à une séance mixte des deux Chambres, qui discuterait et voterait comme une sorte de congrès. Ce système, après vifs débats, fut rejeté.

b). — Il fut alors proposé, et cette proposition rencontra beaucoup d'adhérents, de soumettre au pays les questions en discussion par un referendum de tous les électeurs régulièrement inscrits sur les listes électorales. Inutile d'entrer dans le détail des discussions auxquelles cette proposition donna lieu, il suffira de dire que, parmi les raisons invoquées contre le referendum, furent celle qu'une fois introduit dans la machine gouvernementale, on pourrait être tenté de l'appliquer à d'autres cas, et qu'il pourrait diminuer la dignité et l'autorité du Parlement. L'idée du referendum écartée, le système suivant fut enfin adopté.

c). — En cas de rejet par l'une des Chambres du bill revu par la Conférence libre, il serait retourné à cette Conférence qui l'examinerait à nouveau au cours de la session suivante. Si elle le renvoyait aux Chambres sous la même forme que précédemment, les deux Chambres devraient l'examiner à nouveau. Si les deux Chambres l'acceptaient, il serait considéré comme voté; si elles étaient en désaccord ou si la Chambre des Communes le rejetait, le bill tomberait et serait abandonné. Mais si les Communes l'acceptaient et s'il avait été présenté par la Conférence libre avec une majorité d'au moins trois voix des membres présents et votants, il serait soumis à l'assentiment royal. Si, d'autre part, la Conférence libre ne pouvait tomber d'accord de retourner le bill dans la même forme, ou si la majorité par laquelle elle décidait de le retourner était inférieure à trois, le bill tomberait. Malgré tous les arguments du rapport pour expliquer les avantages de cette méthode, elle paraît assez compliquée.

Ajoutons que les séances de la Conférence libre seraient secrètes, « car c'est seulement ainsi que la liberté de discussion peut être assurée ». Des procès-verbaux des séances seraient établis et indiqueraient, — à moins que la Conféreoce libre n'en décidât autrement, — le nombre de voix pour ou contre, mais ils ne donneraient pas les noms des membres ayant pris part au vote. La Conférence libre déci-

derait en outre si ces procès-verbaux devraient être publiés ou non avec le rapport.

Il y aurait donc trois différents comités mixtes des deux Chambres : — Le comité mixte pour l'élection d'une partie de la Seconde Chambre. — Le comité mixte pour décider des questions soulevées par les bills financiers. — Le comité mixte (ou Conférence libre) pour le règlement ou les tentatives de règlement des différends entre les deux Chambres.

Enfin la Conférence a proposé différentes autres mesures dont certaines sont de grande importance. Elle a proposé entre autres que les disqualifications qui s'appliquent aux élections aux Communes s'appliquassent également à celle de la Seconde Chambre, avec certaines exceptions dont la plus notable est celle qui rend éligibles pour cette Seconde Chambre les catégories suivantes de personnes non éligibles aux Communes : les membres du clergé de l'Eglise d'Angleterre, de l'Eglise catholique romaine, de l'Eglise d'Ecosse et de l'Eglise protestante épiscopale en Irlande.

Elle a laissé, d'autre part, au gouvernement de décider si les titulaires de fonctions lucratives dépendant de la Couronne, les personnes jouissant de pensions suivant le bon plaisir de la Couronne, les soumissionnaires de contrats passés avec le gouvernement, ou les fournisseurs de l'Etat seraient ou non éligibles pour la Seconde Chambre; — si, en élisant les membres de la Seconde Chambre, les divers groupes géographiques de membres de la Chambre des Communes devront opérer simultanément ou, dans le cas contraire, dans quel ordre ils devraient voter; — si les ministres de la Couronne auraient le droit de siéger et de prendre la parole dans les deux Chambres.

Elle a laissé aussi à la décision du gouvernement de déterminer les mesures à prendre pour faire remplir à la Chambre des Lords actuellement existante les fonctions d'une Seconde Chambre pendant la période qui s'écoulera entre le vote de l'Act constituant une Seconde Chambre réformée et la réunion de la Seconde Chambre nouvelle.

Au rapport est annexé un tableau détaillé indiquant le nombre et la composition des circonscriptions qui doivent être constituées pour les groupes chargés de l'élection des membres de la Seconde Chambre. Ces circonscriptions sont au nombre de 12 pour l'Angleterre et les Galles (11 pour l'Angleterre, 1 pour les Galles et le Monmoutshire), et 1 pour l'Ecosse. Le tableau indique les comtés compris dans chaque

circonscription, la population de ces circonscriptions, le nombre de sièges dans la Seconde Chambre auxquels chaque circonscription doit élire un membre et le nombre de membres des Communes groupés par circonscription.

En terminant ce rapport, le vicomte Bryce déclare que les membres de la Conférence ne se font pas illusion sur les nombreuses critiques qu'il soulèvera et il exprime l'espoir que ceux qui critiqueront apprécieront la nature et le poids des difficultés de la tâche.

***

Ce rapport est indiscutablement un document fort intéressant et d'une grande autorité. Mais, comme le prévoyait Lord Bryce, il a soulevé de très vives critiques dont certaines semblent bien fondées.

Le reproche fondamental fait de divers côtés aux propositions de la Conférence est que, sous une forme déguisée, elle établit le système de la Chambre unique contre lequel la grande majorité, tory comme libérale, s'est toujours élevée en Angleterre. L'élection par les groupes géographiques composés de membres des Communes, le mode de règlement définitif, final, des différends entre les deux Chambres font en réalité de la Seconde Chambre un simple apanage, une créature de la première [1].

La conservation, dans une Seconde Chambre, d'un élément provenant de la Chambre des Lords actuelle est considérée comme un principe juste et d'une saine doctrine. Mais le nombre de quatre-vingt-un Pairs, y compris cinq évêques, choisis en commun par les deux Chambres est jugé excessif et d'un effet complètement nul si on invoque à l'appui l'idée de maintenir la continuité historique.

Mais le point qui soulève le plus de critiques justifiées est la proposition de faire désigner les trois quarts de la Seconde Chambre par la Première Chambre votant par groupes. Le règlement final des différends par « la Chambre des Communes seule » supprime en fait toute action de la Seconde Chambre comme pouvoir modérateur et n'en ferait plus qu'un écho de la Chambre élue par la masse électorale.

Lord Bryce, dans la première section de son rapport, insiste sur ce qu'une Seconde Chambre doit être d'un « type et d'une composition différents de l'Assemblée populaire » et avoir « une force suffisante pour agir comme influence

[1] *Fortnightly Review*, juin 1918. « Obiter Scripta. »

modératrice dans la conduite des affaires nationales ». Quelle « différence de type » et quelle « influence modératrice » pourraient être laissées à une Chambre qui, à chaque stade, serait plus ou moins élue par l'autre Chambre? La Chambre des Communes doit élire les trois quarts des membres de la Seconde Chambre, l'autre quart est élu par des Comités *mixtes*; les différends sont réglés par des Conférences *mixtes* et finalement par la Chambre des Communes. Quelle liberté, quelle influence, quel caractère, quelle autorité pourraient avoir une Chambre ainsi placée sous le contrôle et la dépendance de sa puissante voisine?

Tout ceci, encore une fois, conduit, assure-t-on, directement au système de la Chambre unique, tout en cherchant à sauver la face de la Chambre des Lords.

Lord Grey disait que « le régime d'une Chambre unique était une malédiction [1] ». C'est encore aujourd'hui l'opinion générale qui estime qu'un Sénat « fort et réel » est une condition *sine qua non* de gouvernement et de législation; qu'il doit avant tout être élu par un corps électoral complètement différent de celui qui élit la Chambre des Communes; que l'essence d'un Sénat est de porter un jugement de critique modérée sur les mesures que peut prendre une Chambre démocratique. Pour constituer un pouvoir ayant l'autorité nécessaire il doit être composé d'hommes différents, appartenant à un ordre différent, élu par une classe d'électeurs différente. Une Seconde Chambre doit être, disent ces critiques du rapport de la Conférence, basée sur le principe de différer de la première dans son origine et sa constitution, et de jouir de pouvoirs réels et effectifs, non seulement pour imposer des délais à la législation de la Première Chambre mais pour la modérer. La nouvelle Chambre des Communes, avec ses 20 millions d'électeurs, hommes et femmes, *dont plus de la moitié sera complètement ignorante de toute politique*, aura une puissance bien plus considérable que la Chambre des Communes telle qu'elle est aujourd'hui constituée. Pourquoi cette Chambre des Communes nouvelle serait elle « le Peuple, la *vox populi* », la seule représentante de la démocratie, et pourquoi

[1] Il s'agit ici de Lord Grey, chevalier de la Jarretière, qui siégea pendant vingt et un ans aux Communes, fut Premier Lord de l'Amirauté dans le ministère de Fox, après la mort de celui-ci reçut le secrétariat pour les Affaires étrangères, et, en novembre 1830, à la chute du ministère du duc de Wellington, devint Premier Ministre, — et non pas de Lord Grey de Fallodon (Sir Edward Grey), qui fut à la tête du Foreign Office, de 1905 à novembre 1917.

l'autre Chambre, également élue au mérite par des représentants populaires, serait-elle traitée comme un « incubus » suranné[1] ?

Beaucoup critiquent également le moment choisi pour la présentation de ce projet de réforme, au milieu d'un bouleversement complet de la vieille constitution de l'Angleterre et d'une crise militaire d'où dépend le sort du pays. Tout en reconnaissant, par exemple, que le rapport est un document de grande valeur et offre un puissant intérêt, la *Review of Reviews*, ferme partisan cependant du gouvernement, le trouve de forme très compliquée, et juge que le pays a d'autres préoccupations plus urgentes. Elle constate aussi, avec beaucoup d'autres, que la Conférence a laissé entièrement de côté deux points d'importance vitale qui doivent de toute nécessité être pris en considération avant qu'aucune réforme puisse être effectuée. C'est d'abord la question de déterminer la place qu'occupera la Chambre des Lords réformée dans le Parlement impérial dont l'établissement après la guerre est désormais une quasi certitude; et, en second lieu, son fonctionnement dans le système de fédéralisme qui doit être appliqué aux Iles britanniques. Beaucoup des propositions de la Conférence devront, dit l'ancien organe de M. Stead, être examinées et discutées attentivement[2].

Quant aux organes d'opinions qui depuis longtemps mènent campagne contre le système politique actuel, ils sont généralement hostiles au système proposé. « Reconstituée d'après les lignes indiquées, dit M. G. K. Chesterton, la Chambre des Lords qui, telle qu'elle existe encore, montre parfois des lueurs d'honnêteté et de courage ne serait qu'une répétition de la faillite des Communes et rendrait encore plus évidente l'irréalité désespérante du système politique actuel. Si vraiment le principe électif est introduit dans ce cas, il nous semble qu'il n'y a aucune raison pour la restriction de la Seconde Chambre des Pairs. Il se peut qu'il y ait de bons motifs pour l'abolition du législateur héréditaire; ce cas toutefois n'a pas été établi dans les propositions dont il s'agit, qui n'en parlent même pas. Elles cherchent simplement

[1] *Fortnightly Review*, juin 1918. — Dans un projet présenté par l'auteur en 1910 pour la réforme de la Seconde Chambre, il avait été proposé, en vue d'obtenir une assemblée différente de la Chambre des Communes, de la faire élire par les Conseils de comté votant proportionnellement aux circonscriptions électorales de chaque comté.

[2] *Review of Review*, mai 1918. « The House of Lords Reform. »

à priver la Chambre actuellement existante de ses caractéristiques et à la remplacer par une copie anémique d'une assemblée qui, depuis longtemps, a cessé d'être, dans aucun sens, représentative [1]. »

Devant la grande vague de fond qui balaie tout ce qui fut la Constitution anglaise, il serait bien téméraire de pronostiquer. Mais avec M. Frédéric Harrison et beaucoup d'autres, nous pensons que cette discussion pourrait bien demeurer purement académique, et que ce rapport, tout remarquable qu'il soit, court quelque risque d'aller retrouver dans la poussière des archives tant de « Parliamentary Papers ».

Il y a bien des chances pour que la réforme de la Chambre des Lords se fasse sur de toutes autres bases et dans de tout autres formes que la machine très compliquée proposée par la conférence. Nul ne peut avoir la moindre idée de ce qui va sortir, après la guerre, des votes des millions d'électeurs nouveaux, ni des revendications du travail — dont les grèves de Birmingham et de Coventry, parmi les ouvriers de fabrique de munitions, viennent de montrer la gravité à un public qui persiste à vouloir fermer les yeux.

En dépit des ministères de Reconstructions et du travail, des rapports Whitley, des Commissions sur l'agitation ouvrière, des beaux discours sur la nouvelle harmonie entre le Capital et le Travail, la vérité est qu'il règne dans le monde des ouvrier une agitation dont, il y a déjà bien longtemps, les lecteurs du *Correspondant* ont été à même de connaître les manifestations. Elles s'aggravent constamment.

Quelles sont les causes du mécontentement actuel ? demandait dernièrement dans un article fort remarquable la *Daily Chronicle* [2]. Et, rappelant le rapport de la Commission d'enquête de l'année dernière sur l'agitation ouvrière, l'auteur de cet article rappelait qu'une des causes signalées, celle qui est aujourd'hui plus marquée que jamais, est

le soupçon, la méfiance générale de toutes les actions du gouvernement et des patrons. Les ouvriers redoutent la situation où ils vont se trouver après la guerre. Le recrutement de nouveaux ouvriers d'art, d'hommes pris dans les « skilled trades » pour le service militaire, a augmenté les soupçons. Le Travail ne peut pas concilier ces appels

---

[1] *New Witness*, 3 mai 1918. « Comments of the Week. »

[2] *Daily Chronicle*, 23 juillet 1918. « What's wrong wit Labour? Causes of present Discontent. »

sous les drapeaux d'ouvriers instruits, dont l'exemption du service militaire avait été tant de fois promise et garantie, avec les triomphantes assurances de l'arrivée des millions de soldats américains. Il soupçonne que le « comb out » est simplement une autre manœuvre capitaliste pour augmenter la dilution, qui est la plus grave menace au trade unionisme....... Quand on rapproche toutes ces mesures des engagements pris à maintes reprises de restaurer après la guerre les conditions des Trade Unions, et des retards continuels apportés par le gouvernement à présenter le bill tant de fois annoncé qui doit assurer cette restauration, il est facile de comprendre, dit plus loin la *Daily Chronicle*, pourquoi le Travail est parfois irrité et, à l'occasion, manifeste son irritation d'une façon dramatique.

Le nombre des électeurs appartenant aux classes ouvrières va, par suite de la nouvelle franchise électorale, se trouver accru de plusieurs millions. Les femmes vont voter pour la première fois. Il suffit de causer avec des ouvriers intelligents pour connaître leur opinion sur les réformes parlementaires. Ce n'est pas trop s'avancer que de dire qu'elle réserve probablement des surprises aux réformateurs.

Que la Chambre des Lords, qui a rempli un rôle si grand et si glorieux dans l'histoire de la « Vieille » Angleterre, soit condamnée à disparaître à brève échéance, ce n'est guère douteux, — il va disparaître bien d'autres institutions aussi vénérables! — Mais qu'elle soit remplacée par une Seconde Chambre issue d'un système de parlementarisme aussi compliqué que celui de la Conférence, avec tous ses groupes, ses comités, tous composés d'hommes ayant tous les mérites et toutes les vertus : voilà ce qui, d'après l'avis d'un très grand nombre de Pairs, de Commoners, de la plupart des journaux indépendants et de la majorité de l'opinion en Angleterre, est plus que très douteux.

***

SILHOUETTES DE GUERRE

M. BAKER

M. Newton Diehl Baker, secrétaire d'Etat pour la Guerre dans le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, donne au monde ce spectacle étonnant d'un homme naguère encore « pacifiste » déclaré, ayant maintes et maintes fois professé hautement les opinions pacifistes les plus nettes et les plus formelles — et qui consacre aujourd'hui tous ses efforts, toute son intelligence, toutes ses capacités à la création d'une puissance militaire qui promet d'être la plus formidable que le monde ait jamais vue!

Pacifiste, il l'était autant qu'il est possible de l'être. Il l'était encore en juillet 1915, alors qu'il était maire de Cleveland, ainsi qu'il le déclarait à cette époque au « Field Secretary » de la « National Security League », qui publiait son interview en même temps que toutes celles qu'il avait eues avec les maires de la plupart des grandes villes des Etats-Unis. Aussi son pacifisme indiscutable fut-il une des raisons pour lesquelles le choix d'un tel homme pour le poste qu'il occupe depuis le 6 mars 1916 fut amèrement critiqué par toute la presse républicaine.

Un autre reproche qui était fait à ce choix du Président, était que M. Baker n'était pas « suffisamment connu ». Il avait été, cependant, deux fois « Mayor » (maire) de la grande et importante cité, de Cleveland; mais c'était la charge publique la plus considérable qu'il eût jamais remplie, et, en Amérique, un homme doit généralement avoir été « bigger » (plus gros) que cela pour être appelé aux postes es plus importants du Cabinet Américain.

Cleveland, la grande métropole industrielle, située sur le lac Erié, dans la partie ouest de l'Etat d'Ohio, est la sixième plus importante ville des Etats-Unis, avec une population de près de 600 000 habitants[1], terminus de sept lignes de chemins de fer, centre d'un grand commerce de grains et de bois de construction, le plus grand marché de poisson d'eau douce de tous les Etats-Unis. La ville doit en outre sa très grande richesse à ses manufactures et par-dessus tout à ses industries métallurgiques extrêmement florissantes. La direction des affaires municipales d'une cité magnifique et somptueuse, comme Cleveland, exige de grandes qualités administratives. Elle exige aussi de hautes qualités morales, et M. Baker s'y montra en tous points digne de la confiance que lui témoignaient ses concitoyens. Comme toutes les grandes villes industrielles, tous les grands centres où il se dépense beaucoup d'argent, Cleveland n'était pas, le temple de toutes les vertus. Pendant les deux périodes où il remplit les fonctions de « Mayor » M. Baker s'attacha à combattre énergiquement la corruption sous toutes ses formes; il nettoya la cité, « cleaned the city up », pour employer l'expression d'un de mes amis, grand industriel de l'Ohio. La façon dont il exerça sa magistrature lui acquit dans tous les Etats-Unis la réputation d'un réformateur.

***

C'est un homme jeune encore. Il est né à Martinsburg, dans la Virginie occidentale, le 3 décembre 1871. Il a donc quarante-six ans. Le lecteur a pu remarquer, en jetant un coup d'œil sur les « Silhouettes » américaines déjà publiées dans le *Correspondant*, combien sont nombreux les hommes importants des Etats-Unis de lignage ecclésiastique. M. Baker est dans ce cas. Son grand-père était un prédicateur luthérien. Son père était médecin de campagne. Sa mère, toute jeune fille dans le Maryland pendant la guerre civile de la Sécession, franchit plusieurs fois le blocus au péril de sa vie pour porter des médicaments aux soldats confédérés. Une fois même elle fut prise et mise en prison.

Par profession M. Baker est un « lawyer », un homme de loi. Il fit ses études à la « Johns Hopkins University », après quoi il suivit un cours supérieur de droit à la « Washington and Lee

[1] Au dernier recensement, la population de Cleveland était de 550 663 habitants.

University ». A vingt-trois ans, en 1894, il fut inscrit au barreau de la West Virginia, et retourna ensuite exercer sa profession dans sa ville natale, à Martinsburg. Il n'y pratiqua que peu de temps. De même qu'on disait jadis que chaque petit Anglais en naissant était conservateur ou libéral, de même on eût pu dire que tout Américain naissait républicain ou démocrate. M. Baker était démocrate. En 1896, pendant la seconde présidence de Stephen Glover Cleveland, il fut appelé à Washington (la capitale) par M. William L. Wilson, Postmaster général (directeur général des Postes) dans le cabinet démocrate, qui le prit comme secrétaire particulier. Ce fut ainsi qu'il débuta dans la politique. Lorsque, en 1897, l'élection de MacKinley à la présidence ramena les républicains au pouvoir, Baker perdit naturellement son emploi.

Peu de temps après, il reçut une proposition qui ressemblait plutôt à un ordre, lui mandant de se rendre immédiatement à Cleveland pour entrer dans une fameuse firme juridique de cette ville.

Il doit cet avancement dans sa carrière professionnelle, avancement qui décida de tout son avenir politique, à un fait qui montre bien la part que joue le hasard dans les destinées humaines. « Ce jeune homme ira loin, si les circonstances le favorisent », disait de Napoléon son professeur de mathématiques à l'école de Brienne. Quel que soit le mérite il ne mène pas à grand chose, bien qu'en disent les thuriféraires des hommes arrivés, si les circonstances ne le favorisent pas. Cette chance se manifesta pour M. Baker à bord d'un transatlantique.

Il avait fait en touriste un voyage en Europe et retournait aux Etats-Unis. A bord du navire qui le ramenait il avait fait, entre autres passagers, la connaissance d'un avocat anglais, aimable, de conversation agréable et s'exprimant toujours avec douceur. Je laisse la parole à M. Baker, car c'est dans les termes suivants qu'il a lui-même raconté l'anecdote à un de mes amis :

« Un matin, dit-il, je vis le petit Anglais engagé dans une violente discussion avec un grand et solide gaillard, très brun, et moustachu comme un pirate. Le doux petit avocat était mis en pièces par son interlocuteur à propos du Home Rule pour l'Irlande.

« J'intervins dans cette conversation plus qu'animée, sans le moindre enthousiasme d'ailleurs, et simplement pour venir en aide à l'Anglais. Naturellement le gros homme se tourna contre

moi et me prit à partie. Le débat se continua sur le pont. »

Le gros homme se trouva être M. Martin A. Foran, le premier homme de loi de Cleveland, dont le cabinet avait une très grande clientèle. M. Baker et lui firent plus ample et intime connaissance pendant le reste du voyage.

« Un an ne s'était pas écoulé, dit le secrétaire pour la Guerre, que M. Martin A. Foran m'écrivait, *m'enjoignant* de venir à Cleveland pour entrer dans sa firme. Il me disait que je devais venir, sans s'arrêter à me faire des propositions ou à me demander mon avis. J'emballai mes livres et mes habits et je partis pour Cleveland. » M. Foran l'avait appelé de cette singulière façon pour en faire son associé.

Ses débuts dans la vie publique ne manquèrent pas non plus d'originalité. Il n'y avait pas longtemps qu'il était entré dans la firme quand son senior partner l'envoya à sa place dans un grand meeting public où il devait prendre la parole. M. Baker paraît beaucoup plus jeune que son âge. Aujourd'hui c'est tout au plus si on lui donnerait trente-cinq ans et à cette époque il paraissait naturellement encore bien plus jeune. Le président du meeting, qui comptait sur la présence du grand lawyer, fut assez désappointé. M. Baker raconte qu'il le présenta ainsi à l'assistance : « Le juge Foran est dans l'impossibilité de venir assister à notre réunion, et il a envoyé son boy. Boy, racontez-nous ce que vous avez à dire. »

Cette réminiscence de ses débuts oratoires amuse beaucoup M. Baker qui ne déteste pas la plaisanterie. Quoi qu'il en soit il devait devenir par la suite le plus actif citoyen et le premier magistrat de Cleveland.

Non seulement démocrate, mais démocrate très avancé, il devint un ardent partisan de M. Tom L. Johnson, socialiste aux conceptions hardies qui fut maire de Cleveland.

Les applications que M. Tom L. Johnson fit de ses théories socialistes pendant le temps de sa « mayoralty » (la durée de son mandat de maire) attirèrent sur cette ville l'attention des Etats-Unis tout entiers. Baker, très apprécié par Tom Johnson, fut d'abord nommé « Director of Law » (Directeur de la Justice), dans le gouvernement de la Cité de Cleveland, En 1902, l'année de son mariage avec Miss Elizabeth Léopold, de Pottstown, Pennsylvania, il fut nommé Solicitor de la Cité.

Il occupa ce poste important pendant quatre périodes successives, de 1902 à 1912. Les services qu'il avait rendus pendant ces dix ans, la manière très remarquable dont il

avait rempli ces fonctions délicates, l'avaient mis au premier rang. Pacifiste, démocrate socialiste, adversaire résolu de toutes les corruptions, réformateur, ses opinions, qu'il professait hautement, étaient connues. En 1912, les électeurs de Cleveland le choisirent comme maire. A peine installé dans sa charge il entreprit d'appliquer les réformes qu'il avait en vue. Il souleva ainsi de vives animosités dont il se préoccupa fort peu, et la ville de Cleveland lui donna raison. La durée du mandat de « mayor » est de deux ans. En 1914, à l'expiration de son terme, il fut réélu, et continua, de 1914 à 1916, l'œuvre qu'il avait entreprise et menée à bien .

Pendant que M. Baker était maire de Cleveland, il lui arriva une petite aventure caractéristique, car elle peint bien l'homme. Un soir qu'il revenait tard chez lui, il fut arrêté dans une rue isolée par trois hommes armés de revolvers. Sans manifester la moindre émotion, il commença avec le plus grand calme par faire un sermon à ces individus qui l'écoutèrent avec leurs pistolets braqués à hauteur de sa poitrine. « Vous finirez certainement, leur dit-il, par être pris si vous continuez de la sorte. Pourquoi ne vous décideriez vous pas à vivre honnêtement? » Ces « braves garçons », comme eût dit Gil Blas, lui promirent de prendre en considération ses bons avis et d'y réfléchir. Puis ils le laissèrent continuer son chemin, après l'avoir soulagé tout d'abord de sa montre et de sa chaîne. Tous trois furent arrêtés et envoyés en prison. Deux d'entre eux furent par la suite « réformés » par M. Baker qui prit soin de leurs familles pendant le temps où ils eurent tout le loisir de se repentir.

Au demeurant, M. Baker était devenu une des personnalités les plus importantes du parti démocrate. Son rôle, sa réputation comme réformateur, attirèrent l'attention du président Wilson qui fut aussi, sans aucun doute, sensible à l'influence très grande, très réelle, — influence politique, — dont il jouissait dans tout le « Middle West ». Car les considérations politiques jouent toujours un très grand rôle dans les nominations politiques, en Amérique comme partout ailleurs, surtout quand il s'agit de hautes fonctions.

Aussi quand M. Lindley Miller Garrison, — qui avait fait partie, en qualité de secrétaire pour la Guerre, du cabinet choisi le 5 mars 1913 par M. Woodrow Wilson à son élévation à la présidence, — donna sa démission par suite de sa désapprobation de la politique du président relativement à la « preparedness », Newton Baker fut-il choisi pour lui succéder.

M. Wilson, qui avait toujours considéré comme inévitable la participation des Etats-Unis à la guerre, estimait avoir trouvé dans le maire « réformateur » de Cleveland l'homme qui convenait pour ce poste.

***

Comme nous l'avons dit plus haut M. Baker était un pacifiste convaincu. Il pensait que le monde était parvenu à un point où une grande guerre était devenue impossible. Comme bien d'autres il n'y croyait pas. Aujourd'hui, persuadé de son erreur, cet idéaliste sincère et profondément religieux consacre toutes les forces de ses convictions, toute la passion de son idéalisme à faire des armées américaines la plus redoutable machine de guerre qui ait jamais existé. Parlant à Richmond, le 5 décembre 1917, il disait : « Du moment où la *Lusitania* fut envoyée dans sa tombe liquide par la main d'un assassin, les Etats-Unis n'avaient que deux partis entre lesquels choisir. Ils pouvaient se traîner sur les genoux aux pieds des Hohenzollern, criant que leurs méthodes de terreur et leur perfection militaire étaient trop puissantes, que nous devions nouss ou mettre et devenir leurs vassaux, — ou, comme alternative, nous pouvions nous battre. Nous avons choisi de nous battre ».

Peu de jours plus tard, le 28 décembre, à New-York, il disait : « Dédaignant d'être armée jusqu'aux dents en temps de paix, prête à bondir sur n'importe qui venant sur son chemin, cette nation a montré que, en temps de guerre, un peuple aimant la paix, adonné au progrès, n'avait, le moment venu, qu'à toucher l'aimant de son esprit pour se défendre ».

Pendant les premiers mois qui suivirent l'entrée de l'Amérique dans la guerre, Baker a été attaqué avec la plus grande violence. Il fut l'objet des critiques les plus amères et fut publiquement accusé d'incapacité par le président du Comité militaire du Sénat, à propos principalement de l'insuffisance des uniformes et autres fournitures militaires, et aussi au sujet de ce qui a été connu en Amérique sous le nom de « l'aéroplane fiasco ». 20 000 avaient été promis et il n'en était arrivé que sept. Il fut aussi l'objet de vives critiques pour n'avoir pas tenu compte des avertissements de M. Gérard, l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, et pour n'avoir pas, en conséquence commencé plus tôt des préparatifs actifs en vue de la guerre. Il fut interrogé sur toutes ces questions par le Comité militaire du Sénat, et de cet examen non seulement

son honneur sortit sauf, mais son crédit dans l'esprit public en fut considérablement augmenté. Il avait montré par des chiffres probants que, s'il y avait eu quelques erreurs, — et elles étaient inévitables, et tous les belligérants en ont commis, — de grandes, de très grandes choses avaient été accomplies.

Il n'y a rien dans ce qui précède qui soit un mystère. Tout cela a été dit et redit, imprimé et publié, d'un bout à l'autre des Etats-Unis [1]; tout cela a été publié en Angleterre, et nous nous permettons de penser que c'est une politique peu digne de la grande cause qui est la nôtre que de vouloir cacher — à quoi bon? — ce que tout le monde sait.

Au printemps dernier, le secrétaire d'Etat de la Guerre des Etats-Unis vint en France et en Angleterre. Il vit par lui-même, et il vit bien. Il arriva à Paris le 11 mars 1918 et se rendit sur le front, sous le feu. Pendant une de ses tournées un obus de 105 millimètres éclata à moins de trente mètres de lui. Les résultats de cette visite sont connus du monde entier; nous les avons vus, en Champagne, sur la Marne, sur l'Ourcq, etc.

Rentré dans son pays, il pouvait, en s'adressant à Washington, aux « Diables bleus » au détachement de nos chasseurs à pied envoyé aux Etats-Unis et au Canada, leur annoncer que 700 000 Américains étaient déjà arrivés en France. « Nous pensions, disait tout dernièrement le général Biddle, de l'armée des Etats-Unis, que, comme les Français et les Anglais maintenaient les Allemands, nous avions tout le temps pour nous préparer, mais les événements du commencement de cette année nous ont enlevé cette illusion. » Si M. Baker a pu la partager à un moment, il a eu cela de commun avec la plupart de ses compatriotes les plus éminents, comme nous nous ferions fort de l'établir. Mais du jour où il a vu par ses yeux, vu et compris, il a « speeded things up », il a poussé les choses à toute vitesse avec une rapidité et une efficacité simplement admirables.

Le 2 juillet, le Comité d'information publique à Washington publiait cette lettre adressée la veille par le secrétaire de la Guerre au Président :

Mon cher Monsieur le Président,

Plus d'un million de soldats américains sont partis des ports de ce pays pour prendre part à la guerre en France. En vous rendant

[1] Voir, par exemple, le numéro de mars de la *North American Review*.

compte de ce fait, je pense que quelques données montrant les progrès de notre effort militaire au delà des mers vous intéresseront :

Le premier navire emportant du personnel militaire partit le 8 mai 1917 ayant à son bord l'Hôpital de Base N° 4 et des membres du Corps de réserve des Nurses. Le général Pershing et son état-major s'embarquèrent le 20 mai 1917. Les effectifs embarqués de mai 1917 à juin 1918 inclus sont :

1917 : Mai, 1718. — Juin, 12 261. — Juillet, 12 988. — Août, 18 323. — Septembre, 32 523. — Octobre, 38 259. — Novembre, 23 016. — Décembre, 48 840.

1918 : Janvier, 46 776. — Février, 48 027. — Mars, 83 811. — Avril, 117 212. — Mai, 244 345. — Juin, 276 372. — Marines, 14 644.

Total général : 1 019 115.

Le nombre total des troupes revenues de l'étranger, perdues en mer et par le feu s'élève à 8165.

En raison de la protection superbement efficace que la Marine a donnée à notre service des transports, 291 hommes seulement ont été perdus à la mer.

Les approvisionnements et les équipements en France pour toutes les troupes qui y ont été envoyées sont, d'après les derniers rapports, suffisants, et le rendement de nos industries de guerre dans ce pays indique un progrès marqué dans presque toutes les branches d'équipements et d'approvisionnements nécessaires.

Respectueusement vôtre : Newton D. Baker.

En lui accusant réception de sa lettre le président témoignait au secrétaire de la Guerre toute sa satisfaction et l'assurait de celle du pays pour ce magnifique résultat. En même temps et en confirmation de sa missive, M. Baker avait préparé un rapport destiné à la Chambre des Représentants (publié le 3 juillet) montrant que, à cette date, il y avait sous les drapeaux 160 400 officiers et 2 010 000 hommes, alors que quatorze mois auparavant, les forces militaires des Etats-Unis, armée régulière et gardes nationales, étaient de 9524 officiers et de 202 510 hommes. Pendant le courant du mois de mai, 900 mitrailleuses Browning du type lourd avaient été livrées par les ateliers de fabrication, et, pour le même mois, le nombre de mitrailleuses Browning du type léger livrées avait dépassé 1800.

Le rapport ajoutait : « Tous les trois jours il est reçu un nombre de fusils suffisant pour armer une division complète, et plus de 1 300 000 fusils ont été fabriqués et livrés à la date du 1er juin. » En même temps une communication officielle, — Washington, 3 juillet, — faisait connaître que, au 1er septembre 1918, 3 millions de soldats américains seraient sous les armes, et le Congrès était avisé qu'au 1er janvier 1919 le Quartier Maître Général aurait habillé 4 millions de soldats.

Mais cela ne satisfait pas encore le secrétaire de la Guerre. Il croit au « maximum d'efforts ». C'est encore à lui qu'est dû le bill qui va être présenté au Congrès par le gouvernement, ainsi qu'il vient d'être décidé au moment où ceci est écrit, pour l'extension des limites de l'âge militaire qui seront désormais dix-huit et quarante-cinq ans, au lieu de vingt et un et trente et un. Le Bill passera certainement sans difficultés, il a pour but de maintenir et d'entretenir en France une armée américaine de 3 à 4 millions d'hommes au minimum. Le gouvernement américain prend, en effet, toutes ses dispositions pour une guerre plus longue qu'on n'avait d'abord prévu. Comme le disait, le 5 août, en présence du Président et de Mrs Wilson, M. Hurley, Président du Shipping Board, à l'occasion du lancement du steamer *Quistonca* aux nouveaux chantiers de Hog Island : « Le gouvernement américain agit ainsi, parce qu'une paix durable ne peut être en vue tant que le système militariste de l'Allemagne n'est pas brisé. »

L'armée que nous allons lever ne dépendra pas de ce que nous pensons suffisant pour faire face aux nécessités de la situation sur le front occidental, cette année et l'année prochaine, mais ce sera la force la plus absolument considérable qu'il soit humainement possible de lever. M. Baker croit dans le maximum d'efforts et par conséquent, quand le Congrès se réunira de nouveau, il se trouvera en face du nombre le plus élevé de troupes qu'il soit possible de transporter et de ravitailler de l'autre côté. Il n'est pas question de demi-mesures, de contributions accordées à contre-cœur. Ce que le secrétaire de la Guerre prépare, c'est un mombre d'hommes accablant, pour montrer à l'Allemagne ce qui va arriver, et ensuite c'est employer ces hommes de manière à produire l'impression physique nécessaire pour remporter la victoire [1].

Parlant le 24 juillet, au déjeuner donné au Cannon Street Hotel par la section sud-africaine de la Chambre de Commerce de Londres, le général Smuts, faisant allusion « à l'énorme changement qui était venu soudainement, presque providentiellement, sur le théâtre de la guerre en France », a dit : « La brèche qui avait été ouverte dans nos rangs par la défection de la Russie a été comblée par les éléments beaucoup plus solides que nous avons reçus d'Amérique. Les Américains accourent en masse sur le pied d'un quart de million par mois, et, dans ces conditions il ne se passera pas longtemps avant que l'armée américaine en France ne soit aussi considérable que les armées de France et d'Angleterre en-

[1] *New-York-Times. — Tribune*, 30 juillet 1918.

semble » et le général a conclu en affirmant que « la victoire était aussi certaine que le lever du soleil ».

Voici d'autre part la déclaration officielle faite à Londres, le 4 août, par la mission des neuf membres du Congrès américain actuellement en Angleterre; cinq sont des républicains, trois sont démocrates, un est indépendant [1].

La période de préparation de l'Amérique est terminée. Et ce qu'elle va faire va étonner le monde. Elle a 20 millions d'hommes d'âge militaire et chaque année un million d'hommes atteint l'âge de vingt et un ans. Il y a aujourd'hui (4 août) en Europe, 1 500 000 soldats américains et, avant la fin d'octobre, il y en aura 2 millions. Le gouvernement américain fabrique aujourd'hui assez de fusils pour en donner deux à chaque soldat. 54 211 fusils sont livrés chaque semaine. Aujourd'hui l'Amérique fabrique 5000 mitrailleuses par semaine. 575 millions de dollars ont été consacrés à la construction de ces pièces dont il y a aujourd'hui 82 540. L'armée américaine dispose de 2000 millions de cartouches pour mitrailleuses, et reçoit chaque jour plus de 13 millions de cartouches pour armes portatives. Et ce n'est pas seulement en quantités, mais c'est aussi en qualité que l'armement américain est supérieur. Sur terre, sur mer, l'Allemagne est désespérément inférieure à l'Amérique. En fait de gaz, de projecteurs de flammes, de toutes les inventions de ce genre, les Américains sont plus que supérieurs aux Allemands, etc.

Ces résultats magnifiques sont en grande partie dus à M. Baker. Il a accompli tout ce qu'il avait annoncé au Comité militaire du Sénat, le 10 janvier de cette année, et il a obtenu ce résultat bien avant le temps convenu.

***

Si du côté des Alliés des fautes ont été commises, et elles n'ont pas manqué, les Allemands peuvent se reprocher des erreurs capitales. Au début ils n'ont compris ni le rôle, ni les mobiles du gouvernement anglais, ils n'ont pas cru que l'Empire britannique pût jamais mettre sur pied la formidable armée de 8 500 000 hommes dont parlait dernièrement M. Lloyd George; ils n'ont pas cru à l'intervention militaire américaine, ils n'ont pas cru que les Etats-Unis fussent capables de lever une grande armée, encore bien moins une armée immense qui par son seul poids, sa seule masse, décidera de la victoire, ils n'ont pas cru qu'il pût être possible, malgré leurs sous-marins, de transporter de l'autre côté des mers des forces considérables. L'œuvre de M. Baker, « le pacifiste » dont ils

[1] *Times*, 5 août 1918.

plaisantaient il y a un an à peine, les épouvante aujourd'hui, car ils sentent bien que par elle ils ont définitivement perdu tout espoir d'arriver non à « la paix allemande », mais à une paix qui ne soit pas la consécration de la défaite allemande. C'est rendre simplement justice à M. Baker que de reconnaître la part qu'il aura dans le triomphe définitif, assuré grâce à ses efforts, à son remarquable don d'organisation, à son inlassable énergie.

M. Brand Whitlock, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles, dont on connaît la conduite pendant l'invasion, a été, lui aussi, comme Baker, maire d'une autre cité de l'Ohio, de Toledo. Politiquement les deux hommes sont sortis du même moule. Sincèrement, profondément honnêtes, ayant tous deux la conscience nette de toute basse compromission, exerçant une grande influence autour d'eux, lutteurs acharnés contre le « graft » (la corruption), — ce fléau de la politique et des politiciens, — ils ont l'un et l'autre toujours cherché, sans crainte, des méthodes et des collaborateurs leur permettant d'arriver à réformer les abus et à donner à leurs administrés un gouvernement meilleur. M. Brand Whitlock écrivait en parlant de M. Baker :

C'est une forte personnalité, et sa personnalité doit se faire sentir par elle-même. C'est aussi une charmante personnalité, car Newton D. Baker n'est pas seulement un légiste de talent, un brave homme, un fonctionnaire capable et un homme politique sage, ce mot pris dans son meilleur sens, mais c'est égalcment un gentleman cultivé, de goûts artistiques, aimant les lettres et la musique, ayant la noble curiosité de tout savoir de la vie, et le désir complètement désintéressé de faire la vie meilleure et plus belle pour tous ceux vivant dans ces cités où il voit ici en Amérique l'espoir de la Démocratie.

A Cleveland il n'est plus M. Baker, il est « Newt », sobriquet et diminutif amicaux de son prénom. Très laborieux, il travaille sans trêve et jamais ne se contente d'un examen superficiel. Il a le don particulier de saisir rapidement les diverses faces d'un sujet et de se décider sur le parti à prendre avec une rapidité plus grande encore. Il a de l'humour, du « dry humour », l'humour de pince sans rire essentiellement anglo-saxon. Le baseball, ce jeu pratiqué avec tant d'ardeur par les Américains a, comme tous les sports en Angleterre et en Amérique, ses professionnels; beaucoup de ces professionnels ont demandé à être exemptés du service militaire. Après avoir gravement écouté leurs doléances et leurs demandes, M. Baker a, toujours gravement, déclaré que « le jeu de baseball, à

titre professionnel, ne rentrait pas dans la catégorie des industries indispensables ». Par suite de cette décision, les joueurs de baseball ayant de vingt et un ans à trente et un ans pourront être pris par la conscription. Ils devront servir dans l'armée ou la marine ou entrer dans une des industries travaillant pour la guerre, et qui, elles, sont « indispensables. »

Comme beaucoup de ses compatriotes, M. Baker aime à raconter des histoires. En voici une qu'il narrait tout dernièrement pour montrer les progrès de la discipline militaire aux Etats-Unis : « Un simple soldat voyageait dans un compartiment de chemin de fer, et il avait déboutonné sa tunique; un sergent qui se trouvait dans la même voiture lui donna l'ordre de se boutonner « conformément aux réglements ». Il avait à peine terminé son observation qu'un voyageur se levait à l'autre bout : « Vous avez la pipe à la bouche, sergent, et vous ne devez pas donner un ordre sans la retirer. Je suis le major Blank. Rentrez chez vous et lisez le paragraphe 74, section M ». « Si le Major Blank, dit froidement une autre voix de l'autre bout du compartiment, veut lui-même lire la section K., il verra qu'aucun officier ne doit réprimander un sergent en présence d'un simple soldat. Je suis le général Dash. »

Physiquement le Secrétaire de la guerre est d'une taille légèrement au-dessous de la moyenne, mais de ce physique vigoureux que les Américains appellent « stocky ». Très brun, le visage complètement rasé, sa personnalité virile se manifeste dans chacun de ses mouvements et de ses gestes. Il parle peu. Lorsque, au printemps dernier, il alla à Londres en quittant Paris, un journaliste londonien qui avait voulu l'interviewer le définissait : « Un éloquent et loquace... auditeur. »

MILES.

L'HEURE DES ÉTATS-UNIS
DANS LA GUERRE

Les plus chaleureux télégrammes ont été échangés, au mois de juin dernier, entre les Etats-Unis et la France, pour célébrer l'anniversaire du jour où débarqua parmi nous, conduite par le général Pershing, l'avant-garde des troupes américaines.

Nul témoin de cet épisode de la grande guerre n'a pu en oublier l'ensemble ni les détails expressifs : les fleurs sur le tombeau de Lafayette au cimetière de Picpus, l'entremêlement fraternel des drapeaux, surtout cette phrase d'une beauté antique, si l'on songe aux circonstances, à la distance franchie, aux périls bravés : « Vous nous avez appelés : nous voici. »

Ces souven rs ont été évoqués, exaltés, si l'on peut dire, par l'enthousiasme de ces autres journées ardentes : la fête de l'Indépendance et notre fête nationale.

Il n'est peut-être pas hors de propos, à cette occasion, de rechercher si les élans de haut idéal qui ont mis en branle les énormes masses de l'Union ne sont pas renforcés par des vues d'ordre pratique plus ou moins clairement perçues aujourd'hui dans ces ma ses, et qui servent confusément de stimulant aux premières impulsions, pour rendre plus intime et plus stable le précieuse collaboration de nos forces et plus durable notre amitié.

Depuis une date assez éloignée (qu'on peut fixer aux environs de la guerre hispano-américaine), les milieux éclairés et prévoyants, aux Etats-Unis, sentaient avec plus ou moins de netteté s'approcher un conflit avec l'Allemagne. Presque tous ceux qui, dans la société américaine, ont fréquenté l'amiral Dewey, à son retour de sa campagne aux Philippines,

et après ses démêlés avec l'escadre allemande qu'il avait trouvée mouillée, comme par hasard, dans les eaux de Manille, ont pu entendre le grand marin répéter avec une insistance prophétique : *Our next war will be with Germany* ! « Notre prochaine guerre sera contre l'Allemagne ». Il est permis de dire que dans le public qui réfléchit, cette pensée, habituellement plus vague et plus voilée, était associée aux craintes croissantes d'un conflit avec le Japon. On sait quel est, de ce côté, le grand problème à résoudre pour assurer la paix sur les deux bords de l'océan Pacifique. Rappelons en quelques mots les deux derniers traités signés par les Etats-Unis avec l'Empire du Soleil-Levant, l'un en 1898, après la victoire du Japon sur la Chine ; l'autre en 1911, quelques années après la guerre russo-japonaise et l'arbitrage de Roosevelt à Portsmouth. Le premier, en mettant fin au régime des capitulations (juridiction consulaire, etc.), désormais insupportable à la fierté nippone, maintenait la législation américaine opposée à l'immigration asiatique. Le second marquait une nouvelle concession de la grande République et supprimait, en principe, dans son article 1er, ces dernières restrictions imposées à la personnalité japonaise sur le sol américain.

Il est d'ailleurs à remarquer que cet acte ne put être ratifié, au Sénat de Washington, que grâce à un artifice peut-être unique dans son genre, annulant, au moins pour un temps, la concession essentielle qu'il spécifiait. Cet artifice était nécessaire, en effet, si l'on voulait un traité, en raison de l'opposition à prévoir du côté des sénateurs de l'ouest et du sud toujours prêts à faire bloc sur les questions de race intéressant leurs régions respectives.

L'expédient consistait en une déclaration signée par l'ambassadeur japonais, et annexée au traité ; déclaration aux termes de laquelle le Japon s'engageait (pour une période qu'il ne précisait pas), à conserver sa réglementation sur les courants d'émigration de ses nationaux. Ces exodes étaient alors dirigés de préférence par lui vers les contrées à peupler d'éléments appartenant à l'archipel impérial, c'est-à-dire vers la Corée, une partie de la Mandchourie, l'île de Formose.

On voit combien était précaire et fragile, en somme, le lien diplomatique ainsi formé entre les deux pays. C'est cette fragilité qui n'a cessé de préoccuper les esprits politiques de l'Union en leur faisant redouter, si une rupture devait se produire avec le Japon, une rupture presque simultanée avec l'Empire germanique. Les mauvaises raisons (ce sont tou-

jours celles qu'invoque l'Allemagne) ne manquaient pas, et la dépêche de Zimmermann (janvier 1917), adressée à son ministre à Mexico, et interceptée aux Etats-Unis, a esquissé à grands traits la possibilité d'un accord entre Tokio et Berlin pour un mouvement d'ensemble ayant le territoire mexicain comme base et comme point de départ.

On n'a pas oublié les péripéties de la révolution mexicaine et la succession de gouvernements précaires qui en forme la trame sanglante depuis 1910. Et l'on se rend compte, sans doute, du rôle d'agitateurs joué par les agents et consuls allemands dans les régions septentrionales du Mexique, berceau habituel des insurrections, au profit de tout champion, quel qu'il fût, d'un nouveau renversement du pouvoir. Habiles hommes d'affaires, banquiers, gros négociants, choisis par leur légation pour leur crédit personnel, leur adaptabilité sociale, ils pouvaient mettre au service d'une cause politique, d'un « plan », suivant l'expression consacrée, une influence souvent considérable. Ils n'y manquèrent pas et suivirent avec un zèle funeste la consigne qui leur était donnée de brouiller les cartes en vue de provoquer à tout prix une intervention des Etats-Unis. Chose singulière : on les voyait souvent opérer en opposition apparente avec leur ministre, le contre-amiral von Hintze, qui, lui, soutenait ostensiblement le gouvernement du jour.

Entre temps, les colonies allemandes, à la suite d'une visite du capitaine von Papen en 1914, s'organisaient militairement contre les périls révolutionnaires. Ultérieurement, après l'explosion de la guerre européenne, grossies de l'appoint croissant des réservistes allemands provenant des Etats-Unis, elles devinrent même un sujet de préoccupations assez sérieuses pour le commandant des forces américaines envoyées en 1916, sur le territoire mexicain, à la poursuite de Villa.

En toutes circonstances, d'ailleurs, l'un des objectifs de ces manœuvres était de compromettre, d'entraîner autant que possible dans le bal l'intérêt japonais, très étendu déjà au Mexique, sous des formes parfois mystérieuses et qui s'était porté quelque temps, comme on sait, sur la baie de la Magdalena.

Bien entendu, la parfaite loyauté du Japon vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Entente enlevait toute consistance, dans les circonstances nées de la guerre mondiale, aux audacieuses conceptions de Zimmermann. Mais, pour serrer le problème d'aussi près qu'il est désirable, il convient de faire abstraction de cette guerre et de considérer les choses comme si

l'immense conflagration n'avait pas éclaté. Que voyaient les observateurs américains qui scrutaient les points cardinaux de leur horizon politique? Ils apercevaient de graves difficultés avec le Japon pouvant surgir à tout moment, par suite de la dénonciation, facultative pour lui, de la déclaration de son ambassadeur et des revendications consécutives concernant le bénéfice de l'article 1er du traité. Sur ces entrefaites, l'Allemagne intervenait dans le jeu et mettait en avant ses ambitions dans le Nouveau Monde, ses prétentions colonisatrices et économiques, enfin son opposition à la doctrine de Monroe, telle que cette doctrine était interprétée depuis un certain temps aux Etats-Unis, et avec quelque chance de trouver de l'écho auprès de divers cabinets.

Mais si cette hypothèse paraissait la plus plausible, elle n'excluait en aucune façon celle d'incidents fâcheux se répétant ici ou là, et notamment dans l'Amérique latine, entre l'Allemagne et les Etats-Unis, au point de dresser une bonne fois les deux pays l'un contre l'autre et face à face. Le rapide développement des colonies allemandes dans les Etats de Santa Catalina et de Rio Grande do Sul, au Brésil, et leurs tendances de plus en plus affichées à une autonomie qui promettait une sorte de rattachement à l'Empire, semblaient braver aussi bien l'autorité légitime du gouvernement central de Rio de Janeiro que les points de vue classiques de la Maison Blanche. Au Chili, où pendant près d'une génération, un officier allemand, le général Korner, avait présidé à l'organisation de l'armée avec ses services latéraux, les progrès des Germaniques s'accentuaient dans tous les domaines. Partout leur fiévreux travail d'expansion tantôt ostensible, tantôt souterrain, poursuivi avec une ardeur spéciale en Argentine, au Mexique, c'est-à-dire sur le flanc même de l'Union, en Colombie, non loin de l'Isthme, sur le modèle de leurs groupements brésiliens, par la fondation de banques, de journaux, d'écoles, de lignes de navigation, d'innombrables « Verein » remuants et hardis, par des missions militaires, par de gros marchés, enlevés pour les maisons Krupp, Schuckert-Simens, etc., formait tout un réseau d'affaires à double objectif où chaque maille d'aspect commercial se liait à une maille d'ordre politique. La constitution de la Ligue de l'A. B. C. (Argentine, Brésil, Chili), créée pour faire équilibre à l'influence prépondérante de Washington, avait trahi de singulières interventions de la Wilhelmstrasse. Les provocations de la littérature et des discours pangermanistes à propos des

intérêts allemands d'outre-mer ne laissaient subsister aucune équivoque sur le sens et la concordance de tous ces efforts. La loi Delbrück, enfin, en consacrant le principe de la nationalité en partie double, autorisait les conjurés à se cacher sous un masque légal. N'y avait-il pas là autant d'arguments favorables pour les pronostics les plus alarmants ?

Les affaires du Vénézuela et le blocus de La Guayra par des forces navales allemandes, les apparitions sensationnelles du prince Henri de Prusse, propre frère de Guillaume II, dans les parages américains pour apporter à tous ces rameaux grands ou petits de la souche teutonne la bénédiction impériale, avec les mots d'ordre sous-entendus dans les allocutions princières, n'étaient pas faites pour dissiper ce malaise, et éclairaient, au contraire, d'un jour menaçant l'action continue et les visées entreprenantes du Kaiser.

Suivant toute évidence, un orage d'envergure immense était en incubation.

Guerre sur deux fronts, ou guerre avec l'Allemagne seule, mais intacte dans sa puissance chaque jour accrue, comment la catastrophe devait-elle trouver la grande république?

L'isolement des Etats-Unis au point de vue défensif était complet. D'autre part, d'après les lenteurs inévitables de leur préparation pour entrer à nos côtés dans la lutte mondiale, on voit qu'ils eussent été surpris dans les plus affligeantes conditions d'infériorité militaire, sans disposer assurément de délais analogues à ceux qu'ils ont eus jusqu'ici pour mettre sur pied et parfaire leur gigantesque organisation. La vaste conspiration ourdie par l'Allemagne à travers tout le Nouveau Monde et dont la trame est maintenant sous tous les yeux permet d'entrevoir les difficultés considérables que la Maison Blanche aurait eu à résoudre pour préserver ses relations avec les principales républiques du continent. L'activité du comte de Bernstorf, alors qu'il était ambassadeur allemand à Washington, ne laisse aucune obscurité à cet égard.

Enfin, si l'on se réfère à la crise financière qui s'est produite sur le marché américain du Nord, en 1907, pour des raisons économiques sans proportion apparente avec la gravité de cette crise, on se fait aisément une idée de l'ampleur des bouleversements et des perturbations qu'aurait instantanément répandus sur tout ce marché la panique résultant de l'explosion d'un semblable conflit.

Nul ne doute, au surplus, que grâce à la vaillance, au patriotisme ardent de ses enfants, la terre de Washington ne se

fût libérée finalement de ses envahisseurs. Mais enfin, il lui en eût coûté des épreuves cruelles, des heures terribles d'angoisse nationale et des sacrifices sans doute plus onéreux que ceux qu'elle accepte aujourd'hui d'un cœur si magnanime.

Devant le péril couru par les plus belles conquêtes de la civilisation, après le torpillage de la *Lusitania*, et les mille atteintes portées par les Allemands aux lois qui sont, au vingtième siècle, les fondements du monde habitable, il n'est venu à l'esprit de personne que les Etats-Unis eussent pu continuer indéfiniment à se désintéresser d'une lutte qui, bien que lointaine, les blessait dans toutes les fibres de leur vie spirituelle, dans tous les articles de leur *credo* le plus cher. Mais ce n'est pas courir le risque de refroidir cette belle flamme d'indignation que de mentionner les points de vue subsidiaires, les raisons tirées d'intérêts tangibles et directs qui doivent, au contraire, l'aviver ou l'entretenir. Qui sait si M. Wilson, quand il a jeté le gant à l'Allemagne, ne s'est pas inspiré autant de ces considérations, exclusivement américaines, que de celles qui se rattachent à la place éminente des Etats-Unis dans la hiérarchie des puissances d'ordre moral?

Ces réflexions de l'un ou de l'autre ordre n'étaient pas très répandues, il y a deux ans à peine, dans les couches profondes de la nation, et plus d'une reste encore l'apanage d'une élite. Non pas que les excès commis par les armées allemandes, même atténués dans les relations de la presse germanophile, ne fussent communément condamnés et ne soulevassent, surtout dans les milieux favorables à l'Entente, de généreux mouvements de réprobation. « Notre gouvernement est neutre, nous disaient les interprètes les plus qualifiés de ces milieux, mais nos cœurs sont avec vous. »

Cependant, le progrès ininterrompu de ces sympathies était entravé par de puissants éléments d'influence inhérents à la formation hétérogène de la grande République, à la prédominance de l'idéologie pacifiste professée par les courants d'émigrants qui lui apportèrent, au dix-neuvième siècle, leur formidable appoint. Dans la presse, dans le monde des Universités, dans la finance, les germaniques et leurs tenants occupaient des positions privilégiées. L'émoi des intérêts cotonniers, gênés par les croisières anglaises, donnait un vigoureux appui à ces résistances. Les sociétés irlandaises, considérables par le nombre et par la cohésion de leurs adhérents, traduisaient par une propagande d'opposition leurs rancunes contre la Grande-Bretagne. Enfin les milieux

catholiques se ressentaient de leur éloignement pour notre politique religieuse et constituaient un obstacle de plus aux thèses de l'Entente, ou, du moins, une force d'inertie qu'il ne paraissait pas commode de mettre en branle.

Devant cette conjonction d'éléments réfractaires ou hostiles, on s'explique l'initiative du groupe de sénateurs qui, en 1915, demandèrent au gouvernement que, par respect pour les principes de neutralité absolue, l'embargo fût mis sur les envois de munitions aux Alliés. Cette manœuvre sombra, d'ailleurs, sous des myriades de protestations formulées par lettres, par délégations, par adresses, et l'on peut dire que, dès ce moment, le sentiment public était résolument orienté vers un appui matériel à prêter, dans tous les domaines, aux adversaires des Empires centraux.

C'est sur cette plate-forme que se donnèrent successivement rendez-vous tous les partisans d'une action anti-germanique qui s'appuyait notamment sur le souvenir toujours populaire de La Fayette et de Rochambeau, sur la notion d'une dette antique contractée envers la France, sur l'admiration soulevée par les exploits des troupes alliées et les noms glorieux de la Marne, de l'Yser, de Verdun, etc., enfin sur la dignité nationale blessée par les attentats multiples de l'Allemagne contre la libre navigation des citoyens Américains et contre le drapeau étoilé lui-même.

Rien n'est plus extraordinaire, dans ce pays d'opinion par excellence, que ce brusque renversement de l'opinion passant d'un sentiment nettemeut pacifiste à la plus intense réaction guerrière, à cette acceptation à peu près unanime de la conscription contre laquelle tout Américain se croyait protégé pour toujours, enfin à cet élan magnifique de 1917, qui ne veut plus s'arrêter qu'à la victoire.

C'est cette maturation de l'esprit public que le Président Wilson s'appliquait à observer et à suivre. Il lui eût été plus que difficile, au milieu des préoccupations d'une campagne électorale ayant le siège présidentiel pour objet, d'inaugurer une politique qui eût probablement compromis la paix du pays, donné aux antagonismes de parti un tout autre caractère, et peut-être déchaîné la guerre dans les pires conditions pour l'affronter.

En tablant sur sa réélection, en prolongeant de quelques mois sa vigilante expectative (« watchful waiting »), le prudent président se ménageait de précieux concours parmi les Républiques du Sud et accoutumait à l'idée de la guerre son

peuple de travailleurs. Celui-ci, en attendant, s'enrichissait fabuleusement par la force même des choses, donnait à son pouvoir de produire un accroissement formidable, embrassait l'univers d'un regard de plus en plus clairvoyant et averti, et se rendait compte peu à peu des fatalités inéluctables qni devaient l'entraîner finalement dans le grand conflit, ainsi que des conditions de succès qu'il allait y trouver en échange de son propre apport.

Il y entrait, en effet, au moment où trois années d'une lutte sans précédent avaient déjà sensiblement affaibli l'Empire germanique. Il y entrait pour s'incorporer, à loisir et par degrés, dans une Ligue composée des premières nations du monde, et qui, notamment, comprenait son adversaire éventuel, le Japon. Il y entrait après le démantèlement méthodique, chez lui et sur tout le reste du continent, des bastilles allemandes multipliées durant l'avant-guerre. Il y entrait, enfin, avec une réserve d'or de trente ou quarante milliards de francs accumulés par une participation plus que quadruplée au ravitaillement des deux mondes, c'est-à-dire avec une encaisse de métal jaune qui le mettait à l'abri d'une catastrophe financière, autrement presque inévitable, et où chacun aurait vu, pour une grande guerre en perspective, le plus sinistre augure et le plus triste début. En un mot, les Etats-Unis saisissaient heureusement une occasion propice de faire, dans des conditions favorables, ce qu'ils auraient eu à faire tout seuls, et peut-être à un contre deux, en d'autres temps.

Il est bien vrai que, pour eux comme pour nous, l'effondrement russe, à la veille duquel la grande conflagration paraissait en voie d'entrer dans sa phase finale, a été la plus amère des déceptions. C'est avec admiration que nous avons vu les Etats-Unis se raidir dans l'épreuve, serrer leur ceinture, puiser plus largement dans leurs trésors, faire surgir les ressources de toute une féerie industrielle et militaire, et étonner l'univers par le rapide ajustement de leur musculature athlétique au lourd harnais des combats..... Comment ne serait-il pas tonique, pour eux comme pour nous, d'avoir sous les yeux un tableau aussi complet que possible des raisons qui font que, réunis sous les drapeaux de l'Entente, nous nous battons côte à côte, non seulement pour le triomphe des plus hautes visées humanitaires, mais pour les conditions primordiales de notre salut commun.

Paul Le Faivre,
Ministre plénipotentiaire.

LA PRESSE FRANÇAISE

APRÈS LA GUERRE

Ne tendons-nous pas à nous corriger de notre esprit d'imprévoyance et à moins nous fier à nos facultés d'improvisation ? S'il en fallait une preuve, on pourrait faire état du souci dont témoigne la presse française à l'idée des transformations que lui impose une époque où tant de choses se sont déjà transformées.

Laissons les revues hors du débat et n'envisageons que les quotidiens proprement dits.

Si, en ces jours difficiles, ils vivent, eux aussi, de restrictions, et suivant des façons d'être et de faire qui tiennent encore plus du passé que de l'avenir, ils n'en ont pas moins le sentiment qu'aussitôt que le pays reprendra une existence normale, les journaux qu'il voudra devront différer de ceux d'avant la guerre. Sans doute, rien, dans les feuilles, n'apparaît de ces préoccupations : elles sont trop d'ordre professionnel ; mais les cabinets directoriaux et les salles de rédaction les connaissent, et elles se manifestent aussi vivement en province qu'à Paris.

Le journalisme, en France, subit, encore plus fortement qu'ailleurs, l'emprise de la capitale, par un effet de cette centralisation excessive dont nous souffrons depuis longtemps. On sait que jusqu'au fond des départements les plus éloignés, si important que puisse être tel ou tel journal régional, les quotidiens de Paris le concurrencent et le tiennent en haleine. La lutte avait pris un caractère d'activité croissante bien avant 1914. Elle a cessé dès le début des hostilités; chacun a vécu sur les positions acquises, et paraît et se vend comme il peut et où il peut. Cependant, quelques journaux se sont fondés ou modifiés sous un titre inédit ou un aspect nouveau;

mettant à profit les circonstances, ils ont essayé de trouver une clientèle. Certains ont réussi. Qu'en subsistera-t-il ? Que seront-ils après la période exceptionnelle que nous traversons? Toute notre presse, bouleversée d'ailleurs par les difficultés de fabrication et de transport, par l'absence ou la forte diminution de recettes commerciales et financières, assujettie enfin aux dix centimes, et dans l'impossibilité de vivre à moins, que deviendra-t-elle ? — Que deviendra-t-elle surtout dans une Europe en réorganisation et dans une France amenée à des conceptions et à des méthodes nouvelles? Voilà ce dont les journalistes discutent entre eux.

A la condition de s'abstenir des cas particuliers, des étiquettes et des personnes, pour ne désobliger qui que ce soit, il est peut-être opportun d'essayer de dégager du chaos des controverses quelques dominantes ou directives, à la faveur desquelles nous aurons chance d'entrevoir l'avenir.



Et d'abord nous dirons qu'il semble bien que le journalisme français, pris dans son ensemble, tel qu'il était en 1914, avant l'effroyable fléau déchaîné par l'Allemagne, a cessé d'être et ne sera plus.

Mais qu'était-il ? Il était chimérique et divisé.

Divisé, il le sera toujours. Il ne peut pas ne pas l'être ; mais il peut l'être plus ou moins, et il le sera moins, du fait même qu'il se trouvera obligé de vivre de réalités auxquelles nul journal ne pourra se dérober, s'il veut durer et se répandre.

Impossible, en effet, demain, de compter avec succès sur les fictions de la littérature et de la politique, pour contenter les lecteurs que l'instinct de conservation, éveillé par la guerre, entretenu par une paix laborieuse à obtenir et à conserver, aura dégoûtés des « viandes creuses ».

Il fut un temps qui n'est pas loin, — est-il passé ? — où notre pays vivait de lui-même et sur lui-même, tout à ses luttes de clocher, à ses haines de partis, à ses coteries de clubs, d'ateliers et de salons. Aucune grande idée ne tenait la France suffisamment orientée vers un but uniforme, et passionnée d'assurer son avenir par le rayonnement d'un prestige profitable à sa force et à sa grandeur dans le monde entier. Il ne saurait en être ainsi désormais.

Quelques gens de l'arrière, qui vivent loin du front dans des milieux inertes, comptent toujours sur une France occupée

de ses divisions, et, hors de là, se laissant vivre et se laissant faire, colonisée chez elle par des étrangers. Mais c'est oublier que la paix, comme la guerre, a ses obligations de vie ou de mort, et qu'après les hostilités nous serons soumis à une déesse encore plus ancienne que Bellone et autrement redoutable : la nécessité.

Un jour approche où il sera nécessaire, sous peine de mourir jusqu'au dernier, de ne plus se déchirer entre Français comme à l'époque où, parmi nous, nos amis désespéraient de notre destinée, tandis que nos ennemis guettaient l'heure de nous sauter à la gorge. Ceux-ci et ceux-là oubliaient, il est vrai, les réserves d'instinctive énergie qui ont assuré le salut de notre race, chaque fois qu'elle a été en danger de périr dans une de ces terribles épreuves qui lui sont périodiquement imposées, comme pour la jeter au feu du sacrifice, la marteler dans la douleur, et la faire ensuite plus résistante et plus souple, et, partant, plus apte à marcher en tête des autres peuples vers l'idéal d'une humanité meilleure.

Cet idéal, nous en parlions fort, nous le servions à peine. Ce n'était plus qu'un prétexte à duperies électorales. Mais un citoyen sort de la guerre qu'il sera malaisé, semble-t-il, de payer de déclamations et de piper à grand renfort de sophismes. Ennemi déclaré des illusions, de quelque ordre qu'elles puissent être, il n'en voudra pas dans ses journaux. Il voudra des faits. Or, d'inévitables faits vont se produire dont, bon gré, mal gré, la presse exprimera et reflétera l'angoissante autorité.

Premièrement, on se comptera. Combien restera-t-il de Français en âge et en situation de refaire la France, de continuer la race, de restaurer la famille ? Quel problème ! Et ce n'est pas le seul qu'il faudra résoudre autrement qu'en paroles !

Passons sur le retour de l'industrie et du commerce à une existence normale, sur la réorganisation de la vie ouvrière et paysanne, sur le réglement des pensions, indemnités, etc., sur les négociations de la paix et leurs conséquences politiques et économiques. Considérons seulement dans leurs grandes lignes certaines nécessités matérielles qui nous domineront immédiatement, à la cessation des hostilités : une dette formidable, des impôts écrasants, peu d'or, peu de matières premières, une main-d'œuvre coûteuse et diminuée, une marine marchande réduite à l'état de squelette...

N'allons pas plus loin. Nous pourrions mentionner bien d'autres rudes réalités ; mais c'est assez pour montrer que la

presse devra s'occuper de sujets dont, avant la guerre, elle n'avait point l'idée. Elle le devra, parce que les Français en seront obsédés. Amenés à tenir compte d'une France différente de celle du passé et absorbée par les difficultés de son relèvement et de son rééquilibre, les journaux connaîtront-ils encore la possibilité de « monter » sur un roman ? Pourront-ils continuer de mêler avec succès les fictions littéraires aux articles et informations ? Ces articles et informations seront-ils, sans inconvénient, verbeux et inexacts ? Et, enfin, les journaux auront-ils toujours à satisfaire la passion du public pour les faits divers sensationnels et les portraits d'assassins ? Car c'est le public qui en veut !

D'honnêtes gens ont reproché, non sans raison, à certains quotidiens, la publicité qu'ils faisaient au crime et au scandale. Ils n'ont pas songé, jugeant tout le monde à leur mesure, que des masses de lecteurs se repaissaient de ces turpitudes et en réclamaient avidement. Qui donc disait : « Les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent »? Les peuples n'ont aussi que les journaux qu'ils méritent. Et c'est une erreur de croire que la presse quotidienne peut être morale et moralisatrice, sauf exception et clientèle spéciale. La presse à fort tirage, la presse qui s'adresse au grand public reflète, hélas ! la vie comme elle est, les gens comme ils sont. Vous voudriez qu'elle fût apôtre. Vous oubliez que l'apostolat exige des renoncements, et que les journalistes ne sont ni des saints, ni des anges. Que les mœurs changent! Ce sont les mœurs qui font les lois et les journaux, bien plus que les journaux et les lois ne font les mœurs.

Il est vrai qu'elles s'influencent réciproquement, mais l'action initiale vient des mœurs. Elles sont cause, ils sont effet, quitte à se pénétrer, de sorte que l'effet influe alors sur la cause. Tout est de même dans la société. C'est un perpétuel va-et-vient des causes aux effets, et des effets aux causes. Ici, les causes se modifieront par un effet nouveau : celui des multiples réalités en conséquence desquelles les lecteurs de demain ne raisonneront pas comme les lecteurs d'avant la guerre, en admettant que ceux-ci aient jamais raisonné ! Tout allait si agréablement. On s'abandonnait, on descendait à l'abîme. Il est commode de descendre. Aujourd'hui, nous avons à remonter. Pour alléchants que soient les hauts faits des voleurs, des assassins, des filles galantes, il faudra d'abord se préoccuper de plus de cent milliards à payer, du crédit à éorganiser, de l'outillage national à refaire, du sous-sol à

exploiter, des rapports nouveaux du travail et du capital à déterminer, de la condition des femmes à transformer, du fonctionnarisme à limiter, du parlementarisme à réduire, du gouvernement à fortifier, du régime peut-être, à...

Que de choses ! Et combien d'autres, que nous passons sous silence.

Modifié, dans le fond, par de tels sujets, d'intérêt vital pour le pays, le journal devra certainement changer de forme. Nous avons pu, jusqu'ici, nous contenter d'un certain laisser-aller et laisser-faire dans nos feuilles, influencées par la doctrine du moindre effort, chère à nos institutions administratives. Il est permis de dire qu'en général la mise en pages des journaux français est d'une simplicité primitive, et que la matière utile est rare, surtout quand de si nombreux problèmes, et si angoissants, s'imposent à nos tourments.

Passe pour le temps de guerre. Le papier manque et celui qu'on parvient à fabriquer coûte un prix insensé. Mais, après la guerre, le papier ne manquera point. Indifférents à son prix, plus élevé qu'autrefois, les lecteurs en voudront davantage et seront exigeants. Qui oserait affirmer qu'il sera suffisant de paraître encore dans le format des grandes pages incommodes, auxquelles nous sommes accoutumés ? Qui soutiendrait que sur ces vastes surfaces, il sera toujours assez bon de jeter, pêle-mêle, ou dans un ordre rituel, selon l'esprit traditionnaliste ou fantaisiste du journal, une Chronique des Echos, un Au jour le jour, un « Cheval » ou article d'actualité, reliant la première à la seconde page, des Informations en salade, la Chambre et le Sénat, une page de Dernière heure (sans commentaire des informations difficiles à comprendre), puis, à la queue-leu-leu, les Tribunaux, les Faits-Divers, les Théâtres et les Annonces ?

Cette formule paraît usée, pour cette raison impérieuse qu'une multiplicité de sujets d'égale valeur oblige à chercher le moyen de leur accorder une place de même importance, de les disposer méthodiquement, et de permettre au lecteur de se retrouver dans un ensemble que la complication des événements vient compliquer. De là, le *multipages de petit format*, auquel nous sentons qu'il faudra venir. Tout l'annonce.

Nous étions déjà entrés dans la voie du multipages. Les journaux les plus répandus offraient six, huit et dix pages pour 5 centimes; six tous les jours, huit parfois, dix exceptionnellement. Le format restait ample et la disposition du texte conforme aux traditions établies en des temps qui con-

nurent la douceur de vivre. On innovait seulement par une publicité plus abondante et par l'invention des manchettes suggestives et des titres impressionnants. Ceux-ci et celles-là sont en usage, en pleine guerre, quoique la place fasse défaut; et l'usage, bien vite, est devenu abus. Jamais, par exemple, ce ne fut plus sensible que lors de la reprise des raids des avions allemands sur Paris, en janvier dernier. Le lendemain, la France entière était terrifiée, car, sans le vouloir certes, la plupart des quotidiens de Paris avaient fait la joie et le jeu de l'ennemi. Nous oublions que, chaque fois que nous dramatisons et amplifions les troubles de la vie de Paris, nous travaillons contre nous-mêmes. Des gens prennent peur, les affaires s'arrêtent, et le « papier » que l'on s'arrachait, d'abord, sous le coup du premier moment d'émotion et de curiosité, ne tarde pas à « bouillonner ». A la vente ascendante d'une heure succède une baisse prolongée.

Mais qui nous corrigera de procédés entrés dans nos mœurs avec l'âpreté de la concurrence et le déchaînement des passions? Qui? La nécessité dont l'influence fera que, demain, la grande presse sera essentiellement économique, réaliste et raisonnable, ou ne sera point.

Qu'il y ait encore des journaux excessifs, et qui hésiteront, plus ou moins longtemps, entre le passé et l'avenir, battant l'eau et perdant pied, ce n'est pas douteux. Que d'autres existent, peu ou prou, fidèles à l'ancienne formule des feuilles de partis, dans lesquelles un homme ou plusieurs masquent d'une chimère politique des ambitions et des intérêts, c'est certain aussi. Mais les dominantes, les directives de la presse française ne seront plus là. Elles seront dans les énergies et et les volontés conscientes d'un monde nouveau et occupées à l'organiser, à l'aide de méthodes nouvelles. Ici, forcément, l'action anglo-américaine se manifestera. Or, elle ne peut que tendre à transformer, de fond en comble, les mœurs et les usages de la presse française et, tout d'abord, la plus forte, la mieux outillée, celle qui sera en droit d'obtenir un maximum de lecteurs et de rendement.

On en finira, apparemment cette fois, avec l'homme-journal. Cette conception n'aura pas d'adversaires plus résolus que tels nationaux d'Angleterre ou d'Amérique qui pourront être amenés à prendre des intérêts dans le journalisme français. Ils y apporteront des principes administratifs et commerciaux qui ne sauraient s'accommoder des questions de personnes, des violences des partis et du court horizon de

l'égoïsme ambitieux. D'innombrables Français chercheront dans la presse le moyen de valoriser la France et d'aider à la solution des difficultés de tout ordre que nous avons sur les bras. Ils ne voudront plus des étroites formules d'un temps qui nous tuait de divisions. L'heure a sonné d'un siècle constructeur, et l'on ne construit que dans l'union par l'effort collectif.

La formule de l'homme-journal a fait beaucoup de mal à notre pays. Malheureusement, elle n'est pas morte, et elle est dure à tuer. Elle est caractéristique de l'amour-propre et de l'individualisme exagérés qui enfantent parmi nous tant d'erreurs et de vanités avec les accidents qui les suivent. Un parlementaire important, un journaliste de talent occupe une tribune. Il résiste mal au désir qu'elle devienne sa propriété exclusive ou quasi-exclusive. Le journal est sa chose, les lecteurs sont ses clients. Chaque jour il progresse, et lorsque sa signature n'est pas au bas du *Premier-Paris*, il incline à croire que la terre tourne de travers.

Cette illusion n'a que trop duré. Il est incroyable qu'elle ne soit pas enterrée depuis bien des années. Elle a coûté cher à quantité de gens. Rien n'est plus périlleux, par exemple, pour les actionnaires d'un quotidien, que de le laisser devenir l'instrument d'un homme politique. Ce n'est admissible que si celui-ci alimente l'affaire de ses propres fonds, et encore s'il en fait un pamphlet, une feuille de circonstance. Mais une véritable entreprise de presse, solidaire de l'intérêt général, ne saurait s'appuyer sur un seul individu. A la moindre défaillance de ce directeur-cariatide, le journal chancelle. Témoin l'aventure, dont on se souvient, de ce quotidien passé aux mains d'un personnage qui aurait dû toute sa vie rester étranger au journalisme et à la politique, et qui, poussé par l'ambition, s'engagea dans une carrière pour laquelle il n'était point fait et ne put que nuire à la feuille abandonnée à ses soins. C'était inévitable.

Un journal ne se développe vraiment qu'autant qu'il sert des intérêts généraux. Et plus il doit, en réalité, favoriser les calculs d'un homme ou d'un parti, plus il est forcé d'affecter de sauver la patrie qu'il déclare en péril. Mais qu'est-ce que cela dure? Toujours trop longtemps, il est vrai. Pas plus cependant que les circonstances troublées qui permettent l'apparition et l'existence plus ou moins longue de feuilles insuffisamment outillées, médiocrement présentées, hâtivement faites, vivant au jour le jour de la manne des

« combinaisons ». Est-ce là pourtant du journalisme? Est-ce là l'expression de l'intellectualité d'un peuple dans son action quotidienne, suivant les événements? Non. C'est seulement l'expression de l'état de désordre et de maladie de ce peuple.

***

Nous avons plus de deux mille journaux en France. L'esprit corporatif n'y domine guère. Chacun, sauf exception, tire de son côté. Ne considérons point quelques feuilles auxquelles une situation privilégiée autant que le sens pratique de leurs possesseurs ou dirigeants valurent des mesures, des accords, des solidarités qui leur ont assuré des avantages exceptionnels. Le plus grand nombre n'a pu arriver à les imiter.

Ainsi, pour son papier, la presse française, dans l'ensemble, est tributaire de l'étranger et d'une foule d'intermédiaires. Pour sa diffusion, même inexistence d'une organisation qui lui soit propre et l'affranchisse des tiers dont sa vente dépend, sans qu'elle puisse en être maîtresse. Pour sa publicité, même surabondance de parasites. Certains, comme on l'a vu, travaillaient, au compte de l'Allemagne, à mettre la main sur les journaux, par la disposition des ressources indispensables à leur vie.

A l'égard de son personnel rédigeant, la presse française n'est pas mieux organisée. Force syndicats, sans lien solide entre eux, existent, animés, en principe, d'un esprit d'assistance et de solidarité. Ils peuvent assurer une petite retraite, ou des secours, procurer des facilités de parcours sur les chemins de fer, demander et obtenir des rubans de diverses couleurs, mais aucun n'a pu tenter efficacement de remédier aux prix insuffisants auxquels tant de professionnels sont encore assujettis. Aucun n'a réussi à établir un statut corporatif, permettant de distinguer, dans la foule si étrangement bigarrée des « publicistes », entre les vrais et les faux, entre les professionnels honorables et les aventuriers déshonorants. Aucun n'a pu s'élever utilement contre cette inondation de prose parlementaire qui tue, dans la presse provinciale, les valeurs locales et noie la pensée française sous un flot saumâtre, chaque jour grandissant.

Ce mal, un des plus grands dont souffre le journalisme français, est venu de Paris. Certains grands quotidiens ont ouvert leurs colonnes aux députés, aux sénateurs qui savent

écrire. Les collègues de ces hommes bien doués ont lu leurs articles et se sont dit : « Pourquoi n'en ferions-nous pas autant? » Et ceci de prodigieux s'est produit : quantité de parlementaires se sont crus journalistes, par la grâce de leur mandat. Il est vrai que Giboyer a laissé beaucoup de fils sur le pavé, et qu'il est commode de signer l'article que l'on n'a pas eu la peine de composer. Comment résister à la tentation quand, pour être quelque chose dans la presse, il suffit d'un titre de sénateur ou député, au grand dam des membres de la Chambre ou du Sénat qui, par surcroît, ont du talent et du savoir, et sont capables de penser et d'écrire?

Résultat le plus clair : l'invasion du parlementarisme dans la presse n'est pas un progrès. Elle ne marque pas une ascension de la pensée française et elle témoigne du désordre des hommes et des choses. Les journaux sont faits pour éclairer et diriger les représentants de la nation en discutant leurs discours et leurs actes, et non pour leur permettre de les expliquer, étaler, exalter dans les colonnes des quotidiens. Ils ont la tribune, ils ont des Commissions, ils ont des Comités, ils ont l'*Officiel*. Ce n'était pas assez. Le moindre rapporteur de la plus petite question est, à présent, un personnage qui rend des oracles que des agences propagent à bon marché, à l'usage de la presse de Paris et de province. Celle-ci se jette sur les tartines officielles qui lui tombent du ciel. Si des journalistes meurent de faim, et si des hommes indépendants trouvent occupée la place où ils pourraient exprimer une opinion autre que celle d'un parti ou d'une coterie, c'est sans importance. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes où l'on ne pense ni aux Français, ni à la France, ni au lendemain.

Alourdie de mauvais parlementarisme et hors d'état de s'en guérir, la presse française soupçonne d'autant mieux qu'elle ne répond plus aux nécessités prochaines, qu'elle voit s'agiter autour d'elle des hommes jusqu'ici étrangers au journalisme et qui veulent acheter ou créer des journaux, et innover, disent-ils. Ils ont de l'argent ou prétendent en avoir, et ceux qui ne possèdent pas de fonds personnels ne sont pas les derniers à jongler avec les millions. Il n'est bruit que d'entreprises colossales. Chaque jour, au café, M. Delobelle, passé du théâtre dans la presse, esquisse des projets gigantesques et recrute des collaborateurs enthousiastes, dont les propos renouvellent la création.

Ces rêveries et les tentatives qu'elles enfantent font songer

à un premier flot avant-coureur des vagues profondes. Il recouvre le rivage d'une onde superficielle que boit le sable, et sa seule importance est d'annoncer la marée qui arrive. La force du flot ne se manifestera que lorsque l'heure du flux aura sonné. Elle sonnera, pour ce qui nous intéresse, quand les circonstances seront redevenues favorables.

***

Pourquoi la presse française ne reviendrait-elle pas au petit format ? Il fut celui des gazettes de nos ancêtres. Modestes et courtoises, elles observaient une certaine mesure d'aspect et de ton. Les grandes pages se sont répandues chez nous, en fonction directe du désordre des idées et de l'exaspération des amours-propres. Cependant un pays, qui multipliait sa force nationale par l'ordre et la méthode, l'Allemagne, organisait ses journaux et affirmait son action prospère en s'attachant au multipages petit format[1].

A l'opposé de l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les États-Unis, plus riches et portés promptement vers une ample publicité, préféraient le multipages grand format. Nous en avons subi l'influence. Notre goût des usages des Anglo-Saxons dans le domaine politique nous incitait à copier leur presse. Notre amour des débats publics et du parlementarisme ne nous vint-il pas d'Angleterre et, avec lui, le désir d'imiter le journalisme anglais ? Mais, plus pratiques que nous le sommes, les Anglais n'ont pas perdu leur temps à créer une presse où les chimères et les amours-propres tiennent une place considérable. Les idées et les personnes, chez eux, ne valent, en principe, qu'en raison des intérêts matériels et moraux utiles à la collectivité nationale. Leur presse ne s'est point fragmentée dans un chaos de politique de clocher, d'ambition mesquine. Elle a compris que tout abandon de l'intérêt général détruit, tôt ou tard, les intérêts particuliers[2]. Certes, les Anglais et les Américains n'ont pas que de bons journaux, mais, dans l'ensemble, ils ont ce qui nous a longtemps manqué : une presse où le plus grand nombre des journaux et des journalistes ne met rien au-dessus des intérêts de la famille, de la race et de la patrie.

[1] Nous nous abstenons d'exemples, pour ne mettre en cause nommément, dans ces pages, aucun journal, quel qu'il soit.

[2] Notre collaborateur se place ici, avant tout à un point de vue de pomparaison. Nous étudierons un peu plus tard ce sujet, fort comclexe, de la presse à l'étranger. (N. D. L. R.)

Disons aussi que leurs gouvernants, moins éphémères, moins divisés que les nôtres, ont pu suivre leurs journaux de plus près et plus continûment. Les principaux journalistes ont vu souvent leurs remarquables services reconnus et récompensés, lorsqu'il ajoutaient à la fortune ou au renom de leur nation. Chez nous, rien de semblable. Des accords de camaraderie ou de sympathie existent bien entre quelques ministres ou ministrables et des directeurs de journaux ou des rédacteurs d'une certaine importance; mais ces accords n'ont, pour les uns et les autres, que des effets occasionnels, limités à leurs personnes, à leurs situations, et sont sans avantage pour le pays.

Au surplus, les moyens que l'Etat emploie pour « tenir » la presse ne sont pas ceux d'un pouvoir honorable et fort. On ne sait qui plaindre davantage, d'elle qui, pour beaucoup de ses membres, accepte une servitude humiliante, ou de lui qui l'enchaîne chichement. Il ne comprend pas qu'il se diminue en la diminuant. Il est incapable de la grandir, il n'a que le souci de la corrompre, croyant ainsi la mieux posséder. De là ces dons et ces faveurs, ces fonds secrets et ces croix dont l'attribution dépend d'influences déconcertantes, sans cesse modifiées, d'ailleurs, par les changements d'hommes et de circonstances.

Ces procédés sont bien éloignés de ceux employés chez d'autres peuples pour guider la presse et développer le sens de ses responsabilités. L'argent et les faveurs y jouent aussi un rôle; mais leur emploi est plus judicieux et moins désordonné. C'est surtout vrai pour la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, où l'esprit public a merveilleusement compris l'importance des journaux. Servis par un bon sens qui semble nous faire défaut, les citoyens de ces grands pays ont su aider pratiquement à la vie et à la progression de leurs quotidiens. D'autre part, les hommes qui représentent les principaux intérêts politiques, économiques et financiers ont su se grouper mieux qu'en France et coopérer plus largement, plus sainement, à la fondation et à l'existence d'organes inspirés, avant tout, d'une formule d'action nationale. D'autre part, chaque citoyen, instinctivement conscient de la puissance et de l'utilité d'une presse mise au service du pays, bien plus que des partis, s'est toujours efforcé de lui faciliter de vivre normalement, à l'aide d'une publicité commerciale qu'il a favorisée dans la mesure de ses moyens. Cette abondance de publicité a, il est vrai, ses inconvénients. Les Anglais et les Américains

sont satisfaits d'une mise en pages et d'un mélange d'avis et de réclames, dont nous ne sommes pas près de nous accommoder. C'est ainsi pourtant que chez eux le multipages grand format a pu s'épanouir et soutenir, avec efficacité, des iutérets nationaux.

Nous ignorons tout de ces numéros formidables auxquels, par exemple, les Américains sont accoutumés, le dimanche, sans préjudice de ceux, si copieux, le reste de la semaine, en temps habituel. Nous ne sommes guère mieux avertis de la matière quotidienne des grands journaux anglais et de cette tendance de nos amis et alliés à demander à la publicité des feuilles de leur choix, tout ce dont ils peuvent avoir besoin. S'ils ne l'y trouvent point, ils n'hésitent pas à s'en informer au prix de quelques shillings. Les « petites annonces », en Grande-Bretagne ainsi qu'aux Etats-Unis, engendrent quotidiennement des milliers et des milliers de transactions honorables entre particuliers. Chez nous, timidement entrées en usage à la remorque de la galanterie, elles ont bien de la peine à devenir populaires et pratiques. Nos mœurs sont telles que nous craignons qu'elles ne soient remplies de pièges et de duperies.

La publicité, quelle qu'elle soit, nous inspire une certaine méfiance. Beaucoup de braves gens, dans la masse, croient, il est vrai, aveuglément à ce qu'elle annonce; mais les classes plus cultivées n'ont point cette candeur.

Les choses, hélas! n'existent que selon nos conceptions; et si nous les imaginons malhonnêtes, c'est beaucoup plus de notre faute que de la leur. Supposons que tous ceux qui font de la publicité et tous ceux qui pourraient en faire la subordonnent rigoureusement aux règles de la probité commerciale, ils ne prendront pas leur prochain pour dupes et, s'ils lisent la publicité du voisin, ils ne croiront pas être dupés.

Notre mentalité, sur ce point, a grand besoin de se modifier. Si, avec l'assainissement des mœurs, elle s'améliore, la publicité sérieuse et sincère augmentera. La presse pourra mieux vivre et l'influence anglo-saxonne, jointe à la nécessité, pour nous, d'être moins légers et moins superficiels, moins égoïstes et moins imprévoyants et, par suite, attachés davantage au labeur réparateur, au devoir civique, au respect du prochain et de nous-mêmes, amènera peut-être les classes cultivées à une saine compréhension de la publicité qui, loyalement conçue, honnêtement comprise, pourra devenir un précieux instrument d'activité productrice.

Plus cette publicité aura un caractère commercial, plus elle sera sûre et fructueuse et utile au pays. La publicité dite financière a grandement contribué à dénationaliser notre presse et à ruiner la France sans qu'elle y prît garde. Durant des années, un pactole coulait à travers les journaux, à chaque émission autorisée chez nous, en faveur d'emprunts étrangers ou d'entreprises étrangères. Les divers gouvernements se succédaient, les mêmes hommes revenant à tour de rôle aux affaires, comme les montures d'un manège de kermesse repassent, en tournant, aux mêmes points. Au fond, tous semblables et soumis au même vertige giratoire, nos politiques autorisaient sans hésiter l'exode de la fortune française, au lieu de la retenir pour effectuer de grands travaux, constituer l'outillage national, exploiter le sous-sol; bref, « organiser » notre pays. Ils jugeaient plus expédient d'acquiescer aux sollicitations intéressées d'intermédiaires chargés de faire sortir de nos poches l'argent avec lequel il eût été possible de décupler la valeur et le rendement de notre pays et de ses colonies. D'énormes commissions étaient disponibles à chaque opération. Les emprunts russes ont valu des millions et des millions à notre presse, indifférente du reste, à peu d'exceptions près, à ce qui se passait en Russie. Son ignorance des choses slaves faisait la joie des Allemands.

La manne de la publicité des emprunts étrangers nous coûte cher; mais elle ne se renouvellera pas de longtemps!

On peut se demander, en passant, comment certaines publications, qui vivaient principalement des recettes provenant des multiples émissions d'autrefois, parviendront à vivre désormais. Ne parlons plus d'emprunts extérieurs, restent ceux de l'intérieur. Mais l'Etat, excellent client, aura trop emprunté pour emprunter encore. Il s'agira plutôt, pour lui, de convertir, réduire, liquider, si même on ne va pas plus loin... Au total, maigre affaire pour les « distributeurs » et leurs fidèles. Alors, sur quelles recettes compter? Les émissions particulières? Certes, si tout se passe bien, il y en aura. Quoi qu'il en soit, les grandes entreprises faisant appel au crédit public seront rares. Plus d'un signe présage que nous n'échapperons pas à l'expérience de l'étatisme, au détriment des principaux instruments de l'activité nationale. Tant que durera cette crise, les fonds du Trésor seront appliqués à des essais et à des tentatives qui prétendront justifier, au moins un moment, par leur propre mérite, les

expédients de mainmise sur les ressources des particuliers. La contrainte officielle agira, la presse financière aura peu à gagner. Quant aux petites et moyennes entreprises, que les monopoles multipliés, la centralisation économique forcenée laisseront naître, — non sans peine pour leurs fondateurs, — elles iront à l'économie et aux moyens pratiques de se réaliser à bon compte. Elles se formeront entre gens d'une même région, d'une même industrie, d'un même négoce. Ces opérations ne seront en rien comparables à celles qui, jadis, provenant d'émissions au bénéfice de l'étranger et de ses agents aimables et généreux, assuraient des recettes considérables à la presse financière.

La France et ses gouvernants seront forcément guéris de la maladie d'employer l'argent français à outiller, armer, fortifier d'autres nations, tandis que la nôtre restait sans outillage, sans armes, sans forteresses. Les journaux devront donc compter sur d'autres ressources plus saines, plus sensées, moins ruineuses au demeurant. Le difficile sera de les attendre. Impossible, évidemment, de les obtenir, du jour au lendemain, de la vente et de la publicité industrielle et commerciale. Du temps sera nécessaire. Et comme, cependant, des intérêts considérables auront besoin d'être expliqués, soutenus, il semble bien qu'une presse ramenée à un petit nombre d'organes puissants, pourvue des moyens de s'imposer et de patienter, verra graviter autour d'elle des feuilles de circonstance, qui seront et dureront ce qu'elles pourront et d'anciens journaux lents à mourir, prisonniers du passé. Seule, il est probable que cette presse sera convenablement outillée. De ce fait même, elle dominera ce qui sera au-dessous d'elle faute d'identiques moyens; seule, elle pourra résoudre les problèmes matériels dont dépendent la bonne confection et la diffusion d'un journal moderne.

Nous avons d'immenses progrès à faire. Ils sont subordonnés aux conditions d'organisation économique et d'outillage industriel, après la guerre. Cet incroyable état de dépendance et d'incurie, auquel nous réduisait un régime imprévoyant et désorganisateur, peut disparaître avec l'assainissement des mœurs et des esprits et faciliter la rénovation de notre presse. En attendant, celle-ci sera forcée de payer à prix d'or le moindre perfectionnement. Mais, à supposer que le gouvernement s'améliore au fur et à mesure que nous serons améliorés par la nécessité d'être unis, prévoyants, organisés, nous pourrons avoir, comme d'autres peuples, du

papier, un outillage, des transports et une vente, dégrevés des frais excessifs d'intermédiaires qui, jusqu'ici, nous ont paralysés. Ces frais seuls ont suffi à nous empêcher de posséder des journaux aussi bien établis, matériellement, que ceux des Anglo-Saxons et des Allemands, sauf exception.

Un nègre des Etats-Unis, arrivant à Paris et qui regarde un de nos quotidiens pris au hasard, sourit sans bienveillance. Il ne peut le juger que sur l'aspect et non sur la qualité du texte et l'importance des idées. Or, le dernier « canard » de Los Angeles est autrement « conditionné » que l'ordinaire des feuilles qu'il a sous les yeux. Le papier, le tirage, les caractères, la *simili* sont d'une qualité supérieure. Ce nègre, s'il base son opinion sur la seule apparence de notre presse, nous croira un petit peuple fort arriéré. Plus d'un soldat américain, du reste, qui découvre la France, s'étonne actuellement : « Quoi! c'est cela un grand journal français... »

Les restrictions et la dureté des temps viennent, heureusement, à notre secours. Parlez tout de même à l'un quelconque des officiers ou ingénieurs, ou capitalistes américains aujourd'hui parmi nous. Il vous dira ceci, que nous avons entendu : « Vous n'avez pas assez de journaux bien habillés. Presque tous sont des gentlemen auxquels il manque un bon tailleur. » Les Anglais sont du même avis.

Mais pourquoi, jusqu'ici, les seuls Allemands ont-ils essayé de prendre pied dans nos feuilles et non pas les Anglais et les Américains? De ces derniers, cela se conçoit; le Nouveau Monde était encore à des milliers et des milliers de lieues de l'ancien. Quant aux Anglais, si près de nous, si nombreux en France, si mêlés à nos affaires, ils savent, depuis longtemps, que notre presse a besoin de se transformer, et plus d'un songeait à s'intéresser ouvertement à cet effort. Encore eût-il fallu que les circonstances politiques et économiques ne fussent point défavorables. Un groupe franco-anglais étudia, il y a quelques années, un projet de quotidien en langue française paraissant simultanément à Bruxelles, Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes. C'était trop tôt. Le temps a marché. L'irréalisable d'hier peut être réalisé demain.

Reste à savoir s'il en résultera une presse exclusivement animée du sentiment des intérêts supérieurs de la collectivité française. Il n'est pas sûr que, dans un avenir prochain, nos journaux ne courront pas le risque d'être encore moins « nationaux » que par le passé, en raison des influences

anglaises et américaines qui auront intérêt à s'y exercer. L'hypothèse nous mènerait loin. Le sujet, à lui seul, exigerait un article. Plus qu'un article même. Autant dire un volume. Contentons-nous d'une esquisse des probabilités, en laissant à chacun le soin de les méditer.

Cette presse nationale, que nous n'avons pas eue, nous devons la souhaiter et travailler à l'avoir; mais forcément, la France, après la victoire des Alliés, ne sera-t-elle pas, plus que jamais, le carrefour des nations? Notre langue ne bénéficiera-t-elle pas d'un prestige nouveau, et notre presse ne se trouvera-t-elle pas portée à exprimer la pensée *européenne?* D'un point vers lequel convergeront les regards du monde entier, ne devra-t-elle pas soutenir l'action civilisatrice du triomphe du droit et de la liberté? Rôle immense, auquel nos principaux compagnons de guerre ne manqueront sans doute pas de coopérer, coopération qui, probablement, déterminera les dominantes du journalisme français.

Les obstacles d'antan sont en train de disparaître. Pourvu que, selon nos vœux, il n'en surgisse point d'inattendus, plus rien ne séparera les Etats-Unis de la France, et tout les rapprochera. L'Angleterre, elle, est à l'aise sur notre sol, et nous ne sommes plus dépaysés sur la terre de la Grande-Bretagne. Un monde inconnu sort de l'affreuse mêlée dans laquelle nous sentons confusément la gestation des Etats-Unis d'Europe. Ce monde, l'idée européenne doit le pénétrer. Or, de quel haut lieu l'idée européenne rayonne-t-elle d'elle-même, intensément? De cette terre de France, placée à l'ouest du continent européen, au bord des flots qui mènent à travers le globe; à l'ouest, éternellement attractif, et vers lequel, toujours, les cités se développent, les migrations se dirigent, comme appelées par le mystère des crépuscules, prometteurs de résurrections.

Henri DE NOUSSANNE.

LA PRÉPARATION
DE LA LUTTE ÉCONOMIQUE
PAR L'ALLEMAGNE[1]

I. — VERS LE SOCIALISME D'ÉTAT
CONCENTRATION INDUSTRIELLE. — MONOPOLES ET CONSORTIUMS

F. — Syndicats de distribution.

Ceux qui dénoncent les inconvénients des syndicats d'importation ont essayé de trouver mieux. Ils ont proposé une autre organisation, qui ne présente pas les mêmes défauts. Ce sont les syndicats de distribution. L'importation resterait libre, mais les matières premières ne seraient livrées aux commerçants que par l'intermédiaire du centre de distribution. Le rôle de ce bureau serait de maintenir des réserves convenables et de régulariser et rationner la production au moyen d'une juste répartition.

Le commerce d'importation conserve ainsi sa libérté et la faculté de développer le commerce de transit. Il est donc favorable au projet, qui lui sauve la vie. Les manufacturiers employant les matières brutes le sont aussi; ils se trouveraient en possession d'un monopole de fait, puisque le rationnement supprime la concurrence et règle la demande. Ce sont les commerçants ordinaires et les consommateurs qui se trouveraient lésés. Les difficultés sont autres, mais n'en existent pas moins.

[1] Voir le *Correspondant* du 10 août 1918.

G. — Banques d'importation.

Il y a enfin une troisième solution capable de concilier les nécessités opposées et de sauvegarder à la fois la liberté du commerce et les intérêts de la nation et de l'Empire. Ces intérêts seraient confiés à des « banques d'importation », qui travailleraient en union intime avec le commerce sans pouvoir toutefois le subordonner à leur autorité immédiate.

Comment le docteur Landauer, dans l'article cité, conçoit-il leur organisation ? Les employés seraient appointés par l'Etat. Le capital serait fourni par des particuliers, mais on prendrait les précautions nécessaires pour que les représentants de certains intérêts ne pussent pas, en achetant la majorité des parts, gagner une influence prépondérante. Le rôle de ces banques ne serait pas d'acquérir les matières brutes au jour le jour, d'après les besoins du moment, mais de constituer des stocks de réserve. Elles seraient chargées de leur contrôle et de leur distribution et les utiliseraient comme un volant pour éviter les variations brusques de prix et parer à l'imprévu. (Les Allemands ont toujours sur le cœur la hausse du coton à New-York en 1914, provoquée par des spéculations « colossales », et qui leur fit perdre 84 millions).

Les Banques d'importation auraient le bénéfice des avances sur consignation de marchandises, avec un intérêt tel qu'il couvrît les frais de gérance et de magasin. Il y aurait une banque spéciale pour chaque espèce de matière première. Elles seraient groupées autour d'un Office central rattaché à la Reichsbank.

En résumé, tenant le milieu entre le contrôle d'Etat et le libre développement économique, elles donneraient au commerce d'importation un solide appui, atténueraient les crises provoquées par des fluctuations brusques de prix et rempliraient un rôle nécessaire sans monopoliser les matières premières ni détruire le commerce d'importation. Elles réduiraient au minimum l'ingérence économique de l'Etat. C'est peut-être cela même qui empêchera leur institution.

H. — Les Monopoles.

Du syndicat forcé au monopole, le passage est facile. Les théoriciens de l'Etatisme n'ont pas manqué d'étudier la question et d'en présenter la solution comme un remède aux difficultés d'après guerre. En 1917, le professeur Ballod, de

Berlin, a publié dans l'*Europaische Staats und Wirtschaftzeitung* une série d'articles sur les monopoles d'Etat, considérés comme une source de revenus. Il arrive à la conclusion qu'ils peuvent donner 5 milliards de marks sans élévation des prix : 1200 millions, la bière, le tabac, l'alcool; 1 milliard, les nitrates, la houille, l'électricité ; 1 milliard le travail obligatoire des indigènes dans les colonies; 600 millions, le pain ; 500 millions la viande ; 400 millions, le sucre, le thé, le café le cacao. En plus quelques centaines de millions pour les assurances et la navigation maritime. Nous ne le suivrons pas dans ses calculs détaillés. Nous retiendrons seulement de son travail quelques idées générales.

Ainsi il montre que la fabrication de la bière est très mal organisée en Allemagne, comparativement avec ce qu'elle est en Amérique : pour une production presque identique dans les deux pays, le nombre des ouvriers est en Allemagne le double de ce qu'il est aux Etats-Unis. La plupart des brasseries allemandes n'ont qu'une production insignifiante; même les grandes entreprises ne travaillent pas aussi économiquement qu'elles le pourraient. L'intérêt général veut donc que cette industrie soit réformée et concentrée. Pour maintenir à la bière son ancienne qualité, l'Etat fabricant prendra à son service les brasseurs reconnus comme les plus experts. En outre, il pourra fonder un laboratoire de recherches pour la brasserie ou fournir de plus amples ressources à l'Institut pour les industries de fermentation qui existe à Berlin.

Le monopole de la houille est nécessaire non seulement pour augmenter les revenus de l'Etat, mais plus encore pour empêcher le gaspillage d'une ressource naturelle précieuse qui ne peut pas être remplacée. L'industrie privée, qui ne cherche que ses propres bénéfices, concentre tous ses efforts vers l'accroissement de la production de la houille, tandis que l'intérêt national exige qu'elle soit économisée en vue de l'avenir. On y suppléera par les forces hydrauliques qui sont très imparfaitement exploitées et on supprimera le gaspillage résultant du chauffage non scientifique de 100 000 petites machines à vapeur.

Le monopole des céréales aurait l'avantage de garantir le producteur national contre une baisse de prix et d'éliminer l'intermédiaire profiteur. Mais il entraînera des complications. Comme il est impossible de payer aux minotiers, en temps de paix, des prix de guerre pour la mouture et l'emmagasinage, l'Etat ne pourra pas éviter de prendre possession de

leur industrie. Pour réaliser un bénéfice sans mettre une surcharge sur le consommateur, il devra employer la même méthode que dans le cas du monopole du tabac et de l'alcool et se faire détaillant. Il faut nationaliser la production du pain et éliminer au moins les deux tiers des boulangers. Les calculs du docteur Ballod montrent que la panification peut être exécutée par 60 000 personnes et le nombre des magasins de vente réduit à 60 000[1], exploités par une personne qui vendrait simultanément le sucre, le café et le thé.

L'idée du monopole des céréales n'est pas nouvelle; elle a été dirigée autrefois contre les importations excessives et sa réapparition est assez mal accueillie, au moment où le pays réclame précisément ces importations. Elle a été soutenue par le docteur Vigelin, syndic de l'Association des villes allemandes, dans son ouvrage sur la politique financière après la guerre. Il estime qu'elle sera rendue inévitable par les conditions du marché mondial et la nécessité pour les empires centraux de ne compter pendant un certain temps que sur leur propre production.

Dans le même sens, le banquier S. Marx propose un monopole international qui engloberait l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie, peut-être même la Serbie et la Roumanie.

Le comité de guerre de l'agriculture allemande rejette en principe le monopole des céréales. S'il ne peut pas être évité, il ne pourra fonctionner qu'avec le concours des associations agricoles, « concours volontaire et précieux, sinon indispensable, en raison de l'expérience acquise ». L'objet à atteindre est de faire disparaître le plus tôt possible la politique de coercition suivie par l'Etat, tout en empêchant le retour à une économie purement individuelle, guidée par l'unique souci du bénéfice personnel. Seuls, les syndicats libres peuvent remplir cette mission; des syndicats obligatoires, créés par l'administration, n'ont aucun rendement et ne font que paralyser les bonnes volontés. En raison de leur incompétence professionnelle, les autorités ne devront intervenir qu'en matière de police. — Ce programme est intéressant par l'hostilité qu'il affiche à l'ingérence de l'Etat dans le commerce où ses représentants n'ont aucune compétence.

Une autre objection vise le côté fiscal du projet : s'il a pour objet de procurer à l'Empire des revenus plus élevés que les revenus actuels, il faudra soit augmenter le prix du pain,

[1] En 1907, il y avait 113 437 boulangeries avec 333 601 personnes.

soit fixer un prix très bas pour les céréales indigènes, ce qui fera diminuer la production.

On a parlé aussi de faire non un monopole, mais une sorte de trust : les récoltes seraient réparties par les syndicats agricoles sous le contrôle de l'Etat. Cette idée est combattue par les intéressés. L'Association des négociants en céréales près la Bourse de Hambourg a adressé aussi au chancelier un mémoire contre « ce monstrueux projet qui comporte l'exclusion de tous les courtiers privés et ruinera bien des affaires ».

Le monopole du commerce des bestiaux soulève aussi une forte opposition : le Parlement interviendrait fatalement dans la fixation du prix de la viande, et, pour des raisons politiques, le maintiendrait très bas. La vente du bétail n'étant plus rémunératrice, l'élevage serait ruiné. Le système n'aboutirait, une fois de plus, qu'à diminuer la production.

Le Dr Ballod se place à un point de vue différent et, comme il l'a fait pour la boulangerie, ne veut envisager que le gaspillage de personnel résultant de la multiplicité des petits abattoirs et des détaillants : ils pourraient être réduits de moitié.

La question est plus avancée pour le monopole de l'alcool, dont le projet a déjà été discuté devant le Bundesrat et va prochainement être soumis au Reichstag. La fabrication et le commerce de l'alcool reviennent à l'Empire, excepté celui provenant des distilleries de ménage qui n'ont pas une production annuelle supérieure à dix litres. L'office du monopole, qui porte le titre de « Office du monopole impérial pour l'exploitation de l'eau-de-vie », relève du chancelier de l'Empire. Il tranche, assisté d'un conseil, la question des prix. Il se compose d'un directeur nommé par l'empereur, d'une direction administrative et d'une direction commerciale. Cette dernière se présentera sous la forme d'une société à responsabilité limitée, avec administrateurs désignés par le chancelier impérial sur proposition du directeur de l'Office du Monopole.

Du côté fiscal, le projet est avantageux. L'Empire, après couverture de tous les frais d'administration et d'exploitation commerciale, en tenant compte du produit de la vente de l'alcool à brûler et des indemnités à payer, obtiendra un encaissement net de 800 marks par hectolitre vendu au prix de vente régulier. Cela mettra le prix de l'eau-de-vie à 1000 marks environ les 100 litres d'alcool de première qualité et assurera à l'Empire une rentrée annuelle de 800 millions à 1 milliard de marks, en face de laquelle les indemnités se

montant à 400 ou 500 millions de marks à payer en une seule fois, peuvent être considérées comme peu importantes.

I. — Le socialisme d'Etat et les oppositions qu'il soulève.

En somme l'Allemagne se porte en plein vers le socialisme d'Etat. Que la social-démocratie, qui en attend la réalisation de ses buts politiques, soutienne ce système et désire son maintien après la guerre, c'est naturel. Mais il trouve des appuis en dehors de ce parti. On cherche même, — et c'est bien allemand, — à donner un fondement historique à cette doctrine de la « communauté économique », dont on veut retrouver la trace dans le régime de communauté des anciens Germains. Il se trouve aujourd'hui des hommes politiques, des économistes, des industriels même prêts à l'appliquer avec toutes ses conséquences. Nous avons déjà cité Walther Rathenau, un de ceux dont les conseils ont été les plus écoutés pour la solution des problèmes d'ordre économique et social posés par la guerre. Voici comment il s'exprime (décembre 1916) dans une conférence sur l'économie politique du temps de paix :

> Tout homme doit être employé ; aucun instrument de travail ne peut chômer... Le problème du travail fait poser cette question : dans quelle mesure un homme aura-t-il le droit de se tenir en dehors du travail? On peut très bien se représenter un arrangement d'après lequel l'homme sain et fort qui ne peut pas être productif dans le domaine idéal, arts, sciences, religion, serait contraint à un travail productif... A Berlin, il n'y a pas de rue où des hommes dans la force de l'âge ne débitent des cigares, pas de quartier où il n'y ait des magasins de tout genre où des veuves de soldats ou des invalides de la guerre pourraient trouver des positions, libérant ainsi des hommes pour des travaux plus productifs... Les tâches de la classe moyenne sont grandes, belles et fortes, mais elles ne peuvent pas nous obliger à nous priver de légions entières de travailleurs.

Comme réformes pouvant aider à récupérer des hommes, il signale la simplification de la procédure, qui diminuera le nombre des avocats, et le remplacement des commis-voyageurs, trop nombreux, par la formation de groupements d'acheteurs et de vendeurs et la création d'entrepôts nouveaux.

Jamais on n'était allé aussi loin dans cette voie. Il ne s'agit plus seulement de restreindre la liberté commerciale ; c'est la liberté individuelle qui est visée.

Les difficultés issues de la guerre ont amené l'accroissement progressif des empiètements de l'Etat. Au fond, les Allemands

n'en ont pas été étonnés. Ils avouent que cet accroissement était tout à fait dans l'esprit des conceptions économiques qui avaient joué un rôle prépondérant dans les chaires de leurs écoles supérieures et avaient déjà influencé la législation [1].

Il en résulta un flot d'ordonnances de toutes sortes, de réglementations, d'interdictions entraînant une contrainte d'autant plus pénible qu'elle atteignait tous les citoyens, et dans tous les actes de leur vie. Au début, on les supporta comme une nécessité inévitable : l'esprit de discipline national fit des merveilles. Il faut que les incohérences, l'arbitraire, les excès de la mauvaise administration aient été bien loin pour provoquer une résistance grandissante. Le commerce ne s'émut guère que lorsqu'il eut la conviction que la mainmise de l'Etat sur la vie économique du pays survivrait à la guerre. Il se désespère de voir disparaître chaque jour un nouveau morceau d'indépendance, de responsabilité, de liberté.

Les syndicats forcés et la concentration industrielle ont soulevé des protestations presque générales. Il fut aisé d'insister sur l'opposition entre ce système et la vieille politique économique et sociale. Qu'est devenu l'idéal d'autrefois, de maintenir et sauvegarder avant tout les petites entreprises? Le « grand capital », qui semblait haïssable et abominable, a maintenant toutes les faveurs. Les petites exploitations sont vouées à disparaître et à se résorber dans les grandes.

On peut répondre qu'il n'y a là rien que de naturel : les grandes sociétés anonymes se prêtent mieux à la concentration que les petites industries, dont le chef répugne à aliéner sa liberté et son indépendance. Mais les maux causés frappent tous les yeux. Des régions entières se trouvent ruinées ; on enlève les machines à un industriel pour les livrer à son concurrent. Un chef d'entreprise voit mettre à la disposition d'une riche société tout ce qui lui appartient, matériel et matières premièree. On démonte des machines qui avaient été acquises avant la guerre à des prix qu'on ne reverra plus ; on en laisse rouiller d'autres. Comment pourra-t-on jamais reconstituer toutes ces affaires dont les aptitudes différentes sont indispensables à un pays qui travaille pour l'exportation ?

L'Office économique d'Empire, écrit la *Deutsche Tageszeitung* du 17 janvier 1918, conseillé le plus souvent par la Section de guerre des matières premières, nomme comme experts les propriétaires des grandes fabriques et ceux-ci en

[1] *Kölnische Zeitung* du 29 décembre 1917.

profitent pour supprimer la concurrence des petites entreprises en les forçant à s'arrêter. Des personnes compétentes estiment que les arguments produits en faveur de l'arrêt des petites entreprises, économie de transport, de combustible, de main-d'œuvre ne sont que des prétextes ; quelques grandes entreprises imposent aux chemins de fer une charge plus lourde que de nombreuses entreprises moins importantes, et celles-ci utilisent beaucoup plus les femmes et les vieillards que ne font les grandes. On enlève aux entreprises arrêtées leur outillage et on leur apprend que l'arrêt durera trois ans. La « Commission permanente de groupement forcé » a été dissoute ; mais les dommages causés aux petites entreprises continuent. Certains membres de la Commission du Reichstag jugent l'attitude de l'administration scandaleuse et accusent le gouvernement d'être à la remorque des gros industriels [1]. Comment se font les groupements? Par l'initiative d'un simple chef de bureau du ministère de l'intérieur ou de l'Office économique de guerre qui négocie avec quelques industriels choisis par lui et, sous le sceau du secret, combine un plan de groupement obligatoire. On élargit un peu ce petit cercle, à l'aide de promesses ou de menaces on rend les nouveaux arrivants dociles et bientôt le plan est imposé à toute cette branche de l'industrie. Malgré le nom dont on a baptisé cette méthode, « l'administration autonome de l'industrie », il n'est pas question d'autonomie dans les syndicats ainsi créés ; ce ne sont pas les participants, c'est le chancelier, c'est-à-dire n'importe quel fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur, qui exerce sur l'industrie un pouvoir sans contrôle; et il n'est que l'agent d'une oligarchie. En réalité, on établit de vastes monopoles privés en faveur de ces syndicats forcés; ceux qui restent en dehors sont purement et simplement exclus de leur branche industrielle [2].

La presse allemande, remplie de doléances à ce sujet, ne cite guère comme exemple de résistance active que celui de la corporation des brasseurs. Elle s'est signalée par sa fermeté dans la lutte et a longtemps réussi à éviter la concentration qui lui fut prescrite par une ordonnance du Conseil fédéral

[1] Des reproches semblables sont adressés aux sociétés d'achats. Il ne semble pas qu'elles soient capables d'importer des matières premières à des conditions meilleures que le commerce privé. Ainsi la Société centrale d'achats aurait perdu près de 11 millions sur des achats de harengs payés un prix exagéré. Elle a couvert cette perte en vendant avec un énorme bénéfice d'autres marchandises.

[2] *Deutsche Tageszeitung*, *Gazette de Francfort*, *passim*.

du 3 novembre 1917. Un des objets poursuivis par la fermeture des usines était de récupérer les métaux et notamment le cuivre des appareils qui auraient été inutilisés : les brasseurs se sont arrangés pour livrer les quantités de métaux qui étaient demandées et n'ont pas été contraints à fermer les brasseries. D'ailleurs il s'est produit chez eux des fusions volontaires.

Le mouvement d'opposition est mené vigoureusement par la puissante Fédération centrale du commerce de gros (Zentral Verband des deutschen Grosshandels). Fondée le 3 mai 1916 pour défendre les intérêts du commerce de gros menacé par les sociétés de guerre, elle représente 80 associations de commerçants en gros, comprenant 200 000 maisons.

Au cours d'une séance extraordinaire tenue pour protester contre le présent état de choses, après que les orateurs eurent exposé toutes les faces de la question, l'assemblée a voté une résolution signalant « avec une profonde gravité », au sujet des organisations économiques de guerre créées ou projetées, l'énorme danger qui menace l'avenir de l'Allemagne si un pareil système économique continue à être appliqué. Le commerce de gros allemand doit agir et agira de la façon la plus énergique pour que la liberté de mouvement des organismes économiques allemands ne soit pas entravée plus longtemps, car elle est la source de la puissance économique et, par suite, du progrès dans le bien-être du peuple allemand. Son absence rend impossible la mise en œuvre des connaissances professionnelles, de l'audace et de l'énergie de décision nécessaires au commerçant, en particulier sur le marché étranger, où elles seront, dans l'avenir, plus que jamais indispensables... Si les nécessités de la guerre devaient étendre encore la concentration et la syndicalisation forcées de l'industrie, il faudrait que les représentants qualifiés du commerce de gros eussent le moyen d'exprimer leurs idées à ce sujet... En tout cas, il est essentiel que les réglementations économiques de guerre soient conçues de telle façon que, dès l'origine, soit assurée la disparition aussi rapide que possible après la conclusion de la paix, de toutes les organisations de guerre.

La Fédération publie une série de mémoires traitant des question économiques. Un d'entre eux a été consacré par M. Leo Lustig, conseiller du Commerce, et directeur général de la Société allemande pour le commerce du fer, à démontrer l'importance du commerce en gros pour la reconstitution économique de l'Allemagne. Pendant toute la durée de la période de transition, lui seul pourra réussir à rétablir les

rapports commerciaux avec l'étranger. Le monopole d'Etat en matière d'importation est à rejeter absolument. Un de ses principaux inconvénients est que ce Syndicat serait obligé de faire à certaines époques des paiements très importants, qui troubleraient l'équilibre des changes. Au contraire, si les achats se font par l'intermédiaire du commerce, ce dernier peut utiliser les relations personnelles pour faciliter les affaires. C'est ainsi que les importateurs allemands avaient obtenu, avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, que les premiers gros achats effectués à la cessation des hostilités seraient réglés au moyen de traites à trois mois sur New-York.

D'autre part, les commerçants eux-mêmes font remarquer qu'on ne peut exporter sans importer; si donc ils sont exclus du commerce d'importation, les exportations en souffriront, au grand détriment de l'industrie et des classes ouvrières.

Les groupes régionaux de la Fédération centrale du commerce de gros ont tenu aussi des réunions à Berlin, à Stuttgard, à Munich en novembre 1917. Les orateurs se sont exprimés en termes très durs pour le gouvernement.

Leur action avait été devancée par celle de la ville de Hambourg. La grande cité qui, avec ses sœurs hanséatiques, est le centre principal du commerce allemand d'importation, est aussi le foyer du libéralisme économique; elle s'est sentie directement menacée par le projet d'éliminer l'importateur pour laisser l'industriel faire directement ses achats à l'étranger. Au mois d'août 1917, une motion fut présentée à la Chambre basse de Hambourg, à l'effet de prier le Sénat de soutenir au Conseil fédéral le vœu que le tonnage disponible et les tirages sur l'étranger mis à la disposition du Commissaire impérial pour la période de transition économique ne fussent pas affectés uniquement aux organismes industriels, mais aussi à ceux du commerce d'importation, afin de fournir les matières premières nécessaires au peuple allemand.

Le député Karl Kohn appuya cette motion en dénonçant l'attitude directement hostile au commerce adoptée par le gouvernement et qui se traduit continuellement par des décrets du Conseil fédéral, des confiscations et expropriations, des poursuites contraires à toute justice, la formation de sociétés de guerre qui ne cessent d'étendre leur zone d'action et refusent toute collaboration au commerce, qui révèlent une pensée confuse et une connaissance défectueuse du sujet... C'est en vertu de la loi qu'on a pu implanter un socialisme d'Etat, qui s'est démontré pendant la guerre comme faux,

inutile et nuisible... Une fois de plus l'industrie de Hambourg est en péril. C'est le commerce qui a créé l'industrie allemande et l'a aidée à atteindre la prospérité... L'industrie, qui s'est renforcée pendant la guerre, cherche à se substituer à lui dans le rôle d'importateur, et cela non pas en libre concurrence, mais sous le couvert de privilèges d'Etat... elle cherche à entrer directement en relations avec le producteur ; cette politique signifie la ruine d'innombrables négociants, représentants, courtiers, etc., déjà réduits à l'inaction durant la guerre... Pendant la période de transition, on ne pourra pas avoir une importation libre d'entraves, si désirable que ce soit ; une production extérieure limitée, les marchés vides à l'intérieur, les difficultés de fret et de change, la rendent impossible. C'est pourquoi le commerce a soumis aux autorités un plan soigneusement étudié. Il demande que le tonnage et les tirages sur l'étranger restent autant que possible dans les mains de ceux qui les possédaient avant la guerre. La Conférence de Paris a produit des résultats que l'on ne peut pas négliger en les traitant de divagations... C'est justement parce que les conditions seront plus difficiles qu'il ne faut pas déposséder les commerçants, mieux armés pour la lutte que les organismes envisagés...

Au mois de mai dernier, l'Association pour le commerce des céréales à la bourse de Hambourg a repris ce thème dans une requête adressée au chancelier, à propos de l'importation des céréales roumaines. Le traité de commerce avec la Roumanie prévoit que ce pays devra céder aux puissances centrales l'excédent de ses récoltes en céréales. Le mode de rassemblement, de cession et de paiement sera réglé par un organisme d'importation à créer par la Roumanie, d'accord avec un organisme à créer par les puissances centrales en Roumanie. Mais le traité ne dit pas si l'exportation se fera par le commerce libre ou, comme il a été fait jusqu'à présent, par des organismes administratifs. L'état de paix étant rétabli, il n'y a pas de raison pour conserver ce dernier système, qui a donné de si mauvais résultats. Il faut au contraire rendre le droit de travailler au commerce d'importation allemand, pour le dédommager des pertes subies, d'autant plus que la participation en Ukraine qui lui avait été promise est devenue impossible par suite des événements. Il est prêt à accepter les nécessités, telles que la taxation des prix la livraison des céréales à un organisme administratif chargé de la distribution à l'intérieur. Mais qu'on le laisse vivre.

De leur côté, les Chambres de commerce n'ont pas manqué de protester : l'*Union des Chambres de commerce allemandes du Sud-Ouest* a discuté l'association forcée et la stagnation qui en résulte pour l'industrie. Elle a émis une motion attirant l'attention sur le fait que l'association forcée, telle qu'elle est appliquée aux industries du savon et de la chaussure, cause les plus vives appréhensions dans les centres industriels, parce que les entraves imposées aux fabricants détruisent entièrement l'esprit d'entreprise qui sera si nécessaire à l'Allemagne après la guerre. Il faudrait au moins entendre l'opinion des industriels en question avant d'imposer de nouveaux règlements, mais cela n'a jamais été fait. L'association forcée est particulièrement dangereuse pour le commerce d'exportation allemand. En effet, malgré les avantages immédiats qu'ils retirent du monopole officiel dans la fourniture des matières premières, les industriels se sentent aussi menacés ; ils savent que l'Etat ne lâche jamais ce qu'il a saisi et que, finalement, ils pâtiront autant que les commerçants. Le Conseil de guerre de l'industrie allemande, le Comité économique de guerre bavarois, l'Association des industriels saxons, ont tenu sur ce sujet des réunions d'autant plus intéressantes que des députés y sont intervenus.

La question des syndicats forcés a été débattue au Comité central du Reichstag les 3 et 4 octobre 1917.

Parmi les orateurs, quelques-uns ont observé que l'intervention excessive de l'Etat risque de ruiner le commerce allemand ; la syndicalisation, bonne pour le commerce des produits bruts, est très dangereuse pour celui des produits finis et affinés. En tout cas, cette syndicalisation par contrainte se fait dans de mauvaises conditions, qui pourraient laisser croire que les grands et les forts ont seuls le droit d'exister, tandis que les moyens et les faibles sont voués à la destruction. Le commerce veut la liberté économique; l'idée de maintenir la syndicalisation forcée après la guerre dans l'intérêt du fisc discrédite ce système.

Les socialistes, au contraire, disent qu'il s'agit d'une évolution nécessaire. Pour soutenir la concurrence, il faudra, après la guerre, utiliser toutes les forces suivant un plan établi d'avance.

Le vice-chancelier, Dr Hellferich, et le sous-secrétaire d'Etat Schwander ont exposé la thèse du gouvernement : que les autorités devront continuer avec les diverses forces économiques une collaboration étroite. Toute autre manière de faire, outre qu'elle serait probablement impossible, causerait encore

plus de dommages. Pour revivifier la vie économique, on ne pourra pas se fier, pendant la période de transition, au libre jeu des forces. Les syndicats existeront aussi longtemps que les circonstances issues de la guerre les rendront nécessaires.

D'autre part, la Commission du commerce et de l'industrie du Reichstag a adopté à l'unanimité les termes d'une requête à soumettre au Chancelier, qui exprime les vœux ci-après :

L'arrêt ou la concentration d'industries ne devront être ordonnés par l'office économique impérial ou les autorités compétentes qu'en cas d'absolue nécessité provoquée par des raisons militaires. Quand des concentrations d'industries seront provoquées par le manque de matières premières, de main-d'œuvre ou de moyens de transport, chaque cas sera soumis à l'Office économique impérial ou, à son défaut, au gouvernement provincial, et les mesures les plus efficaces devront être prises pour contrôler ces cas et empêcher que les petites entreprises ne soient « défavorisées » au profit des grandes. Il faut donc qu'elles soient représentées dans les négociations, de même que les employés et ouvriers, et leurs organisations. Une commission centrale doit être instituée à cet effet, avec la mission de règler les différends et de déterminer le taux des indemnités à accorder aux entreprises supprimées ou concentrées.

Enfin, les mesures nécessaires devront être prises pour la période transitoire, afin de venir en aide, dès la fin de la guerre, aux industries qui ont été arrêtées. L'autorité militaire pourrait les avantager en leur cédant à bas prix les matières premières et l'outillage en sa possession.

Il faut signaler aussi les discussions auxquelles la concentration des industries a donné lieu au Landtag bavarois (13, 15 et 16 novembre 1917), comme particulièrement intéressantes par les oppositions qu'elles dénotent entre la Bavière et l'Allemagne du Nord.

Dans la Bavière, pays agricole et de petite et moyenne industrie, les syndicats forcés ne sont pas populaires : on leur reproche de faire disparaître les petites entreprises, qui sont les plus nombreuses, et on craint qu'ils ne survivent à la guerre. Les instigateurs de la concentration des industries, a dit le député Schlittenbauer, voient bien au-delà de la guerre ; ils veulent ramener la classe moyenne au rang d'ouvriers et d'employés, et concentrer toute l'activité économique du pays aux mains de quelques gros capitalistes. Les représentants des associations paysannes de Bavière n'ont

pas les mêmes raisons d'applaudir à ce mouvement, qui mène à la concentration capitaliste, nécessaire à l'avènement du socialisme d'Etat. Un autre député a eu ce mot à l'adresse des Prussiens : « Sans doute, nous ne pouvons ni ne voulons nous passer des banques de l'Allemagne du Nord, mais nous ne voulons pas être traités par elles comme une simple colonie. »

Au cours de ces mêmes séances, les sociétés de guerre ont été aussi attaquées pour des raisons analogues. On a trouvé qu'il en avait été créé de tout à fait inutiles, comme celles qui, au nombre de trois, sont en train de monopoliser la fabrication de tout l'outillage agricole et industriel. Le mot de corruption a été prononcé à propos des honoraires « scandaleux » par lesquels les sociétés de guerre gagnent à leur cause les fonctionnaires chargés de les contrôler.

Les débats ont donné au particularisme bavarois l'occasion de s'affirmer plusieurs fois : il a protesté contre la concentration à Berlin de toutes les sociétés et dénoncé l'appauvrissement de la Bavière au profit de l'Allemagne du Nord. Jusqu'à présent, la Bavière n'a pas eu sa part des bénéfices de la guerre. Le député Schlittenbauer a même dénoncé formellement Walther Rathenau : « Il en est des sociétés de guerre, a-t-il dit, comme de la liquidation des biens ennemis : elles ne profitent qu'à un cercle déterminé du Nord de l'Allemagne, principalement à la Société générale d'électricité, dont le Président est aussi le père des sociétés de guerre. »

Il y a unanimité à dénoncer les inconvénients du système. On souhaite vivement qu'il ne soit pas prolongé après la guerre et que l'Etat rende au commerce son indépendance. « Qu'il se borne exclusivement à conclure une paix avantageuse pour le pays ; qu'il s'abstienne le plus possible de légiférer et réglementer ; qu'il veuille bien nous épargner tous ces règlements, ordonnances, mesures de contrôle, enquêtes statistiques et autres, qui empiètent sur la liberté industrielle et qui, s'ils ont pu être nécessaires en temps de guerre, ne peuvent que nous gêner et paralyser notre activité sur le marché mondial après le rétablissement de la paix [1]. »

On reconnaît pourtant que la question de l'importation et des matières premières sera impossible à régler sans son

[1] *Norddeutsche Allgemeine Zeitung.* — Ce journal a publié en février dernier une série d'articles donnant le résultat d'une enquête menée auprès de hautes personnalités du commerce, de l'industrie, des finances sur la vie économique pendant la période de transition. Ces déclarations variées présentent un trait commun : leurs protestations contre l'intervention de l'Etat.

intervention, surtout en face des menaces de l'ennemi.

Au commencement de 1918, pour calmer l'opinion et répondre aux protestations qui surgirent de toute part, le gouvernement a fait déclarer par le Secrétaire d'Etat au Congrès des Chambres de commerce et de travail qu'aucune décision n'interviendrait désormais sans qu'un contact étroit ait été pris avec les intéressés.

C'est vers cette coopération que l'on voudrait orienter l'Etat. Au nom de la Fédération centrale du commerce de gros, le Dr Lustig, que nous avons déjà cité, en a tracé le plan dans une étude visant l'organisation du département de l'économie nationale [1]. Il lui donne pour base cette idée, que « l'épine dorsale de toute organisation économique doit être formée par un grand nombre de groupes professionnels qui seront les organes consultatifs du département pour toutes les questions concernant leur domaine ».

Ces groupes professionnels, enveloppant le trafic de la totalité des marchandises, seraient au nombre de 120 ou 130. Ils comprendraient des représentants de l'industrie, du grand et du petit commerce, des métiers, et en outre, suivant la nature de la matière en question, de l'agriculture, de la navigation, des banques, des assurances.

Un représentant du gouvernement, ayant voix consultative, présiderait le groupe professionnel. Mais chaque groupe n'aurait pas un président spécial : le même fonnctionaire en dirigerait plusieurs, apparentés entre eux, de sorte qu'il pourrait embrasser l'ensemble des questions communes et intervenir au mieux de l'intérêt général.

Au-dessus des groupes professionnels, un Conseil supérieur traiterait des questions économiques d'ordre général. Ses membres seraient désignés sur la proposition des Unions centrales de l'industrie, du commerce de gros et de détail, des métiers, de la navigation, des banques, des assurances. Il a, comme organes adjoints, des Commissions d'étude, et un Office de renseignements, chargé d'établir la liaison avec les unions professionnelles; elles sont ainsi en mesure de délibérer sur les matières qui ont été préparées par le département de l'économie nationale.

Une autre tâche du Conseil supérieur consisterait à examiner les résolutions qui ne sont pas unanimement adoptées par les membres d'un groupe professionnel. C'est une sauve-

[1] Créé par le décret du 21 octobre 1917. Voir plus haut.

garde pour les minorités qui ont ainsi l'assurance de ne pas être sacrifiées et de ne pas voir les intérêts qu'elles représentent complètement laissés de côté.

En somme, l'idée de ce projet est de coordonner l'action des unions professionnelles avec celle de l'organisme officiel.

Il y a une tendance accentuée à utiliser dans un sens les groupements syndicaux. Pour le ravitaillement alimentaire dans la période de transition, on propose aussi de substituer aux organismes de concentration actuels et aux offices économiques l'action combinée de syndicats de producteurs et de syndicats de consommateurs, en supprimant autant que possible tout intermédiaire inutile entre les deux. Le gouvernement ne peut réussir dans sa tâche qu'avec la collaboration des commerçants. D'ailleurs ceux-ci acceptent le contrôle officiel. Les syndicats seront surveillés par les Offices économiques de communes et de cercles (arrondissements). Au-dessus, les Offices économiques régionaux exerceront leur activité sous la direction de « l'état-major économique » de l'Empire.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement continuera après la guerre à exercer son action sur le commerce extérieur et intérieur. Le secrétaire d'Etat von Stein l'a dit nettement au Reichstag le 3 mai dernier, lors du débat sur le budget de l'Office économique impérial et il a justifié cette intervention de l'Etat par la nécessité de se défendre contre la guerre économique dont les Alliés menacent l'Allemagne : elle sera très dure, les Alliés étant encore plus forts sur le terrain économique que sur le champ de bataille où ils ont pourtant frappé de si rudes coups. Pour soutenir cette lutte, où l'Allemagne aura contre elle ses adversaires d'aujourd'hui, à la fois comme Etats et comme particuliers, car les haines individuelles ne s'éteindront pas avant longtemps, l'intervention de l'Etat sera nécessaire; il faut donc qu'il ait en main les importations et les exportations.

Le secrétaire d'Etat n'a même pas pris la peine de faire le panégyrique de la liberté de transaction à laquelle Helfferich avait adressé un éloquent appel, dans son discours du 18 mars à la Société des importateurs, comme au seul moyen, pour le commerce allemand, de réparer ses pertes et de redevenir florissant.

Helfferich a raison en principe. Mais pratiquement, c'est la doctrine d'Etat qui prévaudra, et pas en Allemagne seulement.

★★★

La suite prochainement.

LA FEMME D'ALSACE-LORRAINE

ET L'ALLEMAND

DEPUIS 1914

La Lorraine et l'Alsace ont servi trop longtemps de thème à une littérature facile en France, tendancieuse ou mensongère en Allemagne. Dans les pages qui suivent, on ne trouvera *que des faits*. Volontairement nous n'avons utilisé pour cette étude *que des documents allemands*. Il est inutile de dire la voie par laquelle ils nous sont parvenus ; leur authenticité importe seule, et elle est indiscutable. Le seul reproche qu'on leur puisse adresser est leur partialité en faveur de l'Allemagne.

Grâce à ces documents nous connaissons aujourd'hui les sentiments que la femme de Lorraine et d'Alsace garde à la France, la patrie perdue; et nous savons que des cœurs, par centaines de mille, souffrent en nous attendant.

Quand on parcourt les listes de condamnés publiées par les Conseils de guerre d'Outre-Vosges, on est frappé du nombre des femmes qui y figurent. C'est que la femme alsacienne et lorraine est l'adversaire que le *Schwobe* redoute le plus. Son sourire ironique l'inquiète, le désempare, son rire l'agace ; son indépendance de langage, son esprit irrespectueux pour qui rien n'est sacré, ni l'empire, ni l'armée, ni le kaiser lui-même, sa franchise, son audace, le mettent en fureur.

Il le lui fait bien voir. A quelque milieu social qu'elle appartienne, il ne manque pas de la frapper lorsque l'occasion s'en présente, et les mois et les années de prison tombent dru comme grêle sur les têtes rebelles [1].

[1] A Strasbourg, la prison est devenue si bien le lieu de rendez-vous de la bourgeoisie, qu'un gardien facétieux a pu dire à une dame alsacienne qui avait les larmes aux yeux en franchissant le seuil de sa

Les internationalistes répondaient souvent, avant la guerre, à ceux qui parlaient des sentiments français des Alsaciens-Lorrains « : Oui, c'est peut-être exact pour les bourgeois, pour les classes riches, pour ceux qui ont de la famille en France ; mais les classes pauvres nous ont oubliés depuis longtemps. Les paysans, les ouvriers de Strasbourg ou de Mulhouse ne se soucient guère de nous. Allemands ou Français, c'est tout un pour eux. L'essentiel est qu'ils gagnent leur pain !... »

A. — Les Humbles.

Or, par un singulier contraste, il semble que particulièrement chez les humbles le souvenir de la France est resté tenace. Ce sont surtout les « prolétaires », des femmes d'ouvriers ou de manœuvres que les tribunaux condamnent.

La femme Dontenville et sa fille Louise, de Sainte-Marie-aux Mines, comparaissent devant le Conseil de guerre de Colmar pour avoir manifesté, à plusieurs reprises, leurs sentiments francophiles. L'acte d'accusation leur reproche les faits suivants : « En face de blessés allemands, elles ont dit : « Pour ceux-ci, c'est bien fait ! » A un blessé français, elles ont porté secours. La mère s'écria une fois : « Tous les boches devraient crever ! » Elles ont calomnié leur voisine, la femme Cottel. Elles ont déclaré : « que c'était une s... truie, que les gens de Paris étaient meilleurs que ceux d'ici ». Puis, un jour, s'adressant directement à la femme Cottel : « Nous, avons du sang français, ont-elles dit, vous aurez beau faire, les temps changeront [1]. » — En vertu de la loi française de 1822 [2], les deux accusées sont condamnées, pour cris séditieux, à un mois de prison.

Marie Filbert, de Strasbourg, « pour s'être souvent moquée des nouvelles de victoires allemandes en disant : « Rira bien qui rira le dernier » et n'avoir cessé d'exprimer sa conviction que la France sera victorieuse et qu'alors les Allemands s'en trouveront mal », est punie de deux mois de prison ; et elle n'avait pas tenu ces propos en public !

La femme Jost, de Strasbourg, demeurant 32, rue de Lich-

cellule : « Ne pleurez pas, Madame, vous vous retrouverez ici en excellente compagnie; notre maison est la seule où l'on puisse encore parler français impunément. » (Cf. *L'Epreuve alsacienne*, p. 54.)

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 22 novembre 1915, d'après l'*Elsaesser Tageblatt* du 2 décembre.

[2] Les Allemands aiment à souligner ce fait qu'ils condamnent les annexés en vertu d'une vieille loi française.

tenberg, « a, depuis le début de la guerre, insulté de la façon la plus haineuse les Allemands et l'Allemagne. Elle a même eu l'audace de vilipender les personnes de l'empereur et de l'impératrice. Elle a, en outre, traité de « blagues » les communiqués officiels allemands et répandu de fausses nouvelles sur la guerre... » — Six mois de prison seulement, car le degré d'instruction de l'accusée est jugé très inférieur [1] !

Clémentine Bachmann, de Wihr-au-Val, déclare le 8 août 1915 « que les Allemands ont traversé la Belgique par surprise ; si les Allemands triomphent, alors il n'y a pas de Dieu !... Ça vaudrait beaucoup mieux si les chasseurs alpins étaient de nouveau à Wihr-au-Val ». — Elle s'en tire avec six semaines de prison [2].

Quant à Julie Kirchhoff, femme du coiffeur Habersetzer, elle dit à une voisine dont le mari sert au 99e d'infanterie : « Les soldats du 99e sont bien bêtes : ils n'ont qu'à se rendre. Ils seraient beaucoup mieux s'ils s'étaient rendus aux Français... » Et ces paroles lui valent quinze jours de prison [3].

Lors de la première entrée des Français à Mulhouse, le soir du 8 août 1914, l'ouvrière de fabrique Albertine Goepfert, âgée de vingt-sept ans, domiciliée à Mulhouse, 20 Bienenstrasse, n'a cessé de hurler *(entgegengebrüllt)* avec insistance vers les soldats qui s'avançaient par la rue de Dornach : « Vive la France. » L'accusée avoue, mais prétend avoir été ivre. Trois mois de prison et 20 marks d'amende [4].

On pourrait multiplier à l'infini les extraits de jugements. Ils suffisent à montrer combien le sentiment français est resté vivant dans le cœur des femmes du peuple.

Passons, maintenant, des ouvrières de fabrique aux femmes de chambre, aux vendeuses de grands magasins. Certains actes d'accusation sont bien caractéristiques des sentiments de ces âmes populaires.

Valérie Fichter, vendeuse à Mulhouse, s'est laissée aller en de nombreuses circonstances à manifester des sentiments antiallemands. « Elle a dit, par exemple, à sa co-locataire, après la reprise de Przemysl : « Laissez-moi tranquille et ne

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, du 3 décembre 1915, d'après les *Strasburger Neueste Nachrichten* du 6 décembre.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, du 23 octobre 1915, d'après l'*Elsaesser Tageblatt* du 26 octobre.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, du 3 novembre 1915, dans l'*Elsaesser Tageblatt* du 9 novembre.
[4] Chambre correctionnelle de Mulhouse, 10 août 1916, d'après l'*Oberelsaessiche Landes Zeitung* du 11 août.

me dites plus rien, car je ne veux plus rien savoir, si les Schwobes sont vainqueurs ! Je suis irritée ! Ça m'est insupportable ! » A environ quatre semaines de là, elle a déclaré : « Les Schwobes, au Hartmannswillerkopf, n'ont plus rien à bouffer ; les Français doivent leur passer du pain blanc pour qu'ils aient à manger. » — « Mon père est un rudement bon Français ; il est presque devenu maire lorsque les Français sont venus. » — « J'ai un frère qui n'a pas voulu servir chez les Schwobes ; aussi s'est-il sauvé chez les Français. » Au cours de l'hiver 1914-1915, elle s'est une fois exprimée ainsi : « Si les Schwobes sont vainqueurs, leur cou se montera tellement de fierté qu'ils pourront regarder dans les chéneaux des toits. » Un jour que l'agent de police Neiminger, qui habite la même maison qu'elle, s'était mis en civil, elle a dit : « Je crois que les Schwobes vont de nouveau se trotter! » Lors de la déclaration de guerre de l'Italie, elle fit remarquer à la femme Ehrhardt qu'elle avait fait un bon dîner avec son galant pour fêter l'événement [1]. »

Comme cette petite vendeuse juge bien ses maîtres! On comprend que ses railleries les touchent et qu'ils se vengent en l'envoyant en prison pour plusieurs mois.

Hélas ! Valérie Fichter n'y est pas seule : une enfant de seize ans, la petite Gey, injurie des camarades en les traitant de « sales Schwobes » et exprime l'espoir que les Français entreront bientôt à Strasbourg : En prison pour un mois. — Mlle Düppel, voyant apparaître des troupes allemandes sur l'écran du cinéma, ne parvient pas à se maîtriser assez tôt et s'écrie : « Sales Boches ! » — En prison pour trois mois.

Madeleine Bilger, à Wittenheim, dit : « Quand les Français arriveront, tout ira pour le mieux. » — En prison.

La femme Hartmann insulte l'empereur et manifeste des sentiments francophiles. — En prison pour six mois.

Joséphine Schmutz, de Rosheim, femme de chambre à Strasbourg, met en parallèle « la sauvagerie des soldats allemands et la gentillesse des soldats français ». Elle souligne notamment comment ces derniers furent bien accueillis partout dans le village, comment on leur a indiqué les chemins et comment on les a soutenus et encouragés par tous les moyens. — Voici d'ailleurs en quels termes la *Strassburger Post*, du 22 novembre 1915, rend compte de la

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 3 novembre, d'après l'*Obereisaessiche Landes Zeitung* du 5 novembre 1915.

condamnation de la jeune fille par le Conseil extraordinaire de Strasbourg :

Joséphine Schmutz, née à Rosheim [1], vingt ans, était domestique à Cernay au début de la guerre. En 1915, elle accepta une autre place à Strasbourg; elle y raconta « que les troupes françaises qui avaient pris Cernay avaient été reçues les bras ouverts, tandis que, lorsque les troupes allemandes réapparurent, on était resté dans les caves. Elle avait, personnellement, salué un colonel français en lui déclarant que les Français étaient différents des Allemands; ces derniers étaient des Huns, des barbares, une bande de cochons »! Joséphine Schmutz raconta même, pour se faire remarquer, qu'elle avait aidé les troupes françaises dans la mesure de ses forces, en leur montrant le chemin, etc. Par la suite, elle critiqua l'empereur. Celui-ci, selon elle, avait mal agi en violant la neutralité de la Belgique et en faisant torpiller des navires de puissances neutres. L'Allemagne, à cause de cela, périrait sûrement. Joséphine Schmutz est même allée jusqu'à comparer l'empereur à Napoléon, « car lui aussi voulait tout accaparer »; et elle prédit à l'empereur le même sort que celui qui frappa Napoléon. Dans toutes ces conversations, la jeune Schmutz tirait vanité d'être Française, bien qu'étant née à Rosheim (Allemagne). En fin de compte, elle se trouva amenée, en raison de ses manifestations antiallemandes, à comparaître devant le Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg. Interrogée, *elle déclara d'un ton convaincu qu'elle aimait sans bornes la France et les Français,* mais qu'elle ne haïssait pas pour cela les Allemands, auxquels elle réservait aussi sa sollicitude. En ce qui concerne cette dernière déclaration, ni les dires, ni les actes de Joséphine Schmutz n'en démontrent la sincérité. L'étrange conduite de l'inculpée, étant donné surtout son jeune âge (*elle semble avoir perdu tout sentiment attestant qu'elle est bien Allemande*), s'explique un peu par « une éducation mouvementée, mauvaise et de tendance francophile, puis un manque d'intelligence et de jugement », ce qui tend à prouver que l'inculpée n'est pas entièrement consciente de sa conduite. Eu égard à ces circonstances atténuantes, Joséphine Schmutz n'est condamnée qu'à six mois de prison.

J'ai tenu à donner cette longue citation de l'allemande *Strassburger Post,* parce qu'elle est une des meilleures preuves qu'on puisse fournir de la persistance de l'idée française chez les jeunes femmes du peuple d'Alsace-Lorraine.

B. — Les Bourgeoises.

Même attitude des femmes alsaciennes des classes sociales plus élevées : filles et femmes de pasteurs, de maires, de fonctionnaires, d'industriels, de rentiers, ou sœurs de charité manifestent les mêmes sentiments que les ouvrières de fabrique,

[1] Rosheim, dans l'arrondissement de Schlestadt, ancien département du Bas-Rhin.

les vendeuses, les midinettes ou les femmes de chambre[1].

Un mandat d'arrêt est lancé contre Mme Henri Reichart, de Mulhouse, veuve du directeur de fabrique, pour avoir favorisé la désertion de ses deux fils, Robert et Paul. Sa fortune est saisie. — Mme Heitz, femme d'un employé du bureau municipal de Strasbourg, est condamnée à six mois de prison pour s'être moquée des sonneries de cloches annonçant des victoires allemandes.

L'Elsaesser Tageblatt, du 13 novembre 1915, rapporte la condamnation de Mlle Marie Marchal par le Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg. Ce compte-rendu d'un ennemi vaut d'être exactement reproduit, car il fournit une peinture excellente des sentiments d'une famille de bourgeois alsaciens et particulièrement des jeunes filles :

Le Conseil de guerre, dit l'*Elsaesser Tageblatt*, a récemment condamné à plusieurs mois de prison, pour sentiments antiallemands, quelques membres de la famille du maire de La Broque. La famille Marchal, qui habite la même localité, paraît animée des mêmes sentiments. D'après l'acte d'accusation, la maison Marchal, dès avant la guerre, était le centre et le lieu de réunion de tous les éléments antiallemands; après la déclaration de guerre, tous ces éléments s'y rassemblèrent en plus grand nombre et tinrent des conciliabules animés que ne motivaient pas des considérations nationales. Lorsque les troupes françaises entrèrent à La Broque, Marchal fut le premier à les recevoir par des paroles de bienvenue et à leur accorder l'hospitalité. A ses côtés se tenait alors sa fille Marie, l'accusée d'aujourd'hui, qui, entre autres choses, fit remarquer aux voisins, avec une certaine fierté, que les Français étaient tout à fait différents des Allemands. Elle déclara à un autre témoin que « tous les germanophiles pouvaient maintenant s'éclipser ». Lorsque après un combat des soldats allemands traversèrent le village, l'accusée et sa mère conservèrent une attitude passive, ne se prodiguant pas en soins aux blessés, comme les autres habitants de La Broque. Avant la guerre, l'accusée avait déjà parlé à une de ses amies de l'injuste traitement infligé à l'Alsace-Lorraine par les Allemands et elle avait souhaité le retour de la domination française. Aucun doute n'a donc pu subsister... Après l'audition de tous les témoins, le tribunal a estimé que la culpabilité de l'accusée n'était pas discutable. Malgré les circonstances atténuantes que constitue sa jeunesse et le fait que son attitude résulte de l'éducation qu'elle a reçue, Marie Marchal a été condamnée à quatre mois de prison.

Bien caractéristique est aussi l'histoire de Mlle Jeanne Stern, la fille du pasteur en chef de Mulhouse. On la jette en prison

[1] Les femmes emprisonnées sont revêtues de l'uniforme des détenues de droit commun et forcées de manger à la gamelle. Une dame de la bourgeoisie est parvenue, fait extraordinaire, à donner de ses nouvelles de sa prison. Elle déclare que son seul ennui est de ne pas pouvoir « se faire photographier en costume si honorable et en si belle compagnie ».

après des débats dont voici le résumé d'après l'*Oberelsaessische Landes Zeitung* :

En octobre 1914, s'est exprimée comme suit, sur la conduite de la guerre en Belgique : « De nombreuses personnes sont devenues folles; mais ce n'est pas étonnant lorsque l'on est poursuivi l'épée dans les reins et que les enfants et les vieillards sont assassinés dans leur propre chambre. » L'inculpée, dans le courant de l'année 1915, a déclaré, en outre, à des tiers : « Le petit chemin qui va de Günsbach à Munster était tellement plein de corps de soldats allemands que les cuisines roulantes ne pouvaient plus passer. »

Malgré la saisie des objets en cuivre, l'inculpée n'en conserva pas moins un chaudron en cuivre. Pour s'en expliquer, elle s'exprima dans les termes suivants devant ses domestiques : « Je ne livre pas ce qui sert à fabriquer des « choses » qui tuent le monde. »

En janvier 1915, la bonne de l'inculpée reçut de son fiancé, alors en Russie, une photographie le représentant en armes. Cette photographie portait en encadrement les portraits de l'empereur, du kronprinz et des principaux chefs de l'armée allemande. Quand Jeanne Stern la vit, elle s'écria : « Vous voulez conserver cette carte ? Mais ce sont tous ceux qui sont là qui ont déchaîné cette guerre ! »

L'inculpée a enfin, en maintes occasions, fait des remarques peu obligeantes pour les troupes qui se trouvent sur le front.

Lorsque, en été, une troupe fit halte devant la maison, les habitants du voisinage s'empressèrent d'apporter du sirop, du vin et des vivres aux soldats. Ce que voyant, la bonne de l'inculpée remplit une bouteille d'eau pour permettre aux soldats de couper le vin qui leur avait été offert. Jeanne Stern, dont la famille ne donna rien aux soldats, crut que la bonne leur avait distribué du vin et s'écria : « On me paiera ça un jour [1] ! »

C. — Les Religieuses.

Après les femmes et les jeunes filles, voici la cohorte des religieuses. L'ennemi ne les ménage pas :

La supérieure générale de l'ordre de Sainte-Chrétienne, Mme Mathilde Tabourin, envoie les lettres à l'étranger par une autre voie que celle de la poste. Parmi ces lettres s'en trouvait une de la sœur Catherine Braun, du même ordre, exprimant des sentiments anti-allemands. Cette religieuse, autrefois supérieure à Sablon, est condamnée à un an de prison [2], Mme Tabourin à deux semaines.

Après six heures et demie de débats, le 30 mars 1916, le Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse condamne à six mois de prison pour manifestation répétée de sentiments antiallemands les deux religieuses enseignantes, sœur Lud-

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 10 novembre 1915, d'après l'*Oberlesaessiche Landes Zeitung* du 25 novembre.
[2] *Forbaecher Zeitung* du 16 septembre 1915.

wina et sœur Emerentine de Guebwiller [1]. Je tiens à donner le compte-rendu de ce procès d'après la *Mülhauser Volkszeitung*, qui s'exprime ainsi :

La grande « attraction » est le procès des deux sœurs enseignantes de Guebwiller, la sœur Ludwina, supérieure, née Eugénie Bach, et la sœur Emerentine, née Anna Eckert. La salle est trop petite pour contenir le nombreux public et l'on en fait sortir tout ce qui est âgé de moins de seize ans.

La sœur Ludwina est accusée :

1° D'avoir, à plusieurs reprises, en présence de ses compagnes, traité les soldats allemands de « sales cochons », de « sales Prussiens » et de « barbares ».

2° D'avoir, le jour de l'anniversaire de l'empereur (27 janvier 1915), dit à la sœur Emerentine, sur un ton dédaigneux, à propos d'un drapeau allemand qu'elles avaient à coudre : « C'est à la sœur Pauly (d'origine allemande) de faire ça! Elle est aussi de cette race. »

3° D'avoir crié, d'un ton bourru, à la sœur Pauly, au moment où les troupes allemandes tiraient de Guebwiller sur Lautenbach : « Regardez vos compatriotes! Voilà comment ils se conduisent dans leur propre pays, les monstres! »

4° D'avoir, à plusieurs reprises, déclaré, en présence de ses compagnes : « Ils (les Allemands) devraient bien laisser l'Alsace aux Français. Elle a été française pendant deux cents ans et elle appartient à la France. Les Alsaciens sont et resteront de sentiments français »;

5° D'avoir fait des remarques désobligeantes sur les poésies et sur les chants patriotiques figurant au programme lors des solennités scolaires;

6° D'avoir, jusqu'à Noël 1915, non seulement parlé toujours français elle-même, mais d'avoir, en sa qualité de supérieure, exigé des sœurs qu'elle avait sous ses ordres de ne pas parler l'allemand et de se servir du français.

7° D'avoir dit à la sœur Théodora, qui lui rendait visite à Guebwiller : « Si à l'avenir la sœur Pauly ne se tient pas mieux avec ses sentiments allemands, je la ferai passer par la fenêtre », et d'avoir fait une moue dédaigneuse et tourné le dos à cette même sœur qui lui déclarait professer des sentiments allemands.

8° D'avoir régulièrement traité de mensongers les chiffres de prisonniers russes et français indiqués par les communiqués allemands;

9° D'avoir déclaré, au moment du bombardement de Reims : « Comment peut-on détruire à coups de canon la belle cathédrale ? Et ceux qui tirent dessus inscrivent sur leurs drapeaux : « Dieu est avec nous ! »

10° D'avoir régulièrement démenti les victoires allemandes que l'on venait d'annoncer dans la maison des sœurs en disant : « Chères sœurs, ce n'est pas vrai ! »

11° D'avoir déclaré, à propos de l'invasion allemande en Belgique : « Comment a-t-on pu assaillir ainsi un pays qui ne demandait rien ? »

La sœur Emerentine est accusée des mêmes délits. Elle est inculpée, en outre, d'avoir :

1° Raconté, à tout propos, dans la maison des sœurs les cruautés

[1] *Mülhauser Volkszeitung* du 30 mars 1916.

commises par les soldats allemands, en leur opposant l'humanité des soldats français ;

2° D'avoir prétendu, contrairement à la vérité, que les Allemands auraient bombardé Guebwiller ;

3° D'avoir déclaré à plusieurs reprises à ses compagnes, en se frappant la poitrine : « Je suis une Française ! J'ai ça là-dedans et personne ne me l'en arrachera ! »

4° D'avoir déclaré, en présence de ces mêmes sœurs : « Si seulement j'étais dans la vallée de Saint-Amarin [1]. Là, au moins, on n'a pas besoin de manger d'aussi sale pain. Ils ont emporté notre farine blanche en Allemagne ! »

5° D'avoir, à différentes reprises, déclaré dédaigneusement, en entendant chanter aux élèves : « Deutschland hoch in Ehren ! » « Comment peut-on toujours chanter ça ? »

6° D'avoir, bien que sachant qu'il n'en était rien, répété sans cesse que les Allemands avaient bombardé Soultz pour se venger des Alsaciens ;

7° D'avoir traité de « barbarie » la conduite des troupes allemandes en Belgique et devant Reims.

Résumons maintenant le réquisitoire du procureur militaire Schott. Il est intéressant d'en rapprocher le ton de celui du réquisitoire prononcé par le même magistrat contre l'abbé Horber :

« La personnalité des accusées passe à l'arrière-plan. C'est le système qui est en cause. L'on peut admettre que la sœur Ludwina, qui avait vingt-neuf ans en 1870, se soit souvenue de sa jeunesse quand éclata la guerre actuelle. Dans la maison-mère de Ribeauvillé, le français était à la mode. La supérieure n'est pas Allemande. Or, cet état de choses était approuvé non seulement par l'Eglise, mais par les autorités civiles. Sous prétexte de bilinguisme, l'on tolérait que l'enseignement se fît un jour en français, un jour en allemand. Comment la supérieure de Ribeauvillé n'a-t-elle pas appris qu'à Guebwiller l'on n'observait pas ses ordonnances au sujet de la langue allemande ? Plusieurs religieuses de l'Ordre ont passé à la France. Dans ce milieu l'Alsace est toujours considérée comme française.

« Les sœurs sorties de la maison de Ribeauvillé sont tout ce que l'on voudra, sauf des éducatrices pour la jeunesse allemande. On n'en revient pas lorsque l'on apprend que, tout près de l'endroit où les soldats allemands versent leur sang, se récitaient des prières ayant pour refrain : « Dieu sauve la France ! » De telles circonstances ne sont propres qu'à empoisonner l'âme des enfants. On en peut malheureusement dire autant de bien des sermons. Il est nécessaire que nous chassions les éléments gangrenés. Dans ce que l'on appelle la « bonne société » de Mulhouse, cet état d'esprit n'a certes rien de nouveau, mais il s'y manifestait dans des cercles fermés. Ici, au contraire, malgré tous les avertissements, les accusées ont agi publiquement. Leurs sentiments n'avaient, il est vrai, rien de surprenant à Guebwiller,

[1] Occupée par les Français.

si l'on songe que, lors d'une fête de gymnastique, tous les drapeaux furent admis dans l'église, même le drapeau tricolore. Seul, par égard pour les sentiments des Alsaciens, le drapeau allemand resta dehors, avec l'assentiment des autorités. »

Peut-on rêver plus magnifique condamnation des prétentions allemandes sur l'Alsace-Lorraine que l'acte d'accusation des sœurs et le réquisitoire du procureur militaire Schott ?

Bien d'autres religieuses sont encore frappées : à la fin d'avril 1916, le Conseil de Colmar inflige neuf mois de prison à Mme Madeleine Seel, en religion sœur Hyacinthine, du couvent de la Providence de Ribeauvillé, pour manifestations antiallemandes [1]. Le 18 janvier 1917, le Conseil de Metz juge Mme Louis Nicolas, née Clémence Marchal, vingt-six ans, sans profession, habitant Lorry-les-Metz, et la sœur infirmière Joseph, née Elisabeth Müller, habitant le couvent des sœurs de la Maternité. Une enquête avait révélé les faits suivants : « Le nommé Nicolas, mobilisé, blessé en France, à la cuisse gauche, en août 1914, fut transporté, à la fin de septembre, à l'ambulance du couvent des sœurs de la Maternité. Il y fut soigné par l'accusée Joseph, jusqu'au moment de son renvoi, qui eut lieu à la Noël de la même année. En septembre 1916, Nicolas vint à Metz en permission et, accompagné de sa femme, rendit visite à son ancienne infirmière, la sœur Joseph. Celle-ci conseilla à Nicolas, s'il retournait au front, de se laisser faire prisonnier, plutôt que de se laisser tuer. A l'audience, la sœur Joseph nie s'être exprimée dans ce sens, mais Mme Nicolas reconnaît que, lors de son retour de permission, son mari était absolument découragé et qu'il avait même des idées de suicide. Il lui aurait dit que, s'il pouvait se rendre, il ne manquerait pas de le faire.

Peu de temps après avoir regagné l'armée sur le front russe, Nicolas déserta. Sa correspondance fut alors saisie. On y trouva une lettre de Mme Nicolas lui recommandant d'agir selon les conseils de la sœur Joseph.

Mme Nicolas est condamnée à trois mois de prison, la sœur Müller à six mois. Mme Nicolas bénéficie de circonstances atténuantes, « l'amour qu'elle porte à son mari et l'inquiétude que ce dernier lui inspirait ayant pu motiver sa conduite ». Au contraire, l'abus que la sœur Joseph fit de son autorité est considéré « comme circonstance aggravante à son égard [2]. ».

[1] Cf. *Mülhauser Volkszeitung* du 1er mai 1916.
[2] D'après la *Metzer Zeitung* du 22 janvier 1917.

Une dernière « affaire » grave est celle de sœur Valentine, condamnée par le Conseil de guerre de Mulhouse du 14 décembre 1915, à cinq ans de travaux forcés et cinq ans de perte des droits civils. Voici, d'après l'*Oberelsaessiche Landes Zeitung* du 15 décembre et le *Mülhauser Tageblatt* du 16, le compte rendu des débats :

Mme Berthe Judlin, en religion sœur Valentine, née à Soultz et âgée de cinquante et un ans, a comparu davant le conseil de guerre de la « mobilen Etappenkommandantur » de Mulhouse sous l'inculpation de haute trahison. Les débats ont duré de 9 heures du matin à 9 h. 1/2 du soir, avec une courte interruption à midi. L'acte d'accusation reprochait à l'inculpée d'avoir, étant Allemande, prêté son concours à une puissance ennemie au cours de la campagne et sur le théâtre de la guerre, et d'avoir agi de la sorte au détriment de la puissance militaire allemande.

L'accusée avait, dès le début de la guerre, offert ses services pour les hôpitaux de campagne, mais elle avait été affectée à l'hôpital privé installé au couvent des Rédemptoristes de Riedisheim. Du 9 au 14 août 1914, elle négligea ses devoirs de sœur garde-malade et favorisa d'une manière tout à fait injustifiée les blessés français au préjudice des blessés allemands. Voici les faits particulièrement relevés à sa charge :

1° *a)* Elle a refusé d'admettre à l'hôpital un Allemand grièvement blessé, bien qu'elle sût qu'il y avait encore suffisamment de place et qu'un grand nombre de lits étaient occupés par des Français non blessés.

b) Elle a, à plusieurs reprises, retiré sans motif, à un blessé allemand atteint d'insolation, la vessie à glace ordonnée par le médecin et a empêché les autres gardes de lui en donner une autre;

2° Elle a mis de côté les cartouches des blessés français et les a cachées dans le grenier pour les soustraire aux recherches des troupes allemandes.

Après les dépositions des témoins, — 9 à charge et 14 à décharge, — le commissaire du gouvernement a montré qu'au point de vue purement humanitaire, la conduite de l'accusée avait été scandaleuse et il a requis une peine de quinze ans de travaux forcés et dix ans de perte des droits civils.

L'avocat Dr Nordmann, chargé de la défense, dans une plaidoirie d'une heure, a demandé l'acquittement.

Avant que le tribunal se retirât pour délibérer, sœur Valentine a de nouveau contesté les faits retenus contre elle.

Le conseil de guerre a prononcé son jugement après une heure un quart de délibération. Il a abandonné l'affaire de la vessie à glace. Le soldat frappé d'insolation était un Alsacien, l'instituteur Schaller, de Vieux-Thann. Il a, dans son délire, rejeté lui-même la vessie à glace. Il n'a pas été prouvé que sœur Valentine la lui ait elle-même retirée. La sœur Valentine a, en revanche, causé du tort à l'armée allemande et voulu aider l'ennemi en refusant d'admettre un blessé allemand et en cachant les cartouches. La sœur a été vue avec des cartouches dans son tablier : d'autres ont été trouvées sur le plan-

cher. Il faut donc bien admettre que c'est la sœur qui a porté les cartouches au grenier.

Le minimum de peine pour chacun des cas de haute trahison est de trois années de travaux forcés. Le conseil de guerre a ramené la peine à cinq ans de travaux forcés et à cinq ans de perte des droits civils.

On voit jusqu'où peut aller la haine du « Schwobe » pour la femme française ou favorable aux Français. Leur amour-propre blessé ne pardonne pas. Ils répondent au mépris ou au ridicule par la prison et les travaux forcés.

Mais nous, songeons parfois à l'aimable et vaillant courage de celles qui, par delà les tranchées, souffrent gaiement pour notre cause. On ne dira jamais assez combien la femme d'Alsace a fait pour maintenir vivant le souvenir français dans la Terre d'Empire [1]. Avant la guerre, pendant la guerre, son action aura été décisive et, si les provinces perdues nous attendent si anxieusement aujourd'hui, c'est, pour une bonne part, à elles que nous le devons.

[1] Voici deux extraits caractéristiques de journaux allemands :

« Les femmes alsaciennes, écrit la *Tæglische Rundschau* le 5 août 1915, auxquelles manquait, à cause de l'instruction qu'elles avaient reçue, l'attachement intime à la nationalité, à la langue, à la littérature et à l'histoire allemandes, qui étaient, au contraire, toutes pénétrées d'esprit français, ont agi de telle sorte sur leurs maris et leurs enfants que bientôt, chez eux aussi, la culture allemande a été dominée et étouffée par une pseudo-culture franco-alsacienne : l'amour de notre littérature et de notre histoire, la connaissance intelligente de la civilisation et de l'effort de notre peuple, qu'ils avaient acquis dans les écoles supérieures de garçons et fortifiés sur les bancs de l'Université, n'ont pas résisté aux grâces de la femme alsacienne; ces vertus allemandes se sont étiolées, desséchées dans le mariage, lorsqu'elles n'y sont pas mortes. »

Et plus récemment encore, la *Strassburger Post* (13 mai) écrivait :

« Le combat que nous avons à soutenir ici, derrière le front, pour le « Deutschtum » est moins un combat d'homme à homme qu'une lutte pour amener à nous les femmes alsaciennes. Les hommes d'Alsace, ceux, il s'entend, sur qui repose l'avenir, sont maintenant au front : il faut espérer que le tumulte des batailles en fera plus vite et plus certainement de bons Allemands que tous les beaux discours et tous les raisonnements que nous leur aurions pu prodiguer jusqu'ici.

Eh bien! Faisons en sorte que cette semence ne soit pas gâtée par les femmes lorsque les soldats rentreront au foyer. Car ce sont surtout les femmes qui sont enduites de vernis français. Avant la guerre, nous avons déjà fréquemment constaté que les sentiments amicaux du mari à l'égard de l'Allemagne, sentiments acquis à l'école allemande et à la caserne allemande, devaient plier devant les idées « welchisantes » de la femme. En tous cas, coûte que coûte, il faut que les filles de la bourgeoisie alsacienne cessent de ressembler à leurs mères, sans quoi, d'ici longtemps, nous n'aurons pas de repos. »

LEURS CRIMES — A. LES PROPOS SÉDITIEUX

L'accusation la plus générale que les Conseils de guerre extraordinaires relèvent contre les femmes d'Alsace-Lorraine est celle de propos séditieux et de « sentiments antiallemands ». Souvent les comptes rendus qui nous parviennent ne nous en disent pas davantage.

Eugénie Schambacher, de Guebwiller, se voit octroyer six mois de prison pour ce motif, par le Conseil extraordinaire de guerre de Mulhouse du 10 juin 1915. — Marie Kort a dit : « Les Allemands ont volé en France les machines à coudre, les ont revendues et le kaiser a laissé faire». Le Conseil de guerre de Thionville l'envoie en prison pour un mois.

En prison, Eugénie Reinhardt, de Lutterbach, pour avoir écrit à sa sœur « qu'on envoyait tous les Alsaciens en Russie, que les autorités allemandes les traitaient mal, mais qu'il y avait au ciel le Juge qui ferait payer tout cela [1]. » — En prison, la femme Emilie Ley, pour avoir dit « alors qu'on saisissait les stocks de farine dans la commune de Kœstlach que si les Allemands n'avaient rien à manger, ils ne devaient pas faire la guerre, qu'elle aimerait mieux être Française qu'Allemande ; que les Allemands payaient beaucoup plus d'impôts que les Français ; et que, si on avait des enfants en France, on y recevait au moins pour cela de l'argent. » En prison surtout, « pour s'être moquée de ce que le kaiser invoquât toujours le nom de Dieu [2]. »

En prison Mme Brogne de Wittersdorf, pour la punir de ses « écarts de langage contre l'Allemagne [3] ». En prison Catherine Bader, pour avoir « exprimé dans une lettre des sentiments antiallemands [3]. » En prison la laitière Maria Gunther, de Blotzheim, pour avoir écrit « que tout était dur pour les Alsaciens; qu'on ne recevait qu'une demi-livre de pain par jour ; qu'il fallait vivre de l'air du temps; que, par bonheur, on pouvait se réchauffer au feu de l'enthousiasme et qu'on savait combien les Alsaciens étaient enthousiastes » (sous-entendu, de la France) [4].

Jeanne B..., fille d'Auguste B..., instituteur retraité de Deutsch-Avricourt, a exprimé à un peintre munichois, landsturmien dans le village, des sentiments haineux pour les

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 5 juin 1915.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 19 juin 1915.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 22 juin 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 22 juin 1915.

soldats allemands. Elle a cherché aussi à « surprendre les secrets des soldats ». — En prison [1].

Toujours pour sentiments *antipatriotiques*, quatre mois de prison à Marie Bierot [2]. — Un mois à Thérèse Gnaedig [3]; deux mois à Lina Mutterer, de Lingolsheim, pour avoir prétendu que « par leur voracité les sales boches obligeront tout le monde à quitter le pays », pour avoir traité un vieil Allemand de « Goetz von Berlichingen ! » et déclaré « qu'elle aurait plaisir à l'envoyer de l'autre côté du Rhin [4] ! »

En prison Emilie Dosch, de Zellenberg, arrêtée sur le Champ-de-Mars de Colmar, parce qu'elle est venue dans la ville sans permis et « s'est exprimée de façon très inconvenante, disant qu'ayant été arrêtée en France [5], elle y était mieux traitée qu'en Alsace, et que, même en prison, la nourriture y était meilleure [6]... » — En prison, Eugénie Sieffert, de Wettolsheim, malgré qu'elle ait sept enfants à nourrir. Dans une lettre elle s'est plainte « amèrement des Allemands qui ont puni son mari pour avoir souffleté un sous-officier »; elle a cherché ainsi à « exciter les Alsaciens contre les Allemands ». — Mais elle avait sept enfants ! Circonstance atténuante, direz-vous. — « Circonstance aggravante », répondent les juges de Colmar, « car les mères alsaciennes ne devraient pas élever leurs enfants dans la haine de l'Allemagne [7]. »

Les Conseils de guerre sont aussi sévères pour les femmes à Colmar qu'à Strasbourg, à Sarrebrück qu'à Mulhouse. Voyez, par exemple, les séances du Conseil de Mulhouse des 1er et 2 septembre 1915 [8]. Il envoie successivement en prison : la femme Marguerite Teufel, de Mulhouse « pour avoir écrit à son mari qui est au front, qu'il devrait se blesser à la jambe avec son fusil pour être réformé » ce qui est considéré comme une « provocation à la lâcheté » ; — la ménagère Thérèse Linkenheim, de Dornach, pour avoir accusé une aubergiste « de relations immorales avec les *Schwobes* [9] »;

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, 23 juin 1915.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 2 juillet 1915.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 9 juillet 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Post* du 21 juillet 1915.
[5] Cette jeune fille avait été internée quelque temps en France au début de la guerre.
[6] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 2 août 1915.
[7] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, d'après l'*Elsaesser Tageblatt* du 26 août 1915.
[8] D'après l'*Oberelsaessische Landes Zeitung* du 4 septembre 1915.
[9] Boches.

— la femme Marie Ehrler, de Mulhouse, pour avoir dit que « chez les *Schwobes* on pouvait perdre le patriotisme qui coûtait à chaque femme son mari et ses fils » ; — la femme Maria Hang, née Gresser, de Mulhouse, pour avoir déclaré « qu'elle ne croyait pas à la prise du Vieil-Armand ; que les *Sauschwobes*[1] auraient aussi des poux lorsqu'ils auraient été accroupis pendant sept mois dans les tranchées » ; pour avoir parlé français en public à Mulhouse avec Léonie Strobecker, qu'on profite de l'occasion pour envoyer aussi en prison ; — la femme Antonie Kneckt, née Heinrich, de Mulhouse, pour « avoir mis en doute les victoires des Allemands et déclaré que, la semaine précédente, les Français avaient été victorieux dans la vallée de Munster », pour « s'être moquée de ses concitoyens qui pavoisaient pour une victoire allemande ».

La cuisinière Joséphine Fischer, de Mulhouse, a fait l'éloge de la France. Elle a déclaré « qu'en France, tout était bien mieux qu'en Allemagne », exprimé son espoir « que l'Alsace redeviendrait française », annoncé « que Joffre s'était agenouillé à Thann devant le tabernacle et demandé lequel de ces vantards d'Allemands en aurait fait autant » : trois mois de prison.

Et le Conseil continue sa besogne, distribuant « dans un grand nombre de cas », dit l'*Oberelsaessische Landes Zeitung*, des peines « pour contraventions aux ordonnances sur la circulation, non livraison d'armes et d'équipements, emplois de formules françaises, etc., et renvoyant un cas de haute trahison devant le Conseil de guerre ordinaire ».

***

« Que les Français reviennent bientôt ! » Voilà le souhait que l'on trouve le plus souvent formulé par les Alsaciennes et les Lorraines traînées devant les Conseils de guerre extraordinaires.

Ce souhait vaut un mois de prison à Julienne Diebold, de Furchhausen[2], un mois à la jeune Eugénie Schultz, de Mulhouse, qui a déclaré en juillet 1915 : « *Si seulement les Français revenaient ! Je les attends avec impatience. Si je le*

[1] Cochons de Boches.

[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg des 27 et 28 août 1915, d'après la *Strassburger Post* du 3 septembre.

pouvais, je les aiderais... Croyez-vous que les autres prennent toujours tant de Russes ? [1] »

La femme Marie Lang, de Mulhouse, est condamnée elle aussi, par le même Conseil à un mois de prison pour « avoir fréquemment parlé français en public « d'une manière provocante » et prononcé des paroles hostiles aux Allemands. Elle a, par exemple, crié à des soldats allemands qui partaient pour le front : « C'est bon! Allez-y! Vous serez bien reçus! Les Français vous donneront la fessée ! » Le 13 juillet, elle a osé crier de sa fenêtre : « C'est demain le 14 juillet ; nous boirons du vin rouge ce jour-là si les Français viennent [2] ! »

Devant le Conseil de guerre de Strasbourg comparaissent, le 15 octobre 1915, les deux filles de M. Humbert, maire de La Broque. « L'aînée, Marie Humbert, femme Schwinte, rapporte le *Schlestadter Tageblatt*, dit au cours d'une conversation avec des amies que les nouvelles de victoires affichées à la poste étaient de pures blagues ; que son père, le maire, le savait bien. Une autre fois, comme on entendait plus fortement la canonnade vers l'Ouest, elle n'a pu se retenir de déclarer : « Ecoutez ; ils (les Allemands) écopent de nouveau. » En outre, elle a trouvé indispensable de désigner du petit nom de « cochons » les soldats allemands cantonnés chez elle; elle a aussi déclaré qu'elle ne pouvait plus les voir. Eu égard à ce qu'elle a prononcé ces paroles dans un petit cercle de connaissances et sans en apprécier la portée, le tribunal ne la condamne qu'à quatre mois de prison. — La cadette, « dans ses rapports avec les soldats et malgré leurs avertissements répétés, s'est obstinée à parler français d'une façon provocante, quoiqu'elle sache très bien l'allemand. » Quatorze jours de prison [3].

Quelques jours plus tard, ce même Conseil de guerre de Strasbourg, toujours aussi sévère, juge Marie Filbert, de Strasbourg, trente-deux ans, « accusée d'avoir ricané fréquemment à l'annonce officielle des victoires allemandes et finalement d'avoir ri de toutes ses forces ; d'avoir énergiquement soutenu, devant ses intimes, que les Français allaient bientôt revenir et que ça tournait mal pour les Allemands. Attendu que l'accusée n'a manifesté ses sentiments que dans son entourage immédiat, — deux mois de prison [4].

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 5 octobre 1915, d'après l'*Oberelsaessische Landes Zeitung* du 8 octobre.
[2] D'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 8 octobre 1915.
[3] D'après le *Schlestadter Tageblatt* du 19 octobre 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 22-29 octobre 1915, d'après la *Strassburger Post* du 31 octobre.

En prison la veuve Louise Striby, de Neudorf, qui a raconté en bavardant dans une auberge de Schopfheim « que son fils lui avait écrit que les officiers envoyaient les soldats seuls au combat ; que si les officiers marchaient en avant, ils disparaîtraient, que beaucoup d'officiers s'étaient aussi tiré une balle dans la main pour se rendre inaptes à faire campagne [1] ». — La femme Léontine Schwert, de Mulhouse, a dit dans le courant de 1915, devant une autre personne : « La Suisse aurait tout à fait raison de ne pas fournir de marchandises aux Schwobes; elle doit les laisser affamer. » A son mari qui est Allemand, elle a dit en août dernier : « Si seulement tous les Schwobes crevaient à la guerre et toi avec, toi vieux *Lumpenseckel.* » Elle a, en outre, chanté des chansons françaises, notamment *la Marseillaise.* — Deux mois de prison [2].

En prison, la femme Madeleine Bilger, de Wittenheim, pour avoir fait, le 6 novembre 1914, la remarque suivante : « Si les Français venaient, nous serions mieux, les denrées seraient meilleur marché et les traîtres Judas seraient lapidés [3]. »

En prison pour quatre mois, Maria Michel, femme Lucien Eifler, née à Ars-sur-Moselle. Elle a tenu des propos anti-allemands, mais le Conseil s'est montré indulgent (!) « parce que le mari de l'accusée se trouve actuellement mobilisé et qu'elle a quatre jeunes enfants à nourrir. » [4] — Comment vivront les pauvres petits pendant cent vingt jours sans mère ni père? Il n'importe guère.

En prison, la femme Emilie Schubert, née Kuntz, de Sainte-Marie-aux-Mines, pour avoir dit en août 1915 : « Je n'ai pas pavoisé ma maison et je ne le ferai pas quand bien même on me donnerait un drapeau. Si j'avais su que la guerre allait durer aussi longtemps, il y a bel âge que je serais à Paris [5] ! ». — Marie, femme de Nicolas Müller, née Klein, de Nilvange, « a manifesté à plusieurs reprises de l'humeur au sujet des communiqués officiels et exprimé des doutes sur leur véracité.

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 3 novembre 1915, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 5 novembre.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 3 novembre 1915, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 5 novembre.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 10 novembre 1915, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 25 novembre 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, 19 décembre 1915.
[5] Conseil extraordinaire de Colmar du 22 novembre 1915, d'après l'*Elsæsser Tageblatt* du 2 décembre.

Elle a souhaité une conclusion de la guerre défavorable à l'Allemagne » : Deux mois de prison [1]. — Eugénie Pierrot, femme d'Eugène Jacquet, de Hayange, est, elle aussi, inculpée de sentiments antiallemands : En prison [2]. — La femme de Pierre Maurer, de Heiligenhof, est inculpée de sentiments anti-allemands et de résistance à l'autorité militaire : En prison pour neuf mois (elle vient déjà de purger quatre mois de prison préventive) [3]. — Neuf mois de prison encore, à Marguerite Müller, née Théobald [4], incarcérée séance tenante. — Neuf mois de prison, toujours pour le même motif à la femme Philippe Cl..., d'Illange, et incarcération immédiate [5].

Marie Gilming a fait, dans une lettre adressée en Amérique, des remarques désobligeantes sur les Allemands : En prison [6]. — Anna Grob, domestique, a déploré, sur une carte postale, d'être obligée d'employer une carte allemande où elle surchargea en bleu, blanc, rouge, les couleurs nationales : En prison [7]. — Joséphine Bingler a raillé les victoires allemandes, insulté grossièrement les agents de police, parlé français à maintes reprises, et pour désigner une voisine, s'est servie du terme de *Schwobenhure :* Six mois de prison [8].

La commerçante Marie W., de Puttelange, est punie d'une amende de 2500 marks, pour avoir répandu des cartes postales portant un texte hostile à l'Allemagne. Son frère, le commerçant Albert W., est, de son côté, frappé de 1 000 marks d'amende, et les époux François L., ont chacun 25 marks à payer [9]. — Trois mois de prison à la femme Juliane G., née H., âgée de quarante-trois ans, domiciliée à Vinnigen (Palatinat [10]. —Le 2 janvier 1918, en vertu de l'arrêté du gouvernement de la place forte de Metz du 14 décembre 1914, la célibataire Jeanne M., domiciliée à Metz-Est, est condamnée à un an de prison pour manifestations continuelles d'esprit

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, d'après la *Bolchener Zeitung* du 30 mars 1916. — [2] *Ibid.*

[3] D'après la *Bolchener Zeitung* du 22 décembre 1916.

[4] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, d'après la *Metzer Zeitung* du 5 mars 1917.

[5] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après la *Strassburger Post* du 8 mars 1917.

[6] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, d'après la *Mülhauser Volkszeitung* du 2 juin 1916. — [7] *Ibid.* — [8] *Ibid.*

[9] Conseil de guerre extraordinaire de Sarreqrück, d'après le *Schlestadter Tageblatt* du 27 avril 1917.

[10] Conseil de guerre extraordinaire de Metz du 10 octobre 1917, d'après la *Metzer Zeitung* du 10 octobre 1917.

hostile à l'Allemagne. Jeanne M., de sa profession garde d'enfants, est incarcérée séance tenante [1].

B. — Les injures.

Les injures dites par les Alsaciennes sont aussi lourdement punies que les propos séditieux, surtout lorsqu'elles s'adressent au kaiser et à la famille impériale.

Mme Thomann a écrit à son mari prisonnier civil en France : « On se croirait, à Mulhouse, dans une cage de singes et de lions, mais les bonnes brebis sauront attendre. » En prison [2]. — La femme Marie Bernauer, née Hafflinger, de Colmar, s'est livrée, en ramassant des escargots, à diverses invectives contre les Allemands : Trois mois de prison [3].

La jeune ouvrière Joséphine Quain, de Mulhouse, a souvent manifesté des sentiments antiallemands. Elle a grossièrement insulté une Hessoise en la traitant de « p..... de Schwobe », puis a fait les remarques suivantes à propos du prix des pommes de terre : « Ils ont pris aux réfugiés toutes leurs pommes de terre, les ont enterrées à Burnhaupt, et là, les laissent pourrir, plutôt que d'en donner aux pauvres Alsaciens. » Le 21 août 1915, lorsque les cloches retentirent en l'honneur de la prise de Nowo-Georgiewsk, Joséphine Quain s'écria : « Le diable lui-même ne sait pas pourquoi elles sonnent. Il est probable qu'il y a encore 3 ou 4 Russes de f.....! » En outre, dans le courant de l'été, elle appela les troupes allemandes *Chien galeux* ! — Deux mois de prison [4].

La femme Charlotte Pagnel, née Pricot, ouvrière à Metz, se querellait souvent avec une voisine. Au cours d'une de ces scènes, un agent en uniforme veut s'interposer, elle l'accueille par ces mots : « M...., sale Prussien ». — En prison [5].

En prison une femme qui, dans une lettre, traite les Allemands de *Grosskoepfe* [6]. — En prison, la femme du laboureur Dominique Weigel, de Linthal, qui exigea en février 1915 des soldats d'un bataillon de skieurs un mark pour un litre

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Metz du 2 janvier 1918, d'après la *Metzer Zeitung* du 4 janvier.
[2] Conseil de guerre de Mulhouse, 10 juin 1915.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 6 septembre 1915, d'après l'*Elsæsser Tageblatt* du 8 septembre.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 8 décembre 1915, d'après la *Mülhauser Tageblatt* du 15 décembre.
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Metz, 30 septembre 1915, d'après la *Metzer Zeitung* du 4 octobre.
[6] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 18-19 août 1915.

de lait. Comme elle leur refusa du foin, ils le prirent : « Damnés cochons, puissiez-vous tous crever ! leur cria-t-elle... [1] »

Deux mois de prison à Salomé Wagner, de Strasbourg ; — trois mois à la cuisinière Julie Glatt, de Kehl ; — trois mois à la femme Joséphine Uffelmann, de Strasbourg ; — trois mois à la femme Marie Ohlschläger, de Strasbourg ; — quatre mois aux couturières Marie et Eugénie Bielitz : voilà quelques-unes des condamnations de femmes prononcées à la file par le seul Conseil de guerre de Strasbourg, qui nous sont annoncées dans la *Strassburger Post* du 15 septembre 1915, et la feuille allemande de s'apitoyer hypocritement et de déclarer sur un mode étonné :

Il est pourtant surprenant de constater qu'un nombre considérable de personnes avaient à répondre de manifestations anti-allemandes, bien que l'on sache que ces délits, — et c'est justice, — sont actuellement punis de peines sévères, et, en règle générale, entraînent l'expulsion. Dans le cas où ces manifestations se traduisent en paroles, celles-ci sont toujours à peu près du même genre : injures haineuses à l'adresse des Allemands et des troupes allemandes, avec des expressions comme « Schwobe », « sale Schwobe », « Prussien puant », « cochon de Prussien », etc., dénigrement de la conduite des Allemands, éloges de celle des Français, expressions diverses du souhait que les Français reviennent bientôt en Alsace-Lorraine, reproches aux troupes allemandes sur leur manière de faire la guerre, etc. Dans la plupart des cas, les accusés purent invoquer des circonstances atténuantes comme leur surexcitation, l'affaiblissement de leurs facultés mentales, leur jeunesse... pour éviter des peines plus fortes.

Mais ces doléances n'empêchent pas la même *Strassburger Post* de rendre compte en ces termes, un mois plus tard, d'une des condamnations prononcées au cours de la séance du Conseil extraordinaire de Strasbourg du 15 octobre 1915 :

Le cas de la veuve Graff, de Sarre-Union, a jeté une triste lumière sur les conditions sociales actuelles. Elle a chanté la *Marseillaise* en pleine rue de Saverne et crié : « Vive la France, m.... pour la Prusse ! » Elle a expliqué sa conduite par la grande détresse où elle se trouvait. On a appliqué à son cas la vieille loi française du 26 mars 1821 sur les cris séditieux en public, loi qui punit lesdits cris en raison du danger qu'ils causent, sans tenir compte de la pensée qui a guidé le coupable. Le tribunal s'est cependant montré indulgent et a prononcé une peine de six mois de prison.

Lors d'une visite du kronprinz à Mulhouse, une dame est accusée d'avoir dit : « Was will der dumme Kerl? Er kommt

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 2 juin 1915.

doch nicht nach Thann !» « Qu'est-ce qu'il veut donc, l'imbécile, il n'entrera tout de même pas à Thann ! » : Trois mois de prison. — La veuve Catherine Kroll a crié : « Si seulement le kaiser allait crever ! » : Un mois de prison [1]. — Marie Kreder dit en conversation : « C'est l'empereur qui est cause de la guerre, il lui faut des territoires pour son fils ; tout ce que disent les journaux est faux ! » : Un mois de prison [2]. — Marie Mallinger, d'Odern, marchande de beurre, dit à d'autres femmes, dans la salle d'attente de la gare : « Mon frère est venu ici. Il avait mauvaise mine. Les soldats sont dévorés par la vermine. Aucun enfer ne sera assez grand pour l'empereur. Je ne crains aucune condamnation. » : Deux mois de prison [3].

Marie Baumstark, de Neuhof, a manifesté en différentes occasions, et « de la plus grossière façon », ses sentiments antiallemands. Elle colporte « que les communiqués allemands, *qui sont cependant officiels*, sont des attrape-nigauds ; elle dénigre les Allemands chaque fois que l'occasion s'en présente et les gratifie de boutades méprisantes ; par contre, elle vante les Français. Elle propage toutes les fausses nouvelles possible relatives à la guerre, toujours naturellement, au détriment des Allemands. Etc... » En prison pour six mois.

Au mois d'octobre 1915, la femme Louise Zibolt, de Mulhouse, fait les réflexions suivantes : 1° « Les Allemands sont tellement cousus d'orgueil qu'ils n'arrêteront pas de faire la guerre. Si seulement le diable pouvait les emporter ! » 2° Visant l'Empereur : « Il prendra encore tous les enfants pour les faire crever ; il n'arrêtera pas avant. » 3° En septembre 1915, Louise Zibolt menaça la femme Philomène Ullmann, dans les termes suivants : « Quand les autres (c'est-à-dire les Français) viendront ici, ils feront bien d'emmener la « Ullmann ». — En prison pour deux mois [4].

La femme Thérèse Wiesenhofer, de Mulhouse, a manifesté ouvertement ses sentiments antiallemands. Elle a, à la fin de novembre ou au commencement de décembre, fait les réflexions suivantes sur les troupes allemandes qui combattent en Belgique : « Oui, ils sont toujours saouls ; c'est

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 10 juin 1915.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 9 juillet 1915.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 1er juillet 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 22-29 octobre 1915, d'après la *Strassburger Post* du 31 octobre.

bien digne de ces sales Schwobes ; ils n'avaient rien à chercher en Belgique et ils n'y perdront rien... L'empereur n'aurait pas dû traverser la Belgique. Quant à moi, tous ces sales Schwobes peuvent bien se saouler ! Si les Français viennent, de toute façon mon homme restera ici, il se fera naturaliser Français et gagnera toujours son pain! » — En prison pour deux mois [1].

Marie Kohser, née Fischbach, de la Robertsau, « critique d'une façon haineuse les troupes allemandes et la manière dont les Allemands font la guerre. Elle se permet des remarques railleuses sur l'empereur et son peuple. « Eu égard à ce que Marie Kohser est une femme très nerveuse et facilement irritable » elle n'est condamnée qu'à trois mois de prison [2].

La femme Marie Ratzmann, née Seidler, est accusée d'avoir manifesté, à trois reprises différentes, des sentiments anti-allemands : 1° Dans le courant de l'été 1915, elle a déclaré : « Si les Allemands continuent à reculer de la sorte, ils nageront bientôt dans le Rhin. » 2° A la même époque, elle a injurié l'empereur et le gouvernement; 3° Le 24 septembre, alors qu'elle était assise sur un banc de la place Scheurer-Kestner, on lui demanda si elle avait vu, tout récemment, l'empereur à Colmar ; elle répondit : « Si seulement une automobile, tombant du ciel, l'avait écrasé celui-là ! » — Trois mois de prison [3].

André FRIBOURG.

La fin prochainement.

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 24 novembre, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 3 décembre.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 10 et 17 décembre 1915, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 27 décembre.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 10 juin 1915.

LES VRAIES " CONTEMPLATIONS "[1]

1854

A cette époque Hugo n'a pas encore régularisé le cours de son inspiration. Il n'en est pas aux cent vers par jour qu'il produira dans son look-out de Hauteville-House. L'année 1854 se décompose en effet en trois périodes, inégales comme fécondité : d'abord, de janvier à avril, une floraison toujours croissante, donnant onze pièces, et, en tout, 1254 vers ; puis, de mai à septembre, cinq mois pendant lesquels la production irrégulière donne dix pièces et 592 vers seulement, tandis que octobre, novembre et décembre sont des mois très laborieux : Hugo termine vingt-neuf pièces de 2728 vers. Dans l'ensemble, 1854 est une année œuvée, comme on disait à Marine-Terrace : en ces douze mois Victor Hugo compose 4574 vers pour ses *Contemplations*.

Quelles sont alors les thèses du poète? Elles reflètent ses préoccupations du moment. C'est, le 12 janvier, avec *la Nature* (III, 29), ses idées philanthropiques contre la peine de mort. Son socialisme des *Misérables* apparaît déjà, le 4 février, dans *Chose vue un jour de printemps* (III, 17). Puis ce sont de vieilles erreurs romantiques qui reparaissent, le 20 février, dans *Crépuscule* (II, 26), pièce étrange, malsaine comme un rêve de fiévreux, et splendide comme images lyriques. Il y a quelque chose de trouble dans cette théorie remontant à 1830, à savoir que l'amour vaut l'oraison, qu'il est l'essence de la prière :

> Dieu veut qu'on ait aimé! Vivez! Faites envie,
> O couples qui passez sous le vert coudrier.
> Tout ce que dans la tombe, en sortant de la vie,
> On emporta d'amour, on l'emploie à prier.

---

[1] Voir le *Correspondant* du 10 août 1916.

L'idée de la mort hante à nouveau le poète : c'est la dominante de sa philosophie ; mais il l'atténue, il l'adoucit par l'espoir des consolations de l'au-delà : sur les pas de la terrible faucheuse, *Mors* (IV, 16) il aperçoit, le 14 mars, un messager de pardon :

Derrière elle, le front baigné de douces flammes
Un ange souriant portait la gerbe d'âmes.

L'image est fort belle, mais ce n'est plus pour le Hugo de 1854 qu'une image. Nous nous en apercevons dans la pièce du 30 mars, *Dolor* (VI, 17). Dans ce morceau, assez faible du reste, on voit que ses croyances d'autrefois ne sont plus que des thèmes à modulations lyriques. Se prosternant devant Dieu, Hugo semble renoncer aux tentations de la chair ; mais cela sonne faux. La dernière strophe, qui vise au sublime, manque son but, et fait sourire :

Chaque fois qu'ici-bas l'homme, en proie aux désastres,
Rit, blasphème et secoue, en regardant les astres,
Le sarcasme, ce vil lambeau,
Les morts se dressent froids au fond du caveau sombre,
Et de leurs doigts de spectre écrivent — DIEU — dans l'ombre
Sous la pierre de leur tombeau.

Quelque chose de nouveau apparaît là : sa philosophie de la mort est modifiée profondément en lui par les tables tournantes, alors célèbres à Paris, manie que Mme de Girardin avait apportée à Marine-Terrace. Hugo était une proie toute désignée pour les médiums, car tout ce qui était spiritisme l'intéressait depuis longtemps. Déjà, le 10 septembre 1838, Mme Drouet lui écrivait : « Je vais ne penser qu'à vous pour vous magnétiser, etc.[1] » Mais elle ne faisait que plaisanter, car (et c'est un bon point pour elle), Juliette ne croyait pas aux tables tournantes : tout au plus était-elle jalouse de cette lubie qui fixait son ami des nuits entières à Marine-Terrace ; elle lui écrivait, le 24 septembre 1853 : « Je n'ai pas de table complaisante qui me donne des *sujets* tout faits, chapitre par chapitre. Songez que je suis mon Dante à moi-même, mon Esope et mon Shakespeare. Quant à vous, vous pêchez les poissons morts que les esprits de l'autre monde attachent à vos lignes, procédé connu déjà dans la Méditerranée, longtemps avant les tables cancanières[2]. » Que pouvaient produire ces ironies sur une imagination douloureusement frappée

[1] Guimbaud, p. 355. — [2] Guimbaud, p. 435-436.

depuis que l'esprit caché dans la table, interrogé sur son identité, avait répondu : Léopoldine!

Le frisson ressenti par le père vibre dans *Horror* (VI, 16), ainsi daté au folio 416 : « fini dans la nuit du 31 mars 1854. » C'est d'abord comme une scène de nécromancie :

Esprit mystérieux qui, le doigt sur la bouche,
Passes... Ne t'en vas pas! Parle à l'homme farouche
Ivre d'ombre et d'immensité.
Parle-moi, toi, front blanc qui dans ma nuit te penches!
Réponds-moi, toi qui luis et marches sous les branches
Comme un souffle de la clarté!

Est-ce toi que chez moi minuit parfois apporte ?
Est-ce toi qui heurtais l'autre nuit à ma porte,
Pendant que je ne dormais pas ?
C'est donc vers moi que vient lentement ta lumière ?
La pierre de mon seuil peut-être est la première
Des sombres marches du trépas.

Peut-être qu'à ma porte ouvrant sur l'ombre immense,
L'invisible escalier des ténèbres commence;
Peut-être, ô pâles échappés,
Quand vous montez du fond de l'horreur sépulcrale,
O morts, quand vous sortez de la froide spirale,
Est-ce chez moi que vous frappez ?

Puis le drame nocturne de Marine-Terrace se précise : Hugo revoit et revit ce cauchemar :

Nous sommes là; nos dents tressaillent; nos vertèbres
Frémissent; on dirait parfois que les ténèbres,
O terreur! sont pleines de pas.

Parfois le poète quitte sa maison, la nuit, et va provoquer les fantômes, dans une de ces scènes d'incantation auxquelles son beau-frère Chenay assistera plus tard [1] :

Un spectre m'attendait dans un grand angle d'ombre... (VI, 3.)

C'est le 17 avril. Le spectre est sentencieux ; sa pensée reste mystérieuse, légèrement embrumée. C'est l'impression que donnent généralement les pièces spirites dans les *Contemplations*, notamment celle du 25 avril :

A qui donc sommes-nous ? Qui nous a ? Qui nous mène ? (IV, 8.)

Sous le choc des tables, la pensée de Hugo fléchit et retombe aux anciennes superstitions, à l'astrologie ; puis cette idée avorte, et, le 29 avril, se résorbe en cette pensée plus simple, conçue *à la fenêtre, pendant la nuit* (VI, 9) : c'est que peut-être

[1] *Victor Hugo à Guernesey*, p. 59 et suiv.

nous apercevrons bientôt de nouvelles étoiles. Victor Hugo, par un effort très méritoire, essaye de réagir contre les flagorneries, ou plutôt contre la flagorneuse qui l'enivre de compliments. Il considère qu'il serait outrecuidant de se poser en « mage » de l'abîme. Enregistrons cette crise de modestie avec d'autant plus d'empressement que ce sera peut-être la dernière. Il n'est pas bon pour l'hygiène du cerveau, même quand il s'agit d'un Hugo, de converser avec les esprits, d'interroger les tables, de noter leurs réponses et de constater qu'on a découvert, avant elles, et comme elles, un système du monde très profond. A cette époque, le poète, avec une reconnaissance que nous ne partageons pas, écrit à son médium et initiateur, Mme de Girardin : « Les tables nous disent... des choses surprenantes. Que je voudrais donc causer avec vous, et vous baiser les mains, les pieds, ou les ailes ! Paul Meurice vous a-t-il dit que tout un système quasi cosmogonique, par moi couvé et à moitié écrit depuis vingt ans, avait été confirmé par les tables avec des élargissements magnifiques? Nous vivons dans un horizon mystérieux qui change la perspective de l'exil, — et nous pensons à vous, à qui nous devons cette fenêtre ouverte[1]. »

De là la pièce de tout à l'heure, *A la fenêtre*, de là le poème *Pleurs dans la nuit* (VI, 6) écrit en même temps, du 25 au 30 avril. Après quelques développements généraux sur la tristesse, l'idée se précise : le poète, en suivant un cercueil, aperçoit plus distinctement le fameux système cosmogonique estampillé par les tables : les tyrans, après leur mort, sont changés en pierres : pourquoi?

Jadis, rois des combats,
Ces bandits sur la terre ont fait une tempête;
Etant montés plus haut dans l'horreur que la bête,
Ils sont tombés plus bas.

Puis, partant sur une autre image, le poète déclare que la fosse est un abîme, un puits. Qu'y puise-t-on? La nature y prend toutes sortes de belles choses, mais l'homme n'en peut

[1] *Correspondance*, 1836-1882, p. 190. — En effet, dès 1852, il aimait à parler de cette hypothèse un peu surprenante. Dans le journal inédit de son fils François, on trouve, à cette date, sa théorie en résumé : « Je crois qu'un homme coupable reçoit le châtiment de son crime. Son crime devient son châtiment. Après sa mort, le criminel sentira sa faute se transformer en un caillou, une pierre ou un rocher. Cette pierre ou ce rocher sera la prison dans laquelle il expiera son crime. » (Wack, p. 85.)

rien tirer. Le mort reste seul : alors son cercueil se met à lui parler...

Ce sont des idées sur la mort, fort discutables souvent, parfois assez communes, mais toujours enfermées en ces métaphores dont il a le secret : il voit, au milieu des bals, pâlir la lèvre des jeunes filles :

> Dans les lustres blémis on voit grandir le cierge;
> La mort met sur vos fronts ce grand voile de vierge
> Qu'on nomme éternité.

Malgré la splendeur de la forme cette pièce est faible, et de même *la Clarté du dehors* (III, 22), et de même *Baraque de foire* (III, 19), du 6 juin, et pareillement *Hélas, tout est sépulcre* (VI. 18) : la fin surtout nous déconcerte : l'aigle-esprit interroge Hugo qu'il appelle courtoisement

> l'autre aigle de l'autre azur.

Et je sais bien qu'avec une modestie toute chinoise les poète riposte à ce compliment qu'il est simplement, lui, Hugo,

> l'autre ver de l'autre tombeau.

Mais personne ne peut se laisser prendre à l'humilité de cette formule. L'infatuation est commencée : elle éclate, le 24 juillet, dans la pièce notoire, *Ibo* (VI, 2). Il y a là des images si gonflées d'orgueil qu'on reste d'abord interdit :

> Et si vous aboyez, tonnerres,
> Je rugirai!

Ce serait incompréhensible, si l'on n'avait pas à citer, comme explication, et comme circonstance atténuante, ce compliment de Juliette, déjà ancien de vingt ans, mais incrusté dans la mémoire de Victor Hugo : « Tu verras, mon beau lion, si ces affreux corbeaux oseront croasser devant ton rugissement[1]. »

Après ces dépenses de force verbale, Hugo a une crise de tristesse : le 5 août, dans *Paroles sur la Dune* (V, 13), il se pose la mélancolique question de La Fontaine : — Ai-je passé le temps d'aimer?

> Ai-je donc vidé tout, vie, amour, joie, espoir?
> J'attends, je demande, j'implore;
> Je penche tour à tour mes urnes pour avoir
> De chacune une goutte encore!

[1] Guimbaud, p. 284.

En faisant cette revue de son passé, Hugo se rappelle qu'il n'a encore rien dit de son gendre, ce martyr de l'amour conjugal, et il écrit *Charles Vacquerie* (IV, 17). Est-ce ma faute, ou celle du poète? Ma capacité d'admiration est-elle momentanément tarie par tous ces rapprochements entre ces petitesses de la vie réelle et cette splendeur de poésie? A coup sûr cette pièce me semble bien ordinaire. Peut-être encore est-ce la faute de l'édition Ollendorff qui nous donne le portrait de ce pauvre Charles Vacquerie dessiné par sa belle-mère. Si nous en jugeons d'après le crayon de Mme Hugo, il était bien laid, et non point

pareil au jour qui naît.

Après ce pensum pieux que le poète s'est imposé, sa pensée reste sombre, comme frissonnante (VI, 14). Il en revient à son système cosmogonique, et, le 5 octobre, il en esquisse une nouvelle explication (III, 12). Les planètes sont des bagnes, tournant autour des soleils qui sont des paradis ; les anges habitent les soleils, mais peuvent être déportés dans une planète, et alors ils deviennent des hommes ; du reste ils peuvent être ensuite renvoyés dans un soleil-paradis. Ces rêveries d'une imagination exacerbée, *aegri somnia*, n'ont même pas le mérite de la nouveauté, puisqu'on pourrait déjà les trouver, à l'état de rêvasseries, dans les œuvres de vieillesse de Bernardin de Saint-Pierre. Tournons vite les pages du manuscrit. Au folio 425, c'est une pièce merveilleuse, *Religio* (VI. 20), écrite d'un seul trait, avec deux ratures seulement ; encore sont-elles insignifiantes. De ses longues discussions avec Pierre Leroux, sur le Rocher des Proscrits, Hugo a gardé ce souvenir, pure perle fine, à l'orient lumineux ; la pièce est admirée de tous, sauf de cet « Hermann » en qui Pierre Leroux s'est reconnu, agacé d'être affublé de ce pseudonyme germanique, et protestant contre le rôle de disciple qui lui est donné là, quand il se prétend bel et bien le maître de Victor Hugo [1]. On s'étonne que Leroux soit vexé : comment n'est-il pas fier d'être associé à un pareil chef-d'œuvre.

Religio est du 10 octobre. Le même jour, par une antithèse déconcertante, Hugo écrit *à Granville, en 1836* (I, 14) :

La grive et la tourterelle
Prolongent dans les nids sourds,
La ravissante querelle
Des baisers et des amours.

[1] *La Grève de Samarez*, II, 31, 138 et suiv.

Sous les treilles de la plaine,
Dans l'antre où verdit l'osier,
Virgile enivre Silène,
Et Rabelais Grandgousier.

O Virgile, verse à boire!
Verse à boire, ô Rabelais !

Une « chanson des rues et des bois » égarée dans les *Contemplations*' Cette petite débauche n'a pas épuisé sa gaîté : le même jour il compose encore *la Coccinelle* (I, 15). C'est un rire jeune sur des lèvres vieillies, et du reste c'est une poésie charmante. Hugo éprouve le besoin de réagir un peu, car c'est l'époque où, du 1er au 13 octobre, il écrit les 786 vers de la *Bouche d'Ombre* (VI, 26).

Le début rappelle ces conjurations près des vieilles pierres levées, au milieu des landes, que nous avons vues dans Chenay. C'est la première partie de cette longue et étrange symphonie, écrite sur ce thème lyrique : tout est plein d'âmes. Hugo imagine une nouvelle genèse : Dieu ne crée que des esprits purs, des anges. Mais, s'ils commettent une faute, ils subissent une déchéance par chutes successives. Le penseur reconnaît que son système a déjà été formulé par d'autres, mais de façon vague et médiocre :

Jadis, sans le comprendre et d'un œil hébété,
L'Inde a presque entrevu cette métempsychose.

Mais elle n'avait pas, pour se guider sûrement, la collaboration des objets animés par des esprits :

... Homme ! autour de toi la création rêve.
Mille êtres inconnus t'entourent dans ton mur.
Tu vas, tu viens, tu dors sous leur regard obscur,
Et tu ne les sens pas vivre autour de ta vie.
Toute une légion d'âmes t'est asservie ;
Pendant qu'elle te plaint, tu la foules aux pieds.
Tous tes pas vers le jour sont par l'ombre épiés.
Ce que tu nommes chose, objet, nature morte,
Sait, pense, écoute, entend. Le verrou de ta porte
Voit arriver ta faute et voudrait se fermer.

Forme curieuse donnée à une idée paradoxale. Il y a là du fatras et des passages curieux, notamment une apologie du doute, considéré comme un moyen de relèvement pour l'homme déchu : Montaigne se fût réjoui devant ce *dubito, ergo sum*, et même mieux, *dubito, ergo credo*. Mais cela c'est un hors-d'œuvre où s'amuse un instant le génie de Hugo ; si l'on préfère, c'est un ricanement en a-parte de la *Bouche d'Ombre*,

Puis elle reprend ses développements, dignes d'une tragédie ; elle explique au poète, silencieux confident, que l'enfer de l'univers, c'est la terre, où sont expédiés les criminels de tous les mondes. Ne sourions pas! le spectre se fâcherait :

> Est-ce que, quelque part, par hasard, quelqu'un rit?

Nous mesurons maintenant l'évolution des idées de Hugo au cours de cet ouvrage, évolution masquée par l'arrangement du livre, et dévoilée par les dates réelles. Dans les dix ans qui séparent *A Villequier* de *Ce que dit la Bouche d'Ombre*, Victor Hugo a complètement changé de système : en 1844, il nous parlait encore de « la paix de la grande nature », seule capable de consoler sa douleur : maintenant il nous fait un tableau épouvantable de ce bagne où tout est souffrance, où les choses les plus insignifiantes deviennent comme des héros d'un mélodrame exaspéré :

> La mouche, âme, s'envole et se brûle à la flamme ;
> Et la flamme, esprit, brûle avec angoisse une âme.

Même les objets inertes sentent et souffrent :

> Ayez pitié! Voyez des âmes dans les choses.
> Plaignez le prisonnier, mais plaignez le verrou.

Et plus loin :

> Oh! les berceaux font peur. Un bagne est dans un germe!

Ne désespérons pas trop vite. Le spectre n'est pas si noir qu'il en a l'air d'abord. Au fond, c'est un bon diable. Il rassure le poète en lui racontant que dans cette affreuse galère il y a des heures de récréation, où tout le monde s'embrasse. De plus il n'y a pas, dans cet au-delà, de travaux forcés à perpétuité. Un jour, un beau jour, il y aura amnistie générale, en bloc. Et même (par une adaptation inattendue du mot évangélique « les premiers seront les derniers »), le spectre annonce que, au jour du grand pardon, on sera béatifié à proportion de ses crimes. La trompette du jugement dernier sonnera l'apothéose de Belial, c'est-à-dire de Satan. Dans sa pitié suprême, le spectre est consolant pour les gredins, et même encourageant : en exposant sa thèse, le fantôme oublie que son auditeur peut devenir son disciple, répandre cette doctrine, et qu'elle décidera peut-être les âmes hésitantes à marcher sur les traces de l'hyène Atrée, du chacal Timour, à imiter l'épine Caïphe, le roseau Pilate, le volcan Alaric, etc. ; elles se diront peut-être : « Vivons notre vie ; au bout il y aura un mauvais

moment à passer, mais il passera, et, après, nous recevrons, toutes, la même récompense, nous pour nos crimes, les autres pour leurs vertus. » Le premier lecteur de ce monologue lyrico-spirite, Noël Parfait, fut troublé, effrayé même, malgré son amitié, pleine de vénération, pour Hugo. Le poète ne fit que rire de ses appréhensions : « Avouez que vous devenez un peu bourgeois devant cette apocalypse du cinquième livre, et que vos cheveux se dressent du qu'en dira-t-on [1]. » Si les lecteurs des *Contemplations* ne s'effarent plus, c'est que, sur cent, il n'y en a pas un qui soit allé jusqu'au bout de ce long poème. Ce qui sauve l'ouvrage, ce sont les courtes pièces.

En effet, le jour même où il finissait la *Bouche d'Ombre*, Hugo se reposait en écrivant *le Pont* (VI, 1). Ici on éprouve comme une stupeur d'admiration. Dans ce cerveau enfiévré par la lutte, l'exil, la composition des *Châtiments*, et enténébré par les tables, nulle fatigue, et brusquement de la lumière. Voilà en effet une de ses pièces les plus exquises; *le Pont* vaut *le Crucifix*.

Le lendemain, 14 octobre, le vent a changé, et c'est *Vere novo* (I, 12) : en plein automne Hugo chante avec allégresse le trouble du renouveau ; il rit, il rit même de tout : ce même jour, dans *les Oiseaux* (I, 18) éclate une gaîté un peu macabre, tout au moins shakespearienne. C'est comme un effort pour donner de nouvelles preuves à l'appui pour la Préface de *Cromwell*, pour la théorie du grotesque. Toujours ce même 14 octobre, il écrit, dans le même goût, sa pièce *A André Chénier* (I, 5), et le 15, mis en gaîté par je ne sais quoi, il improvise une symphonie pastorale d'une préciosité un peu égrillarde (I, 27). Il y a là une dizaine de journées où souffle un vent de gaillardise : *Vers 1820* (I, 16) est écrit le 18 octobre; *Sous les arbres* (II, 17) est composé le 21 octobre. Une seule pièce, pendant cette décade, est un retour au sérieux : le 20 octobre il chante *le Mendiant* (V, 9).

Le mois d'octobre 1854 est le grand mois des *Contemplations* : il comprend à lui seul quatorze pièces, et 1428 vers. Le 21 octobre c'est la *Réponse à un acte d'accusation* (I, 7), beaucoup plus intéressante à sa place réelle qu'à la date fictive du livre, janvier 1834. Hugo entre dans une période de pensées purement littéraires, coupées le 30 octobre par le *Voyage de nuit* (VI. 19), où l'on entend résonner cette vieille guitare, le progrès. Le thème n'est qu'indiqué, comme à la hâte, Hugo

[1] Barthou, *Revue hebdomadaire*, n° du 10 août 1912, p· 177.

préférant développer son apologie, ou mieux, son apothéose. Le 1er novembre,

Le poème éploré se lamente (I, 9).

Le même jour il écrit la *Suite* (I, 8) à sa *Réponse à un acte d'accusation*, dithyrambe sur la puissance du *verbe*, et verbiage éloquent : Hugo est comme enivré par ce pouvoir des mots qu'il sent en lui-même. On remarque généralement la bizarrerie de la conclusion, sorte de calembour mystique : le mot est tout-puissant,

Car le mot, c'est le Verbe et le Verbe, c'est Dieu.

Mais ce vers n'est pas un simple mot de la fin, ni une pure plaisanterie lyrique ; c'est le résumé, très convaincu, de toute la doctrine de la pièce : le mot a la puissance des formules cabalistiques :

O main de l'impalpable ! ô pouvoir surprenant !
Mets un mot sur un homme et l'homme frissonnant
Sèche et meurt, pénétré par la force profonde :
Attache un mot vengeur au flanc de tout un monde,
Et le monde, entraînant pavois, glaive, échafaud,
Ses lois, ses mœurs, ses dieux, s'écroule sous le mot.

Qu'est-ce que cette main de l'impalpable? Est-ce une simple logomachie? Non : c'est une des idées fixes du poète à cette époque : les tables ont passé par là. On ne peut expliquer autrement, un peu plus loin, cette affirmation que le mot

entr'ouvre une bouche de pierre
Dans l'enclos formidable où les morts ont leur lit.

Est-ce que je sollicite le texte pour lui faire dire ce que je désire y trouver? La réponse est dans la pièce du lendemain, 2 novembre : *le Poète* (III, 28). Avant d'écrire cette étrange autobiographie qu'il intitulera *William Shakespeare*, Hugo en donne d'abord ici un abrégé, car il n'y a pas un de ces vers qui convienne au « grand Will » : très probablement ce portrait est celui du grand Victor. A coup sûr, la pièce n'est pas de Hugo : c'est la table qui a dicté ces vers-là ! Une fois, et solennellement, Victor Hugo a déclaré que jamais les vers spirites n'avaient été publiés avec les siens : le 28 février 1854, il écrit en marge du *Lion d'Androclès* : « Il va sans dire que je n'ai jamais mêlé à mes vers un seul de ces vers venus du mystère ; je les ai toujours religieusement laissés à l'Inconnu qui en est l'unique auteur..., ayant pour

loi de n'admettre aucun mélange dans mon inspiration, et voulant maintenir mon œuvre, telle qu'elle vit, absolument mienne et personnelle [1]. » Puis, dans la fameuse lettre du 4 janvier 1855 à Mme de Girardin, il remercie l'aimable médium de l'avoir mis en rapport avec les esprits, et il ajoute : « Les tables nous commandent le silence et le secret. Vous ne trouverez donc dans les *Contemplations* rien qui vienne des tables, à deux détails près, très-importants, il est vrai, pour lesquels j'ai *demandé permission* (je souligne) et que j'indiquerai par une note [2]. » Or, comme aucune édition, que je sache, n'a fourni cette note, comme elle ne figure à coup sûr ni dans l'édition *ne varietur*, ni dans l'édition Ollendorff, on pourrait en conclure qu'il n'y a pas un seul vers spirite, ni même teinté de spiritisme, dans les *Contemplations* : Hugo l'affirme dans la note du *Lion d'Androclès* : « Jamais je n'ai mêlé à mes vers un seul de ces vers venus du mystère, ni à mes idées une seule de ces idées... Je n'en ai pas même admis le reflet ; j'en ai écarté jusqu'à l'influence [3]. » Or, d'une part l'influence est certaine, le reflet est lumineux, et de l'autre la pièce du *Poète* est composée « de ces vers venus du mystère », comme en fait foi, au bas du folio 191, cette apostille, qui était peut-être la note promise à Mme de Girardin : « ce vers

Secouant sur sa tête un haillon de lumière

m'est arrivé à l'esprit au moment où la table dictait *des haillons*, et avant qu'elle ajoutât *des rayons.* »

Libre maintenant aux spirites de se réjouir, ou aux fervents partisans de Hugo de s'attrister : *habemus confitentem reum.* Hugo a admis une collaboration, et quelle ! Il n'a pas éliminé de son œuvre propre les vers dictés par la table ; il n'a pas écarté de sa pensée les idées que la table lui suggérait ou qu'elle corroborait : le spiritisme a fait tache d'huile dans les *Contemplations* juste pendant une des deux grandes années du livre.

De cette collaboration avec le Mystère, avec l'Esprit, Hugo garde une fierté grandissante : le 4 novembre il invoque avec respect sa propre strophe, autrefois libre et joyeuse, maintenant consacrée aux noires pensées. Revenant à l'idée exposée dans *Suite*, et lui donnant cette fois une forme mytho-

[1] Biré, *Victor Hugo après 1852*, p. 76-77. — Cf. Glachant, *Papiers d'autrefois*, p. 83-84.
[2] *Correspondance*, 1836-1882, p. 190. — [3] Glachant, *Papiers d'autrefois*, pp. 83-84.

logique, il se compare à Pluton ravisseur de Proserpine (V, 25). Sa pensée est à la fois captive et reine :

Prisonnière au plus noir de son âme profonde,
Parmi les visions qui flottent comme l'onde,
Sous son crâne à la fois céleste et souterrain.

Hugo se contemple avec un visage émerveillé ! Il est la lumière méconnue :

Pour l'erreur, éclairer, c'est apostasier (V, 7).

dit-il le 11 novembre. Il se considère comme le martyr des martyrs, réunissant en sa personne à la fois Socrate et Jésus. C'est l'époque où il se fait photographier dans l'attitude de l'extase, et où il écrit lui-même sur ces portraits, comme légende explicative : « Victor Hugo causant avec Dieu. »[1] Il cesse dès lors de s'indigner contre ses ennemis : il les plaint de ne pas le comprendre.

Il les plaint, mais il les pulvérise : comme ils lui reprochent d'avoir beaucoup varié, de n'avoir pas toujours été un « rouge », il leur riposte par la célèbre pièce *Ecrit en 1846* (V, 3), célèbre depuis que Biré a prétendu qu'elle était de 1854, et surtout depuis que le manuscrit a prouvé qu'en effet Hugo avait antidaté de huit ans ses convictions républicaines. Au folio 299, on trouve cette indication : « Recopié le 7 novembre 1854. » Puis Hugo s'est repris, et a changé le 7 en 12.

Il est assez facile de se donner le beau rôle contre ses ennemis quand on se permet un tel anachronisme. Hugo a pris les mêmes libertés avec la lettre du marquis de C. d'E., qui sert d'épigraphe à son apologie. Nous n'en avons pas l'original, mais la copie qu'en donne Hugo au folio 286 est fort instructive : il a cru bien faire en la corrigeant trois fois, en écrivant en interligne cinq mots qui n'y figuraient pas d'abord. Date et document, cela manque évidemment de sincérité, et la pièce elle-même n'est pas plus franche. Quand il prétend que, tout petit,

On avait eu bien soin de *lui* cacher l'histoire,

il ne faut pas se hâter de plaindre ce nouvel aiglon sevré de vérité historique, car son premier précepteur, ce fut sa mère, et elle lui laissait lire tout ce qu'il voulait. Il est très certain que, lorsqu'on compare ce poème, *Ecrit en 1846*, à ce que Hugo a réellement écrit à cette date, on trouve d'assez

1. Berret, *La Philosophie de Victor Hugo en 1854-59*, p. 53.

grandes différences d'attitude. Il suffit de rapprocher de ces deux vers, « écrits en 1846 »,

Rêvant tous les progrès, je voyais luire moins
Que le front de Paris la tiare de Rome,

le discours prononcé, non pas même en 1846, mais deux ans plus tard, le 13 janvier 1848, sur le pape Pie IX [1]. Le Hugo du discours aurait dit plutôt :

Rêvant tous les progrès, je voyais luire *autant*
Que le front de Paris la tiare de Rome.

Tout à l'heure, d'après les textes et les dates, j'accusais Hugo de manquer de sincérité, de franchise, et voici que je me repens presque : il était peut-être de bonne foi en disant qu'il n'avait jamais varié; tels sont les labyrinthes de la conscience humaine : la franchise s'y égare, inconsciemment. *Ecrit en 1846* est une contre-vérité, mais Hugo avait dû se persuader que, au fond, il pensait déjà en 1846 comme en 1854. Tâchons de nous mettre à sa place et de plaider sa cause : à défaut d'argument, il eût trouvé une image : par exemple il aurait dit que, sur le cadran solaire, le style est immobile, et que c'est la lumière qui se déplace.

C'est égal : *Ecrit en 1846* est un peu dur à admettre. Hugo éprouvait le besoin de se rassurer lui-même : de là, le 17 novembre, *Quelques mots à un autre* (I, 26). Quel est cet autre? Un vers semble indiquer qu'il s'agirait d'un journaliste poussant contre lui des clameurs

A travers les barreaux de la *Quotidienne*.

Il serait, je pense, assez naïf de dépouiller la collection du journal pour retrouver l'article incriminé. Ce n'est pas, comme le laisserait supposer la division officielle des *Contemplations*, le tome III de *Réponse à un acte d'accusation* et de *Suite* : c'est la continuation de *Ecrit en 1846*.

Ayant ainsi assuré sa position littéraire et politique, Hugo revient, le 8 décembre, à ses développements philosophiques sur *ce que c'est que la mort* (VI, 22). Il éprouve le besoin de rassurer une fois de plus les coupables songeant à ce qui les guette par delà le tombeau : le monstre, après la mort,

devient dans la lumière un ange.

La pièce est de valeur douteuse; heureusement, le 11 décembre, nous trouvons un incontestable chef-d'œuvre : *Croire, mais*

[1] *Actes et paroles*, t. I, pp. 161 et suiv., notamment p. 164.

pas en nous (VI, 5). Pourquoi ces pages-là sont-elles vraiment exquises? Parce qu'elles sont sincèrement humbles, sentiment rarissime chez celui qui a trouvé tant de si jolies formules de fausse modestie. A ce moment Hugo fait des progrès de pensée au contact, à la hantise de l'idée de la mort. De là, le 13 décembre, la pièce ironiquement intitulée *Joies du soir* (III, 26). Il l'a antidatée dans le livre : au bas du texte imprimé, on lit : Biarritz, juillet 1843. Ainsi le lecteur croit que, pendant son voyage aux Pyrénées, le poète eut, deux mois avant le drame de Villequier, un pressentiment du 4 septembre. Que faut-il en penser? Pour nous guider dans l'histoire exacte de sa pensée au jour le jour, pour pouvoir commenter sûrement sa poésie par sa vie, il nous manque ici le journal de Mme Drouet, ou celui de la seconde fille du poète. Car je me demande si, en 1854, Hugo songeait à Léopoldine, en écrivant ces beaux vers :

On croit sentir dans l'ombre une horrible piqûre.
Tout ce qu'on fit s'en va comme une fête obscure,
Et tout ce qui riait devient peine ou remords.
Quel moment, même, hélas ! pour l'âme la plus haute,
Quand le vrai tout à coup paraît, quand la vie ôte
Son masque et dit : Je suis la mort.

Il me semble qu'il y a là un reflet de la douleur, non pas de Mme Hugo, mais de la mère de la petite Pradier. Le lendemain en effet, le 14 décembre, il écrit *Claire P.* (V, 14). Dans le livre qu'il disait consacré à sa fille, cette pièce est déplacée. Mais l'envoûtement de Hugo par Mme Drouet semble de plus en plus opérer. Lorsque leur correspondance aura été publiée dans son intégrité, on pourra mesurer exactement la mise en tutelle de Hugo, état d'âme si bien décrit par Alfred de Vigny dans la colère de Samson devant Dalila :

ses bras sont liés
Aux genoux réunis du maître jeune et grave,
Dont la force divine obéit à l'esclave.

Je crois en effet que Hugo n'a fait que mettre en vers la prose de Juliette dans ce finale :

Claire, tu dors. Ta mère, assise sur ta fosse,
Dit : — Le parfum des fleurs est faux, l'aurore est fausse,
L'oiseau qui chante au bois ment, et le cygne ment.
L'étoile n'est pas vraie au fond du firmament,
Le ciel n'est pas le ciel et là-haut rien ne brille,
Puisque lorsque je crie à ma fille : Ma fille,
Je suis là. Lève-toi ! quelqu'un le lui défend : —
Et que je ne puis pas réveiller mon enfant !

Hugo est alors en proie à une lutte entre son trop robuste tempérament et son âme supra-sensible. Sa physionomie propre ressemble au caractère qu'il a su donner, le 19 décembre, dans *Pasteurs et troupeaux* (V, 23), à la nature qui l'entoure :

> Le vallon où je vais tous les jours est charmant,
> Serein, abandonné, seul sous le firmament,
> Plein de ronces en fleurs; c'est un sourire triste...

On est désolé de trouver un pareil bonheur d'expression, valant le *dacruoen meïdiasasa* d'Homère, dans une pièce dédiée à Mme Louise Colet ! Qu'est-ce que cette dame vient faire dans les *Contemplations*? J'aime mieux la poésie du du 23 décembre, *A Auguste Vacquerie* (V, 1). Elle est belle, d'une sérénité sombre, remerciement magnanime à celui qui s'était dévoué jusqu'à le suivre à Jersey. C'est une perle, parce que, ici encore, son génie daigne être sincèrement modeste. Hugo ne veut pas s'avouer ce que nous pensons : que c'était un honneur, une joie d'élite, pour Vacquerie, d'être associé à l'exil du plus grand des poètes. Hugo paye royalement ses dettes à plusieurs reprises. Le 27 décembre il recommence l'oraison funèbre de Claire Pradier (VI, 8). Ici, soyons reconnaissants à Mme Drouet : Hugo lui doit, et donc nous lui devons nous-mêmes, de bien beaux vers.

O la triste et délicieuse lamentation ! Pas un père, ayant la fierté de sa fille, ne pourra la lire sans frissonner. Pour nous, qui connaissons le rôle des tables à Marine-Terrace, nous comprenons le côté spirite de ces deux stances :

> Ils sont partis, pareils au bruit qui sort des lyres.
> Et nous restons là, seuls, près du gouffre où tout fuit,
> Tristes; et la lueur de leurs charmants sourires
> Parfois nous apparaît vaguement dans la nuit.
>
> Car ils sont revenus, et c'est là le mystère ;
> Nous entendons quelqu'un flotter, un souffle errer,
> Des robes effleurer notre seuil solitaire,
> Et cela fait alors que nous pouvons pleurer.

Mais laissons cette erreur. Ecoutons ce qui suit, cette plainte, une des plus parfaites réalisations de la douleur dans la poésie française :

> Quand nous en irons-nous où vous êtes, colombes !
> Où sont les enfants morts et les printemps enfuis,
> Et tous les chers amours dont nous sommes les tombes,
> Et toutes les clartés dont nous sommes les nuits ?

Vers ce grand ciel clément où sont tous les dictames,
Les aimés, les absents, les êtres purs et doux,
Les baisers des esprits et les regards des âmes,
Quand nous en irons-nous ? Quand nous en irons-nous ?

Outre la beauté pathétique, il y a là un tour de force, car c'est huit ans après la mort de Claire Pradier que Hugo retrouve de pareils accents. C'est pour la fille de sa maîtresse qu'il imagine des vers au moins aussi beaux que ceux qu'il a écrits pour sa fille à lui. Cette idée, au fond étrange, d'associer dans son cœur ces deux deuils, n'est pas de lui, mais de Mme Drouet qui lui écrit, le 4 septembre 1853, unissant Claire à Léopoldine :

Cher bien-aimé, je voudrais pouvoir t'envelopper de mon âme pour te soustraire au souvenir douloureux d'aujourd'hui. Je voudrais pouvoir faire de mon amour la consolation de ta vie et de mon dévouement la condition de ton bonheur. Pour te suivre, pour te caresser et pour te calmer, ma pensée prend toutes les formes, depuis les rayons du soleil qui te font une auréole, jusqu'au souffle d'air qui baise tes cheveux. Tout ce que tu vois, tout ce que tu entends tout ce que tu sens de grand, de doux et de sublime en ce moment, sort de mon cœur pour aller consoler le tien. Mon esprit va de la terre au ciel et du ciel à la terre pour y porter tes éternels regrets et t'en rapporter les ineffables bénédictions de nos deux enfants [1].

En somme, de par le poids de pareils textes, on peut conclure que, suivant une formule chère à l'ancien candidat à Polytechnique, son livre est une équation : les *Contemplations*, c'est Hugo, *plus* Mme Drouet.

Hugo ne distingue plus sa main droite de sa main gauche. Il en arrive à un mélange qui est vraiment très rare dans l'histoire des erreurs morales. Il a même dû trouver, pour leur fameux livre des anniversaires, une formule en prose plus bizarre encore que certains de ces vers, car, cinq ans après cette pièce, Mme Drouet lui écrit, le 16 février 1859 :

Je te remercie, mon bien-aimé adoré, d'avoir si bien écrit tout ce que mon cœur ressent pour toi et que je te bégaie dans des mots si confus, chaque fois que je cherche à t'exprimer l'amour sans borne, la tendresse ineffable, l'admiration éblouie et le dévouement pieux que j'éprouve pour toi. Tout ce que tu viens d'écrire de si doux, de si religieux et de si charmant, sur mon cher petit livre rouge, je le lis dans mon âme depuis le premier jour où je me suis donnée à toi. Merci, mon Victor adoré, d'avoir si bien traduit mon cœur par le tien. Sois béni de mêler dès à présent ma pensée à celle de ton ange du ciel, comme je le fais moi-même depuis que ma chère bien-aimée s'est envolée aussi vers Dieu [2].

---

[1] Guimbaud, p. 434. — [2] *Ibid.*, p. 464.

Ayant ainsi mené sa vie en partie double, Victor Hugo, le 29 décembre, tire la conclusion de ses luttes et de ses rêves : il termine l'année 1854 par sa personnelle apothéose : *En frappant à une porte* (VI, 24) :

J'ai sur ma tête des orfraies ;
J'ai sur tous mes travaux l'affront,
Aux pieds la poudre, au cœur des plaies,
L'épine au front.

N'oublions pas que c'était la subtile Mme Drouet qui lui avait révélé ce côté « Messie », auquel il n'eût peut-être pas pensé tout seul. C'est elle aussi qui nous vaut, dans ce concert si beau dans l'ensemble, et qui eût été sublime sans elle, certains airs de flûte ou de guitare que nous avons remarqués au passage. Pourquoi, du reste, quand on parle de Hugo, risquer des images ? Il n'y a qu'à reproduire les siennes. C'est le 21 avril 1854 qu'il nous donne l'explication de son amour :

La source tombait du rocher
Goutte à goutte à la mer affreuse.
L'océan, fatal au rocher,
Lui dit : « Que me veux-tu, pleureuse ?...
Est-ce que j'ai besoin de toi,
Petite, moi qui suis l'immense ? »
La source dit au gouffre amer :
« Je te donne, sans bruit ni gloire,
Ce qui te manque, ô vaste mer !
Une goutte d'eau qu'on peut boire. » (V, 4.)

Ce dialogue de la source et de l'océan, c'est, sous forme mythique, la conversation de l'amour et du génie, de Juliette et de Victor, et c'est encore le même duo, le 20 août, dans *N'envions rien* (II, 19).

Dira-t-on qu'il y a de notre part sévérité pharisaïque envers Hugo, et qu'on pourrait citer des poètes plus troubles, plus troublants que lui ? Sans doute, Alfred de Musset, par exemple, est beaucoup moins chaste que Hugo. Seulement Musset n'éprouve pas le besoin de fonder une philosophie, voire une religion, sur sa façon de comprendre et de pratiquer la passion.

En somme, que l'on suive l'ordre chronologique, ou que l'on range les pièces par ordre de valeur, par genre de thèmes, c'est toujours le même mélange. A travers les accents tristes, mélancoliques, lugubres, passe une gaudriole, ou même, dans une pièce sérieuse, éclate une bouffonnerie. Le poète se surveille encore un peu en 1854, mais en 1855 l'âme en

fleur s'épanouit jusqu'à ces débauches de floraison que l'auteur de *la Faute de l'abbé Mouret* a décrites dans son Paradou.

1855

Dans l'ouvrage imprimé, le deuxième livre de la première partie, réservé aux pièces d'amour, compte en tout vingt-huit morceaux. Or, sur les quarante-cinq pièces écrites en 1855, neuf appartiennent à cette « âme en fleur ». C'est donc l'année 1855 à elle seule qui fournit le tiers de ce livre trop jeune, de ce livre qui ne convient guère au titre même de l'ouvrage.

La première poésie de cette année-ci porte dans le livre imprimé ce titre : *Ecrit en 1855* (V, 3). Elle est en effet du 10 janvier 1855. Elle est censée, dans le livre, faire suite à *Ecrit en 1846* :

> J'ajoute un post-scriptum après neuf ans. J'écoute.

Pour que ce début soit tout à fait exact, il suffit de changer deux mots :

> J'ajoute un post-scriptum après *deux mois*. J'écoute.

Le reste peut marcher. Le marquis, qui était déjà enterré au moment où Hugo le prenait à partie pour la première fois, est toujours mort, mais Hugo, qui a l'habitude maintenant de parler aux tombeaux, n'est pas embarrassé pour causer tout naturellement avec ce défunt :

> Etes-vous toujours là ? Vous êtes mort sans doute...
> Ah ! votre cercueil s'ouvre...

et la conversation continue...

Le lendemain elle reprend avec *Celle qui est voilée* (VI, 15). Toujours cette hantise spirite

> Tu me parles du fond d'un rêve
> Comme une âme parle aux vivants.

Il s'y mêle un peu de palingénésie :

> Avant d'être sur cette terre
> Je sens que jadis j'ai plané ;
> J'étais l'archange solitaire,
> Et mon malheur, c'est d'être né.

Son malheur encore, c'est d'être plein

> De la terre du cimetière,
> Même quand je m'écrie : Amour !

Voilà un cri qu'il pousse assez souvent. Il y perd même un peu de sa délicatesse première : le bon Faune crève maintenant l'azur, quand il s'essaye encore à marcher sur les nuages. Voulant, le 14 janvier, chanter chastement la grâce d'une jeune fille de dix-sept ans, il lui tourne ce compliment qui ferait faire une grimace à la mère :

Ton souffle est un encens qui monte au ciel. Lesbos
Et les marins d'Hydra, s'ils te voyaient sans voiles,
Te prendraient pour l'Aurore aux cheveux pleins d'étoiles.

En ce moment sa pensée oscille entre la passion et l'orgueil. Dans *Spes* (VI, 21), nous voyons se dresser un ancêtre de Chantecler,

le coq à la voix sibylline;

en y regardant bien, ce vivant qui annonce la lumière, c'est Hugo lui-même :

un seul homme debout, qu'ils nomment le songeur.

Ce songeur a des rêves très jeunes : le lendemain, 18 janvier, il chante une *Vieille chanson du jeune temps* (I, 19). C'est le chanteur qui est vieux, car il a cinquante-trois ans, mais la chanson est délicieusement jeune, surtout à la fin :

Je ne vis qu'elle était belle
Qu'en sortant des grands bois sourds
— Soit; n'y pensons plus! dit-elle.
Depuis, j'y pense toujours.

En effet, il y a là une obsession chez Hugo, obsession sanguine, ce qui est assez banal, mais, ce qui est triste, c'est que cette mésaventure arrive à un génie dont la voix d'or chante la passion divinisée. Comme tout le monde le sait, il y a, en morale, des phénomènes de contagion. Des toxines sont secrétées par une conscience, se propagent, et contaminent les sentiments les plus purs. C'est ce qu'on remarque dans *Magnitudo parvi* (III, 30). La date ici est de particulière importance. Dans le manuscrit on lit : « Commencé en 1836 ». Cette date est surchargée. Puis Hugo écrit : « Fini le 20 janvier 1855. » Dans le livre on lit : « Ingouville, août 1839 : » En août 1839, le début est plausible en effet :

Le jour mourait; j'étais près des mers, sur la grève.
Je tenais par la main ma fille, enfant qui rêve,
Jeune esprit qui se tait.

Longuement l'enfant parle, l'enfant qui est morte! Comment, après Villequier, en 1855, Hugo laisse-t-il subsister cet étrange

présent de l'indicatif? — Cela nous vaut du reste une belle leçon d'astronomie lyrique, une antithèse entre le feu d'un pâtre et la splendeur des étoiles.

Toujours en proie à ses chimères de renaissance mystique, il se compose une âme « de tous les éblouissements ! »

Il a des soifs inassouvies;
Dans son passé vertigineux,
Il sent revivre d'autres vies;
De son âme il compte les nœuds.

Il cherche au fond des sombres dômes
Sous quelles formes il a lui;
Il entend ses propres fantômes
Qui lui parlent derrière lui.

Quant au pâtre du début, nous l'avions un peu perdu de vue, mais il reparaît et grandit tout à coup : nous nous apercevons qu'il est lui aussi, comme l'étoile, un monde, et qu'il n'est autre que Hugo, grâce à la toute-puissance de l'exil, de la solitude :

L'homme n'est qu'une lampe, elle en fait une étoile.
Et ce pâtre devient, sous son haillon de toile,
Un mage; et, par moments,
Aux fleurs, parfums du temple, aux arbres, noirs pilastres,
Apparaît couronné d'une tiare d'astres,
Vêtu de flamboiements!

Pour se reposer des huit cents vers de ce poème, le lecteur trouve, le 22 janvier, deux petites pièces :

Pure innocence, vertu sainte.

C'est la première poésie du livre IV, intitulé : *Pauca meæ*. On ne voit pas très bien le rapport, car l'idée de cette pièce assez obscure semble être que l'Innocence et la Vertu aboutissent à l'Amour. Le même jour il compose *l'Enfance* (I, 23), qui doit être un épisode de la vie des proscrits; le manuscrit donne en effet cette indication : « 22 janvier 1855, surlendemain de la mort de Mme Ginistet. »

Au 24 janvier on trouve la pièce *Je lisais. Que lisais-je?* (III, 8). Elle est assez insignifiante. Ce n'est qu'un « copeau ». Plus intéressante est la *Statue* (III, 7), du 7 février. C'est en effet à peu près le seul écho des *Châtiments* qui gronde dans les *Contemplations*. Antidatant ce morceau de douze ans dans l'imprimé, Hugo peut, sans craindre de compromettre son livre et de lui fermer les portes de la France, risquer cette description du nouveau Paris sous Napoléon III : l'empire

romain dont il parle là n'est que le masque du Second Empire. Que veut dire en effet la strophe finale?

Juvénal, qui peignit ce gouffre universel,
Est statue aujourd'hui; la statue est de sel,
Seule, sous le nocturne dôme;
Pas un arbre à ses pieds; pas d'herbe et de rameaux,
Et dans son œil sinistre on lit ces sombres mots :
Pour avoir regardé Sodome.

On sera, je pense, d'accord avec moi pour supposer que c'est la propre statue de Hugo, figé dans sa colère, pour avoir regardé le Paris impérial. C'est ingénieux, mais c'est tout pour le mois de février. Rien jusqu'au 1er mars. Ce jour-là, une très courte pièce, *Nomen, numen, lumen* (VI. 25), pleine de grandeur ; c'est la reprise de *Magnitudo parvi ;* la première fois, c'était la splendide amplification de la lettre qu'il écrivait à Léopoldine, le 3 septembre 1837 [1] ; cette fois-ci, au lieu d'amplifier, il précise l'idée qui lui était d'abord venue en prose. Mais cette pensée ne met pas la sérénité dans son esprit. Des lueurs, venues des *Châtiments*, continuent à traverser son esprit. Il commence à jeter sur les siècles passés ce regard visionnaire qui lui fera apercevoir, dans la *Légende des Siècles*, une philosophie de l'histoire fort originale. De là *Ponto* (V, 11), écrit le 3 mars. Puis, sans transition aucune, Hugo retombe dans une crise sentimentale, avec *Amour* (III, 10). Nous sommes au 5 mars : en deux jours le penseur lâche la pensée, et redevient un simple amoureux. A qui lui demandera pourquoi, de quel droit,

Le cœur éperdu crie : est-ce que je sais, moi?
Cette femme a passé; je suis fou. C'est l'histoire.

C'est la proclamation du droit de l'homme au coup de foudre. Mais, à cinquante-trois ans, a-t-on droit encore au coup de foudre? Certainement, répond Hugo, le 19 mars :

Le firmament est plein de la vaste clarté ;
Tout est joie, innocence, espoir, bonheur, bonté (I, 4).

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que l'homme se laisse amollir, puisque la douceur de la saison nouvelle attendrit jusqu'au diable :

L'infini tout entier d'extase se soulève,
Et, pendant ce temps-là, Satan, l'envieux, rêve.

---

[1] *Correspondance*, 1815-1835, p. 315-316.

Dix jours plus tard, le 29 mars, le poète est encore plus exalté, et, par anticipation, écrit le *Premier mai* (II, 1) :

Tout conjugue le verbe aimer. Voici les roses.

Il n'est pas jusqu'aux branches qui ne soient « lascives ». Mis en train, Hugo madrigalise éperdûment : le 7 avril il nous apprend que

Les femmes sont sur la terre
Pour tout idéaliser (II, 11).

c'est-à-dire qu'aucun charme de la nature n'est vraiment charmant que s'il coopère à la beauté de la femme.

Cela semble d'abord la mise en vers d'une idée de Mme Drouet pour qui la présence de son aimé « idéalise » tout, même la pluie [1]. Et pourtant la fière beauté ne serait pas Juliette, si nous en croyons M. Guimbaud [2].

Et ce ne serait pas non plus à elle qu'il adresserait, le 14 avril, son *Billet du matin* (II, 14). Décidément le penseur, le justicier, se sont éclipsés : il ne reste plus qu'un jeune premier, un peu marqué sans doute, mais bien 1830, puisque son hymne à la passion se termine par cet hosannah :

Nous avons l'infini pour sphère et pour milieu,
L'éternité pour âge ; et notre amour, c'est Dieu.

Théorie commode et commune à tous les romantiques. C'est par ces quelques airs de mandoline que Hugo se prépare à la grande symphonie du 24 avril, *les Mages* (VI, 23), avec son exorde *ex-abrupto* :

Pourquoi donc faites-vous des prêtres
Quand vous en avez parmi vous?

Ces prêtres, ce sont les poètes, tous les poètes, y compris Juvénal, bien entendu :

Quand Juvénal fuit Rome ingrate,
Nul sceptre ne vaut son bâton.

Nous savons que cela veut dire simplement :

Quand Hugo fuit Paris ingrat,

et nous ne nous étonnons pas encore. Nous sommes pourtant un peu surpris de trouver, dans cette longue énumération des prêtres-poètes, Scarron, Molière « en pleurs », Rabelais, Catulle, Anacréon, etc. Mais, dit l'auteur des *Mages*,

... Voilà les prêtres du rire...
Voilà les prêtres de la joie !
Voilà les prêtres de l'amour !

[1] Guimbaud, p. 193. — [2] *Victor Hugo et Juliette Drouet*, p. 502.

A la bonne heure ! Il n'est que de s'entendre sur le sens des mots et sur le sacerdoce inauguré par Hugo. Il y en a pour tous les goûts, surtout pour tous les lecteurs, car ces Mages sont d'abord des gens de lettres. Ils écrivent avec une plume spéciale : une plume d'ange. Ils se livrent à une besogne assez obscure qui consiste à créer Dieu :

Oui, grâce à ces hommes suprêmes,
Grâce à ces poètes vainqueurs,
Construisant des autels poèmes
Et prenant pour pierres les cœurs,
Comme un fleuve d'âme commune,
Du blanc pylône à l'âpre rune
Du brahme au flamine romain,
De l'hiérophante au druide,
Une sorte de Dieu fluide,
Coule aux veines du genre humain.

On pourrait leur répondre, comme Hugo tout à l'heure: « Pourquoi donc faites-vous des dieux, quand vous en avez parmi vous ? » En effet, les rares lecteurs qui sont allés jusqu'au bout de la pièce, finissent par apprendre que Hugo était prédestiné à prendre la suite de Jésus-Christ :

Ils sont là, hauts de cent coudées,
Christ en tête, Homère au milieu,
Tous les combattants des idées,
Tous les gladiateurs de Dieu ;
Chaque fois qu'agitant le glaive
Une forme du mal se lève
Comme un forçat dans son préau,
Dieu, dans leur phalange complète,
Désigne quelque grand athlète
De la stature du fléau.

N'oublions pas surtout, pour rester indulgents, que cette idée bizarre lui a été patiemment insufflée par Mme Drouet depuis vingt ans ; le philtre a commencé à opérer en 1835 :

« Qui donc pourra dire ce que tu étais, toi? personne, à moins que Dieu lui-même ne se fasse homme une seconde fois. Mon cher petit Toto, ne te moque pas de moi [1]... »

« Quel homme vous êtes, mon petit Toto ! Il faudrait attendre bien longtemps pour en avoir un autre pareil à vous, en supposant qu'il y en ait un quelque part sur la terre ou dans le ciel [2]. »

« J'aurais voulu savoir que tu avais eu la raison de prendre quelque repos, content du nouveau chef-d'œuvre que tu venais de créer. Dieu lui-même s'est reposé, quoiqu'il fût plus fort que toi et que tu sois aussi grand que lui. — 10 septembre 1836 [3]. »

[1] Guimbaud, p. 301. — [2] *Ibid.*, p. 303. — [3] *Ibid.*, p. 325.

« Je te vois ce que tu es, c'est-à-dire le Dieu fait homme pour me racheter... Ce que Jésus-Christ a fait pour le monde entier, tu l'as fait pour moi seule. — 2 mai 1837 [1]. »

Au début, « Toto » proteste visiblement, puis il finit par se résigner à sa déification! Maintenant cette idée le hante. Dans *Halte en marchant* (I, 29), écrit en même temps que *les Mages*, du 17 avril au 7 mai, il regarde l'image de la Flagellation avec sympathie :

Eh! qu'importe l'outrage aux martyrs éclatants,
Affront de tous les lieux, crachat de tous les temps,
Vaine clameur d'aveugle, éternelle huée
Où la foule toujours s'est follement ruée!
Plus tard, le vagabond flagellé devient Dieu.

Hugo n'eût jamais admis dans sa créance cette idée d'orgueil surchauffé, s'il n'avait pas eu près de lui, à poste fixe, cette détestable flatteuse. Mais, dans cette infatuation dont elle est l'auteur et dont il est la victime, il ne songe qu'à la remercier de son mieux ; pour cela il l'associe aux remerciements qu'il adresse, le 27 mai, à sa famille et à Auguste Vacquerie, *A vous qui êtes là* (V, 6), à vous qui m'avez suivi en exil et qui m'aidez,

O groupe indestructible et fidèle entre tous
D'âmes et de bons cœurs et d'esprits fiers et doux,
Mère, fille, et vous, fils, vous, ami, *vous encore*,

madrigal discret et reconnaissant à la femme qui l'avait déifié.

La même idée reparaît dans *la Chouette* (III, 13), mythe fort peu mystérieux, car la Chouette c'est le Christ, et la Chouette c'est aussi Hugo. Arrivé là, le poète eût pu s'arrêter ; c'était même son intention, car à la pièce qui termine ce mois de mai, *A propos d'Horace* (I, 13) se trouve adjointe, au folio 45, une note intéressante : « Aujourd'hui 31 mai 1855, j'écris cette pièce, la dernière de celles que je destine à compléter les *Contemplations*. » Cette poésie se compose d'une partie ancienne à laquelle, du 31 mai au 2 juin, il met une tête et une queue. Il y est question d'Horace, de sa vie facile, de ses rencontres avec Silène qui s'enivre

Aux blanches nudités des nymphes peu vêtues,

et d'horribles pédants qui expliquent Horace sans le comprendre, sans admettre que l'amour fasse partie de l'éducation :

[1] Guimbaud, p. 335.

Ils le prennent de haut avec l'adolescent,
Et ne tolèrent pas le jour entrant dans l'âme
Sous la forme pensée ou sous la forme femme.

Il vaut mieux se mettre à l'école de la nature,

... alphabet des grandes lettres d'ombre.

Et c'est ce que fait le poète, le 10 juin, *En écoutant les oiseaux* (II, 9). Les oiseaux transforment en chants nos amours, nos « triomphes ». — Même veine sensuelle dans *Cerigo* (V, 20), commencée le 9 juin à trois heures du matin et terminée le 11 juin. Tout le monde sait que cette opposition entre l'île de Cythère et l'étoile de Vénus est fort belle ; mais la théorie que Victor Hugo en tire n'est pas d'une beauté morale évidente, car l'amour ne fait pas

... le vieillard lumineux,

au contraire, et nous, qui connaissons, même imparfaitement, la correspondance intime qui allait chaque jour de Nelson-Hall à Marine-Terrace, nous savons ce que veut dire ce vers :

Hymens mystérieux, cœurs vieillissant ensemble.

Il nous apparaît que ce n'est là ni « la lueur éternelle », ni « l'astre sacré que voit l'âme », etc. Cet hymen mystérieux s'appelle, dans le code : adultère.

Passons vite à côté de la poésie assez ordinaire, *le Maître d'Etudes* (III, 16), écrite du 5 au 14 juin ; son seul intérêt serait peut-être de présenter, à trois jours de distance, une contradiction avec la pièce *A propos d'Horace*. La pédagogie de Victor Hugo est hésitante ; sa morale aussi est vacillante, mais la forme est impeccable :

Tu peux, comme il te plaît, me faire jeune ou vieux (II, 8).

C'est une de ses plus jolies pièces. Ecrite le 16 juin, elle est certainement dédiée à Mme Drouet, car on y retrouve une des formules de leur protocole, très respectueux de la forme :

Si, Madame, au milieu de tous, vous m'avez dit
A haute voix : Bonjour, monsieur, et bas : Je t'aime!

Pourtant, parfois, un froid se glisse entre eux ; alors,

Comme un loup dans son trou, je rentre dans ma chambre.

Et c'est à Marine-Terrace qu'il fait une rentrée aussi aimable ! Il est, par contre, plein d'égards pour sa maîtresse ; il lui

permet même, le 17 juin, dans *la Nichée sous le portail* (II, 27), de pénétrer dans une chapelle :

Oui, va prier à l'église,
Va ; mais regarde en passant,
Sous la vieille voûte grise,
Ce petit nid innocent.

Il lui fait observer que ce nid, étant « amour », est réchauffé

Des ailes de Jésus-Christ.

C'est le nid qui est la vraie cathédrale, le véritable « édifice de Dieu ». Le même jour, tant cette idée lui tient au cœur, il récidive dans *Je sais bien* (II, 18), et reprend la vieille antienne romantique qui mélange Dieu et l'amour. Oserai-je dire que voici du Béranger, et pas du meilleur :

Au Dieu des vastes armées...
Je préfère le bon Dieu !
Le bon Dieu qui veut qu'on aime, etc.

Même genre de transports, le lendemain, dans *Après l'hiver* (II, 23). Evohé ! Evohé ! s'écrie, en 1855, le poète né en 1802. Transposons même d'un ton : Ohé ! Ohé ! La forme est superbement lyrique ; le sentiment, si tant est qu'il y ait là du sentiment, est à la portée de tout le monde :

L'air enivre ; tu reposes
A mon cou tes bras vainqueurs.
Sur les rosiers que de roses !
Que de soupirs dans nos cœurs !

Peut-être y a-t-il à cette exubérance une explication toute naturelle : Hugo vit dans l'air vivifiant de l'océan et dans l'enchantement de cette terre exquise de Jersey : il se dilate. Aux tristesses de l'exil, il y a une *Eclaircie* (VI, 10), le 4 juillet, et cette éclaircie est une sensation de surabondance vitale :

On dirait qu'en tous lieux, en même temps, la vie
Dissout le mal, le deuil, l'hiver, la nuit, l'envie,
Et que le mort couché dit au vivant debout :
Aime ! et qu'une âme obscure, épanouie en tout,
Avance doucement sa bouche vers nos lèvres, etc.

Après quelques détails que le mage Lucrèce et le mage Catulle approuveraient, il y a, à la fin de la pièce, une « chute » :

Tout est doux, calme, heureux, apaisé ; Dieu regarde.

Qu'est-ce que Dieu vient faire là? — Mais qu'importe à Hugo? Il veut associer la nature entière à l'enivrement qui l'a saisi, à sa crise de tendresse universelle :

J'aime l'araignée, et j'aime l'ortie (III, 27.)

Et pourquoi? parce que

Il n'est rien qui n'ait sa mélancolie :
Tout veut un baiser!

Cela est daté du 12 juillet : le 14, sur son ton le plus grave, le plus pénétré, il écrit la fort belle pièce *Dolorosæ* (V, 12). Le poète est, je crois, parfaitement sincère dans cette poésie offerte à Mme Hugo comme un bijou de deuil :

Mère, voilà douze ans que notre fille est morte.

Pourtant il faut bien que, suivant la formule de Racine, Hugo sente deux hommes en lui, pour pouvoir affirmer, sans hypocrisie, ceci :

Nous n'avons pas été, *Dieu le sait*, un seul jour,
Sans parfumer son nom de prière et d'amour.

Nous savons quelles amours brûlaient dans l'encensoir balancé par le poète :

Oui, depuis ce jour triste où pour nous ont pâli
Les cieux, les champs, les fleurs...

C'est vraiment trop oublier les vraies dates de *l'Ame en fleur* ; c'est vraiment trop oublier que, sur les vingt-huit pièces qui composent ce second livre des *Contemplations*, dix-huit au moins ont été écrites entre le 4 septembre 1843 et le 14 juillet 1855, et que, sitôt après *Dolorosæ*, si l'on néglige l'anecdote du *Crabe* (V, 22), Hugo retourne bien vite, dès le 26 juillet, à son éternelle idylle : *Mugitusque boüm*, dit le titre (V, 17) :

Mugissement des bœufs au temps du doux Virgile,

dit le texte. Mais qu'y a-t-il de virgilien dans cet emportement à la Lucrèce :

Qu'on sente frissonner dans toute la nature,
Sous la feuille des nids, au seuil blanc des maisons,
Dans l'obscur tremblement des profonds horizons,
Un vaste emportement d'aimer, dans l'herbe verte,
Dans l'antre, dans l'étang, dans la clairière ouverte,
D'aimer sans fin, d'aimer toujours, d'aimer encor,
Sous la sérénité des sombres astres d'or!
Faites tressaillir l'air, le flot, l'aile, la bouche,
O palpitations du grand amour farouche!
Qu'on sente le baiser de l'être illimité!

Nos cœurs, battant au rythme humain, beaucoup plus lent que celui du poète, n'admettent pas ces changements précipités. Hugo nous déconcerte par ses volte-faces. Dans l'élégie du 27 juillet, *A Mademoiselle Louise B.* (V, 5), on est un peu surpris de voir l'ami de la famille Bertin reprocher aux roses de refleurir après la mort du vieux monsieur Bertin l'aîné... et aussi après la mort de Léopoldine :

> Le vieillard et l'enfant jasaient de mille choses... —
> Vous ne voyiez donc pas ces deux êtres, ô roses,
> Que vous refleurissez!

Mais lui-même n'a-t-il pas permis à son âme de refleurir chaque printemps? Au nom de quelle fidélité peut-il dire à la roseraie oublieuse :

> Ah! Je ne suis qu'un homme et qu'un roseau qui ploie,
> Mais je ne voudrais pas, quant à moi, d'une joie
> Faite de tant d'oubli!

Cela n'empêche pas Hugo de condenser admirablement, en trois vers, le mariage et la mort de sa fille :

> Ils vont se marier; faites venir un prêtre;
> Qu'il revienne! Ils sont morts. Et, le temps d'apparaître,
> Les voilà disparus!

On voudrait admirer Victor Hugo à plein cœur ; mais pourquoi, chez le « penseur », le fond est-il souvent si frivole, quand la forme est si belle? Il se donne des attitudes ; il ne pose pas seulement devant les appareils photographiques de ses fils ou de Vacquerie : il se drape devant son futur statuaire ; le 30 juillet il oppose à l'œuvre éblouissante et multiple d'Alexandre Dumas (V, 15) son propre moi,

> dans l'unité sinistre de la nuit.

Mais justement c'est l'unité qui lui manque, sinistre ou non. Sa pensée se compose et se décompose au rythme de ses sensations. Sa doctrine, qu'il croit nécessaire et suffisante pour toute âme éprise de vérité, se cherche à tâtons. Le 9 août, nous apprenons, dans *Cadaver* (VI. 13), que la mort est non seulement la délivrance de l'âme, mais encore sa dispersion dans l'amour :

> La mort est bleue,

dit le poète ; et je me retiens pour ne pas dire, ô sacrilège ! que le lecteur, lui aussi, est bleu ! Car Hugo est redevenu très sérieux, et même solennel. Il n'oublie pas qu'il est le divin

martyr de la liberté. Même dans une pièce de circonstance, *A Paul M.* (V, 21), il ne lui suffit pas de monter sur son ancien piédestal, le rocher des proscrits ; il s'élève : il est « cloué sur des débris »; Marine Terrace devient le Calvaire. Quant à Paul Meurice, il est transfiguré, lui aussi, et devient, avatar inattendu, une Madeleine répandant des parfums sur la victime, sur Hugo.

Au lendemain de cette pièce manquée, il a, le 20 août, une de ses plus belles inspirations, admirable retour sur lui-même, coup d'aile qui le sort de toute la boue humaine et le campe en plein azur :

> Oh! par nos vils plaisirs, nos appétits, nos fanges,
> Que de fois nous devons vous attrister, archanges!
> C'est vraiment une chose amère de songer
> Qu'en ce monde où l'esprit n'est qu'un morne étranger,
> Où la volupté rit, jeune et si décrépite...
> Quand, pâmé, dans un nimbe ou bien dans un éclair,
> On tend sa bouche ardente aux coupes de la chair...,
> Sang du cœur, vin des sens âcre et délicieux,
> On fait rougir là-haut quelque passant des cieux!

Mais l'essor ne dure pas ; Hugo retombe vite dans ses rêves de fausse grandeur. Tout lui est occasion ou prétexte pour reprendre devant la galerie son attitude de crucifié. A Jules Janin (V, 8), qui a été aimable pour lui dans son *Histoire de la littérature dramatique*, il répond, le 22 août, d'une façon qui dut surprendre le « prince des critiques » :

> Merci, devin! merci, frère, poète esprit,
> Qui viens chanter cet hymne à côté de ma vie!
> Qui vois mon destin sombre et qui n'as pas d'envie!
> Et qui, dans cette épreuve où je marche, portant
> L'abandon à chaque heure et l'ombre à chaque instant,
> M'as vu boire le fiel sans y mêler la haine!

Après cette nouvelle montée au Calvaire, Hugo redescend, tout ragaillardi, à ses théories encourageantes pour qui veut « vivre sa vie ». Le 23 août, dans *Apparition* (V, 18), il raconte une de ses visions : un ange est venu prendre son âme : Hugo l'interroge ; le messager refuse de répondre ; Hugo insiste :

> — Es-tu la mort? lui dis-je, ou bien es-tu la vie?
> Et l'ange devint noir, et dit : — Je suis l'amour.

Les esprits célestes ne sont plus, pour l'auteur des *Châtiments*, que des personnages mythologiques très vagues. On peut négliger la courte et insignifiante pièce du 4 octobre, *Aux anges qui nous voient* (VI, 12).

Il ne nous reste donc plus à examiner que les deux grands poèmes qui terminent l'œuvre et qui en contiennent la doctrine définitive. Le 17 septembre il compose *les Malheureux* (V. 26). Il n'y a pas à se tromper sur l'intention de cette œuvre, dédiée à ses enfants : c'est la glorification de l'Exilé, du Proscrit, du Martyr, autrement dit de l'auteur lui-même. L'idée du reste est soutenue par de beaux vers ; elle est traversée par des hors-d'œuvre qui sont d'admirables développements :

Le corps, époux impur de l'âme...
Elle était là debout, la mère douloureuse...

On peut même dire qu'il y a là une de ses plus belles périodes lyriques. Le fond vaut la forme : ce poème est comme une ébauche de *la Pitié Suprême.* Quelle est la thèse de ce sermon lyrique? Miséricorde pour les heureux du monde qui, étant méchants, sont les vrais malheureux.

C'est ainsi que Hugo se prépare à la pièce finale, dédiée, comme tout le livre, *A celle qui est restée en France.* Elle est datée dans le livre, comme dans le manuscrit, du 2 novembre 1855. C'est le dernier mémorial composé par le poète en souvenir de Léopoldine, c'est le dernier de ces bouquets de lys qu'il déposait, à date à peu près fixe, sur la mémoire de sa fille. Les *Contemplations* portent, de distance en distance, des ex-voto datés du 4 septembre, et c'est très bien. Pourtant ne nous laissons pas trop vite attendrir par cette poésie de pompe funèbre : le désespoir officiel du poète dure plus longtemps que la douleur du père. Dans la réalité Hugo finit par oublier cet anniversaire. En 1860 il n'oserait plus écrire une nouvelle édition de *Dolorosæ,* car, le 3 septembre, il va, avec Mme Drouet, faire une jolie partie à l'île de Serck, et le lendemain, 4 septembre, il reçoit ce remerciement de Juliette :

Comment ne pas se ressentir de la bienfaisante influence de ton contact et de celui de cette admirable nature de Serk, qui ressemble à un Eden de granit et d'océan ? Pour moi, je respirais la santé, le bonheur et la vie par tous mes sens à la fois, et je bénissais Dieu, et je remerciais nos deux anges avec des paroles de l'âme que ma bouche n'avait jamais dites et ne pourra jamais dire en langue humaine. Mon émotion intérieure était si grande que j'osais à peine m'approcher de toi et te parler, dans la crainte de faire jaillir de nos regards et de nos paroles des étincelles et des flammes visibles même pour les indifférents. Mais rien n'est perdu, mon divin bien-aimé, etc. [1].

---

[1] Guimbaud, p. 447-448.

Victor Hugo, probablement, ne fit pas plus attention que Mme Drouet à la coïncidence des dates, mais nous, nous la remarquons, et nous trouvons que ce billet très doux est le commentaire ironique de la grande lamentation funèbre. Hugo offre solennellement à sa fille morte un livre plein de toutes sortes de tendresses autres que l'amour familial. Comment peut-il dire sérieusement, au début de la pièce :

Dieu dictait, j'écrivais...

C'est la passion qui dictait, trop souvent. Si le livre avait pu être dédié à sa principale inspiratrice, Mme Drouet aurait eu le droit d'en réclamer l'hommage. Elle est dans ce livre, non seulement par les pièces que le poète lui a secrètement consacrées, non seulement par tous les développements d'orgueil qu'elle lui a inspirés, mais encore par la dépression qu'elle exerce sur son génie. La douleur du poète est étrangement alourdie depuis 1843. Maintenant il semble songer surtout au cadavre de sa fille, à la chose sans nom restée dans le cercueil, inférieur ainsi à lui-même, oubliant les beaux vers de son Didier :

Lorsque la lourde tombe a clos notre paupière,
L'âme lève du doigt le couvercle de pierre
Et s'envole...

Pourquoi cette chute, des hauteurs de son ancien spiritualisme, jusqu'à cette matérialisation de son chagrin? C'est qu'il est encore en proie à son autre obsession, à sa chimère spirite. Les tables aussi pourraient réclamer leur part de collaboration, et l'on peut se demander si ce ne sont pas encore de pires collaboratrices que Mme Drouet. L'esprit de Léopoldine s'est manifesté, une première fois, spontanément, puis ensuite à l'appel de son père. Hugo se demande donc pourquoi il ne pourrait pas ressusciter sa fille :

Lazare ouvrit les yeux quand Jésus l'appela :
Quand je lui parle, hélas! pourquoi les ferme-t-elle?
Où serait donc le mal, quand de l'ombre mortelle
L'amour violerait deux fois le noir secret,
Et quand, ce qu'un Dieu fit, un père le ferait?

La question était déjà bien étrange ; la réponse est plus bizarre encore, surtout pour les lecteurs des *Contemplations* qui ne sont pas au courant de la question des tables :

J'ai le droit aujourd'hui d'être, quand la nuit tombe,
Un de ceux qui se font écouter de la tombe,
Et qui font, en parlant aux morts blêmes et seuls,
Remuer lentement les plis noirs des linceuls.

Mais ce qui surprend encore davantage ceux qui connaissent la chronologie exacte des *Contemplations* c'est cet « envoi » de son livre à la tombe au bord de la Seine :

Qu'il entre en ce sépulcre, où sont entrés un jour
Le baiser, la jeunesse, et l'aube, et la rosée,
Et le rire adoré de la fraîche épousée,
Et la joie, et mon cœur qui n'est pas ressorti !

En disant cela Hugo oubliait ou voulait oublier « l'Ame en fleur ». Comme sincérité, c'est discutable, mais, comme art, c'est très habile. Cette touche de douleur est merveilleusement posée au bon endroit. Cela fait pendant au chef-d'œuvre *A Villequier*. Cela prête au livre une unité morale. Puis, comme virtuosité, c'est incomparable, surtout si l'on songe que Hugo quittait Jersey le 31 octobre, et qu'il écrivait cela à Guernesey le 2 novembre. Là où tout autre serait resté « plein de stupeur et d'ennui » dans ce nouvel exil, lui, il écrivait un poème de trois cent cinquante-quatre vers !

***

Enfin il compose la préface, qu'il ne faut plus lire avant le livre, mais après, car elle est le sceau, ou, si l'on préfère, les scellés apposés par le poète lui-même sur une mise en scène trop habile, truquée comme un drame. Le premier paragraphe est, d'après le manuscrit, visiblement ajouté après coup. Victor Hugo semble vouloir, dans ces cinq lignes, poser ses *Contemplations* à côté des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Le début du quatrième paragraphe est également modifié : à la page 4 du manuscrit, on lit, avec la surprise de trouver une faute de langue chez cet impeccable grammairien : « Ce sont en effet sinon les mémoires vagues, riantes ou funèbres que peut contenir une conscience, revenues ou rappelées, rayon à rayon, sanglot à sanglot, et mêlées dans la même nuée sombre. » Tout le reste est écrit d'un seul trait, avec quelques ratures insignifiantes. Pourtant ces idées appellent des corrections. Quand Hugo dit qu'il a laissé ce livre « se faire en lui », nous savons maintenant ce qu'il en faut penser : les vraies *Contemplations* se sont faites en lui, mais le volume qu'il a publié est, très exactement, un recueil factice, car, si le livre « commence par un sourire, continue par un sanglot, et finit par un bruit de clairon de l'abîme », nous constatons que le poète, lui, tantôt sanglote et tantôt sourit, au jour le jour, et que le clairon de l'abîme, ou plus exactement le

tapotement des tables, fait entendre son bruit agaçant tout au travers de sa douleur.

Les assertions de la fin sont également à mettre au point : il n'est pas tout à fait exact que la pensée de Hugo s'assombrisse peu à peu, que la joie s'effeuille au commencement de l'ouvrage, qu'il y ait entre le début et la fin de l'œuvre un abîme, c'est-à-dire le tombeau. Enfin, quand Hugo nous dit qu'« une destinée est écrite là jour à jour », je réponds que ce n'est pas le mot juste pour caractériser cet ouvrage, et qu'il ne convient qu'aux vraies *Contemplations* que je viens d'esquisser.

***

Comme tout le monde, j'ai longtemps été séduit par l'arrangement du livre. Dans une étude parue après la publication de l'édition Ollendorff, donc après la divulgation des vraies dates, je persistais à vouloir toujours trouver dans cette œuvre la vivifiante unité que Victor Hugo n'y avait pourtant introduite qu'après coup. En relevant notamment les pièces anniversaires qui jalonnent le livre, 4 septembre 1845, 4 septembre 1846, 4 septembre 1847, 4 septembre 1855, je suivais avec recueillement ce nouveau chemin de croix aboutissant au Calvaire, *A Villequier*[1]. Il ne me semble plus possible de témoigner la même complaisance. Il faut voir le livre, non pas tel qu'il a été publié, mais tel qu'il a été écrit. Au lieu d'une œuvre qui se présente avec l'ordonnance classique, sachons voir la diversité romantique et romanesque des vraies *Contemplations*, livre étrange, très vivant, rempli de contrastes, d'antithèses, de volte-faces, invraisemblable réalisation d'une des théories de la Préface de *Cromwell*, mélange de comédie et de tragédie, de grotesque et de sublime. Le pêle-mêle du vrai livre reproduit le pêle-mêle de cette vie, auguste comme poésie, plutôt libre comme étiquette[2].

J'ai été obligé d'utiliser des lettres qui n'étaient pas destinées à la publicité, mais qui, une fois publiées, s'imposent à tout critique. En effet, si Mme Drouet s'était contentée d'envahir la vie et la famille de Victor Hugo, cela ne nous regarderait pas ; mais, je le repète, elle a aussi envahi son œuvre, le plus beau de ses ouvrages, et alors cela nous regarde, d'autant plus que ce qu'il y a de plus discutable, ou de pire, dans le chef-d'œuvre, lui appartient : ce qu'il y a de meilleur

[1] *Les idées morales de Victor Hugo*, p. 76-77.
[2] Guimbaud, p. 223-226.

dans les *Contemplations* reste le bien de Victor Hugo. Si Mme de Girardin, avec ses guéridons magiques, a été la mauvaise fée du penseur, Mme Drouet, avec tout ce qu'elle a fait pour prolonger son règne sur l'homme, a été le mauvais génie du poète. Si l'âme de Hugo n'a pas assez vite « passé fleur », comme on dit dans le midi, s'il a trop souvent perdu pied dans son incommensurable orgueil, c'est la faute de Mme Drouet : elle se dresse à trop de pages dans ce livre, et aux mauvaises pages.

Mme Victor Hugo, qui fut le bon génie de son mari, n'a dans tout le livre qu'une pièce, une seule ! Elle dut avoir un serrement de cœur en recevant l'exemplaire interfolié que Paul Meurice avait fait relier pour elle, où, parmi d'autres hommages, Frédérick Lemaître souhaitait d'avoir le pinceau de Raphael pour « peindre tout à la fois : la beauté, la chasteté, le pudique amour conjugal, la tendresse et le courage maternel, la résignation, la piété, l'épouse fidèle, dévouée et, avec une sainte fierté, digne de partager les malheurs d'une grande et illustre infortune[1]. » C'était au mari à dire cela, en vers. Il l'avait fait autrefois ; il n'y pensait plus, malheureusement pour son talent. Il préférait prendre, devant le monde, une position qui était une pose. Il mettait dans la composition de son œuvre tant d'art qu'il y mêlait aussi de l'artifice.

En désarticulant le livre, en cassant le fil de la brochure, ai-je diminué sa valeur artistique? Non pas, puisque j'y ai fait entrer un clair rayon de vérité. Seulement je suis bien obligé de constater que Victor Hugo n'avait pas le droit de proposer presque timidement le sous-titre suivant, dans sa préface : « Qu'est-ce que les *Contemplations?* C'est ce qu'on pourrait appeler, si le mot n'avait quelque prétention, *les Mémoires d'une âme.* » Non, ce ne sont pas les mémoires d'une âme : mais je viens d'esquisser le *journal* de cette âme. Les *Contemplations*, bien comprises, sont « l'écho sonore » de toutes les passions qui ont agité ce cœur avec sa grandeur et ses petitesses, au jour le jour.

Maintenant, si d'aucuns regrettaient les fausses *Contemplations* et m'accusaient de lèse-majesté littéraire, j'en serais désolé, et je leur répondrais tranquillement : *amicus Hugo, sed magis amica veritas.*

Maurice SOURIAU.
Professeur à l'Université de Caen.

[1] Gustave Simon, *la Vie d'une femme*, p. 318.

L'OCCUPATION ALLEMANDE

A SAINT-QUENTIN[1]

(Aout 1914 a Mars 1917)

D'après le journal de Lucie B.

A peine les Allemands furent-ils à Saint-Qúentin que les réquisitions commencèrent pour durer jusqu'à l'évacuation de la ville.

La première fut celle des vins : Un gros boche, que l'on avait surnommé : le « caviste », mais qui s'appelait von Brauvein, était chargé de la diriger. La maison où il débuta fut justement celle de nos amis les D... où s'était passée l'histoire du capitaine de la Garde. Personne n'ayant été prévenu en ville, les D... n'attendaient pas le « caviste ». Dans le vestibule, il trouve Mlle D... dont les parents sont sortis :

— Je viens pour la réquisition du vin...

Il descend suivi de quelques soldats. Sur un carnet, il note méthodiquement, méticuleusement le contenu de chaque casier. Quand il a fini, il se tourne vers Mlle D...

— C'est tout?... On fera passer demain.

De toute leur cave fort bien garnie, le « caviste » ne laisse aux D... que cinquante bouteilles. Encore ne les conservèrent-ils qu'en représentant que Mme D... était souffrante... Officiellement, le vin réquisitionné était destiné aux ambulances allemandes. Jamais les blessés n'en burent une goutte. Tout fut porté aux caves de la kommandantur et absorbé par les officiers.

Quand Boche eut vidé les caves, il convoita l'or et l'argent. Il arrivait à l'improviste, exigeant l'ouverture des coffres-

[1] Voir le *Correspondant* du 10 août 1918.

forts, des porte-monnaie. Puis, ce fut le tour des bicyclettes, des appareils photographiques, des jumelles, des lampes électriques de poche. Ces dernières, le premier soldat qui passait vous les arrachait des mains, se les appropriait. Vint ensuite le vol des montres : Oh ! l'affaire fut bien machinée. Après la bataille de la Marne, les Allemands avaient mis toutes les horloges de la ville à l'heure allemande. Sans s'en inquiéter, les Français avaient tous conservé leur heure. Nos ennemis ne l'ignoraient pas. Un jour, c'était au printemps 1916, nombre de passants sont arrêtés, dans les rues, par un gendarme ou un patrouilleur :

— Quelle heure est-il?

Malgré l'étrangeté de la question, le passant tirait sa montre. A peine avait-il répondu :

— Ah ! vous avez l'heure française. Il est défendu. Je confisque votre montre.

Pendant deux jours, le vol continua. Les soldats travaillaient pour la kommandantur, mais aussi pour leur compte particulier. Il était si aisé de s'approprier le chronomètre d'un bourgeois ! Cependant, les friponneries les plus audacieuses sont celles dont la durée est la plus brève. Bientôt, tous les Saint-Quentinois furent au courant de ce qui se passait. Les montres furent laissées au logis. Alors, Boche d'être attrapé. Place de l'Hôtel de Ville, Mlle X... est arrêtée par un gendarme :

— Quelle heure est-il?

— Mlle X... lève les yeux et ayant regardé au cadran de l'horloge de l'Hôtel de Ville, répond, donnant l'heure allemande. Le gendarme hausse les épaules :

— Non, à votre montre.

— Je n'en ai pas.

Le gendarme ricane et désignant le sautoir de Mlle X... :

— Et ça?

— Ça ! C'est une chaîne.

— Et la montre?

— Vos soldats me l'ont volée hier.

Je m'attendais à un soufflet, raconte Mlle X... Mais non. Boche fut si abasourdi qu'il me laissa aller...

Il y eut également le vol des chaussures, un vol fait par les « diables verts ». Un brave paysan ayant réussi à mettre 25 francs de côté les destine à s'acheter une paire de souliers. Muni de son laissez-passer, il arrive en sabots de son village, à Saint-Quentin. Il descend chez des parents, puis va faire son acquisition. Il sort du magasin. Une poigne s'abat sur

son épaule. Un « diable vert » lui enjoint de le suivre. Le pauvre homme obéit. On le conduit à la « grande gendarmerie ». Là, se trouvent une trentaine de bourgeois et d'ouvriers. Eux aussi, on les a arrêtés sans motif. Soudain, un ordre :

— Alignez-vous.

Les pauvres gens se regardent inquiets.

— Otez vos souliers.

Atterrés, ils obéissent.

— Gardez vos chaussettes...

Que va-t-on faire d'eux? Les fusiller? Peut-être.

Mais un des gendarmes ouvre la porte de la gendarmerie et s'adressant aux captifs :

— F..... le camp...

Les malheureux ne se le font pas dire deux fois. Leur unique délit à tous était d'avoir eu des souliers neufs.

Le pauvre villageois s'en revint chez ses parents, s'estimant heureux d'y retrouver sa paire de sabots.

La plus importante des réquisitions fut, assurément, celle des métaux. « Peu après l'occupation, de nombreuses affiches nous informèrent que cette réquisition allait avoir lieu. Dans le courant de l'été 1915 une nouvelle affiche fut placardée. « La dernière », disait-on. Longue d'une aune, couverte de caractères minuscules aux lignes étroitement serrées, il y était annoncé que « sous peine d'amende et d'emprisonnement, tout Saint-Quentinois devait aller à la kommandantur y déclarer le poids de ce qu'il possédait en cuivre, nickel, étain, zinc, laiton, etc... » Les habitants lurent l'affiche, la commentèrent à huis clos. Quant à obéir !... A part deux ou trois trembleurs qui disaient : « Il faut bien faire la part du loup », et allèrent déclarer une petite partie de ce qu'ils possédaient, puis cachèrent soigneusement le reste, nul ne bougea.

Des mois passèrent. On toucha à l'automne 1916. Pour la troisième fois, la réquisition fut annoncée : imminente, ajoutait-on. Elle eut lieu le lendemain. Elle débuta par les estaminets où l'on enleva, non seulement les mesures de contenance, mais les comptoirs, les fameux « zincs » qui, comme on le sait, sont de l'étain. Les cafetiers se lamentaient.

Vint ensuite le tour des maisons particulières. Chacun y avait pris ses précautions. Chacun y avait fait son devoir de bon Français. « Comme nous savions l'utilité essentielle que le cuivre a pour nos ennemis, c'est lui, surtout, que nous nous efforcions de faire disparaître. Tel enfouissait son ruolz qui laissait son argenterie apparente. Pour les objets

de petite dimension, cacher était facile. Mais que faire d'un chauffe-bains, d'une baignoire, d'une cuve à lessive? Il fallait se résoudre à les briser. » On s'y acharnait à tours de bras, à grands coups de marteau. Les morceaux, on les portait au loin, la nuit... Entre connaissances, on ne s'accostait qu'en se demandant, — c'était l'expression adoptée — :

— A t-on fait les cuivres, chez vous ?

— Oui, répondait-on ; « ils » sont venus.

Quelque bavarde ajoutait :

— « Ils » n'ont pas tout vu...

L'imprudente ne tardait pas à regretter d'avoir eu la langue trop longue. Saisie par quelque soldat ou policier, sa phrase était répétée à la kommandantur. Une nouvelle perquisition était faite qui amenait la découverte de la cachette. On ne dira jamais assez le tort que bavards et bavardes ont fait à eux-mêmes et à leurs compatriotes durant l'occupation. Il est si facile de se taire ! Erreur. En aucun temps cela n'est aisé. Dans les régions envahies, rien ne semblait plus difficile. Les langues entraient en branle sur le moindre sujet : « Cela s'explique. Nous étions désœuvrés, nous ne recevions aucune nouvelle. Le plus petit fait local prenait de l'importance... »

« Chez nous, reprend Lucie B..., ils arrivèrent vers 2 heures de l'après-midi. Ils étaient cinq menés par un caporal qui s'adresse à ma mère :

— Nous venons pour la réquisition des métaux. Avez-vous de l'or, de l'argent?

Après trente mois d'occupation, la question était si saugrenue que bien que nous n'en eussions guère envie, nous n'avons pu nous empêcher de sourire. Tandis que le caporal parlait, un de ses hommes avait déjà dévissé, dans le vestibule, la boule en cuivre de la rampe. Un autre enlevait les tringles du tapis de l'escalier. Deux des soldats « font » le rez-de-chaussée. Ils pénètrent dans le salon. A leur joie d'Allemand de dépouiller un Français s'ajoute la satisfaction du socialiste d'exercer des représailles sur un bourgeois :

— Ah ! vous, capitalistes, s'écrie l'un d'eux, en voyant le mobilier.

Du salon, ils passent dans la salle à manger, dans la cuisine ; ils s'y emparent des robinets. Pendant ce temps, je monte au premier avec le caporal et les trois autres soldats.» Ils sont patients, les boches, ils sont consciencieux quand il s'agit de voler ! Pas un placard qu'ils n'ouvrent, pas un objet qu'ils n'examinent. « Dans mon armoire à glace, avec

leurs grosses pattes sales, ils palpent mon linge, ils fourrent leur nez dans le moindre des boîtillons ; ils se mettent à plat ventre pour regarder jusque sous les lits, ils sondent les matelas. Entre eux, ils rient. Je ne comprends pas ce qu'ils disent, mais à leur ton, à leurs regards, je devine la bassesse de leurs plaisanteries. Tout ce qui est métal, ils le prennent ; tout jusqu'aux croissants qui, dans les cheminées, maintiennent les pelles et les pincettes ; tout jusqu'à une parcelle de cuivre grande comme une pièce de cinquante centimes et pas plus épaisse, qui ornait un cadre à photographies. Quand ils ont fini dans les chambres, ils grimpent au grenier. Je les laisse aller. Ils montent, convaincus qu'ils vont découvrir des trésors cachés. Au bout d'une demi-heure, ils redescendent fort penauds. Ils n'ont rien trouvé et pour cause. Ce qu'ils nous ont volé, ils l'entassent dans le vestibule, ils l'enfouissent dans un grand sac ; ils emportent celui-ci, en versent le contenu pêle-mêle dans un des tombereaux à ordures qui stationnent devant la porte. » A mesure qu'un tombereau est plein, on le vide à l'entrepôt. Là, on pèse le cuivre pris à chacun ; mais, en bon Boche, on pèse en trompant sur le poids ; au volé doublement volé, Boche fait tort de tout ce qu'il peut. Cependant, selon son habitude, Boche prétend conserver les apparences de la loyauté ; tout réquisitionné est invité à venir chercher le bon de réquisition indiquant la somme dérisoire qui lui sera honnêtement payée !...

« Durant ces réquisitions, nous trouvions le moyen de nous égayer, par instants. On se racontait que chez M. V..., un vieillard qui avait vu « 70 », un boche mettant la main sur deux candélabres de cuivre placés sur la cheminée, avait dit :

— Je prends les chandeliers...

— Ça ne m'étonne pas, avait répliqué M. V... En 70, vos pères m'ont pris la pendule. Vous aurez la garniture complète. »

Mais cette gaieté tombait vite. Chacun ressentait à l'état aigu le chagrin qu'il avait éprouvé lors de la réquisition : se voir dépouillé de choses qu'on ne vendrait à aucun prix, parce que ce sont des souvenirs auxquels le cœur s'attache !

Rien ne fut épargné ! M. H... avait un beau bronze médaillé au salon. Quand le gendarme veut le prendre, M. H... proteste. Le gendarme hausse les épaules :

— Vous irez faire votre réclamation plus tard. Ce n'est pas moi qui décide.

M. H... ne se décourage pas. Il multiplie les démarches. Il parvient jusqu'à l'expert, car il y avait un expert spécial,

un critique d'art, le baron von Aden, venu de Berlin pour juger si une œuvre valait d'être épargnée, non qu'elle fût, dans ce cas, laissée à son propriétaire, mais pour la réserver, l'envoyer en Allemagne. Auprès de l'expert berlinois, M. H... se heurte à un refus brutal :

— Le bronze dont vous parlez, ça ne vaut rien. »

Tout Berlinois qu'il était, ce baron von Aden n'en était pas plus compétent. Volontiers, dans Saint-Quentin, daubait-on les connaissances artistiques de nos ennemis. On contait la mésaventure arrivée au roi de Bavière. Il avait acheté pour 80 000 francs de tableaux, soi-disant anciens, à un marchand d'automobiles, M. Favrès. Le marché semblait avantageux. Les tableaux étaient œuvres de maîtres. Ainsi l'avaient certifié plusieurs experts venus exprès de la capitale germanique. Or, peu avant la guerre, un artiste parisien ayant vu ces tableaux, les avait déclarés aussi médiocres que modernes : des copies valant tout au plus 10 000 francs. — La chose s'ébruita, encore un méfait des bavards. — La kommandantur en eut vent. Le vendeur, M. Favrès, fut mandé et, sous menace d'emprisonnement, il dut, dans les 48 heures, restituer la somme qu'on lui avait versée...

La dernière réquisition fut celle des matelas. Elle dura longtemps. Elle dura trois mois, ce qui n'est pas pour surprendre. Saint-Quentin, avant la guerre, ne comptait pas moins de 55 000 habitants. « Le dimanche des Rois, 1917, des affiches bariolées furent apposées dans toute la ville. (Soit dit en passant, les affiches étaient toujours des plus violentes couleurs : jaunes, vertes, rouges ; cette dernière couleur était réservée aux annonces des exécutions.) Donc, les affiches du Jour des Rois nous apprirent que nous devions déclarer le nombre de lits, de sommiers, de matelas que nous possédions, en spécifiant si les sommiers étaient rembourrés ou à ressorts et quel était le contenu des matelas : plumes, laine, crin, varech. »

Aussitôt, chaque maison offre l'activité d'une ruche. Chaque ménagère se met à l'œuvre, non pour obéir, certes, mais pour soustraire à la rapacité de Boche ce qu'elle pourra. Le bruit ayant couru qu' « ils » ne prendraient pas les sommiers rembourrés, on travailla à fourrer la laine dans les ressorts. Quant au surplus, beaucoup préférèrent le détruire : « Ils ne s'en serviront pas pour fabriquer du drap et vêtir leurs soldats. » Chez le docteur D..., où il y avait dix lits montés, tout fut brûlé dans le calorifère. Cependant, tous ne

pouvaient agir ainsi. Boche d'ailleurs n'aurait pas été dupe...

Avec son énergie habituelle, le maire, M. Gibert, adressa une protestation à la kommandantur :

— Au moins, autorisez une exception pour les matelas des malades, des vieillards, pour les hospitalisés des Petites sœurs des pauvres...

Le commandant répondit lui-même : « Je ferai tout mon possible pour satisfaire à votre requête... » et, naturellement, il fit tout réquisitionner.

Non seulement il fallait déclarer le nombre de ses matelas, mais encore il les fallait porter à la gendarmerie de son quartier. Des entreprises s'organisèrent, dont l'exploitation fut fructueuse, pour venir les chercher dans les maisons bourgeoises.

Dans les gendarmeries, c'était l'arbitraire. Certains gendarmes prenaient tout. D'autres rejetaient le varech. D'autres ne voulaient que la laine. Quand un matelas était vidé, Boche en rendait la toile à son propriétaire. Avec quoi la remplir? Dans les fermes des faubourgs, on se mit à vendre de la courte-paille. Mais elle était rare et bientôt il n'y en eut plus... Les boches, il est vrai, avaient promis, en échange de la laine, de fournir de la paille comprimée comme celle dont ils se servaient pour le couchage de leurs blessés... Mais, promesses de boches !... Il fallut s'ingénier. Ceux qui avaient pu soustraire quelques chiffons à l'avidité allemande, (car il y avait eu, antérieurement, une réquisition des chiffons,) les employèrent. C'étaient les privilégiés. On les enviait. Certains furent réduits à couper du papier en petits morceaux. Il y eut des matelas au contenu extraordinaire. Ils renfermaient tout ce qu'on avait pu trouver de moelleux dans la maison : « Dans celui de ma mère, il y avait non seulement les plumes et le kapok des nombreux coussins du salon, mais des écheveaux de soie de Chine, des écharpes de mousseline... La « courte-paille », nous l'avions, comme il est juste, réservée pour le lit de l'officier.

Un tableau de la vie privée, à Saint-Quentin, durant l'occupation, ne serait pas complet, si, aux détails des réquisitions, on n'ajoutait ceux des perquisitions : « Celles-ci eurent lieu, dans notre ville, en octobre 16. Pour nous surprendre plus sûrement, les boches ne faisaient pas maison après maison, ni même rue après rue. Ils arrivaient à l'improviste. Chez nous, ils se présentent à deux : des sous-officiers. Ils saluent :

— Nous venons visiter la maison...

Sans nous occuper d'eux, nous les laissons aller et venir

par les pièces. Notre attitude sans doute leur inspire confiance. Ils ne s'éternisent que dans le grenier où ils remuent les vieilles malles et tous les objets hors d'usage qu'on a coutume d'entasser, en province. Quand ils redescendent, faisant mine de s'en aller, je leur demande, l'air narquois :

— Vous n'allez pas à la cave?

— Non.

Ce désintéressement nous surprend. Mais quelques jours plus tard toute une équipe arrive : une douzaine de soldats recrutés parmi des ouvriers du bâtiment. Ils sont munis de pioches, de pics :

— Nous venons pour les travaux de la cave...

Ils descendent en criant, en chantant. Ce qui les intéresse, c'est de découvrir quelque caveau muré contenant une provision de vin. Dans l'espoir d'y parvenir, ils démolissent les murs qui, d'une maison à l'autre, séparent les caves, car il faut expliquer qu'à Saint-Quentin, sous les vieilles rues, autour de la place, rayonnent de vastes souterrains datant du Moyen-âge et qui allaient, s'étendant dans la campagne, jusque vers Vermand. Bientôt toutes les caves de la ville communiquèrent. Les boches disaient :

— C'est très commode, quand on bombarde...

Pour nous, nous n'en avons eu que les inconvénients. Le pillage des maisons en fut facilité. Que de fois, le soir, nous avons vu, soudain, surgir de la cave, la tête d'un boche inconnu.

Ce qu'il faut dire aussi, c'est qu'aux perquisitions et aux réquisitions officielles s'ajoutèrent très vite des réquisitions et des perquisitions faites par de faux mandataires. Boche est si voleur ! La kommandantur finit par le savoir. Elle s'en émut. Non pour les habitants, mais pour elle, estimant que c'était à elle qu'il était fait tort. Les Saint-Quentinois furent donc informés qu'ils ne devaient fournir aux réquisitions que sur présentation d'un bon portant le cachet de la kommandantur. Autrement, « l'on serait puni »... Ce dernier trait est admirable!

***

Rien de plus monotone que la vie en pays occupé. Dans leur ville, les habitants sont cloîtrés comme en une prison. Les événements sont rares. Aussi ceux qui se produisent sont-ils notés avec soin : « A plusieurs reprises, l'empereur vint à Saint-Quentin. Chaque fois, il descendit chez nos amis les Charles Basquin qu'on avait fini par appeler « Basquin-

l'Empereur » pour les distinguer des nombreux homonymes qu'ils avaient en ville. » Riches industriels, les Charles Basquin habitaient, dans les Champs-Elysées, un hôtel, style dix-huitième siècle, qui était la plus jolie maison de Saint-Quentin... Quand la visite de Guillaume fut annoncée, des mesures extraordinaires furent prises aussitôt. Non seulement les Basquin reçurent l'ordre de quitter leur maison, mais on fit évacuer tout le pâté des maisons avoisinantes. Les Champs-Elysées furent condamnés au public et, tout le long des voies que devait suivre l'empereur, il y eut un déploiement formidable et ridicule de policiers, de gendarmes, de soldats. Il arriva vers onze heures un matin d'octobre 1914. Tous les Saint-Quentinois retirés chez eux avaient fermé leurs fenêtres. La ville semble évacuée. Dans les rues, deux ou trois galopins crient : Hou, hou..., ce qui met l'empereur de fort mauvaise humeur : il s'attendait à une ovation.

Les autos passent à fond de train. L'empereur est en petite tenue et rien ne le distingue des officiers qui l'accompagnent. Cette première visite est brève et, dans l'après-midi, Guillaume part comme il était venu.

« Sa seconde visite fut plus longue. Non seulement il passe la journée, mais il couche chez nos amis qui s'étaient réfugiés chez une de leurs parentes où, vers le soir, un maître de cérémonie vient les prévenir que, le lendemain matin, ils devront paraître devant l'empereur pour lui présenter leurs hommages. Nos amis sont consternés, mais ils ne peuvent qu'obéir. » Mme Basquin, qui est toujours fort élégante, s'habille ce jour-là le plus simplement possible. Mince et de haute taille, avec ses beaux cheveux blancs, ses diamants admirables aux oreilles, elle personnifie le type de la grande bourgeoise du vingtième siècle : dignité, jointe à une intelligence vive et cultivée... A neuf heures, M. et Mme Basquin sont introduits dans leur salon, le grand salon. Guillaume s'y tient entouré d'officiers. « Il vient au-devant de Mme Basquin, lui baise la main :

— Madame, j'ai d'abord de très grands éloges à vous faire sur la bonne tenue de votre maison et sur la grâce qu'y a chaque chose.

Il parle en souriant, résolu à ce qu'on le trouve charmant. Et de fait, nous a souvent dit Mme Basquin, en le voyant, en l'écoutant, j'étais bien forcée de convenir qu'il était ce que j'avais si souvent entendu dire de lui : infiniment séduisant.

Nos amis laissent parler l'empereur sans répondre. Alors il se lance dans des considérations banales : qu'en Allemagne,

les maisons sont peut-être plus fleuries à l'extérieur ; mais qu'à l'intérieur les Françaises savent tout arranger avec beaucoup plus de goût que les Allemandes... Ensuite, il s'excuse du dérangement qu'il cause à nos amis. » A ce moment, Mme Basquin veut répondre. Elle veut dire quelque chose qu'elle sent qu'il faut qu'elle dise, quelque chose qui l'étouffe. Elle prend sur elle, car elle est fort timide :

— Sire, ce que j'ai dû faire, je l'aurais fait avec grand plaisir pour un ami ; pour un ennemi, c'est très pénible.

A peine peut-elle achever les derniers mots. Tant de souvenirs douloureux sont remués en elle que, brusquement, cette femme qui nous a avoué n'avoir jamais pleuré éclate en sanglots. Alors, pour couper court à cette émotion, l'empereur offre à Mme Basquin de lui laisser un cadeau en souvenir de son passage : Que désire-t-elle?... Mme Basquin remercie, mais refuse avec une grande fermeté. L'empereur insiste :

— Tout au moins, je veux signer un ordre vous exemptant de tout logement et de toute réquisition pour l'avenir... »

Comme il est naturel, les visites du kaiser défrayaient les conversations locales. Lucie B... se rappelle en avoir saisi une, entre un ouvrier saint-quentinois et un soldat.

— Pourquoi est-ce qu'on le voit comme ça maintenant ton kaiser, interroge l'ouvrier.

— Pourquoi? Parce qu'il va y avoir un grand coup. Alors, il vient causer avec les chefs, avec les soldats...

Mais l'autre secouant la tête :

— Non, c'est pas ça. J'vas te dire. T'as un kaiser s'pas. Ben, tu sais ben quand un'fabrique, alle march'ben ; c'patron, on l'voit pas ; mais quand ça marche pu', c'patron y vient, pour remonter l'manivelle. »

***

Tantôt plus près, tantôt plus loin, les Saint-Quentinois ne cessèrent pas un seul jour d'entendre la grande voix des canons. Toutefois le premier bombardement de la ville n'eut lieu qu'en avril 1915. Il faisait, ce jour-là, un temps radieux, un de ces ciels lumineux et chauds qui font s'exclamer :

— Enfin, voilà le printemps !

« Nous sortions de table. Il pouvait être une heure et demie. Une de nos amies, Mme R..., qui habitait les environs, venait de sonner et d'entrer dans le salon. Ma mère allait lui dire : « Veuillez vous asseoir », quand une secousse formidable ébranla toute la maison et, d'un coup, assit Mme R...

dans le fauteuil qui était derrière elle. » C'était une bombe lancée par un avion allié. L'aviateur, un Français, a-t-on dit, avait atteint son objectif, avec une précision remarquable : un convoi de wagons chargés de munitions. Le seul canon antiavion que possédait alors la kommandantur n'était justement pas à Saint-Quentin. Il était à Busigny. Petite ville du département du Nord, Busigny est important comme point de bifurcation de nombreuses voies ferrées. Le chef de gare allemand en était un personnage considérable. Or, huit jours auparavant, la gare de Busigny avait été bombardée. Le canon antiavion, l'unique canon, était à Saint-Quentin. Bien vite, mais trop tard, on l'avait amené à Busigny. Le chef de gare avait été tué. C'était un grand personnage, je l'ai dit, un de ceux que l'argot allemand désigne irrespectueusement du nom de « grandes bêtes »... On lui faisait, à Saint-Quentin, un service solennel auquel assistaient tous les officiers de la région et de nombreux détachements de régiments, quand le bombardement vint troubler l'enterrement. En entendant les bombes, les boches qui formaient le cortège n'hésitèrent pas. Avec une entente admirable et tacite, ils abandonnèrent leur mort sur la chaussée et, au grand galop, s'allèrent cacher dans les caves voisines... Tant de sang-froid parut si comique, que, par la suite, les Saint-Quentinois en firent le sujet d'une chanson. Cependant, l'aviateur continuait son travail. Les wagons ne cessaient d'exploser. Et voici la différence du caractère français et allemand. Tandis que les Allemands entraient sous terre, pour mettre à l'abri leurs précieuses personnes, les Français sortaient de chez eux. Ils jubilaient. Ils voulaient voir. En réalité, ils ne voyaient rien ou peu de chose. Une fumée noire, épaisse couvrait la ville. Néanmoins la majeure partie des habitants restait dehors, le nez en l'air et cela malgré les bourrades, les coups de crosse, les soufflets des policiers et les gendarmes dont la fureur ajoutait à la joie des Français.

Le lendemain, le canon, le fameux canon antiavion, avait réintégré Saint-Quentin. Les Allemands, — et ce fut un motif de douce hilarité pour les Saint-Quentinois, — entreprirent de chercher un lieu sûr pour y cacher leurs munitions. Quand ils croyaient l'avoir trouvé, ils entendaient un ronflement dans le ciel. Ils levaient les yeux. Un aviateur semblait les y narguer. Alors leur désarroi recommençait. Ils rechargeaient leurs munitions, les trimballaient ailleurs. Finalement, ils les transportèrent dans un village voisin, à Haucourt.

Puis ils mirent la main sur les bourgeois qui venaient, en curieux, voir les dégâts :

— Vous, travailler...

Ils leur donnaient une pelle, une pioche. Ceux qui résistaient étaient roués de coups. « Ce fut le cas de M. B... A moitié assommé par des coups de poing, des coups de bottes, il tomba évanoui. Le hasard le sauva d'être peut-être tué. Le commandant von Bernstorff vint à ce moment constater les dégâts. Attiré par le tapage, il demande ce qui se passe et qui est cet homme que les gendarmes continuaient de frapper... Le commandant von Bernstorff ordonne qu'on relève M. B... Il le fait reconduire chez lui, mais M. B... est si meurtri qu'il doit se coucher et, pendant plusieurs jours, a besoin des soins de son médecin.

Par cette humiliation infligée aux bourgeois, Boche se jugea vengé. Toutefois, à partir de ce moment, il devait cesser de dormir paisible. A maintes reprises, des avions alliés exécutèrent, sur la ville, des raids nocturnes. En juillet 1916, quand eut lieu l'offensive de la Somme, les aviateurs vinrent presque chaque nuit. Quand les avions étaient signalés, les habitants étaient avertis par les mugissements d'une sirène. Aussitôt, les Allemands de dégringoler dans les caves. Ils y étaient toujours les premiers. Les Français les y suivirent d'abord ; mais, rapidement, ils devinrent fatalistes. Ils se firent le raisonnement de tous les bombardés : dans mon lit, une bombe peut m'atteindre quoique cela ne soit pas certain. A la cave, une bronchite me guette qui ne me manquera pas : je reste couché... Cependant, les Allemands, les officiers principalement, ne laissaient pas d'être fort vexés de constater qu'en matière de sang-froid de simples civils, des femmes, des vieillards leur donnaient l'exemple. Ils n'ignoraient pas non plus qu'entre Saint-Quentinois, on plaisantait leur pusillanimité. Aussi, nous disaient-ils d'un ton rogue :

— Mais c'est très dangereux ! Vous ne savez pas. Vous croyez que vous avez du courage, vous ne soupçonnez pas le danger, voilà tout. Vous êtes inconscients !

D'avoir lâché ce beau mot les soulageait ; toutefois ils comprenaient vite qu'ils ne nous avaient pas convaincus, ils sentaient que nous nous moquions d'eux, que nous les jugions. Que de fois, dans le peuple, après quelques vexations, quelques tracasseries, j'ai entendu de simples ouvrières me dire :

— Bien sûr, « ils » nous ont encore fait cela ; mais, après tout, n'est-ce pas, Mademoiselle, ça n'est que des boches !... »

Leur peur était si grande que la cave la plus profonde ne leur semblait pas suffisante. Il y eut, par exemple, Herr X... C'était assurément l'officier le plus gros de tous les officiers de toutes les armées boches, tant prussiennes que bavaroises, wurtembourgeoises ou badoises. Quand il passait dans la rue, les soldats eux-mêmes ne pouvaient se retenir de rire. Quand il montait à cheval, il fallait deux hommes solides pour le pousser au derrière. Il s'était installé dans la maison d'un riche industriel. Quelques jours après le premier bombardement, il fait, un matin, appeler Mme X..., son hôtesse :

— J'ai eu un rêve affreux, cette nuit. Une bombe était tombée et il y avait le feu à la maison... Je vais donner un coup de téléphone pour qu'on m'envoie cinquante ouvriers... »

Aussitôt ceux-ci arrivés, le gros officier leur ordonne de sonder, de piocher dans le jardin. Il y avait un grand bassin, le gros officier le fait vider ; puis il mande l'architecte :

— Montrez-moi les plans.

Finalement, il décide qu'on creusera une vaste excavation de cinquante mètres de profondeur et qu'on la bétonnera et qu'on la blindera. Quand c'est fini, il fait poser l'électricité, il fait installer deux fourneaux, descendre du charbon, du riz, des pommes de terre, du lait concentré, des boîtes de conserves et, dans la suite, chaque fois qu'il y a une alerte, aussi vite que ses grosses jambes le lui permettent, le gros officier court à son souterrain...

Pour répondre aux bombardements des aviateurs, les boches ne tardèrent pas à organiser des batteries de canons. Mais pas une fois, les canonniers ne parvinrent à atteindre un avion. Les obus allemands ne réussissaient qu'une chose : tomber sur les maisons, les incendier. « Pour les habitants, c'était terrible. Il nous était défendu de sortir de 7 heures du soir, en hiver, 8 heures, en été (heure allemande) jusqu'au matin. Si la maison brûlait, la défense n'était pas levée. Rue de l'Est, une bombe tombe chez M. X... et met le feu. Plutôt que d'être rôti, M. X... déguerpit. Il est arrêté et emmené au violon... Le lendemain de chaque bombardement, les « diables verts » s'empressaient de venir ramasser soigneusement les morceaux des obus. Ils nous disaient :

— Ce sont les alliés qui vous bombardent. »

Mensonge grossier ! Sur les obus, les Saint-Quentinois lisaient les marques allemandes.

***

Cependant, au milieu des dangers qui les enveloppent et vont croissant, les Saint-Quentinois ne sont pas abattus. Ils demeurent confiants, optimistes. Patience admirable de toute une population qui comprend qu'elle doit souffrir encore pour que ses souffrances antérieures ne soient pas vaines. Les âmes sont constamment tendues vers le même espoir : « Laissez faire, « ces » Français finiront bien par arriver ! »

Ce qui contribuait à maintenir très haut le moral de nos compatriotes, c'était de constater l'usure croissante de nos ennemis, c'était de voir la disette dont ils souffraient. « Le temps était loin où ils s'étaient lancés joyeusement dans la guerre pour avoir la vie plus large ; où les sous-officiers, presque tous des membres convaincus de la social-démocratie, nous disaient :

— Nous nous battons pour avoir de gros salaires, aux dépens des Français ; nous nous battons pour avoir les coffres-forts des bourgeois français ; capitalistes français, tous « boum, boum ». Maintenant, ils répétaient avec des airs de chiens couchants :

— Mauvaise affaire, la guerre : Malheur (ils prononçaient tous : malère), pour nous ; malheur pour vous.

L'année 1916, ils souffrirent terriblement de la faim. Le matin, les soldats touchaient un peu de café de malt ; à 10 heures, une soupe ; le soir une autre soupe, mais si mauvaise qu'elle leur donnait la diarrhée. Parfois, la soupe du soir était remplacée par de la marmelade ou par 20 grammes de beurre ou par un demi hareng saur. La ration de pain K. K, leur était donnée pour deux jours. Ce pain était tellement mauvais, qu'au passage de la charrette, il dégageait, dans les rues, une odeur infecte de fermentation. Les colis qu'ils recevaient d'Allemagne se faisaient de plus en plus rares et pour cause : Un jour, un soldat que nous logions vient me demander un « emballage » pour un paquet qu'il veut envoyer à sa femme. Il tient son paquet sous le bras. Je veux le lui prendre pour l'envelopper ; il essaye de m'en empêcher. Soudain, le papier, un mauvais papier tout fripé, crève. Le contenu s'en répand à terre à la grande humiliation du boche qui se précipite pour ramasser afin que je ne voie rien ; mais j'ai vu : ce ne sont que de vieilles croûtes de pain. Je m'exclame :

— Comment, vous n'allez pas envoyer ça?

Et lui, avec une intonation et des yeux navrés que je n'oublierai pas :

— Petits, Mademoiselle, cinq petits ; faim !...

Les soldats que nous rencontrions étaient si épuisés qu'ils ne marchaient pas, ils se traînaient comme des malades. Une femme du peuple, un jour, me dit :

— Moi, le mien, je lui donne de temps en temps un peu de notre soupe ou une pomme de terre. J'peux pas supporter de le voir renifler not'manger comme un pauv'chien... »

Humble femme ! N'est-elle pas symbolique ? N'est-elle pas l'image de la France généreuse même avec ceux qui la torturent !

Ceux des Allemands qui n'étaient pas dépourvus d'argent tâchaient de se procurer des vivres en offrant des prix excessifs. Quand avait lieu la distribution du ravitaillement américain, ils fonçaient sur les femmes qui faisaient queue, essayant d'obtenir qu'elles leur vendent le lait, la phosphatine qu'on distribuait pour les enfants. D'autres proposaient des trocs. Les haricots, le riz, voilà ce qui les tentait, car ils n'en avaient plus du tout. Ils offraient un kilo d'huile blanche qu'ils s'étaient procurée en Belgique et qui valait dans les 15 francs, contre une tasse à déjeuner de riz ou de haricots...

« Nous répondions à leurs propositions :

— C'est impossible. C'est le ravitaillement. Nous le gardons.

Alors, ils essayaient de nous apitoyer en nous montrant la photog aphie de leur femme, de leurs enfants. Ils larmoyaient.

— Malheur guerre ! Malheur pour vous. Malheur pour nous ! »

Les officiers étaient, eux aussi, réduits à la portion congrue. La plupart ne dînaient pas. Retirés dans leur chambre ils y grignotaient que que biscuit. Quand ils avaient pu se procurer un œuf ou une boîte de conserves, dans une de leurs épiceries, ils s'estimaient heureux.

Quelques-uns, cependant, continuaient de faire bombance, non pas tant avec des vivres qu'avec des vins, des liqueurs. Les soldats, témoins de ces beuveries, en étaient révoltés. Lentement, l'on pouvait voir monter, dans la masse, la haine contre les officiers. Couramment, on entendait dire :

— Oh ! officiers, toujours concerts, toujours « Mademoiselles », toujours promenade, bons dîners, champagne !... Soldats, jamais « mademois.lles », jamais concerts et dîners, toujours boum, boum, toujours marmelade ! Après la guerre, officiers tous boum, boum, tous capout.

Cette haine que fortifiait la jalousie, on la retrouvait entre

officiers de tranchées et officiers d'étapes (c'est-à-dire officiers résidant à l'arrière) ou, comme ils se désignaient eux-mêmes, entre : « Cochons de tranchées » et « cochons d'étapes », Un après-midi, dans une pâtisserie, deux officiers prennent leur café : café de malt, tonique, digestif, reconstituant, amer et frugal... Du sous-sol, où sont les cuisines, un patronet monte un Saint-Honoré, un magnifique Saint-Honoré, large, crémeux et d'un goût, à le voir, non pareil ! Aussitôt qu'ils l'aperçoivent, les deux boches se dressent, mus comme par un ressort. L'un, qui parlait bien le français, interpelle la pâtissière :

— Madame, il est défendu de faire de la pâtisserie.

— Parfaitement, Monsieur.

— Alors, Madame, pour qui est ce gâteau ?

— Pour la Kommandantur, Monsieur. On me l'a commandé. Il y a un grand dîner.

Voilà un homme hors de soi et qui crie comme un furieux :

— C'est trop fort ! Ils mangent des gâteaux, ces « cochons d'étapes » ! Tout pour eux ! Et nous, « cochons de tranchées », quand nous venons au repos, nous n'avons droit à rien... Mais ils ne l'auront pas leur gâteau...

Arrachant le Saint-Honoré des mains de la pâtissière, l'officier, à grands coups de langue, se met à en laper la crême. Puis, quand il a apaisé sa rage :

— Vous pouvez le leur porter maintenant. Je l'ai eu avant eux. Je le leur ai sali.

***

Le dernier événement important fut l'enlèvement des Latour. Les Allemands n'annoncèrent pas franchement leurs intentions à ce sujet. Ils louvoyèrent. A plusieurs reprises ils tinrent des conseils au cours desquels ils firent ressortir qu'il y avait danger à laisser les Latour exposés à une bombe. M. Hiolle, administrateur du Musée, et les professeurs de l'Ecole de dessin de Latour en demeuraient d'accord, mais faisaient observer que les Latour n'étaient pas transportables. En 1900, lors de l'exposition, on n'avait pas osé courir le risque de les envoyer à Paris. Le fameux critique d'art, venu de Berlin, le baron von Aden, voulut bien en convenir et, pour préserver les pastels, il décida de les mettre dans des boîtes soudées qu'on descendit dans les sous-sols du musée où on les abrita sous des sacs de sable...

Subitement, à la fin de février 1917, non seulement l'évacuation des civils est décidée, mais l'enlèvement des Latour.

M. Hiolle et les professeurs de l'Ecole de dessin protestent de toutes leurs forces. Ils se heurtent à une résolution irrévocable : « Les peintures pourront être abîmées dans le transport, mais nous les enlèverons tout de même. »

« Nous n'avons pas vu l'enlèvement. Il a eu lieu dans les tout derniers jours de l'évacuation; nous étions déjà parties. Nous avons su, depuis, qu'on les avait transportés dans des voitures d'ambulance jusqu'à Maubeuge et, malgré que les Allemands aient affirmé que les tableaux y étaient arrivés sans être détériorés, un employé de la mairie de Saint-Quentin, qui a été déporté à Maubeuge, nous a affirmé que l'un d'eux était particulièrement abîmé. Ce que nous avons vu, ç'a a été l'émotion, l'indignation de la population. » A l'annonce de la nouvelle détestable. la ville entière fut secouée par le même frisson de colère. Des gens du peuple, qui acceptaient d'être déportés sans récriminer, se révoltaient à l'idée du vol que commettaient les Boches. Même ceux qui avouaient n'avoir jamais été regarder les fameux pastels étaient exaspérés. Ils sentaient qu'on les dépouillait de quelque chose de merveilleux, d'irremplaçable :

— Ces crapules-là, disaient les ouvriers, voilà maintenant qu'ils nous prennent nos Latour!

— Vous les connaissiez?

— Non. On disait toujours qu'on irait un dimanche... On ne l'a jamais fait...

Nos chers, nos délicieux Latour, si fragiles qu'on leur ménageait la douce lumière du jour, quand les reverrons-nous et dans quel état?

***

Cependant, le temps approche où les Saint-Quentinois vont être contraints de quitter leur ville. Déjà vers la mi-décembre 1916, l'évacuation des villages voisins avait été ordonnée. Elle avait eu lieu dans des conditions particulièrement barbares. Toutes les familles étaient dispersées; leurs membres groupés par catégories : hommes; femmes seules ; femmes ayant des enfants au-dessous de quinze ans; jeunes filles. Ces malheureux étaient enlevés en longs convois qui se renouvelaient chaque jour. Malgré les gendarmes qui gardaient les voies ferrées et voulaient imposer silence, les exilés au passage des gares criaient le nom de leur village, de leur ville :

— Evacués de Saint-Simon... Evacués de Vermand, éva-

cués de Laon. Certains pleuraient. D'autres chantaient. Les enfants agitaient de petits drapeaux tricolores ou arboraient la croix du Maroc :

« Nous nous disions en les voyant : bientôt ce sera notre tour! Les Allemands nous avaient prévenus qu'ils allaient exécuter un repli stratégique de Soissons à Reims, mais qu'ils ne lâcheraient pas Saint-Quentin. Nous ne les croyions pas. Le 28 février au matin, une affiche fut apposée : « Les évacuations vont commencer. Nous prions la population (ils étaient devenus très polis au moment de leur « repli »), nous prions la population de montrer du calme. Immédiatement, le maire fait une démarche pour demander qu'on ne sépare pas les familles. Le commandant y consent. Alors, d'être évacués, d'être envoyés Dieu sait où, de devoir abandonner tout ce que nous possédions, cela nous devient bien égal : nous restions ensemble! »

Les jours qui précédèrent le départ, des antiquaires allemands vinrent dans toutes les maisons bourgeoises pour en cataloguer les meubles, puis des officiers se présentèrent. Ils entraient, demandant :

— Avez-vous des choses antiques?

— Oui.

— Montrez.

Ils offraient un prix dérisoire :

— Ce sera toujours ça pour vous, puisque vous partez

Les Saint-Quentinois refusaient ces marchandages :

— Vous donnerez de l'objet le prix qu'il vaut ou je ne vous le vendrai pas... Quand je serai parti vous le volerez, c'est bien plus simple...

Très mortifiés, mais ne voulant pas le paraître, les officiers détournaient la conversation et, jouant les bons apôtres, ils feignaient de s'apitoyer sur nous :

— Oh! c'est bien triste, n'est-ce pas? Malheur la guerre! Malheur pour nous! Malheur pour vous!

Un sous-officier nous dit :

— Est-ce que ça ne vous fait rien de laisser tant de belles choses?

— Assurément si, cela nous fait; mais nous en faisons le sacrifice pour notre patrie.

Le drôle eut, sur le visage, une expression de bassesse intraduisible :

— Oh! moi, la patrie, je m'en fiche!

Et, frappant sur la poche de son pantalon :

— La patrie, c'est où l'on a son porte-monnaie bien rempli. Après la guerre, si l'Allemagne est battue, j'irai aux Etats-Unis.

C'était leur projet à tous. Aussi quand, quelques semaines plus tard, nous avons appris que les Etats-Unis devenaien nos alliés, nous nous sommes dit :

— Hé bien, où Boche pourra-t-il aller?

Les boches, qui se méfiaient, avaient interdit aux habitants de rien détruire de ce qu'ils ne pourraient emporter, sinon « on exercerait des représailles terribles sur la ville ». Nous nous moquions bien de leurs représailles! Chacun se mit à l'œuvre. Les « riches » firent aux « pauvres » une distribution de linge, de vêtements. Chaque famille bourgeoise avait dissimulé quelques bouteilles de Champagne pour les offrir, quand « les Français arriveraient ». On les avait si bien cachées que, malgré leurs perquisitions, les boches ne les avaient pas trouvées. Les bouteilles furent extraites de leur cachette, données aux pauvres gens. Le reste, ce qui était intransportable, on le brûla durant des heures, durant des jours. La ville entière sentait le linge, la laine roussis.

Au milieu de ces préparatifs, le 8 mars vint vite. C'était le jour fixé pour notre départ. La veille, nous avons fait une dernière promenade dans la ville pour dire adieu aux coins que nous aimions, que nous étions assurées ne plus revoir. »

L'impression était d'une tristesse infinie. Dans cette ville plus qu'à demi-morte et en partie vidée de sa population, les rues, sans passants, paraissaient plus larges. Des chiens, des chats erraient. On se serait cru en une ville maudite, une ville de lépreux.

Dans les artères conduisant vers les rues du Nord, les Boches avaient fait sauter des maisons pour faciliter leur retraite; à même les trottoirs, ils avaient établi des escaliers de fortune pour descendre directement dans les caves, par les soupiraux. Le 8 mars fut un des jours les plus désolés, les plus froids de cet hiver si dur. D'un ciel bas, chargé de nuées d'un gris jaunâtre, la neige tombe à flocons serrés : « Nous avons été convoqués pour dix heures (heure allemande); mais, dès huit heures, nous sommes prêtes; nous nous occupons de faire charger nos bagages sur une voiture à bras; nous allons partir, un Allemand arrive, un officier déjà vieux, drapé dans sa cape. Il entre dans le vestibule, ant il est impatient de voir ce qu'il pourra voler dès que nous aurons passé le seuil. Ma mère est outrée :

— Mais, Monsieur, je suis encore la propriétaire, ici. Je vous intime l'ordre de sortir de chez moi. Dans cinq minutes, vous pourrez venir et voler à votre aise.

Il n'ose pas répondre, tant il se sent en faute; il s'éloigne platement; mais comme nous allions tourner le coin de la rue, nous l'avons vu revenir à grandes enjambées et entrer « chez nous ».

A la gare, les évacués sont massés, en plein air, sur les voies. Leur file s'allonge en une colonne de douleurs. Le vent est glacial. La neige ne cesse pas : « Bientôt, nous en avons jusqu'à la cheville, puis jusqu'à mi-jambes. Il nous faut rester ainsi jusqu'à deux heures de l'après-midi. Impossible d'essayer de nous abriter avec un parapluie; les rafales sont trop violentes, puis nous avons les mains encombrées par nos paquets; pour notre compte, nous en emportons quinze; nos amis, les D..., en ont dix-neuf. Nous grelottons, nous toussons. Presque tous, nous avons ou la grippe, ou un rhume, une bronchite; car, depuis des semaines, nous n'avions plus de charbon, nous nous chauffions avec de la sciure de bois... A côté de moi, mon amie, Geneviève X..., fait pitié. Non qu'elle se plaigne, mais je la sais malade, gravement atteinte, et elle est là, debout, glacée par la neige.

Avant le départ, le comité américain nous réconforte : un peu de café, des biscuits. Nous montons en wagon. » Ce sont des wagons de troisième classe. Leurs vitres sont cassées. Le vent y pousse la neige par grandes bourrasques. Le voyage dure, interminable : tout l'après-midi, puis la nuit entière. Le froid redouble : « Nous avons soif. Geneviève, que la fièvre brûle, soupire :

— Oh! un verre d'eau! Pour en avoir un, je donnerais bien vingt francs; pourtant, c'est une grosse somme pour moi en ce moment. »

Le convoi avance avec une extrême lenteur. Nous n'arrivons à Busigny, qui est à une trentaine de kilomètres de Saint-Quentin, que vers minuit. Nous ne faisons pas 2 kilomètres à l'heure; à tout instant, la locomotive s'arrête et nous stoppons en pleine campagne. « Personne cependant qui se plaigne : nous nous rendions compte que les Allemands ne le faisaient pas exprès, qu'ils avaient de grandes difficultés à battre en retraite, à sauver leur matériel, leurs munitions, leurs hommes. » Le courage des évacués est admirable. De quoi parlent-ils? A quoi pensent-ils tandis qu'on les emmène vers l'inconnu? Ils font des projets d'avenir. C'est par de

tels détails qu'on peut constater quel ressort possède notre race et comme elle rebondit vite. Nous disions : « Nous avons tout perdu, eh bien! nous tâcherons de nous refaire une situation; nous vivrons plus simplement, mais nous serons encore heureux... » Geneviève était celle qui montrait le plus d'entrain. Pauvre petite! Sa destinée a quelque chose de tragique. Elle ne devait pas supporter les souffrances de ce terrible voyage. Quinze jours plus tard, elle mourait sans avoir revu la France...

Le matin pointe. Au grand nombre de tunnels sous lesquels ils passent, les évacués comprennent qu'on les dirige vers la Meuse. Bientôt, à l'accent des curieux massés dans les gares, les voyageurs devinent qu'ils ont franchi la frontière. Ils sont en Belgique : « Notre train nous dépose à X... Les habitants nous attendent avec des chariots pour les malades et les bagages. Le Dames de la Croix-Rouge s'empressent à nous ravitailler. J'ai tant souffert du froid et de l'immobilité que mes membres sont comme en bois. Je ne puis faire un mouvement. Un brave Belge me prend dans ses bras comme un enfant, me monte dans un des chariots, m'en descend de même...

Les valides suivent à pied. On nous répartit dans les maisons où, pris au dépourvu, les habitants ont au plus vite vidé une de leurs chambres : nous arrivons à trois cent cinquante et le village ne compte que trois cents habitants.

A X..., nous restons cinq mois. Puis en août 1917, après un nouveau et long voyage, nous avons enfin le bonheur de rentrer en France. »

***

Les Allemands, on le sait, interdisent aux rapatriés d'emporter avec eux le moindre papier écrit. C'est donc de mémoire que ces souvenirs ont été rédigés. Lucie B... n'a pu y dire tout ce qu'elle a vu, tout ce qu'elle a entendu. Des raisons de convenance l'en ont souvent empêchée; la crainte aussi de nuire à quelques-uns de nos compatriotes restés encore aux mains de l'ennemi. D'ailleurs, il faut savoir se borner. Aussi bien les faits, les anecdotes qui précèdent suffisent-ils amplement à faire ressortir une fois de plus l'esprit de violence et d'injustice qui, depuis le début de la guerre, ne cesse d'animer nos ennemis.

Henriette CELARIÉ.

SONNETS DE GUERRE

RELÈVE

Nuit noire; vent glacé. La plaine immense, telle
Une mer déferlant sous un ciel en courroux,
Est un affreux chaos d'épaves et de trous.
Sans trève, sans pitié, le canon la martèle.

Les voici, sac au dos, fusil à la bretelle,
Pipe aux dents, de la boue au-dessus des genoux,
Ceux qui, plus de trois ans ont tant souffert pour nous :
Les sublimes Biffins de la France immortelle!

Ils sont près de cinq cents. Butant à chaque pas
Dans le boyau meurtri qui mène à la tranchée,
Ils cheminent, lugubre et sombre chevauchée.

Minuit! C'est la relève. On les attend là-bas :
Car pour briser l'élan des hordes étrangères,
Le combat fut farouche et les pertes sévères...

DEMAIN

Demain, quand sur les lieux de ces rudes combats
Le sol redeviendra paisible et solitaire,
Le grave paysan, incliné vers la terre,
Mêlera sa sueur au sang de nos soldats.

Et ce jour-là, guidant de ses robustes bras
La charrue, instrument de son labeur austère,
Il lèvera le soc devant le grand mystère
Des tombeaux désolés, — et ne passera pas.

Ainsi, ceux qui sont morts luttant pour la justice
Dormiront, introublés, leur éternel repos
Sous les champs qu'ils nous ont reconquis par lambeaux;

Et les blés, respectant la vieille cicatrice.
Autour des croix en deuil se dresseront plus beaux,
Fécondés et dorés par l'âpre sacrifice.

RUINES

Pauvre église! autrefois si jalouse et si fière
De son portail gothique et de son vieux clocher,
Où la noire hirondelle aimait à se nicher
A l'ombre des frontons et des feuilles de lierre.

Des obus sont tombés sur l'église de pierre,
Dont j'ai vu le vaisseau chaque jour s'ébrécher;
Et maintenant, informe, elle est comme un rocher
Perdu dans une mer de cendre et de poussière.

Mais ce sol profané, Dieu ne l'a pas quitté.
Nous Lui rebâtirons sa demeure nouvelle
Sur les restes fumants de l'antique cité.

Les murs seront plus hauts, la lumière plus belle;
Et le ciel à foison versera sa clarté
Sur l'or vermeil du coq gaulois ressuscité.

PRIÈRE DU SOLDAT

Mon Dieu! Vous qui toujours veniez me soulager
Lorsque à genoux je vous priais dans votre église,
Rendez-nous aujourd'hui l'existence moins grise,
Rendez-nous le fardeau de l'exil plus léger.

Illuminez nos pas; sauvez-nous du danger,
Pour qu'un jour, survivant à cette horrible crise,
Nous admirions, joyeux, la France reconquise
Et libre à tout jamais du joug de l'étranger.

Mon Dieu! Venez en aide au paysan qui pleure,
Loin de ses champs perdus et loin de sa demeure;
Protégez les enfants qui n'ont plus de foyer.

La veuve sans amour, la mère inconsolable;
Et des soldats groupés à votre sainte table
Bénissez, ô mon Dieu! le drapeau déployé.

Charles-Henri CHAMARD.

En campagne.

CHRONIQUE POLITIQUE

La confiance rayonne dans toutes les communications de nos chefs militaires et civils. Et il suffirait de citer, sans un mot de commentaire, les ordres du jour de nos plus heureux commandants d'armée pour donner une idée juste de la situation. Toutes les nouvelles qui arrivent du front indiquent un moral supérieur. Nos troupes répondent avec le meilleur esprit d'adaptation aux projets et aux ordres du commandement. Jamais la cohésion ne fut plus complète et la collaboration plus dévouée. D'instinct on en revient toujours au même mot, le seul qui exprime bien le sentiment profond de tous : confiance. Ce n'est pas de l'emballement, car jamais on ne calcula plus méticuleusement les coups. Ce n'est pas non plus de la présomption, car il n'entre dans l'esprit d'aucun ouvrier de la vaste tâche l'idée qu'on ne rencontrera plus guère de difficultés : il faudrait n'avoir comme périscope que son encrier pour jouir d'une si courte vue. Mais l'heure est aux espoirs justifiés, et il est légitime d'en goûter la réconfortante douceur : cela nous rendra plus forts pour les inévitables moments de réaction, qu'il est sage de prévoir et que nous surmonterons avec d'autant plus d'ardeur qu'ils auront été d'avance attendus et mesurés. Chaque jour apporte une nouvelle avance, modeste ou grande, et tandis que j'écris ces lignes, nos troupes sont en train de préparer un « communiqué » que je connaîtrai trop tard.

C'est à bon droit qne M. Clemenceau en a parlé avec enthousiasme dans une interview qu'il vient, lui aussi, d'accorder au journal espagnol *El Sol.* Il y a dans ces éloges comme une émotion paternelle et une fierté de famille :

Les soldats de France, dit-il, méritent l'admiration du monde, comme ils la méritèrent toujours, mais aujourd'hui plus que jamais.

Je les ai vus, jour par jour, en ces dernières batailles qui obligèrent notre armée à céder des parcelles des glorieuses terres françaises.

J'ai admiré leur sérénité, leur confiance en la victoire, leur abnégation, leur amour de la France.

Je viens de les voir à l'heure de la victoire. Ils n'ont pas perdu de la grave sérénité qui les fit si grands aux yeux de l'humanité tout entière.

Il est bon et il est juste que de tels hommages soient rendus publics, ne serait-ce que pour ne pas laisser inconsciemment s'établir une sorte de prescription de l'habitude. Je placerai à côté de ce témoignage celui que, dans une forme plus austère, a signé le général Pétain dans son Ordre aux troupes françaises à l'occasion de l'entrée dans la cinquième année de guerre :

Quatre ans d'efforts avec nos fidèles alliés, quatre ans d'épreuves stoïques acceptées commencent à porter leur fruit.

Brisé dans sa cinquième tentative de 1918, l'envahisseur recule, ses effectifs diminuent, son moral chancelle, cependant qu'à vos côtés vos frères américains à peine débarqués font sentir la vigueur de leurs coups à l'ennemi déconcerté.

Placés sans cesse à l'avant-garde des peuples alliés, vous avez préparé les triomphes de demain.

Je vous disais hier : abnégation, patience, les camarades arrivent.

Je vous dis aujourd'hui : ténacité, audace et vous forcerez la victoire.

Soldats de France, je salue vos drapeaux qu'illustre une gloire nouvelle.

C'est clair et strident comme un ban qu'on écoute chapeau bas. Du même commandant en chef est l'ordre du jour à l'artillerie d'assaut, qui constitue pour la nouvelle arme comme des lettres de grande naturalisation dans la famille militaire. Il est loisible de trouver dans cette déclaration le mot de l'énigme, sur l'épineuse question si vivement débattue du canon d'accompagnement pour l'infanterie. A un ignorant des spécialités techniques, il apparaît qu'au canon toujours assez lourd que l'infanterie aurait dû traîner à bras, le petit tank est préférable qui n'encombre personne et fait besogne encore plus complète et plus rapide. Tandis qu'on le mettait au point et qu'on en fabriquait un nombre suffisant, peut-être était-il bon de ne pas disperser les efforts sur une autre fabrication dont les effets seraient peut-être moindres. Ceci dit à titre de suggestion purement « civile » —

et donc, par principe, incompétente! — voici le brevet très beau décerné aux tanks :

Depuis le début d'avril, l'artillerie d'assaut vient d'affirmer, en trente combats et deux batailles rangées, sa haute valeur offensive.

Ratifiant le suffrage unanime de l'infanterie, qui fit dès le premier jour, à ses nouveaux frères d'armes, une part de gloire dont ils garderont la fierté, le commandant en chef leur adresse à tous ses félicitations.

Equipages des chars qui, après avoir puissamment contribué à arrêter l'ennemi, l'avez rompu au 11 juin et au 18 juillet ;

Ingénieurs qui avez conçu et mis au point les engins de victoire ;

Ouvriers de l'usine qui les avez réalisés ;

Ouvriers du front qui les avez entretenus, vous avez bien mérité de la patrie.

Je crois bien que c'est la première fois que l'on associe de telle sorte l'armée des travailleurs à l'armée combattante. Et cela est non seulement d'une excellente justice, mais d'une importance morale considérable. On ne saurait trop insister, en effet, sur l'industrialisation de la guerre, où nous sommes enfin en train de conquérir la place que nous devrions occuper depuis longtemps si la plus basse exploitation d'un égalitarisme forcené n'avait, au début, vidé nos usines et décimé nos cadres industriels. Il est vrai qu'il y a aussi d'autres responsabilités en jeu et, notamment, la fâcheuse conception de la guerre violente et brève par l'offensive à tout casser. Toutes ces fausses manœuvres sont heureusement périmées, et l'on a pris au collet les réalités homicides : mieux vaut tard que jamais, et félicitons-nous encore que ce n'ait pas été trop tard! Mais prenons aussi conscience que nous avons toujours fort à faire dans cette voie nouvelle, et que tout ce que nous ferons *doit* abréger la route.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul domaine où nous eussions d'utiles progrès à accomplir. Une fois de plus, constatons bien que le front militaire est le plus visible, le plus émouvant, le plus tragique, mais qu'il n'est pas, qu'il ne doit pas être le seul, et que d'en établir, d'en mobiliser d'autres n'est pas du « défaitisme » comme trop longtemps on a eu l'air de le croire, mais, bien au contraire, une aide qui serait extrêmement efficace si l'on savait, si l'on voulait, — et si l'on pouvait la manier avec décision et avec constance. Peu à peu, on veut bien condescendre à s'en rendre compte. On ne pourra pas dire qu'il y eut de la précipitation! Mais c'est déjà très beau de n'être plus suspect de « pacifisme » que d'y

attirer la plus sérieuse attention du plus cocardier des peuples. C'est ça la guerre totale. Je me plais à signaler, à ce sujet, l'opinion du président de la Chambre de commerce américaine de Paris, M. Walter Berry, qui disait récemment à notre confrère M. Gaston Riou, en prévision de certains mouvements à l'intérieur de l'Allemagne :

En prévision de cette heure de Ballin, qui tardera peut-être, mais qui viendra, il faut que le président Wilson prenne immédiatement une initiative.

Il doit déclarer, d'accord avec l'Entente, que la Société des Alliés est dès maintenant créée pour une durée minimum de dix ans, et qu'elle n'admettra l'Allemagne à jouir de la répartition du tonnage et des matières premières que le jour où elle rentrera dans le droit.

Une pareille initiative, qui terroriserait le commerce et l'industrie allemands, doublerait l'effet des victoires. Elle prouverait à ce peuple que tous les biais sont inutiles et qu'il ne lui reste qu'une voie de salut : le droit.

C'est exactement ce que demandait ici même M. Georges Hersent et ce que nous avions déjà maintes fois indiqué avec une timidité qui s'imposait! Il semble, aujourd'hui, que la mécanique est en marche, encore bien lentement, mais il sied, sans doute, de n'être pas exigeant. Peut-être finirons-nous par embrayer. En tout cas, c'est déjà beaucoup que de ne plus croire, comme pendant un temps, que de vouloir aider les soldats et alléger leur lourde charge, c'est se défier d'eux et vouloir minimiser la victoire! Car c'est de cette abominable, entêtée et homicide confusion que nous sortons à peine, si tant est même que nous en sortions.

Je ne prétends pas, d'ailleurs, que la menace économique soit facile à formuler, puisqu'elle suppose une entente préalable dans l'Entente et que, s'il est relativement facile de coordonner les efforts de guerre, il est plus difficile de faire concorder les intérêts qui doivent « informer » la paix. Mais plus on fera remarquer ces difficultés qu'il serait enfantin de nier, plus on fera éclater la nécessité qu'il y aurait eu à commencer plus tôt les négociations et qu'il y a aujourd'hui à les activer. Cela revient à dire qu'il faudrait s'entendre, dans l'Entente, sur les buts de guerre ou les conditions de vie dans la paix. On verra cela plus tard, dit-on; faisons d'abord la guerre. Et voilà bien où est l'ineffable, l'incomparable, la néfaste puérilité, ou sénilité si l'on veut, d'un tel raisonnement! Faisons la guerre : il me semble qu'on s'en

acquitte assez bien, et pleine justice est universellement rendue à qui la mérite; la question n'est pas là. Elle est en ceci dont il faudrait bien prendre conscience une bonne fois : que l'Entente s'entendra d'autant mieux qu'elle aura un ennemi commun et que si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, l'Entente risquait de ne pas s'entendre, ce serait lorsque cet ennemi n'existerait plus. L'ennemi commun, contre lequel on est en train de mener de si durs combats, est un coefficient d'une valeur incalculable dans le concordat économique à établir. Profitons du moment où il n'est pas encore abattu pour formuler les conditions à lui poser, ce qui suppose une entente préalable sur la vie économique interne de l'Entente. Et, pour Dieu, ne nous hypnotisons pas sur un air de mirliton, quand nous avons la *Marche lorraine*, la *Sidi-Brahim* et *Sambre-et-Meuse*.

Comment ne voit-on pas cela? Et, si on le voit, comment admet-on de rester bouche close en ces discussions vitales? Les voilà, les vraies « affaires » et où, peut-être, les « démocraties » auraient aussi leur mot à dire! Cela demande, j'en conviens, plus de tension d'esprit et de réflexion que la lecture des comptes-rendus judiciaires, mais l'enjeu vaut sans doute quelque effort... Il n'est pas de nation sur laquelle nous ne puissions sur ce point prendre modèle, car nous sommes certainement celle où la grande majorité des lecteurs s'occupe le moins de ces redoutables problèmes. Nous souffrons encore et profondément de ce que j'ai déjà appelé « l'esprit de délégation ». Dans ce pays des « Droits de l'homme et du citoyen », le plus grand nombre des hommes ne sont pas des citoyens, mais des sujets sans monarque. Ils paieront toutes les listes civiles, ou tous les traitements, ou tous les impôts qu'on voudra, pourvu que, par le moyen de *leur* journal, le Comité, le Groupe, le Délégué ou le Ministre leur fasse connaître l'Ordre du jour de leur pensée. Après un bref entraînement, le pli est pris et les « convictions » faites. Voilà des penseurs, et, s'il paraît opportun, des libres-penseurs. Quant à réfléchir personnellement, — et même parmi ceux qui ont bénéficié de l'enseignement secondaire ou supérieur, — quant à recouper les renseignements, à user de l'esprit critique (ce qui est tout autre chose que l'esprit de critique), l'immense majorité le trouve fatigant, et du reste inutile. « Je n'y puis rien changer, n'est-ce pas », vous disent-ils. Mais si! Mais si! vous pouvez tout changer, au contraire, à condition de savoir ce que vous voulez, et de le vouloir. Mais, pour savoir,

il faut apprendre, ne pas se contenter, *a priori*, d'idées toutes faites, fussent-elles vénérables. Et quand votre jugement — et non pas votre seule mémoire comme dans la plupart des cas — vous a donné une conviction raisonnable et raisonnée, défendez-là *vous-même*, propagez-la. Ne vous remettez pas de ce soin à votre journal, à votre romancier, à votre dramaturge à qui vous demanderez, par surcroît, de vous amuser, sous prétexte qu'en leur achetant leur papier vous les « payez », — parce que à ce jeu, de délégations de responsabilités, la France, ni plus ni moins que le café de la Pompadour, « f... le camp ». Or, il est essentiel qu'elle tienne sa place, sa juste place dans le Concert des nations.

Je voudrais qu'elle fût discrète avec fermeté, ainsi que la lui conseillent ses meilleures traditions; je ne voudrais pas qu'elle fût humble, et moins que jamais. Aussi me permettrai-je de trouver un peu trop d'oubli de soi-même dans ce grand zèle qu'on affiche, depuis quelques jours, pour la recherche d'une langue interalliée. Ah! si l'espéranto n'avait pas tant de racines « centrales », il aurait beau jeu! Mais aucun idiome fabriqué artificiellement n'a de chance de succès. Alors on pousse beaucoup à l'étude de l'anglais, et c'est une bonne idée, pratique et, au surplus, « gentille ». Mais, il y a une autre idée qui pourra paraître extraordinaire, extravagante, inattendue et d'une audace exceptionnelle. Et, avec crainte et tremblement, la voici : Peut-être serait-ce une occasion propice de promouvoir, parmi nos alliés, l'étude du français?... Comme nous serions forcés de l'enseigner, cela nous permettrait de l'étudier nous-mêmes de nouveau. Le gain pour nous aussi serait appréciable, car dans cette Babel de guerre, envahis par l'argot et les « constructions » étrangères, nous portons à notre pauvre langue des blessures involontaires mais graves. Elle est assez belle pourtant et riche d'assez de chefs-d'œuvre pour que, de l'inciter à l'apprendre, ce soit un beau cadeau à faire à un allié! L'influence de la France fut-elle donc desservie par la langue française au temps où quiconque se piquant de bon ton s'exprimait comme à Versailles ou aux Tuileries? Et pourquoi négligerions-nous cet élément sinon de prérogative, au moins de juste influence? Apprenons l'anglais, c'est excellent. Poussons à l'étude du français, ce sera encore mieux..., surtout si nous prêchons d'exemple. Cela contribuerait certainement à nous redonner, au besoin, le goût de la mesure. Pensez-vous, vraiment, qu'elle n'est pas un peu dépassée

dans ces couplets que je prends, presque au hasard, dans un dithyrambe publié, ce matin même, sur le Président Wilson :

Celui par qui le Nouveau-Monde s'est révélé pleinement, tandis que le fracas du canon ébranlait la vieille Europe ; celui qui, rallumant le flambeau de la civilisation, a rendu la vie et la clarté aux mots qui menaçaient de sombrer dans l'Erèbe, — jusqu'à en faire des soleils pour guider l'humanité, — celui-là viendra-t-il parmi nous, pour que son contact avive encore la force et la certitude que nous tenons de lui?

Pape laïque, il a galvanisé les êtres et les choses. Formulant, avec une majestueuse simplicité, des idées que nous connaissions, mais que la dérision affectée des méchants avait affaiblies, il a rendu son équilibre à la raison humaine qui chancelait.

Je voyais venir le « Pape laïque » depuis déjà quelques mois, mes lecteurs le savent. Cette fois, ça y est. Et je n'ai rien perdu pour attendre, car mon confrère, qui a la plupart du temps la note juste, a mis, cette fois, dans son encensoir toutes les herbes odoriférantes de la Saint-Jean ! La raison humaine ne chancelait pas du tout! C'est même dans le malheur et presque dans la détresse qu'elle prouve sa supériorité sur la force brutale, et le « Frappe, mais écoute » traduit la leçon des siècles. Je n'insiste pas : il est écrit que nous devons passer par ces échauffements lyriques, en sortant de l'injustice et avant d'arriver à la saine équité. Mais j'avoue que ces actes de componction humiliée m'exaspèrent, parce que je suis convaincu que, — involontairement mais en fait, — ils nous nuisent.

En revanche, le Pape « religieux », le Pape tout court, reçoit, çà et là, sa part habituelle d'insultes ou, au moins, de perfides insinuations. La plus récente sournoiserie nous vint d'Amsterdam par le canal d'une agence française. Elle attribuait au Souverain Pontife un télégramme à l'empereur d'Allemagne où il aurait attiré sur son « œuvre » les bénédictions du Ciel! La nouvelle était donnée avec les habiletés traditionnelles en pareil cas et dont l'un des plus célèbres exemples fut donné jadis dans le *Bloc* à propos du P. du Lac. Avec des « on assure », « le bruit court », « aurait », etc., la nouvelle fait son chemin dans le public pressé, préparé du reste par une lente et persistante intoxication et... « il en reste toujours quelque chose ».

Je signale avec plaisir la verte leçon que vient de donner à ce propos le nouvel évêque du Mans, le très érudit

Mgr Grente, et que publie la *Croix* du 20 août. Il relève très justement que cette information, dont les tendances sont évidentes, parut dans la presse en même temps que la condamnation de M. Malvy. Et je regrette de n'avoir pas la place de citer la leçon de critique des textes donnés par le prélat, en même temps que le conseil pressant aux catholiques, puisque les agences officielles les servent si mal, de se servir eux-mêmes. On l'essaya, voici quelques années, sans succès durable, et il est bien à souhaiter que l'entreprise réussisse, si l'on veut, après la guerre, pouvoir vivre sans opprimer certes, mais sans oppression.

Je m'empresse de signaler aussi dans la *Croix* du 12 août la traduction d'un mémoire emprunté à la revue anglicane *No Small Stir*, sur la Note pontificale du 1er août de l'an passé. C'est un modèle d'exposé et de discussion calme et indépendante, et dont la conclusion est que, sur le seul point des colonies allemandes, le Pape est favorable aux Centraux : « Nous estimons, dit l'auteur anglican, que toutes les autres suggestions enveloppent des principes et des revendications pour lesquels nous continuons la guerre. Nous ne nions pas que nous combattons pour plus qu'il n'est mentionné dans les pourparlers de Benoît XV, mais nous prétendons que, telles qu'elles sont, ces propositions inclinent fortement la balance contre les empires centraux. Alors, comment pourrions-nous dire avec une certaine presse que c'est un ennemi qui a écrit cette note? » Des témoignages semblables venus d'alliés non catholiques finiront-ils par convaincre, au moins les catholiques, de cette vérité : qu'il faut laisser le pape à sa place qui ne peut être la nôtre, pas plus que la nôtre ne peut être la sienne. Est-ce trop de demander pour lui non pas l'adulation, — il n'est pas laïque et il n'a pas d'armée, — mais la justice?

INTÉRIM.

20 août 1918.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Elévations, prières et pensées du P. GRATRY. 1 vol. in-18 avec portrait et fac-simile. (De Gigord).

Volume très élégamment présenté, où un homme de goût a rassemblé, en des extraits généralement assez courts et se prêtant bien à la réflexion ou à la méditation, très divers aussi, assez nombreux et caractérisant l'éminent penseur, la fleur d'une œuvre particulièrement apte à élever l'esprit et à susciter l'élan apostolique. L'introduction, sobre et fine, forme une excellente étude sur le P. Gratry et rend un bel hommage à celui qui fut un de nos maîtres.

Sa veuve, par Jean YOLE. 1 vol. in-12. (Perrin).

Un écrivain fort distingué et que connaissent bien les lettrés nous donne ici un roman de guerre sans vaines complications, fort humain et très émouvant. Les débats intérieurs d'une jeune veuve qui hésite entre un nouveau mariage et le culte exclusif de l'époux tombé en héros sont rendus avec une sûreté psychologique remarquable et dans un style sobre et puissant; c'est une belle étude d'âme et une œuvre attachante.

Sainte Radegonde, par l'abbé René Aigrain (Coll. *Les Saints*). — 1 vol. in-12. (Gabalda).

Œuvre d'un érudit et d'un homme de goût, cette biographie a été conduite suivant les meilleures méthodes de la critique historique et a mis en œuvre une information étendue; elle est aussi bien composée, bien écrite et agréable à lire. On n'ignore pas le rôle de sainte Radegonde dans l'histoire générale comme dans l'histoire religieurse de notre pays; l'auteur a su donner un tableau de son activité, du milieu dans lequel il s'est déployé, et un portrait plus exact qu'on ne l'avait fait jusqu'alors de cette personnalité si fine et si distinguée.

La bataille de l'Yser, par Marguerite Baulu. Préf. de M. Vandervelde. 1 vol. in-12. (Perrin).

Complétant le livre de M. Le Goffic, qui décrit un épisode admirable et essentiel, et les autres récits de la grande bataille, l'auteur nous donne ici un tableau d'ensemble extrêmement précis, très vivant aussi et très complet, du rôle de l'armée belge depuis la sortie d'Anvers jusqu'à la fixation de la ligne sur l'Yser. Ayant étudié sur place les conditions de la lutte et recueilli les témoignages des acteurs, elle rend pleine justice à la valeur de nos alliés et à l'importance de leur effort et surtout elle peut nous fournir une reconstitution exacte et minutieuse où se révèle à la fois l'historien scrupuleux et le pittoresque écrivain.

Devant les morts, par Paul Harel. 1 vol. in-12. (Paul Baril, Echauffour, Orne).

Soit inspirés directement par la guerre, soit nuancés du moins par les grands événements d'aujourd'hui, tour à tour d'une magnifique envolée, d'un tour ramassé et concis, d'une ample et fière éloquence, d'une grâce tout aristocratique ou d'une fantaisie charmante, ces poèmes, dont plusieurs ont paru ici même, montrent des faces diverses d'un grand talent qui n'ignore rien de son métier, qui fait sourire ou chanter le vers français avec infiniment de sûreté, mais qui sait y joindre une noble et pénétrante pensée.

L'Inspecteur, par Gogol. 1 vol. petit in-8°. (Larousse).

Dans une édition élégante, très bien comprise et présentée, avec notice biographique et portrait de l'auteur, la maison Larousse met à la portée de tous les principaux chefs-d'œuvre étrangers. Parmi les premiers parus est l'*Inspecteur*, la pièce célèbre de Gogol, âpre et mordante satire des abus et du servilisme qui déjà minaient l'Empire des tsars et préparaient la Révolution.

Eaux printanières, par Tourguenev. 1 vol. petit in-8° (Larousse).

De la même collection, ce livre pourrait comme *Sapho* porter en exergue : « A mes fils quand ils auront vingt ans ». C'est dire qu'à côté de la grâce et de la fraîcheur qui répondent à la promesse du titre, Tourguenev a peint aussi, avec une observation aiguë, et la faiblesse de son héros et les écueils où tombent fort souvent les plus pures idylles.

Napoléon journaliste, par A. PÉRIVIER. II-435 p. in-8°, 2 fac-similés. (Plon).

Il y a une pointe d'outrance, sinon de paradoxe, dans le titre adopté par l'ancien directeur du *Figaro*, mais son étude des rapports de Napoléon avec la presse périodique résume de la façon la plus agréable et la mieux documentée un curieux chapitre de l'histoire du grand homme et du chef d'Etat.

Cœurs brisés, par M. de la Valette-Monbrun. 1 vol. in-12. (Roblot).

Volume, hélas ! trop actuel, où le problème de la douleur est étudié par un philosophe, un prêtre et un lettré d'une façon à la fois théorique et pratique, mêlant avec bonheur les considérations élevées aux faits concrets, aux belles citations d'écrivains et aux conclusions pratiques. D'une lecture d'ailleurs attrayante, il fera du bien aux âmes éprouvées.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

POUR LA
PHILOSOPHIE DE DEMAIN

Il y a peu d'épithètes qui sonnent aussi mal que celle de réactionnaire. La vie est activité, course en avant, progrès. Réagir contre des tendances nécessaires, c'est inintelligent et coupable. A quoi bon? Tout au plus, le mouvement sera-t-il entravé; on ne l'arrêtera pas. Si pourtant la marche des idées ou de la société prend une direction dangereuse, aurions-nous tort de vouloir l'orienter dans le sens droit? Tels principes étant par nature immuables, nul ne peut raisonnablement les violer; ils sont de tous les siècles, de tous les pays, et s'ils ne servent de base au travail de la civilisation, celle-ci ressemblera au faible abri dont parle l'Evangile. Construite sur le sable, à la première tempête elle s'écroulera. Puis les générations accumulent par leurs efforts des richesses sans nombre; ce serait une faute très grave de ne plus y puiser. Cette erreur a-t-elle été commise, le devoir commandera à tous de la réparer au plus vite et le mieux possible. Pour l'un et l'autre motif, un regard en arrière, loin de retarder l'élan vers un avenir meilleur, permettrait de le préparer sagement et de le rendre fécond. Que de forces nous avons vues se perdre sous nos yeux ou tout au moins demeurer stériles parce qu'on les dépensait sans but ni méthode, quand ce n'était pas pour le plus grand malheur de notre patrie!

Durement éprouvée par le plus cruel des fléaux, la France aura surtout besoin, après la paix, de s'attacher à des idées saines et justes, car les peuples comme les individus vivent de lumière. Il lui faudra par conséquent revenir au christianisme, qui, l'expérience le prouve, maintenant encore et avec plus de clarté que jamais, résout seul les problèmes fondamentaux de la vie humaine. Mais l'Eglise ne peut remplir sa

mission intellectuelle sans user largement de la raison. Elle a, et il faut qu'elle ait sa philosophie, philosophie perfectible sans doute, mais appuyée sur des principes immuables et dans lesquels l'enseignement révélé trouve une préface nécessaire, la justification intellectuelle que notre esprit désire, et un complément fort utile. Il suit de là que la théologie et la philosophie doivent se développer ensemble. Ce n'est pas une convenance très respectable qui impose le parallélisme des deux mouvements : la nature des choses demande qu'il en soit ainsi. Je voudrais donc montrer en quelques pages que le retour indispensable de la France à la vérité chrétienne exige un progrès philosophique, et que ce progrès s'opérera par une réaction salutaire dans le sens de nos doctrines traditionnelles, donc scolastiques et thomistes. Aucun sujet ne peut solliciter plus à propos la réflexion des hommes qui connaissent leur époque et se rendent compte de l'importance exceptionnelle des circonstances présentes; s'ils comprennent que notre avenir national dépend, non d'améliorations superficielles, mais d'une rupture totale avec des systèmes ruineux et les habitudes de pensée qui nous ont conduits à deux pas de l'abîme, ils prendront quelque intérêt aux considérations que je vais leur soumettre.

I

Le dix-neuvième siècle a été l'heureux témoin du triomphe de la science. Serait-ce un paradoxe de prétendre qu'il a su enrichir de pages nombreuses et fortes l'histoire de la philosophie? Je ne le crois pas, car une époque ne soulève ni ne discute tant de questions vitales sans pénétrer de gré ou de force dans le domaine de la spéculation pure. Les grands ancêtres de la Constituante et de la Convention sont tous imbus de doctrines métaphysiques. Après la chute de l'Empire, régime peu favorable à ce que Napoléon Ier appelait avec dédain l'idéologie, la liberté sort de la tombe, et avec elle recommencent les luttes d'idées. Un monde nouveau a émergé du chaos révolutionnaire. Tout est remis en cause, mais comme il est impossible que l'homme se passe de la vérité, la préoccupation constante de l'esprit moderne est de mettre à la place de ce qu'il qualifie d'hypothèses invérifiables et surannées ou plutôt d'erreurs funestes, quelque chose de stable sur quoi il puisse solidement bâtir l'édifice grandiose auquel il rêve d'attacher sa gloire. Nos contemporains s'adonnent avec passion aux sciences de toute espèce : donc,

il faut qu'ils adoptent une méthode bien définie et déterminent les bornes devant lesquelles leurs investigations s'arrêtent. Philosophie, que ce contrôle difficile du travail opéré et cette délimitation tout aussi délicate des frontières. L'art et les lettres traversent en même temps une crise de transformation. Jamais on n'a scruté plus patiemment ni d'une main plus ferme les sources de l'émotion esthétique, les éléments du beau, la mission de l'écrivain et de l'artiste, l'influence sociale que l'un et l'autre peuvent ou doivent exercer. Affaire de psychologie, voire même de métaphysique. « Dans une pièce de théâtre, le plus intéressant, me disait un homme d'esprit, c'est le côté religieux que l'auteur, consciemment ou à son insu, met en lumière. » Rien de plus exact. Le drame est une lutte entre la passion et le devoir. Or, partout où l'âme humaine délibère avec sa conscience, la question théologique se pose devant elle; la théologie, sans doute, mais, en vertu des mêmes exigences, la philosophie. Brunetière a eu raison quand il a fait de l'histoire littéraire un chapitre de la psychologie et de la sociologie. Les romans de M. Paul Bourget, comme naguère les tragi-comédies d'Alexandre Dumas fils, ne sont généralement que des thèses morales ou sociales, à base de philosophie.

Et quel labeur intellectuel suppose la réforme des institutions politiques ou de la société ! Il ne s'agit de rien moins que de fonder une morale, car les simples perfectionnements ne suffisent pas, tant la civilisation issue de la grande crise de 1789 diffère de celles qui l'ont précédée. Encore et toujours nécessité absolue d'un recours à la philosophie, seule compétente pour représenter la raison dans les débats sur le droit et le devoir. Tous nos hommes politiques, à commencer par les chefs de « l'Action française », pour finir par ceux du collectivisme, rattachent leurs doctrines à des concepts d'ordre spéculatif. « Si nous sommes divisés sur le terrain politique, s'écriait un jour Mgr d'Hulst à la tribune de la Chambre, c'est que nous ne nous entendons pas en philosophie. » De fait, ce sont bien le kantisme et le positivisme qui ont inspiré toutes les lois françaises depuis quarante ans. Les républicains de 1848 professaient le spiritualisme comme les *vertueux et les purs* de 1793; mais sous le régime maçonnique, dont nous souffrons encore, la pensée dominante a suivi une direction tout opposée. Dès le vote de la première loi scolaire, Jules Simon n'est plus qu'un isolé, son éloquence reste sans écho dans les rangs d'une majorité qui obéit à Gambetta et à Jules Ferry,

l'un et l'autre positivistes déclarés. C'est au nom d'une philosophie nouvelle, désormais celle de l'Etat, philosophie très affirmative dans son hostilité au christianisme, mais très vague et très creuse dans les solutions les plus urgentes, que l'on forme les instituteurs du peuple et que sont rédigés les manuels scolaires, les livres de vulgarisation et une foule de journaux. Lorsqu'enfin, peu d'années avant la guerre, l'abominable système des fiches dévaste le corps de nos officiers, on ne manque pas de rechercher avec soin les « opinions philosophiques » *(sic)* des suspects.

Voulant reconstruire l'universalité des choses, notre époque s'imposait donc l'obligation onéreuse de philosopher à propos de tout. Elle a subi cette loi pour ainsi dire fatale. En aucun temps, l'élite des penseurs et des écrivains n'a dépensé une somme égale de travail intellectuel. Non seulement les faits, mais les idées, les principes surtout, ont été critiqués, disséqués, fouillés avec une puissance extraordinaire d'attention et d'observation. Nous verrons tout à l'heure quels ont été les résultats de cette immense enquête. Je voudrais pouvoir dire que nos philosophes ont su mieux que leurs devanciers affermir les vérités essentielles et dégager les conclusions les plus importantes. Hélas ! le respect de l'exactitude historique ne me le permet pas.

Phénomène à remarquer, les hommes qui se défendent le plus obstinément d'introduire dans les études expérimentales les principes *a priori* de la métaphysique se donnent souvent à eux-mêmes de cruels démentis. Les libres-penseurs de notre siècle nient, avant tout examen du problème, la possibilité du miracle. L'idée de surnaturel, selon eux, implique contradiction. C'est pourtant à l'observation scientifique, notons-le, qu'il appartient d'établir les caractères d'un fait; ce fait doit être analysé à l'unique lumière des règles du bon sens et des lois naturelles que tout le monde admet. Seules les conclusions de l'enquête relèvent de la philosophie. Aveuglés par des préjugés antireligieux, une multitude de savants et d'esprits cultivés, d'ailleurs tolérants pour leurs adversaires, prennent à l'égard de nos croyances une attitude que leur conscience condamnerait avec une impitoyable sévérité, si le christianisme n'était pas en cause. Kantistes et positivistes, c'est-à-dire les ennemis les plus redoutables de l'intellectualisme, transforment bien vite en affirmations catégoriques leur doute transcendental et leur défiance pour la spéculation, dès qu'ils croient apercevoir l'ombre du dogme catholique à l'horizon de leur pensée. La

raison n'a plus le droit, disent-ils, de se fier aux axiomes de la vieille métaphysique; mais, par une inconséquence étrange, ceux-ci ressuscitent dans le monde de l'absolu, quand on a besoin d'armes pour combattre l'enseignement traditionnel de la foi. Rien n'est plus facile que de reconnaître l'empreinte des systèmes de philosophie allemande sur les travaux de l'exégèse moderne. La critique de Renan s'inspire sans aucun doute des théories de Hegel. Le trop célèbre petit livre de l'abbé Loisy, *l'Evangile et l'Eglise*, n'est qu'une application des principes du subjectivisme germanique aux sciences bibliques. En somme, les conceptions modernistes que Pie X a réprouvées, de ce geste vigoureux qui révélait une compréhension nette du péril, découlent logiquement des erreurs kantiennes dont les protestants libéraux d'Allemagne ont imprégné leur théologie. La guerre menée avec tant d'opiniâtreté contre le catholicisme, se fait au nom de la science et de la liberté politique ou sociale, mais c'est toujours à la philosophie qu'elle a demandé ses armes les plus redoutables. Le dix-neuvième siècle a été sans contredit une époque de réflexion, d'analyse et aussi d'efforts vers la synthèse totale, du moins vers l'organisation en système général des connaissances humaines, une époque d'*investigation philosophique* au sens le plus complet de ce mot.

Il l'a été même par le concours involontaire des partisans exagérés et intolérants de la méthode expérimentale. Refuser à la métaphysique toute valeur objective, ce n'est pas nécessairement interdire à l'esprit de prendre son essor, ce n'est pas supprimer le besoin d'idéal qui nous est naturel. Pendant le règne du scientisme, les maîtres les plus écoutés prétendaient ouvrir à leurs disciples des sources nouvelles ; sur un ton de prophète ils annonçaient qu'en y puisant l'humanité recueillerait les éléments d'une force assez intense pour déchirer le voile des plus énigmatiques mystères. La science ne détruisait pas la philosophie; elle se l'incorporait, fière d'en accroître, par cette sorte d'assimilation, le domaine et la portée. Bientôt il a fallu reconnaître l'impuissance de la réforme dans laquelle les législateurs de la pensée moderne avaient mis tout leur espoir. C'en est fini de la prétendue aptitude de la science à tout expliquer. La philosophie ne peut plus se confondre avec sa rivale d'hier, car si la raison est une, elle a deux moyens distincts et irréductibles d'atteindre sa fin, l'expérience d'une part et de l'autre la mise en œuvre de principes supérieurs, indémontrables, sans lesquels aucun résultat de l'observation ne peut devenir lumière, vérité.

Avant la victoire éphémère du scientisme, un grand nombre d'intelligences compétentes avaient exploité le vaste domaine de la spéculation philosophique. Les richesses que celle-ci leur a permis d'acquérir sont abondantes. Je le reconnais d'autant plus volontiers qu'il n'entre pas dans mes intentions d'amoindrir les mérites de mes contemporains. Puisque le monde était en travail d'une espèce de création et que dans tous les ordres de recherche l'esprit s'efforçait de trouver sa voie, il était inévitable que les questions qui se posaient d'elles-mêmes fussent traitées *ex professo*. Elles l'ont été et le sont encore par des spécialistes d'une incontestable valeur. L'œuvre accomplie, on doit le reconnaître sans crainte d'exagération, est énorme. Les ouvrages publiés sur des sujets philosophiques depuis un siècle par des auteurs dignes d'être mentionnés forment un ensemble plus compact, c'est chose évidente, que le total de toutes les productions analogues des âges précédents. Il serait intéressant d'exposer et surtout d'apprécier les effets de cette activité vraiment prodigieuse. Pour plus de précision et de brièveté, nous ne franchirons pas les frontières de notre pays. La France n'a-t-elle pas d'ailleurs, de tout temps comme de nos jours, accordé une hospitalité très large aux doctrines d'origine étrangère? Il n'y a point, dans l'ordre intellectuel, de plante exotique à laquelle nous n'ayons assuré, sur notre propre sol, une culture souvent inutile ou dangereuse. Nous tenons, hélas! à honneur d'offrir à toutes les idées une patrie.

Nos gains ont été très sensibles dans l'étude des phénomènes psychologiques. Parallèlement aux sciences que l'on résume sous le nom de biologie, s'est développée la connaissance des opérations que le spiritualisme attribue à l'âme humaine. On a décomposé, mesuré, comparé, classé les éléments multiples et complexes de la sensation, de l'intellection, de la volition : appareils organiques, impressions, mouvements, images, émotions, états passifs, actions et réactions, processus inconscients, série de faits par lesquels la conscience se dégage peu à peu de toute entrave et s'affirme. Nous ne nous lassons pas d'étudier le mécanisme admirable de notre vie; l'analyste découvre sans cesse des trésors nouveaux dans une mine qui semble ne devoir s'épuiser jamais. Philosophes, naturalistes et médecins s'entr'aident et se complètent. En définitive, les principes sur lesquels reposent les méthodes dont use la psychologie expérimentale la rattachent presque aussi étroitement à la science qu'à la philosophie et, comme les disciplines analogues, elle pourra se perfectionner indéfiniment.

L'histoire des systèmes n'a pas moins progressé. Toutes les doctrines ont été l'objet de travaux consciencieux et toujours plus exacts ou plus complets. Les causes pour lesquelles à telle époque, sur tel point du globe et dans l'esprit de tel penseur, éclôt une conception nouvelle de l'homme ou de la nature, nous sont connues. Le lien de parenté entre les écoles, les caractères propres qui les distinguent, les oppositions ou les nuances qui les séparent, leurs tendances naturelles, leurs conclusions parfois imprévues par les disciples ou même par les chefs, les contradictions auxquelles il leur arrive de se heurter, enfin l'impuissance relative ou souvent absolue d'hypothèses séduisantes, ont été patiemment et hardiment mises en pleine lumière. Notre siècle, toujours avide de pénétrer les secrets des âmes, se plaît aux comparaisons ingénieuses, aux dissections subtiles. Somme toute, la psychologie éclaire l'histoire et l'histoire aide à comprendre la métaphysique. Souvent il suffit de connaître la genèse et les vicissitudes d'un système pour le bien juger. Le Platonisme aurait-il pu s'épanouir sous un autre ciel que celui de l'Attique et loin des jardins d'Academus? On ne concevrait guère un Kant ou un Hegel français.

Munis de richesses précieuses et toujours plus abondantes, nos philosophes ont-ils construit le monument plus solide que l'airain, dont parlait le poète? Comme tous les penseurs, ils ont admis la nécessité impérieuse de l'unité, et ils se sont appliqués à l'œuvre difficile de la synthèse. On a voulu tour à tour prendre pour centre de la vie psychique, la sensation, l'idée, l'action. Et suivant que l'on posait le problème dans la conscience du sujet ou bien au-dedans des phénomènes sensibles, le monde réel se confondait avec l'esprit ou la matière. Mais quoique les aspects aient paru nouveaux, aucune lumière n'a projeté de puissants rayons sur l'intime des choses. L'originalité a été beaucoup moins dans le fond que dans la forme. S'il n'était pas irrévérencieux d'user d'un pareil langage, je comparerais les métaphysiciens de l'âge moderne à des artistes exécutant avec une habileté souvent prestigieuse une multitude de variations sur des thèmes anciens. Sensualistes et positivistes, idéalistes et criticistes, philosophes de la croyance et de la volonté, évolutionnistes et phénoménistes, tantôt ils ne concluent pas, et dès lors les vieux maîtres du scepticisme peuvent les revendiquer pour adeptes, tantôt ils osent conduire leur logique jusqu'aux conclusions les plus inquiétantes, et les voilà contraints d'accepter les contradictions flagrantes du panthéisme. Les matériaux étaient

innombrables, les documents d'une importance et d'une valeur dont la pensée n'avait jamais encore disposé; il faut bien en convenir, la faillite a été retentissante. On voulait remplacer l'Eglise ; les incroyants peuvent-ils se vanter d'avoir tenu leurs promesses?

Si je m'exprime de la sorte, ce n'est pas que je refuse de faire crédit à la recherche spéculative. Appartenant comme catholiques à l'école intellectualiste, nous pensons que la puissance de l'esprit peut se développer toujours davantage, mais il nous est impossible de ne pas constater l'état d'épuisement, le mot n'est pas trop fort, dans lequel se trouvent, après trois siècles de libres discussions, les forces de la raison pure. Une lassitude profonde se manifeste de mille manières depuis les rudes déceptions que la science a causées aux trop crédules partisans de sa souveraineté absolue. Il ne faut pas s'y tromper, les travaux de M. Bergson témoignent de cette extrême fatigue. Si le professeur très écouté du Collège de France excelle à dissimuler, sous l'éclat de l'image, l'imprécision d'une pensée qui n'est pas seulement la sienne, mais celle de son temps, c'est pour mieux conclure à l'infériorité du raisonnement philosophique. Le pragmatisme découle des principes posés par une doctrine qui se présente comme une conquête nouvelle de l'esprit humain, parce qu'elle a combattu victorieusement les théories mécanistes; mais qu'est-ce que le pragmatisme, sinon l'exagération du système positiviste? Auguste Comte réservait sa défiance à la métaphysique; toutefois les lois de la psychologie et de la science expérimentale lui semblaient inattaquables. On va plus loin que lui maintenant, puisque la raison n'a guère d'autre fin, selon les maîtres en vogue, que d'aider l'homme, ne disons plus à trouver la vérité, mais à discerner et classer la valeur pratique de ses actes. Je sais bien qu'à l'intelligence, faculté qui analyse et morcelle, on ajoute l'intuition, exercice spontané de l'instinct, l'intuition capable d'aller plus haut et plus loin que l'intelligence, l'intuition seule capable de saisir la vérité fluente. Mais la science, mais la philosophie ne peuvent se contenter de cette appréhension rapide, il leur serait nécessaire, suivant une expression chère aux novateurs, de cristalliser en propositions logiques et fixes ce que l'intuition a saisi au passage, c'est-à-dire de revenir aux opérations intellectuelles, et donc à l'artificiel, au convenu. N'est-ce pas reconnaître que la vérité sera toujours inaccesssible à l'homme?

Il ne faut donc pas craindre de l'avouer, parce que notre

devoir est de nous rendre compte de l'état exact de notre pays : à la veille de la guerre, le fléchissement de la pensée philosophique aggravait la décadence générale, en France, des lettres, des beaux-arts et des mœurs privées ou publiques.

Néanmoins la jeunesse, il en a été souvent ainsi aux heures de péril national, aspirait à l'idéal, mais à un idéal nullement chimérique, donc assez réalisable pour servir de règle à l'esprit et à la volonté. Et certains signes permettaient aux bons Français d'espérer un renouveau de vigueur intellectuelle et morale. Au lendemain de la paix, cette renaissance sera nécessaire. Dieu voudra qu'elle soit féconde et totale.

Il faut chercher maintenant quelle a été l'influence du travail accompli par la philosophie contemporaine sur la société en général, c'est-à-dire sur les hommes qui ne sont pas eux-mêmes des philosophes.

Toutes les idées ont été agitées, toutes les explications du monde, proposées, défendues ou combattues. Qu'est-il résulté de ces longs et incessants débats ? Je n'hésite pas à répondre que, dans le plus grand nombre des cas, l'effet produit a été déplorable. Pour le prouver, j'examinerai d'abord, mais d'une manière rapide, la situation de l'enseignement philosophique dans nos lycées et dans nos collèges officiels ou libres. Nos jeunes gens, au moment de devenir des hommes, reçoivent-ils, au point de vue qui nous occupe, une formation suffisante, sérieuse, adaptée aux exigences de leur vie personnelle, de leur vie d'âme? Il y a une quarantaine d'années, des modifications profondes ont été opérées dans les programmes de la classe qui couronne les études classiques. La part déjà fort large de la psychologie s'accroît encore, et dans le sens d'une trop étroite union avec les sciences naturelles. En logique, on s'occupe presque exclusivement des diverses méthodes; la morale précède la théodicée, afin d'affirmer sa complète indépendance. Quelques leçons à peine sont réservées à la métaphysique. L'intention est claire : on donnera aux élèves un simple aperçu des problèmes dont la solution divise les esprits. Ils connaîtront les principaux systèmes et choisiront celui qu'ils préféreront, à moins qu'il ne leur semble à la fois plus sage et plus commode de n'en adopter aucun. Quelle que soit l'attitude de certains esprits capables de réflexions personnelles, le plus grand nombre conclura qu'il est impossible, en pareil cas, d'acquérir des convictions sûres. A l'âge où la jeunesse éprouve avec le plus de vivacité le besoin d'éclairer, pour le mieux diriger, son élan vers la vérité, le beau, l'idéal,

l'infini, elle n'entend parler que d'opinions qui se contredisent les unes les autres, sans qu'une seule puisse créer la certitude dans les âmes.

Il y a toujours eu parmi les membres de l'Université des catholiques, mais à côté d'eux combien de professeurs imbus d'idées fausses! Les croyants les plus sincères échappaient-ils, hier, à toute influence du kantisme ou du positivisme? Nul n'a plus que moi l'horreur des exagérations. Je croirai néanmoins ne pas sortir des limites de la modération si je reproche à l'enseignement donné par les maîtres de nos établissements secondaires officiels une sympathie à peu près habituelle pour les théories subjectivistes et agnostiques à la mode. N'est-il même pas arrivé que de jeunes élèves, appartenant à de chrétiennes familles, aient tenu pour vrai au regard de la foi ce qu'au regard de la raison ils jugeaient non pas indémontrable, mais erroné? Admettre deux vérités, deux vérités ne s'accordant pas ensemble, voilà certes le comble de l'absurdité. Quelle confiance pourrions-nous avoir dans un système éducatif qui peut amener de tels résultats?

Au reste, les habitudes utilitaires du jour avaient étrangement raréfié le nombre de nos jeunes philosophes. Dans deux sections du second cycle des études, le programme de la philosophie est à peu près nul. Tout le monde sait que l'on délaisse de plus en plus les sections latin-grec ou latin-langues, pour suivre les cours de latin-sciences et de sciences-langues qui préparent tout naturellement, celui-là aux Ecoles polytechnique et Centrale, à Saint-Cyr et à l'Ecole normale supérieure, celui-ci aux carrières industrielles et commerciales. La faveur déplorable, qu'on me permette d'écrire ce mot, que les familles accordent, par un souci peu intelligent de l'avenir de leurs fils, à la culture exclusivement scientifique, n'exerce pas moins ses ravages dans les institutions libres que dans les collèges universitaires. Là encore, la philosophie est considérée comme un luxe superflu. Les élèves ne mettent-ils pas une certaine coquetterie à préférer le titre de mathématiciens à celui de philosophes? En prenant le premier, on s'attribue volontiers le monopole du travail opiniâtre et fructueux. Les bacheliers ès-sciences se feront une carrière dans laquelle s'harmoniseront les besoins de l'époque contemporaine avec les intérêts propres de chacun. Que deviendront les autres? Des élèves de la basoche, des avoués et des avocats. Et encore le vieux baccalauréat classique n'est-il plus requis de toute nécessité à l'obtention des diplômes conférés par les Facultés de droit.

Il est incontestable que les études philosophiques sont en décadence dans la plupart de nos établissements secondaires.

Convient-il de dire que nos collèges libres aient beaucoup travaillé à les remettre en honneur? Bien loin de moi l'intention de refuser à notre corps professoral les louanges qu'il mérite, principalement depuis la création des Instituts catholiques. Cependant, le respect de la justice me force de reconnaître que parfois la préparation des examens universitaires a fait tort à l'indépendance des maîtres et par trop abaissé le niveau de l'enseignement. L'échec des candidats, quelle perspective effrayante! Que de considérations graves obligent à redouter par-dessus tout ce malheurenx résultat! Aujourd'hui, les facultés officielles se montrent faciles à toutes les doctrines, pourvu que celles-ci soient présentées avec quelque intelligence. C'est un avantage dont la jouissance était jadis plus rare. Mais il faudrait à certains professeurs une culture plus robuste, plus profondément imprégnée de nos idées traditionnelles; il faudrait aux élèves un désir plus sincère d'achever la formation de leur esprit par une étude sérieuse des principes et des lois de la pensée. Des progrès devront être réalisés dans ce sens après la guerre.

Si les faits que je viens de résumer sont exacts, la valeur de beaucoup d'hommes de notre temps doit être, au point de vue philosophique, d'une inquiétante médiocrité. Je parle, bien entendu, de Français habitant, par suite de leur naissance ou de leurs intérêts, les régions supérieures ou moyennes de la société. On pourrait, il me semble, les répartir en trois classes. Voici d'abord les esprits sans foi religieuse, depuis les sectaires haineux jusqu'à la multitude des indifférents, dont plusieurs ne refusent pas d'assister de loin en loin à la messe du dimanche. On attribue souvent la ruine des croyances chrétiennes à celle des mœurs. Ce n'est certes pas sans raison; qu'on se le rappelle néanmoins, au dix-neuvième siècle, beaucoup ont cessé de croire parce que leurs idées étaient fausses; des lectures imprudentes, des influences dangereuses, une philosophie malsaine, leur avaient enlevé tout moyen de résister. La seconde catégorie comprend la foule des ignorants; sur le terrain où nous sommes, elle est innombrable. Aucune connaissance des grands systèmes qui ont divisé ou divisent encore les maîtres les plus éminents de la pensée, souvent aucun loisir, aucune liberté d'esprit pour se livrer à des réflexions tant soit peu profondes et suivies. Lorsque le temps ne manque point, c'est l'attrait qui fait défaut. Enfin, un dernier groupe est celui des catholiques.

Combien, parmi eux, se glorifient d'avoir la foi du charbonnier, c'est-à-dire une foi incapable de triompher d'assauts quelque peu rudes ! L'instruction religieuse du plus grand nombre a été faible et elle n'a jamais été accrue par un travail personnel. Plusieurs, sans peut-être en avoir conscience, amalgament ensemble des idées contradictoires. On en rencontre assez souvent que l'objection tourmente et déconcerte. Ils recherchent si ardemment les moyens de se rassurer qu'il leur arrive de prendre les explications d'une apologétique aussi superficielle que présomptueuse pour des réponses géniales ne supportant aucune réplique.

Je ne voudrais pas dépeindre les choses sous des couleurs trop sombres; j'expose simplement ce que l'expérience quotidienne nous révèle. A quoi peut servir de s'abandonner à de faciles illusions ?

Nous avons constaté trois faits : d'abord un magnifique travail d'investigation, soit dans l'ordre de la recherche, soit dans l'étude des systèmes, puis une douloureuse impuissance à rien construire, je ne dis pas de complet, mais de définitif, et par suite l'insuffisance, parfois même le caractère nocif de l'enseignement de la philosophie que reçoit notre jeunesse. De ces réalités malheureusement évidentes, je déduirai trois conséquences, trois surtout, car je n'ai pas la prétention d'épuiser mon sujet. Je prie les hommes intelligents et soucieux de l'avenir de regarder bien en face les vérités que je mets sous leurs yeux. Il faut avoir le courage de voir, de comprendre et de conclure.

En premier lieu la culture générale des esprits est incomplète ; il leur manque l'élévation de la pensée, la fermeté des principes, l'ampleur, l'ordre, l'harmonie. Il est vraiment pitoyable que tant d'hommes à l'esprit ouvert et loyal, remarquables par leur labeur et leur savoir, ne puissent ni appuyer leurs connaissances souvent étendues et profondes sur des bases solides, ni établir entre leurs idées des rapports logiques. Tout à l'heure ils nous émerveillaient par leur science, consciencieux jusqu'à une sorte d'impeccabilité ; et voilà que nous les entendons balbutier des phrases incohérentes parce que nous osons leur demander, non de nous dévoiler les secrets intimes des choses, mais de donner à leurs conceptions un aspect tant soit peu synthétique. L'infériorité est manifeste. « L'intelligence, disait avec beaucoup de raison Mgr Mignot, l'éminent archevêque d'Albi qui vient de mourir, ne saurait se borner à enregistrer des phénomènes isolés ; elle sent l'impérieux besoin de les rattacher les uns

aux autres, de saisir le lien qui les unit, d'entrevoir la pensée qui les dirige[1]. » D'où il suit que, ne pouvant se soustraire à cette nécessité de leur nature, certains esprits se laissent dominer, parfois à leur insu, par des doctrines fausses ou du moins dangereuses. Ils ont assemblé des matériaux précieux, mais ignorant l'art de les bien disposer, ils les mettent au service des pires erreurs.

Un second inconvénient, non moins grave, on en conviendra, c'est que nos catholiques ne vivent pas de la foi éclairée qui seule, à l'heure où nous sommes, les rendrait capables de remplir leur grande tâche. Je n'ai pas l'intention de critiquer les dévotions modernes. Je me fais au contraire un devoir très doux de les promouvoir dans ma sphère d'action, — encore moins entre-t-il dans mes desseins de préférer la culture intellectuelle à l'influence de la piété et des vertus chrétiennes. Ce que j'affirme, c'est qu'à notre époque surtout, un catholique peu ou mal instruit de sa religion se trouve dans une situation périlleuse par rapport aux non-croyants, aux ennemis de l'Eglise, c'est qu'il se défendra mollement de la contagion, c'est qu'il pourra compromettre, par des concessions imprudentes, ou une intransigeance maladroite la cause qu'il défend. Pratiquera-t-il même, comme il convient, toutes ses obligations chrétiennes ? En sa vie intime, ou bien au foyer domestique, sur la place publique et dans l'exercice de sa mission sociale, sera-t-il à la hauteur du devoir présent? J'ai quelques raisons d'en douter. Parviendrait-il à se séparer de tout contact avec l'erreur et le mal, il échouerait en tant que propagateur de la saine doctrine. Or l'Eglise demande à ses enfants, personne n'a le droit de l'oublier, non de s'emprisonner dans la solitude égoïste d'une existence sans rayonnement, mais d'agir au dehors, de se faire les témoins et les apôtres de la lumière, apportée par le Christ au monde qui ne la trouve pas, même quand il lui arrive de la chercher.

Dans l'admirable lettre qu'il adressait en 1899 à l'épiscopat français sur l'éducation des clercs, Léon XIII rappelant les enseignements de l'Encyclique *Æterni Patris*, écrivait à ce sujet des paroles qui me paraissent être aujourd'hui d'une saisissante actualité. Je demande la permission de les reproduire en entier : « Nous le disions en nous appuyant sur l'autorité de saint Paul, c'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiæ inania fallacia*, que

[1] *Lettre sur les Etudes ecclésiastiques*, p. 60.

l'esprit des fidèles se laisse le plus souvent tromper et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes. Nous ajoutions, et les événements accomplis depuis vingt ans (il faut, hélas ! doubler ce nombre d'années) ont bien tristement confirmé les réflexions et les appréhensions que nous exprimions alors. Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des affaires tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment, comme de ceux qui nous menacent, consiste en ce que des opinions erronées sur toutes choses, divines et humaines, des écoles des philosophes se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société, et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits. »

Un troisième et dernier effet de la décadence philosophique dans notre pays me paraît être l'espèce d'impuissance de nos contemporains à raisonner suivant les règles essentielles de la logique. Ces règles, on les ignore parce qu'on ne les a point apprises ; et ce qui est pire encore, on les dédaigne, à cause de la faveur que leur ont toujours accordée les maîtres de la scolastique. Ouvrez, je ne dis pas un journal, mais un ouvrage sérieusement composé ou qui prétend l'être. Les descriptions s'y recommandent par l'exactitude scrupuleuse et la finesse parfois exquise des lignes, des contours, des nuances ; les arguments y sont présentés avec une clarté apparente et quelque vigueur ; le style en est simple, naturel, vivant. Mais essayez de réduire les idées que recouvrent ces brillants dehors à la forme rigoureuse d'un syllogisme, vous constaterez que l'art de l'écrivain ne l'a pas rendu capable de mettre en équilibre des propositions nettes, après les avoir comparées les unes aux autres. Vous espériez acquérir des certitudes, on a seulement exposé des opinions plus ou moins probables. Je ne parle pas ici, on le comprendra, du raisonnement en matière historique et scientifique. Les modernes excellent dans les spécialités auxquelles ils s'adonnent, mais lorsqu'il s'agit de remonter aux principes généraux ou de déduire les conclusions philosophiques, leur incompétence se manifeste, et souvent avec ce caractère aggravant qu'elle s'ignore elle-même. Nous avons connu ces romanciers et ces dramaturges qui prétendaient démolir les vieilles thèses morales, religieuses et sociales, en dépeignant sous des couleurs très vives les inconvénients de l'ordre établi, tandis qu'ils laissaient dans l'ombre les conséquences bien plus redoutables des systèmes nouveaux. Victor Hugo et Alexandre Dumas fils ont eu de nombreux

continuateurs. C'est à l'aide de pareils sophismes que l'on a fait accepter du public, comme une réforme utile, la désastreuse législation du divorce. Ne pourrait-on pas citer aussi comme exemple de perversion logique la méthode avec lequelle des savants tels que Renan ont prétendu renverser les conceptions traditionnelles de l'école catholique en exégèse biblique et sur les origines chrétiennes? Voici ce qu'on lit dans la préface de l'*Histoire d'Israël.* « Comme je l'ai dit ailleurs, il ne s'agit pas, en pareille histoire, de savoir comment les choses se sont passées, il s'agit de se figurer les diverses manières dont elles ont pu se passer. Ce qui n'a pas été vrai dans un cas l'a été dans un autre... En pareil cas toute phrase doit être accompagnée d'un peut-être. Je crois faire un usage suffisant de cette particule ; si on n'en trouve pas assez, que l'on suppose les marges semées à profusion, on aura alors la mesure exacte de ma pensée. » Un pareil langage est un défi à la logique la plus élémentaire. De quel droit construisez-vous une théorie historique sur de pures probabilités? Vous raisonnez à peu près comme ceci : « L'histoire consiste dans la connaissance des faits. Or je décide que les choses ont pu se passer, non pas suivant la tradition séculaire, mais en conformité de telles ou telles hypothèses qui s'harmonisent avec mes principes personnels, donc les livres saints ne méritent aucune créance. » Qui admettra jamais qu'un esprit cultivé ait le droit de se moquer ainsi des lois essentielles de la raison?

Si nous délaissons maintenant les hauteurs où règnent les écrivains à la mode pour descendre jusqu'aux milieux que fréquentent les hommes de moyenne culture, nous constaterons la même impéritie, les mêmes abus. Combien, dans les rangs des plus chauds partisans de l'idée laïque, sauraient formuler en termes précis les motifs de leur sectarisme? Phrases à effet magique, paraît-il, mots sonores, jugements tout faits, qu'on n'a pas essayé d'analyser, que d'ailleurs on serait incapable d'approfondir, voilà tout le bagage de principes que possèdent une multitude d'hommes dépourvus, non de bon sens, mais de goût pour le travail intellectuel et d'instruction sérieuse. Le contraste entre cette réalité indiscutable et le fait certain, lui aussi, que nous vivons en un siècle de civilisation raffinée, a quelque chose de saisissant et, je l'ajoute, de très douloureux. Une lacune dangereuse existe dans notre éducation intellectuelle; seule la philosophie peut procurer aux catholiques, non moins qu'aux esprits religieux et irréligieux, le moyen de la combler.

II

Il n'y a que trois systèmes possibles de philosophie : le scepticisme, le panthéisme et le spiritualisme. Cette classification déconcertera sans doute les esprits familiarisés avec celle que Victor Cousin avait apprise à la génération de 1830 ; mais après quelques minutes de réflexion, le lecteur conclura qu'il n'en est pas d'autre. La pensée ne peut prendre que trois attitudes en présence des questions que la spéculation lui pose. Ou bien, en effet, ces problèmes lui semblent insolubles, et elle se réfugie dans le doute, sinon dans la négation : c'est le scepticisme ; ou bien elle s'efforce de ramener toutes choses, malgré les antinomies d'apparence irréductible, à l'unité absolue, et donc elle arrive fatalement, par des voies souvent opposées mais convergeant vers le même terme, à cette monstrueuse conception que désigne le nom générique de panthéisme ; ou enfin, si elle ne se laisse pas charmer par la sirène qui garde les avenues du scepticisme, si elle résiste à la fascination des grandioses chimères du panthéisme, il lui reste un abri, un asile, le spiritualisme. Là elle trouve des solutions modérées, le moyen de satisfaire son légitime souci de la mesure et de l'ordre; là sont respectés les principes fondamentaux, là il est possible de mettre en œuvre la méthode la plus raisonnable, la méthode qui s'appuie à la fois sur l'expérience interne ou externe et sur les données évidentes du bon sens.

Je ne m'attarderai pas plus longtemps à démontrer que le scepticisme et le panthéisme ont été pendant tout le dix-neuvième siècle les deux grands ennemis du progrès philosophique dans tout le monde civilisé. D'ailleurs, selon le plan que je me suis imposé, je ne parle ici que de la France. Quelques observations sont nécessaires : elles nous suffiront. Le scepticisme s'est présenté, au cours de l'histoire, sous des formes multiples, mais dans le fond il est immuable; simple amusement de dilettantes assez légers pour se plaire aux contrastes bizarres, aux contradictions choquantes, il n'arrêterait pas notre attention, s'il n'avait fait beaucoup de mal. Le persiflage ne prouve que la vanité de certains esprits. Se moquer de tout, couvrir de ridicule ce qui mérite le respect, c'est chose facile. Mais quel profit peut-il résulter de cette attitude? N'est-il pas absurde et dès lors coupable de faire montre de son intelligence pour conclure qu'on ne doit pas la prendre au sérieux? Le talent de l'écrivain a-t-il pour but d'enchâsser des phrases élégantes, quelques mots heureux

et certaines anecdotes piquantes dans des raisonnements que n'éclairent ni des principes solides, ni des conclusions utiles? Le doute et la négation n'ont jamais rien construit, ce ne sont que des instruments de ruine avec lesquels on ne joue pas sans danger. L'histoire en témoigne clairement.

Grâce à Kant, le scepticisme prend une allure toute différente de celle qui lui était coutumière. Si l'esprit ne peut atteindre l'absolu, qui existe d'ailleurs, c'est par des syllogismes très logiquement ordonnés qu'il essaie d'établir sa propre incompétence. Quand il affirme son intention de se détruire, il déploie une telle puissance qu'il élève un magnifique monument à sa gloire; tout en étant convaincu qu'il ne jouit d'aucune autorité, il se démontre à lui-même sa suprême indépendance. Pour devenir bon kantiste, il faut être métaphysicien; on ne combat bien la raison qu'à l'aide de la raison; l'arme indispensable est une intelligence curieuse, affinée, subtile, propre aux analyses les plus délicates, experte en dialectique, comme jadis les disciples les plus cultivés de Socrate et de Platon.

Cette étrange mais concluante défense du rationalisme conduit logiquement à une sorte d'exaltation de nos puissances sensibles et affectives. La vie intellectuelle se limitant, en effet, à la connaissance des phénomènes conscients, puisque les noumènes, c'est-à-dire les réalités substantielles, sont inaccessibles à nos recherches, l'idéal est purement subjectif. Il se modifie suivant la mesure que chacun lui impose à l'aide non seulement de simples concepts, mais d'attraits instinctifs, d'aspirations plus ou moins vagues, de goûts spontanés ou développés par l'activité de la réflexion ou de la volonté libre. Aussi bien un certain mysticisme est-il compatible avec la philosophie critique. Les docteurs des facultés protestantes d'Allemagne et de France empruntent à celle-ci les principes et la forme à celui-là. Renan mettra à la mode, après les romantiques, une religiosité sans objet, séduisante et dangereuse pourtant, parce qu'elle donne au doute et à la négation, deux états antipathiques à la nature humaine, l'apparence d'un fécond effort vers l'infini. Ajoutons que la doctrine morale du kantisme développera pareillement le culte du moi, si je peux m'exprimer de la sorte, car la volonté étant autonome, l'homme, dans l'ordre pratique comme dans le domaine des idées métaphysiques, ne dépend que de lui-même, encore qu'il ait besoin d'un être supérieur, de Dieu qui lui ouvrira les portes de l'immortalité s'il a bien accompli son devoir.

En résumé, le scepticisme kantiste est une tentative extra-

ordinaire et conduite avec une habileté rare, pour élargir la sphère dans laquelle se meut la vie humaine, de telle sorte que sous le triple aspect intellectuel, affectif et moral, elle puisse se suffire à elle-même. Sans doute, dans ce système, l'homme est un isolé au milieu d'une vaste prison où il se contemple lui-même. Mais cet isolé règne en maître sur l'univers, car les formes multiples de son activité ne dépendent d'aucun être supérieur, et telle est la puissance dont il est doué, qu'il peut créer la science, l'art et la morale par le seul usage des énergies naturelles de son être. Cependant le génie d'un philosophe ne suffit pas à changer l'essence des choses. Si grandioses que nous apparaissent de telles hypothèses, elles n'empêchent pas le kantisme d'être stérile et faux par conséquent. Il n'explique rien. La simple connaissance des phénomènes ne fournit pas à la philosophie une base solide. Après une énorme dépense de force, l'esprit s'aperçoit qu'il se débat dans le vide, lorsqu'il prétend ne s'appuyer que sur lui-même. Et d'ailleurs le doute, si orgueilleux qu'il soit, est une faiblesse qui a trop de ressemblance avec la négation pour que des chutes lamentables n'entraînent pas souvent le sceptique jusqu'aux confins du néant.

L'école positive n'échappe pas non plus au reproche de scepticisme. Kant avait voulu transformer les vieux sophismes de Pyrrhon ou de l'Académie en doctrine métaphysique. Auguste Comte s'est imposé la tâche de remplacer la spéculation par la science; tous les deux ont fait œuvre de démolisseurs sans être capables de remplacer ce qu'ils prétendaient abolir. Brunetière, dans un volume auquel il a donné le titre de *L'Utilisation du positivisme*, montre qu'en réalité les travaux de Comte et de ses disciples peuvent concourir au progrès de la philosophie définitive. Dans un des chapitres de ce livre, « la Métaphysique positiviste », nous apprenons que, substituant aux créations subjectives des Allemands une méthode tout objective, et concevant la vérité comme la totalisation de l'expérience humaine, le positivisme laisse « tout le long de la route les questions ouvertes » et permet à la métaphysique de devenir « digne vraiment de son nom et de son rôle, qui est de nous conduire par les voies normales de l'intelligence humaine, du connu à l'inconnu, et de là encore à l'inconnaissable ». Conclusion : « Ce n'est pas Kant, en vérité, mais plutôt Comte, qui, en rédigeant les dernières leçons de son cours de *Philosophie positive*, a écrit les *Prolégomènes de toute métaphysique future*[1]. »

[1] *L'Utilisation du positivisme*, ch. II, p. 177-182.

Assurément, pour peu qu'on disserte sur la nature des choses, on fait de la métaphysique, sinon sans le savoir, du moins parfois sans le vouloir. Mais la métaphysique positiviste, quand elle prend conscience d'elle-même, aboutit à l'extraordinaire monisme de Taine ou bien, quarante ans plus tard, au phénoménisme de M. Bergson, c'est-à-dire, dans les deux cas, au scepticisme le plus complet. Que l'on prenne pour point de départ la science de la nature qui est objective, ou la psychologie qui est subjective, le résultat reste constamment le même, lorsqu'on rejette les principes premiers et évidents, soit de l'expérience interne ou externe, soit de la raison. Or, le scepticisme, il convient de le répéter, est une position intenable; il fournit des thèmes fort riches tantôt au libertinage de l'esprit et tantôt à l'analyse; il inspire un mysticisme souvent mélancolique et toujours décevant parce que nuageux, mais jamais par lui ne seront fondées ni une science s'élevant au-dessus des progrès utilitaires, ni une morale rationnelle, ni une philosophie conforme aux besoins indestructibles de la pensée. Du doute, qui se résout si facilement en négation, il faut aller à un dogmatisme quelconque. Le plus séduisant, celui que les modernes ont préféré au vieux spiritualisme des sociétés chrétiennes, c'est le panthéisme.

Ce système, malgré ses formes multiples, n'offre pas un support plus ferme à la spéculation philosophique. Il s'écarte trop des notions dont la vie ne doit pas s'affranchir pour ne pas nous imposer une défiance invincible. Je sais bien que l'homme instruit et l'ignorant ne peuvent concevoir de la même manière la nature des choses. Entre les explications vulgaires du mouvement sidéral ou des propriétés de la matière et les théories de l'astronome ou du physicien, la différence est profonde. Que de jugements familiers aux gens qui ne savent pas, l'étude modifie, réforme, supprime! Il n'en est pas moins vrai que tous les esprits, cultivés ou non, appuient leurs opérations essentielles sur un certain nombre d'idées premières, c'est-à-dire évidentes par elles-mêmes. Le panthéisme a le tort de ne pas tenir compte de ce fait. Il ne craint pas de donner de perpétuels démentis aux principes les plus sûrs. Aussi bien l'humanité ne se résigne-t-elle pas à se courber sous un joug qui l'accablerait. Comprimée par des doctrines antipathiques à sa nature et d'une application irréalisable, elle les abandonne aux sophistes et revient quoi qu'on fasse, à ses éternelles habitudes d'esprit. Le panthéisme est une doctrine d'universités et d'académies; tout

au plus pénètre-t-elle dans les salons où l'on s'enorgueillit de mépriser les raisonnements de la foule : il ne deviendra pas un symbole de croyances populaires. Or, répétons-le, si la philosophie a le devoir de corriger les jugements hâtifs et superficiels du bon sens, son droit ne va pas jusqu'à contredire l'évidence. La culture supérieure émonde, redresse, dirige, élève, étend, consolide les connaissances élémentaires, elle ne les détruit point. Il n'y a pas deux raisons, parce qu'il n'y a pas deux vérités, et il est également impossible d'admettre, ou que l'immense majorité des hommes vivent dans l'erreur sur des points fondamentaux, alors qu'une élite restreinte possède le privilège exclusif de connaître la vérité, ou qu'au contraire le travail intellectuel pervertisse l'intelligence au lieu de la développer.

Mais si les erreurs de la métaphysique panthéiste n'exercent aucune influence directe sur la pensée générale, leur contrecoup se fait sentir, en ce sens que par elles pénètrent dans les milieux de valeur moyenne et jusque dans les masses, les plus dangereuses négations. A l'heure où nous sommes, beaucoup de demi-savants et de primaires, incapables d'ailleurs d'idées personnelles, entendent par philosophie le rejet de toutes les doctrines spiritualistes et chrétiennes. Ils seraient fort embarrassés pour discuter sur les systèmes de Spinoza ou de Hegel, mais ils déclarent sans hésitation que sous ces expressions mystérieuses : Dieu, âme, libre arbitre, immortalité, se cachent des concepts antiscientifiques dont le progrès moderne a délivré à tout jamais le genre humain. Renan n'avait-il pas dit sur un ton de demi raillerie que c'étaient là de bons vieux mots un peu lourds? Plusieurs se font honneur de répéter des formules retentissantes où l'on identifie toutes les substances, où l'on proclame que tous les êtres manifestent à des degrés divers le grand tout; mais pas un seul de ces docteurs nouveaux ne cesse de régler ses jugements pratiques et sa conduite, comme si l'homme possédait le don de la liberté morale et jouissait, dans l'immensité des choses, de son autonomie personnelle.

Nous concluons donc par une logique rigoureuse au troisième système, le spiritualisme, qui enseigne la nécessité et la possibilité d'une métaphysique féconde, mais ne prétend ni tout expliquer, ni par amour de l'unité absolue confondre, dans une synthèse périlleuse, les antinomies irréductibles. Ici, je vais droit au but de cette étude et je pose en fait que le spiritualisme le plus sûr, le seul complet, celui qu'il importe d'adopter pour reconstruire l'édifice intel-

lectuel de la société contemporaine, c'est la doctrine traditionnelle du christianisme, la doctrine élaborée par les grands maîtres de la pensée catholique, à partir de saint Augustin et surtout par celui que nous appelons l'ange de l'Ecole, saint Thomas d'Aquin. Je n'essaierai pas de présenter à mes lecteurs une démonstration en règle, par suite très longue, de ce que je viens de dire; il me suffira, je l'espère, d'indiquer le plus nettement possible les motifs de mon affirmation. Le travail et la réflexion que je serais heureux de provoquer achèveront mon œuvre.

La philosophie des temps nouveaux devra tout d'abord établir sur des bases inexpugnables les preuves de la spiritualité de l'âme, de l'existence de Dieu et du libre arbitre. Il est impossible que la civilisation progresse si l'on rejette ces vérités fondamentales, principes essentiels non seulement de la pensée, mais de l'ordre dans la vie et dans la société. Pour que les esprits éclairés et apaisés puissent se livrer sans péril, ou plutôt avec confiance, au labeur intellectuel, il faudra que les arguments proposés soient fermes, qu'il n'appartienne pas aux seuls professionnels de la métaphysique, aux spécialistes d'en saisir exactement le sens et qu'enfin ils ne contiennent pas en eux-mêmes le germe plus ou moins caché d'erreurs. Tout le monde le comprendra, l'absence de l'une de ces conditions frapperait de stérilité le système lui-même et force serait de se mettre dans une autre direction à la recherche de la vérité. Or notre doctrine traditionnelle, je supplie les hommes qui pensent sans préjugés, sans parti pris, de le constater, réunit excellemment et dans une mesure inconnue des autres philosophies spiritualistes, les trois caractères indiqués. Un simple regard permettra de s'en convaincre.

Parlons d'abord de la solidité des preuves. D'où vient le discrédit dans lequel sont tombées, au dix-neuvième siècle, les thèses dont je m'occupe ? De causes nombreuses, assurément. Une des principales n'est-elle pas la tactique de leurs défenseurs ? Les esprits avides de certitude, ceux qui ne se contentent pas d'à peu près, se sont plaints, en maintes circonstances, de ne trouver dans les ouvrages inspirés par les principes de Jean-Jacques Rousseau ou de Victor Cousin que des déclamations parfois émouvantes, mais incapables d'obtenir l'adhésion ferme de la pensée. Philosopher, selon eux, ce n'était pas la même chose que faire de la littérature et de la rhétorique. Au moment où la science soulevait tant de

questions inattendues et même inquiétantes pour les vieux systèmes, on avait besoin, dans le monde de la réflexion, d'entendre de meilleures réponses que des discours académiques ou certains appels éloquents à la souveraineté de la raison. Or voici que fatigués de recourir à ces moyens de valeur superficielle, les déistes ont adopté une attitude encore moins heureuse, quoique d'une meilleure apparence. Ils substituent la foi à la connaissance rationnelle; on ne *sait* pas que Dieu existe, que l'âme est spirituelle et immortelle, mais on le *croit.* Inutile de chercher à réduire en arguments apodictiques ce qui par nature relève d'une sorte de sens, c'est-à-dire d'un attrait vital et irrésistible. L'homme qui croit en Dieu n'a pas besoin de raisonner sa foi, aucune démonstration ne produisant la sérieuse conviction dont son âme est illuminée; par contre, quelles que soient les preuves qu'on leur présente, le sceptique et l'athée n'en finiront jamais avec leurs doutes ou leurs négations. Position très dangereuse que celle-là. Si les doctrines essentielles à la philosophie sont indémontrables, puis-je être sûr de leur objectivité ? Du moment que la nature m'oblige, dira-t-on, à les regarder comme nécessaires, elles sont vraies encore que tous les esprits ne consentent pas à les accepter. Erreur. Ce qui est vrai, c'est que l'on assoit toute notre vie intellectuelle sur des bases dont il est impossible de vérifier la force de résistance. Est-ce par une telle méthode, je le demande aux penseurs impartiaux, que l'on relèvera le spiritualisme de ses ruines ?

Cherchons ailleurs qui prendra vigoureusement en main cette œuvre d'indispensable restauration. Où sont aujourd'hui les philosophes sachant se faire écouter quand ils affirment que les noms augustes de Dieu, de l'âme, du libre arbitre, de l'immortalité, expriment des réalités perçues clairement par la raison humaine? Nous ne les trouverons ni au sein des académies, ni dans les chaires officielles; nous ne verrons pas leurs ouvrages sur les rayons des bibliothèques promptes à s'enrichir des nouveautés intéressantes. En dehors de l'Eglise catholique, le spiritualisme n'a plus, à l'heure où nous sommes, de représentants autorisés. Mais chez nous subsiste l'ancienne philosophie avec ses habitudes de logique rigoureuse, ses procédés d'argumentation cohérente, progressive, avec son ensemble de moyens rationnels qu'on n'ébranlera pas. Si le spiritualisme est nécessaire à notre temps, c'est là et là seulement qu'on le trouve. Ne suffirait-il pas d'en rajeunir l'appareil extérieur pour qu'il fût

en harmonie avec les besoins de la société contemporaine?

Ce travail d'adaptation serait d'autant plus facile et fructueux que, suivant l'expression dont je me servais tout à l'heure, il n'appartient pas aux seuls professionnels de la métaphysique, aux spécialistes de la dialectique transcendentale de discuter nos preuves et de conclure à leur acceptation ou à leur rejet. Nous reconnaissons sans doute que la philosophie n'est pas également accessible à toutes les intelligences, mais il est nécessaire d'attribuer à quiconque sait tant soit peu réfléchir, le droit et la possibilité d'émettre un jugement sur les idées régulatrices de la vie. Je le disais en critiquant les doctrines panthéistes et je le répète à dessein : il n'est pas admissible que, pour se rendre compte de principes d'une nécessité et d'un usage universels, l'homme soit contraint de s'en rapporter au jugement d'un petit groupe d'initiés, parlant un langage inintelligible à la foule immense, en définitive seuls arbitres de la pensée du genre humain. Il m'a toujours semblé absurde que personne avant Welhausen et Renan n'ait pu pénétrer le sens de la Bible; je ne trouverai pas plus raisonnable de constituer une espèce de royauté philosophique au profit de quelques spéculatifs d'entendement raffiné et d'habitudes subtiles. Il ne convient donc pas d'unir le sort de nos grandes thèses à celui de systèmes particuliers et mal assurés. Toute la métaphysique de Leibniz repose sur la théorie des monades. La démonstration de l'existence de Dieu, pour le criticisme, dépend de l'analyse que Kant a faite de la raison pure et de la raison pratique; supprimez les postulats proposés, imposés même par Hegel ou Schopenhauer, toutes leurs conceptions s'évanouissent. Non, la vérité n'est pas cachée dans des formules abstruses; elle n'est point subordonnée à l'élaboration pénible et instable d'hypothèses nées dans des intelligences qui se plaisent aux rêveries ou bien aux énigmes.

Ouvrez au contraire la *Somme* de saint Thomas, lisez les pages immortelles qu'il a écrites sur l'existence de Dieu. Quelques définitions de mots et de choses clairement données, vous pourrez suivre sans effort difficile la pensée du grand docteur. Pourquoi? Parce que s'il use de termes qui nécessairement doivent être expliqués, les preuves auxquelles il arrête son choix ont leurs racines dans la raison de tout le monde. En réalité ce sont des arguments de bon sens, ou du moins conformes à ses habitudes et à ses besoins. On le peut dire, et je regarde plus loin que l'article de la *Somme* sur l'existence de Dieu, notre philosophie, grâce à un éclec-

tisme du meilleur aloi, s'empare volontiers de ce qu'elle trouve de vrai, de fécond, dans les divers systèmes. C'est ce qu'observait Pie X quelques semaines avant sa mort en publiant, le 29 juin 1914, le *Motu Proprio : Doctoris Angelici* : « Les principes de saint Thomas, si nous les prenons d'une façon générale et dans leur ensemble, disait-il, ne contiennent pas autre chose que ce que les plus grands philosophes et les princes des docteurs de l'Eglise avaient trouvé par leurs méditations et leurs raisonnements sur les principes propres de la connaissance humaine, sur la nature de Dieu et les autres choses dont l'ordre moral et la fin dernière de la vie qu'il faut attendre ». Harmonieuse synthèse où le caractère du génie thomiste se révèle surtout par la mise en œuvre de toutes les conquêtes de la raison. Ce monument de grandioses proportions et de structure inébranlable exciterait l'admiration, même si on n'osait pas le considérer comme l'un des plus magnifiques temples élevés à la gloire et pour la défense de la vérité. Je me rappelle une parole très significative de Charles Gounod : « Peut-être aurais-je continué mes études ecclésiastiques, disait un jour devant moi ce maître éminent, si l'on m'avait expliqué au séminaire la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. » La beauté de l'édifice avait conquis l'artiste, mais serait-il permis d'oublier que le beau, principalement en philosophie et lorsqu'il résulte de la simplicité, de la cohésion, de la vigueur de la doctrine, se définit la splendeur du vrai ?

Des fissures n'apparaissent point non plus dans l'imposante construction. C'est le troisième mérite que je désire proposer aux réflexions de mes lecteurs. Trop souvent les métaphysiciens poussent à l'extrême les idées génératrices de leurs spéculations et négligent toutes les autres, s'efforçant de ramener à l'unité, unité factice, et les faits contradictoires et les antinomies inconciliables. Quand ils ne se heurtent pas à cet écueil, il leur arrive encore de détruire l'équilibre que la saine raison maintient entre les principes également sûrs, mais se limitant les uns par les autres. Pendant qu'ils jettent ainsi à travers les certitudes acquises des germes d'erreurs, ils s'exposent à ce que l'on déduise et avec quelque logique de pensées très hautes des conclusions fausses qu'ils n'avaient jamais prévues. « Toutes les philosophies deviennent hérétiques à la seconde génération », a écrit je ne sais plus quel auteur. Mettez un presque devant le premier mot de cette boutade, et vous pourrez lui donner votre approbation. Malebranche appuie son idéalisme sur les conceptions carté-

siennes dont se réclame en quelque manière Spinoza. Le germanisme moderne peut légitimement être rattaché à Leibniz; dans l'antiquité, les néoplatoniciens d'Alexandrie ont professé un panthéisme que le grand disciple de Socrate aurait réprouvé. Quels systèmes erronés serait-il permis d'extraire des œuvres de saint Thomas? Je ne prétends pas qu'il soit impossible d'abriter sous le couvert de cette autorité puissante des hypothèses improbables, voire même des conceptions inadmissibles. Cependant ces cas sont relativement rares, et, si l'on juge dans son ensemble l'enseignement du saint docteur, il faut bien reconnaître qu'aucune des grandes chimères dont l'esprit humain a été souvent la dupe, le scepticisme et le panthéisme et leurs multiples dérivés, n'a le moindre rapport de similitude avec la ferme sagesse de la philosophie catholique représentée par le plus illustre de ses maîtres.

Ce sont là des garanties de premier ordre. Nous y attachons d'autant plus de valeur qu'elles faciliteront à la philosophie de demain une double tâche, tâche aussi ardue que nécessaire : l'entente avec la science et le raffermissement des principes de la morale.

Occupons-nous d'abord du conflit déjà deux fois séculaire de la science avec la métaphysique. Il n'est pas inutile d'affirmer ici le désir sincère que les catholiques ressentent de mettre fin à des luttes stériles, luttes non moins nuisibles au progrès des sciences qu'à la renaissance de la philosophie. Personne parmi nous qui ne comprenne la nécessité d'orienter la spéculation dans le sens indiqué par l'investigation scientifique. En même temps nous devons approfondir de plus en plus les lois d'une saine méthode d'observation. De leur côté, les savants auraient tort de rester sur la défensive, au lieu de reconnaître à la philosophie le droit de vivre et de s'unir à elle dans la recherche de la vérité. Mais quelle école doctrinale leur offrira un terrain d'entente? Assurément, au seizième et au dix-septième siècles, les grands hommes dont le génie et les travaux ont enfanté les découvertes modernes étaient fidèlement attachés au spiritualisme, et ce fait qui a bien son éloquence prouve l'inanité des objections dirigées, avec une fatuité souvent ridicule, par nos primaires contre les vieux principes. Il n'en est pas moins incontestable qu'au temps où florissaient Condillac et le système sensualiste, c'est-à-dire au milieu du dix-huitième siècle, la science expérimentale s'est séparée ouvertement de l'ancienne philosophie et même des théories cartésiennes.

Cette rupture a-t-elle produit d'heureux effets? On com-

mettrait une erreur gratuite en prétendant que la biologie et la physique, — je ne cite que ces deux exemples, — seraient restées stationnaires si les doctrines spiritualistes avaient rallié les suffrages de la plupart des savants modernes. Il suffirait de nommer Ampère et Pasteur pour démolir ce jugement sophistique. Au contraire, le scepticisme et le panthéisme sont essentiellement nuisibles au développement scientifique : le scepticisme, parce qu'il met en doute les principes mêmes de l'observation; le panthéisme, car, sous sa forme la plus répandue de nos jours, l'évolutionnisme, il impose aux disciplines fondées sur l'expérience des conceptions *a priori*, donc purement artificielles. Il fut un temps où Renan, cet hégélien raffiné, et Taine, qui avait transformé le positivisme en une métaphysique phénoméniste ou moniste, alliaient la profession d'idées incompatibles avec la science au culte de celle-ci. Nous voyons maintenant à quel abîme cet oubli des règles les plus élémentaires de la pensée devait nous conduire. Comte et ses disciples n'ont pas mieux réussi. Ils voulaient libérer la recherche méthodique d'une tutelle superflue et donc gênante. Singulier affranchissement que l'abandon de vérités en dehors desquelles la connaissance du relatif lui-même, objet de la science de la nature, devient une pure chimère. « De la nécessité de penser des relations, il s'ensuit que le relatif est lui-même inconcevable, à moins d'être rapporté à un non relatif réel. Si nous ne postulons pas un relatif réel, un absolu, le relatif lui-même devient absolu, ce qui est une contradiction. » En rappelant ces paroles souvent citées d'Herbert Spencer, F. Brunetière observait que du positivisme sortait nécessairement une métaphysique[1], ce qui revient à dire que la science n'est rien, si elle ne s'appuie sur des principes inaccessibles à ses procédés propres.

Nous connaissions déjà et depuis longtemps des penseurs qui cherchaient à détruire de leurs propres mains la philosophie péniblement édifiée par les siècles. Voici que ces sceptiques et ces panthéistes ont pour disciples une génération d'hommes cultivés qui ne croient plus à la science. Après avoir tout espéré de cette reine de la civilisation moderne, notre temps met en doute la puissance de l'idole qu'il adorait hier. Sous prétexte de prudence, d'exactitude consciencieuse, de modestie intellectuelle, certains savants, non des moindres, mesurent avec une parcimonie exagérée la valeur objective des lois qu'ils ont dégagées de l'observation. Ainsi la raison

[1] F. Brunetière, *L'Utilisation du positivisme*, p. 162.

humaine, lorsqu'elle veut monter trop haut ou aller trop loin, s'expose à subir ensuite la tentation du suicide; le grand triomphe de la philosophie et de la science sera-t-il celui d'un nihilisme intellectuel? Tant de travaux aboutiront-ils au plus lamentable aveu d'impuissance?

Je pose de nouveau la question. Si nous voulons mettre fin au conflit regrettable de la science avec la philosophie, quels maîtres de l'enseignement spiritualiste, puisque c'est de lui seul que logiquement il s'agit, oserons-nous enfin consulter?

L'école catholique et thomiste, personne ne devrait le nier, est de toutes ses émules la plus capable de satisfaire les légitimes désirs des hommes qui ont le droit de représenter la science contemporaine. Chacun sait la part faite dans la philosophie de notre grand docteur aux données expérimentales. A moins de refuser à l'esprit toute puissance, il est impossible d'attribuer dans l'évolution intellectuelle un rôle plus large, plus efficace aux organes sensitifs, à la perception extérieure, au procédé qui lentement s'élève de la connaissance directe des faits à leur interprétation. Saint Thomas se sépare nettement des sensualistes, mais il s'en rapproche autant qu'il le peut, sans abdiquer les principes essentiels du spiritualisme. Si sa physique et sa physiologie sont insoutenables, la faute en est au siècle pendant lequel il a vécu. Nul doute que, philosophant quatre ou cinq cents ans plus tard, il n'eût profité dans la mesure nécessaire des découvertes scientifiques. Les bases de sa doctrine n'auraient pas changé, mais, appuyée sur des fondements solides, sa pensée mieux éclairée par de plus vastes et parfois plus fécondes observations, se serait élargie encore. Ce que nous désirons, ce n'est donc pas l'acceptation en bloc d'une immense synthèse, dont quelques parties secondaires et nullement indispensables à l'ensemble portent le signe de la caducité, *c'est le retour aux principes et à l'usage judicieux de la méthode.* A ce double point de vue, je le répète sans crainte, notre philosophie traditionnelle est la seule avec laquelle la science moderne puisse conclure une alliance utile. On m'accusera peut-être, dans certains milieux, de paradoxe et de parti-pris. Je réponds simplement en demandant à tous les hommes sincères un examen plus sérieux des choses, aux croyants d'entreprendre ou plutôt de poursuivre, l'âme pleine de courage et de confiance, le travail d'adaptation qui préparera la paix des esprits.

Je trouve une confirmation très nette de ce que j'avance dans une étude rapide qu'a publiée récemment un membre de l'Académie des sciences sur l'œuvre de M. Pierre Duhem,

ce savant illustre, chez qui s'unissaient admirablement l'indépendance de la pensée et la fermeté de la foi. Avec une loyauté digne de tout éloge, M. de Launay fait observer à ses lecteurs que non seulement en philosophie, mais en matière scientifique, les docteurs du moyen-âge étaient animés de l'esprit auquel nous devons les progrès des temps modernes. « D'une façon générale, dit-il, quand on pénètre dans cette science scolastique, on est frappé, nous le remarquions en commençant, d'y trouver souvent à côté de la foi aveugle et trop générale en Aristote à laquelle on s'attendait, un souci de l'expérimentation et un sens critique beaucoup plus développés chez quelques-uns, qu'on ne l'aurait supposé[1]. » D'où proviennent de telles qualités? Sans aucun doute des habitudes puisées dans une philosophie très défiante des conceptions *a priori*, fort soucieuse au contraire de ne jamais perdre contact avec la réalité. Pourtant M. de Launay le constate à regret, « les philosophes savants du treizième et du quatorzième siècles raisonnaient trop bien leurs observations, avec trop de rigueur, ainsi qu'il arrive parfois aux mathématiciens égarés dans l'économie politique ou sociale[2]. » C'est que les instruments de travail leur manquaient encore plus que la méthode elle-même. Leurs successeurs d'aujourd'hui n'ont pas à se plaindre de pareilles insuffisances, et il reste qu'ils professent une doctrine propre à rétablir l'harmonie nécessaire entre la spéculation pure et l'observation des faits.

Il conviendra d'appeler l'attention très particulière des savants sur la théorie scolastique du composé humain. Saint Thomas n'aurait jamais accepté la définition célèbre de M. de Bonald : l'homme est une intelligence servie par des organes ; elle lui aurait semblé à bon droit en contradiction avec les réalités les moins contestables. Sa thèse fondamentale est bien connue : d'une part l'organisme prête aux facultés supérieures de l'âme un concours indispensable ici-bas, de l'autre l'âme donne au corps la vie et l'être lui-même; dès lors il existe entre les deux substances incomplètes, le corps et l'âme, une telle union qu'elles ne forment en un sens très vrai qu'un seul être.

> Guenille. si l'on veut. ma guenille m'est chère,

répondait à Philaminthe le bonhomme Chrysale. Cette guenille, c'est notre corps. Philaminthe, la femme savante, était évidemment cartésienne ; ses belles phrases s'inspirent

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1918, p. 388.
[2] *Ibid.*, p. 389.

d'un système plus ou moins éphémère, tandis que la boutade de son mari exprime les sentiments de tout le monde : c'est le langage du bon sens. Le corps ne mérite pas le dédain des philosophes, car l'âme est faite pour lui être associée; sans les services qu'il lui rend, elle ne peut épanouir toutes ses énergies. Bien plus, les phénomènes physiologiques se mêlent si étroitement aux opérations d'ordre plus élevé que les uns et les autres forment, en une foule de circonstances, un tout indivisible. Il me le semble bien, les maîtres de la science médicale, pour ne citer que ceux-là, préféreront toujours la conception péripatéricienne et thomiste à celle de Platon, de Descartes et du vicomte de Bonald.

La philosophie de demain essaiera donc de s'entendre avec la science. Cet accord nécessaire sera l'objet de ses préoccupations les plus vives. Nous désirons tout autant qu'elle raffermisse les fondements, hélas! ébranlés de la morale. La pensée spéculative qui, au moins indirectement, n'engendre pas de conclusions pratiques est un jeu dangereux, je dirai de plus qu'elle corrompt l'esprit. Je pourrais le remarquer d'abord, l'observation interne et la réflexion, d'où naissent les systèmes métaphysiques, ne sont autre chose qu'une forme, un aspect de la vie. Or, la vie est une, nous n'avons pas le droit de la diviser en compartiments isolés les uns des autres. Chercher et conquérir la vérité, c'est vivre, et noblement vivre. En réalité, prendre l'erreur pour la vérité, c'est faire un mauvais usage d'une des fonctions vitales de notre nature. On peut donc dire que toute philosophie a son côté moral, et que mal penser c'est déjà mal vivre.

J'ajoute que si l'intelligence est nécessaire à l'action, ce dont personne ne peut douter, nous ne possédons pas deux facultés de connaître, et que par suite c'est avec le même instrument que nous dissertons sur les catégories d'Aristote ou celles de Kant et apprécions la valeur de nos décisions libres. Comment supposer que notre entendement nous éclaire en tant que conscience sur la distinction du bien et du mal, mais soit incapable de percevoir le moindre rapport entre les idées supérieures de la philosophie et les lois de la morale? On ne voit pas pourquoi il nous serait impossible de rattacher les principes de nos actes à ceux de nos pensées. Au contraire, il semble naturel que toute tentative d'explication du monde doive aboutir à un système de morale. D'ailleurs le lien qui unit la théorie à la pratique ne résulte pas seulement d'une nécessité psychologique, nous le découvrons aisément dans l'ordre métaphysique. Le phénoménisme et le panthéisme

niant la personnalité humaine détruisent les bases de la morale, car les diverses manières de concevoir la nature du bien suprême et la fin de l'homme ne peuvent logiquement nous contraindre à la même notion du devoir.

Nous voulons donc adopter, et ce sera l'un des motifs prépondérants de notre choix, une philosophie par laquelle la raison puisse mettre hors de cause les principes essentiels de l'action et formuler des préceptes assez élevés, assez simples et vigoureux pour que la civilisation ne serve plus de prétexte à l'enseignement de sophismes corrupteurs des âmes. Platon et Fénelon voulaient que leur cité fût gouvernée par les sages, c'est-à-dire les philosophes ; si ces sages et ces doctes donnent aux peuples une direction saine et ferme, nous ne serons pas éloignés d'accorder aux doctrines transcendantes qu'ils enseignent l'adhésion de notre esprit.

Ici la question posée plusieurs fois déjà au cours de cet article se présente à nos regards : où trouverons-nous le philosophe capable de résoudre ces problèmes? Qu'il y ait eu avant la guerre une crise de la morale, c'est un fait constaté. Le fléchissement se produisait à la fois dans les doctrines de l'élite intellectuelle, les idées courantes et les mœurs publiques ou privées. Et la baisse du niveau n'avait pas seulement pour cause la séduction des plaisirs et de l'or, séduction chaque jour plus accessible aux masses. Il n'est pas possible de contester l'influence malsaine de thèses défendues tantôt avec talent, tantôt à l'aide des moyens les plus vils, dans la presse, au théâtre, ou par les ouvrages si répandus des romanciers en renom et de quelques maîtres de la pensée contemporaire. Les systèmes que je combats, scepticisme et panthéisme, porteront la responsabilité sinon totale, du moins partielle, du dévergondage du vingtième siècle naissant. Parce qu'ils jettent le trouble dans la vie de l'esprit, il est logique et fatal qu'ils aient une répercussion douloureuse sur les consciences et les volontés.

Le spiritualisme, au contraire, fournit à la raison les principes moraux qui s'accordent avec les besoins essentiels des individus et des sociétés. Incomplet néanmoins et parfois hésitant, comme s'il doutait de lui-même, il doit au christianisme l'affermissement et le développement heureux de sa conception des choses humaines. Nature du souverain bien, but de la vie, valeur de la personne, droits et devoirs, méthodes de progrès, les moralistes chrétiens ont approfondi et éclairé merveilleusement ces grands sujets. Depuis seize ou dix-sept siècles, c'est-à-dire depuis l'ère de la patristique,

ou plutôt depuis l'Evangile, l'Eglise forme la conscience de l'humanité ; nous ne voyons pas que les efforts de ses ennemis aient substitué à ses leçons pratiques un corps de doctrine plus solide, plus beau, mieux adapté aux exigences de la vie. L'échec de toutes les morales opposées à celle dont elle a reçu le glorieux dépôt nous démontre l'éminente supériorité de son magistère. La morale de la raison, après la guerre, ne pourra pas différer de celle que le catéchisme enseigne à l'homme pour l'élever ensuite jusqu'à des hauteurs surnaturelles. Or, on l'a remarqué justement, saint Thomas, qui excelle dans la métaphysique, a consacré 297 questions de la *Somme* à l'étude des principes fondamentaux et des règles de la morale. Cette partie de son œuvre n'est pas la moins longue ni la moins digne d'admiration. « Nulle part ailleurs, écrit un des ardents disciples du maître, le génie de saint Thomas ne s'est révélé plus puissant, plus original, plus synthétique et plus analytique tout ensemble. On peut dire que la *Secunda pars* de la *Somme* est une création de son génie. Rien de semblable ne se trouve dans aucun autre auteur[1]. » La lumière qui souvent s'échappe d'une seule de ces pages pourrait éclairer de longs commentaires. Les moralistes exploiteront les richesses ainsi condensées et accumulées sans craindre de les épuiser. Là tout s'enchaîne par des arguments clairs et décisifs, avec la tranquillité sereine d'une logique avertie des écueils et confiante dans sa méthode. Saint Thomas ne s'arrête jamais aux surfaces, il ne sait pas conclure imprudemment ; on sent qu'il ne cède jamais à d'autres attraits que ceux de l'éternelle vérité.

Tels sont les principaux motifs pour lesquels nous désirons la renaissance de la philosophie traditionnelle de l'Eglise dans les milieux pensants, où l'on admet la nécessité d'une nouvelle orientation de la pensée en France. Nous sommes profondément convaincus que cette philosophie peut si bien contribuer au progrès de l'esprit humain que, sans son aide, ce progrès sera insuffisant parce qu'il manquera de base ferme. Mais, hélas ! nous rencontrions hier encore de nombreux contradicteurs. Je ne citerai qu'un exemple. Il y a une dizaine d'années, un écrivain distingué et nullement hostile aux idées chrétiennes formulait pourtant contre la philosophie thomiste, qualifiée à bon droit au reste de philosophie du sens commun, une accusation très grave. Ce serait, le mot y est, un dogmatisme borné. Et voici ce qu'on affirmait : « La philosophie

[1] R. P. Pègues, *Commentaire français littéral de la « Somme théologique »*, t. VI, p. 210.

du sens commun exclut la pensée par le fait qu'elle s'en passe. Elle pose la vérité, — telle du moins qu'elle l'entend, — mais ne la discute pas. Tout ce qu'elle peut accorder à la raison investigatrice, c'est le droit de tirer des principes absolus, par voie de syllogismes, des conclusions absolues au même titre. Quant au progrès, il consiste pour elle à combattre et à détruire toutes les erreurs qui peuvent se présenter, — un cordelier du quinzième siècle, Feuardent, se vantait à la fin de sa vie d'en avoir réfuté plus de quatorze cents, — à rectifier les siennes propres en corrigeant par des démonstrations plus correctes ce que certaines de ses thèses, fondées sur des démonstrations imparfaites, pourraient avoir d'inexact ; enfin à ajouter sans cesse au trésor des vérités définitivement acquises, en découvrant les raisonnements qui permettent de les établir d'une manière inébranlable [1]. » Voilà un jugement bien rigoureux et par trop sommaire.

Certes, on a raison d'attribuer à la philosophie un autre but que la vérification de preuves déjà faites et la mise à l'étude d'arguments nouveaux au service de thèses victorieusement établies, encore qu'il soit toujours utile et même nécessaire de réfuter les erreurs courantes pour fortifier les positions conquises. L'esprit n'a point, en effet, achevé sa tâche lorsqu'il prend possession définitive de quelques principes fondamentaux ; jamais il ne l'achèvera. Il n'y a pas un philosophe catholique, si fervent admirateur soit-il du docteur angélique et de nos maîtres illustres, qui ne reconnaisse le caractère incomplet de toute explication du monde. Non, tout n'est pas trouvé ; non, la doctrine que nous préconisons n'est pas un cercle hermétiquement clos, un ensemble de concepts déduits les uns des autres, sans aucune communication avec le dehors. Mais serait-il logique de conclure de ce fait à l'instabilité fatale des idées philosophiques quelles qu'elles soient? D'où proviendrait notre impuissance à découvrir le permanent, l'éternel, en un mot l'absolu? Serait-ce qu'aucune réalité n'échappe à la loi d'un universel changement? Nous voilà en plein scepticisme. Doit-on plutôt dire que si l'invariable existe nous ne pouvons l'atteindre? Le subjectivisme kantien ou positiviste triomphe. Le vrai est par nature absolu. Or la connaissance de la vérité perfectionne l'esprit. Notre intelligence est faite pour la connaître, comme notre volonté pour aimer le bien. Prétendre que la condition du progrès philosophique soit un recommence-

[1] *Le Catholicisme et les temps nouveaux*, par Charles Dunan, p. 19.

ment perpétuel, que, sous peine de stérilité, chaque génération montante et même chaque penseur doive remettre en question jusqu'aux axiomes évidents du bon sens, c'est nier l'objectivité de la raison et détruire la notion de vérité. On n'oserait pas appliquer une pareille théorie aux sciences ; de quel droit veut-on en faire la loi constitutive de la spéculation? Notre philosophie s'efforce d'augmenter sans cesse le patrimoine de la raison ; nous estimons qu'elle a mieux su que ses adversaires ou ses émules former ce trésor ; il nous semble que par là même il lui appartient non seulement de le conserver, mais de l'accroître à l'aide d'un travail méthodiquement dirigé par les principes déjà acquis et les leçons toujours nouvelles de l'expérience.

III

Qu'a-t-il été fait jusqu'à présent et que faut-il faire pour qu'elle puisse accomplir ce grand travail? Je n'ai l'intention de m'occuper ici que de la France.

Sous l'influence de diverses causes, — je n'en citerai que deux qui me paraissent tout expliquer : le discrédit dans lequel était tombé le moyen âge et le désir de parler aux contemporains un langage qu'ils puissent entendre, — la scolastique a été peu enseignée dans un assez grand nombre de nos séminaires pendant les trois premiers quarts du dix-neuvième siècle. La logique aristotélicienne était maintenue, mais on professait en métaphysique une sorte de cartésianisme mélangé de psychologie écossaise et parfois à tendances ontologistes. C'était bien insuffisant. Aussi une réaction s'est-elle produite après la guerre de 1870. En 1875 ou 1876, lors de la fondation de l'Université libre de Paris, un cours de philosophie thomiste est confié à un religieux dominicain; déjà à cette époque le séminaire de Saint-Sulpice entre dans le mouvement. Le 4 août 1879 paraît l'Encyclique *Æterni Patris*, document fameux, dont la publication marque une date importante dans l'histoire de la pensée catholique. Léon XIII est un disciple convaincu de saint Thomas; il en a étudié la doctrine pendant les longues années de son épiscopat à Pérouse, il en a vu les harmonies intimes avec les besoins les plus profonds des âmes modernes. De la main qui écrira dix ans plus tard la charte des rapports entre les patrons et les ouvriers, le grand pape expose la nécessité de fortes études philosophiques et donc d'une restauration thomiste. Les avantages de cette réforme, dit-il, seront

immenses. Avant tout, la culture du jeune clergé y gagnera en solidité et en valeur pratiques; les hommes instruits ne s'éloigneront plus de la foi sous prétexte de science; les principes sur lesquels repose la paix domestique et sociale seront aussi défendus et maintenus, car saint Thomas a traité en maître ces graves sujets; toutes les autres disciplines humaines, même les sciences physiques ou naturelles, subiront une heureuse influence, puisque la philosophie est à la base de toutes nos connaissances. En résumé, l'un des moyens les plus sûrs de protéger la civilisation chrétienne, la seule véritable, c'est de répandre les doctrines du prince des philosophes catholiques, de saint Thomas d'Aquin.

Depuis l'apparition de ce document jusqu'à sa mort, le Souverain Pontife n'a cessé d'encourager les néo-scolastiques. Ni ses paroles ni ses efforts n'ont été perdus. C'est principalement dans nos chers Instituts que l'impulsion donnée par le chef suprême de l'Eglise a été féconde. Il s'y est formé un groupe relativement compact de prêtres instruits, capables d'enseigner à leur tour dans les séminaires ou par la plume, non pas quelques thèses abstraites et d'aspect vieillot, mais une philosophie vivante, sans trêve aux prises avec les systèmes contraires et se tenant d'autant plus ferme que les tentatives infructueuses des fondateurs de systèmes manifestent plus clairement son inébranlable solidité. En même temps un nombre toujours croissant de clercs et de jeunes prêtres se rendent à Rome pour y puiser aux sources elles-mêmes la saine doctrine.

De telles améliorations étaient providentielles. L'influence allemande avait grandi. Elle envahissait tous les domaines de la pensée et menaçait la foi elle-même par ses audacieux travaux d'exégèse, de patrologie et de science historique, tout en essayant de substituer sa métaphysique abstruse aux dogmes clairs du spiritualisme. La science religieuse s'engageait dans une voie plus que dangereuse; la crise du modernisme allait éclater. L'Encyclique *Pascendi* nous délivra de deux périls. D'une part, elle a rappelé aux intelligences que les abus de la critique avaient perverties la nécessité d'une base doctrinale et d'une philosophie rationnelle; de l'autre elle a dévoilé aux regards loyaux et droits les vices des conceptions *a priori* auxquelles les partisans les plus exclusifs en apparence de l'observation expérimentale et documentaire faisaient confiance. La condamnation du modernisme est un des événements les plus graves non seulement de l'histoire de la science sacrée, mais de celle de la pensée au vingtième siècle.

Pie X a manifesté plus d'une fois d'ailleurs, et par des actes directs, sa prédilection pour la philosophie thomiste. Dans son *Motu proprio : Doctoris angelici*, rappelant de précédentes recommandations, il parlait un langage d'une simplicité et d'une netteté remarquables : « Lorsque nous donnions aux nôtres saint Thomas comme chef de la philosophie scolastique, il va de soi que nous avions voulu par-dessus tout l'entendre de ses principes sur lesquels, comme sur ses fondements, cette philosophie repose. » Benoît XV n'a pas été moins explicite. Je ne rappellerai qu'un fait. Le 24 novembre 1915, il réorganisait la Congrégation des Etudes sous le titre de Congrégation des Séminaires et des Universités d'études. Il accroissait, par le fait même, l'autorité et l'importance des décisions dont il lui confiait l'initiative. Déjà, presque à la veille de la mort de Pie X, le 27 juillet 1914, cette Congrégation avait approuvé l'enseignement de vingt-quatre thèses qu'elle précisait et fixait. Le 28 février 1916, après un sérieux examen, auquel prit part l'illustre cardinal Mercier, elle priait Benoît XV de déclarer que le catalogue ainsi dressé contenait bien la pensée du grand docteur et qu'il fallait le proposer comme règle sûre de direction philosophique, *eaque proponantur veluti tutae normae directiva*. Le pape confirma le décret rendu par les cardinaux; la ratification fut rendue publique le 7 mars suivant, jour de la fête du Maître. L'Eglise insiste donc avec une énergie toute particulière, devant les progrès de l'anarchie intellectuelle dans le monde civilisé, pour que le clergé et tous les catholiques reçoivent une forte éducation spéculative par une assimilation intime de leur esprit aux principes et à la méthode de saint Thomas d'Aquin. Le fait n'est pas douteux, et il faut le considérer comme un heureux présage.

Certains protesteront peut-être au nom de la vieille distinction entre la foi et la raison, la science ecclésiastique et la libre recherche, mais sera-ce à bon droit ? Pie X écrivait, dans le *Motu proprio* cité tout à l'heure, que les maîtres de la philosophie chrétienne et de la théologie sacrée « doivent avoir loyalement présent à l'esprit qu'ils n'ont point reçu le pouvoir d'enseigner à l'effet de communiquer aux élèves qui suivent leurs cours les opinions de leur choix, mais pour leur livrer les doctrines tenues par l'Eglise comme plus conformes à sa pensée ». Assurément le magistère infaillible du Souverain Pontife n'est pas en cause, et en un sens fort juste, il n'y a pas, il n'y aura jamais d'orthodoxie philosophique, excepté pour la profession des vérités naturelles qui sont

liées au dogme. Mais l'Eglise est une société d'esprits, elle juge que telles idées permettent mieux que d'autres de connaître le fond des choses, que tel système interprète avec une exactitude à peu près parfaite les données de la révélation; dès lors elle confie aux instituteurs de ses clercs le soin de défendre devant eux et de proposer, — c'est le mot du Saint-Père, — un ensemble cohérent de thèses. Quoi de plus légitime? L'indépendance de ces maîtres n'est pas violée, car ils sont libres après tout de refuser les fonctions professorales si la conscience ne leur permet pas de les remplir. Toutefois, s'ils consentent à monter dans les chaires de nos facultés et de nos séminaires, qu'ils se rendent compte de leur responsabilité et se présentent, non comme des docteurs privés, mais comme les représentants officiels d'une grande école intellectuelle qui a bien le droit d'avoir des préférences et d'exercer son choix, l'Eglise. D'ailleurs, il n'est pas plus défendu d'élever des objections contre telle théorie thomiste qu'il n'est requis d'attribuer au saint docteur une espèce d'infaillibilité. Il s'agit, qu'on le comprenne bien, des principes, de la méthode et des points essentiels du système.

Le devoir des membres du clergé qui s'adonnent à l'enseignement et à l'étude des questions philosophiques est donc bien clair. Nous souhaitons d'abord que leur nombre grandisse, que par suite les facultés de philosophie reçoivent dans nos instituts catholiques une organisation plus complète et qu'après la guerre les élèves y soient moins rares. De grands progrès ont été réalisés, ce n'est pas douteux. Ils nous permettent de prévoir pour l'avenir des résultats meilleurs encore, si nos séminaires se repeuplent, comme nous l'espérons bien, grâce aux vocations que, dans sa miséricorde pour notre pays, Dieu daignera semer et faire éclore sur le sol de la France, au lendemain de nos grandes épreuves. Les prêtres qui continueront l'œuvre commencée sauront allier à la fermeté des principes qu'exige la possession de la vérité, l'étude de la pensée contemporaine sous quelque forme qu'elle se manifeste, scientifique, artistique, morale, sociale. Ils s'efforceront d'adapter les idées qui leur seront chères aux besoins des esprits et de montrer que la possibilité de cet accord est l'un des privilèges de la philosophie catholique. Persuadés qu'il serait chimérique d'attendre d'un homme, quelles que soient l'étendue et la profondeur de son génie, la solution de problèmes dont plusieurs devaient lui rester d'ailleurs inconnus, ils seront hospitaliers pour toutes les idées sages, pour toutes les hypothèses appuyées sur des expériences pru-

demment conduites ou bien une documentation de bon aloi. Saint Thomas pratiquait l'éclectisme, je l'ai déjà observé, prenant son bien où il le trouvait et jugeant à bon droit que la vérité n'était la propriété d'aucune école. Cet esprit vraiment philosophique et catholique n'a rien d'incompatible avec l'intransigeance nécessaire dont je parlais tout à l'heure; il faut qu'il anime les disciples de l'admirable maître. A ceux-ci nous demandons d'être attentifs, en psychologie et en cosmologie, au mouvement des sciences physiques, chimiques, biologiques et médicales. L'âme humaine est trop étroitement unie à la matière en général et spécialement au corps qu'elle vivifie, pour que l'étude de la nature et celle des choses spirituelles ne s'éclairent pas l'une par l'autre.

Un certain nombre de points de vue peuvent être négligés sans inconvénient. Chaque époque a ses préoccupations particulières. De même que telle discussion qui aura passionné les hommes de toute une génération laissera indifférents nos petits-neveux, ainsi n'attachons-nous plus déjà qu'une médiocre importance à des recherches métaphysiques qu'aucun philosophe au moyen-âge ne pouvait avoir l'idée d'omettre ou de restreindre. Des solutions, provisoires d'ailleurs, ont été démenties par des faits nouveaux, personne ne songe plus à les défendre. C'était comme une végétation parasite, comme des herbes folles qu'il est utile d'arracher au plus tôt, si l'on veut que l'arbre porte des fleurs et des fruits.

Ne convient-il pas tout autant de traduire nos doctrines, — œuvre laborieuse, — en français de bon goût et de style pur? Le génie de notre langue, comme celui de notre race, se distingue précisément par son aptitude à l'expression de la pensée philosophique. La netteté des mots, la vivacité de l'allure, la logique des constructions rendent les écrivains français capables de faire vivre et de fixer les idées les plus abstraites et les plus hautes. La langue française est si belle, que grâce à ses charmes incomparables, certaines conceptions nuageuses, les théories compliquées, les systèmes vides prennent l'apparence d'une limpide et élégante clarté. Mais des prouesses d'académiciens ne sont pas toujours utiles à la philosophie. Mgr d'Hulst et l'abbé de Broglie ont démontré naguère par leurs exemples qu'il était possible de faire parler à saint Thomas la langue de Descartes et de Cousin. Si le surmenage continuel d'une vie trop extérieure n'avait pas dispersé et avant le temps usé ses forces, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris aurait pu écrire quelque grand ouvrage de psychologie ou de métaphysique, dans le

style alerte et précis dont il possédait le secret. Nul n'était mieux préparé que lui à cette sorte de travail, nul n'avait qualité égale pour accréditer auprès des esprits soucieux d'impartialité et de sincérité nos doctrines traditionnelles. Seuls les livres bien écrits survivent à leurs auteurs. A une époque où le talent abonde, où la langue de notre pays a plutôt gagné que perdu en simplicité et en souplesse, il se trouvera, nous l'espérons bien, des philosophes capables de revêtir les thèses conçues par notre grand docteur, de la forme française, le plus universel, le plus humain des vêtements.

Ainsi, les maîtres nouveaux concilieront aux principes thomistes les justes sympathies du monde pensant. Il est douloureux de le constater, on nous a longtemps jugés avec une légèreté et un mépris que l'ignorance excusait à peine. J'ai cité tout à l'heure ce professeur contemporain qui, pour montrer l'insuffisance de la scolastique, la déclarait bonne tout au plus à combattre les erreurs opposées à ses enseignements. M. Paul Janet, désireux de réfuter par l'absurde la théorie de la matière et de la forme, se contente de reproduire la phrase suivante de Tolet : « La forme substantielle du feu, c'est un principe actif par lequel le feu, avec la chaleur pour instrument, produit le feu[1]. » Méthode facile, assurément, que celle-là, mais plus commode que logique et sérieuse. Je n'ai pas vérifié le texte attribué au célèbre jésuite. Je suppose que cette tautologie est bien authentique, il me semble seulement excessif d'en rendre responsable un système qui repose sur des preuves assez solides pour qu'après tant de controverses, beaucoup d'hommes intelligents l'acceptent et le défendent. La science, au seizième siècle, était encore dans la période embryonnaire. Tolet appliquait les principes scolastique aux faits tels qu'ils étaient connus et interprétés par son époque. Les philosophes d'aujourd'hui n'agissent pas autrement. Ayons soin de distinguer toujours la spéculation métaphysique des domaines réservés à l'expérience. On n'analyse plus comme il y a trois cents ans le phénomène de la combustion, mais renoncerait-on à l'explication reçue de nos jours, le problème de l'essence des corps pourrait être résolu aussi bien qu'hier par le système des formes substantielles. Quelle doctrine, je ne dis pas philosophique, mais morale, mais scientifique ou politique, ou sociale, ou littéraire résisterait jamais aux railleries d'un Molière ou d'un Labiche, s'il était permis de jeter le ridicule sur ce qui est

1. *Philosophie de Leibniz.* Introduction, p. 9.

respectable. à l'aide d'exposés incomplets et surtout inexacts?

Nos ambitions s'étendent plus loin, nous espérons que la culture de la scolastique ne sera plus le privilège exclusif du clergé. Il y a trente ans, un ancien ministre plénipotentiaire le comte Domet de Vorges, occupait une place honorable parmi les propagateurs de la philosophie catholique. C'était un isolé et qui n'appartenait pas à la catégorie des licenciés et des docteurs, c'est-à-dire des membres de l'enseignement. Aujourd'hui les cas analogues, quoique moins rares, sont encore des exceptions. Il nous faut des disciples et des émules dans les rangs laïques, hommes du monde, et même professeurs des établissements officiels, facultés, lycées ou collèges ; par conséquent nous devrons obtenir que le thomisme soit tout simplement enseigné au moins aux élèves des institutions secondaires que nous dirigeons; le problème est à l'ordre du jour. Plusieurs fois déjà, la société qui, sous le titre d'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, groupe dans des congrès annuels le plus grand nombre des supérieurs et des professeurs de nos petits séminaires et de nos collèges libres, en a étudié consciencieusement la solution pratique. Tout récemment encore, M. l'abbé Peillaube, doyen de la Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris, présentait aux lecteurs cultivés, avec l'approbation du cardinal archevêque de Rouen, et de Mgr de la Porte, ancien évêque du Mans, un opuscule, dont le signataire, *Miles Christi*, développe vigoureusement la thèse que je vais exposer en quelques mots. Les conclusions de cet ardent chevalier du divin roi paraîtront peut-être audacieuses, mais elles sont logiques. Il ne craint pas de demander, par exemple, « aux chefs d'établissements secondaires catholiques s'il serait tellement difficile d'établir parmi leurs élèves l'usage de couronner l'année de philosophie par le baccalauréat de philosophie scolastique passé concurremment avec celui de l'université[1]. » Et il ajoute qu'il a essayé, réussi une première fois, et espère obtenir bientôt à cet égard d'autres succès.

Il est évident, en effet, que le devoir est d'enseigner à la jeunesse la meilleure doctrine philosophique, c'est-à-dire celle qui permet à l'esprit de s'approcher le plus près possible de la vérité totale. Aucune raison ne peut empêcher les maîtres attachés à leur devoir de choisir, entre deux systèmes, le plus complet, le plus fort, le plus sûr. Qu'on ne reproche pas à l'école traditionnelle un soi-disant abus de la métaphysique,

1 *Introduction de la scolastique dans l'enseignement secondaire*, p. 153.

ou bien encore l'usage d'une terminologie surannée. Des idées justes ne sont pas plus obscures que les rêveries chimériques du panthéisme ou les perpétuels jeux de mots auxquels se livrent les phénoménistes et les pragmatistes de notre siècle. L'initiation à la scolastique exige sans nul doute du temps et des efforts, mais les principes clairement exposés et expliqués, le fonctionnement de la méthode bien compris, le labeur devient facile, on marche sur un terrain ferme et l'on sait où l'on va, tandis que trop souvent le lecteur des ouvrages philosophiques contemporains est déconcerté par des confusions et des contradictions que la pensée flottante de tel ou tel maître n'a pas su éviter; qu'on publie un ou deux bons manuels, car l'enseignement purement oral a ses dangers, ce sera le moyen le plus efficace de répondre aux objections des timides et des non convaincus. Un volume dans lequel des définitions nombreuses et claires empêcheraient les amphibologies et les équivoques, où les thèses seraient présentées d'une manière vivante, c'est-à-dire dans leurs rapports avec les principes essentiels de la philosophie, où enfin la psychologie expérimentale et l'histoire des systèmes auraient leur place nécessaire, quoique non prépondérante, rendrait les plus grands services à notre cause. Nous l'attendons avec confiance, car en France surtout, ce qui est indispensable au progrès de la connaissance du vrai et de la pratique du bien ne se fait guère longtemps attendre.

D'une objection utilitaire qui pourrait arrêter quelques esprits, je dois dire quelques mots. Ne serait-il pas à peu près impossible de concilier l'étude de la philosophie scolastique avec les nécessités urgentes de la préparation au baccalauréat? Nos candidats n'iront-ils pas tout droit à l'insuccès, imbus par notre faute d'idées réputées étranges, habitués à écrire leurs dissertations dans un langage démodé, parfois même incompréhensible? Erreur. Nous ne sommes plus au temps, je l'observais au commencement de cet article, où régnaient dans les facultés et les collèges officiels une sorte d'orthodoxie philosophique. Le dogmatisme est devenu chose rare dans le corps professoral de l'Université; soit progrès de l'esprit de tolérance, soit espèce d'impuissance à prendre parti pour un système quelconque, la plupart des examinateurs demandent aux élèves plutôt la connaissance des doctrines avec une certaine habitude de l'analyse et de la discussion, que la défense de telle ou telle idée. Des conclusions présentées et logiquement amenées trouveront grâce devant leurs yeux, même si elles ne s'ac-

cordent pas avec celles qu'ils préfèrent, pourvu que l'on observe toujours les règles du respect et de la courtoisie. Nos futurs bacheliers doivent profiter de cette disposition favorable à leur liberté. Qu'ils s'efforcent de raisonner clairement, qu'ils mettent dans leurs pensées de l'ordre, une netteté ferme et quelque chaleur, enfin qu'ils aient soin d'écrire en bon français, leur admission ne souffrira aucune difficulté.

Rien ne s'oppose donc à la réforme de l'enseignement philosophique dans les maisons d'éducation catholique. Elle s'accomplira aisément si deux conditions peuvent être réalisées : la formation toujours plus sérieuse de professeurs résolus à suivre la voie tracée, en second lieu le retour de nos jeunes gens aux études classiques. Nous n'aurons pas de résultats suffisants, si les familles persistent à tenir en suspicion les vieilles habitudes françaises, sous ce prétexte spécieux, mais erroné, que la culture précoce des sciences prépare mieux aux carrières utiles. Le grand obstacle est là. Pour aboutir au succès, il nous faut dans tous nos collèges des classes bien peuplées d'élèves de philosophie.

Au moment de finir cet article, un mot de saint Paul me revient à la mémoire : *Semper discentes et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes*. Ils étudient sans cesse, dit l'Apôtre, en parlant de certains hommes de son temps, mais ils n'arrivent jamais à la connaissance de la vérité[1]. Ce trait, évidemment dirigé contre les adeptes des hérésies qui affligèrent l'Eglise naissante, n'atteint-il pas aussi les penseurs rationalistes de notre temps? Ni la hauteur des vues, ni la puissance du travail, ni l'étendue et la profondeur des informations, ni d'ordinaire la sincérité ne manquent aux philosophes contemporains. Ils savent beaucoup, et pourtant la vérité, j'entends les principes inébranlables et les idées d'ensemble, leur échappe toujours. Ne nous y trompons pas, loin de se plaindre des résultats insuffisants de longues recherches, la plupart s'en glorifient comme de faits honorables et nécessaires. Il convient, en effet, affirment-ils de nous bien persuader que nous ne pouvons pénétrer le fond des choses, et que c'est folie de prétendre asseoir sur des bases immuables un système général du monde. Notre science, à quelque degré qu'elle s'élève, restera éternellement fragmentaire, donc incomplète, et la sagesse avertie par l'expérience nous impose une modestie, une réserve que n'ont pas connues les générations précédentes. Celles-ci aspiraient à la conquête des secrets intimes

[1] Tim. III, 7.

de la nature; plus raisonnables, parce que mieux éclairés, nous croyons simplement au progrès intellectuel, comme au progrès social. Notre destinée et notre devoir sont de nous rapprocher constamment du terme ; ils sont assez beaux, assez nobles, pour que notre courage ne défaille jamais.

Si néanmoins la raison nous a été donnée pour une réelle utilité, il importe qu'elle nous renseigne exactement sur la signification de notre vie. Pourquoi sommes-nous ici-bas? Où allons-nous? L'humanité dépend-elle, oui ou non, d'un être supérieur appelé Dieu? Par quelle méthode nos droits et nos obligations seront-ils dégagés de la multitude des faits et nettement démontrés? Ces questions, aussi vieilles que notre race, supposent la légitimité de la spéculation philosophique. En vain répétera-t-on que nous ignorons le fond de tout. Cet aveu loyal et juste n'empêche pas qu'il nous soit possible de connaître assez bien la vérité pour être sûrs que, dans un bon nombre de cas, nos affirmations ont une valeur absolue, non pas seulement dans l'ordre de l'action, mais dans celui de la pensée. Le scepticisme, négation ou doute, c'est-à-dire l'affirmation du néant, guette comme une proie facile quiconque rejette le dogmatisme élémentaire que je viens de formuler. Quand on pose le principe du scepticisme, il faut tomber dans l'abîme qu'il dissimule mal aux regards de ses victimes.

Or, nous estimons, nous catholiques du vingtième siècle, que la doctrine spiritualiste n'a rien à gagner aux compromis qu'on lui propose avec les hypothèses qui, pour mieux simplifier la solution des problèmes, en suppriment ou bien en altèrent quelques-unes des données essentielles. Nous avons besoin d'une philosophie qui, tout en s'élevant au-dessus des notions du bon sens, ne les contredise jamais, qui analyse sans détruire, distingue pour ne pas confondre, explique, mais en écartant l'arbitraire et l'artificiel, enfin recule le plus loin possible les frontières de l'incompréhensible. Cette philosophie existe ; l'Eglise l'a conservée, défendue, cultivée, elle nous la présente aujourd'hui, après tant de déceptions cruelles, comme la seule qui reste encore debout et puisse satisfaire les esprits. C'est être sincère catholique d'abord et puis homme intelligent, bon Français, ami de la vérité et du bien, que d'en souhaiter, surtout d'en préparer la renaissance glorieuse et féconde.

† C.-P. Sagot du Vauroux,

Evêque d'Agen.

SILHOUETTES DE GUERRE

LE GÉNÉRAL MARCH

Parmi les hommes qui ont joué, qui jouent et qui vont continuer à jouer un rôle décisif dans la constitution et la formation des armées immenses que les Etats-Unis mettent sur pied, au premier rang des officiers de l'armée régulière, il faut mettre le général Peyton March, chef de l'état-major général de l'armée des Etats-Unis.

Peyton Conway March est l'un des six fils, tous capables et remarquablement doués, d'un professeur américain de philologie. Son père, feu le professeur Francis A. March, grand savant, était une autorité reconnue dans tout ce qui touchait à l'histoire, à l'origine et aux dérivations des mots. Il était tenu pour un expert dans toutes les questions philologiques et son mérite lui avait valu les grands honneurs que lui avaient décernés les universités d'Angleterre aussi bien que celles de son pays. Il était connu, dans le monde savant anglo-saxon, sous le nom du « Grand Old Man of Lafayette ». Ce sobriquet ne le rattachait en rien au glorieux général de la guerre de l'Indépendance. Il lui venait du « Lafayette College », établissement presbytérien célèbre aux Etats-Unis, fondé en 1826 à Easton, capitale du comté de Northampton, en Pennsylvanie. C'est au Lafayette College que le professeur March faisait ses cours, et c'est à Easton que le général March reçut le jour, le 27 décembre 1864. Il a donc cinquante-quatre ans.

Le professeur March avait des idées arrêtées en matière d'hygiène et d'éducation et les vieux habitants d'Easton se plaisent à rappeler que le professeur, parcourant les rues de

la ville, avec ses six garçons courant nu-pieds derrière ses talons, était un des spectacles remarquables de leur ville.

De ces six garçons, quatre, en comprenant le général, sont aujourd'hui fameux.

L'un d'eux, Alden March, est un des plus brillants « editors » (directeurs de journaux) de la presse américaine. Son nom est intimement lié avec le *New-York Times* et avec la *Philadelphia Press*. Il est aujourd'hui directeur de ce dernier journal. Un autre des frères du général, Francis A. March junior, suivit les traces de son illustre père. Il se consacra à la philologie. Il est une grande autorité dans toutes les questions qui se rapportent à cette science. Il a été un des auteurs du fameux *Century Dictionary*. Ses concitoyens l'ont élu « mayor » (maire) d'Easton, berceau de sa famille. Un autre frère, John Lewis March, s'est également consacré au professorat. Il occupe aujourd'hui avec distinction une chaire à l'Union College, Schenectady (New-York).

Tout naturellement le futur général fit ses études au « Lafayette College » où son père avait conquis sa réputation. Il y obtint, après ses examens en 1884, un A. B. (diplôme de « Bachelor of Arts, » bachelier ès lettres). Dès leur première jeunesse les fils de Francis A. March étaient connus pour leur intelligence et leur facilité. « Je serais à blâmer si je n'offre pas cela à un des garçons du professeur March. Ils semblent capables de faire bien n'importe quoi. » C'est cette opinion, ainsi formulée, d'un membre du Congrès des Etats-Unis, qui ouvrit, dit-on, à celui qui est aujourd'hui le général March la porte de la carrière des armes. Ce que voulait offrir le « Congressman » était une place à l'Académie militaire de West Point. Elle revenait de droit à l'aîné des frères, mais touché par le grand désappointement de Peyton, qui avait manifesté déjà du goût pour le métier militaire, il y renonça et la lui laissa. Peyton entra donc à West Point. C'était bien la carrière qui convenait à « Bob » March, pour lui donner le nom sous lequel le général est connu dans toute l'armée américaine.

En 1888 Peyton March, après avoir passé avec succès ses examens à la « West Point Military Academy », était nommé second lieutenant au 3e régiment d'artillerie. Nous avons eu précédemment l'occasion de faire remarquer que les officiers américains se marient souvent très jeunes. En 1891, n'étant encore que second lieutenant, il se mariait. Sa femme, précédemment Mrs Josephine Cuningham, de Washington,

mourut au bout de trois ans de mariage, en 1894, l'année même où il était nommé premier lieutenant. Dans ce nouveau grade il fut affecté au 5e régiment d'artillerie. Peu de temps après, il suivit les cours de l'Ecole d'artillerie (United States Artillery School) au Fort Munro, en Virginie. Il y passa avec succès les examens, en 1898. Sur ces entrefaites la guerre éclatait entre l'Espagne et les Etats-Unis.

L'enthousiasme, très remarquablement provoqué et entretenu par une campagne de presse admirablement faite, avait non seulement amené des engagements volontaires en nombre infiniment plus considérable qu'il n'était nécessaire, mais des dons de toute nature affluaient de tous les côtés. C'est ainsi que M. John Jacob Astor avait fait don au gouvernement d'une batterie d'artillerie de montagne complète qui reçut le nom de « Astor Battery ». Avant même que son personnel fût au complet, Peyton March en reçut le commandement. La batterie Astor ne fit pas partie du corps expéditionnaire de Cuba, mais elle fut affectée à celui des Philippines, dont les grandes îles, très accidentées et coupées de montagnes très élevées, nécessitaient l'emploi de l'artillerie de montagne. Ce fut à la tête de cette batterie que Peyton March fit partie du corps expéditionnaire, qui, après que le commodore (depuis amiral) Dewey se fut emparé de l'arsenal de Cavite, et eut établi le blocus de Manille, avait été organisé, sous les ordres du major général Merritt, pour se rendre dans l'île de Luçon. Le premier objectif était Manille, bloquée sur le front de mer par la flotte américaine et au nord et à l'est, à terre, par les bandes du chef philippin Aguinaldo. Devant l'attaque menée par mer et par terre de ce corps expéditionnaire, fort de 641 officiers et 15 058 hommes renforcé des Philippins, Manille, le 13 août, capitula.

La batterie Astor avait pris une part active aux opérations et son chef avait été cité avec éloges. Dès que les négociations, qui devaient aboutir au traité de paix signé à Paris le 10 décembre 1898, avaient été entamées, après la conclusion de l'armistice, les Américains avaient rapatrié de nombreux contingents de leurs volontaires pris non seulement parmi les troupes ayant fait partie de l'expédition de Cuba, mais aussi parmi celles du corps expéditionnaire des Philippines. La batterie Astor fut de ce nombre. Elle rentra aux Etats-Unis pour être licenciée à New-York. Son chef se trouvant sans commandement, repartit pour les Philippines comme adjoint à l'état-major du général Mac Arthur.

On sait comment le général Aguinaldo, depuis longtemps chef du mouvement révolutionnaire aux Philippines, qui avait été déporté par le gouvernement espagnol après le soulèvement de 1897, était revenu dans l'archipel à bord d'un navire de guerre américain, au début de la guerre hispano-américaine, et avait débarqué à Manille le 19 mai 1898. Il avait aussitôt organisé une armée avec laquelle il avait pris une part importante, à côté des troupes américaines, aux opérations contre Manille. Mais si Aguinaldo avait consenti à admettre l'établissement d'un protectorat américain sur les Philippines, il était résolument opposé à la prise de possession de l'archipel par les Etats-Unis. La proclamation de la république philippine dont il s'était déclaré le président avait amené une situation très tendue entre Philippins et Américains, et le 4 février 1899, à la suite d'un incident qui ne fut qu'un prétexte, la mort d'un soldat philippin tué pendant la nuit sur les lignes américaines, les hostilités éclatèrent. Si les Philippins étaient matériellement hors d'état d'opposer longtemps à leurs adversaires une résistance régulière, ils étaient toutefois capables de faire une guerre de partisans. Cette campagne de guerillas dura près de deux ans et fut marquée par de nombreux engagements souvent sérieux, dans des régions difficiles, mal connues des Américains, et très favorables à la défense.

Peyton March y prit une part active. Sa conduite dans l'affaire du 13 août 1898 près de Manille lui avait valu d'être nommé au grade de capitaine dans l'armée régulière des Etats-Unis. Puis il avait été nommé major des volontaires, et en cette qualité avait été appelé au commandement du 33e régiment d'infanterie volontaire [1]. Il prit ainsi part aux principales opérations dans l'île de Luçon. Il se distingua tout particulièrement au combat livré près de Porae, le 28 septembre 1899, et à celui de San Jacinto, le 11 novembre suivant. Sa brillante conduite dans ces affaires lui valut d'être nommé lieutenant-colonel des volontaires des Etats-Unis (U. S. Volunteers). Peu après sa conduite au combat livré

[1] Ainsi qu'il a été expliqué a cette place à propos du général Bliss, la nécessité de créer sur l'heure des cadres pour les nombreux corps formés avec les volontaires qui s'étaient présentés en très grand nombre pour prendre part à la guerre contre l'Espagne, avait fait donner à de nombreux officiers de l'armée régulière des grades supérieurs dans les troupes volontaires. Ces grades n'étaient accordés qu'à titre temporaire et après la guerre, en rentrant dans l'armée régulière, la plupart des titulaires reprirent leurs grades réguliers.

le 2 décembre à la passe de Tilad, affaire où fut tué le général del Pilar, et, trois jours après, à celui de Cayan, lui valaient le grade de « Colonel ».

Toute la partie centrale et septentrionale de l'île de Luçon tomba au bout de quelques mois aux mains des troupes américaines. A mesure qu'elles avançaient, les territoires conquis étaient organisés en districts à la tête desquels étaient placés des officiers choisis avec soin et à qui étaient confiés tous les pouvoirs.

Le colonel Peyton March fut un des premiers désignés pour ces missions. Il fut d'abord chargé du gouvernement civil et militaire du district de Lepanto-Bontoc et de la moitié méridionale d'Ilocus Sur [1]. Il administra cette région de février à juin 1900 et fut ensuite mis à la tête de la province d'Abra jusqu'en février 1901. Les progrès ininterrompus des troupes américaines, les défaites successives des bandes philippines avaient fait tomber aux mains des Américains un nombre très considérable de prisonniers. D'abord éparpillés, répartis entre divers commandements, leur administration avait donné lieu à de fréquentes difficultés. Le colonel March, qui avait fait la preuve de ses qualités administratives et de ses talents d'organisation dans les commandements de province dont il venait d'être chargé pendant un an, fut nommé « Commissaire général des prisonniers dans les îles Philippines ». En avril 1901, Aguinaldo avait été capturé. Le 1er juillet suivant, le gouvernement des Etats-Unis déclarait l'insurrection terminée et faisait paraître une proclamation confiant à un gouvernement civil les îles Philippines. La veille, le 30 juin, les fonctions de commissaire général des prisonniers philippins avaient cessé d'exister et Peyton March, cessant d'être colonel de volontaires, rentrait dans l'armée régulière, comme capitaine dans l'artillerie de campagne. Il recevait le commandement de la 19e batterie « U. S. Field Artillery ». Le 20 mars 1902, il était présenté pour le brevet avec la mention : « for distinguished gallantry in action » (pour bravoure signalée sur le champ de bataille).

La discipline sévère qu'il avait maintenue dans les troupes placées sous ses ordres, ses brillantes qualités et sa vaillance au feu, avaient fait de lui une des personnalités en vue de la campagne des Philippines. Toute l'armée connaissait et

[1] Ilocus Sur, province sur la côte nord-ouest de Luçon, avec une population de près de 200 000 habitants.

appréciait « Bob » March. Ses chefs le tenaient en haute estime. En 1903, il entrait à l'état-major général dont il devait faire partie jusqu'en 1907.

Il n'était pas attaché à l'état major général depuis un an lorsque, dans les premiers jours de février 1904, la guerre éclatait entre la Russie et le Japon. L'attaque, avant toute déclaration formelle de guerre, de la flotte russe par l'amiral Togo à Port-Arthur causa une vive émotion dans les milieux politiques américains qui, d'une façon générale, n'avaient pas cru, malgré la tension des rapports entre les deux futurs belligérants, à l'imminence des hostilités. Le succès inattendu de l'amiral japonais, mettant d'un seul coup hors de combat plus de la moitié des forces navales russes dans la mer Jaune, ce qui assurait au Japon, pour le début des opérations tout au moins, la maîtrise de la mer, et le débarquement dès le 21 février de la douzième division japonaise à Chemulpo, firent une grande impression aux Etats-Unis. Dès ce moment les Américains et l'état-major général à Washington, qui connaissaient fort bien toutes les difficultés que la Russie, mal préparée, ou pour mieux dire nullement préparée, allait rencontrer dans sa mobilisation, considéraient la victoire des Japonais comme certaine. Le gouvernement décida, dès les premiers jours, de faire étudier de près les opérations, et le capitaine Peyton March fut désigné pour les suivre comme attaché militaire à l'armée japonaise. Sa mission dura de février à novembre 1904, c'est-à-dire pendant toute la période des grandes batailles du Yalu, de Nansahn, de Ta-shih-chiao, de Liaoyang, du Sha-ho et des premiers assauts contre Port-Arthur. Le temps qu'il passa au milieu des troupes japonaises lui apporta des enseignements précieux; non seulement il constata ce qu'était la véritable guerre moderne, mais il étudia de près et vit à l'épreuve l'organisation militaire d'une grande armée nationale, dont la petite armée régulière des Etats-Unis n'avait pu lui donner idée.

A son retour en Amérique, il rentra à l'état-major général qu'il quitta à sa promotion de major au 6e régiment d'artillerie de campagne, le 25 janvier 1907.

Sa mission à l'armée japonaise, ses services à l'état-major l'avaient mis de plus en plus en vue et avaient accru la réputation qu'il avait acquise aux Philippines. Bien qu'il ne fût arrivé au grade de major qu'à l'âge de 43 ans, — l'avancement était fort lent dans l'armée régulière, — il était regardé

comme un des officiers ayant le plus d'avenir. Aux grandes manœuvres de campagne qui eurent lieu à Fort-Riley, dans le Kansas, en août et septembre 1908, il fut désigné comme chef des arbitres. Il donna à cette occasion dans différentes circonstances des preuves de rapidité de jugement et de connaissances tactiques, qui accrurent sa réputation dans l'armée. Chacun sait, en effet, que, dans les grandes manœuvres, il n'est pas fréquent de voir les deux partis accepter toujours la décision de l'arbitre comme la « vraie » solution. Ce fut pourtant le cas avec Peyton March, aux manœuvres du Kansas.

En avril 1911, il était nommé « Adjutant general by detail »[1]. Le 12 septembre de la même année il était nommé adjudant général du département du Missouri[2]. Nommé lieutenant-colonel du 6e régiment d'artillerie de campagne le 8 février 1912, il était encore fait « adjutant general by détail », le 26 août 1912. La guerre le trouva major général.

***

Dès que l'envoi de troupes américaines en France eut été décidé par le président, le major général March fut désigné pour prendre le commandement de l'artillerie du corps expéditionnaire Il arriva avec les premiers contingents, — on sait que l'avant-garde de la première division américaine débarqua le 27 juin. — Pendant neuf mois, il fut à la tête de l'artillerie américaine en France. Cette période fut surtout celle de l'organisation et de l'instruction des troupes. Bien que les corps composant les forces mises sous les ordres du général Pershing fussent à proprement parler des troupes d'élite appartenant les unes à l'armée régulière, les autres aux « Marines » (à l'infanterie de marine), et un certain nombre aux meilleurs éléments de la garde nationale, il était nécessaire de mettre les officiers et les hommes au courant des nouvelles méthodes de guerre. Le général March

[1] Dans l'armée américaine une nomination à un grade « by detail » est une nomination temporaire, par laquelle un officier fait fonctions du grade supérieur; ainsi un colonel peut être nommé major général by detail. Il remplit les fonctions de major général, mais il n'en a ni le rang réel, ni la solde du grade de major général.

[2] Le Missouri, comme tous les Etats de la République, avait jusqu'à la guerre sa milice ou garde nationale indépendante. Elle était composée d'infanterie et d'artillerie, avec un effectif total de 256 officiers et 3320 hommes. Bien que non maritime, le Missouri avait une milice navale de 16 officiers et 210 hommes. Il y avait également sur ce territoire des garnisons de troupes régulières de l'armée fédérale.

n'eut donc pas l'occasion, excepté vers la fin de son séjour en France, de voir les soldats américains en action.

La première nouvelle de l'entrée en ligne de troupes américaines vint d'un rapport officiel de l'état-major allemand annonçant que quelques soldats américains avaient été faits prisonniers dans un raid en Lorraine, en février 1918. Peu après, le gouvernement américain confirma le fait que les Américains étaient sur le front de Lorraine, occupant certaines sections de la ligne entre Verdun et Baccarat. La première action offensive des Américains se produisit au milieu de février 1918, quand, un mercredi dans l'après-midi, les batteries américaines prirent part à la préparation d'artillerie précédant l'attaque française de la Butte de Mesnil, attaque qui réussit complètement[1].

Le 5 mars 1918, le général major Peyton March était appelé à remplacer comme chef d'état-major général de l'armée des Etats-Unis le général Bliss. En retournant en Amérique prendre possession de son poste, il avait eu la satisfaction de voir l'arme à laquelle il appartient et qu'il avait commandée en France pendant neuf mois, faire brillamment ses débuts au feu.

L'armée américaine accueillit avec grand plaisir la nouvelle de la décision du Département de la guerre et du Président de confier le poste de chef d'état-major général à un officier aussi complètement au courant que le général March des problèmes qu'avait à résoudre l'armée américaine en France, à un officier qui avait, par l'exercice de son commandement dans le corps expéditionnaire pendant sa première période d'entraînement, et par un contact effectif avec les généraux alliés et leurs troupes, été à même de se rendre compte, *de visu*, de la situation, de ses possibilités et de ses exigences.

En mai de cette année le major-général Peyton March était nommé « full general ». Pendant qu'il était « de ce côté-ci de l'eau », il se plaisait à répéter ce que lui avait dit le général Robertson, que quand lui, Robertson, avait des idées

[1] Ces quelques détails n'ont rien de secret. Ils ont été publiés par le gouvernement américain; ils ont été répétés largement par la presse américaine; ils ont été reproduits par la presse anglaise et, en les répétant ici, je ne donne à l'ennemi « aucune information de nature à l'aider dans ses opérations ». Le lecteur peut les trouver, avec beaucoup d'autres renseignements plus précis et plus complets, dans le volume X, chapitre CCV, et le volume XI, chapitre CCXLIX de *The Great War*, par H.-W. Wilson et J.-A. Hammerton. Ce dernier est l' « editor of Harmsworth History of the World », nom qui me dispense d'en dire plus long.

pessimistes, il avait toujours trouvé qu'une visite aux tranchées était très réconfortante.

La prise de possession par le général March de ses nouvelles fonctions coïncida donc avec les débuts de l'offensive allemande du 21 mars. Si les premiers succès des Allemands causèrent une vive émotion aux Etats-Unis, ils ne firent qu'accroître la résolution de vaincre à n'importe quel prix. « Lorsque l'armée américaine sera en pleine force, disait le 3 mai à New-York M. Daniels, le secrétaire de la Marine, l'Allemagne sera définitivement condamnée. Ne parlons pas d'envoyer trois millions d'hommes ou cinq millions. Nous sommes dans la guerre, et nous la ferons jusqu'au bout, cela dût-il durer tout l'été, tout l'hiver, toute cette année, toute l'année prochaine, cela dût-il durer vingt ans. » Lorsque M. Baker, secrétaire de la guerre, au nom du gouvernement, se présenta à la même date devant le Comité militaire de la Chambre des Représentants, à propos de « l'Army Appropriation Bill », il demanda que le Congrès supprimât toute limite au nombre d'hommes à lever pour le service de l'armée et donnât pouvoir d'appeler autant de millions d'hommes qu'il serait nécessaire pour écraser l'Allemagne.

Le résultat fut la nouvelle loi militaire à la rédaction de laquelle le général March prit une part capitale. Il était revenu ayant acquis la conviction que la seule manière de triompher de la redoutable machine militaire allemande était de « l'étouffer sous le poids des masses » et que c'était aux Etats-Unis à fournir ces masses et à les fournir aussi rapidement que possible.

Le 15 août dernier le nouveau « Man-Power Bill » du gouvernement était présenté au Sénat, avec un rapport du Comité des Affaires militaires, recommandant des mesures rapides et citant en ces termes le général March :

Le but de l'Amérique est de fournir un « man-power » suffisant pour balayer les Allemands. La seule manière de balayer les Allemands est que l'Amérique poursuive ce but avec toutes ses forces.

La politique du département de la guerre est de mettre en France le nombre maximum d'hommes, afin de raccourcir la durée de la guerre. D'après les chiffres fournis par le Prévôt-Maréchal, général Crowder, nous avons trouvé que nous pouvions nous embarquer sur un programme de 80 divisions en France à la date du 30 juin 1919, avec 18 divisions en Amérique. Ces divisions, en chiffres ronds, sont fortes de 40 000 hommes par division.

Nous comptons avoir en France, pour le 30 juin 1919, tous les

hommes obtenus à la suite du changement proposé dans la loi, soit environ 2 300 000 hommes.

Le Président a définitivement annoncé que, à partir de ce moment, la politique militaire américaine est concentrée sur le front ouest, et il a refusé d'être détourné de ce but unique.

Le général March a déclaré qu'il était sans réserve en faveur de l'utilisation d'hommes jeunes. Habituellement, dit-il, les jeunes gens entre dix-huit et vingt ans ne sont pas mariés, ils ne se sont pas encore établis dans la vie, ils n'ont pas de charges, et, physiquement, ils valent mieux que des hommes plus âgés. Le général March exprima ensuite sa conviction qu'une armée de 4 millions d'Américains en France, opérant conjointement avec les Alliés et sous les ordres d'un commandant en chef unique, nous mettrait *à même de percer la ligne allemande quand nous voudrons.*

En même temps le Prévôt-Maréchal, général Crowder, annonçait que les plans avaient déjà été préparés pour l'inscription de 13 millions d'hommes additionnels, qui tomberont, en vertu du bill présenté, sous l'application de la loi de « Selective Service ». Le résultat sera que près de 25 millions d'hommes auront été enregistrés depuis le commencement de la guerre.

Dans une interview du même jour le général March déclarait qu'il y avait à cette date (15 août), en France trente et une divisions complètes de troupes américaines. Il avait précédemment fait connaître que chaque division américaine était forte de 40 à 45 000 hommes, d'où il suit que les forces américaines montaient à cette date à environ 1 400 000 hommes [1].

Discutant l'utilisation et l'emploi du « Man-Power », de la puissance en effectifs des Etats-Unis, le général March avait affirmé à nouveau sa conviction : « C'est à nous, — les Américains, — qu'il appartient de gagner la guerre, et nous pouvons la gagner. Combien de temps cela prendra-t-il? Cela dépendra entièrement de ce que nous ferons. Si nous traînons là-dessus et si nous envoyons seulement des forces insuffisantes, nous jouerons simplement le jeu des Allemands. »

D'après le rapport du Comité des Affaires militaires, M. Baker, le secrétaire à la Guerre, a fait connaître que la politique du président Wilson était la concentration des forces américaines sur le front occidental (comprenant l'Italie) et que « désormais la théorie arrêtée est que nous devons forcer la décision et gagner la guerre sur le front occidental ».

Le général Peyton March est le premier conseil du Président et de M. Baker en tout ce qui touche les questions de cette

[1] *Exchange*, télégramme de New-York du 15 août, reçu à Londres le 16.

nature. S'il est résolument pour le commandement unique, il est aussi résolument pour le front unique, et cette opinion n'a pas été, sans négliger pour cela d'autres considérations importantes de politique générale et purement américaines, sans influence sur l'attitude du président Wilson relativement à l'intervention militaire à Vladivostock et en Sibérie.

Dans un article fort intéressant dû à un écrivain très renseigné sur les intentions de l'état-major général américain, nous trouvons les considérations suivantes :

En août 1918, il y a dans l'armée américaine plus de 2 600 000 hommes, dont 1 400 000 ont traversé la mer pour combattre en France. A l'automne l'armée des Etats-Unis comprendra au minimum 3 millions d'hommes dont plus de la moitié sera en France. Au printemps prochain l'armée comprendra 4 millions ou 5 millions d'hommes, avec 3 millions de combattants en France ou en Allemagne, et si la guerre continue jusqu'en 1920, l'armée américaine sera alors forte de 7 500 000 hommes à 8 millions d'hommes, dont 5 millions combattront en Allemagne et probablement en Autriche également. Après cela, s'il est nécessaire, l'armée sera portée à 10 millons d'hommes. Aucune puissance humaine ne peut entraver ce programme. L'Allemagne est totalement impuissante à l'arrêter[1].

Le 20 août, M. Baker et le général March furent de nouveau entendus par le Comité des Affaires militaires de la Chambre des représentants qui désirait obtenir d'eux de nouvelles explications relativement à certains passages du « Man-Power Bill ». Elles sont intéressantes, car elles prouvent surabondamment la résolution du gouvernement, c'est-à-dire de M. Wilson et de ses conseillers militaires, de lever de nouvelles et puissantes armées pour hâter la fin de la guerre. Répondant à une question posée par un des membres du Comité, le général March affirma avec force que « son programme de 80 divisions mettrait, pensait-il, les Alliés à même d'écraser les Allemands l'année prochaine (en 1919), sur le front occidental où doit se décider l'issue de la guerre, quels que soient les événements qui puissent se produire en Russie ou ailleurs. » Le général ajoutait qu'il espérait continuer d'expédier chaque mois pendant l'automne et l'hiver 250 000 hommes, et augmenter encore ce nombre quand viendrait le printemps. Interrogé ensuite sur les facilités de transport, le général répondit que le rapport envoyé par M. Stettimus sur le développement des ports français était extrêmement encourageant, et qu'on pouvait compter sur M. Schwab pour produire les navires en nombre tel qu'il y en aurait plus que

[1] M. Booth Tarkington, dans *the Field*, août 1918.

suffisamment pour les besoins militaires. La confiance manifestée par le général March dans le *Shipping Board* a été peut-être, dans ses déclarations du 20 août, ce qui a produit le plus d'impression sur les membres du Comité. De même que M. Baker, il voulait surtout bien montrer au Congrès la nécessité d'une action rapide avec toutes les forces des Etats-Unis, afin de profiter de la situation et de « gagner » rapidement la guerre. Or des déclarations du chef d'état-major général, le Congrès a acquis la conviction que les Etats-Unis doivent et peuvent être les vainqueurs l'année prochaine.

Ces déclarations ont fait le meilleur effet dans tout le pays et la presse les a chaleureusement approuvées. Bien que, aux Etats-Unis, il n'y ait jusqu'à présent aucune trace de la dislocation produite par la guerre dans la vie économique des autres nations belligérantes du côté des Alliés, l'opinion publique se rend compte que, si la guerre se prolonge, le contre-coup se fera sentir en Amérique, et elle est résolument en faveur de n'importe quelle mesure capable de produire le maximum de résultats dans le minimum de temps. Aussi a-t-elle accueilli avec vive satisfaction les déclarations pleines de confiance du général March devant le Comité des Affaires militaires, et approuve-t-elle le « Man-Power Bill ». Elle le considère comme donnant la certitude entière de la victoire.

La concentration en France, au milieu de l'été prochain, d'une armée de 80 divisions sera plus que suffisante, dit un des plus grands journaux new-yorkais. Une division américaine de 40 000 hommes est plus de trois fois plus forte qu'une division allemande. En conséquence, 80 divisions américaines équivalent à 240 divisions allemandes. Or ce n'est qu'avec 180 ou 190 divisions que l'armée allemande s'est mise en mouvement. en mars dernier, pour remporter rapidement la victoire finale. Pour l'année prochaine, l'état-major allemand se trouvera en face d'une supériorite numérique de deux contre un en faveur des Alliés, sans tenir compte de la Russie, où il faudrait peut-être renvoyer des divisions de l'Ouest. Avant l'inauguration de la nouvelle méthode de surprise, il y eut, il est vrai, une époque où les Allemands étaient en face des Alliés, sur le front ouest, dans la proportion de deux contre trois et où ils purent néanmoins se défendre avec succès. Ils furent cependant alors obligés de céder du terrain, ainsi que le prouve la retraite stratégique d'Hindenburg, au commencement de 1917.

En 1919, ils auront à tenir tête non pas seulement à une pression égale à deux contre un sur toute la ligne, mais en outre à la concentration de deux ou trois grandes masses de choc alliées, les menaçant de désastres sur plusieurs points à la fois[1].

[1] *New-York Evening Post*, 19 août 1918.

Aussi l'immense majorité de la presse demande-t-elle le vote immédiat du bill :

Le vote rapide d'un bill ayant pour but de donner à l'Amérique une armée de 5 millions doit être désiré par tout observateur de la situation militaire, par tout avocat sincère d'une paix prompte et décisive. Des coups de marteau, rapides et continuels, donnés par les Alliés, finiront l'affaire dans le temps le plus court. Les effectifs pour donner le coup de grâce doivent venir d'Amérique[1].

Si nous avons besoin d'une armée de 5 millions d'hommes, ayons-la aussi promptement que possible[2].

L'Amérique a déjà fait la démonstration de son empressement à satisfaire toute demande que les Alliés peuvent faire dans cette guerre. Quand c'est une question d'hommes, ils arrivent en nombres qui étonnent franchement ces puissances et qui étonneront l'ennemi[3].

Comme le major général Léonard Wood, qui, revenant à Washington d'une visite en France, au moment où l'offensive allemande semblait la plus menaçante, déclarait devant le Comité militaire du Sénat sa conviction qu'il n'y avait « aucune possibilité pour les Allemands d'atteindre leurs objectifs apparents, les ports de la Manche et Paris », le général March n'a cessé d'affirmer qu'ils ne pouvaient réussir dans cette tentative, mais il considère que si on n'écrase pas l'Allemagne sous le poids, elle peut prolonger encore la lutte, d'où la nécessité pour lui, « to smash Germany at any price », de l'écraser à tout prix. Le « Man-power Bill » en fournit les moyens et on peut compter que le général qui en est un des auteurs principaux, sinon le principal, en tirera immédiatement toutes les ressources nécessaires. « C'est aux Etats-Unis à gagner la guerre, a-t-il dit, et ils la gagneront. »

De tournure très militaire, d'apparence grave, le visage sévère, éclairé par des yeux énergiques, la moustache et les cheveux grisonnants, le général March est un soldat taciturne, réservé, sur le compte duquel il ne court pas beaucoup d'anecdotes. Il n'a jamais recherché les distractions, et une des rares qu'il se permette est le « poker ». Mais il n'accepte jamais de jouer que pour un enjeu insignifiant. « Ce n'est un joueur, me disait un de ses amis, ni avec les cartes, ni avec la vie des hommes. »

MILES.

[1] *Kansas City Times.*
[2] *Louisville Courier and Journal.*
[3] *Richmond Times and Despatch.*

LA PROPAGANDE MARITIME

EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

En 1870-71, l'Allemagne n'existait pour ainsi dire pas, au point de vue maritime; la France était alors la seconde puissance navale du monde aussi bien comme marine militaire que comme marine marchande. Grâce à sa maîtrise de la mer, elle put faire venir d'au delà les océans les vivres, les matières premières, les munitions qui lui étaient nécessaires pour combattre, et elle put ainsi prolonger sa résistance, retarder de quelques mois l'échéance que la désorganisation de son armée, par rapport à l'armée allemande, rendait fatale. Elle avait laissé péricliter sa puissance militaire en face de la puissance allemande qui grandissait toujours; elle paya cette faute de deux provinces, de 5 milliards et de la perte de son prestige dans le monde. Son amoindrissement politique devait amener une diminution de son commerce mondial et, par conséquent, frapper durement son industrie, parce que les commandes vont toujours aux puissants. Elle se releva cependant, grâce précisément à sa situation maritime et coloniale avec une rapidité qui étonna le monde et qui, marque de sa vitalité, eut dû faire réfléchir son ennemi.

Au lendemain de la victoire germanique, l'influence allemande grandissait; en même temps que son commerce mondial, son industrie prenait un essor inouï.

Si pendant la guerre de 1870-71 la marine française n'a rien entrepris contre les côtes allemandes, c'est qu'elle n'aurait eu à bombarder que des villes ouvertes, besogne qui lui répugnait, ou quelques points fortifiés dont la chute ne pouvait avoir aucune influence sur la suite de la guerre. Si elle ne bloqua pas les côtes de l'Allemagne comme nous les bloquons actuellement, c'est que celle-ci avait à sa disposition

toutes les ressources des puissances européennes voisines et que ce blocus eût fait naître d'inextricables difficultés entre nous et les puissances maritimes dont le commerce eût subi des pertes considérables.

D'un autre côté, les opérations sur terre avaient pris rapidement une tournure défavorable pour nous, et nous dûmes rappeler nos escadres et envoyer nos marins combattre à terre.

L'Allemagne comprit la leçon : l'énergie de la résistance française dûe à la force de la marine montra à l'Empire allemand le danger que lui faisait courir sa faiblesse sur mer. Première puissance militaire, il lui fallait devenir une grande puissance maritime, industrielle, commerciale, destinée à supplanter, un jour, l'Angleterre sur les marchés du monde. Et, dès son accession au trône, Guillaume II lança son appel : « L'avenir de l'Allemagne est sur les flots! »

Tout était à créer : usines, chemins de fer, voies commerciales, ports, canaux et surtout entraînement populaire vers la mer, vers ces questions maritimes dont jusqu'alors les foules n'avaient jamais entendu parler. C'est la tâche immense qu'entreprit le kaiser et dans laquelle il réussit.

Nous n'avons point à nous occuper ici de ce qu'il fit pour l'industrie, pour les chemins de fer, les canaux, pour ce merveilleux canal de Kiel qui joint la mer du Nord à la Baltique, abrite la flotte et lui permet de passer en quelques heures de l'une à l'autre, mais seulement de ce qu'il fit pour pousser son peuple vers les choses de la mer.

Il fallait une propagande intense; il fallait que toujours, en tout lieu, à tout âge, le peuple entendît parler de la mer et des avantages qu'il retirerait de son exploitation.

Sous l'impulsion de l'empereur, le *Deutsche Flottenverein* ou *Ligue maritime allemande* fut créé le 30 août 1898. Des sections locales se fondent aussitôt dans toutes les villes, presque dans tous les villages; ligues indépendantes les unes des autres dans leurs moyens financiers, mais dépendant d'une section de province relevant elle-même d'un comité central pour chaque Etat confédéré. Ces comités dépendent du Comité général d'Empire dont le président était en 1902 le grand-amiral en retraite von Koestner.

L'Empereur fut le protecteur de la Ligue, mais il n'en fit point partie; le chef effectif fut son frère le prince Henri de Prusse. L'un des fondateurs les plus actifs fut Alfred Krupp, ami de l'empereur. Dans chaque Etat, chaque province, les personnages les plus éminents tinrent à se mettre à la tête

des comités, les faisant ainsi bénéficier de tout le prestige attaché à leur personne; ce furent bien souvent des membres de la famille régnante dont la personnalité était par suite en dehors et au-dessus de tous les partis. Un grand nombre de personnages officiels offrirent aussitôt leurs services et recrutèrent le plus grand nombre possible d'adhérents pris indistinctement dans toutes les classes de la société. La composition de la Ligue fut populaire, mais absolument centralisée et disciplinée; toute l'organisation gouvernementale, les bureaux des gouvernements provinciaux, les hôtels de ville, les écoles, furent mis à sa disposition.

Ce ne fut point une institution privée comme sont les *Ligues Maritimes* en France, aux État-Unis et en Angleterre, mais une vaste organisation *officielle* ayant une influence et un pouvoir politiques; organisation destinée à diriger les électeurs et à peser ainsi sur le Reichstag qui avait montré une grande résistance à voter les fonds demandés pour la marine. Elle adresse des vœux au gouvernement, qui, de son côté, lui *demande des services.*

Des Assemblées générales comprenant des délégués de toutes les provinces ont lieu chaque année tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, villes maritimes autant que possible. De même les sections locales se réunissent fréquemment.

La Ligue a des comités dans les pays étrangers et elle en reçoit des subsides; le président de ces comités est souvent le consul allemand; avant la guerre, il existait de ces comités de la Ligue Maritime allemande à Paris, à Cherbourg, par exemple.

La Ligue n'admet pas seulement des membres individuels, mais des sociétés, des clubs, des corporations; le taux des souscriptions est laissé à la générosité des souscripteurs et les plus humbles veulent donner sachant que leur obole est pour la patrie. Tous les agents de la Ligue étant volontaires, travaillant à titre gratuit, les frais généraux sont peu élevés et presque tout le budget va à la propagande.

Il fallait d'abord toucher le peuple pour obtenir un résultat immédiat, puis la jeunesse dont la conquête porterait ses fruits pour le développement de l'avenir.

A Berlin et dans quelques grandes villes, un musée naval est créé, on y réunit des graphiques, des modèles de bâtiments; on y fait des conférences avec projections lumineuses destinées à frapper l'intelligence et l'imagination.

On parcourt régulièrement les villes : on y fait de temps

en temps des expositions; l'on y ménage un terrain avec un étang sur lequel de petits modèles simulent un combat naval, avec manœuvres, bombes, tirs d'artillerie : une musique militaire célèbre la victoire de l'un ou de l'autre camp. Dans chacune de ces expositions, quelle qu'en soit la nature, une salle est toujours réservée à la marine, à ses graphiques, à ses modèles de cuirassés, de navires de commerce, de torpilleurs, de sous-marins, de torpilles, de canons, de moteurs.

Puis vient le cinématographe qui, plus que les projections parle aux yeux, appelle les réflexions, passionne la foule.

Toutes les sociétés scientifiques organisent plusieurs fois par an, des conférences sur les marines de guerre ou de commerce, avec statistiques comparatives des diverses marines du monde, montrant les progrès de la marine allemande qui tendait à concurrencer la marine anglaise et qui bientôt dépassait la marine française. Une armée de conférenciers, de savants, de professeurs, d'officiers, d'employés de toutes les administrations, étaient mobilisés dans ce but.

Au ministère de la marine, une section technique, comprenant un certain nombre d'officiers, se tenait en rapport avec toutes les sections provinciales, leur fournissait tous les renseignements intéressant les marines nationale ou étrangères, leur envoyait les publications de toute provenance en documents susceptibles de favoriser la propagande. Elle pourvoyait les divers journaux de documentations spéciales, et il n'est pas un seul d'entre eux qui n'ait, plusieurs fois par semaine, publié des articles de vulgarisation maritime. Des livres populaires de chansons maritimes furent répandus à des milliers d'exemplaires; beaucoup d'entre elles avaient pour sujet le mot de l'empereur : « L'avenir de l'Allemagne est sur l'eau! »

La Ligue a comme organe la revue mensuelle *Die Flotte*, qui a le plus grand tirage de toutes les revues mensuelles allemandes; on la trouve dans tous les restaurants, les hôtels, les auberges, chez les coiffeurs, presque dans toutes les maisons. Dans chaque numéro paraît une revue des questions maritimes, et presque tous les Allemands la lisent.

Des avis sont transmis par la Ligue à tous les centres d'affaires, aux journaux, aux autorités diverses; des « tracts » de toute nature sont destinés à tenir l'opinion en éveil. La Ligue prenait position dans toutes les questions intéressant la puissance navale, partie par la presse, partie par des feuilles volantes, partie par sa revue.

Le peuple allemand étant ainsi tenu au courant de toutes

les questions maritimes, un grand mouvement populaire s'organisa; et l'on vit bientôt les Chambres de commerce faire des pétitions pour demander l'augmentation de la marine.

C'était surtout la jeunesse qu'il fallait toucher; là, les résultats devaient être à longue échéance; mais l'impression devait être plus profonde, plus durable. Cette mission fut dévolue aux professeurs, aux instituteurs. Aux murs des classes, entre les cartes géographiques et les tableaux des poids et mesures, furent appendus des placards revisés tous les ans et portant des graphiques qui, représentant la puissance allemande, les marines anglaise, française, inculquaient aux enfants cette conviction que l'Allemagne a besoin d'une grande marine. D'autres montraient ce que devait être la marine allemande, ce dont elle grandissait chaque année. Nous avons trouvé de ces tableaux dans toutes les écoles des villages de l'Alsace reconquise et les avons remplacés par des similaires français.

La Ligue organisait des voyages d'écoliers et d'ouvriers au bord de la mer; on organisa même des voyages en mer pour professeurs et écoliers provenant des divers Etats.

Des cartes postales, des timbres à coller sur les lettres ornés des armes de la Ligue et représentant des sujets maritimes étaient vendus partout.

Dans un autre ordre d'idées, des œuvres de bienfaisance étaient fondées, destinées à venir en aide aux infortunes des marins ou des soldats ayant pris part aux expéditions lointaines; des « maisons de marins » pour sous-officiers et marins de la marine impériale ou de la marine de commerce étaient créées dans les ports militaires et les ports de commerce, avec la collaboration du fameux Ballin, président de la grande ligne Hamburg-Amerika et ami personnel de Guillaume II; c'étaient autant de centres de propagande navale; des bourses étaient fondées sur les navires-écoles professionnels des marins du commerce.

La *Ligue maritime allemande* s'interdisait rigoureusement la politique : elle en fit un jour, cependant, à l'instigation du chancelier von Bulow; le nombre de ses adhérents diminua instantanément de plusieurs milliers de membres et elle faillit périr. Cette erreur fut bien vite réparée.

La flotte anglaise étant venue dans la Baltique en août 1905, la Ligue, dans un but de propagande, fréta un schooner de Stettin pour conduire ses membres et le public à bord des navires anglais. Un grand nombre de journaux publièrent des

statistiques montrant l'alarmante infériorité de la flotte allemande par rapport à la flotte anglaise et la nécessité urgente de l'accroître rapidement. La liberté des mers était menacée par cette suprématie due au patriotisme du peuple britannique, alors que la nation allemande hésitait à faire des sacrifices pour se donner la flotte dont elle avait besoin.

A partir de ce moment, les articles de journaux peignirent l'avenir allemand sous les plus sombres couleurs; l'Allemagne, entourée d'ennemis qui désiraient sa perte, ne pouvait être sauvée que par sa marine.

Grâce à cette action incessante du *Flottenverein* et des pouvoirs publics, le tonnage de la flotte de guerre allemande devient, dès 1905, supérieur à celui des flottes de toutes les autres nations, sauf la France et l'Angleterre; mais déjà les Allemands se considèrent comme supérieurs aux Français dont la flotte vieillie, sans vitesse, manquant d'homogénéité, n'est, ainsi que le disent les Français eux-mêmes, qu'une « flotte d'échantillons ». Cette supériorité ira en s'accentuant jusqu'en 1914, grâce à l'admirable organisation allemande.

Les Français, disent les journaux germaniques, ont leur flotte dispersée sur deux mers; ils ont de nombreux ports à protéger; les ports allemands sont difficilement accessibles à une attaque par mer : la flotte allemande est concentrée sur une mer unique; elle battra séparément les deux portions de la flotte française avant qu'elles aient eu le temps de se réunir. Les Allemands ayant pleine confiance de battre les Français sur l'eau, il est certain que leurs armements nouveaux sont dirigés contre les Anglais qui ne s'y sont pas trompés. A la suite de cette propagande, d'innombrables meetings eurent lieu en faveur de la création d'une marine capable de lutter contre la marine anglaise; des généraux, des amiraux, des présidents de province, les professeurs les plus distingués de l'Université, démontraient à la nation que la capacité anglo saxonne était un danger pour l'Allemagne. Des livres, pamphlets vendus ou distribués gratis, créèrent une agitation qui obligea le Reichstag à voter les crédits nécessaires.

Cette puissante organisation, soutenue par 200 000 propagandistes, a amené en quelques années à la *Ligue maritime allemande* près de 1 500 000 adhérents; chiffre formidable. Elle a fait naître dans le cœur des enfants l'amour de la mer, dans l'esprit des adultes la conviction qu'une puissante marine est indispensable à une nation qui veut être grande et pros-

père. Dans cette conviction, tous les partis sont unis.

L'histoire de l'antiquité nous montre une situation identique.

Les Romains étaient militaires, ils n'étaient pas marins. Leurs ennemis les Carthaginois étaient puissants sur mer, et grâce à cette puissance, ils firent durer la première guerre punique vingt-trois ans.

Les Romains ont compris; ils construisent des galères, battent la flotte carthaginoise en plusieurs rencontres, portent la guerre en Afrique, et Carthage signe la paix.

Pendant la seconde guerre punique, Rome est maîtresse de la mer; malgré les prouesses d'Annibal, Carthage est vaincue à nouveau, ce qui lui reste de flotte est incendié par les Romains. La guerre a duré dix-sept ans.

Pendant la troisième guerre, Carthage n'a plus de marine; elle est bloquée par terre et par mer. Assiégés, les habitants se défendent avec héroïsme, mais elle succombe, elle est livrée aux flammes et le nom carthaginois disparaît. Cette dernière guerre a duré trois ans.

L'histoire est un perpétuel recommencement; comme les Romains, les Allemands d'avant 1870 n'étaient pas marins; ils veulent le devenir, être maîtres comme eux de la mer et du monde; détruire la France d'abord, puis l'Angleterre. Le *Delenda est Carthago* de Caton a été remplacé par le *Gott strafe England* du soldat allemand.

Que fait la *Ligue maritime allemande* pendant cette guerre? Sans posséder sur les détails de son action des renseignements bien complets, nous savons cependant qu'elle a poursuivi son œuvre avec une extrême énergie et que ses protagonistes, ses chefs, ses conférenciers ont été les truchements permanents entre le kaiser et l'amirauté d'une part, le peuple allemand d'autre part, depuis le premier jour des hostilités. Peut-être est-ce à elle ou du moins à son inspiration que nous devons cette guerre sous-marine sur laquelle l'Allemagne comptait pour obtenir la victoire, qui nous cause des pertes sensibles, nous fait souffrir, mais est absolument impuissante à nous abattre.

Ce qu'il nous a été donné de voir de cette action, ce sont de nombreux livres sur la marine, des récits, des romans maritimes, montrant l'action de l'Allemagne sur mer; des ouvrages exaltant la guerre sous-marine et l'œuvre destructrice des marins allemands. De nombreuses gravures et des estampes en couleurs, des numéros spéciaux de journaux illustrés à tirages de luxe, des cartes postales montrent au

peuple les amiraux, les officiers commandant les sous-marins allemands, les actions maritimes, les torpillages : sur des jeux de cartes, au lieu des figures auxquelles nous sommes habitués, sont peints des bâtiments de guerre dont les caractéristiques sont indiquées. Sur un damier, au lieu de pions, on joue avec des cuirassés

Pour les enfants des jeux de construction leur permettent de bâtir des navires; des jouets représentent des sous-marins, des cuirassés, des marins, des forts. On peut citer en particulier un jeu mécanique par lequel un sous-marin attaque un navire, et, au choc contre un point particulier de sa coque, le fait voler en plusieurs morceaux. Si tous ces jeux n'émanent pas directement de la Ligue du moins ils sont inspirés par elle, recommandés par elle ; ils tendent à exalter le patriotisme des enfants à leur donner le goût de la mer ou celui de la guerre maritime avec ses dévastations.

La *Ligue maritime allemande* a réussi dans son action ; le peuple allemand s'est tourné vers la mer et l'Empire allemand doit sa puissance maritime au *Deutsche Flottenverein*. Au début de la guerre actuelle, la flotte militaire de l'Empire était la seconde du monde avec 34 cuirassés prêts, 7 croiseurs de bataille, 9 grands croiseurs cuirassés et 50 bâtiments moindres, sans compter des destroyers, des torpilleurs, des sous-marins. Quelques grands bâtiments ont disparu et nous savons que les arsenaux allemands sont en train de construire leurs remplaçants, de même que les chantiers de construction créent une flotte marchande nouvelle plus puissante que celle que nous avons forcée à se réfugier dans les ports neutres où nous comptons bien la saisir à la paix.

***

En France, nous possédons aussi une Ligue qui porte le nom de *Ligue maritime française*.

Fondée en janvier 1899 et reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 17 décembre 1905, elle a eu pour présidents successifs MM. Barbey, ancien ministre de la marine, Paul Doumer, l'amiral Gervais, Pierre Baudin, ancien ministre des travaux publics et de la marine ; son président actuel est M. Millerand[1].

Son but est de créer en France une opinion maritime afin de développer concurremment les quatre marines de

[1] Le siège de la Ligue est à Paris, 8, rue La Boëtie : on y trouvera tous les documents utiles pour être renseigné sur son action.

guerre, de commerce, de pêche et de plaisance, sans l'effort simultané et concordant desquelles la France ne peut vivre. La *Ligue maritime* s'est donnée pour mission de construire, par la marine, la plus grande France.

Placée et maintenue soigneusement en dehors et au-dessus de tous les partis, elle cherche à faire l'éducation maritime de toutes les classes sociales, à unir toutes les bonnes volontés et à réagir, par le nombre et la propagande de tous ses adhérents, sur le Parlement, la presse et les pouvoirs publics, afin d'obtenir les réalisations et les solutions desquelles dépend l'avenir économique du pays.

Propagande, enseignement et réalisations pratiques, voilà les trois modes d'initiative auxquels la *Ligue maritime française* a recours.

Le programme qu'elle propose au patriotisme des Français, chaque jour plus nombreux, réunis sous son pavillon, tient en ces quelques mots : *La renaissance maritime de la France.*

A l'heure présente, la *Ligue maritime française* vient d'atteindre *cent mille membres.* Elle est une des plus puissantes sociétés d'action nationale que possède notre pays. Elle est aussi l'une des plus actives.

Son organisation est aussi simple que robuste.

Un Conseil-Directeur de cent membres, — comprenant les noms les plus autorisés des marines de guerre, de commerce, de pêche et de plaisance, les représentants les plus qualifiés du Parlement, de la Presse, de l'Université, de la Législation, des grands Syndicats professionnels, — constitue le rouage central de l'Association.

Un Comité de dix membres, émanation du Conseil-Directeur, assure le fonctionnement statutaire de la Société.

Un Directeur, assisté et entouré de chefs de service, assume la charge matérielle de la marche effective de toute l'Association. — Onze commissions, fonctionnant à titre permanent, mettent au point toutes les questions qui sont en cours d'études ou qui peuvent se présenter.

Une Revue illustrée (mensuelle en temps normal et réduite actuellement par les restrictions) sert de lien entre tous les membres de l'Association et représente le plus fort tirage de tous les périodiques maritimes français.

Enfin trois cents sections locales ou scolaires et vingt sections nautiques d'enseignement pratique assurent en province, aux colonies et à l'étranger le fonctionnement et la propagande de la *Ligue maritime française.*

Le directeur actuel est M. Maurice Rondet-Saint, membre du Conseil supérieur de la marine marchande, connu pour ses nombreuses missions à l'étranger, notamment en Amérique, pour ses voyages d'études en Extrême-Orient et en Afrique, et aussi apprécié pour la série de ses ouvrages sur la marine et les colonies que pour la vigueur et la documentation de ses campagnes de presse.

A la tête des onze commissions sont placés : marine militaire, amiral Fournier; marine marchande, M. Tirman; fleuves, canaux, outillage des ports, M. Hersent; océanographie, M. Perrier, de l'Institut; enseignement, presse, propagande, M. Ferdinand Buisson; pêche, M. Hérubel; sports nautiques, docteur Charcot; assistance « Pour nos marins », Mme la comtesse de Béarn; droit maritime, M. Larnaude, doyen de la Faculté de droit; beaux-arts, M. Léon Couturier; cinématographie maritime, M. Paul Féval.

Trois commissaires généraux assurent les rapports avec les autorités alliées en France : M. le ministre plénipotentiaire Frandin pour les Etats-Unis; M. Lacour-Gayet, de l'Institut, pour l'Italie; M. le député Guernier pour l'Angleterre.

Parmi les principaux collaborateurs : les amiraux ou officiers de marine Rouyer, Darrieus, Besson, Bienaimé, Buchard, Le Léon, Le Cannelier, Touchard, Daveluy, Castex, Cloarec; l'ingénieur Laubeuf; les zoologistes Delage, Joubin, Berget; tous les directeurs des compagnies de navigation et des chantiers de construction; les écrivains maritimes Rousseau, de Rousiers, Maurice Loir, Victor Bérard, Lacour-Gayet de l'Institut, de la Roncière; les capitaines au long cours Pavy, Voizot de Lerma, Got; les députés Guist'hau, Le Bail, Siegfried, Ancel, Chaumet, Lanessan, Guernier, Bureau, Nail, Sibille; les sénateurs Herriot, Cabart-Danneville, Peytral, Chaumié, Cuvinot, Brindeau, de la Jaille, les représentants des pilotes, des inscrits, des assureurs, des pêcheurs, des armateurs, etc., etc.

Le délégué général est M. Marius Richard et le rédacteur en chef des publications est M. Georges G. Toudouze, l'écrivain maritime professeur au Conservatoire.

L'œuvre accomplie par la *Ligue maritime française* se divise en deux parts : son action pendant la paix, son action depuis la déclaration de guerre.

Pendant la paix, de 1899 à 1914, la *Ligue maritime* a eu une politique navale extrêmement active et portant sur tous les sujets qui touchaient à la grandeur maritime de la France. Bien que, durant cette période, les Français eussent beaucoup

de mal à saisir les nécessités qui imposent à notre patrie, sous peine de déchéance, une renaissance maritime entière, la *Ligue* a obtenu cependant d'éclatants résultats.

Par ses publications, sa Revue ordinaire, ses suppléments, son journal scolaire, ses tracts, ses conférences avec projections et cinéma, elle a mené une campagne générale ardente en faveur de la renaissance maritime; elle a organisé annuellement une Grande Semaine maritime, réplique de celles de Cowes et de Kiel; mené vivement des campagnes fructueuses en faveur de la construction intensive des sous-marins, d'un programme naval méthodique de guerre et de commerce, de l'autonomie des ports, du crédit maritime, de la centralisation des services de la marine marchande, de la modernisation des ports, de la réorganisation des canaux, du développement de la navigation à moteur, de l'intensification de la pêche par des procédés modernes, de l'installation de la T. S. F. à bord de tous les navires, de la transformation de nos lignes de navigation, des constructions navales de guerre, de commerce et de pêche.

Elle a obtenu en 1912 le vote de la loi sur l'autonomie des ports; en 1913, la création du sous-secrétariat d'Etat indépendant de la marine marchande; elle a collaboré à la rédaction des nouvelles conventions postales en 1912, aux recherches sur l'aviation maritime, la crise sardinière, la navigation sous-marine, la réforme de l'inscription maritime. Elle a organisé des croisières en France, aux colonies, à l'étranger; collaboré aux expositions de Bordeaux, Paris, Bruxelles, Anvers, Turin, Boulogne; aux congrès des Gens de mer, du Droit maritime, de la Navigation intérieure, des Chambres de commerce, des Sociétés de géographie, de Sauvetage et d'Automobile.

On peut dire qu'aucune grande question n'a échappé à son action : ni l'enseignement général pour lequel elle a créé l'Institut maritime, ni les rapports de la marine avec l'agriculture et le commerce, ni l'introduction des questions maritimes dans les programmes de l'enseignement, ni la répercussion de l'ouverture du canal de Panama sur la navigation française, ni le trafic dans la Baltique, ni l'influence française dans le Levant, ni les lignes de navigation française dans le Pacifique, etc.

De 1899 à 1914, la *Ligue maritime* a donc rendu au pays, — on a le droit de le dire, — d'éclatants services. Durant les premiers mois des hostilités, elle a dû ralentir son effort et

réduire momentanément son action; puis elle a repris cette action et elle l'a décuplée avec une énergie inlassable.

En quinze mois, d'octobre 1916 au 31 juillet 1918, elle a publié 350 000 exemplaires de sa revue illustrée, 54 000 exemplaires de numéros spéciaux, distribué gratuitement 655 000 tracts d'enseignement, cartes postales, etc., apposé dans les établissements d'enseignement 15 000 affiches scolaires et sur les murs à Paris et en province, 172 628 affiches de propagande. Elle a donné 421 conférences avec projections des films officiels du service cinématographique de la marine, 19 représentations de bienfaisance, organisé 3 expositions documentaires et 17 *journées du marin* en province. Elle a distribué 4900 volumes ou brochures sur la guerre maritime actuelle, organisé 11 concours dont 3 grands concours scolaires entre les 85 000 établissements d'enseignement de France, Corse et Afrique du Nord.

Par son énergique intervention, la *Ligue maritime* a obtenu la navigation de nuit sur la Seine pour le ravitaillement du bassin parisien; elle a organisé le Congrès des Chambres de commerce des ports pour réaliser l'autonomie des ports de commerce; elle a fait jeter les bases juridiques de la réparation des dommages causés par la guerre maritime; elle a réclamé la réparation des barques de pêche appartenant à des mobilisés, la construction intensive des bâtiments de commerce, le remorquage en mer, l'arrimage spécial des cargaisons contre les torpillages, le relevage des épaves des navires torpillés, l'organisation d'une marine coloniale, la mise à exécution du projet Suisse-Océan, la création d'un ferry-bac en Basse-Seine, etc.

Elle a organisé la foire de Rabat, la souscription nationale en faveur des héros de la marine marchande (13 février 1917) la solennité au cours de laquelle ceux-ci furent récompensés à la Sorbonne (16 décembre 1917), et la série des manifestations régionales en l'honneur des héros de la mer, — créé un fonds de caisse de 80 000 francs au bénéfice des œuvres d'assistance, présenté à deux millions de spectateurs le grand film officiel *les Marins de France.*

En ce moment même des conférences accompagnées de projections cinématogrophiques ont lieu successivement dans toutes les villes de France et attirent un grand nombre de spectateurs de toutes les classes de la société. Des représentations spéciales sont réservées aux élèves de toutes les écoles, quelles qu'en soient les croyances ou les tendances politiques.

L'enthousiasme avec lequel ces enfants applaudissent les

conférenciers ou les marins dont les images défilent devant leurs yeux montre qu'ils comprennent ce qu'ils voient et ce qu'on leur dit. La *Ligue maritime* a d'ailleurs édité pour la jeunesse un ouvrage spécial *le Livre de la mer*, par M. Georges-G. Toudouze; et elle a créé nne série de centres d'entraînement nautique pratique.

Grâce à cette intense propagande, le nombre des adhérents à la *Ligue maritime française* atteint 100 000. Nous sommes loin encore des 1 500 000 membres de *Flottenverein*, mais en Allemagne le gouvernement tout entier travaille pour lui; en France il se borne en général à témoigner à la *Ligue maritime*, qu'il suit ses efforts d'un œil bienveillant. C'est là une des raisons pour lesquelles les résultats matériels de l'action des deux Ligues sont si différents. La raison principale est que, depuis de nombreuses années, l'attention du peuple français est tournée vers l'Est en oubliant que la puissance sur mer pouvait seule lui donner la puissance sur terre.

Aussi, malgré les efforts des amis de la marine, au début de la guerre actuelle la flotte française comprenait 24 cuirassés dont quelques-uns très démodés, 19 croiseurs cuirassés, 12 croiseurs protégés ou non, un chiffre de petits bâtiments : destroyers, torpilleurs, sous-marins et un nombre de paquebots, de cargos, de bateaux de pêche trop évidemment insuffisants pour les besoins normaux du pays.

Notre flotte de guerre est actuellement la quatrième du monde, notre flotte marchande la cinquième avec tendance à descendre au sixième rang. Pas un des navires détruits par les sous-marins allemands n'a encore été remplacé!

Plus que jamais l'action de la propagande maritime est à cette heure œuvre nécessaire d'action nationale. L'effort de la *Ligue maritime française* se fait de jour en jour plus actif, plus pressant : il ne saurait être décisif que si le poids irrésistible de la masse des adhérents créait vraiment ce courant d'opinion publique sans lequel la marine nationale restera au-dessous de nos besoins économiques les plus pressants.

100 000 Français pénétrés de cette idée que, sans puissance maritime la France sera une nation languissante, c'est bien.

En face des 1 500 000 Allemands affiliés au *Deustche Flottenverein*, c'est trop peu. Combien de temps serons-nous encore 1 contre 15? Je le demande à tous mes compatriotes.

Vice-Amiral BESSON

LA SUPRÊME VICTOIRE

PERSONNAGES :

Florence VERNIER, 30 ans — LE PETIT NOEL, son fils, 10 ans — CAROLAN, père de Mme Vernier, 70 ans — PILOU, soldat, ordonnance du capitaine Vernier — LAMBUSQUET, propriétaire — MARCELLE, RAYMONDE, élèves de Vernier — UN DOMESTIQUE.

L'atelier du peintre Vernier, transformé pendant la guerre en ouvroir de lingerie pour les soldats. — Les chevalets sont relégués dans les coins, des estampes et quelques tableaux, dont un portrait bien en évidence, le portrait de Vernier, tapissent les murs.— Sur un des côtés, une panoplie, dont un drapeau français occupe le centre. — Sur les tables s'empilent les articles de lingerie. — Dans un coin, une machine à coudre, etc... — Dans le fond s'ouvre une large baie vitrée, permettant de voir les maisons d'en face.

SCÈNE I

MARCELLE — RAYMONDE — PILOU

Marcelle et Raymonde occupées à leurs travaux de lingerie. Pilou, en désœuvré, regarde les tableaux.

MARCELLE, *à Pilou.*

Il vous fait attendre ?

PILOU

Si seulement j'étais sûr qu'il vienne.

MARCELLE

Je pense qu'il ne tardera guère; chaque jour, depuis que son gendre est sur le front, M. Carolan rend visite à sa fille....., mais vous auriez pu tout aussi bien aller chez lui.

PILOU

J'en viens, mais là on m'a dit que je le trouverais ici..... Alors, vous comprenez qu'on ne peut pas se balader

toute la journée et, quand on ne connaît pas bien Paris, c'est tout un fourbi...... *(Sortant sa pipe)* ça ne vous gêne pas ?

MARCELLE

Je fournis même les allumettes.

PILOU

Merci... J'ai mon briquet. *(Il allume sa pipe.)* Alors, c'est pas vous Madame Vernier?

MARCELLE

Non. Mme Vernier est sortie.

PILOU

Alors, combien donc êtes-vous d'ouvrières dans c'te boîte. J'en ai déjà vu deux qui se trottaient quand je suis entré.

MARCELLE

Vous êtes ici dans l'atelier du peintre Vernier et nous sommes toutes ses élèves. Mais depuis la guerre, adieu la peinture! Nous fabriquons pour nos poilus des chaussettes et de bonnes chemises de laine. *(Elle lui montre une chemise.)*

PILOU, *galant.*

Rien qu'à l'idée de celles qui les ont faites, ils ne doivent pas s'embêter dedans.

RAYMONDE, *riant.*

J'espère surtout qu'ils y seront au chaud et si vous promettiez d'être plus sage, nous pourrions vous inscrire.

PILOU

Ce ne serait pas de refus... Mais il faut espérer que vous n'aurez pas cet embarras, la guerre se tire. *(Il s'approche de la table et soulève un chandail)* Bigre ! pour du beau travail, c'est du beau travail : et tout de même s'il fallait repiquer un hiver, je retiens son frère.

RAYMONDE, *à Marcelle.*

Au fait, nous pourrions bien le lui donner ; un soldat en vaut un autre.

MARCELLE

Tu sais bien qu'il est destiné au brave Pilou

PILOU, *ouvrant de grands yeux.*

Comment?... A Pilou?

RAYMONDE

Vous le connaissez?

PILOU

Oh! un peu, mon neveu; mais si c'est pour lui, c'est pas la peine de ficeler le paquet.

MARCELLE

Que voulez-vous dire... Serait-il tué?

PILOU, *son visage s'assombrit.*

Non... Ce n'est pas lui qui a été tué.

MARCELLE, *avec une nuance d'inquiétude.*

Alors...?

PILOU

Il faut vous dire que Pilou c'est moi.

MARCELLE

Vous, l'ordonnance de M. Vernier!

PILOU

Oui, du capitaine Vernier. *Il regarde le portrait, en face de lui.*

MARCELLE

Vous le reconnaissez?

PILOU

Il me semble bien que c'est lui, — mais tout de même, il marquait mieux que ça.

RAYMONDE, *à Marcelle.*

Attrape en passant, ma mie, je crois que ce chef-d'œuvre est de toi.

PILOU

C'est que peut-être vous ne l'avez pas vu en soldat. Il était beau en soldat. *(Plus sombre.)* Ah! vous pouvez me croire, jamais on ne verra plus un homme comme lui.

MARCELLE

Comment! On ne verra plus... Vous n'apportez pas de mauvaises nouvelles...?

PILOU

Sait-on jamais... Et puis courageux... Ah! les sales boches, va... Et qu'il n'en avait pas peur! Avec lui on ne craignait rien : on serait allé d'un coup jusqu'à Berlin, — quand il nous commandait on aurait dit qu'il n'en prenait que pour lui...

MARCELLE, *de plus en plus inquiète.*

Nous n'en doutons pas... Mais expliquez-vous... Est-ce lui qui vous envoie...?

PILOU, *hésitant.*

C'est lui, sans que ce soit bien lui... Alors c'est y bien sûr que vous n'êtes pas sa dame?

MARCELLE

Je vous ai déjà dit que non.

PILOU

Eh bien... il est mort.

MARCELLE et RAYMONDE

Mort!...

RAYMONDE

C'est impossible... vous aurez confondu...?

MARCELLE

Mme Vernier a reçu de lui ce matin même une lettre pleine d'entrain et de confiance...

PILOU

Oh! là-bas, on n'est pas malade bien longtemps ; quand on allume sa pipe on n'est jamais sûr de ne pas la finir dans l'autre monde. Pour lui, ç'a été plus long, — il a reçu une balle il y a aujourd'hui quatre jours ; c'est seulement le lendemain qu'il est mort... C'est moi qui suis allé le ramasser et qui l'ai porté à l'ambulance. Ah! je ne peux pas dire que je ne tiens pas à ma peau ; mais quand je l'ai vu couché, là, je me suis dit qu'il aurait mieux valu que la mauvaise balle eût été pour moi... Il fallait voir la tête des copains quand ils ont appris qu'il ne reviendrait pas.

MARCELLE, *accablée.*

Pauvre Mme Vernier, elle qui était si confiante ce matin. *(A Pilou.)* Est-ce qu'il a pu se reconnaître?

PILOU

Oui, mais pas bien longtemps; les majors l'ont tant travaillé qu'il a bien fallu qu'il se réveille... Alors il a voulu écrire à sa dame, par rapport au mioche, mais il n'a pas pu finir sa lettre, il ne voyait plus; alors il a dicté le reste à l'aumônier.

Comme je devais passer à Paris en allant en permission, et c'est lui qui me l'a encore signée, il m'a dit de porter la lettre, mais qu'il fallait d'abord la remettre au vieux, parce que moi, vous comprenez, pour parler à la dame de ces choses-là, ce n'est pas bien mon affaire.

RAYMONDE

Pourvu qu'elle ne rentre pas avant son père! *(A Marcelle.)* Est-ce que tu comptes rester? Il me semble que nous ne pouvons être qu'une gêne dans la scène qui se prépare.

(On entend le timbre d'entrée.)

Deux coups... C'est M. Carolan... *(Mettant son chapeau, à Marcelle.)* Viens-tu?

MARCELLE

Non, je ne me sens pas le courage de m'esquiver en ce moment.

(En sortant, Raymonde se bute contre Carolan.)

SCÈNE II

LES MÊMES — CAROLAN

CAROLAN

Eh!... pas si vite, ma belle enfant, je vous fais donc fuir... Ce que c'est que de n'avoir plus vingt ans, je vous aurais peut-être retenue.

RAYMONDE, *embarrassée.*

Vous m'excuserez, cher maître, il faut que je rentre chez moi.

CAROLAN

Pour illuminer, sans doute. Cette fois, au moins, les trophées qui traverseront Paris en vaudront la peine, et je regrette d'autant plus votre fuite, qu'aujourd'hui l'annonce de la victoire m'a bien enlevé cinquante ans... Voilà une déclaration rentrée, tan pis pour vous. *(Lui tendant la main.)* Allons, courez vite préparer vos lampions...

RAYMONDE

Au revoir. *(Elle sort précipitamment.)*

SCÈNE III

LES MÊMES (moins RAYMONDE)

CAROLAN

Quelle drôle de figure! *(A Marcelle.)* Vous aussi?... Et c'est tout l'enthousiasme que vous donne une grande victoire! De mon temps, les jeunes filles auraient embrassé tous les passants. En tout cas, vous au moins, je vous garde, et ce soir, nous allons faire ici une illumination à mettre en émoi tous les pompiers de Paris...

MARCELLE

Mme Vernier n'est pas rentrée avec vous?

CAROLAN

Non, je n'ai pas encore vu ma fille aujourd'hui, et j'ai hâte pourtant de lui faire part d'une bonne nouvelle... Son mari vient d'être décoré, j'en ai été avisé en haut lieu, et demain le *Journal officiel* l'annoncera *urbi et orbi.*

MARCELLE, *à part.*

Le viatique du mourant.

CAROLAN, *surpris.*

Décidément, rien ne peut vous émouvoir... *(Presque inquiet.)* Que se passe-t-il donc?

MARCELLE

Monsieur Carolan, il y a ici un soldat qui veut vous parler.

CAROLAN, *se tournant vers Pilou.*

A moi?... Que me voulez-vous, mon brave?

MARCELLE

C'est Pilou, l'ordonnance de M. Vernier.

CAROLAN

Son ordonnance!... Vous n'apportez pas de mauvaises nouvelles, j'espère?...

PILOU

Je vous apporte une lettre.

CAROLAN, *prenant la lettre et jetant les yeux sur l'enveloppe.*

Cette lettre n'est pas pour moi, elle est adressée à ma fille.

PILOU

Je sais bien, mais on m'a dit qu'il fallait vous la faire lire avant. Monsieur verra qu'elle n'est pas fermée.

CAROLAN. *Il lit la lettre; à mesure que ses yeux la parcourent, sa figure s'altère; il replie la lettre et demeure un instant atterré; puis, s'adressant à Pilou d'une voix sourde :*

Il est mort ?

PILOU

Oui, monsieur, il est mort.

CAROLAN

Y a-t-il longtemps ?

PILOU

Il y a trois jours; une heure après avoir écrit la lettre.

CAROLAN

C'est bien; merci, mon ami... *(Après un temps.)* Quelle blessure avait-il ?

PILOU

Une balle dans le ventre... là. *(Il désigne sur lui-même.)*

CAROLAN, *par saccade.*

A-t-il beaucoup souffert ?

PILOU

Des moments... Mais sur la fin il ne souffrait plus.

SCÈNE IV

LES MÊMES — LE PETIT NOEL

NOEL, *accourant, les mains chargées de lanternes vénitiennes.*

Bonjour, grand-père.

CAROLAN, *l'embrassant.*

Bonjour, mon petit... *(Avec angoisse.)* Est-ce que ta mère est rentrée ?

NOEL

Oui, elle est dans sa chambre... Elle m'a chargé de vous dire qu'elle vous gardait ce soir à dîner, et Mlle Marcelle aussi...

CAROLAN, *à part.*

Pauvre femme !... Allons..., c'est le moment... Comment le lui apprendre ?...

NOEL, *joyeusement.*

Les musiques doivent toutes passer sous nos fenêtres... *(Câlin.)* Tu veux bien rester avec nous, pas? On dit que ce sera épatant.

CAROLAN, *tristement.*

Oui,.., mon petit..., oui, je resterai.

NOEL, *battant des mains.*

Oh! chic, alors! Il ne manquera plus que papa. Je cours le dire à maman, elle sera aussi contente que moi.

CAROLAN

Non, reste mon enfant *(se raidissant)*, c'est moi qui irai.

(Il se lève et se dirige lentement vers la sortie.)

NOEL

Eh bien, moi, pendant ce temps, je vais préparer mes lanternes.

PILOU, *à Carolan.*

Avez-vous encore besoin de moi?

CAROLAN

Je vous serais reconnaissant de patienter encore un peu. Vous êtes la dernière personne qui l'ayez vu avant sa mort. Ma fille voudra sans doute vous parler.

PILOU

C'est bon. On ne peut pas vous refuser ça.

CAROLAN

Merci.

MARCELLE

Bon courage, Monsieur... *(Carolan sort.)*

SCÈNE V

LES MÊMES, moins CAROLAN

Marcelle a accompagné Carolan jusqu'à la porte, où elle demeure aux écoutes. Pendant quelques instants règne un silence douloureux. Pilou rallume sa pipe.

PILOU

J'aurais autant aimé m'en aller... Il faut bien que ce soit pour la femme de mon capitaine; car, voyez-vous, Mademoiselle, ça ne me fait pas plus de zigouiller un boche que de faire ça. *(Il tire une bouffée.)* Mais rien que de penser que je

vais voir cette pauvre dame, ça me fiche une trouille que j'aimerais encore mieux être sous les marmites.

MARCELLE

Je vous comprends, mais quand vous la verrez, le plus mauvais moment sera passé... *(A part.)* Dieu! Que se passe-t-il derrière cette porte? *(Regagnant sa place.)* Je ne sais lequel est le plus à plaindre, de celui qui annonce une triste nouvelle ou de celui qui la reçoit... Le ménage était si uni!

PILOU

Ah! vous ne me l'apprenez pas; et, pour ce qui est de lui, je puis vous dire une chose : c'est que, dans sa cagna, je l'ai vu souvent mettre des fleurs sous le portrait de sa femme comme devant une sainte Vierge.

NOEL, *qui est revenu prendre une nouvelle lanterne sur la table.*

Dites-moi, Marcelle, qu'avait donc grand-père, il n'était pas comme d'habitude.

MARCELLE

C'est bien naturel, mon petit, ton grand-père a du chagrin. *(Lui enlevant les objets qu'il tient.)* Il vaut mieux laisser cela pour aujourd'hui, — tu ne voudrais pas faire de la peine à ta maman.

NOEL

De la peine?... Mais c'est elle qui me les a achetées. Je vois qu'en face, tout le monde en met, — et puis les soldats ne seraient pas contents si on ne plaçait pas des lanternes.

PILOU

Oh! les soldats! mon petit, ce n'est pas ce qui les tourmente.

SCÈNE VI

LES MÊMES — CAROLAN. *Il paraît sur la porte.*

MARCELLE

Eh bien?

CAROLAN

Je viens chercher votre secours.

MARCELLE

Elle sait?

CAROLAN

Oui.

MARCELLE

Comment a-t-elle reçu le coup?

CAROLAN

Comme quelqu'un qui ne veut pas comprendre... Elle ne dit rien... Elle demeure comme pétrifiée et ce qui m'inquiète le plus, pas une larme...

MARCELLE

Je comprends..., c'est pour elle le désespoir sans issue.

CAROLAN

Sans doute, mais peut-être aussi fallait-il s'y prendre autrement. Je me sentais maladroit, je n'ai plus assez de souplesse pour une mission aussi pénible. Vous êtes femme, je sais qu'elle vous aime beaucoup et je suis sûr que votre présence lui fera du bien.

MARCELLE, *résignée.*

Si vous croyez... Mais je pense qu'il serait bon surtout de lui amener son enfant.

CAROLAN

Vous le voyez... Je n'y avais pas même songé... En cela comme pour tout le reste je m'en remets complètement à vous.

MARCELLE, *prenant Noël par la main.*

Viens, mon petit Noël.

NOEL, *en sortant.*

Grand-père, il faut garder le soldat avec nous, je l'aime bien.

(Marcelle et Noël sortent.)

SCÈNE VII

PILOU — CAROLAN

PILOU

Alors, comme ça, elle ne veut rien savoir, — le coup est venu trop vite; elle pouvait bien s'y attendre un peu tout de même, — les uns après les autres ils y ont presque tous passé.

CAROLAN

Sans doute, mais le malheur que l'on prévoit chez les autres on n'en accepte jamais même l'idée pour soi. Il faut songer aussi que la paix victorieuse n'est pas loin, que tous les visages anxieux commencent à se détendre, — on escompte déjà les joies du retour. — Puis tout d'un coup, quand on se croit enfin délivré de l'affreux cauchemar, apprendre qu'il s'est pleinement réalisé et se sentir seule désormais au milieu de l'allégresse universelle avec tous ses espoirs brisés... Elle ne s'en remettra pas...

SCÈNE VIII

LES MÊMES — UN VIEUX DOMESTIQUE — puis LAMBUSQUET

CAROLAN, *au vieux domestique qui entre, avec inquiétude.*

Est-ce que...

LE DOMESTIQUE, *remettant une carte.*

C'est un monsieur qui demande Madame.

CAROLAN

Vous savez bien que Madame n'est pas visible en ce moment.

LE DOMESTIQUE

C'est ce que je lui ai expliqué, mais il insiste, disant qu'il s'agit d'une affaire urgente, et qu'à défaut de Madame, il priait M. Carolan de le recevoir.

CAROLAN

Voyons cette carte... *(Il lit)* :

CAPITAINE MARS LAMBUSQUETT *(parlé)*, avec un double T.
Secrétaire de la Fédération du Commerce appliqué aux beaux-arts, payeur adjoint aux armées.
Ministère de la Guerre.

Voilà bien des titres, mais qui ne m'expliquent pas grand' chose.

PILOU

Mais en tout cas qu'il n'a pas volé son nom.

CAROLAN, *au domestique.*

Faites entrer.

SCÈNE IX

LES MEMES — LAMBUSQUET

LAMBUSQUET, *trente-cinq ans. — Mine d'un homme satisfait. — Tout flambant neuf dans un costume savamment galonné.*

Excusez-moi, Monsieur, de venir troubler votre douleur si respectable, mais je n'apprends qu'à l'instant l'immense infortune qui vient de frapper Madame votre fille... Aussi tout d'abord me fais-je un devoir de lui apporter, ainsi qu'à vous-même, mes patriotiques condoléances.

CAROLAN

Elle en sera très touchée, n'en doutez pas; mais je vous serais très reconnaissant de me dire en deux mots ce qui vous amène.

LAMBUSQUET

Je vois, Monsieur, que vous ne me connaissez pas, je suis le propriétaire de l'appartement occupé par Mme Vernier.

CAROLAN

Seriez-vous inquiet pour votre loyer ? Vous nous connaissez encore moins, Monsieur, et je serais surpris que ma fille eût invoqué...

LAMBUSQUET

Il ne s'agit pas de cela, Monsieur, je n'ai eu jusqu'à présent qu'à me louer de la ponctualité de Mme Vernier. Sa situation nouvelle, que je suis le premier à déplorer, pourra peut-être à l'avenir modifier notre situation réciproque, mais, je vous le répète, il ne m'est rien dû ; et la démarche que je me permets aujourd'hui n'est inspirée que par des sentiments qui doivent avoir place dans tous les cœurs français, car je crois superflu de vous dire qu'avant tout je suis patriote...

CAROLAN, *impatienté.*

Tant mieux pour vous, Monsieur, mais passons, s'il vous plaît.

LAMBUSQUET

En un mot, voici la chose. Vous savez que Paris illumine ce soir. Notre boulevard verra défiler le cortège officiel, officiel vous m'entendez bien, qui doit accompagner les trophées. Il faut donc que pas une fenêtre ne fasse tache dans cette

grandiose manifestation patriotique... Et je tiens à ce que mon immeuble se distingue entre tous.

CAROLAN

Et si je vous comprends bien, vous venez demander à ma fille d'illuminer.

LAMBUSQUET

Oui et non... Je dois tenir compte de sa situation nouvelle, et le grand principe de la solidarité m'ordonne de compatir à son infortune, mais je crois qu'il existe un moyen de tout arranger. Et tout d'abord, il est bien entendu que tous les frais de cette illumination seront à ma charge : je suis trop galant homme pour imposer à Mme Vernier un surcroît de sacrifice.

CAROLAN, *froidement :*

C'est tout ?

LAMBUSQUET, *décontenancé :*

Mais... Oui... Il me semble que je suis plus que raisonnable.

CAROLAN

Raisonnable !... Mais vous êtes tout simplement magnifique, Monsieur !... Et la seule objection que je puisse vous faire est qu'il me paraît tout à fait inutile de faire connaître à Mme Vernier vos délicates attentions.

LAMBUSQUET

Je vois, Monsieur, que vous n'avez pas saisi la haute importance de la manifestation qui se prépare. Un deuil privé ne saurait être, quelque sacré qu'il nous paraisse, une raison suffisante pour en compromettre le succès. Il faut savoir, quand la patrie le réclame, s'élever au-dessus de nos petites misères personnelles. Où irions-nous, ma foi, si chacun s'avisait d'afficher ses deuils en face de la joie populaire ? C'est le torrent qui doit tout emporter. Qui d'ailleurs peut dire qu'il n'a pas souffert de cette guerre ; et moi qui vous parle, tout le premier...

PILOU

Ah ! vraiment ?...

LAMBUSQUET

Mais oui, mon garçon, je ne parle pas de mon service à la Trésorerie de l'Armée qui ne me laisse que de rares loisirs pour mes affaires personnelles : je n'ai pas hésité, lorsqu'au

début de la guerre nous étions menacés de l'invasion, à quitter tous les intérêts qui nécessitaient ma présence à Paris pour suivre les pouvoirs publics à Bordeaux.

PILOU

Et vous n'avez pas reçu la croix de guerre?

LAMBUSQUET

Je l'ai méritée peut-être plus que bien d'autres. Vous êtes étonnants, vous, les gens du front; parce que vous recevez de temps en temps des obus, qui pour la plupart n'éclatent pas, vous vous imaginez être seuls à courir des dangers! Et les zeppelins donc! qu'en faites-vous? vous qui n'avez pas même su les arrêter à la frontière!

PILOU

Fallait y venir.

LAMBUSQUET

J'irai quand le moment sera venu.

PILOU

Oui, quand il n'y aura plus qu'à ramasser.

LAMBUSQUET, *se dressant.*

Ah ça, il me semble que vous vous oubliez devant votre supérieur hiérarchique...

PILOU, *se dressant à son tour.*

Mes supérieurs hiérarchiques sont ceux qui me commandent en face de l'ennemi : les autres, connais pas.

LAMBUSQUET, *furieux.*

Vous allez me donner immédiatement votre numéro matricule...

PILOU, *s'approchant de lui, très calme, et lui tapant sur l'épaule.*

T'es encor bien vieux jeu. Allons, mon gros, t'en fais pas, t'as une bonne place, garde-la... et fiche-nous la paix.

LAMBUSQUET

C'est intolérable!

CAROLAN

Il doit vous sembler inutile, Monsieur, de prolonger une scène aussi ridicule que déplacée, et je crois que vous n'avez plus rien à faire ici, pas plus avec ce soldat qu'avec moi.

SCÈNE X

LES MÊMES — FLORENCE VERNIER — NOEL — MARCELLE

Mme Vernier paraît sur le seuil, le buste rigide, les yeux fixes, et comme étrangère à ce qui se passe autour d'elle. Machinalement elle vient se planter devant le portrait de son mari qu'elle regarde longuement. Elle a été suivie de Marcelle tenant le petit Noël par la main.

CAROLAN, *bas à Marcelle.*

Eh bien?... *(Marcelle esquisse un geste de découragement.)*

(A Madame Vernier.)

Le soldat est encore là, désires-tu le voir?

FLORENCE, *sortant de son rêve et se tournant vers Pilou.*

Merci, mon ami... C'est bien vous qui m'avez apporté cette lettre?

PILOU

Oui, madame.

FLORENCE

Pouvez-vous rester jusqu'à demain?

PILOU

Si ça peut vous rendre service, je veux bien. A Paris, on a toujours des parents à voir.

FLORENCE

Je ne me sens pas la force de vous parler de lui en ce moment... Demain, peut-être... Acceptez-vous de revenir?

PILOU

A quelle heure?

FLORENCE

Quand vous voudrez.

PILOU

Vous pouvez compter sur moi, Madame. *(Se tournant vers Carolan.)* Je puis m'en aller cette fois. *(Carolan fait un signe d'assentiment.)*

FLORENCE, *voyant sortir Pilou.*

Je voudrais bien que l'on s'occupât un peu de lui.

PILOU

Merci, Madame, je connais le chemin.

(Il sort.)

FLORENCE, *qui en se retournant a vu Lambusquet.*

Ah! Monsieur Lambusquet... *(Un silence.)* Merci d'être venu.

LAMBUSQUET

Madame, je remplis en ce moment un devoir de bon voisin et de patriote... Et, à ce sujet, je venais...

CAROLAN

Par pitié, Monsieur, n'insistez pas!

FLORENCE

Que veut-il?

CAROLAN

Ce n'est pas la peine de t'en informer.

LAMBUSQUET

Je vous demande pardon, ma situation vis-à-vis de Mme Vernier me la rendra peut-être plus accessible. *(A Florence.)* Je venais vous demander, Madame, de me prêter vos fenêtres.

FLORENCE

Mes fenêtres?... Dans quel but?... *(Après un effort.)* Pour le défilé? Oh! Monsieur! Qui pourrait avoir le courage de venir ici aujourd'hui.

LAMBUSQUET

Vous vous méprenez sur mes intentions Madame..., il n'est pas question d'introduire chez vous des spectateurs. Dieu merci, je connais encore les usages. Comment pouvez-vous supposer chez moi un pareil oubli des convenances sociales? Il ne s'agit, comme j'ai eu l'honneur de l'expliquer à Monsieur votre père que de me laisser mettre votre étage à l'unisson des autres.

FLORENCE

Je ne comprends pas...

LAMBUSQUET

Oubliez-vous, Madame, que ce soir nous fêtons la victoire.

FLORENCE, *douloureuse.*

Ah!... C'est vrai... Vous fêtez...

LAMBUSQUET

Oui..., la gloire de nos armées, l'écrasement de l'ennemi héréditaire, le prochain retour de nos braves dans...

CAROLAN, *l'arrêtant brusquement.*

S'il vous plaît, Monsieur !

FLORENCE, *amèrement.*

Le retour... Le retour des autres... Ils sont tous en fête, et il faut que moi .. Voilà tout ce que vous avez à m'offrir pour me consoler... Merci, Monsieur!

LAMBUSQUET

Je n'ai pas la prétention de venir en consolateur, Madame, c'est à d'autres qu'il appartient de s'adresser à votre cœur d'épouse, je ne m'adresse moi qu'à la Française, et je vous crois assez patriote...

FLORENCE, *s'exaltant graduellement.*

Patriote!... Patriote!... Oui, je suis patriote, il faut que je sois patriote et pour cela que je me mette aussi de la fête; ma vie est brisée, mon cœur est mort, qu'est-ce que cela peut bien vous faire ? Vous allez pouvoir enfin vous amuser et vous ne nous laisserez pas même le droit de dévorer nos pleurs en silence; tous nos deuils d'épouses, de mères, d'orphelins feraient une tache trop sombre dans votre joie!

Que venons-nous vous rappeler ceux qui n'y sont plus? En donnant leur vie pour vous défendre, ils n'ont fait que leur devoir, après tout : l'on ne vous en a déjà que trop parlé, n'est-ce pas?... s'ils sont morts tant pis pour eux! De quoi se mêlent-ils encore de venir troubler votre vie, maintenant que vous voilà enfin rassurés et contents!

LAMBUSQUET

Il n'est pas question de les oublier, au contraire, nous les honorons et nous donnons à leur souvenir une grande part à dans notre fête.

FLORENCE

Oui! en faisant la sarabande sur leurs tombes, en étouffant nos sanglots sous le bruit de vos fanfares! Vous n'avez donc pas compris que tout cet appel à la joie est un outrage pour ceux dont la mort vous a sauvés et une insulte pour ceux qui les pleurent... Et c'est à moi, à moi que vous venez demander cela, à l'heure où j'ai tout perdu..., à moi qui n'ai plus rien...

MARCELLE, *se rapprochant d'elle.*

Pauvre amie..., calmez-vous..., vous avez perdu le meilleur des hommes..., mais tout n'est pas mort en vous..., tout de

lui n'est pas mort; il vous a laissé son fils..., il vous laisse aussi son grand souvenir..., il est tombé en héros...

FLORENCE

Moi, je ne sais qu'une chose, c'est que je ne le reverrai plus... Un héros! .. C'était bon hier, quand je l'espérais encore, mais maintenant, comme ce mot est vide! Ce n'est pas un héros que je veux, c'est lui!... Un héros!... C'est avec ce mot que l'on croit me payer mon bonheur perdu! C'est aussi avec ce mot-là qu'on l'a fait partir, le pauvre homme!... rien ne le forçait pourtant *(se tournant vers Carolan)* et tu n'as rien fait pour le retenir...

CAROLAN

Tu sais bien que c'eût été inutile, et pour moi je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas pu partager son sort.

FLORENCE

Ah! que voilà bien l'égoïsme des hommes qui se croient magnifiques en faisant bon marché de leur vie, comme si leur vie n'appartenait qu'à eux, et qui se donnent la joie de mourir en beauté, sans songer un seul moment que cette joie sera payée dans leur foyer détruit par toute une longue vie d'épreuves et de larmes!

Oui! je vous vois encore vous exaltant tous les deux, avec ces grandes phrases ramassées à tous les coins de rue et débitées par des gens qui, eux, restaient bien tranquilles... L'honneur national! La défense du sol national..., l'honneur du drapeau..., oui, le drapeau... *(Elle s'exalte dans sa révolte.)* Le drapeau..., c'est bien le drapeau qui l'a décidé..., c'est le drapeau qui me l'a pris... *(Avisant le drapeau fixé dans une panoplie.)* C'est pour ce morceau d'étoffe bariolée qu'il a abandonné sa femme et son enfant et qu'il s'est fait tuer stupidement, le pauvre homme!...... Il l'avait préparé pour le déployer lui-même à sa fenêtre au jour de la victoire... Le jour est venu mais lui ne reviendra jamais; et le drapeau est là, témoin odieux de sa folie et de mon malheur! Ah! vous fêtez la défaite de l'ennemi! L'ennemi! Il n'y en a plus qu'un maintenant pour moi, le voilà!...

(Elle s'empare du drapeau avec violence).

CAROLAN, *se précipitant pour le lui arracher.*

Que vas-tu faire, malheureuse!...

FLORENCE

Toi aussi, tu vas te mettre contre moi!...

CAROLAN, *très doucement.*

Non, ma pauvre enfant, je n'ai voulu que t'éviter un crime inutile. Mieux vaut se résigner...

FLORENCE, *retombant accablée sur un siège.*

Oui, c'est vrai..., pardonne-moi..., pardonnez-moi... Je ne sais plus ce que je fais..., je ne sais plus ce que je suis..., je ne me sens plus même la force de haïr quoi que ce soit..., mais par pité *(désignant Lambusquet)* enlevez cet homme de devant mes yeux...

CAROLAN, *à Lambusquet.*

Cela doit vous suffire, Monsieur...

LAMBUSQUET, *s'éloignant.*

Nous nous retrouverons... L'imprudente! Elle ne tient pas encore sa pension de veuve...

(Il sort).

FLORENCE

Enfin, il est parti... Vous tous aussi laissez-moi... J'ai besoin d'être seule... Au revoir, Marcelle,... mon père voudra bien vous accompagner...

MARCELLE, *l'embrassant.*

Soyez courageuse... Je reviendrai demain.

FLORENCE

Oui..., demain...

CAROLAN, *au petit Noël.*

Mon petit, ta maman est bien malheureuse... Tu seras bien sage, à l'avenir. *(Carolan et Marcelle sortent.)*

SCÈNE XI

FLORENCE — NOEL

Florence reste un moment accablée et silencieuse, regardant machinalement la lettre de son mari.)

NOEL, *qui, d'abord interdit, s'approche timidement de sa mère.*

C'est une lettre de papa? *(Florence fait un signe affirmatif.)* C'est donc pas vrai qu'il est mort, puisqu'il a écrit... Alors, qu'est-ce qu'il dit, puisque vous pleurez tous?

FLORENCE, *l'attirant à lui.*

Ecoute : *(Elle ouvre la lettre et commence à lire.)* « Quand tu « recevras cette lettre, pauvre chère aimée, je ne serai plus. Il « ne me reste que juste assez de force pour te remercier du « bonheur que tu m'as donné. C'est te dire que ma dernière « pensée sera pour toi et notre fils... *(Elle a lu d'une voix entrecoupée, puis ses yeux se troublent, elle passe la lettre à l'enfant.)* Achève, toi.

NOEL, *continuant la lecture.*

« Il m'est dur de vous quitter et pourtant je ne veux pas « croire qu'après ma mort tout sera fini. Il me semble que « de l'autre côté je vous reverrai encore, comme je vous revois « maintenant avec toute ma tendresse.

« Sois courageuse, accepte le sacrifice comme je l'accepte « moi-même pour Dieu et pour notre pays. Fais de notre fils « un bon Français et garde-toi de l'apitoyer sur le sort de « son père. On n'a pas le droit de plaindre celui qui meurt « pour son drapeau... »

Des profondeurs de la rue, illuminée depuis un instant, monte le Chant du Départ. *Lointain d'abord, le chant se rapproche et maintenant il éclate entonné par la foule, accompagné par les fanfares et les acclamations populaires.*

L'enfant a interrompu sa lecture et ses regards se tournent vers la fenêtre...

Florence a relevé la tête... Aux premiers bruits ses traits se sont violemment contractés.

Peu à peu les traits se détendent. Lentement Florence se lève... Puis tout d'un coup elle se dresse... Une émotion nouvelle semble l'envahir. Après quelques minutes d'un douloureux combat, comme poussée par une main invisible, elle va prendre le drapeau et le soulevant devant le portrait de son mari :

En ton nom... Et pour toi...

D'un pas chancelant, elle se dirige vers la fenêtre, y suspend le drapeau et brisée par l'effort qu'elle a fait, se retournant vers son fils :

Tu mettras le reste...

Puis, en sanglotant, elle tombe à genoux devant le portrait de son mari.

Emmanuel Denarié

LA PRÉPARATION

DE LA LUTTE ÉCONOMIQUE

PAR L'ALLEMAGNE[1]

II. — LA CHASSE AUX MATIÈRES PREMIÈRES. — L'EFFORT TECHNIQUE. LES SUCCÉDANÉS.

A. — La chasse aux matières premières

Quels que soient les dangers qu'entraîne l'intervention de l'Etat dans le commerce et les répugnances qu'elle soulève, il faudra bien s'incliner devant les faits et sacrifier les intérêts des individus à ceux de la communauté toutes les fois que la conciliation sera impossible.

Or que disent les faits? De l'aveu des Allemands eux-mêmes, les vieilles relations personnelles ont toutes été brisées; la haine entre nations survivra longtemps à la guerre dans le monde des affaires et rendra celles-ci très difficiles. Il y aura en même temps un affaiblissement certain du crédit allemand. Tant que ces difficultés ne seront pas aplanies, le gouvernement devra prendre en mains les intérêts de l'acheteur allemand et s'occuper, de plus près qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, du ravitaillement en matières premières. Il faut donc une politique commerciale uniforme et énergique, en liaison étroite avec la politique étrangère et financière, et conduite avec une méthode qui ne laisse rien au hasard.

La question des matières premières est vitale en effet : sans elles, pas de fabrications; sans fabrications, pas d'exportation, donc impossibilité d'améliorer le change et, par suite,

[1] Voir le *Correspondant* des 10 et 25 août 1918.

maintien des conditions défavorables qui, dès la signature de la paix, pèseront si lourdement sur la reprise des affaires. D'autre part, les importations ne peuvent pas être laissées libres : elles doivent être strictement réglées sous peine d'un nouvel abaissement du taux du change entraînant la hausse démesurée des prix d'achat [1].

Ces considérations justifient, imposent même l'intervention de l'Etat dans le commerce d'importation.

Mais il est un problème que cette intervention demeure impuissante à résoudre : c'est la difficulté de se procurer les matières premières. On connaît la situation de l'Allemagne à cet égard : la valeur de ses importations en 1913 dépassait 10 milliards de marks, dont près de 5 milliards venaient des pays qui sont aujourd'hui ses ennemis.

De là, chez les Alliés, l'idée très séduisante de ce que l'on a appelé « l'arme économique », consistant à utiliser l'avantage que nous donne le contrôle que nous avons sur des matières indispensables (coton, soie, laine, jute, cuivre, caoutchouc, etc.), pour en priver les Allemands après la guerre, de manière à permettre à l'industrie des nations de l'Entente de réparer les pertes qui lui ont été infligées et même de prendre une avance sur l'industrie ennemie.

A dire vrai, les accords économiques conclus par l'Allemagne avec la Russie, l'Ukraine la Finlande, la Roumanie, les progrès de son expansion en Asie-Mineure, dans le Caucase, jusqu'en Perse, ont modifié, au moins pour un temps, la situation à son avantage et diminueront peut-être sa dépendance à l'égard des Alliés. Plus exactement, ils lui donnent la possibilité de se procurer dans ces pays, d'ici quelques années, quand l'ordre y sera rétabli et la production mieux organisée, certaines matières parmi les plus importantes. D'ailleurs, même avant la paix de Brest-Litovsk, les Allemands n'ont jamais douté qu'ils rétabliraient leurs relations commerciales avec la Russie, fondées sur des besoins réciproques et sur une longue accoutumance.

En 1913, le commerce de la Russie avec l'Allemagne

[1] Dans quelle mesure vaut-il mieux importer des matières premières ou des produits finis? Cela dépend du rapport qui s'établit entre le prix de revient de la production nationale et celui de la production étrangère. Dans certains cas, il est plus avantageux d'acheter à l'étranger des objets manufacturés que de les fabriquer chez soi avec un prix de revient supérieur, qui entraîne l'augmentation du prix de la vie et l'inflation de la circulation fiduciaire. Encore faut-il tenir compte de la nécessité de maintenir certaines industries. On voit combien ces questions sont complexes.

représentait 44 pour 100 des échanges totaux du premier pays; il a été de 2304,6 millions de marks, dont 1424,6 pour l'exportation en Allemagne, 880 pour l'importation d'Allemagne. Celle-ci était le plus gros client de la Russie, qui lui vendait près de cinq fois plus de matières brutes et de produits agricoles qu'à la France. L'Allemagne achetait près de deux fois moins à l'Angleterre, son principal fournisseur après la Russie. De son côté, elle était le plus important fournisseur de la Russie, qui lui achetait quatre fois plus qu'à l'Angleterre, neuf fois plus qu'aux Etats-Unis et onze fois plus qu'à la France.

Les Allemands savent, au contraire, que la haine des Anglo-Saxons et leur jalousie commerciale ne désarmeront pas. Ils sont donc hantés par l'idée de s'affranchir de leur dépendance économique.

Nous devons faire connaître au monde, par des déclarations du gouvernement et par des actes, que nous ne voulons pas plus longtemps être simplement tolérés par les Anglo-Saxons, mais que nous sommes résolus à remplacer notre semblant de politique mondiale d'avant-guerre par une politique mondiale et une politique économique mondiale qui seront des réalités.

Pour cela il est indispensable que nous proclamions notre intention de pratiquer activement une politique coloniale de grande envergure. Nous devons déclarer que, quels que soient les frais, nous voulons nous mettre à l'œuvre pour produire nous-mêmes nos matières premières. Par ce moyen seul, nous amènerons un certain nombre des Etats producteurs à se mettre de notre côté, et nous serons en état de réaliser notre libération des Anglo-Saxons.

Dans un article de la revue *La plus grande Allemagne* [1], Emile Zimmermann donne des exemples de la manière dont il sera pourvu à cette fourniture. Nous le citons à titre documentaire. Les chiffres sont exacts, l'interprétation est discutable :

Caoutchouc. — L'Afrique centrale peut livrer dès à présent 8000 à 9000 tonnes ; le Brésil, qui nous en envoyait 6000 à 7000 tonnes, peut nous en fournir la même quantité [2]. Nous en recevions en outre, en 1913, de la Bolivie, de l'Equateur, du Mexique, du Pérou, du Vénézuéla, ensemble plus de 1200 tonnes. Nos besoins, qui s'élèvent à 20 000 tonnes, peuvent donc être complètement couverts sans que nous ayons recours aux Anglo-Saxons.

Fruits oléagineux. — Nos besoins annuels avant la guerre s'élevaient en chiffres ronds à une valeur de 600 millions de marks. L'Afrique orientale anglaise (et surtout la Nigeria) nous a livré en 1913, à elle seule, pour 90 3/4 millions de marks de graines de palme, et pour

---

[1] *Das grössere Deutschland*, nº du 24 octobre 1917.

[2] Zimmermann devrait tenir compte de ce que le Brésil fait partie du bloc allié.

8 millions 1/2 d'huile de palme ; l'Afrique centrale, bien plus vaste et bien plus riche en palmiers à huile, doit donc en peu d'années nous fournir *au moins* 100 millions de marks de graines et d'huile de palme, pourvu que nous le voulions sérieusement. En outre, par la culture des arachides, du sésame, du coton, du coprah, nous pouvons nous procurer pour 20 millions de marks de ces fruits. Il est vrai que tout cela ne couvre encore qu'une partie de nos besoins. Mais, en 1913, nous recevions de l'Argentine pour plus de 100 millions de marks de fruits oléagineux ; de Russie pour 58 millions, des Indes néerlandaises pour 50 millions, d'Autriche-Hongrie et de Roumanie ensemble pour 14 millions de marks. Il suffit que nous augmentions les fournitures de ces pays en leur accordant des faveurs qu'ils reconnaîtront en concédant en retour à notre industrie huilière des tarifs préférentiels pour leurs huiles de table et d'industrie et pour leurs graisses alimentaires végétales. Et ainsi, pour les fruits oléagineux, nous nous libérerons des Anglo-Saxons.

Fibres textiles. — Notre dépendance se réduit à ce qui concerne le jute de l'Inde. Le lin et le chanvre, nous les recevions de Russie, d'Autriche-Hongrie et d'Italie; les fibres d'agave et de sisal, l'Afrique orientale allemande et le Mexique en produisent plus qu'il n'en faut ; et les fibres de jute peuvent être parfaitement remplacés par d'autres[1].

Cuirs et peaux. — Nos besoins s'élevaient à une valeur de plus de 382 millions de marks, défalcation faite des réexportations, qui étaient très considérables ; et nous pouvons parfaitement nous tirer d'affaire sans les Anglo-Saxons. La Russie avec la Finlande et l'Autriche-Hongrie nous livraient à elles seules pour 100 millions de marks en chiffres ronds; l'Argentine nous en vendait pour 74 millions de marks. Le Brésil, le Chili, le Paraguay, l'Uruguay, d'autres Etats sud-américains et le Mexique entraient dans nos importations pour plus de 55 millions. En outre le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse, la Belgique, la Grèce, l'Espagne, la Turquie nous envoyaient pour près de 70 millions de cuirs et de peaux. Si nous suivons ces relations et que nous développions puissamment l'Afrique centrale, nous pourrons renoncer aux importations de France, d'Italie et des Etats anglo-saxons.

Laine de mouton. — L'Argentine, l'Uruguay et le Chili nous en vendaient en 1913 pour 120 millions de marks en chiffres ronds. Comme leurs exportations s'élevaient au total à 250 millions, ils pourraient bien forcer jusqu'à 200 millions le chiffre de leurs ventes à l'Allemagne.

Pour les produits coloniaux comme le *tabac*, le *café*, le *cacao*, nous n'avons pas besoin des Anglo-Saxons. Les Etats sud-américains peuvent nous en fournir au-delà de nos besoins et la production de ces matières pourrait être considérablement augmentée dans une Afrique équatoriale devenue allemande.

Nous verrons tout à l'heure de quelles conditions dépend la réalisation de ces conclusions optimistes. La question, dont les Allemands sentent bien l'intérêt vital pour eux, a été traitée aussi dans un important article de la *Norddeustche Allgemeine Zeitung*, du 26 avril 1918. L'auteur, qui signe A. D.,

[1] Il ne parle pas du coton ni de la soie.

a écrit son article avec l'idée de réconforter le peuple allemand, en lui prouvant que l'Angleterre exagère quand elle prétend que la menace économique doit amener l'Allemagne à abandonner les atouts militaires et politiques qu'elle a en main.

A cet effet, il essaie de montrer que l'Allemagne peut se rendre indépendante de ses ennemis pour vingt-cinq des denrées les plus essentielles à la vie économique, qui font la moitié de l'importation totale allemande. Les unes venaient déjà, pour la plus grande partie, de la Russie, des pays balkaniques, de la Turquie, de l'Argentine. Ces pays fourniront davantage, jusqu'à satisfaire entièrement les besoins de l'Allemagne. Il ne voit pas de difficultés à cela, soit que leur production soit déjà suffisante et qu'il s'agisse d'un simple déplacement de marché, soit qu'elle puisse être augmentée sous l'action directe de l'Allemagne. Tel est le cas pour les céréales, — excepté le riz de provenance entièrement asiatique, — les œufs, le beurre, le tabac, la laine, la graine et les tourteaux de lin, le chanvre, etc. Quant à d'autres denrées, comme le café et la soie, qui sont presque un monopole des pays alliés à l'Entente, Brésil, Japon, Chine, l'Allemagne n'en manquera pas non plus, prétend-il, « la surproduction de ces pays les obligeant absolument à vendre ».

A cet argument, nous répondrons qu'après la guerre, la disette dans le monde entier de la plupart des produits sera telle et les appétits si violents, qu'il n'y aura surproduction que pour de rares matières. Et comme l'Allemagne sera servie après les Alliés, elle risque fort de manquer des denrées qu'elle ne trouvera, ni dans la Mittel Europa, même étendue jusqu'à la Sibérie et la Perse, ni dans les rares pays restés neutres [1].

Les pays qui produisent le plus de soie : la Chine, le Japon, l'Italie, sont ennemis de l'Allemagne, si bien que les Alliés peuvent opposer 230 000 tonnes de cocons aux 16 000 tonnes que produisent la Turquie et la Bulgarie. Or, en 1912, l'Allemagne en a acheté pour 143 326 000 francs, plus des trois quarts à l'Italie, moins de la centième partie à la Turquie.

Il eût été surprenant que certains Allemands n'aient pas envisagé l'introduction chez eux de l'élevage du ver à soie

[1] Les pays présentement en guerre avec l'Allemagne sont (par ordre chronologique de rupture) : la France, la Belgique, l'Angleterre, la Serbie, le Monténégro, le Japon, le Portugal, les Etats-Unis, Cuba, Panama, le Siam, Libéria, la Grèce, la Chine, le Brésil, le Guatémala, le Nicaragua et Haïti. Ceux ayant rompu les relations diplomatiques sont : la Bolivie, le Honduras, Saint-Domingue, Costa-Rica, le Pérou, l'Uruguay et l'Equateur.

pour se libérer de la dépendance de l'étranger. Dans une conférence, dont les *Mitteilungen der deutschen Landwirthschaftsgesellschaft* du 7 juillet 1917 publient le texte, le professeur Schultze, de Crefeld, a combattu ce projet en faisant valoir que l'élevage du vers à soie est très absorbant et peu rémunérateur; qu'une main-d'œuvre très exercée est nécessaire pour le dévidage des cocons; qu'on n'arriverait pas en Allemagne à produire de la soie de qualité uniforme et que les frais seraient plus élevés que dans les pays, Italie, France, Hongrie, Chine, Japon, avec lesquels l'Allemagne devrait entrer en concurrence. La Chambre de commerce de Crefeld et les présidents des grands syndicats de l'industrie de la soie se sont prononcés dans le même sens. L'Allemagne en est donc réduite à une importation qui peut lui être refusée.

Des efforts sont faits aussi pour augmenter la production de la laine. Une société bavaroise pour l'élevage du mouton a été formée à Munich, au capital de 50 000 marks, souscrits par des industriels et des agriculteurs; mais quels que soient les résultats obtenus par l'accroissement du troupeau ovin de l'Allemagne et des fournitures plus abondantes provenant des pays balkaniques, l'Allemagne dépendrait des pays d'outre-mer pour 70 pour 100 de sa consommation de laine.

Pour le charbon, admettons avec l'article de la *Norddeutsche Tages Zeitung* que l'Allemagne se suffit à elle-même; pour les nitrates, que son industrie chimique les lui fournira. Ne parlons pas non plus du pétrole; elle en importait 1 075 000 tonnes, venant pour la plus grande partie des Etats-Unis; mais elle les retrouvera en Roumanie, dont l'exportation avant la guerre représentait justement cette quantité, et au Caucase[1].

Pour le coton et le cuivre, l'auteur cité escompte les possibilités du Turkestan, du Caucase, des Balkans, les succédanés des textiles inventés pendant la guerre, la diminution de la consommation du cuivre, réduite aux besoins de l'industrie électrique, à l'exclusion des emplois de ménage et de luxe. Hypothèses dont la réalisation immédiate est plus que douteuse. Avant la guerre, l'Allemagne importait 503 000 tonnes de coton, dont 99 pour 100 des Etats-Unis. Or il faudra de longues années pour que les récoltes du Turkestan, du Caucase et de l'Asie Mineure atteignent ce chiffre. Par conséquent, même en admettant que les Allemands s'approprient la totalité de la production de la Russie et de la Turquie,

[1] Nous parlerons plus loin des progrès réalisés en Allemagne pendans la guerre pour la fabrication industrielle des huiles minérales.

ils n'auront pas assez de coton pour leurs besoins, d'autant plus que ceux-ci seront bien plus élevés qu'avant la guerre. N'oublions pas non plus que la qualité entre en jeu et que les cotons russes sont incapables de remplacer ceux d'Egypte et des Etats-Unis.

La situation est analogue pour le cuivre. Avant la guerre, les Allemands en ont importé jusqu'à 230 000 tonnes par an. La production de la Russie est de 107 000, celle de la Turquie se réduit, pour le moment, à quelques milliers de tonnes. Elle ne progressera que lentement. Reste celle des neutres, Espagne, Mexique, Bolivie. Mais elle est en grande partie contrôlée par les Alliés.

L'auteur se trompe donc en disant que l'Allemagne ne manquera ni de coton ni de cuivre. Il est tout à fait de mauvaise foi quand il passe complètement sous silence, dans son étude, des produits aussi indispensables que les légumes secs, le soja, les graines oléagineuses (navette, arachide, sésame, coton), le jute, et surtout des minerais et métaux tels que le zinc, le plomb, le wolfram, le tungstène, le nickel. 95 pour 100 des graines oléagineuses importées en Allemagne avant la guerre venaient de l'Inde ou des colonies britanniques; 82 pour 100 du minerai de plomb, de l'Australie et du Pérou; 71 pour 100 du minerai de zinc, de l'Australie, des Etats-Unis, de la Belgique, de l'Italie. Elle pourra se procurer l'étain dans les colonies hollandaises et en Bolivie, qui en produisent 46 000 tonnes, alors que son industrie n'en demande pas 16 000, — mais sera entièrement à notre merci pour le nickel, dont elle produit seulement 300 tonnes, la production des Alliés (Canada et Nouvelle-Calédonie) étant de 31 000 tonnes et celle des neutres de 400.

Bien plus encore pour les phosphates, dont elle consommait en temps de paix 900 000 tonnes, 300 000 venant des possessions françaises de l'Afrique du Nord, 450 000 des Etats-Unis et 150 000 des colonies allemandes du Pacifique.

Ces besoins ne feront que s'accroître. Les Allemands l'avouent et nous expliquent pourquoi. Les trois substances nécessaires à la nourriture des plantes, acide phosphorique, azote, potasse, doivent leur être fournies dans une proportion déterminée, dont on ne saurait s'écarter sans nuire à la végétation. Le rapport entre l'azote et l'acide phosphorique est de 1 à 2,8. Or, les techniciens allemands annoncent qu'après la guerre, les fabriques installées pour extraire l'azote de l'air en fourniront une quantité à peu près double de celle que l'Allemagne utilisait avant 1914.

Si donc la totalité de ces engrais azotés doit profiter à la terre allemande, il est indispensable que l'on double aussi le poids des autres engrais. Pour la potasse, c'est facile, puisque l'Allemagne en détient d'inépuisables quantités. Mais elle n'a pas de phosphates; c'est à leur absence que fut attribué le faible rendement en grain de la récolte de 1917, malgré sa belle venue.

Il faut donc, qu'après la guerre, les sources étrangères de ravitaillement en phosphate lui restent ouvertes. Avec les Etats-Unis, disent les Allemands, il y aura lieu à échange, car ils ont besoin de la potasse allemande. Quant à la France, elle devra, par les clauses du traité de paix, leur réserver une partie de la production de l'Afrique du Nord dont elle ne consomme qu'une faible proportion[1]. « Cette importation est une question de force; nous ne devrions évacuer le nord de la France que contre cette garantie[2]. »

Nous ne nous étendrons pas sur la question du fer; elle a été traitée d'une façon très complète par M. Engerand : rappelons seulement les chiffres qui donnent la production de l'Allemagne et son importation.

En 1913 l'Allemagne a produit 28 607 000 tonnes de minerai, dont 21 136 000 fournies par la Lorraine annexée et 7 471 000 par le reste de l'Allemagne. Elle a importé 14 019 000 tonnes, dont 4 558 000 de Suède, 3 811 000 de France (presque exclusivement du bassin de Briey) et 3 632 000 d'Espagne ; le reste, d'Algérie, Russie, Autriche, etc.

On sait que les deux grands groupements métallurgiques allemands[3] ont adressé au gouvernement et au haut commandement, en décembre 1917, un mémoire pour réclamer au nom de l'industrie sidérurgique allemande l'annexion du bassin de Briey. Le Dr Reichert, secrétaire de l'Association des industriels allemands du fer et de l'acier, a fait sur ce sujet une série de conférences pour démontrer que l'Allemagne ne pouvait pas se passer de cette annexion. Mais il faut signaler que cette thèse a été combattue dans un article de la *Revue économique des puissances centrales*[4].

[1] En 1912, la France n'a consommé que 36 000 tonnes de phosphates algériens sur une production de 337 000, et 700 000 tonnes de phosphates tunisiens sur une production de 1 890 000.

[2] *Le Tag*, 12 avril 1918.

[3] Association des métallurgistes et Association des Industriels allemands du fer et de l'acier. Dès 1915, les six grandes Associations économiques avaient déjà émis le même vœu.

[4] Organe officiel de la Ligue économique germano-austro-hongroise de la Ligue économique austro-allemande et de la Ligue économique bulgaro-allemande. (Numéro du 1er mars 1918).

La conclusion de l'auteur est que les avantages que représenterait l'acquisition du bassin de Briey ne sont pas assez importants pour justifier une action violente qui entraînerait une prolongation de la guerre. Il explique que, si l'Allemagne a dû dans les dernières années de paix importer une quantité de minerai de fer représentant en poids 28 pour 100 et en valeur 62 pour 100 de sa consommation totale, le bassin de Briey n'en a fourni qu'une faible partie, inférieure en quantité et surtout en valeur (24,7 millions de marks) à celui fourni par la Suède (86,7 millions de marks) et l'Espagne (72 millions). La minette du bassin de Briey est en effet, sous le rapport de la teneur en fer, au-dessous de la moyenne des gisements allemands et ne pourrait compenser les minerais à haute teneur indispensables à toute métallurgie développée, notamment ceux de Suède. L'annexion de ce bassin n'affranchirait donc pas l'Allemagne des importations étrangères. Ensuite, il est démontré que les pays riches en minerai et pauvres en coke sont amenés à exporter du minerai vers le pays qui leur fournit le coke. Or, pour la France, l'Allemagne restera après la guerre le fournisseur de coke attitré. Il y a donc là, pour les deux pays, une matière d'échange tout indiquée aux yeux de l'économiste allemand. Mais pour nous, qui ne pouvons pas nous en tenir à ce point de vue et devons admettre que la Lorraine annexée nous reviendra, il reste incontestable que, sur sa consommation de 1913, l'Allemagne, après, la guerre dépendra de la France pour 25 millions de tonnes de minerai de fer, que l'Ukraine ne pourra pas lui donner tout de suite.

Graines oléagineuses, zinc, plomb, wolfram, tungstène, nickel, phosphates, fer, autant de matières qu'il faut ajouter au cuivre, au coton et aux graisses animales[1], les seules pour lesquelles Emile Zimmermann voulait reconnaître la dépendance de l'Allemagne à l'égard de ses ennemis.

Il voit un moyen d'atténuer le danger résultant de cette dépendance en jouant du monopole de la potasse, dont l'Allemagne est présentement le seul producteur dans le monde[2]. Il pense aussi qu'elle devra se créer de nouveaux monopoles

[1] Les Etats-Unis se sont créé un monopole pour la graisse de porc. Ils en ont vendu en 1913 pour 112 millions de marks aux Allemands. En ce qui concerne l'élevage des porcs, ils tiennent la tête avec 61 millions, l'Allemagne vient ensuite avec 21,3 millions, puis l'Autriche-Hongrie avec 14 millions, enfin la Russie avec 225.

[2] Emile Zimmermann oublie la concurrence que nous ferons à l'Allemagne si nous possédons les gisements de potasse de la forêt de Nonnenbrück. Il oublie aussi que l'Amérique du Nord, pays grand consommateur de potasse, qui était sur ce point tributaire de l'Allemagne, travaille à s'affranchir de sa dépendance : Les Etats-Unis ne

et que l'Afrique centrale lui en fournira la possibilité; sa forêt vierge tropicale n'est-elle pas le plus grand réservoir, encore inexploité, de bois d'œuvre? Elle peut encore, en ce qui concerne la production de graines et d'huiles de palmes distancer de loin la Nigeria et conquérir une place unique.

Ces espoirs reposent sur deux hypothèses : que l'Allemagne non seulement recouvrera ses colonies, mais aura la faculté de se tailler un domaine à sa convenance dans l'Afrique centrale ; ensuite, qu'elle renouera de bonnes relations avec les Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

C'est le sort des armes qui décidera du premier point. Quant au second, les Allemands, tout en se rendant bien compte que les Républiques sud-américaines, le Brésil entre autres, la plus importante, continueront à subir l'influence des Etats-Unis après s'être rangées à leurs côtés pendant la guerre, espèrent pouvoir agir sur elles par certains moyens. Ainsi, elles seront en concurrence avec les Etats-Unis par un besoin urgent de nouveaux immigrants. Manquant toujours d'hommes, elles ont beaucoup souffert de l'arrêt de l'immigration causé par la guerre. Aux Etats-Unis, le nombre des immigrants arrivant d'Europe par le port de New-York est tombé de 444 557 en 1914 à 111 635 en 1915. Le nombre total des immigrants, qui était en 1913 de 1 387 318 ; en 1914, de 688 495 ; en 1915, de 258 678 ; en 1916, de 355 587, n'atteint pas 200 000 en 1917. L'immigration est à peu près réduite aux Scandinaves et aux Espagnols. Dans les pays de l'Amérique du Sud, elle a baissé dans les mêmes proportions.

« Dans cette lutte pour la main-d'œuvre, écrit Zimmermann, nous pouvons rendre de grands services à l'Amérique du Sud. » Il oublie que l'Allemagne, qui a déjà perdu plus de 4 millions d'hommes (en comptant les réformés définitifs, donc impropres à la vie active) ne sera pas en mesure d'ici longtemps de se priver de sa main-d'œuvre au profit de l'Amérique du Sud; si elle en a un excédent, elle l'emploiera à coloniser les terres de l'Est, qu'il importe de marquer le plus tôt possible de l'empreinte allemande. Quelle que soit la part d'utopie qu'elle renferme, citons néanmoins l'argumentation de Zimmermann, intéressante comme expression des ambitions nationales :

Aussitôt après la conclusion de la paix, il n'est pas douteux qu'un vif besoin de mouvement affectera le monde allemand de l'étranger,

---

pouvant plus acheter la potasse allemande en ont cherché et trouvé sur leur territoire. Il existe aussi en Espagne des gisements qui vont être mis en exploitation.

d'outre-mer, et même dans notre propre pays. Des dizaines de milliers d'individus voudront quitter leur ancienne situation. Dans la mesure où les Allemands de l'étranger et d'outre-mer ne voudront pas regagner le territoire de l'Empire, nous les rassemblerons dans les colonies allemandes ; mais des milliers d'autres, notamment les Allemands de l'Amérique du Nord, préféreront peut-être aller dans l'Amérique du Sud. Par une propagande habilement conduite parmi les Allemands, les Hongrois, peut-être aussi les Irlandais de l'Amérique du Nord, nous pouvons favoriser ce dessein d'émigration vers l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Mais nous ne devons pas attendre la conclusion de la paix pour entreprendre ce travail ; il est tout à fait urgent de montrer dès à présent au monde que nous sommes déterminés à mener le combat pour nous libérer des Anglo-Saxons et pour nous créer une politique économique mondiale indépendante. Et le meilleur moyen pour cela est la déclaration sans réserves d'une vaste politique coloniale. Ce sera, pour l'Amérique du Sud et pour le monde entier, le signe que nous avons définitivement rompu avec la pensée d'une nouvelle dépendance vis-à-vis des Anglo-Saxons ; et la nouvelle orientation de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des autres neutres en sera rendue plus aisée.

Un autre argument conseille de détourner vers l'Allemagne la politique économique de l'Amérique du Sud. La partie méridionale du continent américain est peut-être, du monde entier, la réserve de matières premières qui présente le plus riche avenir. Les Anglo-Saxons, possesseurs eux-mêmes, comme sources de matières premières, de domaines gigantesques, ont toutes raisons pour s'opposer à l'essor de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale (notamment du Mexique). Mais dans une Allemagne et une Mittel Europa qui seront décidées à développer elles-mêmes leurs sources de matières premières, ces pays trouveront leur complément naturel.

Malgré la menace de la guerre économique anglo-saxonne, notre situation n'est donc pas défavorable. Il suffit que nous acceptions avec résolution le combat qui nous est imposé.

Le succès n'est pourtant pas si assuré que semble le croire Emile Zimmermann, car dans les premiers mois de 1918, une campagne très vive a été menée en faveur de l'idée que l'Empire devait exiger de ses adversaires des indemnités de guerre. Faute d'indemnités, la situation économique de l'Empire, déclare-t-on, demeurera désastreuse. Et ces indemnités sont le plus souvent conçues, non comme le versement d'une somme en numéraire, mais comme l'obligation pour les ennemis de l'Allemagne de lui fournir les matières premières pendant un certain nombre d'années avec un rabais considérable.

Nous trouvons cette thèse exposée par divers auteurs dans le numéro de janvier 1918 des *Süddeutsche Monatshefte*, sous la forme d'un appel adressé aux classes ouvrières pour leur demander de rejeter l'idée d'une paix blanche. Cette paix, disent-ils, aurait sur la situation économique de l'Empire

des effets désastreux. Les ouvriers seraient menacés de mourir de faim par manque d'ouvrage, à moins que l'Empire n'obtienne des indemnités et des matières premières.

Le prince Frédéric de Loewenstein insiste sur cette idée : l'Allemagne importait avant la guerre pour environ 6 milliards de marks de matières premières ; il faut qu'elle en reçoive la même quantité et puisse se les procurer au même prix que les autres pays, sinon la concurrence sur les marchés extérieurs lui sera impossible. Or elle ne peut vivre que par ses exportations. Une paix sans indemnité obligerait à payer les dépenses de guerre par l'impôt, ce qui augmenterait le prix de la vie et, par suite, le prix de revient des marchandises ; d'où un autre obstacle à l'exportation. L'Allemagne devra donc obtenir de ses ennemis les matières brutes dont elle a besoin avec un rabais de 20 pour 100. Le prince Loewenstein estime que le sacrifice qui leur sera ainsi imposé ne dépassera pas un milliard de marks par an.

Le docteur W. Seitz, conseiller de commerce, directeur de la succursale à Munich de la Dresdner Bank, n'est pas moins net en ses conclusions. C'est en matières premières que l'Allemagne doit se faire payer l'indemnité qu'elle demandera à ses ennemis pour pouvoir reprendre ses exportations, améliorer son change, réduire le prix de l'alimentation. Etant donné que la majeure partie de sa population vit du commerce et de l'industrie, si elle ne peut pas fabriquer, elle tombera dans la misère et le seul remède sera une émigration en masse.

La situation financière elle-même fera obstacle à la reprise de l'industrie. Les recettes budgétaires devront fournir des sommes trois fois plus élevées que par le passé, sous forme d'impôts directs ou indirects, ou sous forme de droits, pour faire face aux engagements contractés envers la population. Ces impôts auront pour effet d'augmenter les prix de revient et, par suite, les prix de vente des marchandises. Celles-ci ne pourront donc pas concurrencer sur les marchés extérieurs celles des pays qui sont restés en dehors de la lutte ou qui, comme les Etats-Unis, sont entrés tardivement dans la guerre, après en avoir retiré un énorme bénéfice. D'autre part, l'Allemagne a perdu la plupart de ses anciens marchés et les regagnera difficilement, la longue durée de la guerre ayant permis à ses rivaux de connaître les désirs de leur clientèle et de s'y adapter. Faute de produits naturels en quantités suffisantes à exporter, — il n'y a que la potasse et la houille, — les paiements à l'extérieur devront être faits en papier, avec une grosse perte au change, entraînant une

diminution rapide du capital et de la force économique du pays. La conclusion est la nécessité de recevoir à bas prix livraison des matières premières.

Le ton pessimiste de ces articles se retrouve assez fréquemment dans la presse allemande. Il répond mieux à la réalité que celui des études que nous avons citées d'Emile Zimmermann et de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*. En tout cas, la différence des vues suffit à montrer la complexité de la question. Un simple rapprochement des statistiques de la production totalisée dans chaque groupe de puissances adverses ne permet pas en effet d'affirmer que les Empires centraux seront privés de telle matière parce qu'avant la guerre ils l'achetaient à leurs ennemis. Il faut tenir compte de la production des neutres qui, pour certaines matières, est déjà prépondérante ou peut le devenir. Mais dans quelle mesure? C'est sur ce point qu'il règne une grande incertitude. Si cette production est contrôlée par des groupes financiers appartenant aux puissances alliées, elle n'ira pas aux Allemands ; dans le cas contraire, rien ne l'en empêche. Il faudra quelquefois pour cela renverser complètement un courant commercial établi de tout temps ; ils y travaillent déjà, comme nous le dirons plus loin.

On voit quelle concurrence effrénée se produira sur un marché, lorsque, pour priver les Empires centraux d'une marchandise, les Alliés s'efforceront d'en acquérir la totalité.

En même temps qu'ils devront absorber intégralement la production des neutres, il leur faudra d'autre part se substituer à l'Allemagne pour livrer à ses anciens clients ce qu'elle leur vendait en échange des matières premières qu'elle leur achetait. Le pourront-ils toujours? Ils devront aussi contrôler les fournitures faites aux neutres non producteurs, afin d'empêcher ceux-ci de ravitailler l'Allemagne. Cela nécessite la mise en œuvre d'une politique d'accords commerciaux qui ne peut être fondée que sur une entente parfaite entre tous les Alliés. Ces accords sont préparés par ceux que la force des choses a déjà imposés et qui sont présentement en vigueur. Il sera difficile de leur demander une longue durée en temps de paix. Les intérêts particuliers n'accepteront pas sans révolte les contraintes qu'entraînera un pareil régime; l'essentiel est qu'ils puissent fonctionner pendant les quatre ou cinq premières années de paix : c'est le temps dont le président Wilson a parlé quand il a menacé l'Allemagne de cette arme si dangereuse pour elle.

Comme il lui faudra au moins ce délai pour commencer à

tirer parti des richesses désorganisées ou encore inexploitées de la Russie et de l'Asie Mineure, il est incontestable qu'elle souffrira des plus grandes difficultés dans son ravitaillement en matières premières au moment où celles-ci lui seraient le plus utiles pour commencer la réparation des ruines accumulées pendant la guerre et préparer la lutte économique.

B. — L'effort technique et industriel.

Les Allemands sont trop réalistes pour ne pas voir cette menace. Nous avons donné des preuves de la crainte qu'elle leur inspire. Comme ils ne veulent pas s'avouer vaincus, cela ne les empêche pas de prétendre que le génie inventif de leurs savants et l'application de leurs techniciens ont accompli de tels miracles qu'ils pourront se tirer d'affaire malgré le blocus, grâce à la meilleure utilisation des matières dont ils disposent et aux produits nouveaux qu'ils en ont tirés.

On ne peut nier qu'ils n'y aient souvent réussi. En somme, le blocus économique exercé par les Alliés sur l'Allemagne y a produit un résultat analogue à celui qu'a donné en France, au temps du premier Empire, le Blocus continental avec la suppression complète des marchandises anglaises et des denrées coloniales. Sous l'aiguillon de la nécessité, savants et industriels ont uni leurs efforts, et il en est résulté des progrès importants.

Certains Allemands, parmi les agrariens surtout, emportés par l'orgueil national et grisés par le mirage des bénéfices qu'ils escomptent, voient déjà l'empire arrivant, grâce à cet effort, à se passer du reste du monde, et se livrent sur ce sujet à des déclamations d'un lyrisme insupportable. Les socialistes minoritaires sont là pour les rappeler à la raison; ils protestent contre le projet irréalisable de faire vivre leur pays sur ses propres ressources. Ils disent ironiquement que, par suite de l'impossibilité d'y faire pousser le coton, il faudrait alors se résigner à n'y plus porter que de la laine et du lin. On renoncera aussi difficilement à certains produits, comme le café et les fruits du Midi, auxquels l'ouvrier allemand tient beaucoup. C'est donc une utopie d'espérer que l'Allemagne puisse réussir à vivre isolée. Elle n'en bénéficiera pas moins des résultats acquis dans la plupart des industries. Nous allons les passer rapidement en revue sans entrer dans des détails techniques qui ne seraient pas à leur place ici et que l'on trouvera dans les publications spéciales.

L'industrie sidérurgique s'est trouvée très gênée par

la pénurie des métaux et métalloïdes (manganèse, chrome, tungstène, molybdène, vanadium, titane, nickel) utilisés dans la fabrication des aciers pour leur donner les qualités de dureté et de résistance indispensables à certains usages. Les Allemands ont essayé d'y suppléer par des substitutions qui ont tantôt réussi, tantôt échoué. Retenons que la métallurgie de l'acier a réalisé de ce fait des progrès intéressants.

Le métal dont le manque s'est fait le plus gravement sentir est le cuivre. En 1913, l'Allemagne en avait consommé 198 300 tonnes. Depuis 1914, elle en est réduite à sa production (35 000 tonnes avant la guerre) augmentée de celle des mines serbes (Cuka Dulkan, Viz, Bor, ces dernières propriété d'une compagnie française), qui ne dépassait pas 6500 tonnes avant la guerre. Des quantités de cuivre très importantes étaient absorbées par la fabrication du matériel de guerre. D'autre part, il fallait pourvoir aux besoins de l'industrie électro-technique. Quant aux usages domestiques, on y a renoncé complètement : tout le cuivre existant à l'état pur ou d'alliage dans les objets d'art, d'ameublement ou de ménage, a été réquisitionné.

D'une façon générale, dans les machines électriques, les appareils de mesure, les interrupteurs, les bobines, le bronze et le cuivre ont été remplacés par la fonte, le fer, les alliages de zinc avec 3 pour 100 d'aluminium et 5 pour 100 de cuivre, qui sont baptisés « métaux économiques ».

Dans les câbles et les conduites aériennes pour transmission de lumière et de force, les Allemands ont substitué au cuivre avec succès le fer, le zinc et l'aluminium. Ce dernier métal revient moins cher et offre certains avantages techniques : légèreté et résistance à l'oxydation continue. A cet effet, l'Allemagne a développé d'une façon extraordinaire sa production en aluminium pour laquelle, après la guerre, elle pourra concurrencer tous les pays producteurs, même les Etats-Unis. On signale notamment près de Mühldorf (Haute-Bavière) la construction d'une grande usine qui utilisera 60 000 chevaux et coûtera 36 millions de marks. Il semble même que le problème de l'extraction de l'aluminium contenu dans les argiles soit maintenant résolu ; les « Vereinigte Aluminiumwerke » de Bautzen ont acheté, à la frontière de la Prusse, dans la région de Guttau, de vastes terrains en vue d'y exploiter des bancs d'argile pour la fabrication de l'aluminium.

Pour bien nous montrer que le blocus économique ne les gêne pas et leur a rendu service en stimulant leur esprit d'invention, les Allemands nous font savoir que les cham-

branles de fenêtres, les poignées de portes, les manivelles de freins sont faites aujourd'hui en fonte et en zinc au lieu de cuivre. Quant aux articles d'équipement militaire, comme torsades d'épaulettes, boutons, garnitures de casques, insignes, on a économisé dans leur fabrication beaucoup de cuivre et de nickel en employant le zinc et le fer. Dans l'industrie des jumelles et de l'optique, au lieu de laiton et d'aluminium, on emploie avec succès un alliage de magnésium, le métal « élektron léger » dont le poids spécifique est inférieur à celui de l'aluminium et qui, au laminage, acquiert une grande solidité. L'industrie de l'horlogerie et celle de la bimbeloterie ont aussi utilisé des métaux de remplacement : pour les réveils et autres articles de ce genre, on n'emploie plus maintenant que des alliages de zinc ou de fer, avec de petits cylindres de laiton aux coussinets.

Le zinc lui-même est remplacé par des alliages de plomb et de calcium. Pour réduire la consommation de fer blanc, malgré les grands besoins en boîtes de conserves, on utilise avec de bons résultats d'autres métaux recouverts d'un vernis spécial. Pour le zinc de soudure, on a trouvé dans la soudure au cadmium un excellent substitut. Mais l'industrie cherche à éviter les soudures en les remplaçant par des rivures ou par la soudure autogène.

La mécanique fine a aussi employé des matières de remplacement, et dans de nombreux cas, paraît-il, on a appris à tant les apprécier que leur usage persistera même après la guerre. Beaucoup de pièces qui, jusqu'ici, étaient fabriquées en laiton, ont été confectionnées en fer sans inconvénient pour l'emploi de l'appareil. Le fer est employé soit à l'état de fonte grise livrée à l'état mou afin qu'on puisse la travailler, soit à l'état de fer et d'acier en barres. Au lieu des tubes en laiton, on a souvent utilisé des tubes en acier sans soudure. Comme substitut pour le laiton, le zinc a acquis une importance dont on ne se fait pas idée, annonce la propagande allemande : le zinc laminé, les cylindres de zinc, les tuyaux en zinc sont l'objet d'une forte consommation. On fabrique des alliages de zinc dont les qualités sont sensiblement les mêmes que celles du métal pur. La protection de la surface supérieure est obtenue par le laiton et le nickel, et comme le nickel est également rare, on lui substitue le cobalt ; le plus souvent, les parties en zinc sont recouvertes d'un vernis tenace déposé par aspersion. Alors qu'autrefois les instruments de mécanique en laiton brillaient, ils apparaissent actuellement sombres, d'un noir mat, quelquefois aussi gris, d'une couleur

terne ; cela n'enlève rien à la qualité des instruments
C'est en ces termes naïfs, transmis au monde entier pa. radiogrammes, que les Allemands vantent leurs innovations auprès des étrangers ennemis et neutres ; comme réclame à l'intérieur, ils emploient le système de l'exposition. Elles ont été soumises aux spécialistes et au public dans une exposition de succédanés de métaux ouverte à Berlin en mai 1918.

***

L'industrie chimique, si florissante, a pris une énorme extension, en quelque sorte imposée par les nécessités de la guerre. Les grandes usines de produits colorants se sont mises à la fabrication des explosifs. Comme ceux-ci sont à base d'azote et que leur matière première est l'acide azotique, tiré jusque-là presque exclusivement des nitrates du Chili, le premier problème à résoudre fut de se passer des nitrates importés et, pour cela, de trouver ou plutôt d'appliquer industriellement, car ils étaient connus avant la guerre, les procédés permettant l'extraction de l'azote de l'air atmosphérique. L'effort accompli fut considérable [1]. D'après un article de la *Chemike Zeitung*, du 1er janvier 1916, le gouvernement impérial aurait dépensé à cette date 150 millions de marks pour créer des usines destinées à la production de l'ammoniaque synthétique. On parle aujourd'hui de 300 millions. Tant en Allemagne qu'en Autriche, de grandes installations ont été réalisées pour cette fabrication de l'ammoniaque et celle de la cyanamide. Il est déjà certain qu'elles permettront aux empires centraux, après la guerre, non seulement de supprimer leurs importations de nitrates du Chili (800 000 tonnes en moyenne pour les deux empires), mais encore, tous leurs besoins agricoles étant satisfaits, d'exporter l'équivalent de 250 000 tonnes de ce nitrate, pour une valeur de 55 millions de marks.

En plus du nitrate, l'Allemagne employait comme fertilisant azoté, une quantité sensiblement égale de sulfate d'ammoniaque, provenant de ses usines à gaz et de ses cokeries. On s'est mis à fabriquer un sel en partant du gypse, qui existe en abondance dans le Wurtemberg ; la production annuelle

[1] D'après une conférence faite au Congrès de Chimie appliquée au mois d'avril par le Dr Bosch, directeur de la Badische Anilin Sodafabrik. Le journal allemand auquel nous empruntons le compte-rendu de cette conférence écrit au sujet du nom du Dr Bosch : « Les Français, dont ses travaux ont déjoué les plans, lui décerneront le nom de M. le Surboche. »

atteindrait déjà 500 000 tonnes, soit les 2/3 de la production des cokeries.

L'extraction industrielle de l'azote atmosphérique et la fabrication des produits nitrés, base des explosifs et indispensables à l'agriculture, ne sont pas les seuls services rendus par la chimie allemande. Au cours d'une conférence faite devant la Société centrale de Chimie industrielle, le docteur Paasch, vice-président du Reichstag, les a énumérés avec complaisance, citant aussi les nouveaux procédés pour l'extraction du soufre; l'emploi de la cellulose nitrée pour remplacer le coton poudre ; la fabrication de l'huile et de l'essence avec la houille; la fabrication par synthèse de l'alcool et de l'acétone en partant du carbure de calcium, etc...

Il en résulte une grande prospérité pour les sociétés du groupe «aniline». Elle ressort des chiffres donnés par les rapports sur l'exercice 1917.

D'une manière générale, ces rapports exposent qu'il a fallu consacrer de grosses sommes aux amortissements en raison de la concurrence qu'elles auront à subir après la guerre de la part des Alliés, qui cherchent à créer une puissante industrie chimique. L'un d'eux mentionne aussi « les graves soucis que les prescriptions du projet de loi sur le monopole de l'alcool inspirent à la société qui, au cours de la guerre, a développé un procédé remarquable pour la fabrication de l'acide acétique et de l'alcool en partant du carbure de calcium. »

Cette fabrication a en effet été mise au point depuis la guerre et représente pour l'industrie chimique allemande un progrès très important. L'acide acétique est employé pour la fabrication de produits synthétiques utilisés en pharmacie (antipyrine, aspirine, etc.), et celle de matières colorantes comme l'indigo; enfin il est la base de la fabrication de l'acétone, qui sert lui-même à la fabrication du caoutchouc synthétique.

Avant la guerre, il était fabriqué en Allemagne avec l'acide pyroligneux ou son sel de chaux, connu sous le nom de «graukalk ». Or, la moitié environ des quantités de ce sel utilisé en Allemagne venait d'Amérique : il fallut donc lui chercher un remplaçant. On l'a trouvé dans le carbure de calcium, produit à l'aide du charbon et de la chaux abondants sur le territoire national.

L'extraction industrielle des huiles minérales de la houille fut aussi provoquée par les besoins nés de l'état de guerre. L'Allemagne, qui ne manque plus de pétrole depuis que les exploitations de la Roumanie ont été remises en état, fut très gênée jusqu'en 1917, surtout au moment de l'avance

russe en Galicie. On fit donc appel à l'industrie nationale. A l'instigation des ministres de la Guerre, de la Marine, des Finances, les usines à gaz ont été aménagées pour la récupération du benzol, et des usines subventionnées ont été construites pour extraire l'huile des lignites et des schistes indigènes.

***

Plus encore que la métallurgie et l'industrie chimique l'industrie textile allemande s'est trouvée atteinte dans son ravitaillement, puisqu'elle ne recevait plus ni jute ni coton; qu'elle n'avait pour la laine que la production nationale : 11 600 tonnes contre 199 271 tonnes importées; que la soie lui était parcimonieusement mesurée par la Suisse, qui la recevait en contrebande de l'Italie. Les inventeurs ont montré une grande ingéniosité. Comme toujours en Allemagne, ils ont trouvé une aide efficace auprès des pouvoirs publics.

Un *Institut de recherches pour les succédanés de matières textiles* a été créé à Carlsruhe avec l'appui de 600 firmes ou individualités intéressées à cette industrie. Il doit être à la fois un office de centralisation et un laboratoire de recherches originales et étendre son autorité à toute l'Allemagne en étroite solidarité avec l'industrie elle-même. C'est toujours la mise en œuvre du même principe : union intime entre la science et l'industrie.

Divers projets avaient été soumis à la « Société Empereur Guillaume » pour l'encouragement des sciences. Ils ont pris corps, ainsi que l'a annoncé un représentant du gouvernement au cours d'une réunion d'industriels tenue le 4 février 1918 à Stuttgart : de grands instituts de recherches seront créés à Dahlem et à Dresde. L'Institut de Dresde, pour la fondation duquel s'est constituée une société chargée de fournir des ressources financières nécessaires, doit son existence au chef du département des matières premières au ministère de la guerre, le lieutenant-colonel Köhl. Son but est d'étudier toutes les parties de l'industrie textile, depuis la matière brute, animale ou végétale, jusqu'au produit fini et apprêté.

Sans vouloir empiéter sur le domaine réservé de ces Instituts dont les travaux auront plutôt un caractère scientifique, les industriels réunis à Stuttgart ont décidé de donner plus d'extension aux laboratoires de recherches pratiques adjoints à l'école textile de Reutlingen. D'importantes subventions, qui atteignent déjà 100 000 marks, ont été souscrites à cet effet par les industriels de Reutlingen.

L'industrie linière, dans une réunion tenue à Sorau (Bran-

debourg) a préconisé la création dans cette ville d'un Institut de recherches ; des fonds importants ont déjà été offerts par les milieux intéressés. Il s'agirait de réunir un capital de 2 millions. Les besoins de l'armée pour le présent, et les nécessités de l'industrie nationale pour l'avenir, exigent une extension de cette culture. En 1878, l'Allemagne cultivait 134 000 hectares de lin. Il n'en restait plus que 17 000 en 1913. Or la culture du lin est très simple, et aux prix actuels (30 marks les 100 kilos pour les tiges et 74 marks pour les graines) très rémunératrice. Mais le rétablissement de la concurrence étrangère russe entraînera de nouveau sa disparition. La question a été longuement débattue dans la réunion de Sorau à laquelle assistaient des cultivateurs, des industriels et des représentants du gouvernement. Un orateur a déclaré qu'après la reprise des relations commerciales avec la Russie, la culture du lin en Allemagne ne serait plus possible si l'on ne protégeait pas les producteurs indigènes par des tarifs douaniers ou par l'octroi de primes. On ne peut donc pas se lancer dans une extension inconsidérée.

En attendant, on s'est efforcé de parer au manque de textiles par l'emploi systématique de substances nouvelles ; fibre de tourbe ou de cellulose ou plantes jusque-là dédaignées, telles que l'ortie et le typha (sorte de roseau).

Des sociétés industrielles à gros capital [1] ont été fondées dans le grand-duché de Bade et à Berlin pour l'exploitation industrielle de l'ortie et l'augmentation de sa culture. Il n'en a été recueilli en 1916, que 2000 tonnes dont le rendement n'a pas dépassé 160 tonnes de fibres filables. On avait espéré que la surface plantée en orties atteindrait en 1918, 23 000 hectares, ce qui assurait une récolte de 17 200 tonnes de fibres. Mais la réalité est restée bien au-dessous de ces espoirs.

D'après M. Hermann Schüroff, directeur de la Société d'utilisation de l'ortie, de Berlin, la quantité d'orties sauvages qui croissent en Allemagne pourrait fournir 50 000 tonnes de tiges sèches [2]. Mais faute de main d'œuvre on n'en recueillera que 10 000, qui donneront, d'après les anciens procédés, 800 tonnes de fibres ou 1200 avec les nouvelles méthodes de son invention. Il existe en outre en Allemagne 100 000 hectares de dépressions marécageuses qui se prêteraient à la

[1] 15 millions pour celle de Berlin.

[2] Il faudrait 4 kilogs de tiges séchées et effeuillées pour obtenir les fils nécessaires à la fabrication d'une chemise de soldat. Le prix payé pour ces fibres séchées, d'abord de 14 marks les 100 kilogs, a été porté à 28 en octobre 1917,

culture de l'ortie. Mais une partie seulement de ce terrain peut être actuellement cultivée et sera employée pour d'autres plantes plus utiles à l'économie nationale. Dans ces conditions on peut compter au maximum, en 1918, sur 5000 hectares cultivés en orties ; peut-être arriverait-on à 15 000 en 1921. Le rendement en fibres est d'environ 5 à 600 kilos à l'hectare, de sorte que, pour l'ortie cultivée, la récolte de 1918 représentera au plus 3000 tonnes ; on ne dépassera pas 5000 en tout. Ce chiffre pourra être porté à 15 ou 18 000 en 1921.

Ces fibres sont maintenant traitées par un procédé chimique plus avantageux que le rouissage. Elles ont une longueur de 20 à 62 millimètres, une grande finesse et peuvent être travaillées sur les machines servant à la filature du coton. Les tissus ainsi obtenus sont facilement rendus imperméables; ils sont solides et se tiennent bien, mais la fabrication reste coûteuse.

En Autriche, on emploie un procédé mécanique pour élaguer les feuilles inférieures qui servent de fourrage sans entraver la croissance des tiges. Plusieurs usines, tant en Hongrie qu'en Autriche, se sont adonnées à la fabrication de tissus en fibre d'ortie. La fabrique Benedikt Schroll und Sohn, par exemple, a tissé, pendant les huit premiers mois de 1917, 50 000 mètres de tissu à 90 pour 100 d'ortie, et 65 000 mètres de tissu chaîne coton, trame ortie ; elle fabrique surtout du linge pour officiers, du calicot et des chaussettes russes pour la troupe.

Le typha existe en abondance dans les lacs et les marais de la Prusse, du Mecklembourg, du Hanovre et de la Saxe septentrionale. Il en a été recueilli, en 1917, 600 000 quintaux payés 12 marks le quintal séché et bottelé. Le rendement en fibres serait de 35 pour 100. D'après une revue technique les fibres sont traitées par un procédé trouvé à l'automne 1916 par le Dr Hœring, de l'Institut technique de Charlottenbourg. Le seul roseau utilisable est le « typha Angustifolia »; la récolte a lieu de juillet à octobre.

Des essais sont faits sur l'agave mexicaine. Une filature et un tissage en Westphalie ont déjà, paraît-il, tiré de ces fibres un tissu de qualité supérieure. La ville de Dresde a offert un million de marks destinés aux expériences pour la culture de cette plante et son utilisation industrielle.

On est parvenu aussi à mener à bien les essais, entrepris d'abord en Suède, pour l'utilisation des fibres de tourbe. Ces fibres associées à des déchets de laine et au produit de l'effilochage de tissus d'habillement hors d'usage servent à fabriquer de nouvelles étoffes. Au cours d'une conféren

faite le 21 février à Berlin par le professeur Magnus, celui-ci a déclaré que la valeur des fibres contenues dans les tourbières du nord-ouest de l'Allemagne pouvait être estimée à à 9 milliards de marks. La proportion des fibres par rapport à la masse de tourbe est pourtant trop faible pour qu'une exploitation des tourbières dans le seul but d'en tirer les fibres soit rémunératrice. On se contente de défibrer la tourbe destinée à d'autres usages. En 1917, il a été recueilli 700 wagons de fibres de tourbe ayant une valeur de 2 millions de marks. Le travail a été presque entièrement exécuté par des femmes et des enfants; cette année on leur adjoindra des prisonniers de guerre. Au prix de 25 marks les 100 kilos payé par les bureaux collecteurs, le propriétaire de tourbières peut réaliser un bénéfice même si les frais de triage se montent à 13 ou 15 marks par mètre cube.

Citons encore l'utilisation de la linaigrette ou lin des marais (*griophorum latifolium*), dont on tire des fibres baptisées « laine végétale »; et celle des aiguilles de pin, qui paraît plus importante. La société Bachmann et Ladewig, de Chemmitz a réussi à en tirer un succédané du coton et du jute excellent, disent les journaux allemands. Ces filés sont plus élastiques que ceux de papier et encore plus solides.

Il semble néanmoins que les résultats obtenus avec les plantes indigènes ne soient que de peu d'importance. Leur utilisation après la guerre reste douteuse. Les filés tirés de la cellulose de bois ont-ils un plus grand avenir? Voici comment la question est vue en Allemagne.

« Avant la guerre, les puissances centrales achetaient à l'étranger pour 122 millions de marks de jute et cette industrie du jute aurait dû être complètement arrêtée, si elle ne s'était adonnée à la fabrication du papier à filer. Les entreprises allemandes emploient actuellement environ 15 000 personnes qui fabriquent 100 000 kilogrammes de fils de papier par jour soit 30 millions de kilogrammes par an. La fabrication du papier exige l'emploi de 5 millions de mètres cubes de bois par an, dont l'Allemagne fournit la moitié. Pour remplacer les 173 millions de kilos de jute que l'Allemagne utilisait chaque année avant la guerre il lui faudrait 2 millions de mètres cubes de bois, en tenant compte du fait que 1 mètre cube de bois donne 90 kilogrammes de cellulose ou sulfate de soude. Les pins et les sapins fibreux sont particulièrement propres à subir les traitements au sulfate et au sulfite; le traitement à la soude convient mieux aux pins riches en résine. »

Les Allemands attachent une réelle valeur industrielle aux perfectionnements qu'ils ont apportés aux procédés de fabrication des filés en papier existant avant la guerre, car ils prennent pour les garder secrets des précautions rigoureuses. Les renseignements donnés à ce sujet par les journaux techniques sont assez confus. Pourtant la « société d'études pour la fabrication des succédanés du coton », propriétaire de brevets relatifs au *Cellulon*, a communiqué à la presse, au mois de mai 1918, une note sur les diverses manières d'utiliser la cellulose de bois pour l'obtention du fil. Il est obtenu soit par torsion en partant du papier découpé en bandes minces; soit en partant de la cellulose après addition de quelques fibres plus longues provenant par exemple de l'effilochage des chiffons. Dans un autre procédé, le fil est obtenu comme la soie artificielle par pression de la cellulose à travers des orifices ayant le diamètre du fil à produire.

Au début, les filés de cellulose ont été employés en remplacement du jute, pour faire des ficelles, des tissus grossiers, des sacs. Peu à peu on est arrivé à faire des fils de plus en plus fins, avec lesquels on a tissé des draps de lit, des serviettes, du linge de table. La grosse difficulté était d'arriver à des tissus lavables, pour la confection du linge de corps. L'imperméabilisation des fils a été obtenue par leur macération dans un bain de tannin.

Une exposition, ouverte à Berlin le 28 février, a montré les progrès réalisés dans l'utilisation des matières indigènes textiles. Elle a fait le tour des principales villes de l'empire.

Les réflexions que ces progrès inspirent aux Allemands expriment un mélange d'orgueil et de déception intéressant à noter. Pour les uns, l'avenir est aux tissus de fils de papiers devenus lavables, doux, souples, capables de faire des vêtements et du linge « très agréable à porter ». Le savant allemand a trouvé le succédané du coton, dont l'importation (600 000 tonnes) représentait, pour l'Allemagne, une si lourde charge avant la guerre. Le tissu de papier ne doit plus être considéré comme un article de guerre; il pourra être employé pour tous les usages imaginables.

Pour les autres, c'est l'ortie, mise au point par les chimistes, qui finira par remplacer complètement le coton. Sans doute, pas du jour au lendemain; il faudra le temps de cultiver méthodiquement cette plante, aujourd'hui si dédaignée, et elle ne foisonne qu'en terrain marécageux. Une génération s'éteindra sans doute avant que l'ortie n'ait entièrement

remplacé le coton. Mais d'ici là, chaque progrès réalisé contribuera à affranchir le peuple allemand du joug et de l'importation étrangère.

Après la guerre, il ne faut pas compter reprendre le transit en l'état de juillet 1914. Ce n'est que peu à peu que la démobilisation économique s'accomplira, et nos industries textiles connaîtront une dure période de transition. La Chine consomme sa propre production. Jusqu'ici, c'était l'Amérique qui satisfaisait à la majeure partie de nos besoins. Et l'Allemagne ne se contentait pas d'acheter, elle transformait et réalisait de ce chef des bénéfices considérables. La guerre a amené les Américains à ouvrer eux-mêmes leurs produits, et il est vraisemblable que des millions de fuseaux chômeraient si on n'avisait pas. Et alors même qu'ils consentiraient à livrer du coton, reste la question du transport, du tonnage disponible. En mettant les choses au mieux, nous ne saurions compter que sur la moitié de notre importation de coton de jadis. De plus, en remplaçant le coton, nous économiserons du même coup du tonnage.

En attendant, 17 000 tonnes de fibres d'ortie sont bien peu de chose à côté des 600 000 tonnes de coton nécessaires. Et quant aux filés de cellulose, l'Allemagne peut les produire en abondance, grâce à sa propre richesse forestière et aux importations de Suède et de Finlande. Mais s'ils paraissent capables de remplacer ceux de jute pour la fabrication des sacs, des cordages et des courroies, leur substitution industrielle au coton n'est pas encore au point et il est possible que leur prix de revient y fasse toujours obstacle.

En résumé, aucune industrie allemande ne sera aussi profondément atteinte que l'industrie textile par les conséquences de la guerre.

C. — Les succédanés alimentaires.

Bien que la plupart soient destinés à disparaître en même temps que les nécessités qui les ont fait naître, il faut enfin dire un mot des succédanés alimentaires.

Ce qui frappe quand on étudie les moyens divers par lesquels les Allemands ont essayé de suppléer à ce qui leur manquait, c'est leur extrême variété, leur fantaisie, si l'on peut dire. Elle dénote chez les inventeurs, à côté de leur esprit de minutie, de leur ténacité à chercher, de leur admirable application au travail, une ingéniosité prodigieuse. L'imagination poussée à ce point est pour l'intelligence le plus précieux des auxiliaires. Cette faculté, que nos maîtres nous faisaient jadis admirer chez les Allemands quand ils nous les montraient comme les inspirateurs et les pères du

romantisme français, les a puissamment aidés dans la conduite de la guerre. On la trouve à la base de leurs conceptions politiques et militaires. Elle est un élément essentiel de l'âme allemande. Ce fut une des plus saisissantes divinations de Jules Verne que d'en avoir fait, avec la haine de la France, le trait principal du professeur allemand qui conçoit un canon monstrueux capable de détruire d'un seul coup une ville entière et réalise par sa science ce rêve monstrueux [1].

Il n'y a pas de produit, si vulgaire et si dédaigné soit-il, que les Allemands n'aient songé à utiliser, notamment pour l'alimentation des hommes et du bétail.

Les céréales fourragères, comme l'orge et l'avoine, étant le plus possible réservées pour la panification, et les importations de fourrage naturel et de tourteaux étant presque entièrement supprimées, on a donné aux animaux des feuilles de roseaux, des bruyères, des farines de paille, de foin, de marron d'Inde, du marc de fruits, des cosses de cacao. Toutes ces denrées sont recueillies ou préparées avec méthode et distribuées exactement dans la proportion voulue pour compléter la ration de fourrage. 82 kilos de feuillage, en moyenne, ont la même valeur nutritive que 100 kilos de bon foin.

On s'est aperçu que beaucoup de déchets de cuisine perdus jusque-là pouvaient servir à l'alimentation du bétail. De même les déchets d'abattoirs [2]. Jusqu'aux matières en cours de digestion, qui se trouvent dans la panse des bœufs abattus, sont recueillies, et après un certain traitement, données à d'autres animaux. A raison d'une trentaine de kilos par bête, on en récupère des quantités importantes.

La viande des chevaux abattus, quand elle est impropre à la consommation au lieu d'être dénaturée et enfouie, est séchée et livrée aux éleveurs pour l'engraissement des porcs et de la volaille. Ils utilisent aussi la farine de sang et la poudre d'os, obtenue après que la graisse a été extraite par ébullition.

En fait de légumes, les Allemands ont essayé tout ce qui peut se manger, cuit ou cru, parmi les herbes des champs. Au mois de février 1918, le *Berliner Tageblatt* annonce la création, sur le modèle de la *Société des fruits*, d'une *Société des plantes sauvages*. Elle se propose de faire recueillir tous les fruits et plantes des champs, des landes, des forêts et des tour-

[1] Dans *Les cinq cents Millions de la Begum.*

[2] Depuis janvier 1918, ils sont même utilisés pour l'alimentation humaine. Les offices d'alimentation le recueillent, et pour les utiliser les communes de la banlieue berlinoise montent des fabriques municipales de saucisses.

bières qui peuvent servir à l'alimentation et à l'industrie.

Faute de viande, ils consomment des saucisses de moules, de phoque, de dauphin, de baleine.

Mais à en juger par les recommandations qui se trouvent dans les journaux, la chair de cétacé doit être peu appréciée par la population.

En cette matière, beaucoup, sinon tout, dépend de la préparation. La viande de phoque, mise à macérer dans l'eau pendant un jour, si elle ne devient pas une friandise, perd au moins son goût d'huile de poisson. Malheureusement, dans les préparations offertes jusqu'ici au public, cette viande n'est pas particulièrement riche en graisse, et les parties nerveuses, autrement dit les tendons, ne sont pas très recommandables. Cependant le bureau d'essais pour les vivres et matières alimentaires, ainsi que d'autres autorités scientifiques ont déclaré qu'aucune objection ne pouvait être faite contre son emploi. Mais la ménagère qui achète éventuellement de la viande de phoque en boîte doit avoir la précaution de renouveler au moins deux fois l'eau de la cuisson. De cette façon, on obtiendrait, dit-on, un mets ayant une sorte de goût de gibier.

Le journaliste ne paraît pas très sûr de son fait.

La disette des graisses et huiles a provoqué de grandes difficultés. C'est là que l'ingéniosité des Allemands s'est donné tout particulièrement carrière. Ils ont essayé d'extraire de l'huile des feuilles de laurier, de sénevé, des algues, des graines d'acacias, du tilleul, d'asperge et plantain, de chardon [1], des noyaux et des pépins de fruits et de légumes, tels que tomates et citrouilles, jusque des hannetons et des chenilles ! Le rendement obtenu a été insignifiant. On a renoncé aussi au tournesol, qui avait été cultivé spécialement à cet effet. La noix et la noisette ont produit d'excellente huile de table, mais d'un prix inabordable pour la moyenne de la population.

L'extraction des matières grasses de germes de céréales aurait, paraît-il, donné de bons résultats. D'après un journaal allemand, à la fin de l'année 1917, 40 pour 100 des moulins avaient été transformés pour permettre le traitement de ces germes. Au cours des neuf derniers mois de l'année on a obtenu ainsi 5 millions de litres d'huile qui ont été utilisés pour la fabrication de la margarine [2].

On a tiré aussi parti de la graisse d'oie, de la graisse des intestins provenant des abatages, des huiles de poisson solidifiées par hydrogénation et vendues comme lard artificiel, et surtout de la graisse d'os.

[1] *L'Office pour la collecte des pépins et noyaux de fruits* paie ces grains 70 pfennig le kilo.

[2] *Rheinisch-Westphalische Zeitung* du 28 janvier 1918.

Pour remplacer sur les tartines le beurre et la graisse dont les femmes et les enfants allemands sont si friands, la *Commission gouvernementale des huiles et graisses* a recommandé le miel mélangé de glucose et les confitures. La ration allouée pour « tartines » est de 100 gr. par semaine.

Le sucre, bien qu'il soit un des produits dont les Allemands manquent le moins (la ration de 1918 est de 750 gr. par mois avec un supplément de 500 gr. aux enfants de moins de deux ans), a pourtant donné lieu à divers produits de subtitution. Quelques-uns sont banals, comme la saccharine et le miel artificiel. Celui-ci l'est déjà moins quand il est fabriqué *sans sucre*, comme l'indiquent des annonces de journaux. Il y a enfin la sève d'arbre, dont un chimiste a proposé en 1917 d'extraire une substance nutritive sucrée, capable, dit-il, de remplacer le sucre dans la plupart des usages domestiques.

D'autres succédanés ne sont pas même bons à donner aux gens l'illusion de l'aliment qu'ils sont censés remplacer, telle la poudre jaune à base de farine de maïs et de bicarbonate de soude pour du jaune d'œuf et les innombrables produits de remplacement du café — en dehors des céréales dont il était fait un grand usage avant la guerre — obtenus par la torréfaction de figues, de carottes, de racines de pissentit, de chiendent, de salsifis. Citons aussi, comme de simples trompe-l'œil, les innombrables cubes de potage, *Suppenwurtzel*, composés presque uniquement de sel coloré. Des huiles vendues comme comestibles contiennent 85 pour 100 d'eau.

Le thé semble avoir été plus heureusement remplacé par des feuilles séchées de groseiller, de fraisier, de framboisier, de cerisier, de noyer, etc. Il y a là pour l'herboristerie un avenir que les Allemands sauront exploiter.

Le nombre des succédanés alimentaires augmente tous les jours. Le *Bureau d'information sur les succédanés*, établi en mars 1917 auprès de la section économique de l'office d'alimentation, en avait examiné 7000 au mois de novembre. Or, au début de l'année, il n'y en avait que 1200.

***

La suite prochainement.

LA CAVALERIE AGISSANTE

Au mois d'août 1917, alors que la stabilisation des fronts faisait penser à nombre de gens et non des moindres que la guerre de mouvement avait vécu, parut ici même, dans le *Correspondant* (n° du 10 août), un article où l'auteur défendait la cavalerie que certains croyaient « défaillante », affirmait sa foi inébranlable en cette arme, dans les termes suivants dont les événements de 1918 devaient démontrer la justesse :

« *Etre à temps au point voulu*, c'est la cavalerie qui l'a permis, dans la guerre de mouvement du début de la campagne. C'est elle seule qui le permettra, dans *la guerre de mouvement de la fin*...

« Mais *l'heure* de la cavalerie n'a pas encore sonné, car nous n'en sommes pas encore *à la décision.*

« Cette décision viendra-t-elle? Immanquablement. Quand l'adversaire, usé matériellement, physiquement et moralement, n'aura plus la force de maintenir son front. »

Depuis, en dépit de ce que trois ans de guerre de siège semblaient démontrer, malgré les réseaux et les mitrailleuses, les tranchées et les abris, l'A. T. et l'A. L., *le front a été percé*, en octobre 1917, par les Anglais, à Cambrai; en mars 1918, par les Allemands, en direction de Compiègne et d'Amiens; puis en mai, pour pointer sur Château-Thierry. Enfin, nos contre-offensives se multiplient, nos attaques débordant largement sur le terrain de l'adversaire : c'est la reprise du Tardenois et celle de la Picardie. C'est la *guerre de mouvement de la fin.*

La cavalerie joua-t-elle un rôle dans cette nouvelle phase de la guerre?

Au moment où l'offensive allemande avançait à grands pas, par la vallée de l'Oise, ce sont les corps de cavalerie qui, étalés sur de larges fronts, ont arrêté d'abord le flot

envahisseur, en attendant l'arrivée de l'infanterie qui devait reconstituer la digue crevée du front britannique.

Au moment où la surprise du Chemin des Dames permit à l'ennemi de passer l'Aisne et de pénétrer dans l'Ile-de-France, c'est encore la cavalerie qui, la première arrivée sur les lieux, a limité les progrès d'une offensive qui ne menaçait rien moins que Paris.

Ce qu'ont fait alors les régiments à cheval ou à pied, nous n'en connaîtrons que plus tard le détail. Nous savons seulement qu'ils luttèrent inlassablement, cédant *pour durer*, faisant, quand il le fallait, leur sacrifice. Et nous savons qu'ils ont gagné le temps dont le commandement avait besoin pour ramener des réserves, pour sauver la France.

Les cavaliers, — qui par esprit de solidarité et pour s'employer quand même avaient pris la tranchée, deux années durant, en Artois, en Champagne et en Lorraine, remarquables organisateurs de secteurs, — sont remontés sur leurs chevaux et ont rempli le rôle qu'on attendait d'eux; *rôle défensif* auquel s'adaptent parfaitement leurs propriétés caractéristiques : la faculté de *se renseigner* et de *se garder*, la *vitesse*, la puissance de *résistance* par le feu.

Lorsqu'une offensive « de grand style », — pour employer l'expression consacrée, — a réussi à faire brèche dans un front, à envahir les arrières d'une armée et, ayant détruit les forces vives de cette armée, progresse en terrain libre sans rencontrer de résistance appréciable, dans les circonstances critiques pour l'assailli, une seule arme peut courir au devant de l'adversaire, déterminer son front, sauter sur les points du terrain favorables à la résistance, tenir, rompre, se rétablir ou contre-attaquer, *c'est la cavalerie*.

On peut dire qu'elle est excellemment *la réserve mobile* la plus propre à réparer les désastres : ses reconnaissances, ses avant-gardes la renseignent et renseignent le commandement sur la situation ; ses gros se portent, dans le minimum de temps, sur les points voulus, couverts par le service de sûreté pour éviter les surprises ayant au contraire la faculté de surprendre. Sa *mobilité* lui permet d'intervenir là où elle n'est pas attendue. Sa *souplesse* l'autorise à s'ouvrir largement pour couvrir de vastes fronts. Sa *vitesse* lui permet d'éviter l'enserrement. Toutes ces qualités lui donnent une fluidité qui la font insaisissable et rendent l'adversaire hésitant, timoré, elles permettent *de gagner du temps*.

La cavalerie a gagné du temps, en attendant de faire mieux.

L'on a pu dire que, sur certains fronts, elle a vraiment « sauvé la situation ».

Elle achève de se reconstituer, en avril, en Normandie, quand une offensive ennemie en Flandre menace à nouveau de rompre le front britannique, visant Dunkerque et Calais. L'avance allemande sur Amiens nous a privés de notre grande voie ferrée de rocade : Paris-Amiens-Calais. Impossible d'envoyer notre infanterie, en temps voulu, au secours de nos alliés.

A marches forcées, un corps de cavalerie monte vers le Nord, il accomplit un raid prodigieux, couvrant plus de 160 kilomètres en deux jours, jette au feu ses cavaliers à pied et accroche le front à la position de Locre, d'où nulle attaque ne peut le déloger. Résistance magnifique de troupes exténuées par un effort physique sans précédent.

Là encore, la cavalerie, grâce à sa vitesse, fut *l'arme du moment*. Nulle autre ne pouvait la remplacer dans cette tâche.

Qui ne peut regretter, devant de tels résultats, que quatre de nos belles divisions à cheval aient dû être supprimées? Un homme à cheval, c'est toujours un combattant pour le feu, car il a sa carabine ; mais c'est en plus un cavalier qui se transporte *où il faut*, dans le *minimum de temps*.

La cavalerie, c'est une infanterie rapide, tenace, manœuvrière, mais *qui peut risquer* davantage que l'infanterie ordinaire, parce qu'elle dispose des forces de premier ordre à la guerre : la vitesse, la surprise.

La cavalerie, ce sera un jour, quand nous réaliserons nous-mêmes *l'offensive de rupture*, l'arme *d'achèvement* et de *poursuite* qui capturera les prisonniers par milliers, s'installera sur les organisations de l'arrière ennemi avant qu'elles soient régulièrement occupées, se portera au-devant des réserves pour les figer près de leurs points de débarquement, afin de donner à notre commandement *la liberté de manœuvre stratégique*, enlevée d'autre part à l'adversaire.

Au moyen de ses mitrailleuses et de ses auto-canons, en travaillant en liaison avec les chars d'assaut, pour *prolonger, sans arrêt*, la progression de l'infanterie, elle nous donnera *la décision* qui échappe fatalement aux armes lentes.

« La cavalerie seule *poursuivra* assez vite pour empêcher les résistances de se reformer, pour *occuper les points* d'où l'on dictera ses volontés à l'ennemi. »

Lieutenant-Colonel X...

LA FEMME D'ALSACE-LORRAINE

ET L'ALLEMAND

DEPUIS 1914[1]

C. — Les moqueries et bravades.

Les Allemands ne pardonnent pas plus les moqueries et les bravades des femmes lorraines et alsaciennes que leurs cris séditieux ou leurs injures. Ils sont impitoyables pour celles qui osent chanter *la Marseillaise* ou sourire de leur arrogante grossièreté. Ils se vengent en les arrachant à leur famille et en les jetant en prison, à quelque milieu social qu'elles appartiennent.

En prison, Eugénie Rompini, de Dornach, qui chante *la Marseillaise* « toutes fenêtres ouvertes [2] ». — Jours de prison ou amendes tombent dru sur les servantes qui, comme Emilie Zimmerle, cuisinière à Colmar, employée chez l'aubergiste Bacara, de juin à décembre 1915, « ont à plusieurs reprises chanté une chanson antiallemande pendant qu'elles lavaient leur vaisselle [3] ». Jeanne Enderlin, servante, traînée devant le Conseil de Colmar pour avoir, elle aussi, chanté *la Marseillaise*, s'en tire en affirmant qu'elle ne comprend pas le français [4], mais Mme Auguste Verdier, née Laugel, de Ribeauvillé, se voit infliger 100 marks d'amende ou quatre semaines de prison « pour avoir souvent chanté des chansons françaises, au cours de l'année 1915 [5] ». En prison la fille de brasserie, Marie Binsegger, de Schlestadt, parce qu'elle a dit,

[1] Voir le *Correspondant* du 25 août 1918.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 30 juin 1915.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 29 mars 1916, d'après *l'Elsæsser Tageblatt* du 6 avril.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, d'après *l'Elsæsser Tageblatt* du 26 août 1915.
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, d'après *l'Elsæsser Tageblatt* du 17 mars 1916.

à propos des victoires allemandes sur le front oriental, que « les Allemands avaient pris moins de Russes que de poux » et « exprimé le désir de voir les Français venir prochainement [1] ». — En prison la femme Catherine Hartmann, de Mulhouse, parce qu'elle « a lu à haute voix » devant ses locataires une carte de son fils emmené par les Français, lors de l' « écrémage » de la ville, qui lui demandait si les *Schwobes* avaient déjà reçu la frottée habituelle [2] ». — En prison Marie Schweitzer, femme d'un marchand de charbon de Mulhouse « qui a raillé plusieurs fois les succès allemands devant des soldats qu'elle logeait; qui a dit, en voyant, à la fin d'avril 1915, 700 prisonniers français traverser la ville, qu'ils n'avaient pas été faits au Vieil-Armand, mais péniblement rassemblés dans un but de réclame et conduits ensuite à Mulhouse pour être exhibés aux yeux de la population [3] ».

D. — Le mépris du soldat allemand.

Des femmes circulent sur les routes sans permis : en prison. — C'est ce qui advient à Sophie Winter et à la veuve Britsch, pour être allées ainsi de Colmar à Mulhouse [4]. — Des femmes, pour qui le voisinage des soldats allemands est un vrai supplice, se refusent à les loger : en prison. — En prison la femme Victor Kimmerlé, de Grafenstaden [5]. — En prison la femme Gehler, de Mulhouse [6]. — En prison la femme Marie B., de Schaeffersheim [7]. — En prison Mme Eugénie Hills, libraire à Barr [8]. — En prison Léonie L., de Dieuze [9], qui, toutes, se sont « obstinément refusées à recevoir des soldats qui venaient cantonner chez elles ».

E. — L'emploi du français.

Même violence à l'égard des femmes qui « affectent de parler français dans la rue ». Pour ce motif, on traîne devant

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 11 août 1915.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 15 septembre, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 17 septembre 1915.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 5 juin 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 10 juin 1915.
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 22-29 octobre 1915, d'après la *Strassburger Post* du 31 octobre.
[6] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 30 juin 1915.
[7] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 6 juillet 1915, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 7 juillet.
[8] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 24 septembre 1915, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 28 septembre.
[9] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après la *Bolchener Zeitung* du 23 septembre 1917.

les Conseils de guerre Joséphine B., de Bebing [1], les deux sœurs Ernestine et Joséphine Hesselbarten, de Colmar [2]. — En prison la modiste Anna Niber, qui a l'audace de parler français dans le tramway [3]. — En prison Mlle Desombre, modiste [4], et Mme Anna Klein [5], et Mme Baumer-Rieseler, bouchère à Mulhouse [6], qui parle français dans son magasin, et une toute jeune fille de la vallée de la Bruche, qui « s'obstine malgré des avertissements répétés » à parler la langue proscrite [7], et Mme A. Weyl, femme d'un marchand de la rue du Jeu-des-Enfants, à Strasbourg [8], et la pâtissière, Marie Landwehrlin, et la veuve Stoche « qui, en pleine rue, et dans un pur esprit d'opposition, se sont entretenues en français, quoique parlant couramment l'allemand [9] ».

Au café Adelé, à Dieuze, la servante Virginia G..., en dépit des avis, affecte de causer en français avec un client : en prison [10].

En prison les veuves Joséphine Bauer et Elisabeth Antoine, de Sainte-Marie-aux-Mines [11], et « deux femmes » qui continuent de parler français en tramway, « malgré les avertissements de la conductrice [12] », et la femme Augusta M., de Réchicourt-le-Château, âgée de trente-cinq ans [13], et « une autre personne [14] », et Mme Anna Scherrer, et la veuve Joseph Scherrer, de Fontoy, et les dames Jeanne Peiffer et Jeanne Geissler, de Hayange [15], et « trois personnes de Rothau », que le Conseil de Strasbourg condamne tandis « qu'il fait preuve de

[1] D'après la *Saarburger Zeitung* du 21 décembre 1916.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 13 septembre 1915, d'après *L'Elsæsser Tageblatt*, du 17 septembre.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 22 juin 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, juin 1915.
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 17 novembre 1915, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 19 novembre.
[6] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après la *Bolchener Zeitung* du 23 septembre 1917.
[7] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg du 1er octobre 1915, d'après la *Strassburger Post* du 5 octobre.
[8] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 4 juin 1915.
[9] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 25 août 1915, d'après la *Metzer Zeitung* du 30 août.
[10] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après la *Saarbrücker Zeitung* du 19 décembre 1916.
[11] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, d'après *l'Elsæsser Tageblatt* du 23 mai 1916.
[12] Conseil de guerre extraordinaire de Metz, d'après la *Bolchener Zeitung* du 25 août 1916.
[13] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après la *Saarburger Zeitung* du 14 décembre 1916.
[14] Conseil de guerre extraordinaire de Metz du 18 mai 1917, d'après la *Metzer Zeitung* du 23 mai.
[15] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville du 12 mai 1917, d'après la *Metzer Zeitung* du 16 mai.

clémence à l'égard de *deux petites filles encore très jeunes* auxquelles il se contente d'infliger à chacune 30 marks d'amende ». Mais il se rattrape aussitôt sur le rentier Paul Sch..., qu'il « sale » pour son « attitude par ailleurs provocante[1] ».

Lors de la distribution des cartes de pain à Ribeauvillé, une bousculade se produit. La femme Peters, « n'étant probablement pas de taille à lutter en langue allemande contre ses adversaires, commence à les invectiver en français, langue qui lui est plus familière » : en prison[2]. — La femme du mineur Jean Nicolas A., née à M., de Ranguevaux, bien qu'elle sache parfaitement la langue allemande, persiste à parler français, malgré les avertissements répétés des employés de la coopérative ouvrière de l'établissement métallurgique de Hayange, qu'elle insulte *en français* (!) : pour son attitude provocante, l'inculpée est condamnée à une amende de 300 marks ou à 30 jours de prison[3] ».

La femme Gustave Tor, née Tritz, de Metz, se trouvant en tramway, s'entretient en français avec ses voisins. Au conducteur qui lui enjoint de parler allemand, elle réplique : « Je ne permets pas à un sale Prussien comme vous de me défendre ma langue. » Un mois de prison[4]. — Mme Ursule Haensler, née Kieny, mercière à Kaysersberg, fait usage, au début de 1916, de factures imprimées portant un en-tête français ; elle est condamnée, ainsi qu'une commerçante de Colmar, Mme G. V..., qui a « mis en vente des cigarettes portant une inscription française » bien que le « crime » ait été commis « par inadvertance ». Le fournisseur des cigarettes, l'industriel suisse, A. Burrus, de Sainte-Croix-aux-Mines, est également puni[5]. — Le *Mülhauser Tageblatt*, rendant compte des débats du Conseil de guerre de Thionville, écrit : « Un certain nombre de personnes de Hayange ayant comparu sous l'inculpation de relations avec des prisonniers de guerre, le président du tribunal a fait remarquer que les habitants ne se sont probablement pas encore pénétrés de la gravité de la situation et que des peines exemplaires sont nécessaires pour les en instruire. C'est pourquoi des femmes qui s'étaient entretenues

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Post* du 16 septembre 1916.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, d'après la *Rappoltsweiler Zeitung* du 16 juin 1917.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville du 25 février 1918, d'après la *Metzer Zeitung* du 28 février.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville du 16 octobre 1915, d'après la *Forbacher Zeitung* du 19 octobre.
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, d'après *l'Elsæsser Tageblatt* du 16 juin 1916.

en français sur la voie publique ont été condamnées à des peines de prison variant de quinze jours à trois semaines [1]. »

La veuve Elisabeth Bremer, née Wolsdorf, d'Algrange, est accusée « d'avoir employé, d'une façon coutumière, des expressions haineuses et outrageantes pour les Allemands et d'avoir fait un usage provocant de la langue française, bien qu'elle sache parfaitement l'allemand. *En raison de la gravité de ces délits*, le tribunal prononce une peine de neuf mois de prison à purger immédiatement [2]. » Après elle, comparaît Mélanie Fontan, de Hayange, sans profession, qui, « bien que possédant à fond la langue allemande, et en dépit des remontrances, s'est obstinée à s'adresser en français, avec ostentation et sur la voie publique, à des personnes parlant allemand ». Trois mois de prison et incarcération immédiate [3].

En prison encore une épicière de la Robertsau pour avoir placé à sa devanture une réclame avec inscription française. « A ce propos, déclare la *Strassburger Post* indignée, on a découvert ce fait honteux que la réclame avait été envoyée par une maison allemande, la maison Trampler, de Lahr, qui estimait nécessaire d'employer dans ses réclames, à côté de la désignation allemande, une traduction française [4] ! »

Le « fait honteux », qui plonge dans une indignation si véhémente la germanique *Strassburger Post*, est loin d'être isolé. Un mois plus tôt on a pu lire, en effet, dans la même feuille, ces lignes curieuses :

Un cas sur lequel il faut insister est celui d'une aubergiste d'un village alsacien, qui vendit à des soldats allemands des cigares avec une bague aux couleurs françaises et portant la marque « Delcassé ». Dans ce cas, qui, du reste, se termina par un acquittement, il fut prouvé, à la honte de la maison Martin Brinkmann, de Brême, que celle-ci avait déjà, avant la guerre, importé en Alsace-Lorraine des quantités considérables de cigares portant cette marque. On ne saurait assez condamner cette conduite indigne d'une maison allemande : elle est de nature à favoriser les pensées nationalistes et antiallemandes dans le pays ; elle mérite d'être signalée [5].

Précieux aveux ! Les maisons de commerce allemandes savent si bien les vrais sentiments des Alsaciens-Lorrains

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 26 février 1915.

[2] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, d'après le *Mülhauser Tageblatt* du 23 septembre.

[3] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, 23 janvier 1917, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du même jour.

[4] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 8 octobre 1915, d'après la *Strassburger Post* du 12 octobre.

[5] *Strassburger Post* du 15 septembre 1915. Compte-rendu des débats du Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg.

qu'elles n'hésitent pas à spéculer sur leur « francophilie ». Elles savent que le meilleur moyen de faire accepter leur marchandise à leurs « frères retrouvés », c'est de les envelopper dans un papier tricolore ! Pour qui connaît l'admirable précision avec laquelle les négociants d'outre-Rhin se renseignent sur les « desiderata » de leur clientèle, les moyens de la conquérir, ces jugements et ces considérants que je viens de citer valent tous les discours et tous les plébiscites.

Les autorités allemandes sont bien de cet avis, aussi font-elles au français une guerre acharnée, et les comptes-rendus des débats des Conseils de guerre extraordinaires fourmillent-ils de condamnations infligées pour « usage provocant » de la langue ennemie. A ce propos, quoi de plus caractéristique que ces lignes empruntées au grand journal allemand d'Alsace-Lorraine : « On devrait commencer à savoir partout que l'usage de la langue française est interdit en public. C'est pourquoi il est d'autant plus regrettable que trop de personnes continuent encore, *même dans le meilleur monde allemand*, à se croire obligées de s'exprimer en français, notamment dans les magasins. Des jugements antérieurs ont montré que le Conseil de guerre était résolu à réprimer cet abus avec la dernière vigueur [1]. »

Un peu plus tard, la situation était toujours identique, puisque, en mai 1917, le *Mülhauser Tageblatt*, rendant compte des débats du Conseil de guerre de Thionville, imprimait : « Cette fois encore le nombre des personnes poursuivies pour usage de la langue française sur la voie publique n'est pas inférieur à douze [2]... »

F. — La fraude postale.

Des centaines de femmes d'Alsace et de Lorraine ont été condamnées à l'amende ou à la prison pour avoir envoyé, reçu ou transporté des lettres et des journaux d'Alsace en France ou de France en Alsace. C'est le cas de la supérieure générale de l'Ordre de Sainte-Chrétienne, Mme Mathilde Tabourin, de la sœur Catherine Braun [3], de Victorine Meypiel (qui n'a pas dix-huit ans), d'Hortense Hörner, de Winkel,

[1] *Strassburger Post* du 13 mars 1916. — Voir les condamnations prononcées par les Conseils de guerre extraordinaires de Strasbourg (*Strassburger Post* du 15 septembre 1915), de Metz du 4 janvier (*Metzer Zeitung* du 9 janvier 1917), etc.

[2] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville du 24 mai 1917, d'après le *Mülhauser Tageblatt* du 25 mai.

[3] D'après la *Forbacher Zeitung* du 16 septembre 1915.

qui annonce à son frère domicilié en Amérique qu'il est condamné pour désertion à quinze ans de prison, et ajoute : « Egorgeât-on toute l'Alsace, on n'en obtiendrait pas davantage. Mais quoi ! Nous sommes des Alsaciens, tu le sais bien, les Allemands sont cause de tout. Nous n'avons rien à manger. Heureusement que nos deux frères sont en France, où ils ne manquent de rien [1]. »

C'est le cas de Marie Vogt, née Bader, de Colmar, qui « introduit et propage en Alsace le journal français *le Matin* [2]. » C'est le cas de Mme Thiébaut, d'Onville, condamnée à 200 marks d'amende ou vingt jours de prison; de Mme Bodart, d'Onville (2000 marks d'amende ou deux cents jours de prison) ; de Mme Ragnet, de Vandelainville (1000 marks d'amende ou cent jours de prison); de Mme Hognon, d'Onville (700 marks d'amende ou soixante-dix jours de prison); de Mlle Danjoux, d'Onville (1000 marks d'amende ou cent jours de prison) ; de Mlle Bodart, d'Onville (2000 marks d'amende et quatorze jours de prison ou, en cas d'insolvabilité, deux cents jours de prison supplémentaires) ; de Mme Malmonte, de Novéant (5000 marks d'amende et six mois de prison) ; de Mlle Malmonte (5000 marks d'amende et six mois de prison). — Additionnez et vous verrez qu'en une seule séance du Conseil de guerre [3], ces huit femmes se sont vu infliger 6900 marks d'amende ou six cent quatre jours de prison au choix, plus douze mois de prison, et 10 000 marks d'amende !

Mme Joséphine Sch., de Foulcrey, et sa fille Marie Ch..., font passer des lettres par l'intermédiaire de la Suisse. Six mois de prison à la mère et quatre mois seulement à la fille, parce qu'elle semble avoir agi à l'instigation de sa mère [4]. Mlle Lina Sch., professeur de piano à Wissembourg, est frappée d'une amende de 100 marks pour avoir mis une lettre à la poste dans une boîte du Palatinat bavarois tout proche [5].

Un réfractaire alsacien, nommé E., servait chez un commerçant de Delémont; il utilisait son papier à lettre pour

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 15 juillet 1915.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 15 novembre 1915, d'après *l'Elsæsser Tageblatt* du 24 novembre.
[3] Conseil de guerre de l'Armée-Oberkommando v. Strantz à Novéant d'après la *Hagenauer Zeitung* du 22 décembre 1915. — Un sous-officier et un conducteur, qui « par complaisance avaient transmis des lettres de contenu inoffensif » furent condamnés respectivement par le même Conseil à trois semaines d'arrêt et trois mois de prison.
[4] D'après la *Saarburger Zeitung* du 6 janvier 1918.
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, voir les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 12 mars 1917. la *Strassburger Post* des 13 et 15 mars, la *Strassburger Neue Zeitung* du 13 mars.

correspondre à travers la frontière, par l'entremise de la fille de l'instituteur de Lucelle, Mlle Anna Heimburger, avec la famille Pfiffer, de Ferrette, qui avait pris en garde ses deux enfants. La police allemande découvrit ce « trafic illicite ». Mme Mélanie Pfiffer, née à Seppois-le-Bas; son mari, Jules Pfiffer, aubergiste, né à Ferrette; Alice Pfiffer, née à Ferrette; Alphonse Müller, ferblantier, né à Mulhouse, tous quatre habitant Ferrette, et Anna Heimburger, née à Zellemberg, habitant à Lucelle, furent arrêtés et passèrent en Conseil de guerre le 1er mars. Leur fortune présente, « ainsi que celle susceptible de leur échoir, fut frappée de saisie, parce qu'ils furent considérés comme suspects de trahison [1] ».

Sont condamnées, toujours pour avoir confié à un tiers des lettres pour la France, la veuve Ludowine B., et la femme Louise B..., de Bertheleming [2]; dans sa séance du 19 avril 1917, le Conseil de guerre de Metz fait comparaître Charles Kœberlé, tapissier à Metz, âgé de soixante-neuf ans; sa femme, née Thérèse Chanez et sa fille Andrée Kœberlé, âgée de dix-huit ans : la mère a fait un brouillon de lettre en français pour son fils, la fille l'a traduite et recopiée en allemand, le père l'a signée. Voilà qui suffit à conduire toute une famille en justice [3].

Une autre « affaire » assez curieuse est celle de Mme Emile Huber, née Marie Jeanty, de Sarreguemines. Elle a défrayé toute la presse allemande d'Alsace-Lorraine [4]. Mlle Jeanty avait épousé un Français, le rentier Emile Huber, dont le père, originaire de Barmen, était Allemand. Mme Huber avait deux fils mobilisables établis à Lausanne. Afin de pouvoir correspondre avec eux sans passer par le contrôle postal, elle usa de l'entremise du consul espagnol de Sarrebrück, Guillaume Stephen, qui fut pour ce fait condamné. Mme Huber le fut aussi. A quelque temps de là, un incendie éclata dans la propriété de M. Ed. de Jaunez, président de la Diète d'Alsace et directeur des faïenceries de Sarreguemines; dix jours après, une meule appartenant à Mme Huber brûla également.

Bien que, depuis la mobilisation, l'accusée ait eu « une attitude absolument loyale », dit la *Forbacher Zeitung*, bien que sa villa ait

[1] Conseil de guerre de la Mobil-Etappen-Kommandantur, no 172.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après la *Sarrbrucker Zeitung* du 19 décembre 1916.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Metz, 19 avril 1917, d'après la *Metzer Zeitung* du 21 avril.
[4] Cf. *Forbacher Zeitung* du 6 juillet 1916, *Elsæsser Kurier* du 4 octobre 1916, *Haguenauer Zeitung*, du 1er février 1917.

été transformée en hôpital pour officiers, « le Kreisdirektor se rendit chez elle et la traita un peu rudement (n'oublions pas que ce compte-rendu est l'œuvre d'un Allemand), parce que, se basant sur des précédents, il supposait que ces incendies devaient être des signaux pour les Français. Cette rudesse inattendue agit sur l'équilibre mental d'une femme impressionnable et nerveuse. Dans ces dispositions, elle écrivit au Bezirkspræsident von Gemmingen et au général commandant de région à Sarrebrück, deux lettres à peu près identiques, où elle insultait sur un ton irrité le Kreisdirektor, le Kreiskommissar et leur reprochait différents méfaits. Mme Huber ne signa par ces lettres de son vrai nom, mais du nom d'emprunt : M. Meyer. Mais son écriture était connue à la préfecture, ce qui désigna l'auteur des lettres aux fonctionnaires mis en cause, qui déposèrent une plainte contre elle. »

Le 7 avril, le tribunal de Sarreguemines condamna Mme Marie Huber « pour falsification de documents et pour injures grossières et calomnieuses », à six mois de prison et à 2000 marks d'amende. Il subsistait un doute sur la responsabilité mentale de l'accusée. Aussi fut-elle mise en observation pendant six semaines à l'asile d'aliénés de Metz. Mais l'on ne put constater aucune réelle maladie mentale.

Sur l'appel de l'accusée, soutenu le 5 juillet 1916 par son avocat, le Justizrat Hommelsheim, de Metz, la Cour cassa le jugement et renvoya l'affaire devant le tribunal de Saverne. Mme Huber finit par être condamnée à 2000 marks d'amende et six semaines de prison.

D'ailleurs, même dans les lettres mises régulièrement à la poste, et malgré la censure, les « annexées » ne dissimulent guère leurs sentiments. A preuve cette instruction secrète de la direction des postes de Strasbourg :

SECRET. — *La direction impériale des postes de Strasbourg aux différents contrôleurs postaux :*

Strasbourg, septembre 1917.

Ainsi qu'on a pu le constater par des échantillons de lettres prélevés par le contrôle postal d'armée dans la correspondance expédiée d'Alsace-Lorraine. le contenu de l'immense majorité des lettres (80 pour 100) expédiées d'Alsace-Lorraine est peu favorable à la cause allemande quand il n'est pas nettement antiallemand. Il est donc nécessaire de surveiller plus étroitement la correspondance des Alsaciens-Lorrains, même au risque de froisser l'infime minorité d'Alsaciens-Lorrains bien pensants.

Cet ordre ne doit être sous aucun prétexte communiqué à des neutres.

Direction impériale des postes à Strasbourg.

G. — LES FAUSSES NOUVELLES.

Malheur aux femmes qui, comme Marthe L., de Wirtsdorf, s'abstiennent de livrer les imprimés « remplis de fausses nou-

velles », lancés par les aviateurs français [1]. Malheur aux femmes prises en flagrant délit de « propagation de fausses nouvelles. »

On lisait dans la *Strassburger Post* du 15 septembre 1915 :

Ces temps derniers, à l'occasion de la visite du roi de Bavière à Strasbourg, on a mis en circulation, au sujet des troupes bavaroises, des bruits sauvages, insensés. On a réussi à identifier plusieurs personnes qui avaient travaillé à propager ces bruits. Celles-ci seront impitoyablement poursuivies. Plusieurs d'entre celles, qui, par bavardage ou méchanceté, avaient inventé ou répandu dans le monde de fausses nouvelles de guerre, défavorables aux troupes allemandes, étaient citées devant la justice. Leurs agissements, qui sont de nature à semer de l'agitation dans la population, furent punis d'une semaine à deux mois de prison.

Et le 28 septembre, rendant compte de la séance du Conseil de guerre extraordinaire du 24, les *Strassburger Neueste Nachrichten* annonçaient : « La femme Marie Grasse et le meunier Georges Förster, poursuivis pour avoir propagé le bruit, dénué de tout fondement, que des troupes bavaroises avaient refusé d'obéir et avaient été pour ce fait sévèrement punies, ont été envoyés en prison pour ce bavardage stupide. »

Le bruit « stupide » continuait malgré tout à courir si bien, que le Conseil extraordinaire de Strasbourg du 14 novembre envoyait en prison « une dame de la meilleure société », dit la *Strassburger Post*, « pour avoir contribué à le répandre ». « Peine bien méritée, ajoutait le journal, car on ne pouvait admettre pour elle la circonstance atténuante que son éducation ne lui avait pas permis de se rendre bien compte de la portée de ses paroles [2]. »

Eugénie Helm, de Mulhouse, est censée avoir dit que les soldats allemands vendent des pommes de terre volées aux fugitifs de Cernay... ; que dans quatre semaines les Français reviendront et qu'alors beaucoup seront obligés de faire leurs malles. L'accusée nie formellement ces propos ; le Conseil la condamne néanmoins à quatre semaines [3]. — Marie Pfliegersdörfer, de Markolsheim, écrit à sa sœur que leur frère, qui se bat contre les Russes, souffre de la faim, et que l'Empereur en nourrissant insuffisamment ses soldats est à même de faire la guerre longtemps encore. Un mois de prison [4]. Une femme écrit que les Français sont à Colmar. En prison [5].

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Saarbrück, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 12 mars 1917, la *Strassburger Post* des 13 et 15 mars et la *Strassburger Neue Zeitung* du 13 mars.
[2] D'après la *Strassburger Post* du 14 novembre 1915.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 30 juin 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 11 août 1915.
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 18-19 août 1915.

— Maria Schermesser répand le bruit qu'un officier allemand a assassiné un enfant en Belgique..., qu'un autre officier, qui s'était battu à Bourzwiller, s'est suicidé. Deux mois de prison[1].

En prison Florentine Blind, de Sondersdorf, qui raconte à son mari prisonnier en France « des choses insensées sur la situation en Alsace[2]. — En prison Mlle Brunette J., de Puttelange, qui écrit à une de ses amies que les Allemands ont reculé de 40 kilomètres[3].

La femme Anna Kayser, de Strasbourg, et sa fille, âgée de dix-sept ans, ont à plusieurs reprises répandu de fausses nouvelles et, dans un cas, se sont rendues coupables de manifestations antiallemandes. A la mère, un mois de prison; à la fille, en considération de sa jeunesse, une réprimande[4].

En prison la veuve Louise Rey, de Mulhouse, car elle a affirmé que les Allemands avaient de nouveau perdu Przemysl et laissé aux mains des Russes 40 000 prisonniers ; de plus elle a ajouté : « Ici il est défendu de dire la vérité ; mais patience, les Italiens vont arriver[5]. »

La veuve Emilie Roth, d'Ensisheim, raconte que les Turcs ont perdu les Dardanelles[6]. Eugénie Wittwer, née Sommer, habitant Colmar, déclare : « Les soldats allemands dans les Vosges ont commencé par voler l'argent et les bijoux, puis ils ont emporté le reste. » En prison[7].

« Mes fils se couperaient quatre doigts de la main droite plutôt que de servir l'Empereur, dit la femme Auguste Ecker, née Bolz. Quand on est soldat, ce qu'il y a de sûr c'est qu'on peut crever de faim. Beaucoup de soldats meurent parce qu'il n'y a plus de place dans les hôpitaux, etc... Pour chaque assaut, les soldats sont gorgés de schnaps pour qu'ils y aillent de meilleur cœur. » Circonstance atténuante : l'accusée était très excitée parce qu'on venait de lui retirer son secours de famille. — Six semaines de prison[8].

En prison Cécile Banholzer, née Bronner, de Mulhouse, pour avoir dit en présence de voisins : « Les sales Bavarois

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 8 juillet 1915.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 22 juin 1915.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, 23 juin 1915.
[4] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 27-28 août 1915, d'après la *Strassburger Post* du 3 septembre.
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 15 septembre 1915, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 17 septembre.
[6] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 22 septembre 1915, d'après le *Mülhauser Tageblatt* du 26 septembre.
[7] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 11 octobre, d'après l'*Elsæsser Tageblatt* du 14 octobre.
[8] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, 16 octobre 1915, d'après la *Forbacher Zeitung* du 19 octobre.

ont tout pris aux gens ; ils ont tiré des armoires toutes les bandes de lard et les œufs. Ce qu'ils ne pouvaient pas bouffer, ils l'ont piétiné [1]. » — En prison, Thérèse Rusch, de Hirzfelden, qui, le 30 septembre 1915, a envoyé une carte postale illustrée en Amérique où elle donnait à entendre que la faim se faisait sentir en Allemagne [2]. — En prison Mme Lucien W..., de Gross-Bliderstroff, pour « diffusion de racontars mensongers sur la guerre [3] ». — Et la *Strassburger Neue Zeitung*, du 5 mai 1917, se lamente en ces termes sur le bavardage des femmes :

Ces derniers temps on a souvent constaté dans la presse qu'il se propageait de fausses nouvelles sur la guerre et l'on a fait remarquer qu'il fallait éviter, à tous les points de vue, d'inquiéter la population par des commérages. L'on n'a pourtant pas encore remédié au mal, particulièrement au besoin de bavardage de la population féminine. C'est ce que prouve le nombre des débats de Conseils de guerre qui se sont terminés par la condamnation, à des amendes et à des peines de prison, des femmes poursuivies pour le délit en question. L'ouvrière de fabrique Marie Ch..., de Feldbach, qui avait propagé oralement et dans une lettre à un soldat du front une nouvelle particulièrement insensée, mais très capable d'alarmer et de troubler les esprits, s'est vu notamment infliger quatre semaines de prison.

Enfin, voici une histoire qui montre que, même chez les tout jeunes êtres, le grand souci de la population alsacienne-lorraine est de donner des preuves de son amour pour la France..., quitte pour cela à forger tout un roman. L'*Elsæsser Tageblatt*, du 26 octobre 1915, rendant compte des débats du Conseil de guerre de Colmar du 23 octobre, écrit :

Eugénie Hoog, servante à Colmar, au début de 1915, a répandu sciemment en ville une fausse nouvelle concernant la guerre. Elle a raconté à l'auberge de la gare qu'à l'arrivée des Français à Kaysersberg, en août 1914, elle avait parlé à quelques soldats français. Pendant l'entretien, une patrouille allemande se montra. Les Français s'éloignèrent et entrèrent dans une maison. Entre temps, la patrouille allemande s'était approchée et avait interrogé Eugénie Hoog sur la présence des soldats français. Eugénie Hoog avait tu la présence de ces soldats et répondu à la patrouille allemande qu'il n'y avait là aucun Français. La patrouille s'étant alors avancée dans le village avait essuyé des coups de fusil. L'accusée n'a pu expliquer le motif qui l'a poussée à raconter cette histoire inventée de toutes pièces. En raison de sa jeunesse, le tribunal s'est contenté de la réprimander.

---

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 27 octobre 1915, d'après le *Mülhauser Tageblatt* du 4 novembre.

[2] Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 24 novembre 1915, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 3 décembre.

[3] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après l'*Elsæsser Kurier* du 24 avril et le *Schlestadter Tageblatt* du 27 avril 1917.

Voilà vraiment un bien étrange état d'esprit pour des « Allemandes » ! Elles ne trouvent rien de mieux afin de satisfaire leur amour-propre que de crier sur les toits qu'elles ont aidé les Français à « descendre » quelques soldats du Kaiser.

H. — Le « goût » pour les prisonniers français

Quand les Alsaciennes et les Lorraines virent arriver les premiers prisonniers français et russes, elles cherchèrent à s'approcher d'eux, à leur manifester leur sympathie, j'allais dire leur complicité. Tous ces gestes de pitié et de fraternité furent durement réprimés : une veuve, Nicolas Signe, s'approche d'un convoi de prisonniers et offre 25 pfennigs à l'un d'eux. En prison[1]. — Anna Muller, couturière au Neudorf, en rendant visite à un parent à l'hôpital de Strasbourg, fait la connaissance d'un blessé français. Dès qu'il est évacué vers l'intérieur, elle engage avec lui « une fréquente correspondance intime » ; elle « ne rougit pas d'échanger avec l'ennemi des pensées sur une prochaine entrevue sous le beau ciel de France ». Vu « l'indignité et l'effronterie de la conduite de cette jeune fille allemande », le Conseil la condamne, malgré son jeune âge, à trois mois de prison. — « C'est là, espérons-le, ajoute la *Strassburger Post*, une leçon exemplaire[2]. »

Jeanne Gross et Eugénie Broly sont arrêtées sous l'inculpation « d'approche illicite de l'ennemi ». — Leur crime? Elles ont « échangé de loin des baisers avec des prisonniers français ». Le rapporteur du Conseil demande pour elles six mois de prison et « fait valoir cette circonstance aggravante que l'acte a été publié par tous les journaux ». Les jeunes filles se partagent deux mois de prison[3]. Une de leurs compagnes est compromise dans cette terrible « affaire » et jugée par le Conseil extraordinaire de Colmar ; *l'Elsæsser Tageblatt* du 26 août 1915 nous raconte en ces termes cette grotesque et triste histoire :

> L'affaire d'envoi de baisers qui valut aux jeunes demoiselles Gross et Broly un mois de prison eut une suite lundi devant le Conseil de guerre extraordinaire où comparaissait une troisième personne, Mlle Marguerite Richard. Elle s'était trouvée avec ses camarades précitées et était en tout cas entrée en relations avec les prisonniers français auxquels elle s'adressait en français. Elle leur demanda d'où ils venaient, où ils allaient et quand ils reviendraient. Elle reconnaît

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, 23 juin 1915.

[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Post* du 21 juillet 1915.

[3] Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 9 août 1915.

les deux premières questions, mais refuse d'avouer la troisième. Elle conteste également la déposition d'un des témoins à charge suivant lequel elle se serait exprimée peu respectueusement sur le drapeau allemand. L'accusation demanda une peine de deux mois de prison. Le tribunal se montra indulgent et ne condamna Mlle Richard que sur le chef d'accusation « d'approche de l'ennemi » à cinq jours de prison sans tenir compte de la prévention. Parmi les témoins cités se trouvaient les jeunes demoiselles Gross et Broly qui firent une impression tout à fait piteuse. »

Mais voici l'histoire de la condamnation d'une jeune fille de Metz par le tribunal de Dessau. Ce compte-rendu de la *Strassburger Post* du 30 septembre 1915 mérite une attention particulière. C'est une preuve nouvelle, après tant d'autres, de l'attachement qu'ont gardé à la France les femmes de la Lorraine annexée. Mais, à côté de cette jeune Messine si attentive à secourir et consoler ceux qu'elle regarde comme ses frères, d'autres figures se détachent : le bon Lorrain, ancien président du « Souvenir français », obligé de surveiller des prisonniers français dans un camp prussien; le maire de la petite ville lorraine qui voudrait bien ménager ses amis, mais tremble de se compromettre; le policier allemand désireux de montrer aux juges l'abondance de ses renseignements, enfin le terrible « Herr professor », philologue dissertant :

Aujourd'hui, 28 septembre, s'est déroulé devant la troisième Chambre correctionnelle du tribunal de Dessau le procès intenté à la jeune Gabrielle Barthel, âgée de vingt ans et demi, née à Rombach près de Metz, sous l'inculpation d'avoir violé la défense de communiquer avec les prisonniers et d'avoir outragé par le mot « Boche » l'armée prussienne. Le père de l'accusée, actuellement soldat à Zerbst, dirige à Rombach une affaire de banque et a amassé une fortune de plus de 100 000 marks. Précédemment, il était clerc chez le notaire Tischmacher, de Metz, et plus tard agent d'affaires et courtier en propriétés. En outre, il était président de la section locale du « Souvenir français » et candidat nationaliste au Landtag. Au début de septembre 1914, il fut incorporé comme soldat à Montigny près de Metz, et, fin janvier 1915, envoyé au bataillon de Landsturm à Zerbst. Sa jeune fille vint le voir à Zerbst, le 12 avril. Elle voyait des prisonniers français aller à la poste pour chercher le courrier du camp. Le 5 juin après-midi elle s'approcha d'une troupe de prisonniers et laissa tomber un billet. Comme les prisonniers ne l'avaient pas remarqué, elle le ramassa et le laissa tomber une seconde fois. La sentinelle observa ce manège, prit le billet et conduisit l'accusée au poste de la caserne. Le billet écrit au crayon, en français, était ainsi rédigé : « Vive la France !... Voulez-vous me donner votre adresse et me dire si un de vos camarades a besoin de quelque chose qu'il ne peut recevoir de chez lui. Etes-vous au courant de l'histoire Lhuillier? On croit de lui qu'il est Deckert de Sarrebourg. Pensez-vous qu'on puisse le condamner? Excusez ma hardiesse. Gabrielle Barthel, Metz, Lorraine.

Naturellement, pour vous seul... Savez-vous que les Boches ont eu une défaite près d'Arras? »

L'accusée dit avoir pensé dans ce billet à un prisonnier français qui avait particulièrement excité son intérêt et auquel elle voulait simplement faire parvenir des cadeaux. Elle avait eu pitié de lui, parce qu'elle a, elle aussi, des parents dans l'armée française. Quant à l'expression « Boche », elle l'aurait entendue au couvent de Metz et ne l'aurait pas comprise comme une injure. Elle ignorerait d'ailleurs la signification du mot.

Le premier témoin, Mlle Françoise Partheil, chez qui l'accusée était en pension, raconte que l'accusée était navrée à l'annonce des victoires allemandes, quittait la chambre et pleurait, et qu'elle se mettait à la fenêtre chaque fois que passait un convoi de prisonniers.

On lit la déposition écrite du maire de Rombach, Kopp. Celui-ci explique que le mot « Boches » est employé pour désigner les Allemands sans signification injurieuse ; évidemment, il n'a pas un sens absolument bon, mais un peu dédaigneux. Des mères alsaciennes ont coutume de traiter d'« *Alboches* » leurs enfants lorsqu'ils sont lourdauds, entêtés et maladroits. L'accusée jouit d'une bonne réputation. Au point de vue politique, on ne peut préciser si elle penche vers la France ou vers l'Allemagne. Quant à son père avec lequel il a eu des relations soit officiellement comme maire, soit au café, il ne lui a pas fait de confidence à ce sujet. On disait que Barthel n'avait accepté la présidence du « Souvenir français » que sous la pression de son patron, le notaire Tischmacher ; en tout cas, le préfet, comte Zeppelin, et le directeur du Cercle ont été membres du « Souvenir français ». Beaucoup de dames de Rombach ont affirmé au maire que Gabrielle et sa mère se sont prodiguées de la façon la plus active à l'hôpital de Rombach. Elles ont aussi offert des rafraîchissements aux troupes qui passaient et ont souscrit des sommes importantes à toutes les œuvres patriotiques. Elles auraient évidemment préféré s'occuper de Français.

La déposition du commissaire de police militaire « Feldpolizeikommissar » de Metz jette quelque clarté sur les événements d'Alsace-Lorraine. Il est employé en Alsace depuis 1887 et reconnaît que tout le milieu dans lequel l'accusée a été élevée est éminemment français de sentiment, particulièrement la catégorie des petits agents et hommes d'affaires, comme le père de l'accusée[1]... Gabrielle Barthel a été élevée dans des sentiments francophiles. Ces circonstances excusent dans une certaine mesure la conduite de cette enfant. Le caractère du « Souvenir français » auquel appartient Barthel est suffisamment démontré par la participation des traîtres Blumenthal, Wetterlé, etc... Il a été fondé en 1887, sous le prétexte d'honorer les combattants français morts pour la patrie ; dans le courant de l'année se manifestèrent les tendances nationalistes françaises de la Société. Un diplôme de cette Société soumis au tribunal représente en haut la carte de Lorraine et à côté des reproductions des cathédrales de Strasbourg et de Metz et une figure en deuil : le souvenir de l'Alsace autrefois française. Ce diplôme a été imprimé à Paris et le président du « Souvenir français », originaire de Metz, qui l'a signé, combat maintenant dans l'armée française contre les Allemands : la Société

[1] Je rappelle que ce compte-rendu est l'œuvre d'*Allemands*.

fut dissoute en 1913, parce que son but tendait à séparer l'Alsace-Lorraine de l'Allemagne. Si des personnalités allemandes ont appartenu à la Société, c'est qu'elles avaient été trompées sur son caractère véritable qui s'est affirmé en 1908 lors de l'inauguration du monument de Noisseville. Aussitôt, elles démissionnèrent.

L'expression « Boche » a toujours été considérée comme une injure par les Conseils de guerre extraordinaires d'Alsace-Lorraine.

Le docteur Léon Zeligson, professeur au lycée de Metz, désigné comme expert sur la proposition de l'Université Empereur-Guillaume à Strasbourg, explique ce qui suit : « Philologiquement, il est difficile d'établir la signification du mot « les Boches ». C'est un terme d'argot, et pour son origine, on peut penser à « caboche » (tête). « Grosse caboche », c'est-à-dire tête lourde et épaisse, est un terme par lequel on désigne en France les Alsaciens et les Allemands. Il pourrait s'agir aussi d'une déformation du mot Allemand (Albeuche, Alboche) auquel on aurait voulu donner une saveur particulière. Au sens subjectif, Boche est bien une insulte, au sens objectif, non.

Le professeur Kiessmann de Dessau, qui a longtemps habité en France, déclare n'avoir jamais connu ce mot durant son séjour, et il estime que c'est depuis la guerre qu'il s'est trouvé pour la première fois dans les journaux et les feuilles humoristiques. Pour la signification, boche doit être dérivé de caboche (tête épaisse) ; c'est une expression née dans le ruisseau ét qui est maintenant employée d'une façon générale comme une injure grossière. C'est ce que prouve un numéro du *Matin* soumis au tribunal ; il s'y trouve un feuilleton intitulé : *La Fille du Boche*, dans lequel la fille du héros est présentée comme un être malheureux, méprisé de tout le monde.

Le procureur Burkner réclame la condamnation de l'accusée : elle a insulté de la plus grossière façon l'armée allemande qui lutte contre un monde d'ennemis. D'après les dépositions, le mot « Boche », né dans l'âme populaire française, a un sens injurieux et constitue une insulte, surtout joint à l'annonce joyeuse d'une défaite allemande et au cri de « Vive la France » !

Le défenseur cherche à démontrer que le mot « boche » n'est pas une insulte et que la prévention constitue pour sa cliente une peine suffisante.

Jugement : Pour outrages à l'armée prussienne et tentative d'approcher les prisonniers, Gabrielle Barthel est condamnée à cinq mois de prison.

Un tel document se passe de tout commentaire.

Durant les années 1916 et 1917 les condamnations de femmes et de jeunes filles alsaciennes-lorraines pour « tentative d'approche » de prisonniers français ou russes furent de plus en plus nombreuses. Mme Maria Marquis, née Mené, rentière à Fauquemont, a échangé une correspondance illicite avec un prisonnier de guerre. Elle a répondu à deux lettres qui avaient passé régulièrement par le contrôle. Le tribunal admet des circonstances atténuantes et condamne la prévenue à une amende de 300 marks ou à trente jours de prison [1].

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Metz, 26 février 1916, d'après la *Metzer Zeitung* du même jour.

Autre histoire ridicule et odieuse qui vaut d'être transcrite telle que nous la rapporte la feuille allemande :

Landau, 24 février. — Madeleine Steiner et Elise Dietrich, âgées de dix-neuf ans l'une et l'autre et habitant toutes deux Ramberg, avaient à répondre devant la justice d'avoir entretenu un commerce illicite avec des prisonniers. Des témoins avaient vu s'embrasser la fille Steiner et un prisonnier français qui travaille dans une fabrique. Un voisin avertit la fille Steiner que ces relations tombaient sous le coup de la loi, mais elle répondit : « Qu'est-ce que vous me chantez là? Le Français m'épousera. Après la guerre il m'emmènera à Paris. »

Les accusées ont cherché à atténuer le délit, mais sans le nier sérieusement. A l'unanimité, le tribunal a tranché par l'affirmative la question de culpabilité et il a refusé d'admettre des circonstances atténuantes, en raison de la bassesse d'âme dont la conduite des accusées rend témoignage. La fille Steiner a été condamnée à quatre semaines de prison, la fille Dietrich à quinze jours [1].

Et les condamnations continuent de pleuvoir sur les pauvres femmes « surprises en conversation avec les prisonniers » ou « tandis qu'elles leur distribuent des aliments [2] » ou leur « glissent de petites quantités de nourriture », ou « leur achètent des oiseaux de bois sculpté [3] ». On condamne même « une petite fille qui avait inscrit son nom sur le calepin d'un prisonnier russe, sans doute dans l'espoir de se faire envoyer plus tard une carte postale de Russie [4] ».

Une femme, Clotilde M..., de la Wantzenau, glisse une lettre dans un paquet qu'elle expédie à son frère prisonnier en France; on l'envoie en prison [5], tout comme la cuisinière d'une cantine minière du bassin de la Sarre qui « entretenait depuis quelques jours, grâce à la complicité de deux enfants, une correspondance amoureuse avec un prisonnier russe », et avait reçu une bague de fiançailles [6].

A la *Metzer Zeitung*, du 21 décembre 1916, j'emprunte encore ce compte-rendu d'une condamnation prononcée par le Conseil de guerre extraordinaire de Metz dans sa séance du 19 décembre : « En vertu des arrêtés des 25 mai et 11 juillet 1917, Mme M..., sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée à Macheren, a été condamnée à huit jours de prison, pour relations avec des prisonniers de guerre. A plusieurs reprises,

[1] D'après la *Forbacher Zeitung* du 29 février 1916.

[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 22 juin 1916, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 23 juin 1916.

[3] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 6 juillet 1916, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 7 juillet.

[4] *Strassburger Post* du 3 août 1916.

[5] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Post* du 19 octobre 1916.

[6] *Gazette de Lausanne* du 17 octobre 1916.

Mme M... avait fait signe à des prisonniers se trouvant à Macheren. Cette inqualifiable conduite ne pouvait s'expier par une simple amende. »

Une jeune fille, Sarah B..., d'Argenschwank (près de Kerprich) est condamnée à 500 marks d'amende pour « relations » avec un prisonnier russe [1]. — Emilie F..., ouvrière à Gerstheim, commet l'impardonnable crime de donner, « sans penser à mal », son portrait à un prisonnier. En prison [2]. — La femme Henriette Z..., âgée de vingt-quatre ans, sans profession, à Faulquemont, « lie conversation avec un prisonnier de guerre et répond d'une façon inconvenante au landsturmien qui le lui interdit » . En prison [3]. — La femme Marguerite M..., née K..., âgée de quarante ans, commerçante dans le même village, vend des cigarettes à un prisonnier. En prison [4]. — La femme du domestique Lorrang, de Mittelbronn, noue des « relations » avec un prisonnier. Quatre mois de prison [5]. — Un mois de prison à la femme Catherine Gœtz, née Zimmer, âgée de quarante-deux ans, en dernier lieu cuisinière au buffet de la gare de Metz, pour infraction à l'ordonnance du 28 décembre 1914 [6]. Elle a, « à plusieurs reprises, favorisé un prisonnier employé comme interprète au point de lui servir à manger dans sa chambre, lui fournissant ainsi l'occasion de s'entretenir avec elle et avec d'autres domestiques [7] ». — En prison Madeleine Gruber qui profite, en 1916, de son emploi d'aide de cuisine dans une ambulance de Strasbourg pour « échanger des cadeaux, des photographies et des lettres avec un prisonnier de guerre français soigné là [8] ». — Marthe Charpentier, de Metz, célibataire, a photographié un prisonnier pendant le séjour qu'elle a fait durant l'été de 1916 à l'hospice de Flanheim. La justice militaire allemande l'atteint et la condamne un an plus tard [9].

[1] *Mülhauser Tageblatt* du 24 décembre 1916.

[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 6 mars 1917.

[3] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 12 mars 1917, la *Strassburger Post* des 13 et 15 mars, la *Strassburger Neue Zeitung* du 13 mars.

[4] *Ibid.*

[5] *Strassburger Neueste Nachrichten* du 10 avril 1917.

[6] L'ordonnance du 28 décembre 1914 interdit toute relation épistolaire ou orale avec des prisonniers de guerre.

[7] Conseil de guerre extraordinaire du 19 avril 1917, d'après la *Metzer Zeitung* du 21 avril.

[8] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 23 mai 1917, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 23 mai.

[9] Conseil de guerre extraordinaire de Metz du 14 juin 1917, d'après la *Metzer Zeitung* du 18 juin.

Voici, en avril 1917, en quels termes les *Strassburger Neueste Nachrichten* parlent de plusieurs procès intentés à des Alsaciennes-Lorraines :

La défense, tant de fois déjà faite, d'entretenir des relations avec les prisonniers de guerre, est continuellement enfreinte. L'on ne réussit pas à vaincre, surtout chez les femmes, la mauvaise habitude de prêter attention et de donner des soins aux prisonniers ennemis. Il se peut certes, comme l'a reconnu la justice, que, dans la plupart des cas, des motifs humains compréhensibles, la pitié avant tout, soient en cela pour beaucoup. Que les âmes charitables se rendent donc enfin compte qu'en Allemagne les autorités compétentes se préoccupent suffisamment des prisonniers de guerre ennemis, alors que nos soldats prisonniers chez nos adversaires sont souvent traités de la façon la plus honteuse. L'on ne saurait tolérer que des sentiments de miséricorde mal placés aillent à l'encontre des mesures prises par l'autorité.

Le Conseil de guerre de Strasbourg en est arrivé à réprimer très sévèrement ces désordres par des peines de prison. C'est ainsi que Léonie B..., de Mutzig, fut condamnée à dix jours de détention ; que la jeune Marie B..., d'Oberschäffolsheim, fut frappée de huit jours de prison, que l'ouvrière de fabrique strasbourgeoise Emilie Welly, qui, à plusieurs reprises, avait passé des vivres à des Russes travaillant dans la même exploitation qu'elle, et qui avait été, d'autre part, surprise avec l'un d'eux dans une trop libre attitude, s'est vu infliger six semaines de prison. Quant à la servante Rosine Förster, de Memprechtshofen, et à Sophie Schäfer, d'Ittenheim, elles ont atteint le comble de l'indignité en se laissant aller à des relations amoureuses avec des prisonniers, — relations qui ne sont pas restées sans suites. Ces deux accusées-là furent condamnées à quatre mois d'emprisonnement. Ce qui les préserva d'un châtiment plus sévère, ce fut leur jeune âge et le fait que « la fréquentation quotidienne des prisonniers les avait malheureusement exposées à toutes sortes de tentations ». — Pour avoir reçu chez elle, sans papier ni déclaration à la police un soldat, la servante d'auberge Marie T..., de Stragbourg, a été condamnée à un mois de prison, car elle a ainsi permis à ce soldat, qui avait quitté son corps de troupe sans permission, d'échapper pendant quelque temps aux recherches.

Et le défilé continue. Le Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg du 1er août 1917 a à connaître de « différents cas de relations illicites entre des femmes et des prisonniers français ». Voici quelques-unes des condamnations prononcées : Marie Ziller, de Strasbourg, quatre semaines de prison pour échange de lettres ; Marie Zorn, un mois de prison pour « envoi de lettres d'amour, de sa photographie et de vivres » au même prisonnier que Marie Ziller ; six mois de prison à la servante Barbe Muller pour son « indigne conduite » et ses « suites [1] ».

Devant les Conseils de Metz des 26 juillet et 2 août 1917, comparaissent sous l'inculpation de rapports illicites avec les

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 1er août 1917, d'après le *Schlestadter Tageblatt* du 2 août.

prisonniers de guerre et sont condamnés : Suzanne Arend, ouvrière de fabrique, née à Dudelange, domiciliée à Hagondange; — Egidius Riedel, âgé de vingt-six ans, serrurier; — sa femme, âgée de vingt-cinq ans, — la femme Anna Kurtz, âgée de vingt-huit ans, ces trois derniers domiciliés à Mondelange (commune de Richemont [1].)

La servante Françoise Kasitz fait connaissance, à Uttenheim, d'un prisonnier employé comme elle aux travaux agricoles ; elle « noue avec lui des relations amoureuses ». Tous deux projettent de gagner ensemble la Suisse et ils mettent ce plan à exécution : une nuit, ils quittent la ferme en emportant quelques objets, mais sont arrêtés en chemin. Françoise Kasitz, «dont la jeunesse et la médiocre intelligence sont considérées comme des circonstances atténuantes, » est condamnée, « pour sa honteuse conduite », à six mois de prison [2].

Quinze jours de prison à Catherine Johannes, née Somny, vingt-sept ans, domiciliée à Macheren, employée comme cuisinière dans un camp de prisonniers, pour avoir procuré à un prisonnier de grandes quantités de cigarettes qu'elle lui a passées en cachette [3]. — Trois mois à Anna Becker, vingt et un ans, journalière de Boucheporn, parce qu'elle a écouté les discours d'un Français séducteur [4]. — Amende aux vendeuses A. Nemarq et M. Cahen de Hayange, « parce qu'elles ont aguiché un convoi d'officiers français prisonniers passant en gare de Thionville [5] ». Prison à deux jeunes filles de Klingenthal [6]. — Neuf mois de prison à une servante de Carlsruhe [7].

Et comme tous les efforts des autorités allemandes pour enrayer les relations entre Alsaciennes-Lorraines et prisonniers français qui se « retrouvent » tout naturellement, ne servent de rien, elles prennent de nouveaux décrets : décret du 25 mai 1917, décret du 11 juillet. — Résultats : les condamnations redoublent. Les prisons font recette plus que jamais. Le seul Conseil extraordinaire de Metz, dans sa séance du 12 décembre 1917, condamne : Emma N., vingt ans; Elsa O.,

[1] Cf. *Metzer Zeitung* des 30 juillet et 8 août 1917.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Post* du 23 août 1917.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Metz des 16 et 23 août 1917.
[4] *Ibid.*
[5] Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, d'après la *Oberelsæssische Landes Zeitung* des 12 et 26 octobre 1917 et l'*Elsæsser Kurier* du 24 octobre.
[6] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Post du* 15 novembre 1917.
[7] *Ibid.*

vingt-deux ans; Catherine H., dix-neuf ans, employées dans un établissement où se trouvaient des prisonniers et qui « ont saisi cette occasion pour échanger une correspondance amoureuse et dépasser les limites permises » ; — Ida G., seize ans, ouvrière aux forges de Clouange; — Barbe S., née F., cinquante-sept ans, aubergiste à Rombas, et sa fille Céline, vingt ans (elles ont servi de la bière à des prisonniers). — La fille d'aubergiste Marie K., vingt ans, à Rombas, a donné un verre de bière à un prisonnier ; on l'acquitte cependant, car elle a pu prouver « qu'elle ignorait la qualité de celui qu'elle servit [1] ».

Enfin, voici en quels termes risibles la *Metzer Zeitung* des 22 et 31 octobre 1917 rend compte d'une condamnation infligée à deux petites Lorraines :

Juliette F..., de Vigy, âgée de dix-huit ans, élève de l'école de commerce, et Georgette S..., âgée de vingt-trois ans, demoiselle de magasin, demeurant à Nouilly, ont comparu pour infraction aux arrêtés des 25 mai et 11 juillet 1917 concernant les relations avec les prisonniers de guerre. Toutes deux, s'étant rendues un matin à la gare de Metz, remarquèrent dans un train des prisonniers français, auxquels elles adressèrent des invites et des œillades, Elles furent immédiatement éloignées de la gare par une sentinelle. Le tribunal a accordé aux prévenues le bénéfice de circonstances atténuantes, mais, estimant que le fait d'aguicher des prisonniers de guerre exerce sur ceux-ci un effet particulièrement troublant, il a prononcé des amendes en conséquence. Juliette F..., la plus coupable, a été condamnée à 80 marks d'amende. Georgette S... a été condamnée à 40 marks d'amende, ou, en cas de non-paiement, de même que son amie, à une peine de détention d'un jour par 4 marks d'amende [2].

I. — L'aide aux déserteurs alsaciens-lorrains

Quand les femmes font si bon accueil aux prisonniers français, il est à présumer qu'elles cacheront de leur mieux les soldats alsaciens ou lorrains contraints par l'Allemagne à servir dans son armée, et qui, grâce à une circonstance favorable, sont parvenus à s'échapper. Bien mieux, femmes, mères et sœurs, poussent leurs maris, leurs fils et leurs frères à passer en France, et leurs bourreaux les emprisonnent sans pitié lorsqu'ils saisissent des lettres où elles disent leur pensée.

Une femme Joseph Schmitt, qui a conseillé la désertion à son fils, est condamnée par le Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse à trois mois de prison. — La femme Emilie

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Metz du 12 décembre 1917, d'après la *Metzer Zeitung* du 19 décembre.
[2] Conseil de guerre extraordinaire de Metz des 17 et 24 octobre 1917.

Seckinger, née Hugenschmidt, trente et un ans, tisseuse de soie à Saint-Louis, facilite à Soultz, à la fin de 1914, la fuite de son mari, Ernest Seckinger, soldat du landsturm. En prison [1]. Six mois et demi de prison à la veuve Louis G..., de Haguenau : dans une lettre adressée à son frère soldat sur le front russe, elle l'a invité à déserter [2].

Eugénie Billig, cultivatrice, née à Oberhagenthal, le 1er juillet 1892, essaye de favoriser le passage en Suisse de son frère Aloïs, soldat sur le front oriental, venu au début de juin en permission à Oberhagenthal. Elle va avec lui jusqu'à la barrière de fils de fer en portant la planche qui doit servir à son escalade. Tous deux sont aperçus et arrêtés. Eugénie Billig est condamnée, pour encouragement à la désertion, à un mois d'emprisonnement, déduction faite de la peine préventive. On lui tient compte « de son attitude repentante et du fait que son acte avait l'affection fraternelle pour mobile : un frère à elle, plus âgé qu'Aloïs, est déjà mort à la guerre, et elle redoutait pareil sort pour le plus jeune [3] ».

Amélie Klein et son père Hippolyte ont facilité la désertion de Charles Klein. — Coût : quatre et huit mois de prison [4].

A la fin d'août 1914, deux hommes de la landwehr, Georges Fenus et Edouard Gœhl, et le réserviste Charles Hettzmann désertent. Ils errent dans la montagne entre Ribeauvillé et le Donon, et ne sont arrêtés que le 4 février 1916, après plus de dix-huit mois. On les condamne à huit ans et demi de travaux forcés, mais on arrête Alphonse Lehmann, aubergiste à Liepre, sa femme, Justine, née Hauck, et sa fille Eugénie, pour « leur avoir porté secours d'une façon suivie ». — La Chambre correctionnelle de Colmar condamne les inculpés, le 28 septembre 1916, à un an et à six mois de prison [5]. — Six mois de prison à la sœur Joseph et trois mois à Mme Nicolas pour avoir péché contre le paragraphe 141 du Code administratif [6] en poussant le soldat Nicolas à se rendre [7]. — Le 22 février 1917, c'est Anna Walter, de Weyer, qui

[1] Chambre correctionnelle du tribunal de Colmar, séance du 6 juillet 1915, d'après l'*Elsæsser Tageblatt* du 27 juillet — Ernest Seckinger a été condamné le 10 avril 1915 à cinq ans de prison.

[2] D'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 18 juillet.

[3] Chambre correctionnelle de Mulhouse. d'après l'*Elsæsser Kurier* du 7 juillet.

[4] Tribunal correctionnel de Saverne, d'aprss l'*Elsæsser* du 28 septembre 1916.

[5] D'après l'*Elsæsser Tageblatt* du 16 octobre 1916.

[6] Le paragraphe 141 du Code administratif punit de trois mois à trois ans de prison le fait d'inciter à la désertion un soldat allemand.

[7] Conseil de guerre extraordinaire de Metz, 18 janvier 1917, d'après la *Metzer Zeitung* du 22 janvier.

comparaît devant la Chambre correctionnelle de Sarreguemines pour avoir, le 23 octobre 1916, écrit à son frère au front une lettre que la censure a arrêtée parce qu'on y lisait le passage suivant : « Songe donc à ce que tu fais. Tu es un vieux ; tu ne seras pas si bête et sauras être prudent. Emile Stocks est déjà prisonnier chez les Russes. N'oublie pas non plus la prière. » L'accusation voit dans ces phrases une invitation à la désertion ; l'accusée prétend au contraire avoir voulu conseiller à son frère de ne pas trop s'aventurer pour ne pas tomber en captivité [1].

Le soldat Joseph Th..., de Barenbach, déserteur, se soustrait aux recherches allemandes pendant de longs mois, grâce à sa femme qui lui fournit en cachette des aliments et un abri. Malgré cette circonstance atténuante « qu'une certaine contrainte morale résulte de la soumission de la femme à son époux », le tribunal envoie la femme Th... en prison [2].

En mars et avril 1917, nouvelles condamnations : six mois de prison à Marguerite M..., de Remering, 200 marks d'amende ou quarante jours d'emprisonnement aux époux Jean Sch... pour avoir aidé à la désertion du landsturmien Wagner [3] ; — six mois de prison à Marie M..., de Dieuze et deux mois à Marie A..., sa complice [4].

Avant de mettre à exécution son projet, le pionnier Molitor, de Colmar, qui veut déserter, en instruit la servante Emma Strintz, âgée de vingt ans. Ayant réussi à passer en Suisse, Molitor s'y trouve sans ressources, l'écrit à Emma Strintz, qui lui envoie 10 marks. La chose s'ébruite. Le tribunal des Echevins considère Emma Strintz comme coupable d'incitation à la désertion. « Cependant, estimant qu'elle a agi sans discernement, il admet en sa faveur des circonstances atténuantes et, par conséquent, ne la condamne qu'au minimum de peine : trois mois de prison. Emma Strintz interjette appel du jugement qui l'a frappée, mais la Chambre correctionnelle le confirme, parce que l'envoi d'argent a facilité le séjour de Molitor en Suisse [5]. »

Cinq mois de prison à Mme Joséphine Riber, née Schmitt,

[1] D'après l'*Elsæsser* du 28 février 1917.
[2] D'après le *Gebweiler Tageblatt* du 8 mars 1917.
[3] Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 12 mars 1917, la *Strassburger Post* des 13 et 15 mars, la *Strassburger Neue Zeitung* du 13 mars.
[4] D'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 19 avril 1917.
[5] Chambre correctionnelle de Strasbourg, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 19 avril 1917.

de Retzwiller, commerçante à Mulhouse. — Son crime ? — Elle a favorisé la désertion de son mari, Jean-Baptiste, soldat de la landwehr, qui, sortant avec une permission de convalescence de l'ambulance de Borghorst, en Westphalie, s'est rendu à Mulhouse où sa femme l'a caché jusqu'au 22 novembre 1916, c'est-à-dire plus de deux ans [1]. — Un mois de prison à Mme Joséphine Bach pour avoir « prêté asile et protection à un déserteur [2] ». — Trois mois de prison à la femme Gidemann, deux mois à la femme Gargowitsch « appartenant à une famille de vanniers qui circule dans le pays, pour avoir aidé à fuir le déserteur Bonaventure Gargowitsch et l'avoir dissimulé aux recherches des autorités [3] ». — En prison, la femme Berthe Sch., et la femme Maria K., et la fille Jeanne Kr., avec le manœuvre Guillaume Kr. [4]. A l'amende ou en prison, Mme Annette C., née W., âgée de trente-sept ans, sans profession; Mme Mathilde W., née B,, quarante-deux ans, sans profession, et Yvonne W., sa fille, seize ans, toutes trois de Metz [5]. — En prison pour quatre mois, la petite Marcelle Wald, âgée de seize ans; en prison pour huit mois, Mme Marie Schmitt; en prison pour dix mois, Mme Joséphine Schull, toutes trois d'Œtingen, toutes trois jugées à huis-clos [6].

J. — La haute trahison.

D'autres femmes, enfin, poussant encore plus loin le dévouement à leur vraie patrie, à la France, n'hésitent pas à risquer leur vie pour faire connaître les projets militaires allemands au grand état-major français. Telles, par exemple, ces deux jeunes filles de Sarreguemines, « d'environ vingt ans », arrêtées sous prévention d'espionnage dans un village du Palatinat, le 31 mai 1915; telle Mme Anna Nagel, rentière à Grandfontaine, dont la haineuse *Strassburger Post* raconte ainsi l'histoire de « haute trahison » :

L'enquête a établi les faits suivants : depuis le mois de novembre 1914, jusqu'en août 1915, Mme Nagel envoyait de son village, situé

[1] Chambre correctionnelle de Mulhouse, d'après l'*Elsæsser* du 30 juin 1917.

[2] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Neue Zeitung* du 22 décembre 1917.

[3] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Post* du 14 septembre 1917. — [4] *Ibid.*

[5] Conseil de guerre extraordinaire de Metz, 9 janvier 1918, d'après la *Metzer Zeitung* du 11 janvier.

[6] Chambre correctionnelle de Mulhouse, 19 décembre 1917, d'après l'*Oberelsæssische Landes Zeitung* du 20 décembre.

dans le périmètre élargi de la place de Strasbourg, les renseignements sur les opérations militaires en cours dans la région du Donon, en particulier sur les travaux de fortification. A l'aide de mots conventionnels habilement choisis, elle les adressait à Mme Stéphanie Ribaux, femme d'un directeur de fabrique de Framont, près de Grandfontaine (depuis octobre 1913, Mme Ribaux habite Fleurier, canton de Neufchâtel, Suisse), qui est fortement suspecte d'espionnage au profit de la France et qui transmettait les lettres de Mme Nagel à l'institutrice parisienne Clémentine Wetzel. — L'accusée a persisté à nier les deux faits ci-dessus. — Après neuf heures de débats, pendant lesquelles le huis-clos ne fut prononcé que pour les dépositions des experts, le Conseil de guerre a condamné Mme Anna Nagel à dix ans et un mois de travaux forcés et à dix ans de perte de ses droits civils [1].

Tel est l'admirable exemple que nous donnent les femmes d'Alsace et de Lorraine. Tous les moyens leur sont bons pour affirmer leur amour de la France et leur volonté de la servir. Elles agissent en pleine guerre sur le moral de leurs ennemis par leurs manifestations antiallemandes, leurs « cris séditieux », leurs injures qui ne respectent, malgré le danger, ni la famille impériale, ni l'empereur; elles agissent par leurs bravades, par leurs moqueries qui exaspèrent leurs adversaires; elles pratiquent la fraude postale afin de rester en communication directe avec la France; elles parlent toujours et malgré tout le français pour bien marquer leur résistance; elles méprisent le soldat allemand; viennent en aide, de tout leur cœur, aux prisonniers français; font l'impossible pour que leurs hommes à elles abandonnent l'armée de leurs maîtres; elles sont prêtes à mourir, enfin, pour aider à la victoire de l'armée française en lui faisant tenir les renseignements qui faciliteront sa tâche. — L'Allemand, étonné, se trouve en présence d'un immense effort collectif de résistance poursuivi chaque jour par des centaines de milliers de femmes, ses prisonnières.

André FRIBOURG.

[1] Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg du 6 mai 1916 d'après la *Strassburger Post du* 9 mai.

A LA LUMIÈRE DE LOUVAIN

26 AOUT 1914 — 26 AOUT 1918

(Fragment de Journal).

Me voici, de nouveau, après une année pleine de choses et de douleurs, au Havre, dans le coin de terre où la Belgique s'est greffée sur la France, pour y célébrer d'émouvante et pieuse façon le quatrième anniversaire du sac de Louvain.

« Louvain, ville tranquille de 39 400 habitants », nous apprend M. Bœdeker. Aux raisons coutumières de sa tranquillité, la patrie de M. Bœdeker a su en ajouter de nouvelles, de plus profondes et de plus durables avec les déserts de ruines et les champs de repos dont elle l'a semé.

C'est cette tranquillité de la mort pour les œuvres et les hommes que nous allons tout à l'heure réévoquer pour la mettre en consolant rapport avec la prochaine résurrection, avec les poussées généreuses qui vont provoquer celle-ci. Et c'est le jour même de l'attentat qui a été choisi pour mieux mettre en lumière des paroles de vie et des gestes réparateurs.

Au seuil de « l'Hôtellerie », refuge, au nom symbolique, des ministères belges émigrés, où nous avons été si aimablement accueillis, se groupent, pour la séance de tantôt, dans l'internationale de la justice et de l'espoir, les nationalités les plus diverses. Moralement, sinon de fait par la présence réelle, elles sont presque toutes représentées. Pour l'heure il ne manquerait que les adhésions, d'ailleurs attendues, de la Chine, de la Suède et de la Hollande. On y fête la présence et on va y recueillir la parole de neutres qualifiés, de deux surtout mis

au premier plan, de manière spéciale, par les événements du jour ou par le sens marqué de leur intervention, les représentants, à la réunion, de l'Espagne et de la Suisse.

Et puis, après la corvée photographique rituelle, on se dirige vers le théâtre de la ville, où pas une place n'est demeurée sans auditeur. Point d'ornements inutiles dans la salle que domine, seul, un faisceau toujours plus nourri de drapeaux. Ce n'est pas sans avoir le cœur serré que je contemple l'éloquente panoplie si largement enrichie à nouveau depuis l'heure où nos dix bannières alliées ont, en sœurs fidèles, flotté sur les champs de bataille et à Paray-le-Monial, et que j'y constate un vide injustement fatal. Mais je suis quelque peu consolé de suppléer par ma présence à l'officielle absence, dans le groupe allié, d'un pavillon, pour peu de jours encore réduit à une apparente neutralité. Cette absence n'aura duré qu'un instant, d'ailleurs, occupés que nous sommes à relever l'emblème glorieux tombé de mains trahies puis garrottées, pour le déployer à nouveau, plus chargé de révolte, de défi, de foi, d'héroïsme, et pour prendre dans les rangs de la juste cause sur le front de France, d'Italie ou jusqu'en des Sibéries lointaines, la place un moment perdue mais jamais abandonnée.

Qu'il me soit loisible de souligner, dans le geste roumain d'hommage et d'affection à la Belgique sacrifiée, ce qu'il peut contenir de tragique et d'émouvant. Le représentant de la Roumanie dans le comité a tenu à paraître, quoique pour l'heure il soit pratiquement inopérant. Il est venu vers le pays blessé et meurtri, avec la douleur, devant cette douleur, d'en être réduit à n'apporter, pour le moment, à ce pays, après de chaleureuses promesses et de très beaux projets de secours effectif, que la misère fraternelle d'une infortune plus atroce encore que la sienne et l'offrande de larmes rentrées avec une pudeur rageuse.

Car si la Belgique a été broyée dans la splendeur visible de son héroïsme, nous avons été écrasés au loin sans gloire, après avoir été livrés, dans le silence d'une sorte de cave, d'où nos cris même ne peuvent parvenir au monde... Et c'est des poings liés que nous devons tendre aux amis au lieu de mains secourables.

Tandis que les spectateurs s'entassent dans la salle, se distribuent des programmes où le crayon de Fraipont a su rendre la grandeur sinistre des ruines de l'Université, squelettes et spectres faits pour hanter les nuits de l'Allemagne;

on y a groupé, à côté de l'ordre du jour de la réunion, les textes frappants des monstrueuses excuses et des invraisemblables explications dont l'officialité allemande a voulu couvrir le crime de Louvain. Et cependant, un intermède musical ouvre la séance; il est fort bien exécuté par un excellent orchestre soigneusement caché derrière un rideau de plantes vertes qui brode de palmes académiques les austères coutures d'une scène sans décors. Le choix du maître Saint-Saëns, qui appartient aux Flandres et à la France, est louable; celui du morceau est moins réfléchi : c'est un pot pourri de *Samson et Dalila*. Me sera-t-il permis, à ce propos, de faire une petite chicane et de signaler la seule fausse note peut-être d'un ensemble qui en ignorait le péril de façon magistrale ? Si l'on avait pu préméditer et harmoniser davantage tous les éléments de la solennité, n'aurait-il pas été plus d'accord avec son caractère, mieux approprié à son but, de choisir l'œuvre et le musicien le plus faits pour entourer de sa véritable atmosphère ce qui devait porter le souvenir et chanter l'avenir de Louvain ? César Franck, Flamand et Français, les passages des *Béatitudes* où il a mis son âme et l'âme de toutes les revanches de la Providence : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; — heureux les cœurs purs; — heureux les pacifiques; — heureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés », voilà ce que nous aurions aimé entendre avant les paroles émues des amis de Louvain. Tandis qu'évoquer, même derrière un rideau de feuillages, les appels à « verser l'ivresse », l'éveil du « printemps qui commence, portant l'espérance aux cœurs amoureux », les ronds de jambes du grand ballet, les pâmoisons de Dalila et de Samson.....

Du reste, la pensée de tous, même bercée par les mélodies langoureuses des violons, était tendue vers l'autre grand orchestre au chef unique, l'orchestre des canons, des fusils et des mitrailleuses, que Foch faisait à cette heure résonner sur la scène du combat et qui semblait scander, dans notre imagination, autant de coups sonores assénés sur la porte des Belgiques envahies, des provinces pour un temps occupées, en clamant à la victoire : « Ouvrez ! »

Sur la scène où avaient pris place les orateurs et quelques hôtes de distinction, à côté des deux personnalités de l'Institut de France qui se sont trouvées mises à l'origine et à la direction du Comité chargé de réparer le crime de Louvain, se détachaient avec un relief particulier

deux autres figures étroitement liées au drame déroulé, à pareil jour, il y a quatre ans : celui qui, arc-bouté contre la porte d'entrée de son pays, avait essayé héroïquement de la barricader de son corps, avec une poignée de braves, contre la brutale poussée des myriades d'Allemands parjures, — l'homme des Thermopyles belges, — le général Léman. L'autre, Mgr Deploige, l'histoire vivante du crime de Louvain, devenu tour à tour, au cours de la semaine tragique, de président de l'Institut de philosophie, chef d'équipe sanitaire, ambulancier, sergent de ville, fossoyeur, autorité municipale et gouvernement provisoire, mais surtout et partout témoin autorisé et implacable de tous les détails du monstrueux attentat, témoin devant les hommes, devant le Vicaire du Christ et devant Dieu de ce qu'il a vu de ses yeux et constaté sans erreur possible, sorte de procès-verbal incarné de journées vécues avec tout le sang-froid clairvoyant d'un homme de courage et d'action.

Six discours vont se succéder durant plus de trois heures sans arriver à lasser une attention moins résistante pourtant, d'habitude, que la sympathie, tant les pensées vont s'y montrer hautes, le sujet prenant, la forme chaleureuse.

C'est d'abord l'allocution du ministre des Sciences et des Arts de Belgique. Il relève l'élan pris, dès le début, par le mouvement de solidarité réparatrice des peuples, le chemin parcouru depuis et le caractère généreux de cette coopération universelle du monde civilisé que l'on voit, depuis le Souverain Pontife jusqu'au plus humble travailleur de la pensée, jusqu'à la plus anonyme des bonnes âmes, s'ingénier à porter secours à la grande victime.

M. Etienne Lamy, avec les formules bien frappées dont il a le secret, évoque dans son discours les richesses intellectuelles, les restes glorieux du passé de Louvain, l'abondance de vie moderne qui s'y était ensuite manifestée, à la fois traditionnelle et hardie, personnifiée plus nettement qu'ailleurs dans l'admirable figure du cardinal Mercier. Puis c'est le récit toujours refait, toujours écouté, comme un Evangile de Passion, des sévices exercés contre le foyer sans égal de pensée et d'activité chrétiennes, le rappel des responsabilités allemandes partagées, de façon unanime, par une adhésion lamentablement collective de tous, qui rattache, les uns après les autres, aux méfaits d'une soldatesque déshonorée, les 93 intellectuels d'Allemagne, les 22 Universités, le clergé catholique et protestant, la franc-maçonnerie

et le grand parti socialiste sans chercher d'autre justification que ce syllogisme indécent ou plutôt cette abominable tautologie : « Je suis parfaite. Je ne le serais pas si je commettais des fautes; donc toute accusation portée contre moi tombe. » Il retrace la lutte consciente du Teuton et de ses doctrines contre cette chaire de la science chrétienne, abhorrée, contre le lieu où l'on enseigne et l'on maintient la vieille morale contre toutes les incursions des Bismarck et des Nietzsche. Et pour finir, après toutes ces douleurs remuées, tous ces souvenirs et ces amertumes, il répète, et non point avec de seules paroles et de seules promesses, mais en apportant de véritables arrhes d'avenir, l'énoncé des gages de résurrection glorieuse et féconde, sans se dissimuler les lenteurs et les peines du labeur capable d'arriver à un tel résultat. « La collaboration de tous les peuples mettra des années à refaire ce qu'un seul peuple a détruit en un jour. »

C'est ensuite le clair exposé de M. Imbart de la Tour, avec ses nombreuses précisions de faits et ses heureux développements d'idées. Il serait difficile de le résumer ici, mais on aura la bonne fortune de le lire sous peu en brochure dans son texte intégral. Du compte-rendu de ce qui a été tenté pour venir en aide à Louvain, il passe à l'examen du but et des moyens et s'élève à la philosophie profonde de ce mouvement d'universelle sympathie qui fait des meilleurs de ce monde les magnifiques payeurs de la dette des criminels.

Les allocutions des neutres venaient ensuite, attendues avec quelque curiosité. Elles n'ont pas déçu l'auditoire, chacun montrant sous un angle nouveau un jugement, digne d'intérêt, de la conscience humaine, chacun apportant sa note au même concert.

Avec Don Palmer, l'Espagne a fait entendre la parole la plus vibrante et la plus nettement affirmative qui nous soit arrivée depuis le début de la guerre de l'autre côté des Pyrénées.

Le représentant de l'Helvétie a tenu à souligner la légitimité de paroles sévères et fortes, de la part d'un citoyen suisse. A côté des analogies de situation qui font de la Suisse la sœur morale et juridique du pays belge, neutre comme elle de perpétuelle neutralité, il mentionne la nécessité permanente de maintenir la sainteté du droit, préservateur des petits Etats et protecteur de leur travail, — la nécessité

actuelle pour le juste d'être fort, puisque le fort se soucie peu d'être juste. Et pour se défendre de l'imputation de parler comme un belligérant, il fait très puissamment ressortir cette vérité trop oubliée, trop obnubilée par les sophismes du parti-pris que, en pays neutre, ce n'est pas violer la neutralité que de protester sans relâche contre une violation de neutralité.

L'Amérique est représentée par un discours expéditif et dense, très vif de ton, tout en affirmations carrées, « express » comme le train qui en attendait cinq minutes après l'auteur. Le délégué des universités d'outre-mer et des multitudes d'étudiants, les mains derrière le dos, la figure en bataille, avec un esprit de décision et un humour particulier, a su tirer jusque des mots de liberté, de fraternité, de victoire qui font vibrer les deux mondes, une glorification de la civilisation latine, — de son auditoire des salves d'applaudissements frénétiques, — et de ses brèves paroles un encouragement positif pour l'œuvre de Louvain.

Ecouté avec toute l'attention due au plus directement impliqué des témoins, le discours terminal nourri de faits et d'idées de Mgr Deploige retrace en quelques mots d'abord le tableau vengeur de ce qui fut commis là-bas; il remet en lumière cette première victime : la vérité, car les criminels ont été jusqu'à stratifier l'infamie entre deux couches de mensonges : le mensonge qui lui a servi de prétexte, le mensonge qui a voulu servir d'excuse. Puis après avoir recensé les méfaits et démenti les impostures il pose au monde l'interrogation même du cardinal Mercier, errant parmi les décombres de ce qui fut son œuvre la plus chère au centre cinq fois séculaire de la vie intellectuelle de son pays. « *Cela revivra-t-il?* » Et dans le oui prononcé avec tant d'émotion, tant de promptitude par le monde entier, il remercie chacun de ceux qui s'occupent à faire revivre cela; il souhaite que des avions viennent porter aux populations captives de Louvain les bonnes promesses et les bonnes nouvelles contenues dans le discours de M. Lamy, en même temps que les annonces de la victoire.

Il indique le caractère particulièrement touchant de charité et de fraternité intellectuelle dont l'œuvre commencée et la solennité d'aujourd'hui donnent l'exemple. Charité dont la forme vaut d'autant plus qu'elle vient du concours des savants C'est un titre d'honneur pour la dignité de la science comme pour le cœur des individus. « La science, dit-il, se déshonore

quand elle se fait la complice sournoise d'instincts barbares, Elle mérite le respect quand elle reste la recherche loyale et sincère du vrai; elle commande l'admiration, si elle met ses ressources et ses découvertes au service du bien. »

Et pour clore son allocution, il rappelle ce qui fait le sens profond de la manifestation du 26 août, de l'œuvre du Comité de la charité si noblement exercée au-dessus des frontières, la valeur symbolique et l'affirmation de civilisation chrétienne qui ressortent de la tentative de résurrection de Louvain.

La Brabançonne résonne une fois encore et l'on se disperse. L'anniversaire a passé. — Il ne sera pas passé en vain, — et il puisera dans cette journée de nouvelles énergies; demain le travail reprendra autour de l'œuvre, électrisé par ces témoignages publics et cette mise en valeur plus marquée des forces actives. Et les ondes concentriques formées autour de la manifestation, dans la presse, les cercles savants, les milieux politiques, iront accroître les possibilités de la tâche. Témoignage solennel d'une œuvre en marche, ce ne sont pas les vaines plaintes des juifs sur les ruines du Temple qu'au Havre l'on est venu faite entendre, mais l'énoncé des gestes intelligents d'un monde qui se concerte pour reconstruire, édifier, créer. C'est un anniversaire, à la fois de clairvoyance et d'action.

Il y a quatre ans de cela, et comme l'a dit M. Lamy dans son beau discours, « depuis quatre années les cendres de Louvain sont assez froides pour ne plus contenir la colère, mais seulement la vérité; et la vérité est parfois plus terrible que la colère ».

Après ces quatre années l'on peut et l'on doit voir plus nettement certaines choses, l'on peut et l'on doit en vouloir plus fortement et plus utilement certaines autres.

Que voit-on plus clairement à cette heure à la lumière de Louvain ? Ce qui chaque jour davantage se laisse mieux apercevoir avec le recul du temps et le commentaire des événements successifs, c'est la nature du crime, la qualité de la victime; quels sont les vrais coupables, ce que seront les sanctions et les réparations, ce que comportera la résurrection glorieuse.

Le crime d'abord; sa valeur précise et sa nature s'en marquent toujours plus profondément dans l'histoire et dans l'âme. Il paraît pour le monde civilisé, à côté du meurtre de la grande cathédrale de Reims, un forfait toujours plus inexpiable, dont la bêtise égale avec effort la brutalité, dont la

cruauté étonne et fait rêver. Le temps en accuse les contours au lieu de les émousser.

On voit désormais mieux encore ce qu'était la victime, ou plutôt les victimes. Car à côté de Louvain lui-même directement frappé, se dressent l'humanité souffletée, déshonorée, dévalisée du même coup et qui demande raison, la vérité violée qui devra rétablir ses droits, la chrétienté visée au cœur et qui, menacée de mort, se ressaisit.

Les coupables, il y en a deux catégories : les hommes, les doctrines, les uns pervertis par les autres. On ne peut oublier, comme le disait Mgr Deploige, que le « désastre » dont on poursuit la réparation « fut un acte criminel dont les auteurs restent sans repentance » et si « c'est déjà beaucoup que l'anonymat ait pu, durant cette guerre, être étendu au courage des héros, il ne conviendrait pas de l'appliquer encore à la responsabilité des criminels ». Ce qui a été fait là a été fait « en service commandé »; certains noms demeureront; et si l'on regrettera de ne pas les avoir tous, depuis ceux des chefs ordonnateurs de l'attentat, du pillage et du massacre jusqu'à ceux des « gros bourgeois arrivés en auto d'au delà du Rhin. qui fouillaient de leurs cannes dans les décombres pour voir s'il n'y restait rien à prendre », au moins les meneurs du jeu auront, comme Pilate dans le *Credo*, sur les murailles demain reconstruites, une mention gravée dans le marbre à côté des preuves glorieuses de la passion et des consolants témoignages de la résurrection.

Ce qui se dénonce et se condamne plus que les individus; ce qu'il importe de flétrir à jamais par une sorte de pilori moral; ce contre quoi, depuis Louvain, on sent qu'il faut impérieusement se prémunir, ce sont les doctrines.

Prémédité ou non, l'incendie de Louvain a été l'aboutissement logique de la lutte de deux doctrines. La doctrine qu'on a voulu détruire, c'est celle de la civilisation chrétienne; la doctrine qui a voulu détruire, c'est celle qui prétend tout remplacer par sa brutale volonté. La vérité n'est pas, elle se fait et ne se fait que par la volonté du peuple élu; la justice n'est pas, elle se fait et ne se fait que par cette volonté.

Etrange confluent où viennent se confondre et se mêler les vieux matérialismes, les doctrines sceptiques au service des appétits sensuels, des brutalités barbares héritées sans réaction, des rêveries panthéistes complices de toute violence réalisée, — avec parfois un raffinement délirant de raisons

abstruses pour légitimer des gestes très simples de voleur ou d'assassin, — cette doctrine divinise la force du moi et en fait une volonté créatrice en marche qui façonne le monde à son image comme elle se fait à elle-même sa loi.

Elle pourrait, en simplifiant outre mesure les termes, s'exprimer ainsi : « Tout ce que je veux est bon, *parce que je le veux;* tout ce que je fais est bien *parce que je le fais.* Tout ce qui n'est pas moi doit au moins, pour demeurer digne d'exister, être *à moi;* tout ce qui ne veut pas être à moi fait œuvre de mal et doit disparaître. » Et ce *moi* lui-même qu'est-il ? Un ensemble collectif et fumeux de peuple élu, dont l'armée serait l'essence plus condensée et l'âme opérante.

Il s'est fait à son usage une sorte de contre-évangile, de messianisme d'Etat, la bonne nouvelle de l'Antéchrist, avec ses précurseurs et ses séducteurs de tous les temps.

Les ressuscités : la Bibliothèque tout d'abord, dont, comme l'a si bien dit Mgr Deploige, « le premier volume » sera « le livre d'or » des étudiants morts pour la patrie et pour la juste cause, — ceux qu'on pourrait appeler sans se tromper, les protomartyrs de la doctrine même de Louvain, — la « génération sacrifiée » pour assurer à autrui les bienfaits de l'idéal affirmé là-bas.

A côté de ce mémorial les livres et les secours viennent de partout, promis ou même déjà tout prêts. Maintenant surtout que la victoire rapproche les échéances il faudra que s'organise sans retard, de façon pratique et efficace, l'apport des bonnes volontés et la concentration de tous les dons. La séance du 26 août 1918 peut à cet égard, marquer un point de départ pour une prise en main, réalisatrice, de la reconstitution projetée. Il en sortira vraisemblablement un bureau concret et actif, de définitive élaboration.

Il faudra que se détermine aussi de façon nouvelle, bien étudiée, ce que sera l'Université ressuscitée de Louvain, le corps glorifié de l'Université de Louvain, avec le caractère spécial que lui a conféré l'effroyable majesté de son sort. Louvain a été baptisé par le feu, le feu du crime et le feu de l'esprit, le feu destructeur et le feu immortel, sanctificateur. Ce sacre tragique et significatif en a fait en dehors de toute volonté humaine, la lumière d'un monde, celle d'un phare au bord d'un abîme menaçant.

Hier c'était une Université comme il y en avait peu d'autres : près de cinq siècles d'existence, un passé chargé de travail et de gloire, une sève de jeune vie qui portait

vers l'avenir les plus audacieuses des espérances. Aujourd'hui c'est le centre élu autour duquel se groupent une protestation mondiale et comme une manifestation collective de l'humanité pensante. Demain ce sera une Université comme il n'y en aura pas d'autre, symbole et plus que symbole des vérités sorties de la grande crise, patrimoine de l'humanité qui l'a comprise et refaite, lieu de pèlerinage de la civilisation crucifiée et noblement vengée, lieu de pèlerinage opérant et fructueux de la loi chrétienne victorieuse sur ses ruines elles-mêmes.

Pour affirmer ce caractère unique, je voudrais voir à l'entrée de l'Université nouvelle un Musée de guerre, local et international, où seraient réunis tous les fastes de l'infamie et toutes les merveilles du sacrifice, l'iconographie, les reliques et les documents de la grande lutte, les archives morales de son développement.

Et à côté de l'Université relevée, du Musée évocateur, ne serait-il pas bien que se dresse, au seuil même du pays à la neutralité violée, sur l'emplacement incendié du défi à Dieu et aux hommes, un Institut vengeur, de portée internationale, assises de la vie commune des peuples, afin qu'à la faillite de La Haye réponde le miracle de Louvain, et qu'aux décisions mal éclairées ou fragiles des hommes se substituent, en un endroit consacré, la leçon des événements, la conspiration des bonnes volontés désormais sûres de leur but et les indications de la Providence.

La conception chrétienne du monde et les *statuts de la chrétienté*, voilà ce qu'on devra faire renaître dans l'endroit le plus éloquemment désigné du monde pour le faire et le faire comme il faut.

La renaissance d'une fraternité morale, d'une fraternité chrétiennement comprise entre les peuples, le sens qu'en dehors de la civilisation, c'est-à-dire de la forme et de l'habitude chrétienne du monde, il n'y a plus de vie possible, si cela ne saute pas encore peut-être à tous les yeux, cela s'affirme comme jusqu'à présent cela ne s'est jamais affirmé; c'est la vérité même, encore voilée à ses débuts, mais déjà manifeste.

A travers les ruines, les sacrifices, les pénitences de la destinée et les sublimes offrandes, s'avance cette vérité, avec la vie, sur la voie.

Deux choses se mettent en lumière : la conception chrétienne du monde, l'union chrétienne des nations. Il s'est avéré une croisade pour ceci : le monde gardera-t-il ou non,

même découronné trop souvent de ses titres de noblesse et de son nom patronymique, l'héritage de la morale et de la civilisation chrétienne? Il s'est laissé entrevoir le besoin d'un statut de paix, le seul qui puisse satisfaire : le monde aura-t-il acquis à cette lutte pour le patrimoine chrétien la claire notion de ce qui peut unir, pacifier, harmoniser et féconder la vie commune, la vie fraternelle des peuples?

Il n'y a point de société durable des nations si elle ne se fait pas d'abord, et en définitive, par le cœur des hommes et suivant le cœur même d'un Dieu. Ce sont choses que l'on ne saurait décréter ni rendre viables sans ce fondement nécessaire. Et ce fondement nous avons eu la consolation de le voir se poser de lui-même par la conscience du monde et la grande leçon de Dieu, là où l'esprit a voulu insuffler sa vie généreuse.

Il se fait et il s'est fait quelque chose pendant que, sur le front, on se tue, et qu'à l'arrière on discute, on agite, à tort et à travers, mais pour le bon motif, des abstractions chanceuses sur des tables à écrire; il se prépare et se détermine par des phénomènes vitaux, point voulus, mais naturellement et providentiellement amenés dans l'histoire du genre humain, de grandes assises d'union chrétienne entre peuples groupés par la force des choses et des âmes, autour de leurs aspirations les meilleures et les plus saines.

Nous avons vu cet élan, cette défense, cette révolte de la conscience humaine devant le mal, servir de point de départ à une renaissance et à une réunion. C'est un des effets du grand et atroce mouvement qui mêle et rapproche les peuples, pétrit la vieille masse humaine, en remue les couches les plus profondes et les plus neuves et la brasse avec un même levain dans les réalités magnifiques et redoutables de la destinée, du sacrifice, de la souffrance, de la mort.

Un acte singulièrement éloquent par lui-même, auquel j'avais assisté et participé, avait posé avec un commentaire saisissant, à Paray-le-Monial, devant l'autel, les dix premiers drapeaux alliés réunis en un faisceau consacré. Auparavant et depuis, au cours de la guerre, que d'autres liens, que de liens nouveaux et prenants de charité mutuelle et de mutuelle compréhension, malgré les vicissitudes et les heurts compromettants de nos imperfections trop nombreuses! que d'œuvres de miséricorde pratiquées non plus seulement d'homme à homme, mais, comme le rappelait Mgr Deploige, « de peuple à peuple, de continent à continent »! que de « multi-

plications de pains » opérées des uns aux autres par la vertu de Celui qui a su faire dire aux siens : *Misereor super turbam!* Qu'on le veuille ou non, il s'est fait la seule vraie Internationale, avec les cœurs qui battent pour le bien, les mains qui donnent et qui pansent, les esprits qui se pénètrent, les frontières qui s'abaissent pour mieux laisser passer le secours, les océans qui deviennent, pour ceux qui n'y sèment pas l'embûche asssassine, de vrais ponts de générosité et d'aide fraternelle.

On peut noter chaque acte solennel de cette nature comme une étape de plus. Le 26 août 1918, avec son geste d'humanité en a signalé et souligné une nouvelle, vers le double but de la civilisation chrétienne défendue et de la fraternité chrétienne affirmée.

C'est déjà bien visible et bien beau. Pour ma part, à chaque nouvelle étape, à chaque signe nouveau, je me sens toujours plus remué, plus confirmé dans un généreux espoir. Il y a quelque chose de vraiment précurseur dans l'air à ce point de vue. Il y a, comme le disait le Précurseur lui-même dans l'Evangile de la pénitence et de l'attente, « il y a au milieu de vous *quelqu'un* que vous ne connaissez pas », mais qui est là, debout, tout près de vous; et ses pas font déjà tressaillir ceux qui tendent l'oreille... Ou plutôt ce n'est pas seulement ce texte de l'Evangile que de pareilles réflexions nous rappellent; c'en est un autre plus exact peut-être encore et plus émouvant. L'humanité à cette heure entrevoit à peine Celui qui, dans l'ombre, s'avance, le cœur battant, vers elle. Elle ne sait pas assez Le voir encore, dans les demi-ténèbres de l'aube qui révèle les premiers contours des choses, dressé à contre-jour de la sanglante aurore qui s'est mise à poindre sur nos champs de bataille. Madeleine aimante et repentie, elle cherche l'objet de son amour et de son deuil; elle devine une forme humaine qui vient à elle. Elle croit que c'est quelque jardinier funéraire, le jardinier du jardin des tombeaux..., le jardinier du jardin de tant de tombeaux. Et voici que, soudain appelée *par son nom*, le nom intime et cher qui la nomme vraiment, elle tombe aux pieds de Celui qu'elle reconnaît enfin, en criant : « Rabboni! » Mon *Maître*!

Vladimir GHIKA.

NOTES ET APERÇUS

LES ÉPHÉMÉRIDES D'UN COMMANDANT DE COMPAGNIE [1]

Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure et agrégé d'histoire, le lieutenant de réserve Delvert, qui s'était distingué dès le début de la guerre, fut appelé en novembre 1915 au commandement d'une compagnie [2] et bientôt nommé capitaine. Du journal de marche qu'il n'a cessé de tenir, il détache aujourd'hui les pages relatives aux combats de Massiges et à la défense de Verdun, à la suite de laquelle sa compagnie, réduite à quelques hommes, fut dissoute, tandis que lui-même, après avoir reçu la décoration de la Légion d'Honneur, était pourvu d'un autre commandement.

La compétence me fait défaut pour apprécier si, comme l'affirme une réclame de librairie, c'est ici « le livre le plus vrai de la guerre » : ce que je puis attester, c'est que peu de récits m'ont au même degré intéressé, ému, empoigné. Des réserves s'imposent sans doute non seulement sur les idées philosophiques de l'auteur, qui conteste expressément l'immortalité de l'âme (tout en rendant hommage à la bravoure des croyants), mais sur quelques-unes au moins de ses innombrables antipathies. L'admiration affectueuse et cent fois justifiée qu'il professe pour ses fantassins [3] l'a rendu un peu bien sévère pour le reste de l'humanité : en lui passant les politiciens, les embusqués, même les journalistes trop grandiloquents, on serait disposé à demander grâce pour les autres armes, et même pour les « bourgeois de l'arrière », enveloppés dans une réprobation trop

[1] *Histoire d'une compagnie : Main de Massiges-Verdun* (novembre 1915-juin 1916), par le capitaine Delvert. Préface de M. Ernest Lavisse, de l'Académie française. — XIII-294 pages in-12 (Berger-Levrault).

[2] Ses trois prédécesseurs avaient été tués ou mortellement blessés.

[3] « Pauvres biffins, héros et parias de cette guerre ! ... Comme ils sont beaux, mes petits troupiers ! »

universelle. Mais la mauvaise humeur chez le capitaine Delvert n'est que l'exaspération du patriotisme. Cet excellent officier se souvient d'ailleurs qu'il est historien de métier pour noter la persistance à travers les âges des vertus militaires de notre race; il s'attarde à décrire en archéologue et goûter en artiste le charme des églises lorraines [1]. De plus, sa très forte culture littéraire l'induit à mêler sans cesse les idées générales et les remarques psychologiques aux notations les plus matérielles, souvent les plus brutales. Si ce journal intime n'est point fait pour être mis entre toutes les mains, si une plaisanterie au moins est franchement choquante, l'ensemble s'impose non seulement aux futurs historiens de la grande guerre, mais à tous les lecteurs désireux de se faire une impression documentée sur des événements à la fois si proches et si distants de nous autres civils, par son accent d'indépendance parfois hargneuse, de sincérité souvent farouche, de ferveur patriotique toujours sans défaillance.

C'est dans les pauses de la bataille de Champagne que le capitaine Delvert a trouvé moyen de griffonner ses réflexions sur les à-côtés de la guerre. Une fois sous Verdun, où il dut défendre le retranchement 1 du fort de Vaux [2], le drame sublime et atroce l'absorba au point que c'est merveille qu'il ait pu en consigner les péripéties. Son journal, dépourvu d'emphase et d'hyperbole, éloquent par l'accumulation des faits précis, demeurera comme un irrécusable témoignage des épreuves surhumaines imposées aux défenseurs de Verdun, de l'héroïsme surhumain aussi déployé par nos soldats.

A la dernière page, l'imprimeur nancéien a joint à la banale et légale mention de son nom cette constatation que le volume était sorti de ses presses « après le seizième bombardement de la ville par pièces à longue portée et le cent vingtième par avions ». Ceci aussi est une marque de courageuse constance, qui valait la peine d'être enregistrée et qui s'harmonise bien avec le texte d'un tel livre.

DE LANZAC DE LABORIE.

[1] «... Bien douloureux de voir de telles merveilles saccagées parce qu'il a plu à des anthropoïdes de faire irruption chez nous pour donner libre cours à leurs bas instincts. »

[2] Pour son récit des *Derniers jours du fort de Vaux*, notre collaborateur le commandant Henry Bordeaux a utilisé le journal du capitaine Delvert, qui lui avait été communiqué inédit.

REVUE DES SCIENCES

Les débuts en France de l'aviation postale. — Les trois lignes qui vont être immédiatement créées : Paris-Saint-Nazaire, Marseille-Nice et Paris-Rome. Les « possibilités » industrielles et économiques de l'entreprise. — Les projets des nations étrangères.
La grippe espagnole : ses formes graves et parfois fatales. — S'agit-il d'une maladie nouvelle? — Le vieux traitement de Fauchier redevient à la mode.
La sécheresse de cet été et la récolte 1918 : Quelle est la quantité d'eau de pluie dont un sol a besoin pour produire des moissons abondantes?

Le 18 août 1918, à 9 heures précises, le premier avion français officiellement chargé d'assurer un service postal quitta l'aérodrome du Bourget, dans la banlieue nord de Paris, se dirigeant vers Saint-Nazaire où, malgré un vent debout très violent qui avait constamment gêné sa marche, il arriva à 14 heures 33 minutes, après avoir fait escale au Mans et à Nantes. Une heure plus tard, il repartait, emportant dans sa carlingue un sac de dépêches et, refaisant en sens inverse la route parcourue le matin, revenait en 4 heures et 12 minutes à son point de départ. Il avait navigué cette fois par vent arrière, mais avait perdu plus d'une heure à attendre son avion d'accompagnement qu'une panne d'hélice avait contraint à atterrir.

En réalité, il ne s'agissait pas là de l'inauguration d'un service postal régulier, mais d'une simple expérience, qui a été continuée le lendemain et les jours suivants, avec un égal succès. Elle le sera encore pendant quelque temps, puis, après cette période d'essais, qui, — sans nul doute, — sera brève, la ligne aérienne Paris-Saint-Nazaire sera mise à la disposition du public ; en d'autres termes, les appareils qui la desserviront, chaque jour, dans les deux sens, seront chargés de transporter les correspondances privées. Les dirigeants du service postal prévoient dès maintenant un double départ

quotidien du Bourget à 14 heures, de Saint-Nazaire à midi, avec un trajet qui sera normalement de 3 heures et 15 minutes, y compris le temps des deux escales; ils comptent même que la durée du voyage pourra être réduite à 2 heures et 30 minutes, tout au moins quand le vent soufflera d'arrière.

Par la voie ferrée, il faut aux trains express dix heures au minimum pour franchir la même distance.

Voilà donc l'aviation postale à peu près créée en France [1]. Que sera-t-elle dans un avenir prochain? On peut maintenant se le demander. Lorsque, le 18 août 1917, un décret ministériel a créé la commission de l'aéronautique civile, celle-ci a eu pour premier soin de mettre à l'étude les plans de tout un ensemble de lignes postales, mais surtout d'arriver le plus vite possible à réaliser un petit nombre de ces lignes, afin de tirer, de l'exploitation qui en sera faite, des enseignements pratiques permettant de fixer le rendement et le coût des futurs services. C'est uniquement d'après les résultats obtenus que l'Etat décidera la conduite qu'il doit tenir, soit qu'il dirige et administre lui-même le service nouveau, soit qu'il préfère avoir recours à une ou plusieurs Compagnies concessionnaires. L'un ou l'autre des deux systèmes sera adopté, suivant que triomphera, au Parlement, la doctrine étatiste ou, au contraire, la doctrine industrielle.

Quoi qu'il en soit, l'Administration postale, ou plutôt la C. I. A. C. (Commission interparlementaire de l'Aéronautique civile) avait tout d'abord pensé à établir des relations aériennes régulières entre la France et la Grande-Bretagne ; dès la fin de 1917, elle avait pressenti à ce sujet le cabinet de Londres, mais, pour des raisons multiples, les pourparlers n'aboutirent pas ; en attendant qu'il fût possible de les reprendre, on décida d'organiser successivement trois lignes : l'une terrestre, de Paris à Saint-Nazaire, l'autre côtière, de Marseille à Nice ; la troisième enfin, internationale, de Paris à Rome. Des crédits furent demandés et votés par les Chambres, le 30 juin 1918. La réalisation de la première partie du programme a été aussi rapide qu'il était possible de le souhaiter.

Pourquoi Paris-Saint-Nazaire, d'abord, plutôt que Paris-Dijon, par exemple, ou même qu'un trajet plus long? Parce qu'il était raisonnable de poursuivre les expériences sur une distance relativement courte et à sol peu accidenté.

[1] Des essais, dans le même sens, avaient été entrepris en 1913, mais ils n'avaient pas été poursuivis.

Pourquoi Marseille-Nice? D'abord parce que le littoral méditerranéen est une région dont le climat est favorable à des essais poursuivis même pendant la saison hivernale ; ensuite parce que la ligne constituera l'amorce d'une ligne Nice-Corse qui aura seulement 170 kilomètres de distance maritime à franchir, tandis que les relations postales assurées par navires avec notre grande île sont parfois terriblement gênées, en raison de la pénurie des bateaux disponibles... et des sous-marins ennemis.

Enfin, pourquoi Paris-Rome? Parce que cette ligne sera, pour ainsi dire, commencée par le tronçon Marseille-Nice ; parce que de notre frontière jusqu'à Rome, il ne circule guère que des trains à marche peu rapide; parce qu'on préparera ainsi la ligne future Paris-Lyon-Marseille-Nice-Gènes-Rome-Brindisi, qui se prolongera un jour jusqu'à Athènes, Salonique et Constantinople, d'un côté, jusqu'à Londres et probablement Edimbourg de l'autre ; parce qu'enfin nous devons joindre nos efforts à ceux de nos alliés d'Italie qui, en juin 1917, ont créé un service aérien de Civita-Vecchia et Terra-Nova à la côte de Sardaigne, à travers un bras de mer large de 200 kil.

Tout récemment, le 7 août dernier, M. Handley-Page, le grand constructeur anglais d'aéroplanes, exposa, dans un discours prononcé à Londres, ce que doit être, logiquement, l'avenir de l'aviation postale. « A la conclusion de la paix, a-t-il dit en substance, nous allons posséder de vastes établissements industriels, conçus et outillés en vue d'une production intensive d'avions. Il faudra trouver le moyen d'utiliser ceux-ci d'une façon intelligente. On n'y parviendra qu'en organisant l'aviation civile sur des bases aussi larges que possible. L'un des premiers services à créer sera la ligne postale de Londres à Marseille, avec arrêt à Paris. En temps de paix le voyage ne pouvait être fait en moins de 23 heures et demie : il le sera en 8 heures, par la voie de l'air. De Londres à Constantinople, le parcours durera au plus 20 heures au lieu de 72, et le trajet de Londres à Rome s'effectuera en 12 heures et demie au lieu de 43 heures. De tels services pourront être bientôt mis à la disposition des voyageurs, aussi bien qu'à celui des correspondances : ils le seront sans doute aussi à celui de certaines marchandises qu'il est nécessaire de transporter avec rapidité, même au prix d'une dépense relativement assez forte.

« Pour cela, il suffira d'employer des appareils susceptibles

de franchir sans escale 650 kilomètres, ce qui, dès maintenant, n'a rien d'irréalisable, pour ne pas dire rien d'extraordinaire. Des aéroplanes munis de deux moteurs de 300 chevaux peuvent voler pendant cinq heures, en emportant, avec leur pilote, leur mécanicien et leur approvisionnement d'essence, une charge utile de 2500 kilogrammes. Il suffira, pour accomplir un service régulier, d'en affecter 24 à chaque route, de leur assurer à chaque point terminus, ainsi qu'au milieu du parcours, des aérodromes équipés pour faire toutes les réparations et d'installer, tous les 150 kilomètres environ, d'autres aérodromes de moindre importance, correspondant aux gares des voies ferrées : grâce à quoi on pourra compter chaque jour sur six voyages aller et retour. Il sera nécessaire d'engager, pour cela, un capital de 12 500 000 francs, permettant de garantir des dépenses annuelles de 15 millions de francs. Les frais s'élèveront à 2 fr. 10 par tonne-kilomètre et à 0 fr. 12 ou 0 fr. 13 par voyageur transporté à 1 kilomètre. On pourra donc, avec certitude de faire une affaire fructueuse, fixer le prix moyen des passages à un niveau peu différent de celui des voyages en première classe sur voie ferrée, à la condition toutefois que l'entreprise transporte également des marchandises de luxe et des correspondances urgentes, acquittant une surtaxe postale. »

Cette opinion d'un homme de métier, d'un véritable spécialiste en matière de navigation aérienne, mérite à tous égards d'être retenue : il convenait, en tout cas, de la noter ici, — ne serait-ce que pour pouvoir, dans quelques années, en confirmer ou en infirmer l'exactitude.

Du reste, elle ne se fonde pas le moins du monde sur ce qu'on pourrait appeler « des spéculations *a priori* ». Bien au contraire, elle trouve une base solide dans les constatations qui ont été faites, ainsi que sur les projets en voie de réalisation en dehors de notre pays.

En Amérique, où les distances à franchir d'un point à l'autre du territoire sont à la fois énormes et étendues sur des régions faiblement peuplées qui ne sauraient alimenter le trafic de nombreuses voies de chemin de fer, l'idée d'utiliser pratiquement l'aéroplane comme moyen usuel de transport a trouvé depuis longtemps des partisans aussi nombreux qu'enthousiastes. Le plan adopté à l'heure actuelle comporte, pour le début, quatre lignes transversales et à peu près parallèles, distantes d'environ un degré de latitude, longues de

4000 kilomètres, et reliant l'Atlantique au Pacifique ; elles seront complétées par trois lignes côtières, desservant les rivages des deux océans, et

. Cela fait, écrivent sans hésiter les revues techniques de nos grands alliés, cela fait..., on verra !

L'Angleterre se propose de faire mieux encore, s'il est possible, et de créer sans plus attendre deux lignes, l'une de Londres à Bombay, (8000 kilomètres), l'autre de Londres à Calcutta (7800 kilomètres), assurant, grâce à des aéros franchissant 180 kilomètres à l'heure et portant chacun 40 passagers, le moyen d'aller, avec des arrêts nocturnes, de la métropole aux Indes en cinq jours et demi, tandis que ce voyage exige aujourd'hui de seize à dix-huit jours, suivant que le but est la côte occidentale ou la côte orientale de la Péninsule; sur ces lignes principales s'amorceront la ligne de Chypre au Caire et, par dessus l'Afrique traversée dans toute sa longueur, du Caire au Cap de Bonne-Espérance, celle de l'Inde à l'Australie, prolongée à travers le Pacifique jusqu'à l'isthme de Panama, celle enfin de l'Inde à la Chine et au Japon, qui desservira les possessions néerlandaises, notre Tonkin et notre Indo-Chine.

L'Italie a tout un réseau national en préparation, et des lignes sont prévues pour la relier à la Tripolitaine d'une part, à la péninsule balkanique de l'autre, à la Suisse enfin et à la Belgique, par-dessus l'Europe centrale. Dès 1917, elle a réalisé un service postal de Rome à Turin, puis de ses côtes continentales à celles de Sardaigne; enfin, le 15 septembre 1917, elle a eu la coquetterie d'envoyer, en neuf heures, la valise diplomatique de Rome à Londres.

En Allemagne et en Autriche, des projets s'élaborent aussi. Mais il n'est peut-être pas très utile de les résumer, tels que les formulent les journaux de nos ennemis. Le traité de paix que la Victoire de l'Entente imposera aux Empires centraux va comporter sans doute quelques clauses qui n'auront été étudiées ni par des ingénieurs, ni par des industriels, ni par des diplomates, ni par des militaires appartenant aux Etats vaincus. L'Allemagne n'aura, dès lors, pas à poursuivre la réalisation du réseau aérien qu'elle rêve actuellement ; il doit desservir nos colonies, les siennes, celles de la Grande-Bretagne, du Portugal, de la Belgique et de l'Italie, devenues toutes des annexes de la grande Germanie. Ainsi, naguère, songeait Perrette, la naïve Perrette qui portait sur sa tête un fragile pot au lait...

***

Paulo nunc minora canamus, et, pour obéir aux prescriptions impérieuses de la toute-puissante actualité, n'oublions pas qu'une épidémie de grippe sévit un peu partout en Europe. Baptisée, on ne sait trop pourquoi, du nom de « grippe espagnole », elle paraît avoir, dès l'abord, exercé ses ravages parmi les troupes allemandes, puis être passée d'Allemagne en Suisse et de là en Espagne, en respectant à peu près notre territoire que, malheureusement, elle envahit maintenant.

Les médecins l'ont étudiée de leur mieux, et bien entendu, n'ont pas manqué de publier à son sujet des notes, des articles, des communications, des rapports, des statistiques, des contributions, des enquêtes, toute une littérature à la fois abondante et discordante, dont la lecture réclame de longues heures.

Il paraît toutefois à peu près établi que l'épidémie rappelle beaucoup, par son allure, les cas d'influenza qui furent extrêmement nombreux en 1889 : sa gravité résulte surtout de ce fait que la maladie principale s'accompagne fréquemment de complications broncho-pulmonaires ou pleurales. Il semble, dit M. Bezançon (Académie de médecine, 13 août 1918), que la grippe actuelle « fait sortir » le pneumocoque, qui est nettement le microbe prédominant. A quoi MM. Orticoni et Antoine répondent (Académie de Médecine, 27 août 1918), en affirmant que, tout au moins dans certains cas graves, il faut penser peut-être à une maladie nouvelle, caractérisée par la présence dans le sang d'une variété particulièrement résistante du bacille de Pfeiffer.

Quoi qu'il en soit, si la grippe espagnole revêt parfois l'allure d'une affection légère, entraînant rarement des complications sérieuses et jamais la mort, il en existe une autre forme, heureusement plus rare, dont la terminaison peut être fatale.

D'après Orticoni et Antoine, qui l'ont observée à la e armée, — où le premier dirige le laboratoire épidémérologique, tandis que le second remplit les fonctions de médecin-consultant, — la maladie débute brusquement, à la façon de la grippe bénigne : comme celle-ci, elle se signale tout d'abord par une température élevée et de la courbature ; mais les signes d'infection sont précoces et graves. D'ailleurs, les complications apparaissent rapidement ; dans l'immense majorité des cas, elles affectent l'appareil respiratoire et sont constituées

par la pneumonie, la broncho-pneumonie, la congestion pulmonaire, souvent la pleurésie purulente, ayant la mort pour terminaison.

Le traitement opposé à la maladie est celui de la grippe banale dans les cas bénins, celui des diverses complications dans les cas graves. Il y a quelques semaines, les journaux ont fait grand bruit d'une méthode curative nouvelle qui, appliquée aux cas les plus désespérés de grippe espagnole, donnerait des résultats merveilleux et amènerait de véritables résurrections. Elle consiste à injecter en pleines masses musculaires, dans la cuisse ou dans le mollet du patient, quelques centimètres cubes d'essence de térébenthine pure, dont la présence au sein des tissus provoque l'apparition de vastes abcès *aseptiques* et produit une bienfaisante dérivation, voire même une heureuse « fixation » des microgermes spécifiques. Quel que soit le mécanisme suivant lequel agit ainsi l'essence de térébenthine, l'essentiel est que le résultat obtenu soit satisfaisant. Or, il l'est dans nombre de cas, et c'est là un fait dont l'importance ne saurait être méconnue. Quant à l'idée même d'appliquer ce mode de traitement, on en a fait hommage, dans la presse, à divers médecins parisiens, dont la haute valeur scientifique est, du reste, indiscutable. Mais c'est vouloir, une fois de plus, prêter à des riches, peut-être même à des nouveaux riches. Pour rendre, comme il convient, à César ce qui lui est dû, il suffira de rappeler qu'il y a plus de vingt-cinq ans, un médecin de l'Université lyonnaise, le professeur Fauchier, injectait systématiquement de la térébenthine dans la cuisse ou dans le mollet de ses malades atteints de pneumonies graves ou de septicémies à forme inquiétante. Il expliquait à ses élèves qu'en opérant ainsi, il provoquait l'apparition d'abcès aseptiques de fixation ou de dérivation et les résultats qu'il obtenait dans son service de la Charité étaient le plus souvent décisifs. Cette minuscule précision historique n'enlève rien, d'ailleurs, à la gloire des médecins qui appliquent aujourd'hui le traitement de Fauchier et qui, grâce à lui, guérissent leurs malades; ils ont raison, une fois de plus, d'employer des moyens connus de longue date pour combattre une maladie que l'on affirme être nouvelle.

***

Il faut évidemment penser que les journalistes sont seuls responsables de cette attribution inexacte de paternité scien-

tifique. Ils ont eu le tort de ne pas rechercher, comme il aurait fallu le faire, les « antécédents bibliographiques » du traitement par l'essence de térébenthine en injections intramusculaires profondes ; mais c'est, de leur part, une faute bien vénielle, excusable en tout cas quand on songe au peu de temps dont ils disposent, au moment où leurs obligations professionnelles les contraignent à écrire.

Nombre d'entre eux, — et non des moindres, — ont agi de même quand ils ont affirmé récemment que la sécheresse persistante et presque générale de cet été avait imposé aux agriculteurs des pertes considérables, dans la plupart des régions françaises. C'était tirer des conclusions trop pessimistes de constatations exclusivement locales. En réalité, la récolte de 1918 est, dans son ensemble, satisfaisante : elle équivaut à celle d'une bonne année moyenne et nul n'a le droit de se montrer pessimiste à son sujet. C'est, du moins, ce qui ressort avec une grande netteté des statistiques fournies aux services centraux du Ravitaillement par les professeurs départementaux d'Agriculture.

Mais un problème n'en reste pas moins posé devant l'opinion publique, celui de savoir quelle est la quantité minima d'eau pluviale dont un sol a besoin pour donner, à celui qui l'exploite, un rendement rémunérateur. D'une façon un peu inconsidérée, on a assigné une limite de 500 millimètres à la hauteur d'eau de pluie qui doit tomber annuellement sur les terres d'une région pour leur apporter une humidité convenable, permettant aux plantes de vivre dans les meilleures conditions possibles. Au-dessous de cette limite, — et de plus en plus, au fur et à mesure qu'on s'en éloigne, — on considère volontiers que le climat est sec, c'est-à-dire défavorable à la culture.

Le problème est, en réalité, infiniment plus complexe, car l'utilisation de l'eau par la terre est très différente, suivant que les pluies tombent sur un sol nu ou couvert, sablonneux ou argileux, en pente ou horizontal, profond ou de faible épaisseur, compact ou fraîchement labouré; suivant aussi que la précipitation pluviale a lieu sous la forme de brouillard, de pluie fine, de pluie battante, de neige ou de grêle; suivant encore que la température et la phase de végétation se prêtent ou ne se prêtent pas à une utilisation intensive par les plantes; suivant enfin que l'atmosphère est calme ou qu'au contraire des vents desséchants réduisent le quantum d'eau utilisable, en exagérant l'évaporation directe du sol. Il est bien évident

que des pluies d'hiver, tombant sur un terrain déjà gorgé d'eau et au moment où la température est trop basse pour permettre la croissance des végétaux, n'a pas le même effet bienfaisant qu'une pluie printanière, reçue par un sol déjà partiellement desséché et plus ou moins couvert de plantes dont les feuilles sont en plein développement. De même, une pluie d'été, tombant sur les chaumes de céréales déjà récoltées, sera loin d'avoir la même importance que si elle est reçue par des prairies, des pommes de terre ou de la vigne. Par conséquent, fixer une limite à peu près immuable à la hauteur de pluie nécessaire ou suffisante, c'est agir d'une façon qui n'a rien de scientifique. Le facteur « eau » ne peut, en agriculture, être envisagé séparément, car son influence dépend d'autres facteurs non moins essentiels que lui-même et qui obéissent, comme lui, à des règles encore mal définies.

C'est ce qui ressort, non pas seulement d'un raisonnement *a priori*, dont la valeur est toujours critiquable, mais des observations raisonnées qu'ont pu faire tous ceux dont l'effort a porté sur l'étude des relations existant entre les hauteurs de pluie tombées et les quantités de récolte enlevées.

A ce point de vue, il convient sans doute de rappeler les constatations faites, il y a quelques années, par M. Presikov à la suite d'études poursuivies par lui en Russie à Elisavetgrad, et qui ont eu pour objet des cultures de blé réparties sur onze années consécutives[1]. En se bornant à noter les plus significatives parmi les données numériques qu'il a publiées, on voit qu'une des récoltes les plus faibles a été celle de 1879, année où il tomba 674,5 mm. de pluie, dont 219,6 mm. de pluies de printemps, et où le rendement fut de 3,96 quintaux à l'hectare. Au contraire, en 1909, il est tombé seulement 378,5 mm. d'eau dont 82,9 mm. au printemps, et la récolte fut de 10,53 quintaux à l'hectare, c'est-à-dire de beaucoup la plus forte de celles qui ont été enregistrées au cours de onze années consécutives d'observation.

La plus forte quantité de pluie de printemps fut reçue en 1889, et atteignait 191,8 mm., représentant 40,8 pour 100 des pluies totales de l'année, qui fut caractérisée par une récolte minima. La plus faible chute totale fut observée en 1904, où les pluviomètres ne recueillirent que 232,8 mm.,

[1] M. Reucer, *Ousloviia Organisatsii Selsko Khoziaistvennikh Meteorologitcheskikh Nabloudenii* (Kiev, 26 1 1912) et (*Bulletin de l'Institut international d'agriculture* (Rome, avril 1912, p. 898).

dont 88,6 mm. au printemps, et où cependant la récolte fut de 88,6 quintaux à l'hectare. Les minima de pluies printanières correspondent aux années 1886 (60,6 mm., pour 492,5 mm. de pluie totale, et 4,56 quintaux à l'hectare), et 1903 (64,2 mm, pour 369,3 mm. de pluie totale et 9,90 quintaux à l'hectare).

Ces exemples suffisent à montrer qu'il est impossible de conclure à l'existence d'un rapport nécessaire entre les quantités de pluie tombées et les quantités correspondantes de récolte enlevées.

D'autre part, ce que l'on sait, à la suite de nombreuses observations faites en terrains irrigués, autorise à croire qu'il existe réellement une étroite corrélation entre le facteur « eau » et le rendement ; mais nous n'en connaîtrons exactement la mesure que le jour où, par un artifice convenable, nous fixerons, à notre gré, toutes les circonstances influentes et saurons faire varier, à notre convenance, le seul facteur « humidité ». C'est en appliquant ce système qu'on a pu apprécier réellement la valeur relative des divers engrais sur les champs d'expérience : en un même tènement, divisé en bandes égales recevant les mêmes cultures et les mêmes façons, les mêmes jours, on a réservé des parcelles-témoins, sans engrais, tandis que d'autres recevaient une fumure complète, d'autres cette même fumure diminuée de l'élément fertilisant à apprécier, d'autres enfin des doses différentes de ce même élément.

En attendant que des expériences vraiment scientifiques puissent être faites, il faut se résigner à n'accorder qu'une confiance mitigée aux limites que les théoriciens se complaisent à admettre comme caractérisant les hauteurs d'eau de pluie nécessaires à la culture.

Francis Marre.

CHRONIQUE POLITIQUE

On avait beaucoup dit que la rentrée du Parlement nous réserverait des débats agités au sujet de la situation de M. Malvy. La première séance de la Chambre a lieu pendant que j'écris ces lignes : il ne m'est donc pas possible de prévoir ce qui s'y passera, mais il me paraît difficile qu'il s'y passe « quelque chose ». Les groupes font circuler des « déclarations » plus ou moins protestataires soit contre l'arrêt de la Cour de Justice, soit contre la procédure grâce à laquelle il a pu intervenir; mais là se borneront sans doute les escarmouches. Quoi qu'il en puisse être, en effet, des considérations et des discussions juridiques sur la déclaration de souveraineté de la Cour, par laquelle on a pu rattraper une condamnation qui s'enfuyait, — et la matière à gloser ne manquera pas de longtemps sur ce point, — il est évident, en fait, que le pays ne « marche » pas, et que le « monde ouvrier » ne s'émeut pas autant que le disent ses représentants plus ou moins accrédités. A tort ou à raison, la foule constate ceci, qui n'est pas du reste sans saveur, c'est que si une peine moindre avait été appliquée à M. Malvy, il serait en ce moment en prison, — tandis qu'il vit en paix et en liberté en Espagne, en attendant l'amnistie qui suivra la victoire. Tous les arguments du monde ne prévaudront pas contre cette constatation d'où peuvent découler certaines comparaisons encore plus lénifiantes. Que le Sénat ait fait de la politique en l'espèce, cela ne paraît guère contestable; mais n'est-ce pas précisément ce qu'espérait M. Malvy quand il demandait cette juridiction? Seulement l'ancien ministre comptait que le Sénat en ferait une autre. Voilà tout. En quoi il manqua de flair, puisque le maître de l'heure était sénateur. Il serait étrange que les politiciens de carrière comptassent sérieusement pouvoir greffer un « mouvement » populaire sur une cote

mal taillée qui, je l'ai déjà dit, malgré ses défauts évidents, a paru satisfaisante ou acceptable à l'immense majorité du pays.

Veut-on une preuve, toute récente, de la « pression barométrique » du public à ce sujet ? Une simple remarque permet de s'en rendre compte. Ces jours derniers, le ministre actuel de l'intérieur, M. Pams, inaugurait le sanatorium de La Guiche, pour la lutte contre la tuberculose. « Cet établissement est le premier construit depuis l'initiative prise, a dit M. Pams, dès les premiers mois de la guerre, par « le « ministère de l'intérieur. » Comme M. Pams n'a eu qu'un prédécesseur à la place Beauveau depuis 1914, on voit à l'actif de quelle administration doit être portée cette utile entreprise. Au moment où M. Malvy était roulé dans les flots amers de la polémique, il eût été d'une facile coquetterie de rappeler ce qu'il avait favorisé de bien : je n'ai pas vu que personne dans son parti y ait songé, du moins à ma connaissance. Et ce m'est une marque indéniable de la facticité de l'émotion à grand'peine entretenue à son sujet. En fait, la « campagne » en train d'avorter était menée bien moins pour M. Malvy, condamné au tarif le plus réduit, que contre M. Clemenceau. Or, le tigre national n'est pas encore disposé à laisser vendre sa peau, tandis qu'il est en si bon train de secouer celle des « Huns-Teutons-Boches » !

L'ennemi, en effet, est méthodiquement traqué depuis le 15 juillet. On voit, à l'évidence, que la tactique du maréchal Foch est non pas l'offensive générale à grand orchestre, mais la bourrade incessante, à l'improviste, un peu partout et suivant l'opportunité du jour et du moment. Ainsi le repli des Allemands est contrarié, leurs plans sont dérangés, la reconstitution de leurs unités est entravée. Commencée de la sorte, avec cette résolution et ce succès, il apparaît qu'elle ne peut qu'être maintenue le plus longtemps et le plus obstinément possible, avec les parenthèses indispensables, ici ou là, pour laisser reposer les troupes. Car il ne faudrait pas que la profonde et juste et encourageante satisfaction éprouvée par l'arrière, à la lecture des communiqués, amenât la croyance que tout cela s'obtient sans peine et sans fatigue. C'est très dur : ne nous le dissimulons pas et ne l'oublions jamais, afin d'éviter à la fois la présomption et l'injustice.

C'est très dur et ce le sera de plus en plus, à proportion que la ligne du front se raccourcira, où l'ennemi se terrera probablement de nouveau derrière des ouvrages qu'il est

sans doute en train d'aménager et qu'il faudra enlever de haute lutte. On le fera, quand il le faudra, dès qu'on le pourra, et avec le même entrain et le même espoir que les récents succès ont encore multipliés au cœur de notre armée dont la confiance ne fut jamais plus entière et mieux fondée. Mais tenons compte, à l'arrière, que l'armée c'est des « hommes » et que, désormais, dans nos armées d'aujourd'hui, on remplace moins facilement un homme qu'un canon. L'ennemi en sait quelque chose, lui qui vient de supprimer plusieurs de ses divisions, faute d'effectifs pour les reformer, et de diminuer notablement le nombre des combattants dans ses petites unités. C'est par le côté industriel de la guerre qu'il sera encore le plus terrible, et c'est de ce côté-là que doit porter notre effort, parce que les forces « humaines » ont des limites, tandis que les forces « matérielles » peuvent n'en pas avoir. Surtout que le haut commandement ait les mains libres comme l'esprit, et qu'on soit attentif à ses avis! En ce qui concerne l'armée, — qui ne fut jamais mieux commandée, avec le plus heureux équilibre coordinateur des plus rares qualités, — lui seul sait ce qu'il en doit faire parce qu'il est seul à savoir ce qu'il en peut tirer. Je n'ai jamais varié dans l'expression de tels souhaits, depuis qu'on peut les formuler avec la garantie du passé et les preuves du présent. Malgré la nervosité de l'opinion publique, il n'a déclenché les contre-offensives que quand il en a jugé le moment venu. Plus tôt aurait été trop tôt.

Aussi me permettrai-je de souhaiter qu'on agisse de même dans la fameuse question des représailles aériennes, à propos desquelles des appels presque comminatoires couraient la presse ces temps-ci. Là encore, il s'agit d'une offensive dont le haut commandement doit être seul maître. Et il serait au moins singulier que tels ou tels écrivains, qui n'ont pas assez de sévérités pour les intrusions parlementaires dans les questions militaires, se laissent aller à des pressions analogues qui ne seraient ni plus ni mieux justifiées. J'ai toujours évité de parler de cette question des représailles aériennes, parce qu'elle me paraît mal posée et présentée au public en des moments d'énervement où il lui est moins facile de raisonner juste. Sans doute peut-on en dire maintenant quelques mots, en essayant de se rendre compte, sans grandes phrases et sans emballement de polémiques, d'une situation dont il ne me paraît pas qu'on envisage, d'habitude, tous les éléments. On n'a encore trouvé

que ce moyen-là de voir clair; et, très souvent, les questions ne sont obscures que par l'effet d'une excessive simplification de mots, qui donne une fausse impression de la complication des faits.

Il est bien entendu que je ne puis me placer que sur le terrain habituel de la discussion, et qui est devenu le terrain du pur paganisme où règne seule la loi du talion. Il n'est donc ici question ni de religion ni même de vindicte publique au sens où l'entend le Cardinal Mercier, mais de l'antique « œil pour œil, dent pour dent ». Il est entendu de même qu'il n'est plus question « d'humanité », puisqu'on a proclamé, des deux côtés, que c'est une guerre de destruction, et qu'il faut détruire le plus d'ennemis possible. Je ne juge pas, je n'apprécie pas, je constate.

Sur ce terrain ainsi reconnu, je crois pouvoir dire que le terme même de « représailles » est une maladresse et une absurdité. Une maladresse, parce qu'il implique une recherche de priorité, dans la parité des conditions, qui ne peut aboutir qu'à des polémiques verbales et donc vaines. En attendant que le Suprême Tribunal du Verbe, dans la future Salente, puisse dirimer la querelle, il sera toujours loisible à l'ennemi de prétendre, quoique à tort, qu'il « n'a pas commencé » et qu'il use de représailles. Pendant ce temps, les torpilles n'en démoliront pas moins les hommes et les choses! Une absurdité, parce que, si le bombardement des villes peut bien être proclamé, par nos ennemis, dans les « radios » œuvre de représailles, il est, dans leur esprit et dans leur intention, une *méthode de guerre*. Il importe de mettre cette conviction à la base de toutes considérations sur ce sujet, faute de quoi on déraille. Cela étant, parce que cela ne peut plus ne pas être, le bombardement des villes doit prendre sa place dans l'ensemble de la conduite de la guerre. Au point de vue où nous avons dû nous tenir, la France est bien contrainte de n'y plus répugner. Nous bombarderons donc les villes quand notre haut commandement nanti, par ailleurs, des instruments nécessaires, le jugera opportun.

Comme pour les contre-offensives, ce qui est « intéressant » à certain moment peut l'être moins à un autre. Il y a des heures où il faut avant tout obtenir des résultats matériels immédiats, c'est-à-dire des résultats de destruction, et où cette destruction doit porter sur des soldats et non sur des civils. Non pas par humanité, certes! — cette vieille cloche sonne aujourd'hui aussi faux, n'est-ce pas, que les vieilles guitares —

mais tout simplement parce que, en ce moment, ce sont les soldats et non les civils qui jouent le rôle primordial. Je connais bien l'objection : j'y arrive, on ne peut tout dire à la fois.

On compte beaucoup sur l'effet moral. D'abord j'y compte beaucoup moins. Peut-être au tout premier début. Mais la question est de savoir si, — au lieu de la panique escomptée avec une assurance peut-être trompeuse, — il n'y aura pas, au contraire, une rage folle qui galvanisera les derniers hésitants. Je connais de fort bons esprits qui se le demandent sans scandale. Mais surtout cet effet moral est fonction d'un effet de destruction matérielle. Et il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'effet matériel vraiment important sans concentration de moyens. Partager en ce moment nos moyens afin de poursuivre deux buts à la fois, ce serait probablement se condamner à n'atteindre suffisamment ni l'un ni l'autre. Et ce n'est pas à l'instant où, après des mois d'efforts « créateurs », nous avons enfin une armée et une tactique aériennes, dont les résultats commencent à être appréciés à leur vraie valeur, qu'il paraîtrait opportun de débiliter une force si laborieusement constituée pour la conquête quotidienne des buts les plus immédiatement nécessaires. En tout cas, c'est au haut commandement seul d'en décider.

De plus, ce dont il faudrait bien se convaincre, afin de ne pas jeter ensuite, à l'événement, des cris de putois, c'est que le bombardement des villes allemandes de l'arrière ne supprimera pas le bombardement des nôtres.

J'en reviens toujours à mon refrain : la décision est au haut commandement seul. Mais, à un public qu'on exalte avec l'idée globale de « représailles » unilatérales, il est loyal d'exposer

la question avec quelques précisions de raisonnement aisément assimilables, afin que s'il persiste à réclamer, il sache bien ce qu'il réclame. Ce faisant, nous continuerons modestement d'exercer notre métier qui est, pour voir, d'ouvrir les yeux. Il n'est pas possible que cette très simple et prévoyante opération soit interdite!

Depuis que le succès, la victoire nous sourit de nouveau, les grands projets s'ébrouent, se rengorgent et se fortifient, de grands projets à côté desquels celui de Sully est une berquinade. Au fond, je finis par

croire qu'il y en aura tant et de si grands, si grands que la Société des nations deviendra indispensable... pour justifier aux yeux des peuples l'échec partiel et fatal des ambitions exagérées. Il ne sera pas mauvais qu'il y ait une souveraine machine anonyme que l'on pourra traiter en bouc émissaire de toutes les désillusions. On voit d'ici l'antienne : « Cela nous était dû, nous y avions droit, mais l'amour de la paix définitive nous a imposé ce sacrifice au nom et pour le compte de la Société des nations ». Ce ne serait pas si mal imaginé comme poterne diplomatique.

Pour le moment, d'ailleurs, nous avons heureusement des résultats plus précis à collectionner : ceux qu'au prix de tant de vaillance et de fatigues nous conquièrent, jour après jour, les armées sur notre front. Elles méritent bien, elles, qu'on traite sérieusement les questions graves. Elles endureront, avec l'admirable résolution qui les soulève aux heures décisives, tout ce qu'il faudra, tant qu'il faudra. Mais il importe qu'elles gardent conscience que les chefs en qui elles ont entière confiance seront écoutés dans les questions de guerre, eux qui « savent ce que c'est », de préférence à ceux qui le supposent et en dissertent quand même. L'armée d'aujourd'hui n'est plus et ne peut plus être considérée comme un simple instrument aux mains d'une oligarchie qui commande. Elle est la fleur du pays. Son action est d'autant plus belle et méritoire qu'elle est consciente et raisonnée jusqu'au témoignage sanglant. Si elle reconquiert le pays envahi, — et de quel cœur! — elle défend le pays préservé, elle le protége; elle a le droit, quand elle y retournera de s'y reposer et s'y refaire une vie personnelle, d'y retrouver plus que des ruines. Quand il s'agit donc d'inaugurer, avec les risques qu'elle comporte, une méthode nouvelle de guerre que les mots expriment mal, elle a le droit d'être consultée; et c'est pourquoi, sur la question des « représailles », il sera prudent de faire foi non à des termes inadéquats, mais aux prévisions légitimes et de s'en remettre, pour la décision à prendre, non aux sentiments instinctifs d'une juste haine, mais à la raison éclairée d'un Commandement qui décidera en quoi et comment l'armée sera le mieux aidée et le pays sera le plus efficacement protégé et sauvé.

L'hommage que lui a rendu M. Clemenceau à l'ouverture de la séance parlementaire m'arrive juste à temps pour clore ces pages. Faisant écho à la harangue enflammée de M. Deschanel, le président du Conseil a dit : « Les ardentes

paroles de votre président, renforcées de vos applaudissements unanimes, sont déjà pour notre glorieuse armée les heureuses prémices des hautes récompenses qui ne manquent jamais au devoir accompli. En même temps, nos bons, nos vaillants alliés y trouveront le juste tribut d'une reconnaissance qui ne leur sera jamais marchandée ni par nous, leurs compagnons d'armes, ni par les enfants à qui nous léguerons cet immortel souvenir. Nos soldats, nos grands soldats, les soldats de la civilisation, pour leur donner leur véritable nom, sont en train de refouler, de bousculer victorieusement les hordes de la barbarie. Cette tâche sera continuée jusqu'au complet achèvement que nous devons à cette grande cause, pour laquelle le plus beau, le meilleur du soldat français a été prodigué...

« Au moment où nous prenons acte d'événements qui seront bientôt les plus grands de la plus grande histoire, il est juste que le gouvernement se retourne vers les Assemblées parlementaires d'où lui est venue sa force, sa volonté d'agir et de poursuivre la victoire jusqu'au point qu'elle doit atteindre, et leur rende l'hommage que, dans les plus sombres jours, elles n'ont jamais fléchi, jamais douté. Par leur ferme constance dans les plus hautes aspirations du devoir patriotique, elles nous ont procuré les moyens matériels et moraux de vaincre. Elles ont préparé et fait la victoire. Nous voulons que cette victoire soit, pour la France et pour les peuples de l'Entente, une victoire d'humanité.... »

Ainsi le chef du gouvernement répond de nouveau aux adresses d'adhésion et de dévouement des Conseils généraux, et réunit dans une même étreinte deux des grandes forces du pays. L'union sacrée est en marche : à quand sa nouvelle classe?

INTÉRIM.

5 septembre 1918.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Ukraine et la question ukrainienne, par M. Th. SAVTCHENKO. (Edition du Cercle d'études franco-ukrainiennes, 10, avenue Constant-Coquelin, Paris.)

Sous ce titre, M. Th. Savtchenko, — ardent patriote ukrainien, — groupe d'abord une série de notions essentielles sur la situation géographique, la valeur économique (agricole, minière, industrielle) de l'Ukraine et son importance relative dans l'ancien Empire russe et en Europe, s'appuyant avec un souci évident d'impartialité, sur des documents et statistiques russes, autrichiens, polonais autant qu'ukrainiens. Puis il donne un rapide aperçu de l'histoire militaire et politique du pays, enfin il étudie diverses questions litigieuses : Ukraine et Pologne, Ukraine et Autriche, nationalité du pays de Kholm, rendues plus actuelles par de récents traités. Ce livre, terminé par une riche « esquisse de bibliographie ukrainienne » montre quel fut pendant des siècles le sort des peuples d'Ukraine et tend à prouver que leur courage, leur résistance à la dénationalisation et à l'asservissement d'où qu'il vienne leur donnent droit à une vie nationale et indépendante.

Totoche, prisonnier de guerre. Journal d'un chien à bord d'un tank, par Charles-Maurice CHENU. Préf. de Claude FAVIÈRE. 1 vol. in-12. (Plon.)

Rien de plus alerte, de plus amusant que ces mémoires d'un chien allemand, devenu prisonnier et qui passe avec beaucoup de joie dans notre camp, particulièrement dans l'armée nouvelle des tanks. Il a de bons yeux pour observer, de la malice pour conter, une émotion rapide de guerrier quand il le faut, et de véritable dons de psychologue et de philosophe. Pour ses débuts dans les lettres, ce chien, — dont on ne peut vraiment se résigner à croire qu'il ne soit pas né en France, — montre des qualités de conteur et un esprit pétillant que ses confrères humains sont souvent bien longs à acquérir.

L'Art enseigné par les maîtres. La couleur, par Henri GUERLIN. 1 vol. in-8°. Huit planches. (Laurens).

C'est le second volume de ces excellents recueils où l'auteur choisit et classe, avec autant de science que de goût, des citations caractéristiques des artistes ou des critiques d'art anciens et modernes, remontant parfois jusqu'à Pline, descendant parfois jusqu'à Rodin. C'est un répertoire fort précieux, qui a coûté bien des recherches, qui en épargnera aux lecteurs. Il est précédé d'une remarquable « étude » où l'auteur fait sobrement et adroitement la synthèse des enseignements que contient son livre.

Les Consolations. Pour les coeurs dévastés, par Edouard MONTIER. 1 vol. in-12. (Société française d'impr. et libr.).

Série de chapitres, ou mieux de méditations à la fois poétiques et philosophiques, très ardentes, très vivantes, sagement humaines et religieuses à la fois, animées d'un haut et noble christianisme. Ils feront du bien à ceux qui ont perdu à la guerre des êtres chers, et il sera lu de tout le monde avec profit et avec plaisir pour sa belle tenue de pensée et pour sa forme d'un excellent aloi et digne du bon écrivain qu'est aussi le délicat poète.

Jojo et son amie, sténo-dactylographes, par Charles DE SAINT-CYR et BÉATRIX. 1 vol. in-12. (Renaissance du livre).

C'ess l'histoire de deux jeunes filles de Paris, fort aimables, fort « débrouillées », fort pimpantes, l'une blonde et l'autre brune, l'une sage, l'autre un peu moins ou mieux, l'une plus raisonnable, l'autre plus écervelée, charmantes toutes les deux et représentant bien toute une catégorie sociale si l'on ose employer ici des mots si imposants. Encore que la morale y triomphe, le livre renferme des détails assez osés et ne peut être lu de tout le monde. Mais il est plein de talent : étude de psychologie très fine sous une apparence légère, étude de milieux nouveaux, roman alerte et spirituel, discrètement ému quand il convient, d'un style excellent.

La grande Guerre, les nations et les hommes. (*Réflexions d'un contemporain*), par Léon MACCAS. 1 vol. in-12. (Berger-Levrault).

C'est un recueil spirituel, souvent pénétrant et suggestif, de notes, de remarques et de pensées sur la guerre, ses acteurs, les grandes et petites questions qui s'y rattachent. S'il y a sans doute ici à prendre et à laisser, on peut y recueillir sans difficulté un bon nombre d'idées ingénieuses et de formules heureusement frappées.

La Méditerranée de 1803 à 1805 : Pirates et corsaires aux îles Ioniennes, par G. DOUIN. 283 pages. In-16. (Plon).

Cette captivante monographie est l'œuvre d'un officier de marine qui a consacré les loisirs relatifs de sa croisière dans l'Adriatique à évoquer, à raconter les hauts faits de nos corsaires dans les mêmes parages il y a un peu plus d'un siècle. A l'exacte connaissance et à l'élégante description des lieux, l'auteur joint l'amour passionné de la marine et surtout de la France : une belle flamme patriotique anime toutes les pages de son livre.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE DROIT NATUREL

ET L'ALLEMAGNE

Pendant plusieurs siècles les Allemands se sont posés en champions du droit naturel, ils l'ont cultivé, prôné, accaparé. En réalité, ils étaient ses pires ennemis. Ils viennent de jeter le masque et de le renier ouvertement. Mais dès le dix-septième siècle ils l'avaient trahi, ils l'avaient fait dévier de telle sorte qu'il devait lentement se vider de son contenu.

C'est une histoire qu'il importe d'écrire, parce que, nous, les Alliés, qui nous battons pour la justice et la liberté, il faut que nous sachions que c'est le drapeau du droit naturel immortel que nous relevons et que c'est ce droit que nous travaillons à faire rentrer dans ses voies.

I. — Les postulats essentiels du droit naturel, du moins ceux qui sont engagés dans le conflit mondial actuel, sont les suivants :

Il existe un idéal de justice universel et immuable; grâce à cet idéal, le droit ne s'identifie pas avec la force, il utilise celle-ci pour ses sanctions, quelquefois il vient transformer des organisations créées par la force, mais il les transforme parce qu'il est distinct de la force.

L'idéal de la justice est à base de liberté, c'est-à-dire à base d'individualisme pessimiste. L'individu est au premier plan, la société au second, car elle n'est qu'un moyen de bonheur au service de l'individu. Mais elle est un moyen nécessaire, car l'individu est faillible, son action a besoin d'être contrebalancée par la réaction de l'autorité sociale, dans l'intérêt de sa propre liberté et surtout dans l'intérêt de la justice.

La garantie de la liberté individualiste et de la justice est que les organisations sociales, et spécialement les Etats, soient soumis aux mêmes principes de droit que les individus.

Il n'y a pas deux justices ni deux morales, l'une pour les collectivités, l'autre pour les individus, il n'y a qu'une justice et une morale. C'est pour cela que, dans les relations internationales, l'idéal du droit est d'obtenir des Etats le même respect des contrats et des traités qui est obtenu des particuliers, de leur imposer des lois de la guerre, une conduite humaine et des responsabilités. C'est pour cela aussi que, dans les relations nationales, le droit s'efforce d'assujettir l'Etat comme les particuliers à la légalité et d'exiger de lui, en tout, la conduite d'un honnête homme.

C'est donc des principes du droit naturel qu'ont été déduites directement les règles classiques du droit international et les garanties constitutionnelles de la liberté politique.

Or, l'Allemagne actuelle se révèle comme une nation dont les conceptions juridiques, bien arrêtées et mises impitoyablement en pratique, sont la négation de ces principes classiques.

Selon les docteurs d'outre-Rhin, il n'y a point de droit naturel universel et immuable dont l'idéal doive être commun à tous les hommes, il n'y a que des droits nationaux particularistes et divers, changeants d'ailleurs et soumis à l'évolution universelle des choses. Il y a, spécialement, un droit national allemand qui, dans le moment présent, possède plus de valeur que tous les autres, parce que la collectivité allemande est supérieure à toutes les autres collectivités.

D'ailleurs, le droit s'identifie avec la force dont il n'est qu'un des aspects. Le droit public n'est qu'une expression de la force collective, parce que toute règle posée par l'Etat est justifiée par le but de puissance qui est le but suprême de l'Etat.

Il n'y a point d'individualisme et il n'y a point de liberté. Il n'y a pas d'individualisme, parce que la société et l'Etat ne sont pas de simples moyens au service de l'individu ; ils sont, au contraire, des superorganismes ayant leur fin en soi, c'est l'individu qui est fait pour eux. Il n'y a pas de liberté au sens d'un droit propre de l'individu qui serait opposable à l'Etat ; l'individu participe à la puissance de l'Etat, il n'a point besoin d'autre bénéfice ni d'autre charte.

Ces trois propositions, que l'on pourrait qualifier respectivement de nationalisme juridique, de brigandage juridique et de collectivisme juridique, ne se sont pas constituées à la fois dans la conscience allemande sur les ruines des anciennes conceptions du droit naturel; chacune a son histoire, mais chacune a pénétré profondément. Ce serait une erreur de se croire en présence d'une aberration passagère ou d'une folie

pangermaniste qui n'aurait atteint que certaines classes de la société, toute la nation a été intoxiquée, tous les cerveaux ont été névrosés; c'est une véritable religion nouvelle qui s'est établie, la religion de l'empire allemand et de la race allemande, premier et sinistre exemplaire de la religion de l'humanité[1].

Le nationalisme juridique de l'Allemagne date de 1814, époque de la grande réaction contre les idées françaises. Jusque-là l'Allemagne avait cru au droit naturel universel ; elle avait même beaucoup contribué à la fondation et à la prospérité de l'école du droit de la nature et des gens si célèbre au dix-septième et au dix-huitième siècles; il est vrai que cette école avait fortement fait dévier le droit naturel, ainsi que nous le verrons, mais du moins elle lui avait conservé son caractère d'universalité. En 1814, Fichte dans le domaine de la philosophie, Arnolt et Stein dans celui de l'éducation, Savigny dans le domaine du droit, fondent le nationalisme allemand dont devait sortir le pangermanisme. L'école historique de Savigny fit échec au droit naturel, non pas en ce qu'elle appliqua la méthode historique aux études de droit positif, mais en ce que, dans sa théorie sur l'origine du droit, elle fit sortir de la conscience juridique de chaque peuple, et non pas de la conscience et de la raison universelle, les principes premiers du droit.

Si l'école de Savigny avait rompu avec l'idée de l'universalité du droit naturel et fondé le nationalisme juridique, elle n'avait pas répudié la distinction classique du droit et de la force. Ce pas décisif vers le brigandage juridique devait être franchi au milieu du dix-neuvième siècle, pendant la période bismarckienne, par une école de jurisconsultes brutaux, dont les plus connus sont Ihering, Bluntschli, Mommsen, Laband, Jellinek et dont le plus important est certainement Ihering. Cette génération fut imbue de la philosophie de Hegel et du principe de l'identité des contraires qui devait la conduire à l'identité de la force et du droit. Elle fut, d'ailleurs, attachée à la fortune grandissante de la Prusse, ardente à l'œuvre de centralisation politique qui devait aboutir à la fondation

[1] Sur ce qui va suivre, consulter Georges Ripert, « l'Idée du droit en Allemagne et la guerre actuelle », *Revue internationale de l'enseignement*, 1915 ; — Émile Boutroux, *Germanisme et humanité, ibid*; — Josserand, *la Force et le droit*, 1916 ; — E. Bouvier, *la Conception allemande de l'Etat*, 1917 ; — J. Declareuil, « les Discours à la nation allemande de Gottlieb Fichte », *Revue du droit public*, 1917 ; — Georges Dumesnil, *Réflexions pendant le combat, la perversité de la philosophie allemande*, 1917.

de l'empire allemand. C'est Ihering qui a donné du droit ces définitions matérialistes : « Le droit est la politique de la force ». « Les droits sont des intérêts juridiquement protégés ». C'est lui qui a édifié toute la théorie de la suprématie de l'Etat sur le droit. Il a d'abord fait de la force la qualité essentielle de l'Etat : « L'absence de force est le péché mortel de l'Etat, celui que la société ni ne pardonne, ni ne supporte. » Il a créé ensuite la doctrine de la justification des droits, par leurs buts pratiques, qui mettait à la disposition de l'Etat la maxime amorale : « La fin justifie les moyens » et qui devait engendrer l'abus du droit de nécessité ; il a trouvé la formule absolutiste par excellence, qui est que l'Etat n'est limité que par sa propre volonté ; enfin il a carrément avoué qu'il s'agissait de prendre le contre-pied des doctrines du droit naturel d'après lesquelles l'Etat était soumis au droit : « Le droit est conditionné par l'Etat, *c'est là le grand progrès sur les doctrines du droit naturel.* » Ainsi affranchi du droit ordinaire, l'Etat va se créer son droit à lui, conforme à sa volonté de puissance et ainsi toutes les maximes que la politique de Machiavel mettait au service des Borgias du quinzième siècle vont devenir des maximes de droit pour l'Empire allemand du vingtième siècle. Le brigandage va devenir juridique, les guerres préventives, les violations de neutralité, le mépris systématique des lois de la guerre et des conventions internationales, les torpillages « sans laisser de traces », les pratiques de la guerre atroce, tout cela va être l'exercice d'un droit, le droit de nécessité de l'Empire allemand, non pas dans le cas de légitime défense, mais, ce qui est odieux, dans la poursuite de ses buts de puissance.

Ce brigandage juridique devait aboutir à des doctrines absolutistes dans le régime intérieur de l'Allemagne et c'est ce qui n'a point manqué[1], mais il n'était pas forcé qu'il engendrât le collectivisme juridique; celui-là fut le résultat d'un troisième développement.

Foyer de la doctrine du collectivisme marxiste, l'Allemagne est devenue en outre, dans une large mesure, une organisation collectiviste pratique. Le gouvernement allemand a fait du collectivisme préventif, un collectivisme d'en haut destiné à canaliser le collectivisme d'en bas. Sans doute, il ne dirige pas les entreprises commerciales, industrielles, bancaires, minières, métallurgiques, maritimes, agricoles, mais il les

[1] Cf. J. Barthélemy, *les Institutions politiques de l'Allemagne contemporaine*, 1915.

contrôle; toutes les forces patronales sont syndiquées et tous les syndicats sont en relation avec le gouvernement ; non seulement il met à leur disposition les services généraux de l'Etat, mais il les y associe, ils servent à sa propagande et à son espionnage; il veille à leur crédit, il s'entremet pour régler leurs conflits, il se tient au courant de leurs affaires particulières. Herr Ballin ou Bertha Krupp ou Rathenau sont connus personnellement du kaiser : ils sont pour lui comme de grands fonctionnaires, régisseurs intéressés des grandes affaires. Toutes les forces patronales économiques sont ainsi coordonnées aux forces politiques de l'Empire. Il n'y a pas, comme chez nous, de séparation tranchée entre le service public et l'entreprise privée; toute entreprise économique importante est un service d'intérêt public et, comme disait Ihering, un « poste de service de la société » utilisable et utilisé pour la force collective de l'Empire.

Le monde du travail n'a pas échappé, lui non plus, à l'emprise ; les lois sur les retraites ouvrières et sur les assurances lui ont donné la sécurité matérielle. Les organisations syndicales ont accepté la collaboration avec un régime politique qui, réalisant une forte dose de collectivisme, leur paraît travailler pour elles. On s'est étonné de la domestication de la *Sozial democratie*, mais elle s'explique par un patriotisme qui est collectiviste autant qu'il est allemand. Pour les collectivistes marxistes du monde entier, l'Allemagne est une sorte de Mecque, mais pour les collectivistes allemands, elle est une patrie où le collectivisme est déjà réalisé; pourquoi ces gens-là seraient-ils internationalistes? Leur nation satisfait à leur idéal. C'est ainsi que les forces des organisations ouvrières se sont associées aux forces de l'empire, que les socialistes allemands ont travaillé à la Révolution russe, à l'aventure de la conférence de Stockholm et que Scheidemann et Lénine sont devenus des agents de Guillaume [1].

On ne peut pas dire que cette première expérience d'organisation collectiviste ou semi-collectiviste soit encourageante pour l'avenir du monde. La force collectiviste se révèle cruellement militariste. Il y a cette raison profonde qu'un embrigadement de toute la population, une mobilisation de toutes les richesses tels que les exige une organisation collec-

[1] Sur l'assertion que le socialisme internationaliste est pour les socialistes allemands une entreprise nationale, v. Ch. Andler, « les Socialistes allemands et le militarisme depuis août 1914 », Revue *l'Action nationale*, série nouvelle, 1917-18; — E. Laskine, « le Socialisme national », *Renaissance du livre*, 1918.

tiviste ne peuvent être supportés qu'en vue de la guerre et de l'industrie de la guerre. Ce n'est pas qu'une certaine centralisation économique n'apparaisse nécessaire même dans les pays de l'Entente, mais elle y sera contrebalancée par l'ensemble de l'organisation politique fondée sur la liberté.

En Allemagne, la théorie a elle-même tourné au collectivisme juridique et elle n'est pas réjouissante. Elle a été exposée par le professeur Ernst Troeltsch, dans un article de la *Neue Rundschau* de janvier 1916 dont voici l'analyse : « L'Etat allemand est une idée d'ordre supérieur qui se réalise, un super Etat ; son avènement est comparable à celui d'un nouveau royaume de Dieu. Bien qu'il se manifeste dans la nation allemande, il est supérieur à cette nation ainsi qu'à toutes les nations, ainsi qu'aux individus ; il est transcendant par rapport à tout ce qu'il contient dans son sein et par rapport à tout ce qu'il domine. Cela supprime les droits des nationalités incorporées, ainsi que ceux des individus. Les nationaux ou assujettis de l'Etat allemand ont bien une liberté, mais ce n'est pas un droit propre, c'est la liberté de s'identifier totalement avec l'Etat allemand par le vœu d'obéissance ; d'ailleurs, s'ils ne fournissent pas spontanément cette adhésion totale, ils y seront contraints par la force. Il n'y a aucun enclos réservé, aucune déclaration des droits de l'homme ou des nations, aucune liste minima des droits propres des associés. La participation à la puissance collective et les jouissances de l'orgueil collectif doivent dédommager de ce sacrifice du droit propre. D'ailleurs, l'Etat allemand qui est tout-puissant, qui se limite lui-même par sa propre volonté, qui établit au dedans de lui-même l'ordre juridique, se montrera bon prince : à titre de concession, il fera une situation sortable et juste à chacun, mais il faut tout attendre de sa souveraineté, il ne faut rien demander au droit propre individuel, ni à un prétendu ordre juridique qui serait supérieur à l'Etat allemand; il n'y a pas d'ordre juridique qui soit supérieur ni même extérieur à l'Etat allemand, sa justice interne est la justice universelle. »

Ainsi la roue a tourné : à la doctrine de l'individualisme pessimiste qui, jusqu'ici, avait accompagné et sans doute fait la civilisation, voici substituée une doctrine de collectivisme juridique édifiée au bénéfice de la collectivité allemande.

II. — Qu'avons-nous à répondre à ces audacieuses théories? Nous nous élevons contre elles de toute la force de notre ins-

tinct ; contre le nationalisme juridique, nous affirmons notre croyance en un droit humain universel ; contre le brigandage juridique, nous affirmons que l'idéal de la justice est distinct des réalisations de la force ; contre le collectivisme juridique nous affirmons la liberté individuelle. Nous professons que sans ces croyances la vie ne vaut pas la peine d'être vécue et nous appuyons cette profession de foi du sacrifice de nos vies. L'un après l'autre, le Belge, le Français, l'Anglais, le Serbe, l'Italien, le Roumain, l'Américain, le Japonais se sont armés avec résolution, se sont croisés et sont descendus dans l'arène. Cela est impressionnant, mais, au point de vue de la froide raison, que prouvent les élans de notre instinct, la chaleur de nos affirmations et même le sacrifice de nos vies? Ce ne sont pas des arguments pour réfuter des doctrines. A une doctrine, il en faut opposer une autre. Sur quelle doctrine asseyons-nous notre croyance en un droit naturel universel, en un idéal de justice distinct des réalisations de la force et en la liberté individualiste ? Si les doctrines juridiques allemandes sont des hérésies, au nom de quelle orthodoxie les condamnons-nous?

Hélas! nous ne savons plus. Nous avons conservé la foi instinctive, mais nous avons perdu la foi éclairée. Dans nos universités, les chaires sont muettes sur le droit naturel. Dans le livre récent que M. F. Gény a consacré à une intéressante revue des doctrines sur ce point, nous voyons que les tout derniers essais tendent à la renaissance d'un droit naturel évolutif à contenu variable [1]. Quelle dérision et quel aveu d'impuissance! Un idéal variable et, par conséquent, relatif, alors que, par définition, un idéal doit être absolu! Il n'y a pas plus de doctrine socialiste que de doctrine universitaire. La tradition de notre grand idéaliste Proudhon a été abandonnée; il croyait en un idéal de justice universel et absolu, qui se révélait progressivement au cours d'une certaine évolution de l'humanité, mais qui préexistait à celle-ci et n'était pas déterminé par elle; aujourd'hui, nos collectivistes, intoxiqués par la doctrine marxiste du matérialisme de l'histoire, admettent que c'est l'évolution économique de l'humanité qui détermine *a posteriori* les formes de l'idéal, que, par conséquent, celui-ci est évolutif et à contenu variable.

En somme, dans l'école socialiste comme dans l'école officielle, l'état d'esprit évolutionniste a porté un coup mortel à la doctrine du droit naturel [2].

[1] *Science et technique en droit privé positif*, 1914-15.
[2] V. l'appel de G. Platon *Pour le droit naturel*, Marcel Rivière, 1911.

Cela ne fût pas arrivé si l'on eût réfléchi que l'évolution est compatible avec une certaine fixité des espèces et que le droit naturel humain et universel n'est pas autre chose que le droit de l'espèce humaine. Mais la perspective qui établissait les bases du droit naturel dans les caractères de l'espèce humaine et qui en faisait une sorte de loi de l'espèce fut perdue de vue dès le dix-septième siècle. Ce fut par la faute de l'Allemagne qui s'y est reprise à deux fois pour consommer la ruine de son adversaire, au dix-septième siècle et au dix-neuvième. Il y a là une histoire de désorganisation de doctrine qui vaut la peine d'être contée parce qu'elle nous mettra sur la voie des vérités réparatrices.

Pendant le moyen âge, le droit naturel avait été associé à la théologie, c'est dans la *Somme* de saint Thomas ou dans le *De legibus* de Suarès qu'il faut en chercher la doctrine. La grande pensée du moyen âge était l'unité du savoir correspondant à l'unité de l'univers, et cette unité était réalisée sous l'hégémonie de la théologie. La Réforme brisa l'unité du savoir en même temps que l'unité religieuse; c'est de ce moment que date la laïcisation des diverses disciplines : la philosophie, la science positive, les sciences morales vont en divergeant. Bientôt sonna l'heure de la laïcisation du droit naturel. Elle fut l'œuvre d'une école célèbre de jurisconsultes que l'on a appelée l'école du droit de la nature et des gens. Pendant longtemps, on en avait attribué la fondation au Hollandais Grotius, mais l'Allemand Otto Gierke a revendiqué cet honneur pour le jurisconsulte allemand Johannès Althusius, plus ancien de quelques années. Dans le livre magistral qu'il a consacré à la gloire de son héros, il orchestre, comme savent le faire ses compatriotes, le thème de la réforme allemande et de son idéal de diversité opposé à l'idéal d'unité de la pensée médiévale, de manière à bien démontrer que la laïcisation du droit naturel est l'œuvre de l'Allemagne. On peut d'autant mieux le lui concéder, que Pufendorf et Wolf, qui reprirent l'œuvre d'Althusius et de Grotius, sont encore deux Allemands.

Et c'est dans cette œuvre de laïcisation que nos réformateurs laissèrent tomber l'idée capitale que le droit naturel était le droit de l'espèce humaine. Cette idée était à la base de la doctrine théologique. Par toutes les données de la révélation dans lesquelles les théologiens puisaient leurs principes, l'idée de l'espèce humaine était au premier plan.

Le récit créationniste de la genèse en est plein : les plantes

et les animaux sont créés chacun selon son espèce, et il y a aussi une espèce humaine dont Adam est le prototype, puisque, par sa faute originelle, il entraînera toute l'espèce dans sa chute. Plus tard, la rédemption sera opérée au profit de l'espèce et, par là, au profit de l'humanité. Observons que la révélation religieuse ne met pas au premier plan la société humaine, mais l'espèce humaine; la société apparaît bien çà et là dans le récit sacré, mais à l'arrière-plan et comme si elle était une forme dérivée de l'espèce.

Aujourd'hui, avertis que nous sommes par toutes les erreurs secondaires qui ont découlé de l'erreur initiale des réformateurs, nous comprenons l'importance capitale de cette position de la question. D'une part, tout ce qui sera relatif à l'espèce aura la même universalité et la même fixité que celle-ci et sera pratiquement immuable ; d'autre part, la société humaine n'étant qu'une modalité de l'espèce et les principes du droit, par delà les formes sociales, allant se rattacher aux idées morales de l'espèce, le fondement du droit ne sera pas dans la société, mais dans l'espèce, c'est-à-dire dans le type idéal de l'humanité. D'ailleurs, la société sera naturelle, puisqu'elle ne sera qu'une modification de l'espèce; le pouvoir social sera naturel aussi parce qu'il y a déjà du pouvoir dans l'espèce.

Ce n'est pas tout. La donnée de l'espèce, en même temps qu'elle garantit l'universalité et la fixité des principes du droit, détermine leur orientation vers ce que nous avons appelé l'individualisme pessimiste. Une espèce est infiniment moins collectiviste qu'une société, parce que ce n'est pas une collectivité organisée. Une espèce est au contraire fortement individualiste; elle est une série historique d'individus reliés entre eux par la descendance et reproduisant le même type; or, c'est l'individu qui est porteur du type et c'est encore lui qui est chargé d'assurer la descendance. Sans doute, l'espèce impose des servitudes à l'individu, mais il est la réalité vivante sans qui l'espèce ne serait qu'un type idéal; ce caractère individualiste de l'espèce est admirablement mis en relief par la tradition sacrée; par toutes les données de la révélation, l'espèce humaine est enfermée en des individus : Adam d'abord, Jésus ensuite. C'est en Adam, premier individu, que se fixe le type de l'espèce humaine en même temps que, virtuellement, il en contient toute la descendance ; c'est le même Adam qui, par sa faute individuelle, entraîne dans la chute toute l'espèce, c'est-à-dire détermine la fixation de l'espèce à un

niveau plus bas qu'il n'aurait dû être. Dans l'histoire de la rédemption, c'est Jésus, autre « individu », qui rachète toute l'espèce et lui restitue son type idéal primitif. Cependant, le salut reste une affaire individuelle, sauf une certaine réversibilité des mérites. Les collectivités n'ont dans cette perspective aucune importance. Il n'est point question du salut des Etats, ils n'ont point une âme immortelle. L'organisation sociale n'a de valeur que par rapport à l'individu pour lequel elle est un milieu de vie, un moyen, un instrument et, en somme, un crible au travers duquel s'opère le triage du pur froment individuel.

L'individu humain est essentiellement libre en ce sens qu'il a conscience d'une loi morale qui s'impose à lui du dehors comme procédant de l'ordre divin des choses et qu'il a la faculté d'obéir volontairement à cette loi. Dieu respecte infiniment cette liberté, il n'adresse à Adam qu'un seul commandement et, sans doute, il se manifeste à lui mais pas à toute heure du jour; spontanément il se cantonne, il est déjà le Dieu caché. Ainsi est posé le primat de la liberté.

En même temps est posé *l'état de justice*, fondement premier du droit. Il est important de le caractériser parce qu'en en laïcisant la notion, les théoriciens de l'école du droit de la nature et des gens en ont fait, sous le nom d'*état de nature*, une caricature qui a été la cause de lamentables erreurs. L'état de justice ou d'innocence était celui où se trouvait Adam dans l'Eden avant d'avoir désobéi à la loi imposée par Dieu. L'obéissance à cette loi était incluse dans le type de l'homme tel qu'Adam devait le réaliser, Adam devait être l'homme qui connaît la loi morale et qui lui obéit; s'il avait persévéré dans l'obéissance, l'espèce humaine se serait fixée dans l'état de justice et nous n'en connaîtrions point d'autre. Mais Adam n'a pas persévéré dans l'obéissance; par sa faute, l'espèce humaine s'est fixée dans cette condition intermédiaire de voir l'idéal de la justice et de ne pas pouvoir le réaliser complètement.

De là, le thème de l'individualisme pessimiste : l'homme n'est pas ce qu'il aurait pu être, il se sent déchu. Sa raison et sa volonté sont déréglées; quelquefois, il pèche par ignorance, mais souvent aussi il voit le bien et commet le mal. Spécialement l'homme abuse, au détriment de son prochain, des privilèges que lui confère l'organisation individualiste de la société et il provoque ainsi des désordres sociaux.

Ainsi, l'individualisme et la liberté ont besoin de correctifs,

ils en trouvent de naturels, — car nous ne parlons pas ici des remèdes surnaturels, — dans l'organisation sociale. A l'action de la liberté individuelle s'oppose, pour la contenir et la régler, la réaction du pouvoir social. Sans doute, ce pouvoir n'est pas plus infaillible que la liberté humaine ; cependant, par cela même qu'il édicte des lois positives, il y a des chances pour qu'il ait le sens de la loi idéale. Ces chances seront augmentées si, par une combinaison ingénieuse, le pouvoir social peut être amené à collaborer avec la liberté individuelle elle-même pour la détermination des lois.

A ces postulats fondamentaux s'en ajoutaient d'autres, d'un ordre plus technique, concernant la définition des droits. Les droits ne se confondent point avec les intérêts à satisfaire, ni avec les fonctions à remplir; les droits sont des pouvoirs d'accomplir certaines actions licites et par conséquent des moyens définis au service de l'infinie variété des intérêts et des fonctions; la liste des droits est apparentée au Décalogue, c'est-à-dire à l'énumération des actes licites ou illicites, parce que la distinction du juste et de l'injuste est parallèle à celle du bien et du mal; tout le droit est d'origine pénale et vise des actions défendues, des délits ou des crimes : « Tu ne tueras point, tu ne déroberas point », etc...

Tel était l'édifice harmonieux du droit naturel construit par la pensée médiévale sur la donnée de l'espèce humaine envisagée comme espèce morale; il a été conservé dans son intégrité par la théologie catholique, mais la science laïque l'a laissé tomber en ruines par la faute des premiers laïcisateurs allemands de l'école du droit de la nature et des gens. Nous savons déjà que, dans leur œuvre de transposition, ils ont omis la notion de l'espèce humaine envisagée comme espèce morale pour ne retenir que la donnée de l'individu et celle de la société. Ce n'a pas été de leur part méprise involontaire, mais parti-pris; ils voulurent éliminer la théorie de l'état de justice édénique et celle du péché originel qui leur parurent purement théologiques, impossibles à transposer et, comme ces notions étaient étroitement liées à celle de l'espèce, ils supprimèrent la donnée de l'espèce. Toutefois, ils ne purent se défaire complètement du préjugé qui demandait une explication cosmogonique des choses, et c'est alors qu'à la thèse théologique de l'état édénique de justice, ils substituèrent gauchement la thèse laïque de l'état de nature.

L'état de nature était antérieur à la société politique, mais ce n'était pas l'état de l'espèce humaine, c'était exclusi-

vement l'état de l'individu humain envisagé comme isolé et *sans maître.* D'après les légendes de l'âge d'or, c'était l'état heureux de l'homme, à ces époques de la préhistoire où la douceur du climat et l'abondance des fruits de la terre le dispensaient de tout travail, où il n'y avait ni les servitudes politiques ni les entraves résultant de la propriété privée des terres; c'était l'âge d'avant Jupiter chanté par Virgile :

Ante Jovem, nulli subigebant arva coloni, etc.

Sur cet idéal rétrospectif se fonda un individualisme absolu, puisque l'individu était isolé et sans maître. Individualisme finalement optimiste, malgré la note dissonnante apportée un moment par Hobbes et son école. L'optimisme déborda avec Jean-Jacques et la Révolution française; l'individu était bon, c'étaient les institutions sociales primitives qui étaient mauvaises, parce qu'elles s'étaient constituées en dehors de la volonté de l'individu; la société politique et les lois ne pouvaient être réformées que si la société était replacée sur la base de l'accord des volontés individuelles ou du contrat social qui aurait dû être sa base primitive. En effet, la société politique et la loi, n'étant plus appuyées sur la donnée d'une espèce humaine soumise d'avance à une loi morale, ne pouvaient plus être considérées comme naturelles; elles devenaient artificielles et ne subsistaient que par l'accord des volontés; donc source contractuelle et, par conséquent, individuelle de la souveraineté politique et du droit.

Sur ces bases se constitua une théorie cohérente de droit naturel qui passa partiellement dans les faits. En matière constitutionnelle, elle engendra la doctrine des droits individuels, celle des constitutions écrites et celle de la souveraineté nationale envisagées comme une mise en œuvre du contrat social. En matière internationale, elle eut également une importance considérable. Son idée capitale fut que les sociétés politiques n'étant pas plus que les individus, le même droit qui était applicable aux relations entre individus l'était aussi aux relations entre Etats; qu'il n'y avait point deux justices, mais une seule, que le droit n'était point sous la dépendance des Etats, mais au contraire les Etats sous la dépendance du droit. Elle fut aussi que les Etats souverains étant tous égaux et dans l'état de nature, c'est-à-dire *sans maîtres,* ne pouvaient être liés entre eux que par le contrat, en l'espèce par les traités.

Les théories de l'école du droit de la nature et des

gens sont aujourd'hui tombées dans le discrédit, parce qu'elles fournissent une explication trop artificielle de l'origine de la société, du pouvoir et du droit. Les progrès de la méthode historique ont fait pénétrer dans tous les esprits la conviction que les institutions sociales ont une origine naturelle. Cependant, il ne faut pas exagérer le déficit de ces théories. Si leur individualisme est outrancier, du moins ont-elles le mérite de s'attacher fortement au primat de l'individualisme et de ne pas sacrifier à la chimère dangereuse du droit de supériorité des collectivités.

Il n'est pas jusqu'à la conception de l'état de nature, quelque inférieure qu'elle soit à celle de l'état de justice, qui ne soit susceptible de rendre encore des services. Elle avertit qu'il ne faut pas confondre la question du développement de la conscience humaine et celle des progrès matériels de la civilisation, elle prend le contrepied du faux dogme du matérialisme de l'histoire, elle pose le postulat que la conscience morale humaine a pu être très haute à des époques de civilisation matérielle très rudimentaire et nous verrons, dans un instant, qu'au point de vue de la science positive ce postulat n'a rien d'invraisemblable.

Mais, quand certaines fautes ont été commises, on n'échappe pas à leurs conséquences; en laissant tomber la notion de l'espèce qui incorporait la fixité du droit naturel à celle de l'espèce humaine et qui fondait en même temps son caractère universel, l'école du droit de la nature et des gens se détachait du tronc de l'immuable, elle ouvrait la porte aux conceptions évolutives; on avait renoncé à chercher le fondement du droit naturel dans l'humanité, c'est-à-dire dans l'homme déterminé par son espèce, on allait le chercher d'abord dans la conscience de chaque individu pris en particulier, puis, dégoûté de ce subjectivisme individualiste, on allait se rejeter vers la société. Alors, on allait dire : « Vous voyez bien que le droit naturel évolue et que son contenu est variable. On avait commencé par en faire un droit individualiste et subjectif et voilà qu'il tourne au droit social et objectif. »

Ces conséquences extrêmes ont mis plus de deux siècles à se produire parce qu'il faut compter avec la longue survivance des états d'esprit, mais enfin elles se sont produites et le résultat, c'est un désarroi des doctrines tel que le droit naturel semble avoir complètement sombré.

Il nous appartient de le restaurer dans son ancienne fixité. Il le faut, car l'Allemand, en qui il y a du Méphisto, après

nous avoir séduits par ses sophismes, se rit de nous et nous demande si nous savons pourquoi nous nous battons. Pour un peu, il nous dirait : « Vous n'avez plus de doctrine à l'appui de votre thèse de la liberté, prenez donc ma doctrine de la culture organisatrice. » Il faut que nous puissions répondre à ce sarcasme.

III — Puisque la doctrine du droit naturel se meurt d'avoir été séparée de la donnée de l'espèce humaine, il est indiqué de lui restituer ce support qui était sa vie. Bien entendu, nous n'entreprendrons pas cette restitution en théologien, mais en sociologue habitué aux exigences de la méthode positive. Rappelons d'abord brièvement en quoi et pourquoi la question du droit naturel doit rester indissolublement liée à celle de l'espèce humaine.

La loi naturelle dérive de la loi morale, la justice sociale n'est qu'une modalité du bien moral déterminée occasionnellement par l'existence des relations sociales ; cette parenté ne saurait être contestée. Or, pour notre recherche, il importe de substituer provisoirement la question de la loi morale à celle de la loi naturelle, afin de faire abstraction momentanément de l'élément de la société ; la loi morale n'implique pas nécessairement la société, le droit naturel l'implique et nous ne savons pas encore à quel titre.

Pour ce qui est de la loi morale, nous savons que nous ne devons en chercher le fondement ni dans la conscience de l'individu, ni dans la société, sous peine de tomber dans les pires erreurs. Si la loi morale est considérée comme gravée dans le cœur de chacun des hommes, c'est l'erreur de Jean-Jacques Rousseau, c'est la croyance optimiste en la bonté native de l'homme, c'est le subjectivisme de Kant, la maxime fameuse : « Agis toujours comme si ton principe personnel d'action devait être érigé en règle générale », raisonnement qui peut être fait par le pire scélérat tout comme par le plus grand homme de bien. Si la loi morale est considérée comme ayant son fondement dans la société, alors c'est l'erreur collectiviste du dix-neuvième siècle, celle de Karl Marx et de Wundt, introduite en France par Th. Ribot et Durkheim ; la loi morale devient une production sociale, ce sont les mœurs qui font la morale et ce sont les relations sociales, avant tout les relations économiques, qui font les mœurs ; la société est toute bonne, le bien est dans l'augmentation de la solidarité sociale ; la société est source du bien comme

elle est source du droit ; la société est tout, l'individu n'est rien, les droits individuels eux-mêmes ne se justifient que par leur utilité sociale. D'un individualisme effréné, nous sommes rejetés vers un collectivisme sans bornes.

Si nous voulons échapper à ces deux erreurs, revenir à cette vérité d'expérience vulgaire, que tout n'est pas bon dans la société comme tout n'est pas bon dans l'individu, que les sociétés organisées ont besoin d'être soumises à la même loi morale que l'individu, il nous faut situer la loi morale hors de la société et hors de l'individu, il faut qu'elle soit une réalité extérieure à laquelle l'espèce humaine se soit adaptée plus ou moins complètement.

Voilà la vraie position de la question : l'adaptation de l'espèce humaine à une force spirituelle faisant partie de l'ensemble des choses. Bien que, dans l'homme lui-même, il y ait une force spirituelle, s'il est vrai que les êtres se développent surtout par leur adaptation au milieu, alors c'est qu'il existe hors de l'homme, dans le milieu, une force spirituelle à laquelle il s'est adapté, force supérieure d'ailleurs, sans quoi il n'eût pas été attiré vers elle pour s'y adapter. Par ce magnétisme spirituel l'homme est aimanté vers le bien comme l'aiguille de la boussole vers le pôle.

Nous ne saurions trop souligner l'importance de cette idée de l'adaptation. Elle est de nature à répondre aux préoccupations de tous les esprits. Les lecteurs habituels de cette Revue comprendront sans peine que l'hypothèse concorde avec le fait de la révélation auquel ils croient. Les philosophes se rendront compte que c'est l'ancienne position de l'Académie des sciences morales que nous reprenons; nous partons, comme Victor Cousin, de la réalité objective du bien, la seule différence est que nous n'en faisons pas un principe abstrait, mais une force spirituelle vivante. Si nous ne nous trompons, c'est la position que cherchait à prendre Proudhon, alors qu'il luttait péniblement contre le matérialisme historique de Karl Marx, qu'il sentait devoir submerger l'idéalisme français. Enfin, il faudra bien que les savants confessent qu'à une loi générale comme celle de l'adaptation on ne fait pas sa part. Si le développement physique de l'homme s'est produit par adaptation à des éléments physiques du milieu, le développement intellectuel et moral du même être a dû se produire par adaptation à des éléments intellectuels et moraux du milieu. Nous savons bien que les savants matérialistes s'efforcent de ramener les forces spirituelles aux forces

physico-chimiques, mais c'est là une sorte de système philosophique qui n'a rien à voir avec la science proprement dite.

On nous objectera que cette force spirituelle extérieure à laquelle nous imaginons que l'homme s'efforce de s'adapter c'est tout simplement Dieu. Nous répondrons qu'en effet le bien moral objectif est un des aspects de Dieu. Nous ajouterons qu'un Dieu, même transcendant, et d'ailleurs pur esprit, nous paraît pouvoir être qualifié de force spirituelle et que, par son universelle présence, il nous paraît faire partie du milieu. Rien n'impose que le milieu avec lequel l'homme est en relation soit exclusivement matériel.

Toute existence réelle fait partie du milieu et l'existence de la force spirituelle et morale sans laquelle il n'y aurait pas de moralité humaine et partant pas de civilisation, mérite, quelle qu'elle soit, d'être comptée comme un élément du milieu [1].

C'est, j'imagine, dans cet esprit vraiment positif, qui se refuse à résoudre les questions par le système des cloisons étanches, que M. Lavisse a écrit récemment, à propos de la morale à enseigner à l'école et du fondement à lui donner : « S'il le faut, ne craignons pas de prononcer le nom de Dieu [2]. »

Dans l'esprit que nous venons de définir, examinons, d'abord, la véritable attitude de l'espèce humaine vis-à-vis de la loi morale, ensuite le fait même de la fixation de l'espèce dans cette attitude.

A. — C'est un lieu commun pour les moralistes qu'il y a dans l'homme quelque chose de déréglé ou de mal équilibré ; il a des besoins illimités qu'il ne peut satisfaire [3], des ambitions insatiables qu'il ne peut assouvir, des aspirations idéales qu'il ne peut réaliser ; souvent, il ne voit pas le bien et il pèche par ignorance, mais souvent aussi il le voit et pèche par malice, ainsi que Platon l'objecte à Socrate dans le *Protagoras ;* ce qui est plus nouveau, c'est de voir des physiologistes emboîter le pas aux moralistes et des savants comme Dastre transposer en langage médical les propos de Montaigne ou les pensées de Pascal sur les contradictions de la nature humaine. Il est intéressant que la cause des désharmonies soit cherchée dans la disproportion entre le développement cérébral de l'homme et le reste de son organisation qui n'a

[1] « Du moins, en tant qu'il s'agit de l'adaptation de la créature à Dieu, car *la relation de la créature à Dieu est réelle* ». (Saint Thomas, *Somme Théol.*). Pars, Iª, qu. XIII, art. 7.

[2] *Bulletin de la Ligue francaise*, juillet 1917.

[3] C'est un axiome de l'économie politique que les besoins de l'homme sont illimités.

pas marché du même pas ; que l'espoir soit formulé de voir dans l'avenir une meilleure adaptation effacer les discordances ; que, surtout, la nécessité de la loi morale extérieure soit rattachée à ce défaut d'équilibre interne : « A cause de ces diverses désharmonies, la vie physique de l'homme est insuffisamment réglée par la nature ; de là, puisque le mobile intérieur n'a pas assez de puissance, la nécessité d'une règle de conduite exerçant son influence du dehors. Ce sont les philosophies, les religions et les législations qui y ont pourvu [1]. »

En d'autres termes, par son développement cérébral exceptionnel, l'homme a été mis en relation avec une quantité de choses telle que son instinct interne n'a pas suffi à régler sa conduite en toutes ces relations, à la différence de ce qui se passe pour les animaux qui ont des impulsions de l'instinct sensiblement corrélatives à ce qu'ils peuvent connaître. C'est alors que, pour compenser cette défaillance de l'instinct interne et pour rétablir l'équilibre, est apparue la loi morale extérieure à laquelle l'homme s'est efforcé de s'adapter.

D'ailleurs, il ne faut pas croire que ce soient les philosophies, les religions ou les législations qui aient fourni de leur crû la loi morale extérieure. Là, le physiologiste se trompe, il oublie le grand fait de l'adaptation. Il s'est produit un phénomène d'adaptation à la force spirituelle qui polarise le monde. Ce sont les individus qui se sont adaptés, tout au moins les mieux doués d'entre eux, aux époques où l'espèce se fixait, et l'espèce s'est fixée dans cet état d'adaptation à la moralité. Quant aux philosophies, aux législations, aux religions, — réserve faite des révélations qu'elles peuvent contenir, — ce sont des phénomènes sociaux postérieurs et secondaires qui ont mis au service de la moralité de l'espèce des moyens sociaux.

L'homme s'efforce de s'adapter à la loi morale, mais il n'y réussit pas complètement ; en somme, son intelligence s'adapte toujours plus vite aux réalités intelligibles du milieu, que sa volonté ne s'adapte aux réalités morales : l'écart subsiste. Il en résulte que l'homme est dans un état de moralité instable et que l'espèce s'est fixée dans cette condition que nous avons appelée l'individualisme pessimiste.

B. — On nous dira : « ce que vous nous décrivez là c'est la condition de l'humanité historique et classique. Il est véritable en effet que, depuis les débuts de l'histoire, dans une certaine

[1] A. Dastre, *la Vie et la Mort*, Flammarion, 1903, p. 341-343.

humanité supérieure, qui est celle du courant de la civilisation classique, avec des apports chaldéens, égyptiens, judéo-chrétiens, nous constatons cet état de moralité instable avec des aspirations vers un idéal élevé de moralité et de justice; mais de là à conclure que l'espèce humaine est fixée dans cet état, dès le début, pour toujours et tout entière, il y a loin. Nous ne connaissons pas les débuts de l'humanité, nous ne savons pas quelles transformations lui réserve l'avenir, l'humanité n'est pas tout entière dans les races supérieures et dans le courant des civilisations classiques, il faut tenir compte des êtres inférieurs; nous ne savons pas si l'espèce humaine est fixée et si elle ne continue pas d'évoluer; bien mieux, nous ne savons pas s'il y a une espèce humaine, parce que nous ne savons pas s'il y a des espèces ».

Nous ne pouvons nous dispenser de répondre brièvement à ces objections. Toute notre thèse sur la fixité du droit naturel est liée à celle de la fixité de l'espèce; il ne nous suffit pas d'une civilisation classique qui pourrait disparaître, à moins que l'humanité classique ne soit elle-même considérée comme réalisant le type de l'espèce; il nous faut la base de l'espèce humaine, afin que la loi naturelle et l'attitude de l'homme devant cette loi ne puissent être modifiées jusqu'à la disparition de l'espèce.

Le premier point à régler est la question générale de l'existence et de la fixité des espèces. Elle nous entraînerait loin si notre seule ambition n'était de marquer la direction où va la science contemporaine et si, par conséquent, nous ne pouvions nous abriter derrière l'autorité de savants qualifiés. C'est une matière où l'on est revenu de bien des exagérations, aussi bien du phénoménisme absolu d'un Le Dantec que du transformisme absolu d'un Lamark ou d'un Haekel. Il y a, en réalité, deux problèmes différents : celui de la fixation des espèces et celui de l'origine des caractères spécifiques.

Pour comprendre la question de la fixation des espèces, il faut de toute nécessité se placer au point de vue de la descendance. Il y aurait lieu de distinguer, dans l'arbre de la descendance, des êtres de transition et des espèces fixées et peut-être aussi des crises de transformation et des périodes de fixation. Le tronc de l'arbre de la descendance serait constitué par la lignée des êtres de transition ou par celle des êtres saisis par une crise de transformation; les rameaux qui se détachent du tronc seraient les espèces fixées qui, en principe, ne se transformeraient plus. D'une espèce fixée, il pourrait bien

sortir des variétés, par modification des caractères non corrélatifs, mais les caractères spécifiques corrélatifs seraient invariables, à moins cependant que l'espèce ne reçût un choc assez violent pour la mettre en état de crise; encore, pour une fois qu'un choc déterminerait, dans une espèce, la modification de quelqu'un des caractères spécifiques corrélatifs, des milliers de fois il déterminerait plus tôt la dislocation et la disparition de l'espèce. Ainsi, l'espèce nous apparaît comme constituée par un équilibre interne de forces assez semblable à celui qui assure l'individualité de chacun des êtres vivants, assez semblable aussi à l'équilibre intra-atomique; cet équilibre est stable puisqu'il réalise une forme typique, sa fixité est du même ordre que celle de l'individu et celle de l'atome; il peut être rompu, mais la conséquence de la rupture sera souvent la mort.

Les chocs que reçoit une espèce ne proviennent pas toujours du dehors, ils peuvent quelquefois être attribués à l'action d'une force interne de variation qui subsiste, mais, lorsqu'ils se produisent après la fixation, leur issue n'en est pas moins généralement fatale à l'espèce. Telle est du moins l'induction que l'on peut tirer des observations relatives à la disparition des espèces par suite du gigantisme. Tout porte à croire que la vie a commencé petitement, les premiers êtres ont été de faibles dimensions, les premiers mammifères ont probablement été de petits rongeurs, mais progressivement la taille de beaucoup d'espèces s'est accrue, par une sorte d'ambition de la vie, et il en est résulté un défaut d'adaptation au milieu qui a entraîné leur disparition. Ainsi ont disparu les grands reptiles des époques antédiluviennes, les Plésiosaures, les Ichtyosaures, les Brontosaures qui n'étaient que de gigantesques exagérations du primitif lézard; les grands félins comme le machérodus, les grands éléphants comme le mammouth, les grands cerfs, les grands aurochs; ainsi sont condamnés à disparaître dans un avenir prochain, si la protection de l'homme ne s'étend pas sur eux, les baleines, les rhinocéros, les hippopotames. Ainsi, la meilleure preuve que les espèces se fixent, c'est qu'il vient un moment où les efforts qu'elles font pour continuer de varier tournent à leur perte [1].

[1] Pour l'exposé qui précède, on a mis à profit les faits de l'hérédité mendélienne ceux des mutations brusques de de Vries et ceux de la paléontologie. Cf. Ch. Dépéret, *les Transformations du monde animal;* — Leclerc du Sablon, *les Lois de l'hérédité d'après Mendel;* — *les Lois de l'évolution*, br. — Y. Solage, *les Théories de l'évolution.*

On s'est assagi aussi pour ce qui est du problème de l'origine des espèces, c'est-à-dire de l'origine des caractères spécifiques. Après avoir été d'un transformisme absolu et avoir cru que, sous la seule influence du milieu extérieur, les germes provenant d'une certaine espèce pouvaient donner naissance à des êtres d'une autre espèce, on est revenu à l'idée moins radicale que les germes des êtres présentant des caractères nouveaux sont préformés et que les circonstances du milieu extérieur servent surtout à les véhiculer jusqu'au moment favorable à leur éclosion. Les transformistes disaient crument : l'homme descend du singe ; les évolutionnistes contemporains diraient plutôt : l'homme provient d'un germe qui a été véhiculé au travers de la série animale jusqu'au moment favorable à son éclosion, mais qui était préformé. La différence est capitale, car la nouvelle formule réserve, au point de vue philosophique et religieux, la possibilité d'une création spéciale, non seulement de l'homme, mais du type de toutes les espèces, et être tiré d'un germe roulé pendant des siècles au travers de la matière vivante équivaut bien à être formé du limon de la terre : *formavit hominem de limo terræ.*

Nous ne prétendons pas que ces idées modérées soient universellement admises. Il y a encore des néo-lamarkistes et des néo-darwinistes qui tiennent pour un transformisme accentué, mais les conclusions nouvelles sont assez fortement appuyées sur les faits de l'embryogénie pour que M. Caullery, professeur à la Sorbonne, soit allé les porter à l'Université Harward, en qualité *d'exchange professor*, dans sa leçon inaugurale du 24 février 1916. On est autorisé à ajouter foi à ce témoignage solennel qui émane d'un évolutionniste qualifié : d'ailleurs, il s'agit simplement d'un retour à l'évolutionnisme modéré du dix-huitième siècle [1].

Ainsi il y a bien une fixité des espèces et, d'autre part, les caractères originaux des espèces ne sont pas nécessairement le résultat d'une transformation; ils peuvent être spécifiquement nouveaux et provenir directement d'un fond inconnu. Appliquons maintenant ces conclusions à l'espèce humaine et ne nous laissons pas impressionner par l'accumulation incohérente des faits de la paléontologie ou de ceux de l'ethnographie, pas plus que par les théories tendancieuses sur l'évolution indéfinie de la civilisation. Il y a des points de repère très simples auxquels il suffira de nous attacher fermement.

[1] V. *Revue scientifique*, 15-22 juillet 1916.

Le premier de ces points de repère nous sera fourni par l'anthropologie ou histoire naturelle de l'homme, qui est une science positive dès maintenant vigoureusement constituée [1]. L'objet de l'anthropologie, selon Quatrefages, est « l'étude de l'homme considéré comme espèce [2] »; elle a donc eu pour première préoccupation de délimiter l'espèce humaine en déterminant ses caractères spécifiques essentiels. Or, la plupart des anthropologues se sont arrêtés à l'idée que l'objet de leur étude était l'espèce *homo sapiens*, selon le vocable proposé par Linné. Par là, ils ont adopté comme caractère spécifique essentiel la sagesse, ce qui vise la moralité humaine, c'est-à-dire l'adaptation à la loi morale, autant que la raison. Logiquement, cela devait les conduire à rejeter hors de l'espèce humaine proprement dite les êtres fossiles qui, malgré des ressemblances avec le squelette humain, paraissent marqués d'une bestialité trop accusée pour avoir possédé la *sapientia*. Voici, d'ailleurs, quelles sont, à l'heure actuelle, les positions de ces savants : 1° On doit présumer l'existence d'un genre *hominien* contenant à la fois dans ses cadres des espèces anthropoïdes et l'espèce *homo sapiens*; 2° l'espèce *homo sapiens*, dont nous sommes, ne descendrait pas des espèces anthropoïdes ; ces grands animaux seraient des collatéraux de l'homme, mais non pas ses ancêtres, leurs espèces auraient été des rameaux plus anciens de l'arbre de la vie, disparus aujourd'hui ; 3° l'espèce *homo sapiens* elle-même se serait subdivisée en plusieurs variétés ou races dont les unes sont encore vivantes, dont d'autres ont pu disparaître en nous laissant des fossiles et qui, peut-être, par des métissages, auraient survécu partiellement en ce sens qu'accidentellement, chez certains individus, leurs caractères de bestialité plus accusé réapparaitraît [3]. Ne pressons pas ces conclusions plus qu'il ne convient, ne nous hâtons pas de dire qu'elles excluent de l'espèce *homo sapiens* ce que

[1] Ici même, le docteur Grasset a exposé récemment l'idée qu'il faut organiser pour l'étude des faits humains une science spéciale qu'il propose d'appeler la *biologie humaine* (*Correspondant* du 25 octobre 1914 et du 25 août 1917; Cf. Chalmers-Mitchell, *le Darwinisme et la guerre*, avec préface d'Emile Boutroux, Alcan). En attendant la constitution de cette science éminemment désirable, utilisons l'anthropologie qui a le mérite d'exister.

[2] *L'espèce humaine*, 1877, p. 18.

[3] Marcelin Boule, *l'Homme de la Chapelle aux Saints* ; — Abbé H. Breuil, *Les plus anciennes races humaines connues*, Fribourg, 1910; — Abbés Breuil et Bouyssonnie, *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*. V. Homme, 1912. — Le professeur Emile Cartailhac à son cours en la Faculté des lettres de Toulouse.

l'on a appelé l'homme tertiaire ou même l'homme des débuts du quaternaire, celui du Moustérien ou du Chelléen ; ne prononçons pas l'exclusive contre la race de Néanderthal, ni contre celle de la Chapelle aux Saints. Attendons patiemment que le critérium se précise. Il nous suffit de savoir qu'un principe de discrimination est posé, qu'on ne se contente plus d'une mâchoire ou d'un crâne plus ou moins surbaissé pour affirmer l'existence d'un homme, qu'il y aura des anthropoïdes tenus à distance, ne fût-ce que la grande bête de Trinil en l'île de Java et, qu'après tout, ce que l'on est disposé à rechercher maintenant, ce sont les preuves de la capacité intellectuelle et morale des êtres fossiles candidats au diplôme d'*homo sapiens*.

Cette élimination des espèces anthropoïdes — qui ont précédé l'espèce *homo sapiens*, mais dont des représentants ont pu, dans les premiers âges du monde, continuer d'exister pendant un certain temps à côté de l'homme, — remet en mémoire l'hypothèse des préadamites qui fut soutenue après la découverte du nouveau monde à propos de la question de savoir si les sauvages de ce continent étaient ou non des hommes. Il y a cette différence que les préadamites auraient été des hommes d'une autre espèce qu'Adam, tandis que les anthropoïdes ne sont pas des hommes et qu'ainsi l'unité de l'espèce humaine chère à M. de Quatrefages se trouve respectée. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le système préadamite, soutenu par le Bordelais de la Peyrère, tour à tour huguenot et jésuite (1655), bien qu'il ait valu à son auteur des ennuis, n'a jamais été formellement condamné par Rome.

S'il n'y a pas eu d'espèce humaine avant l'apparition de la *sapientia*, c'est donc que l'espèce a été morale dès le commencement et qu'elle s'est fixée dans cet état imparfait d'adaptation à la loi morale que nous connaissons. Au fond nous n'aurions pas besoin d'autre démonstration. Avant d'être fixée une espèce n'existe pas, une fois fixée, ses caractères essentiels ne changent pas. On admet que l'espèce humaine s'est fixée avec le caractère essentiel de la sagesse qui comprend la moralité, cela nous suffit ; l'attitude de l'homme vis-à-vis de la loi morale a dû être toujours la même et cette loi morale elle-même a dû présenter toujours la même orientation. Une espèce est ou elle n'est pas. Si elle est, elle reste identique à elle-même. Toutefois, nous devons prendre en considération les inquiétudes de ceux qu'émeuvent les jongleries de certains historiens et de certains sociologues

ethnographes; malgré tout, les hommes préhistoriques étaient des primitifs, ils ne pouvaient pas avoir, semble-t-il, le même développement moral que des civilisés, et puis il y a les fuégiens, les papous, les boschimans, etc., dont les mœurs sont, paraît-il, abominables; comment accorder cette évolution et cette cacophonie avec l'unité morale de l'espèce humaine à laquelle nous prétendons?

Ici encore, il faut un point de repère, une idée simple à laquelle nous puissions nous accrocher fortement pour ne pas nous laisser submerger par l'océan des faits contradictoires. Cette idée, la voici : c'est une vue d'histoire, de protohistoire, et de préhistoire qui va se confirmant de plus en plus. A toutes les époques, aussi haut que nous puissions remonter, l'humanité présente le même phénomène singulier; il y a des groupes humains d'une civilisation élevée et, à côté, il y a d'autres groupes qui croupissent dans la vie sauvage; d'ailleurs, les groupes civilisés sont moins nombreux que les groupes sauvages; en revanche, ils constituent, dans la suite des temps, une chaîne ininterrompue de coureurs qui, selon l'antique image du poète latin, se transmettent le flambeau de la civilisation. Des Romains et des Grecs, nous remontons aux Phéniciens, aux Egyptiens, aux Chaldéens et à ces mystérieux Minoens que les fouilles de Crète viennent de nous révéler; au delà de ces sociétés protohistoriques dont le développement nous confond, la préhistoire nous révèle l'existence d'une civilisation néolithique caractérisée par les villages lacustres et, au delà encore, celle d'une civilisation paléolithique de l'époque magdalénienne ou aurignacienne caractérisée par les extraordinaires cavernes peintes de la région des Pyrénées. Il faut avoir vu ces peintures ou encore ces modelages de bisons trouvés dans le Tuc d'Audubert pour bien se rendre compte de ce qu'il y a de congénital dans le génie artistique humain. Ces effigies datent de vingt mille ans peut-être, de seize mille ans au moins, et elles nous révèlent, chez ces vieux chasseurs, des artistes supérieurs à nos plus grands animaliers[1]. Il convient d'ajouter que le néolithique et le paléolithique aurignacien sont encore séparés l'un de l'autre et séparés aussi du haut égyptien, du chaldéen et du minoen par des solutions de continuité; mais, peu à peu, les anneaux de la chaîne se complètent,

[1] W.-J. Sollas, *Ancient hunters*, 1911; — Fairfield Osburn, *Men of the old stone age*, 1915; — E. Cartailhac et H. Breuil, *la Caverne d'Altamira*, 1906.

ceux que nous ne connaissons pas ont dû exister et seront retrouvés; car, sans la continuité de la chaîne, les anneaux inférieurs ne s'expliqueraient pas. Seulement, le courant s'est fréquemment déplacé; pour le suivre, il faut passer d'un pays à l'autre. Le paléolithique aurignacien s'est développé dans le Midi de la France, mais les anthropologues ont la conviction que cette civilisation a été apportée par une race nouvelle qui est survenue avec l'éléphant d'Asie et qui, donc, venait très probablement d'Asie; puis, la civilisation aurignacienne décline et la néolithique, qui lui succède après un intervalle, semble due à un nouvel arrivage d'immigrants. Il y a donc eu quelque part, du côté de l'Asie, un centre de civilisation que nous ne connaissons pas encore, mais que des fouilles heureuses révéleront plus tard et, comme le dit Sir Arthur Evans, dont le nom est attaché aux fouilles de Crète, « il doit y avoir un coureur au relai pour transmettre le flambeau [1] ».

Or, à côté de ces civilisés, il y avait des sauvages, comme il y en a de nos jours; il y avait des groupes humains misérables, sans aucun développement artistique. L'état sauvage semble avoir toujours été à peu près le même parce que c'est un niveau au-dessous duquel le groupe humain ne peut pas tomber sans périr : dans les îles de la mer Egée, quand on fouille la dernière couche du sol, on trouve des ustensiles de Caraïbes; dans la haute Chaldée, avant Our-Nina, un document nous fournit la « figure aux plumes », qui est une tête de sauvage.

Il s'agit maintenant d'expliquer ce fait : la coexistence constatée, aussi haut que nous puissions remonter, d'une humanité civilisée à côté d'une humanité sauvage. Les sauvages sont-ils des arriérés ou des dégradés? Faut-il admettre un mouvement de progrès n'entraînant qu'une partie des hommes et laissant les autres dans leur immobilité primitive; ou, au contraire, faut-il admettre que tous les hommes au début ont été animés du même mouvement, ont eu le même degré de développement intellectuel et moral, mais que, par la suite, la grande majorité s'est laissé choir à un niveau inférieur? Qu'y a-t-il de vrai, le progrès des uns ou la régression des autres? La question n'est pas nouvelle, mais ne cherchons pas à la trancher d'un point de vue historique, parce que les documents nous manquent; il faut la résoudre du point de vue de l'espèce.

[1] *Données archéologiques nouvelles dans le berceau Egéen* (*Revue scientifique*, 1er-8 septembre 1917).

Or, du point d'une espèce qui s'est fixée dans un état d'adaptation imparfaite à une loi morale fournie par le milieu, il n'y a, au fait que nous signalons, qu'une seule explication, la différence inévitable entre la théorie et la pratique, entre l'idéal entrevu et sa réalisation, entre la loi morale et les mœurs. L'histoire de l'humanité est le commentaire perpétuel du *meliora video proboque, deteriora sequor.* L'idéal moral auquel l'espèce humaine était en voie de s'adapter a toujours été le même dans ses lignes essentielles, mais les adaptations réalisées par les individus, par les groupes et par les races ont été d'une incroyable variété, les unes très rapprochées, les autres très distantes. De là l'exclamation de Pascal sur les variétés et les contradictions des jurisprudences : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. » Ces jugements sévères ne condamnent que les mœurs et les jurisprudences positives, ils n'atteignent pas la loi morale, ni la loi naturelle. L'un des sophismes les plus pernicieux des temps présents a été de vouloir tirer la loi morale d'une enquête sur les mœurs; l'histoire des mœurs n'est que le long martyrologe de la loi morale, l'histoire des défaillances et des trahisons de la volonté humaine aux prises avec la loi, celle des désobéissances à la loi, car l'adaptation imparfaite de l'espèce à la loi ouvre le chapitre des désobéissances aussi bien que celui de l'obéissance. Les groupes civilisés sont ceux qui pratiquement sont restés plus fidèles à la loi, les groupes sauvages ceux qui lui sont restés moins fidèles et ce partage a dû se faire dès le commencement.

Que si, malgré tout, on hoche la tête en songeant que les vieux chasseurs aurignaciens des cavernes peintes, qui sans doute avaient eux aussi des plumes sur la tête comme les Delawares ou les Mohicans de Fenimore Cooper, ne devaient tout de même pas posséder la même adaptation à la loi morale que nos modernes chrétiens, nous demandons la permission de présenter encore quelques observations de simple bon sens.

La première est qu'il ne faut pas confondre la civilisation morale avec la civilisation matérielle et que des états de haute moralité ne sont pas du tout incompatibles avec des conditions de vie très primitives et un outillage très grossier, M. Ferrero a dit là-dessus récemment des choses très sensées.

La seconde est que, même dans un groupe humain où est compris et cultivé un idéal moral élevé, il faut compter avec le désaccord partiel des mœurs. L'homme est un être complexe et compartimenté, il est moral et civilisé en certains

points, immoral et sauvage en d'autres points. Certes les Grecs, de l'épopée homérique, sont des exemplaires d'une noble humanité et cependant, lorsqu'Achille a abattu Hector, il lui fait des incisions aux talons pour dégager les tendons, comme un boucher au quartier de bœuf qu'il veut accrocher à son étal; il l'attache ainsi à son char et lui fait faire le tour des murs d'Ilion. Chez les Gaulois nos ancêtres, les Druides avaient une doctrine élevée, mais les guerriers suspendaient autour de la porte de leur hutte les crânes des ennemis qu'ils avaient tués. Rien ne dit qu'ils ne les scalpaient pas. Voudrait-on juger de la pureté et de l'élévation de la doctrine chrétienne d'après les mœurs brutales des barons du dixième siècle, d'après les excès de l'inquisition espagnole ou d'après les mœurs licencieuses de beaucoup d'époques? N'oublions pas que Jeanne d'Arc était contemporaine du Quattrocento italien et sainte Thérèse de Rabelais.

Dans tout homme civilisé, il y a un sauvage qui peut se réveiller et dans tout sauvage il y a un être idéal qui peut se révéler. Il n'avait pas fallu plus de temps aux Pères Jésuites pour transformer les Indiens Guaranis en ces extraordinaires citoyens de l'Etat du Paraguay qu'il n'en a fallu aux docteurs du pangermanisme pour ravaler les guerriers germains au-dessous des Sioux et des Comanches.

Concluons que, du point de vue historique, la thèse de la persistance d'une même loi morale à toutes les époques de l'humanité est aussi soutenable que celle de l'évolution de cette loi morale et que, du point de vue de la fixité de l'espèce *homo sapiens*, la thèse de la fixité de la loi morale devient la plus vraisemblable. Ecoutons cette voix sortie des tombeaux de la VIe dynastie égyptienne dans le quatrième millénaire avant Jésus-Christ et qu'on croirait contemporaine. Savourons cette extraordinaire confession négative : « Me voici, j'arrive à toi, je t'apporte la justice, j'ai écarté toute faute, je n'ai pas commis d'iniquité envers les hommes..., je n'ai pas dit le mensonge au lieu de la vérité, je n'ai conscience d'aucune trahison..., je n'ai fait souffrir personne de la faim, je n'ai pas fait verser de larmes. » Reconnaissons dans ces accents de justice, de sympathie humaine et de pitié quelque chose d'éternel. Encore n'avons-nous point voulu faire appel à la tradition biblique.

Résumons-nous. Il y a une espèce humaine qui est fixée. Elle est caractérisée par l'anthropologie comme étant l'espèce

homo sapiens, c'est-à-dire l'espèce de l'homme moral. Si l'homme est moral, c'est par adaptation à une loi morale fournie par le milieu, à laquelle l'homme est forcé de s'adapter parce que le défaut d'équilibre interne entre son intelligence et son instinct le contraint de chercher une règle de conduite extérieure. D'ailleurs, l'adaptation de l'homme est imparfaite parce que son intelligence s'adapte plus facilement aux réalités intelligibles que sa volonté aux réalités morales. L'espèce s'est fixée dans cet état d'adaptation imparfaite à la loi morale. Cela explique les contradictions des mœurs, mais en même temps la fixité de l'idéal moral et, par voie de conséquence, de l'idéal de la justice. Voilà donc ouverte une voie dans laquelle, par la méthode positive, on peut retrouver les bases du droit naturel. Ces bases sont présociales, par cela même qu'elles ne s'appuient que sur l'espèce et parce que, alors même que l'espèce humaine serait sociable, elle serait toujours une espèce inorganisée avant d'être une société organisée. Ce sera donc un droit naturel à base d'invididualisme, mais d'un individualisme corrigé par la notion de l'espèce et par le pessimisme qui résulte de l'adaptation imparfaite de l'espèce à la loi morale. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur toutes les conséquences fécondes de l'introduction de la notion de l'espèce. Il est clair que toutes les grandes questions, celle de la famille, celle de la propriété, celle du pouvoir, devront être posées et examinées par rapport à l'espèce avant de l'être par rapport à la société organisée; la plupart des droits de l'homme auront sans doute leur racine dans les instincts de l'espèce, la plupart des pouvoirs sociaux aussi.

Pour le moment, contentons-nous d'avoir retrouvé, dans la notion de l'espèce humaine, le fondement du droit naturel éternel avec son idéal de liberté et de justice et de dire aux Allemands : « Vous aviez naufragé la barque d'Osiris, nous l'avons remise à flot. »

Maurice Hauriou,
Doyen de la Faculté de droit de Toulouse.

SILHOUETTES DE GUERRE

M. ROBERT LANSING[1]

Le plus important personnage des Etats-Unis, après le président Wilson, est certainement M. Robert Lansing, le secrétaire d'Etat. Il l'est d'abord par ses fonctions mêmes, car outre les attributions normales de sa charge, en vertu d'une loi entrée en vigueur le 19 janvier 1886, au cas de déposition, de mort, de démission ou d'incapacité du président et du vice-président, le secrétaire d'Etat et après lui les autres membres du cabinet, dans l'ordre de l'établissement de leurs départements respectifs, doivent remplir les fonctions de chef d'Etat jusqu'à ce que l'incapacité du président ait cessé, ou jusqu'à ce qu'un successeur lui ait été donné. Mais il est aussi le plus important personnage, parce que, après le président Wilson, il est la personnalité la plus marquante du cabinet des Etats-Unis[2].

Voir, dans le *Correspondant*, les « Silhouettes de guerre » des généraux Pershing (25 juin 1917), Bliss (10 août 1918), March (10 septembre 1918): de l'amiral Sims (25 juillet 1917), de MM. Daniels (10 juillet 1918), Baker (25 août 1918).

[2] On sait que l'administration des affaires de la République américaine est dirigée par neuf fonctionnaires principaux, ou chefs de départements, qui forment ce qu'on appelle le « Cabinet ». Ces fonctionnaires sont choisis par le président, mais, en principe ces choix doivent être confirmés par le Sénat. Chacun d'eux est à la tête d'un département séparé et agit sous l'autorité immédiate du président.

Ces neuf fonctionnaires sont : 1° le Secrétaire d'Etat ; 2° le Secrétaire de la Trésorie ; 3° le Secrétaire de la Guerre ; 4° le Secrétaire de la Marine ; 5° le Secrétaire de l'Intérieur ; 6° le Postmaster général (ministre des Postes) ; 7° l'Attorney général ; 8° le Secrétaire de l'Agriculture ; 9° le Secrétaire du Commerce. Depuis 1913, un dixième département a été créé, celui du Secrétaire du Travail (Secretary of Labour.)

Le secrétaire d'Etat actuel est un curieux mélange. C'est un homme d'Etat, dans la véritable acception du terme, ce en quoi il diffère de nombre de politiciens qu'on qualifie ainsi tout simplement parce que les hasards de la politique et les manœuvres électorales les ont amenés à gravir heureusement les échelons du pouvoir; c'est un juriste qui a acquis en matière de droit international une autorité reconnue de tous bien avant la guerre; c'est un auteur, un poète, un artiste de talent, un bibliophile distingué et un ardent sportsman.

Il va célébrer ces jours-ci le 54e anniversaire de sa naissance, étant né le 17 octobre 1864, à Watertown, dans l'Etat de New-York. Il appartient à une vieillle famille de New-York [1], dont la plupart des membres ont été hommes de loi. Son père, John Lansing, jouissait d'une grande réputation de juriste et était considéré comme un des principaux et des plus capables experts légaux de son Etat natal.

Le jeune Lansing fut mis par son père, pour faire ses études, à Amherst, dans le Massachusetts, au collège congrégationaliste [2] de cette ville, établissement d'importance considérable et très réputé pour le niveau élevé des études et les grandes facilités d'éducation qu'il offre aux élèves.

Lansing qui, dès son enfance, avait toujours manifesté un goût très vif pour les sports, fut bientôt un des premiers joueurs de football du collège et devint le capitaine du « Amherst Football Team ».

Il fit sous les maîtres excellents de Amherst College de bonnes études moyennes et, en 1886, il passait avec succès ses examens pour l'obtention du diplôme de « Bachelor of Arts » bachelier ès-lettres.

Suivant les traditions de sa famille, Robert Lansing se des-

[1] Deux de ses sœurs, les Misses Emma et Katherine Lansing, sont « nursing sisters » de la Croix-Rouge américaine en France et toutes deux ont été récemment mentionnées pour la bravoure dont elles ont fait preuve sous le feu.

[2] On appelle Congrégationalisme cette partie de l'Eglise protestante dont l'organisation est basée sur l'indépendance, dans le sens que chaque centre de fidèles ou « Congrégation » est gouverné localement et n'est responsable que vis-à-vis d'elle-même. C'est une des plus importantes des Eglises libres du Royaume-Uni et elle occupe une place d'égale importance parmi les Eglises protestantes non épiscopales des Etats-Unis. Le Congrégationalisme est avec l'Episcopalisme et le Presbytérianisme un des trois grands systèmes de gouvernement et d'organisation des Eglises protestantes. L'histoire du Congrégationalisme aux Etats-Unis est intimement liée avec l'émigration puritaine.

tinait à la profession d'avocat et, dès qu'il eut passé son examen de B. A., il commença ses études de droit. Trois ans plus tard, à l'âge de vingt-cinq ans, il était admis « to the Bar », inscrit au tableau des avocats, et entrait aussitôt comme membre dans la firme légale de son père, dont il devait faire partie jusqu'en 1907.

Dès ses tout premiers débuts et sous la direction paternelle, il se fit remarquer par sa lucidité, la clarté de son raisonnement et ses connaissances juridiques déjà fort étendues. Bientôt il fut élogieusement connu dans le monde judiciaire.

Mais c'est principalement au très heureux mariage qu'il fit peu d'années après son entrée dans la firme John Lansing qu'il dut de devenir un des premiers experts, une des plus hautes autorités de l'Amérique en droit international. Il y occupe probablement même la première place et est généralement considéré comme le plus grand, dans cette science, de tous les maîtres actuellement vivants, aux Etats-Unis et même dans tous les pays anglo-saxons. Il n'y avait pas encore quatre ans qu'il avait été admis au barreau qu'il épousait, en janvier 1890, Miss Eleanor Foster, la fille d'un homme d'Etat américain de grand mérite, et très réputé comme juriste en droit international, le général John W. Foster.

Le général Foster est aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans. Il a été secrétaire d'Etat dans le cabinet de Benjamin Harrison, républicain, président de la république de 1889 à 1893, entre les deux présidences démocrates de Grover Cleveland. Après avoir servi dans la guerre de la Sécession où il s'était distingué et était devenu général dans les armées de l'Union, le général Foster avait occupé des postes diplomatiques importants. Il avait été ministre des Etats-Unis en Russie, au Mexique, en Espagne, et s'était spécialisé dans les questions de droit international où il était devenu un maître. Il ne tarda pas à prendre son gendre sous sa puissante protection, et celui-ci, encouragé par ses conseils, guidé par son appui, marcha bientôt sur ses traces.

***

Depuis longtemps la question des pêcheries et de la chasse aux phoques dans la mer de Behring avait été un sujet de discussions assez vives entre le gouvernement britannique et celui des Etats-Unis. Mais ce n'avait été que sous le premier gouvernement du président Cleveland qu'elle avait pris le

caractère d'un différend sérieux. Lorsque la Russie avait conclu avec les Etats-Unis le traité d'avril 1824, relatif à la frontière nord de l'Orégon, il avait été stipulé que la conservation des phoques, autour de l'île de Prybilov, serait confiée au gouvernement russe. Après la cession par la Russie de l'Alaska aux Etats-Unis en 1867, cette industrie avait été remise à la North American Commercial Company. En 1886, quelques chasseurs canadiens formèrent une association pour la chasse des phoques au-delà de la limite territoriale des trois milles côtiers dans la mer de Behring, où la Grande-Bretagne jouissait de privilèges commerciaux concédés par la Russie en 1825.

Cette association avait à peine commencé à fonctionner que, dans le courant de cette même année 1886, les autorités américaines saisirent des navires canadiens chassant au-delà de la limite des eaux territoriales. Sur la protestation du gouvernement britannique, ces navires avaient d'ailleurs été relâchés, et les puissances maritimes avaient été invitées à prendre conjointement des mesures pour la conservation des phoques. Cette proposition semblait ne point devoir rencontrer d'opposition, quand les négociations furent rompues sur les objections du Canada, provoquées par le rapport défavorable du Comité des relations étrangères du Sénat américain, à propos du traité relatif aux pêcheries du nord-est.

Sur ces entrefaites, les républicains étaient revenus au pouvoir avec le président Harrison, et Blaine, qui fut alors le secrétaire d'Etat, abandonnant le principe de la coopération, faisait procéder à de nouvelles saisies de navires et cherchait à établir un droit de protection basé sur des considérations morales et légales. Dans ce but, il soutint que la chasse du phoque en mer, conduisant à la destruction de l'espèce, devait être considérée comme un acte *contra bonos mores* et qu'elle constituait en outre une violation de droits immémoriaux acquis de la Russie par les Etats-Unis lors de la cession de l'Alaska. Ce dernier argument était présenté sous diverses formes, l'une entre autres invoquant le principe de la *mare clausum*. La situation était devenue très tendue et les excitations des jingoes des deux côtés de l'Atlantique n'étaient pas de nature à faciliter la solution A vingt-six ans de distance et en face de l'union actuelle des deux grandes nations anglo-saxonnes, il est curieux de relire les violentes polémiques auxquelles ce différend avait donné lieu à cette époque qui n'est pourtant pas bien éloignée.

Enfin en 1892 la question de la mer de Behring fut soumise à un arbitrage entre la Grande-Bretage et les Etats-Unis. La conduite de l'affaire au point de vue du droit international fut confiée au général Foster. Il y avait trois ans que Robert Lansing avait épousé Miss Foster. Le général choisit son gendre comme « Associated Counsel » et lui confia le soin d'étudier et de présenter différents côtés importants de la question au double point de vue des précédents historiques et du droit international. La manière brillante dont Lansing s'acquitta de cette tâche difficile, l'étendue des connaissances dont il fit preuve, la précision de ses arguments, la clarté de ses expositions, toutes ces qualités que son beau-père se plut à faire ressortir, attirèrent si bien sur lui l'attention que sa réputation de maître en droit international fut désormais établie.

Quatre ans plus tard, il fut choisi par le gouvernement des Etats-Unis pour le représenter comme conseil dans la commission nommée pour régler la situation dans la mer de Behring, commission qui siégea en 1896-1897. Depuis cette époque, il ne s'est pas produit un cas international intéressant les Etats-Unis où Robert Lansing n'ait joué un rôle important. En outre, bien souvent, il a été consulté par le Département d'Etat, et il a été choisi également par des gouvernements étrangers comme conseil juridique.

Un nouveau différend grave éclata de nouveau, peu d'années après, entre l'Angleterre et les Etats-Unis à propos de l'Alaska. Les frontières entre cette possession américaine et le Canada avaient été délimitées dans des termes prêtant à la controverse par le traité anglo-russe de 1825. La question avait pris une importance particulière à la suite de la découverte de gisements d'or dans la vallée de la rivière Klondyke, parce que les approches des territoires aurifères par le canal de Lynn passaient sur un territoire revendiqué par les Etats-Unis comme leur appartenant. Ce fut M. Lansing que le gouvernement américain désigna comme solicitor devant le tribunal des frontières de l'Alaska. Il fut de même choisi comme conseil juridique devant le tribunal arbitral de la Haye, qui eut à décider en 1909-1910 sur la question, depuis longtemps en discussion, des pêcheries de la côte nord de l'Atlantique. Il fut encore l'agent des Etats-Unis dans l'arbitrage de 1912-1914 entre les prétentions américaines et britanniques, qui régla enfin définitivement la longue dispute entre les deux gouvernements à propos de la chasse des phoques.

***

Lors des élections de 1912, M. Woodrow Wilson avait dû une part considérable de son succès à l'influence dans le parti démocrate de M. William Jennings Bryan. « Nommé » pour président en 1896, à la suite de son discours à la Convention nationale démocrate contre l'étalon or, M. Bryan avait été battu par McKinley. Il avait encore été défait par McKinley aux élections présidentielles de 1900, et par M. Taft à celles de 1908. Malgré ces défaites successives. M. Bryan gardait de très nombreux partisans et avait une grande autorité dans une fraction très importante du parti démocrate, en particulier parmi les libre-échangistes et les partisans de la paix. En soutenant de tout son pouvoir, aux élections de 1912, la candidature de M. Wilson, il avait beaucoup contribué au triomphe du Président actuel.

Aussi, lorsque M. Wilson constitua sa première administration, pour reconnaître les services que lui avait rendus Bryan et l'appui qu'il avait reçu de ses partisans, le choisit-il comme secrétaire d'Etat. En même temps, M. John Bassett Moore, autre juriste américain réputé, était nommé conseiller au Département d'Etat. Mais M. Moore, bien que démocrate, avait des idées qui étaient souvent en désaccord avec celles de son chef, et il s'entendait médiocrement avec lui. Au bout de quelques mois, il donnait sa démission. Immédiatement, — ceci se passait le 20 mars 1914, — M. Robert Lansing lui succédait dans ses importantes fonctions. De son côté, M. Bryan avait, dès les premiers temps, différé sur bien des points avec la politique intérieure de M. Wilson. Ces divergences n'avaient fait que s'accentuer, et quelques semaines avant que n'éclatât la guerre, il se retirait du cabinet.

Le 23 juin 1914, Robert Lansing était choisi par le président pour succéder à M. Bryan comme secrétaire d'Etat. Par ses fonctions de conseiller au département d'Etat, il avait été en relations fréquentes avec les ambassadeurs étrangers. Ils avaient pu juger de sa valeur et plusieurs d'entre eux avaient eu l'occasion de manifester, en diverses circonstances, leur préférence pour traiter avec lui et éviter M. Bryan autant que possible. En fait, par degrés, pendant les trois mois qu'il avait passés comme conseiller, et avant d'être mis à la tête du département d'Etat, il en était devenu le véritable chef, et c'était déjà à lui que le Président s'adressait quand il voulait avoir un avis ou quand il cherchait un appui.

Sa nomination fut faite contrairement à la tradition que le titulaire d'un des postes les plus importants, sinon le plus important, du cabinet doit être un homme ayant une grande expérience politique, jouissant d'une influence considérable et ayant de préférence été membre du Sénat ou de la Chambre des représentants Dans le monde des politiciens, il était un inconnu. M. Wilson avait pour lui une vive sympathie, — il en avait peu au fond pour M. Bryan, — et la nomination de M. Lansing est probablement le seul choix strictement personnel du Président, le seul qui n'ait pas été dicté par des considérations purement politiques. Son influence se fit immédiatement sentir dans le monde officiel à Washington. Le ton fulgurant et parfois un peu comique de son prédécesseur disparut pour faire place à une dignité calme du meilleur effet. Les ambassadeurs étrangers ont été les premiers à le reconnaître et à le constater.

***

Il était à peine depuis quelques jours à la tête du Département d'Etat que la guerre éclatait. La situation aux Etats-Unis, qui a été si longtemps si mal jugée par une grande partie de l'opinion chez les Alliés, était extrêmement difficile et demandait à être traitée avec un tact extrême. Il nous sera peut-être permis de rappeler qu'il y avait alors, aux Etats-Unis, un grand mouvement d'opinion en faveur du maintien du pays en dehors de la guerre. Il suffira d'invoquer le témoignage du Président lui-même, parlant en personne, en mai 1916, au Washington Press Club, pour montrer combien ce sentiment était encore prononcé à cette époque. De là la nécessité d'amener progressivement l'opinion à un autre état d'esprit; de là ces notes nombreuses qui ont donné lieu à tant de commentaires que leurs auteurs regrettent certainement à l'heure actuelle. Ces notes sont remarquables, il faut les relire aujourd'hui pour en comprendre toute la valeur, toute la portée et le sens profond, pour bien se rendre compte de la pensée politique qui les a inspirées. La plupart émanent directement du Secrétaire d'Etat et d'autres ont été rédigées par lui sur les instructions personnelles du Président.

La première note de ce genre fut adressée le 28 décembre 1914 au gouvernement anglais, protestant contre les mesures prises par l'Angleterre et considérées à Washington comme portant atteinte aux droits du commerce neutre. Elle était conçue

en termes extrêmement modérés et amicaux. Le 4 février 1915, l'Allemagne faisait connaître son intention d'établir le blocus de la Grande-Bretagne et de couler les navires marchands par ses sous-marins. Le Département d'Etat y répondit dès le 10 du même mois par la note connue sous le nom de « strict accountability (responsabilité) note ». Elle était très ferme et très courtoise, et posait strictement la question sur des principes de droit international.

Le 16 mars, l'Allemagne reconnaissait le bien-fondé, au point de vue du droit, des principes invoqués par les Etats-Unis.

Le 28 avril, le steamer américain *Cushing* était bombardé et le 7 mai la *Lusitania* était coulée. Deux notes étaient, à la suite de cet acte, adressées à Berlin, la première le 13 mai, la seconde le 10 juin. Le 8 juillet, l'Allemagne répondait et, par une seconde note, s'engageait à protéger les navires américains. Le gouvernement des Etats-Unis, ne s'en tenant pas là, adressait le 21 juillet une autre note très ferme, qualifiant l'attitude de l'Allemagne de « deliberately unfriendly act » (acte délibérément inamical). Le 25 juillet et le 19 août, deux autres navires américains, le *Leelanaw* et l'*Arabic*, étaient coulés. Devant les nouvelles notes de Washington, l'Allemagne reconnaissait, le 5 octobre, la justesse des principes invoqués par les Etats-Unis.

Néanmoins, les mesures adoptées par le gouvernement britannique excitaient de vives protestations aux Etats-Unis. Les « Ordres en Conseil », en vertu desquels ces mesures avaient été prises, l'application du droit de recherche et, plus encore, l'établissement des « Listes noires » et les décisions de la Conférence économique de Paris avaient fait très mauvais effet. Le gouvernement américain, soucieux avec juste raison de tenir compte de l'opinion publique américaine, adressait le 5 novembre 1915 une note à la Grande-Bretagne, exposant avec fermeté ses raisons de protester.

Le 10 février 1916, le gouvernement allemand avertissait celui des Etats-Unis que désormais tout navire marchand armé serait traité comme belligérant. Le 24 mars, le *Sussex* était coulé. Le 18 avril, après une controverse sans résultat, Washington menaçait de rompre les relations avec l'Allemagne si la campagne des sous-marins n'était pas immédiatement modifiée. Le lendemain 19, cette décision était portée à la connaissance des deux Chambres du Congrès américain. Cette attitude énergique amenait l'Allemagne à céder condi-

tionnellement, le 4 mai, aux demandes américaines. Le gouvernement des Etats-Unis n'accepta pas cette formule, et, le 8 mai, rejetant les conditions de l'Allemagne, il déclarait par une nouvelle note que : « En semblables matières la responsabilité est une et non conjointe, absolue et non relative. » Néanmoins, une grande partie de la presse, des organes importants et peu suspects de pro-germanisme comme l'*Evening Post*, le *New-York Times*, la *Tribune*, etc., reprochaient au président Wilson et à son gouvernement « leur faiblesse vis-à-vis de la politique navale britannique ». Le 20 décembre le président Wilson demandait à tous les belligérants de déclarer en termes précis et définis leurs buts de guerre, et M. Lansing disait hautement que l'entrée des Etats-Unis dans la guerre était imminente.

Ceux qui, à loisir, — nous le répétons à dessein, — prendront la peine de relire les quelques documents qui viennent d'être résumés ainsi, dans les textes officiels, — et non dans les traductions et les comptes-rendus publiés à l'époque de leur apparition, traductions et compte-rendus, souvent mutilés avec un dédain complet de l'exactitude, qui en altérait singulièrement le sens, — verront avec quelle habileté, quel soin minutieux de toujours se tenir dans les limites strictes du droit international, le président Wilson et M. Lansing, son secrétaire d'Etat, ont, dès la première heure, mené cette campagne, dirigé l'opinion publique dans leur pays pour aboutir en définitive au but de leurs efforts : jeter dans la balance tout le poids de la puissance américaine et assurer ainsi le triomphe complet de l'Entente et l'écrasement des puissances centrales. Après et avec M. Wilson nul n'a joué dans cette longue préparation un rôle plus important, plus décisif, que Robert Lansing.

***

Un mot encore sur l'attitude du président et du secrétaire d'Etat dans la question de l'intervention en Russie, et dans la reconnaissance de la nation tchéco-slovaque ne sera pas peut-être hors de propos. Nous laissons délibérément de côté ici les tractations et les pourparlers relatifs à l'action du Japon et aux opérations de ses troupes en Sibérie. Ce sujet sera traité autre part. Nous nous bornerons pour le moment à dire que, dans ces négociations qui ont été longues et difficiles, M. Lansing a joué un rôle considérable et rendu des services signalés. Il a singulièrement contribué à la solution de pro-

blèmes qui, pendant de longs mois, avaient paralysé toute action effective... et efficace.

M. Wilson avait, ainsi qu'on le sait, offert depuis longtemps au gouvernement bolcheviste les bons offices des Etats-Unis ; même après le traité de Brest-Litovsk, il avait eu des illusions que n'avait pas partagées M. Lansing et que les événements sont venus dissiper. Pendant la dernière quinzaine de juillet et les premiers jours d'août derniers, le Secrétaire d'Etat avait été en communications télégraphiques fréquentes avec M. Poole, le consul général des Etats-Unis à Moscou. Un de ces télégrammes annonçait à M. Lansing que le 20 juillet Lénine avait répété à plusieurs reprises devant une réunion officielle des Soviets que l'état de guerre existait entre la République russe et les puissances alliées. Les représentants des Alliés s'étaient rendus au commissariat des Affaires étrangères demandant si la déclaration de Lénine devait être considérée comme une déclaration de guerre. M. Tchitcherine avait répondu qu'elle ne devait pas être prise ainsi, qu'un état de défense plutôt qu'un état de guerre était déclaré, et que le gouvernement désirait continuer à entretenir des relations avec l'Entente, comme il l'avait fait avec l'Allemagne dans des circonstances analogues. Les consuls avaient insisté pour qu'une déclaration publique fût faite par le gouvernement. M. Tchitcherine répliqua qu'il répondrait dans trois jours. Le 2 août il envoya sa réponse. On la connaît, inutile de la rappeler. Trois jours plus tard M. Poole faisait savoir au Département d'Etat que, dans l'après-midi du 5 août, une conférence avait eu lieu entre M. Tchitcherine lui-même, M. Poole et les consuls généraux de Suède et du Japon. Le commissaire russe avait annoncé que les missions militaires alliées ne seraient pas autorisées à partir comme il avait été promis, et que les personnes non militaires arrêtées étaient tenues comme otages pour l'existence des membres des Soviets en territoires occupés par les Alliés. Il refusait de donner aucune assurance pour leur sûreté, l'Angleterre et la France ayant attaqué Arkhangel sans déclaration de guerre. Le consul général américain prévint M. Tchitcherine que l'intimidation serait sans effet sur les Alliés et que les représailles du gouvernement soviet aurait pour résultat de faire tenir les membres de ce gouvernement comme personnellement responsables.

Le même jour, 5 août, M. Poole adressait à M. Lansing un second rapport annonçant l'arrestation des consuls généraux

de France et d'Angleterre (relâchés le lendemain matin sur les représentations du consul général de Suède). En présence de cette attitude, avec l'approbation du Secrétaire d'Etat, le consul général américain détruisait ses codes et ses notes d'archives et demandait au consul général de Suède de prendre sous sa protection les intérêts américains. L'appui donné par le Secrétaire du Département d'Etat à M. Poole fut vivement approuvé par l'opinion publique en Amérique, et dès le 15 août de nombreux journaux, tels que le *New-York Times*, le *Herald*, la *Tribune* demandaient au gouvernement la reconnaissance officielle des Tchéco-Slovaques dans l'intérêt bien compris de la politique en Orient.

Il y a déjà plusieurs mois, dans deux notes successives, M. Lansing avait, en termes très nets, reconnu la légitimité des aspirations à l'indépendance des peuples slaves faisant partie de l'Empire austro-hongrois. Dans une réunion tenue à Versailles le 3 juin dernier, les premiers ministres de Grande-Bretagne, de France et d'Italie, prenant texte de ces deux notes, avaient, d'un commun accord, fait les déclarations suivantes : « 1° La création d'un état polonais uni et indépendant, avec libre accès à la mer, constitue une des conditions d'une solide et juste paix, et du régime du droit en Europe ; 2° les gouvernements alliés ont noté avec plaisir la déclaration faite par le Secrétaire d'Etat du gouvernement des Etats-Unis et désirent s'y associer dans une expression de vive sympathie pour les aspirations nationales vers la liberté des peuples tchéco-slovaques et yougo-slaves. » Mais, depuis lors, les événements s'étaient précipités. L'échec de l'offensive allemande sur le front ouest, suivi bientôt des défaites successives qui forçaient l'ennemi à reculer définitivement, la lutte engagée en Russie entre les troupes tchéco-slovaques et les forces bolchevistes appuyées par les prisonniers allemands et magyars, et l'intervention des Alliés en Sibérie et dans la région mourmane avaient complètement modifié la situation.

Le 14 août dernier, le gouvernement britannique faisait une déclaration de haute importance : « En considération des efforts faits pour obtenir leur indépendance, la Grande-Bretagne, disait ce document, regarde les Tchéco-Slovaques comme une nation alliée et reconnaît l'unité des trois armées tchéco-slovaques comme une armée alliée et belligérante faisant la guerre contre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. » Le gouvernement britannique reconnaissait en même temps

le conseil national tchéco-slovaque comme l'organe suprême des intérêts nationaux. Comme d'autre part le président Wilson avait dit antérieurement que la destruction de la monarchie austro-hongroise n'était pas dans ses intentions, l'attitude du gouvernement des Etats-Unis en présence de cette déclaration solennelle de reconnaissance par la Grande-Bretagne de l'indépendance des Tchéco-Slovaques était très très importante et sa décision était impatiemment attendue par l'opinion américaine qui s'était manifestée dans le sens que nous venons d'indiquer plus haut.

Le 3 septembre, M. Lansing rendait publique une déclaration dans laquelle, avec sa lucidité ordinaire, se basant sur des considérations de droit, il reconnaissait l'existence juridique de la nation tchéco-slovaque.

Les peuples tchéco-slovaques, disait le Secrétaire du Département d'Etat, ayant pris les armes contre les empires allemand et austro-hongrois et ayant mis en campagne des armées organisées qui font la guerre contre ces empires sous des officiers de leur propre nationalité et conformément aux règles et usages des nations civilisées, et les Tchéco-Slovaques ayant, dans la poursuite de leurs buts d'indépendance dans la présente guerre, confié l'autorité politique suprême au Conseil national tchéco-slovaque, le gouvernement des Etats-Unis reconnaît l'existence d'un état de « belligérance » entre les Tchéco-Slovaques, ainsi organisés et les empires allemand et austro-hongrois.

Il reconnaît également le Conseil national tchéco-slovaque comme un gouvernement belligérant *de facto*, investi d'une autorité propre pour la conduite des affaires militaires et politiques des Tchéco-Slovaques.

Le gouvernement des Etats-Unis déclare en outre qu'il est prêt à entrer formellement en relations avec le gouvernement *de facto* ainsi reconnu dans le but de poursuivre la guerre contre l'ennemi commun, les empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.

Ce document, où se manifeste tout entier le juriste qu'est le Secrétaire d'Etat, soucieux avant tout de justifier au point de vue du droit international une décision aussi grave, a une importance capitale. Il implique formellement la dissolution de l'empire austro-hongrois tel qu'il existe actuellement. En reconnaissant en pareils termes l'existence d'une nation tchéco-slovaque indépendante, il s'interdit à lui-même de souscrire dans l'avenir, à la conclusion de la paix, à tout arrangement qui maintiendrait les Tchéco-Slovaques sous l'autorité de la monarchie.

Au moment où ceci est écrit les autres puissances belligérantes n'ont pas encore donné leur adhésion formelle aux

déclarations de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, bien que les gouvernements français et italien aient conclu des conventions militaires spéciales avec le Conseil national tchéco-slovaque relativement aux sections de l'armée tchéco-slovaque qui ont été constituées en France et en Italie.

***

On a généralement une idée imparfaite des très grands services rendus à la cause de l'Entente par l' « American Secret Service », le service des renseignements des Etats-Unis. Ce service relève en grande partie du Secrétaire d'Etat. M. Lansing a usé, avec une habileté consommée, des informations précieuses obtenues par cette voie. Au courant depuis de longs mois par ses agents secrets des agissements de l'ambassadeur allemand et de ses acolytes, ayant sur eux les renseignements les plus précis, les plus compromettants et les plus documentés, bien avant que le comte Bernstorff aît reçu ses passeports (3 février 1917), — bien avant même l'accentuation de la tension officielle entre l'Allemagne et les Etats-Unis, — il a feint de tout ignorer, il a gardé le silence et a choisi son heure pour rendre publiques les révélations sur le comte Bernstorff, sur von Papen et Luxburg.

On peut dire que le Secrétaire du Département d'Etat américain a été au courant de tout ce qui s'est passé aux Etats-Unis, de nature à intéressser les gouvernements de l'Entente depuis le début de la guerre. C'est lui qui, au mois de mars dernier, a communiqué aux autorités judiciaires françaises des documents qui ont amené l'arrestation de M. Caillaux, du sénateur Humbert, avec d'autres pièces de haute gravité, établissant entre autres choses que, bien avant qu'il fût en apparence question de la guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne, le Secrétaire d'Etat surveillait attentivement tout ce qui pouvait, de près ou de loin, nuire aux intérêts de l'Entente.

M. Lansing, a toujours été pro-allié, il a dès le commencement prévu l'entrée de l'Amérique dans la guerre et, le 20 décembre 1916, alors que le président Wilson demandait à tous les belligérants de définir clairement leurs buts de guerre, demande qui en Europe fut par certains bien mal comprise et bien mal interprétée, M. Lansing, déclarait que les Etats-Unis étaient « on the verge of war », à la veille de la guerre.

***

Physiquement, M. Lansing a l'apparence typique de l'homme de loi américain. La figure rasée, à l'exception d'une moustache aujourd'hui presque blanche, toujours parfaitement « groomed » (tenu), ses goûts de sport l'ont maintenu vigoureux et, à plus de cinquante ans, il est aussi robuste qu'un jeune homme. Le golf et la pêche sont, dans son âge mûr, ses sports favoris. Il aime les livres, les tableaux, la musique et la nature; et, pendant de longues années, la peinture a été un de ses passe-temps préférés.

Les fameuses notes qu'il adressait aux autres puissances, aussi bien à celles de l'Entente qu'aux puissances centrales, avant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, comme celles qu'il a adressées depuis avril 1917, demeureront naturellement des documents diplomatiques d'une importance capitale. Elles resteront aussi comme des modèles de clarté et de style. Il en écrit d'abord le brouillon dans une large écriture, les corrige ensuite, avant de les donner à son secrétaire, qui les copie à la machine. Il s'attache avec un soin minutieux à trouver exactement le mot propre, donnant à sa phrase le sens précis. C'est un puriste. Il se fait gloire de la manière dont il parle et écrit l'anglais, et il a fait une étude spéciale des œuvres de Chaucer pour se perfectionner dans la connaissance de la langue maternelle, qu'il possède littérairement comme peu d'Américains, on peut même dire comme peu d'Anglo-Saxons.

Le collège d'Amherst, où il a fait son éducation, et le Colgate College, de New-York, lui ont tous deux conféré le degré de L. L. D. (Doctor of Laws, docteur en droit). Il fait partie de plusieurs sociétés savantes. Il est membre de l' « American Political Science Association » de New-York, ainsi que de la « Bar Association » de son Etat. Il a été l'un des fondateurs de l' « American Society of International Law » qui a compté, parmi ses membres, tant de hautes autorités dans la science du droit des gens, au nombre desquels il faut citer, en première ligne, des hommes comme Elihu Root, feu Joseph Choate et tant d'autres [1].

[1] M. Elihu Root, a été Secrétaire de la Guerre dans le cabinet de McKinley, de 1899 à 1904, et à ce titre a joué un rôle important dans la campagne des Philippines, et Secrétaire d'Etat sous M. Roosevelt. Sénateur républicain, il a été membre de la Cour permanente d'arbitrage de la Haye. On peut même dire qu'il en est membre,

Lansing qui, avec son apparence souriante, est d'une force de volonté, d'un caractère résolu qu'un de ses intimes qualifiait dernièrement de « adamanting » (dur à briser comme le diamant) donne l'impression d'un homme qui n'est jamais chargé de travail, jamais occupé. Cela tient à ce que, toujours parfaitement maître de lui, agissant toujours avec méthode, il n'éprouve jamais la nécessité de se presser. D'abord facile, il parle franchement, tranquillement. Il « écoute » remarquablement. Pendant que son visiteur parle, même quand il s'agit des sujets les plus graves, Lansing, assis devant son bureau, s'amuse à dessiner des figures, des bonshommes sur une feuille de son sous-main. Aussitôt qu'il a fini son esquisse, il arrache la feuille et commence un autre dessin sur une autre page. Le visiteur, non prévenu, est souvent un peu décontenancé et croit qu'il n'est écouté que distraitement. Il n'en est rien. Soudain M. Lansing s'arrête un instant et lui pose une question précise qui prouve que, tandis que sa main agissait d'une manière automatique, son esprit attentif n'avait cessé de penser. L'action machinale de la main facilite chez lui la concentration de l'idée.

On a dit justement de Robert Lansing que « les Etats-Unis sont son client et qu'il sert ce client avec fidélité et avec zèle ». Sa connaissance approfondie du droit international, l'expérience qu'il a acquise au cours des missions que lui a confiées le gouvernement de son pays dans le règlement de tous les différends qui se sont produits entre lui et d'autres gouvernements depuis plus de vingt-cinq ans, font de lui, dans les circonstances actuelles, pour le président Wilson, un collaborateur inappréciable. « M. Lansing, écrivait de lui M. Henri Fromageot, a acquis au cours de sa carrière une expérience plus grande, plus étendue des questions d'arbitrage international, il a comparu plus fréquemment devant des Cours internationales d'arbitrage qu'aucun juriste vivant. »

puisque, par une amère ironie, cette Cour d'arbitrage est encore existante.

M. Joseph Hodges Choate, après avoir commencé sa réputation au barreau où il était devenu célèbre pour ses « cross-examinations » fut en 1871 membre du fameux « Comité des Soixante-dix » qui brisa le corrompu « Tweed Ring », pendant si longemps maître de la politique municipale de New-York. Président en 1894, de la Convention de l'Etat de New-York, il fut, en 1899, nommé par le président McKinley, ambassadeur des Etats-Unis à Londres. M. Whitelaw Reid lui succéda dans ce poste en 1905. En 1907, M. Joseph Choate avait représenté les Etats-Unis à la deuxième conférence de la paix à la Haye.

Nous avons dit plus haut que le Secrétaire d'Etat est auteur, poète et banquier. Il est l'auteur, en collaboration avec M. Gary M. Jones, d'un ouvrage sur l'origine, le développement et l'organisation du système de gouvernement des Etats-Unis, *Government Its Origine, Growth and Form in the United States*, qui fait autorité. Publié en 1902, ce livre est certainement un des plus complets, les plus clairs et les meilleurs qui aient été écrits sur la matière. C'est un manuel essentiel à quiconque veut faire une étude sérieuse de ce très intéressant sujet. Ses travaux sur le Droit international ne se comptent plus. Directeur associé de l'*American Journal of International Law*, il est, par cette situation, à la tête d'un des plus importants périodiques de Droit international publiés en langue anglaise.

Il se délasse de ces sujets un peu sévères en écrivant en vers charmants, — ceci n'est pas un compliment, ils sont réellement charmants et ce ne sont pas des vers d'amateur, — de petites compositions pleines de poésie et où abondent les pensées élevées. Enfin, ce juriste, ce poète, cet homme d'Etat est un financier de réelle valeur et il est vice-président de la banque de Watertown, dans sa ville natale. « Voilà, écrivait dernièrement en parlant de lui un journaliste américain, un juriste international qui s'en va à l'aventure, dans les bosquets du Mont Olympe, avec les feuilles de compte du budget d'une banque dans sa poche, un exemplaire de Blackstone [1] sous le bras et une oreille tendue aux sourds grondements de la guerre au-delà des mers. »

M. Lansing a une parfaite horreur de la publicité, et presque toujours il se refuse à l'interview. C'est une qualité que nous aimerions à voir plus répandue...

MILES.

[1] Allusion à l'ouvrage : *The Commentaries of the Laws of England*, par Sir William Blackstone. Membre du Parlement, professeur de Droit à Oxford, juge de la « Court of Common Pleas », Sir William Blackstone est célèbre comme commentateur des lois anglaises. Les quatre volumes de son livre dont le dernier tome parut en 1769, sont encore, malgré le temps, indispensables à tout homme de loi anglo-saxon, comme le premier ouvrage ayant donné de l'ensemble touffu, et confus, des lois de l'Angleterre, un exposé clair, écrit dans un style lisible, lucide. *The Commentaries* ont en outre servi de base, de modèle à l'ensemble des lois édictées en Amérique et dans les colonies britanniques.

LES TROIS VISAGES
DE LA FRANCE

France, ô belle contrée, ô terre généreuse...
(ANDRÉ CHÉNIER)

I

Par les vieilles cités et les bourgades neuves,
Avez-vous entendu chanter ces quatre fleuves?...
Divers, ils sont pourtant fraternels ; musicaux,
Ils ont de telle sorte assoupli les échos,
Qu'une seule chanson sort de leurs quatre bouches...
Deux d'entre eux sont plus doux et deux sont plus farouches,
Mais, grondant leur colère ou chantant leurs amours,
Un même esprit anime et soutient leurs discours,
Une voix qui s'efforce à devenir humaine
Et qui, parfois, montant jusqu'à notre domaine,
Vibre, respire et meurt aux lèvres d'un enfant,
Qui désormais, pour tout l'avenir triomphant,
S'appellera Ronsard, Musset ou Lamartine...

Fleuves, depuis les jours où ma main enfantine
Dessinait d'un crayon bleuâtre vos réseaux,
J'entends toujours en moi chanter vos douces eaux...
Je ne connaissais pas encor votre manière
De prendre et de rouler la plus belle lumière
Que la terre jamais ait vu glisser des cieux,
Mais mon cœur devançait le pouvoir de mes yeux.
Je n'avais pas encor vu la Loire qui ploie
Agrafer aux longs plis de sa robe de soie
Des châteaux travaillés ainsi que des bijoux;
Je n'avais pas encor vu le Rhône aux flancs roux

S'élancer vers la mer comme un taureau superbe,
Et sur son dos puissant, couvert de boue et d'herbe,
Devant le Cirque d'Arle au coucher du soleil
Secouer tout le sang de l'Occident vermeil ;
Je n'avais pas encor vu la Garonne rose,
Dans les soirs de Toulouse où se meurt toute prose,
Unir d'un long ruban murmurant et pâli
A celui de Jasmin le cœur de Goudouli ;
Je n'avais pas encor vu la Seine charmante
Enrouler autour de Paris ses bras d'amante
Où tremblent comme de magiques bracelets,
Le soir, de si mouvants et si vivants reflets ;
La Seine, route ouverte au milieu de la gloire,
Eau célèbre, où tous les rêves sont venus boire...
Pensais-je découvrir tant de splendeurs un jour?
J'étais comme l'enfant qui rêve de l'amour
Dont il ne peut encore imaginer la face,
Mais, penché sur la carte où se réduit l'espace,
Déjà je pressentais, je pensais, je savais,
Que, le sort me fût-il inclément ou mauvais,
Et quoi que l'avenir me gardât de souffrance,
Je serais bien forcé d'aimer, fleuves de France,
Vos rives, votre élan, votre dessin sacré,
Car vous êtes, au cœur du pays adoré,
Les chemins primitifs, immortels, nécessaires,
Par où, pour soulager les humaines misères,
Jetant au monde en pleurs leur âme en flots pressés,
La Liberté, la Gloire et l'Amour sont passés...

Fleuves, essentiel soutien du paysage,
Vous êtes les grands traits de ce divin visage
Qu'il s'agit aujourd'hui de peindre à l'univers ;
Mais je veux dire aussi les coteaux, où, très verts
Devant la mer très bleue et sur le roc très rouge,
Musiciens émus sitôt qu'un souffle bouge,
Comme si leur raison sur terre d'exister
Etait de s'ajouter aux oiseaux pour chanter,
Les grands pins de Provence écoutent et redisent
Les chants italiens que leur portent les brises ;
Je veux dire les rocs en feu du Languedoc,
Les labours de la Beauce où s'enfonce le soc,
Heureux de travailler pour les moissons prochaines,
La Bretagne aux ajoncs, aux landes, aux grands chênes,

Jetant vers l'Océan qui rage, bave et mord,
Ses récifs convulsés qui hurlent à la mort...
Ah ! comment, dans le cadre étroit d'un seul poème,
France, faire tenir de toi tout ce qu'on aime,
La Gascogne chantante et la Lorraine en pleurs,
L'Alsace qui frémit à voir nos trois couleurs
Parfois se combiner au ciel crépusculaire,
L'Auvergne en granit sombre et la Touraine claire,
La Normandie avec ses grands bœufs doux et lents,
La Champagne, ses vins mousseux et pétillants,
Et cette Flandre, hélas ! et cette Picardie,
Qui, dès l'heure où d'une âme aux forfaits enhardie
Le Barbare a franchi la frontière du Droit,
Attendant la Justice, ont souffert sans effroi...
Droit, Liberté, Justice, immortelles victimes,
Lorsque tout croule et meurt, vous vivez sur les cimes ;
Car les grands monts, gardiens des pures vérités,
Voient les astres peupler les nuits des grands étés ;
De neige et d'héroïsme à jamais couronnées,
Voici, barrant l'horizon bleu, les Pyrénées,
Les Alpes, qui, debout sous leur blancheur de lin,
Verront toujours mourir Laurence et Jocelyn,
Les monts d'Auvergne que tourmente encor la rage
Des volcans furieux qui bavaient leur orage,
Armature solide où s'arc-boute le sol,
Trépied sacré d'où la pensée a pris son vol,
Monts de France, gardiens de sa plus vieille histoire,
Nobles lions, dressés au seuil du territoire...

II

Or voilà ce que voient les yeux, mais au-delà
Empruntant au pays visible son éclat,
Mais le modifiant d'une telle manière
Que l'esprit immortel naisse de la lumière,
Faisant des chants avec des brises, arrangeant
Des tableaux où, qu'il soit levant, qu'il soit couchant,
Le Soleil jamais las éclaire ce qu'il aime,
Un pays idéal subsiste par lui-même...

Je ne l'ai pas connu tout d'abord ; — aujourd'hui
Je le vois plus réel que le rayon qui luit,
Plus musical que l'eau, plus ferme que la terre;

Je le vois, prolongeant au lointain son mystère,
Elevant vers le ciel les plus bleus des coteaux,
Où l'on croit deviner je ne sais quels châteaux;
Je le vois qui sort de la brume et se dessine;
Un fleuve noble et pur s'y nomme Jean Racine,
Un mont Victor Hugo, un jardin du Bellay;
Pays des grands esprits, dont l'idée est le blé,
Pays des horizons qu'emplit le vol des strophes
Et qu'éclairent ces astres d'or, les philosophes...
Des voix montent ainsi qu'un remous de forêts;
Jamais le vent marin dans le mur des cyprès,
Dans le réseau des pins, dans la masse des ormes,
Dans les sombres sapins ou les chênes énormes,
N'a parlé d'un accent si haut et si vibrant...
Tribuns grondants dressés en face du tyran,
Mirabeau déchaîné comme un mistral farouche,
Danton rude avec de l'audace plein la bouche,
Lamartine agitant le frisson d'un drapeau,
Orateurs faisant une troupe d'un troupeau,
Prêtres qui menaciez des divines colères
Les rois ou souleviez les âmes populaires,
Bossuet, Lamennais, Lacordaire, ô vous tous
Dont la voix est entrée au plus profond de nous,
Comment nous délivrer de vos phrases sublimes?
Et comment avancer le long de ces abîmes
Qui s'ouvrent brusquement sous nos pas effrayés,
Comment nous avancer, tâtonnants, inquiets,
En proie au vent glacé qui sort du fond des tombes,
Sur les étroits chemins escarpés qui surplombent
Le gouffre de Pascal et celui de Rousseau,
Où roule, trouble et rauque, un farouche ruisseau,
Qui s'étale parfois et reflète, rapide,
L'étrange enchantement du ciel le plus limpide?...

Mais il est des chemins plus sûrs ; — à l'horizon
Voici la grande route où marche la Raison
Avec Descartes, avec Molière, avec Voltaire,
Et voici le sentier plus rude et plus austère
Qui monte, tortueux, vers les temples sereins
D'où la pure science a banni les chagrins...
Laplace y voit la terre avant qu'elle soit née ;
Arago la contemple et la voit entraînée
Dans la grande lumière où baigne l'univers ;

Cuvier voit s'élancer du fond brûlant des mers
L'énorme éclosion des formes primitives,
Et, penchant à son tour des lentilles pensives
Sur le liquide où vit l'infiniment petit,
Pasteur, comme jadis Pascal le pressentit,
Dans le corps d'un ciron voit des cirons encore...
Ainsi, le front nimbé d'une lueur d'aurore,
Philosophes, savants, peintres, musiciens,
Epris de l'avenir ou des maîtres anciens,
Berlioz ou Corot, Flaubert, Mistral ou Taine,
Sacrifiant leur vie à la pensée hautaine,
Au grand souffle du ciel ouvrent leur cœur vivant,
Comme des arbres qui, dociles sous le vent,
Chantent, en sachant bien que le vent les dénude,
Mais qu'ils laissent tomber de l'or sur le sol rude...

III

Ah ! bien qu'il soit divin, ce pays de l'Esprit
Où la Science auprès de la Beauté sourit,
Il faut que, poursuivant plus loin notre voyage,
Nous voyions s'avancer un nouveau paysage,
Où se tiennent debout les héros et les saints...
Les saints et les héros, innombrables essaims
D'âmes, de qui toujours la France fut la ruche ;
L'un partage sa cape et l'autre ouvre sa huche,
L'un fait courber la tête au plus farouche roi,
L'autre, alors que tout cède et fuit devant l'effroi
Du Barbare qui va faisant le sol aride,
Arrête le cheval du vainqueur par la bride ;
Celle-ci, quand tout dort, se réveille et, sans bruit,
Sur sa douce cité veille pendant la nuit ;
Celui-ci dans ses mains prend sa tête sanglante,
Celui-ci, roi pour qui la justice est trop lente,
S'asseoit au pied d'un chêne afin d'écouter mieux
Les pauvres, les enfants, les veuves et les vieux ;
Ceux-là, grisés d'espoir, de foi, de poésie,
Partent pour délivrer aux rives de l'Asie
Le tombeau prisonnier par-delà les flots bleus ;
Celui-ci, dans le fond des faubourgs populeux,
Va ramasser l'enfant qu'abandonne sa mère
Et rachète l'esclave au creux de sa galère...
Celle-ci voit saigner un cœur, celle-ci voit

Une dame au fond d'une grotte, entend sa voix
Et fait jaillir, docile, en écorchant la terre,
Une eau qui naît et meurt au plus profond mystère...
Ainsi toujours, entre le ciel et ce pays,
Par une échelle d'or nos regards éblouis
Voient descendre et monter des âmes éclatantes,
Et, dès que le ciel a des choses importantes
A faire, dont il veut assurer le succès,
Il trouve naturel d'en charger les Français...

Gesta Dei... L'on scie et l'on taille la pierre ;
Des murs aériens montent dans la lumière ;
La colonne est un tronc, l'église une forêt ;
La rosace est un œil dans lequel transparaît
La divine pensée où le monde s'aimante ;
Le clocher, dirigeant son aiguille charmante
Vers le ciel, comme un doigt qui marque le chemin,
Montre à l'homme aujourd'hui ce qui l'attend demain ;
Chartres, Beauvais, Paris, Reims et Strasbourg écoutent
Les carillons joyeux appeler sur les routes
Les nobles, les bourgeois, les paysans, les clercs ;
Gesta Dei... Voici les nefs sur les flots clairs...
D'Aigues-Mortes la flotte cingle vers Venise
Et de Venise vers Byzance, où s'éternise
La double majesté des Grecs et des Latins,
Et puis vers des pays de plus en plus lointains
Les oriflammes blancs avec un grand bruit d'ailes
S'envolent au-devant du choc des infidèles...
Gesta Dei... Alors qu'une grande pitié
Etreint le beau royaume où meurt toute amitié,
Alors que les meilleurs trahissent, une fille
Se lève, abandonnant sa laine et son aiguille,
Prend la lance, monte à cheval, va droit au roi
Et poursuit l'étranger qui fuit en désarroi...
Gesta Dei... Les serfs ont relevé la tête ;
Le paysan n'est plus cette farouche bête
Que La Bruyère a vu jadis grattant le sol ;
La Liberté s'émeut et vole et, dans son vol,
Elle effleure le front de tout homme qui pense,
Et la France à présent a cette récompense
De voir, sitôt qu'ils ont la peur d'être opprimés,
Vers elle se tourner les peuples alarmés...

Ils nous disent : « Pays de la Chevalerie,
Entendez l'innocent qu'on égorge et qui crie »,
Et dans l'ombre à ces cris nous sentons des héros
Invisibles qui font d'invisibles fourreaux
Jaillir le jeune éclat des antiques épées ;
Un cri suffit, et l'on entend les épopées
Rouler comme un torrent au profond du passé ;
Ce passé n'est pas mort, il n'était qu'effacé
Sous la poussière au jour le jour des habitudes,
Des petits intérêts, des austères études,
Mais qu'un jour, un jour d'août par exemple, un grand jour
D'été, lorsque tout flambe au soleil roux et lourd,
Un clairon déchirant s'exalte au cœur des villes,
Tout à coup, dominant les discordes civiles,
Comme au-dessus des flots s'élèvent les récifs,
Apparaissent, casqués, des chevaliers pensifs ;
C'est Vercingétorix et sa moustache blonde,
C'est Arthur rassemblant ceux de la Table Ronde,
C'est Olivier et c'est Roland qui gonfle encor
Pour un suprême appel l'ivoire de son cor,
C'est Duguesclin qui court sus à l'Anglais, c'est Jeanne,
C'est La Hire ou Dunois, barons ou paysanne.
Et c'est le roi François qui chasse à l'Espagnol
Ou bien le roi Henri dont on peut suivre au vol
Le panache héroïque au cœur de la bataille ;
C'est Condé, qui, rapide et vif, court, fonce et taille,
C'est Turenne pensif, c'est Villars, jamais las,
C'est Vauvenargues, c'est le chevalier d'Assas,
Et c'est, plus beaux que tous, étant plus misérables,
Ceux qui, rudes pour eux et pour tous secourables,
Sans pain et sans souliers, affamés et chantants,
De Paris à Moscou trouvaient encor le temps,
Tout en contant fleurette à la brune ou la blonde,
De jeter en passant des libertés au monde...
Et voici les derniers, France, — derniers venus,
Anonymes, perdus dans la foule, inconnus,
Mais les premiers devant celui qui voit les âmes ;
Les voici, dérobant leurs yeux brûlants de flammes
Sous le casque terni qui n'a plus sous le feu
La consolation de scintiller un peu
Et d'agiter à son sommet quelque panache ;
Les voici sous l'averse froide, sous la hache
Des mitrailles qui vont besognant dans le tas ;

Les voici, rédigeant, paisibles, des « états »
Ou des ordres parmi le formidable orage
Des canons furieux qui vomissent leur rage ;
Les voici dans la boue et l'eau jusqu'aux genoux
Qui pensent : « Que fait-on à cette heure chez nous? »
Et qui revoient le feu paisible au fond de l'âtre ;
Les voici qui, dans l'ombre imprécise et bleuâtre,
Ravalent une larme alors qu'on n'y voit rien
Et qui, l'instant d'après, d'un ton faubourien
Lancent un mot gaillard qui monte jusqu'aux astres ;
Les voici, prédisant on ne sait quels désastres,
Mâchonnant, ronchonnant, bougonnant, et soudain
Narguant d'un seul éclat de rire le Destin,
Et, quand il faut purger la colline ou la plaine,
Au devant de la mort courant à perdre haleine ;
Les voici, qui, d'un cœur différent et pareil,
Ainsi que des rayons nés du même soleil,
Répandent sur la terre une telle lumière
Que la terre à jamais restera prisonnière
Du réseau radieux tissé par ces héros ;
Les voici tous, troupiers qui seraient généraux
Si le cœur suffisait à conférer des grades ;
Officiers ou soldats les voici, camarades,
Devant l'Europe, devant Dieu, devant la mort,
Très calmes, et portant, sans montrer leur effort,
Avec une stoïque et sainte indifférence,
Cette charge écrasante et légère, — la FRANCE...

Emile RIPERT.

LE CONGRÈS DE VIENNE

ET LA POLICE AUTRICHIENNE

(1814-1815)

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION [1]

Depuis un siècle, le congrès de Vienne a suscité bien des jugements contradictoires. Les fêtes mêmes qui avaient donné aux contemporains une si vive impression de magnificence, de variété, d'ingéniosité [2] n'ont point toujours trouvé grâce aux yeux d'une postérité plus exigeante et plus raffinée, sinon plus austère. Quant aux décisions politiques, tour à tour célébrées comme le chef-d'œuvre du système d'équilibre et le gage de la paix européenne, honnies comme le triomphe de la force et de l'égoïsme sur le droit, comme la méconnaissance des aspirations nationales, la guerre actuelle semble bien en avoir consacré le discrédit. Quand un jeune député s'écriait naguères, aux applaudissements de ses collègues : « Le temps des Talleyrand et des Metternich est passé [3] », ce n'était point là une épigramme qu'il cherchait à décocher contre les défectuosités présentes de notre diplomatie : au Palais-Bourbon, comme devant les foules de toute condition, un orateur averti se garde soigneusement de l'ironie. Ce que ce parlementaire voulait dire, c'est que le sentiment public aujourd'hui n'admettrait point la reprise des marchandages

[1] *Les Dessous du congrès de Vienne*, d'après les documents originaux des archives du ministère de l'intérieur à Vienne, par le commandant M.-H. Weil. — 2 vol. in-8° de xxiv-870 et 782 pages (Payot).

[2] Sur ces fêtes, le témoignage le plus complet comme le plus amusant demeure le vieux livre du comte de la Garde-Chambonas, *Souvenirs du congrès de Vienne*. Une réédition en a été donnée en 1904 par le comte Fleury, avec une introduction biographique et des notes (xv-461 pages in-8° ; Emile-Paul).

[3] Séance du 20 novembre 1917.

de territoires, des transferts de souveraineté, des trocs d'« âmes », comme on disait alors, qui, opérés sans l'aveu et souvent contre le gré des intéressés, ont longtemps passé pour un prodige d'habileté, presque pour un idéal de transaction diplomatique.

Des historiens éminents, comme le duc Albert de Broglie et Albert Sorel, ont justement vanté le mélange de dextérité et d'assurance qui permit à Talleyrand, accueilli d'abord comme un paria, comme le représentant d'une nation terrassée et d'une monarchie incertaine de l'avenir, de s'insinuer en arbitre des différends qui divisaient les vainqueurs. Cela fût sans doute un service insigne rendu non seulement à la Restauration, mais à la France, par un roué qui était patriote à sa manière, et à qui l'amour du pays natal tenait lieu d'autres vertus. Quant à l'usage que fit Talleyrand de l'influence ainsi reconquise, il est manifeste aujourd'hui que, pour complaire aux préjugés dynastiques et traditionnalistes de Louis XVIII, pour obéir à ses propres préférences, à ses sympathies autrichiennes, il compromit gravement l'avenir : consommer le sacrifice de la nationalité polonaise, c'était perpétuer un douloureux scandale, un dangereux précédent ; installer la Prusse sur le Rhin, c'était non seulement nous ménager le plus inquiétant des voisinages, mais suggérer à cette puissance l'inévitable et irrésistible tentation de souder sa récente acquisition à ses anciennes possessions héréditaires : en regard de tels périls, le maintien du roi de Saxe à Dresde, le détrônement de Murat à Naples, le renforcement de la domination autrichienne en Galicie étaient pour nous de contestables avantages. L'asservissement direct ou déguisé de la péninsule italienne aux Habsbourg, en même temps qu'un outrage à l'équité et un élément de perturbation, constituait un affront pour la France qui, à défaut d'indépendance politique, avait assuré aux Italiens une relative autonomie et la jouissance de nos libertés civiles.

Pour néfaste et caduque que se manifeste à présent l'œuvre élaborée à Vienne [1], le congrès n'en demeure pas moins un événement historique d'une importance considérable. De plus, jamais auparavant les conférences diplomatiques ne s'étaient doublées d'une si imposante et si persistante affluence de souverains, de princes, de notabilités princières, militaires,

[1] Je me permets de rappeler qu'à l'occasion du centenaire du congrès, j'ai traité ici plus en détail des décisions politiques intervenues à Vienne (*Correspondant* du 10 mars 1915).

mondaines même ; les fêtes de Vienne éclipsèrent, par la prolongation de la durée comme par le nombre des assistants, les mémorables « entrevues » des âges précédents, telles que le Camp du Drap d'or, l'île de la Conférence, la rencontre de Catherine et de Joseph II ; l'équivalent ne s'en est point retrouvé dans les congrès postérieurement réunis au dix-neuvième siècle, pas plus à Vérone qu'à Paris ou à Berlin, ni dans ces « expositions universelles » où même sous un régime autocratique, même en 1867, les divertissements les plus somptueux n'ont jamais été exempts d'un certain caractère de vulgarité. Pour sujettes à caution que soient les prophéties de cette sorte, on peut prédire que le vingtième siècle ne verra pas davantage se reproduire les futiles et raffinées élégances de Vienne : si, comme il faut l'espérer, la Société des Nations parvient à tenir ses assises, l'aspect en sera austère, nettement démocratique, un tantinet piétiste, avec les allures d'un « colloque », sinon d'un concile. Tandis que, pour Metternich et ses émules, le suprême bon ton était de paraître donner le pas aux divertissements sur les affaires, les diplomates et les gouvernants des temps nouveaux (sans que le diable sans doute y perde grand chose) marqueront en leurs réunions le souci exclusif des intérêts politiques, économiques, doctrinaux ; officiellement, la bagatelle en sera bannie. Ces entretiens internationaux de l'avenir, selon toute probabilité, ressembleront beaucoup moins au congrès de Vienne qu'aux conférences de la Haye, inspireront plutôt l'éloquence des sociologues que la verve des chroniqueurs.

Le caractère exceptionnel, unique du congrès de Vienne doit donc porter notre curiosité à recueillir tous les témoignages relatifs à cette mémorable assemblée. Voici, en deux gros volumes, l'analyse ou la reproduction intégrale de près de trois mille pièces, empruntées aux archives secrètes de la police autrichienne. Elles ont été recueillies sur place, dans la période immédiatement antérieure à la guerre, par M. le commandant Weil, qui en a opéré le tri, l'analyse, au besoin la traduction, et y a joint de fort utiles notes biographiques [1]. Sur l'origine de ces documents, le crédit qu'il convient de leur attribuer, les renseignements qu'ils ajoutent à l'histoire

[1] Pendant que se préparait l'impression du livre du commandant Weil, un recueil plus complet, mais moins accessible aux lecteurs français, a été publié par le docteur Auguste Fournier, qui, en dépit de la consonance de son nom, est sujet autrichien et ancien directeur des Archives du ministère de l'intérieur à Vienne.

ou à la chronique du congrès, on aimera peut-être à trouver ici quelques détails.

***

La monarchie habsbourgeoise a longtemps été réputée pour la diligence, l'habileté et la discrétion de sa police, agissant dans l'ombre, prévenant plutôt que de frapper, enveloppant de formes courtoises, presque bienveillantes, la signification de l'arrêté d'expulsion qui, dans le latin macaronique de la chancellerie aulique, s'intitulait *consilium abeundi.* Ceci doit s'entendre exclusivement du passé, et dans le passé même, de la surveillance exercée à Vienne sur les personnages de marque, étrangers ou indigènes : car dans les provinces, dans celles surtout où le sentiment populaire répugnait au joug autrichien, la police ne reculait devant aucune brutalité, aucune infamie, pour river les chaînes des malheureux annexés ; tortures morales et même matérielles, falsification de pièces judiciaires, témoins intimidés ou subornés, escamotage effronté des garanties judiciaires, le même appareil de répression qui nous scandalisait naguères en Bosnie, en Croatie ou en Bohême florissait après 1815 en Lombardie, comme en témoigne le martyrologe du *Risorgimento.* Mais dans la capitale, le « camouflage » était assez perfectionné pour qu'un mondain superficiel comme La Garde pût vanter de bonne foi le caractère paternel de l'autocratie autrichienne, pour qu'un diplomate infatué et naïf comme Dalberg se laissât persuader *par un espion* qu'il n'y avait point à Vienne de police secrète.

Non seulement la police secrète existait, mais elle avait été créée par Joseph II, l'empereur faux bonhomme qui, sous un masque de philosophe à la Marc Aurèle, déguisait des tendances à la tyrannie tâtillonne, à la mégalomanie agressive, aux vexations religieuses. L'institution avait été développée par l'empereur François, moins pour des motifs politiques que parce que cet honnête et médiocre souverain se désennuyait à lire ou à écouter les racontars dont la collection quotidienne lui était soigneusement soumise. Le chef ou « président » de la *Polizei Hofstelle* avait rang de ministre.

A l'époque du congrès, ce poste était occupé par un ancien officier de cuirassiers passé dans le service civil à la suite d'un accident d'équitation. Doté en outre des titres de chambellan et de conseiller intime, très répandu dans les cercles aristocratiques, le baron Hager devait être inféodé à la coterie qui

avait combattu l'accession de Metternich au pouvoir et que les récents succès de la politique autrichienne n'avaient point désarmée. Le lecteur a l'impression que ses agents obéissent à une consigne ou flattent la rancune du chef quand ils insistent à tout propos, et non sans une certaine audace, sur les légèretés du premier ministre, sur son amour des futilités, sur ses impertinences à l'égard des souverains, sur la probabilité de son remplacement par son prédécesseur Stadion ou par Wessenberg ; un informateur va jusqu'à prêter à Metternich le regret fort invraisemblable de s'être employé à détrôner Napoléon; un autre soutient sérieusement que la situation de l'empire autrichien est, à la fin de 1814, plus inquiétante qu'en 1809. Au lieu de supprimer ces billevesées ou d'en semoncer les auteurs, Hager les plaçait sans commentaire, sans protestation aussi, sous les yeux de l'empereur François, qui lui non plus ne disait mot, mais qui pendant vingt ans encore, jusqu'à son heure dernière, allait maintenir sa confiance à Metternich en dépit de toutes les intrigues de cour et de police.

Dès que le congrès fut annoncé, dès surtout qu'il fut certain que souverains et princes y viendraient en foule, Hager se préoccupa de renforcer son personnel. Il incitait le directeur de la police de Vienne, non seulement à styler ses meilleurs « agents et confidents », mais à recruter de nouveaux collaborateurs, « pris parmi les commerçants, les notables, même parmi les nobles et les officiers qui vous sembleraient aptes » ; un autre document signalait les principales maisons juives comme capables de fournir d'excellents indicateurs. Comme un certain nombre des hôtes les plus marquants étaient logés au palais impérial de la Burg, où la police n'avait point officiellement accès, on chercha à y introduire des affidés travestis en gens de service; c'était compter sans la répulsion du personnel de la maison impériale, qui mit ces intrus en quarantaine ; et Hager n'hésita point à réclamer ouvertement l'intervention du grand-maître des cérémonies, prince de Trautmansdorff, pour obtenir des renseignements quotidiens sur les faits et gestes du tsar Alexandre et des autres souverains. Quant aux seigneurs de moindre importance, comme la seule perspective du congrès avait rendu la vie affreusement chère à Vienne, on se proposait cyniquement de spéculer sur leur détresse pour leur soutirer des révélations. Descendant plus bas encore, les agents de Hager achetèrent les confidences d'une femme russe de condition

modeste, qu'Alexandre avait amenée à Vienne : mais la police en fut ici pour ses frais, car, par malice ou dans un accès de sincérité, la dame déclara que la politique était bannie de ses entretiens avec le tsar.

Tout cet appareil de surveillance et de délation chargea en somme assez légèrement le budget autrichien, puisque les dépenses de police secrète n'atteignirent point soixante mille florins pour chacune des deux années 1814 et 1815. Beaucoup d'agents étaient de pauvres hères, que satisfaisait une médiocre rémunération ; beaucoup d'autres au contraire (et c'est là un trait typique, permanent du caractère austro-allemand), beaucoup étaient des volontaires, personnages de haute situation et de bonne compagnie, qui servaient la police pour « l'honneur », si l'on peut ainsi parler sans antiphrase, et qui pour tout salaire demandaient qu'on respectât leur incognito ; ainsi ce grand seigneur qui, relatant tout au long une conversation confidentielle avec le diplomate russe Anstett, protestait en terminant : « Je considère comme un devoir sacré de patriote et de citoyen d'observer de près ses faits et gestes. » C'est le jargon et la mentalité de nos jacobins de 1793, j'entends ceux de basse extraction et de sentiments ignobles. Mais la police a toujours été environnée de prestige en Autriche, comme la race germanique a toujours manifesté une naturelle propension à l'espionnage.

En dehors des confidences orales achetées ou surprises, la police cherchait à se procurer les lettres, vraisemblablement plus spontanées, plus sincères, reçues ou expédiées par les étrangers illustres ou notables. Bien entendu, le cabinet noir ouvrait celles qui étaient confiées à la poste : mais tous les personnages de quelque importance étaient sur leurs gardes, ne recouraient à cet intermédiaire que pour des messages insignifiants, prévenaient même leurs correspondants, témoin cette recommandation ironique de Jomini à son frère : « N'écris que ce que tu voudras faire mettre dans les gazettes ! » Il fallait donc user des grands moyens, détrousser ou corrompre les courriers diplomatiques, forcer les portefeuilles, fracturer les bureaux, sauf (et c'est là l'enfance de l'art) à remettre soigneusement en place les documents interceptés et copiés. C'est ainsi que, pour le pur amusement de l'empereur François (car ici il n'y avait même pas l'excuse d'un intérêt politique), les hommes de Hager interceptaient chez Tchernitcheff un billet doux adressé par Alexandre à une belle de Francfort, et, par un tour de prestidigitateur, fai-

saient réapparaître le précieux billet pendant que le général manifestait son dépit à la russe, en rossant son valet de chambre. Les papiers du Suisse Jomini, passé du service de Napoléon à celui d'Alexandre et principal conseiller stratégique du tsar, étaient une proie bien autrement alléchante ; aussi le directeur officiel de la police de Vienne (dont les fonctions correspondaient approximativement à celles de notre préfet de police) écrivait sans vergogne à son chef Hager : « Jomini va mieux, mais ne sort pas encore. On fouillera ses tiroirs et ses cartons dès qu'il sera dehors. » C'était d'ailleurs présomption pure, car le Suisse, expert en fait de trahison, prenait ses précautions, et trois mois plus tard il fallait piteusement confesser : « Il est absolument impossible de fouiller les papiers de Jomini sur place ou de les emporter même momentanément. »

Il va de soi que les renseignements ainsi récoltés sont de valeur très inégale un point de vue historique. Les informateurs de profession, fournissant à date fixe une « copie » qui est leur gagne-pain, y entassent soit des racontars plus ou moins suspects, soit des potins de salon ou d'antichambre, soit, en cas d'extrême disette, des allégations purement imaginaires : sans que le départ puisse le plus souvent se faire exactement, le mieux est de toujours se méfier de leurs rapports, à moins d'en avoir par ailleurs la confirmation. Les amateurs doivent inspirer plus de confiance, encore qu'il faille se tenir en garde contre leur vanité, leurs prétentions, leurs antipathies personnelles, leur tendance à exagérer le moindre incident mondain [1]. Quant aux documents interceptés, ils peuvent être tenus pour authentiques, et leur importance varie avec la situation politique, la sûreté d'information et la sincérité de leurs auteurs. L'ensemble, sans présenter un tableau complet des délibérations du congrès, ni même des fêtes dont il fut l'occasion, permet de préciser et de rectifier bien des détails qui ont leur importance ou leur intérêt.

***

Si l'étiquette, dont l'Autriche est la terre d'élection, conservait ses droits dans les réunions officielles, les souverains

[1] C'est le travers que raillait, dans une lettre ouverte par la police, un correspondant anonyme du prince Esterhazy : « Comme chacun écoute les conversations de son voisin !... Quel foyer d'affaires maintenant que ce bon Vienne ! L'empereur de Russie a dit telle chose. Le

réunis à Vienne avaient décidé de vivre ensemble sur un pied d'affectueuse familiarité, échangeant des visites matinales, des cadeaux, des surprises qui voulaient être gracieuses ou spirituelles. La mode alors n'était point pour eux de se tutoyer, comme devaient le faire leurs successeurs à la veille de la présente guerre [1], mais ils affectaient de même une intimité presque bourgeoise, où il n'y avait de sincère que la lassitude intermittente des pompes trop somptueuses. C'était aussi une mise en scène destinée à donner aux peuples l'illusion d'une paix définitive et quasi perpétuelle, fondée sur le fraternel accord des dirigeants. Les gazetiers bien stylés célébraient en effet ces agapes, ces effusions comme autant de gages de bonheur pour l'Europe, mais il demeurait des sceptiques jusque dans les cercles les plus aristocratiques, témoin la réflexion d'un correspondant du prince Esterhazy : « Je ne crois pas que les souverains deviennent meilleurs amis en mangeant et en buvant ensemble. »

Un mot attribué au prince de Ligne a fait fortune : « Le congrès ne marche pas, mais il danse [2]. » A la fin de novembre 1814, le duc de Dalberg, envoyant à son oncle le prince-primat des nouvelles de Mme Edmond de Périgord (la future duchesse de Dino), ajoutait ironiquement : « Les bals et les fêtes n'ayant pas discontinué, elle est une des personnes les plus occupées du congrès. » Les optimistes prétendaient bien que d'importantes décisions politiques, mûries dans les délibérations des diplomates, étaient en dernière analyse arrêtées par les souverains au cours des parties de plaisir, qui disposaient les esprits à la conciliation; mais nous en croyons plutôt le roi de Danemark Frédéric VI, qui, à peine débarqué à Vienne, écrivait à la reine : « On n'a pas une idée comme on perd son temps ici. »

Dès la fin d'octobre 1814, un observateur perspicace signalait comme symptôme général une « indigestion de fêtes ». Il fallait pourtant continuer à amuser ces « rois en vacances », ainsi que les appelait le prince de Ligne : celui-ci prétendait aussi qu'on en serait bientôt réduit à publier à son de trompe l'annonce d'un prix pour l'homme ingénieux qui découvrirait

roi de Prusse a salué telle personne. Le roi de Bavière a ri. Le gros roi de Wurtemberg a dansé. Mon Dieu ! comme tout cela est important ! »

[1] On sait que Guillaume II a persisté à tutoyer l'infortuné Nicolas II jusque dans ses télégrammes de la fin de juillet 1914.

[2] Aux reproches d'Alexandre, le vieil ironiste répondait : « Oui, Sire, il se peut bien que j'aie fait cette plaisanterie. »

un nouveau plaisir à l'usage des monarques assemblés. Le fait est que, pour combattre une inévitable impression de satiété, la cour d'Autriche chercha à créer des divertissements inconnus, à acclimater des plaisirs exotiques, à ressusciter des fêtes archaïques : carrousels chevaleresques dans le manège de la Burg, défilé de traîneaux entre Vienne et Schœnbrunn, chasse au faucon à Luxembourg. — Une réunion de jeunes princes et gentilhommes, qui ne paraissait pas ridicule en s'affublant du nom de *troupe des troubadours*, organisait des tableaux vivants : un des coryphées, alors « aussi timide qu'il était beau », s'appelait Léopold de Saxe-Cobourg et représentait Jupiter trônant au centre de l'Olympe[1]; il devait figurer avec un égal succès sur un théâtre très différent et inaugurer par un règne de trente-cinq ans la dynastie royale de Belgique ; le chef d'Etat moderne admirablement sage [2], avisé et pondéré, compte seul aux yeux de la postérité, qui a oublié le héros de ballets. — Une autre nouveauté fort appréciée des souverains fut la participation à un dîner par souscription ou *pique-nique*, qu'avec l'originalité et la ténacité britanniques, Sidney Smith avait organisé au profit du rachat des chrétiens captifs dans les Etats barbaresques : entre autres épisodes comiques, le roi de Bavière, qui avait oublié ou vidé sa bourse, dut recourir à la générosité du tsar pour payer son écot.

Il n'y eut point jusqu'à la religion dont les pompes ne fussent mises à contribution pour procurer à cette troupe d'épicuriens blasés et couronnés une distraction inédite. En l'honneur du rétablissement de la paix, une messe militaire fut célébrée sur le glacis des fortifications, devant un auditoire en majorité hétérodoxe. Si, pour ne point interrompre de quelques jours la succession des fêtes, la cour s'abstint de notifier la mort de la reine Marie-Caroline de Naples, propre tante de l'empereur d'Autriche et profondément dévouée à la cause qui venait de triompher, on s'empressa de prendre le deuil pour une matinée quand il s'agit d'assister au service organisé par Talleyrand pour l'anniversaire de Louis XVI : sans l'ombre de gêne apparente, l'ancien ministre de Barras, passé maître en fait de palinodies, brava l'assaut des regards

[1] Il faut dire que par scrupule religieux ou piétiste, l'empereur de Russie et le roi de Prusse s'étaient opposés à ce qu'on reproduisît soit des tableaux de sainteté, soit des scènes tirées de l'Ecriture sainte.

[2] M. Carton de Wiart, ministre de la justice du royaume de Belgique, me parlait naguères de « Léopold le Sage », à propos des lettres de Léopold Ier à Thiers, publiées dans le *Correspondant*.

et des condoléances ; il passait même pour avoir retouché l'oraison funèbre. Dans le même ordre d'idées, la brillante et frivole assemblée eut le spectacle des funérailles d'un feld-maréchal : le prince de Ligne, ce survivant du dix-huitième siècle, mourut octogénaire le sourire aux lèvres, un sourire qui ne rappelait que trop le rictus impie et libertin de Voltaire.

Folâtres ou austères, les divertissements de cour, en dehors des souverains et de leur suite, des princes, des membres du corps diplomatique, n'étaient directement accessibles qu'à un nombre restreint de privilégiés. Mais avec la chronique galante, ils défrayaient les conversations des badauds, des oisifs, des gens d'affaires de tout acabit et de toute nationalité qui devisaient dans les allées du Prater, sur le pavé du Graben, au restaurant de l'Hôtel de l'Impératrice d'Autriche. Vienne était alors une ville fort exiguë, resserrée dans l'enceinte de ses remparts, qui n'ont disparu que sous le règne de François-Joseph pour faire place au boulevard circulaire dit *Ring* [1]. Dans cet espace étroit, où les lieux de réunion étaient forcément en petit nombre, le bourdonnant essaim cosmopolite ne pouvait guère se disperser. Les réflexions et les nouvelles s'échangeaient le plus généralement en français, langue internationale de la diplomatie, du grand monde et des lettres, langue couramment et presque exclusivement parlée dans les salons de la haute aristocratie viennoise [2], certains étrangers, installés depuis des années, n'avaient ni éprouvé la curiosité, ni constaté l'utilité d'apprendre l'allemand. Ceux que n'absorbait point la politique se livraient au plaisir, parfois à la passion du jeu, et les contemporains ont rapporté à ce sujet plus d'une partie sensationnelle, plus d'un coup de cartes ou de dés qui frisait l'indélicatesse, ou même l'escroquerie. Les sages enfin s'en tenaient à la musique, de tout temps en honneur à Vienne, et pour laquelle il semblerait que ce dût être alors l'âge d'or ; mais nul n'est prophète en son pays, même d'adoption, et pour qui connaît les coutumières absurdités de la vogue, il n'y a point lieu de s'ébahir outre mesure de cette remarque d'un policier amateur : « En face du parti des admirateurs... se dresse une écrasante majo-

[1] L'ancienne ville n'est plus aujourd'hui qu'un quartier du plus grand Vienne, quartier qui a conservé le nom spécifique et historique de *Stadt*.

[2] Ce détail est rapporté sous le Second Empire dans le *Journal* du diplomate autrichien Hübner, qui, appartenant à la génération qui suivit le congrès, vit le français insensiblement évincé des salons viennois, au moins comme langue usuelle.

rité de connaisseurs qui se refusent absolument à entendre désormais les œuvres de Beethoven. »

***

« On ne fait que répéter partout que les souverains étrangers restent trop longtemps à Vienne pour leur réputation. » Cette observation, datée de la fin de janvier 1815, permet de mesurer les progrès de l'esprit de fronde dans les milieux les plus traditionnalistes. Ouvertement destiné à restaurer l'ordre moral bouleversé par la Révolution, à rétablir notamment le prestige des vieilles monarchies, le congrès aboutissait à ce résultat paradoxal que les Viennois, malgré leur déférence immémoriale pour les autorités établies, conserveraient une piètre idée des hôtes couronnés accueillis d'abord avec de très sincères démonstrations de respect.

Sans doute, la durée excessive du séjour des souverains contribua à provoquer cette sévérité d'appréciation : la curiosité à leur endroit fit place à l'accoutumance, puis à la satiété. Leur plus grand tort fut en outre de se considérer à Vienne comme « en vacances » ou « en carnaval » (les deux mots coururent alors), de sacrifier leurs devoirs d'état non seulement aux futiles divertissements de cour, mais à des distractions moins innocentes et moins relevées encore, d'oublier qu'une foule désœuvrée comme eux-mêmes épiait l'emploi de leurs journées et de leurs soirées.

Alexandre de Russie fut peut-être le moins ménagé, parce que la désillusion était plus vive sur son compte. A la suite des dernières campagnes et des événements de Paris, on s'était forgé l'image d'un Agamemnon paladin, aussi beau que galant, aussi raffiné dans son langage que désintéressé dans sa politique, n'usant de son omnipotence que pour assurer le triomphe du droit et la stabilité de la paix. C'est tout au plus si quelques boïards moscovites redoutaient que l'engouement libéral du tsar le conduisît à abolir le servage, si quelques hommes d'Etat se préoccupaient de lutter contre « les envahissements de cette puissance gigantesque qui depuis un siècle n'a cessé de s'avancer, le knout dans une main et les plus beaux traités de morale et de politique dans l'autre ».

A peine l'empereur arrivé, on ne tarda point à s'apercevoir qu'à des singularités de langage et d'allures qui sentaient le « barbare du Nord », comme l'habitude de procéder à ses ablutions quotidiennes avec un bloc de glace, il joignait l'habitude et le goût de la dissimulation. Ceci ne l'empêchait

point, à l'occasion, de s'exprimer avec un sans-gêne de despote, et par exemple de déclarer à un maître de maison qu'il était excédé de voir à son bal tant de diplomates. Passionné pour pour des enfantillages dont il aurait dû avoir passé l'âge, il s'absorbait dans la commande et l'essayage de culottes de hussard au point d'ajourner une conversation d'affaires avec un de ses ministres.

La présence à Vienne de la charmante impératrice Elisabeth de Russie accusait la séparation de fait établie entre les deux époux [1] : au lieu de gazer par des égards de forme une situation délicate, Alexandre se laissait aller à des propos incivilement grossiers, allant jusqu'à protester quand de maladroits courtisans louaient devant lui la beauté de sa femme. Assidu auprès de plusieurs dames du plus grand monde, il les délaissait néanmoins, un soir de réunion dans un salon aristocratique, pour aller dans un bal public danser toute la nuit avec une fille d'apothicaire. Il s'était fait suivre à Vienne par la femme d'un riche négociant de Pétersbourg, à qui il avait attribué d'importants marchés de fournitures militaires, ce qui offrait le double avantage de rémunérer la complaisance du mari et de colorer d'un prétexte la présence du ménage au quartier général.

Colportées de salon en salon et jusque dans les milieux populaires, ces anecdotes produisaient une impression de profond et unanime désenchantement. A la nouvelle du prochain départ d'Alexandre, le cri général était à Vienne : « Ce seront surtout les filles de joie qui le regretteront. » Il finissait, malgré sa passion pour la danse, par s'abstenir des redoutes, où on profitait du masque pour lui faire entendre de désagréables vérités. Plus hardies encore, quelques Anglaises de haute naissance tenaient ouvertement tête à l'autocrate. L'une d'elles se permit de refuser de danser avec lui ; comme sa voisine éperdue lui objectait, avec la servilité austro-germanique : « Ne reconnaissez-vous pas l'empereur ? On ne refuse jamais un souverain », la fille d'Albion répartit superbement : « Chez nous, mademoiselle, on a la liberté de refuser le roi et les princes, et les Anglaises portent cette liberté partout où elles vont. »

[1] On sait qu'ils devaient se rapprocher, et que leur mort prématurée et presque simultanée mit fin à une très tendre intimité. Les lecteurs du *Correspondant* ont été mis au courant des très belles, très érudites et très sincères publications consacrées au ménage d'Alexandre Ier par S. A. I. le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch.

Les autres souverains ne se faisaient pas juger plus favorablement qu'Alexandre Ier. Bien entendu, les documents de police groupés par M. Weil s'accordent à louer la patriarcale bonhomie de l'empereur d'Autriche : cet enthousiasme, qui était de rigueur, ne manquait d'ailleurs point d'une certaine sincérité, car en un temps déjà si distant du nôtre les sujets des Habsbourg professaient pour la plupart un loyalisme aussi ardent que spontané. En réalité, au témoignage unanime des visiteurs étrangers, la simplicité de l'empereur François confinait au défaut d'intelligence et de dignité. Le piétisme hypocrite du roi de Prusse détournait de lui les sympathies, tout d'abord attirées par un vernis de mélancolique gravité. On échangeait sans vergogne de malicieuses allusions aux mœurs infâmes du gros despote de Wurtemberg. Le grand duc de Bade, qui ne s'était point encore avisé d'être épris de sa charmante et spirituelle femme [1], s'adonnait ostensiblement à des amours de bas étage, où il avait le double tort de ménager parcimonieusement sa bourse et de compromettre sa santé. Une partie de colin-maillard, en noble et galante compagnie, amenait un échange de compliments discourtois, puis de cartels, entre les deux princes héréditaires de Wurtemberg et de Bavière, qu'on avait peine à empêcher d'aller sur le terrain. — Auprès de tous ces princes de vieille souche tudesque, Eugène de Beauharnais semblait un paladin : quand la police autrichienne le prétendait impopulaire à Milan, elle trahissait l'inquiétude que l'ancien vice-roi d'Italie inspirait aux nouveaux et précaires possesseurs de la Lombardo-Vénétie, précisément parce que dans la mesure du possible il avait ménagé le sentiment national italien. Pourtant, malgré la distinction de ses manières et la loyauté de sa conduite, malgré les égards qu'Alexandre affectait de lui prodiguer, Eugène se trouvait dans une fausse situation à Vienne, où l'affaire capitale était le partage des dépouilles de son père adoptif : sa délicatesse en souffrait, mais le vain espoir de conserver une ombre de souveraineté l'induisait à prolonger son séjour et ses sollicitations.

Les célébrités de la guerre et de la diplomatie ne se tiraient pas mieux que les princes de l'épreuve d'un séjour prolongé sur une scène très en vue. Fidèles à une tradition nationale alors fort en honneur, les membres de la mission anglaise abusaient du vin de Hongrie, au point qu'après un joyeux

[1] On sait que Napoléon lui avait imposé d'épouser Stéphanie de Beauharnais, cousine d'Eugène et d'Hortense.

repas il fallait les porter jusqu'à leurs voitures ; l'un des plus en vue parmi eux, Lord Charles Stewart [1], frère de Lord Castlereagh, avait le vin combatif, et donnait aux badauds, sur le pont du Danube, le spectacle d'un pugilat avec deux cochers de fiacre. Wellington, que ses campagnes d'Espagne avaient suffi à illustrer, et qui n'avait point encore mis le sceau à sa réputation en triomphant à Waterloo de Napoléon en personne, Wellington sacrifiait à une autre faiblesse : la chronique prétendait qu'il s'était fait suivre à Vienne de la Grassini, cette cantatrice italienne qui quinze ans auparavant avait obtenu à Milan les hommages éphémères du vainqueur de Marengo. Parmi les Russes d'adoption, Anstett boudait le gouvernement autrichien pour une question de décoration ; Pozzo di Borgo posait pour le philosophe, détaché des grandeurs sinon des biens de ce monde, et annonçait qu'il se retirerait des affaires « dès qu'il aurait de quoi vivre honnêtement ».

La conduite des grandes dames n'était guère plus édifiante. Trop bien stylés pour mentionner les galantes peccadilles des princesses de la famille impériale, les policiers se dédommageaient en narrant tout au long, pour la plus grande délectation de l'empereur François, les hauts faits et la rivalité de *la* Bagration et *la* Sagan, comme s'exprimait leur impertinente familiarité : il s'agissait d'une belle Russe, petite-nièce de Potemkin et veuve du général mortellement blessé à la Moskowa, et d'une plus belle Courlandaise, déjà deux fois divorcée [2]. C'était pour le beau monde de Vienne un sujet d'étonnement et presque de scandale que la persistante fidélité de Catherine de Wurtemberg à son mari Jérôme Bonaparte, déchu du trône de Westphalie : afin de châtier une telle excentricité, le gouvernement autrichien internait à Graz cette princesse assez malapprise pour prendre au sérieux le lien conjugal [3], et son auguste père lui coupait les vivres sans venir à bout de son obstination.

[1] Et non *Stuart*, comme le comte de la Garde l'a orthographié par erreur, erreur reproduite à certaines pages de la réimpression.

[2] Wilhelmine de Courlande, duchesse de Sagan du chef de son père, devait transmettre ce titre à sa plus jeune sœur, Dorothée, mariée à Edmond de Périgord (neveu de Talleyrand) et plus connue dans l'histoire sous le nom de duchesse de Dino que sous celui de duchesse de Talleyrand et Sagan, qu'elle porta à la fin de sa vie. Wilhelmine de Courlande, courtisée du prince Louis-Ferdinand de Prusse, épousa successivement un émigré français, un prince russe et après le congrès de Vienne un gentilhomme allemand.

[3] Elle écrivait à sa belle-sœur Elisa, du ton le plus bourgeois du monde : « Notre petit trésor se porte à merveille. » Ce « trésor », c'était

L'ex-impératrice Marie-Louise se chargeait de fournir des consolations à ceux qui décoraient leur cynisme du nom de raison d'Etat. Très digne d'abord en son attitude, très éplorée même, avec une note tragi-comique de sentimentalité viennoise, elle affectait de s'attarder à Schœnbrunn sur un banc où Napoléon s'était volontiers assis en 1809. Mais bientôt les policiers notaient béatement les progrès de son intimité avec Neipperg, « dont le choix a été excellent[1] ». Dominée par cette influence, elle perdait toute mesure et portait dans un dîner la santé du roi de Prusse, à la consternation du fidèle Bausset et de M[me] de Brignole. Celle-ci fut plus douloureusement émue encore à la fin de 1814, quand Marie-Louise se débarrassa en sa faveur des deux portraits de Napoléon qu'elle avait conservés jusque-là. En rapportant cette histoire, ce que les policiers autrichiens réprouvaient comme une faute de tact, c'était la désolation de la dame du palais.

***

A côté des commérages sur la vie privée des hôtes de marque rassemblés à Vienne, les rapports de police adressés à Hager, les lettres interceptées surtout contenaient des nouvelles politiques, des réflexions sur la situation intérieure des différents pays, sur le nouveau statut européen qui s'élaborai au congrès.

Epuisée et hors de combat pour quelques années au moins, la France tenait pourtant une large place dans les préoccupations des hommes d'Etat et des diplomates. Un ennemi sagace, comme Gentz, avouait que la dureté des conditions de la paix ne contribuerait point à rendre populaire la monarchie restaurée. Un diplomate prussien traduisait l'impression dominante en écrivant que la sagesse de Louis XVIII inspirait confiance, mais que pour diverses raisons les autres membres de la famille royale étaient redoutés ou discutés. Un Prussien encore faisait preuve d'une certaine perspicacité psychologique (une fois n'est pas coutume) en tirant cet horoscope du duc d'Orléans : « On dit assez volontiers qu'il sera

le futur prince Napoléon, le « Plon-Plon » du Second Empire, que notre génération a entrevu avant son expulsion du territoire français par application de la loi de 1887, et qui est mort à Rome.

[1] Une romanesque jeune fille, qui était à vrai dire une fille de portier, prétendait bien que Marie-Louise jouait avec Neipperg la comédie de l'attachement, « pour pouvoir donner à Napoléon des nouvelles du congrès » : mais personne n'ajoutait foi à cette trop charitable et subtile interprétation.

le successeur du roi... Tous ceux qui se croient exposés à des poursuites à cause de leur passé politique sont directement intéressés à la réalisation de cette idée, puisque le duc d'Orléans, par cela même qu'il a été lui aussi mêlé à la Révolution, ne saurait leur en faire un grief... Je ne crois pas que le duc d'Orléans ait l'intention de déposséder, de dépouiller l'héritier légitime du trône : mais il est des cas où on se laisse faire une douce violence, surtout quand on croit pouvoir de la sorte tranquilliser sa conscience en se représentant qu'on n'agit qu'en vue du bien général et afin de prévenir et de conjurer de grands malheurs [1]. »

Avant l'ouverture du congrès, Gentz écrivait : « La France, quoique censée n'y être admise que par simple étiquette, peut, en agissant avec discrétion et prudence, y exercer une espèce de médiation et relever par là son influence politique, absolument anéantie par ses derniers malheurs. » C'est précisément le programme que, d'accord avec Louis XVIII, Talleyrand allait se proposer. Froidement reçu tout d'abord, ses premières insinuations provoquèrent de brutales et insolentes répliques [2] : le bruit doublement absurde courut que dans un accès de découragement il allait quitter la partie, et que son successeur serait le propre frère de Louis XVIII, le comte d'Artois.

En réalité, l'ancien ministre du Directoire, l'ex-prince de Bénévent était habitué de longue date à « encaisser » les avanies avec un flegme souriant. Son départ de Vienne était d'autant plus inadmissible qu'aucun de ses collaborateurs n'aurait été en situation de le suppléer : le plus intelligent, la Tour du Pin, la veille encore préfet de Napoléon, éveillait les suspicions de la Sainte-Alliance; le plus agité, Alexis de Noailles, animé d'excellentes intentions, ne se gardait point des mots malheureux ; le plus blasonné, le duc de Dalberg, tout déconfit de la fraîcheur de l'accueil fait aux Français, s'en allait répétant, avec un cynisme bien tudesque, qu'il n'avait revendiqué la nationalité française que pour sauver ses propriétés de la rive gauche du Rhin. Talleyrand ne pouvait donc compter que sur lui-même pour briser le faisceau de rancunes et de méfiances auquel il s'était d'abord heurté [3].

[1] Cette lettre remarquable, qui prédit quinze ans d'avance les événements de 1830, confirme les observations que nous suggérait récemment le beau volume de M. Denys Cochin sur Louis-Philippe (Cf. le *Correspondant* du 10 juillet 1918).

[2] « Ce n'est pas au vaincu qu'il appartient de rien décider. »

[3] Comme lui-même s'est plu à le proclamer, le charme de Mme de Dino contribua puissamment à rompre la quarantaine mondaine

Il se rencontra des naïfs, comme son ancien collègue à la Constituante le marquis de Bonnay, pour exalter la « loyauté » de son attitude à Vienne; son collaborateur la Tour du Pin était plus près de la vérité en déclarant : « M. de Talleyrand me paraît faire ici des tours de force. » On ne manqua point de lui prêter une foule de bons mots [1], alors qu'à cette époque les témoignages authentiques nous le montrent avare d'épigrammes, prodigue au contraire de déclarations morales, presque édifiantes. A l'archevêque de Pradt, bien digne en pareille occurrence de lui servir de confident, de comparse et de compère, il mandait son espoir de voir la défaite de la Révolution inaugurer le triomphe de l'équité dans les relations internationales ; il protestait qu'il fallait être « bon Européen modéré » ; il gémissait vertueusement, à propos de la fringale d'annexions qui se manifestait un peu partout : Je crois qu'on fait jusqu'ici plutôt la guerre aux succès de Bonaparte qu'à ses principes. »

Comme il a été dit plus haut, Talleyrand eut le tort d'user de l'influence si habilement reconquise pour servir les préjugés dynastiques de Louis XVIII et pour sauver le royaume de Saxe en livrant à la Prusse la vallée du Rhin. Sans doute, Blücher et le parti militaire, ces précurseurs des insatiables pangermanistes, affectaient le mécontentement : mais le traître Jomini, avec la divination de la haine, disait de la Prusse dès l'automne de 1814 : « C'est la puissance qui doit être agrandie vers la France pour lui tenir tête. » Il s'échangeait des prédictions, des aspirations qui font paraître plus singulière encore la cécité de notre diplomatie. Un médecin hanovrien constatait : « Les jeunes gens en Prusse ont pris le goût, la soif de la guerre. » Un vulgaire indicateur de police redoutait le futur asservissement de l'Allemagne et même de l'Autriche. Caroline de Humboldt exultait : « Tous les regards sont tournés vers la Prusse et tous les cœurs allemands sont pour la Prusse. » La princesse Radziwill, née

décrétée contre l'ambassade de France. Il est à remarquer que le nom de la duchesse revient très rarement dans les documents réunis par le commandant Weil ; tout au plus un Prussien installé à Paris appelle-t-il cavalièrement Edmond de Périgord « le mari de la jolie petite femme que Talleyrand a emmenée à Vienne ».

[1] Notamment un pastiche de la fameuse réplique de Sieyès. A quelqu'un qui lui demandait à quoi il s'était occupé entre le passage du Rhin par les alliés et l'abdication de Napoléon, Talleyrand aurait répondu : « J'ai boité. » Ceci est l'invraisemblance même.

Hohenzollern[1], vantait l'acquisition des provinces rhénanes en formulant cinquante ans d'avance le programme de Bismarck : « Si le royaume que nous recevons au Rhin touchait à l'ancien, je crois que nous ne pourrions plus désirer de troquer avec tout autre empire. »

Les ministres prussiens de 1814, sans découvrir ces larges perspectives, se défiaient des sympathies françaises alors vivaces sur la rive gauche du Rhin : ils auraient préféré l'annexion de la Saxe, et proposaient de déplacer Frédéric-Auguste comme un fonctionnaire disgracié, en lui improvisant un trône soit à Aix-la-Chapelle ou à Cologne, soit même à Bologne. Mais ici on se heurtait à la tenace insistance de Consalvi, qui, au nom du principe de la légitimité, revendiquait la réintégration des légations dans les Etats de l'Eglise.

De guerre lasse, on accéda à ses réclamations, contre le vœu de la majeure partie de la population : mais un des dogmes les mieux établis à Vienne était que les désirs ou les sympathies des peuples devaient être considérés comme négligeables. Le Cardinal, qui se croyait tenu en honneur et en conscience de poursuivre cette restitution, travailla ainsi, sans s'en douter, à hâter la chute du pouvoir temporel. Personnellement, il se diminua par sa présence et son attitude à Vienne. Autant à Paris, dans les négociations préliminaires du Concordat, il s'était imposé au respect des incrédules par la souple énergie mise au service d'intérêts purement spirituels, autant au congrès on jugea sans mansuétude son acharnement à solliciter pour la monarchie pontificale un agrandissement territorial, ses familiarités avec des hétérodoxes épicuriens comme Lord Charles Stewart, son assiduité à des bals et autres divertissements médiocrement ecclésiastiques. « On dit », écrivait un des meilleurs correspondants de Hager, « qu'il est resté trop longtemps ici pour sa gloire. » Metternich lui signifiait en termes impertinents, presque brutaux, que ce long séjour n'avait pas de raison d'être[2]. Consalvi essuyait de plus pénibles affronts : Talleyrand,

[1] Sur la naissance de Louise de Prusse et de ses frères, y compris Louis-Ferdinand, le vaincu de Saalfeld, il courait à Berlin une scabreuse histoire, recueillie dans les Souvenirs du chevalier de Cussy.

[2] Le secrétaire du cardinal, moins diplomate que lui, ripostait en déclarant confidentiellement à un espion que Metternich était « initié dans les horribles mystères d'Isis, de Cérès et de la franc-maçonnerie », ce qui n'est point invraisemblable, et en concluant : « Nous avons affaire à des monstres pires que Bonaparte. Le doigt de Dieu signera aussi leur condamnation. »

l'évêque-apostat, lui remontrait imperturbablement, aux applaudissements d'une assistance d'élite, qu'en limitant ses démarches à des rectifications ou extensions de frontières, il méconnaissait son rôle de « ministre du Vicaire du Dieu de justice ». Faisant bonne mine à mauvais jeu, le cardinal s'en tirait par des facéties, dont il n'était jamais à court. A quelques intimes, il avouait qu'il demeurait à Vienne contre son gré, et qu'il se désolait d'apprendre qu'à Rome Pacca profitait de son absence pour suggérer à Pie VII des mesures de puérile et imprudente réaction, « comme d'avoir rétabli les horloges à l'italienne, d'avoir gêné les Juifs, d'avoir ôté les réverbères et autres choses semblables ».



Absorbés par le partage des dépouilles de Napoléon, les potentats tenaient pour moralement inexistant celui qui n'était plus pour eux que le roitelet de l'île d'Elbe. Le prince de Ligne compromettait sa réputation de finesse et de générosité en affectant d'appeler le vaincu « Robinson Crusoë ». Metternich commettait cette faute de tact de faire figurer à un repas de cérémonie un service de Sèvres aux armes impériales de France, reçu naguères « en prix de l'holocauste de la nouvelle Iphigénie ». Tout au plus les observateurs de la police viennoise recueillaient-ils les propos des touristes anglais que la curiosité poussait à Porto-Ferrajo et aux questions desquelles le grand homme se prêtait avec une apparente bonhomie.

« L'oiseau ne tardera pas à s'envoler », chuchotaient entre eux, vers la mi-février 1815, les serviteurs français demeurés à Schœnbrunn auprès de Marie-Louise et de son fils. Le bruit courut même, chez un diplomate portugais, que Napoléon était à Naples. La fausseté de cette rumeur contribua à entretenir la quiétude, brusquement dissipée le 9 mars et les jours suivants par l'annonce de l'évasion de l'île d'Elbe, du débarquement du golfe Jouan, de la marche triomphale sur Grenoble, Lyon et Paris.

« On ne comprend surtout pas comment cela a pu arriver », écrivait un homme d'Etat toscan, dont la naïve réflexion traduisait bien l'impression générale d'ahurissement. Talleyrand affectait l'impassibilité ironiquement dédaigneuse : « Cet homme », déclarait-il, « n'ayant pas voulu finir par une tragédie, finira par une farce. » Et Alexis de Noailles, renchérissant maladroitement, démontrait que le départ de

l'île d'Elbe était « ce qui pouvait arriver de plus heureux », puisque Napoléon était désormais hors la loi. D'autres diplomates risquaient des traits d'esprit, tandis que des joueurs forcenés engageaient des páris sur l'issue de l'aventure. Mais toute cette animation se révélait factice, et le Prussien Goltz caractérisait d'un mot le changement soudain survenu dans les esprits : « On ne pense plus guère à s'amuser [1]. »

Si personne en effet ne s'arrêtait à l'idée de laisser Napoléon recouvrer en France l'autorité qu'il voudrait sans nul doute employer à envahir et à asservir de nouveau l'Europe, la perspective de la reprise des hostilités suscitait une consternation à peu près générale, même en Angleterre, même en Prusse, où la princesse Radziwill écrivait : « Il serait affreux de penser qu'une guerre pourrait de nouveau s'allumer. »

Ce sentiment se tournait en exaspération contre Napoléon tout d'abord, mais aussi contre le pays qui se laissait si facilement reconquérir par le prestige de sa présence. « Quel qu'en soit le résultat, c'est une crasserie qui fera bien du mal à la France », pronostiquait Jomini. Dès les premières nouvelles du débarquement, on agitait des projets de démembrement, pour le cas où les Français commettraient la folie d'acclamer l'usurpateur. Perdant soudain le fruit de tant de semaines de patientes manœuvres, Talleyrand se voyait traité en pestiféré comme au temps de son arrivée à Vienne : « La France n'est plus rien au congrès », constatait mélancoliquement Dalberg, qui avait le désagrément personnel de savoir ses biens séquestrés à Paris.

De cette France au fond si jalousée et redoutée, les lettres interceptées apportaient, comme on pouvait s'y attendre, des impressions contradictoires. La jeune Mme de Montesquiou, la femme du brillant officier que les familiers de la maison impériale appelaient « le colonel Anatole », envoyait à sa tante et belle-mère un véritable hymne d'enthousiasme, déclarant que le retour de l'empereur avait été celui d'un père dans sa famille. Au contraire, Mme de la Tour du Pin [2], peut-être parce que trois ans auparavant elle avait sollicité et obtenu de Napoléon la réintégration de son mari dans le cadre des préfets, estimait impossible de rester à Paris et

[1] Néanmoins, un diplomate hollandais gémissait encore, le 25 mai 1815 : « C'est une fatale chose que cet esprit de dissipation qui règne ici. »

[2] L'auteur du *Journal d'une femme de cinquante ans*, publié naguères avec un si éclatant succès.

même en France : « Je cherche de l'argent. J'ai des passeports. J'irai en Belgique[1]. » C'était à Londres que s'enfuyait la comtesse Tyszkiewicz, sœur de Joseph Poniatowski, mais de longue date amie de Talleyrand, et déchaînée contre « le perturbateur du genre humain ».

Les passions de l'émigration se réveillaient, présageant la Terreur Blanche. Joseph de Maistre se contentait de vaticiner le définitif effondrement de l'esprit révolutionnaire, avec la même superbe assurance qu'il avait mise après Iéna à prédire la définitive éclipse des Hohenzollern. Moins théoricien, un Sainte-Aulaire, cousin du préfet de Toulouse, mais en complète discordance d'idées avec lui, écrivait de Bucarest : « La terreur est le seul moyen de régenter l'espèce qui rampe actuellement sur les Gaules, car il n'est plus ni France, ni Français. » A Gand, où l'on intriguait fort contre le favori Blacas, devenu une sorte de bouc émissaire, il se trouvait des flatteurs, comme dans toutes les cours, pour dire du duc d'Angoulême : « L'affaire de Montélimar[2] l'a immortalisé. »

Au contraire, l'opinion des souverains et des hommes d'Etat étrangers se montrait sévère et presque hostile à la dynastie si aisément renversée après une brève restauration. Un correspondant de l'empereur de Russie, peut-être Pozzo di Borgo, écrivait durement : « Si aucun des Bourbons ne sait mourir le sabre à la main pour défendre leur cause, les autres nations sont-elles appelées à verser leur sang pour les faire remonter sur le trône? » Alexandre lui-même, ulcéré de ce qu'il appelait l'ingratitude de Louis XVIII, caressait à nouveau l'absurde projet, qui remontait à l'époque du Directoire, de donner le trône de France... à l'archiduc Charles, désigné par sa double qualité de bon général et de prince de la maison de Lorraine. Cependant, comme dans tous les moments de crise depuis le début de la Révolution, la « faction d'Orléans » manifestait à nouveau son indestructible vitalité. C'est à elle que se rattachait le complot avorté des garnisons du Nord, et Dalberg exagérait sans doute, mais il témoignait de la créance généralement admise, quand il écrivait (10 avril 1815) : « Si le duc d'Orléans avait voulu se

[1] La charmante femme écrivait à Talleyrand : « Si vous aviez été à Paris, nous y serions encore, et le roi aussi. » Il est bien probable qu'au contraire Talleyrand eût été des premiers à donner l'exemple de la retraite.

[2] Il s'agissait d'un succès médiocre et éphémère, bientôt suivi de la capitulation de la Palud.

laisser conduire à Melun, il était roi et Bonaparte ne vivrait plus. »

De leur côté, les membres de la famille Bonaparte ne témoignaient point d'une confiance à toute épreuve. Ne parlons pas du petit roi de Rome, quoique il soit peu vraisemblable que les policiers autrichiens aient inventé ce mot charmant et navrant, adressé par l'enfant à l'empereur François : « Cher grand-papa, n'est-ce pas, tu ne feras pas de mal à papa ! » Dans une lettre qui provoquait l'indignation paternelle[1], Catherine, tout en manifestant sa joie, ajoutait : « Je suis charmée d'être en ce moment derrière les coulisses. » A la nouvelle de la catastrophe de Murat, Elisa faisait étalage de sentences philosophiques : « Nous avons défilé le sort : il ne pourra jamais nous fatiguer. L'homme est fait pour souffrir... »

Jusqu'à l'événement, les premiers intéressés demeurèrent hésitants, sinon sur le dénouement final, du moins sur l'issue des premières rencontres. Deux mois avant la campagne de Belgique, Wellington avisait Louis XVIII de se tenir prêt, si les circonstances l'exigeaient, à se retirer en Hollande.

Au contraire, la journée de Waterloo rouvrit au roi la route de Paris. Schwarzenberg affirmait que les rapports étaient unanimes à constater l'enthousiasme royaliste des Parisiens : « Le peuple s'est mis à genoux en pleurant devant le roi et en implorant sa grâce. » (!) L'Autrichien prenait texte de ce tableau pour le moins très amplifié pour incriminer la versatilité française, sans réfléchir que dans l'immense population parisienne tous les partis se trouvaient représentés et que les manifestants du 9 juillet n'étaient sans doute point ceux du 20 mars. Il y avait plus de perspicacité dans les remarques de la femme d'un ancien Condéen sur les différences d'attitude des diverses armées d'occupation : « Les Anglais se conduisent admirablement, les Russes[2] et les Autrichiens supportablement, et les Prussiens abominablement. »

[1] Le roi de Wurtemberg écrivait : « Jérôme et ma fille doivent se rendre à Graz. Il faut les y bien garder si on ne veut me les remettre. » Ne dirait-on pas d'un couple de malfaiteurs ?

[2] Yermoloff écrivait sagement au prince Dolgorouki : « Ce n'est pas en avilissant un peuple qu'on lui donne de l'attachement pour son gouvernement. Il me semble qu'il serait prudent de se borner à exiger quelques contributions et l'entretien des troupes, et pas autre chose, à moins qu'on ne veuille voir les Français de tout parti faire cause commune contre nous. »

***

Vers la mi-janvier 1815, on considérait comme incurables les tergiversations et les flâneries des diplomates : « Il n'y a pas de raison pour que cela finisse dans six semaines plutôt que dans un an. » C'était compter sans l'évasion de l'île d'Elbe, qui imposa aux congressistes de Vienne la double nécessité de se mettre d'accord et de précipiter leurs décisions : en quelques heures, ils signèrent la déclaration qui mettait Napoléon au ban de l'Europe ; en quelques jours, ils bâclèrent la solution des questions qui les avaient si longtemps divisés. Puis la dispersion s'accomplit, et la parole fut de nouveau au canon.

Les Viennois eurent tôt fait d'oublier les petites contrariétés résultant de l'affluence des étrangers, tandis que le souvenir demeurait de la manne bienfaisante apportée et laissée par tant d'opulents visiteurs. Aussi se flattait-on de l'illusion qu'un nouveau congrès s'imposerait après la campagne de 1815 et qu'il ne pourrait se tenir ailleurs qu'à Vienne.

Cet enthousiasme peu désintéressé ne trouvait guère d'écho en dehors des propriétaires, des aubergistes et des boutiquiers de la capitale. Les nationalités sacrifiées inauguraient cette protestation, tour à tour sourde ou exaspérée, qui devait à travers le dix-neuvième siècle se prolonger jusqu'à la grande guerre d'aujourd'hui. Par manière de défi et de regret, les contingents italiens criaient, en défilant à Schœnbrunn sous les fenêtres du petit roi de Rome : « *Evviva nostro Napoleone!* » Les Lombards ne se gênaient point pour déclarer, après six mois d'occupation autrichienne, que malgré toutes ses charges, la domination napoléonienne était cent fois préférable. Un petit nombre d'Autrichiens clairvoyants se rendaient déjà compte que cette opposition serait irréductible. Quelqu'un allait jusqu'à prophétiser : « Il serait trop heureux que l'Italie devînt un royaume indépendant de tous les barbares qui la ruinent et l'abâtardissent. Les Allemands sont des éteignoirs des sciences et des arts, qui ne connaissent que le sabre et la baïonnette. »

En dehors de Metternich et d'une poignée de complices ou d'adulateurs de son infatuation, la déception était presque aussi vive dans les cercles dirigeants. Capo d'Istria déplorait que de cette foule brodée et chamarrée n'eût point émergé un grand, un véritable homme d'Etat, capable de donner

son statut à l'Europe moderne. Un judicieux anonyme reprochait durement aux membres du congrès de n'avoir songé qu'à machiner, à la vieille mode, « de jolies petites niches très spirituelles », et concluait : « Vous êtes tous de vieux enfants sans expérience. »

Des propos surpris et des lettres détournées par les policiers viennois, il résulte que dans le monde gouvernemental et diplomatique d'il y a cent ans, certains esprits étaient assez perspicaces, assez dégagés des préjugés ambiants pour dénoncer le vice fondamental de l'œuvre concertée à Vienne. Un Hanovrien parlait expressément de « marchandage » conclu entre les princes sans égard aux droits ni aux aspirations des peuples. Avec la liberté de pensée et de langage qui devait lui attirer prochainement la défaveur de l'autocrate Alexandre, Capo d'Istria protestait : « On a oublié que cette guerre n'a pas été faite par les souverains, mais par les nations. Dès que Napoléon a été culbuté, on a oublié l'intérêt des nations et on ne s'est occupé que de l'intérêt des princes, comme dans les guerres de jadis. »

Nous voyons formuler ici, sous la plume d'un ministre de l'empereur de Russie, d'un fils de la Grèce non encore libérée, cette préoccupation de la *paix du droit*, de la paix cimentée et stabilisée par la justice, qui fut à travers les âges le rêve des plus nobles âmes, et qui, longtemps traitée de chimère par les routiniers, les misonéistes et les prôneurs de compromis, est peut-être à la veille d'entrer avec éclat dans le domaine des réalités, comme conclusion d'un conflit prenant de plus en plus des allures de croisade. La prétendue *Befreiungskrieg* de 1813-1814 a abouti aux pitoyables et répugnants trafics de Vienne ; la vraie guerre d'indépendance des peuples et des nationalités, la nôtre, doit avoir son terme dans le musellement du banditisme international et l'affranchissement des races opprimées. C'est à quoi nous convient en particulier, nous autres Français, nos plus anciennes et nos plus pures traditions.

DE LANZAC DE LABORIE.

LA PRÉPARATION
DE LA LUTTE ÉCONOMIQUE
PAR L'ALLEMAGNE[1]

III. — L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION ET DE L'EXPANSION COMMERCIALE. LA RECHERCHE DES MARCHÉS.

A. — L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION.

On sait comment les Allemands, après avoir dans les huit années qui suivirent la fondation de l'Empire cherché leur voie sans idée bien arrêtée, firent à partir de 1879 un puissant effort pour devenir un grand Etat industriel, afin de s'affranchir de leur dépendance à l'égard des industries française et anglaise. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer une fois de plus le détail de cet effort. Nous rappellerons seulement que, dès l'origine, quelques-uns parmi les économistes allemands signalèrent les dangers d'une évolution aussi subite et aussi radicale. La production industrielle du pays prit une telle extension que le marché intérieur fut bientôt impuissant à l'absorber. Il fallut lui trouver à tout prix des débouchés. Dès 1892, M. de Caprivi, le successeur de Bismarck comme chancelier de l'Empire, soumit au Reichstag un mémoire où il exposait la double nécessité de s'ouvrir des marchés nouveaux et d'entrer en relations plus étroites avec les autres pays, pour obtenir dans les meilleures conditions les matières brutes dont l'Allemagne avait besoin en échange de ses fabrications.

Il était arrivé en effet que, pour échapper à la dépendance

[1] Voir le *Correspondant* des 10 et 25 août et 10 septembre 1918.

des produits manufacturés, elle était tombée dans celle des matières premières, tellement que les bases sur lesquelles elle avait établi sa fortune se trouvaient presque entièrement hors du territoire national : situation dangereuse, car elles étaient aux mains de l'étranger qui pouvait les démolir et entraîner par leur destruction la chute de tout l'édifice.

C'est ainsi que s'exprimait dès 1897, au cours d'un congrès évangélique, le Dr Oldenberg. Sa prophétie se trouve réalisée aujourd'hui qu'étranger est devenu presque partout pour l'Allemagne synonyme d'ennemi. Le *Berliner Tageblatt* du 24 juillet 1918 rappelle cette prédiction dans l'analyse qu'il fait d'une brochure où Lujo Brentano, le professeur de l'Université de Munich, dénonce les dangers de la production à outrance, entrainant fatalement la guerre pour conquérir des marchés.

Contraint à l'exportation comme à une nécessité de sa vie économique, l'Empire se trouvait enfermé dans un dilemme dont il ne pouvait plus sortir, car pour fabriquer il lui fallait d'abord importer les matières brutes qui lui manquaient. De 1896 à 1912, l'excédent des importations sur les exportations se tenait entre 1 milliard et 1 milliard 932 millions. En 1913, les exportations ayant fait un bond de plus de 1 milliard, cet excédent était tombé à 672 millions. L'Allemagne pouvait espérer la continuation de ce progrès, si rapide était son avance sur les divers marchés du monde.

Après la guerre, la situation sera bien changée. Une fabrication devenue lente et coûteuse faute de main-d'œuvre et de matières premières ; les énormes besoins d'un marché intérieur complètement dépourvu rendront l'exportation difficile. C'est pourtant sur sa reprise et son développement que devra porter l'effort principal ; elle est nécessaire à l'Allemagne non seulement pour relever le change, mais pour se maintenir au rang de grande Puissance.

Les obstacles qu'ils prévoient obligent les Allemands à serrer de près tous les éléments du problème. Sur quelles matières et quels articles comptent-ils pour reconquérir les marchés extérieurs?

Parmi les produits naturels, il n'y a guère que le charbon qui conserve une valeur de monopole. Le retour de l'Alsace à la France diminuera singulièrement celle de la potasse. Il est vrai qu'ils espèrent déjà exporter des quantités importantes de produits azotés et d'aluminium, dont ils ont créé l'industrie pendant la guerre.

Ils admettent que pour l'optique et les produits chimiques leurs ennemis sont arrivés à se passer d'eux en partie et même à les supplanter sur certains marchés. Garderont-ils une situation meilleure pour la construction électrique et mécanique[1]? Ce n'est pas assuré. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, la demande intérieure sera très importante. L'industrie et l'agriculture réclament de nombreuses machines nouvelles, afin de compenser l'insuffisance de la main-d'œuvre et d'obtenir un rendement plus élevé. En même temps les anciennes seront à remplacer, le travail intensif, un entretien défectueux, le manque de lubréfiants les ayant mises à peu près hors d'usage. L'outillage des usines de guerre devra être renouvelé ou transformé en vue de leur adaptation à des besoins nouveaux.

En outre, l'exportation se heurtera à l'encombrement des marchés : cette industrie touchant directement la défense nationale s'est développée dans tous les pays en guerre et même chez les neutres. En particulier, la Suisse et la Suède ont beaucoup augmenté leur production ; la Suisse notamment a élevé son exportation de 1,5 millions en 1913 à 22 millions en 1916. Il n'est pas jusqu'à l'Espagne où ne se soit fondée une société de construction électrique au capital de 25 millions de pesetas. Dans les pays d'outre-mer, les perspectives ne sont pas plus encourageantes : le Japon s'est mis aussi à fabriquer et exporter le matériel électrique.

Pour atténuer dans la mesure du possible ces difficultés, il faut que chaque usine se spécialise dans la construction de certaines catégories de machines, et que cette industrie s'efforce de supprimer la concurrence d'une maison à une autre : elle n'y arrivera que par la centralisation. Le 5 mars 1918 un syndicat central de l'Electro-Technique allemande a été créé à Berlin.

L'industrie des machines-outils compte sur une période de prospérité, grâce aux nombreux remplacements auxquels on devra procéder après la guerre, les machines en service ayant subi, nous l'avons dit, une usure excessive du fait de l'inexpérience des ouvriers et de l'insuffisance du graissage.

[1] La construction des machines et des appareils électriques occupait, avant la guerre, de 45 à 50 000 ouvriers. Son exportation s'étendait à peu près dans le monde entier, excepté aux Etats-Unis. Elle atteignait, en 1913, 56,5 millions de marks. Dans ce total, les pays en guerre avec l'Allemagne figuraient pour 29,5 millions, soit plus de la moitié. La Russie absorbait seulement 12 pour 100 de cette exportation.

Mais pour gagner les marchés extérieurs, les obstacles seront les mêmes.

Pour les produits sidérurgiques, les Allemands espèrent garder la clientèle des Etats sud-américains, parce que ceux-ci, disent-ils, ne pourront pas se passer de leurs fournitures. Affirmation très contestable, étant donné les progrès que fait le commerce des Etats-Unis dans toute l'Amérique du Sud.

Ils admettent pourtant qu'ils perdront le marché de l'Asie orientale par la concurrence américaine et celle du Japon, mais ils espèrent conserver des commandes anglaises, pour certaines spécialités. D'ailleurs, les besoins du marché intérieur seront tels qu'ils absorberont pendant plusieurs années la totalité de la production.

Ils ne voient comme concurrents sérieux, dans l'industrie sidérurgique, que l'Angleterre et les Etats-Unis. En effet, la Russie a perdu ses provinces les plus industrielles et l'anarchie y rend impossible, pendant plusieurs années, tout progrès économique. Ils se flattent d'autre part que les industries belges et françaises ont tellement souffert de la guerre, qu'elles ne pourront de longtemps revenir à une production normale. Nous avons ici une occasion de plus de noter leur tendance à s'illusionner et à prendre leurs désirs pour des réalités, car l'industrie sidérurgique française a pris au contraire, pendant la guerre, une grande extension. Il est d'ailleurs bien entendu que les conditions du traité de paix assureront la reconstitution, en Belgique et en France, des centres de production qui ont été détruits.

Les Allemands estiment donc que, dans cette industrie, les perspectives sont satisfaisantes en ce qui concerne la concurrence internationale. Celle même des Anglais ne les effraie pas parce qu'ils se croient capables de produire à meilleur compte qu'eux. La Mittel-Europa se défendra contre la pénétration de leurs produits, et l'Allemagne s'est assuré, dans les pays orientaux, des avantages spéciaux qui lui donnent un monopole de fait.

Les entreprises sidérurgiques bénéficieront du développement que la guerre leur a valu ; leur situation financière est très favorable. Encore faudrait-il qu'elles fussent assurées de ne manquer ni de main-d'œuvre, ni de minerai, ce qui est possible si la Lorraine revient à la France. On envisage l'utilisation après la guerre, dans une certaine mesure, de la main-d'œuvre féminine, afin de combler les vides. Les salaires ne pourront être diminués que lorsque le ravitaillement en

vivres sera redevenu normal, comme quantité et comme prix, ce qui n'arrivera pas d'ici longtemps ; il est même probable que les prix d'avant-guerre ne se reverront jamais.

Ces considérations s'appliquent en somme à la plupart des industries. C'est donc un problème tout à fait général que celui qui se pose au sujet des perfectionnements indispensables pour diminuer le prix de revient et augmenter le rendement des usines, afin de compenser les charges résultant de l'élévation des salaires et du prix des matières premières.

A cet effet, on poursuivra d'abord l'organisation scientifique de la production, en lui appliquant les principes du système Taylor sous une forme adaptée aux conditions du travail allemand.

En même temps, un grand effort sera fait vers la standardisation de tous les produits industriels, surtout dans les industries du fer, des outils, des ustensiles domestiques et de cuisine, où le nombre des types est si exagéré. Il devra être réduit. Il faudra fabriquer en grande quantité un petit nombre de modèles déterminés ; ce sera le seul moyen de diminuer les déchets, d'en faciliter la récupération, d'obtenir l'abaissement des prix, de reconstituer rapidement les stocks épuisés et de simplifier la vente au détail. L'*Association des industriels allemands* a entrepris la préparation détaillée de séries normales. La construction en séries et la spécialisation industrielle présentent pour l'avenir une telle importance que l'Etat a résolu de collaborer aux travaux des techniciens. A la fin de mars 1918, l'Office économique d'Empire prit l'affaire en main et invita l'*Association des ingénieurs allemands* à former une commission chargée d'étudier les questions relatives à la normalisation. Le gouvernement est représenté dans cette Commission et la subventionne.

Dès le mois de mai 1917, l'industrie de la construction mécanique était entrée dans cette voie et avait institué, sous le nom de *Normalienausschuss für den deutschen Maschinenbau*, un comité d'étude groupant, à côté des représentants des usines de construction mécanique et électrique, ceux de l'administration militaire, du ministère de la Marine, du service des chemins de fer, de l'administration des postes, de l'Institut physico-technique et de la commission d'étalonnage. Puis on reconnut l'avantage que présentait l'extension à l'ensemble de l'industrie des travaux de ce comité, et en décembre fut créé le *Normenausschuss der deutschen Industrie*, chargé d'établir des types pour les diverses branches indus-

trielles. Ils seront revisés de temps en temps et feront l'objet de publications qui seront adressées à tous les milieux que ces questions peuvent intéresser.

B. — L'intervention de l'Etat.

Le perfectionnement des conditions de la production industrielle n'est pas le seul moyen mis en œuvre par les Allemands pour aider la reprise de leurs exportations. Comme ils redoutent justement les droits de douane qui seront imposés par les pays aujourd'hui ennemis de l'Allemagne, le gouvernement impérial intervient pour faciliter à certaines industries la lutte contre ces taxes. C'est ainsi qu'il accorde dès maintenant aux sociétés de matières colorantes, de produits chimiques et pharmaceutiques la remise de la plus grande partie de l'impôt sur les bénéfices de guerre. L'enjeu en vaut la peine, puisqu'il s'agit d'empêcher de vivre après la guerre les industries spécialement créées par les nations de l'Entente pour concurrencer sur ce terrain la suprématie allemande. Même si elles arrivent à fournir leur marché intérieur, toute exportation leur sera impossible, car l'Allemagne sera en mesure de reprendre la sienne dès la fin des hostilités et à des prix plus avantageux que l'industrie étrangère, incapable d'autre part de livrer aussi rapidement.

Cette action de l'Etat se trouve facilitée par ce fait qu'un accord, conclu entre le trust des matières colorantes et le cartel des explosifs, a réalisé la concentration de la presque totalité des producteurs de matières colorantes, produits chimiques et pharmaceutiques. Il en résultera une telle réduction des prix de revient, que les produits chimiques allemands pourront pénétrer sur le marché étranger, quels que soient les droits de douane dont ils seront frappés. Le gouvernement impérial compte sur eux comme sur une de ses ressources les plus assurées pour relever après la guerre le commerce extérieur de l'Allemagne et lui faciliter la lutte contre la privation des matières premières qui la menace. D'ailleurs l'Etat allemand, qui a eu besoin des grandes sociétés de produits chimiques pour la fabrication des explosifs, leur a fait des avances très importantes. Il en a été remboursé par la remise d'actions nouvelles, de sorte qu'il sera représenté au conseil d'administration et directement intéressé à la prospérité des sociétés.

Nous avons cité ce moyen parce qu'il est bien dans la

manière allemande et confirme une fois de plus la nécessité de nous mettre en garde, autant que possible, contre les armes qu'on se prépare à employer contre nous.

C. — L'EFFORT CHEZ LES NEUTRES.

Ce n'est pas sans de graves raisons que les Allemands s'inquiètent ainsi de l'avenir de leurs exportations. Ils savent que leurs Alliés seront dans une situation pécuniaire trop mauvaise pour pouvoir leur acheter beaucoup. D'ailleurs avant la guerre ils ne leur prenaient que 9 pour 100 du total de leurs exportations ; 20 pour 100 allaient chez les neutres, et 57 pour 100 dans les pays ennemis. En tenant compte des progrès faits par ces derniers sur les divers marchés, ils concluent[1] que les marchandises qu'ils peuvent compter exporter à peu près sûrement ne représentent pas plus de 30 pour 100 de leur exportation totale d'avant guerre. Pour les deux tiers de celle-ci, ils seront donc en concurrence avec leurs ennemis et souvent dans des conditions moins favorables qu'eux.

Aussi l'effort commencé dès le début de la guerre pour conserver les anciens marchés et en conquérir de nouveaux devient-il plus intense à mesure qu'elle approche de sa fin. Les industriels préparent leurs moyens de pénétration à l'étranger ; ils achètent des maisons de commerce neutres ou s'y intéressent suffisamment pour qu'elles leur servent après la guerre d'instruments pour leurs affaires, non seulement en pays neutre, mais même chez leurs anciens ennemis.

Un des moyens pratiqués par les Allemands pour s'assurer des débouchés dans les pays scandinaves consiste à y prendre des commandes qui devront être exécutées dès que le gouvernement allemand permettra l'exportation des articles visés, de sorte qu'ils doivent être fabriqués au moment où la guerre prendra fin. Au vu de ces ordres, le gouvernement fournit aux fabricants les matières premières nécessaires, même s'il s'agit de métaux et d'autres produits employés à la fabrication du matériel de guerre. Pour amener les acheteurs scandinaves à leur passer des commandes, les vendeurs allemands vont jusqu'à leur consentir l'annulation du contrat si leurs clients sont en mesure de se procurer, chez les Alliés ou chez les neutres, les mêmes articles à des prix plus avantageux.

[1] Entre autres le Dr Strahl, dans un article de la *Deutsche Politik* du 5 avril 1918.

En Suisse, ils opèrent autrement et auraient entrepris d'acheter les maisons suisses qui ont éprouvé des pertes par suite de la guerre ; les conditions de vente seraient très avantageuses pour ces maisons, mais elles devraient s'engager à continuer leur commerce en leur nom propre et pour l'étranger dans les mêmes conditions qu'avant leur vente, bien qu'elles soient en réalité des maisons allemandes.

L'action allemande, essentiellement méthodique, s'appuie toujours sur une documentation qui s'efforce d'être aussi complète que possible. C'est ainsi que l'Office économique d'Empire a décidé, sur la demande de l'*Association pour les traités de commerce*, d'adresser à tous les prisonniers allemands rapatriés de Russie et pratiquant une industrie ou un négoce un feuillet spécial sur lequel ils signaleraient tout ce qui peut éclairer le commerce allemand sur les capacités d'achat de la Russie. Ils indiqueraient d'autre part s'ils ont l'intention, après la fin des hostilités, de retourner en Russie pour s'y mettre au service des maisons allemandes d'exportation. Les feuillets seraient adressés à l'Association qui les collationnerait et les transmettrait aux groupements économiques intéressés.

En Suisse, Walther Rathenau dirige une vaste organisation chargée de recueillir par tous les moyens des renseignements sur l'activité des agents commerciaux de l'Entente dans le pays, et les mesures prises par eux ou à leur instigation contre les intérêts allemands : création d'établissements industriels pour la fabrication des produits monopolisés par l'Allemagne ; efforts pour enlever aux compagnies de navigation allemandes et autrichiennes la clientèle qui, avant la guerre, utilisait Hambourg et Trieste, et la détourner au profit des compagnies anglaises, américaines, françaises et italiennes.

Dès la fin de 1915, *l'Association centrale pour le développement des intérêts allemands* avait adressé à ses correspondants en pays neutres le questionnaire ci-après :

1° Avez-vous connaissance de tentatives pratiques ayant pour but de remplacer les produits allemands par d'autres produits?

2° Quelles méthodes ont été employées à cet effet (législation, création de nouvelles banques, de nouvelles compagnies de navigation, etc., etc.)?

3° Jusqu'à quel point ces méthodes ont-elles réussi? Les sentiments nationaux, la rareté ou l'infériorité des agents

commerciaux allemands ont-ils contribué à ce résultat?

4° Croyez-vous que les anciennes relations commerciales puissent être rétablies à la conclusion de la paix?

Craignant malgré tout que ces relations ne reprennent que difficilement, ils pratiquent certaines manœuvres pour détourner le péril. Ainsi une fabrique allemande passe à une maison suisse similaire une commande dont la livraison occupera le personnel et les machines pendant plusieurs années. Il est convenu que ladite commande sera livrée aux seuls pays ayant rompu toutes relations avec les empires centraux et qui seront fermés à leurs produits longtemps encore après la signature de la paix, c'est-à-dire aux nations de l'Entente et à leurs alliés. La maison suisse se contentera d'abord d'une simple commission, mais comme elle aura dû accepter quelques capitaux allemands pour l'achat ou la transformation de son matériel, on peut prévoir que le créancier saura quelquefois l'évincer et se substituer à elle.

La réclame jouera son rôle : l'annonce commerciale tient en Allemagne une place bien plus importante que chez nous. Même pendant la guerre les journaux en ont six ou huit pages. Une puissante société a donc été formée à cet effet. Une première fondation avait eu lieu, au commencement de 1914, sous le nom de *Société de publicité à l'étranger*. La guerre l'empêcha de fonctionner. L'idée a été reprise au commencement de 1918 par la maison Krupp, qui a fondé l'*Allgemeine Anzeigen Gessellschaft* — société générale d'annonces, — par abréviation A. L. A., à l'effet d'assurer à l'étranger des débouchés aux marchandises allemandes. Krupp possède 38 pour 100 des voix dans le conseil d'administration.

Cette société à ouvert à Berlin un bureau d'archives allemandes pour l'étude, le collationnement et l'observation de la presse nationale et étrangère : c'est en somme un instrument aux mains de la grande industrie et du parti de la patrie allemande. Elle se distingue de la société créée avant la guerre dont elle a pris la place en ce qu'elle a étendu son activité à l'intérieur même de l'Allemagne. Elle a donné lieu dans la presse allemande à des polémiques très violentes : les journaux libéraux reprochent à l'A. L. A. d'être un instrument aux mains du pangermanisme et de la grande métallurgie. Elle leur a répondu, non sans à propos, que les grandes banques n'avaient rien à reprocher sur ce point à la « clique des grands industriels pangermanistes », car elles ont aussi leur presse. Mais la *Frankfurter Zeitung* ne s'est pas tenue

pour battue et a renouvelé ses accusations contre la grande industrie, à qui elle prête le dessein, des plus dangereux, d'asservir les journaux par le moyen d'une entreprise de publicité.

Pour tenir la presse neutre, des contrats d'annonces très avantageux seraient offerts aux journaux pour le compte d'industriels allemands. Une fois qu'ils les ont acceptés, s'ils prennent une attitude antigermanique, ils sont menacés d'être mis à l'index par l'industrie allemande, dont le boycottage s'étendrait à toutes les maisons qui continueraient à y insérer des annonces.

Une grande société a aussi été fondée pour la propagande à l'étranger par l'intermédiaire du film cimématographique : c'est la *Deutsche Lichtbild Gesellschaft*, créée au début de 1917 pour répondre à la propagande que les alliés faisaient chez les neutres par le même moyen.

En même temps les plus grandes firmes cinématographiques allemandes se sont groupées pour former un syndicat sous le nom de *Universum Film Actien Gesellschaft* (en abréviation courante : U. F. A.). La société est au capital de 25 millions de marks, et les grandes banques poussent à la constitution d'un trust gigantesque par l'adhésion d'autres sociétés cinématographiques.

La presse allemande est favorable à cette concentration, où elle voit non sans raison aux mains de l'Allemagne un moyen efficace pour développer son influence et son expansion commerciales. D'ailleurs elle ne manque jamais l'occasion d'insister sur la supériorité qu'a l'Entente comme organisation de presse et de propagande.

D. — Le rôle des Allemands résidant a l'étranger.

Mais c'est surtout sur l'initiative de leurs nationaux établis à l'étranger et de leurs exportateurs d'avant-guerre que les Allemands comptent pour rétablir leurs relations commerciales avec les pays neutres et même ennemis. Jamais on n'insistera assez sur les services que ces résidents ont rendus à la mère-patrie. Etroitement unis entre eux, groupés autour de leurs consuls, ils forment au milieu d'un pays étranger un bloc national; ils répandent, ils imposent les idées et le commerce allemands ; ils deviennent pour l'Allemagne autant d'agents de renseignements bénévoles et consciencieux. De son côté, l'Etat allemand ne les abandonne jamais

et ne cesse pas de nourrir chez eux l'esprit national, puissamment aidé dans cette tâche par les grandes associations patriotiques [1].

Les Allemands veulent donc que tous ceux qui possédaient avant la guerre une bonne expérience des pays étrangers et y avaient des relations personnelles retournent là où ils étaient connus : « Le mot d'ordre pour faire revivre notre commerce extérieur devra être : « Tous les Allemands qui ont « résidé à l'étranger, au front. »

D'ailleurs, leur action souffrira singulièrement du fait que non seulement leur situation est perdue, mais que leurs entreprises ont été liquidées par les gouvernements ennemis, si bien qu'une des tâches essentielles de l'Etat allemand sera de sauver les biens nationaux situés en pays ennemis.

Notons comme l'expression d'un état d'esprit intéressant ce qu'écrit le docteur Strahl (*Deutsche Politik*, du 5 avril 1918) : « Les Allemands à l'étranger, dit-il, ne devront pas dissimuler ni renier leur origine. Ils n'auront droit à la protection de l'Allemagne pour leurs efforts que s'ils leur conservent un caractère national; il faudra que l'État les lie à lui moralement. »

Ils n'ignorent pourtant pas combien leurs défauts de race les rendaient impopulaires à l'étranger, même avant que la manière dont ils ont lancé le monde dans la présente guerre et leur façon de la conduire n'aient soulevé contre eux une réprobation presque universelle.

Le professeur Kraemer, qui fut longtemps attaché à l'Université de Berne, a cherché à faire comprendre à ses concitoyens, au cours d'une conférence, qu'il a répétée en 1918 dans plusieurs villes, pourquoi ils se font si mal juger à l'étranger. Il leur a conseillé d'être moins rudes, moins autoritaires, plus avenants : « Observons en parlant un ton plus aimable non seulement dans nos relations avec les étrangers, mais entre nous-mêmes. Veillons à notre tenue pour ne pas donner l'impression d'hommes en manches de chemise. » Il a

[1] En juin 1918, les autorités de Joinville (Etat de Santa Catarina, Brésil) ont fait fermer les locaux de la ligue allemande dite « Deutscher Verband ».

Les statuts saisis donnent comme buts de la société : « La propagande intensive, la pratique des coutumes, de la langue et des traditions allemandes. » L'article 2 établit que pourront faire partie de la société tous les Allemands de naissance et « les descendants d'Allemands qui s'engageront à entretenir le sentiment allemand et à n'employer que la langue allemande ». Un écusson, trouvé au siège de la société, portait cette inscription : « Paix, victoire et agrandissement de notre chère Allemagne. »

même cru devoir montrer, par des exemples précis, comment les gestes et les manières des Allemands les font méconnaître et mépriser au delà de leurs frontières.

Sont-ils capables de profiter de la leçon?

E. — Institutions administratives.

Parlons maintenant des efforts collectifs qui ont été faits en Allemagne depuis la guerre pour encourager le commerce et l'industrie et favoriser d'une façon générale l'expansion économique. Les créations auxquelles ils ont donné lieu peuvent se rattacher à trois types : institutions d'ordre administratif, organes d'étude et d'enseignement, enfin associations ayant un objet particulier. Nous citerons seulement parmi ces établissements ceux qui paraissent les plus intéressants par leur importance ou leur objet.

Dans le premier ordre d'idées on a fondé à Berlin, le 16 février 1918, *le Conseil allemand de l'industrie,* composé de cinquante-quatre membres appartenant à l'Union centrale des industriels allemands et à la Société centrale pour la défense des intérêts de l'industrie chimique, englobant environ les 9/10[s] de l'industrie allemande. Il prétend en être la plus haute représentation. C'est parmi ses membres que se recrutera le Conseil prussien de l'industrie, auquel appartiendra le droit de désigner les représentants de l'industrie prussienne qui doivent siéger à la Chambre des Seigneurs lorsqu'elle sera réorganisée d'après le projet encore en discussion.

A la séance de fondation, le ministre du commerce a insisté sur l'importance des intérêts économiques qui devront recevoir satisfaction par la paix. Les orateurs ont parlé de la plupart des questions posées par la guerre relativement à l'organisation économique de l'Empire, et invité le gouvernement à utiliser le plus possible l'organe nouvellement créé pour travailler de concert avec les fonctionnaires de l'Office économique impérial. Une de ses tâches essentielles sera de faire rapporter aussitôt que possible les mesures exceptionnelles dues à la guerre. Le retour à l'état de paix créera une situation si complexe que l'industrie allemande aura plus besoin que jamais d'une direction unique. C'est le rôle qu'assumera le Conseil allemand de l'industrie, pour le plus grand bien de l'Empire, de l'industrie allemande et surtout de la classe ouvrière.

Sans une documentation étendue et minutieuse, pas de travail possible. Une grande extension sera donc donnée au service des renseignements tirés de la presse technique et quotidienne de l'Allemagne et de l'étranger. Un bureau central de renseignements a été adjoint à l'Office économique d'Empire ; l'organe du nouveau service est le journal *Nachrichten für Handel, Industrie und Landwirschaft* qui va être complètement transformé sur le modèle du *Board of Trade Journal ;* il publiera six fois par semaine les communications de consulats et un dépouillement complet de la presse au point de vue économique.

F. — Organes d'étude et d'enseignement.

Les Allemands attachent naturellement une importance croissante aux laboratoires d'études, aux instituts de recherches et aux écoles techniques supérieures, déjà si nombreux et si florissants chez eux. Plus que jamais, ils maintiennent le principe : la science au service de l'industrie. On cherche donc à resserrer encore cette collaboration, qui a été un des principaux éléments du développement industriel de l'Allemagne.

Au mois de mars 1918, un *Institut allemand des inventions* se fonde à Giessen à la suite des nombreuses initiatives qui se sont manifestées dans *Umschau,* l'importante revue hebdomadaire des progrès de la science et de la technique, éditée à Francfort sur le Mein. Il se propose d'encourager le travail créateur technique allemand, par le choix et la protection des personnalités reconnues comme inventeurs ; il leur donnera une assistance pécuniaire et technique et les aidera en présentant leurs inventions à l'armée, à la marine, à l'industrie et aux arts.

Au mois de mai, la *Gazette de Francfort* nous annonce la formation d'une *Société de recherches sur les méthodes scientifiques de travail et d'exploitation.* Elle est fondée par des industriels à l'effet de contribuer, par l'emploi de méthodes scientifiques, à la solution des problèmes que pose la nécessité de trouver des matériaux nouveaux et d'exploiter les perfectionnements techniques dans l'industrie mécanique.

Un laboratoire de recherches mécaniques a aussi été rattaché à l'Ecole technique supérieure de Charlottenburg, près Berlin. Il étudiera tout ce qui concerne la science de la fabrication, matières premières et outillage.

Le Comité de la *Société empereur Guillaume pour l'encouragement des sciences* pousse sans cesse à la création de nouveaux Instituts de recherches : Institut de recherches sur les charbons, dont le siège doit être en Silésie ; sur la sidérurgie, sur les métaux, sur la bio-chimie, sur les textiles. Toutes ces créations ont été décidées au mois de janvier 1918.

Ces Instituts sont très largement dotés ; l'Empire, les Etats confédérés, les villes et l'initiative privée rivalisent à cet effet de zèle et de générosité. Ainsi l'Institut de recherches sur les métaux, qui s'occupera de toutes les études scientifiques concernant les métaux autres que le fer et l'acier, et sera installé à Berlin, coûtera de 8 à 10 millions de marks. Les industries intéressées lui ont déjà promis de grosses subventions, allant quelquefois jusqu'à 250 000 marks pour une seule société. Elles sont d'ailleurs représentées dans le Comité consultatif chargé de la direction des travaux.

L'Institut de recherches pour l'industrie textile, créé à Chemnitz, reçoit du royaume de Saxe une allocation initiale de un million de marks, plus une subvention annuelle de 100 000 marks.

Les Universités ne restent pas en arrière dans ce mouvement. Elles avaient commencé depuis longtemps à donner aux études économiques, non pas seulement théoriques, mais essentiellement pratiques, une part importante dans leur enseignement. C'est ainsi que l'*Institut pour la navigation maritime et l'économie mondiale* de Kiel avait été fondé quelques mois avant la guerre; mais il a pris au cours des deux dernières années un très grand développement. Des institutions économiques analogues ont été rattachées aux Universités de Breslau et de Kœnigsberg. Elles ont le caractère général commun d'être à la fois des centres d'enseignement, des instituts de recherches, des bureaux d'information pour le commerce et l'industrie, mais l'objet de chacune est bien défini. L'Institut de Kiel s'intéresse particulièrement aux questions de navigation maritime et d'expansion mondiale; celui de Breslau, à l'Europe orientale; celui de Kœnigsberg, aux questions agraires spéciales à la Prusse de l'est.

A Kiel, en plus des cours réservés aux professeurs de l'Université, il y a des conférences faites par des techniciens et des professionnels, qui traitent les sujets dont ils ont l'expérience pratique. Non seulement les étudiants ordinaires, mais des

auditeurs libres y sont admis. L'enseignement de l'Institut vise simultanément la culture générale et les connaissances techniques indispensables aux futurs directeurs d'entreprises et aux fonctionnaires des services diplomatique et consulaire qui ont la charge de défendre à l'étranger les intérêts économiques de l'Empire. Les Allemands en effet sont bien convaincus que dans l'avenir le rôle des diplomates sera plus important pour assurer les relations économiques entre les peuples que pour faire de la diplomatie proprement dite.

D'autre part, l'Institut doit fournir à tous ceux qui s'occupent de commerce ou d'industrie les renseignements statistiques et documentaires qui peuvent leur être utiles pour leurs affaires.

Enfin son activité se portera sur l'étude de toutes les questions d'ordre économique posées par la guerre : tentatives faites par les ennemis de l'Allemagne pour s'emparer du marché allemand d'outre-mer ; expansion allemande dans les pays qui lui restent ouverts ; élaboration des revendications économiques que l'Allemagne devra faire valoir lors du futur traité de paix.

L'Etat ne participe que faiblement à la vie de ces institutions : elles ont été fondées et sont entretenues par des particuliers, des municipalités, des syndicats industriels et agricoles, des banques. Certains professeurs se plaignent même de cette ingérence dans un domaine qui, disent-ils, devrait rester exclusivement celui de l'Etat. Ils affectent de craindre que la science officielle ne se mette au service des intérêts particuliers et semblent surtout redouter de voir leur situation personnelle diminuée par l'admission comme conférenciers de simples praticiens sans autre titre universitaire que leur expérience des affaires.

Ces doléances isolées n'empêchent pas les créations analogues de se multiplier pour le plus grand bien de l'expansion économique allemande.

D'ailleurs, bien des gens en Allemagne prétendent que les études économiques universitaires seront insuffisantes pour former les diplomates de demain. A des hommes dont la tâche principale sera de faire renaître le commerce allemand, il faudra une éducation économique pratique ; seule l'expérience personnelle des affaires pourra la leur donner. Cette idée fut lancée par les milieux commerciaux des villes hanséatiques : un groupe d'exportateurs hambourgeois a adressé au chancelier un mémoire contenant des propositions sur la

réforme des services diplomatiques de l'empire. On leur répond (Hoetsch notamment, dans la *Gazette de la Croix)* qu'un consulat n'est pas un bureau de renseignements ni une agence d'exportation et que le diplomate a besoin d'une culture politique et non commerciale.

De son côté, la Chambre de commerce de Leipzig a pris à l'unanimité une résolution pour appuyer l'initiative de celle de Hambourg. Elle affirme en particulier la nécessité de créer à l'Office des affaires étrangères un conseil permanent chargé des affaires commerciales et invite le gouvernement wurtembergeois à agir auprès des autorités impériales pour que la reprise et la sauvegarde des bonnes relations commerciales avec l'étranger soient à l'avenir confiées à des représentants du commerce et de l'industrie allemande, consuls commerciaux recrutés en partie parmi les Allemands de l'étranger.

Enfin, la Commission pour l'économie de transition et la réforme du service diplomatique, nommée par l'*Union pour la protection des intérêts économiques allemands à l'étranger*, a exprimé le vœu qu'il fût créé, à côté du Ministère des affaires étrangères et de l'Office économique, une *Chambre de commerce mondiale*, choisie par tous les milieux et syndicats intéressés au commerce mondial.

En somme l'idée s'accrédite de plus en plus que les organisations indépendantes des autorités ont plus d'action que les organisations officielles pour défendre efficacement les intérêts allemands. C'est elle qui a suscité la création du *Musée et Institut allemand pour l'étranger* fondé à Stuttgart en 1917 par des personnalités du monde universitaire, industriel et commercial. Son objet principal est d'appuyer après la guerre les Allemands qui sont à l'étranger, lesquels sont appelés à rendre au germanisme de si grands services. Les conditions difficiles où se trouvera l'Allemagne font à leurs compatriotes un devoir de les soutenir et de les aider : c'est ce que réalisera l'Institut, en leur fournissant tous les renseignements désirables. A cet effet, il entretient un bureau de renseignements, auquel sont annexés un musée, une bibliothèque et des archives, le tout ayant un caractère mondial, puisque l'expansion allemande s'étend sur toutes les parties du monde.

G. — Sociétés pour l'expansion commerciale.

Les associations fondées pour le développement du commerce extérieur visent presque toujours le développement

des relations économiques avec une région déterminée. Telle est par exemple la *Société européenne de commerce* constituée à Brême par de grandes sociétés allemandes et austro-hongroises, notamment la Compagnie orientale allemande et le Norddeutscher Lloyd. Elle se propose d'assurer au commerce allemand son expansion en Russie d'abord, puis en Perse, en Chine, en Mandchourie, dans le Turkestan et la Finlande. Elle a même un caractère nettement agressif contre les ennemis de l'Allemagne et veut lutter contre les conséquences des résolutions prises à la Conférence de Paris. Ainsi, un de ses objets serait de priver les neutres faisant des affaires avec les Alliés de tous les produits en provenance de l'Orient, d'organiser le boycottage commercial des neutres favorables à l'Entente et de former un groupe commercial des Empires centraux en y incorporant des neutres amis. Elle s'occupe pour le moment d'organiser dans ces pays une union de tous les exportateurs qui, avant la guerre, avaient des relations commerciales avec l'Allemagne.

Un *Institut économique pour l'Orient*, dérivé du Bureau central d'affaires pour les questions économiques germano-turques, cherche à développer les relations économiques entre l'Allemagne et les pays orientaux voisins, particulièrement la Turquie. Il ne fera pas d'opérations de commerce, mais servira d'organe de renseignements pour les commerçants, leur donnera des conseils et fera pour leur compte des recherches et des études économiques. A cette organisation sera adjoint un conseil, dans lequel siégeront des représentants du Ministère des affaires étrangères, du Ministère des finances et de l'Office économique d'Empire. Le gouvernement impérial, le gouvernement prussien et l'Union germano-turque participent aux dépenses de l'Institut.

Parmi les sociétés commerciales, une des plus importantes est celle qui a été créée à Hambourg en vue de développer le commerce allemand d'outre-mer. Sur le capital prévu, qui est de 20 millions de marks, 16 millions ont été souscrits au mois de janvier 1918. Elle se propose de contrebalancer l'influence de la *British Trade Corporation* et de l'*American International Corporation*. Après la guerre, elle s'efforcera de relever les entreprises allemandes d'outre-mer que leurs propriétaires seraient tentés d'abandonner, fournira des capitaux aux exploitations qui en manquent, et s'intéressera aux constructions de chemins de fer, de canaux, de ports, à l'exploitation de mines, etc. Jusqu'à ce que la paix soit conclue, elle exer-

cera son activité dans les pays alliés et les territoires occupés.

A Hambourg encore, la Chambre de commerce envoie une Commission spéciale en Lithuanie, en Courlande, en Livonie, en Esthonie, pour resserrer les liens économiques entre Hambourg et les pays de la Baltique. D'autre part, le *Deutsche Balkanverein*, qui lui aussi se restreint aux questions économiques, y organise des conférences pour attirer sur le Levant l'attention du commerce hambourgeois.

Le mouvement gagne toute l'Allemagne; citons seulement la fondation d'une société saxonne, à Chemnitz, pour importer des produits agricoles et des matières premières, exporter des objets manufacturés provenant surtout de l'industrie saxonne, exploiter en pays étranger les découvertes allemandes, y acquérir des propriétés, y participer à des entreprises industrielles et minières. Le domaine que veut exploiter la Société embrasse tous les pays de l'Est : Turquie, Roumanie, Ukraine, provinces baltiques, Finlande, Russie d'Europe et d'Asie, Caucase, Perse, Afghanistan.

En Autriche-Hongrie, le gouvernement fait un effort analogue. C'est ainsi que l'ancien Musée commercial, datant de l'exposition de 1873, a été transformé en une vaste association destinée à nouer des relations aussi nombreuses et aussi étroites que possible avec les Balkans, la Russie et l'Orient en général. Elle doit soutenir les intérêts politiques et économiques de l'Autriche dans ces pays, les favoriser par des enquêtes et des recherches scientifiques. Comme toujours en pareil cas son objet est double : aider des pays neufs à mettre en œuvre leurs richesses et procurer à l'Autriche une utilisation fructueuse de ses capitaux. Elle prévoit la création d'écoles en Orient et en Autriche même. L'école des langues orientales de Vienne a été transformée dans le sens d'une adaptation à un enseignement pratique. Une école osmano-autrichienne a été ouverte à Vienne ; 250 jeunes gens appartenant à toutes les provinces de l'Empire ottoman y reçoivent une éducation à la fois générale et technique. L'Association a pour organe les *Œsterreischische Monatshefte*.

D'autres sociétés ont été fondées pour favoriser le commerce avec l'Orient et les pays balkaniques. Nous en dirons un mot plus loin.

H. — Les Chambres de commerce.

Mais si intéressante que fût la création d'organismes nouveaux, on s'est aperçu en Allemagne depuis quelque temps

qu'il importait avant tout d'améliorer l'instrument tout désigné pour l'expansion économique que représentent les Chambres de commerce à l'étranger. Elles sont indispensables pour aider les consulats, ceux-ci, quelle que soit d'ailleurs leur efficacité, ayant démontré leur impuissance à dépouiller le caractère officiel; il leur faut la coopération d'hommes d'affaires.

L'Allemagne s'accuse de s'être laissée distancer sur ce terrain par les autres pays. Dès 1870, l'Autriche avait fondé à Constantinople une Chambre de commerce. La Grande-Bretagne en avait fondé une à Paris en 1872, qui devint un modèle pour les institutions de ce genre. Les Etats-Unis en créèrent à Paris en 1898, à Bruxelles en 1899, à Berlin en 1903. La Belgique, l'Italie, l'Espagne, le Japon organisèrent aussi à l'étranger des institutions analogues. En Allemagne, c'est en 1886 que la Chambre de commerce de Mannheim eut l'initiative du premier vœu émis à ce sujet. Il ne fut officiellement repris par le Congrès du commerce allemand qu'en 1889. En 1900 seulement, une proposition fut soumise au Reichstag, qui l'adopta le 19 mars 1901.

Les Chambres fondées alors réussirent assez mal. Celle de Bruxelles cessa de fonctionner faute d'argent; celle de Bucarest, par suite de ses difficultés avec le consulat. Une seule a donné de bons résultats : celle de Genève. C'est une association d'hommes d'affaires, entièrement indépendante. D'ailleurs elle n'a encore que six années d'existence.

Celle qui avait été instituée à New-York en 1914 avait bien débuté. Elle était libre de toute attache officielle et ne dépendait ni du gouvernement allemand, ni du gouvernement américain. Elle se proposait comme objet principal, à côté du développement des intérêts allemands aux Etats-Unis, le soin d'éviter entre Allemands et Américains les froissements et les malentendus. Elle comprenait à la fois des sujets des deux pays. Il suffisait à ceux des Etats-Unis d'être en relations commerciales avec l'Allemagne pour y être admis.

Au cours des hostilités et au moment où la seconde conférence économique interalliée venait de décider contre le commerce allemand des mesures telles que le boycottage et l'extension des listes noires, les commerçants allemands de Buenos-Aires fondèrent la première Chambre de commerce de l'Amérique du Sud [1]. Si jeune qu'elle soit, elle a obtenu en

[1] Elle est composée de membres élus par les propriétaires ou directeurs de maisons de commerce allemandes établies à Buenos-Aires.

faveur du commerce allemand des résultats notables et on compte sur elle en Allemagne pour reprendre après la guerre, dans l'Amérique du Sud, la place précédemment occupée.

L'opinion allemande réclame donc la création d'autres Chambres de commerce à l'étranger. La première condition pour qu'elles réussissent est que le gouvernement ne s'en occupe pas, qu'il les soutienne par des subventions en argent, mais ne leur donne pas d'ordres. Le consul local en aura seulement la présidence honoraire. Il est assez intéressant de noter que c'est un journal aussi officieux que la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* qui recommande l'abstention de l'Etat comme une condition de leur succès. C'est un signe des temps.

Cette tendance est en contradiction avec les idées qui sont à la base du projet de réforme en cours pour les Chambres de commerce du royaume de Prusse. Son caractère essentiel est au contraire de resserrer leur dépendance à l'égard du Ministre du commerce. Alors qu'auparavant il intervenait seulement pour approuver leur création, il lui appartient maintenant de la décréter. Il a de plus le pouvoir de fusionner les anciennes Chambres et de délimiter la circonscription des nouvelles d'après les connexités économiques des régions intéressées et la capacité contributive des commerçants. La loi l'autorise encore à user de contrainte au cas où, la fusion de plusieurs chambres étant reconnue nécessaire, elles s'y prêteraient mal. Enfin le nombre des membres est réduit dans une proportion assez grande pour que l'on puisse dire que certaines branches de commerce ne sont plus représentées.

I. — La recherche des marchés.

a) La Russie. — Le pays sur lequel l'Allemagne fonde les plus grands espoirs pour le relèvement de son industrie et l'expansion de son commerce est la Russie. Elle compte retrouver en elle un de ses meilleurs clients d'avant guerre [1]

Le droit de vote est lié à une cotisation de 100, 300, 500 ou 1000 pesos papier : l'électeur dispose d'une voix par 100 pesos. Le comité ou conseil se compose de 21 membres, élus à la majorité des voix pour quatre ans et rééligibles. Le comité se réunit une fois par mois, l'assemblée plénière des électeurs une fois par an. L'ambassadeur d'Allemagne et le consul général sont, de droit, membres d'honneur.

[1] Pour compléter les indications déjà données sur les relations commerciales entre les deux pays, rappelons qu'en 1913, la Russie vient au second rang dans les pays fournisseurs de l'Allemagne, qui lui achète pour 287 millions de marks de moins qu'aux Etats-Unis et

et un fournisseur capable de lui livrer presque tous les produits dont elle a besoin. N'oublions pas que les richesses industrielles et agricoles russes n'ont été jusqu'à présent que faiblement exploitées et que l'Allemagne va tout faire pour en augmenter le rendement.

Pour les céréales, la viande, les légumes secs, les fruits, même les œufs, la Russie lui donnera ce qu'il lui faudra, les quantités qu'elle exporte étant supérieures aux besoins allemands. L'alimentation du bétail sera assurée par elle aussi bien que l'alimentation humaine.

L'Allemagne y trouvera aussi des minerais de fer, qui la rendront indépendante des minerais lorrains; le manganèse, le wolfram, le tungstène; même le cuivre, en quantité insuffisante il est vrai, mais la production peut s'accroître. La Russie fournit la presque totalité du platine produit dans le monde et le quart de la production mondiale du pétrole [1]. Comme textiles, elle peut lui donner, en lin et en chanvre, plus que le nécessaire; en laine et en coton même, de quoi atténuer sa disette.

Voilà pour les produits alimentaires et les matières brutes. Mais quelles immenses possibilités représente un pays où l'industrie, par suite de la révolution, est à peu près ruinée! Il lui faudra des ingénieurs et des contremaîtres pour diriger ses entreprises, exploiter ses mines; des machines pour ses usines, des rails pour ses voies ferrées, des outils et des objets de quincaillerie pour une population de 200 millions d'âmes. Aujourd'hui, on n'y trouve plus rien comme mercerie, porcelaine, verrerie, fil, laine, coton, tissus de toute sorte. La production industrielle est tombée à 5 pour 100 de ce qu'elle était en temps de paix. Les Allemands se voient appelés à devenir les principaux fournisseurs d'une nation où tout sera à reconstituer [2]. Les récentes expériences faites en Ukraine leur ont montré qu'il ne faut pas compter sur la force militaire pour exploiter le pays. Ils se présenteront donc en amis, tout prêts à aider les Russes dans leur réfection et la mise en valeur

549 de plus qu'à la Grande-Bretagne. D'autre part, la Russie est au troisième rang des clients de l'Allemagne; elle lui achetait pour 880,2 millions de marks; la Grande-Bretagne pour 1438,2; l'Autriche-Hongrie, pour 1104,8.

[1] 12 millions de tonnes en Russie, Galicie, Roumanie, 36 millions aux Etats-Unis et au Mexique, 2 millions dans les autres pays.

[2] Ils notent, d'ailleurs, que la reprise de leurs relations commerciales avec la Russie sera très gênée par la dépréciation du rouble; si celle-ci se maintient, elle entravera leurs importations comme pourrait le faire un droit d'entrée équivalent.

de leurs richesses. Ils sont convaincus que les anciennes rancunes s'apaisent d'elles-mêmes dès que les intérêts économiques se trouvent en jeu : les Russes achèteront à ceux qui leur vendront le moins cher. Ils ne doutent pas non plus qu'ils seront en mesure de s'imposer à eux en leur livrant tous les articles dont le manque se fait si durement sentir depuis plusieurs années.

Mais le lien des anciennes relations commerciales et le désir des Russes d'être réorganisés après la période d'affreux désordre dont ils auront tant souffert seront-ils capables de contrebalancer la haine semée par les Allemands? Ceux-ci ne doivent pas ignorer à quel point ils se sont fait détester dans les territoires qu'ils occupent, où ils ont soulevé contre eux toute la population, les ouvriers et les paysans révoltés par leur brutalité, comme les éléments de la classe élevée, soucieux de l'indépendance et de la dignité nationales.

Il semble qu'ils essaient de se servir des neutres pour masquer leurs opérations en Russie. Dès le mois de mars, le *Politiken*, de Copenhague, signalait que le concours des maisons scandinaves, ayant conservé ou étendu leurs relations en Russie, serait très apprécié par les Allemands. Depuis, une organisation s'est constituée à Copenhague sous la direction du banquier allemand Mendelssohn, qui cherche à acheter des titres russes, valeurs industrielles et métallurgiques et valeurs de banque, de manière à s'assurer le contrôle de ces affaires.

Mais les Allemands vont se heurter à un double obstacle. D'abord la législation mise en vigueur par les bolchevicks. Ils reconnaissent que la confiscation par l'Etat russe du sol et de toutes les grandes industries porte une atteinte grave à leur activité économique en Russie. Aussi ont-ils demandé dans les conventions additionnelles au traité de Brest-Litovsk, signées le 27 août dernier, que toute loi d'exception défavorable à l'Allemagne fût écartée et que les Allemands touchés par ces expropriations reçussent une indemnité équitable.

Ensuite, dans la mesure où cette législation leur laissera le champ libre, ils rencontreront les puissances alliées. La France, il faut l'espérer, se préoccupera de sauvegarder les grands intérêts matériels qu'elle a en Russie. Les Anglais ont profité des premières années de la guerre pour s'assurer une part importante dans l'exploitation des richesses du pays : pétrole, cuivre, métaux précieux ; ils ont fondé des banques, leur dernière création est celle de la *British and Foreign*

Merchants Banks (août 1917)[1]. Depuis quelque temps ils étendent leur action à la Mandchourie et à la Sibérie, où les Etats-Unis et le Japon prennent de leur côté une vigoureuse offensive économique. Ils ont envoyé à Vladivostock un représentant économique et entretiennent des relations très suivies avec les coopératives de consommation et de production en Sibérie, qui représentent une puissance commerciale de premier ordre.

On connaît d'autre part la déclaration officielle que le gouvernement américain a faite le 4 août au sujet de son intervention. « Il se propose de saisir l'occasion pour envoyer en Sibérie une commission de marchands, d'experts en travaux agricoles, de conseillers du travail, de représentants de la Croix-Rouge et d'agents de la Young Men Christian Association pour répandre les renseignements utiles et fournir dans une mesure modeste une aide éducatrice afin de parer d'une manière systématique aux besoins immédiats du peuple russe... »

Le Japon enfin a toujours considéré la Mandchourie comme vouée à son exploitation. De ce côté, on peut donc admettre que l'expansion économique allemande est arrêtée. La part qui lui resterait avec la Finlande, les provinces balkaniques, la Pologne, la Lithuanie, l'Ukraine, serait encore bien belle. Mais même dans ces pays qu'ils destinent à leur contrôle, les Allemands auront à compter avec les haines qu'ils ont semées et avec tout l'imprévu que recèle la décomposition de l'ancien empire moscovite.

b) La Turquie et la Perse. — La Turquie et la Perse sont aussi des terres promises pour les Allemands. On sait comment ils ont profité de la guerre pour fortifier leur emprise politique et militaire sur la Turquie. Leur action ne s'exerce pas moins dans le sens de son développement économique. Sous leur impulsion, un *Conseil d'économie politique* a été institué à Constantinople au printemps de 1917; il est composé de 24 membres : professeurs d'université, commerçants, industriels, représentants des ministères intéressés.

Les entreprises qu'ils s'efforcent de créer sont dirigées par des ingénieurs et fondées sur des capitaux allemands. Ils pro-

[1] On annonce, (août 1918), l'accomplissement des formalités préliminaires pour la création d'une nouvelle banque anglaise pour la Russie, sous la raison sociale de *British Bank for Russia*. Le capital souscrit n'est que de 100 livres sterling ; il s'agit simplement, pour le moment, de s'assurer le droit à la raison sociale.

jettent des fabriques de conserves pour utiliser les fruits et les légumes à la production desquels le pays se prête si bien ; des fabriques de papier qui travailleront la pâte de bois provenant des forêts de pins, très nombreux dans les montagnes. Un consortium berlinois envisage la construction d'une grande fabrique moderne de tissus à proximité de Constantinople. Une importante industrie sucrière va être organisée. Le pays a été divisé en zones, d'après la quantité de betteraves ou de cannes à sucre (plaines d'Adana et Mésopotamie) que chacune peut fournir. Chaque zone alimentera une sucrerie. On développera l'exploitation des nappes de pétrole situées dans le vilayet de Damas, près d'Alexandrette, près de Rodosto, à la frontière turco-persane. L'alcool nécessaire à la consommation locale sera tiré d'une céréale de basse qualité, la « durrha » qui pousse dans les terrains les plus maigres. Avant la guerre, une partie de la récolte était exportée en Angleterre, où elle servait à cette fabrication.

De son côté, le gouvernement ottoman s'intéresse vivement au développement industriel de l'Empire et se préoccupe surtout de former une main-d'œuvre habile. La direction générale des orphelinats en Turquie doit diriger vers les métiers manuels le plus grand nombre possible des orphelins qu'elle élève dans les asiles.

L'effort porte aussi, et plus justement peut-être, sur le relèvement et le développement de l'agriculture. Le *Conseil agricole* est dirigé par un Allemand, le docteur Hahl. La première chose à faire était de donner aux cultivateurs des possibilités de crédit. La Banque agricole, dont la création remonte à 1888, a été réorganisée et modernisée. Elle a été autorisée à consentir des prêts montant jusqu'à 5000 livres turques pour les particuliers, 10 000 pour les sociétés agricoles ; en 1917, elle a prêté 410 000 livres, dont 286 000 étaient déjà remboursées en janvier 1918. L'Etat lui a avancé 500 000 livres sans intérêt pour l'achat de matériel agricole ; 3400 charrues, 500 semeuses, 200 batteuses ont été commandées en Allemagne. La Banque agricole a aussi mis à la disposition des vignerons du soufre, 380 000 kilos en 1916-1917 ; on a fait venir, en 1917, 150 000 kilos de sulfate de cuivre de Suède, 250 000 d'Allemagne.

D'autres banques agricoles de moindre importance se sont créées à Smyrne, à Eski-Chéhir, à Koulé (vilayet de Smyrne). Il en est de spécialisées comme à Magnésie : la *Banque des vignerons*, qui s'occupe de viticulture, et la *Ma-*

gnissa Bagtschiler Bankassi, qui aide la culture maraîchère.

A côté des banques, un rôle important est tenu par les sociétés d'encouragement et de perfectionnement : Société ottomane pour la réorganisation et le développement de l'agriculture, Société d'agriculture de Syrie, Union ottomane des cultivateurs, fondée par un député d'Adalia, qui compte déjà 600 adhérents. Des fermes modèles ont été établies à Koniah, à Eski-Chéhir ; elles ont à leur disposition un crédit de 13 000 livres environ et des terrains de 360 à 600 hectares. Plusieurs milliers de jeunes gens ont été envoyés en Allemagne et en Autriche pour y faire des études d'agriculture.

Un des résultats poursuivis a été d'augmenter la superficie des terrains cultivés dont la diminution depuis la guerre tournait au désastre. A cet effet, les sociétés par actions, ottomanes ou étrangères, sont tenues de mettre en culture les terrains qui leur sont attribués. Comme le plus souvent ils sont situés dans des contrées éloignées, les sociétés ne peuvent le faire elles-mêmes ; alors la Banque agricole se charge à leur place de l'exploitation moyennant une redevance.

D'ailleurs une loi de 1918 a établi le service agricole obligatoire : tous les sujets ottomans, non soumis aux obligations militaires et habitués au travail des champs, seront astreints, hommes et femmes, à partir de quatorze ans, à se livrer à ce travail. Tout possesseur d'une paire de bœufs est obligé de mettre en culture au moins 3 hectares et contraint à 8 heures de travail journalier. Ces mesures rigoureuses ont donné quelques résultats, mais la superficie cultivée reste encore inférieure de plus de 50 pour 100 à ce qu'elle était en 1914.

Les Allemands comptent tirer beaucoup de coton de l'Asie-Mineure. Avant la guerre, les régions de production étaient la plaine d'Adana, qui donnait 500 000 balles de 200 kilos, la région de Smyrne (50 000 balles), enfin la Syrie. Partout la production pourrait être accrue en améliorant l'irrigation.

Le développement économique de l'empire ottoman est lié à celui des voies ferrées. On sait quel fut le rôle des Allemands dans la conception et l'exécution du Bagdad Bahn. La voie qu'ils s'étaient ainsi ouverte vers le golfe Persique semble définitivement perdue pour eux. Les succès militaires des Anglais en Mésopotamie leur ferment tout espoir de ce côté, car ceux-ci ne reculeront devant aucun sacrifice pour conserver une conquête aussi précieuse. D'ailleurs, la ligne

de Bagdad, telle qu'elle avait été conçue primitivement, constituait une entreprise assez médiocre au point de vue économique, mais d'un grand intérêt pour l'Empire ottoman ; elle était un lien entre ses diverses parties et lui donnait un instrument de centralisation militaire et politique.

Les Allemands attachent une plus grande importance à la voie nouvelle vers l'Asie centrale, que lui ouvrent les traités conclus avec la Russie et la Roumanie. Celui de Brest-Litovsk et les conventions complémentaires ont détaché de la Russie la Géorgie et les provinces de Batoum, Kars et Ardahan et cédé ces dernières à la Turquie. Aux yeux des Allemands, cette cession se rattache à de vastes desseins politiques et économiques : elle leur donne accès dans l'Arménie, centre d'expansion au sud vers les bassins du Tigre et de l'Euphrate; à l'ouest, vers le golfe d'Alexandrette; à l'est, vers le Turkestan, l'Afghanistan et le cœur même de l'Asie.

D'autre part, le traité de Bucarest, en leur assurant la libre navigation du Danube, leur ouvre la communication directe, sans passer par la Turquie, avec Batoum et Trébizonde, les grands ports de la mer Noire, d'où partent les vieilles routes commerciales vers l'intérieur du pays : Karput, Erdzinjan, Erzeroum, Bitlis, Van, Tabriz. Jusqu'alors leurs projets de prolonger vers l'Arménie le chemin de fer d'Angora s'étaient heurtés à l'opposition de la Russie. Cette ligne peut désormais être continuée à travers l'Anatolie du centre et du nord par Sivas. Elle atteindra la mer Noire à Samsoun et à Trébizonde. Le raccordement serait ainsi établi avec les voies de la Caucasie et de la Perse. Des négociations sont engagées entre le gouvernement turc et les Austro-Allemands au sujet de la concession de ces chemins de fer d'Arménie. Les Austro-Allemands recevraient le droit de les construire et d'exploiter toutes les mines situées au voisinage de ces lignes. Le gouvernement turc demande qu'en échange les puissances centrales prennent à leur charge une partie de la dette de guerre ottomane. Le projet a été approuvé par le Comité *Union et progrès*. Le gouvernement turc attache un grand prix à la construction de ces voies : elles lui faciliteraient la poursuite de sa politique d'expansion en Caucasie et en Perse, où il cherche à réaliser le rêve de la confédération pan-touranienne.

Le Conseil national musulman a déjà proclamé l'indépendance de l'Azerbeïdjan, détachant ainsi de la Perse une grande province limitée à l'est par la mer Caspienne; au nord par

la Transcaucasie; à l'ouest, par les montagnes qui la séparent de la Mésopotamie. Son importance politique et stratégique vient de ce qu'elle est la région de transit obligée pour toutes les routes allant de la Transcaucasie ou de l'Arménie en Perse. Mais les Allemands ne voient pas volontiers ces entreprises turques en Transcaucasie et prétendent se poser en protecteurs de l'indépendance des populations transcaucasiennes. Le Caucase a pour l'Allemagne une énorme valeur comme voie d'accès vers l'Asie centrale, le Turkestan, l'Afghanistan, le nord de la Perse, l'Inde et aussi comme pays de production (cuivre, manganèse, coton, laine, thé) et d'exportation : elle le voudrait à l'état de république indépendante plutôt qu'incorporé à l'Empire ottoman; de là, toute une politique qui s'appuie sur les oppositions existant entre les diverses nationalités qui se partagent ses régions.

Aujourd'hui on ne parle plus du Hambourg-Bagdad, mais du Berlin-Boukara, du Berlin-Kaboul, du Hambourg-Hérat. Deux tracés sont envisagés pour cette ligne. L'un nécessite la construction d'un tunnel sous le Caucase entre Vladicaucase et Tiflis; l'autre, l'achèvement de la voie côtière, le long de la côte nord orientale de la mer Noire, pour unir Cherson à Batoum et à Tiflis. On aurait alors presque en ligne droite la voie Hambourg, Varsovie, Kiev, Cherson, Kertch, Tiflis, Tabriz. L'Ukraine et la Caucasie deviendraient ainsi la grande route commerciale entre la Mittel Europa et l'Asie centrale; leurs intérêts commerciaux coïncident avec ceux de l'Allemagne.

En attendant que la paix permette aux Allemands la réalisation de ce projet, au nord du Caucase, où ils ont reconnu l'indépendance des pays du Don et du Kouban, ils s'organisent pour expédier par Novorossisk les pétroles de Bakou, les blés et les huiles de tournesol du Kouban. Leur action s'exerce au sud du Caucase par une Chambre de commerce allemande qui a été créée à Tiflis et étend ses filiales sur la côte et dans l'intérieur du pays. Le port de Batoum se prépare à intensifier ses expéditions vers Odessa de blé, de coton, de bois, de cuivre et de manganèse. Celui de Trébizonde jouera aussi un grand rôle pour l'exploitation escomptée de l'Asie Mineure, de l'Arménie et de la Perse; son arrière pays est riche en produits minéraux de toutes sortes : cuivre, argent, plomb, lignite, manganèse.

De grands espoirs sont en effet fondés sur la Perse. Avant la guerre, la plus grande partie du commerce persan appar-

tenait à la Russie. Elle gardait sans difficulté le premier rang, grâce aux mesures prohibitives prises par le gouvernement russe pour écarter la concurrence : l'autorisation de transit en Russie était refusée aux marchandises à destination de la Perse, à l'exception des colis postaux. La seule route possible aux marchandises européennes restait alors la route turque des caravanes de Trébizonde.

Grâce au chemin de fer transversal qui relierait les principaux centres de la Perse aux ports de la mer Noire, les Allemands voient ce pays prendre une énorme importance comme pays d'importation et d'exportation. Aussi écrivent-ils : « Les produits allemands qui depuis longtemps ont la préférence dans la maison du riche, trouveraient le chemin même de la plus humble chaumière. Alors l'industrie allemande pourrait féconder le sol de la Perse; la technique allemande et le génie allemand viendraient extraire des profondeurs du sol des trésors qui, transportés par Batoum à Constantinople, seraient reconnus aussi utiles qu'à Berlin ou en Allemagne en général. Les relations commerciales entre l'Allemagne et la Perse, grâce à la voie fluviale si bon marché et si commode, pourraient devenir très suivies. Donc il importe d'ouvrir l'œil! Il s'agit de sauvegarder les intérêts légitimes de l'Allemagne. »

C'est surtout pour ses produits naturels que les Allemands tiennent à s'assurer le contrôle économique de la Perse. Leurs revues spéciales consacrées à l'Orient insistent sur les richesses encore mal exploitées de ce pays : plomb, cuivre, fer, manganèse, chrome, pétrole, houille et, comme textiles, la laine, la soie, le coton qui, en 1910, représentait 20 pour 100 des exportations totales du pays.

En fait, depuis quinze ans, le commerce allemand en Perse, qui venait bien loin derrière celui de la Russie et de l'Angleterre, avait beaucoup progressé : de 500 pour 100 entre 1901 et 1910. L'effacement de la Russie va lui faciliter la progression. Il sera fortement concurrencé par l'Angleterre, qui poursuit un grand effort militaire pour maintenir et améliorer sa situation dans la Perse méridionale.

***

LA PROTECTION DES ŒUVRES D'ART EN ITALIE

PENDANT LA GUERRE

Jusqu'en 1914, les voyageurs étrangers apportaient et laissaient en Italie, chaque année, une somme de cinq cents millions de lires environ. En dehors, donc, de tout souci national et artistique, en dehors du haut sentiment traditionnel dont on aperçoit aussi, avec évidence, la manifestation dans les actes les plus contingents et matériels de la nation, en dehors de ce sentiment qui rend chers à tout Italien les trésors de beauté recouvrant le sol de la patrie, le plus simple intérêt aurait commandé à l'Italie de préserver contre les attentats de la guerre les merveilles qui attiraient vers ses villes les peuples de tout l'univers. Garder intact le patrimoine artistique, témoin de la grandeur passée, ne fût-ce que pour que les voyageurs y prissent la plus nette conscience des forces spirituelles du peuple ressuscité, en leur comparant les forces matérielles chaque jour développées : telle était la tâche à laquelle, avant même que l'Italie entrât dans la guerre, c'est-à-dire dès les premiers mois de 1915, se dévouèrent les artistes et les savants de la péninsule.

Ils ne se berçaient, en effet, d'aucune illusion. Ils ne croyaient pas au respect des conventions de La Haye ou d'ailleurs, pas même à la pudeur et à la civilisation de l'ennemi héréditaire : l'Autrichien aggravé, cette fois, de l'Allemand. Le passé, ils ne l'avaient pas oublié, si la masse l'ignorait et, par conséquent, était assez disposée à trouver superflues tant de précautions qui l'aurait privée momentanément de ses richesses : nous avons connu ce sentiment en France aussi. A Venise, en avril 1915, un mois avant la déclaration de guerre, la

Confrérie de San Rocco, — apprenant que M. Corrado Ricci, surintendant des Beaux-Arts, et M. Coggiola, bibliothécaire de la Marciana, prenaient déjà de discrètes précautions, — délibérait « qu'elle s'opposait nettement, d'une manière absolue, au déplacement des peintures et objets d'art lui appartenant ». Autrement dit : les œuvres de Tintoret, dont le sublime *Crucifiement*, devaient rester en place, à la Scuola.

La Confrérie de San Rocco, comme tant d'autres, avait oublié les innombrables attentats commis à Venise par l'Autrichien que l'on voulait en chasser. En 1849, par exemple, vingt mille obus avaient été lancés sur la ville. Des tableaux de Palma, Tiepolo, Padovanino, des plafonds à San Barnaba, à San Pantaleone avaient été touchés, et, à San Rocco même qui se refusait à s'en souvenir, trois tableaux de Tintoret : *La Manne, les Serpents* et *le Massacre des Innocents*, furent atteints. Sept ou huit autres églises encore recevaient des boulets, puis les palais Loredan, Mocenigo, Comelli, Farsetti, Vendramin, Alberizzi, Papadapoli, Pisano. Le pont de Rialto eut sa part. L'Académie des Beaux-Arts, c'est-à-dire le Musée, compta vingt-deux projectiles qui, heureusement, n'endommagèrent qu'un seul tableau : *l'Adoration des Mages* par Bonifacio. Onze églises et quatorze palais avaient été bombardés.

Que l'Autriche recommençât, personne, parmi ceux qui se rappelaient, n'en douta. Et en dépit des résistances plus ou moins ouvertes, on se mit à l'œuvre de préservation. Dès avril 1915, avant même la déclaration de guerre, quelques villes de la Vénétie, comme Trévise, Padoue, Castelfranco, Conegliano, etc., voyaient partir les tableaux et objets précieux dont elles se glorifiaient. De Venise les Bellini, Carpaccio, Giorgione, Titien, Veronèse, Tintoret et toutes les toiles du Palais des Doges émigrèrent aussi vers Florence ou Pise. A Padoue, cependant, on laissa la statue de Gattamelata, et à Venise celle de Colleone qui, depuis, ont été transportées à Rome dans les caves du palais de Venise. Il fallait aller au plus pressé. Et le plus pressé, c'était aussi, à Venise, les fameux chevaux de Saint-Marc. Constantin les avait emmenés avec lui en Orient, d'où les Romains les avaient apportés. Les Vénitiens les ramenèrent de Constantinople en Italie, en 1204. Napoléon les envoya à Paris en 1797. La France les rendit en 1815. Le jour même de la déclaration de guerre, le 24 mai 1915, — cent ans après leur retour ! — je les vis à Venise encore sur leurs colonnes, mais déjà préparés pour l'enlèvement, de grands chevalets passés sous leur ventre

doré. Descendus, ils furent placés sous la voûte d'entrée du Palais des Doges où ils se trouvaient au printemps de 1917. Après Caporetto, on les envoya à Rome où ils furent hospitalisés, assez spirituellement, au palais Caffarelli, c'est-à-dire à l'ambassade d'Allemagne... Ils en sont partis dernièrement, m'a-t-on dit à Rome, pour une autre destination.

Cette œuvre d'avant-guerre restait cependant assez discrète et restreinte. Le bombardement de San Ciriaco d'Ancône, le matin même du 24 mai 1915, et l'apparition, ce même jour, de deux hydravions au-dessus de Venise sur laquelle ils lancèrent quatre bombes, permirent de négliger tout ombrage civique, et d'agir énergiquement. Les Italiens et particulièrement les Vénitiens s'apercevant que, selon l'expression même de l'un des plus actifs agents de cette sauvegarde des monuments italiens, M. Ugo Ojetti, sur le rôle de qui je reviendrai tout à l'heure, « la guerre se fait à deux, et les sentiments d'un seul des adversaires ont peu de poids », se décidèrent aux plus radicales résolutions. Ce sont celles-ci que je voudrais exposer maintenant, telles qu'il m'a été donné d'en constater l'effet au cours de mes voyages en Italie depuis trois ans. Je passerai rapidement sur les villes de l'intérieur où les aéroplanes sont seuls à craindre, et encore assez rarement, pour m'arrêter plus longuement sur l'œuvre accomplie à Venise et dans les villes de la Vénétie soumises non seulement au bombardement par avions, mais aussi au bombardement par canons, et bien plus encore au vol à la suite d'une invasion qu'il était sage de prévoir. Caporetto a prouvé que la précaution n'était pas inutile.

***

L'œuvre de préservation peut se résumer ainsi : tous les musées de l'Italie du nord et de l'est, c'est-à-dire des villes situées au nord et à l'est des Apennins, ont été vidés, et les œuvres transportées au sud et à l'ouest, de l'autre côté des montagnes, et ce qu'on n'a pu emporter a été *emballé* sur place, recouvert de sable lui-même enfermé dans une armature de ciment ou de fer. Voyons-le en courant.

A Padoue les bronzes du Santo par Donatello ont été enfouis sous le sable; les fresques de Giotto à l'Arena et de Mantegna aux Eremitani sont protégées par de grands matelas de varech, ballants à un mètre du mur peint. — De même à Ravenne, pour les mosaïques des deux Apollinare. Le tombeau de Galla Placidia a été *tout entier* enfoui sous le sable

lui-même recouvert de béton. A l'intérieur des baptistères on a élevé une charpente ronde qui s'emboîte sous la calotte du dôme, en épousant la forme. A San Vitale les sacs sont posés devant les mosaïques sur des chevalets de fer en forme de rayons de bibliothèque. La tombe de Dante est garnie de sacs. — A Vérone, j'ai vu les monuments des Scaliger recouverts jusqu'au faîte et bien armés de fer. — A Milan, Brera est vide. *La Cène* de Léonard, à Sainte-Marie des Grâces, est recouverte d'un matelas de varech lui-même protégé par une montagne de sable. — A Bergame, aucun tableau n'est resté à l'Académie Carrara, et la façade de la Chapelle Colleone disparaît sous son armure ; de même pour les rétables et peintures de Previtali et Borgognone à San Spirito. — A Brescia le musée chrétien est fermé, et les Moretto sont partis avec la célèbre *Victoire*. — A Bologne la fontaine de Jean de Bologne est entourée de sacs, et la façade de San Petronio est armée de planches soutenant du sable. — A Trévise, si souvent bombardée que la ville a été évacuée, ainsi que je l'ai constaté en juin dernier, on a, dès la première heure, et pour commencer, recouvert de matelas les monuments Onigo à San Nicolo et Zanetti à San Pietro, tous deux par les Lombards. — A Ancône enfin, première victime, j'ai vu, l'année dernière, la façade de San Ciriaco toute garnie, et l'arc de Trajan complètement recouvert, jusqu'au faîte, de sacs et d'échafauds.

Rome de son côté, et malgré son éloignement et la protection des Apennins, a pris des précautions dans ses musées, puisqu'on ne peut rien pour les monuments et ruines tels que le Forum, le Palatin, le Colisée... Les Thermes ont été vidés de leurs plus belles pièces : la *Fanciulla d'Anzio*, la *Vénus de Cyrène*, le *Sarcophage de Vénus*, la *Niobide*, etc. ; les copies romaines, ancienne collection Ludovisi, sont restées en plaace A la Villa Borghèse on a garni de sacs recouverts d'une armature de fer tous les Bernin et la *Pauline Borghèse* de Canova ; un seul antique, le *Satyre* si je me souviens bien, a été protégé ; quant aux tableaux on les a, à peu près tous, descendus au rez-de-chaussée où j'ai pu les voir sur des chevalets sans interposition d'aucune barrière, fortune unique ! puisque des œuvres célèbres peuvent être ainsi étudiées (j'y reviendrai en parlant de Florence) dans des conditions qui ne se présenteront plus. Les mêmes précautions ont été prises au Capitole et aux Conservateurs : la *Vénus* est couchée sous un échafaud couvert de sacs et la *Louve* est à ses pieds ; la statue de César est tout entière recouverte de sable. Quant au Vatican, on n'y

a pas touché. Il reste intact, statues et peintures, à la grande joie des soldats anglais, américains et français de passage.

A Naples les tableaux sont restés en place ; les tapisseries ont été déclouées ; les salles des objets pompéiens sont complètement vides ; les salles des bronzes pompéiens le sont à peu près. La plupart des autres statues sont restées, sauf la fameuse *Psyché* cependant, et quelques autres.

A Florence, les travaux ont été beaucoup plus considérables. Et si l'heure était de sourire un peu, on pourrait s'amuser à discuter le choix des objets à protéger. A Or San Michele, *saint Thomas* est classé chef-d'œuvre, mais *saint Jacques* ne l'est pas (Paris permettrait de se poser le même problème). Classés chefs-d'œuvre, c'est-à-dire recouverts de sable, le sont aussi, aux Lanzi, le *Persée* et l'*Enlèvement des Sabines*, eux seuls. Le *Marzocco*, simple copie pourtant, ne garde plus l'entrée du Palais-Vieux, mais la copie du *David* est toujours là. De la cour de ce palais on a enlevé l'*Enfant au poisson* de Verrocchio. Les portes du Baptistère, par Ghiberti, sont recouvertes de sacs et de planches. La fameuse *Madone* de Cimabué et le *Lavabo de la sacristie*, par Giovanni della Robbia, à Santa Maria Novella, disparaissent sous les sacs. Les marbres de Michel Ange ont disparu de l'Académie.

Le plus considérable a été fait au Pitti où l'on a transporté plus de cent toiles des Offices et la plupart des tableaux de l'Académie. Mais on ne s'est pas contenté de ce transfert. Au lieu d'entasser ces toiles les unes contre les autres, le long d'un mur, on les a exposées à la vue du public. Au bout des salles du musée Pitti, on a ouvert une longue galerie qui dépend des appartements royaux, et les œuvres « réfugiées » y ont été offertes à l'étude. De telle sorte qu'on peut, en ce moment, se livrer à un examen dont l'occasion ne se retrouvera plus. La *Vénus d'Urbin* est posée sur un chevalet à hauteur des yeux, par exemple. Qui ne l'a vue que perchée à trois mètres du sol, aux Offices, appréciera la bonne fortune. Mieux encore. On a mis à côté d'elle la fameuse *Bella* qui était dans une salle du Pitti, et ce voisinage permet une comparaison qui nous fixe définitivement sur l'identité, dont on doutait, de la *Vénus* et de la *Bella* ; c'est la même femme, — et c'est aussi la même que celle d'un autre portrait de la galerie, le portrait, à cinquante ans, de la duchesse d'Urbin dont la *Vénus* nous donne la jeunesse et la *Bella* la maturité.

Le plus passionnant, cependant, est encore le *Jules II* de Raphaël. On sait qu'il y en a deux, l'un aux Offices, l'original,

disait-on, l'autre au Pitti, une copie. Le premier émigrant au Pitti, on a décroché la copie et on l'a placée sur un chevalet à côté de l'original. Je les ai longuement étudiés, regardés alternativement et comparés. Aucun doute n'est possible, l'original est bien le tableau des Offices ; il suffit de regarder les deux ou trois Raphaël réunis aussi tout auprès de celui-là, pour s'en rendre compte : la main est la même, la main du peintre, s'entend... Mais non moins évidente est la supériorité éclatante de la copie. Les différences, si légères soient-elles, dans la pose plus ramassée, et surtout dans le pli de la bouche, dans les ombres des yeux (ombres absentes de l'original), dans les doigts appuyés au fauteuil, ces différences et deux ou trois autres suffisent à donner à la copie une intensité, un tragique supérieurs et presque bouleversants. Une question se pose : de qui donc cette audacieuse et magistrale copie? Je l'ai demandé, et un Florentin aussi audacieux que l'œuvre m'a répondu : Tintoret. En tout cas, elle est d'un Vénitien, certainement.

Nos critiques et historiens d'art ont, en ce moment, l'occasion unique de se livrer, au Pitti, où les trois grands musées de Florence sont réunis, à des études capitales, et que personne ne fera plus jamais. Le voyage à Florence pendant la guerre s'impose à tout écrivain d'art.

J'ai dit, déjà, que la plupart des œuvres de l'Italie septentrionale avaient été transportées à Florence : elles ont été hospitalisées au couvent de San Salvi dans l'immense salle où préside la *Cène* d'Andrea del Sarto. On ne peut les voir. Mais quel coup de filet, si jamais, comme, en France, à Toulouse!...

***

C'est en Vénétie et à Venise même que la tâche était, cependant, la plus importante à accomplir, en Vénétie terrain de guerre, à Venise qui est tout entière un immense musée. Aussitôt la guerre déclarée, on se mit à l'œuvre. Et les quelques précautions prises par M. Corrado Ricci, et dont je vis, le 24 mai 1915, les effets sur les chevaux de Saint-Marc et au palais des Doges où l'on disposait déjà les soutiens de briques, ces précautions furent amplifiées. L'amiral commandant la place de Venise reçut pleins pouvoirs, le ministère de la guerre prit la dépense à son compte, et tous deux laissèrent sagement la besogne à parachever aux ingénieurs et architectes des monuments de la ville et des Fabriques. Deux mois plus tard, tout ce qui pouvait être fait était réalisé.

On renonça tout de suite à la protection par couverture supérieure. Le sol des îlots de la lagune aurait cédé sous le poids de telles constructions. Et armer directement, d'autre part, les coupoles et les voûtes, était impossible pour une autre raison. Les voûtes et coupoles de Venise sont des plus fragiles. Aux Scalzi, par exemple, où la fresque de *Lorette* devait plus tard être anéantie, Tiepolo avait exécuté son œuvre sur une fausse voûte composée de lattes de bois : la bombe éclata entre les tuiles et les lattes, et pulvérisa le tout. Trois jours après on commençait les travaux de réparation : on n'a même pas retrouvé intact un centimètre carré de peinture. Sont seules sauvées les sept fresques d'angle, en pendentif, qui étaient peintes sur le mur même.

A Saint-Marc, même procédé léger et artificiel, avec cette différence toutefois que l'architecte Luigi Marangoni, avait entrepris, il y a quelques années, un délicat travail de consolidation des coupoles, en remplaçant la chaux d'autrefois par un mortier adhérent qui se gonflait en cuirasse au-dessus des mosaïques. On laissa donc les dômes à leur sort hasardé qui, jusqu'à présent, et sauf deux ou trois exceptions : Scalzi, Santa Maria Formosa, San Pietro in Castello, a été assez fortuné, puisque les avions n'ont rien commis d'irréparable. Une bombe tomba à trois mètres du portail de Saint-Marc, sans éclater et, lors de l'un des derniers raids, plus de vingt bombes tombèrent entre Saint-Georges le Majeur et la Piazzeta, dans la lagune. L'apôtre sur sa colonne protège toujours Venise.

A Saint-Marc, la *Pala d'Oro* et le trésor furent enlevés, mais les bénitiers, les ambons, les statues de Massegne, les chapitaux dorés de la nef et des transepts, les sculptures des Lombardi et de Sansovino, l'autel de la Croix, furent garnis d'ouate et de sable enveloppés dans des matelas de varech. Des conduites d'eau, en vue de l'incendie, furent installées dans la crypte et sur les toits. La porte de la Carta, entre l'église et le palais, fut elle-même matelassée sur l'ordre du ministre Scialoja, et plus tard on se décida enfin à garnir de sacs de sable, soutiens et protecteurs en même temps, toutes les travées de l'église, alors que, à l'extérieur, on élevait une formidable armature de sacs enfermés dans une boîte de charpente et de béton ; la façade apparaît aujourd'hui complètement emballée, comme un meuble. Les mosaïques supérieures sont voilées d'un rideau ballant que l'expérience a prouvé la meilleure défense, grâce à sa souplesse, contre les éclats.

Au palais ducal, toutes les peintures avaient été enlevées,

déjà, comme je l'ai dit plus haut. Facile tâche; la difficile restait à accomplir : protéger le monument lui-même. L'emballer comme Saint Marc, il n'y fallait pas songer, à cause de l'étendue et de la hauteur des six façades, trois intérieures et trois extérieures. Des étais pouvaient suffire, d'ailleurs, pour éviter que le palais croulât par suite de la rupture des colonnes frappées d'une bombe. On se contenta donc de dresser entre toutes les colonnes de marbre un pilastre à éperon, *mais sans lui faire toucher l'ogive* à un millimètre de laquelle il s'arrête pour n'en pas ternir la patine. Et entre ce pilastre et cette ogive, c'est-à-dire dans l'espace d'un millimètre, on coula de la toile paraffinée. Quant aux sculptures des angles, au pont de la Paglia, à la Piazzeta et près de la porte de la Carta, on les arma d'éperons ronds ou carrés, selon les sculptures à enfermer. Cela pour le rez-de-chaussée. Au premier étage on dut se contenter, pour ne pas augmenter le poids, de soutenir les arcades par des armatures de bois, de dresser des étais aux balcons et de consolider les planchers et les murs intérieurs. Les puits de bronze dans la cour, d'abord couverts de sable, ont été enlevés depuis. L'escalier des géants a été recouvert de terre : au printemps de 1918 j'y ai vu pousser de l'herbe. Les statues d'Adam et d'Eve ont été entourées de sacs. Enfin, des conduites d'eau furent installées sous les plombs.

Sur la place Saint-Marc, la loggetta du campanile a été complètement habillée, ainsi que les bases des mâts, c'est-à-dire les bronzes de Leopardi.

Une autre tâche, pourtant, s'imposait encore, tout aussi importante, que celle-là : protéger les monuments élevés à l'intérieur des églises, les tombes des illustres Vénitiens, ou même de Vénitiens modestes, mais dont la famille fastueuse a recouvert les restes de l'œuvre des plus grands artistes.

Après avoir enlevé des églises les tableaux, les vitraux et les sculptures indépendantes, on édifia des armatures de sable étayé de bois, en les tenant éloignées de trente ou quarante centimètres du tombeau à protéger : le système adopté en partie, en somme, à Saint-Marc et au palais des Doges. L'événement prouva tout de suite que la précaution était bonne. Le 13 septembre 1915, une bombe tomba sur San Giovanni e Paolo, pénétra par le mur de droite, traversa les nefs, et éclata en frappant le mur de gauche, semant ses éclats dans l'église. Ces éclats vinrent mourir sur les sacs du monument Mocenigo, par Pietro Lombardo, et du monument Valier, par Pietro Baratta. Cette église, le Panthéon ou le Santa Croce

vénitien, contenait : les vitraux de Mocetto démontés dès le printemps de 1914, et des toiles de Vivarini, de Cima da Conegliano, de Lotto et de Marconi, enlevées elles aussi. Un seul tableau n'a pu être retiré : le plafond de la chapelle de saint Dominique, par Piazetta, toile *cousue* sur des planchettes. Il fallut le protéger extérieurement par des plaques d'acier. La bombe du 13 septembre atteignit un tableau de Bissolo, et l'ébranlement de l'air fut tel que la toile de Piazetta se déchira.

La façade de la Scuola San Marco, à côté de San Giovanni e Paolo, a été complètement garnie de sacs. Une bombe tomba sur ce monument, hôpital civil, brisa un plafond de bois doré et sculpté, et tua des malades dans leurs lits.

La fameuse *Sainte Barbe* de Palma, avait été enlevée de Santa Maria Formosa : une bombe, le 10 avril 1915, tomba sur cette église, et le toit de deux des nefs prit feu et s'écroula.

La boule d'or de la Dogana et sa Fortune sont recouvertes d'une charpente. A San Francisco della Vigna, qui reçut deux bombes, l'une tombant sur le campanile, l'autre sur la sacristie, le tombeau des Giustiniani par les Lombardi était déjà garanti, et la *Madone* de Negroponte évacuée. Avant d'être transporté à Rome, le monument Colleone avait été complètement emballé sous une montagne de sable. Qui n'a admiré les fines sculptures de ce joyau de la Renaissance, Santa Maria dei Miracoli ? Le sable les protège. Aux Frari, le jubé est recouvert d'un matelas ballant de varech, et les statues supérieures sont comme coiffées d'un immense éteignoir matelassé ; de même les statues du monument Tron, du Pesaro et du Marcello. Le portail de San Giobbe a ses pilastres recouverts de briques et son tympan armé de sacs de sable. Les lions antiques de l'Arsenal sont recouverts.

Je m'arrête, il suffit de ces quelques exemples pour montrer l'immensité de la tâche, l'ingéniosité des moyens employés et le scrupule apporté à leur usage. Aujourd'hui, on peut dire qu'il ne reste plus rien à Venise des œuvres mobiles, que les fixes sont protégées, — sauf d'un écroulement du monument lui-même, — et que ce qui n'est pas protégé ne l'est pas par impossibilité matérielle de le faire : les palais du Grand-Canal par exemple. Je les ai revus, au printemps dernier, ces palais, solitaires et résignés sur la lagune où ma gondole était la seule qui circulât... Ils attendent tristement les coups indignes, et tout étonnés, semble-t-il, de ce passant auquel ils sourient, dirait-on, pour le remercier de sa piété et de sa pitié...

***

Me limitant aux soins civils de protection de Venise, je n'ai pas à parler des moyens employés par la marine, de l'œuvre admirable accomplie par les batteries fixes et mobiles, par les postes de mitrailleuses disséminés sur les toits, par les escadrilles d'avions italiennes et françaises, enfin et surtout par l'intervention du barrage aérien, imitée depuis pour la défense de Paris, ces filets levés entre deux ballons sur la route de l'ennemi qui vient s'y heurter et capoter. En septembre 1916, trois avions autrichiens s'y jetèrent ainsi, et Venise resta inattaquée pendant plus de six mois. Et j'arrive tout de suite à l'œuvre accomplie en Vénétie, dans les villes que les Italiens occupèrent pendant les deux premières années de la guerre, au cours de leur marche d'Udine à Gorizia.

Ces villes situées en territoire autrichien possèdent toutes des œuvres d'art presque exclusivement italiennes. Les pays *irredenti* sont des pays italiens de sang et de culture. Et tout ce qui en est sorti ou y a été apporté par les armes n'est que le reflet de l'âme de toute la péninsule. Préserver des bombardements subséquents, garantir contre un retour possible de l'ennemi, enfin protéger contre les déprédations qui résultent toujours du mouvement des armées ces trésors italiens rendus à leur patrie, et dont l'exil finissait, telle était la tâche qui s'imposait. Le Comando supremo le comprit, et il organisa aussitôt un service spécial, sous ses ordres et son contrôle, de protection artistique. Ce service suivait les armées pas à pas, entrait avec elles dans les villages et les villes, et ses équipes prenaient aussitôt les mesures nécessaires soit pour enlever les objets, soit pour les garantir sur place, soit même pour en entreprendre aussitôt, comme à Aquileia, le reclassement et la réfection.

Ce que ce service a obtenu et réalisé, je vais le dire. Mais il serait injuste de ne pas, avant tout, rendre hommage à son chef, M. Ugo Ojetti, l'écrivain connu en France autant qu'en Italie, journaliste brillant, romancier élégant et fin, artiste parfait et qui, comme tout Italien, nourrit un amour jaloux pour les témoignages de la grandeur de la patrie. Pendant deux années, M. Ugo Ojetti a mené à travers le Trevisan et le Frioul une vie vagabonde au cours de laquelle il a sauvé de la ruine des centaines d'œuvres toutes intéressantes pour l'art ou pour la science. Il n'est que juste de l'en féliciter et de l'en remercier. Suivons-le dans sa quête au chef-d'œuvre,

et notons au passage les plus importants de ses sauvetages.

Le 9 août 1916, à midi, les troupes italiennes entraient dans Gorizia. Aussitôt le service de préservation des œuvres d'art entre en action. Il commence ses recherches et constate, d'abord, que nombre d'objets précieux ont été emportés par les Autrichiens, entre autres le «trésor» d'Aquileia apporté en 1459 au Dôme de Gorizia, plus de cinq cents manuscrits et les monnaies les plus précieuses du musée provincial, la bibliothèque et les registres du séminaire, la bibliothèque municipale, sans parler des maisons particulières dévalisées.

Il reste pourtant beaucoup à sauver encore. Au Dôme : deux bustes de bois peint du quinzième siècle italien, un évangéliaire à couverture d'argent du quatorzième, deux reliquaires du seizième et du dix-septième allemands, une crosse de bois revêtue de lamelles d'argent doré ; on les mit en lieu sûr. Du Musée provincial on enleva à la hâte les livres, tableaux, monnaies, terres cuites, et on les porta dans les caves du beau palais Altempi, œuvre de Pacassi, l'architecte de Schœnbrunn. Sept vieilles chartes de la ville furent déposées dans le coffre-fort de la mairie. Au musée civique, on trouva la plupart des objets précieux emballés, déjà prêts à partir avec les Autrichiens; on n'eut qu'à faire passer l'Isonzo aux caisses toutes prêtes. Les livres des différentes bibliothèques furent descendus dans des souterrains. En 1917, étant monté au couvent de Castagnavizza, au-dessus de la ville, et d'où je pus regarder par des meurtrières les lignes ennemies à 300 mètres de moi, je pénétrai dans le caveau où sont enterrés Charles X et le comte de Chambord, pauvre petit caveau si humble et si émouvant dans cette humilité! et je vis ces tombes submergées par les livres. J'y vis aussi, rapportée par les mains scrupuleuses du commandant Ojetti, la couronne d'or offerte en 1883 par des Français, et que les Autrichiens avaient enlevée. Aux archives déjà descendues dans les sous-sols du Tribunal on mit de l'ordre, et on les assécha. Du palais Strassoldo, des villas Coronini et Boos, les plus riches de Gorizia, on retira les collections précieuses qui furent emportées sur la rive droite de l'Isonzo. A San Rocco, particulièrement en butte aux obus autrichiens, on enleva les quatre tableaux d'autel de Palma le Jeune. Enfin, dans toutes les maisons connues pour posséder quelque œuvre d'art, des livres, des meubles, même d'importance secondaire, on fit l'inventaire, on mit à l'abri sur place, ou on emporta en lieu sûr.

Plus importante que Gorizia, au point de vue de l'art,

était Aquileia, la vieille ville romaine qui précéda Venise dans la maîtrise de l'Adriatique. La basilique et le musée archéologique conservent les vestiges de ces temps romains et prévénitiens : il importait au patrimoine national de les garantir. Peu de temps avant la déclaration de guerre, l'archevêque de Gorizia avait ordonné de lui expédier ou de cacher dans des souterrains, pour qu'ils ne tombassent pas aux mains des Italiens ou ne fussent pas détruits par le bombardement, les objets les plus précieux. Ce qui était caché fut vite retrouvé, et on en dressa aussitôt l'inventaire, une fois Aquileia prise par les soldats d'Italie. Puis on répara quelques dommages subis par la toiture de la basilique et les orgues. Le pavement de mosaïque, datant du quatrième siècle, fut découvert et débarrassé des restaurations pitoyables opérées par les Autrichiens ; on établit de la porte à l'autel un chemin de planches destiné aux souliers ferrés des soldats visiteurs. La crypte était ornée de peintures du douzième siècle ; la lumière électrique y fut installée. Les fresques romanes de l'abside furent débarrassées des peintures du dix-huitième siècle qui les recouvraient. Au pied du campanile gisait, à une profondeur de trois mètres, une autre grande mosaïque, contemporaine de la grande, plus riche encore en vives couleurs, et peut-être même plus expressive dans sa figuration ; on la remit au jour. On plaça sous vitrine des fragments de peinture à l'encaustique du commencement du quatrième siècle, et qui avaient été découverts par les Autrichiens, mais abandonnés dans la poussière. Les murs croulants du baptistère furent consolidés, et tout un travail d'asséchement entrepris alentour.

Le musée archéologique d'Aquileia est sans conteste l'un des plus considérables des pays italiens. Les Autrichiens l'avaient fondé en 1882. Mais ils ne s'y intéressaient guère. Ils le laissaient à peu près abandonné, sans classement sérieux, sans catalogue. Et le 28 avril 1915, quatre jours après la déclaration de guerre, ils emportaient à Vienne 1500 pièces choisies parmi les plus belles. Il en restait encore près de 100 000. Le service de protection entreprit, dès juillet 1915, le classement et l'inventaire du musée. Cinq mois de travail ininterrompu qui aboutit à un catalogue en triple exemplaire, l'un destiné au Comando supremo, un autre au Ministère de l'Instruction publique, le dernier pour le musée lui-même. Quatre conservateurs furent installés, des fonds attribués, des travaux d'adduction d'eau et d'électricité entrepris ; et de nouveaux objets y furent placés, empruntés aux maisons

particulières de la ville et des environs : statues, fragments architectoniques, petits bronzes provenant de la villa Petani à Fiumicello, autel funéraire du onzième siècle provenant de la maison Corbatto à Grado, statuette de marbre du seizième siècle provenant de l'église de Fiumicello; et 350 photographies furent prises et déposées aux archives du musée, représentant certaines parties de la basilique, certains des objets du musée, des antiquités de Grado, de San Martino di Terzo, de Crauglio, de Cavenzano, de Villa Vicentina, de Romans, etc.

La basilique et le musée ne sont pas cependant les seuls vestiges antiques d'Aquileia. Tout comme le sol romain, cette terre est pleine de trésors. Si le moment n'était pas aux fouilles, on pouvait du moins les préparer. Et sur un plan de la ville on marqua soigneusement tous les points où il conviendrait plus tard de les pratiquer. Lorsque les Autrichiens revenus, après Caporetto, à Aquileia, en seront de nouveau chassés, on n'aura qu'à suivre les indications de ce plan pour découvrir les traces de l'art romain et de l'art paléochrétien dont Aquileia, métropole romano-orientale, conserve encore dans son sein des témoignages aussi nombreux qu'inestimables.

Auprès d'Aquileia, Grado garde elle aussi des traces de sa splendeur post-aquiléienne. On ne pouvait songer à entreprendre la restauration de la cathédrale, de ses mosaïques, de ses colonnes, de ses peintures. On pourvut au moins à préserver les objets transportables du trésor. En 1902, l'Autriche avait commencé, sur la place Corte, le dégagement d'une basilique du sixième siècle, agrandie au neuvième. Les travaux avaient été bientôt arrêtés, après la découverte de quelques mosaïques et fragments qu'on emporta à Vienne. Et, en 1915, les Italiens trouvèrent ces fouilles envahies par les herbes et la terre. On les dégagea pour les photographier et on les recouvrit de 80 centimètres de sable.

Entre Aquileia et Grado on rencontre, au bord de la lagune, le petit village de Belvedere ; aux environs, d'autres villages encore, Pieris, Turriaco, Ronchi, Monfalcone, qui possédaient eux aussi quelques œuvres précieuses : la *Madone trônante* de Belvedere fut portée à Venise où on la rentoila ; le *San Biagio*, de Pieris, attribué à Secante, fut porté à Aquileia ; l'autel du dix-huitième siècle en bois sculpté et doré de la chapelle San Niccolo à Monfalcone fut armé de sacs de sable ; les deux codes vénitiens de Monfalcone, le plus ancien datant de 1456, et dont le plus moderne, de 1625, n'est guère que la traduction, furent mis à l'abri. On ne put malheureusement

enlever l'admirable autel de bois doré (1637) de l'église du Rosaire qui, au printemps de 1916, fut incendiée par les projectiles autrichiens.

Le plus difficile n'était pas accompli pourtant. Ces villes, ces villages connus et délimités par l'histoire, s'offraient d'eux-mêmes aux recherches. Il restait maintenant à découvrir, dans les villages conquis un à un tout le long de la frontière et au-delà, les œuvres à peu près oubliées ou délaissées, pour les sauver définitivement. Le service de protection se montra aussi infatigable que vigilant et minutieux.

A Cervignano, à Fiumicello, à Terzo, ailleurs encore, on rédigea la description d'un campanile, d'une abside, d'une rosace, de fresques, à Gradisca des remparts vénitiens, de la porte, d'inscriptions, et on photographia. Dans le Frioul oriental, ce fut surtout l'art du dix-huitième siècle allemand qu'on rencontra. On lui donna les mêmes soins. De Monfalcone à Gorizia, de Gradisca à Guisca, de Cormons à Savogna, de Campolongo à Mariano, de Villa Vicentina à San Pietro dell'Isonzo, de San Floriano à Lucinico, ce sont partout les mêmes autels, les mêmes balustres, les mêmes marbres polychromes, les mêmes statues, anges volant dans des nuages de marbre ou de stuc. Parfois, cependant, un reflet vénitien apparaît. A Crauglio, par exemple, où restent encore des fresques de l'école de Tiepolo, dans la villa Pinzani, il était temps qu'on arrivât, ces fresques allaient prendre le chemin de l'Amérique. A Tapogliano, dans la villa Pace, on a trouvé un tableau vénitien. A Terzo, au palais Vianelli, d'admirables balcons du dix-huitième siècle. Enfin, ce qui est pour nous toucher particulièrement, à Villa Vicentina où est morte Elisa Baciocchi, on a retrouvé des meubles aux initiales impériales, un portrait et un buste de la sœur de Napoléon, et un portrait de son mari. Tout cela a été catalogué, décrit, photographié ou emporté, mais avec cette précaution toujours observée : un reçu est remis portant engagement de restitution et consentement du propriétaire à l'enlèvement.

La région au nord de Gorizia, explorée, n'a rien révélé de notable pour les arts. La riante région de Collio est couverte de villas, mais villas modernes sans œuvres marquantes. Les églises sont assez pauvres. On a pu sauver quelques objets, comme la « pala » de Guisca, au pied du Sabotino, qui, frappée d'un obus autrichien, a été transportée à Florence pour y être restaurée aux frais du Comando supremo.

Restait la partie nord des lignes de bataille, depuis le val

d'Ampezzo jusqu'à l'Adige. Elle fut aussi méthodiquement explorée, et ses œuvres d'art sauvées. A Cortina, on mit en caisse, en présence du curé et du maire, tous les objets du musée Elisabeth, et on déposa ces caisses dans les caves. Le tabernacle, par Brustolon, de la cathédrale, fut descendu dans la crypte. A Campo di Sopra on a trouvé un triptyque du dix-septième siècle, et, à San Blasio, un tableau d'art allemand de la même époque. De Borgo-Valsugana on emporta un tableau de Pittoni, lorsque l'église où il se trouvait eut été bombardée. A Castelnuovo, on n'a trouvé que le reçu du célèbre vêtement de brocart d'or, d'art français, apporté en 1796 par les Français qui, dit la légende, l'y auraient vendu; le 1er juillet 1915, un gendarme était venu, par ordre du vicaire général de Trente, chercher ce vêtement religieux, en donnant reçu où il était évalué 16 000 couronnes. A l'automne de 1915 on enleva, pour le préserver des bombes, du château du comte Walkenstein-Trostburg, neuf tableaux précieux. A Storo, Condino, Val di Ledro, les œuvres ensevelies sous les ruines du bòmbardement ainsi que les archives ont été emportées, non sans qu'on en ait laissé à la mairie inventaire et reçu, œuvres parmi lesquelles il faut citer les autels de bois du seizième et du dix-septième siècles par Condino. On ne put, hélas ! sauver l'*Assomption* de Matteo Olivieri de Brescia (1546), ni la porte de Sormani (1535).

En 1916, lors de la fameuse offensive des Altipiani, entre le 24 mai et le 4 juin, le service de protection enleva la « pala » de Verla, celle de San Giorgio, des tableaux à Schio, à Sarcedo, à Molvena, à Pianezze, à Marostica, à Oliero, à Borso, à Rosa, à Mussolente, à Castigliano, à Thiene où brillaient Da Ponte, Andrea da Murano, Montagna et Sebastiano Ricci. Et les archives des Colleoni, à Thiene, furent hospitalisées à Vicence, dans le palais Colleone bien entendu.

De Vicence même furent retirées et transportées à Florence six grandes caisses de tableaux du musée ; les autres toiles furent mises à l'abri sur place, ainsi que la plus grande partie de la bibliothèque. Le musée de Bassano fut vidé tout entier.

Je pourrais étendre encore cette liste. Ces exemples me paraissent suffisants pour faire apprécier le travail accompli, et faire comprendre dans quel esprit il l'a été. On a voulu protéger contre le bombardement et les déprédations fatales à la suite des batailles, tout ce que contenait de remarquable la ville ou le village envahi ou bombardé, et dont la destruction ou le vol aurait été une perte pour le patrimoine national de l'Italie.

***

Une moralité serait à tirer de ces constatations édifiantes, moralité de comparaison. Je suis certain que chacun y a pensé au fil des pages. Je n'ai pas à insister.

Et je voudrais conclure sur un problème auquel il n'est pas trop tard, du moins, de songer. M. Ugo Ojetti l'a déjà posé en Italie. Dès 1914, je l'avais formulé moi-même dans une lettre que *le Figaro* a publiée, au lendemain des premiers bombardements de la cathédrale de Reims. « Qui nous redonnera, dit Ugo Ojetti, ce que nous avons perdu? Il n'est pour nos ennemis qu'un seul moyen de payer les dégâts commis volontairement. Une nation consciente de la dignité de son histoire et de sa civilisation ne saurait se comporter, dans les pourparlers de paix, en marchand qui évalue en lires et en couronnes ses dommages et ses gains. La peinture vénitienne doit se payer avec de la peinture vénitienne. Tant au musée impérial qu'à l'Académie impériale, Vienne possède, si notre mémoire est fidèle, vingt-cinq tableaux de Titien et quinze de Tintoret ». J'avais moi-même écrit : « Les dégâts commis sur nos monuments devront être remboursés en nature ». Les musées de Berlin, de Munich, de Dresde, de Cassel, de Vienne, devront fournir les œuvres destinées à nous dédommager. La cathédrale de Reims vaut cent tableaux, par exemple. Sans doute, il est généralement admis que le musée de Berlin contient environ 30 pour 100 de ses toiles qui sont fausses. Et M. Venturi, le grand historien d'art, se fait fort de prouver que ce n'est pas 30, mais 60 pour 100 qu'il faut dire. Même à ce taux, le musée de Berlin peut encore fournir de belles compensations. Il y a, d'ailleurs, les collections particulières de l'empereur où figurent, entre autres, vingt-quatre Watteau dont *la Danse*, la perle peut-être de l'œuvre entier du grand Français. Munich possède des œuvres de premier ordre, et Dresde est incomparablement riche en tableaux italiens, les plus belles pièces de la collection des Este de Ferrare ayant été achetées par la ville de Dresde au duc de Modène, en 1849. On sait la richesse des musées de Vienne. Ainsi serait préservé, ce qui a bien son prix, le principe : pas d'indemnités, mais des réparations.

André MAUREL,
Inspecteur général des Beaux-Arts et des Musées.

LA JEUNESSE DE JOSEPH JOUBERT[1]

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Le goût des grands ouvrages renaît au public et aux auteurs. Je ne veux pas dire que le moins frivole des peuples, entendez la France, l'eût jamais entièrement perdu. Les « longs travaux et les vastes pensers » n'étaient pas interdits aux historiens ou aux savants : ainsi, jadis, La Bruyère admettait le discours d'apparat, bien qu'ennuyeux. Mais, qu'un « essayiste » de talent s'avisât de s'attacher à quelque durable, minutieuse et solide besogne,... comme les éditeurs s'empressaient peu à l'accueillir! Il n'aurait fallu pourtant décourager que les gens qui font des livres ennuyeux, et non ceux qui font des œuvres de longue haleine.

Aujourd'hui, en pleine guerre, la preuve est donnée qu'un ouvrage se lit, même avec plusieurs tomes, si cette lecture est agréable, et si elle s'associe sans peine aux occupations du jour. J'en atteste, entre autres preuves, la belle *Histoire littéraire du sentiment religieux* de Henri Bremond. Tout homme de talent peut songer désormais à écrire son *Port-Royal* sans craindre d'avoir à le garder en portefeuille!

A-t-il compté sur cette disposition nouvelle du public, M. André Beaunier, ce délicat observateur de son temps? En tout cas, lui aussi, il a entrepris un long labeur, mais un labeur

[1] *La Jeunesse de Joseph Joubert*, par André Beaunier, 1 vol. Paris, Librairie académique Perrin.

qui a dû l'amuser beaucoup : une biographie très détaillée (en je ne sais pas encore combien de volumes) de Joseph Joubert, le Joubert des « Pensées de Joubert ». — Un premier volume en va paraître, *la Jeunesse de Joseph Joubert*; il est vivant, savant et d'une surprenante variété. Beaucoup de documents, mais mis en ordre et interprétés avec un parfait bon sens ; beaucoup de psychologie, mais nuancée et sans parti-pris ; un style pittoresque, expressif, fort nouveau (peut-être un peu précieux à mon gré), mais cela amuse, pique, et émeut quand il faut. M. Beaunier avait déjà montré ses qualités de biographe diligent et exact, dans un spirituel *Chateaubriand*, où sa prose se mariait à celle du maître. Cette fois il déploie ces mêmes qualités avec abondance et liberté.

Et pourtant son personnage n'y prête guère. On me pardonnera de dire que Joubert n'est pas un héros de livre qui par soi ait de quoi nous passionner. Il se dérobe le plus souvent. C'est un petit cours d'eau ; parfois il s'arrête, s'approfondit, et, dans le cadre de son eau calme, reflète des arbres, des montagnes, le ciel ; mais il n'est qu'un reflet. Comment M. Beaunier pourra-t-il nous intéresser avec, je ne dis pas si peu de chose, Joubert n'est pas peu de chose, mais avec un être de si peu d'intensité et dont la vie a eu peu d'aventures? Il y arrivera cependant.

C'est que la biographie, genre trop négligé, quoiqu'il soit tout français, n'a pas les mêmes exigences que le roman. Elle nous prend sans intrigue par la vérité simple de son récit ; elle nous émeut sans tragédie par le jeu naturel de la sensibilité humaine. Et puis il y a ici les parents de Joubert, les amis de Joubert, les idées de Joubert, et tout un petit morceau de la vieille France qui s'achemine, — par de bien tristes chemins, — vers la Révolution.

***

M. Beaunier, en homme méthodique, va d'abord nous présenter le pays natal, le père et la mère, les éducateurs et les maîtres de son personnage, tout un petit monde d'autrefois. Dans nos provinces, quand on veut parler d'une famille qui force le respect, on dit : « Ce sont des gens d'autrefois », et quand les choses vont avec négligence, vulgarité ou paresse, on dit encore : « Ce n'est pas comme autrefois ». « Autrefois » est une grande époque aux contours indécis : c'est la vieille France. Joubert est né et a été élevé dans la vieille France, c'est après l'adolescence qu'il en sortira.

Son village natal est Montignac-sur-Vezère, presque une ville, et dans le pays de Fénelon ; le pays de Montaigne est plus bas, non très loin. La maison des parents de Joubert ressemblait à beaucoup de maisons du temps; elle s'allongeait entre la rue et la colline, ce qui la rendait humide et sombre d'un côté. Elle servait aux voyageurs, car elle était une auberge, le père de Joubert étant à la fois maître chirurgien et aubergiste ; M. Beaunier insiste, — pas plus qu'il ne faut, — sur la dignité de maître-chirurgien; il glisse adroitement, comme il convient, sur le caractère moins considéré d'aubergiste. La mère de Joubert est peinte par le biographe avec plus de détails et elle le mérite. Elle a eu de l'influence sur son fils. Elle était sage et prudente. Jeune, il s'est plus d'une fois impatienté et même révolté contre ses conseils. Le pauvre garçon! Vieux, il se les rappelait avec émotion :

Après sa mort, raconte M. Beaunier, on a trouvé parmi les objets qu'il avait toujours auprès de lui un petit paquet. C'est un ruban, d'un bleu pâle, un peu passé; un ruban de faille bordé d'un picot, roulé soigneusement et entouré d'une bande de papier, sur laquelle le fils pieux et tendre a écrit ces mots : « Serre-tête de maman. »

Il apprit à lire et à écrire dans son village, sous un vieux « maître ès arts » à la pédagogie surannée. A quatorze ans, ayant fait preuve sans doute d'un talent précoce, il fut envoyé à Toulouse, au fameux collège de l'Esquile. Ce collège appartenait aux Oratoriens ; il est au plein centre de la ville, entre Saint-Sernin et le Capitole. Il servait, il y a peu d'années, de petit séminaire. Mais l'Etat ayant mis la main sur lui (M. Beaunier dit « l'ayant chapardé »), l'a laissé à l'abandon.

Ce qu'était au contraire l'Esquile à sa grande époque, du temps des Oratoriens, quelques lignes que Joubert écrivit, lorsqu'il fut devenu inspecteur général de l'Instruction publique sous l'Empire, nous le font voir dans une bien aimable évocation :

Nos collèges étaient de petites universités où l'enfance était dressée à distinguer et à goûter tout ce qui doit charmer l'imagination et le cœur. Des hommes qui faisaient leurs délices de l'étude de ces beautés les enseignaient : jeunes eux-mêmes, ils portaient dans l'exercice de leurs fonctions un zèle épuré par le désintéressement le plus parfait et égayé par de riantes perspectives. Ils voyaient dans leur avenir, dès que leur âge serait mûr, une retraite studieuse, les dignités du sacerdoce ou les honneurs et les faveurs de toute espèce qu'obtenaient alors leurs talents. Le temps de leur professorat était pour eux un enchantement continu. De ces dispositions des jeunes régents naissait en eux une aménité de goûts et de manières qui se communiquait à

leurs élèves... Dans nos collèges on enseignait tout. L'éducation littéraire y était complète.

Eloge mérité, semble-t-il; mais le haut fonctionnaire qui vient de parler ainsi a peut-être cédé un peu à la tentation d'embellir ses années de jeunesse pour faire la leçon, lui déjà mûr, à la naissante Université.

On voit assez tout de même qu'il a aimé les maîtres de l'Esquile. Il a aimé aussi ses camarades, quoiqu'ils ne fussent pas tous également aimables. En voici un qui sera guillotineur avant d'être guillotiné et aura une bien étrange existence, Fabre dit d'Eglantine. En voici un autre plus voisin d'un Joubert, et qui deviendra le plus illustre professeur de philosophie de l'Université avant Victor Cousin, c'est M. de Laromiguière. Un troisième, Dardenne, aurait eu du génie, s'il avait vécu, — du moins à en croire Joubert, qui cite de lui avec admiration cette phrase entre autres : « Je voudrais qu'on donnât au peuple tous les jours un bon dîner, un bon souper, un bon habit, un bon lit toutes les nuits et tous les matins des coups de bâton. » Voilà qui révèle une âme déjà philosophe, mais non point humaine ni chrétienne.

On ne sait rien des succès d'élève de Joubert, sinon qu'il fut parmi les « insignes ». Il essaya, ses classes finies, de rester au collège comme novice, mais, renonçant bien vite à l'Eglise, il se contenta d'être « confrère laïque », c'est-à-dire purement et simplement professeur. Il faisait déjà des « pensées », jouait au galant jeune homme, écrivait des vers spirituels et banals, et se prétendait de terribles passions. Cela aussi le lassa. Il quitta l'Esquile et rentra chez lui.

Ses parents, qui avaient treize enfants, comptaient peut-être sur lui pour les aider. Mais lui, magnifiquement, se sentait au-dessus du labeur mercenaire; il se croyait déjà grand homme :

Ma mère, a-t-il écrit plus tard dans une note tout intime, me trouva si grand dans mes sentiments, si éloigné de toutes les routes ordinaires de la fortune, si net de toutes les petites passions qui la font chercher, si hardi à espérer, si intrépide dans mes espérances, si dédaigneux de prévoir, si négligent à me précautionner, si inflexible dans mes plans, si prompt à donner, si inhabile à acquérir, si juste en un mot et si peu prudent...

La phrase est inachevée. Elle dénote bien de l'orgueil. Joubert, homme fait, est fier du jeune garçon qu'il a été ; avait-il raison? Ce qui est certain, c'est qu'il ne pouvait, dans ces dispositions, se contenter de Montignac-sur-Vezère, ni même de Toulouse. « En Périgord, a-t-il noté, rien n'est

spacieux... » Il partit donc pour Paris avec l'intention d'établir sa réputation sur ses livres, et sa fortune (avec celle des siens) sur sa réputation.

Il arriva, en mai 1778, dans la grande ville, pour laquelle il aurait sacrifié l'amour de sa mie, s'il avait eu une amie. Il était long, maigre, les joues creuses, les yeux vifs, les cheveux noirs, de bonnes manières. Il avait un air de profondeur philosophique, de l'esprit, de la candeur, de la réserve et peut-être déjà du jugement.

***

La preuve c'est qu'à Paris il écouta plus qu'il ne parla. Il n'était pas venu en matamore, il ne chercha pas à s'imposer, il affecterait plutôt le silence et la supériorité intérieure. Ce qui ne l'empêcha pas de fréquenter les hommes illustres et de contracter quelques juvéniles et belles amitiés.

Naturellement le premier des hommes illustres que devait rechercher un jeune provincial, c'était Diderot. Joubert ne manqua pas d'aller voir le bouillant improvisateur. Il lui dut même un sujet de livre : *La bienveillance universelle.* Quel sujet ! Malheureusement, après l'avoir travaillé, Joubert s'aperçut que « le fonds manquait ». M. Beaunier suppose avec raison que Diderot avait présenté le sujet dans une de ces vives conversations où il excellait à donner l'illusion du génie. Mais la magie des mots et des gestes dissipée, Joubert resté seul se trouva devant rien, ou plutôt devant le vague et le galimatias qui sont moins que rien.

Joubert donc a vu et entendu « le monstre ». Il a même probablement vu sa femme, qui était devenue « monstre » dans un autre sens. Mal vêtue, « un sale bonnet sur ses cheveux, du tabac d'Espagne en moustache sous le nez, son écumoire à la main, et sous les aisselles deux bûches de bois », elle entrait dans le cabinet de travail du philosophe, — qui avait fait, on s'en souvient, un mariage de poésie et d'amour, — tisonnait le feu, écumait le pot, et s'en allait sans saluer en bougonnant et en claquant la porte. Mais que ce spectacle l'ait beaucoup intéressé et que son esprit et son cœur doivent beaucoup à Diderot, j'en doute, et je cours à son véritable ami de jeunesse, Fontanes.

Fontanes a été choisi plus tard comme grand maître de l'Université par quelqu'un qui se connaissait en hommes, par Napoléon; et il a eu soin de « s'organiser » une renommée des plus respectables, comme il convenait à un haut

fonctionnaire. Après sa mort, sa fille, la comtesse Christine de Fontanes, chanoinesse, a veillé sur cette renommée, de telle sorte que Fontanes nous a toujours apparu avec la solennité d'un président de distribution de prix. Mais à vingt-deux ans, quand il connut à Paris Joubert, tout frais débarqué de son pays, il était bien différent de sa légende. Et voici le vrai Fontanes que ressuscite M. Beaunier :

Un garçon turbulent, fougueux, passionné ; un libertin, coureur de filles et de femmes ; il a le goût du plaisir, il y est de premier ordre. Exubérant, et quand il est dans la joie il fait claquer ses doigts comme des castagnettes. Et il a belle figure, les traits charmants, le nez au vent, des yeux qui donnent à rêver aux demoiselles, une voix qui les alarme. Il sait leur parler, les divertir et les convaincre. Il a toute la mélancolie désirable pour l'ornement des amours, il a une gaieté bonne enfant, pleine de ressources, une grâce gentille...

Ce hardi gaillard était né à Saint-Gaudens, sur les bords de la Garonne presque naissante, à vingt lieues de Toulouse, au pied même des Pyrénées ; là les horizons sont « spacieux ». Son père, inspecteur des manufactures de drap, était protestant et sa mère catholique. Très petite fortune. Resté orphelin à peine au sortir de l'adolescence, il tâta du métier de son père comme « élève », et ne dut point y réussir. A vingt ans il fit des vers, le *Cri de mon cœur*, que publia l'*Almanach des Muses :* il était poète. De ce *Cri du cœur*, il dit : « Je me contentais de répandre mes plaintes dans des vers toujours dictés par mon cœur. J'ai eu pour atelier les mers, les forêts, le sommet des montagnes. » C'étaient les Andelys. Il ajoute : « Je n'ai tracé que des scènes lugubres, analogues à ma situation. » Le mal du siècle ne date pas, on le voit, du romantisme ! A Paris il ne renoncera pas entièrement aux attitudes penchées; mais il songera, tandis qu'il profite insoucieusement de la vie, à composer des œuvres plus philosophiques. *L'Almanach des Muses*, en 1782, annonçait dans une note : « M. de Fontanes a fait un poème sur l'Astronomie et en a entrepris un autre en six chants sur la *Nature*. Il va publier incessamment une nouvelle traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope. » Fontanes avait alors à peine vingt-cinq ans. « Ces jeunes poètes, remarque M. Beaunier ne sont pas fainéants ou timides. » Non, certes ! car en même temps qu'on rime sur ces graves sujets, on ne reste pas dans sa chambre, à sa table de travail ; on sort beaucoup, on a ses relations, on a ses protecteurs, on a ses protectrices ; et tout de suite M. Beaunier nous en fait voir une : oh! le joli portrait, avec ses grâces

un peu surannées, son teint si vif qu'on l'accuse de *faire* et ses vers qu'on l'accuse de ne point faire du tout; et à côté d'elle est son ami, le poète Dorat, celui qu'on accuse de faire les vers de la belle; et, quand Dorat sera mort, on prétendra qu'elle a perdu l'esprit ! Il faut dire vite le nom de cette dame pour éclairer un peu l'avenir, et laisser prévoir la fortune qui attend Fontanes : cette dame s'appelle Fanny de Beauharnais; et sa nièce est Joséphine... Voilà Fontanes pourvu d'une protectrice dont il ne soupçonne pas la future puissance.

Et c'est lui, vivant ainsi, lui l'actif, l'ambitieux, le séduisant, l'avantageux Languedocien, qui devient le compagnon de vie et de fortune du réservé et orgueilleux Périgourdin, plus pauvre encore que lui en appuis et en tous biens de ce monde ! Voilà les miracles de l'amitié ! « Parce que c'était lui, parce que c'était moi », écrit Montaigne, en parlant de son amitié avec La Boétie : ce sont des souvenirs qu'on ne profane pas, en les rappelant à propos de Fontanes et Joubert. Cependant Joubert touchait à sa trentième année, et il n'avait encore rien publié, sauf peut-être quelque article, dans les feuilles, çà et là. Sa réputation n'était fondée que sur les espérances qu'il donnait : un roman à clef l'appelle *Speranzac* ! Déjà même on commençait à trouver qu'il serait temps pour lui de justifier par un chef-d'œuvre la bonne opinion qu'il avait su inspirer. Mais le chef-d'œuvre ne venait point. Pourtant Joubert travaillait. Il méditait. Un autre livre à clef dont nous aurons tout à l'heure à parler davantage, le désigne sous le nom de *Naireson* : l'homme qui raisonne. On le mettait au rang de « ces esprits curieux qui voudraient tout pénétrer ». Ainsi, il était occupé de la métaphysique du langage ; soit qu'il fût disciple du logicien Condillac, soit qu'il eût été « enchanté » par les théories du philosophe Saint-Martin. Qui sait même s'il n'a pas hasardé quelque incursion dans la secte des Martinistes qui florissait vers 1780?

Or, justement à cette heure, la destinée sembla vouloir lui offrir une véritable passion. Mais la bassesse du temps n'en fit qu'une mauvaise aventure, dont il ne vaudrait pas la peine de parler, s'il ne s'en dégageait un enseignement.

* * *

Il y avait alors à Paris un être fameux par ses vices ; il vivait « dans le luxure avec une assiduité crapuleuse » ; il était sale, égoïste, méchant, et fou! Il écrivait « avec une prolixité monstrueuse ». Deux cents volumes ! Il s'y raconte;

ce sont ses « confessions »; il voulait y montrer que Rousseau, dans les siennes, n'était pas allé jusqu'au bout de la franchise. Le fait est que lui-même a poussé la sincérité au-delà des limites humaines. Il avait un orgueil auprès duquel celui de Rousseau passerait pour modestie. Il professait de vagues théories sociales qu'il défendait avec emportement. A cet être-là, le siècle osait accoler le nom de « respectable », et nommait, à son propos, la « vertu », la « vertu » sans règle, sans raison, sans effort de volonté, la « vertu », c'est-à-dire la « sensibilité de l'homme sociable », la « vertu », c'est-à-dire le contraire de la Vertu! C'était Restif de la Bretonne.

Que, dans les deux cents volumes de Restif, on arrive à extraire quelques pages humaines, qui s'en étonnerait? Et la curiosité ou même l'intérêt que pouvaient éprouver Joubert et son ami Fontanes pour un tel écrivain était fort naturelle. Mais la curiosité devint amitié : les deux jeunes gens eurent le tort de trouver eux aussi Restif « respectable et vertueux ». Ils se voyaient fréquemment.

Par malheur, pour tout le monde, Restif était marié; il avait épousé vers 1760, ayant vingt-six ans, Anne Lebègue qui avait vingt ans. Anne s'était dévouée à son ménage; elle avait écrit; elle avait donné des leçons et fait des éducations; elle avait pris des pensionnaires; les jours de pauvreté extrême, — ils n'étaient pas rares au foyer de Restif, — elle s'était mise dans les modes. Son mari la détestait et l'insultait ; il lui reprochait d'user ses plumes, son encre et son papier ; d'être son ennemie et de vouloir sa perte. La pauvre femme aurait d'ailleurs été bien excusable. Mais elle était innocente, et personne ne la plaignait!

En 1784, elle avait donc quarante-quatre ans, elle était probablement restée jolie ; Joubert et Fontanes s'aperçurent de son triste sort et s'intéressèrent à elle ; ils lui découvrirent de l'esprit ; ils lui attribuèrent du talent ; ils lui conseillèrent de se remettre à écrire. Bientôt Mme Restif prit chez elle Joubert comme pensionnaire. Tous les matins elle lui écrivait ; elle passait avec lui tous les après-midi.

Là-dessus Restif se fâche ; il se déclare victime ; il est trahi ! Sa femme, grogne-t-il, réserve à Joubert le bon feu et les deux flambeaux, et lui, il est forcé de travailler sans feu et à la chandelle. Sa femme conspire contre lui avec Joubert. Sa femme le trompe avec Joubert. Le cynique personnage en fait tout un livre, la *Femme infidèle*, où il insère soi-disant les lettres que s'écrivaient sa femme et les amis de sa femme

et ses ennemis à lui ! Et sans doute il déguise un peu les noms ; c'est là que Joubert est appelé *Naireson* ; mais ailleurs il n'a pas manqué de révéler le secret des masques, et de prévenir que le Naireson de la *Femme infidèle* est Joubert.

Or, de son côté, ce Joubert tant détesté méritait-il entièrement la colère de Restif? A-t-il réellement aimé cette femme, de quatorze ans plus âgée que lui? Eprouvait-il, auprès d'elle, la passion qui dénoue les liens de l'âme et l'emporte violemment? Etait-ce la tempête qu'il fallait à son esprit minutieux et précautionneux? Que M. Beaunier me pardonne, lui qui a, le premier, je crois, retrouvé cette histoire et qui l'a démêlée d'une manière infiniment agréable ; je suis persuadé, contre son opinion, que cette liaison, dans un tel milieu, si vulgaire, si abject, d'un jeune homme qui jouait au pédagogne et d'une femme déjà mûre qui oubliait ses malheurs en les racontant, fut, pour le jeune homme, un épisode passager et tout au plus flatteur, qui rida à peine la surface de son cœur. « Mes amis, j'ai bu l'amour... », écrit Joubert en 1786. Il en parle d'une façon bien détachée !

Quoi qu'il en soit, cette liaison ne dura qu'un printemps et un été. Mme Restif, le 26 novembre 1885, eut une scène terrible avec son mari, non sur le sujet de Joubert, mais à propos de leur fille et de leur gendre ; elle s'enfuit, quitta Paris, se cacha. Et ce fut fini avec Naireson.

***

Joubert se remit très tranquillement à ses projets de fortune et à ses projets de publication : ni les uns, ni les autres ne devaient réussir. Il songeait à fonder avec son ami Fontanes une correspondance anglaise ; Fontanes passa même le détroit, alla à Londres étudier sur place la réalisation de ce dessein, n'eut pas de peine à constater que c'étaient chimères et revint fort allégé d'argent ou plutôt couvert de dettes : ce fut une mauvaise spéculation ! Joubert supporta leur échec avec un courage plein de bonne humeur.

Et quant à ses études, ce n'était plus à la philosophie du langage qu'il s'appliquait. Il était tout aux beaux-arts. Mais il n'aboutissait pas mieux à composer un article qu'à fonder une Correspondance anglaise. Il avait promis, à la mort de Pigalle, d'écrire dans le *Journal de Paris* l'éloge du sculpteur. Un an s'écoule, rien ne paraît. Enfin le journal donne une notice sur le grand artiste et s'excuse du retard : « Nous nous proposions, à la fin de l'année dernière, de payer à la mémoire

de M. Pigalle le tribut d'éloges que nous sommes dans l'usage d'offrir à celle de tous les hommes qui se sont distingués dans les lettres, les sciences ou les arts. Un amateur nous fit espérer un éloge de cet artiste célèbre ; mais nous l'avons attendu vainement... » Cet amateur est Joubert. M. Beaunier a en mains les brouillons, raturés à l'infini, de l'article inachevé ; il y a relevé cette indication qui révèle que Joubert s'était mis à écrire comme on se met à un pensum : « 41 lettres, petit caractère, par ligne ; 39, gros caractère ; 52 lignes par colonne ; 62 lettres par ligne manuscrite ; 57 lignes par colonne. » Cette note se retrouve deux fois. L'auteur y compare la page de son écriture avec la page du *Journal de Paris*. Il ne parvint jamais au but! Son éditeur, jadis, a pu constituer avec des fragments de ce brouillon un morceau d'une certain étendue; seulement la composition n'est pas de Joubert

Voilà maintenant sa jeunesse passée : c'est l'heure où les traits sont fixés, où l'âme a pris conscience de ses forces et de son originalité : l'homme est formé, et pour toujours.

Et là-dessus je me demande, avec une curiosité un peu déconcertée, quelle fut la raison de l'impuissance à produire qui est le trait saillant de cette jeunesse de Joubert.

Comment un homme intelligent, savant, actif, qui avait de l'élévation dans l'esprit, qui avait quitté son pays par une vocation littéraire évidente, qui avait rencontré à Paris la charmante et chaude amitié de Fontanes, qui était encouragé par l'estime où l'on tenait sa silencieuse intelligence et son labeur, comment s'est-il ainsi enfoncé, par le perpétuel avortement de ses efforts, dans une incapacité absolue de créer quelque chose de grand ? Quel est donc son secret ?

Son tempérament d'abord! Certaines gens sont nés avec une sorte de timidité qui les empêche de lever l'ancre et de mettre à la voile. Ils ne trouvent jamais le ciel assez pur, ni le vent assez favorable. Puis son amour de la perfection ; car il aimait la perfection ; il s'attachait à chaque idée, à chaque phrase; une à une, il s'exténuait pour les porter à leur perfection, mais ne les liait point. « Emailliste, il achève délicatement un casier ; les autres casiers, il n'y touche pas. Ou bien, mosaïste, il assemble les parcelles d'une figure, puis d'une autre ; mais il ne fait pas le fond qui réunirait les figures. » Oui, il poursuivait trop la perfection dans le détail !

Pourtant, ni le tempérament, ni le souci de l'œuvre trop achevée ne suffisent à expliquer son secret. Pour moi, je crois que Joubert aurait créé, s'il avait été pressé ou par un extrême

danger ou par une foi vivante; il serait sorti de sa chambre de travail si l'incendie s'en était approché; il aurait marché ardemment, si un maître l'avait appelé par son nom. Mais son secret c'est qu'il vivait alors dans un temps qui n'était pas bon. J'ai pris jadis pour pure métaphore ce qu'on dit de l'état de vide, d'anéantissement et d'ennui, qui précède les grands cataclysmes humains; je suis détrompé. Les années qui ont précédé la guerre actuelle m'ont prouvé qu'en effet l'atmosphère morale des nations devient comme irrespirable avant l'orage : l'homme y est à la fois tranquille dans sa vie matérielle et inquiet au fond de sa sensibilité; il s'endort, mais il a d'indéfinissables appréhensions; la foule s'agite et s'amuse péniblement à des jeux bizarres et puérils; mais quiconque est raisonnable reste chez soi jusqu'au premier coup de tonnerre. Heureux qui a gardé assez de vivacité et de force pour courir, au premier roulement de tonnerre sauver sa moisson !

Cet état fut, je crois, celui de la France entre la mort de Voltaire et la Révolution. C'est l'air qu'a respiré Joubert à Paris : sa formation de penseur et d'écrivain s'est poursuivie et achevée dans le mauvais calme d'avant l'orage. Tout y a favorisé son incertitude et ses hésitations naturelles.

Et quand l'orage s'est levé, c'était trop tard pour devenir autre. « J'ai été privé longtemps, dit-il en 1808, des idées qui convenaient à mon esprit, du langage qui convenait à mes idées. » Il y a un âge où l'homme ne se refait plus : les idées, le langage qui lui convenaient ne lui apportèrent plus la puissance et la force créatrice. Du moins il eut la sagesse de les saluer, ces idées et ce langage, et de les chérir chez de plus grands que lui. Vienne donc la Révolution ! Quoique tardive, elle ne sera pas inutile pour lui. « Levez-vous vite, orages désirés! » Il arrivera que l'ancien commensal de Restif de la Bretonne deviendra le confident et l'ami de Chateaubriand; mais il faut que l'épreuve de la tempête le rende digne de cette amitié qui l'ennoblit à nos yeux et qui empêchera de périr son nom, son souvenir et ses délicates pensées.

Fortunat STROWSKI,
Professeur en Sorbonne.

UNE INFIRMIÈRE FRANÇAISE

DANS UN CAMP DE PRISONNIERS

EN ALLEMAGNE

[L'infirmière dont nous publions quelques souvenirs se trouvait au sanatorium de Montigny quand la guerre éclata. L'établissement, transformé en hôpital, tomba aux mains des Allemands à la fin de septembre 1914. Notre infirmière y continua son service jusqu'à la mi-décembre où elle demanda à soigner, en Allemagne, nos malheureux prisonniers. C'est à Wetzlar que nous prenons le récit de son exil volontaire qui dura jusqu'au mois de mai 1915.]

Le 16 décembre 1914, au matin, je débarquai à Wetzlar et fus conduite à la kommandantur auprès du général. Il examina les papiers, à l'allemande, et, comme le camp de prisonniers n'était pas tout à fait organisé, il décida que je resterais jusqu'à nouvel ordre à la caserne des sous-officiers.

Je fus donc introduite aussitôt dans un bâtiment immense où quatre ou cinq cents Allemands étaient soignés. Un étage était réservé aux grands blessés français qui attendaient là que les lazarets du camp fussent terminés. Il y avait également quelques typhiques et quelques graves pneumoniques.

Quelles furent mes impressions à mon arrivée sur cette terre allemande? N'avais-je pas trop présumé de mes forces? Quel serait ce champ de combat? Je ne m'arrêtai pas trop à ces tristes pensées, je n'en eus pas le temps. On m'avait donné un laissez-passer pour pénétrer auprès des blessés français. Je le remis sur mon passage ; les sœurs allemandes me conduisirent immédiatement dans les salles et me présentèrent aux blessés.

Les premiers instants après mon arrivée furent plutôt empreints de méfiance de leur part. Ils se demandaient ce qu'était cette Française qui venait en Allemagne, et s'ils n'allaient pas être victimes de quelque manœuvre boche pour les espionner et leur faire du tort. Ce ne fut pas long. Les sœurs allemandes se retirèrent en m'avertissant qu'elles ne viendraient plus dans les salles des Français et que j'aurais à m'occuper des blessés, des typhiques et des pneumoniques, en tout cinquante-six malades, et cela, dès la première heure.

J'entrai tout de suite en fonctions, très heureuse de pouvoir soigner des Français, d'entendre parler français. Je l'étais bien davantage dans la suite quand ils se mettaient à fredonner la *Marseillaise* ou le *Rêve passe* pour me faire plaisir.

Je n'avais eu qu'à leur faire connaître mes malheurs, les péripéties et les raisons de mon voyage, pour gagner toute leur confiance. Mes fonctions près d'eux étaient plutôt difficiles, parce que je manquais de tout ce qui m'eût été nécessaire pour adoucir les souffrances et améliorer l'état de mes pauvres malades, surtout les typhiques. Des baignoires? Il y en avait à la caserne, mais pas pour les Français... Du linge pour les changer? Je n'en avais point. Ils couchaient sur de mauvaises et dures paillasses... Des médicaments? Aucun, sauf l'huile camphrée. Je pouvais leur en faire des piqûres à volonté. Pour les pneumoniques, je n'avais qu'une ressource : les applications humides sur le thorax. De calmants, de médicaments antithermiques? Aucun !... Quant aux blessés, les pansements étaient faits au cours de la visite, le matin. Il fallait être diligente ; le chirurgien n'aimait pas à perdre son temps avec les Français. Je défaisais le pansement. Il mettait sur la plaie un peu de poudre iodoformée ou une pommade boriquée ou deux gouttes d'eau oxygénée, puis à un autre ! Et cependant je devais préparer le malade suivant et bander le dernier pansé. C'était affolant ! Il fallait agir avec une vitesse vertigineuse. Je mentionnerai en passant que ce major X. de la caserne était un homme arrogant et brutal. Je le vis néanmoins dans une circonstance agir avec une prudence et une humanité que je vais citer, parce que c'est un Allemand.

Un petit Belge de 18 ans avait une jambe dans un fort mauvais état. Depuis longtemps la fièvre le consumait, 40° chaque jour. Le médecin-chef vient dans la salle, le regarde et me dit brutalement : « Il faut lui couper la jambe, prévenez-le, vous avez une demi-heure. » Je prépare le malade, qui était très résigné. Le major X. arrive, regarde la jambe

et me dit d'un ton sec : « Non, je ne veux pas lui couper la jambe aujourd'hui. » Il fit un grattage d'os qui réussit et la jambe fut sauvée.

Le premier incident et qui touche au comique, arrivé le jour de mon entrée à la caserne, mérite d'être raconté.

Je désirais me rendre aux water-closets, mais voilà que la sentinelle qui veille à la porte de ma salle, refuse de me laisser passer. J'insiste. « Nein, Nein ! » Enfin sur ma demande réitérée de voir la supérieure allemande, on va la chercher, et je m'explique. « On va transmettre votre demande au médecin-chef », me dit-elle. On va trouver le médecin-chef et l'autorisation m'est enfin accordée. Mais avec précaution : la sentinelle devait descendre de l'étage avec moi, me conduire et m'attendre à la porte pour me reconduire. Et ainsi fut fait pendant tout le temps que je restai à la caserne !... N'était-ce pas déjà beaucoup que le médecin-chef eût daigné m'accorder l'autorisation !

Les jours passèrent rapidement avec tous les travaux dont j'ai parlé plus haut, et qui ne me laissaient aucun répit.

Dans les premiers jours de janvier, mes blessés me furent enlevés pour être emmenés au camp des prisonniers de Wetzlar; nous ne devions par tarder beaucoup à les y suivre ; néanmoins ils s'éloignèrent avec regret. Je restai avec trois pneumoniques et cinq typhiques. Le travail avait diminué par trop à la fois, et l'ennui me gagnait... Mes malades en profitaient pour me faire jouer aux cartes avec eux.

Cette période de calme fut cependant troublée par une grande aggravation dans l'état d'un typhique que le major avait déclaré perdu et auquel sa fièvre intense donnait un délire terrible. Il sortait de son lit à tout moment le jour et la nuit et, comme il ne savait pas ce qu'il faisait, il se précipitait hors de la salle. J'étais dans des transes continuelles, car la sentinelle, baïonnette au canon, le poursuivait et l'aurait embroché. Ces inquiétudes troublaient le peu de repos que je pouvais prendre, étant seule pour assurer le service. Quand ses camarades le voyaient se lever pendant la nuit, ils frappaient bien vite à la porte de ma chambre et je le ramenais bon gré mal gré dans son lit, qui, hélas! était toujours dans un état infect car il y avait bien des complications dans son état. Enfin, à force de soins assidus de toutes sortes, une petite amélioration se produisit. Un jour où il avait encore causé du trouble, j'essayai avec un air fâché de le raisonner et de le ramener à lui-même. Je fis valoir la peine qu'il me

faisait ainsi qu'à ses camarades; puis, l'ayant comblé de soins, je lui dis : « Eh bien ! dites : « Merci, sœur ! » et il répéta : « Merci, sœur ». « Dites donc encore : « Bonjour, camarades » et il répéta aussi : « Bonjour camarades. » Depuis ce jour la lucidité d'esprit revint entière à ce pauvre enfant. Il guérit complètement et devint l'enfant gâté de tous. Sa reconnaissance fut grande ; et une fois au camp il venait me voir tous les dimanches dans ma baraque.

***

Vers le 10 janvier on m'avertit que nous allions être dirigés sur le camp. Les typhiques et les pneumoniques étaient en voie de guérison complète ; selon le major X. ils pouvaient supporter le régime du camp. Quelques jours auparavant, j'avais reçu la visite du médecin-chef du camp et celle du chirurgien Flosdorff. Ce dernier m'avait avertie qu'il désirait que je fusse affectée à son service, c'est-à-dire à la salle d'opérations. Donc le 10, dans l'après-midi, nous allions quitter la caserne pour être dirigés vers le camp, situé à environ 3 kilomètres de là, en montant. Il faisait un froid de 15 à 18° et il y avait de la neige presque à mi-jambes. Mes huit malades se disputèrent la mission de porter mes trois valises et de conduire ma bicyclette. Et comme je refusais, alléguant leur fatigue, ils me répondirent : « Il ne faut pas que vous portiez rien, vous êtes notre sœur ! » Paroles touchantes, que je ne puis oublier.

Nous fîmes ainsi, sous la garde de quatre sentinelles boches, les 300 mètres qui séparaient les bâtiments de la caserne de la porte d'entrée.

Nous arrivons au camp. Le médecin-chef me présente à un médecin français, interné, le Dr P., originaire des Ardennes, fait prisonnier au début de la guerre. C'est lui qui devait me servir d'interprète, car il parlait très bien l'allemand. Je visitai ma chambre qui était à la baraque-lazaret I, celle des typhiques.

« Voici votre premier domaine », me dit le médecin-chef, en me remettant la clef de ma chambre... « Voilà votre second domaine », ajouta-t-il, en me donnant celle des water-closets spéciaux pour moi... Mon troisième domaine était la salle d'opérations que je devais installer. Liberté m'était donnée, du reste, de circuler dans tout le camp, et, en qualité d'infirmière, d'entrer dans toutes les baraques, ce qui était interdit même aux médecins à moins d'un ordre de service.

Le médecin-chef m'emmena encore dans la baraque-lazaret II, celle des grands blessés. C'est là que je devais faire les pansements, en attendant que la salle d'opérations fût en état de les recevoir. Ensuite il prit congé et je restai avec le major P., avec lequel nous eûmes vite fait connaissance, et l'interne N. que j'avais connu en France, qui avait été fait prisonnier à Douai et envoyé au camp de Wetzlar.

Nous pûmes prolonger un peu notre causerie ; c'était si bon de parler avec des Français !... On me fit connaître mon ordonnance, Ed. C., un jeune homme du Midi, très brave, et qui d'ailleurs, hélas ! est toujours en Allemagne. Ma chambre se trouvait, comme je l'ai dit, à la barque-lazaret I ; c'est-à-dire que dans ce lazaret on avait pratiqué une cloison en planches, qui me constituait une chambre personnelle. Mon lit était en fer avec une paillasse. J'avais encore comme meubles une table, deux tabourets et un poêle, plus une armoire que mon chef, le chirurgien, me fit installer.

Dès le lendemain de mon arrivée, je prenais mon service à la baraque-lazaret II, sous les ordres du chirurgien Flosdorf et du Dr P. Cent blessés, dont soixante Français, trente Russes, six Belges et quatre Anglais étaient là, attendant d'être opérés et chaque matin nous avions soixante-dix à quatre-vingts pansements à faire. Les antiseptiques étaient plutôt rares pour un service de chirurgie. D'eau oxygénée? Presque point, un demi-litre environ pour deux jours, pour quatre-vingts pansements et les opérations. De teinture d'iode? Point. D'alcool à 90° degrés? Point. Il était remplacé par l'alcool à brûler. Pas de ouate pour les pansements. On la remplaçait par du « zelstoff » (genre de papier buvard très mince et fort spongieux). Ce n'est pas fameux à l'usage. Nous avions assez de bandes en toile et en gaze, néanmoins il y avait obligation d'être très économe. Toute l'antiseptie était représentée par la gaze iodoformée !...

Je dis tout de suite que le major Flosdorf était très bon chirurgien. Il opérait tous les jours dans l'après-midi, sauf le dimanche. J'ajoute qu'il ne voulut jamais qu'un de ses confrères allemands assistât à ses opérations, si bien que nous étions tout à fait accablés de travail. Le Dr P. était chargé de faire l'anesthésie, soit avec éther et chloroforme, soit avec éther pur ; et je dois dire qu'il apportait tout le soin, toute l'intelligence possible à atténuer les souffrances de nos pauvres soldats. Mais Flosdorf était le maître. Il commandait quelquefois l'anesthésie locale par cocaïne et dans la plupart des

cas, on pouvait apprécier cette manière d'agir comme un acte de brutalité. J'ai vu faire ainsi une trépanation à un tirailleur algérien. Inutile de dire quels hurlements poussa ce malheureux qui, en proie à des souffrances horribles, invectivait sans relâche le chirurgien, le traitant d'assassin, etc... Ce dernier ne bronchait pas... Ce fut une scène déchirante. Elle se reproduisit pour d'autres, hélas !...

J'ai vu trois *résections de maxillaire* faites sous cocaïne seulement. J'ai encore vu, sous cocaïne seulement, *une élongation de nerf facial* sur un pauvre Russe. Ce Russe, je le vois encore : c'était un colosse, aveugle, mesurant au moins deux mètres de haut! Un matin, ses douleurs étaient telles qu'il s'était jeté aux genoux de Flosdorf et l'avait supplié de faire quelque chose pour le soulager, car il souffrait trop... Son opération fut décidée pour l'après-midi. Ce malheureux, dont l'anesthésie locale n'était pas suffisante pour une intervention aussi douloureuse, poussa des cris, des hurlements à secouer les plus farouches, et Flosdorf, sans aucune émotion, calme, continuait sa besogne. Quand le patient bougeait, il lui donnait des coups.

Dans les grandes opérations où le sang coulait en abondance (car il faisait très peu de ligature des vaisseaux), son plaisir était de se voir éclaboussé de sang. Sa blouse, son visage, ses lunettes en étaient maculés. Il riait lorsque le sang m'éclaboussait; il semblait heureux de voir couler le sang français!...

On comprend ce que nos cœurs eurent à réprimer de révoltes pendant ces scènes douloureuses! Elles étaient si déchirantes que mon ordonnance, qui devait rester pour m'aider pendant les opérations, était obligé de sortir. Il en était pâle d'émotion et me disait après : « Sœur, je suis parti, je ne pouvais supporter ces cris de douleur, j'avais peur de me trouver mal. »

Malgré cette horrible brutalité, qui prenait sa source dans sa haine pour la France, Flosdorf, je l'ai déjà dit, était bon chirurgien, et, contrairement à beaucoup de ses collègues, il s'occupait de ses malades. Je dois dire aussi qu'il fut toujours avec moi d'une correction parfaite. Il me demandait même, parfois, si quelque officier ou infirmier allemand ne m'avait pas manqué de respect, et, quand cela s'était produit, il punissait sévèrement.

Néanmoins il était heureux de me faire souffrir comme Française. Avec une joie réelle il venait me parler de tel ou tel combat, livré là ou là, et c'était toujours, naturellement, une victoire allemande! Ou bien, en se frottant les mains, il

m'annonçait la destruction de plusieurs bateaux ou quelque exploit de zeppelins sur Paris ou ailleurs !... Je ne répondais que par mon indifférence. C'était pour lui la leçon la plus dure. Il n'insistait pas...

J'ai toujours compris qu'il appréciait mes services, aussi avait-il pour moi des attentions que je qualifierai d'intéressées, mais auxquelles cependant il ne gagnait rien. Un jour il me fit faire par le Dr P. la proposition de venir dans sa clinique après la cessation des hostilités. Il désirait que ce dernier, qui parlait très bien l'allemand, me l'apprît parfaitement. J'avais commencé seule à la caserne de Wetzlar avec des livres allemands que je m'étais fait acheter, et je prenais en effet des leçons avec le Dr P. quand j'avais le temps. Car pendant les opérations, Flosdorf ne parlait qu'allemand et me demandait même en cette langue les instruments et les différents objets. Bien souvent, sans saisir les mots, je comprenais ce dont il avait besoin, sachant à peu près les instruments nécessaires à tel ou tel moment de l'opération.

Un jour, pendant une opération où il lui avait semblé que j'avais fait quelque progrès dans sa langue, il me dit : « Il faut continuer à bien apprendre l'allemand, sœur. » Je ne le laissai pas achever ; je lui répondis : « Je n'ai pas besoin de savoir l'allemand parfaitement, je ne m'en servirai plus jamais après la guerre. » Il me comprit et me garda rancune pendant quelque temps.

***

Il est particulièrement triste d'entrer dans les détails au sujet du régime des malades prisonniers dans les baraques-lazarets, surtout quand on pense que c'est un régime de malades. Pour plus de précision, voici quels étaient les menus de chaque jour par semaine :

Dimanche matin : Soupe Rutabaga au riz; un rond de saucisse. — *Soir :* Rinçure de la soupe de midi; un hareng dans la saumure.

Lundi matin : Soupe aux choux ; pommes de terre bouillies. — *Soir :* Rinçure de la soupe ; un minuscule morceau de fromage de Münster.

Mardi matin : Soupe de riz ; quelques bouchées de bœuf bouilli. — *Soir :* Rinçure de soupe ; haricots ; cervelas.

Mercredi matin : Soupe de carottes ; macaronis. — *Soir :* Rinçure de soupe ; un hareng dans la saumure.

Jeudi matin : Soupe Rutabaga ; charcuterie. — *Soir :* Rinçure de soupe : pommes de terre bouillies.

Vendredi matin : Soupe au riz ; lentilles. — *Soir :* Rinçure de soupe: un morceau de fromage.

Samedi matin : Soupe aux carottes ; quelques bouchées de bœuf bouilli. — *Soir :* Rinçure de soupe ; haricots.

Dans la baraque-lazaret II, je veillais moi-même scrupuleusement à la distribution de cette nourriture pour qu'elle fût donnée selon les besoins de chacun : nourriture ou diète suivant le cas. A la baraque-lazaret III, un jeune prêtre français, que le Dr P. avait fait entrer là comme infirmier, était chargé aussi de la distribution de la nourriture à ces pauvres soldats et il s'occupait d'eux avec le plus grand dévouement.

Mais à la baraque-lazaret IV, il n'en était pas ainsi. J'eus la curiosité un jour de me rendre compte de ce qui s'y passait au moment du repas. Je ne connais rien de plus triste que les scènes qui se déroulaient à cette heure. C'était navrant !...

Deux infirmiers allemands passaient pour la distribution des vivres de chacun des malades couchés dans leurs lits. L'un deux portait la marmite qui contenait soit des harengs dans la saumure (un pour chacun) dont l'odeur était quelquefois nauséabonde (je n'ai jamais pu en manger), soit des morceaux de fromage très petits (un pour chacun) : c'était tout le repas. Une boule de pain K. K. de 125 grammes... fait de son, de paille et de pommes de terre, était la ration de toute la journée.

Les deux infirmiers ne s'approchaient pas du malade, ils restaient au pied du lit et celui qui était le distributeur jetait à chacun sa portion, comme on le fait à un chien !... Quel que fût l'état du malade, passable, mal ou agonisant, la portion était jetée sur le lit. Et l'on voyait ce triste spectacle : cinq ou six malades, tremblants de fièvre, se jetant avec avidité sur la portion que laissait un mourant. Ils étaient bien excusables, hélas ! les pauvres enfants : ils mouraient de faim !...

Dans la baraque II, celle de mes blessés, où ils avaient moins de fièvre, et où la faim était aussi grande, j'ai assisté presque tous les jours à des scènes non moins tristes.

Les Russes dont les ressources étaient en général beaucoup moindres que celles des Français, soit parce qu'ils avaient été dépouillés du peu d'argent qu'ils avaient et des objets qu'ils auraient pu négocier avec les Français, soit parce que les colis ne leur parvenaient pas, vendaient leur pain pour acheter du tabac. On les voyait après le repas recueillir les croûtes de pain tombées ou jetées autour des lits des camarades français. Ils ramassaient aussi et se partageaient les croûtes de fromage, les têtes et les queues de hareng, faisaient

bouillir le tout dans leur quart et buvaient de temps à autre de cette mixture, pour tromper leur faim.

Après les détails que j'ai donnés sur la nourriture au camp de Wetzlar, on juge combien les colis envoyés de France, de Russie ou d'ailleurs étaient attendus par les pauvres prisonniers. Mais malheureusement à cette époque les colis n'arrivaient qu'assez rarement, et encore étaient-ils allégés d'une grande partie de leur contenu... On ne laissait guère que le linge, et encore !... Et ce dont ils avaient tant besoin, le supplément de nourriture, était supprimé.

Un jour le chirurgien Flosdorf nous avertit que si nous voulions donner quelques douceurs à nos malades, telles que chocolat, conserves ou autres denrées, nous en avions toute facilité, nous n'avions qu'à aller trouver le « herr inspector » à son dépôt. Grand étonnement de notre part à cette nouvelle, et tristesse profonde à la pensée que ces adoucissements étaient accordés pour fêter quelque victoire remportée sur la France ou sur ses alliés. Néanmoins, après nous être consultés le Dr P. et moi, nous décidâmes, malgré tout, de profiter de l'offre faite en faveur de nos malades. Même invitation avait été faite dans toutes les autres baraques-lazarets. Dans l'après-midi, nous nous rendons près du herr inspector, et quelle ne fut pas notre stupéfaction en parcourant du regard les rayons étagés de son dépôt et magasin ! Voici des conserves de toutes sortes... Toutes de marque française ! Voici des chocolats Menier, Lombart, Masson, Révillon, Compagnie Coloniale, Marquis, Aiguebelle. Voilà des alcools de menthe de Ricqlès, etc., etc. Voilà des biscuits Pernot, Lulu, petits beurres, etc., etc., liqueurs digestives pour malades, vins fortifiants : quinquina, bordeaux, etc., etc. Tous les produits français étaient ici en honneur, rien que cela !...

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les vins ne nous furent jamais donnés. Les Boches les burent à notre santé... Nous nous retirâmes, après avoir fait assez bonne provision de toutes choses : conserves, chocolats, etc. Nous nous expliquions maintenant pourquoi les colis envoyés par les familles n'arrivaient pas à destination ; nous venions de recevoir en cadeau pour nos malades ce qui avait été volé à nos soldats. Nous avions déjà fait l'expérience de l'esprit de rapine des Allemands. Dans les premiers temps, comme la nourriture servie aux docteurs français et à moi était insuffisante, et de plus immangeable, nous nous procurions du supplément par l'intermédiaire des infirmiers allemands. Mais ce manège ne

dura pas longtemps, car nous constatâmes bientôt que nous étions volés. Les infirmiers boches majoraient scandaleusement leurs factures. Par exemple, ils nous faisaient payer 7 marks la livre de chocolat, quand ils en achetaient le kilo pour 3 marks, ce qui était particulièrement désagréable pour moi, car le chocolat cuit à l'eau était ma principale nourriture, et ce n'est que grâce à cet aliment que j'ai pu maintenir mes forces, malgré les fatigues d'un service très chargé, de jour et de nuit, et avec les complications d'une entérite dont je n'étais pas remise.

Il est inutile de dire combien ma pitié, ma compassion étaient grandes pour ces pauvres malheureux, qui souffraient de tant de privations physiques et qui étaient exposés à des traitements si cruels. Ils me connaissaient tous. Les malades des baraques-lazarets me faisaient appeler, quand ils sentaient qu'ils allaient mourir, pour me donner leurs dernières recommandations, me confier leur dernier désespoir, celui de mourir loin de la France! Plus d'un m'a dit dans son agonie : « Sœur, nos compagnons d'armes sont morts là-bas, au champ d'honneur, dans la gloire, et moi je meurs prisonnier... » Je les assistais autant qu'il m'était possible et je me suis surtout efforcée de les consoler dans ces grandes douleurs, mais, hélas ! j'étais bien impuissante.

***

Des lazarets où gisent les malades passons maintenant aux baraquements où souffrent les prisonniers valides.

Le régime des prisonniers y était encore plus mauvais que dans les lazarets, ce qui n'est pas peu dire quand on songe surtout que les malheureux étaient condamnés aux travaux forcés, les uns à extraire des pierres d'une carrière, les autres à cultiver les champs, les autres à porter de lourds fardeaux, tels que sacs de pommes de terre de cinquante kilogrammes, sur un parcours de cinq kilomètres.

Le pseudo-café du matin n'était autre que du gland grillé, il ne constituait qu'un affreux jus de couleur noire, qui n'avait aucun goût de café. Quelquefois on y ajoutait un peu de lait concentré. Avec cela les pauvres prisonniers devaient travailler depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures et demie, heure à laquelle ils revenaient au camp, pour le repas, et quel repas : soupe de rutabaga ! (On donne cela aux animaux dans le Nord de la France !) On y ajoutait quelquefois un rond de saucisse d'Allemagne !... Comme on le voit le repas était

moins que copieux. A 1 heure, ils repartaient pour les travaux, d'où ils revenaient à 4 heures et demie ou 5 heures en hiver. A ce moment-là on leur donnait ce que nous appelions de la *rinçure de soupe*, c'est-à-dire la soupe de midi, augmentée de beaucoup d'eau. D'autres fois, un hareng toujours pourri et plein de vers... Les Français laissaient cette affreuse nourriture, mais les Russes la mangeaient. Débilités par ce régime et ces fatigues, beaucoup de prisonniers furent incapables de résister aux froids particulièrement rudes de 1914 et 1915, et tombèrent malades... Les uns s'acheminèrent vers la tuberculose, d'autres contractèrent à la carrière des pneumonies et succombèrent parfois en quarante-huit heures. On nous en ramena des infirmeries de bataillons dans le coma, avec 40° de fièvre. Un détail à ajouter, c'est que les malheureux des carrières devaient accomplir leur besogne sans aucune relâche, malgré le froid très vif et la neige jusqu'à mi-jambes, sous l'œil impitoyable des sentinelles. Un jour, l'un d'eux, engourdi par le froid, n'en pouvant plus, s'affaissa. La sentinelle l'obligea aussitôt à reprendre son travail, et comme il n'allait pas assez vite il fut gratifié d'un coup de baïonnette dans la cuisse. On l'amena dans ma baraque et je le soignai de mon mieux ; malheureusement, il n'y resta pas longtemps ; comme punition, il fut envoyé dans son bataillon. Quand les prisonniers partaient pour les champs, il arrivait souvent que les sentinelles qui les suivaient par derrière, trouvant qu'ils ne marchaient pas assez vite : « Allons, allons, französiche schweinerei » ! criaient-ils (cochonnerie de Français). Ceux des Français qui comprenaient ne pouvaient s'empêcher de rire de ces compliments coutumiers aux Boches, lesquels se vengeaient en leur donnant des coups.

***

Quant aux punitions, elles portaient toutes le cachet de la bêtise et du raffinement dans la brutalité.

Cachot. — Dans une baraque étaient aménagés des cachots étroits, presque sans air et sans lumière, sans paillasse ou presque, sans feu. Les prisonniers punis y restaient de deux jours à un mois, avec la nourriture des bataillons. Il y avait huit places qui étaient toujours occupées... Et pourquoi ces tortures?... Pour ne pas avoir salué un officier allemand... ou un feldwebel..., pour avoir pris des pommes de terre...

Tonneau. — Cette punition consistait à placer un prisonnier sur un tonneau, debout dans la position du « Garde à vous

allemand, c'est-à-dire en levant la tête. Et cette punition durait quelquefois deux, trois, quatre heures, sous la neige, la pluie, etc... La sentinelle veillait, et quand le malheureux prisonnier se relâchait, il était menacé de la baïonnette. On ne saurait compter le nombre de malheureux qui ont passé par ces tortures. Je ne veux citer que le cas d'un pauvre Russe, qui mourant de faim avait dérobé une saucisse... Il fut condamné à rester quatre heures sur le tonneau, sous la neige, ayant le bras levé à la hauteur de la tête, une saucisse à la main... Et les infirmiers, les feldwebel, les officiers passaient et riaient brutalement ; quand le pauvre patient laissait tomber le bras, la sentinelle le menaçait de la baïonnette.

Poteau. — Cette punition consistait à attacher le prisonnier à un poteau, les pieds au-dessus du sol, les mains derrière le dos, le poids du corps retombant sur les cordes, durant deux, trois ou quatre heures, par tous les temps... Les punitions du tonneau et du poteau étaient imposées, entre autres, pour avoir fumé dans la baraque, devant un officier ou un sous-officier allemand, ou pour lui avoir ri au nez.

Je dois ajouter que le moral des prisonniers était généralement très bon. Ils cachaient leurs souffrances, ils mangeaient leurs larmes, pour ne pas donner à leurs bourreaux la joie de les voir défaillir.

***

Il serait difficile de dépeindre la bonne intimité, l'amitié vraiment fraternelle, qui régnait dans le petit groupe français, qui se retrouvait toujours réuni, tantôt pour soigner nos chers blessés et malades prisonniers, tantôt pour gémir de l'exil, ou pour remonter nos cœurs en parlant du pays.

Ce groupe se composait : des docteurs français que j'ai déjà nommés et de B., sergent-major interprète ; de la sœur, car je n'étais appelée que de ce nom, et connue de tous comme telle ; de nos ordonnances. Il y avait des heures de tristesse, de défaillance, que l'on dissimulait, mais que nous comprenions entre nous... et chacun en avait bien des raisons. Nos yeux étaient constamment fixés sur la France ; et, quand les Allemands nous annonçaient leurs victoires, bien souvent fausses, le dépit, la révolte, la peur et l'angoisse s'emparaient de nous. Alors nous nous réunissions et chacun, à son tour, selon qu'il passait par le « cafard » s'entendait dire : « Vous, vous avez le cafard, un Français ! une Française ! bel exemple ! Jamais de démoralisation, nous vaincrons ! » Et

nous sortions de sa cachette un petit drapeau tricolore, le placions au milieu de nous et l'un de nous entonnait le *Salut au Drapeau*. C'était le remède ! A la vue du drapeau, les cœurs redevenaient forts. Du reste la confiance en la Providence n'a jamais cessé de nous soutenir.

Il arriva une fois à notre ami B. une aventure amusante. Le « herr leutnant » qui avait le commandement de la compagnie du bataillon III dont faisait partie B. se plaisait à « embêter » nos soldats le plus qu'il pouvait, soit en les faisant tourner indéfiniment au pas militaire, soit en leur commandant des choses grotesques. Un jour il réunit les soldats de la compagnie avec B. et expliqua à ce dernier ce qu'il désirait : à savoir que les prisonniers défilassent devant lui, en faisant le salut militaire à la prussienne... Et B. de répondre : « Parfaitement, « herr leutnant », mais montrez-leur, moi je ne sais pas. » Le « herr leutnant » passe devant les soldats, prenant le bras de chacun, et leur montrant à plusieurs reprises le mode de salut qu'il désirait. « Expliquez-leur encore, dit-il à B. et commandez le défilé. » B. sans sourciller prend à son tour la parole, en français naturellement : « Allons, les petits gars, il veut vous faire saluer à l'allemande, j'espère que parmi vous il n'y aura pas un seul lâche, hein ! En avant, arche ! Une... deux... » Le premier qui passa salua à la française, et tous les autres défilèrent fièrement devant leur geôlier, faisant le plus beau salut français... Le boche rageait, gesticulait, criait : « Nicht so, nicht so ! » (Pas comme ça !) Mais les deux cents hommes achevèrent le défilé avec une crânerie superbe. Le « herr leutnant » voulut leur montrer à nouveau. Rageusement, il prenait les bras qui se raidissaient et commanda de nouveau : « Encore une fois, tas d'imbéciles. » B. traduisit comme il l'avait fait : « Allez, les petits gars, ne cédez pas, nous sommes Français ! En avant arche » et le défilé recommença; et la manœuvre se déroula sans plus de succès... Le boche de plus en plus furieux dut se retirer, découragé de l'incapacité militaire des Français, non sans hurler en allemand : « Cochons de Français, salauds de Français, il n'y a rien à faire avec eux ! »

Une autre fois, persuadé comme tous les Allemands que les Français chantent très mal, il voulut se payer un charivari, et résolut de faire chanter les prisonniers. Il les réunit donc et dit à B. « Faites-les défiler, en leur faisant chanter quelque chose. » Notre ami ravi, de jouer un nouveau tour au « herr leutnant », commanda : « Allons, les petits gars, le lieutenant

veut que vous lui chantiez quelque chose, envoyez-lui la *Marseillaise* et continuez avec le *Pas de charge!* » Et nos soldats de chanter à pleins poumons notre hymne national, suivi du *Pas de charge* malgré les gestes indignés, les cris, les hurlements du Boche qui vociférait ses injures favorites : « Salauds de Français, cochons de Français. » Quant à B., ce fut un des moments heureux de sa vie, et avec quelle joie nous l'entendîmes conter cette aventure!

***

Deux mois d'une vie sans air, au milieu des blessés, des malades, avec une nourriture insuffisante, m'avait beaucoup fatiguée. Flosdorf s'en aperçut, et comme il tenait à mes services, il me dit un jour de sortir et de prendre le bon air. « Mais, dis-je, le moyen de respirer l'air dans le camp et de se délasser ? » Il me répondit : « Sortez du camp ! » Je lui fis observer que je n'en avais pas le droit. Il me répondit : « Je veux que vous sortiez, et je vais demander pour vous l'autorisation à la kommandantur ». Le lendemain m'arriva le laissez-passer.

Flosdorf eut la galanterie de m'accompagner dans ma première sortie, et il me demanda si j'accepterais qu'un « ober-leutnant » du camp nous suivît. C'était un de ses amis de chasse, un « von », officier du cinquième bataillon au camp. Lorsque nous fûmes sortis en pleine campagne, comme j'étais heureuse de respirer à l'aise et de jouir de la liberté !... Nous marchâmes environ deux kilomètres au milieu des bois, l'air était vif et pur et je le humais avec béatitude... L' « ober-leutnant » qui m'observait me dit tout à coup en mauvais français ; « Sœur, vous êtes libre, vous pouvez vous sauver si vous voulez ! » Je lui répondis que je n'avais aucun besoin de cette liberté, et que du reste, je n'en profiterais pas, puisque toutes mes affaires étaient au camp. Il insista : « Si, si, vous pouvez vous sauver, vous êtes libre ! » Sur un nouveau refus de ma part il reprit : « Oh ! et puis ... » et sortant un revolver de sa poche, il le braqua sur moi. Quelle galanterie ! et c'était un « von » !... Inutile de dire que je n'eus qu'un sourire de pitié et d'ironie pour le geste de l'« ober-leutnant »... Je crois même que je lui ris au nez, ce que les Allemands prennent pour la plus cruelle injure... Flosdorf saisit aux traits de mon visage combien j'avais trouvé grotesque le geste de son ami le « von », et il voulut atténuer l'effet. « Sœur, me dit-il, ne craignez rien, il en a plus peur que vous ! » Je ne répondis point, et la promenade se continua sans autre incident, sinon

que, pour me montrer leur adresse, ils s'amusèrent à tirer à la cible sur un arbre, Je ne fis pas attention à eux, occupée que j'étais à ramasser avec bonheur les quelques fleurettes d'hiver qui apparaissaient sous la neige : c'était le 19 février.

Ce n'étaient point des fleurs de France pourtant, mais les fleurs sont des fleurs partout, même en Allemagne. Elles sont un don de Dieu qui a créé toute la nature, et tel que le rayon de soleil qui éclaire un cachot, elles font sourire, même et surtout dans un camp de prisonniers. Elles devaient apporter un éclair de joie et égayer longtemps le groupe français dans notre baraque.

Quelque temps après, les médecins français demandèrent également la permission de sortir. Elle fut accordée à deux d'entre eux immédiatement, les Drs P. et N. Le troisième dut attendre plus tard, parce que dans une de ses lettres il avait écrit en terminant : « Vivement la fuite ! » On crut qu'il parlait de s'enfuir, donc punition !

Souvent, depuis le 19 février, je fis ma promenade avec le Dr P. accompagnés ou de Flosdorf ou d'un autre médecin, ou bien encore du « herr inspector ». Quand la promenade avait lieu avec Flosdorf et le Dr P., tous deux chasseurs, elle se prolongeait bien avant dans la forêt... Flosdorf nous demandait de rechercher les trous de sangliers, ce à quoi nous nous prêtions volontiers parce que c'était un moyen de prolonger la promenade au delà de l'heure.

D'autre fois, j'étais suivie par le sanitaire boche Lehr. Les promenades avec ce dernier avaient cet avantage, qu'à cause de l'ascendant que j'exerçais sur lui, je pouvais aller jusqu'en ville, malgré ses protestations énergiques : « Pas si loin, sœur, pas si loin ! » me répétait-il. Mais je faisais la sourde oreille, et, avançant toujours, j'allais jusqu'à la ville, où je faisais toutes sortes de commissions pour les nôtres. Je revenais chargée de paquets de tabac et de provisions de tous genres. Un jour, dans une charcuterie, une Allemande, en m'apercevant, cracha par terre... « Ce n'est pas bien ce que vous faites là, Madame, lui dis-je, j'ai peut-être soigné et guéri votre fils malade quand j'étais en France ! » Elle fut vexée et ne répondit pas. La leçon était donnée...

Ainsi s'écoulèrent les jours, les mois à Wetzlar; le travail, le dévouement adoucissaient les rigueurs de l'exil, et l'amour de la France soutenait notre courage...

(Notes recueillies par Mlle Eliane Bois.)

LES POÈTES AMÉRICAINS

ET LA GRANDE GUERRE

Si les faits héroïques de leur histoire antérieure ont su inspirer aux poètes de la génération disparue de vibrants et généreux poèmes, on ne sera pas surpris d'apprendre que les nouveaux émules des Holmes, des Bryant, des Lowell et des Whitman se sont à leur tour empressés d'exprimer les sentiments de belliqueux enthousiasme dont leurs cœurs sont émus. Nombreux sont déjà ces chants enflammés, et les éditeurs américains en ont pu constituer plusieurs recueils. Ne pouvant les analyser tous, — ce qui aussi bien nous entraînerait parfois à d'inutiles répétitions, — nous aimerions du moins présenter ici trois d'entre eux, qui, tout en obéissant à la même pensée directrice, sont néanmoins disposés suivant des méthodes différentes. Ce sont *les Poèmes de la grande guerre ; un Trésor de poésie guerrière,* et enfin *Fifres et tambours*[1]. Nous les passerons en revue et nous en traduirons les pages les plus significatives.

Notons d'abord que le premier de ces recueils se vend au profit du comité belge destiné à secourir, dans le présent et dans l'avenir, les savants, lettrés et artistes de la

[1] *Poems of the great war,* selected by J.-W. Cunliffe, professor of english and associate director of the School of journalism of Columbia University in the city of New-York. (New-York : the Macmillan company, 1918.) — *A treasure of war poetry, British and American poems of the world war,* 1914-1917, edited by G.-H. Clarke, professor of english in the University of Tennessee (Boston and New-York, Houghton Mifflin company.). *Fifes and Drums, a collection of poems of America at war (from the « Vigilantes books »,* New-York, G.-H. Doran company). — Qu'il nous soit permis de remercier ici M. Burton E. Stevenson, représentant de la Bibliothèque de guerre américaine (American Library Association) et écrivain remarquable, qui a bien voulu mettre à notre disposition les ouvrages sus-indiqués.

Belgique. Pour le former, des poètes anglais, canadiens, australiens, indous, — américains enfin, ont apporté leur tribut. Ces derniers seuls nous occupent aujourd'hui, et l'on nous permettra de remarquer avec gratitude qu'ils ont rendu à notre pays de fréquents et vibrants hommages. « Se battre pour la France, Ciel et France, Mourir pour la France, Vive la France ! » Tels sont les refrains d'un récit dû à Mrs Holmes Crawford. *Honneur à la France !* s'écrie M. Dudley Foulke en un sonnet qui mérite d'être intégralement cité, car il décèle chez ses compatriotes un changement d'état d'âme bien digne de nos méditations :

Pendant la paix nous te tenions en médiocre estime; — nous jugions tes fils dissolus, tes filles fragiles; — combien légère, jolie et frivole à l'heure du péril, hélas! combien sûre de tomber semblais-tu! — Mais quand vint la guerre, une guerre qui ne provenait pas de ton fait — Quand te brûla la flamme, alors nous connûmes ton cœur, — et combien, dans cet obscur tumulte, brillait ton âme, — ferme et loyale, pure, brave et fidèle! — Il y a plus : même l'ennemi te respecte, — tu es transformée par le martyre et glorifiée, — et nous qui te dédaignions (combien peu nous te connaissions !) — Dépouillés du manteau rapiécé de notre orgueil, — nous devons humblement plier le genou — Et prier afin que la grâce de Dieu nous rende semblables à toi.

Quels cœurs français pourraient entendre sans émotion un aveu aussi chevaleresque ?

Non moins éloquent s'affirme le lyrisme de M. Lee Masters, alors qu'il s'écrie : « Tu es devenue une forge de feu blanc comme la neige, ô France! Tes fils sont pareils à des astres qui se groupent pour se fondre en lumière, ô France glorieuse! » Et il compare notre pays à Jeanne d'Arc écoutant les voix mystérieuses et agissant suivant leurs avis sacrés. — Et Miss Marie Van Vorst, appelant au combat *les Volontaires américains*, leur rappelle l'exemple de La Fayette « qui veut, avec ses compagnons, donner sa jeunesse pour secourir les colonies... Allez, pour nous acquitter envers la France d'une partie de notre dette. »

M. Paul Sandburg n'est certes pas un traditionnaliste en versification. Mais on ne saurait lui contester un don de saisissante et brève éloquence. Ecoutez cette pièce au rythme saccadé et au mouvement puissant intitulée : *Statistique.*

Napoléon s'agitait — sans trêve dans le vieux sarcophage — et murmurait à une sentinelle : — « Qui va là ? » — « Vingt et un millions d'hommes, soldats, armes, canons, — vingt et un millions à pied, à cheval, — dans l'air, — sous la mer. » — Et Napoléon revint à son

sommeil : — « Ceci ne répond pas au monde qui fut mien; — c'est quelque rêveur qui ne connaît pas — le monde à travers lequel j'ai marché — de Calais à Moscou. » — Et il continua de dormir — dans le vieux sarcophage — tandis que les aéroplanes — faisaient bourdonner leurs moteurs — entre le mausolée de Napoléon — et les froides étoiles de la nuit.

Le tableau est émouvant. Toutefois, j'eusse préféré que Napoléon ne se rendormît pas... Lui qui aimait l'Amérique, il était digne de s'éveiller complètement et de saluer son entrée dans la « grande guerre »!

Avec la France, la Belgique est justement honorée. « C'est le *David des nations!* s'écrie M. Wright Kauffman :

O Belgique saignante, qui pourra dire ce que doit le genre humain à tes blessures!... La Flandre, le Hainaut, le Brabant, Anvers — toute la nation est accourue... Leur rôle était de défendre la porte, l'étroite porte, contre un ennemi au-delà de vingt fois plus nombreux, — de la défendre jusqu'à ce que la mort les libérât. Et comme ils la gardèrent! Tandis que la « culture » germaine brûlait Louvain, et que la bonté allemande incendiait Termonde, toi, petite Belgique, tu as fait cela. — Toi! tu as fait ce que nulle autre ne pouvait faire, contre les Vandales et les Huns. Tu es le David de Dieu dans la plus sublime cause de l'humanité!

Qui ne s'associerait à un si juste hommage! Qui ne se joindrait aussi à M. Clinton Scollard évoquant *la Vallée des ombres :* « Il est une vallée, dans la terre flamande, où s'allongent les ombres, quand le jour, chaussé de sandales rouges, s'en revient chez lui à travers les monticules gazonnés qui crient en silence vers Dieu, du fond de la vallée des morts. » Il y a là une pensée puissante et un saisissant tableau. La Belgique est encore célébrée dans trois belles stances signées Marion Smith, et intitulées : *le Cœur du monde :*

Elle est debout, frappée au cœur — Notre-Dame de toutes les douleurs — Entourée de ruines, ensevelie dans l'effroi; — regardant l'ombre de ses sombres lendemains, — pleurant la gloire d'hier. — Cependant elle est reine à tous les titres, — Là où tourbillonna la tempête de la désolation : — couronnée seulement d'épines — dépouillée et brisée — son royaume est le cœur du monde entier.

L'Angleterre n'est pas oubliée, et la *Marche de Kitchener,* due à Mrs Joséphine Burr, se déploie en une allure magistrale : « Pas de tambours voilés pour lui, pas de plaintes du fifre. Les trompettes sonnant la charge furent la musique de sa vie. Que la musique de sa mort soit faite du pas des hommes en marche... »

Abraham Lincoln, lui aussi, surgit devant nos yeux. Nous

le voyons, dressé de pied en cap par M. Vachel Lindsay, marcher, vêtu de deuil, à minuit, dans la petite ville de Springfield. « Près de sa maison, ou dans des cours ombragées, il s'attarde là où ses enfants avaient coutume de jouer... Il ne peut plus dormir sur le flanc de sa colline. Il est parmi nous comme autrefois... Il ne peut reposer tant que n'aura pas lui l'aurore spirituelle, l'esprit resplendissant d'une Europe libre[1] ! »

Dans un ample poème, qui ne laisse pas de rappeler quelque peu la manière de Walt Whitman, M. Lincoln Colcord a brossé une *Vision de guerre*[2] dont je regrette de ne pouvoir retracer que l'esquisse. Dans la contemplation d'une nuit constellée, « du firmament mystérieux, des distances terrifiantes, des immensités incroyables, de l'espace, du silence et de l'éternité », le poète, saisi d'un effroi semblable à celui qu'éprouvait Pascal, « songe à l'homme, à sa vie, à son amour, à son rêve... » Sur ce monde infiniment calme vient à sonner « l'heure de la guerre, maintenant, ici, sur cette même terre et sous ce même ciel... » Suit un tableau merveilleusement animé où semble passer en raccourci toute la guerre, et que traversent d'instant en instant des cris de « Victoire ! Notre pays nous appelle ! » Et tout cela s'agite, tandis que « les cieux majestueux continuent de tourner, ignorants de l'espace et du temps, et que l'air tranquille laisse tomber sa paix semblable à de l'amour[3] ».

Que d'autres pièces, que d'autres noms à louer ! Citons du moins celui d'Alan Seeger, mort pour la France en juillet 1916, soldat-poète qui non seulement ne craignait pas la mort, mais l'appela bien des fois en ses poèmes. Jamais il ne le fit avec un cœur plus ferme et un esprit plus calme que dans les stances intitulées : *J'ai un rendez-vous avec la Mort*, dont voici la première et la dernière strophe :

---

[1] Le glorieux président eût approuvé ces nobles vers. Rappelons-nous l'émouvante conclusion du discours par lui prononcé lors de la dédicace du cimetière de Gettysburg : « En songeant à ces morts, dévouons-nous de plus en plus à la cause pour laquelle ils se sont dévoués de toutes leurs forces. Promettons-nous qu'ils ne seront pas tombés en vain et que cette nation, sous la direction divine, naîtra de nouveau à la liberté. » C'est maintenant pour le monde entier que Lincoln eût voulu combattre jusqu'à la libération définitive.

[2] Ce poème n'est d'ailleurs que le premier chant d'une vaste composition lyrique consacrée à la « grande guerre ».

[3] On songe, devant cette belle péroraison, à une pensée analogue exprimée par Victor Hugo dans *Booz endormi* :

Une immense bonté tombait du firmament.

J'ai un rendez-vous avec la Mort à quelque barricade disputée. — Lorsque viendra le printemps avec un bruissement d'ombre et que les pommiers fleuriront dans l'air. — J'ai un rendez-vous avec la Mort lorsque le printemps ramènera les beaux jours azurés. — J'ai un rendez-vous avec la Mort, à minuit dans quelque ville en flammes, lorsque le printemps reviendra cette année vers le Nord; — Et je serai fidèle à ma parole donnée, je ne manquerai pas à ce rendez-vous.

***

Le *Trésor de poésie guerrière* contient, lui aussi, ce sombre et impérieux poème, sorte de testament du jeune aède américain dont maintes fois l'inspiration rappelle celle du grand poète anglais Swinburne. Cette anthologie est un hommage collectif rendu aux différentes nations alliées. M. Henry Van Dyke[1] y parle à son pays natal avec une éloquente émotion : « O chère contrée de mon cœur..., purifie ton âme pour le sacrifice offert sur l'autel de la Liberté : — Car il faut que tu souffres, il faut que tu combattes, jusqu'au moment où tous les peuples lèveront leurs têtes dans la paix et dans la la liberté! » Ailleurs, cherchant un nom qui puisse « remplir l'esprit des pensées resplendissantes qui guident l'humanité..., un nom pareil à une étoile, un nom de lumière..., un nom qui soit un vœu et une prière », il propose *le nom de France.*

D'autres hommages sont rendus à notre patrie : Mrs Florence Earle Coates salue la statue de Strasbourg vêtue de deuil, Mrs Theodoria Garrison invoque Jeanne d'Arc, Mrs Grace Ellery Channing s'agenouille devant les *drapeaux de France*, Mrs Grace Hazard Coukling consacre à la cathédrale de Reims ce beau sonnet à la fois sculptural et musical :

Une mort ailée a frappé de mutisme tes cloches, — et les a fait tomber en fusion de tes tours tragiques. — A présent sont réduits en poussière tes vitraux dont les fleurs — étaient dessinées comme celles du givre, avec des pétales d'asphodèles. — Ils sont partis les anges et les archanges, — les saints, le petit agneau qui surmontait ton portail, — Christ le berger! — Ils n'existent plus, sauf dans l'âme qu'habite leur beauté exilée. — Mais pour celui qui entendit sous l'obscurité de tes voûtes — le chant ancien et persévérant de la mer, — alors que la musique coule le long de la pierre sculptée — en marées de prières, pour lui tes vitraux s'illuminent — ainsi que le

---

[1] M. Henry Van Dyke a rempli les fonctions de professeur de littérature anglaise à l'Université de Princeton, puis celles de ministre des Etats-Unis auprès des Pays-Bas et du Luxembourg. Il est le premier Américain qui ait obtenu un grade à l'Université d'Oxford, depuis le début de la guerre, le diplôme de docteur en droit civil lui ayant été décerné en 1917. On n'a pas oublié la série de conférences qu'il donna à la Sorbonne.

fidèle soleil couchant, en une immortelle chaleur — Tes cloches vivent encore et le ciel parle avec leurs voix!

Voici, n'est-il pas vrai, une pièce digne de figurer dans le célèbre *Book of sonnets?* Ceux, au nombre de sept, qu'écrivit. vers la fin de 1914, M. Edward Woodberry, ne sont ni moins beaux ni moins remplis de pensée. Nous regrettons de n'en pouvoir présenter qu'un seul à nos lecteurs, qui goûteront assurément cet acte de foi :

Je prie pour la paix; — la paix n'est encore qu'une prière. — Combien de guerres ont eu lieu pendant les brèves années de ma vie; — Toutes les races et toutes les croyances, dans les deux hémisphères, mes yeux les ont vues se combattre partout — à travers le vaste monde; cependant je ne désespère pas — de la paix, qui lentement s'approche à travers les siècles. — Bien que le matin doré ne m'apparaisse pas encore, — ma foi est absolue dans l'heureuse issue des temps à venir. — Car l'homme édifie sur l'échelle de l'éternité, — et ses idéals sont construits d'espoirs différés; — le millenium n'est pas venu, pourtant le Christ n'a pas échoué, — quoique sa parole ne soit pas encore accomplie; — Lui, le prince de la paix, non encore monté sur son trône, nous le saluons, — sachant qu'il régnera en roi suprême lorsque tous les cœurs l'auront écouté.

Cette foi simple et ardente est un des caractères principaux, — le plus important peut-être, — de ces poèmes. Nulle part elle n'éclate avec une plus évangélique simplicité que dans l'étrange poème de M. Hermann Hagedorn qui a pour titre : *Résurrection*. Nous ne pouvons, en le lisant, nous empêcher de songer à cette mystérieuse Emily Dickinson [1], qui sut faire si intensément vibrer une corde jusqu'alors inconnue à notre clavier poétique :

Nous ne restâmes pas longtemps sur le champ rouge et labouré de la souffrance. — Nous étions tombés, nous sommeillions, nous nous reposions, — avec des nerfs sauvages enfin apaisés, et le cerveau fatigué — enfin débarrassé des cauchemars ailés, et la poitrine — délivrée des rêves pesants que nous apportaient des cœurs lointains. — Nous nous levâmes à la fin sous l'étoile matutinale. — Nous nous levâmes, et saluâmes nos frères, et accueillîmes nos ennemis. — Nous nous levâmes ainsi que font les blés quand le vent a cessé de souffler, — nous nous levâmes avec des cris d'incrédulité, — avec des éclats de chant, du silence, et des yeux frappés de stupeur, — avec un rire entremêlé de pleurs, nous nous mîmes debout sur le gazon, — avec des larmes jaillissantes et des lèvres souriantes qui murmuraient : « Dieu! » — Comme des petits enfants rafraîchis par le sommeil, comme des enfants nous nous levâmes, — débordants de profond contentement, de notre sommeil sans rêves. — Et : « Comment

[1] Notamment dans ceux de ses poèmes classés sous le titre de *Time and Eternity*.

appelles-tu cela ? » demanda l'un de nous. « Je croyais être mort. — Tu l'es ! » s'écria un autre. « Nous sommes tous morts et abattus. » — « Je suis aussi vivant qu'un grillon. Il y a quelque chose de dérangé dans ta tête. » — Tous ils s'étirèrent et discutèrent la question sur place. — Et sur le vaste champ amis et ennemis — parlèrent de menus détails, ne se souvenant plus de la vieille malédiction — de la guerre et de la faim, de la haine et des mots de colère. — Ils se réunirent pour écouter les ruisseaux et les oiseaux, et regardèrent les étoiles pâlissantes, — se demandant sous quel aspect Dieu allait leur apparaître.

Mélange de réalisme candide et de mystique ferveur que nous retrouvons sous un autre aspect dans la *Mobilisation en Bretagne* de Mrs Grace Fallow Norton. Le début en est saisissant :

Les rues étaient silencieuses. — Je ne savais rien jusqu'au moment où une femme me parla, — en sanglotant sur la mousseline qu'elle me vendait.

Et alors résonne le tambour et vibrent les cloches. Les hommes de la région remplissent les trains qui s'ébranlent « sur le chemin de la guerre ».

Ils étaient gais ! — Nous aurions pu penser qu'ils allaient à une fête, s'il n'y avait pas eu quelque chose dans l'air, — et si n'avaient pleuré les vieilles femmes du Finistère. — Les plus jeunes ne pleurent pas. Elles rêvent et regardent avec des yeux fixes... — Les jeunes gens chantaient un vieux chant de guerre... Ils chantaient, ils criaient la *Marseillaise !*

Nos amis d'Amérique connaissent bien la France, et leurs croquis sont ressemblants et vivants... La Grande-Bretagne en peut aussi témoigner, et le *Chant d'amour pour l'Angleterre* est un véritable cantique célébrant l'impérissable beauté de l'esprit survivant aux ruines matérielles. L'auteur, Mrs Helen Gray Cone, crie au féroce ennemi :

Personne ne peut tuer l'esprit de l'Angleterre... Arrachez la pierre du sanctuaire (sous laquelle repose Shakespeare, —) vous figurerez-vous qu'il ne vit plus ? — Quel est le coup de feu gigantesque qui tuera — Wordsworth se promenant sur les vieilles collines vertes ?... O gloire de la pensée et gloire de l'action... — Gloire des épées et gloire des âmes ! — Gloire des chants prenant l'essor ainsi que des oiseaux ! — Gloire de Milton et de Nelson... Gloire transcendante qui ne saurait périr ! — A elle cette histoire, à elle cette gloire, à l'Angleterre !

***

Last, but not least, voici venir les *Fifres et tambours.* Ce petit livre appartient à la bibliothèque des *Vigilants,*

ceux-ci constituant une association dont le but se définit ainsi : « Amener le pays à se faire une idée juste de l'importance des problèmes qui concernent le peuple américain; éveiller et cultiver parmi la jeunesse le sens des services publics et un intérêt intelligent pour les problèmes municipaux et nationaux, travailler vigoureusement à la préparation mentale, morale et physique. » Voilà d'excellents desseins et qui demanderaient, de ce côté de l'Atlantique aussi, des groupements analogues.

Ici encore nous retrouvons l'incessant appel à la liberté, à la justice, à la paix, qu'accompagne toujours, comme un grave battement de cloche, la note religieuse. *L'Amérique sans frayeur*, de M. Hanson Towne, combattra pour la justice. « Son épée aiguisée ne sortira jamais du fourreau qu'au nom du Christ Notre-Seigneur ! » C'est ce thème que développe la *Paix avec l'épée*, de M. Farvell Brown :

La Paix ! Combien nous l'aimons, elle et le bien qu'elle apporte — sur ses larges ailes bénignes ! — Et nous nous sommes serrés contre elle, combien près et combien longtemps ! — tant qu'elle nous rendit forts ! — Maintenant nous devons la protéger, de peur que son pouvoir ne défaille, — et que dans le monde torturé il n'y ait plus de paix. — Même avec une épée, — aidez-nous, ô Seigneur !

Et ces deux vers reviennent comme une doxologie à la fin de chaque strophe.

C'est aussi un poète religieux que Mrs Theodosia Garrison. Voyons comment elle relève avec indignation l'odieuse hypocrisie du Kaiser :

Nous avons été patients, s'écrie-t-elle dans *le 2 avril*; « et ils nous ont appelés faibles ; — nous avons été silencieux, — et ils nous ont jugés pusillanimes. — Maintenant, au nom sacré du Dieu tant insulté, — nous parlons. Oh ! non pas d'un ton hésitant et incertain. — Avec des mots voulus nous exprimons notre pensée. — qui, ainsi qu'un grand vent d'Ouest, — ébranlera le double trône. — Nos couleurs flottent au sommet du grand mât, — nous relevons le gant si insolemment jeté, — et au nom sacré du Dieu tant insulté, — nous parlons enfin !

Même note chez M. Louis How définissant *Notre but* :

Nous avons été patients... A travers des jours, des semaines, des mois et des années bien tristes, des mains insultantes ont frotté nos oreilles.. Notre patience s'est écroulée et notre colère s'est enflammée.

C'est aussi ce que proclame le *Chant processionnel* de M. Young Rice :

Ce n'est pas pour un pavillon qui flotte, ô Dieu, — ce n'est pas pour notre puissance offensée, — ni pour un vil espoir de gain, — ni pour la fierté d'une heure, — ni pour la vengeance qui brûle le cœur, — que maintenant nous nous élançons dans la guerre; — ce n'est pas à cause de cette méprisante faiblesse qui veut que la paix — soit abhorrée des hommes vraiment forts. — Ce n'est pas pour la gloire, car tuer ne doit être que le fait d'une indignation sacrée. — Ce n'est pas pour toutes ces raisons! Mais pour faire la guerre à la guerre. — Et la balayer du chemin de la terre!

Patiente a été notre foi, jusqu'à présent, — patient aussi notre espoir, — longtemps différée l'action à laquelle nous répugnions, — car le juste qui doute doit marcher à tâtons. — Mais devant un ennemi définitivement rangé — contre le droit du monde entier, — ô Toi, Ame de l'univers, — Ton être même doit combattre. — Toi, Toi-même; ainsi nous ne devons élever qu'une prière — une seulement : — Que par nos combats toute guerre soit entièrement vaincue!

Cette piété patriotique connaît, assurément, ses « buts de guerre », et nul ne saurait dénier leur loyale pureté. Quelques-uns parleront-ils dédaigneusement de « ce peuple de marchands jouant au soldat »? A ces « quelques-uns », qu'on reconnaît à leur accent teuton, les Etats-Unis répondent fièrement. Voici en quoi consiste *Notre marché*, exposent-ils par la voix de Mrs Joséphine Burr :

Tout notre monde est-il étalé sur un comptoir? — (C'est ainsi que nous raillent ceux qui prétendent nous bien connaître.) — En ce cas, en vrais marchands, soyons à notre commerce; — Quelles marchandises Dieu a-t-il à vendre?

Un monde mis en liberté, un sentier rendu librement à la ferme justice et à la paix durable, — les nations pour toujours délivrées de la crainte de jours mauvais comme ceux-ci.

C'est là un sûr placement! Mais... le prix en est élevé : — C'est la ruine de la richesse lentement acquise, c'est le feu et l'acier, — la mort en embuscade dans la mer et dans le ciel. — Qu'en dites-vous? Ferons-nous affaire?

Serons-nous en proie à la terreur, nos vaillants défenseurs tomberont-ils — afin que les enfants d'autres hommes, sans crainte sous le soleil, — puissent contempler nos visions et accomplir — ce qu'il nous faut laisser inachevé?

Nous acceptons ton offre, ô Maître du marché. — Même si nous étions enclins à fléchir, nous ne pouvons pas reculer. — Envoie en nos cœurs ce feu auquel rien ne résiste. — Et donne-nous la force d'acquitter notre dette!

Comme nous voilà loin, avec ce « Maître du marché », du vieux et sanglant Moloch allemand! Observons à ce sujet que nos alliés, épris avant tout de justice, ne contestent pas à ceux d'entre eux que leur origine rattache à l'Allemagne, le droit de se souvenir de ce qu'elle fut jadis, aux époques où, suivant l'expression de M. Percy Mac Kaye dans son

Amérique en armes, elle n'avait pas encore à sa tête l'homme « qui s'élança sur un monde endormi », et « se tient en embuscade sous la mer dans un requin d'acier, l'écume de la folie aux lèvres ». Dans la pièce bien caractéristique intitulée le *Germano-Américain*, Mrs Katherine Lee Bates honore celui

dont le sang se souvient du vieux chant magique qui rêvait aux bords du Rhin..., mais qui, néanmoins, bien qu'encore étranger par son accent et son maintien, — tient l'engagement pris avec notre jeune liberté, — marche d'accord avec l'espoir des enfants de celle-ci contre le spectre de sa propre enfance, salue la bannière étoilée, — emblème de sa patrie d'aujourd'hui et de demain; — patriote par le devoir sinon par la naissance. — La loyauté la plus digne d'estime est celle qui coûte le plus. — Honneur à celui qui tire douloureusement son épée.

Nous aimons à croire que de tels encouragements auront agi sur bien des âmes indécises. Ils sont d'ailleurs appuyés par des arguments auxquels nul cœur américain ne saurait demeurer indifférent. Ainsi que dans les recueils précités, la Belgique est présentée comme le plus puissant de tous. Lisons la *Réponse* qu'adresse Mrs Marion Couthouy Smith aux âmes encore hésitantes :

Voici la réponse à tous les rêves de repos : Belgique ! — La réponse aux rusées plaidoiries du Teuton : Belgique ! — Un témoignage et une pierre de touche pour tous les cœurs qui sentent; — un mot qui est comme un choc de l'acier contre l'acier, un choc dont la sonorité se prolonge en une longue note — qui tombe sur nos oreilles comme un chant lointain... — Un mot pour vous qui dites que la lutte doit cesser : Belgique ! — C'est la justice à elle rendue qui doit tenir la clef de la paix : Belgique !...

Ce même poète se tourne aussi vers nous : *Notre drapeau en France !* s'écrie-t-il : « Allez, garçons, déployez le drapeau en France ! Qu'il s'avance brillamment comme les rayons de l'aurore se levant sur la mer... La nuit nous paraissait longue et sombre, tant que nos étoiles et nos rayures demeuraient ployées... » Et c'est encore la même main qui écrira *Pour les mères* ces belles strophes qui leur demandent de donner leurs fils à la sainte croisade : « Mères, mères, ne verrez-vous pas tout ce que votre don peut signifier pour le monde ?... Mères des hommes, donc, desserrez votre étreinte ! Sous la Croix vous vous tenez à l'écart, avec le glaive de Marie dans votre cœur indompté. »

Quittons ces hauts sommets et savourons, dans un riant salon paré de fleurs et baigné de lumière, la *Leçon de savoir-*

vivre qu'enseigne spirituellement Mrs Theodosia Garrison, dont tout à l'heure nous admirions la fervente indignation :

Nous avons, dit-elle à ses compatriotes, négligé certaines obligations, — quoique selon les usages de la société l'on *doive* rendre à un voisin ses compliments — et lui faire visite en groupe à un jour fixé, — l'Amérique a manqué d'usage. Est-ce une bagatelle que nous ayons enfreint l'étiquette ? — Sûrement il est temps que nous rendions la visite — que nous fit Lafayette.

Et la strophe suivante agit de même à l'égard de Rochambeau. On sait à quel point cette « leçon » a été mise à profit par des millions de visiteurs !

Notons un hommage rendu aux femmes américaines : *A nos femmes*, par Mrs Joséphine Burr, que nous avons déjà appréciée chemin faisant, et qui, ainsi qu'elle nous l'apprend elle-même, s'est inspirée d'une poésie de Paul Déroulède. En voici la très noble conclusion :

Mère, si votre fils devient homme seulement par les années, s'aimant lui-même au point de n'avoir pas un cœur attentif aux plus hautes espérances; s'il n'a jamais connu la ferme volonté qui affronte et domine la peur; si, à l'heure périlleuse de la lutte mortelle en faveur de la liberté, il hésite à risquer son tout pour Dieu et la Justice, — mère, votre amour a estropié l'âme qu'elle prétendait protéger. Vous n'avez pas su lui donner la vie qu'il ne sait pas céder.

Qu'on me permette de terminer cette trop incomplète revue par la citation d'un poème singulièrement impressionnant, dû à M. John Erskine[1], qui l'écrivit il y a quatre mois à peine, et y nota, d'une touche shakespearienne, ses « premières impressions » *au front*. Il y évoque « les ombres des vieux héros » : Lancelot, Hector, Roland, « sonnant trop tard son cor fier ». Puis, poursuivant ses méditations :

Si ce monde, dit-il, est un théâtre[2], combien de temps donnons-nous — à l'ennuyeux habillage dans notre loge ! — Combien simple-

---

[1] M. John Erskine, professeur d'anglais à la *Columbia University* de New-York, appartient actuellement à l'*Educational Dep*t de l'*American Y. M. C. A.* de Paris. Je dois la communication de cette belle poésie à son distingué collègue, M. Briggs.

[2] « Le monde entier est un théâtre, et tous les hommes et toutes les femmes de simples acteurs; ils exécutent leurs sorties et leurs entrées; et chaque homme en son temps joue plusieurs rôles, chaque acte équivalant à sept périodes de sa vie. » (Shakespeare : *Comme il vous plaira.*) Il faut lire tout ce dramatique passage. T. Haywood, dans son *Apologie pour les acteurs*, a écrit une pensée analogue : « Le monde est un théâtre, la terre une scène que Dieu et la nature remplissent d'acteurs. » Et Cowley, dans *le Désespoir*, juge le monde « une maussade comédie mal jouée ». — On doit louer M. Erskine d'avoir tiré de cette donnée des aperçus nouveaux en même temps qu'une noble et fertile pensée philosophique,

ment arrive enfin notre réplique : Vivre! — Comment, avant d'en avoir conscience, devons-nous jouer notre destin? — La sagesse qui nous force à prendre part au spectacle — est patiente à notre égard, tandis que nous choisissons nos rôles; — mais sans avertissement préalable sonne le jour de notre jugement; — le rideau se lève — la vie, qui est le drame, commence.

Que tardivement il commence! — Avant le lever de ce farouche rideau, — combien longtemps avons-nous étudié les attitudes et les poses, — les déguisements d'accent, de costume, de manière et d'esprit! — Cependant, en cet artifice de notre art, — vivant enfin, nous jouons notre cœur mis à nu [1]; — Que promptement alors nous nous sentons liés à ceux de notre race!

Si notre rôle nous est confié par le Destin, il est inutile de demander — qui a disposé la scène, qui vous a choisi pour ce rôle; — Soyez l'homme que vous êtes, enlevez votre masque, — revêtez la forme tragique de votre âme. — A la fin soyez vrai; — que nul geste ne vous échappe désormais — qui ne parte de la suprême sincérité de l'art; — Que celui qui représente le monarque soit un roi; — Que celui qui représente le coquin joue exactement son rôle.

Ainsi, dès que cette heure eut sonné, la représentation commença. — L'un joua le téméraire, un autre l'homme patient, — Et un autre, le héros, arracha les dents du dragon; — Un autre entendit l'appel des clairons de la mort et y obéit; — Et un autre, un jeune garçon aux joues roses, joua le rôle du martyr; — L'un joua bien celui du traître — voyez la place où son corps se balance...

Toutefois nous pouvons jouer plus de rôles que nous ne l'eussions cru jadis, — puisque à la fin chaque homme arrive à se connaître, — puisque désormais l'acteur étudie sans erreur possible — le rôle qu'il apprit, qu'il vécut et a dépassé. — Et ceux — peu nombreux et sans défauts, les sublimes dont l'intense perfection nous frappe de mutisme — ne doutent pas que, même pour eux, dans la surprise des temps à venir, une autre norme ne s'établisse.

« Camarades, nous répéterons avec plus de sagesse — oui, — De plus nobles personnages figureront dans notre drame, — nous reconstruirons l'action selon des règles meilleures. » — C'est ainsi qu'au front ils agissent, et regardent, et méditent, — et vainquent, avec simplicité, gratitude et étonnement, — Ayant en eux-mêmes la paix, — le seul applaudissement nécessaire.

***

De ces poèmes, variés quant à la forme et au détail, mais que relie une pensée unique, nous pouvons, ce nous semble, dégager quelques réflexions. Tous ces poètes haïssent et déplo-

[1] Il est intéressant de rappeler, à propos de ce passage, un fragment des *Marginalia* qu'écrivit Edgar Poë pour ses *Contes grotesques*, et dans lequel il conseille à l'homme « ambitieux de révolutionner le monde de la pensée humaine, d'écrire un très petit livre ayant pour titre simple et sans prétention : *Mon cœur mis à nu.* » Baudelaire, s'inspirant de cette idée, a laissé sous ce titre un essai de journal intime.

rent la guerre. Ils ne l'acceptent que pour l'anéantir. Il suffit, pour saisir toute l'ampleur d'une telle conception morale, de se reporter aux « chants de guerre » de nos ennemis communs, dont le lyrisme bestial et féroce ne vise que la dévastation sous toutes ses formes, tendant à annihiler tout ce qui s'efforcerait de leur résister. Ici, au contraire, les seules fins envisagées et souhaitées sont la victoire de la Justice et du Droit, le règne de la Liberté, la délivrance du monde entier.

Ces poèmes sont donc tour à tour tragiques, sombres, enthousiastes, gais mêmes; mais l'on n'y rencontre nul vers qui respire l'enflure, l'exagération, la tendance à l'invective. Laissant à l'Allemagne le triste privilège du « colossal », l'Amérique se contente d'être grande.

Enfin, nous l'avons observé à maintes reprises, mais nous croyons y devoir insister, ces poèmes sont empreints d'un caractère religieux qui en augmente, en relève, en achève la beauté, et suffirait à lui seul à nous montrer que leur participation à la guerre libératrice est pour nos amis l'acte d'une conscience soumise à un ordre suprême qui la domine et la dirige. Chacun d'eux peut à bon droit redire pour son propre compte les beaux vers d'un de leurs plus grands poètes, William Cullen Bryant, alors que dans le *Champ de bataille*, il crie aux combattants : « La Vérité, fût-elle écrasée contre terre, se relèvera. Les années de l'éternité divine lui appartiennent; mais l'Erreur, mortellement blessée, se tord dans les souffrances et finit par succomber au milieu de ses adorateurs. Si tu dois tomber dans la poussière... meurs plein d'espoir et de virile confiance. Une autre main saisira ton épée, une autre main brandira le drapeau, jusqu'au moment où la trompette sonnera enfin sur ta tombe la fanfare éclatante de la victoire définitive! »

René Brancour,

Conservateur du Musée du Conservatoire national de musique et de déclamation.

NOTES ET APERÇUS

LA CATHÉDRALE DE LISIEUX [1]

A tous les cyclones qui frappent et désolent les peuples, Dieu donne presque toujours pour lendemain un somptueux printemps. Une végétation puissante couvre de fleurs les décombres des villes incendiées. Contre la mort conspire une inflexible vie réparatrice des ruines. Aussitôt que la paix aura éteint les fanfares des clairons, rentré les canons dans les arsenaux et les soldats dans leurs foyers, il faudra restaurer les cités et les villages où les Allemands auront promené la torche et la hache. Des brasiers encore fumants verrons-nous sortir de nouvelles églises, pour remplacer les huit à dix mille édifices sacrés que les projectiles tudesques auront anéantis? Il n'en faut pas douter. La voix des « impondérables » se fera impérieusement entendre et revendiquera les satisfactions qu'exige, dans un pays chrétien, le premier de tous les services publics, — le service de l'Idéal.

C'est ainsi que, vers les dernières années du douzième siècle et les premières années du treizième, à la suite des guerres sanglantes qui mirent aux prises les Capétiens et les Plantagenets, — les évêques et les grands seigneurs féodaux, — les populations urbaines et rurales et les Brabançons et les Cottereaux, — un vif élan religieux s'empara du peuple français devant les sanctuaires détruits et lui fit ouvrir, dans toutes les provinces, d'innombrables chantiers où, pendant cent ans, les « Maîtres de l'Œuvre » se donnèrent carrière. Une lettre d'Haimon, abbé de Saint-Pierre sur Dives, décrit l'enthousiasme dont surabondent alors les cœurs : « Voici, nous dit-il, un fait nouveau, inouï dans les siècles. Qui a jamais vu, qui, dans les générations passées, a entendu raconter que les seigneurs les plus fiers, les grands de la terre les plus vains de leurs honneurs et de l'immensité de leurs richesses, les châtelains et les châtelaines, soumettaient leurs épaules orgueilleuses et superbes au joug des chariots et, semblables aux animaux qui servent l'homme, traînaient jusqu'à la demeure du Christ ces chariots chargés de vin, d'huile, de pierres, de bois, de tout ce qu'exigeaient la nourriture des ouvriers et la construction des églises? Chose admirable, souvent mille personnes s'attellent à ces chars, tant le poids est lourd; et, cependant, le silence est profond; nulle voix ne se fait entendre... Lorsque, sur le chemin, cette foule

[1] *La Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*, par M. l'abbé V. Hardy, in-4° de XIV 328 pages, 70 planches hors texte, dont 4 héliogravures, 105 figures dans le texte, 20 têtes de chapitre, 17 culs-de-lampe, couverture en couleurs. Paris, Frazier-Soye, 1918. Prix : 100 fr.

s'arrête, on entend seulement la confession des péchés et la voix des prêtres qui prêchent la paix et la concorde. Quand on arrive à l'église, les chariots, comme dans un champ sacré, se rangent autour de l'enceinte; et sur chacun d'eux, s'allument des cierges. Toute cette armée veille la nuit en chantant des cantiques [1]. »

Qui dirige l'entreprise? Quel est le *vates* de ce poème? L'Evêque.

Entre 1130 et 1150, dans les villes du Domaine royal, comme sur les terres d'Eglise, s'ébauchent les principales constructions ogivales dont se décore notre territoire. Vers les dernières années du règne de Louis VII, l'évêque Nivelon de Cherisey commence la cathédrale de Soissons. Le gros œuvre de la cathédrale de Noyon, rebâti par l'évêque Baudouin de Flandre, s'achève en 1167. A Sens, l'archevêque Gautier de Mortagne, entre 1155 et 1176, lance dans l'air le chœur et le transept de sa vaste cathédrale, aujourd'hui encore debout sur le mamelon où, du haut de ses quatre tours, méditent les quatre énormes Guivres qui gardent la cité.

C'est aussi l'époque où l'évêque de Lisieux, Arnoul, sur les ruines d'une ancienne basilique romane, érige le noble édifice qu'évoque, en ce moment, devant nous, un livre imposant et fastueux, pareil à l'un de ces augustes antiphonaires qui, jadis réservés aux chantres du lutrin, planaient sur les ailes éployées d'un aigle héraldique.

Une cathédrale est l'âme de la cité, le témoin incorruptible de ses transformations, de ses gloires, de ses deuils. Au milieu des hommes et des choses qui vont et qui viennent, qui vivent et qui meurent, si la Cathédrale se dresse, acropole immortelle et permanente des principes qui ne périssent pas, elle commémore aussi les mutations des empires et les vicissitudes de l'art. Tous les siècles la timbrent de leur sceau. Au lieu de trahir un conflit d'idées, la diversité des styles chante l'unité morale des constructeurs, dociles au même appel divin, mais non aux mêmes rythmes. Une Cathédrale, issue intacte, définitive, de la main d'un seul bâtisseur, s'élèverait comme un reproche contre les générations suivantes qui ne l'auraient pas retouchée. Ne dénoncerait-elle pas leur indifférence et même, en quelque sorte, leur impiété? Moins que tout autre, la Cathédrale de Lisieux ne mérite cette injure. Tous les siècles l'ont cajolée ; tous les âges lui ont apporté l'or, l'encens et la myrrhe de leur génie. Il y eut même des temps où cette passion alla jusqu'au crime. Une Cathédrale constitue si bien, en effet, une personne vivante que la Réforme et la Révolution, impuissantes à la détruire, s'appliquèrent à la mutiler. Cet inflexible monument de la foi ancestrale n'accusait-il pas leur parjure?

Aujourd'hui, victorieuse à la fois du zèle intempérant comme de la haine sectaire, la Cathédrale de Lisieux nous révèle toutes ses harmonies et toutes ses dissonances, toutes ses joies et toutes ses tris-

[1] Le dix-neuvième siècle a été témoin des mêmes scènes; le savant abbé Cochet, dans son *Histoire des Eglises de l'Arrondissement d'Yvetot*, nous raconte que la construction de nombreuses églises s'est accomplie, sous ses yeux, dans les mêmes conditions de ferveur.

tesses, tout ce qui succomba dans son ordonnance primitive et tout ce qui demeure. Nul sot orgueil ne l'égare sur le rang qu'elle occupe et la justice qui lui est due. Un jeune prêtre, l'abbé V. Hardy, qu'une familiarité quotidienne avec l'édifice initia de bonne heure aux secrets de son origine, aux desseins de ses constructeurs, aux péripéties de son histoire, nous raconte ce que dit la pierre sculptée à ceux qui tendent l'oreille à ses cantilènes. Cette étude s'est faite lentement, au cours de longues heures, passées, par le savant vicaire de Lisieux, sous les voûtes de la cathédrale. Chaque colonne, chaque archivolte, chaque ogive s'est incrustée peu à peu dans son esprit. Le soleil a, sous ses yeux, promené l'ombre enluminée des vitraux sur des piliers, des enfeux, des voussures dont il a, jour par jour, épelé le sens ou clarifié l'énigme. « Voir une cathédrale, écrit lui-même l'abbé Hardy, ce n'est même pas déchiffrer attentivement sur la pierre tombale un nom effacé, admirer un chapiteau, un motif de sculpture, un effet imprévu de lignes, se distraire en visitant les fantaisies d'un imagier anonyme; mais considérer cette cathédrale comme un être animé, rechercher son âge, la situer dans sa lignée historique... » Le contrôle des textes fixe la construction de l'édifice entre les années 1174 et 1185. Antérieur à Chartres, Lisieux suit Noyon, Sens et Laon. L'œuvre de l'évêque Gauthier de Mortagne pourrait bien avoir inspiré l'évêque Arnoul. Notre-Dame de Paris ne laissa pas non plus d'exercer une sérieuse influence sur le constructeur.

La filiale admiration qu'inspire Lisieux à son historien respecte chez l'abbé Hardy la liberté du jugement : « Ni timide, ni hésitant, le style de la cathédrale de Lisieux — écrit l'éminent ecclésiastique — n'a pas toutefois les raffinements d'élégance, l'allègement aérien, l'heureux mélange de logique et d'audace du gothique plus épanoui du treizième siècle. Contenue, nullement préoccupée du détail, ne cédant jamais aux sollicitations dangereuses du pittoresque, l'architecture de Lisieux ne se permet aucune outrance ni aucune hardiesse d'expression. Elle respire l'effort, et non la joie de vivre. »

Dans une prose vivante et colorée, M. l'abbé Hardy entrelace à la description du monument les fastes de la cathédrale, les traditions du Chapitre, les légendes de la cité. Réception de l'Evêque, Procession des Chanoines, Costumes de la Saint-Ursin, Feux de joie de la Saint-Pierre, Cérémonies de la Révolution, tout ce pittoresque folklore festonne de ses astragales les pages, tantôt austères et tantôt alertes, où se succèdent les études d'art et les dissertations d'histoire. Des lettres du Cardinal Amette, de l'Evêque de Bayeux et de Maurice Barrès; une préface d'un érudit lexovien, M. L. Desportes; un chapitre de M. V. Lahaye sur la chapelle de la Vierge, et un autre chapitre de M. Etienne Deville sur les vitraux ajoutent au texte de l'abbé Hardy l'attrait d'aperçus et de jugements non moins enthousiastes du poème lapidaire qu'enfanta l'évêque Arnoul dans un siècle que nos Manuels s'obstineront encore demain à qualifier de « barbare ».

Une « imagerie », exempte de banalité, traduit les sensations dis-

tinctes, mais concordantes, des vingt artistes conviés par l'historien à l'illustration de son œuvre. Sous prétexte d'exactitude, un vulgaire chef de chœur se serait contenté de faire appel à la banale mécanique du kodack. Esthète de goût, l'abbé Hardy a voulu que la documentation graphique rappelât le faire indépendant et personnel des « ymaigiers » et des enlumineurs. L'abbé Hardy n'est pas allé chercher bien loin son équipe. Originaires de Lisieux ou de la Normandie, la plupart des dessinateurs ont manié le crayon ou la plume, hier dans la tranchée, aujourd'hui sur un lit d'hôpital. Tels Robert Salles, Jouvenot, Geo Lefèvre, Raymond Bigot, le docteur de Sapincourt, Duroy, Pol Pitt, Caron, Pasquet. D'autres artistes, écartés du front par leur âge, comme Léon Leclerc, d'Honfleur, Boutey, Patou, ont bien voulu consteller mainte page d'aquarelles, de gouaches, de fusains, où tantôt se déroulent des scènes historiques et, tantôt, vibre un chapiteau imprévu. Quelles nobles ou gracieuses compositions! Quelle richesse de couleur! Quelle énergie d'expression! Quelle sûreté de main! Un pareil groupe d'illustrateurs, enrôlés dans un si exigu coin de province, fait le plus grand honneur au pays où cette œuvre a pu s'accomplir et montre de quelles ressources et de quelle élite dispose la France. De nombreuses photographies, des phototypies, des simili-gravures, reportées, — excellente innovation! — sur un papier non couché, pour en assurer la durée, un plan en couleurs, des profils, etc., achèvent d'introduire le lecteur dans l'intimité de l'édifice et nous livrent des fleurons, des moulures, des volutes, qui, faute de cette révélation, échapperaient à nos regards.

Confiée à la maison Frazier-Soye, l'exécution typographique met en relief la haute compétence du directeur, M. Charles Odend'hal, salué comme un maître par Maurice Barrès, heureux de rendre justice au blessé qui, à peine revenu du front, la médaille militaire et la croix de guerre étoilant sa poitrine, voulut, dans cette nouvelle arène, non seulement « continuer la lutte contre l'envahisseur », mais le supplanter. Joie pour l'œil et pour l'esprit, le livre s'offre à nous, avec les caractères si français, — orgueil du vieux Plantin! — que fondirent, au seizième siècle, Geoffroy Tory et Claude Garamond, typographes de François Ier, et que fit revivre, peu de temps avant de disparaître, un jeune chercheur, Jean Paillart, obscurément tombé au champ d'honneur! L'abbaye de Saint-Désir, fondée à Lisieux par Guillaume le Conquérant, ne pouvait rester étrangère à ce chef-d'œuvre : dans plusieurs exemplaires, les lettres des frontispices, rehaussées d'or, de pourpre, de bleu de roi, par les pieuses moniales, rendent témoignage à l'art si bénédictin de la miniature.

A la même heure où, dans la rafale des obus ennemis, s'effondrent tant d'églises, félicitons-nous de cette apothéose d'une cathédrale indemne, grâce à Dieu, des bombes, et souhaitons qu'une émulation généreuse fasse surgir, dans tous nos diocèses, des architectes aussi lyriques et des monuments aussi radieux!

Oscar Havard.

CHRONIQUE POLITIQUE

Pour un succès, c'est un beau succès!... L'on entend bien qu'il est question du comte (ou baron) Burian, le ministre de l'empereur Charles, et de la proposition de « causerie » qu'il a fait parvenir par des voies plus ou moins rapides aux gouvernements alliés. La note officielle est trop longue pour être reproduite ici. Laissons-en donc de côté les considérations « historiques » ou morales, et retenons seulement, pour savoir ce dont il s'agit, ce qui constitue la proposition elle-même :

La discussion, telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent d'une tribune à une autre, par les hommes d'Etat des différents pays, n'était au fond qu'une série de monologues. Elle n'était surtout pas menée de façon suivie. Les différents discours ne s'ajustaient pas l'un à l'autre et les arguments développés par les orateurs des deux camps opposés restaient sans réplique.

Ces déclarations publiques et le terrain où elles furent formulées rendaient impossible tout progrès fructueux. En général, dans de pareilles déclarations, on use d'un genre d'éloquence retentissant qui veut agir de loin sur les masses. Qu'on le veuille ou non, on agrandit ainsi la distance entre des vues opposées. Des malentendus difficiles à dissiper surgissent. Un échange d'idées simple, loyal se trouve entravé, à peine amorcé, et avant même que l'adversaire ait pu y répondre officiellement.

Toute déclaration d'homme d'Etat au pouvoir est discutée passionnément et avec exagération par des personnes non responsables, et les hommes d'Etat, eux aussi, sont retenus par la crainte d'exercer une influence défavorable sur l'opinion publique dans leur pays et de compromettre par là les chances de guerre, ainsi que par la crainte de dévoiler trop tôt leurs véritables intentions. Voilà pourquoi ils se servent de phrases retentissantes et s'obstinent à maintenir des points de vue intransigeants.

Si l'on voulait donc rechercher une base de compromis propre à finir la guerre dont la prolongation ne serait plus désormais qu'un suicide, et sauver l'Europe de cette catastrophe, on devrait en tout cas avoir recours à une autre méthode permettant une conversation suivie et directe entre les représentants des gouvernements et uniquement entre eux.

Pareil échange d'idées s'étendrait tout autant sur les vues contraires des différents Etats belligérants que sur les principes généraux servant de base à la paix ainsi que sur les rapports à établir entre les Etats. Il pourrait tout d'abord amener une entente sur ces principes.

L'accord sur les principes fondamentaux une fois obtenu, il faudrait tâcher, au cours des pourparlers, de les appliquer de manière concrète aux différentes questions de paix et amener une solution.

Nous aimons à espérer qu'aucun des belligérants n'élèvera d'objection contre un tel échange d'idées.

Les opérations militaires ne seraient pas interrompues. La conversation n'irait pas plus loin que ne le jugeraient utile ceux qui y prendraient part. Aucun inconvénient ne pourrait en résulter pour les parties intéressées. Loin de devoir lui nuire, cet échange de vues ne saurait qu'être favorable à la cause de la paix. Ce qui ne réussirait pas du permier coup pourrait être essayé à nouveau. On aurait du moins contribué à élucider le problème. Que de malentendus invétérés ne pourrait-on pas dissiper! Que de nouvelles conceptions ne se frayeraient pas leur chemin!

Les sentiments humanitaires, si longtemps refoulés, jailliront des cœurs, créant une atmosphère plus chaude qui, en sauvegardant tout ce qui est essentiel, fera disparaître bien des divergences de vues apparaissant importantes à l'heure actuelle.

Selon notre conviction, tous les belligérants doivent à l'humanité d'examiner en commun s'il ne serait pas possible, après tant d'années d'une lutte qui, malgré tous les sacrifices, est restée indécise et dont le cours apparaît imposer un compromis, de mettre un terme à cette terrible guerre.

Le gouvernement impérial et royal vient donc proposer aux belligérants la réunion en pays neutre, après accord sur la date et l'endroit, de délégués pour entamer des conversations ayant un caractère confidentiel et non obligatoire sur les principes fondamentaux d'une paix à conclure. Ces délégués auraient pour mandat de se communiquer réciproquement les vues de leurs gouvernements quant aux principes susdits et de se renseigner mutuellement avec toute liberté et franchise sur tous les faits qui demanderaient à être précisés.

En résumé : demande de « causer », sans armistice, discrètement, sans engagements à prendre et uniquement « pour voir ». Le premier tort du gouvernement austro-hongrois, — je considère, pour le moment, uniquement l'espèce, — fut sans doute de ne pas tenir assez compte que bien des choses ont changé depuis le printemps 1917. L'autre, encore plus grave, fut de manquer lui-même, dès l'origine de l'opération, à la discrétion qu'il demandait aux autres! La note fut livrée à la presse bien avant qu'elle n'eût pu être remise à ses destinataires. Aussi ne m'étonné-je qu'à moitié, — et même, à la réflexion, pas du tout, — que les réponses soient parties du tac au tac, et sans l'ombre de confidence! La première connue fut celle de M. Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, — dont Miles rappelle, dans cette livraison même, l'intime collaboration avec M. Wilson :

Je suis autorisé par le Président à déclarer que ce qui suit sera la réponse du gouvernement à la note austro-hongroise proposant une conférence non officielle des belligérants.

Le gouvernement des Etats-Unis sent qu'il n'y a qu'une réponse qu'il peut faire à la proposition du gouvernement impérial austro-hongrois. Il a proclamé à plusieurs reprises et avec une franchise absolue les conditions auxquelles les Etats-Unis prendraient la paix en considération.

Ils ne peuvent retenir ni ne retiendront aucune proposition de Conférence sur une question au sujet de laquelle ils ont pris position et ont fait connaître leurs buts d'une façon aussi claire.

La seconde fut celle du ministre des Affaires étrangères britannique, M. Balfour. Il la formula au cours d'un déjeuner offert à la presse de l'Empire par le Royal Colonial Institute. M. Lloyd George étant, pour le moment, souffrant, c'est la parole la plus autorisée qu'on pût entendre. Elle fut dite sur un ton de modestie sérieuse et presque mélancolique, ce qui n'enlève rien à sa portée, — au contraire :

En même temps, il faut se rappeler que les commentaires ont été faits une heure ou deux après que j'ai lu dans la presse un compte-rendu de cette proposition autrichienne en question et que, par conséquent, je n'ai pas eu l'occasion de consulter mes collègues. Ce que je dis doit être considéré simplement comme une déclaration individuelle d'un membre du gouvernement faite sur ce qui peut vraiment s'appeler l'impulsion du moment.

Les enjeux de la paix et de la guerre sont si énormes, les calamités imposées à l'humanité par la prolongation des hostilités si écrasantes, que je ne désirerais jamais traiter avec un manque de respect toute proposition venant de milieux autorisés. C'est pourquoi je désire ne rien dire avec un sentiment de raillerie qui pourrait indiquer ou qui pourrait être interprété comme indiquant de ma part ou de la part du gouvernement de l'indifférence pour la cause de la paix. Et cependant je ne puis pas honnêtement dire que dans les propositions maintenant mises en avant, pour autant que j'aie pu les étudier, je vois le moindre espoir de pouvoir réellement atteindre le but que nous désirons atteindre, savoir une paix qui soit plus qu'une trêve.

Voilà qui est devenu explicite et sur quoi aucun malentendu n'est possible ; aucune habileté de langage ne peut amoindrir les difficultés de cette sorte et jusqu'à ce que ceux qui dirigent les destinées de l'Allemagne, que ce soient l'état-major général, le kaiser, le chancelier, le vice-chancelier ou le Reichstag, soient prêts à accueillir toutes nos suggestions à ce sujet ou au moins à envisager une solution conforme à ce que les puissances cobelligérantes estiment être la cause de la justice, de la civilisation ou du droit et de la paix, de simples conversations seront infructueuses.

Je me vois forcé, par conséquent, d'en arriver à la conclusion que, quand des hommes d'Etat des puissances centrales avancent de telles propositions, ce n'est pas parce qu'ils savent que ces propositions seront acceptées ou qu'elles pourraient être acceptées, mais parce qu'ils croient ainsi pouvoir diviser les Alliés ou envenimer des divergences d'opinion qui peuvent exister chez ceux-ci, et, ce faisant, affaiblir l'effort coordonné vers la victoire qui se fait jour maintenant sur tous les fronts de la France, de l'Italie, de la Mésopotamie et de la Russie.

J'en suis réduit, à mon grand regret, mais en toute connaissance de cause, à constater que ceci n'est pas une action en vue d'arriver à la paix par un accord, mais bien une tentative d'affaiblir nos forces qui, sur le champ de bataille, prennent de trop grandes proportions pour nos ennemis, et en influençant des sentiments honorables, parfois mal compris, que ceux-ci croient trouver dans tous les pays et qu'ils pensent pouvoir tourner à leur profit pour arriver à leurs fins. De tels agissements ne peuvent amener la paix et je suis tout aussi sûr qu'ils n'amèneront aucune division parmi les puissances alliées.

La troisième réponse, indirecte, — mais personne ne s'est mépris sur l'intention, — se trouve dans les déclarations faites à la tribune du Sénat par notre Premier et ministre de la guerre. M. Clemenceau était là tout à fait dans son élément : il célébrait nos soldats, sonnait la charge, paraphrasait la *Marseillaise*, et, si l'on peut oser cette métaphore, à travers l'Allemagne, il envoyait une bourrade à l'Autriche qu'il ne nommait même pas :

J'entends dire, concluait-il, que la paix ne peut être amenée par une décision militaire. Ce n'est pas ce que disait l'Allemand quand il a déchaîné dans la paix de l'Europe les horreurs de la guerre. Ce n'est pas ce qu'il annonçait hier encore quand ses orateurs, ses chefs se partageaient les peuples comme bétail enchaîné, annonçant chez nous et réalisant en Russie les démembrements qui devaient faire l'impuissance du monde sous la loi du fer.

La décision militaire, l'Allemagne l'a voulue et nous a condamnés à la poursuivre. Nos morts ont donné leur sang en témoignage de l'acceptation du plus grand défi aux lois de l'homme civilisé. Qu'il en soit donc comme l'Allemagne a voulu, comme l'Allemagne a fait. Nous ne cherchons que la paix et nous voulons la faire juste, solide, pour que ceux à venir soient sauvés des abominations du passé. Allez donc, enfants de la patrie, allez achever de libérer les peuples des dernières fureurs de la force immonde ! Allez à la victoire sans tache ! Toute la France, toute l'humanité pensante sont avec vous.

J ai beaucoup cité parce que, en de telles questions, il devient fort difficile de donner le vrai ton de chacun de ceux qui personnifient officiellement nos démocraties contemporaines. Ils disent tous la même chose, — qui donc en douterait ? — mais chacun y met son accent particulier et qui est, à y bien regarder, tout autre chose qu'un accent. Pour compléter, du reste, la réplique *ad latus* de M. Clemenceau, son ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, en accusant réception au ministre de Suisse de la Note autrichienne que ce diplomate neutre avait été chargé de lui remettre, s'est borné à lui envoyer le *Journal officiel* contenant le discours de notre Premier « qui constitue la réponse du gouvernement de la République à la note du cabinet de Vienne ». Un de nos confrères relève malicieusement qu'il a ainsi contrevenu au décret qui prohibe la sortie du *Journal officiel* (au fait, pourquoi cette prohibition?,..). Mais le geste qui veut être dédaigneux est-il encore « diplomatique » ? M. Sembat le trouve de mauvais goût, et je regrette que cette appréciation vienne du seul côté des socialistes. Ce n'est pas si mal pensé. Sur le fond, rien de plus juste n'a été dit que ces simples constatations de M. Gauvain, dans les *Débats* datés du 21 septembre : « Ce bon tour réjouira les nombreuses personnes qui pensent qu'il suffit de répondre par le dédain aux manœuvres ennemies. A notre avis il accentue plutôt l'incapacité

manœuvrière de la diplomatie alliée. On gaspille des sommes énormes pour une propagande incohérente et l'on repousse du pied les occasions inespérées d'éclairer sans frais les populations ennemies sur les responsabilités de leurs propres gouvernements. » Car ces répliques que nous venons de compter sont surtout, convenons-en, des répliques de polémique, toujours. Mais c'est moins que jamais de la politique ! Juste au moment où il serait le plus utile, le plus efficace et le plus urgent d'en faire, — et de bonne. — Eh ! quoi, dira-t-on, ne voyez-vous pas que c'est un indice de défaite que ces demandes de pourparlers? — Certes. Mais, bonnement pouvait-on s'attendre à ce que la paix fût sollicitée par les Centraux au moment où en fait ils étaient victorieux? Il ne faut tout de même jouer ni sur les idées, ni sur les mots. Et, sans doute, serait-il plus sage, — et plus hardiment courageux, — de regarder la question en face, sans phrases ni périphrases.

Tout le monde tend à la paix, voilà qui est acquis et qui ne scandalise plus personne, ce qui est déjà un progrès. La première condition indispensable à une entente acceptable, c'est que, pour être agréée des Alliés, la paix de discussion fût aussi bonne que la paix militaire, et, si possible, meilleure; pour les Centraux, qu'elle ne fût pas pire. Est-il possible d'établir une telle comparaison? Certainement oui. Mais à une condition, *sine qua non*, c'est que les Alliés sauront d'abord exactement ce qu'ils veulent, afin de le déclarer ensuite, de le proclamer même si on le préfère. Que de telles déclarations risquent d'énerver la force vive de l'armée, me paraît tout simplement un blasphème. Si nos exigences sont justes et qu'elles ne fussent point acceptées, nul n'a le droit de faire au moindre troupier l'injure de croire qu'il mettrait à les imposer moins de cœur que par le passé. Et nous avons cent fois crié au monde que nous nous battions pour la Justice, et non *ad prædam et dominationem*. Alors, si l'on n'a pas le droit, sur un tel terrain, de douter des armées, d'où vient donc l'hésitation?

Un télégramme de New-York aux *Daily News*, publié dans *l'Information* du 20, dit : « Le président Wilson ne veut pas de conférences secrètes, derrière « le dos des peuples », car elles sépareraient la démocratie de sa base, qui est l'opinion publique ». La question, maintenue sur le terrain démocratique, n'a pas d'autre solution. « En rejetant les avances qui lui sont faites, le président Wilson, qui n'est ni chauvin, ni impérialiste, ni atteint de la fièvre de la guerre, renvoie pratiquement l'Autriche aux quatorze articles énoncés déjà par lui sur les principes de la paix dont il demande l'acceptation comme préliminaire à une discussion quelconque. » J'ai cité *in*

extenso ces quatorze articles dans la Chronique du 25 janvier dernier, et j'ajoutais plus tard que je ne voyais pas pourquoi le gouvernement de Vienne les trouverait inacceptables. Je ne le vois pas davantage aujourd'hui. Ce que je vois bien, au surplus, c'est que l'idée de paix se cristallise autour de ce tétradécalogue. Et ce qui est aussi remarquable, c'est que, avant d'en imposer l'acceptation à l'ennemi, il ne serait peut-être pas hors de propos de déclarer que tous les alliés y adhèrent. Ceci ne doit pas être la quadrature du cercle, mais encore faut-il le dire et, pour le dire, s'entendre, et pour s'entendre se réunir.

Voilà bien où la note Burian est capable de rendre un signalé service... aux Alliés. Elle fait voir, à l'évidence, la nécessité de l'unité du front diplomatique. Or Versailles est assez grand pour abriter encore un Conseil supérieur interallié : celui de la Diplomatie, à côté de celui de la Guerre. Espérons que la constitution de ce front diplomatique, de ce front politique ne se fera plus attendre. Le poilu du front voisin secouerait de temps en temps le diplomate, s'il était tenté de s'endormir, — même sur des lauriers. Qu'il soit indiqué et même nécessaire de commencer par là avant d'aller en pays neutre, je le crois. Mais qu'il soit opportun de se hâter, j'en suis sûr, ne serait-ce que pour ne pas faire attendre « le poilu ».

Il y a, en dehors de ces raisons, un autre motif, — et je l'ai déjà indiqué, — de créer là, le plus promptement possible, un organisme qui devrait être en exercice depuis plus d'un an. C'est qu'il est de première importance que les Alliés s'entendent tandis qu'ils ont un ennemi commun. C'est une occasion qu'ils auraient tort de ne pas saisir rapidement, parce qu'elle ne se représentera plus jamais dans les mêmes conditions. Or si le front diplomatique, au moment des décisifs palabres avec l'ennemi, offre des fissures, l'ennemi sera tenté de s'y glisser. Et alors?...

C'est entendu, nous faisons la guerre, faisons la guerre; mais il est non moins entendu que nous la faisons pour la paix. Quelle paix? Juste, durable, pour que nos descendants ne connaissent pas.... etc. Tout cela est très bien, admirable émouvant, mais ce sont des mots. Eh! oui, vous m'en voyez confus, mais rien que des mots. Réfléchissons un peu. Supposons les choses au mieux, même à la perfection. Nous avons *complètement* battu l'Allemagne et l'Autriche. Il faudra tout de même bien, un jour, leur donner la parole, ne serait-ce que pour dire : oui. Et la réponse sera certainement plus longue. Cependant, veut-on plus fort? Supposons les ennemis muets, tremblants, annihilés et plus encore, celane supprimera aucun, ou à peu près aucun, des gros problèmes à résoudre.

En Europe, le statut de la Russie, avec les questions de Pologne, de Finlande, d'Ukraine, etc.; le statut des Balkans avec l'imbroglio macédonien; le statut de la Turquie, avec les questions de Palestine, de Mésopotamie, d'Arménie; le statut des colonies allemandes.... Et ce n'est qu'un aspect du problème; il y aura à régler toutes les questions économiques entre peuples : traités de commerce, de navigation, etc.; et je mentionne seulement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui nous promet d'ailleurs quelques ironies assez savoureuses, la question des armements, etc. Et je suppose résolues d'emblée la question des amendes, réfections et restaurations dont il est indispensable que l'ennemi soit comptable; — et celle de la démobilisation; — et celle de la main-d'œuvre, etc. Presque rien, comme on voit!

Il s'agira tout uniment de reconstruire le monde à tous les points de vue : politique, économique, social, moral... Sur quelle base? C'est là, précisément, ce qu'on s'obstine à refuser de voir : *sur la base de ce qui sera à ce moment-là*, et non pas d'après des théories plus ou moins quintessenciées, des libertés plus ou moins spéculatives et des rêves plus ou moins radieux. Et vous croyez qu'il sera temps de s'occuper de tout cela, au lendemain de la paix, quand nous aurons fini de « faire la guerre »? Mais c'est d'une puérilité à faire hurler des Fuégiens! Je prévois la réplique : « Alors, puisqu'il faut que tout soit prêt, à la paix, continuons de faire la guerre jusqu'à ce que tout soit prêt. » Excusez du peu! C'est bien là ce que je redoute de l'inconsciente veulerie de la pensée contemporaine et de sa concentration voulue et exclusive sur la guerre! Il ne s'agit ni de l'une ni de l'autre de ces conclusions extrêmes. La dernière serait criminelle; la première serait présomptueuse. On ne peut avoir la prétention d'avoir *tout* réglé d'avance, parce qu'il y aura des éléments nouveaux qu'il faudra bien amalgamer. Mais il serait indispensable non seulement d'avoir amené les matériaux à pied-d'œuvre, mais de les avoir suffisamment dégrossis pour qu'ils ne soient pas interchangeables au profit de l'adversaire. Et c'est cela qu'il faudrait faire, et c'est cela qu'on ne fait pas. Mais c'est l'idée qu'il est urgent de promouvoir et de réaliser.

N'y aurait-il pas là une préoccupation à suggérer à l'esprit public et qui l'élèverait davantage, et qui le préparerait mieux aux entreprises de demain que les éternels ragots qui, depuis des années, amusent sa malice et flattent sa paresse? Aucune direction d'en haut, d'où qu'elle vienne, ne pourra plus tard remplacer cette formation préalable de l'esprit public et cette préparation sérieuse des organismes futurs. Si nous arrivons au jour décisif avec de simples velléités et de vagues approximations, nous risquons de faire, sans nous en

douter, le jeu de l'Allemagne. Souvenons-nous de la place qu'à Talleyrand, mandataire du pays vaincu, valut, à Vienne, la politique inconsistante et compliquée des pays vainqueurs. La suffisance n'est ni la force, ni la compétence. Il faudra d'autres armes pour déprussianiser l'Allemagne. Car c'est là qu'il faudrait planter le fer comme Giliatt planta le couteau au bon endroit de la pieuvre dont les tentacules déjà l'enlaçaient. La Prusse est le grand ennemi, l'inconvertissable. C'est elle qu'il faut isoler et dont il eût fallu séparer les autres, au lieu de faire bonne garde autour de leur bloc. Mais je ne reviens pas sur ce point qu'il est décidément inutile de tenter même de faire comprendre : car il est entendu que nous « jouons la difficulté » !

Nos armées, elles, ont une meilleure tactique : elles tournent l'obstacle, le désagrègent ou l'abattent, mais ne perdent pas leur temps à le fortifier. C'est une idée que, dans le civil et le diplomatique, on n'a jamais pu faire admettre, parce que, vous comprenez, le bloc vaincu, la victoire sera plus grande. J'imagine que les armées se seraient contentées de la victoire en détail.

Les voilà qui « collent » sur presque toute la fameuse ligne Hindenburg, qu'elles ont même dépassée en certains endroits. Et dans leurs progrès actuels, à force de bravoure et de vaillance, nous trouvons le meilleur augure des mois qui vont suivre. Bien entendu, nos Tyrtées nationaux n'ont pu se résoudre à se contenter de la vérité, comme s'ils ne la trouvaient pas assez belle ! Dès le 10 septembre au matin, un d'eux annonçait délibérément que la ligne Hindenburg « était atteinte par nos troupes sur tout son parcours ». Il est vrai que le même jour, dans l'après-midi, un autre constatait qu' « entre la Somme et l'Oise, il y avait bien encore deux lieues jusqu'aux positions principales de la défense allemande ». M'expliquera-t-on pourquoi le premier prenait ainsi sa plume aux dents ? Mystère. Mais si l'on croit que ces exagérations causent un plaisir quelconque à nos soldats, c'est qu'on n'a jamais entendu leurs réflexions à ce sujet. Ce n'est pas leur faire plaisir que de majorer leurs succès. La vérité leur suffit, eux qui l'achètent et qui, par suite, en savent le prix réel.

En somme nous voilà à peu près revenus au point où nous étions il y a six mois. Nous avons donc à faire un rude effort pour promouvoir encore l'avance. On y travaille ferme et le haut commandement, sans bruit, continue son utile besogne. Tandis qu'en Macédoine les armées franco-serbes refoulent et poursuivent les Bulgares; qu'en Palestine, les armées franco-anglaises reprennent leurs succès contre les Turcs; que les détachements alliés obtiennent en Russie de bons résultats, nos armées de France continuent leur avance avec

acharnement. Britanniques et Belges, de leur côté, coordonnent vers le Nord leur pression offensive et leurs succès mérités; et, à l'Est, les Américains se sont attaqués, en liaison avec nous, au fameux saillant de Saint-Mihiel contre lequel on n'avait encore rien tenté de direct, depuis sa formation en 1914. On sait le succès de ces débuts de « leur » armée et qu'ils en espèrent d'autres pour y faire suite.

Il y eut, à ces derniers et retentissants faits d'armes, des concordances, des coïncidences bien curieuses et vraiment remarquables. Le ministre de la guerre des Etats-Unis, M. Baker, arriva sur le front juste à point pour assister à l'offensive qui se trouva déclenchée juste pour le jour même de l'anniversaire du général Pershing. Et, pour distribuer également ses faveurs, le bon génie des batailles voulut que le premier officier français qui pénétrât dans Saint-Mihiel fût le propre fils de M. Clemenceau. Quand le sort se met à bien faire les choses, il accumule les prévenances. Souhaitons qu'il continue : il ne trouvera pas d'ingrats! Et qu'il se garde de les ménager, car il y a toujours fort à besogner contre les 3 millions et demi d'ennemis qui tiennent encore notre front. Il est vrai que, pour en arriver là, les Allemands râclent leurs tiroirs, diminuent, dit-on, des quatre-cinquièmes leurs garnisons de Finlande, rappellent des pays neutres leurs réformés. Mais, enfin, il n'y en a pas moins 3 700 000 hommes à refouler. Et ça ne se fait ni avec des discours ni avec des articles : qu'on se le dise. L'essentiel est qu'on le fasse tout de même. Et nos admirables troupes s'y emploient de tout leur cœur, comme nos alliés que nous réunissons à elles dans la reconnaissance et dans l'espoir.

Seulement, devant ces constatations, peut-être comprendra-t-on mieux notre hâte de voir se constituer un Comité supérieur diplomatique et politique pour préparer sans aucun retard l'utilisation, dans leurs domaines respectifs, des méritoires résultats acquis par les armées. Allons, Messieurs, à l'œuvre, et vite. Les poilus vous donnent l'exemple, et ils n'aiment pas attendre!

INTÉRIM

20 septembre 1918.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Lettres sur la souffrance, par Elisabeth LESEUR, précédées d'une préface du R. P. J. HÉBERT, O. P XLII-345 pages in-12, avec un portrait et un fac-similé. (De Gigord).

Beaucoup de lecteurs du *Correspondant* connaissent et goûtent le *Journal* posthume qui, signé d'un nom ignoré, publié en pleine guerre, s'est répandu à près de trente mille exemplaires et a pris place d'emblée parmi les chefs-d'œuvre de la mystique chrétienne. Les *Lettres* imprimées aujourd'hui, adressées à une religieuse, datées de la dernière période de la vie de l'auteur, abondent surtout en réflexions sur l'utilisation de la maladie au point de vue surnaturel ; elles apporteront un particulier réconfort aux personnes entravées par des misères physiques, et qui, à la vérité, sont légion; mais les gens bien portants eux-mêmes y trouveront profit, car, sans parler de la précarité des plus robustes santés, qui peut se flatter ici-bas d'être à l'abri de l'épreuve? Le style de ces lettres a la pénétrante et correcte sobriété qu'on a déjà louée ici, lors de la divulgation du *Journal*.

Correspondance inédite du comte Duchatel (1751-1844), publiée et annotée par R. DE BRÉBISSON. 137 pages in-8° avec 2 portraits. (Picard.)

Ces lettres familières du premier comte Duchatel, premier directeur général aussi de la régie de l'enregistrement, nous permettent de reconstituer de la façon la plus vivante l'existence d'un grand fonctionnaire de Napoléon, mis à l'écart sous la Restauration et passé à l'opposition un peu à son corps défendant. Il est regrettable que le texte n'en ait point été reproduit avec plus de soin et que des omissions ou des inexactitudes se soient glissées en trop grand nombre dans les notes.

Reine Audu (*Les légendes des journées d'octobre*), par le baron Marc DE VILLIERS. — VIII-354 pages, in-8° écu. (Emile-Paul).

Ce volume en dit beaucoup plus que le titre ne promet. C'est une véritable histoire critique des journées d'octobre, où les diverses responsabilités sont soigneusement recherchées et équitablement réparties.

Le Sens de la Guerre, par Eugène DUTHOIT. 1 broch. in-12. (Limoges, Impr. Guillemot et de Lamothe ; Paris, Maison Bleue).

Dans la collection des brochures de guerre publiées par les Facultés catholiques de Lille — et à laquelle appartient l'excellent travail de Mgr Vanneufville, déjà signalé, sur Benoît XV et la guerre, — le distingué professeur de droit nous donne un petit recueil de sept études (on remarquera notamment celles sur la mission de l'Université catholique pendant la guerre, la collaboration entre catholiques de France et d'Italie et les propos de guerre de Lysis). Très diverses, elles sont inspirées pourtant par la même pensée qui est de dégager ce que l'auteur regarde comme la signification morale et spirituelle de la guerre.

Aux Paysans du front, par G. MUGNIER, paysan du front. 1 vol. in-12. (Bloud et Gay).

Les innombrables livres inspirés par la guerre s'adressent tous à des citadins, à des ouvriers, à des employés, à des intellectuels. Celui-ci s'adresse au paysan et voilà déjà une caractéristique originalité. L'auteur, un vaillant aumônier volontaire de deux bataillons de « Joyeux », connaît bien le paysan. Il a vécu près de sa pensée, près de son cœur. Les ruraux de France, fidèles aux vertus et aux traditions de la race, auront contribué pour une part décisive et prépondérante à la victoire des armes : ils devront assurer demain le triomphe de la terre, nous refaire « une grande France rurale ». Pour cela il faut qu'ils aient conscience de leur mission, de leurs droits, de leurs devoirs. L'auteur s'est appliqué à le leur faire comprendre dans ce petit livre extrêmement attachant.

Le Poilu et la Princesse, image en vers, par Alphonse Météric. Bois gravé de Charles Berjole, 1 plaquette in-12. (Angers, 1918).

Petit acte en vers ou impromptu d'actualité à trois personnages, où la féerie se mêle d'une façon charmante à la réalité; c'est un joli conte de fées transposé pour le temps de la guerre, d'une fine et profonde signification; la forme en est extrêmement séduisante, pleine de grâce, de délicatesse et d'esprit; l'ensemble conduit avec goût et le vers élégant, souple et musical. La brochure est très artistiquement imprimée et ornée de deux belles gravures sur bois.

L'Abeille blonde. Poésies, par Louis ESPINASSE, 1 vol. in-8° carré.

Ce sont mieux que des promesses qu'on trouve dans ces premiers essais d'un jeune poète. Ces vers pleins de fraîcheur, — à part quelques strophes où frémissent les ardeurs passionnées de la vingtième année, — sont tout inspirés par un culte sûr et délicat de la nature, le goût fin et subtil de l'harmonie et de la beauté des choses.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT SOIXANTE-DOUZIÈME

(DEUX CENT QUARANTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE)

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT SOIXANTE-DOUZIÈME

TABLE

DU TOME DEUX CENT TRENTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT SOIXANTE-DOUZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1918

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1918

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1918

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1918

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1918

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1918

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE

CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS. PROVINCE. COLONIES.	Un an : 40 fr. » 6 mois : 21 fr. »	ÉTRANGER.	Un an : 45 fr. » 6 mois : 23 fr. 50

UN NUMÉRO : 2 fr. 50

25 SEPTEMBRE 1918

PARIS

31, RUE SAINT-GUILLAUME, VIIe



PARIS. — E. DE SOYE, IMPR., 16, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

